REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNEE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XCI. — 1er JANVIER 1889.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-ONZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
20
R5
pér. 3
t. 91

20356

LE

DIVORCE DE JULIETTE

COMÉDIE en TROIS Actes et QUATRE Tableaux.

PERSONNAGES :

Roger d'EPINOY, 30 ans.
Pierre de RHODES, avocat, 32 ans.
Le prince de CHAGRES, 45 ans.
SARTIGNY, 40 ans.
Juliette d'ÉPINOY, 22 ans.
Clotilde, princesse de CHAGRES, 30 ans.
BAPTISTE, domestique.
LOUISE, femme de chambre.

PREMIER ACTE

Premier Tableau

Un rond point dans le parc du château d'Épinoy. Quelques sièges et une table de jardin. Bosquets, statues, allées tournantes. Il fait nuit. Au fond, sur la gauche, on aperçoit une aile du château dont les fenêtres sont très éclairées. Une porte-fenêtre précédée de quelques marches donne accès dans les salons. — Il y a çà et là dans le parc des lanternes vénitiennes. On entend par intervalles une musique d'orchestre jouant des airs de danse.

D'Épinoy, de Rhodes, le prince de Chagres et Sartigny, en toilette du soir, se promènent dans le fond en fumant des cigares. — Ils paraissent et disparaissent derrière les arbres. — Sur le devant de la scène Juliette et la princesse, toutes deux en grande toilette avec des sorties de bal. La princesse regarde vaguement les illuminations du parc auxquelles deux domestiques mettent la dernière main. Juliette surveille les domestiques, et leur donne des ordres.

LA PRINCESSE, avec distraction.

Ça fait très bien, tout ça... Très joli !

JULIETTE.

N'est-ce pas ?.. J'adore les lumières dans les arbres.

LA PRINCESSE.

Oui, c'est poétique... Mais, ma chère, n'éclairez pas trop... il faut laisser un peu d'ombre pour ceux qui l'aiment.

JULIETTE, riant.

Vous pensez à tout, princesse... (A un domestique.) C'est assez pour le rond-point, Baptiste... Allez, maintenant, éclairez un peu les bords de l'étang... et puis la maison des cygnes...

BAPTISTE.

Bien, madame!

(Les domestiques s'éloignent portant des lanternes.)

LA PRINCESSE, JULIETTE.

LA PRINCESSE.

Alors, vous avez beaucoup de monde, ce soir?

JULIETTE.

Mais oui... autant qu'on peut en avoir à la campagne... Nous avons d'abord ceux qui sont chez nous, puis quelques amis de Paris, et enfin tous les environs... Mon mari m'a permis d'étendre un peu les invitations, quoique ça le désespère... Mais il sait combien j'aime à recevoir, et...

LA PRINCESSE.

Et il ne peut rien vous refuser... c'est trop naturel. (Confidentiellement.) Ainsi, ça va toujours très bien, n'est-ce pas?

JULIETTE.

Quoi, chère princesse?

LA PRINCESSE.

Mais votre petit ménage?.. vous me permettez de m'y intéresser toujours un peu?

JULIETTE.

Comment, princesse! mais je serais trop ingrate si je vous refusais ce droit-là... Ce petit ménage n'est-il pas votre ouvrage?.. Car, en réalité, c'est vous qui m'avez mariée...

LA PRINCESSE.

Je n'ai pas à m'en défendre... Mais du reste, ma mignonne, je n'ai fait pour vous que ce que j'aurais voulu qu'on fît pour moi... Je vous ai assortie... je me suis dit : voilà deux êtres, délicieux tous deux, qui ont été évidemment créés l'un pour l'autre... Eh bien! mon Dieu, unissons-les... et bénissons-les... C'est si rare!.. Mais enfin, malgré mes excellentes intentions, j'aurais pu me tromper... Je crois bien connaître M. d'Épinoy... mais enfin... ces gens si corrects d'apparence... on ne sait jamais au juste ce qu'il y a dedans... et c'est pourquoi je suis ravie de savoir par vous-même qu'il vous rend tout à fait heureuse!

JULIETTE.

Tout à fait.

LA PRINCESSE.

Pas même un nuage?

JULIETTE.

Pas même... pas l'ombre... depuis dix-huit mois... depuis notre mariage, enfin.

LA PRINCESSE.

C'est beau... Et vous l'aimez bien?

JULIETTE.

Beaucoup, beaucoup.

LA PRINCESSE.

Chère enfant!.. Elle est gentille!.. Et il vous le rend?

JULIETTE.

Je le crois... il ne me le dit guère... Mais, vous savez, ce n'est pas son genre!

LA PRINCESSE.

Un peu froid, alors?

JULIETTE.

Oh! non... pas froid précisément... Mais... vous le connaissez... il n'a pas beaucoup d'abandon, mon mari... Pas expansif... un peu réservé... un peu railleur... Enfin, je l'aime comme cela... et puis je sens qu'il est très tendre, au fond...

LA PRINCESSE.

C'est le principal...

JULIETTE.

N'est-ce pas, princesse?.. Eh! mon Dieu! certainement, quelquefois j'aimerais à le voir sortir de sa réserve... à l'entendre me dire de ces choses comme on en dit au théâtre... Oui, certainement... mais enfin il est bon, il est digne, il est fier... je le trouve charmant, et je suis très heureuse... (Elle lui prend les mains.) et je vous remercie encore, et je vous remercierai toujours!

LA PRINCESSE, lui baisant le front.

Chère petite!.. c'est bien doux à entendre, tout cela... Hélas! vous savez qu'en fait de bonheur je suis forcée de me rattraper sur celui des autres.

JULIETTE.

Mais, princesse...

LA PRINCESSE.

Oh! sans doute, — je n'ai pas de griefs sérieux contre le prince, qui est un excellent homme, et positivement un homme sans défauts... Il n'a que des travers : seulement ils sont insupportables... cette manie, par exemple, de me conter ses bonnes fortunes, ses aventures galantes d'avant son mariage... pour me prouver à quel point il était adorable et irrésistible... Eh! qu'est-ce que cela me fait qu'il l'ait été, mon Dieu! s'il ne l'est plus!.. Et puis cette inconcevable jalousie dont il se défend comme un beau diable, — mais qui, par le fait, empoisonne sa vie et la mienne... Toujours à me surveiller, toujours à me regarder dans les yeux pour savoir si je le trahis... il serait même dangereux, au besoin!.. Ah! le voilà!.. — Excellent, d'ailleurs! Excellent!

(Entrent le prince, d'Épinoy, de Rhodes, Sartigny.)

LE PRINCE.

Ah! chère amie, je vous cherchais!

LA PRINCESSE.

Bien entendu, mon ami !

LE PRINCE.

Je craignais que vous ne prissiez froid.

LA PRINCESSE.

Du tout !

LE PRINCE.

Il est certain que pour une fin d'automne, cette soirée est remarquablement douce.

JULIETTE.

Oui, c'est dommage d'être obligée de rentrer.

LE PRINCE.

Comment ! vous ne nous restez pas un moment, madame ?

JULIETTE.

Non, mon prince... D'abord, je n'aime pas les hommes qui sortent de table. Ils sont trop aimables... et puis, j'entends des voitures qui arrivent... il faut que je me rende à mon devoir. (A de Rhodes.) Eh bien ! Pierre, comment trouvez-vous ma petite illumination ?

DE RHODES.

Superbe ! On se croirait au café des Ambassadeurs !

JULIETTE.

Insolent ! — Est-ce que vous venez, princesse ?

LA PRINCESSE.

Oui, ma mignonne, je vous suis.

D'ÉPINOY.

Pardon, princesse... voulez-vous me faire l'honneur de danser la première valse avec moi ?

LA PRINCESSE.

Demandez à mon mari.

LE PRINCE.

A moi? Quelle plaisanterie! Est-ce que vous avez besoin de ma permission pour accorder une valse! Vous voulez donc me couvrir de ridicule, ma chère!

LA PRINCESSE, à d'Épinoy.

Alors, oui, monsieur. (La princesse et Juliette s'éloignent et rentrent au château.)

LE PRINCE, D'ÉPINOY, DE RHODES, SARTIGNY.

LE PRINCE, s'asseyant.

C'est une vraie manie qu'a la princesse de prétendre me faire passer pour un jaloux... moi qui suis... je ne dirai pas indifférent... mais confiant comme un enfant... et même quelquefois ma raison me reproche de pousser cette confiance à l'excès... Car enfin, entre nous, il faut avouer que de vieux viveurs du boulevard, comme vous et moi... qui connaissent le fonds et le tréfonds des choses, et qui osent se marier, font preuve d'un fameux estomac?

SARTIGNY.

Comment?

DE RHODES.

Pourquoi donc ça, mon prince?

LE PRINCE.

Voyons, soyons francs, messieurs... Il y a dans le monde des femmes plus ou moins difficiles... ça, c'est sûr... mais en avez-vous jamais connu d'impossibles?.. En avez-vous jamais rencontré une seule qui ait résisté à un siège conduit avec application et persévérance?.. Moi, jamais!.. Vous non plus!

D'ÉPINOY.

Oh! pardon, mon prince!

SARTIGNY.

Un peu absolu, mon prince!

LE PRINCE.

Vous non plus, allons!.. Eh bien!.. soyons logiques... Quand notre expérience nous démontre aussi clairement qu'il n'existe pas une femme incorruptible, comment pouvons-nous nous figurer que la nôtre le sera?.. Je ne dis pas cela, bien entendu, pour la princesse... qui véritablement est une personne exceptionnelle... Mais enfin, nous ne pouvons pourtant pas nous flatter d'épouser tous des exceptions!

DE RHODES.

Il faut chasser ces idées-là, mon prince.

LE PRINCE.

Je les chasse aussi... je n'ai même pas besoin de les chasser... car elles ne me viennent pas... ou du moins j'ai besoin d'y réfléchir pour qu'elles me viennent... Il y a plus, je puis dire que personnellement, — c'est même assez curieux! — personnellement, je n'ai été jaloux qu'une fois en ma vie!..

DE RHODES.

Bah! une fois, mon prince! Comment cela?

LE PRINCE.

Oui, une seule fois, et je vais bien vous étonner tous, — c'était de ce brave d'Épinoy que voilà!

D'ÉPINOY, se récriant.

Non, mon prince?

LE PRINCE.

Parfaitement!.. C'était quelque temps avant votre mariage... il y a deux ans, — j'ignorais alors vos prétentions à la main de Mlle de Cérences, — aujourd'hui votre charmante et chère femme... J'ignorais que la princesse se fût chargée des négociations... les femmes, vous savez, aiment les mystères, surtout en ces matières... Bref, vos assiduités à cette époque, — vos mines de beau ténébreux... mille circonstances, enfin, commençaient à éveiller mon attention, quand votre mariage vint tout expliquer, mon cher d'Épinoy, à votre grand honneur et à ma grande confusion... Je vous devais cet aveu, cher ami! (Ils se serrent la main en riant.) — Voilà, comme je vous le disais, la seule occasion où j'aie eu l'ombre d'une velléité jalouse!

DE RHODES.

Pardon, mon prince, mais je me suis pourtant laissé dire que vous aviez tué un homme en duel, il y a trois ans, à Florence?

LE PRINCE, discrètement.

Oui... j'ai eu là une affaire malheureuse!.. Borgo Forte, n'est-ce pas? Oui... pauvre garçon! mais il n'était nullement question de jalousie!.. il s'agissait de tout autre chose... Un malentendu... une querelle de cercle! J'en suis aux regrets. (Se levant :) Eh bien! messieurs, si nous allions voir danser ces dames?

D'ÉPINOY.

Je vous accompagne, prince... j'ai aussi mes devoirs là-bas.

LE PRINCE, lui prenant le bras.

Oui, il faut recevoir vos invités... et puis, n'oubliez pas surtout votre valse avec ma femme! (Ils rentrent au château.)

SARTIGNY, DE RHODES.

SARTIGNY.

Savez-vous, de Rhodes, que notre ami d'Épinoy joue un jeu assez malsain avec cette bête-là?

DE RHODES.

Quel jeu? je ne saisis pas.

SARTIGNY.

Ah! très bien! Avez-vous encore du feu? (Il rallume son cigare.) Il a là une jolie propriété, d'Épinoy... Cela a doublé sa fortune, ce petit héritage, — et c'est à vous qu'il le doit, par parenthèse.

DE RHODES.

Il le doit à son oncle, dont il était le très légitime héritier.

SARTIGNY.

Oui, mais la succession était contestée... il y avait des difficultés... un testament, — une captation, — je ne sais quoi...

enfin, il y a eu un procès, — et c'est vous qui l'avez plaidé et gagné.

DE RHODES.

Sans le moindre mérite... la cause était sûre.

SARTIGNY.

Moi, je trouve que vous avez eu un fier mérite, au contraire... vous n'avez pas seulement fait preuve d'un grand talent, comme toujours... vous avez fait preuve en outre d'une grande générosité.

DE RHODES.

Générosité ?

SARTIGNY.

Ma foi, mon cher, si je suis indiscret, je m'arrête... mais, entre nous deux, je croyais pouvoir vous parler en toute franchise.

DE RHODES.

Certainement, allez donc!

SARTIGNY.

Eh bien ! simplement, j'ai entendu dire, comme tout le monde, que vous aviez toujours été très intime dans la famille de Mlle de Cérences, aujourd'hui Mme d'Épinoy, — et on avait généralement supposé que vous aviez conçu pour elle les sentimens qu'elle est si bien faite pour inspirer...

DE RHODES.

Parfaitement, et mes sentimens n'ont pas changé... J'aime infiniment Mme d'Épinoy, comme j'aimais Mlle de Cérences.

SARTIGNY.

Eh bien! je répète qu'en consacrant vos soins et votre talent à servir les intérêts de son mari, vous avez été très généreux?

DE RHODES.

D'abord, je vous ferai observer, Sartigny, qu'en servant les intérêts du mari, je servais aussi ceux de la femme... Ensuite, je vous dirai, qu'en voyant Mlle de Cérences me préférer d'Épinoy, je n'ai pas été aussi surpris ni aussi choqué que vous auriez pu l'être à ma place... Quoique ma fortune et ma situation dans le monde

m'eussent permis d'aspirer sans trop de ridicule à la main de Mlle de Clérences, je ne me dissimulais pas que mon métier d'avocat, — que j'ai choisi par goût, — n'est pas de ceux qui parlent à l'imagination des femmes... de plus, vous allez me connaître tout entier, cher ami, — j'ai eu de bonne heure l'esprit de comprendre qu'une certaine fatalité de nature m'interdisait de jouer les premiers rôles auprès des femmes, que j'étais né pour les rôles secondaires... je me suis donc habitué, — ce qui vous semblera bien étrange, — à les aimer pour elles et non pour moi, — à leur bénéfice plutôt qu'au mien... Je puis souffrir quelquefois d'être réduit à ce modeste emploi, — mais il m'épargne des misères, des remords auxquels j'aurais été très sensible... Ainsi, pour ne parler que d'un détail, je vois tous les jours l'amant d'une femme serrer la main de son mari... Eh bien! cela me serait infiniment pénible!

SARTIGNY.

Mais comment diable voulez-vous qu'on fasse autrement? On ne peut pas lui dire à ce malheureux : ne me touchez pas... ne me touchez pas... je suis l'amant de votre femme! C'est impossible!

DE RHODES.

Soit!.. mais je vous avoue que je m'étonne de tout ce qu'un homme, qui passe à juste titre pour homme d'honneur dans les relations communes de la vie, croit pouvoir se permettre sur le terrain spécial de la galanterie. Là, tous les procédés lui semblent légitimes... Tous les moyens lui sont bons pour troubler un ménage, pour en surprendre les secrets, y propager la discorde, profiter des occasions, les faire naître au besoin, hâter le naufrage et piller l'épave... Bref, ce galant homme ne reconnaît plus ni principes, ni morale, ni scrupules, ni bien ni mal dès qu'il s'agit des droits supérieurs et sacrés de son amour... Eh bien! est-ce que ce n'est pas étonnant?

SARTIGNY.

C'est vous qui m'étonnez... cher ami! Comment n'avez-vous pas remarqué qu'en amour comme en guerre, par une convention universellement admise, les lois régulières de la morale sont suspendues? Mais c'est élémentaire!.. Un simple exemple : en temps de paix, il ne vous viendra jamais à l'idée d'arrêter un facteur dans la rue et de lui prendre les lettres qui sont dans sa boîte... en temps de guerre, vous vous en ferez souvent un devoir... En temps ordinaire, un homme qui espionne est un misérable... en temps de

guerre, c'est un patriote, — quelquefois un héros et un martyr... de même en amour!.. Vous applaudissez tous les jours, au théâtre, des ruses, des roueries d'amoureux qui relèveraient de la police correctionnelle si elles n'étaient légitimées par leur objet... On déshonore un mari, on vole un tuteur, on escroque un père, et le public est enchanté... tant il est généralement reconnu que l'amour comme la guerre comporte des immunités à peu près indéfinies... Voilà la vraie théorie sur la matière, cher ami, — c'était celle des amoureux les plus sympathiques de l'histoire, depuis le roi David jusqu'à Henri IV... — et c'est la mienne!

DE RHODES.

Elle est large! Et vous ne seriez pas fâché de l'appliquer ici?

SARTIGNY.

Ici?

DE RHODES.

Oui!.. ici... dans cette maison?

SARTIGNY.

Comment pouvez-vous me supposer de si noirs desseins, cher ami? Un ménage si exemplaire!.. Un mari qui a l'avantage et le bon goût de posséder à la fois une jolie femme qui est un modèle de vertu, et une maîtresse qui est un modèle du contraire... mais c'est la perfection... Ce serait vraiment un crime que de troubler un bonheur si complet, si pur et si respectable!.. Chut!

JULIETTE paraît au fond et s'arrête, regardant autour d'elle; elle reconnaît de Rhodes et vient à lui.

Ah! de Rhodes, je vous cherchais... je viens de me rappeler que vous nous quittiez ce soir... et j'ai une commission à vous donner pour Paris... Pardon, monsieur de Sartigny... deux minutes seulement!..

(Sartigny salue et s'éloigne.)

JULIETTE, DE RHODES.

DE RHODES.

Une commission!.. Tout à vos ordres!

JULIETTE, après s'être assurée que Sirtigny est hors de portée de l'entendre.

Il ne s'agit pas de cela!.. Je suis folle, mon ami!

DE RHODES.

Quoi donc!

JULIETTE.

La foudre qui me tombe... en pleine fête, en pleine confiance, en plein bonheur!

DE RHODES.

Mais quoi!

JULIETTE, lui remettant une lettre.

Cette lettre qu'on m'a remise comme je sortais de table... et que je n'ai pu ouvrir que tout à l'heure... lisez!

DE RHODES, prenant la lettre.

Voyons cela... une lettre anonyme... ah! ah! — (lisant). « Un de vos plus anciens, de vos plus véritables amis ne peut souffrir plus longtemps qu'une personne comme vous soit dupe et victime d'une odieuse trahison qui finirait par entacher votre caractère. Depuis trois ans, M. d'Épinoy est l'amant en titre de votre meilleure amie. Il n'y a à Paris que le prince et vous qui l'ignoriez. » — Comment! c'est une sottise pareille qui vous trouble à ce point?

JULIETTE, l'interrogeant de l'œil.

La lettre n'est pas de vous?

DE RHODES, après une pause d'étonnement.

Oh! madame!

JULIETTE, montrant la lettre.

C'est qu'elle dit : « Un de vos plus anciens amis. » — Je n'en ai pas de plus ancien ni de meilleur que vous...

DE RHODES.

Mais, comment ne voyez-vous pas que cette lettre est d'un bout à l'autre un mensonge abominable?.. C'est une indigne manœuvre de quelque amoureux sans scrupule qui veut éveiller votre jalousie pour en abuser ensuite... Peut-être aussi la lettre est-elle d'une femme qui aime votre mari et qui veut vous brouiller... ce sont de ces petites infamies qui courent le monde... Elle est même ridicule,

cette lettre... les drôles ou drôlesses qui se permettent de pareilles turpitudes devraient au moins choisir des calomnies vraisemblables... Car enfin vous savez bien que c'est la princesse qui vous a mariée à d'Épinoy, n'est-ce pas? Eh bien! si elle l'eût aimé, croyez-vous qu'elle l'aurait jeté dans vos bras, comme cela, pour le plaisir?.. Est-ce possible?.. Est-ce dans la nature?.. Vous êtes femme... jugez-en!

JULIETTE.

Sans doute... mais il y a des choses si singulières dans le monde... J'ai déjà eu tant d'étonnemens dans ma courte vie de jeune femme!.. Vous voyez... il dit que c'est public... que tout le monde le sait... et maintenant que mes yeux sont ouverts, je me rappelle mille détails, mille propos bizarres... équivoques... Pierre, dites-moi la vérité, je vous en supplie!

DE RHODES.

Mais je ne fais que cela, chère madame!

JULIETTE.

Cette bonne affection que vous aviez pour moi autrefois, c'est donc fini, dites?

DE RHODES.

Je n'ai jamais eu pour vous une bonne affection, puisque vous me forcez d'en venir aux gros mots... j'ai eu pour vous un amour tendre et dévoué, dont je crains de n'être pas encore tout à fait guéri... et c'est pour cela que vous devez me croire sans hésiter, quand je vous dis que cette lettre est un pur mensonge... Car enfin, si j'avais le moindre doute à ce sujet, comment pourrais-je résister à la tentation que vous m'offrez?.. Songez donc! Entrer dans vos soupçons, partager vos chagrins, essayer de les consoler... pour un pauvre diable d'amoureux comme moi, ce serait l'idéal! Mais je ne peux pas... parce que, si je vous aime bien... j'aime encore mieux la vérité et l'honneur... Me croyez-vous, maintenant?

JULIETTE.

Oui, — mais si vous me trompiez, — je le saurais un jour ou l'autre, — et je ne vous pardonnerais jamais.

DE RHODES.

J'en cours le risque de grand cœur!.. Pour en finir, permettez-moi un conseil : allez danser tranquillement, brûlez ce mauvais

chiffon à une de vos lanternes, et n'y pensez plus... et surtout n'en parlez pas à votre mari, que cela agacerait... (Il regarde à sa montre.) Je vous demande mille pardons... mais je me sauve pour ne pas manquer le train...

JULIETTE, lui tendant sa main.

Bonsoir, mon ami. Merci.

DE RHODES.

Plus de chimères?

JULIETTE.

Non... Vous ne soupçonnez pas qui a écrit ce billet?

DE RHODES, après un peu d'hésitation.

Non... voyez parmi vos amis... parmi ceux que vous estimez le moins... Adieu!

JULIETTE, seule un moment. — Rêvant.

... Comme elle m'interrogeait tantôt... ici même... comme elle me pressait de questions sur moi... sur mon mari... sur notre bonheur... et ce n'était pas la première fois!... — (Après un silence :) Parmi mes amis... même parmi ceux que j'estime le moins,.. je n'en connais aucun, il me semble, qui soit capable... (Sartigny paraît au fond. Elle se lève.)

SARTIGNY.

Encore ici, madame?.. et seule?

JULIETTE.

Je rentrais... De Rhodes vient de partir.

SARTIGNY.

Puis-je vous accompagner jusqu'au château?

JULIETTE.

Certainement, — d'autant plus que j'ai à vous parler.

SARTIGNY, saluant légèrement.

Ah!..

JULIETTE.

Oui... très sérieusement même... M. de Sartigny, parmi beaucoup de choses aimables que vous avez bien voulu me dire ces

jours-ci, il y en a une qui m'a particulièrement frappée : comme je riais un peu de vos protestations sentimentales, vous m'avez dit que vous souhaiteriez presque de me voir malheureuse pour que je pusse mettre votre amitié à l'épreuve... c'est vous qui m'avez dit cela, n'est-ce pas?

SARTIGNY.

J'ai dû vous le dire; car je le pense.

JULIETTE.

Eh bien! vos souhaits sont réalisés... je suis malheureuse, et je fais appel à votre amitié.

SARTIGNY.

Mon amitié est toute prête, madame.

JULIETTE.

Nous allons voir. Vous êtes du monde plus que personne, monsieur, vous en connaissez tous les mystères, tous les dessous, comme on dit... Eh bien! est-il vrai qu'on cause publiquement dans le monde d'une intrigue, d'une liaison qui aurait précédé mon mariage et qui lui survivrait, — entre une de mes amies, — et quelqu'un qui me touche de très près?..

SARTIGNY.

Madame! je me demande si je comprends bien votre question...

JULIETTE.

Vous la comprenez parfaitement. Vous vous demandez seulement si vous devez y répondre... eh bien! si toutes vos protestations ne sont pas de ridicules paroles de galanterie banale, si réellement vous voulez être un ami pour moi, vous me répondrez... vous me tirerez des angoisses où je suis et auxquelles je vous jure que je préfère cent mille fois la certitude!

SARTIGNY.

Mon Dieu! madame, vous me désespérez... car toute l'amitié du monde ne peut rien contre l'état d'esprit où j'ai le chagrin de vous voir... Que puis-je vous dire? Vous ne me croirez pas! J'aurai beau vous affirmer, — ce qui est la vérité, — que j'entends parler pour la première fois des bruits étranges auxquels vous venez de faire allusion... vous ne manquerez pas de vous persuader que je sais tout,

et que la délicatesse seule me ferme la bouche... et vos anxiétés persisteront!

JULIETTE, accablée, comme se parlant à elle-même.

C'est vrai!.. Mais que faire alors?.. Car vraiment je ne peux pas vivre comme cela!

SARTIGNY.

Ah! grand Dieu! quel malheur que vous ne vous soyez pas trouvée près de moi tout à l'heure... La princesse et d'Épinoy s'étaient assis un moment sous cette espèce d'arcade où il y a une statue de Diane, je crois... Je passais dans l'allée, derrière la charmille... J'ai entendu, malgré moi, leur entretien, et de ma vie je n'ai rien entendu de plus innocent!

JULIETTE, désignant le fond du parc.

Ils sont encore là?

SARTIGNY.

Je le crois.

JULIETTE.

Venez, conduisez-moi! (Ils s'éloignent.)

Sous l'arcade de charmille. Un banc de jardin, une statue.

LA PRINCESSE, D'ÉPINOY.

JULIETTE et SARTIGNY, masqués derrière les charmilles.

D'ÉPINOY.

Vous n'avez pas froid? Vous ne voulez pas rentrer?

LA PRINCESSE.

Pas encore, je vous prie... Nos tête-à-tête sont devenus si rares!

D'ÉPINOY.

Vous l'avez voulu!

LA PRINCESSE.

Il le fallait bien

D'ÉPINOY.

Ah! que ne m'avez-vous laissé mon indépendance!

LA PRINCESSE.

Il vous aurait tué!

D'ÉPINOY.

Nous aurions vu cela.

LA PRINCESSE.

Ou il m'aurait emmenée hors de France.

D'ÉPINOY.

Et pourquoi n'avoir pas consenti à partir avec moi quand je vous en suppliais!

LA PRINCESSE.

C'était briser nos deux existences... m'exposer à vos repentirs... Il y a pourtant des momens, je vous assure, où je regrette de ne l'avoir pas fait... tant je souffre... tant je suis déchirée et torturée!

D'ÉPINOY.

Torturée?

LA PRINCESSE.

Si vous croyez que je ne suis pas jalouse!

D'ÉPINOY.

D'une enfant!

LA PRINCESSE.

Comme elle s'épanouit... comme elle rayonne dans son faux bonheur!

D'ÉPINOY.

C'est une enfant!

LA PRINCESSE.

Je l'interrogeais tantôt... elle avait l'air si enchantée, si confiante, si sûre de votre tendresse! Elle en raisonnait même comme quelqu'un qui s'y connaît... Ah! je la déteste bien, votre chère femme, allez, mon ami!

D'ÉPINOY.

C'est une enfant!

LA PRINCESSE.

Enfin, elle est jolie... elle n'est pas sotte... elle est jeune... Pourquoi ne l'aimeriez-vous pas?

D'ÉPINOY.

Tu le demandes? (Il lui baise l'épaule.)

LA PRINCESSE.

Prenez garde!.. on a marché par là... je rentre... à tout à l'heure.

(Elle lui serre la main, et s'éloigne à grands pas. — D'Épinoy la suit plus lentement.)

L'instant d'après, Sartigny et Juliette sortent de l'ombre. — Juliette, à demi défaillante et soutenue par Sartigny, vient s'asseoir sur le banc.

JULIETTE, d'une voix faible.

Laissez-moi! je veux être seule.

SARTIGNY.

Je ne puis vous quitter sans vous avoir dit combien je suis navré... combien j'étais loin de prévoir... car enfin, je vous le répète, je venais d'entendre quelques mots de leur conversation, et rien ne pouvait me faire supposer...

JULIETTE.

Allons... allez-vous-en!.. et ramassez votre lettre!.. (Elle lui jette la lettre anonyme.)

SARTIGNY, après un moment.

Madame, je n'ai pas l'honneur de vous comprendre... mais je respecte une douleur... qui évidemment vous égare!

(Il se retire.)

JULIETTE, seule.

Misérable!.. et les autres... plus misérables encore!.. (Joignant les mains avec désespoir.) C'est donc vrai! c'est possible!.. Tout me manque... tout s'écroule!.. plus rien... rien... plus de bon Dieu!.. oh! que je me sens mal!

(Le prince paraît au détour de l'allée, Juliette se lève brusquement, et le regarde.)

LE PRINCE.

Ah! pardon, chère madame!..

JULIETTE, très troublée.

C'est vous, prince?.. vous cherchez la princesse?

LE PRINCE.

Oui... on m'a dit l'avoir aperçue de ce côté...

JULIETTE.

En effet... elle était là tout à l'heure...

LE PRINCE.

Avec vous?

JULIETTE.

Non.

LE PRINCE.

Avec qui?

JULIETTE, après un peu d'hésitation.

Seule! — elle passait là sur le bord de l'eau.

LE PRINCE.

Pardon... chère madame... n'est-ce pas une lettre à vous, ceci?

(Il ramasse la lettre.)

JULIETTE.

Oui, je vous suis obligée. (Elle prend la lettre.)

LE PRINCE.

... Mais, chère madame... est-ce que vous êtes souffrante?.. Vous êtes aussi pâle que cette statue.

JULIETTE.

Un peu souffrante, oui... j'ai eu trop chaud... puis froid... je ne suis pas bien... et, tenez, voulez-vous me rendre un service, mon prince... voulez-vous prier mon mari de m'excuser auprès de nos invités... Je ne suis réellement pas en état de rentrer dans les salons... je vais monter chez moi, et me reposer au coin du feu... ce n'est rien du reste... ce n'est rien... dites-le à mon mari.

LE PRINCE.

Oui... oui... je vais le prévenir sans l'inquiéter... Mais vous êtes toute tremblante, chère madame... Prenez donc mon bras, je vous en prie.

JULIETTE.

Je veux bien. Merci! (Ils se dirigent vers le château.)

Deuxième Tableau

DEUX HEURES APRÈS. DANS LA CHAMBRE DE JULIETTE.

Juliette, en peignoir, est assise sur une chaise longue, un flacon de sels à la main. — On frappe.

JULIETTE.

Entrez! (Entre Louise.)

LOUISE.

Je venais savoir si madame était mieux.

JULIETTE.

Un peu. — Dites-moi, Louise... je ne me rappelle plus ce que vous avez répondu à mon mari quand il est venu s'informer?

LOUISE.

Suivant les ordres de madame, j'ai répondu que madame dormait.

JULIETTE.

Et il est revenu?

LOUISE.

Oui, madame, deux fois. J'ai répondu la même chose. Monsieur avait l'air très triste, très tourmenté.

JULIETTE.

Quelle heure est-il, ma fille?

LOUISE.

Bientôt deux heures, madame.

JULIETTE.

Et il y a encore du monde en bas? On n'est pas parti? Il y a encore des voitures?.. voyez donc.

LOUISE, s'approchant d'une fenêtre.

Voilà la dernière qui s'en va, madame.

JULIETTE, avec un soupir

Ah! tant mieux!

LOUISE.

Madame n'a pas besoin de moi pour le moment?

JUTIETTE.

Je vous sonnerai.

LOUISE.

Bien, madame. (Elle sort et reparaît presque aussitôt.) Madame, c'est monsieur qui demande si madame est éveillée.

JULIETTE.

Oh! oui... Priez-le d'entrer.

JULIETTE. — D'ÉPINOY, l'air très hésitant et préoccupé.

D'ÉPINOY.

Eh bien! ma chère, comment êtes-vous? Qu'est-ce qu'il y a eu? Vous avez pris froid?.. quoi?

JULIETTE.

Oui... je pense, mais je suis mieux.

D'ÉPINOY.

Permettez-moi de vous gronder un peu, le prince m'a dit qu'il vous avait trouvée au bord de l'eau... sous la charmille... tout ce qu'il y a de plus humide... Ce n'était vraiment pas sage.

JULIETTE.

Non... je m'en suis aperçue.

D'ÉPINOY.

Est-ce que vous êtes restée longtemps dans le parc?

JULIETTE.

Oui ; assez longtemps...

D'ÉPINOY.

Et cela vous a prise, comme cela, subitement?

JULIETTE.

Très subitement. — Voulez-vous voir, je vous prie, si la porte est fermée? (D'Épinoy la regarde, va voir à la porte et revient.)

JULIETTE, froidement.

Vous êtes curieux de savoir si j'ai entendu votre conversation avec la princesse?.. Eh bien! oui, je l'ai entendue d'un bout à l'autre.

D'ÉPINOY, d'une voix sourde.

Ah!

JULIETTE.

Si je ne m'en suis pas expliquée avec vous à l'instant même, vous comprenez pourquoi. Je craignais de n'être pas maîtresse de moi, de mes paroles, de mon cœur... de mes nerfs, si vous voulez... je craignais de me laisser entraîner à une scène de violence qui eût attiré des témoins... C'était assez du malheur sans y ajouter le scandale... Enfin, j'ai voulu recouvrer un peu de calme, prendre conseil de ma fierté et aussi de ma raison, — et avec l'aide de Dieu, j'y suis parvenue.

D'ÉPINOY, fait quelques pas à travers la chambre, puis revenant près de sa femme.

Que voulez-vous de moi, Juliette?

JULIETTE.

Je vais vous le dire. Je veux d'abord vous demander l'explication, aussi brève qu'il vous plaira, mais claire et véritable, de votre conduite envers moi... Je ne voudrais pas la qualifier... mais enfin il y a là pour moi un mystère... un comble de perversité que je ne puis absolument comprendre, que je ne puis associer à la pensée d'un homme comme vous, d'un homme que le monde estime... d'un homme que j'ai aimé... (Elle passe son mouchoir sur ses yeux.) Pardon! vous allez encore dire que je suis une enfant !

D'ÉPINOY.

Non !

JULIETTE.

Je n'ai jamais été si enfant que vous le pensiez... ou que vous le disiez du moins... en tout cas le malheur mûrit vite... Eh bien ! dites-moi donc comment cela est arrivé... comment vous avez pu vous décider... à pareille chose ?

D'ÉPINOY.

Juliette, la confidence que vous me demandez ne me concerne pas seul.

JULIETTE.

Mais puisque je sais tout? Que pouvez-vous m'apprendre sur elle que je n'aie entendu de sa propre bouche et de la vôtre... Voulez-vous que je vous rapporte mot à mot votre entretien?.. — Elle était votre maîtresse, elle l'est toujours, et elle a fait notre mariage !.. Pourquoi? comment? dans quelles circonstances tout cela s'est-il passé ? Voilà ce que je vous prie de me dire... et ne craignez rien pour elle... si je voulais la perdre, j'en sais assez, n'est-ce pas ? Si j'avais été capable de la livrer à son mari, ce serait fait, vous le savez bien !.. Jamais je n'en retrouverai une pareille occasion, grand Dieu !

D'ÉPINOY.

J'ai été seul coupable. — Une femme affolée qui saisit le premier prétexte venu pour échapper à la vengeance, à la fureur menaçante de son mari, est à peine responsable de ce qu'elle dit ou de ce qu'elle fait.

JULIETTE.

Le prince avait surpris un de vos entretiens?.. une lettre... quoi?

D'ÉPINOY.

Une lettre... Les termes en étaient assez ambigus pour qu'il fût possible de les croire adressés à une autre... On dit qu'ils s'adressaient à vous... que je recherchais votre main... L'intimité de la princesse avec vos parens rendait vraisemblable son intervention dans une négociation de mariage...

JULIETTE.

Et comment put-elle expliquer le secret qu'elle avait gardé avec son mari sur une chose si simple ?

D'ÉPINOY.

On dit que c'était moi qui avais recommandé ce secret pour m'épargner une mortification, pour sauver mon amour-propre en cas d'échec.

JULIETTE.

Et tous ces mensonges inventés par une femme folle de terreur, vous vous y êtes associé de sang-froid?

D'ÉPINOY.

C'était moi qui l'avais mise en danger. Je ne pouvais la désavouer.

JULIETTE.

Vous aussi, vous avez eu peur ?

D'ÉPINOY.

Pour elle.

JULIETTE.

Et pour moi?.. rien? ni peur ni pitié!.. et depuis... depuis notre mariage... depuis que vous avez pu mieux connaître celle que vous trompiez si cruellement... vous n'avez jamais eu un regret, jamais un remords?

D'ÉPINOY.

Si j'avais ressenti des remords, Juliette, ce ne serait pas le moment de vous les exprimer. Ils vous seraient suspects. Quant aux sentimens que j'éprouve en ce même moment devant vos souffrances, je ne vous en parle pas davantage... — Je ne puis que vous dire : quelle que soit votre volonté, j'obéirai.

JULIETTE.

Mais vous-même, n'imaginez-vous aucun moyen de dénouer la situation impossible où nous sommes? N'avez-vous aucune proposition à me faire?

D'ÉPINOY.

Aucune. J'attends vos ordres.

JULIETTE.

Vous me surprenez. Il serait si simple de me conseiller d'imiter votre indépendance morale, si simple de me dire : Pardonnez-moi mes torts, qui me sont chers, et je suis prêt à vous pardonner les vôtres... Usez de votre liberté comme j'use de la mienne... C'est ainsi que se font beaucoup de bons ménages, je crois ! — Me proposez-vous cela?

D'ÉPINOY.

Non.

JULIETTE.

Et si je vous le proposais, moi?

D'ÉPINOY.

Vous en êtes incapable.

JULIETTE.

C'est vrai. — (Elle se lève.) Roger, si je faisais un appel solennel à votre honneur, aurais-je quelque espoir d'être entendue, d'être exaucée?

D'ÉPINOY.

Vous en avez la certitude.

JULIETTE.

Eh bien! Roger, je ne vous ferai plus un reproche. Je vous remercierai même d'avoir apporté dans une explication aussi pénible autant de respect de vous-même — et de moi. Après l'action que vous avez commise, je m'attendais à trouver dans votre langage l'ironie cynique ou la lâche soumission d'un hypocrite démasqué... Non, Dieu merci. Votre attitude, vos paroles ont été, je le reconnais, aussi dignes qu'elles pouvaient l'être dans une si mauvaise cause. C'est une consolation pour moi, quand je suis forcée de vous

retirer toute affection de pouvoir encore vous conserver quelque estime... Je veux donc croire, je veux admettre que vous avez subi une de ces fatalités, un de ces entraînemens qu'un homme de cœur, qu'un homme d'honneur, peut dans quelque heure trouble confondre avec le devoir...

D'ÉPINOY.

Merci, Juliette.

JULIETTE.

Mais, malgré tout, vous sentez bien comme moi, n'est-ce pas? que cela est irréparable, que vous avez tué la confiance?

D'ÉPINOY.

Ne puis-je espérer de la faire revivre?

JULIETTE.

Vous devez comprendre que c'est impossible. — Vous éprouvez, à cette heure, une impression de chagrin, de pitié que je crois sincère, mais qui serait brève, — et qui ne saurait lutter contre une passion, une possession qui ont pris sur vous un si terrible empire. — Il y a des femmes, il paraît, qui ont des philtres auxquels nos innocentes amours ne peuvent rien opposer... Vous appartenez à une de ces magiciennes, et je n'entends pas partager plus longtemps avec elle vos bontés. Nous sommes dès ce moment séparés à jamais, Roger, et ce que je demande à votre loyauté, c'est de faire consacrer par la loi cette séparation irrévocable.

D'ÉPINOY.

Je vous ai dit, Juliette, que votre volonté serait la mienne. Mais avez-vous bien réfléchi à l'éclat, au scandale d'un divorce?

JULIETTE.

Je n'ai pas eu le temps de réfléchir à grand'chose, vous pouvez croire. Mais j'ai eu tout le temps de me convaincre que je ne puis plus vivre avec vous sans mériter votre mépris et le mien ; que j'ai vingt-trois ans, que je ne puis vouer à l'isolement ou au désordre le reste de ma jeunesse et de ma vie, et puisque le divorce existe, ma religion d'ailleurs l'autorisant, vous devez trouver juste que j'en profite.

D'ÉPINOY, plus sèchement.

Je le trouve juste, soit... mais je ne sais pas s'il est possible... Il ne suffit pas de demander le divorce pour l'obtenir!

JULIETTE.

Vous craignez encore pour elle, n'est-ce pas?— Soyez tranquille. J'y ai pensé. Je vous promets, ne fût-ce que par égard pour son mari, et par un reste d'intérêt pour vous, de ne pas révéler le secret de votre liaison. — Je ferai mieux; pour éviter les propos, je continuerai de la voir comme auparavant. Je tâcherai d'avoir ce courage-là.

D'ÉPINOY.

Vous êtes un brave cœur.

JULIETTE.

Je vous suis reconnaissante de vous en apercevoir, même tardivement.

D'ÉPINOY.

Mais si vous avez ces intentions généreuses, Juliette, sur quoi, sur quels faits appuierez-vous votre demande en divorce?

JULIETTE.

Nous verrons... nous trouverons... De Rhodes nous aidera... Je lui ai déjà écrit pour lui donner rendez-vous après-demain à Paris. — Car j'y retourne moi-même dès demain, si vous permettez.

D'ÉPINOY, après s'être incliné.

Mais puisque vous voulez bien que nous nous entendions à l'amiable, vous et moi, sur la marche à suivre dans cette triste affaire, puis-je espérer que nos relations forcées garderont du moins jusqu'au bout un caractère amical?

JULIETTE.

Très amical.

D'ÉPINOY.

Je vous remercie. Adieu.

JULIETTE, touchant la main qu'il lui tend.

Adieu.

D'ÉPINOY.

Et vous prononcez si tranquillement ce mot-là... ce mot qui rompt des liens auxquels vous attachiez encore tant de prix il y a

quelques heures... et qui m'étaient peut-être plus chers à moi-même que vous ne le supposez... Ainsi vous ne regrettez rien?

JULIETTE.

Je regrette la foi que j'ai perdue. — Je ne crois plus en vous,— et, grâce à vous, c'est à peine si je crois encore en Dieu.

D'ÉPINOY.

Permettez-moi d'admirer votre fermeté d'âme, qui, je vous l'avoue, dépasse la mienne!

JULIETTE.

Vous voudriez me voir pleurer, décidément!

D'ÉPINOY.

Oh! non, loin de là... je suis heureux au contraire de vous laisser le sourire aux lèvres. C'est une consolation. Adieu!

JULIETTE.

Adieu!

(D'Épinoy sort. — Presque aussitôt la jeune femme pousse un faible cri, étend les bras et tombe inanimée sur le parquet.)

DEUXIÈME ACTE

CHEZ Mme D'ÉPINOY, A PARIS.

Un salon-boudoir. — Porte au fond. Portes latérales.

BAPTISTE, introduisant Pierre de Rhodes.

Je vais avertir madame que monsieur est là.

DE RHODES.

Bien, bien. (Il s'assoit et prend un livre sur la table.)

(Entre Juliette. Il se lève.)

JULIETTE, lui tendant la main.

Bonjour, mon bon Pierre!

DE RHODES.

Chère madame!.. Eh bien! êtes-vous remise de votre alerte de l'autre soir? Peut-on se torturer pour si peu de chose? Que vous êtes enfant, quelquefois!

JULIETTE, le regardant en face.

Vous êtes un bon ami, vous!

DE RHODES, incertain.

Je ne pouvais pas mentir pour vous êtes agréable.

JULIETTE.

Pardon! vous avez menti pour m'être agréable, et surtout pour rester honnête homme, et c'est ce dont je vous remercie. C'était bien. Mais tout le monde n'est pas aussi délicat que vous... Bref, cette vérité que vous me cachiez, je l'ai apprise en vous quittant, et apprise de façon à ne pas pouvoir conserver l'ombre d'un doute. J'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles... Tout ce que disait la lettre anonyme est vrai... J'ai eu une explication avec mon mari. Il est convenu de tout. J'ai réclamé le divorce, et il l'accepte. — Voilà, mon ami!

DE RHODES.

Voyons... voyons!.. Qu'est-ce que c'est que ce conte bleu que vous me contez là?

JULIETTE.

Ce conte est de l'histoire, malheureusement, et mon mari va vous le confirmer tout à l'heure.

DE RHODES.

Mais je tombe des nues... je suis atterré! Ce n'est pas possible... Si cela était, vous ne traiteriez pas une chose si grave d'un ton si délibéré!

JULIETTE.

Mon ami... d'abord, depuis deux jours et deux nuits j'ai épuisé mes larmes... ensuite, quand j'ai pris une résolution, quand je la crois bonne, quand je n'en vois pas de meilleure, il est dans ma nature de l'exécuter bravement, quitte à en mourir après. — Du reste vous avouerez bien vous-même que, la situation étant donnée, je n'ai rien de mieux à faire, rien de plus digne, rien de plus honnête, ni de plus sensé?

DE RHODES.

Dame! — Il n'y a pas d'enfans... Alors ça se peut.

JULIETTE.

Et nous vous avons fait appeler ce matin, mon ami, d'un commun accord, mon mari et moi, pour prendre vos conseils sur la manière d'atteindre notre but commun — dans le plus bref délai et avec le moins d'éclat possible...

DE RHODES.

Et votre mari ne vous a pas offert de rompre cette malheureuse liaison?

JULIETTE.

Il ne me l'a pas offert, et il me l'eût offert inutilement.

DE RHODES.

Vous trouverez bon que je désire voir avant tout M. d'Épinoy.

JULIETTE.

Je l'ai fait prévenir. — Le voilà.

(D'Épinoy entre par une des portes latérales.)

D'ÉPINOY.

Bonjour, mon cher!.. (Il lui prend la main.) Restez donc!.. (Un silence embarrassé.) Eh bien! je suppose que ma femme vous a mis au courant de ce qui se passe?

DE RHODES.

Très brièvement... J'arrive.

D'ÉPINOY.

Mon Dieu! pour moi, je n'ai qu'à vous prier de vous conformer absolument à ses désirs. Je ne prétends jouer dans tout ceci qu'un rôle passif... Je consens à tout... seulement Mme d'Épinoy me permettra de lui rappeler qu'elle a bien voulu me promettre que la cause réelle de notre dissentiment, de notre divorce enfin, ne sera pas révélée dans le procès... Quant à vous, de Rhodes, je sais que vous êtes homme d'honneur.

DE RHODES.

C'est très bien!.. Mais alors, où est le grief?.. à moins qu'il n'y en ait un autre que j'ignore?

D'ÉPINOY.

Il n'y en a pas d'autre.

(Pierre interroge Juliette de l'œil.)

JULIETTE.

Je n'en connais pas.

DE RHODES.

Mais, en ce cas, sur quoi fonder l'instance en divorce? Car en fait de divorce, la loi actuelle n'admet pas le consentement mutuel... Dans la circonstance présente, — dans l'espèce, — il faut absolument que la demanderesse articule des griefs.

JULIETTE.

La demanderesse... pardon?

DE RHODES.

C'est vous, la demanderesse.

JULIETTE.

Ah bien!

DE RHODES.

Dès que vous ne voulez pas, — et je vous approuve très fort, — alléguer le motif véritable, il faut en supposer un autre... et à part les sévices et injures graves, qui ne seraient guère vraisemblables ici, et dont M. d'Épinoy d'ailleurs n'aimerait pas sans doute à se reconnaître coupable...

D'ÉPINOY.

Naturellement.

DE RHODES.

Il ne reste comme motif de divorce que l'inconduite du mari.

JULIETTE.

Eh bien?

DE RHODES.

Mais nous ne pouvons alléguer cette inconduite sans preuves... il faudrait donc que M. d'Épinoy voulût bien consentir...

D'ÉPINOY.

Puisque je consens à tout!

DE RHODES.

Consentir, dis-je, à écrire des lettres compromettantes... que la demanderesse serait censée avoir surprises — ou achetées...

JULIETTE.

Moi?

DE RHODES.

Oui, vous!

JULIETTE.

Et cela suffirait?

DE RHODES.

Parfaitement.

JULIETTE, à son mari.

Vous entendez?

D'ÉPINOY.

Mais à qui seraient-elles adressées, ces lettres compromettantes?

DE RHODES.

A personne... à une inconnue... il suffit que ce soient des lettres d'amour, qu'elles soient d'une date récente, et qu'elles ne soient pas adressées à votre femme...

D'ÉPINOY, avec humeur.

Mais il me semble que ce n'est pas très loyal, ça?.. c'est tromper la justice... cela me répugne infiniment.

JULIETTE.

Ah! pardon, mon cher Roger... il ne s'agit pas de dire : je consens à tout... je consens à tout... et puis finalement de ne consentir à rien... c'est ça qui ne serait pas loyal... après l'engagement que vous avez pris envers moi... et permettez-moi de vous dire, par parenthèse, mon ami, que je m'étonne un peu de l'espèce de maussaderie, de mauvaise humeur que vous apportez dans nos arrangemens qui devaient être traités, comme vous l'avez désiré vous-même, sur un pied amical... il serait plus digne de montrer dans ces tristes délibérations la distinction et le bon goût du vrai *gentleman* que vous êtes.

D'ÉPINOY.

J'ai beau être un vrai *gentleman*... il m'est difficile de prendre gaîment cette affaire-ci.

JULIETTE.

Je ne vous demande pas de la prendre gaîment... je vous demande d'y mettre un peu plus de liant, d'abandon, de bonne grâce...

D'ÉPINOY.

Je vais essayer de profiter de vos leçons... et de votre exemple... Eh bien! soit, j'écrirai ces lettres... nous les écrirons même ensemble, si vous voulez... ce sera encore plus divertissant... Mais, enfin, cela ne presse pas, je suppose?

JULIETTE, interrogeant de Rhodes.

Ça ne presse pas?

DE RHODES.

Ça ne presse pas, si vous n'êtes pas pressés... ça presse, si vous voulez aller vite.

JULIETTE.

Oh! le plus vite possible... (A d'Épinoy.) N'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Très évidemment. Moins cela durera, et moins on en parlera... Mais avant de passer outre, je voudrais prier de Rhodes de nous donner quelques renseignemens sur la marche d'un procès de ce genre... car je n'en sais pas le premier mot. Ainsi, moi, par exemple, qu'est-ce que j'ai à faire?.. J'écris ces lettres compromettantes... Bon!.. et après?

DE RHODES.

Après? rien du tout. Car l'intention du défendeur est de faire défaut, je suppose?

D'ÉPINOY.

Eh! certainement... puisque le défendeur ne se défend pas.

DE RHODES.

Eh bien! vous n'avez pas à constituer d'avoué ni d'avocat.

JULIETTE.

Et moi, Pierre?

DE RHODES.

Vous, chère madame, c'est différent... Vous avez besoin d'un avoué et d'un avocat!.. Une fois les lettres compromettantes écrites par M. d'Épinoy, vous les donnez à votre avoué... qui dresse une requête au président, exposant vos griefs... là-dessus ordonnance du président vous autorisant à citer votre mari en conciliation... refus de conciliation... autorisation du président d'assigner votre mari devant le tribunal... assignation et jugement par défaut... tout cela, avec un peu d'activité et un peu de protection, peut être terminé, à la rigueur, en deux mois.

JULIETTE.

Vraiment? Je n'aurais pas cru... (A son mari.) Mais alors, c'est parfait, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Idéal.

DE RHODES.

La première chose à faire, ce serait, — une fois les lettres écrites, — de les porter chez l'avoué afin qu'il puisse constituer son dossier tout de suite.

JULIETTE, à son mari.

Mon cher Roger, si vous aviez la bonté de rédiger ces lettres dès à présent... d'abord vous en seriez quitte, et puis nous pourrions les porter chez l'avoué, de Rhodes et moi, cet après-midi?

D'ÉPINOY.

Tout ce qu'il vous plaira. — (Il se lève et va s'asseoir devant le petit bureau de sa femme.) Mais je ne puis pas écrire cela sur du papier à votre chiffre... En avez-vous d'autre?

JULIETTE.

Dans le buvard... à votre droite!

D'ÉPINOY, il joue avec sa plume et médite avant d'écrire.

(A de Rhodes.) Il n'y a pas besoin qu'elles soient longues, n'est-ce pas?

DE RHODES.

Non... pourvu qu'elles soient claires.

D'ÉPINOY.

Bien. (Après une pause, ne trouvant rien.) — Vous devriez me faire ça, vous?

DE RHODES.

Je ne peux pas... Comme avocat, je manquerais à mon devoir... Ce n'est déjà pas très correct de vous avoir indiqué un moyen de tourner la loi... j'ai pour excuse le désir d'éviter le scandale... mais je ne peux pas aller plus loin.

D'ÉPINOY.

Eh bien! alors, faites-moi tous deux le plaisir de ne pas vous occuper de moi... et de continuer votre conversation... si vous tenez vos yeux fixés sur moi, je ne pourrai pas écrire un mot... ça me paralyse!

JULIETTE, à son mari.

Faites appel à vos souvenirs. — (A de Rhodes.) — Quel avoué dois-je prendre?

DE RHODES.

Je vous recommande mon ami Labussière. — Aimable homme et très expéditif. — Quant à l'avocat, voyons donc!..

JULIETTE.

Comment! mais mon avocat, c'est vous, j'aime à croire.

DE RHODES.

Oh! non, veuillez m'excuser... je m'occuperai de l'affaire... je vous aiderai à la terminer le plus vite possible, puisque c'est votre désir commun... mais je ne plaiderai pas pour vous... j'ai mes raisons!

JULIETTE.

Comme c'est contrariant!

D'ÉPINOY, cherchant ses mots, murmure à demi-voix.

« Cher amour... cher ange!.. »

JULIETTE.

Vous dites?

D'ÉPINOY.

Je ne vous parle pas, ma chère... j'écris!

JULIETTE.

Ah! pardon... (A de Rhodes.) Du moins, vous me choisirez mon avocat?

DE RHODES.

Oui, mais c'est assez insignifiant... dès que votre mari fait défaut, l'affaire est jugée.

D'ÉPINOY, à demi-voix, mordant sa plume.

« Cher amour... cher ange! »

JULIETTE.

Vous n'avancez pas beaucoup, il me semble!

D'ÉPINOY.

Comment voulez-vous que j'avance!.. vous causez... vous causez... je ne sais pas ce que j'écris!.. (Juliette et de Rhodes continuent leur entretien à voix basse. — D'Épinoy se lève brusquement, avec impatience.) Je vais dans ma bibliothèque!.. je vous rapporterai cela dans cinq minutes!..

(D'Epinoy sort emportant son papier à lettres.)

JULIETTE, DE RHODES.

JULIETTE, souriant légèrement, malgré elle.

Il ne s'amuse pas!

DE RHODES.

Non.

JULIETTE.

Mais enfin, de Rhodes... pourquoi ne voulez-vous pas être mon avocat? — Vous me blâmez donc? Je vous avoue que cela me blesse.

DE RHODES.

Comment ne comprenez-vous pas que votre avocat sera forcé d'accabler votre mari? — et c'est un rôle qui ne me convient pas... On sait que j'ai toujours eu beaucoup d'attachement pour vous... on avait même fait courir, dans le temps, des bruits ridicules sur mes prétentions... On pourrait croire que je mets ma profession au service de ma rancune; que, sous prétexte de défendre une femme outragée, je me venge lâchement d'un rival... Je vous demande la permission de m'abstenir! (Juliette lui tend la main avec émotion. — Il continue.) Mais vous n'y perdrez rien... je vous donnerai un de mes amis, un de mes maîtres même, — et puis l'affaire est sûre. Maintenant, je voudrais appeler votre attention sur un détail qui a son importance... Dans une huitaine de jours, après le refus de conciliation, le président vous assignera, jusqu'à la fin de l'instance, un domicile séparé, chez Mme votre mère, probablement.

JULIETTE.

Pourquoi?

DE RHODES.

C'est une mesure préservatoire... Vous aurez même le droit de requérir au besoin la force armée pour vous protéger dans votre domicile séparé.

JULIETTE.

La force armée!.. Quelle bêtise!.. Mais est-ce que je suis obligée d'accepter cette séparation de domicile?

DE RHODES.

Non.

JULIETTE.

Qu'est-ce que vous me conseillez?

DE RHODES.

C'est toujours plus sage... D'ailleurs, pendant ce procès, la vie commune vous serait pénible.

JULIETTE.

Vous savez que nous avons ici deux appartemens très indépendans, M. d'Épinoy et moi... Je le prierai de prendre ses repas à son cercle... C'est que je compte garder l'hôtel, — et ce serait ennuyeux de faire un déménagement pour si peu de temps.

DE RHODES.

C'est toujours plus sage... Il est vrai que, d'autre part, le domicile commun laisse plus de chances à une réconciliation, qui est toujours désirable.

JULIETTE.

Mon ami, c'est m'offenser que de la supposer possible.

DE RHODES.

Cependant, le premier moment passé, vous pourrez réfléchir à la situation difficile d'une femme de votre âge qui reste sans protection, sans appui dans le monde.

JULIETTE.

Je n'aurai pas beaucoup de peine, je pense, à trouver dans le monde un appui plus solide et plus fidèle que celui que je perds.

DE RHODES, troublé.

En cherchant bien...

JULIETTE.

Vous m'aiderez ! (Un silence d'embarras.)

D'Épinoy rentre avec ses lettres.

D'ÉPINOY.

Voilà, c'est fait. — Il y en a quatre... ce sont de simples billets, mais je crois que cela suffira.

DE RHODES.

S'ils sont catégoriques ?

D'ÉPINOY.

Je le crois. — Vous pouvez en juger du reste. (Il lui remet les lettres.)

DE RHODES.

Voyons ça.

JULIETTE.

Lisez haut, mon ami.

DE RHODES.

Vous avez daté?.. Oui... bien... (Lisant.) « Mon cher amour, quelle délicieuse soirée je vous dois ! Quelles heures enchantées ! Vraiment, Blanche, avant de vous connaître, je ne savais pas ce

que signifie le mot charme. Je le sais maintenant. Le charme, c'est votre présence, c'est votre regard, votre voix, votre parfum : le charme, c'est vous ! Mon cœur se trouble à la pensée de me retrouver bientôt à vos pieds, sur ce petit tabouret où l'on est si bien. »

JULIETTE.

J'aime assez le petit tabouret.

DE RHODES, continuant de lire.

« Où l'on est si bien... Vous ai-je dit que je vous aimais, Blanche ! Je vous ai trompée. Je vous adore. Votre Roger. » — Ce n'est pas mal. C'est bien écrit... Mais, pour motiver un divorce, c'est peut-être un peu doux, un peu mou...

JULIETTE.

Beaucoup trop mou... On dirait une romance.

D'ÉPINOY.

Permettez, cette lettre est censément la première, il fallait bien graduer.

DE RHODES.

Eh bien !.. voyons les autres... la dernière, par exemple...

D'ÉPINOY.

Voilà !

DE RHODES, prenant la lettre et commençant à la lire.

« Cher ange, tu ne sauras jamais... »

D'ÉPINOY.

Vous remarquez ?.. je la tutoie maintenant.

DE RHODES, parcourant la lettre.

« ... Cette nuit idéale... » Oui, ça c'est mieux... (Il continue de lire tout bas.) C'est même... mâtin !

JULIETTE.

Qu'est-ce qu'il dit ?

DE RHODES.

Rien... qu'il lui envoie une voiture et deux chevaux.

D'ÉPINOY.

Pour ce que ça me coûte !

DE RHODES, finissant de lire.

Oh! le mot de la fin... mâtin!

JULIETTE.

Montrez un peu! (Elle lui prend la lettre et lit.) Quelle horreur!

D'ÉPINOY, avec la même gravité, à de Rhodes.

Vous croyez que cela contentera le tribunal?

DE RHODES.

Il serait difficile!.. et pourtant, en y réfléchissant, il serait bon d'ajouter quelques mots personnellement blessans pour Mme d'Épinoy, car il n'est pas question d'elle dans tout cela.

D'ÉPINOY.

C'est inutile.

DE RHODES.

Excusez-moi, cela caractériserait plus fortement l'injure à l'épouse!

D'ÉPINOY.

Non!.. Il faudrait recommencer ou faire des ratures!

JULIETTE.

Vous pouvez le mettre en *post-scriptum*.

D'ÉPINOY, à sa femme.

Si vous voulez me dicter?

JULIETTE.

Soit!.. Écrivez... « et ne me dis plus surtout, mon amour, que tu es jalouse de ma femme... c'est une enfant... pour laquelle tu dois avoir l'indifférence souveraine et le profond dédain qu'elle m'inspire à moi-même. »

D'ÉPINOY, froidement, finissant d'écrire.

... « A moi-même. » Tenez, de Rhodes, les voilà toutes quatre, — avec l'annexe.

JULIETTE, à de Rhodes.

Et, maintenant, vous m'accompagnez chez l'avoué, n'est-ce pas, mon ami? — Je mets mon chapeau et je vous rejoins.

DE RHODES, D'ÉPINOY.

DE RHODES, qui vient de relire les lettres.

Dites-moi, d'Épinoy, pendant que nous sommes seuls, voulez-vous me permettre une observation?

D'ÉPINOY.

Dites.

DE RHODES.

Vos lettres ont un double objet, n'est-il pas vrai? Le premier est de fournir une base sérieuse à l'accusation formulée contre vous,— le second est d'empêcher qu'à propos de cette malheureuse séparation, les soupçons du public ne s'égarent sur une personne dont vous tenez à ménager la réputation et le repos... n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Évidemment.

DE RHODES.

Eh bien! qu'est-ce qui prouve que ces lettres n'ont pas été adressées précisément à cette personne sur qui vous ne voulez pas que les soupçons se portent?

D'ÉPINOY.

Allons donc! On n'écrit pas dans ces termes-là à une femme du monde!

DE RHODES.

Eh! les femmes du monde sont devenues si tolérantes!

D'ÉPINOY.

Au surplus, vous pouvez avoir raison... Mais ce n'est qu'un nouveau *post-scriptum* à ajouter. (Il prend une des lettres, et écrit.) — « Vous avez dansé votre pas de deux, ce soir, avec un brio infernal! »

DE RHODES.

C'est ça. Parfait! L'indication suffit... On cherchera à l'Opéra ou à l'Éden. (Il met les lettres dans sa serviette d'avocat.)

JULIETTE rentrant, habillée pour sortir.

Venez-vous, de Rhodes?

DE RHODES.

Voilà !

JULIETTE.

N'oubliez pas les lettres!

DE RHODES.

Elles sont là!

D'ÉPINOY.

Au revoir! (Juliette et de Rhodes sortent.)

D'ÉPINOY, seul.

Il triomphe, lui! — Nous réglerons cela un jour ou l'autre! — Il est clair, maintenant, qu'elle ira jusqu'au bout... Quelle femme étrange!.. Il devient indispensable d'avertir Clotilde... Elle doit s'en douter... du reste... (Il s'assoit et écrit.) « Chère princesse, vous aviez raison, vous avez gagné votre pari de l'autre soir. J'attends maintenant vos instructions... »

(Entre Baptiste.)

Qu'est-ce que c'est?

BAPTISTE.

Monsieur, c'est madame la princesse qui est là.

D'ÉPINOY.

Est-ce que vous ne lui avez pas dit que madame est sortie?

BAPTISTE.

Pardon, monsieur... Mais comme madame ne va pas tarder à rentrer, puisque c'est son jour, Mme la princesse m'a dit qu'elle allait l'attendre.

D'ÉPINOY.

Faites entrer, bien entendu.

(Baptiste introduit la princesse et sort.)

LA PRINCESSE.

Déjà sortie, votre femme?

D'ÉPINOY.

Oui, princesse : elle est allée faire une petite course.

LA PRINCESSE, après s'être assurée que le domestique n'est plus là.

Je suis morte d'inquiétude... Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit?

D'ÉPINOY.

Je vous écrivais... (Il lui donne la lettre commencée.)

LA PRINCESSE, après l'avoir lue, avec effroi.

Elle nous avait entendus!

D'ÉPINOY.

Oui.

LA PRINCESSE.

Grand Dieu! — (Elle se laisse tomber sur une chaise. Après un silence.) — Et puis quoi?

D'ÉPINOY.

Une scène... très pénible naturellement... Elle a demandé le divorce... Je n'ai pu le lui refuser... J'ai espéré pendant deux jours qu'elle pourrait se raviser... mais elle est bien décidée... Elle est déjà chez son avoué, — avec de Rhodes.

LA PRINCESSE.

Le divorce!.. Un éclat... un scandale pareil!.. mais alors je suis perdue!

D'ÉPINOY.

Non,.. rassurez-vous... Votre personne restera hors de cause. Cela est parfaitement convenu. Je n'ai consenti au divorce qu'à cette condition. Juliette continuera même de vous voir chez vous et chez elle comme de coutume... Enfin, sur le conseil de de Rhodes, je me prête à la supposition d'une intrigue banale... avec une danseuse quelconque. J'ai même écrit des lettres,— qui serviront de preuves.

LA PRINCESSE.

Et pensez-vous que le public s'y trompera?.. Et, en tout cas, mon mari ne sera pas dupe de votre prétendue intrigue... Cette séparation étrange, éclatant après quelques mois de mariage, va faire renaître tous ses soupçons, qui se réveillaient déjà depuis quelque temps... Non... je serais perdue... voyez-vous! — Il faut absolument, mon ami, obtenir qu'elle se désiste... n'importe par quel moyen!

D'ÉPINOY.

Je n'en vois aucun. — C'est une âme plus forte que vous ne le pensez, que je ne le pensais moi-même... très droite, d'ailleurs, et incapable de se prêter à une transaction équivoque.

(Sur ces paroles, la princesse lui jette à la dérobée un regard inquiet et irrité.)

LA PRINCESSE.

Alors... il n'y a qu'une rupture absolue entre nous deux qui pût la satisfaire?

D'ÉPINOY.

Vous pensez bien qu'il ne m'est pas venu à l'idée de la lui proposer.

LA PRINCESSE, lui prenant la main.

Hélas! qui sait si l'heure de ce terrible sacrifice n'est pas arrivée, mon ami!

D'ÉPINOY, incertain.

Est-ce que vous en auriez le courage, Clotilde?

LA PRINCESSE.

Je pressens de tels malheurs pour nous deux qu'il faudra peut-être le trouver, ce courage... Mais une rupture n'aurait-elle pas aussi ses dangers?.. Comment expliquer à mon mari un changement si subit, si complet dans nos relations?

D'ÉPINOY.

Si jamais un pareil sacrifice vous semblait nécessaire, Clotilde, si vous m'ordonniez de m'y résigner... il est certain qu'il ne faudrait pas l'accomplir à demi... Je devrais quitter Paris... peut-être la France pendant quelque temps...

LA PRINCESSE, violemment, se levant.

Ah! malheureux!.. vous ne demandez qu'à vous sauver avec elle!

D'ÉPINOY, sévère.

Ainsi c'était un piège?

LA PRINCESSE.

Et comme vous y êtes tombé avec empressement, mon ami!.. Ah! n'essayez pas de nier... vous l'aimez!.. vous ne pouvez pas vous en taire! chacune de vos paroles trahit votre admiration pour elle... vous ne pouvez pas prononcer son nom sans y ajouter un éloge!

D'ÉPINOY.

Je lui rends simplement la justice que je lui dois. — Ce n'est pas une raison pour vous faire douter d'un amour, d'une passion dont je vous ai donné des preuves, — presque criminelles.

LA PRINCESSE.

Comment, criminelles !

D'ÉPINOY.

Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de fouler aux pieds tout sentiment de probité et d'honneur pour tromper indignement cette innocente et loyale créature !

LA PRINCESSE.

Comme vous l'aimez !.. comme vous seriez heureux, n'est-ce pas ? si je vous disais : — Tout est fini entre nous... Allez ! partez tranquillement avec votre innocente et loyale créature... avec votre chère femme bien aimée !.. Seulement, il y a un malheur... c'est que je ne suis pas faite pour ces générosités-là... Je ne sais ni me résigner ni pardonner... je sais aimer et haïr... rien de plus... et si jamais vous donniez suite à votre projet de départ, votre voyage serait vite interrompu, je vous en avertis !

D'ÉPINOY.

Veuillez vous expliquer, princesse... Par qui ?

LA PRINCESSE.

Par celui qui aurait droit de nous demander des comptes à tous deux !.. Je sais parfaitement que je risquerais ma vie comme la vôtre... mais, il y a des choses que je crains plus que la mort, soyez-en sûr !

D'ÉPINOY.

Clotilde... je ne songeais pas à ce projet de voyage... c'est vous qui me l'avez en quelque sorte suggéré... mais maintenant vos paroles de menace me posent une alternative telle que je ne puis plus hésiter... Je passerai l'hiver hors de France. — Avec ou sans ma femme, je partirai demain !

(Entre Baptiste.)

BAPTISTE.

Monsieur, c'est M. le prince de Chagres qui est en bas... Il demandait si Mme la princesse était encore dans l'hôtel, et je venais m'informer...

LA PRINCESSE.

Veuillez dire au prince que je suis là, qu'il peut monter.

(Baptiste sort.)

LA PRINCESSE, à d'Epinoy.

Roger, vous voyez bien que vous me rendez folle. Prenez garde! Donnez-moi votre parole de ne plus songer à ce départ; ou je vous jure que dans deux minutes mon mari saura tout.

D'ÉPINOY.

Désirez-vous que j'assiste à l'entretien?

LA PRINCESSE.

Si vous voulez!

D'ÉPINOY.

Je reste donc. — Car cela m'intéresse.

(Entre le prince.

LE PRINCE, LA PRINCESSE, D'ÉPINOY.

D'ÉPINOY, tendant la main au prince.

Mon prince!

LE PRINCE, dont le front s'est assombri en les voyant en tête-à-tête.

Bonjour, d'Épinoy... Je passais, ma chère, et voyant votre coupé devant la porte... j'ai pensé que vous voudriez bien me déposer au cercle en retournant... (Il s'assoit : remarquant leur trouble et leur émotion...) Je ne suis pas indiscret?

D'ÉPINOY.

Comment! indiscret!.. jamais, mon prince!

LE PRINCE.

Je crains d'avoir interrompu une conversation qui devait être fort intéressante, si j'en juge par l'animation de vos yeux et de votre visage, ma chère.

LA PRINCESSE.

Oui... je le querellais.

LE PRINCE.

Parce que?.. (A d'Epinoy.) Peut-on savoir?

D'EPINOY.

Je laisse la parole à la princesse, mon prince.

LE PRINCE.

Eh bien! ma chère?

LA PRINCESSE, à l'Epinoy.

Vous m'autorisez?

D'ÉPINOY.

Absolument!

LA PRINCESSE, au prince.

Je vais bien vous étonner... vous ne devinez pas ce qui se passe?

LE PRINCE, très sérieux.

Quoi donc?

LA PRINCESSE, dont l'angoisse est visible.

M. et Mme d'Épinoy vont divorcer.

LE PRINCE.

Comment!

LA PRINCESSE.

Je viens de l'apprendre à l'instant de M. d'Épinoy lui-même.

LE PRINCE, à d'Epinoy.

C'est vrai?

(D'Epinoy fait un signe affirmatif.)

LE PRINCE.

Et la cause de ce divorce?

LA PRINCESSE.

Une liaison... que sa femme vient de découvrir.

LE PRINCE.

Une liaison?.. — Mais en quoi cela vous regarde-t-il, vous, ma chère?

LA PRINCESSE, très émue.

Vous me le demandez?

LE PRINCE.

Je vous le demande.

LA PRINCESSE.

Eh bien! mon Dieu, c'est fort simple... M. d'Épinoy depuis longtemps avait une maîtresse... et cette maîtresse... (Elle se trouble, s'interrompt, se lève brusquement par une secousse nerveuse et retombe la tête renversée sur le dossier de son fauteuil.)

(Les deux hommes se lèvent.)

LE PRINCE, s'approchant d'elle, d'un ton violent.

Clotilde! qu'avez-vous?.. qu'y a-t-il donc enfin?

D'ÉPINOY.

Elle se trouve mal... voulez-vous que j'appelle?

LA PRINCESSE, faisant un geste de la main, puis parlant d'une voix faible.

Ce n'est rien... une minute seulement!.. — Qu'est-ce que vous me demandiez, mon ami? En quoi tout cela me regardait?.. Mais vous oubliez donc que c'est moi qui les ai mariés... que leur divorce est pour moi par conséquent une sorte de malheur personnel, et vous vous étonnez que j'en sois saisie et désespérée... (Montrant d'Epinoy.) Je suis furieuse contre lui, naturellement... et je le grondais de son étourderie quand vous êtes entré... Il avait donc, comme je vous le disais, une maîtresse... une danseuse... de l'Éden, — je crois, et pour comble il lui écrivait... et les lettres ont été remises à sa femme.

LE PRINCE, qui a repris peu à peu son calme.

Mon cher d'Épinoy, je ne prendrai pas la liberté de vous gronder à mon tour... mais, comme votre aîné, souffrez que je vous dise que les lettres sont de trop... On n'écrit pas, cher ami!.. Mais enfin cette pauvre Juliette a sans doute obéi à un premier mouvement... Cela n'est pas irrémédiable...

LA PRINCESSE.

Je l'espère encore. Je ne l'ai pas vue. Mais je l'attends. Je vais essayer de la calmer... (A d'Epinoy.) Elle ne tardera pas à rentrer, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Elle devrait être ici.

LE PRINCE.

Ah! eh bien! écoutez, ma chère... je me sauve... les hommes ne valent rien dans ces circonstances-là... J'ai d'ailleurs besoin de

prendre un peu l'air... J'ai été extrêmement impressionné par votre indisposition, tout à l'heure.

LA PRINCESSE.

Vous vous impressionnez d'un rien, mon ami.

LE PRINCE, près de sortir, à d'Epinoy qui le reconduit.

Qui donc ça? La Floriani?.. Mon compliment... mais on n'écrit pas, mon cher, on n'écrit pas!

D'ÉPINOY, LA PRINCESSE.

Quand d'Epinoy revient vers elle, elle sanglote la tête dans ses mains.

D'ÉPINOY.

Clotilde! Je vous en prie!

LA PRINCESSE.

Pardon!.. je vais m'en aller! (Elle fait le mouvement de se lever.)

D'ÉPINOY.

Remettez-vous, d'abord! remettez-vous.

LA PRINCESSE.

Pardonnez-moi! ma raison m'échappait, je vous assure, mon pauvre Roger : je vous aime tant!.. je ne vaux rien... je sais bien... Je ne suis pas comme elle une innocente et loyale créature... Je suis une femme perverse et perdue... mais je t'aime tant!.. je t'aime tant! (Elle lui serre les mains passionnément en le regardant à travers ses larmes.) Personne ne t'aimera jamais comme je t'aime, je te jure!

D'ÉPINOY la soulève dans ses bras, et lui baise le front.

Ne pleure plus.

(Au même instant Juliette entre par le fond et s'arrête stupéfaite. Après un moment de silence, elle avance de deux pas et dit froidement à la princesse.)

Faites comme chez vous!

La princesse, après une minute de stupeur, replace ses cheveux, se drape, passe devant Juliette d'un air hautain et sort par le fond. — D'Épinoy resté seul avec sa femme paraît indécis; puis, avec le geste d'un homme qui renonce à se défendre, rentre chez lui.

(Juliette s'assoit à demi défaillante, et essuie deux larmes avec son gant.)

TROISIÈME ACTE

—

QUELQUES SEMAINES PLUS TARD.

—

Dans le boudoir-salon de Juliette. — Juliette est assise près du feu et rêvant. On annonce : M. de Rhodes. — Il entre.

JULIETTE, lui tendant la main.

Ah !.. ce n'est pas malheureux !.. C'est donc bien amusant, Rennes ?

DE RHODES.

Je ne m'y suis pas amusé un instant... Mais l'affaire qui m'y appelait avait besoin d'être étudiée sur place... C'est ce qui m'y a retenu pendant une dizaine de jours... enfin je l'ai plaidée hier et gagnée !

JULIETTE.

Mon compliment ! — Il s'agit maintenant de gagner la mienne...

DE RHODES.

Cela ne me regarde pas... mais elle est en bonnes mains, et d'ailleurs imperdable...

JULIETTE.

C'est toujours pour samedi, n'est-ce pas ?

DE RHODES.

Pour samedi, parfaitement... J'ai déjà passé chez Labussière ce matin... Vous pouvez être certaine que dans huit jours, vers cette heure-ci... vous serez libre...

JULIETTE.

Excellent ! — Asseyez-vous donc !

DE RHODES.

Vous avez déjeuné, je ne vous dérange pas?

JULIETTE.

Pas du tout... Mes déjeuners, comme mes dîners, ne sont pas longs... Quand on mange seule...

DE RHODES.

Mais votre mari est toujours ici, cependant?

JULIETTE.

Toujours... seulement il mange à son cercle... Dans la circonstance, nos tête-à-tête seraient trop embarrassans devant nos gens...

DE RHODES.

Vous auriez évité tous ces embarras-là, si vous aviez accepté le domicile séparé... et franchement, quand vous avez trouvé d'Épinoy et la belle Clotilde se livrant à leurs épanchemens dans votre propre salon, vous aviez un beau prétexte pour quitter le domicile commun...

JULIETTE.

C'est ce qui m'a décidée à rester... J'ai ma fierté... Je me suis fait un point d'honneur de répondre à cette indignité par un redoublement d'indifférence et de dédain... Il a d'abord paru fort surpris de mon égalité d'âme... Puis il s'y est fait et s'est mis à l'unisson... Nous nous voyons de temps en temps, poliment... Nous causons, nous plaisantons même comme de vieux camarades... C'est très gai !

DE RHODES, plus confidentiellement.

Mais vous ne m'avez pas dit, dans vos lettres, quelle impression il avait ressentie de la mort du prince... Car il est toujours mort, ce pauvre prince, je suppose?

JULIETTE.

Toujours.

DE RHODES.

Et comment c'est-il arrivé, au juste?

JULIETTE.

Comme les journaux l'ont dit... Une congestion, en descendant de cheval, — au retour du Bois.

DE RHODES.

Fatigué, cet homme-là... Beaucoup vécu... et puis il se faisait trop de mauvais sang... Eh bien! enfin, qu'est-ce qu'il dit de cela, votre mari?

JULIETTE.

J'ignore... C'est un sujet d'entretien que je n'ai pas encore abordé avec lui jusqu'ici. — Mais il me semble qu'il doit être enchanté.

DE RHODES.

Hon! — Enfin! — et dites-moi, chère madame, vous avez dû voir Guillemot pendant mon absence?

JULIETTE, distraite.

Guillemot?

DE RHODES.

Votre avocat?

JULIETTE.

Ah! oui... Guillemot... Pardon! — Il a l'air très fort, Guillemot.

DE RHODES.

Très fort... Du reste, il serait très faible que ce serait la même chose... La cause est sûre... Un enfant la gagnerait!.. Eh bien! je vais moi-même le voir au Palais dans un moment... et auparavant j'ai cru de mon devoir de vous demander solennellement, une dernière fois, si la réflexion n'a rien changé à vos résolutions premières, si vous persistez, si vous n'avez aucun regret... Il est encore temps de vous raviser... Une réconciliation bien et dûment notifiée mettrait immédiatement fin à l'instance en divorce.

JULIETTE.

Je vous ai déjà dit, mon ami, que vos doutes à ce sujet m'offensent... En vertu de quoi voulez-vous que je me ravise? Est-ce en vertu de la scène que vous me rappeliez tout à l'heure, et qui est venue aggraver encore, s'il était possible, une injure impardonnable!

DE RHODES.

Très bien !.. Moi, ce que je vous en dis, c'est uniquement pour l'acquit de ma conscience... Car, pour mon compte, je serai naturellement ravi de vous voir recouvrer votre liberté.

JULIETTE.

Je le suppose.

DE RHODES.

... Quoique je ne m'abuse pas sur les avantages qui pourront m'en revenir... Je n'y gagnerai qu'une déception de plus...

JULIETTE.

Quelle déception?.. Expliquez-vous.

DE RHODES.

Je n'aurai même pas de déception, n'ayant pas l'ombre d'espérance.

JULIETTE.

Pourquoi?

DE RHODES.

Eh?

JULIETTE.

Pourquoi n'auriez-vous pas d'espérance?

DE RHODES.

Je sais parfaitement à quoi m'en tenir sur ma personnalité.

JULIETTE.

Qu'est-ce qu'elle a d'extraordinaire, votre personnalité?

DE RHODES.

Elle a d'extraordinaire qu'elle ne plaît pas aux femmes, voilà!

JULIETTE.

Où avez-vous vu cela?

DE RHODES.

Partout — et toujours!.. La raison? Je l'ignore... c'est un mystère... Je ne suis pas difforme, je ne suis même pas laid... J'ai la physionomie intelligente... quelques qualités morales... un certain

mérite dans mon métier... et, avec tout cela, je ne plais pas aux femmes !

JULIETTE.

Comment ! mais vous êtes sympathique à tout le monde, au contraire !

DE RHODES.

C'est ça même ! vous avez dit le mot : — Je suis sympathique ! Je suis sympathique... c'est-à-dire que j'inspire la confiance... qu'une femme me confessera volontiers le secret de sa passion pour un autre... un autre moins sympathique, moins estimable et moins aimable, mais plus aimé !.. Ami et confident... jamais amant, — voilà mon rôle... voilà mon type, et il n'est pas rare dans le monde ! Vous voyez tous les jours auprès d'une vieille dame élégante et parfumée quelque vieux monsieur qui ne quitte guère le coin de sa cheminée que pour faire ses commissions, lui acheter des bonbons et promener son chien... c'est l'ami sympathique, le confident de sa jeunesse, le compagnon fidèle de ses vieux jours... Le mari est mort, — les amans sont morts... lui seul survit, consolateur suprême d'un cœur qu'il a toujours intéressé, jamais troublé... Eh bien ! voilà ma destinée telle qu'elle est écrite dans les registres célestes, ma chère amie, et, faute de mieux, elle a encore son charme et sa douceur !

JULIETTE, attendrie.

Et vous n'en rêvez pas de meilleure ?

DE RHODES.

Je n'ose pas.

JULIETTE.

Je ne peux pourtant pas vous faire une déclaration.

DE RHODES, troublé.

Je vous en prie, Juliette... ne jouez pas avec mon affection, je retomberais de si haut !

(Juliette lui tend une main, qu'il saisit et qu'il baise. — Au même instant, la porte s'ouvre et d'Epinoy paraît.)

JULIETTE.

Mon mari !

(De Rhodes se lève.)

JULIETTE, DE RHODES, D'ÉPINOY.

D'ÉPINOY, d'abord un peu interdit.

Je ne vous gêne pas?

JULIETTE, un peu embarrassée.

Il s'en allait, je venais de lui donner mes dernières instructions.

DE RHODES.

Une question encore... pour la solution de laquelle la présence de M. d'Épinoy n'est pas inutile... Votre procès doit donc être jugé samedi... mais il arrive quelquefois, en pareille matière, qu'on peut obtenir par hasard une sorte de tour de faveur, — par exemple quand une autre affaire, inscrite pour tel jour, se trouve retardée... Dans le cas où une pareille conjoncture se présenterait d'ici à samedi, — faudrait-il en profiter pour faire passer votre affaire à l'improviste? Vous y trouveriez l'avantage d'échapper à la curiosité publique.

JULIETTE, à d'Epinoy.

Votre avis?

D'ÉPINOY.

Comme vous voudrez.

JULIETTE, à de Rhodes.

Le plus tôt sera le mieux.

DE RHODES.

Ainsi vous m'autorisez formellement à saisir une occasion de ce genre si elle s'offrait dans la semaine?

JULIETTE.

Formellement, quant à moi.

(D'Epinoy répond d'un geste affirmatif.)

DE RHODES.

C'est très bien! — Au revoir! (Il sort.)

D'ÉPINOY, JULIETTE.

JULIETTE.

Il est bien obligeant, vraiment, ce de Rhodes.

D'ÉPINOY.

Oui, nous avons là un bon ami!

JULIETTE.

Vous lui devez encore plus de reconnaissance que moi... car vous devez être maintenant plus impatient que jamais de recouvrer votre indépendance...

D'ÉPINOY.

Pourquoi cela?

JULIETTE.

Parce que la personne que vous aimez a recouvré elle-même la sienne.

D'ÉPINOY.

Ma chère Juliette, je ne reconnais pas en ce moment votre délicatesse ordinaire... Vous faites là allusion à une circonstance trop récente et trop pénible pour qu'elle soit un sujet de conversation bienséant entre nous.

JULIETTE.

Je ne croyais pas vous froisser en faisant allusion à ce qu'il vous est permis d'espérer, maintenant que le prince est mort.

D'ÉPINOY.

Le prince est mort! le prince est mort! C'est bien! mais il l'est à peine... et parler dès à présent de disposer de sa succession me paraît être, je vous en demande pardon, un trait de la dernière inconvenance.

JULIETTE.

Ah! j'aime ce scrupule... Ce que vous faisiez de son vivant était encore plus inconvenant, franchement!

D'ÉPINOY, décontenancé, regarde des brochures posées sur la table, puis revenant vers sa femme.

Du reste, puisque vous avez abordé ce sujet... puisqu'il est convenu que nous demeurons tous deux bons amis jusqu'au dernier moment... puisque enfin vous êtes désormais désintéressée dans la question... (Il s'assoit.) pourquoi ne vous avouerais-je pas que je sens le besoin d'un conseil d'ami pour me diriger dans la circonstance infiniment délicate où je me trouve... J'ai pris une très haute opinion depuis quelque temps de votre jugement, de votre bon sens, et aussi de votre sentiment moral... Eh bien! conseillez-moi sérieusement... quelle conduite dois-je tenir, à votre avis?

JULIETTE.

Comment! mais il me semble qu'il n'y a pas d'hésitation possible!.. Voilà une femme que vous adorez, que vous avez compromise... elle se trouve libre et vous aussi... Le mariage est impérieusement indiqué.

D'ÉPINOY.

Comme vous tranchez cela!

JULIETTE.

Est-ce que vous ne l'aimez plus?

D'ÉPINOY.

Pardon, mes sentimens sont toujours les mêmes... Mais l'épouser, c'est d'abord donner raison à tous les bruits qu'on a fait courir...

JULIETTE.

Ça ne peut plus faire grand mal à personne!

D'ÉPINOY.

Sans doute... mais encore...

JULIETTE.

Et puis remarquez cet avantage, si rare, de bien connaître la femme que vous épousez!

D'ÉPINOY.

Oh! oui... quant à ça... je la connais bien.

JULIETTE.

Vous êtes sûr de trouver chez elle des mérites... qui ne doivent pas être communs, puisqu'ils ont pu vous inspirer une passion si extraordinaire!

D'ÉPINOY.

Certainement... mais il y a des mérites de toute espèce... il y a des mérites, par exemple... comment dirai-je cela?

JULIETTE.

Des mérites qu'un homme apprécie chez sa maîtresse... et qu'il apprécierait moins chez sa femme, n'est-ce pas?

D'ÉPINOY.

Je ne dis pas cela... je dis qu'une femme peut avoir des vertus très attachantes sans que ce soient précisément des vertus d'intérieur.

JULIETTE.

C'est égal... vous êtes un galant homme... et dès que vous êtes libre, vous ne pouvez pas faire autrement que d'épouser celle que vous avez perdue... celle dont vous avez été la première et l'unique faute.

D'ÉPINOY, entre ses dents.

L'unique faute!

JULIETTE.

Vous n'avez pas été son unique faute?

D'ÉPINOY.

Mon Dieu! si... je crois... autant qu'on peut savoir ces choses-là... (Brusquement.) Enfin, suivant vous... je ne dois pas hésiter?

JULIETTE.

Ça ne serait pas bien.

D'ÉPINOY.

Puisque c'est votre sentiment, je m'y conformerai. — Et vous, ma chère Juliette, il paraît que vous épousez de Rhodes?

JULIETTE.

Je ne sais pas encore.

D'ÉPINOY.

Tout le monde le dit.

JULIETTE.

Il faut laisser dire.

D'ÉPINOY.

Il vous plaît, de Rhodes?

JULIETTE.

Probablement.

D'ÉPINOY.

C'est venu bien vite.

JULIETTE.

Non... car il me plaisait déjà avant mon mariage... Seulement...

D'ÉPINOY.

Seulement?

JULIETTE.

Seulement vous me plaisiez davantage... tandis qu'aujourd'hui...

D'ÉPINOY.

Aujourd'hui?

JULIETTE.

C'est le contraire.

D'ÉPINOY.

Vous êtes réellement surprenante de me dire cela en face tranquillement... car enfin je suis encore votre mari.

JULIETTE.

Oh! si peu! — et pour si peu de temps!

D'ÉPINOY.

A la bonne heure!.. mais pour si peu de temps que ce soit, il y eût eu peut-être plus de bon goût, — passez-moi cette observation, plus de bon goût, dis-je, à m'épargner chez moi, tant que j'y suis, — le spectacle de vos effusions avec mon successeur présomptif... je ne reconnais pas là votre correction habituelle...

JULIETTE.

Que voulez-vous? Les mauvais exemples sont contagieux... J'ai eu moi-même dans ma maison des spectacles si édifians!..

D'ÉPINOY.

En tout cas, si vous pouvez alléguer cette excuse, lui ne le peut pas... et quand il vient chez moi sans façon, moi présent, vous faire sa cour de fiancé, vous me permettrez...

(On annonce M. de Rhodes.)

D'ÉPINOY, JULIETTE, DE RHODES.

JULIETTE.

Vous voilà!

DE RHODES, souriant.

Il y a des choses curieuses!.. J'étais à peine rentré chez moi... que j'entends jouer mon téléphone... Hallo! hallo! — C'était Guillemot, votre avocat, qui était au Palais, — et qui m'avertissait que le cas dont je vous parlais tantôt se présentait justement ce matin. Un autre procès en divorce, qui devait se plaider aujourd'hui, se trouvait remis par indisposition de l'avocat... Guillemot demandait si je pouvais l'autoriser à faire passer immédiatement votre affaire, le président consentait.

JULIETTE, avec anxiété.

Eh bien!

DE RHODES.

Eh bien! j'ai jugé inutile de vous consulter de nouveau... j'avais encore votre autorisation toute chaude... j'ai dit oui.

JULIETTE.

Et puis?

DE RHODES.

Et puis, vingt minutes après, le téléphone, comme je l'avais prévu, m'avertissait que c'était terminé,.. au gré de vos vœux, bien

entendu. M. d'Épinoy ne se défendant pas, l'audience n'était plus qu'une simple formalité.

JULIETTE.

Alors, c'est fini? (Elle s'assoit, très troublée.)

DE RHODES, assez vivement, — remarquant son émotion.

Oui!.. Ah çà! j'espère que vous n'allez pas me désavouer, maintenant... il serait un peu tard!

JULIETTE.

J'éprouve un peu de surprise, de saisissement... c'est naturel... mais je ne puis que vous remercier de votre dévoûment.

D'ÉPINOY.

Et moi aussi, je tiens à remercier M. de Rhodes du zèle véritablement singulier qu'il a bien voulu mettre à hâter notre mutuelle délivrance... Je ne sais jusqu'à quel degré cet empressement fiévreux à pousser les choses au pire rentre dans les devoirs de sa profession... Je n'en juge qu'au point de vue de la délicatesse commune, de l'honneur ordinaire, et à ce point de vue il me permettra de lui dire...

JULIETTE, se levant.

Roger!

DE RHODES, l'écartant doucement.

Ah pardon, madame... Laissez-moi dire deux mots... Je n'ai pas, en effet, de leçons à recevoir de M. d'Épinoy sur mes devoirs professionnels que je crois connaître mieux que lui... Pour ce qui est de la délicatesse et de l'honneur, on sait qu'il y est passé maître, et je serai heureux de recevoir à cet égard toutes les leçons qu'il voudra bien me donner...

D'ÉPINOY.

Parfait, monsieur, c'est entendu... (Il fait un mouvement pour se retirer.)

JULIETTE, l'arrêtant.

Roger... ce que vous faites là est pire que ce que vous avez jamais fait! Jusqu'ici, malgré tout, je pouvais encore conserver pour vous quelque sentiment d'estime... même d'affection... Je pouvais

croire que votre faute... votre crime envers moi, si odieux qu'il fût, n'était que le fait d'une heure de passion, de faiblesse, d'irréflexion... mais maintenant, quand, après avoir brisé ma vie, vous voulez m'enlever le seul ami qui me reste... quand vous essayez de m'arracher dans ma détresse,.. dans mon naufrage qui est votre œuvre, le dernier appui qui me soutienne... qui m'attache à la vie... vous faites l'action d'un méchant homme... d'un cœur vil... d'une âme basse !

D'ÉPINOY.

Quand M. de Rhodes aura l'honneur d'être votre mari... je vous donne ma parole que je me ferai une obligation de le respecter en cette qualité... mais il ne l'est pas... et votre langage plus ou moins sérieux à ce sujet me permet encore de croire qu'il ne le sera jamais.

JULIETTE.

Prenez ma main, Pierre, elle est à vous. — (A d'Epinoy.) Maintenant, voyons si votre parole vaut quelque chose.

D'ÉPINOY, après un moment de lutte douloureuse contre lui-même.

Monsieur... recevez mes excuses.

(De Rhodes le salue avec gravité.)

DE RHODES.

Vous avez quelques arrangemens à prendre... Je vous laisse. (Il salue encore et se retire.)

JULIETTE, D'ÉPINOY. Un silence. — Juliette s'est assise.

D'ÉPINOY, grave et triste.

Vous avez désiré, — comme vous en avez le droit, garder cet hôtel pour vous et pour votre mère. C'est donc à moi d'en sortir. Je n'attendrai pas qu'on vienne m'en chasser. — Tant que le divorce n'a pas été prononcé, ma présence chez vous s'expliquait... Dès cet instant, elle devient impossible... Je vais donc vous quitter... Je vais partir, aujourd'hui même, après avoir donné quelques ordres nécessaires... Nous aurons probablement encore quelques

affaires d'intérêt à traiter ensemble, mais je suppose que vous préférerez comme moi les traiter par correspondance ou par des intermédiaires, et éviter désormais toute entrevue personnelle. — Mon intention d'ailleurs est de voyager pendant quelque temps. — (Après une pause, il ajoute simplement :) Adieu ! — (Il se dirige vers la porte de son appartement, à gauche.)

JULIETTE.

Adieu. — Vous m'avez bien fait souffrir dans ma courte vie. Ma dernière parole pourtant sera un remercîment... Je vous sais gré d'avoir sur ma prière adressé des excuses à M. de Rhodes. Cela a dû vous coûter beaucoup.

D'ÉPINOY.

Beaucoup, — et ce qui me coûte encore plus, c'est de vous laisser pénétrée à jamais de l'idée que je suis un malhonnête homme.

JULIETTE.

Je ne crois pas cela.

D'ÉPINOY.

Il est impossible que vous ne le croyiez pas. Je vous ai rendue victime d'une trahison abominable, et si elle comportait quelques excuses, je ne vous les ai même pas données... Je ne le pouvais pas. Dans la situation qui m'était faite en face de vous, après que vous fûtes informée de la vérité, toute justification vous eût paru un trait de lâcheté hypocrite. Vous auriez pensé que je mentais pour essayer de vous tromper encore, d'apaiser votre ressentiment, de vous faire renoncer à ce projet de divorce, et je vous aurais dit cent fois la vérité qu'elle vous eût paru justement suspecte... C'est pour cela que, depuis votre fatale découverte, vous m'avez toujours vu devant vous résigné, inerte, stupide!.. Je dis cette fatale découverte... j'ai tort... elle a été heureuse, — pour vous d'abord qu'elle arrachait à l'existence indigne de vous que je vous avais faite... elle a été heureuse même pour moi, parce qu'elle mettait fin à cette vie de duplicité qui était devenue pour moi un supplice... un martyre insupportable!

JULIETTE, avec doute.

Un martyre!

D'ÉPINOY.

Oui, Juliette... un martyre... une vraie torture... qui ne me donnerait pas droit à votre pardon... mais peut-être à votre indulgence et à votre pitié si vous pouviez en connaître toute l'horreur... si vous pouviez vous figurer ce qui se passe dans l'âme d'un homme qui était né droit et loyal, — et qui s'est condamné lui-même par sa faute à mentir... à mentir sans cesse... jour et nuit... à chaque minute pendant des années!.. C'était l'enfer!.. je puis vous confesser cela, n'est-ce pas, maintenant que tout est dit entre nous, maintenant que vous ne pouvez plus me soupçonner de quelque lâche manœuvre... Vous pouvez bien penser, Juliette, que du jour où j'ai pu vous connaître, vous apprécier, il m'a été impossible de ne pas vous aimer... Nous étions à peine mariés que votre gracieuse honnêteté, votre esprit sérieux et charmant, votre pure beauté, avaient pris tout mon cœur... mais par je ne sais quel scrupule, quelle honte, quel remords, je retenais auprès de vous les paroles de tendresse qui brûlaient mes lèvres... Que de fois j'ai voulu me jeter à vos pieds, et vous avouer la vérité... vous avouer ma perfidie... ma trahison... et vous dire aussi combien je vous aimais... combien je n'aimais que vous!.. mais c'était en trahir une autre... une autre qu'après tout j'avais aimée et qui m'aimait... et puis je craignais pour vous, — et pour elle, — les emportemens d'une nature violente, impérieuse... sans frein... et je continuais de traîner ma chaîne et de mentir... et de souffrir! (Il cache son visage dans ses mains.)

JULIETTE, oppressée.

Roger... pourquoi tout cela?.. c'est inutile... c'est cruel... maintenant que la loi est entre nous.

D'ÉPINOY, avec une profonde émotion.

Pourquoi tout cela?.. D'abord pour soulager mon cœur... et ma conscience... et puis pour que tu gardes de moi une pensée plus juste... un souvenir plus doux... pour qu'au fond de ta chère âme tu me pardonnes... pour que tu me dises au moment où nous nous quittons pour jamais... que, si tu m'avais connu tel que je suis, tu ne m'aurais pas abandonné!

JULIETTE, avec un éclat de tendresse et de douleur.

Non!.. mais je t'en prie... je t'en prie... laisse-moi! Va-t'en.

D'EPINOY.

Eh bien! adieu donc! Adieu! — (Il la serre sur son cœur.)

(De Rhodes paraît au fond.)

JULIETTE, D'ÉPINOY, tout interdits. — DE RHODES.

DE RHODES, un peu ironique.

Eh bien!.. mais alors?

JULIETTE confuse.

Pardon, mon ami... mais après deux ans d'intimité... on ne se sépare pas...

DE RHODES.

Sans émotion... sans doute... mais quand cette émotion est aussi vive et aussi tendre, il me semble qu'il vaudrait mieux ne pas se séparer... Qu'est-ce que vous en pensez?

JULIETTE incertaine.

Mais c'est impossible... le jugement prononcé...

DE RHODES

Ce jugement impromptu... ne pourrait-il être une épreuve imaginée par un ami curieux de connaître le fin fond de votre cœur... par un ami plus habitué d'ailleurs à aimer qu'à être aimé?

JULIETTE, avec un élan de joie, lui saisissant la main.

Ah! ne dites pas cela, mon ami!.. car je vous assure que je vous aime bien!

DE RHODES, à d'Épinoy.

Vous entendez, d'Épinoy... elle vous aime bien!

D'ÉPINOY, avec émotion, lui prenant l'autre main.

Quel brave homme vous êtes!

OCTAVE FEUILLET.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'ENTREVUE DE STUTTGART (1).

IX. — LES COMMENTAIRES SUR L'ENTREVUE.

L'empereur Alexandre avait quitté Stuttgart le 28 septembre, pour se rencontrer le surlendemain, à Weimar, avec l'empereur François-Joseph (2). L'entente que poursuivait sa diplomatie avec la France était cimentée, mais il n'en partait pas moins maussade. Malgré les épanchemens de la dernière heure à la villa du prince royal, il n'avait pu vaincre ses préventions contre Napoléon III. Il avait subi le charme fascinateur de son sourire lumineux ; il avait apprécié son esprit, sa bonne grâce; mais, bien que séduit par sa cordiale aménité, il n'avait pu s'empêcher de voir en lui l'homme funeste qui avait fait perdre à la Russie sa situation prépondé-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août, 1er et 15 octobre, 1er décembre 1888.

(2) L'empereur d'Autriche, en uniforme russe, arriva à Weimar le 1er octobre et en repartit le lendemain matin, à six heures. L'empereur Alexandre l'attendait au haut de l'escalier du château grand-ducal; il portait l'uniforme des hussards autrichiens. Ils eurent une longue conversation sans témoins, et, le soir, ils assistèrent à une représentation du *Tannhauser,* dirigée par Liszt. Le 4 octobre, après une excursion à Dresde, où il reçut l'électeur de Hesse, les ducs de Nassau et d'Oldenbourg, Alexandre II partit pour Potsdam et le lendemain pour Skierniewice, et de là pour Varsovie. — Cinq entrevues avaient eu lieu dans l'espace d'un mois : 1° celle de Napoléon III avec la reine Victoria, à Osborne; 2° celle de l'empereur Napoléon avec l'empereur Alexandre et le roi de Wurtemberg à Stuttgart; 3° l'entrevue de François-Joseph et d'Alexandre II à Weimar; 4° celle d'Alexandre II avec le roi de Saxe, l'électeur de Hesse et le duc de Nassau, à Dresde; 5° enfin, l'entrevue de l'empereur Alexandre II avec son oncle, le roi de Prusse, à Potsdam. — L'histoire aura de la peine à récapituler et à apprécier celles de l'année 1888.

rante en Europe. Le souvenir de l'entrevue lui pesait ; j'en eus la preuve peu de semaines après, par un menu fait, sans portée apparente, mais dont la moralité ne pouvait m'échapper. Le tsar renvoya avec dédain au peintre qui lui en faisait hommage de charmantes aquarelles traduisant les scènes principales de l'entrevue, avec de petits portraits d'une grande ressemblance. Il semblait qu'il lui répugnât de reporter sa pensée sur un épisode déplaisant de son existence. Napoléon III, au contraire, fut reconnaissant de l'envoi : les aquarelles lui rappelaient la consécration de sa gloire et de sa puissance.

Les correspondances de Stuttgart causèrent à Pétersbourg un vif désappointement. On était heureux, sans doute, de n'être plus isolé et de s'être assuré une solide alliance. Mais cette satisfaction n'était pas sans mélange; elle était troublée par un grain de jalousie et surtout par de cuisans regrets. La France n'avait-elle pas pris la place que la Russie occupait la veille encore! Ce qui ajoutait à l'amertume de ces souvenirs, c'était le contraste si marqué dans l'accueil fait en Allemagne aux deux empereurs. On était froissé du rôle relativement secondaire qu'Alexandre II avait joué à Stuttgart; il n'avait éveillé ni curiosité ni enthousiasme, tandis que les journaux ne s'étaient occupés que de Napoléon III, et que les populations partout s'étaient jetées sur son passage, pour le voir et souvent pour l'acclamer. On en voulait au tsar d'avoir poussé la déférence envers « un souverain d'hier » jusqu'à lui faire la première visite et à lui céder le pas. Les peuples se sentent atteints dans leur amour-propre lorsque le prince qui représente à l'étranger la grandeur et la dignité du pays transige sur des questions de préséance et n'est pas l'objet de chaleureuses ovations. Ils n'en scrutent pas les motifs, ils s'en tiennent au fait qui les blesse et les irrite.

La correspondance de la légation s'était arrêtée à la veille de l'arrivée de l'empereur et de son ministre ; je ne la repris que quelques jours après leur départ. Je n'avais rien à leur apprendre sur l'entrevue, ils en connaissaient toutes les péripéties, ils y avaient joué le premier rôle; mais il était de mon devoir de ne pas laisser ignorer au département les impressions qu'elle avait provoquées autour de moi. Je m'y appliquai dans une lettre au comte Walewski ; je crois devoir la reproduire à titre de document, car elle fait allusion à des incidens qui méritent d'être retenus.

« La diplomatie accréditée à Stuttgart, écrivais-je à la date du 5 octobre, a perdu le sommeil ; elle est en campagne, soir et matin, dans l'espoir de percer les mystères de l'entrevue. Elle frappe à toutes les portes, a recours à tous les stratagèmes pour apprendre ce que les empereurs ont bien pu se dire et ce que leurs ministres

ont pu concerter. Jusqu'à présent, elle se débat dans d'infructueuses conjectures; elle croit savoir cependant que le prince Gortchakof aurait dit que, sur la question des principautés danubiennes, la Russie était entièrement d'accord avec la France, et que son maître arriverait à Weimar les mains liées. Le ministre des affaires étrangères, le baron de Hügel, est peu disposé à ajouter foi à ces propos. N'ayant été l'objet d'aucune confidence, il s'imagine que rien d'important n'a été résolu. Il se montre tout aussi sceptique au sujet des versions multiples qui circulent sur les entretiens de Weimar. Il n'admet pas que les deux souverains, dans une aussi courte entrevue, aient eu ni le loisir ni l'intention de débattre et de résoudre des questions politiques. « Il se peut, dit-il, que le désaccord qui règne entre les deux cabinets sur la réorganisation des provinces moldo-valaques ait inspiré des regrets à l'empereur François-Joseph, car c'est pour lui une question brûlante; mais l'empereur Alexandre, peu enclin aux épanchemens, se sera borné à le payer de bonnes paroles. » — M. de Hügel, longtemps accrédité par son roi à Vienne, est un optimiste; élevé à l'école du prince de Metternich, il ramène tout à des formules, il interprète les événemens au gré de ses sentimens ou de ses intérêts. Il reconnaît cependant que le but principal de l'entrevue de Weimar est atteint; les préventions seraient tombées et les rapports personnels rétablis sur leur ancien pied. Les deux empereurs s'en seraient expliqués avec une vive satisfaction, l'un à son passage à Berlin et le second en traversant Dresde. La joie des partisans de l'alliance russe en Allemagne serait complète si ce premier résultat devait en amener un second, plus significatif : la chute du comte de Buol, qu'ils trament depuis si longtemps sans y réussir. Mais ils craignent que la condescendance de l'empereur François-Joseph n'aille pas jusqu'à sacrifier son premier conseiller, de but en blanc, à leurs ressentimens. Ils espèrent néanmoins que, dans un temps donné, on ne refusera pas à la Russie ce dernier gage, indispensable à une franche réconciliation. Déjà le comte de Buol, à l'exemple des ministres qui sentent le pouvoir leur échapper, se plaindrait de sa santé et du fardeau des affaires. On se plaît à en conclure que sa chute n'est plus qu'une affaire de temps.

« On n'est pas resté indifférent à la démarche que M. de Bülow (1),

(1) M. de Bülow a fait les évolutions diplomatiques les plus hardies; mais il était si rond, si sympathique, si plein de tact, que personne ne les lui a reprochées. Il a été tour à tour sujet danois, sujet mecklembourgeois et sujet prussien. Je l'ai connu à Francfort, en 1850, défendant, au nom du roi de Danemark, qui l'avait nommé son envoyé auprès de la diète, la cause des duchés de l'Elbe contre les convoitises allemandes; je l'ai retrouvé, lorsqu'en 1868 je fus nommé ministre auprès de la cour de Mecklembourg-Strelitz, premier conseiller du grand-duc, et il est mort, il y a peu

le ministre du Danemark à Francfort, est venu faire à Stuttgart, pendant l'entrevue, pour solliciter l'intervention de la France et de la Russie. Cette démarche, bien naturelle et bien légitime, n'a pas été approuvée, on l'a trouvée déplacée, inopportune, car les Allemands n'admettent pas que le roi de Danemark, menacé dans sa sécurité, ait le droit d'implorer l'appui des grandes puissances. On est rassuré maintenant qu'on croit savoir qu'il est parti d'ici, déçu et mécontent; on prétend que vous lui auriez dit que l'affaire des duchés de l'Elbe était une question purement germanique et que la France n'interviendrait que lorsqu'elle aurait pris un caractère européen. Si telle a été la réponse de Votre Excellence, on conçoit que M. de Bülow ait quitté Stuttgart désenchanté.

« Je ne sais si les agens russes ont reçu de leur cour des instructions identiques à celles que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, mais je constate que le langage du comte de Benckendorf est entièrement conforme à celui que vous m'avez confidentiellement prescrit. Dans les cercles de la princesse royale, on parle, avec une désinvolture qui me surprend, « des caprices de l'impératrice Marie. » On regrette que, pour la décider à venir à Stuttgart, il ait fallu la croix et la bannière. Je vous cite ces propos frondeurs pour ce qu'ils valent. Qui sait si *les caprices* de l'impératrice Marie ne sont pas provoqués par des peines intimes, de la nature la plus délicate, plus encore que par ses préventions contre la France!

« Un Français a eu l'idée singulière, et je dirais hardie, de s'adresser au tsar pour lui demander son appui auprès de l'empereur Napoléon. Le général de Benckendorf m'a remis sa requête, vous la trouverez sous ce pli. L'empereur aurait beaucoup ri de cette étrange démarche : « Je voudrais bien, a-t-il dit, avoir le crédit qu'on me prête. »

« La santé du roi de Prusse est la grosse préoccupation du moment. Il y a trois jours, le comte de Seckendorf a reçu du baron Manteuffel une dépêche télégraphique fort alarmante; elle se terminait par ces mots : « Joignez vos prières aux nôtres, pour la conservation des jours de Sa Majesté. » Depuis, les nouvelles que le roi de Wurtemberg et la reine de Hollande reçoivent plusieurs fois par jour, directement de Sans-Souci, ont pris un caractère un peu moins grave. Mais on a peu d'espoir; on croit généralement à un ramollissement du cerveau. « Il se peut, me disait M. de Hügel ce matin, que le roi sorte encore une fois de cette crise, mais politiquement il n'en est pas moins mort dès à présent (1).

d'années, à Berlin, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, sous les ordres du prince de Bismarck, jouissant de son entière confiance et regretté de tous ceux qui ont eu des relations avec lui.

(1) J'ai cru devoir reproduire la fin de mon rapport, bien qu'il s'écartât de mon

« On s'attend à de grands changemens à Berlin; je doute que le prince de Prusse, en montant sur le trône, puisse ou veuille mettre en application les programmes qu'il a pu concerter avec ses amis du parti constitutionnel, et rompre d'une façon radicale avec le système politique de son frère. Le parti de la croix est puissant; il ne se réduit pas à l'entourage de Frédéric-Guillaume, il se compose de l'aristocratie presque entière, qui réclamera toujours une part privilégiée dans la direction des affaires. La camarilla qui domine en ce moment, avec l'appui de la reine Élisabeth, ne représente que les exagérations de ce parti; elle disparaîtra. Sera-t-elle remplacée par les chefs du parti de Gotha, dont le prince s'entourait dans ces dernières années? Il est permis d'en douter. Je crois plutôt qu'arrivé au pouvoir, il s'appuiera de préférence sur les élémens militaires et bureaucratiques, qui forment la clé de voûte de la monarchie prussienne. Le cabinet actuel sera provisoirement maintenu, car, arrêtés par un sentiment de piété, les rois de Prusse n'ont jamais, dès leur avènement, rompu avec les conseillers de leurs prédécesseurs. Le prince Guillaume n'a malheureusement ni goût ni estime pour M. de Manteuffel; ils ont eu souvent, pendant la guerre de Crimée, des altercations; il est à craindre qu'il ne se souvienne de ces froissemens et ne le congédie dès que sa politique extérieure sera bien assise.

« L'influence de la Russie, si longtemps prépondérante à Berlin, fera-t-elle place à l'influence exclusive de l'Angleterre? Ou bien, au lieu de faire de la politique de sentiment comme son frère, le prince ne consultera-t-il que les intérêts permanens de son pays? On croit généralement qu'il ne se laissera entraîner ni d'un côté ni de l'autre; il n'est pas hostile à la Russie, bien qu'il l'ait combattue de son influence pendant la guerre d'Orient. — De toutes les grandes puissances, c'est l'Autriche qui se ressentira le plus de la disparition de Frédéric-Guillaume IV. Elle avait à la cour de Potsdam un auxiliaire puissant, c'était la reine Élisabeth, qui porte à François-Joseph, le fils de sa sœur, l'archiduchesse Sophie, une tendresse maternelle. La mort du roi rompra les rapports journaliers, intimes entre les deux cours, pour faire place à leurs rivalités, si marquées depuis Olmütz. Le rôle de la princesse de Prusse ne sera pas sans importance; elle a de l'esprit et s'intéresse à la politique. Elle ne cache pas volontiers ses sentimens; on sait qu'ils ne sont pas bienveillans pour la Russie, et que ses préférences se reportent sur l'Angleterre. Sa grande et vieille affection pour

sujet, car ses appréciations sur le nouveau règne qui s'annonçait alors en Prusse ne sont pas sans analogie avec celles que suggérait récemment l'avènement de Frédéric III.

Mme la duchesse d'Orléans ne l'empêche pas d'être bien disposée pour l'empereur et l'impératrice. Souvent à Baden, chez Mme la grande-duchesse Stéphanie, et plus tard à Berlin, elle m'a parlé en termes gracieux de Leurs Majestés impériales, et cela dans un temps où Elles ne comptaient guère d'amis à la cour de Prusse.

« Votre Excellence voudra bien excuser la forme décousue de cette lettre écrite à la hâte, entre l'arrivée du comte de Reculot et l'expédition de la valise; elle me pardonnera également de m'être permis des appréciations prématurées sur la politique du futur roi de Prusse. »

X. — LES ENTRETIENS DU PRINCE GORTCHAKOF ET DE M. DE BISMARCK APRÈS L'ENTREVUE.

A l'heure même où j'écrivais cette lettre au comte Walewski, M. de Bismarck appréciait l'entrevue, à sa façon, dans un volumineux rapport adressé à sa cour. Il était resté à Baden aux écoutes. Il recueillait les bruits qui de Stuttgart venaient s'y répercuter. Il se donnait beaucoup de mal pour discerner le vrai du faux; le faux semblait avoir ses préférences. Les versions qui circulent, disait-il, reflètent les opinions et les vœux de ceux qui les répandent. Les Russes affectent l'enchantement; les Autrichiens, au contraire, et leurs acolytes, prétendent qu'il y aurait eu des froissemens et des deux côtés de sérieux mécomptes: Weimar aurait troublé Stuttgart. L'empereur Alexandre, au lieu d'accepter l'entrevue cordialement, se serait appliqué à en altérer le caractère et la signification, en cherchant à faire croire qu'il était chez lui, en famille, à Stuttgart, et que l'empereur y était venu tout exprès pour le voir. C'est pour bien faire ressortir la nuance qu'il serait arrivé vingt-quatre heures avant lui dans la capitale du Wurtemberg et se serait installé à la villa de Berg, chez son beau-frère; mais Napoléon III, pour déjouer ce calcul et remettre les choses en état, au lieu de quitter Stuttgart en même temps que le tsar, serait resté chez le roi vingt-quatre heures de plus. M. de Bismarck faisait aussi de déplaisantes allusions au refus de l'impératrice Marie de se rencontrer avec l'impératrice Eugénie; et, pour donner du piquant à son rapport, il prétendait que la nuée d'agens secrets arrivés à Stuttgart à la suite de M. Hyrvoix, le chef du service de la sûreté, avait produit le plus détestable effet.

M. de Bismarck ne s'inspirait pas des ambassadeurs vénitiens en se faisant l'interprète de ces commérages. Il fut plus intéressant en rapportant les entretiens qu'il eut, quelques jours après, avec le prince Gortchakof, à son arrivée à Baden : « Le prince, écrivait-il ironiquement, — car il savait qu'il exagérait volontiers

lorsque son amour-propre était en éveil, — m'a parlé de l'entrevue sur le ton de la plus complète satisfaction, je dirais presque du triomphe. « Elle a réalisé et dépassé, m'a-t-il dit, toutes nos espérances; il est permis de la considérer comme un événement historique auquel la rencontre de Weimar ne changera rien. » — « Je dois conclure de ces paroles, ajoutait M. de Bismarck, que des conventions de haute importance ont été conclues à Stuttgart entre la France et la Russie, car le prince, lorsque je l'ai questionné sur l'affaire danoise, sur laquelle les deux gouvernemens différaient d'avis, m'a dit que la France, après avoir hâtivement poursuivi l'énergique intervention des puissances européennes en faveur de la cour de Copenhague, avait fini, en considération de l'entente qui s'était établie sur des questions *bien plus considérables*, par se départir de sa politique traditionnelle et à ranger l'affaire danoise au nombre des choses « dont le prêteur n'a cure. » Toute divergence entre les deux cours aurait disparu à ce sujet, la France ayant adopté les vues de la Russie et reconnu qu'il fallait laisser au cabinet de Copenhague le soin de se débrouiller avec les chefs du parti holsteinois et avec la diète germanique. »

Dans une seconde rencontre, le prince Gortchakof s'était montré plus explicite; il avait raconté à son interlocuteur l'entretien qu'il avait eu avec M. de Bülow, l'envoyé danois à Francfort, venu tout exprès à Stuttgart pour réclamer son appui. « Je lui ai donné des avis, disait-il, à la façon d'un père qui veut faire entendre raison à des enfans qui se querellent; je lui ai conseillé de se taire et de céder. »

Le prince Gortchakof se mirait volontiers dans sa politique; il avait lieu assurément d'être satisfait des arrangemens sanctionnés par les deux souverains, mais il se plaisait à en grossir la portée, afin d'impressionner l'envoyé prussien. Il tenait à lui faire croire que, grâce à son habileté, la Russie n'était plus isolée, qu'elle disposait maintenant d'une solide alliance qui lui permettrait de se relever du traité de Paris, et de reprendre énergiquement, en Orient, sa politique traditionnelle. Aussi répétait-il, en se rengorgeant, que des affaires de haute importance avaient été traitées et résolues à son entière satisfaction, et *même à celle de la Prusse*, ajoutait-il d'un ton sibyllin. M. de Bismarck dressait l'oreille, sa curiosité était de plus en plus excitée : il avait trop de perspicacité pour ne pas deviner qu'il s'agissait de l'Italie et de l'Orient, mais il aurait voulu savoir dans quel sens et sous quelle forme ces questions de haute portée, auxquelles la Prusse se trouvait intéressée, avaient été discutées et réglées. Rien ne pouvait l'intéresser davantage. Mais sur ce point cardinal, le prince restait muet; il prétendait qu'il en avait déjà trop dit. Cependant, pressé, harcelé, il avoua que des explications nettes et catégoriques avaient été don-

nées sur la rencontre de Weimar, dont les journaux autrichiens exagéraient à plaisir la portée. Le tsar aurait dit à l'empereur Napoléon qu'il pouvait d'avance, en quelque sorte, considérer cette entrevue comme non avenue, qu'elle n'exercerait aucune influence sur sa politique, et que, s'il ne l'avait pas informé dès le début des ouvertures dont il avait été l'objet, c'est que l'Autriche lui avait fait promettre le secret.

M. de Bismarck aurait eu mauvaise grâce de se plaindre: il était renseigné sur les choses essentielles, il savait que la Prusse, sans être présente à Stuttgart, loin d'être exclue des combinaisons arrêtées entre les deux souverains, y avait sa place marquée; que le Holstein ne provoquerait aucune intervention de la part des deux puissances, et qu'aucune question politique ne serait débattue à Weimar. L'Autriche resterait donc forcément isolée pour permettre à la France de délivrer l'Italie, à la Russie de reprendre en sous-œuvre ses projets sur l'Orient. et rien n'empêcherait dès lors la Prusse de pêcher en eau trouble. Telle était la moralité des confidences qu'il venait de recueillir. Il n'avait pas perdu son temps, en guettant de Baden l'arrivée du ministre russe; il était parvenu à pénétrer son secret. Il avait compris que l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon, dont il redoutait l'entente, au lieu de s'inspirer de Tilsitt et des pourparlers de 1829, faisaient au contraire entrer la Prusse dans leur jeu, sans lui demander d'engagemens, l'un en cédant à ses rancunes contre l'Autriche, le second à son faible pour l'Italie. Tout semblait conspirer pour frayer les voies à M. de Bismarck et lui permettre de réaliser le programme qu'il avait adressé à son roi au sortir de la guerre de Crimée. Jamais homme d'état n'a été aussi royalement servi par la fortune.

J'ai raconté l'entrevue des deux empereurs, ses préliminaires, ses fêtes, ses incidens, ses pourparlers; il me reste à en dégager la philosophie et à retracer rapidement les négociations et les événemens qu'elle a provoqués.

XI. — LES CONSÉQUENCES DE L'ENTREVUE.

La politique d'un grand pays, alors même qu'elle est concentrée dans une main unique, libre de tout contrôle et de tout contrepoids, n'arrive pas du premier coup, sans transition et sans nécessité, à rompre avec un long et glorieux passé pour se jeter dans l'inconnu et s'attacher à des combinaisons hasardeuses. Aussi s'est-on demandé souvent, et j'ai posé moi-même la question dans mes études, à quel moment la politique impériale a dévié pour la première fois de nos vieilles traditions, non pas en pensée, mais par un acte formel. La question est résolue aujourd'hui par la ré-

vélation des confidences que le prince Gortchakof a faites à M. de Bismarck dans les derniers jours de septembre 1857 et par une lettre de Napoléon III adressée au comte Walewski, après les entretiens de Plombières, et qu'on lira tout à l'heure. C'est à Stuttgart, pour s'assurer le concours militaire et diplomatique d'Alexandre II et la neutralité sympathique de la Prusse dans l'éventualité d'une guerre avec l'Autriche, que l'empereur a promis à la Russie de la seconder en Orient par une étroite entente, et qu'il s'est désintéressé de la question des duchés de l'Elbe, la cause primordiale de la guerre de 1870. C'est pour affranchir l'Italie qu'il a sacrifié le Danemark, notre plus ancien et plus fidèle allié, aux convoitises de la Prusse, qu'il a fait sortir l'Europe de ses assises. Dix mois après les entretiens de Stuttgart, la guerre contre l'Autriche, depuis longtemps conçue dans la tête de l'empereur, était arrêtée à Plombières. On a attribué à l'habileté et à l'initiative du ministre piémontais les combinaisons qui ont présidé à la campagne de 1859, et au savoir-faire du ministre prussien celles qui ont amené la guerre de Bohême. C'est faire au génie de ces deux hommes d'état la part trop large. Leurs ambitions étaient vastes et leur sagacité était à la hauteur de leurs desseins; mais c'est Napoléon III, dans un sentiment patriotique, avec l'espoir de rendre à la France ses anciennes délimitations, qui leur a donné le branle, c'est lui qui les a incités, encouragés à précipiter les événemens. M. de Cavour à Plombières et M. de Bismarck à Biarritz n'eurent pas grande éloquence à dépenser pour être autorisés à troubler la paix et à s'agrandir aux dépens de leurs adversaires. Ils prêchaient un converti; ils n'eurent qu'à se laisser faire; on leur traçait la voie. L'empereur, avant même d'être appelé au pouvoir, se sentait irrésistiblement attiré vers l'Italie, qu'il voulait affranchir, et vers la Prusse, qu'il tenait à rendre plus homogène au nord pour faire contrepoids à l'Autriche. Il conspirait dans les Romagnes, à une époque où le comte de Cavour, à peine entré dans la vie politique, était loin de voir le Piémont à la tête de l'Italie, et lorsque, en 1850, il envoyait M. de Persigny au roi Frédéric-Guillaume pour stimuler son ambition, et qu'en 1854, pendant la guerre de Crimée, dans ses entretiens avec le duc de Saxe-Cobourg et le prince de Hohenzollern, il souhaitait une Prusse mieux délimitée, avec de bonnes frontières militaires et géographiques, M. de Bismarck, plus Prussien qu'Allemand, en était encore au culte de la sainte-alliance, à la politique surannée de Frédéric-Guillaume III, qui faisait du cabinet de Berlin l'instrument docile de l'empereur Nicolas et du prince de Metternich.

Mêlant la politique de l'ancienne France avec les idées napoléoniennes, l'empereur confondait la maison de Lorraine avec celle des Habsbourg; il n'était malheureusement pas seul à considérer l'Au-

triche comme l'âme de toutes les coalitions, bien qu'elle eût révélé son impuissance en 1849, lors de l'insurrection hongroise et pendant la guerre d'Orient. Il croyait consolider sa prépondérance en l'affaiblissant; il n'entendait pas fonder l'unité italienne et encore moins l'unité allemande, mais il s'imaginait que la Prusse et l'Italie, agrandies dans de sages limites, et liées par les liens de la reconnaissance, seraient les instrumens dévoués de son système et serviraient d'appoint à sa politique, soit dans les congrès, soit sur les champs de bataille. Il ne comptait ni avec la révolution, ni avec les appétits de la maison de Savoie et de la maison de Hohenzollern, qui spéculaient sur son esprit chevaleresque et sur les faiblesses de son caractère, pour le jouer et l'accabler.

Victor-Emmanuel et le roi Guillaume surent tirer un merveilleux parti des chances qui s'offrirent à eux, mais il fallut la conviction et l'énergie de leurs conseillers pour les entraîner, tant il leur en coûtait de croire qu'un souverain français se prêterait bénévolement à servir de marchepied à leurs ambitions. « Tu perds ton pays (1), disait le général de La Marmora au comte de Cavour à son retour de Plombières; jamais l'empereur, le voudrait-il sincèrement, ne pourra tenir ce qu'il t'a promis; il ne saurait consentir à la création d'une puissance rivale au pied des Alpes et dans la Méditerranée. — Rassure-toi, lui répondait le ministre, j'ai pris mes précautions, j'ai du noir sur du blanc, tous les atouts sont dans ma main, l'empereur ne peut plus reculer. »

M. de Bismarck, à son retour de Biarritz, se heurta contre les mêmes objections. Ses adversaires prétendaient qu'il serait joué et que la France profiterait de la guerre civile déchaînée en Allemagne pour s'emparer de la rive gauche du Rhin. Leurs appréhensions étaient plus autorisées que celles des amis du comte de Cavour, car l'empereur aimait l'Italie, tandis que la Prusse n'était qu'un atout dans sa politique ; ce qu'ils redoutaient serait arrivé, peut-être, si Napoléon III, au lieu de laisser péricliter son armée, avec une inexplicable incurie de la part d'un souverain décidé à remanier la carte de l'Europe, avait eu 400,000 hommes sous la main, au lendemain de Sadowa. Toujours est-il que, sans consulter ses ministres, Napoléon III, fort des assurances de l'empereur Alexandre, qui, à Stuttgart, lui avait promis son appui diplomatique et la concentration de 150,000 hommes sur les frontières de l'Autriche, avait fait venir le comte de Cavour à Plombières pour lui exposer son plan et lui poser ses conditions. Confiant en son étoile, et se croyant de force à diriger les événemens au gré de sa volonté, il s'était engagé à défendre le Piémont contre les attaques de l'Au-

(1) *La France et sa politique extérieure en* 1867.

triche et à laisser se constituer, au nord de la péninsule, au profit de Victor-Emmanuel, un état de 11 millions d'habitans. L'Italie, affranchie jusqu'à l'Adriatique, devait former une confédération sous la présidence du pape. En échange de nos sacrifices et comme prix de son agrandissement, le roi cédait à la France Nice et la Savoie. Le mariage de la princesse Clotilde avec le prince Jérôme-Napoléon consacrait une indissoluble alliance. Telles étaient les bases du pacte débattu entre Napoléon III et le ministre piémontais que le traité du 18 janvier 1859, bientôt, peu de jours après le mariage du prince Napoléon, allait solennellement sanctionner.

Les appréhensions que le second empire avaient éveillées, à son avènement, devaient se justifier. Les souverains et les ministres, qui hésitaient à le reconnaître, avaient tous prévu qu'il troublerait la paix et se jetterait dans des entreprises (1) irréfléchies, et le prince de Metternich, en 1858, avait été prophète lorsqu'en apprenant l'entrevue de Plombières, il disait : « Napoléon III a encore de belles cartes dans son jeu, mais l'empire révolutionnaire périra sur l'écueil italien. »

L'empereur n'avait pas l'habitude d'initier son cabinet à ses desseins. Cependant, à son retour de Plombières, il crut devoir faire part à son ministre des affaires étrangères des engagemens pris avec le ministre piémontais. Le comte Walewski (2), en voyant notre politique jusque-là si sage, si prudente, irrémédiablement associée aux revendications révolutionnaires de la Sardaigne, fut consterné. Avec le franc parler qu'autorisaient ses origines, — il était le fils de Napoléon Ier, — il se permit d'énergiques représentations. Il fit observer à l'empereur qu'une guerre contre l'Autriche, succédant de si près à celle d'Orient, le mettrait en contradiction avec son discours de Bordeaux ; qu'elle compromettrait la grande situation que lui valaient la sagesse et la modération dont il avait fait preuve au congrès de Paris ; que l'affranchissement de l'Italie ne répondait pas à l'intérêt français, et qu'en cas d'insuccès, nous nous exposerions à un soulèvement de l'Allemagne et peut-être même à une coalition européenne. C'était le langage de la raison et du patriotisme. Que n'a-t-il été écouté !

Piqué au vif par les objections de son ministre, l'empereur prit la plume pour les réfuter. Dans une longue lettre, tout entière écrite

(1) Voyez, dans la *Revue* des 1er et 15 octobre, *la Reconnaissance du second empire par les cours du Nord.*

(2) Il mourut subitement, en 1869, d'un anévrisme, en traversant Strasbourg, à l'*hôtel de la Ville de Paris.* Il avait protesté contre la confiscation des biens d'Orléans, et dut quitter le ministère, lorsque l'empereur, sous l'influence de la camarilla italienne, qui dominait aux Tuileries, se prêta à la violation des stipulations de Villafranca, consacrées par la paix de Zurich.

de sa main, il développa les idées dont il s'inspirait, moins peut-être pour le convaincre et le rassurer que pour justifier à ses propres yeux la gravité de ses déterminations. Recourant à la plus étrange argumentation, il se plaisait à tenir une guerre avec l'Autriche pour l'événement le plus heureux qui pût advenir à notre politique.

« La France, disait-il, a divisé ses ennemis, elle a séparé les membres de la coalition, mais elle ne s'en est approprié aucun; elle n'a pas d'alliés véritables, parce qu'il n'y a aucun état dont les intérêts soient directement liés aux siens, dont l'existence dépende de la sienne; et cependant une grande nation est comme un astre, elle ne peut pas vivre sans satellites. L'ancienne monarchie le comprenait, en cherchant sans cesse à s'appuyer sur l'Espagne et sur l'Italie pour résister à la maison d'Autriche. Aujourd'hui, la France est seule, entourée d'une ceinture de forteresses, élevées jadis pour la défendre, maintenant entretenues à grands frais pour l'attaquer et la contenir. Les jeunes générations, avec leurs passions ardentes, attendent le premier pas décisif que fera la France pour savoir si elles seront pour ou contre elle. L'empire est encore de fraîche date; il est soumis aux tribulations de l'enfance. D'après la loi de la nature, les êtres qui grandissent doivent *jeter leur gourme*, et tant qu'ils n'ont pas eu une maladie obligée, on n'est pas sûr de leur vie. On voit bien l'empire florissant, fort, mais on attend qu'il ait subi l'épreuve de sa maladie originelle, héréditaire et fatale, que j'appellerai la réaction des traités de 1815. Tant que la crise européenne prévue depuis quarante ans ne sera pas arrivée, on ne jouira pas du présent, on ne croira pas à l'avenir. La guerre d'Orient pouvait être la révolution attendue, et c'est dans cet espoir que je l'ai entreprise. De grands changemens territoriaux pouvaient en être la conséquence, si l'indécision de l'Autriche, la lenteur des opérations militaires, n'étaient venues réduire à un simple tournoi les germes d'une grande révolution politique (1).

« Le terrain perdu en Crimée peut être regagné en Lombardie; si la France, tout en chassant les Autrichiens de l'Italie, protège le pouvoir du pape, si elle s'oppose aux excès et déclare que, sauf la Savoie et Nice, elle ne veut faire aucune conquête; elle aura pour elle l'Europe, elle se créera en Italie des alliés puissans qui lui devront tout et ne vivront que de sa vie, car leurs existences seront liées à la sienne. Un grand succès en Italie donnera un grand ébranlement à l'opinion publique en Europe, qui ne verra pas seulement dans le gouvernement français le *Croquemitaine* des anarchistes,

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er décembre 1888, l'article de Valbert sur les *Mémoires du duc de Cobourg.*

mais le pouvoir qui a voulu être fort chez lui, pour être à même de briser ses propres chaînes et de délivrer et civiliser les peuples. La maison d'Autriche amoindrie, notre influence s'accroîtra immédiatement en Europe. Les peuples nos voisins sur le Rhin, en Suisse, en Belgique, imploreront notre alliance, par crainte ou par sympathie, au lieu de venir comme aujourd'hui nous mordre les mollets. Alors la France, sans tirer de nouveau un seul coup de canon, pourra obtenir tout ce qu'il est juste qu'elle obtienne, et abolir pour jamais les traités de 1815.

« Enfin, si même l'Europe n'était point satisfaite, la France, assise solidement sur les Alpes et les Pyrénées, et confiante dans l'alliance des deux grands peuples de race latine comme elle, l'Espagne et l'Italie, sera plus en état que jamais de lutter, s'il le fallait, avec les puissances du Nord. »

« L'avantage est patent. — Mais, direz-vous, quelles sont les chances favorables ou défavorables qu'un tel projet présente? Ne mettez-vous pas à néant le fameux discours de Bordeaux?

« Il est clair pour tout le monde que lorsque l'empereur a dit à Bordeaux : *L'empire, c'est la paix*, il voulait par ces paroles rassurer l'Europe et faire comprendre qu'il n'irait pas de gaîté de cœur recommencer les conquêtes de son oncle. Personne cependant n'a pu comprendre par ces paroles que l'empereur s'engageait à ne jamais faire la guerre. Un gouvernement qui ferait une semblable profession de foi serait ridicule et impuissant même à maintenir la paix. Le véritable sens du discours de Bordeaux est donc ceci : « Je ne ferai la guerre que lorsque j'y serai contraint *pour défendre l'honneur national et pour atteindre un but, grand, élevé et conforme aux véritables intérêts du pays.* »

« Examinons si le moment est favorable et si le danger existe de voir dégénérer une lutte en guerre européenne.

« Pour une guerre quelconque, le moment n'est jamais tout à fait favorable. Tant d'intérêts se trouvent froissés, tant de fantômes sont soulevés par l'inconnu, qu'il suffit d'énumérer toutes les chances défavorables pour faire le tableau le plus sombre et le plus effrayant; mais, pour mieux apprécier les choses, il faut se reporter à une époque passée afin de juger de la différence.

« Si Louis-Philippe avait voulu faire la guerre, sans même tenir compte des difficultés intérieures, il eût réuni toute l'Europe contre lui. L'Angleterre, habituée à se voir obéir à Paris, ne lui aurait pas pardonné de faire la guerre sans son consentement. La Russie eût fait sans aucun doute cause commune avec la Prusse et l'Autriche, et forcé aussi la *confédération du Rhin* à marcher à l'avant-garde.

« Aujourd'hui, cela est changé. L'Angleterre a une peur horrible de la guerre, elle la redoute surtout avec la France et l'Amérique; si

elle se brouillait avec la France, elle sait qu'elle l'aurait peut-être avec les États-Unis. D'ailleurs, elle n'est pas en état de faire la guerre : toute son armée est employée aux Indes, ses finances sont dans un mauvais état, et l'opinion publique est très favorable à un changement en Italie. Il y a donc quatre-vingt-dix chances sur cent pour que l'Angleterre observe une neutralité complète. Il est en effet difficile à croire que l'Angleterre irait faire la guerre à la France pour soutenir l'Autriche, c'est-à-dire pour des intérêts qui ne la touchent nullement. La Prusse est dans un état de transformation qui ne peut qu'accroître le système d'indécision qui préside toujours à sa conduite. Il serait facile, le cas échéant, de l'entraîner dans notre alliance ou au moins de s'assurer de sa neutralité; elle n'aime pas l'Autriche, et comprendra que toute diminution de la puissance autrichienne profitera à la sienne. La confédération des petits états allemands, qui ne peuvent que perdre à la guerre, contribuera à entretenir la Prusse dans des idées pacifiques. Je crois donc que l'Allemagne restera tranquille.

« Quant à la Russie, elle aura d'abord l'attitude d'une neutralité bienveillante, mais elle réunira une armée de 150,000 hommes sur la frontière de la Gallicie, ce qui opérera une diversion heureuse pour nous, et la force des choses l'amènera probablement à faire la guerre à l'Autriche.

« Ainsi donc, d'après toutes les probabilités, non-seulement la guerre avec l'Autriche n'entraînera pas une guerre générale, mais, au contraire, l'Autriche se trouvera seule en présence de la France agissante, de l'Italie soulevée, de la Hongrie en fermentation et de la Russie menaçante.

« Tout concourt donc à présenter comme favorables les chances que la France peut avoir dans une lutte avec l'Autriche. A l'intérieur, la guerre réveillera d'abord de grandes craintes; tout ce qui est commerçant et spéculateur jettera les hauts cris, mais le sentiment national fera justice de ces terreurs intérieures, et la nation se retrempera dans une lutte qui fera vibrer bien des cœurs, rappellera le souvenir des temps héroïques et réunira sous le manteau de la gloire des partis qui tendent tous les jours à se séparer de plus en plus. L'empereur Napoléon, dans ses *Commentaires* sur César, dit qu'après une guerre civile, il fallait à Rome une guerre étrangère pour amalgamer les restes de tous les partis et recouvrer les armées nationales. On peut dire qu'il en est de même après les révolutions.

« J'ai tâché de démontrer qu'une guerre avec l'Autriche serait désirable et que le moment actuel était favorable. Il me reste à déclarer néanmoins que la raison qui doit amener cette guerre doit être légitime et approuvée par l'opinion publique. Le gouvernement fran-

çais perdrait le prestige auquel il doit tenir avant tout, s'il avait l'air de rechercher les aventures et même de troubler la paix générale par intérêt personnel. Le but constant de sa politique doit donc être de chercher tous les moyens pour avoir raison et le bon droit de son côté. »

XII. — LE SYSTÈME POLITIQUE DE NAPOLÉON III.

« Il y a dans toutes les affaires, a dit Bossuet, ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir. » — Les considérations que Napoléon III développait à son ministre, après les entrevues de Stuttgart et de Plombières, mettent en pleine lumière l'idée dominante qui a présidé à sa politique. Plus systématique que positif, il voulait rendre à la France les frontières de 1814 par une série de combinaisons hasardeuses, fondées sur le principe des nationalités. Il ne s'inspirait pas de l'esprit de conquête; il avait à cœur de relever son pays des stipulations du congrès de Vienne et de lui rendre ce qu'il croyait être une légitime délimitation. Son esprit large et généreux n'admettait pas qu'on pût disposer du sort d'un peuple malgré lui; il réprouvait les annexions violentes telles qu'on les a pratiquées depuis dans un esprit de domination militaire : il ne les comprenait qu'approuvées par le vote des populations. Devançant l'avenir, qui réalisera peut-être un jour ce que ses desseins ont eu de sage et d'humain, il rêvait une Europe idéale, fédérative, fondée sur l'entente des souverains et les aspirations nationales. Ce n'était pas dans une pensée égoïste, exclusive, qu'il entendait modifier la carte. Loin de méconnaître les intérêts et les désirs des grandes puissances, il comptait les satisfaire; il ne contrariait pas leurs ambitions, il les encourageait à s'agrandir, dans l'espérance qu'elles reconnaîtraient son bon vouloir par leur concours actif ou par leur bienveillante abstention; il ne faisait bon marché que des petits états, qu'il tenait pour des rouages inutiles, embarrassans, une entrave au développement du progrès.

S'il y avait du calcul dans sa générosité, on ne peut nier qu'il n'y eût de la générosité dans ses calculs. « Il eut un rêve de grandeur française, a dit George Sand, qui ne fut pas d'un esprit sain, mais qui ne fut pas non plus d'un esprit médiocre. »

L'affranchissement de la péninsule du joug autrichien était son idée fixe; jeune, il l'avait poursuivi en conspirant avec les carbonari. Arrivé au pouvoir, il faisait de l'Italie le pivot de sa politique; il croyait répondre au sentiment public français, qui, dans son imprévoyante générosité, bien avant son avènement, réclamait l'émancipation des peuples. Des générations entières n'avaient-elles pas

pleuré au récit des souffrances de Silvio Pellico? La France prenait alors en main la défense des opprimés; ses portes s'ouvraient à tous les proscrits, aux Lombards, aux Piémontais et aux Napolitains. Elle les adoptait, elle les assistait, heureuse d'adoucir l'amertume de leur exil. Pouvait-elle prévoir qu'un jour viendrait où ceux qui lui sont redevables de leur affranchissement, du droit d'écrire, de parler, d'affirmer la liberté, de revendiquer l'égalité, la poursuivraient, sans vergogne, de leur animosité? On ne s'explique pas qu'une nation généreuse, courtoise, toujours prête à se sacrifier, à transiger avec les intérêts d'autrui, puisse être l'objet de haines implacables. Ses travers sont grands sans doute, mais ils ne sont pas de nature à faire oublier ses qualités et à justifier un pareil déchaînement. Nous récoltons ce que nous avons semé; le principe révolutionnaire des nationalités se retourne contre nous, il est devenu l'auxiliaire de politiques habiles et sans scrupules, qui s'en font une arme pour nous affaiblir et nous paralyser. « L'Europe s'est transformée, elle ne sacrifie plus aux aspirations généreuses; elle a changé de maître, elle a substitué à un empire débonnaire, poursuivant la fraternité universelle, un empire réaliste qui, suivant l'expression de Montesquieu, « ne stipule rien pour le genre humain, » mais subordonne tout, la paix, la liberté et jusqu'aux considérations d'humanité, aux intérêts de sa domination (1). »

Napoléon III voulait l'affranchissement de l'Italie, mais il ne croyait pas à son unité. « Il suffit de regarder la carte, disait-il au comte Arèse, pour voir que sa configuration géographiqne ne comporte pas sa centralisation. » Victor-Emmanuel et le comte de Cavour n'entrevoyaient eux-mêmes, au début, qu'une confédération d'états dominée par l'Italie septentrionale, comme le roi Guillaume et son ministre ne songeaient qu'à former une grande Prusse. Ce sont les défaillances de notre politique et notre impuissance militaire, au mois de juillet 1866, qui leur ont permis d'élargir leurs desseins et de les réaliser.

L'Italie constituée, mais divisée en trois groupes confédérés, on dédommageait l'Autriche sur le Danube de la perte de la Lombardie et de la Vénétie; l'expansion de la Russie était favorisée dans le monde oriental, et la Prusse, en échange de la reconstitution de nos frontières de 1814, comblait les solutions de continuité de son territoire entre ses anciennes et ses nouvelles provinces, aux dépens du Hanovre et de la Hesse. L'Allemagne, comme la péninsule, était partagée en trois tronçons; une union étroite des petits royaumes devait contre-balancer l'influence des deux grandes puissances allemandes au sein de la confédération germanique. Un

(1) *La France et sa politique extérieure en* 1867.

royaume scandinave et un royaume ibérique complétaient la transformation de l'Europe (1).

Tel était le système, ou plutôt le rêve de Napoléon III. S'il répondait aux tendances modernes, il ne tenait pas compte de l'ambition sans limites des souverains, ni des jalousies et des rivalités des nations. Pour mener à bonne fin un plan aussi compliqué, il aurait fallu de la promptitude dans les décisions, de la persévérance dans la volonté et ne pas faire tour à tour de la politique autrichienne, russe et polonaise, anglaise, prussienne, américaine et mexicaine. Jamais surtout l'empereur n'aurait dû permettre aux Italiens de violer le traité de Zurich, de s'emparer de Naples, de spolier la papauté et de se soustraire à son action en s'alliant à la Prusse. De toutes les fautes de son règne, ce fut la plus grave, celle dont la France ne s'est pas encore relevée.

Un souverain décidé à déchirer les traités de 1815 et à rendre à la France ses anciennes frontières ne se serait pas éparpillé en Chine, en Syrie, au Mexique. Les occasions l'eussent trouvé prêt, ayant sous la main une grande armée, fortement disciplinée, avec des généraux expérimentés, pénétrés de la stratégie moderne et soucieux de notre armement. La fortune ne seconde les ambitieux que lorsqu'ils sont prévoyans. Si Napoléon III avait eu une ligne de conduite nettement tracée et la ferme volonté de n'en pas dévier, il eût peut-être fait triompher sa politique, bien qu'elle ne répondît pas aux intérêts de la France, tels que les ont compris tous nos grands ministres ; il l'eût imposée à l'Europe, comme l'Allemagne lui impose aujourd'hui un joug pesant, ruineux par ses formidables armemens, aux dépens du progrès, dans un dessein d'asservissement. Les grandes entreprises veulent être préparées, et, si fort que l'on soit, il importe de compter avec ses voisins et de les gagner à ses projets, moins par les espérances qu'on leur donne que par la crainte qu'on leur inspire.

Mais le maintien du *statu quo*, après le congrès de Paris, était de toutes les politiques la plus sage, la plus conforme à nos intérêts. La guerre d'Orient, par le fait de la rupture de la sainte-alliance, ne nous avait-elle pas assuré la prépondérance dans les conseils de l'Europe ? Un esprit sagace, pondéré, réaliste, se serait contenté d'un résultat aussi brillant, aussi inespéré ; il se serait appliqué à consolider son influence morale, si rapidement conquise, par la correction de ses procédés, par la netteté de ses vues et l'affirmation de ses tendances pacifiques. Il se serait attaché surtout, afin de ne permettre à personne de méconnaître nos intérêts ou de porter atteinte à notre dignité, avec une infatigable

(1) Théodore Martin, Lettres du prince Albert, lors de son entrevue avec Napoléon III. — *Mémoires du duc Ernest de Saxe-Cobourg*, t. II.

sollicitude, à réorganiser l'armée, dont les défectuosités et l'insuffisance s'étaient, pendant la campagne de Crimée, si manifestement révélées au grand jour. « Nous ferons de la bonne politique, écrivait Frédéric II à Podewils, car j'ai une bonne armée. » Mais, au lieu de s'en tenir à une suprématie que personne ne contestait, l'empereur inquiétait aussitôt ses alliés de la veille, l'Angleterre par ses coquetteries avec la Russie, et l'Autriche par ses compromissions avec la révolution italienne; il allait à Stuttgart et à Plombières, et se jetait témérairement dans une formidable aventure, laissant ses frontières de l'Est à découvert, n'ayant pour les protéger que l'armée d'observation de Châlons, composée de deux divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, dont le commandant en chef, le maréchal Pélissier, au lieu d'être à son quartier-général, représentait la France à la cour d'Angleterre.

« Lorsque, en 1859, j'ai fait la guerre à l'Autriche, — disait l'empereur au mois de novembre 1867, après les amers déboires de Sadowa, devant le conseil d'état, auquel il demandait une loi militaire pour lui permettre de maintenir à la France son rang et sa sécurité, — j'ai mis sur le pied de guerre et mobilisé une armée de 150,000 hommes. Nous avons été vainqueurs. Si la Providence avait voulu qu'il en fût autrement, je n'avais pas de seconde ligne (1)! » Il dut lui en coûter de faire un pareil aveu et de reconnaître, devant les premiers fonctionnaires de l'état, que pour affranchir une nation étrangère, qui déjà alors le payait d'ingratitude, il s'était engagé dans une grande guerre sans avoir sous la main une armée suffisante pour parer à toutes les éventualités!

VIII. — LES ENGAGEMENS DE LA RUSSIE ET SON ATTITUDE PENDANT LA GUERRE D'ITALIE.

Encore si l'empereur était revenu de Stuttgart avec un traité d'alliance offensive et défensive; mais il n'en avait rapporté qu'un pro-

(1) D'après la relation de l'état-major, les forces restées en France se composaient, disséminées sur tout le territoire, dépourvues d'artillerie et écrémées par l'armée d'Italie, de 11 divisions d'infanterie, y compris les 2 divisions du corps d'observations et de 5 divisions de cavalerie sur le pied de paix. La formation de l'armée d'Italie fut des plus laborieuses; commencée en mars, elle ne put entrer en ligne qu'en juin. L'artillerie, surprise en pleine transformation, dut faire des efforts prodigieux. Sur 60 batteries nécessaires, 25 seulement étaient prêtes au mois de janvier; il fallut trois mois pour organiser les 35 batteries qui manquaient. On dut acheter à la hâte 24,000 chevaux, rappeler 16,000 artilleurs en congé, demander 4,000 hommes à l'infanterie pour le service des pièces et prendre comme conducteurs des cavaliers. Le grand parc et l'équipage de siège ne furent constitués qu'à la fin de juin. Les approvisionnemens et les munitions furent débarqués pêle-mêle dans le plus grand désordre à Gênes. L'artillerie n'avait pas été exercée au maniement des canons rayés, elle les emmena frais sortis des fonderies; il en fut de même, en 1857, des chassepots : c'est à Mentana que leur effet foudroyant fut révélé à nos soldats.

tocole d'entente générale et des protestations échangées dans de fugitives causeries, lui assurant une neutralité sympathique et la concentration d'une armée sur les frontières de la Gallicie. Il n'aimait pas se lier, il préférait se réserver une porte ouverte et s'en remettre à l'arrangement fatal des circonstances. Il compromettait le succès de ses combinaisons par le décousu de ses volontés.

L'empereur Alexandre, heureusement, était un souverain loyal; son concours diplomatique ne nous fit pas défaut. Si, en 1870, il nous laissa écraser froidement, sans permettre aucune intervention, au mépris de ses intérêts, — la Russie elle-même le reconnaît aujourd'hui, — en 1857, du moins, son attitude nous fut sympathique, secourable.

Dès le début des complications italiennes, le gouvernement russe affirma son intimité avec la cour des Tuileries, il en exagéra même la portée, au point d'autoriser les interpellations de l'Angleterre et de la Prusse. — Au lieu de rassurer sir J. Crampton, l'envoyé britannique, le prince Gortchakof s'étonna de l'indiscrétion de ses demandes. « Un amant passionné, disait-il d'un ton sardonique, pourrait tout au plus adresser pareilles questions à sa maîtresse et, vous le savez, nous n'en sommes pas là. » Le ministre de Prusse à Pétersbourg, M. de Bismarck, qui, en 1865, à Biarritz, devait se donner le mérite d'avoir empêché l'intervention armée de son gouvernement, ne fut pas mieux partagé. Le prince cependant lui confessa que la Russie n'était engagée par aucun traité, bien qu'au lendemain de l'entrevue de Stuttgart il lui eût mis martel en tête, en parlant avec emphase « d'engagemens de haute portée conclus entre les deux souverains. » Cependant, pour ne pas trop le rassurer, il se hâta d'ajouter, en se redressant, que son maître entendait conserver sa liberté d'action et ne consulter que ses intérêts. Il savait que cette réserve serait assez éloquente pour tempérer les velléités belliqueuses du cabinet de Berlin. Elle suffisait alors, comme elle suffit aujourd'hui, pour provoquer ses protestations pacifiques.

La Prusse était fort perplexe, elle suivait les événemens avec anxiété, tiraillée en tous sens, supputant les chances, spéculant sur nos défaites, avec l'arrière-pensée de se ruer, disait-on, comme en 1813, sur nos armées en déroute. L'empereur n'avait cependant rien négligé pour lier partie avec elle. Dès son avènement au pouvoir, il s'était adressé à ses convoitises, et, menacée d'être exclue de la paix au sortir de la guerre de Crimée, il l'avait maintenue au rang de grande puissance en la faisant admettre, malgré l'Angleterre et l'Autriche, au congrès de Paris. Aussi, on l'a vu par sa lettre au comte Walewski, ne mettait-il pas en doute sa neutralité. A la

veille de la guerre, il avait chargé le marquis Pepoli (1), cousin du prince de Hohenzollern, le président du conseil, de laisser entrevoir au cabinet de Berlin des compensations territoriales en échange de son concours; mais son envoyé n'avait rapporté que de vagues protestations de sympathie, sans portée contractuelle. Le prince-régent était ambitieux; comme Frédéric II, il ne connaissait pas « de plaisir plus grand que celui d'arrondir ses domaines; » seulement, méfiant et scrupuleux, il cherchait à concilier la foi des traités avec la passion des conquêtes. Il supputait les chances que lui offrait un conflit entre la France et l'Autriche. Il se voyait dans un dilemme : « Laisser écraser l'Autriche, disait-il dans ses épanchemens avec le prince Albert, n'est-ce pas s'exposer à partager son sort plus tard; et, d'un autre côté, lui assurer la victoire en l'assistant en loyal confédéré, n'est-ce pas travailler, aux dépens de la Prusse, à la consolidation de sa suprématie en Allemagne ? » L'hésitation était permise. « Il éprouvait des scrupules, des frissons que Falstaff appelait les fièvres tierces de la conscience (2). » Se tenir prêt à tout événement, laisser les belligérans s'affaiblir, et s'assurer au bon moment la gloire et les bénéfices d'une médiation armée lui paraissait le parti le plus sage; mais, au fond, il était tenté de se jeter, aux premiers revers, sur la France, qu'il savait impuissante. Ce n'était pas le compte de la Russie, qui, elle aussi, supputait les chances de la lutte. Elle tenait à faire payer à l'Autriche son ingratitude, et ne voulait point permettre à la Prusse de lui souffler la vengeance, tout en étant décidée à ne pas intervenir militairement.

« J'ai appliqué à la Prusse une douche d'eau froide, nous disait le prince Gortchakof au début des complications; j'ai fait passer une note à M. de Schleinitz par Budberg; elle lui permettra de reprendre son sang-froid, de se défendre contre les entraînemens du parti national qui pousse à la guerre et de résister aux instances passionnées des cours allemandes du Midi, qui invoquent le pacte fédéral pour réclamer une intervention armée en faveur d'un membre de la confédération germanique iniquement attaqué par la France et le Piémont. »

La Russie, en donnant à réfléchir à l'Allemagne, nous rendait, en 1859, moins résolument, il est vrai, on le verra plus loin, le service qu'elle devait rendre à la Prusse en 1870, en paralysant dès le début de la guerre, d'une façon comminatoire, les alliés éventuels de la France. Napoléon III n'eût pas franchi les Alpes sans être certain du concours diplomatique de la Russie, et sans

(1) « Dans la pensée de l'empereur, disait le marquis Pepoli, l'Autriche représente le passé et la Prusse l'avenir; elle ne peut se contenter d'un rôle secondaire, elle est appelée à une plus haute fortune; elle doit accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle. » (Massari, *Il Conte Cavour.*)

(2) Julian Klaczko, *Deux Chanceliers.*

espérer, au besoin, son assistance militaire, et le roi Guillaume n'eût pas franchi le Rhin, si, à Ems, au mois de mai 1870, l'empereur Alexandre ne s'était pas formellement engagé, en présence du comte de Bismarck, à tenir en échec le Danemark, l'Autriche et l'Italie. — En 1859, le cabinet de Pétersbourg faisait payer à l'Autriche son ingratitude pendant la guerre d'Orient, et en 1870, il se vengeait de la Crimée et surtout de la Pologne, dont nous avions encouragé le soulèvement, oublieux de l'entrevue de Stuttgart et des services rendus pendant la guerre d'Italie.

Les événemens engagés, et l'Autriche aux prises avec la France, l'attitude du ministre russe, si nette, presque militante au début, se tempéra insensiblement. La vengeance ne pouvait plus lui échapper. Déjà il avait obtenu satisfaction sur un point essentiel : le comte de Buol lui avait été brusquement sacrifié, et François-Joseph, pour désarmer l'empereur Alexandre, lui avait envoyé le prince Windischgraetz, *persona gratissima* à la cour de Pétersbourg, car, pendant la guerre de Crimée, il n'avait pas cessé de plaider, dans les conseils de son souverain, la cause de la Russie. « Nous n'aurions, disait le prince Gortchakof d'un ton triomphant, peu fait pour rassurer notre diplomatie, qu'un doigt à remuer, qu'un clignement d'œil à faire pour que l'Autriche se mît à notre discrétion. »

Les dépêches du duc de Montebello bientôt allaient devenir presque alarmantes ; le langage du prince Gortchakof n'avait plus rien d'encourageant. L'Allemagne le préoccupait chaque jour davantage, et il n'augurait rien de bon de l'Angleterre. Loin d'impressionner les cours allemandes par une attitude menaçante, il se bornait à leur donner, amicalement, des conseils de modération et de prudence. « Les nouvelles de Francfort sont mauvaises, nous disait-il ; la Prusse résiste encore, mais visiblement elle cède du terrain, et le prince-régent pourrait bien être entraîné. Vous ne sauriez être trop prudens, ajoutait-il, placés comme vous l'êtes entre la neutralité équivoque de l'Angleterre et la neutralité menaçante de l'Allemagne, prête à se transformer, d'un jour à l'autre, en état de guerre ouverte. »

« — Le moyen le plus sûr de calmer les passions des gouvernemens allemands, répondait notre ambassadeur, ne serait-il pas de ne leur laisser aucun doute sur l'intervention éventuelle de la Russie?

— Notre but, répliquait le ministre du tsar, assurément est d'arrêter l'Allemagne et de fortifier la Prusse contre ses entraînemens par nos conseils ; mais aller plus loin serait le dépasser. »

Sorti de son recueillement, le prince Gortchakof se constituait en quelque sorte juge du camp et donnait des conseils à tout le monde ; s'il recommandait l'abstention aux Allemands, il nous engageait vivement, pour ne pas effaroucher son maître et perdre ses

sympathies, à ne pas recourir à des moyens révolutionnaires. Il savait fort bien qu'il ne dépendait pas de nous de soustraire notre allié, le Piémont, à ses attaches révolutionnaires. N'était-ce pas pour un peuple en révolution, soulevé contre la domination étrangère, que nous combattions dans les plaines de la Lombardie?

Il semblait que le jeu de la Russie, libre d'engagemens contractuels, était de laisser les événemens se développer, et, la France et l'Autriche affaiblies, d'intervenir, à titre d'arbitres, comme le Neptune de Virgile, à l'heure psychologique. Elle savourait évidemment le plaisir des dieux en voyant aux prises les deux puissances qui lui avaient fait perdre, l'une par sa perfidie, la seconde par ses armes, en s'alliant à l'Angleterre, la situation prépondérante qu'elle avait occupée dans les conseils de l'Europe depuis 1815.

Le langage de son ministre, en tout cas, n'avait plus rien de réconfortant. Menacé sur le Rhin, sans être certain d'une intervention armée, résolue, de la Russie en notre faveur, — et malheureusement il n'en était pas question, — le gouvernement impérial pouvait être contraint d'un instant à l'autre, au premier échec, à se préoccuper de sa propre sécurité, au lieu de guerroyer au-delà des Alpes pour le compte des Italiens.

Les nouvelles que nous recevions d'Allemagne confirmaient les appréhensions du cabinet de Pétersbourg. Le gouvernement prussien, qui, au début des complications, enveloppait avec soin sa pensée dans des expressions rassurantes, commençait à donner à ses paroles un caractère d'ambiguïté inquiétant. Après nous avoir promis sa neutralité, sans la proclamer toutefois, il disait que le but de sa politique était le maintien de l'état légal de l'Europe, c'est-à-dire le maintien du *statu quo* territorial. Il se préoccupait du Mincio et rappelait que déjà, en 1848, le parlement de Francfort, en souvenir sans doute de l'asservissement de l'Italie sous les Hohenstaufen, avait déclaré que cette ligne était pour l'Allemagne d'une importance stratégique de premier ordre. Le passage du Mincio entrait évidemment dans les prévisions des cabinets de la confédération, et tout autorisait à craindre que, le jour où nos armées le franchiraient, l'Allemagne se soulèverait. Tous les gouvernemens confédérés s'y préparaient; ils faisaient secrètement ce que la Prusse faisait publiquement, ils mettaient sur pied de guerre toutes leurs armées, avec une ardeur fébrile qui contrastait singulièrement avec leurs habitudes nonchalantes et pacifiques. Baden portait spontanément son contingent de 15,000 hommes à 25,000, et la Bavière le sien de 50,000 à 100,000. La Prusse avait déjà mobilisé six corps d'armée, et elle en avait trois sur le pied de préparation, ce qui lui permettait de faire entrer en ligne, en peu de jours, près de 400,000 hommes, sans compter les armées fédérales,

dont le commandement lui était réservé. Toutes les places fortes de la confédération étaient approvisionnées, munitionnées, et il entrait dans le plan des états-majors prussiens de porter deux armées, l'une sur le Rhin et l'autre sur le Mein, qui, réunies aux contingens des états du Nord et du Midi, eussent formé un effectif d'environ 500,000 hommes.

La sécurité de notre territoire était gravement en péril; car, je le répète, nous n'avions que deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie à opposer à une invasion allemande déjà secrètement concertée. La Prusse n'entendait pas, assurément, méconnaître brutalement ses promesses de neutralité tant que nous n'aurions pas subi d'échec, mais elle poursuivait une médiation armée qui, en réalité, était une menace pour la France, car la médiation armée suppose la volonté d'imposer la paix, et il était évident qu'en aucun cas, si ses propositions étaient rejetées, le prince-régent ne déclarerait la guerre à l'Autriche; le cabinet de Vienne en était bien convaincu.

« Je crains, écrivait notre envoyé à Berlin, le marquis de Moustier, au comte Walewski, que vous ne trouviez dans mes dépêches des raisons de penser que nos bons rapports avec l'Allemagne sont dans un état précaire. Il serait difficile de dissimuler que, pour être maintenus tels quels, ils demandent la plus grande prudence et les plus grands ménagemens. Toute la situation est entre les mains du prince-régent, dont les intentions à notre égard sont mélangées de plus de préventions qu'on ne le pense. On s'accorde à le représenter comme très impressionnable et très vacillant dans les idées; il serait à regretter que cela fût vrai, car jamais un prince n'eut plus besoin de fermeté pour rester maître des événemens. Il y a beaucoup d'agitation dans ses conseils; en présence de l'état effervescent de l'Allemagne, on hésite entre suivre le mouvement ou le réprimer. M. de Schleinitz et M. d'Auerswald, tout en concédant la mobilisation aux idées du régent, s'efforcent d'en prévenir les conséquences, d'en atténuer les effets. »

La victoire de Magenta arriva, à point nommé, pour remettre nos affaires à flot et redonner du ton à la chancellerie russe, qui en avait grand besoin. Le moindre succès de l'Autriche eût rendu notre situation dangereuse. La Prusse venait de mobiliser, et l'Allemagne, frémissante, n'attendait qu'une défaite de l'armée française pour franchir le Rhin. Que serait-il arrivé si, au lieu d'être victorieux à Magenta, nous avions été battus! Heureusement que la fortune, si cruelle depuis, nous protégeait alors.

En voyant la balance pencher de notre côté, le prince Gortchakof secoua son inquiétante torpeur. Il intervint à Berlin auprès du régent d'une voix plus accentuée; il n'admettait pas que l'Allemagne,

après les garanties formelles données par la France aux grandes puissances, pût méconnaître le pacte fédéral. « La confédération germanique, disait-il, est une combinaison exclusivement défensive ; or la France ne s'est permis aucun acte d'hostilité vis-à-vis de la confédération, et si la diète décrétait contre elle des mesures agressives sur des données conjecturales, elle violerait l'esprit des traités (1). »

Ce n'était pas une menace, mais c'était plus qu'un simple conseil.

Le ministre russe le prit encore de plus haut avec l'envoyé d'Angleterre, qui trouvait que le cabinet de Pétersbourg sortirait d'une stricte neutralité si, en concentrant des troupes sur ses frontières, il obligeait l'Autriche à diviser ses forces. Il lui répondit sèchement qu'il serait temps de discuter cette question quand l'Angleterre, si préoccupée de la neutralité d'autrui, renoncerait à renforcer sa flotte dans la Méditerranée. Il lui déclara aussi que si l'Autriche perdait ses possessions italiennes, la Russie ne ferait aucun effort pour les lui faire rendre.

L'ardente intervention de la diplomatie anglaise à Pétersbourg ne laissait aucun doute sur ses connivences avec l'Autriche, et surtout avec la Prusse. L'empereur s'était mépris, dans sa lettre au comte Walewski, sur l'attitude de l'Angleterre dans l'éventualité d'une guerre, comme il s'était mépris sur la neutralité bienveillante de la Prusse. Il avait cru que, paralysée par le soulèvement des Indes et sympathique à la cause italienne, elle se désintéresserait des événemens. Il fut déçu dès le lendemain de son compliment du jour de l'an au baron de Hübner, à la réception du corps diplomatique aux Tuileries. — « L'empereur peut être certain, écrivait lord Malmesbury à lord Cowley, le 11 janvier, que s'il trouble la paix, l'Angleterre lui sera hostile. Je ne doute pas que cette imprudence ne lui coûte la couronne ; l'Allemagne s'unira certainement contre les races latines. A titre d'ami, je l'engage à réfléchir avant de risquer un pareil coup de dé ! Voyez l'empereur lui-même, et dites-lui, avec toute la solennité possible, que les conséquences de la guerre retomberont sur sa tête, s'il permet à la Sardaigne de la commencer. »

(1) « Tant que la guerre se trouvera localisée, la Russie n'a aucun motif pour se départir de sa ligne de conduite. Son attitude se modifierait, ajoutait la note du prince Gortchakof, si, sans que le territoire de la confédération germanique fût attaqué, la Prusse et l'Allemagne se rangeaient du côté de l'Autriche pour soutenir cette puissance sur un terrain placé par les traités en dehors de la compétence et de l'influence légitime de la diète. Une pareille éventualité placerait l'empereur dans l'obligation d'examiner à quel point cette ingérence serait compatible avec les principes sur lesquels est basé l'équilibre de l'Europe, dont elle ébranlerait l'édifice. Plus il tient à la paix, plus il croit de son devoir de s'opposer à toute intervention d'autres puissances, qui ne pourrait avoir pour effet qu'un embrasement général. »

— « J'ai vu l'empereur à son bal, répondait lord Cowley; il m'a paru fort abattu. Il est poussé à la guerre par la pensée qu'en se faisant le champion des révolutionnaires italiens, il les désarmera. Cavour exploite ce sentiment. »

L'Angleterre ne négligea aucun effort pour empêcher la lutte; elle envoya lord Cowley à Vienne pour chercher les bases d'un accommodement; aussi, lorsque la guerre éclata malgré ses remontrances, prit-elle diplomatiquement fait et cause contre nous.

La chute du ministère Derby, dont l'accord secret avec le cabinet de Berlin, en vue d'une médiation armée, se révélait chaque jour davantage, arriva fort à propos pour calmer, comme par enchantement, les velléités belliqueuses de la cour de Prusse. L'avènement de lord Palmerston et de lord John Russell changeait la face des choses. La Russie, redoutant un rapprochement intime entre la France et l'Angleterre, accentua de plus en plus son intervention diplomatique en Allemagne, et le cabinet de Berlin, ne pouvant plus compter sur les Anglais, céda à de salutaires réflexions.

Lorsque le 5 juillet, au retour de sa décevante mission à Pétersbourg, le prince Windischgraetz arrivait à Berlin pour mettre la Prusse en demeure de remplir ses devoirs fédéraux et d'opérer une diversion sur le Rhin, il n'était plus temps. Il eut beau annoncer que l'armée autrichienne, renforcée de 60,000 hommes, allait reprendre l'offensive, et faire miroiter aux yeux du prince-régent la parité à la diète et le commandement des armées fédérales, l'occasion était passée. Les alliances ne se contractent pas au lendemain des défaites. D'ailleurs, le prix qu'on offrait à la Prusse pour payer son intervention militaire n'était pas jugé assez *rémunérateur*. La parité à la diète de Francfort ne suffisait pas au cabinet de Berlin; il briguait en Allemagne l'hégémonie que l'Autriche ne pouvait lui abandonner. Aussi l'attitude de la Prusse devenait-elle de jour en jour moins menaçante. Elle s'efforçait d'atténuer la portée de ses préparatifs et de nous donner le change sur les arrière-pensées de sa politique; elle répudiait toute solidarité avec le cabinet de Vienne et se faisait un mérite des refus opposés aux instances de l'envoyé autrichien. — « J'ai eu aujourd'hui, écrivait M. de Moustier, un long entretien avec M. de Schleinitz; il m'a donné des assurances très explicites sur le caractère purement défensif des armemens de la Prusse, sur la volonté du gouvernement de Son Altesse royale de ne céder en rien aux insinuations du prince Windischgraetz et sur les garanties que nous devrons trouver, en ce qui concerne le prince-régent, dans l'entente qu'il cherchait à concerter avec la Russie et l'Angleterre. Le gouvernement prussien, m'a-t-il dit, fait tous ses efforts pour ralentir les ardeurs militaires, si bien que le mouvement général des troupes vers le Rhin, fixé au 10 juillet,

sera encore reculé! » L'Autriche subissait le sort des peuples maltraités par le sort des armes : elle était partout éconduite.

Le comte Walewski transmit par le télégraphe le texte de la dépêche de M. de Moustier au quartier-général. On dit que Napoléon III la plaça sous les yeux de François-Joseph pour lui prouver qu'il n'avait rien à attendre de la mission du prince Windischgraetz, que la Prusse était résolue à ne consulter que ses propres intérêts, qu'elle se préoccupait moins des revers de l'Autriche que des moyens de s'emparer de l'Allemagne. C'était de bonne guerre. Mais la dépêche de M. de Moustier n'était pas, comme l'ont prétendu des diplomates *trop bien informés*, une dépêche de commande, écrite pour la circonstance ; elle était l'expression fidèle, textuelle, des paroles de M. de Schleinitz.

L'Autriche était vaincue, elle avait perdu deux grandes batailles et une de ses plus belles provinces, mais la Prusse, qui avait spéculé sur ses désastres, sortait, cette fois encore, des événemens, comme en 1848 et comme en 1856 après la guerre d'Orient, les mains vides, déçue, mortifiée, moralement atteinte. Elle en tira cependant, au profit de sa réorganisation militaire, un grand et précieux enseignement. En mobilisant, elle avait constaté l'insuffisance de son armée et l'incohérence qui avait présidé à sa mise sur le pied de guerre. Elle s'appliqua aussitôt, avec une ardeur fébrile, à remanier de fond en comble son système ; elle créa l'instrument qui, bientôt, devait permettre à sa politique, mieux inspirée, de poursuivre et de réaliser les plus audacieux desseins.

L'atmosphère à Berlin s'était visiblement tempérée.— « Je parie, disait M. de Budberg au comte de Bernstorff, l'envoyé du roi à Londres, qui persistait, en enfant terrible, à tenir, malgré l'évolution de son gouvernement, le langage le plus violent contre la France, qu'avant peu d'années la Prusse proposera une alliance à l'empereur Napoléon? Votre pays, ajoutait-il, est arrivé au moment où il ne peut plus que déchoir ou grandir, et il ne grandira qu'avec le secours de la France et de la Russie. » M. de Budberg disait vrai, mais il ne prévoyait pas, malgré sa perspicacité, que la Prusse, en s'associant à leur politique, grandirait à leurs dépens.

Quelques jours après arrivait à Berlin la nouvelle de l'armistice ; aussitôt le gouvernement prussien suspendait ses armemens et retirait ses mesures militaires. Il nous priait de lui rendre la tâche plus facile, en déclarant de notre côté que l'armée d'observation sous les ordres du duc de Malakof était supprimée. Il n'y avait là qu'une question d'amour-propre et non de sécurité, car on savait fort bien à quel chiffre dérisoire se réduisait notre armée de l'Est. On évoluait vers le vainqueur, suivant le précepte florentin ;

on rentrait dans le fourreau l'épée dont la pointe, déjà, nous avait menacés. La diplomatie prussienne redevenait aimable, démonstrative; elle protestait des sentimens pacifiques de sa cour. — « Vous avez moins que jamais, disait le ministre du roi à Paris, le comte de Pourtalès, quelque chose à craindre de la Prusse; vous verrez que, de jour en jour, la ligne de démarcation entre la politique prussienne et la politique autrichienne deviendra plus tranchée. » Il ajoutait qu'on s'était mépris sur les intentions de son cabinet, qu'à aucun moment il n'avait songé à une médiation isolée, qu'il avait compris le piège de l'Autriche qui la sollicitait, mais qu'il était bien résolu à ne pas s'y laisser prendre. M. de Pourtalès, en se montrant si peu miséricordieux pour l'Autriche, trahie par la fortune, s'inspirait du programme qu'il traçait à ses amis du parti national au lendemain d'Olmütz (1); mais il ne traduisait pas les sentimens de sa cour, dont l'hostilité s'était si manifestement révélée par la mobilisation de son armée et sa concentration vers le Rhin. Son langage eût été bien différent si, au lieu de nos victoires, les espérances caressées secrètement à Berlin s'étaient réalisées.

Le prince-régent avait fait, en somme, une mauvaise campagne; il s'était inutilement compromis en mobilisant tardivement ses corps d'armée et en n'intervenant pas à l'heure voulue. — « On reconnaît aujourd'hui à Berlin, disait le prince Gortchakof au duc de Montebello, qu'on eût mieux fait de suivre nos conseils; le régent ne se serait pas exposé aux plaintes de ses populations arrachées à leurs travaux, aux reproches de l'Allemagne, qui trouve qu'il a été procédé trop lentement au gré de ses impatiences, et aux rancunes de l'Autriche, qui l'accuse d'avoir perfidement manqué à ses devoirs fédéraux. »

Le prince Gortchakof aurait pu ajouter que le régent s'était bien plus gravement compromis vis-à-vis de la France en lui révélant de haineuses tendances, à peine dissimulées, au mépris des signalés services que l'empereur avait rendus à la Prusse en la faisant admettre au congrès de Paris, contre le gré de l'Autriche et de l'Angleterre, et en s'interposant efficacement dans l'affaire de Neufchâtel.

Si Napoléon III avait su se souvenir et comprendre ses intérêts, jamais il n'eût oublié l'attitude équivoque, menaçante, du cabinet de Berlin pendant la guerre d'Italie. Il eût tiré une moralité de ses calculs, il n'eût pas donné le branle à ses ambitions, et peut-être le règne de Guillaume Ier se fût-il moins glorieusement terminé. S'il fut indulgent pour la Prusse, il poussa la mansuétude envers l'Italie

(1) Voir la lettre du comte de Pourtalès dans le volume : *la Prusse et son roi pendant la guerre de Crimée*, au chapitre : *Olmütz*.

jusqu'à la débonnaireté. Les violences de son ministre, le comte de Cavour, après Villafranca, les invectives de ses journaux, les sifflets qui l'accueillirent à Turin à sa rentrée en France, l'attristèrent, sans dissiper ses illusions.

La paix de Villafranca, véritable coup de théâtre, avait exaspéré l'Italie ; elle fut une vive déception pour la France, tant l'unité italienne lui tenait à cœur. Elle vit dans ce dénoûment imprévu, mais forcé, une atteinte à ses plus chères, à ses plus vieilles espérances. Égarée par les déclamations des journaux inspirés par M. de Cavour, elle fit au gouvernement impérial un crime d'avoir laissé en souffrance le manifeste de Milan. On se refusa de comprendre que la paix, si heureusement conclue, nous sauvait d'une intervention allemande et dégageait notre politique d'un périlleux engrenage. En nous arrêtant, avec le prestige de rapides victoires, nous restions les arbitres de l'Europe ; nous maintenions l'Autriche et le Piémont sous notre coupe, et nous exposions la Prusse, réduite à l'impuissance, à leurs ressentimens. Il suffisait, pour saisir les avantages que nous assurait une paix réellement providentielle, d'écouter la raison et de ne pas sacrifier au sentiment. Mais l'opinion en France, capricieuse, versatile, à moins d'être menée par des esprits supérieurs, n'a jamais su se plier au réalisme de la politique étrangère, discuter à froid ses intérêts et les faire prévaloir. On préféra incriminer l'empereur, s'attaquer à ses défaillances ; on attribua la fin précipitée de la guerre aux motifs les plus invraisemblables. Les plus indulgens prétendaient qu'il avait reculé devant le douloureux spectacle des morts et des blessés sur les champs de bataille ; ceux-là du moins rendaient hommage aux inspirations de son cœur.

Le comte de Cavour, pour conserver sa popularité et se délier de toute gratitude envers la France, manifesta l'indignation la plus véhémente ; si bien que l'empereur, facile à impressionner, demanda à son envoyé à Turin, le prince de La Tour d'Auvergne, de rester en tiers dans l'audience qu'il dut accorder au ministre piémontais avant de rentrer en France. M. de Cavour avait barre sur lui ; il espérait, par la présence de son ambassadeur, atténuer la violence de ses récriminations.

Le courroux du ministre de Victor-Emmanuel n'était qu'une tactique, car il n'ignorait pas notre situation militaire, ni ce qui se tramait à Berlin ; il savait qu'en dehors de nos 150,000 hommes, nous n'avions aucune réserve à mettre en ligne ; que, dans ces conditions, avec la perspective d'une intervention éventuelle de la Prusse et de l'Allemagne, le jour où nous franchirions le Mincio, la continuation de la guerre deviendrait calamiteuse ; il devait craindre que

les résultats acquis, — et ils étaient considérables, puisqu'ils lui assuraient la Lombardie, — ne fussent remis en question, surtout si la France en était réduite à ne plus songer qu'à sa propre sécurité. L'armistice, il est vrai, conclu sans sa participation, méconnaissait en un point les stipulations de Plombières, qui, indépendamment de la Lombardie, assuraient les duchés au Piémont. L'empereur, dans l'entrevue de Villafranca, n'avait pu résister à la pathétique éloquence de François-Joseph, qui le suppliait de ménager ses parens, le duc de Modène et le grand-duc de Toscane. Il s'était laissé attendrir, impressionné d'ailleurs par les nouvelles alarmantes qu'il recevait d'Allemagne et par les conseils pacifiques que lui donnait la Russie; mais, pour dédommager Victor-Emmanuel de ce sacrifice, il renonça spontanément à Nice et à la Savoie. Il ne les revendiqua que lorsque M. de Cavour, après la guerre, en violation du traité du 18 janvier 1859, n'assurant à la Sardaigne qu'un état de 11 millions d'habitans au nord de la péninsule, eut recours aux moyens révolutionnaires pour s'emparer de Naples, de Parme, de Modène, de la Toscane et des états pontificaux (1).

Un souverain prévoyant, soucieux de la sécurité de son pays, eût, après de telles épreuves, compris la portée de sa faute; il eût rappelé un allié, peu reconnaissant, énergiquement au respect des traités; mais, bon et généreux, il ne tirait aucun enseignement des expériences les plus troublantes. Il avait pour l'Italie des indulgences paternelles. N'était-elle pas son œuvre? Il la traitait en enfant prodigue, pensant toujours la ramener à lui à force de soins, de patience et de concessions. Il lui en coûtait d'admettre qu'elle pût jamais oublier les souvenirs de 1859. S'il a été cruellement déçu en 1870, qu'éprouverait-il aujourd'hui?

XIV. — ÉPILOGUE.

Si la Russie n'avait pas répondu à toutes nos espérances, elle nous avait du moins rendu de précieux services, d'autant plus méritoires qu'en apparence ils étaient désintéressés. La guerre d'Italie, cependant, lui avait valu plus d'une satisfaction; elle s'était vengée de l'Autriche, et, après un long effacement, elle avait reparu avec autorité dans les conseils de l'Europe; elle avait recouvré aussi de l'ascendant à Constantinople. Si elle n'avait pas profité de l'occa-

(1) Ce fut à une fête de la cour à Milan que notre ministre, le baron de Talleyrand, reçut une dépêche impérieuse, lui intimant l'ordre de mettre le gouvernement piémontais en demeure de s'exécuter sans retards.

sion pour reprendre ouvertement ses desseins en Orient, c'était par nécessité; ses ressources étaient épuisées par la guerre de Crimée, et les questions intérieures, l'émancipation des serfs, entravaient son expansion au dehors. Elle pouvait craindre, d'ailleurs, que des complications intempestivement soulevées en Turquie ne tournassent au profit de l'Angleterre plutôt qu'au sien.

Lorsque la paix fut signée, le prince Gortchakof ne nous ménagea ni les complimens sur notre habileté diplomatique, ni ses félicitations pour nos succès militaires. Il trouvait que la politique de l'empereur Napoléon avait été d'une profonde et d'une admirable sagesse. Il éprouva aussi le besoin, car il parlait volontiers, de stimuler notre reconnaissance, en remémorant, sous la forme d'une profession de foi, tous les services qu'il nous avait rendus, et en s'appliquant à atténuer de son mieux ses passagères défaillances.

« Depuis que l'empereur m'a confié le ministère des affaires étrangères, disait-il, la politique russe repose sur l'alliance de la France; la Russie veut, en toutes circonstances, se montrer d'accord avec elle : cet accord sera facile dans les grandes choses, parce qu'entre les deux pays les grands intérêts sont les mêmes. Vous trouverez des amis plus souples que nous, vous n'en trouverez pas de plus sûrs. Nous venons de vous le prouver; le service que nous vous avons rendu a été de contenir et d'arrêter l'Allemagne. Peut-être a-t-on trouvé à Paris que la Russie n'a pas fait assez, mais que pouvait-elle faire de plus? Rappelez-vous qu'elle n'avait aucun intérêt dans la guerre, et que vous ne lui assuriez aucune compensation pour son concours. Cependant, si la guerre s'était étendue, nous aurions probablement été plus loin; une intervention plus vive de notre part, avant cela, aurait pu amener une conflagration générale. On reprochera peut-être à la Russie de ne pas avoir mis ses forces en mouvement; mais il ne faut pas oublier les espaces immenses qu'elle avait à parcourir. L'empereur Alexandre, d'ailleurs, ne vous a jamais laissé ignorer qu'il lui fallait trois mois pour mettre ses corps d'armée sur le pied de guerre et leur faire prendre position. Mais, dira-t-on, il aurait pu s'y préparer plus tôt; dès le 1er janvier, la guerre paraissait certaine, imminente, et les deux empereurs, à Stuttgart, n'avaient pas attendu ce moment pour se parler avec confiance. A cela je répondrai que la Russie, depuis le moment où elle a proposé un congrès, a dû croire que la paix serait maintenue, d'autant plus que l'empereur Napoléon semblait la désirer et y croyait (1). Pou-

(1) L'empereur, en effet, au mois de février 1859, voulut revenir sur ses pas et fit demander secrètement au cabinet de Pétersbourg de proposer, en vue du maintien

vions-nous armer quand il n'armait pas? Après le coup de tête de l'Autriche, qu'elle a payé cher, nous n'avons pas perdu un instant pour préparer notre attitude militaire, et agir en même temps sur la Prusse et par la Prusse sur l'Allemagne. Nous l'avons fait avec les ménagemens que demandaient les liens de famille, mais nous l'avons fait avec loyauté. On s'est étonné du peu d'effet que notre attitude militaire avait produit sur l'Autriche, qui n'avait pas hésité à dégarnir ses frontières du côté de la Russie pour porter toutes ses forces contre vous en Italie; je sais qu'on a insinué, non pas chez vous, mais ailleurs, que nous avions rassuré cette puissance contre toute crainte sérieuse de notre part, et que nous lui avions promis la neutralité. — Nous n'avons rien fait de pareil, l'Autriche n'a jamais eu notre dernier mot. Comment expliquer alors qu'elle ait dégarni ses frontières? Pour un seul motif : elle ne pouvait pas faire face des deux côtés; le danger qu'elle courait en Italie était certain, imminent; celui qu'elle pouvait redouter de notre part était sérieux, mais éloigné. »

Le duc de Montebello écouta ce monologue rétrospectif, qu'il n'avait pas provoqué, avec recueillement. Il n'avait pas mission de récriminer. Il se borna simplement à demander au ministre pourquoi il n'avait pas dit à Berlin que si la Prusse déclarait la guerre à la France, la Russie s'y opposerait. — « Je ne l'ai pas fait, répondit le prince, parce que j'ai mieux aimé être accusé par vous de n'avoir pas assez fait, que de vous encourager à pousser plus loin une guerre dont je redoutais l'issue. » — « Quoi qu'il en soit, écrivait M. de Montebello à son gouvernement, on ne peut pas nier que la Russie n'ait loyalement tenu ses engagemens. Elle est la seule puissance dont la neutralité ait été bienveillante pour nous, inquiétante pour nos ennemis, sans se faire valoir et sans rien nous demander en retour. J'ai dit, du reste, ajoutait notre envoyé, à l'empereur Alexandre qu'une des raisons qui avaient déterminé l'empereur Napoléon à faire la paix, c'était la crainte d'être obligé, si la guerre se généralisait, d'agir contre sa politique en soulevant la Gallicie et la Hongrie. Ces assurances l'ont beaucoup touché. »

Les prévisions du comte Walewski, on le voit par ce récit, s'étaient en partie justifiées. En entreprenant une guerre qui ne répondait pas à l'intérêt de la France, l'empereur avait imprudemment exposé son pays. S'il échappa à l'intervention de l'Allemagne, dont son

de la paix, le désarmement des volontaires italiens. J'ai raconté dans mon second volume, *la France et sa politique extérieure en 1867*, le dramatique entretien que le comte de Cavour eut à ce sujet avec le prince de La Tour d'Auvergne.

ministre se préoccupait à juste titre, il le dut moins à ses combinaisons diplomatiques et stratégiques qu'à des chances heureuses, inespérées, aux fautes sans nombre de notre adversaire, aux tergiversations de la Prusse, et avant tout à la vaillance de nos soldats plus qu'à leur commandement, plus qu'aux combinaisons savantes de nos états-majors, aux mesures éclairées de notre intendance. M. Maxime Du Camp, dans une étude éloquente sur les calamités de la guerre, a rappelé récemment avec quelle imprévoyance nous sommes descendus en Italie, bien qu'une lutte contre l'Autriche fût de longue date arrêtée dans l'esprit du souverain.

L'entrevue de Stuttgart, si funeste par les complications dont elle a été le point de départ, marque néanmoins l'heure la plus brillante du second empire. Elle aurait pu être féconde, si, dégagée de préoccupations italiennes, elle s'était inspirée de la pensée qui, sous la restauration, en 1829, présida à nos pourparlers avec le cabinet de Pétersbourg. Elle n'a valu que des mécomptes à la France et à la Russie. Elle aurait pu fortifier, consolider la suprématie que nous venions de conquérir si rapidement; elle ne servit qu'à entretenir les illusions de Napoléon III sur la solidité de son trône; elle l'encouragea dans la politique aventureuse des nationalités, elle lui permit de faire la guerre néfaste de 1859. Elle ne fut, en réalité, qu'un de ces grands et décevans spectacles qui frappent l'imagination des peuples et servent d'enseignement aux philosophes. Les souverains qui ont présidé à cette éblouissante mise en scène ont disparu avec leurs ministres, victimes de généreuses aspirations; tous les deux ont eu une fin tragique. L'alliance qu'ils essayèrent de cimenter, au milieu des galas, dans de fugitifs entretiens, avorta tristement, à peine ébauchée. Leur rencontre, dont nos archives n'ont conservé aucune trace, n'en restera pas moins un événement mémorable, marqué de curieux incidens. Il importait de faire revivre cet épisode fatidique de notre histoire et de montrer, en précisant la pensée de l'empereur et en retraçant l'attitude de l'Europe pendant la guerre d'Italie, l'influence qu'il a exercée sur la direction de notre politique extérieure et sur le cours de nos destinées. Peut-être me saura-t-on gré de l'avoir tenté.

G. ROTHAN.

DEMOISELLE MICIA

MŒURS GALLICIENNES.

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVIII.

— Grande nouvelle! fillette; ton père te demande à Lipova!

Micia avait un peu pâli. Elle balbutia :

— A Lipova?.. vraiment?.. Quand cela, grand-père?

— Mais aujourd'hui, à l'instant même; fais tes apprêts.

Une heure plus tard ils roulaient tous deux vers les environs de la capitale gallicienne.

En descendant du train, comme Micia sautait au cou de son père, elle saisit au vol cette exclamation, faite en français par deux jeunes gens qui s'éloignaient :

— Oh! la jolie personne!

D'instinct elle tourna la tête pour voir de qui l'on parlait; mais il n'y avait là qu'une foule affairée de Juifs et de paysans, et, toute confuse, elle dut comprendre qu'il s'agissait d'elle. Cela l'étonna un peu. Certes, elle se savait gentille, mais elle ignorait qu'elle fût jolie au point de plaire à des élégans pareils. Aussi, à peine arrivée au château, quand elle se trouva dans la solitude de sa chambrette,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1888.

tandis que la camériste emportait son manteau de voyage, elle se glissa curieusement devant le miroir encadré d'argent de sa toilette, et se regarda.

Elle était très jeune encore, dix-sept ans ; des cheveux châtains, avec des reflets d'or, sous la lumière ou les rayons du soleil. De grands yeux violets et un regard profond d'enfant qui regarderait comme une femme. Sa bouche était mignonne et très rieuse, et elle avait gardé de sa petite enfance son teint mat un peu rosé, sa grâce mutine un peu fière. L'examen la satisfit sans doute, car elle sourit, se fit la révérence, puis courut au salon baiser la main de sa belle-mère. Mais Hélène, d'un geste brusque, lui tendit la joue :

— Embrassez-moi donc !.. dit-elle.

Elles s'assirent ensuite, côte à côte, dans l'orangerie, pleine d'arbustes en fleurs, et causèrent de la fête champêtre qui aurait lieu demain, du monde qui viendrait et des toilettes qu'on mettrait. Il y aurait dîner, d'abord, à deux heures, puis excursion en forêt, goûter sur l'herbe, et au retour souper et bal.

Micia frappa l'une contre l'autre les paumes roses de ses petites mains. Son père entrait justement ; elle se précipita vers lui :

— Vous êtes bons tous les deux ! dit-elle émue. — Mais sa phrase s'étrangla dans sa gorge ; pour la première fois, elle venait de s'aviser, au milieu de ce cadre riant de coquettes choses, que son père avait l'air triste et qu'il était vieilli.

Et le soir, en ses songeries, un pressentiment lui vint que peut-être, dans ce joli palais si merveilleusement décoré, le bonheur tenait une place bien petite. Alors son cœur se serra.

Elle se leva le lendemain, dès l'aube, pour dissiper cette tristesse, et courut les champs jusqu'au dîner. Comme elle rentrait, elle aperçut plusieurs calèches et tilburys déjà arrivés. Son grand-père, qui revenait aussi d'une course matinale, lui cria :

— Devine un peu qui tu vas voir ? Conrad Mirski, ton ancien danseur de mazurka !

Son cœur battit un peu, sans savoir pourquoi, et vite elle s'envola pour se faire belle.

Quand elle fut prête, elle eut la curiosité de s'approcher, sans être vue, de tout ce monde inconnu qu'elle entendait rire et jaser là-bas, sous les marronniers. Mais c'était surtout Conrad qu'elle voulait voir, ayant entendu raconter par des voisins de campagne qu'il était à présent un jeune homme très lancé, très couru et fort aimé des dames, enfin un grand monsieur tout à fait ! Bien sûr, il ne lui demanderait plus de prières maintenant !

Elle n'eut pas de peine à le reconnaître, quoiqu'il fût plus bronzé et plus large d'épaules qu'autrefois.

Toute une société élégante l'entourait : des jeunes filles, des jeunes femmes et un groupe de *gogos*, les dandys galliciens, parmi lesquels brillaient ses deux admirateurs de la veille.

Et, tout de suite, elle décida que Conrad était bien mieux que tous les autres. Mais qu'il y en avait de drôles parmi ces autres ! Ainsi quelques-uns affectaient une singulière ressemblance avec les portraits de l'archiduc que l'on voyait partout dans les gares. On eût dit un tas de petites silhouettes plus ou moins exactement découpées, et c'était la même coupe de cheveux et de favoris, la même gravité de tenue, et jusqu'à cette chaîne d'or au bras comme en portait, disait-on, l'héritier d'Autriche.

L'un d'eux, d'une élégance plus recherchée encore, fumait, la jambe croisée très haut, montrant sur le cou-de-pied de sa chaussette cramoisie un chiffre brodé. Il pérorait beaucoup, arrivait de Paris et de Londres, et décrivait la mode aux dames avec un luxe minutieux de détails qui leur imposait. De plus, il avait vu le Salon, assisté au Grand-Prix, feuilleté le dernier roman paru, applaudi les actrices en vogue. Tout ce joli monde l'écoutait comme un oracle, et l'on causait, bavardait, racontait les petits *potins*, la dernière aventure de telle chanoinesse, ou le *roman* de la belle princesse Z... avec le comte X...

Une hardie jeune fille se pencha vers Hélène :

— Oh! Halka, est il amusant, ce petit baron; il promet de me conter tout de suite après mon mariage un scandale fameux !..

Et c'était un gazouillement confus de français, piqué par-ci par-là de phrases polonaises. Français très correct, en vérité, émaillé toutefois de quelques rares expressions étrangères, tellement enracinées dans le pays qu'elles sont devenues de véritables provincialismes; ainsi, l'on disait *mes billets*, pour mes cartes de visite; *mes notes*, pour ma musique; *loger au parterre*, pour habiter au rez-de-chaussée, et mon *jour de nom*, pour ma fête; ou bien encore, comme au temps de Richelieu et de Mme de Sévigné : « Mon carrosse, mon laquais, » et « danser *une* quadrille. » Et tout cela était chanté d'une voix un peu traînante, mais qui avait beaucoup de grâce.

Conrad ne semblait guère se divertir; appuyé à un arbre, il jetait de temps en temps un regard de pitié sur cette société de jeunes fous.

Une jolie petite brune, au nez spirituel, l'interpella :

— J'ai cru que vous alliez nous ramener une belle épousée du pays de Bakou, seigneur Conrad! On dit que les femmes y sont merveilleuses.

Il eut un grand geste dédaigneux :

— Je ne songe pas à me marier, moi! Si j'y pensais, je préfé-

rerais, certes, le code de ces gens-là au nôtre; il lui est cent fois supérieur!

Tous les minois féminins se tournèrent vers lui.

— Quand on a fait choix d'une femme, dit-il, on va signer chez le *mollah* un contrat pour une, deux ou trois années, ou même pour quelques mois, selon qu'on juge qu'il faudra de temps pour la connaître. Si le mariage tient, on recommence le bail; sinon, chacun se retire chez soi, et le mari remet la dot aux parens.

Les dames se récrièrent :

— Mais c'est immoral!

— Pas du tout, puisque la loi du Szemeka le permet. La femme garde, du reste, le respect public et peut se remarier. Trouvez-vous plus morales nos loteries européennes, où ceux qui tirent un mauvais numéro doivent le garder sans miséricorde leur vie durant, à moins de se résigner à la tare d'un procès à sensation? Au reste, ajouta-t-il en manière de conclusion, les jeunes filles du monde me font peur; ce sont des sphinx souvent dangereux pour ceux qui cherchent à les déchiffrer.

Très silencieuse, Hélène l'écoutait et souriait.

— Alors, s'exclama avec malice la jolie brune, c'est fatal, monsieur Mirski, vous voilà célibataire à perpétuité, à moins que vous ne trouviez une veuve... qui ait fait ses preuves!

Le roulement d'une voiture couvrit les rires et les éclats de voix.

Micia se glissa rapidement hors du massif et courut rejoindre son père, qui traversait la cour. Et, comme elle relevait la tête, elle vit Conrad offrir la main à Hélène pour monter le perron.

Le salon était rempli de monde; M. Zaremba présentait sa fille; on le félicitait beaucoup; elle était adorable, la mignonne, et comme elle rappelait sa pauvre mère!

Micia souriait et rougissait tour à tour.

C'est à ce moment que Conrad entra, et sa figure le frappa sans doute, car il dit à Hélène :

— Qui donc est cette jeune fille-là, que je ne connais pas?

Sa compagne lui jeta un coup d'œil railleur :

— Mais c'est Micheline Zaremba, ma belle-fille!

— La petite Micia?

— Mais oui.

Alors il l'examina plus attentivement et la reconnut. Cependant, quand il s'approcha d'elle, il se contenta de lui faire un salut un peu lent, sans chercher à lui parler, ce qui désappointa beaucoup Micia, car elle avait préparé une très gentille phrase à lui dire.

Mais à table, rieuse et animée, elle eut plusieurs fois la sensation étrange que des yeux pesaient sur elle, et une timidité la prit

en apercevant chaque fois le regard sérieux de Conrad fixé sur elle. Ce regard, Hélène le surprit aussi, et elle en reçut le contre-coup poignant. Qui donc pouvait-il contempler ainsi? Et comme elle se penchait, jalouse, dans la direction de son profil, une sourde colère l'étreignit en apercevant que c'était Micia, et elle dut faire un effort inouï pour rester maîtresse de soi.

On s'était levé de table, on se saluait et se remerciait. Déjà quelques personnes s'apprêtaient à monter en calèche.

Le banquier s'approcha de sa femme:

— Vous monterez en voiture avec la princesse Marie?

Elle lui jeta un regard agressif :

— Il vous plairait beaucoup, n'est-ce pas? de me reléguer avec les antiquailles!.. et elle ajouta d'un air de défi : Non, je monterai sur le *coach*, ou je demanderai à M. Mirski de me conduire en *dog-cart!*

XIX.

La cavalcade se mit gaîment en marche. Quelques jeunes gens caracolaient sur les côtés. Micia se trouvait en *tarantass* avec une jeune femme qu'elle connaissait très peu et deux jeunes gens, dont l'un, l'élégant de la gare, l'accablait de complimens. Mais elle ne l'écoutait guère, elle songeait à Conrad : il la craignait donc aussi, elle, une vieille connaissance, qu'il l'avait à peine abordée? et cependant ensuite, au dîner, alors qu'il croyait n'être pas vu d'elle, comme il l'avait regardée!

On était en août, et des nuées de petits papillons bleus lutinaient sur la lisière des bois, parmi les grandes marguerites et les millepertuis dorés. De temps en temps, au milieu d'un champ de blé ou d'une prairie rutilante de fleurs, des faucheurs, voyant passer la brillante caravane, saluaient jusqu'à terre, et c'était, venant des voitures, de joyeuses acclamations :

— Que Dieu vous aide!

— Loué soit le Seigneur!

A quoi les paysans répondaient respectueusement :

— Jusqu'à la fin des siècles.

Le rendez-vous était en pleine forêt, dans un vaste cirque de chênes peu éloigné d'un pavillon de chasse. Pour fêter les arrivans, de petits cosaques, envoyés d'avance, avaient allumé un immense feu de joie, et déjà, à travers les rameaux légers des bouleaux et les branches feuillues des hêtres, on apercevait des spirales de fumée que le vent chassait en âcres bouffées bleues sur la route.

On était arrivé. La bande folle mit pied à terre, les chevaux fu-

rent dételés, et la majestueuse forêt s'émailla de toilettes claires et s'emplit de gaîté.

Micia, un peu à l'écart, regardait ces jolies mondaines évaporées disparaître une à une dans les vertes profondeurs, accompagnées de leur sigisbée. Son cavalier s'approcha d'elle, fit un plongeon respectueux :

— Voulez-vous me permettre de vous conduire à la source? dit-il ; c'est ici, à deux pas.

— Soit.

Et, résignée, elle se mit à remonter d'un air indifférent un petit ruisseau caché sous les cressons et les fougères, suivie de très près par son compagnon, qui, enhardi par le tête-à-tête, lui débitait un tas de mignardes flatteries, et tour à tour elle s'entendait appeler fée ou dryade, ses cheveux étaient de l'or, ses yeux des pervenches!

A la fin, très énervée, elle s'élança en avant, comme si elle le défiait à la course, et lui cria sans façon :

— Eh ! monsieur, je n'entends rien à toute cette mythologie ; aidez-moi plutôt à cueillir des myosotis !

Il parut un peu confus, mais la suivit docilement.

Elle atteignit la source la première et l'attendit.

Il a vraiment l'air d'un petit *fac-simile* de l'archiduc, pensait-elle en le regardant courir sur la pointe de ses souliers vernis.

La source, taillée dans le roc, chantait sur un lit rose de menus cailloux. Et tout de suite Micia voulut boire. Anxieux de lui plaire, son cavalier chercha des yeux une feuille assez large pour lui servir de coupe ; mais, d'un air mutin, elle déclara qu'elle ne buvait jamais que dans un verre.

— Vous serez servie à l'instant, mademoiselle.

Et il s'éloigna à la hâte dans la direction du pavillon.

Quand il fut hors de vue, Micia exhala un soupir de soulagement :

— Ouf !

Et vite elle détala du côté opposé. « Il en pensera ce qu'il voudra, le petit archiduc, » dit-elle avec insouciance, en s'enfonçant voluptueusement sous la verdure mystérieuse et parfumée. Ses pieds légers foulaient les ronces et les fraisiers sauvages ; parfois elle arrachait une tige de digitale, effeuillait un aconit bleu, ou bien s'attardait pour écouter dans les branches les mésanges querelleuses, guetter un écureuil, ou contempler, au fond d'une tranchée aux reflets d'émeraude, une troupe effarée de daims qui s'ébattaient au soleil.

Elle s'amusait infiniment, oubliant l'heure et son ennui. Un bruit sec dans les feuilles la fit retourner, et elle aperçut à distance une ombre masculine qui marchait rapidement vers elle.

— Il m'a découverte, pensa-t-elle, et, prise d'une enfantine terreur,

elle se mit à courir de toutes ses forces, écartant les broussailles, repoussant les arbrisseaux qui lui fouettaient le visage.

Un nouveau ruisseau lui barrait le passage. Dans sa fougueuse espièglerie, elle voulut le franchir, mais calcula mal son élan, et alla s'étaler au beau milieu des roseaux, les pieds et la robe dans l'eau.

Très honteuse de sa mésaventure, elle n'osait regarder autour d'elle, de peur de rencontrer la figure de celui qui la poursuivait. Mais un cri : « J'arrive ! » retentit, suivi de pas précipités; elle distingua le bruit d'un saut sur la berge, et tout de suite deux mains charitables la déposèrent en lieu sec.

Tout étourdie, elle gardait les yeux fermés, quand une voix grave murmura à son oreille :

— Demoiselle Micia en fait de belles !

Curieuse, elle souleva les paupières et vit, penché sur elle, le regard profond et caressant de Conrad.

— C'est vous ? dit-elle en riant toute charmée. Puis se relevant : Et moi qui pensais que c'était l'archiduc !

— De quel archiduc voulez-vous donc parler? demanda-t-il étonné.

— Mais de ce petit monsieur qui ne m'a pas quittée un instant, qui m'assassine de ses complimens, et ressemble à une gravure de mode, comme, du reste, beaucoup des jeunes gens qui sont ici.

— Et me mettez-vous dans cette catégorie? demanda Conrad amusé.

— Oh! non, dit-elle avec conviction ; vous avez l'air d'un vrai gentilhomme polonais, vous !

Il sourit :

— Alors demoiselle Micia n'aime pas les complimens ?

Elle hésita :

— Non,.. c'est-à-dire,.. ça dépend ; mais ce monsieur-là en faisait trop, et je l'ai planté là.

— Ah ! bah ; c'est donc ça qu'il est revenu si penaud, disant que vous vous étiez égarée en forêt ? Votre père était très inquiet ; il nous a envoyés toute une bande à votre recherche, et c'est moi qui ai eu la chance de vous retrouver.

Ingénûment, elle releva sur lui ses yeux radieux :

— Je suis contente que ce soit vous...

Ils s'étaient remis en marche.

— Vous ne m'avez donc pas oublié, depuis tant d'années?

— Oh ! non ; je disais tous les jours la petite prière que vous m'avez demandée, vous rappelez-vous ?

C'était vrai, il s'en souvenait à présent, et il la contempla avec un ravissement plein de tendresse infinie.

— Alors... vous pensiez à moi tous les jours?

— Mais oui, chaque soir, avant de m'endormir.

Lentement, il lui prit la main et la porta à ses lèvres.

Elle ne la retira point, mais son cœur cessa de battre. Qu'était-ce donc que ce trouble délicieux et inconnu qui la pénétrait si profondément?

Elle murmura un peu timide :

— Pourquoi n'êtes-vous plus revenu chez nous?

— Je reviendrai, dit-il très bas; et il ajouta en plaçant sa petite main sous son bras : — Parlez-moi de vous maintenant, de Biala-Gora, de ce que vous faites ?

Elle lui conta alors sa douce vie entre son grand-père, sa chère Malva, sa fidèle Tarasia et ses paysans.

Et, tout en l'écoutant, il lui semblait respirer la suave odeur d'un bouquet de montagnes qu'on aurait cueilli pour lui seul.

Tout à coup, une pensée malicieuse vint à Micia :

— Vous n'avez donc pas peur de moi?

Il rit à cette idée saugrenue :

— Pourquoi me demandez-vous cela ?

— C'est que... il m'est revenu... que les jeunes filles vous font peur ?

— C'est un peu vrai, dit-il rêveur... les jeunes filles trompent si souvent...

Ils approchaient de la clairière. Micia jeta sur sa robe froissée et humide un piteux regard de désolation. Des cris de joie saluèrent leur arrivée, et ce fut une avalanche de questions, d'exclamations. Hélène s'approcha rapide, et d'une voix sifflante que l'enfant reconnut à peine :

— Vous serez donc toujours la petite indomptable d'autrefois? Ne comprenez-vous pas l'inconvenance de votre conduite?..

Puis, sèchement, elle lui tourna le dos.

Les petits cosaques allaient et venaient de l'un à l'autre, offrant du café glacé à la crème et des pâtisseries. Enfin, la fraîcheur commençant à tomber, des ordres d'atteler furent donnés.

Hélène s'était hissée sur le siège de son *dog-cart*, avait pris en main les guides et, frémissante, attendait le bon plaisir de Conrad. Il était là, à quelques pas, et une colère sourde la prenait en voyant avec quel soin il entourait Micia de son propre plaid.

— C'est vous qui conduisez? demanda-t-il enfin en s'asseyant à côté d'elle.

Pour toute réponse, elle cingla avec une telle impétuosité les reins des chevaux qu'ils partirent au triple galop.

Cette violence déconcerta Conrad; il la regarda et s'effraya de l'emportement fou de ses prunelles sombres.

Il fit le geste de lui reprendre les rênes, mais elle lui jeta un : « Vous avez peur ? » si ironique, qu'il se croisa les bras paisible-

ment et la laissa faire. Depuis longtemps déjà, il était fait aux excentricités de cette belle capricieuse; elle ne l'étonnait plus. Autrefois, dans la ferveur de la vingtième année, il l'avait adorée au point de lui avoir offert sa vie; elle n'en avait pas voulu. La déception avait été rude. A présent, tout cela était bien passé; ils suivaient chacun une route différente, et lui,.. il avait oublié.

Avec une forfanterie diabolique, Hélène continuait à faire tournoyer le fouet par-dessus les crinières flottantes des chevaux affolés, et elle éprouvait une suprême volupté à emporter ainsi Conrad dans une course vertigineuse, loin de tous ceux qui se liguaient pour le lui prendre. Peut-être espérait-elle voir le véhicule se briser sur la route. Ils seraient lancés dans le vide! La mort lui paraîtrait douce avec lui!..

Et les paysans, qui voyaient ce frêle équipage bondir sur les cailloux avec des heurts métalliques, se signaient.

Le palais à colonnade blanche de Lipova se dressait sur un fond de mélèzes noirs; alors, d'un geste prompt, très ferme, Conrad rassembla tout à coup les guides, enleva le fouet des mains d'Hélène, et avec autorité remit les chevaux au pas.

— Assez de plaisanteries, dit-il en souriant; nous voici presque arrivés, soyons corrects.

Et, doucement, il flattait de la voix les bêtes haletantes.

On eût dit d'un bon maître qui, après s'être amusé lui-même d'une espièglerie d'écolier, trouvait que le jeu avait assez duré et l'arrêtait net.

Hélène, le regard stupide, le laissait faire, sans parler. Cette force qui affectait de l'ignorer l'aiguillonnait davantage. Et, rentrée dans le *dvour*, elle sentit qu'elle l'aimait plus follement encore.

XX.

Le lendemain, calèches et bogheis, *dog-cart* et tarantass, emportèrent, après le bal, qui avait duré jusqu'à l'aurore, la plupart des hôtes de Lipova. Conrad, lui aussi, se dirigeait vers la gare. Appuyé contre une balustrade, M. Jean, dont la haute taille faisait une large ombre sur le perron, regardait curieusement une troupe bruyante des plus excentriques représentans de cette jeunesse dorée escalader le dernier *mail*.

— Sont-ils patriotes au moins, ces *gogos?* cria-t-il avec un éclat de sa forte voix un peu railleuse au banquier qui arrivait.

— Certes, si vous le leur demandiez, ils vous diraient que c'est bien trop encombrant. Mais tout ça, c'est de la pose; j'en ai vu, moi, beaucoup de ces petits-maîtres autrefois, et des pires... Au premier coup de feu, c'étaient des héros!

— Tu ne leur donnerais point ta Micia pourtant?

— Oh! je ne dis pas, il y a de très braves garçons parmi eux.

— Écoute-moi, mon cher Stas, je vais te confier un rêve de grand-père, rêve absurde sans doute.

Hélène approchait justement de son pas gracieusement nonchalant.

— Je parie que Mme Zaremba sera de mon avis?.. Nous parlons de Micia... Je disais à Stas que mon rêve serait de la voir mariée un jour à Conrad Mirski.

La jeune femme lança au vieillard un regard effaré, et sur ses lèvres blanches, un mauvais sourire passa :

— Conrad Mirski! ricana sa voix mordante, un garçon qui ne possède rien, brouillé avec son père, et assez mauvais sujet, s'il faut en croire la chronique?.. C'est là un piètre mariage, monsieur Jean!

Elle éclata de rire, son sein haletait; il y avait un défi dans l'éclair farouche de ses yeux, dans l'âpre violence de sa bouche.

— Il ne me déplairait pas à moi, dit tranquillement le banquier.

Le train qui emportait Conrad filait, à petite vitesse, vers les gorges profondes des Karpathes. Seul dans son coupé, un journal déployé devant lui, il cherchait, paupières closes, à retrouver au fond de soi, un peu de ce que ses yeux et son cœur avaient gardé des visions exquises de la veille.

Elle était vraiment adorable, cette Micia, oui, adorable au point de le troubler, lui, un homme sérieux qui avait de l'expérience et connaissait bien les femmes! Et il songeait à elle, tandis que son wagon le cahotait entre les berges fleuries du Stry et les encaissemens pittoresques des vallées boisées.

Très enfant encore! et pourtant si femme déjà! Avec quel rayonnement tendre dans les yeux elle lui avait dit tout bas, alors qu'il l'avait retrouvée : « Je suis contente que ce soit vous! »

L'épouser? Oh! non, il n'y songeait même pas; on n'aurait qu'à dire qu'il la demandait pour sa dot! Et puis... devenir le gendre d'Hélène,... ce serait trop absurde!

La marche somnolente du train le berçait, et il les voyait passer toutes deux, comme dans un rêve, l'une altière et provocante dans sa beauté capiteuse, l'autre plus timide et comme imprégnée du sauvage parfum de ses montagnes.

D'une brusque secousse la porte du coupé s'ouvrit; une violente bouffée d'air entra, et une voix dit :

— Je salue l'honoré monsieur Conrad.

Le jeune homme ouvrit les yeux, puis fronça le sourcil :

— Monsieur l'avocat Yasowicz?

— Pour vous servir!

L'avocat était correctement vêtu de noir; dans ses gros yeux ronds

à fleur de tête flambait la ruse. Une moustache bien cirée barrait son teint bilieux, déguisant le rictus amer des lèvres. Son front jaune, haché de rides, se plissait sous le remous incessant de préoccupations multiples.

— Je savais que vous deviez arriver, monsieur, et je suis venu vous attendre au passage.

Il avait avancé la main; mais Conrad, très raide, le regardait sans prendre ses doigts tendus.

D'un geste onctueux l'avocat insista :

— C'est la main d'un ami, croyez-le bien, monsieur l'ingénieur; d'un ami plein de zèle qui n'aspire qu'à une entière réconciliation entre vous et votre respecté père.

Sous ses paupières clignotantes, ses prunelles rondes se faisaient paternes.

— Je n'ai pu guère m'apercevoir jusqu'ici de votre bonne volonté, dit sèchement Conrad; mais je sais ce que je dois à votre influence! Vous avez voulu jouer au plus fin avec moi, m'éloigner de mon père, travailler seul!.. Aujourd'hui, les sources exploitées à petite profondeur donnent peu ou presque rien. Et journellement mon père débourse beaucoup d'argent. Avez-vous là un intérêt caché? c'est ce que je saurai bien!..

L'avocat, ramassé sur lui-même, les coudes sur les genoux, le menton appuyé dans ses paumes jaunies, fixait sur le jeune homme ses yeux en billes.

— Allons, frappez, accablez le vieux serviteur, il n'en baisera pas moins vos mains ensuite. Ah! comme vous êtes toujours l'ardent petit Conradek d'autrefois, qui, dans un transport de jalousie, se jetait en travers de la porte de la comtesse Régine, au risque de se faire piétiner sous les sabots des chevaux!.. Avez-vous donc oublié, monsieur, le caractère autocratique de votre respecté père? Mais, moi aussi, je ne suis qu'un instrument entre ses mains! Grâce à ses systèmes arriérés, il entrave tous mes projets. Je lui ai proposé de vous faire appeler; il m'a accusé de socialisme! Vous nous auriez sauvés pourtant, monsieur!.. Et tenez, aujourd'hui même, si je suis ici, n'est-ce point pour vous proposer une combinaison qui peut vous donner la fortune?

Impassible, Conrad le laissait dire. On approchait des Karpathes, et, dans l'incendie d'un soleil couchant, de colossales roches schisteuses se dressaient, fantastiques, à côté des sapins géans.

— Oui, la fortune, continuait Yasowicz en s'animant, et, de plus, le moyen infaillible de convaincre votre père!..

Et il conta qu'à Petite-Pola, dans un village dépendant du domaine des Mirski, un certain Piotr-Bela, un paysan, possédait un terrain pétrolifère, dans des conditions exceptionnelles, sur le flanc

d'une montagne où on trouverait, certes, le pétrole à 40 ou 50 mètres du sol. Malheureusement, ce terrain était hypothéqué au Juif du cabaret, qui n'avait consenti à donner du temps au paysan que si les travaux de sondage étaient commencés. Le terme extrême était le 15 mai 188... A cette époque, ou bien Piotr paierait avec le pétrole, ou bien toute la terre et l'outillage complet passeraient aux mains de l'Israélite. Il y avait donc urgence à trouver un ingénieur qui consentît à diriger les travaux.

— Les conditions sont dures, dit Conrad, et le terme fort court, à cause de l'hiver qui interrompra les travaux.

— Mais,.. insinua timidement l'avocat, avec l'outillage américain dont vous parlez dans vos articles de journaux, ce serait peut-être plus facile... Et... je pourrais vous... aider au besoin...

Le train s'était arrêté à une bifurcation importante, deux voyageurs entrèrent. A mesure qu'on approchait des grands centres pétrolifères, le mouvement grandissait. Une foule compacte animait la gare; des Juifs, des hommes d'affaires montaient et descendaient des wagons. Les nouveaux-venus étaient de riches propriétaires arméniens du pays; ils étaient très surexcités.

— Tiens, c'est vous, Yasowicz?

L'avocat salua.

— Vous savez la nouvelle : le pétrole a jailli chez Laski, l'instituteur!.. et jailli à une hauteur! S'il n'en devient pas fou!.. Voilà six ans qu'il s'entêtait. Il y avait mis tout son avoir : quatre mille florins!.. et puis les six mille qu'il avait hérités d'un parent. Il creusait toujours : rien! A vingt et un ans, sa fille devait réaliser une assurance; il attend, elle se marie, lui donne tout, certaine de tout perdre. Lui, creuse encore, perd tout!.. Enfin, ce matin, au dernier trou, voilà le pétrole qui jaillit avec une telle force qu'il n'y a pas assez de vaisseaux pour le recueillir : on a dû courir emprunter tous les réservoirs à la distillerie.

— Veinard, va!

Conrad s'était rapproché :

— Je viens précisément étudier le pays. Avez-vous souvent des accidens ici?

— Dans le pays du pétrole? rarement. Mais c'est à Borysław surtout, dans les exploitations de cire minérale, que c'est dangereux. On comptait autrefois jusqu'à mille morts par an. A présent, ce n'est plus que trois cents. L'aération est fort difficile, et les ventilateurs ne suffisent pas à dissiper les gaz. Le puisatier a beau être lié à une corde qui permet de le remonter au premier signal, bien souvent il n'a pas le courage de donner l'alarme. Et ce gaz lui procure un engourdissement tellement agréable, qu'à peine revenu à

lui, on est quelquefois obligé de l'attacher pour l'empêcher de redescendre.

On se mit à parler ensuite des nombreux procès entre les propriétaires de cire minérale.

— C'est qu'ici le rapprochement entre les puits est vraiment insensé; ainsi, dans un espace de deux cent cinquante hectares, on compte jusqu'à douze mille puits, tous surmontés de la maisonnette où habite le vigilant propriétaire, Juif, pour la plupart. Il y a naturellement des vols, des fraudes, des empiètemens souterrains, et tout cela se termine souvent par le couteau. Et cette fièvre de gain rend impitoyable. Ainsi, il arrive quelquefois, quand on découvre un gisement de cire, que l'abondance d'eau mêlée de gaz et de pétrole est si grande, qu'elle jaillit violemment à la surface, et ne donne pas au puisatier le temps de remonter ; on entend alors, parmi les exploiteurs, des mots comme celui-ci : « Est-il chanceux, un tel, il a eu deux hommes noyés dans ses puits cette année! »

Le train ralentissait, Conrad se préparait à descendre.

— Vous allez sans doute à Grande-Pola, chez M. votre père, monsieur?

Le jeune homme hésita :

— Certainement j'irai, dit-il, après mes inspections, toutefois.

Parmi la foule de paysans bariolés qui se massaient aux abords de la gare, on voyait de nombreux conducteurs de chariots, attelés de bœufs aux longues cornes, qui amenaient des fûts de pétrole.

Yasowicz se pencha sur l'ingénieur :

— Si, pendant votre tournée, vous passiez par Petite-Pola, dit-il onctueusement, n'oubliez pas Piotr...

— En tout cas, je ne serai libre qu'en octobre, cria Conrad ; — et il s'élança du coupé.

XXI.

On était à la fin de septembre ; un ciel pluvieux noyait de vapeurs grises les cimes des Karpathes. Au bord de la rivière, juste à l'endroit où on passait le gué, le cabaret dressait sa masse lourde, a petites lucarnes déjà éclairées. C'était une fête patronale.

De tous côtés arrivaient des paysans ; ils s'asseyaient sur la berge, se déchaussaient, mettaient leurs bottes sur leurs épaules. Les belles filles couronnées de fleurs, les femmes en turban rouge, ramenaient avec une suprême indifférence leurs jupes bien plus haut que les genoux pour traverser l'eau.

Dans la grande salle du cabaret, Isaac Rappaport et Rifka, son épouse, versaient à boire. La rumeur était assourdissante. Sur une table, le musicien de Petite-Pola, assis, les jambes pendantes et ivre

déjà, grinçait une vive *kolomejka*. Des filles aux longues tresses de lin, des garçons en vestes brodées, tournaient et bondissaient avec une verve endiablée.

On buvait ferme. Le cabaretier Isaac était connu à la ronde pour savoir profiter de l'ivresse des paysans et leur soutirer à vil prix des options sur leurs terrains pétrolifères. En ce moment, le madré compère tenait dans ses filets une nouvelle victime, que déjà la boisson paralysait à moitié.

— Voyons, imbécile, signeras-tu à la fin? — Il lui versa à boire. — Tu sais bien que c'est la fortune. Seras-tu plus avancé quand tu auras récolté quelques boisseaux d'avoine sur ton terrain l'année prochaine? Tandis que, si tu me vends le droit d'option, tu auras beaucoup d'argent. Trinquons!

— Combien aurai-je pour ma part sur le pétrole, Isaac? demanda l'ivrogne la bouche épaisse.

— Quinze pour cent,.. et tu peux me baiser les mains!

— Quinze, dit l'homme en secouant la tête d'un rire niais, quand Stéfane Ivonicz,.. vous savez bien, Stéfane Ivonicz, le forgeron,.. eh bien! on lui en a donné... Combien lui en a-t-on donné encore, Isaac?.. C'est drôle que je ne peux pas me le rappeler!

— Bois, animal, ça t'éclaircira les idées.

Mais la face congestionnée du paysan dodelinait à droite et à gauche :

— Combien a-t-on donné à ce Stéfane?

— Allons, te décideras-tu à signer, oui ou non, cette sacrée option, brute! Si tu crois que j'ai le temps de m'amuser avec tes devinettes!.. Rifka, une plume, de l'encre, vivement!

Il éleva son verre :

— Encore un coup, Semen, à ta fortune!

— A votre santé! dit l'homme.

Le Juif mit un papier sur la table :

— Écris ton nom là!

Une lueur d'intelligence traversa le cerveau du paysan :

— Je me rappelle à présent, cria-t-il rayonnant : c'est quarante-cinq pour cent que Stéfane a reçu!

Le Juif se dressa en fureur :

— Veux-tu te taire, chien rapace! ou bien je déchire le contrat et tu paieras tout le papier timbré!

Il lui versa l'eau-de-vie à pleins bords.

— Tiens, bois et signe.

Le paysan vida d'un trait son verre, leva ses yeux d'un air hébété vers l'Israélite, et, suggestionné par ce regard de lynx qui ne le quittait pas, il avança la main, prit la plume, griffonna son nom

au bas de l'acte, puis tout de suite sa tête pesante retomba sur sa poitrine, et il s'endormit lourdement.

La porte du cabinet venait de s'ouvrir ; Conrad entra accompagné de l'avocat et d'un montagnard. Le violon cessa, et les paysans entourèrent avec déférence le fils de leur maître.

— Bonsoir, Isaac, dit Yasowicz ; les affaires marchent bien? il ajouta plus bas : J'ai réussi, je pense ; il dirigera les travaux...

Un éclair rapide passa dans les yeux du Juif :

— *Gut! Gut!* dit-il, et il vint s'incliner profondément devant Conrad :

— Je tombe aux pieds de Votre Honneur.

Mais, sèchement, le jeune homme lui demanda à voir le contrat qu'il avait fait signer le mois dernier à Piotr-Béla.

Isaac courut à l'alcôve et en rapporta un papier graisseux qu'il plaça sous les yeux de l'ingénieur :

« Si à la date du 15 mai 188., à six heures du soir, disait l'écrit draconien, le pétrole n'avait pas jailli chez Piotr-Bela, Isaac Rappaport, supprimant toutes les formalités d'une exécution judiciaire, entrait en possession immédiate du terrain pétrolifère, ainsi que de l'outillage complet, attendu que, etc. »

— Est-ce là votre dernier mot, Isaac?

— Oh! respecté monsieur, songez donc qu'il y a plus de trois ans que ce coquin-là me doit, j'ai une famille à élever. Je...

Un geste bref de Conrad l'interrompit. Il se tourna vers le paysan qui l'accompagnait :

— Allons, Piotr, voilà qui est convenu, c'est moi qui dirigerai les travaux de ton terrain, et, avec l'aide de Dieu et beaucoup de travail, j'espère que nous réussirons!

Le paysan avait embrassé les genoux du jeune homme.

— Que la sainte Vierge vous protège, mon bon maître, murmura-t-il ému.

. . . . . .

Le lendemain, l'avocat vint cauteleusement proposer à Conrad de faire venir à ses frais un appareil canadien.

L'ingénieur s'aperçut vite de l'ignorance de l'homme de loi.

— Un appareil canadien? dit-il,.. à quoi bon? Un puits à la main suffirait parfaitement, vu le peu de profondeur de la veine et la qualité tendre du terrain.

— Je croyais avoir lu dans vos articles de journaux, hasarda timidement Yasowicz en se grattant le front, que...

Mais avec brusquerie, le jeune homme interrompit :

— D'abord, je ne veux rien vous devoir, entendez-vous, maître Yasowicz, et puis, d'ailleurs, je n'ai pas plus le temps d'attendre vos

outils d'acier américain que le pauvre Piotr n'aurait le moyen de vous les rembourser. L'outillage!.. eh! mais, je saurai bien le confectionner moi-même, avec l'aide de mes hommes. Ce n'est pas pour rien que j'ai pioché trois années en Amérique.

L'avocat, très penaud, s'éloigna.

Conrad s'était mis très résolument au travail, mais, en y réfléchissant davantage, il avait été forcé de renoncer au projet qu'il avait eu d'abord, de creuser le puits à la main, les gaz se dégageant avec une trop grande énergie. — Il se souvint alors des sondages profonds qu'il avait vu creuser en Belgique lors de son passage dans ce pays. Là-bas, pour atteindre les couches profondes des gisemens houillers, on allait jusqu'à sept ou huit cents mètres du sol. Ne pourrait-il, vu le peu de profondeur de la veine pétrolifère, adopter ce système pour son puits? Il aurait toujours la ressource, pour se préserver de l'écroulement des roches, de descendre dans le trou de sonde une cheminée en tôle quelconque!..

C'est sur le flanc même de la montagne qu'il avait dressé son petit hangar, ébauche de forge, et le reste. L'hiver s'annonçait rude, cette année: il voulait hâter les préliminaires des travaux, faire abattre les arbres qui entravaient le sondage, surveiller lui-même la confection d'un gros trépan de fer. Une fois les gelées passées, il lui suffirait de quinze à vingt jours à peine pour le montage des charpentes, le forage ensuite ne serait qu'un jeu.

De la ferme de Petite-Pola, où Conrad s'était installé, on apercevait vaguement, dans le lointain, les toitures grises de Biala-Gora. Micia était revenue sans doute. A cette pensée, une irrésistible tentation le prenait de courir au château, mais il n'y cédait pas, et résolument s'absorbait dans la tâche qu'il s'était imposée. Et il ne s'agissait pas seulement ici de l'avenir d'une famille entière, mais son amour-propre, sa réputation d'ingénieur habile, étaient en jeu: échouer serait, aux yeux de son père, l'équivalent d'un brevet d'incapacité; réussir, au contraire, convaincrait peut-être le vieil entêté. Les jours s'écoulaient ainsi, dans un labeur uniforme, sans qu'il fît à Biala-Gora la visite promise. Un dimanche pourtant, il ne résista plus, donna l'ordre de seller un cheval, et, avec l'entrain d'un écolier en vacances, il galopa dans la direction du *dvour*.

A mesure qu'il approchait, une joie absurde l'inondait: il allait la revoir, cette adorable fillette qui avait si innocemment su trouver le chemin de son cœur. Un parfum de métairie, que le vent lui apporta avec un carillon de cloches, lui remit en mémoire les douces images dont l'avait entretenu la jeune fille. Il reconnut le ruisseau émaillé de blanches troupes d'oies où, tout enfant, elle s'était égarée et endormie; il vit les pittoresques maisonnettes éparpillées

du village, l'église aux bardeaux de sapin rongés de mousse, et sous les grands bras de la haute croix noire, le petit cimetière où la pâle Tarasia faisait à la tombée du jour sa cueillette mystérieuse. Il venait d'enfiler l'avenue. Çà et là, quelques rares paysans le saluaient d'un : « Dieu soit loué ! » Et il songea que tous ces braves gens avaient, eux aussi, sur les lèvres et au fond du cœur, le doux nom de cette petite fée de Biala-Gora.

Enfin, dans un cadre ensoleillé, le domaine seigneurial lui apparut, à demi voilé sous un rideau de tilleuls jaunissans.

Au château, il trouva M. Jean cloué sur une chaise longue, par une attaque de goutte. Le bon gentilhomme, malhabile à supporter une souffrance nouvelle pour lui, était morose, comme tous ceux que la douleur physique a épargnés leur vie durant. Quelques propriétaires des environs faisaient son whist. Malvine et Micia étaient en visite de voisinage. Une sourde déception mordit Conrad à cette nouvelle ; décidé cependant à attendre ces dames, il prit place, très silencieux, à côté des joueurs et s'amusa à les observer ; mais, accoutumé aux façons cordiales de M. Jean, il se sentait mal à l'aise.

Deux jeunes gens, fils de propriétaires du district, puis un officier de uhlans, se firent annoncer.

Tout près de Conrad, un monsieur très corpulent, qui fumait, le poussa du coude :

— Voilà le défilé qui commence, dit-il en ricanant. Mlle Micheline touche à ses dix-huit ans, hé ! hé ! les prétendans flairent le sac, et ils arrivent !

Conrad crut voir une allusion personnelle dans la remarque de son épais compagnon, connu dans tout le pays pour sa langue acérée. Il eut un froncement de colère et rougit jusqu'à la racine des cheveux. Profitant du tumulte causé par l'arrivée des nouveaux-venus, il s'éclipsa à la hâte, déclinant toute offre de rester à souper, redemanda son cheval et reprit, horriblement vexé, le chemin de son logis.

— Oh ! non, murmurait-il, les dents serrées, en trottant vers Petite-Pola, il ne sera pas dit qu'on me prendra pour un coureur de dot !

XXII.

L'automne touchait à sa fin. Le vent fraîchissait, faisant tournoyer les feuilles sèches. Il gelait un peu. Depuis le matin, grincheux et solitaire, le vieux Mirski rongeait son frein en fumant sa pipe de Stamboul. Tout à coup, la cour du *dvour* fut prise d'assaut : roulemens de calèche, appels de valets, ébrouement de chevaux.

— Qui ça ! Ilko? cria le gentilhomme.

— Leurs Seigneuries de Biala-Gora et Mme Zaremba.

A la bonne heure, il allait donc pouvoir décharger sur quelqu'un sa mauvaise humeur.

— Mme Zaremba?.. elle n'est donc pas morte?.. Ah! bon, j'y suis;.. c'est la nouvelle, la belle Ukrainienne dont on parle tant!..

Et le vieillard se redressa, cambra sa taille, frisa sa moustache grise et courut offrir la main aux dames. Il avait toujours eu un faible pour les jolies femmes.

Micia et Malvine sautèrent les premières; de la seconde voiture descendirent Hélène et M. Jean.

A la vue de l'aristocratique beauté qui se dégageait d'un froufrou de soie, le vieillard éprouva un éblouissement, et presque dévotement il s'inclina, écarta le long gant parfumé et mit un baiser sur la peau satinée, juste à l'échancrure de la manche.

Cette arrivée intempestive était une nouvelle frasque d'Hélène.

Un matin, elle s'était réveillée, brûlée du désir de savoir ce qui pouvait, depuis deux mois, retenir Conrad dans le district. Micia en était-elle la cause? Et rusée, quand il s'agissait de sa folie:

— Si nous allions voir Micheline? dit-elle à son mari.

— C'est que je dois siéger au conseil cette semaine.

— Eh bien! j'irai seule...

Les apprêts ne traînèrent pas. Elle donna à peine à sa femme de chambre le temps d'emballer. Et un soir, jalouse et soupçonneuse, elle tomba à Biala-Gora.

Le lendemain déjà, avec son insinuante adresse, elle avait su décider M. Jean à faire une excursion à Grande-Pola, dans le domaine du père de Conrad. Elle apprit en outre que le jeune ingénieur n'avait fait que de courtes et rares apparitions au château, et cette idée la mit de si belle humeur que, prise d'une subite tendresse pour Micia, elle l'accabla de caresses.

M. Mirski introduisit ses hôtes dans une rotonde vitrée du rez-de-chaussée, tout escaladée de folle vigne vierge, à moitié dépouillée.

Tenu légèrement en respect par l'imposante beauté qui daignait honorer son toit, le vieux grondeur avait commencé, un peu en sourdine, l'éternel chapelet de ses jérémiades, et il pestait d'abord contre sa récolte de maïs soi-disant manquée, déplorait l'arrogance sans cesse grandissante de ses paysans, l'audace de son pope qui osait voter contre lui... Et puis c'était son fils Conrad qui le désespérait!.. Ne s'était-il pas entiché de philanthropie, à présent, à cause de Dieu sait quel vaurien de paysan qu'il allait, soi-disant, sauver de la ruine!.. Des grands mots! Et il vivait là-bas comme

un ermite sur sa montagne... à creuser des trous pour trouver du pétrole... Si ça avait du bon sens! Oh!.. mais, quant à lui, il en était bien revenu de ces trous-là, Dieu merci!.. et pas plus tard qu'hier, il les avait tous fait boucher, jusqu'au dernier, malgré les cris de paon de son avocat, et, lui vivant, on n'y toucherait plus! C'est qu'il savait trop bien tout ce que ça lui avait coûté, ces jeux-là!..

Au milieu de ce débordement de paroles, le vieux grondeur allait et venait, offrant des cigarettes, servant lui-même aux dames des rayons de miel et des confitures.

— Alors, décidément, vous ne voyez plus Conrad? demanda M. Jean.

— Au contraire, au contraire, il vient ici de temps en temps, et pourvu qu'il ne cherche pas à mettre mon domaine sens dessus dessous, nous nous entendons bien.

La tête chafouine de l'avocat venait de surgir dans le cadre de la porte :

— Si ces messieurs et dames voulaient aller surprendre M. l'ingénieur dans ses travaux, il n'y a qu'un kilomètre à travers la montagne, et les voitures pourraient aller attendre à la ferme de Petite-Pola.

— Volontiers, l'idée est superbe!

Il ferait très bon marcher par cette petite gelée.

Hélène s'était levée vivement; elle s'enveloppa de sa pelisse, et glissant avec coquetterie son bras sous celui de M. Mirski :

— Vous serez mon cavalier, dites?..

Charmé de cette aubaine, le gentilhomme ne songea pas à regimber. Il mit un second baiser sur le fin poignet de sa compagne.

— Allons voir Conrad, dit-il gaîment; puis se tournant un peu confus vers Mlle Malvine, qu'il abandonnait, il eut un geste d'une expression inimitable qui semblait dire : « Tous mes regrets pour aujourd'hui, mais, vous le voyez, je suis pris! »

Un froid soleil d'automne brillait.

On se mit en route à travers les sentiers au feuillage desséché, qui couraient parmi les roches et les touffes de ronces. Sous les pieds, les feuilles durcies par le gel craquaient.

Dejà on entendait au fond de la forêt le han régulier des haches de bucherons.

— C'est M. Conrad qui fait abattre les arbres, dit l'avocat.

Un imperceptible tressaillement plissa les lèvres d'Hélène.

Micia courait, allait, venait, faisant trois fois la route. La pensée de revoir Conrad la rendait joyeuse; elle se promettait de le gronder pour la rareté de ses visites...

Le site était devenu sauvage; de petits torrens dévalaient écumans vers la plaine, et, dans un écroulement pittoresque, les blocs énormes de rochers, surplombant les uns sur les autres, mettaient à cette grandiose solitude comme un recueillement d'église. Le chemin fit un coude brusque.

— Voilà Conrad! cria M. Jean.

Le jeune homme était là en effet, au milieu d'échafaudages bizarres, entouré de ses travailleurs. Il portait presque le même costume qu'eux : la chemise brodée de rouge, la haute ceinture de cuir, le pantalon dans la botte, et sur ses cheveux courts, légèrement en désordre, le large feutre rejeté en arrière. Mais ce qui le distinguait de ses hommes, c'était cette fière allure de commandement, et, en dépit de ses grossiers vêtemens, une sveltesse et une grâce particulières.

En apercevant la brillante compagnie, il accourut charmé.

Rapidement Yasowicz s'était glissé près de lui :

— Il a fait boucher hier tous les trous, dit-il consterné.

— Tant pis, lui jeta négligemment l'ingénieur, car à quinze ou vingt mètres, on aurait trouvé la veine!

L'avocat soupira.

— Vite! cria Conrad, Piotr!.. Ilko!.. des sièges, des bancs; apportez tout ce que nous possédons!

— C'est à cette charmeuse que tu dois ma présence ici, disait le vieux Mirski en montrant Hélène; tu penses bien que l'idée ne me serait pas venue de faire à pied un kilomètre pour contempler tes sottises!

Micia, qui était restée en arrière, émergea enfin d'entre les roches schisteuses. Elle avait cueilli une gerbe de bruyères rousses et accourait toute joyeuse. Ses yeux brillaient de plaisir.

Poussé par un irrésistible entraînement, Conrad courut à elle, la main tendue. Mais devant le dédaigneux sourire d'Hélène, et aussi dompté par sa propre raison, il refréna tout de suite cet élan et accueillit la jeune fille avec une nuance de froideur si différente de ce qu'elle attendait, que, du coup, se figea sur ses lèvres son rayonnant sourire, et il ne resta plus dans ses grands yeux étonnés qu'une expression triste.

Avec son flair de femme, Hélène avait compris tout de suite que rien de sérieux n'existait entre les deux jeunes gens, et vite, sa verve, un moment hésitante, lui revint, avec une pointe de hardiesse en plus :

— Vous allez me faire les honneurs de chez vous, monsieur l'ingénieur, dit-elle, un peu hautaine, à Conrad; je ne connais pas, moi, vos montagnes, je suis une fille des steppes, vous savez!

Chasse-t-on l'ours ici? Y a-t-il des cavernes de brigands et des précipices? Je meurs d'envie d'avoir une aventure!

Elle était très jolie ainsi, campée sur un bout de rocher, tout éclairée de soleil.

— Je vous montrerai tantôt, si vous voulez, un étang en feu, dit le jeune homme.

Il avait donné rapidement quelques ordres à ses gens.

— Eh bien! en attendant, faites-nous voir vos travaux, voulez-vous?

Familièrement, elle avait entraîné le beau montagnard, dont la martiale tournure l'enchantait.

Le reste de la société suivait à distance.

— Voilà la forge, n'est-ce pas?.. Est-ce là que vous fabriquez votre appareil canadien?... Dites que je ne suis pas savante? Mais d'où le ferez-vous donc sortir, ce fameux pétrole?..

Conrad la conduisit vers un espace découvert, où les bûcherons venaient d'abattre quelques sapins.

— C'est ici que nous commencerons à creuser au printemps.

— Vous ne resterez donc pas dans les montagnes pendant l'hiver? demanda-t-elle en hésitant, le souffle un peu court.

— Non, je rentrerai certainement à Lemberg.

Une bouffée de joie ineffable dilata le cœur de la jeune femme, dont le visage néanmoins demeura impassible.

Ils prirent ensuite une pente escarpée qui menait droit au pied de la montagne. Hélène s'appuyait rieuse et nonchalante au bras du jeune homme. Il était vraiment charmant pour elle aujourd'hui; il l'entretenait de ses projets, écartait les pierres de son chemin, ou bien la retenait entre ses bras forts, quand son pied hésitait entre les inégalités du roc. L'univers n'existait plus pour elle; toute à l'heure présente, elle jouissait en voluptueuse de ces minutes exquises qui lui semblaient volées. Dans les branches, des oiseaux frileux jetaient de petits appels en regagnant leurs nids. Tout à coup, elle poussa un cri. En bas, sur le fond verdâtre d'un petit étang que le soleil couchant irisait de reflets roses, une large flamme montait, droite, grandie encore par la réverbération de l'eau. Le reste de la compagnie, qui était arrivé au bas de la montagne, se groupa également autour des jeunes gens, pour écouter l'explication que donnait Conrad, à Hélène, de ce prodige. Il disait comment le terrain de ce pays était à un tel point imprégné de pétrole, que les matières bitumeuses suintaient à travers le sol ou remontaient à la surface de l'eau des fossés, — les paysans les y recueillaient alors et les brûlaient en signe de réjouissance sur leurs étangs.

— Ils ont fait cela à toutes les époques, sans se douter des ri-

chesses énormes qui se perdaient chaque jour sous leurs pieds, continuait le jeune homme ; le seul usage qu'ils faisaient de cette poix était d'en graisser les essieux de leurs chariots.

Micia, le menton appuyé à l'épaule de son grand-père, écoutait, silencieuse. Conrad ne pouvait la voir, mais il la sentait là tout près de lui, et un désir fou lui venait de contempler, ne fût-ce qu'un instant, ce mignon visage. Lentement il se retourna ; leurs regards se croisèrent. Mais sur la petite figure toujours si rieuse, il retrouva l'expression d'infinie tristesse de tout à l'heure, et dans les yeux profonds, on lisait encore l'étonnement douloureux d'un enfant qu'on aurait grondé sans cause, et aussi comme l'ombre à peine ébauchée d'un reproche inconscient.

Le cœur de Conrad se serra délicieusement. Quel rêve faisait-il donc?

Mais déjà Hélène l'accablait de ses questions :

— Alors, c'est du pétrole qui brûle là-bas?

— Du pétrole solide, si vous voulez.

— Je ne sais s'il est solide ou non, mais je constate que vous êtes sorcier!

— Oh! pas tant que cela!.. et le feu grégeois dans l'antiquité, et le lac asphaltique,.. et les terribles incendies de Sodome et de Gomorrhe?.. Tout cela n'était-il pas dû au pétrole? Seulement alors,.. comme de nos jours du reste, on préférait attribuer à des causes fabuleuses de simples phénomènes de la nature.

Le vieux Mirski avait docilement écouté jusqu'à présent: mais, à ces derniers mots, il haussa les épaules en poussant un grognement moqueur :

— Crois-tu donc nous tourner la tête à tous, avec tes balivernes!.. et prétends-tu bouleverser jusqu'au saint Testament? C'était vraiment bien la peine d'avoir été si longtemps à l'étranger pour en rapporter de pareilles absurdités!

Le jour baissait rapidement; au loin, dans la grisaille, près de la ferme de Petite-Pola, on apercevait les silhouettes noires des voitures qui attendaient.

— Madame Zaremba, je suis toujours votre *cavalière servente*, dit le vieillard en s'inclinant devant Hélène, qui ne put refuser.

Tous se mirent en marche.

Conrad s'était rapproché de Micia, et ils cheminaient ensemble un peu en arrière. Lentement, le crépuscule les enveloppait de son ombre.

Presque timide, il l'observait. Elle aussi tremblait un peu, mais c'était de froid... sans doute.

Un caillou du sentier se détacha.

— Voulez-vous me donner la main ? dit-il.

Elle lui jeta un regard humide, plein de mutine tendresse :

— Vous n'êtes donc plus fâché?

— Fâché?

Avec un emportement passionné, il saisit sa petite main et la pressa contre son cœur.

— Écoutez-moi, Micia...

Effarée de cette violence soudaine, toute pâle et blanche, elle ferma les paupières : que lui voulait-il, ce Conrad?

— Micia, je vous aime!

Elle murmura un : « Oh! mon Dieu! » mais d'une voix étranglée, comme si les mots ne pouvaient passer par sa gorge. Tout tournait autour d'elle, elle se sentait mourir, et, chancelante, elle s'appuya à son bras et elle continua ainsi à marcher à ses côtés d'un pas automatique. Mais il comprenait bien, lui, au fiévreux tumulte de ce petit cœur qui battait si près du sien, qu'elle s'était donnée à lui, aujourd'hui, sans retour.

Les lanternes allumées des calèches jetaient sur la grand'route des lueurs fauves. Ils allaient se séparer.

Vivement, il se pencha sur elle, et, avec une précaution infinie, comme s'il craignait de détruire par de vaines paroles le charme exquis de cette dernière seconde :

— Et vous, Micia, ne m'aimez-vous pas un peu?

Elle vit l'ardeur de ses yeux qui la cherchaient dans les ténèbres, et, troublée :

— Moi aussi, je crois que je vous aime bien, monsieur Conrad, balbutia-t-elle.

Et, très honteuse de sa hardiesse, elle quitta son bras et courut rejoindre le reste de la société qui, déjà, remontait en voiture.

— A bientôt, à Lemberg! cria la voix d'Hélène en tendant au jeune homme sa main qu'il baisa avec respect.

Les roues des calèches s'ébranlèrent.

— A bientôt, répéta-t-il tout bas; mais ce n'était pas à la jeune femme que ces mots s'adressaient; et, pensif, il regarda fuir, entre les taches noires des arbres de la route, les sillons d'or des lanternes.

XXIII.

— Vous nous quittez déjà, chère madame Zaremba?

Hélène se hâtait en effet; de pressantes affaires de famille la forçaient à abréger son séjour et à partir le plus tôt possible pour l'Ukraine. Du reste, toutes ses craintes jalouses étaient dissipées, et au contraire lui semblait-il avoir fait un pas de géant dans l'intimité de Conrad. Vaguement s'étonna-t-elle peut-être de l'éclat merveilleux qui transfigurait presque le petit visage de Micia ;

mais n'était-elle pas habituée à ces soudains reviremens dans la mobile physionomie de l'enfant?

Le lendemain du départ de la jeune femme, Conrad se présenta au château.

Quand Micia entendit résonner dans la cour les sabots de son cheval, son sang se glaça, son cœur se gonfla à se briser, et, tremblante, elle courut se réfugier dans le coin le plus obscur de sa chambre : cela faisait donc si mal d'aimer?

Un silence inaccoutumé planait sur le vaste *dvour*. Conrad devait être à présent au fumoir, dans cette grande pièce solennelle où, de tout temps, s'étaient traitées les affaires de la famille... M. Jean le recevait. Que disaient-ils? Que complotaient-ils entre eux contre sa vie?

Et, dans un trouble fiévreux, elle attendait anxieuse et sans force. Le temps se traînait. Cette discussion serait donc éternelle?.. Pourquoi ne la faisait-on pas venir?..

Alors, elle rêvait que son aïeul avait grondé sévèrement Conrad, l'avait renvoyé : « Ça n'avait pas de bon sens de songer à une gamine pareille! » Gamine!.. Mais, mon grand-père, j'ai eu dix-huit ans ce mois-ci!..

Tout à coup, les sabots du cheval sonnèrent encore une fois sur les cailloux de la route, puis, peu à peu, se perdirent dans l'éloignement.

Oh! mon Dieu!.. voilà qu'il était parti à présent ; elle ne le verrait même pas!

Une clef grinça dans la serrure : la porte s'ouvrit et M. Jean entra :

— Où s'est-elle donc cachée, cette demoiselle Micia? Approche, petite sournoise!

D'un élan impétueux, elle bondit au cou du vieillard, et, avec une irrésistible tendresse :

— Tu n'as pas dit non, grand-père?

Il la serra convulsivement contre son cœur :

— Méchante, méchante enfant! C'est donc vrai qu'il est temps pour les vieux de plier bagage, si les jeunes poussins veulent voler de leurs propres ailes!

Et, contemplant la mignonne tête qui se dérobait en protestant :

— Ce n'était pas à moi à dire non, enfant!.. Conrad part demain pour Lemberg ; il verra ton père...

Malvine accourait, elle aussi, tout effarée. Elle étreignit longuement la jeune fille : « Était-ce bien possible? balbutiait-elle. Notre petite Micia, notre petite chérie, que nous avons vue pas plus haute que ça!..» Et elle l'examinait, la contemplait, la trouvant grandie d'une coudée.

Très émus, les vieux s'assirent sur un petit divan bas, et l'enfant, n'osant les interroger, se blottit à leurs pieds, appuyant ses

joues brûlantes contre leurs mains ridées, qu'elle couvrait de baisers. A la fin, anxieuse, le cœur gros, et d'une voix à peine distincte :

— ... Et papa... crois-tu qu'il dira non, lui,.. grand-père?

— Qui sait, fit M. Jean, rêveur; puis, plus bas, comme s'il se parlait à lui-même : — C'est égal, ce Conrad est un brave cœur!

Alors, tous trois, à la faveur du soir qui tombait, essuyèrent silencieusement une larme, mais elle n'était point amère, celle-là! Et longtemps ils demeurèrent ainsi, l'enfant et les vieillards, incertains et troublés, rêvant d'avenir et de passé, tandis qu'à travers la vitre la lune leur envoyait ses reflets bleus.

XXIV.

Ce fut par un télégramme qu'Hélène apprit, en Ukraine, la foudroyante nouvelle : Conrad avait demandé la main de Micia et était agréé. Un cri douloureux d'orgueil et d'amour blessés sortit de sa gorge : ils l'avaient donc dupée tous!.. mystifiée! Et, les lèvres plus blanches que les blanches steppes d'Ukraine qui s'étendaient à perte de vue devant elle, elle demeurait haletante, sans parole, sans geste. Se plaindre?.. A qui?.. Et de quoi?.. Quels devoirs avaient-ils envers elle, ces gens heureux qui lui télégraphiaient leur bonheur? Elle s'était follement échafaudé une joie factice, absurde même, mais qui lui était chère; et, sans crier gare, brutalement, on la lui jetait bas. A présent, elle devrait affronter l'insolent bonheur,.. y jouer son bout de rôle hypocrite, feliciter Conrad... Oh! des nausées la prenaient en y songeant. Une lettre de son mari, qui suivait la dépêche, disait que la noce se ferait en avril, bien que Conrad, par un scrupule très compréhensible, eût supplié qu'elle ne se fît qu'après la réussite de son puits, c'est-à-dire après le 15 mai. Il comptait alors décider son père à lui confier l'exploitation de ses sources, ce qui modifierait de beaucoup sa situation. Mais le banquier avait voulu faire assaut de délicatesse avec son futur gendre et lui prouver que la question d'intérêt n'existait pas entre eux. Et puis n'y avait-il pas dans la famille Zaremba une superstitieuse tradition qui voulait que tous les mariages de ses membres fussent bénits dans la première semaine après Pâques? — La noce aurait donc lieu le 15 avril.

A cette lettre, Hélène répondit par une mordante satire, pleine d'ironique compassion « pour ces pauvres ingénieurs, si habiles à dénicher une dot, et auxquels il fallait ensuite forcer la main pour l'accepter!.. »

L'idée, à présent, de rentrer à Lemberg la bouleversait, et elle eut pour prolonger son séjour cent raisons diverses, inventa les

empêchemens, accumula les retards. Elle put ainsi gagner le carnaval, c'est-à-dire janvier, puisqu'on désigne ainsi en Pologne toute l'époque comprise entre le nouvel an et le carême; mais ce fut la dernière limite, Lemberg réclamait sa reine, d'autant plus que, Pâques venant tôt, la saison serait courte.

« Hâte-toi de revenir, lui écrivait son mari, tout le monde te demande, et moi je t'attends pour le choix du trousseau. Le père Mirski, lui aussi, prétend ne rien faire sans toi; il veut te consulter sur l'ameublement. Tu l'as véritablement ensorcelé, le pauvre vieux!.. Ce mariage le flatte beaucoup; il commence même à délier les cordons de sa bourse... A propos, imagine-toi que nos tourtereaux vont habiter la première année la ferme de Petite-Pola; Conrad y sera, de cette façon, tout près de ses travaux... Un vrai nid d'amoureux, cette ferme accrochée en pleine verdure au flanc de la montagne! Au printemps, ils seront embaumés de mille fleurs! Bon! voilà que je deviens poète; ma parole, ces amours me rajeunissent. Rien de plus drôle que Micia; la gamine prend vraiment son rôle au sérieux... Tu riras bien!.. Conrad en est fou!.. Imagine-toi que, sans le savoir, ils s'aimaient depuis longtemps, ces chers enfans!.. »

Hélène déchira cette lettre avec rage. Tout devait donc se courber devant ces précieuses amours!..

De retour à Lemberg, son écœurement ne fit que grandir; il semblait qu'elle dût vider jusqu'au fond la coupe amère. Nul ne s'aperçut néanmoins de la douleur qui lui broyait le cœur. Elle ne manqua ni un bal ni une réception; et puis, quand elle eut lutté, souffert, quand elle eut épuisé toutes les raisons, tous les prétextes, pour se tenir éloignée de cette misérable chose qui se préparait là-bas, quand elle fut à bout, enfin, elle écrivit à son couturier de Vienne et lui commanda une toilette de noce.

XXV.

Un bal blanc, bal de vierges, ouvrit à Biala-Gora la série des fêtes, à l'occasion du mariage de Micia. Le lendemain soir, les parens attendris bénirent solennellement les fiancés. On partit ensuite pour la petite église ruthène, où le curé catholique de la ville voisine vint officier.

Sur le passage du cortège, deux rangées de paysans, portant des torches, éclairaient d'une façon fantastique la file des voitures. Le coupé d'Hélène était particulièrement élégant; sur le siège, un superbe chasseur, panache au vent, avait grand air.

Et, tout ébahis, les paysans murmuraient :

— Ça doit tout de même être un fameux boyar,.. ce M. Zaremba, pour avoir un général monté sur sa voiture !..

De retour au château, une députation de paysans vint saluer les jeunes mariés; parmi eux, se dérobant presque, était Tarasia, émue et rayonnante. Ils venaient féliciter leur chère demoiselle Micia, leur bienfaitrice aimée, qui, « si petite qu'elle était, avait toujours compati à leurs misères et peiné avec eux.. » On but ensuite, à la santé des nouveaux époux, « le vin amer, » ainsi nommé parce que, sous le feu roulant des regards curieux de l'assemblée, ils devaient se donner leur premier baiser. Puis on servit, dans la spacieuse salle, le plantureux repas, arrosé de champagne et de tokai, terminé par le fameux toast fraternel en usage : « Aimons-nous! Aimons-nous!.. » Un orchestre tzigane appelait les nombreux convives à la danse. Après une polonaise magistrale, conduite par les plus âgés, Conrad saisit enfin la main de Micia :

— Mazurka!.. s'écria-t-il impétueusement en frappant le sol d'un pied frénétique, et il emporta dans un élan passionné la forme blanche de sa femme, qui s'abandonnait.

Tous les jeunes gens suivirent, entraînant par la main leur danseuse et faisant aussi résonner le parquet de leurs talons. Assise à l'écart, Hélène suivait d'un œil morne les détails de la fête. Elle avait refusé de danser, alléguant un malaise. Toute cette joie la tuait. Rongée par une atroce jalousie, elle se sentait devenir mauvaise. Après cinq mois de souffrances, le fiel amassé dans son cœur débordait à la fin.

Les valses et les quadrilles se succédaient; on dansait partout : au dedans, au dehors, et jusque dans les granges, transformées en salles de bal pour les villageois. Partout des rires, des hurrahs, des accords joyeux.

Vers minuit, une collation, composée exclusivement de plats sucrés (traditionnelle allusion aux douceurs de l'hyménée), fut offerte à la société par le marié.

Hélène s'était retirée sous le chambranle d'une porte; la tête lui tournait. Oh! s'enfuir,.. aller n'importe où, loin de cette fête maudite!..

Ses yeux cherchaient une issue quand elle vit,.. là,.. devant elle, dans la pâle réverbération de la glace d'un boudoir voisin, Conrad et Micia. Ils étaient seuls. Derrière eux, une portière entr'ouverte laissait flotter sa chatoyante draperie.

Micia paraissait grandie, dans sa longue traîne de satin blanc, qu'elle ramenait en plis souples sur son bras. Sans parler, Conrad l'attira étroitement contre lui et l'étreignit dans un long baiser. Elle défaillait presque, les yeux voilés, saisie d'une langueur inconnue...

Alors, pris de délire, il l'enleva entre ses bras, comme il eût fait

d'un enfant, et, d'un geste fou de vainqueur, l'emporta à travers la portière, qui retomba lourdement sur eux. Hélène avait blêmi; elle voyait trouble, quelque chose comme un râle étranglait sa gorge. C'en était trop à la fin!.. Aucune angoisse ne lui serait donc épargnée!

Là-bas, l'orchestre jouait toujours.

— En avant! criait la voix essoufflée du conducteur de mazurka, — les dames au milieu!.. Grande chaîne!.. Mazour!

Avidement, elle se rejeta dans le chaos étourdissant de la salle de bal; et droite, hautaine en sa robe de brocart d'argent aux reflets de turquoise, elle glissa avec une lenteur indifférente entre les couples qui se rangeaient pour contempler sa royale beauté.

Elle traversa ainsi le grand salon, refusant le bras du vieux Mirski, saluant ironiquement de la tête un groupe décontenancé de ses fidèles, auxquels elle avait tenu rigueur toute la soirée... Et qui donc, parmi eux, eût pu deviner, en voyant passer cette belle dédaigneuse au sourire moqueur, les larmes et les tortures qui se cachaient sous son masque énigmatique?

XXVI.

— Bonjour, ma *très* belle-mère chérie!.. Ce n'est que moi!.. la petite Mme Mirska, qui vient s'informer si le bal d'hier ne vous a pas trop fatiguée? Ah! qu'il fait bon chez vous, j'ai très froid, imaginez? — Et, frileuse, Micia se pelotonnait dans une causeuse, ramenant autour d'elle les longues dentelles de son peignoir. Mais, avec sa pétulance ordinaire, elle s'était déjà relevée et courut écarter les rideaux.

— Voyez donc le beau soleil! il y aura bientôt des violettes à Petite-Pola... Vous viendrez les cueillir, Halka chérie! Savez-vous que je vous ai très peu vue depuis cinq mois?.. Je ne sais comment ça s'est fait,.. le temps a passé comme un rêve! Mais nous le rattraperons, dites? Vous viendrez *chez nous*, — et elle prononçait ce mot avec une fierté enfantine.

Hélène, le visage contracté, fixa sur elle des yeux ternes. Une sorte de protestation étouffée grondait sur ses lèvres.

Un peu étonnée, Micia l'observait; puis, éclatant de rire :

— Vous ne me trouvez pas assez grave, dites, pour une femme mariée?.. Mais ça me viendra un jour, je suppose, comme à tout le monde. A présent, je n'ai la force que d'être heureuse... Oh! mais, heureuse!..

Elle s'arrêta, voyant qu'Hélène pâlissait.

— Mon Dieu! qu'avez-vous, Halka? De mauvaises nouvelles d'Ukraine, peut-être?.. La comtesse Wanda malade? Parlez,.. dites-moi ce qui vous tourmente...

D'un mouvement affectueux, elle s'était agenouillée près de la jeune femme et l'entourait de ses bras; mais Hélène la repoussa d'un geste sec :

— Non,.. laissez-moi!

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc? Vous m'effrayez!

Il y eut un silence. Micia ne bougeait pas. Hélène luttait encore.

A la fin, elle se redressa; une expression haineuse passa dans ses yeux farouches :

— J'ai, dit-elle, serrant entre ses mains les fins poignets de Micia, toujours agenouillée, j'ai... qu'*il* était à moi avant d'être à vous!.. Me comprenez-vous?.. m'entendez-vous? m'avez-vous entendue?.. dites?..

Oh! oui,.. elle avait bien entendu, et, tremblante, les bras cassés et comme hébétée, elle ramassait machinalement ses longues jupes blanches.

Pas un mot ne montait à ses lèvres, pas une plainte. Dans son cœur, c'était un effondrement. Oh! son pauvre bonheur, son cher honheur, trop beau, trop pur, elle le voyait maintenant s'envoler, comme ces feuilles de roses qu'un vent d'orage éparpille.

Et elle essayait de comprendre... Mais c'était horrible, ce que disait cette femme! Conrad, son Conrad, son mari, celui auquel hier elle s'était liée à jamais,.. il avait été à *elle*,.. il l'avait aimée... Pourquoi ce mariage alors?.. ces troublantes paroles d'amour, si c'étaient autant de mensonges!.. Et, avec désespoir, elle regarda autour d'elle, comme pour implorer un regard de pitié; mais Hélène n'était plus là, et, seul, le victorieux soleil éclairait sa désolation. A présent, un voile lent se déchirait dans son esprit; elle se rappelait l'étrange froideur de Conrad quand Hélène était présente, et la familiarité choquante de la jeune femme, dont elle avait été parfois jalouse,.. et puis la tristesse de son père,.. ses pressentimens de Lipova. Mille détails, insignifians autrefois, se grossissaient maintenant dans son pauvre cerveau.

Un bruit de pas la fit se dresser. On pouvait la surprendre; elle ramassa sa robe à la hâte et, tremblante, courut se réfugier dans sa chambre. Là, lourdement, sur les genoux, elle s'abattit au pied du lit.

Inquiet de ne la voir nulle part, Conrad, qui la cherchait, venait de paraître sur le seuil, et, souriant, il la contemplait. Elle priait sans doute, la chère aimée! Il attendit un moment; puis, comme elle ne bougeait point, à pas de loup il s'approcha d'elle, renversa doucement sa tête brune contre sa poitrine et l'embrassa sur les yeux.

Elle poussa un cri rauque...

— Partez... partez,.. ne me touchez pas! Oh! j'ai peur!..

Épouvanté, il la saisit entre ses bras; mais elle se dégagea avec une énergie extraordinaire :

— Micia,.. c'est moi, c'est ton mari, ton Conrad!.. Entends-moi!.. criait-il désespéré.

Elle ne répondait pas; on eût dit que cette voix tant aimée avait soudain perdu le pouvoir de la faire vibrer. Et, la tête sur le satin de la couverture, les lèvres plus blanches que sa robe, elle gisait insensible, morte presque. Conrad, affolé, la déposa sur le lit. C'était un évanouissement peut-être, un malaise passager, il fallait du secours! Et, la tête perdue, il s'enfuit à travers les corridors.

Quand il fut dehors, Micia se leva en un sursaut subit.

Qu'avait-elle fait?..

Avec une hâte fiévreuse, elle chercha ses vêtemens, sa toilette de voyage, et s'habilla rapidement.

Elle songeait que Conrad allait revenir, il amènerait du monde,.. son père peut-être,.. il y aurait des explications,.. on lui arracherait son horrible secret. Allait-elle par sa lâcheté causer un tel scandale, briser le bonheur de son père ignorant, empoisonner les dernières années de ses chers vieux, si confians dans son radieux avenir?.. Non, elle serait forte; elle ferait son douloureux devoir. Ce bonheur qui se dérobait, elle ne l'enlèverait pas à d'autres...

Lorsque Conrad rentra avec Malvine, Micia était debout, et résolue. Très pâle, souriant pourtant, elle vint à eux les bras tendus :

— Pardonnez-moi, je vous ai effrayés; je ne sais ce que j'ai eu : un étourdissement, un cauchemar peut-être?.. A présent, c'est passé; je suis prête;.. mais... nous partirons bientôt, dites, Conrad?

Lui, fou de joie, pressait contre ses lèvres les mignonnes mains encore glacées.

— A table, mes enfans! cria la voix réjouie du banquier qui arrivait. Bon!.. on s'embrasse ici?.. Ces diables d'amoureux sont donc tous incorrigibles! Allons, Conrad, ton bras à Malvine. Madame Mirska, votre père est à vos ordres. . . . . .

. . . . . .

Dans la cour, les chevaux, ornés de longues rosettes blanches, piaffaient en attendant les mariés. Une heure plus tard, le fringant coupé, attelé de cinq chevaux bai brun, trois en front, deux au timon, emporta Conrad et Micia, au milieu des vivats et des bénédictions de la compagnie et des paysans.

XXVII.

Seuls, enfin, portières closes, dans l'intimité tiède de leur nid coquet de jeunes mariés, Conrad, éperdu de tendresse, voulut

reprendre entre ses bras la forme adorée de sa femme. Elle était bien sienne, à présent, la chère créature, avec ses timidités tendres, ses rougeurs exquises et ses subites blancheurs! Ils seraient délicieusement heureux, et si simplement, parmi cette nature saine, entourés de ces braves campagnards qu'elle aussi aimait. Combien Lemberg et sa société factice lui paraissait à mille lieues!

— Ma Micheline!..

Mais il tressaillit soudain d'un horrible pressentiment. Au milieu de cette étreinte passionnée, où il espérait retrouver l'ivresse inassouvie du matin, un souffle de glace imperceptible, mais implacable, s'était subtilement glissé entre eux, et une fois encore aujourd'hui le frappait en plein cœur.

Micia ne l'aimait plus!..

Bouleversé, flairant un malheur, il l'attira follement à lui, en pleine lumière, et, avec une angoisse indicible, il scruta la mignonne figure oppressée de douleur où se lisait, malgré l'héroïque courage, une terreur involontaire.

— Parle, ma Micia!.. mon Dieu! parle-moi donc!..

Il était à ses genoux, implorant, ordonnant tour à tour, et elle, tremblante, n'opposait à ses supplications impérieuses qu'une même dénégation douce et tenace : elle n'avait rien,.. rien.

Alors, affolé de désespoir, devinant qu'elle lui cachait quelque chose et qu'une invisible barrière allait grandir fatale entre eux, il se releva farouche, et dans un sanglot étranglé :

— Ah!.. vous n'êtes plus Micia!..

Sans lui jeter un regard, il quitta la chambre et s'enfuit chez lui. Micia, sa Micheline aimée,.. sa joie,.. ce rêve et ce sourire faits femme!.. n'existait plus pour lui. Quelque chose d'infernal, de monstrueux s'était passé dans sa cervelle enfantine, y avait filtré, l'avait métamorphosée en quelques heures.

Longtemps il l'attendit, épiant ses pas, guettant son ombre dans l'embrasure de la porte, espérant entendre le son de sa voix, prêt à lui rendre au centuple les baisers arriérés. Mais elle ne venait pas!..

Alors il mit son front dans ses deux mains et pleura comme un enfant.

Toute cette nuit il la passa, la tête en feu, à se torturer l'esprit, à fouiller ses souvenirs, se brisant à des absurdités : elle en aimait un autre!.. on l'avait contrainte!.. ou bien encore elle se figurait qu'il ne l'avait épousée que pour sa dot!.. Qui sait, un mot envenimé, lancé peut-être le matin même par une bouche jalouse? Il s'arrêta à cette idée, le cœur froissé d'une navrante déception. Ah! combien ses défiances d'antan, ses appréhensions inexplicables du mariage, ses craintes vagues de ce sphinx qu'on nomme

jeune fille, se justifiaient terriblement à présent ! Au milieu de cet écroulement d'illusions, une seule consolation restait à son orgueil, c'était d'avoir toujours énergiquement refusé toute offre de prêt venant du banquier. Du moins, s'il réussissait dans le forage de son puits, il ne le devrait qu'à lui seul.

Le violent départ de Conrad avait pétrifié Micia. Dans son inexpérience naïve et inhabile aux détours, elle avait cru qu'il lui serait possible de dérober au clairvoyant amour de son mari l'orage effrayant qui grondait dans son âme. A présent, le mal était irrémédiable, et, résignée, elle l'acceptait. Cela vaudrait mieux sans doute que cet intolérable mensonge des lèvres !.. Un moment, pourtant, elle eut la tentation de courir après lui, de tout lui dire... Mais comment trouver en son cœur la force de provoquer une explication pareille !.. Comment interroger ce passé, évoquer cette honte dont la seule pensée la faisait mourir ? « Il était à moi avant d'être à vous, » sifflaient encore à ses oreilles les paroles cruelles, et, dans son âme d'enfant ignorante du mal, ces mots obscurs s'exagéraient en de criminelles chimères.

Et puis, qui dira les étranges susceptibilités, les contradictions invraisemblables qui naissent entre de très nouveaux jeunes mariés ? Querelles puériles, outres gonflees de vent, sorte d'enlizement volontaire où se complaît leur enfantillage obstiné !

— Conrad, répondez-moi ;.. vous avez aimé Hélène ?

— Oui, Micia, il y a bien longtemps, vous étiez toute petite, et moi j'étais très jeune ; mais elle ne voulait pas d'un homme pauvre, et je suis allé l'oublier en Amérique.

— Vrai !..

— Mais qu'avais-tu donc imaginé, petite folle ?..

— Oh ! rien,.. rien ! Je t'aime !.. je t'aime !..

C'eût été si simple cela. Mais les amoureux ne savent pas faciliter les dénoûmens ; ils aiment à ensanglanter leur amour à de chimériques épines.

XXVIII.

La montagne éclatait de mille fleurs ; des bouffées de sève balsamique montaient des grands sapins. Autour du puits, les montagnards travaillaient avec une ardeur décuplée par le souffle printanier. On approchait du 15 mai, et la profondeur du trou mesurait près de trente-cinq mètres. Déjà, on avait atteint les grès durs, et le forage au trépan était commencé.

Tous les jours, le Juif Isaac venait s'assurer du progrès du travail ; souvent l'avocat le rejoignait ; alors ils s'accotaient tous deux

au bord du puits, le dos rond, en chuchotant de leurs lèvres minces, avec des pétillemens d'yeux sournois. Ensuite ils s'en retournaient, serrés l'un contre l'autre, en d'interminables conférences.

Entre Conrad et Micia, l'abîme avait grandi; faute d'une minute d'effusion, leur amour s'étiolait, orgueilleux et solitaire.

Lui s'était jeté à corps perdu dans le travail, ce consolateur suprême. Et toutes ses facultés, toutes ses lumières, il les avait concentrées vers un but unique : la réussite de son puits; d'ici-là, il ne tenterait rien, ni réconciliation, ni explication, et continuerait à vivre dans ce douloureux *statu quo*. Une fois le triomphe assuré, il relèverait la tête avec toute l'autorité que donne le succès, régulariserait sa position, et ensuite... il faudrait bien que Micia parlât!..

Et cette fièvre d'attente, cette rage de travail qui le dévorait, Conrad les avait communiquées à son entourage.

Le 13 mai, dès l'aube, une rumeur plus grande régnait parmi les travailleurs en attendant le maître; c'est que la veille, Conrad avait enfin constaté, avec une émotion indicible, l'apparition au-dessus du puits de ces vagues buées flottantes qui bleuissent aux rayons du soleil et sont les gaz précurseurs du pétrole. Atteindre la veine productrice ne serait plus à présent qu'une question d'heures.

— A l'ouvrage! cria gaîment Conrad en arrivant. — Et, pour la première fois depuis longtemps, un franc sourire éclaira son visage.

Les puisatiers descendirent le trépan, quand, brusquement, leurs bras s'arrêtèrent. L'instrument n'avançait plus; il s'émoussait contre un corps étranger.

— Il doit y avoir une pierre au fond, cria Piotr-Bela consterné.

Conrad, qui l'entendit, se rua sur le puits :

— Quel était l'imbécile qui parlait de pierre?

Il fit recommencer la manœuvre... et pâlit : le trépan, forgé en fer doux, s'ébréchait en effet!...

Que se passait-il donc?.. Était-ce accident ou malveillance?..

Sans perdre une seconde, il ordonna d'emplir un sceau de terre glaise, le fit retourner et descendre, avec précaution, au bout d'une tige dans le puits. Quelques minutes s'écoulèrent d'anxieuse incertitude; enfin la tige remonta.

Une fureur prit Conrad :

— Misérables!.. hurla-t-il...

Il avait constaté dans l'argile l'empreinte d'un gros poids, avec un anneau.

Effarés, ses hommes l'entouraient, protestant avec énergie de leur innocence. Il les repoussa violemment :

— Eh!.. ce n'est pas vous que j'accuse, triples fous!.. l'idée ne

m'en est même pas venue!.. Les coupables, je les devine,.. je les vois... C'est le Juif... poussé par l'avocat. Eux seuls avaient un intérêt à ce crime.

Une indignation suffoqua ces rudes travailleurs. Oui,.. ils comprenaient maintenant : cette nuit, le cabaretier, sûr désormais de la présence du pétrole, avait jeté sournoisement ce poids, pour faire perdre son option à Piotr-Béla.

— Ils se sont dit, les lâches, grondait Conrad, que pour opérer un sauvetage régulier, nous perdrions au moins cinq à six jours, à cause des distances, et qu'ainsi, le 15 mai au soir, ils s'approprieraient tout naturellement le terrain et l'outillage complet, comme l'indique le contrat!..

Et livide, les dents serrées, il arpentait le sol; tous ses plans étaient déjoués: c'en était fait de sa réputation... Il aurait à subir les ironiques sourires des uns, la pitié malicieuse des autres, sans compter les sarcasmes paternels!.. Et le beau triomphe sur lequel il comptait pour asseoir sa vie, et peut-être son bonheur, était désormais dans la poussière!

Son sang bouillonnait. A quel plan s'arrêter? Laisserait-il ces misérables profiter de leur ruse infâme? Et s'il les faisait arrêter?.. S'il lançait contre eux une plainte judiciaire?

Bah!.. quelles preuves certaines possédait-il?.. quels témoins, et puis ne serait-il pas toujours temps, plus tard, d'entamer un procès? L'essentiel, à présent, était de ne pas laisser perdre l'option. Un seul moyen à cette heure existait, c'était de payer tout de suite Isaac; et, pour cela, il fallait prier Micia de signer une lettre de change. Mais, à cette pensée, le rouge lui montait au front. Non, jamais il ne se résoudrait à cette humiliation!

Autour du puits, ses montagnards restaient debout, hébétés. Non loin d'eux, sous un hangar, la pompe toute neuve, le réservoir, les tonnes vides, attendaient, comme pour les narguer, l'instant où le pétrole monterait.

Conrad arrêta sa marche fiévreuse et vint, lui aussi, se pencher sur le trou béant.

Le puits avait été creusé à grand diamètre, par ses ordres. Et pour en cuveler les parois, il s'était servi de la tubulure abandonnée d'une cheminée d'usine. L'embouchure mesurait donc cinquante centimètres de diamètre. « Juste assez de place pour laisser passer un homme courageux. » songeait Conrad. Et, tout de suite, sa résolution fut prise :

— Je vais descendre moi-même et retirer le poids, s'écria-t-il, de sa voix vibrante de commandement.

Un cri d'horreur lui répondit : « Non, non! le maître n'avait pu prendre une telle résolution, c'était impossible... Autre chose était

de descendre dans les grands puits carrés, creusés d'après le vieux système; mais ici,.. par cette étroite embouchure, c'était la mort!..»

Un sourire, où se lisait une indifférence suprême du danger, erra sur les lèvres de l'ingénieur. Que lui importait la vie, à présent que tout charme en était disparu!

— Je descendrai moi-même retirer le poids, répéta-t-il énergiquement. Plus un mot, là-bas!.. et qu'on se tienne prêt à m'obéir!..

Un grand silence s'était subitement fait, et, sous la voûte solennelle du ciel, on n'entendait plus que le halètement bruyant de ces larges poitrines, entrecoupé de temps à autre par les ordres brefs que jetait le maître.

— A la forge, Ivas! Qu'on me recourbe l'extrémité d'une forte tige en fer. Préparez une corde, vous autres!.. La gourde d'eau-de-vie!.. Mon caoutchouc!..

Au milieu de ce calme monta une voix suppliante:

— Et demoiselle Micia,.. et... madame, que dira-t-elle?

Piotr Bela s'était agenouillé aux pieds de son maître et lui embrassait les genoux.

Conrad le regarda.

C'est étrange comme ce doux nom, tombé tout à coup de cette humble bouche dans cette solitude, l'avait profondément remué.

Il voulut crier non;.. mais Piotr s'était déjà élancé dans la direction de la ferme.

— Soit! murmura-t-il les lèvres un peu tremblantes; cela vaut peut-être mieux.

XXIX.

Micia venait de terminer ce matin la visite quotidienne de son petit domaine; et, distraitement, elle errait sur la lisière du bois, parmi les primevères et les anémones roses. Le ciel était d'une pureté incomparable, l'air sentait bon. Dans les branches, des couples d'oiseaux se lutinaient amoureusement.

A présent, le cœur de Micia était toujours gonflé de sanglots, la vie lui semblait lourde, et ce printemps qui vibrait, sans cesse renaissant en un éternel amour, lui faisait mal.

Elle s'assit contre une haie d'épines et regarda serpenter, de l'autre côté du chemin, le ruban d'opale de la rivière.

Un murmure derrière les arbres la fit se dresser. Là,.. tout contre elle, adossés à la barrière mouvante de la route, se tenaient deux enfans: Kasia, la petite gardeuse d'oies, et Ilko, le pâtre. Très gauches, ils se regardaient en balançant leurs mains enlacées. A la fin, plus audacieuse, la fillette murmura:

— Oserais-tu bien m'embrasser, Ilko?

Lui rougit, honteux, courbant la tête.

— Et toi? demanda-t-il timidement.

— Moi, j'oserais, dit Kasia. — Et, hardie, elle posa ses lèvres rouges sur la joue hâlée du garçon.

Le cœur de Micia se serra, et elle recula farouche : « De l'amour... partout, toujours! » A grands pas elle s'enfonça sous la futaie, tout oppressée de pensées amères. Mais, encore une fois, une clameur de voix confuses, mêlée à des pas précipités, l'arracha aux idées mornes qui l'obsédaient :

— Madame, madame!.. Vite,.. venez,.. il y aura un malheur!..

Elle écarta les branches et vit accourir Piotr Bela, rouge, essoufflé. Tarasia le suivait.

— Un malheur! cria Micia. Où ça,.. là-bas?..

Et, sans demander davantage, elle partit en courant du côté de la montagne. Derrière elle, les paysans, à mots entrecoupés, essayaient de lui expliquer ce qui se passait.

Conrad, adossé à un sapin, le regard rivé dans la direction de la ferme, attendait. Quand il aperçut sa femme, son visage tressaillit imperceptiblement. Elle était effrayante de pâleur, la pauvre demoiselle Micia. Que disaient-ils donc, ces paysans?.. Était-ce possible?.. Conrad, son Conrad, il allait mourir? Mais elle ne voulait pas!.. Mais elle l'aimait toujours! Que lui importaient, à cette heure, Hélène et ses venimeuses paroles! Elle l'aimait!.. elle l'aimait!.. et l'idée de le perdre la rendait folle! D'un geste passionné, elle se jeta sur lui, s'accrocha à ses habits :

— Ne descends pas,.. ne descends pas! Conrad, je t'en supplie!..

Il la considéra un instant, avec un étonnement dédaigneux comme s'il se demandait à quoi attribuer ce déploiement subit de sollicitude tendre. Ne savaient-ils pas très bien, tous les deux, à quoi s'en tenir sur ce sujet?

L'expression glaciale de sa physionomie stupéfia Micia, et les paroles moururent sur ses lèvres.

Il s'était tourné vers ses hommes et leur parlait :

— Quand je serai remonté, disait-il avec autorité, n'importe ce qui arrive, vous reprendrez le travail. Tout le monde m'a bien entendu?

Les hommes inclinèrent la tête.

Piotr, tout tremblant, l'aidait à passer les manches de son imperméable :

— La tige est-elle prête? demanda-t-il encore.

Devant lui, Micia, anéantie, secouée de sanglots, la gorge étranglée et sans paroles, le regardait faire.

Il se rapprocha d'elle :

— Vous vous exagérez le danger, sans doute, Micheline... Ces gens ignorans vous ont effrayée... Ce ne sera qu'un jeu pour moi. Songez que, dans les puits ordinaires, les hommes descendent jusqu'à cent soixante-dix mètres! Ici, c'est sur le flanc de la montagne,.. il n'y en a que trente-cinq,.. une bagatelle. Vous allez me voir remonter dans un instant.

Sa voix, tout en lui parlant, s'était faite plus douce.

Et comme elle ne répondait toujours pas, abîmée qu'elle était de douleur, une pitié le remua, et plus bas :

— Embrassez-moi, voulez-vous, Micia? Faisons la paix... Dieu m'est témoin que je n'ai jamais voulu faire de mal,.. jamais...

Il lui tendit les bras; elle s'y jeta sanglotante et, longuement, il l'étreignit, pâle et livide, sur son cœur.

L'émotion le gagnait. Ses montagnards, eux aussi, essuyaient une larme.

Avec brusquerie, il se dégagea :

— Allons, vous autres là-bas,.. à l'œuvre ! Pas de sentiment, que diable !

Il essayait de raffermir sa voix. Les puisatiers apportèrent la tige.

— Et maintenant, en avant, ne perdons plus une minute !

Solidement il se fit attacher à la barre de fer, les pieds posés sur l'extrémité recourbée.

Tarasia préparait des compresses imbibées d'eau-de-vie, qu'elle lui présenta, afin qu'il les maintînt à la hauteur de ses lèvres et de ses narines pour se donner du nerf. Il fit un peu d'air autour de sa tête avec son capuchon, et cria qu'il était prêt.

Avec lenteur, ses hommes commencèrent à le descendre.

L'œil égaré, Micia regardait toujours. Alors c'était fini,.. elle n'avait pu le fléchir,.. il était implacable?.. Mais quand elle vit qu'il allait disparaître, une folie lui monta au cerveau et, dans un élan désespéré, elle se précipita sur ce puits, d'où seul le visage adoré émergeait encore et dans un cri presque sauvage :

— Arrête, Conrad! au nom de Dieu!.. entends-moi;.. c'était Hélène,.. Hélène... J'étais jalouse !..

Il eut la force d'écarter le capuchon.

Une sensation délicieuse envahit tout son être, et, dans un sourire d'ivresse folle, elle put voir son regard reconnaissant s'irradier en une tardive lueur et disparaître tout à fait.

Serrés autour du puits, les montagnards suivaient maintenant, attentifs, les moindres oscillations de la corde.

D'abord le froid du puits souffleta Conrad :

— Du courage ! grinça-t-il avec énergie.

C'est qu'il ne voulait plus mourir, à présent que sa Micia l'aimait

toujours !.. Et, résolu, il se laissa couler dans la gorge étroite toute saturée de gaz hydrocarburé.

Un horrible étouffement vint soudain le saisir à la gorge.

Avec un râle il se cramponna à la tige, déchirant de ses dents les linges imbibés d'eau-de-vie, afin de reprendre sa respiration.

Encore un effort et, il était arrivé au fond. Mais, dans sa fièvre, il n'avait pas réfléchi que l'espace matériel allait lui manquer pour ployer le genou et ramasser le poids. Sous ses pieds, il le sentait saillir. Alors par un effort surhumain et luttant toujours contre les bouffées de gaz qui l'étourdissaient, il imprima à la courbure de la tige un brusque mouvement, et parvint à l'accrocher à l'anneau de fer du poids. Puis, à bout de force, les veines du cou gonflées et sentant la torpeur le gagner davantage, il donna le signal pour remonter et s'évanouit.

— Il sera ici dans une seconde, madame ! criaient les puisatiers, émus de l'état pitoyable de la jeune femme ; et, penchés sur l'embouchure, ils regardaient à présent remonter la masse au noir capuchon.

Délicatement, ils saisirent enfin entre leurs bras la forme inerte de leur maître et la déposèrent sur la mousse.

A la tige de fer était rivé le poids accusateur.

Micia s'était jetée sur la poitrine de Conrad ; elle lui arracha le capuchon :

— Mais il est mort ! balbutia-t-elle hébétée.

Deux hommes s'emparèrent du corps.

— Il n'y a pas une minute à perdre, crièrent-ils; il faut le porter chez Piotr.

Les autres, obéissant au maître, s'étaient remis au forage.

XXX.

A peine l'événement se propagea-t-il dans Petite-Pola, que le cabaret d'Isaac Rappaport ne désemplit pas de paysans qui venaient aux nouvelles.

— Quel malheur ! s'exclamaient-ils ; un si bon seigneur !.. Et penser qu'un pareil grand monsieur,.. un fils de gentilhomme, est descendu lui-même dans le trou ramasser le poids !..

— Et ça encore pour que Piotr garde son option !..

— Connaît-on déjà le coquin qui a fait le coup ?

— Eh !.. qui sait !..

Et ici des chuchotemens qui faisaient blémir sous son masque hâve le cabaretier.

— Ah ! il ne le portera pas en paradis, celui-là ! Pour sûr, M. Conrad lui fera un bon procès criminel !.. A boire, Isaac !..

Le Juif allait, venait, mais ses jambes s'entre-choquaient au point qu'il faillit plusieurs fois renverser ses verres, et, de chaque côté de ses joues, ses minces boucles en tire-bouchon se mouillaient d'une sueur froide.

— Il n'est donc pas mort, M. Conrad? demanda quelqu'un.

— Quelle idée! — cria le forgeron, un grand gaillard qui avait le verbe haut; — je voudrais bien vous y voir, après une pose dans ce trou diabolique. Il a été étouffé net.

— En es-tu bien sûr, Vassili?

— Bon!.. Je ne l'ai peut-être pas vu, comme je vous vois, porté à bras par ses hommes! Il était aussi blanc que cette toile;.. un cadavre... quoi! Même que j'entendais les puisatiers dire entre eux que le pétrole sortirait sans doute dans la soirée et qu'il ne le verrait plus... Et, derrière lui, madame marchait en pleurant, que c'était une désolation.

— Oye!.. Jésus, Maria!.. ayez pitié de nous! crièrent toutes les femmes, et un concert de lamentations commença :

— Un si brave seigneur,.. et à peine marié depuis quatre semaines!.. Oh!..Vierge de miséricorde, venez-nous en aide!..

Mais dans le cerveau du Juif, une lueur avait jailli : Si M. Conrad était mort,.. on ne ferait sans doute pas de procès criminel!

Caché dans l'alcôve du fond, l'avocat Yasowicz passait, lui aussi, par les mêmes phases anxieuses.

La porte du cabaret fut poussée de nouveau; un paysan entra : c'était Hrynko le savetier, un petit homme inoffensif.

— De l'eau-de-vie, Isaac, dit-il en ôtant sa czapka.

— Hein? quel malheur! crièrent plusieurs paysans à la fois.

— Quoi?.. quoi?.. de quel malheur parlez-vous?

— Eh!.. de notre seigneur Conrad, donc, qui est mort!..

— M. Conrad?.. mais il vit!..

Le forgeron s'était levé; il abattit son large poing sur la table :

— Qu'est-ce que tu dis, toi, ivrogne? M. Conrad vit?.. quand j'ai vu de mes deux yeux le bienfaiteur et son bedeau courir chez Piotr avec la croix et la sonnette!.. Et quand le prêtre vient,.. chacun sait bien que tout est fini!..

Les femmes s'étaient levées en masse :

— Veux-tu te taire, toi, forgeron bavard, et laisser parler le bottier! Allons, parle, Hrynko;.. raconte ce que tu as vu, mon garçon!

Intimidé d'avoir soulevé cette ardente polémique, le savetier se rencoignait :

— Je ne sais rien, commença-t-il.

Mais les femmes tenaces l'entouraient.

— Allons, parle, parle!

— J'avais porté des bottes au moulin et je m'en revenais chez

nous... Voilà qu'en passant devant la cabane des Piotr, j'ai vu tout de suite qu'il y avait du nouveau chez eux. Tout doucement, je me suis glissé à la lucarne et j'ai regardé... Au milieu de la cabane, M. Conrad était couché, et ses hommes le frottaient, le frottaient... à ressusciter un mort... Tout près, madame lui tenait la tête comme ça,.. et elle pleurait, et puis elle l'embrassait... Tout d'un coup, M. Conrad a bougé ;.. alors, ç'a été un grand cri dans toute l'izba,.. et puis il a ouvert les yeux... et il a ri... Alors, madame a ri aussi, et elle pleurait, et elle riait tout ensemble,.. et ils avaient l'air content...

— En voilà un ivrogne de menteur qui veut nous faire croire qu'il voit rire les morts! cria le forgeron en se démenant à l'extrémité du cabaret. Vous ne voyez donc pas tous qu'il a bu, imbéciles que vous êtes! Avec ça qu'on ne le ramasse pas tous les dimanches au bord d'un fossé! — Ah! tu vois rire les morts, toi!

La querelle s'envenimait; les uns avaient pris parti pour le forgeron, les autres pour le savetier.

Ballotté entre ces deux alternatives, le visage du Juif passait du blanc livide aux tons verdâtres.

Depuis quelque temps, une figure était sur le seuil qui les observait tous ironiquement.

Les paysans l'aperçurent enfin :

— Tarasia!

On ne l'aimait guère au village, cette femme pâle, aux allures étranges, qui surgissait toujours quand on s'y attendait le moins et qu'on n'allait chercher que dans les cas graves ou désespérés. Mais, aujourd'hui, chacun ne savait assez lui faire de politesses.

— Réponds-nous, Tarasia;.. ma petite Tarasia dorée,.. parle... Est-il mort? est-il vivant,.. notre cher seigneur Conrad?

Le Juif aussi lui adressait une suppliante interrogation muette.

Elle promena sur la chambrée un long regard dédaigneux. Il lui plaisait de les voir tous à sa merci, ces gens qui, cent fois, l'avaient humiliée, et elle jouissait de leur anxieuse incertitude.

— Tarasia!.. mon petit poisson doré!.. ma Tarasia chérie!.. réponds-nous : vit-il?..

Un sourire sarcastique passa sur son visage qui ne riait jamais...

— La vie des créatures est entre les mains de Dieu, dit-elle sentencieusement. — Puis, sans se hâter, elle leur tourna les talons et continua sa route en modulant un air triste en ton mineur.

MARGUERITE PORADOWSKA.

L'EXAMEN CHIMIQUE

DES VINS

I.

LES VINS NATURELS.

I. *La Sophistication des vins*, par Armand Gautier, 3e édition. Paris, 1884. — II. *Documens sur les falsifications des matières alimentaires et sur les travaux du laboratoire municipal*, par Ch. Girard. Paris, 1885. — III. *Traité général des vins et de leurs falsifications*, par Émile Viard. Paris, 1882.

Témoins d'une évolution assez singulière et malheureusement trop curieuse, les consommateurs de boissons fermentées, surtout ceux des grandes villes, assistent comme spectateurs intéressés à une lutte qui se poursuit entre la chimie synthétique et la chimie analytique. Depuis bien des siècles déjà, guidés par le seul instinct de la fraude, les sophistiqueurs savaient très bien dissimuler avec leurs drogues les défauts de leurs vins ; mais ce n'est que depuis peu de temps que leurs successeurs ont appris la chimie et se sont mis à corriger scientifiquement l'œuvre imparfaite de la nature, pour leur plus grand profit personnel et au détriment de leurs cliens. Ils n'ont eu qu'à puiser dans l'immense collection de composés de toute sorte que la science moderne a mis au jour. En présence de cette véritable marée montante de procédés fort peu

scrupuleux, la tâche des experts analyseurs, auxquels les tribunaux ou les acheteurs soupçonneux confiaient le soin d'examiner les liqueurs suspectes, devenait extrêmement ardue. Ils se sont mis courageusement à l'ouvrage, et à force de se familiariser avec les caractères, la composition, le dosage des vins de toute espèce, ils sont parvenus à dévoiler la plupart des « tours de main » à la mode et à en faire condamner les auteurs ébahis. Du reste, à part un petit nombre d'observations qu'ils tiennent secrètes, et pour cause, les savans qui s'efforcent de dévoiler les falsifications, ou qui s'intéressent aux méthodes d'analyse des vins, opèrent au grand jour et publient leurs recherches afin de vulgariser autant que possible la chimie œnologique, laquelle, plus qu'aucun autre art, a besoin de se transformer et de se perfectionner sans cesse. A ceux de nos lecteurs qui pourraient trouver étrange la divulgation de ces recettes de laboratoire, nous répliquerons que l'œuvre de la nature est à la fois si délicate, si parfaite, si harmonieuse, si complexe, que la main de l'homme venant la troubler, sciemment ou non, laisse neuf fois sur dix une empreinte indélébile que le chimiste finit toujours par retrouver, pourvu qu'il connaisse à fond les caractères du moût fermenté. Il en résulte qu'avant d'entrer dans le cœur même de notre sujet, un préambule s'impose, aussi long qu'indispensable : l'étude sommaire des vins naturels, et ce seul examen absorbera la première partie de notre travail.

I.

Rien n'est moins simple à expliquer que la constitution chimique d'un vin vieux ou nouveau, bon ou médiocre, récolté à Tours, à Narbonne ou à Alger ; et l'analyse scientifique et raisonnée de cette boisson présente de graves difficultés dont il nous faut donner au moins un léger aperçu.

Les gens du monde plaisantent souvent certains chimistes, qui semblent travailler uniquement à la continuelle démonstration du fameux principe que « tout est dans tout, » et les railleurs n'ont pas absolument tort, car l'abus de semblables recherches peut égarer les savans dans un labyrinthe de minuties, tout en leur faisant perdre de vue les grandes lignes des questions scientifiques. Mais, en ce qui concerne les vins purs, le susdit principe est parfaitement exact et mieux qu'exact, puisqu'il conduit à des résultats pratiques et intéressans.

Envisageons d'abord la constitution élémentaire brute. Livrons à un chimiste un verre de vin de Bordeaux ; il pourra en extraire douze corps simples réunis en proportions très inégales ; d'abord trois métalloïdes caractérisant toute substance d'origine organique :

oxygène, hydrogène, carbone; — puis trois métaux jouant un rôle essentiel : potassium, calcium, fer; — puis encore trois métalloïdes : azote, phosphore et chlore, et enfin trois autres métaux : sodium, magnésium, aluminium, six élémens dont l'importance est bien moindre, sauf peut-être les deux premiers, empruntés, comme le potassium, soit à un engrais quelconque, soit aux élémens fertilisans du sol (1).

De semblables indications sont bien trop sèches et absolues pour présenter quelque intérêt. Abordons sans plus tarder l'examen des résultats fournis par l'analyse « immédiate » qui recherche les principes chimiquement définis, toujours identiques à eux-mêmes et de composition invariable. Nous apprenons que l'eau et l'alcool dominent dans les vins : tout le monde eût pu le dire à notre place. Puis viennent, toujours par ordre pondéral décroissant, la glycérine, les matières colorantes, l'acide tartrique libre ou combiné.

Limitons provisoirement notre énumération, pour faire observer que, si la saveur du cru d'Argenteuil diffère énormément de celle du Château-Margaux, la constitution chimique du premier ne se confond pas avec celle du second des deux vins. Aucun vigneron n'osera soutenir que le vin qu'il décuve chaque automne est constamment semblable à lui-même sous tous les rapports. Enfin on sait qu'un vin gagne, perd ou se modifie en vieillissant ou en voyageant. Mais toujours les opérations chimiques conduisent à des résultats qui s'harmonisent avec les épreuves de la dégustation. Autre goût, autre composition, et quand les principes restent les mêmes, les doses reconnues fléchissent ou se relèvent. Le vin est loin d'être une association bien définie de composés invariables, comme l'eau de mer ; ce n'est pas même, comme le lait de vache, par exemple, une mixture où l'analyse retrouve presque toujours les mêmes dérivés réunis suivant des rapports assez peu différens et généralement groupés autour d'une moyenne connue.

Lorsque, il y a plusieurs années, nous parlions ici des propriétés chimiques de l'eau de mer, nous faisions observer que les dosages des chimistes avaient beau être précis, ils n'apprenaient et ne pouvaient apprendre qu'une chose : dans un litre de liquide, il existe tant de grammes de chlore, de brome, d'acide sulfurique, de potassium, de sodium, de calcium. En revanche, disions-nous, il est absolument impossible d'indiquer au juste dans quel rapport ces corps simples ou ces radicaux sont associés entre eux. Mais la difficulté

(1) Un chimiste théoricien aurait le droit de faire ressortir le parallélisme frappant qui règne entre les termes de même ordre des deux groupes métalliques que nous venons de mentionner.

est bien plus sérieuse, si, au lieu d'une sorte d'eau minérale incorruptible dont les principes sont doués de caractères nets, tranchés, violens, on envisage une liqueur comme le vin, variable dans son essence, dérivant d'une transformation chimique lente et complexe. Dans cette mixture délicate et confuse, véritable microcosme chimique, il semble que la nature ait tenu à faire figurer au moins un représentant de toutes les classes de composés étudiées jusqu'à ce jour. Oui, le chimiste a raison d'affirmer que son analyse lui a fourni certaines proportions d'alcool, de glycérine, d'acide tartrique ou acétique, de potassium ou de crème de tartre, de sucre ou d'extrait sec, mais il aurait tort de soutenir que chacune de ces matières obtenues grâce à l'intervention de la chaleur ou de certains réactifs étrangers au vin préexistait au sein du liquide primitif inaltéré. Au contraire, tout porte à croire que les opérations analytiques provoquent des combinaisons ou des destructions mystérieuses ; et il est d'autant plus difficile de se rendre exactement compte de ces réactions que les unes sont définitives, les autres passagères et réversibles, les unes très lentes, les autres plus rapides. Enfin, reprenant le parallèle que nous avons déjà invoqué, ajoutons que, si l'analyse spectracle peut aisément révéler aux savans des traces imperceptibles de lithium entraînées par les flots de l'océan, il arrive ordinairement que le manipulateur le plus habile échoue quand il veut isoler et étudier, sans les altérer trop profondément dans leur essence, les principes délicats et multiples auxquels nos meilleurs vins doivent leur couleur, leur odeur et surtout leur délicieuse saveur. Pourtant la dose de ces matières est faible sans être infinitésimale !

Une fois les difficultés de la question bien indiquées, nous aborderons le catalogue des principales substances qu'on peut retirer du vin, lesquelles, noyées dans un fort excès d'eau, se fondent et se marient de façon à fournir une boisson saine et fortifiante dont l'homme peut améliorer la fabrication, mais qu'il n'imitera jamais, même imparfaitement.

L'alcool résulte, comme chacun sait, de la fermentation du sucre de raisin et joue le rôle d'un agent préservateur et antiseptique. La proportion d'alcool que l'alambic permet d'extraire par distillation d'un vin quelconque est toujours assez forte par rapport à celle des autres matières ; aussi peut-on affirmer, sans crainte de commettre d'erreurs, que la presque totalité de ce corps figurait à l'état libre dans la liqueur primitive. Cependant, il est parfaitement démontré par l'expérience journalière qu'une sorte de lien, difficile à constater chimiquement, mais dont la médecine apprécie les effets, rattache l'alcool aux diverses substances constituant le vin, de manière

à modérer la fougueuse action physiologique de ce dérivé. De fait, l'ingestion de plusieurs litres d'un vin naturel et pur titrant 10 degrés n'amène souvent aucun désordre grave ou permanent dans la constitution du sujet qui aura absorbé le liquide. Il suffit, pour s'en convaincre, de connaître les habitudes des vignerons du centre et de l'est de la France ; leur santé est excellente, et cependant ces braves gens sont de francs buveurs, dignes de rivaliser avec les héros de Rabelais ; ils suivent à la lettre, sans qu'on le leur ait jamais enseigné, le fameux précepte de l'école de Salerne, et se grisent de temps à autre pour se conserver ensuite frais et dispos. Faites absorber au même individu la même quantité d'eau alcoolisée à 7 ou 8 degrés seulement, et l'organisme finira tôt ou tard par être affecté de symptômes morbides ; cependant, dans cette hypothèse, l'estomac aura ingéré moins d'agens excitans. Les effets auraient été plus pernicieux encore si on avait diffusé le même poids de spiritueux dans un plus faible volume d'eau, et ils eussent acquis plus de violence si l'alcool employé avait été tiré, non du raisin, mais de la pomme de terre ou de la betterave.

Aux yeux du chimiste théoricien, l'alcool est un composé ternaire comprenant dans sa molécule un seul atome d'oxygène, deux de carbone et six d'hydrogène. Il a servi à nommer une interminable série de dérivés dont les premiers termes sont effectivement ses proches voisins, sous tous les rapports; mais la définition, généralisée par degrés, a fini par s'appliquer à des substances qui n'ont plus de commun avec l'esprit de vin que certaines propriétés chimiques. Les plus simples de tous et les plus voisins du prototype contiennent invariablement un atome d'oxygène accolé à des atomes d'hydrogène et de carbone. Le nombre de ces carbones ou de ces hydrogènes varie naturellement suivant l'individualité de l'alcool ; mais toujours le chiffre des hydrogènes est égal à celui des carbones doublé et accru de deux unités (1). La complication moléculaire croît avec la richesse en carbone, et, chose curieuse, le pouvoir nocif s'accentue. Associez par la pensée à l'atome unique d'oxygène, non plus deux carbones, mais successivement trois, quatre, cinq, etc., et vous réalisez : avec trois carbones et huit hydrogènes, l'alcool propylique ; avec quatre carbones et dix hydrogènes, l'alcool butylique. Ces deux alcools, qu'on nomme « supérieurs, » parce que leur teneur en carbone est supérieure à celle de l'esprit de vin proprement dit, se trouvent dans les vins, quoiqu'en bien faible proportion, et, selon toute probabilité, partie à l'état libre, partie à l'état de combinaison éthérée. Il en est de même du

(1) Effectivement on voit que, pour l'alcool ordinaire, $2 \times 2 + 2 = 6$.

terme suivant : l'alcool amylique, plus connu sous le nom « d'huile de pommes de terre. » Mais à mesure que l'on s'élève d'un terme au suivant, les résultats de l'analyse s'affaiblissent par degrés, et quand le chimiste passe de la recherche de l'alcool amylique à celle de l'alcool œnanthylique, tout au plus parvient-il à suspecter de simples traces.

Qu'on s'imagine les trois carbones et les huit hydrogènes de l'alcool propylique associés, non plus à un seul atome, mais à trois atomes d'oxygène, et l'on aura formulé la glycérine, découverte au siècle dernier par Scheele, et dont les usages en parfumerie sont très connus. D'après une théorie acceptée aujourd'hui par l'unanimité des savans, la glycérine est bel et bien une sorte d'alcool à triple fonction, à triple rôle. Sa présence dans le vin est d'autant moins surprenante que toutes les fois qu'un liquide sucré est soumis à la fermentation, il se produit invariablement un peu de glycérine, et non pas seulement, comme on le croyait jadis, de l'alcool accompagné de gaz carbonique qui se dissipe dans l'atmosphère. La proportion de glycérine contenue dans le vin n'est pas négligeable : on n'apprendra peut-être pas sans étonnement que cette matière suit immédiatement, par ordre d'importance, l'eau et l'alcool ordinaire (ou éthylique). Cette circonstance étant notée, on sera bien plus surpris encore de savoir qu'avant M. Pasteur, on ignorait complètement la présence de la glycérine dans les vins. Pourtant le rôle de cette substance n'est pas négligeable : 7 grammes par litre suffisent pour contribuer à donner au liquide la saveur « vineuse » moins facile à définir qu'à apprécier ; et M. Pasteur lui-même, en mêlant à une quantité convenable d'eau de l'alcool, de la glycérine, de l'acide tartrique en justes proportions, a réussi à créer de toutes pièces, non pas une sorte d'eau-de-vie très faible, mais une composition se rapprochant assez comme goût du vin proprement dit, sans en avoir, bien entendu, toutes les qualités.

Lorsqu'un alcool est soumis aux agens d'oxydation, sa molécule subit une transformation profonde, même dans le cas où l'influence n'aura pas atteint une intensité très vive. Deux atomes d'hydrogène quittent l'association, et l'alcool passe à l'état d'aldéhyde (ce terme signifie : *alcool déshydrogéné*). Le vin qui se forme au contact de l'atmosphère, et qui jamais n'est parfaitement garanti de l'influence oxydante de l'air, doit *a priori* renfermer et renferme, en effet, des traces d'aldéhyde vinique résultant de l'altération de l'alcool (1). Nous ne mentionnerions pas la présence de l'aldéhyde,

(1) Constitution chimique de l'aldéhyde : un atome d'oxygène, deux atomes de carbone, quatre d'hydrogène.

si cette matière ne nous servait pas de transition, et ne nous conduisait à parler des sucres d'abord, puis des acides.

Abstraction faite des vins doux, des muscats, pour lesquels la simple dégustation remplace l'analyse chimique et suffit à elle seule pour signaler un principe sucré, tous les vins naturels contiennent en moyenne 1 gramme par litre de « glucose » ou « sucre de fruits, » distinct du sucre de canne ou de betterave aussi bien à cause de son goût plus fade qu'à raison de sa formule ou de ses propriétés chimiques. Suivant les idées modernes, la glucose, avec ses six atomes d'oxygène, remplirait une fonction sextuple, mais mixte, et figurerait un alcool dont le caractère se répéterait cinq fois, et, en même temps, jouerait le rôle d'une aldéhyde simple. Il va sans dire que la glucose des vins préexistait telle quelle dans le suc de raisin; le peu de sucre qui échappe à la fermentation tumultueuse s'élimine insensiblement du reste une fois que le vin est fait, de sorte que le vin, encore douceâtre lorsqu'il est jeune, acquiert de l'amertume en vieillissant (1).

Sollicités par une influence oxydante plus forte que celle qui provoque la transformation en aldéhyde, les alcools fournissent des acides. Par exemple, le vin peut s'aigrir, perdre tout son alcool et se transformer en vinaigre ou dilution aqueuse d'acide acétique. Même s'il n'est pas piqué, un vin renferme toujours une petite dose de ce même acide résultant de l'altération d'une partie de l'alcool vinique et en dérivant par la substitution définitive d'un atome d'oxygène à deux atomes d'hydrogène. L'acide se rattache plus directement encore à l'aldéhyde, mais, dans la pratique, l'évolution se fait sur-le-champ de l'alcool à l'acide, soit d'un terme extrême à l'autre. L'acide acétique n'est pas le seul acide contenu dans le vin ni même le plus important; on peut en citer plusieurs autres : l'acide succinique, ainsi nommé parce qu'il a été tout d'abord préparé avec le succin ou ambre jaune, qui prend naissance comme produit secondaire de la fermentation alcoolique en même temps que la glycérine ; et même, d'après M. Pasteur, le rapport pondéral de ces deux principes ne varie qu'entre des limites assez étroites; l'acide malique, très abondant dans le jus des pommes (*malum*, en latin), communiquant au cidre son goût spécial, et dont le suc de raisin et le vin présentent quelques traces ; enfin, le plus important de tous est sans contredit l'acide tartrique, rattaché naturellement aux deux précédens par sa structure chimique, et, partiellement saturé de potasse ou de chaux, constituant la majeure partie

(1) Ici nous ne distinguons pas de la glucose la variété de sucre appelée « lévulose, » qui, au point de vue chimique, diffère à peine de la vraie glucose.

des lies et dépôts des bouteilles, des « tartres bruts » des foudres et futailles (1).

Mentionnons seulement pour mémoire les petites quantités d'acides phosphorique, sulfurique, chlorhydrique, que les vins naturels peuvent renfermer, et notons quels sont les principes basiques qu'on doit opposer à tous les acides minéraux ou organiques. La liste en est fort courte et ne contient, outre la potasse et la chaux déjà nommées, qu'un peu de fer, et encore ce dernier remplit un rôle *sui generis* que nous expliquerons sommairement lorsque nous dirons quelques mots de la couleur des vins.

Les bases ne sont pas les seules matières susceptibles de s'accoler aux acides et de les saturer en corrigeant leur âcreté. Toutes les fois qu'un acide libre est mis en présence d'un alcool, une transposition moléculaire tend à se produire au sein du mélange, et il se forme un « éther » (2) et de l'eau. Chose fort singulière, l'eau pure décompose elle-même les éthers déjà produits, en sorte que la réaction primitive de l'acide et de l'alcool s'arrêterait d'elle-même dans l'appareil distillatoire dès que la proportion d'éther et d'eau serait suffisante, si les chimistes, au moyen de divers artifices, n'avaient soin de se débarrasser de l'eau au fur et à mesure qu'elle se dégage. Dans le cas le plus général, si on abandonne à lui-même un mélange arbitraire d'eau, d'acide et d'alcool, il s'établit bientôt une sorte de compromis chimique, de *modus vivendi* passager, variable selon la concentration, la température, les proportions des masses réagissantes, et l'équilibre, s'il faut en croire MM. Berthelot et Péan de Saint-Gilles, persiste tant qu'il n'est pas troublé par des causes externes. L'éthérification n'est que partielle, et il reste toujours un excès considérable d'alcool intact et d'acide libre dont l'eau entrave le conflit. Lorsque le vin se forme, les circonstances sont à peu près celles que nous venons de supposer remplies, à cette différence près que le conflit se passe entre divers alcools et surtout plusieurs acides incomplètement saturés par les bases. Mais le repos chimique absolu ne règne jamais à l'intérieur de ce liquide trop complexe, et, depuis le jour où la boisson nouvelle a été décuvée jusqu'au moment où la liqueur cesse de mériter le nom de vin, les changemens se succèdent plus ou moins rapides, mais incessans.

Tous les alcools s'éthérifient avec plus ou moins de facilité ;

(1) Les trois acides succinique, malique et tartrique comprennent chacun quatre atomes de carbone et six d'hydrogène dans leurs molécules ; seulement le premier retient quatre oxygènes, le second cinq et le troisième six.

(2) Bien que l'éther sulfurique des pharmaciens se prépare avec l'alcool et l'acide sulfurique, il ne fait pas partie de la classe de composés que nous envisageons et ne saurait convenir comme exemple.

mais, par le fait, l'alcool vinique ou éthylique domine tellement sur ses congénères, qu'on peut supposer, sans s'écarter de la vérité, que les éthers qu'il forme avec les acides précédemment énumérés sont de beaucoup les plus importans; et, du reste, les propriétés d'un éther donné paraissent plutôt dépendre de la nature de l'acide générateur que de celle de l'alcool éthérifié. Le vin contient donc des éthers acétique, tartrique, malique, succinique, à faible dose, il est vrai, car la présence d'un excès d'eau entrave le conflit des deux élémens acide et alcool; mais le rôle de ces substances n'en est pas moins essentiel, puisque leur présence communique au vin ses plus précieuses qualités, c'est-à-dire son bouquet et sa saveur. Aussi le bouquet d'un vin est-il d'autant plus prononcé que le vin est à la fois plus riche en acide et plus spiritueux (Gautier). A mesure qu'un vin de bonne qualité avance en âge, l'éthérification se poursuit, et le goût, le parfum, s'améliorent. Comme l'application d'une chaleur modérée favorise le même phénomène, il est possible de vieillir artificiellement le vin en le chauffant, sans compter que l'opération détruit les germes de maladie et tue les fermens.

Les éthers que les chimistes ont préparés et étudiés dans leurs laboratoires et auxquels l'esprit de vin sert de base, presque tous volatils, sont doués d'un parfum suave caractéristique, alors parfois même que l'acide primitif exhale une odeur repoussante. Par exemple, l'éther butyrique s'emploie en confiserie sous le nom d'essence d'ananas, et imite à s'y méprendre le parfum de ce fruit, jusqu'au jour où le bonbon, rongé par l'humidité, s'imprègne d'acide butyrique et acquiert l'atroce odeur du beurre rance.

Comme, en définitive, les élémens basiques font défaut dans le vin, et que la présence de l'eau gêne l'éthérification, une bonne partie des acides, au moins des acides organiques, doués d'affinités moins violentes, restent à l'état libre sans être saturés. Il faut aussi tenir compte d'un fait essentiel : les acides succinique, malique et tartrique sont doués tous les trois d'une double fonction acide et éthérifiante. Prenons pour exemple le plus important de tous, l'acide tartrique ; dissolvons dans l'eau 15 grammes de ce corps et ajoutons 11 gr. 2 de potasse caustique liquéfiée dans quelques centimètres cubes d'eau. Un vif dégagement de chaleur se produit, et la liqueur limpide obtenue, indifférente aux réactifs colorés, constitue une solution de tartrate neutre de potasse. Recommençons l'expérience avec le même poids d'acide, mais en n'employant que la moitié de la potasse dépensée naguère, soit 5 gr. 6 ; nous ne retrouverons pas, comme on pourrait le croire, un mélange d'acide tartrique et de tartrate neutre, corps tous les deux solubles, mais nous aurons réalisé une substance nouvelle, à peine miscible

à l'eau, moitié sel, moitié acide, contenant de la potasse et cependant rougissant le tournesol, capable de s'unir aux bases et d'éthérifier les alcools. Il y a plusieurs siècles que les alchimistes avaient réussi à extraire ce sel incomplet du tartre brut des tonneaux ; ils l'avaient nommé « crème de tartre, » expression encore très usitée par les auteurs modernes et que nous emploierons de préférence au véritable terme scientifique : tartrate acide de potasse.

II.

Il serait difficile et peut-être impossible d'estimer au juste quelle est la part d'influence qu'il convient d'attribuer à chaque acide libre, ou partiellement saturé par les bases ou alcools ; mais ce qui est certain, et ce que le chimiste peut affirmer sur la foi de l'expérience, c'est que le vin, quelles que soient sa provenance et sa qualité, est un liquide essentiellement acide. Trempez un fragment de papier bleu de tournesol dans du Marsala, du Beaune, du Château-Margaux ; immergez-le dans du vin de Narbonne ou d'Orléans ; plongez-le dans du Chablis presque blanc ou bien humectez-le avec quelques gouttes de Petit-Bouschet noir violacé, le papier rougira toujours, comme s'il eût été mouillé d'eau aiguisée d'acide sulfurique ou nitrique. Mais, ce n'est pas tout que de constater son caractère, il faut pouvoir encore l'apprécier et le mesurer. A cet effet, les chimistes versent goutte à goutte dans le vin qu'ils étudient de la potasse en solution étendue et titrée ; d'autres fois, ils recourent à la soude caustique ou carbonatée, ou bien se servent d'une eau de chaux de force connue. Il est clair que plus l'opérateur dépense de liquide avant d'arriver à neutraliser un volume donné de vin, un litre par exemple, plus ce même vin est acide. Comme les résultats qu'il s'agit d'apprécier, traduits en soude, chaux ou potasse, varieraient suivant la liqueur analytique dont le praticien a fait usage, tous les œnologues de France et de l'étranger ont adopté la règle suivante : après l'opération, ils déterminent, soit au moyen d'un calcul de proportion, soit expérimentalement, le poids d'acide sulfurique pur susceptible de neutraliser la dose d'alcali que le vin absorbe, et ils énoncent leur résultat en disant qu'un litre de tel vin équivaut comme acidité à tant de grammes d'acide sulfurique.

Comment s'aperçoit-on que le vin soumis à l'épreuve a perdu toute propriété acide, sans que le but soit dépassé et qu'il y ait excès de réactif? Si c'est à un vin blanc que l'on a affaire, la classique teinture de tournesol, virant du rouge violacé au bleu pur, la phtaléine du phénol, d'incolore devenant tout à coup violette, peuvent servir « d'indicateurs, » et avertissent le chimiste du moment précis où la saturation exacte est atteinte. Avec un vin rouge que

l'addition de la liqueur alcaline ne tarde pas à troubler et à rendre verdâtre, et dont la teinte peut d'ailleurs être artificielle, il faut procéder autrement : tantôt, comme le conseille M. Charles Girard, on décolore le vin avec le noir animal bien lavé aux acides ; tantôt, si l'on est trop pressé et qu'on préfère sacrifier la précision à la rapidité, on verse goutte à goutte le réactif, en éprouvant de temps à autre le vin essayé au moyen de papier imbibé de tournesol bleu. M. Pasteur recommande l'eau de chaux et n'emploie aucun indicateur ; d'après lui, tant qu'on n'a pas dépensé un volume suffisant de liqueur titrée, le vin reste verdâtre, et, en présence d'un excès de chaux, sa teinte passe au violet sale ; il faut se guider sur l'apparition d'un trouble floconneux nageant dans un liquide grisâtre. Enfin, nous avons à peine besoin de dire que, quel que soit le procédé choisi, on opère toujours sur quelques centimètres cubes de vin seulement ; les résultats sont ensuite ramenés au litre.

Puisque nous venons de faire allusion à la teinte des vins et à leur séparation en deux grandes classes : les vins rouges et les vins blancs, il nous faut examiner les caractères spéciaux à chacun de ces deux ordres de liquides. Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à personne que la couleur d'un vin correspond à celle de la pellicule qui enveloppe le raisin ; de sorte que, si l'on fait fermenter le jus ou le moût en l'absence des peaux, on peut obtenir avec des raisins blancs un liquide presque incolore, et avec des raisins noirs un liquide de teinte jaunâtre ou rose. Les vins blancs contiennent une matière jaune d'une assez grande stabilité, qui leur donne leur nuance pâle caractéristique ; de plus, ils renferment fort peu de phosphate et de tannin. Sans parler du même principe jaunâtre, on trouve dans tous les vins rouges du tannin en plus ou moins grande proportion (jusqu'à 2 grammes par litre dans divers crus de Bordeaux) ; mais la teinte rouge est due à certains composés assez altérables, les uns rouges francs, les autres pourprés, dans lesquels l'analyse élémentaire a signalé la présence de l'azote et du fer, deux corps simples qui ne figuraient pas dans la composition des alcools, acides, éthers ou sels déjà mentionnés. Glénard, en 1858, parvint à recueillir une matière rouge qu'il crut d'abord être homogène et qu'il nomma *œnoline* ; mais, en réalité, le chimiste ne peut arriver, et avec beaucoup de peine, qu'à séparer un mélange très complexe de dérivés chimiques peu stables, de structure embrouillée, très aptes à se décomposer et à se transformer, et enfin très différens suivant les cépages. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les œnolines et les *œnocyanines* (ce dernier terme désigne les colorans violacés) se dissolvent dans l'eau alcoolisée, mais non dans l'eau pure, sauf celles retirées des vins de Petit-Bouschet et des vins « teinturiers, » qu'avec le temps, et sur-

tout au contact de l'air, elles s'altèrent et se précipitent avec les lies qu'elles teignent en violet, cette transformation étant elle-même attribuée à la suroxydation lente du fer (1). Si l'équilibre chimique, au lieu de se modifier ainsi peu à peu, se rompt brusquement, le vin, jadis clair et d'un beau rouge, devient trouble et violacé; on dit alors qu'il se « casse. » A mesure que le vin de bonne qualité vieillit, la nuance du composé jaune dont il a été question et qui, lui, se maintient inaltéré au sein du liquide, prend le dessus, et le vin adopte la couleur dite « rancio. » On n'ignore pas que cette teinte s'accentue bien plus promptement dans le cas des vins du Midi que s'il s'agit de produits récoltés dans le Nord, et cela parce que les substances violettes, douées d'une moindre résistance intrinsèque, dominent dans le vin du Roussillon, par exemple, et ne se rencontrent qu'à faibles doses dans les liquides venus de Beaune ou de Château-Laffitte. Enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, la liqueur dégénérée devient presque incolore, tout en perdant saveur, bouquet et propriétés réconfortantes (2).

Nous avons fini d'énumérer, non sans doute la totalité des matières diffusées dans le vin, mais du moins les plus importantes dont la recherche intéresse l'agronome poursuivant un but pratique immédiat, aussi bien que le chimiste travaillant avec le seul désir de s'instruire. Mais une dernière question, et non la moins essentielle, nous reste à traiter : celle de « l'extrait sec. »

Chauffé très modérément ou même abandonné à la température ordinaire dans un vase ouvert, le vin laisse échapper des gaz : de l'azote que nous ne citons que pour mémoire et de l'acide carbonique. Ce dernier figure comme second terme principal de l'évolution chimique qu'on nomme fermentation ; il se dégage en grandes quantités des profondeurs des cuves remplies de moût ; aussi, comme chacun le sait, est-il assez abondant dans les vins nouveaux mis prématurément en bouteilles. L'on n'ignore pas, du reste, qu'il

(1) Il existe deux séries de sels à base de fer : les uns, très instables et solubles, se rattachent au protoxyde de fer ou oxyde ferreux; ils se transforment aisément, sous l'influence de l'oxygène ou des corps oxydans, en sels ferriques à base de sesquioxydes parfois insolubles. A cette altération moléculaire correspond toujours un changement de couleur très marqué.

(2) On a essayé d'estimer scientifiquement, au moyen de divers appareils, la nuance d'un vin rouge marchand enfermé dans un réservoir en verre de dimensions et d'épaisseur constantes. Faute d'avoir à leur disposition des échantillons de vin de teinte fixe et inaltérable, les chimistes ont eu recours, comme terme de comparaison, tantôt à des couleurs du spectre solaire décomposées grâce à la polarisation chromatique (chromatomètre Andrieux), tantôt à une série d'échantillons de laine teinte d'après la méthode de M. Chevreul (colorimètre Salleron). Il nous semble que des solutions salines colorées de concentration fixe seraient propres à servir d'étalon en pareille circonstance.

est facile d'augmenter la proportion du gaz carbonique, et cela en ajoutant au vin un peu de sucre candi, véritable réserve destinée à suppléer à l'insuffisance du sucre naturel. Les vins de Champagne et les vins blancs d'Anjou subissent toujours ce traitement, bien inoffensif du reste, et sans lequel ces liquides ne mousseraient que faiblement.

Après le départ de l'acide carbonique, l'acidité diminue ou plutôt paraît diminuer ; mais, en réalité, la perte est nulle, car plusieurs des réactifs indicateurs propres à signaler le point de neutralisation ne sont pas influencés par ce faible réactif; c'est même cette indifférence qui les fait employer (1). On recommande toutefois d'éliminer soigneusement les quelques bulles de gaz carbonique dissoutes dans la liqueur à éprouver et de ne procéder au titrage alcalimétrique qu'après expulsion complète du même composé. Grâce à une courte exposition dans le vide, on arrive facilement au but proposé.

Entre 75 et 100 degrés, l'acide acétique, les éthers, sont expulsés en même temps que l'eau et l'alcool, et bientôt il ne reste plus au fond du vase employé à la dessiccation que l'extrait sec, mélange de glycérine, de crème de tartre, de tannin, de sels minéraux, de matières colorantes plus ou moins altérées, dans lequel on retrouve aussi des substances pectiques ou albuminoïdes, de la dextrine, des sucres, accompagnés d'autres corps mal connus ou sans importance.

L'analyse d'un vin comporte toujours le dosage de l'extrait; nous comprendrons bientôt, lorsque nous aborderons l'examen des méthodes applicables aux vins suspects, combien est essentielle l'appréciation exacte de ce facteur; mais, dès à présent, nous pouvons poser en principe qu'il est presque impossible d'arriver à indiquer une solution pratique satisfaisante du problème de l'extrait. Les matières composant le résidu ne sont pas précisément volatiles par elles-mêmes, cela est exact; mais il est certain qu'elles retiennent opiniâtrément les dernières traces d'eau dont elles sont imprégnées, comme font, en semblable circonstance, tous les corps humides, spongieux, pâteux et peu denses. Il semble donc que le praticien soit forcé de chauffer assez fort et assez longtemps, sous peine de peser, à la fin de l'opération, une certaine quantité d'eau qui s'ajoutera au poids du véritable extrait. Dépasse-t-on un peu la température de l'eau bouillante en chauffant, non plus au bain-marie, mais dans l'étuve à air ou à huile, toute l'eau adhérente est expulsée, mais

(1) La méthode acidimétrique préconisée par M. Pasteur n'est correcte qu'avec un vin dépouillé d'acide carbonique ; ce corps, en effet, absorberait une partie de l'eau de chaux.

alors on risque non-seulement d'altérer ou même de détruire quelques-uns des principes colorans, mais encore de volatiliser une bonne partie de la glycérine. Cette transformation chimique ou cette déperdition, corrélatives d'un dégagement de vapeur qui pourrait faire croire à une dessiccation incomplète, se traduisent en pratique par une perte de poids, et le résultat final est beaucoup trop faible.

Quand bien même le chimiste aurait procédé avec toute la prudence imaginable, l'altération du résidu est impossible à éviter ; aussi l'extrait, diffusé dans une quantité convenable d'eau alcoolisée, et, au besoin, aiguisée d'un peu d'acide acétique, l'extrait ne reproduira jamais le vin primitif. Il ne faut pas oublier que la pesée du résidu doit se faire avant que l'excès de chaleur ne se soit dissipé, car l'extrait absorbe assez rapidement l'humidité du laboratoire ; cette propriété hygroscopique dérive de la porosité de l'extrait, et d'ailleurs s'explique sans peine par l'influence de la glycérine, liquide éminemment avide d'eau.

La difficulté ne laisse pas que d'être embarrassante. Certains savans se sont efforcés, non pas d'éliminer l'erreur, ce qui est impossible, mais de rendre son influence à peu près invariable ; ils évaporent, toujours au moyen du bain-marie, 10 centimètres cubes de vin, dans une capsule à fond plat, et arrêtent la dessiccation au bout d'un laps de temps toujours égal à quatre heures et demie ; d'autres praticiens ôtent la capsule du bain-marie avant la fin de l'opération, mais pour l'enfermer durant cinq heures dans l'étuve à eau bouillante. MM. Gautier et Magnier de La Source proscrivent absolument l'emploi de la chaleur, et conseillent une autre méthode beaucoup plus lente, mais d'après eux beaucoup plus sûre, qui est plus exclusivement employée au laboratoire municipal de la ville de Paris. On introduit une très petite quantité de vin, 5 centimètres cubes seulement, dans une capsule à fond plat (1) qu'on dispose à côté de son couvercle sous une cloche où l'on fait le vide. Les vapeurs qui se dégagent de l'échantillon du vin sont absorbées par de l'acide sulfurique concentré ou par de l'acide phosphorique, en un mot, par des corps susceptibles d'entretenir à l'intérieur de la cloche une sécheresse permanente. Il faut attendre huit jours, puis, ce délai expiré, on laisse rentrer l'air dans le récipient ; on soulève celui-ci, on recouvre promptement la capsule de son couvercle et l'on pèse sans perdre de temps.

(1) Il est facile de concevoir qu'avec un vase dont le fond est creux, les résidus tendent à s'accumuler au centre du vase. L'évaporation des couches inférieures est entravée par la présence de couches supérieures trop épaisses. Les moindres détails ont souvent une importance considérable en chimie analytique.

Les auteurs de ce procédé ont visé à la perfection théorique et l'ont presque atteinte; ils ont complètement sacrifié la rapidité à la précision. On peut suivre fidèlement leurs recommandations dans les laboratoires des très grandes villes, parce qu'alors les experts, bien installés, bien outillés, ont à examiner un grand nombre d'échantillons suspects, et peuvent en évaporer dans le vide sec douze ou quinze à la fois; de plus, le même traitement, s'il est bien long, n'exige pas une surveillance constante de la part de l'opérateur, qui peut vaquer librement à d'autres occupations, pourvu qu'il inspecte de temps à autre les progrès de l'évaporation.

Mais, dans le cas général, l'analyseur n'a à se préoccuper que d'un petit nombre de vins différens; et la plupart des tribunaux de province, moins surchargés de causes que la chambre correctionnelle de Paris, s'accommodent aussi moins facilement d'expertises trop prolongées. Dans les centres moyens, le chimiste, à raison de son état ou de ses fonctions, peut être obligé de fermer son laboratoire une partie de la journée, et enfin, s'il habite une petite ville, il a toujours des étuves et un bain-marie sans disposer d'une pompe pneumatique. Pour tous ces motifs, la méthode de l'extrait à chaud, moins scientifique, est en revanche bien plus pratique, et doit être recommandée de préférence, s'il s'agit de comparer entre elles des boissons du commerce et non de les analyser rationnellement.

Vient-on à rapprocher les poids des extraits obtenus en desséchant des volumes égaux d'un même vin, d'abord à froid, puis à l'étuve, on constate que le résidu qui s'est rassemblé dans le vide est notablement plus lourd que le dépôt obtenu au moyen de la chaleur; la différence moyenne s'élève à un cinquième environ. La raison de cet écart est bien simple: le second se compose des parties solides du vin, plus ou moins altérées dans leur essence; le premier renferme ces mêmes matières intactes ou presque intactes. Suivant M. Gautier et la plupart des auteurs compétens, quand on analyse un échantillon de vin rouge qui n'est ni trop sucré ni trop vieux (les boissons suspectes ne se conservent pas et n'ont jamais cet inconvénient), il suffit de multiplier le poids de l'extrait obtenu au moyen du vide sec par le facteur constant 0,785, pour retrouver la valeur approchée du poids du résidu à 100 degrés. Il ne faut pas perdre de vue que s'il s'agit de dévoiler une fraude, les chiffres absolus, même précis, ne servent pas à grand'chose; au contraire, la comparaison des nombres obtenus avec le liquide falsifié et avec un vin authentique, aussi semblable que possible au premier, permet souvent de trancher la difficulté; les

petites erreurs, s'il y en a, s'éliminent d'elles-mêmes, du moment que les deux échantillons ont subi des épreuves identiques, et, au contraire, les grosses différences intrinsèques dérivant de la constitution artificielle du vin manipulé, les grosses différences sautent aux yeux.

Une fois la détermination effectuée d'une façon ou d'une autre sur un petit volume, on énonce toujours les résultats en les rapportant à un litre de vin ; du reste, il ne s'agit que de multiplier le résultat de la pesée par un facteur simple, 100 par exemple, si l'on a évaporé 10 centimètres cubes de liquide.

Est-il possible à un viticulteur ou à un négociant d'estimer approximativement par lui-même la dose de matières fixes incorporées dans un vin, sans recourir au long et minutieux procédé de l'évaporation, et sans avoir à sa disposition tout un matériel encombrant et coûteux? Une méthode expéditive, connue depuis quelques années déjà, et fondée sur un principe fort simple, répond à merveille au but proposé. Nous pouvons considérer le vin comme un mélange à proportions variables de trois élémens distincts : l'eau, l'alcool, l'extrait. Le vin aurait la densité de l'eau pure, c'est-à-dire le poids spécifique 1 à la température de 15 degrés centigrades (1), si la présence de l'alcool, dont la densité vaut 0,795 seulement, n'intervenait pour l'*alléger*, et si les matières fixes, toutes plus pesantes que l'eau, ne tendaient au contraire à l'*alourdir* et à en relever la densité. Ceci posé, mesurons, au moyen d'un des instrumens dont il sera question bientôt, le titre alcoolique du vin, puis observons la densité du liquide au moyen de « l'œnobaromètre (2) » de M. Houdart, sorte de gros aréomètre très sensible et à tige très fine ; nous obtiendrons deux chiffres propres à nous servir de repères pour retrouver, avec l'aide d'une table à double entrée dressée empiriquement, le coefficient extractif demandé. Comme, pour établir ses listes, M. Houdart s'est basé sur la composition normale moyenne des vins purs, son instrument fournit des données, soit un peu fortes, soit trop faibles, mais toujours très rapprochées de la vérité, et amplement suffisantes aux besoins du commerce (3). En revanche, il est facile de concevoir

(1) Il est d'usage, lorsque l'on essaie un vin ou un alcool, d'effectuer toutes les mesures de volume ou de poids spécifique à 15 degrés, température plus commode à obtenir que celles de 0 degré ou de 4 degrés. Si le laboratoire est moins chaud ou moins froid, les corrections, soit à retrancher, soit à ajouter, sont minimes et peuvent être appréciées exactement.

(2) Ce terme a été forgé avec les trois mots grecs : οἶνος, vin ; βαρος, pesanteur ; μετρον, mesure.

(3) Le procédé Houdart fournit l'extrait à 100 degrés ; le poids de l'extrait dans le vide s'en déduit en multipliant le chiffre obtenu par l'inverse de 0.785, soit par 1.27.

qu'on ne saurait compter sur l'œnobaromètre si l'on s'attaque à un vin fraudé dont la constitution est forcément arbitraire ; de même, avec un vin sucré, l'opération se complique d'une analyse saccharimétrique qui en allonge passablement la durée.

Puisque nous venons de parler d'un appareil propre à indiquer la densité des vins, le moment est venu de noter que cette valeur, sorte de compromis entre deux facteurs qui se combattent, obéit en définitive à l'influence de l'alcool. Le vin naturel, comme l'alcool, est pour ainsi dire toujours moins dense que l'eau ; à peine peut-on citer deux ou trois cas isolés relatifs à des crus sans importance. Tous les enfans savent qu'avec un peu de précaution, il est possible de faire surnager une couche de vin presque pur au-dessus d'une certaine quantité d'eau (1). Comme le cidre et le poiré se trouvent être, au contraire, sensiblement plus lourds que l'eau, à raison de leur faible teneur en eau-de-vie et de leur richesse en principes sucrés, le seul examen de la densité avertit sur-le-champ l'expert lorsqu'un vin a été mélangé d'une forte dose de jus de pommes ou de poires.

Il nous reste à parler d'une dernière propriété fort essentielle : le pouvoir rotatoire des vins ou, si l'on veut, l'influence qu'ils exercent sur un rayon lumineux polarisé. Nous renonçons d'avance à expliquer rationnellement une notion empruntée aux théories les plus ardues et les plus abstraites de l'optique physique. Qu'il nous suffise de rappeler qu'un rayon lumineux est dit « polarisé » lorsque les vibrations qui se propagent le long de ce rayon et sont toujours transversales à sa direction, comme celles d'une corde sonore qu'on excite avec l'archet, s'effectuent constamment dans un même plan. On aura une idée assez nette de ce phénomène particulier en écartant de sa position normale la corde pincée de bas en haut ; une fois lâchée, elle vibrera sans s'écarter du plan vertical. Si le rayon, une fois polarisé, vient à pénétrer à l'intérieur de certains cristaux, de certains liquides, de certaines dissolutions aqueuses transparentes, comme le quartz, l'essence de térébenthine, l'eau mêlée de glucose, les vibrations, comme tordues, s'in-

Pratiquement, il suffit d'ajouter un cinquième au poids de l'extrait œnobarométrique.

(1) Rigoureusement parlant, un litre de vin pèse un peu moins d'un kilogramme ; mais l'écart est si faible, qu'il est absolument indifférent, en pratique, de vendre un vin à 25 francs l'hectolitre, par exemple, ou à 25 francs les 100 kilogrammes. La capacité d'une barrique ou d'un foudre est sujette à varier, et beaucoup de maîtres de chais connaissent des pratiques bonnes pour corriger, dans le sens voulu, le mesurage au décalitre. Au contraire, il est bien plus loyal de se fier à la bascule et d'éprouver successivement le tonneau, d'abord vide, puis plein de vin ; l'excès de poids observé indique la contenance en litres.

fléchiront peu à peu, de telle sorte que le plan primitif de vibration semblera tourner autour du rayon. Le phénomène dépend de la longueur traversée et de la nature de la substance active; il n'est pas directement observable, comme l'on pense bien, mais on peut en apprécier les résultats indirects au moyen d'instrumens appelés « polarimètres. » Presque tous les vins sont inactifs ou dévient très légèrement le plan de vibration vers la droite d'un observateur recevant le rayon lumineux, et cela à cause de la présence d'une sorte de matière gommeuse mal connue et d'un peu de glucose. Une rotation dirigée vers la gauche signale certains vins blancs ou des crus du Rhin provenant de raisins à demi flétris, et par cela même riches en « lévulose, » variété de glucose dont le pouvoir rotatoire s'exerce à gauche; mais, en dehors de ces liquides rares et chers, lorsque le chimiste note une déviation qui n'est pas dirigée à droite, il peut conclure avec certitude qu'il analyse un vin de raisins secs. Malheureusement la réciproque est fausse : la composition du fruit peut être telle que les influences inverses des corps « dextro » et « lœvogyres » se balancent exactement, comme il arrive pour la plupart des vins ordinaires.

III.

Nous connaissons maintenant la nature des principes les plus essentiels des vins; mais, comme les doses de ces matières varient dans d'énormes proportions, comme il est tout au plus possible de marquer des nombres maxima, minima, moyens, il ne faut pas attribuer une valeur absolue aux quelques chiffres choisis pour exemples, et que nous allons indiquer afin de fixer les idées du lecteur et de ne pas demeurer trop longtemps dans l'abstraction. Si on interroge la science au sujet de ces bizarres oscillations et de ce défaut absolu d'uniformité, elle répond qu'elle constate les différences mieux qu'elle ne les explique. Déjà nous avons fait pressentir l'importance des changemens radicaux que subit un même vin durant son existence en tant que vin, de sorte qu'une analyse, au bout de peu d'années, souvent même après peu de mois, n'offre plus qu'un intérêt rétrospectif. Jadis, à force d'examiner et de doser à diverses reprises des échantillons suffisamment variés et bien choisis, il était possible d'acquérir des notions assez exactes sur la composition ordinaire des crus d'un terroir ou d'une région donnée; actuellement, la culture de la vigne est devenue industrielle et intensive, en dehors de certaines provinces où les vieux cépages

continuent à donner de faibles quantités de bons vins. Les produits de deux exploitations voisines ou ceux fournis par un même domaine diffèrent énormément, suivant que le propriétaire, au lieu de poursuivre toujours comme *desideratum* une moyenne raisonnable, s'est efforcé d'obtenir, soit beaucoup d'alcool, soit une couleur bien noire, ou a préféré bénéficier sur la quantité. Sans doute, les résultats provenant de recherches antérieures ne sont curieux qu'au point de vue rétrospectif, mais ils fourniront aux œnologues du présent ou de l'avenir de précieux renseignemens. A présent surtout que méthodes et appareils sont devenus familiers aux agronomes et négocians, chacun d'eux a besoin, pour se guider dans ses propres recherches, de documens aussi complets que possible.

« Combien de degrés pèse-t-il ? » Telle est la première question qui se pose entre deux interlocuteurs discutant la valeur commerciale d'un vin. Dans le midi de la France, et surtout à l'ouest du Rhône, tout le monde, jusqu'à l'agriculteur presque illettré, s'exprime en degrés lorsqu'il s'agit d'apprécier le titre alcoolique d'un vin plus ou moins généreux, mais très peu de personnes en comprennent au juste la définition.

Une eau-de-vie a 50 degrés, lorsque de 100 litres de cette eau-de-vie on peut extraire, au moyen des procédés qu'indique la chimie, 50 litres d'alcool pur ou « absolu. » De même lorsqu'un vin pèse 10 degrés, cela veut dire que cent volumes de ce vin renferment dix volumes d'alcool absolu (naturellement le choix de l'unité de volume est indifférent). L'alcoomètre de Gay-Lussac, usité en France et dont les pèse-esprits allemands ou russes ne sont que des modifications, plongé dans l'eau distillée, marque 0 degré, et marque 100 degrés, immergé dans l'alcool sans mélange; lorsqu'il flotte dans un esprit quelconque ou dans du troix-six, il indique sur-le-champ, pourvu que la température ambiante soit de 15 degrés, la proportion volumétrique d'alcool; il suffit pour cela de lire sur l'échelle en papier, à divisions très inégales, que porte l'instrument, le numéro de la division correspondante au niveau d'affleurement. Il faut du reste bien avouer que le principe de graduation de l'alcoomètre est loin d'être parfait; l'indication que fournit l'instrument correspond à une notion abstraite et confuse. Mieux eût valu assurément disposer l'appareil de façon à lui faire indiquer le « pour cent » de l'alcool en poids, d'autant plus qu'avec 52 grammes d'alcool et 48 grammes d'eau, on obtient nécessairement 100 grammes d'eau-de-vie, tandis que, si l'on diffuse 52 volumes d'alcool dans 48 volumes d'eau, on ne réalise que 96 volumes, et il faut ajouter encore 4 volumes pour compléter la centaine. Effectivement, toutes les fois que l'on mélange l'eau et l'alcool, on constate une notable

diminution de volume corrélative d'un dégagement de chaleur assez vif (1).

L'aréomètre de Gay-Lussac ne saurait être d'aucun usage pour peser directement les vins ; effectivement, nous savons déjà que les sels et les matières extractives dissoutes dans le liquide tendent à en élever la densité presque jusqu'à la limite spéciale à l'eau pure. Il faut donc créer artificiellement de toutes pièces un mélange d'eau et d'alcool précisément aussi riche que le vin ; c'est ce mélange que l'appareil distillatoire de Salleron permet de réaliser ; on recueille toute l'eau-de-vie, plus ou moins aqueuse, on ajoute de l'eau de manière à rétablir le volume du vin primitif, et on éprouve le tout à l'alcoomètre (2).

Lorsque l'opérateur joint à quelques connaissances chimiques l'habitude des manipulations analytiques, l'appareil de Salleron donne des résultats excellens ; il peut servir à titrer tous les vins, doux ou secs, naturels ou falsifiés, quelle que soit leur richesse ; confié à des mains moins habiles, en l'absence de ces mille petites précautions qu'un chimiste observe instinctivement, sans même lire les recommandations du constructeur, il fournit trop souvent des chiffres absolument erronés. Telle a dû être, dans bien des cas, l'origine d'une foule de contestations qu'on a vu surgir entre les vendeurs, propriétaires ou régisseurs, d'une part, et les marchands de vin, de l'autre ; il a fallu recourir aux lumières d'un expert. De plus, la même méthode est un peu longue : une « pesée » exacte exige au moins une demi-heure.

L'alcool pur entre en ébullition à 78 degrés 4 dixièmes ; l'eau distillée bout à 100 degrés, d'après la définition même de l'échelle thermométrique. Un mélange d'eau et d'alcool se volatilisera à une température intermédiaire entre ces deux termes extrêmes, et d'autant plus haute que l'eau sera plus abondante. Un vin se comportera de même, pourvu qu'il ne soit ni trop sucré, ni trop riche en extrait. Donc, si on observe, au moyen d'un thermomètre bien sensible, le point exact de distillation d'un vin, on pourra en connaître la force alcoolique. Tel est le principe de « l'ébullioscope » imaginé par M. Malligand (3), et que nous ne décrirons pas plus que l'alambic Salleron; le premier des deux appareils est beaucoup

(1) Faisons remarquer que l'accroissement de densité dérivant de cette contraction est plus que compensé par l'affaiblissement de poids spécifique que subit l'eau après l'incorporation de l'alcool.

(2) Souvent on cherche à concentrer la totalité de l'alcool distillé dans un volume égal seulement à la moitié de celui du vin employé, quitte à dédoubler le degré marqué par l'aréomètre, mais le principe reste toujours le même.

(3) L'idée première de l'ébullioscope est due à Tabarié de Montpellier.

plus cher, il est vrai, mais l'opération est infiniment plus courte et ne dure que peu de minutes. De plus, pour manier l'ébullioscope, il n'est pas besoin d'être chimiste ; il suffit d'être attentif. Aussi l'usage de cet instrument tend-il à se répandre de plus en plus, en dehors des laboratoires d'analyse ; des critiques minutieux pourront dire, et avec raison, qu'il se trompe souvent de quelques dixièmes de degrés. Mais l'erreur n'est jamais très forte ; et, du reste, comme nous l'avons dit à propos de l'extrait sec, peu importe un écart lorsqu'il est toujours le même. Un négociant en gros de Nîmes achète du vin à un propriétaire de Béziers ; celui-ci vend son vin comme garanti pesant 7 degrés après essai au Malligand ; le véritable titre n'est que 6 degrés 1/2 ; mais à Nîmes, le négociant retrouvera le nombre 7 à l'aide de son propre appareil, et tous deux seront d'accord. Au reste, en général, les indications se trouvent trop faibles et non pas trop fortes, comme dans l'exemple choisi.

Il n'est pas inutile de faire observer qu'avant de commencer toute détermination, il faut procéder à un essai « à blanc » en faisant bouillir de l'eau pure, car la température d'ébullition d'un liquide n'est pas indépendante de la pression atmosphérique. On appréciera ainsi la correction dont il faudra dans la suite augmenter ou diminuer les résultats, et, de temps en temps, cette épreuve préliminaire doit être renouvelée. Quelquefois, suivant les indications de M. Amagat, l'appareil est double et permet d'essayer à la fois l'eau et le vin simultanément chauffés (1).

Le laboratoire municipal de Paris, se fondant sur des raisons qui seront discutées dans la seconde partie de ce travail, admet qu'un vin marchand destiné à être vendu au détail doit titrer au moins 10 degrés. Admettons provisoirement ce chiffre arbitraire ; il va nous servir à former deux catégories de boissons que nous subdiviserons au moyen de deux nouveaux nombres 7 et 12.

Donc fournissons d'abord quelques exemples de vins naturels, pesant moins de 10 degrés, ce qui, par parenthèse, ne les empêche point d'être souvent très sains et très agréables à boire.

Les valeurs les plus faibles, 5 à 7 degrés (telle est aussi la moyenne des piquettes du Midi, des bons cidres, des bières d'Écosse, de Bruxelles, de Strasbourg), ont été constatées avec certains échantillons de vins rouges ayant l'origine suivante : Bugey, Saint-Pierre d'Albigny (Savoie), Joigny (1882), Mirecourt (Vosges), Berry, vallée du Neckar (Allemagne), Gâtinais, Argenteuil, et exceptionnelle-

(1) A mesure que l'ébullition progresse, l'alcool, plus volatil que l'eau, s'élimine petit à petit, et le titre alcoolique s'affaiblit d'autant. Cet inconvénient est suffisamment atténué grâce à un dispositif fort simple ; les vapeurs qui se dégagent du vin sont condensées presque immédiatement et retombent dans le liquide générateur.

ment même avec quelques petits vins d'Alsace, de Bourgogne et de l'Hérault. En Languedoc, on force trop souvent la quantité aux dépens de la qualité, et l'on obtient de cette façon dans les terrains submersibles de véritables flots de vins de coupage dont la teneur en alcool devient très faible ; on a même vu cette année le titre de certains vins de Petit-Bouschet, récoltés non loin de Pézenas, tomber au-dessous de 4 degrés 1/2. Abstraction faite de pareils liquides, tous les exemples énumérés se rapportent à des crus produits aux alentours de la limite extrême de la culture de la vigne par des raisins insuffisamment mûrs. Nous pourrions en dire autant des vins blancs du Cher, de la Loire-Inférieure et de certains chablis qui ne sont pas plus riches en alcool.

Au-dessus de la limite 7 degrés, qu'atteignent à peine quelques cidres exceptionnels, et que dépassent tout au plus les bières les plus fortes destinées à l'exportation, et cependant au-dessous de 10 degrés, viennent se ranger les vins rouges suivans : Aramons du Bas-Languedoc et vins du Cantal et de la Nièvre : de 7 à 8 degrés. Vins du Cher, du Quercy, du Gers, de la Haute-Saône, de la Touraine, du Saumurois, du Blésois ; échantillons faibles du Mâconnais et du Beaujolais (tous pesant de 8 à 9 degrés). Adjoignons-leur, pour donner un exemple de cru estimé, le Pommerols de 1882. Un degré plus haut, nous rencontrons des produits de l'Aveyron, du Gers, de Libourne, de Saône-et-Loire, les Petits-Narbonne, les vins de Beaune (limite inférieure), et quelques rares liquides venus d'Algérie. Les bordeaux blancs titrent 9 degrés en moyenne, ainsi que la plupart des chablis.

La grande majorité des meilleurs vins blancs et rouges de Bourgogne, de Bordeaux, de Champagne, du Rhin, de la Suisse cotent plus de 10 et moins de 12 degrés. Ils peuvent être distribués dans une troisième catégorie avec un grand nombre de vins ordinaires du Midi et d'Algérie.

Lorsque les vins de Pomard, de Volnay, de Meursault, vieillissent, ils dépassent fréquemment la limite indiquée (12 degrés) ; alors, comme force, ils équivalent à peu près aux gros vins de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Narbonnais, du Roussillon et de l'Hérault. Les crus de Barsac, de Château-Yquem, les muscats de Frontignan et de Lunel, ne sont pas moins spiritueux.

Bien qu'il ne soit pas sans exemple que certains vins blancs de Bordeaux, assurément très exceptionnels, aient franchi la borne de 14 degrés, on peut poser en principe que ce chiffre sert à tracer une ligne de démarcation entre les crus français et les vins de liqueur exotiques, secs ou bien doux, provenant de Madère, Malaga, Porto, Xérès, Chypre. On n'ignore pas, d'ailleurs, que la douane française taxe comme eau-de-vie et non plus comme vin tout pro-

duit plus riche que 15 degrés, et cette mesure est d'autant plus juste que le madère et le marsala ont besoin d'être largement vinés ou alcoolisés pour arriver à peser 20 ou 21 degrés, nombre énorme qu'un liquide ne saurait atteindre sans perdre le nom de vin, réservé au « produit résultant de la fermentation du jus de raisins frais. » Sous les climats les plus favorables, avec les meilleures espèces, l'homme ne peut arriver à produire une proportion d'alcool absolu plus forte que 16 ou 17 degrés.

Le nombre traduisant le poids de l'extrait à 100 degrés, comme celui exprimant le degré alcoolique, se range presque toujours, dans la grande majorité des cas, aux environs d'une moyenne peu sujette à varier, ce qui ne l'empêche pas de tomber quelquefois bien au-dessous de cette limite. Vingt, vingt-deux, vingt-cinq grammes par litre de vin, tels sont les chiffres habituels ; mais les sauterne, les bordeaux blancs, les chablis, n'abandonnent pas plus de 16 à 20 grammes. Le minimum (13 à 15 grammes) correspond à des vins récoltés dans l'Yonne et provenant de Coulanges et de Chablis, supérieurs eux-mêmes aux vins blancs de la Basse-Bourgogne. L'infériorité générale des vins blancs est due à l'absence d'une partie de la matière colorante propre aux seuls vins rouges, ainsi qu'au défaut de tannin; mais comme les vins colorés renferment en général moins de sucre, la différence est parfois atténuée par la présence d'un petit excès de glucose dans les vins blancs. Que la proportion de sucre vienne à augmenter, et l'extrait atteint et dépasse la moyenne des vins rouges eux-mêmes; on recueille 30 grammes d'extrait lorsqu'on évapore un litre de vin blanc de Vouvray. Après disparition de l'eau et de l'alcool, les vins du Rhin, presque toujours sucrés, abandonnent beaucoup de matières solides ; force-t-on artificiellement la dose de sucre, le dépôt s'accroît d'autant; exemple : les vins mousseux de Champagne et du Rhin contiennent 100 à 130 grammes de matières fixes. Avec les vins de liqueur du sud de l'Italie, de la Sicile ou de l'Espagne, il n'y a pour ainsi dire plus de limite : on observe 60, 100, 200 grammes comme chiffres habituels. A l'exposition vinicole de 1877, les commissaires espagnols ont analysé un vin de Malaga, que nous citons à titre de curieux exemple, et qui finissait, après dessiccation à 100 degrés, par ne perdre que la moitié environ de son poids ; il est vrai que ce sirop, — on ne peut guère lui donner d'autre nom, — défalcation faite du sucre dont on l'avait saturé, n'était pas plus riche en élémens solides que la moyenne des vins de consommation courante récoltés au-delà des Pyrénées. L'extrait, cela va sans dire, est aussi quelque peu renforcé si le vin a été plâtré à la cuve, et l'accroissement qu'on peut observer est en raison directe du plâtrage.

Si, au lieu de s'arrêter à 100 degrés, on chauffe l'extrait jusqu'au rouge sombre, on chasse la glycérine, qui se volatilise ; les tartrates se transforment en carbonates correspondans ; les matières organiques se détruisent avec production d'eau qui s'évapore et de carbone qui brûle et se dissipe en fumée. Les cendres ne se composent donc plus que de sels minéraux préexistant dans la liqueur, comme les phosphates et sulfates, ou résultant de la calcination, ainsi que les carbonates. Le rapport du poids des cendres à celui de l'extrait abandonné, soit au bain-marie, soit dans le vide, est loin d'être invariable ; il n'atteint pas un dixième si on opère sur les bons crus de Bourgogne, dépasse à peine cette limite lorsque l'on calcine le résidu sec des bordeaux supérieurs, et ne devient plus fort que dans le cas des vins du Gard, de l'Hérault, de l'Aude. Le moment n'est pas encore venu d'examiner l'effet du plâtrage sur le poids des cendres ; mais il est clair que cette manipulation tend à augmenter ce poids et dans une forte proportion. Lorsque le chimiste veut analyser les cendres d'une manière complète, il commence toujours par les laver à l'eau chaude et par filtrer ; le filtre sépare les sels solubles à base d'alcali des sels insolubles, comme les phosphates à base de chaux, fer, alumine ou magnésie. Ce sont procédés de laboratoire que nous n'avons pas à approfondir ; mais un profane qui serait témoin des opérations s'apercevrait qu'un vin blanc, au rebours d'un vin rouge, laisse peu de résidu sur le filtre et n'abandonne que des traces de phosphate de chaux. Aussi, au point de vue nutritif et hygiénique, les vins colorés sont-ils bien supérieurs aux autres ; si les derniers ne constituent qu'une boisson rafraîchissante, les premiers fonctionnent comme de véritables alimens propres à fournir à notre organisme une fraction de l'acide phosphorique qui lui est indispensable.

Nous connaissons déjà la marche qu'il faut suivre pour déterminer l'acidité d'un vin ; il nous reste à présent à indiquer et à caractériser l'ensemble des résultats obtenus. Assez faible dans les vins de Bordeaux, un peu plus forte dans les vins de Bourgogne, plus accentuée encore si l'on analyse les vins du Midi, l'acidité devient *maxima* lorsqu'on s'attaque aux vins blancs de l'ouest de la France, à certains crus d'Espagne, du midi de l'Italie ou d'Algérie (exemple : le vin de Zaoura). *A priori*, il semblerait qu'un vin devrait être d'autant plus acide qu'il a été récolté dans une région plus froide et surtout plus tiède. Cependant, sous un ciel peu favorable à la maturité du raisin, l'acidité (nous ne disons pas « l'aigreur ») n'est pas forcément très accentuée. Par exemple, le vin plus que médiocre qu'on récolte à grand'peine sur les coteaux d'Argenteuil se trouve être moins acide pour le chimiste qu'un liquide provenant des plaines brûlées de Lunel ou de Montpellier.

Mais il est essentiel de faire observer que le caractère dont il est question en ce moment, comme tous les autres dont nous avons parlé et comme ceux dont il nous reste à dire quelques mots, non-seulement se modifie sensiblement avec la provenance, mais, si l'on se borne à un même terroir, change, suivant la variété de raisins employée, suivant les différentes méthodes de vinification et suivant l'année de la vendange. D'ailleurs, l'acidité d'un vin donné, loin de rester constante, diminue avec le temps, par suite de la précipitation lente de la crème de tartre et des progrès du phénomène de l'éthérification. Il faut aussi distinguer l'acidité qui est due aux matières volatiles, comme l'acide acétique, de celle qui est déterminée par les substances fixes dissoutes dans le vin. C'est surtout la première des deux influences que ressentent les organes du palais, et c'est elle qui détermine l'appréciation du dégustateur s'il déclare un vin plus ou moins aigre. M. Girard s'est aperçu que, si on défalquait l'action de l'acide acétique, l'acidité des vins de Beaune et de Pomard diminuait à peine, tandis que celle propre aux crus de Narbonne, de Bordeaux, de Sauterne, et surtout aux vins blancs de Bergerac, s'affaiblissait sensiblement. En d'autres termes, il y a peu d'acide acétique libre dans les premiers liquides énumérés, dont le bouquet est très bien développé; il en existe beaucoup dans les derniers vins cités, plus pauvres en éthers. Le déchet dont il a été question atteint alors un cinquième ou un quart de l'acidité totale; mais s'il dépasse cette limite extrême, le vin est « piqué, » et alors il n'est besoin d'aucune expertise chimique; le consommateur s'aperçoit tout seul de ce défaut.

Le moût de raisin contient en assez grande abondance de l'acide tartrique, principalement à l'état de tartrate acide de potasse ou crème de tartre, médiocrement soluble dans l'eau froide, encore moins dans l'eau alcoolisée, mais complètement insoluble dans l'alcool pur ou mélangé d'éther. Aussi, au fur et à mesure que la fermentation progresse et que l'alcool se forme, la crème de tartre se précipite-t-elle abondamment au fond des cuves sous forme de lie; mais ces mêmes dépôts renferment aussi du tartrate de chaux presque rigoureusement insoluble formé par double décomposition. Tout le monde saurait compléter nos explications en ajoutant que le vin s'appauvrit encore en tartre durant son séjour dans les tonneaux et dans les bouteilles. Pour le chimiste, la marche du phénomène se traduira par une diminution lente de l'acidité, comme nous l'avons déjà fait remarquer. La crème de tartre agit sur l'organisme comme un purgatif léger; ce fait explique les propriétés laxatives bien connues du moût de raisin et du vin trop jeune.

Nous ne saurions fournir de chiffres absolus pour le tartre, d'autant plus que, quelle que soit la méthode analytique choisie,

procédé de MM. Berthelot et de Fleurieu, dosage de M. Maumené ou de M. Pasteur, on ne peut affirmer avec certitude que le poids de crème trouvé préexistait tel quel dans le vin; tout au plus est-on autorisé à croire qu'en opérant toujours de même, il y a chance d'obtenir des nombres comparables. Partons du vin blanc de l'Entre-deux-mers, accusant à l'analyse deux tiers de gramme de tartre par litre seulement (cette donnée s'accorde à merveille avec le déficit d'extrait dont nous avons déjà parlé au sujet de ce même liquide); doublons le chiffre, et nous passons par le vieux pomard (1 gr. 30); doublons encore, et nous retombons dans la moyenne ordinaire des vins français (2 à 3 grammes par litre), qu'ils soient venus de la Gironde, de la Côte-d'Or ou du Languedoc. Mais l'on peut observer des valeurs bien supérieures aux nombres habituels, si l'on choisit comme exemple des échantillons des crus de Cahors, de Chagny, du Berry, des bords du Rhin; il faut alors compter 4 grammes par litre. Eu égard aux conditions atmosphériques de l'année 1888, les vins de la dernière récolte se trouvent être peu alcooliques dans le Midi; en revanche, ils contiennent et contiendront longtemps encore beaucoup de crème de tartre, dont la présence contribue à grossir l'extrait et à accroître l'acidité. Plâtré après fermentation, un vin s'appauvrit en crème de tartre, comme nous le verrons bientôt; il est vrai que la matière en question est si abondamment répandue dans les crus du Midi qu'après le traitement au gypse, il reste encore assez de bitartrate.

Nous espérons que la lecture des pages précédentes aura suffi pour manifester clairement la variabilité des proportions volumétriques ou pondérales de chaque élément distinct. Les chiffres sont dissemblables, et, il faut bien le reconnaître, il est très difficile, même à force de restrictions, de les rendre concordans, ou, si l'on y parvient tant bien que mal, on est réduit à ne plus considérer que des cas particuliers, sans intérêt. L'on pourra dire que, pour limiter à de justes proportions une aride nomenclature, nous avons omis de parler de la glycérine et du tannin, au point de vue des proportions et du dosage. L'on ajoutera que justement la glycérine figure dans les vins à dose à peu près constante (moyenne 6 à 7 grammes par litre). Simple exception isolée, propre à confirmer la règle, répliquerons-nous (1).

On conçoit l'extrême difficulté de la tâche de l'expert chimiste chargé de constater la falsification, et qui se trouve en présence de l'énigme à résoudre, sans autres ressources que sa balance, ses réac-

(1) Le tannin, nous l'avons déjà appris, ne se trouve dans les vins blancs qu'en bien faible quantité; il en résulte que ces liquides tournent aisément à la « graisse. » Au contraire, les vins rouges de Bordeaux doivent à l'influence d'un excès de cette matière leurs propriétés fortifiantes et astringentes.

tifs et sa verrerie graduée. De quelle dose de savoir, d'intelligence et d'habileté pratique n'a-t-il pas besoin pour mettre le doigt sur la plaie, découvrir la nature de la fraude, en apprécier le degré, sans errer dans ses conclusions, sans prendre pour falsifié un vin parfaitement loyal et naturel? Une bévue de ce genre, dont les fâcheuses conséquences se comprennent sans commentaires, était déjà à craindre autrefois; à un chimiste assez instruit, quoique trop peu exercé aux analyses œnologiques, il était permis jadis de déclarer « travaillé » un liquide formé de pur jus du raisin. Les documens étaient rares; les travaux incomplets et parfois inexacts ne se reliaient pas toujours les uns aux autres de façon à se prêter un mutuel appui. Mais, à la suite de la crise phylloxérique, de nouveaux cépages venus d'Amériqueont été introduits; de jeunes vignes de quatre ou cinq ans ont remplacé des souches dix fois plus vieilles; de riches vignobles ont surgi dans des régions comme l'Algérie, où ne prospéraient naguère qu'un petit nombre de plantations restreintes. Enfin la France a été envahie par les vins italiens ou espagnols, dont nous ne faisions presque jamais usage auparavant. Pendant la courte période d'agonie de la vigne française, avant que l'évolution radicale dont nous venons de parler fût terminée, les savans s'étaient résolument mis à l'œuvre, et de sérieux travaux, aussi complets que précis, avaient enfin élaboré la chimie des vins. Depuis peu d'années, il y a beaucoup à refaire. Les anciens réactifs, les vieilles méthodes, sont insuffisans et quelquefois risquent même d'égarer le praticien. N'a-t-on pas vu tout récemment un excellent chimiste de Paris, expert habile et distingué, déclarer « fuchsiné » un vin de Jaquez très authentique, obtenu dans le midi de la France en présence de témoins? La morale de cette anecdote véridique est qu'il faut se mettre au travail, élargir les anciennes règles, ou plutôt les oublier et en poser de nouvelles. La tâche du pharmacien ou de l'expert de petite ville auquel s'adresse le tribunal de première instance devient très dificile en présence de la diversité de constitution des vins nouveaux. Ils ne peuvent se tenir au courant du sujet qui nous occupe qu'au moyen de lectures incessantes et surtout d'expériences nombreuses et variées. Plus heureux, le savant, dont le laboratoire riche ou modeste se trouve perdu dans une grande cité, dispose continuellement de nombreux échantillons variés et acquiert sans peine, au bout de peu d'années, assez de flair et de sagacité pour distinguer sur-le-champ un liquide naturel, de composition moyenne ou de constitution anormale, des vins sophistiqués dont il nous reste à faire l'examen.

ANTOINE DE SAPORTA.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

III[1].

SITUATION FINANCIÈRE.

XI. — DETTES ÉGYPTIENNES. — BUDGET DE 1888.

Ismaïl-Pacha était tombé le 26 juin 1879, laissant la place libre aux réformes, et la bataille de Tel-el-Kébir n'avait eu lieu que le 12 septembre 1882. Trois ans entre ces deux dates! Ces trois années avaient été si mal employées qu'elles avaient abouti à l'humiliation du nouveau souverain, à l'insurrection du Soudan, à l'insubordination et à la déroute de l'armée égyptienne, à des massacres d'Européens, au bombardement et à l'incendie d'Alexandrie, et, pour couronner cette œuvre lamentable, à l'occupation étrangère.

La faute de ces malheurs ne retombe pas sur le khédive, trop jeune pour avoir pu se montrer énergique, mais sur ses ministres, ses conseillers et sur un colonel maladroitement ambitieux.

Le terrain devenu libre par suite de l'abdication obligée d'Ismaïl,

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1888.

on songea à reprendre les réformes projetées par la commission d'enquête. Le premier décret que signa le khédive, à la date du 10 août 1879, eut pour conséquence de fixer les bases d'un cadastre général, afin d'assurer une égale répartition de l'impôt foncier entre tous les contribuables. On rétablit le contrôle-général, et sir Evelyn Baring et M. de Blignières en furent déclarés titulaires. Leur pouvoir était des plus étendus. L'un, contrôleur-général des recettes, veillait à la perception de tous les revenus de l'état et à leur versement dans les caisses respectives ; il prenait sous sa direction tous les agens des perceptions, sauf les fonctionnaires chargés de la perception des droits judiciaires près les tribunaux de la réforme. Il avait le droit de les nommer, de les suspendre et de les révoquer, le ministre des finances ne servant en cela que d'intermédiaire. L'autre, contrôleur-général de la comptabilité et de la dette publique, veillait à l'exécution de tous les règlemens qui touchent aux dettes de l'état. Il vérifiait la comptabilité du trésor et de toutes les caisses publiques. Il n'avait pas, cependant, à apprécier l'utilité des dépenses faites par le gouvernement, et ne pouvait refuser son *visa* qu'aux mandats qui dépasseraient les crédits ouverts. Les contrôleurs prenaient part à la préparation du budget, — car il y en aurait un désormais, — mais sans empiéter sur les attributions des ministres, qui, seuls, restaient juges d'affecter un crédit à telle ou telle nature de service. Le khédive nomma encore une nouvelle commission d'enquête au sujet de l'impôt foncier ; elle avait pour objet de réunir les différens décrets et règlemens relatifs à ce genre de taxe, et de faire ressortir les inégalités qui s'y trouvaient. Il fut également décrété que l'administration spéciale des chemins de fer et du port d'Alexandrie serait composée de trois administrateurs : un Égyptien, un Anglais et un Français. La Société générale, le Crédit lyonnais et la Banque d'escompte de Paris reçurent l'autorisation de créer un Crédit foncier égyptien dont le siège serait au Caire. Pour éviter une débâcle, qui toujours menaçait, on suspendit l'amortissement de l'emprunt de 1864 ; il en fut de même pour l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt de 1867, comme aussi pour le paiement de l'intérêt de l'amortissement des titres concernant les emprunts de 1865 et 1866.

Antérieurement à ces mesures, qui n'étaient prises que pour préparer les esprits à la loi de liquidation, MM. de Rothschild, sur les indications prudentes de leur représentant au Caire, obtinrent de son altesse Tewfik un décret déclarant insaisissables les biens de la famille khédiviale, cédés à ces banquiers, le 13 octobre 1878, en garantie d'un prêt de 212 millions de francs.

La loi de liquidation, importante entre toutes les lois promulguées

au début du nouveau khédiviat, fut édictée le 17 juillet 1880, sur la proposition de commissaires désignés par les gouvernemens d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France, de Grande-Bretagne d'Italie et de Russie. Elle eut pour objet d'établir, ainsi que je l'ai démontré et que je le rappelle en peu de mots, les bases d'après lesquelles s'effectueraient et s'effectuent toujours les services de la dette consolidée, les dispositions prises pour en payer les intérêts, de notifier la suppression des emprunts 1864 et 1867, de faire connaître les attributions de la caisse publique, de définir les propriétés de l'état et les propriétés des daïras Sanieh et Khassa, toutes deux propriétés du khédive, ce qui devait former la liquidation de la dette consolidée, et enfin d'abroger la loi de la *moukabala*, loi qui libérait à perpétuité les propriétaires de tout impôt foncier s'ils payaient, par anticipation, la moitié des impôts de plusieurs années.

Le 18 novembre 1876, la dette nationale égyptienne accusait l'énorme chiffre de 113,573,301 livres sterling, qui, à 25 francs la livre, font près de trois milliards (1).

De 1876 à 1887, l'amortissement a été de 260 millions de francs.

L'Égypte a donc aujourd'hui un passif de 2 milliards 575 millions 700 mille francs. Sauf 1 million de livres sterling employé par les ingénieurs anglais pour de nouveaux travaux d'irrigation, l'augmentation de la dette nationale est due à ce que le trésor a payé les dettes antérieures à 1876, les déficits des années 1877 à 1885, et les indemnités revenant aux personnes qui ont souffert du pillage et des incendies de la ville d'Alexandrie.

C'est un Anglais, M. Edgar Vincent, bien connu de ceux de nos compatriotes qui ont visité les bords du Nil, qui est le conseiller financier ou, pour mieux dire, le ministre des finances d'Égypte. En voyant annuellement s'accroître le passif du budget de ce malheureux pays, si richement favorisé cependant par le soleil et l'eau, on soupçonne que les conseils du conseiller financier laissent à désirer. Il prépare, me dit-on, de nouveaux emprunts : si le fait est exact, il est permis d'affirmer que les affaires d'Égypte, — à ce point de vue comme à tant d'autres, — sont entre les mains de personnes inférieures à leur tâche (2).

Rien de mieux pour connaître la situation matérielle d'une nation que d'en éplucher le budget; il n'y a guère, évidemment, que ce-

(1) En réalité 2,839,332,525 francs.

(2) Un nouvel emprunt de 60 millions de francs vient d'être réalisé, et on annonce une prochaine émission de 80 millions.

lui qui le rédige et le pare en quelque sorte qui en connaisse à fond les finesses, les replâtrages, les déceptions prévues et les regains probables, mais l'ensemble est toujours instructif, et celui de l'Égypte l'est tout comme un autre.

Pour rendre intéressant, autant que possible, celui que je vais très sommairement résumer, afin de ne pas ensevelir le lecteur sous une avalanche de chiffres, il est bon de faire l'historique des dettes et emprunts divers de l'Égypte. Ne pas connaître la composition des charges que supporte ce pays serait n'en rien savoir. Il en est de même d'un individu, des familles : est-ce bien les connaître que d'en ignorer les ressources et l'étendue de ces ressources? C'est un travail hérissé de dates et de nombres, mais qui doit trouver grâce auprès des financiers ; il n'est même écrit que pour eux.

Emprunts divers contractés par le gouvernement égyptien de 1862 à 1870.— Ils s'élevaient originairement à 1 milliard 637 millions de francs nominaux. En mai 1876, ils se trouvaient réduits par suite d'amortissemens successifs à 1 milliard 369 millions de francs. A cette époque, un décret avait décidé l'unification de la dette égyptienne, celles de la daïra Sanieh et du gouvernement, puis la constitution d'une dette générale portant intérêt à 7 pour 100, remboursable en soixante-cinq ans. La dette, une fois totalisée, devait s'élever à 2 milliards 275 millions de francs, y compris la majoration du capital à accorder aux détenteurs des titres qui rapportaient plus de 7 pour 100. Mais ces prévisions étaient insuffisantes, et, à la suite des travaux de la commission d'enquête, il fut reconnu qu'il fallait emprunter plus de 350 millions, tant pour liquider les dettes antérieures à 1876 que pour combler les déficits des années suivantes.

Cette fâcheuse découverte fut cause que le décret de mai 1876 ne reçut pas son exécution ; on le modifia par une loi du 18 novembre même année, qui arrêta aux chiffres suivans les sommes dues : à 109,815,400 francs les emprunts 1864, 1865 et 1867, emprunts à court terme laissés en dehors de l'unification ; à 1 milliard 475 millions la dette unifiée, et à un capital nominal de 425 millions les obligations créées avec privilège sur les revenus des chemins de fer et du port d'Alexandrie. Il fut convenu que l'on ne comprendrait pas dans la dette unifiée les 220,385,000 francs des dettes consolidées et flottantes de la daïra Sanieh. La dette totale de l'Égypte restait donc réduite à 2 milliards 230 millions. La différence entre cette somme et celle du 7 mai provient de la suppression ou de la réduction des majorations qui devaient être accordées à certaines dettes au moment de l'unification.

Emprunts à court terme. — Le capital nominal des emprunts 1864, 1865 et 1867, était, au 18 novembre 1876, de 110 millions

de francs. Aux termes du décret rendu à cette date, les annuités nécessaires pour l'amortissement et le paiement des intérêts de ces emprunts devaient être prélevées, comme première charge, sur les fonds provenant de la *moukabala*. J'ai dit que la loi de ce nom, promulguée en 1871, déclarait que tout contribuable qui aurait versé au trésor une somme égale à six années de ses contributions foncières serait dégrevé, à perpétuité, de la moitié de ses contributions; plus tard, un décret du 16 juillet 1873 décida que la moukabala serait payée en douze années au lieu de six, par portions égales. Le décret du 7 mai 1876 suspendit la loi, qui fut encore rétablie en novembre, et qui, finalement, fut supprimée par un décret du 6 janvier 1880, confirmé par la loi de liquidation. L'impôt foncier, après tant de tâtonnemens, a donc été rétabli à son taux primitif tel qu'il était avant « l'effet des réductions résultant du paiement de la moukabala. »

Une somme annuelle de 3,750,000 francs doit être prélevée pendant cinquante ans sur les revenus budgétaires pour être répartie à titre d'indemnité entre les propriétaires qui avaient payé leurs impôts par anticipation.

La loi de liquidation a prescrit l'émission de 49 millions de francs en titres de l'Unifiée pour la conversion de ce qui restait dû, à cette date, sur les emprunts 1864, 1865 et 1867. — La conversion a été faite au taux de 80 pour 100 de la valeur nominale de ces emprunts, et en obligations de la dette unifiée au taux de 60 pour 100.

Dette unifiée. — Son capital était, d'après le décret du 18 novembre 1876, de 1 milliard 455 millions de francs, auxquels il faut ajouter l'émission, en 1880, de titres d'une somme de 49 millions pour la conversion des emprunts à court terme. Il y a eu des amortissemens annuels évalués à 125 millions, qui, au 31 décembre 1881, ont réduit la dette unifiée à 1 milliard 400 millions.

Les intérêts de cette dette ont été fixés d'abord à 7 pour 100, avec retenue d'un septième des 7 pour 100 pour l'amortissement; cette retenue devait cesser si, avant la fin de 1885, la dette unifiée était tombée à 1 milliard. Un décret du 22 avril 1879 a réduit l'intérêt de 7 à 6 à partir du 1er janvier, avec retenue de 1 pour 100 pour l'amortissement jusqu'au 1er mai 1886. Un autre décret, en date du 26 avril 1880, a décidé que le coupon du 1er mai 1880 ne serait payé qu'à raison de 4 pour 100 par an du capital nominal. Enfin, la loi de liquidation a fixé ce même intérêt à 4 pour 100, sans retenue. C'est l'intérêt qui se paie aujourd'hui.

Les revenus bruts affectés au service de la dette unifiée avaient été évalués comme suit dans le décret du 7 mai 1876 :

Revenus des provinces de Garbieh, Menoufieh, Behera et Siout	76,803,025 fr.
Octrois du Caire et d'Alexandrie	12,980,650 »
Douanes	15,991,925 »
Droits des tabacs	6,600,373 »
Revenus du sel	5,000,000 »
Fermages	1,500,000 »
Revenus des écluses et droits de navigation sur le Nil	750,000 »
Pont de Kasr-el-Nil	375,000 »
Total	120,000,973 fr.

Ces chiffres étaient évidemment exagérés, car, en 1877, les revenus n'ont donné que 86 millions 1/2 de francs; l'exagération porte principalement sur les revenus des provinces; le trouble apporté dans l'assiette de l'impôt foncier par la loi de la moukabala explique ces différences.

Aux termes de la loi de liquidation, les garanties sont les suivantes : revenus des quatre provinces ci-dessus désignées, sous déduction de 7 pour 100 pour frais de perception; recettes des douanes et droits perçus à l'importation des tabacs, déduction faite des dépenses d'administration. En cas d'insuffisance, la somme nécessaire pour compléter le coupon doit être prélevée sur les ressources générales du trésor. Les autres affectations ont été supprimées. Les revenus affectés sont perçus par les agens du gouvernement, qui sont tenus de les verser à la caisse de la dette publique chargée du paiement des coupons.

Pour 1888, les revenus affectés sont évalues comme suit :

Revenus nets des provinces	57.114.950 fr.
— des douanes et des tabacs	23.611.250
Total	80.726.200 fr.

Aux termes du décret de 1876, la dette unifiée devait être amortie en soixante-cinq ans : la loi de liquidation n'a fixé aucun délai pour l'amortissement. Les principales ressources affectées à cette destination par la loi précitée sont : les excédens des revenus affectés au paiement des coupons, les excédens des revenus affectés à la dette privilégiée et ceux des revenus généraux de l'état. L'amortissement a été suspendu par la convention de 1885, qui a fixé de nouvelles conditions pour l'amortissement de toutes les dettes, ainsi qu'on le verra en examinant les arrangemens de l'emprunt garanti.

Dette privilégiée. — Le capital nominal de cette dette avait été fixé, par le décret du 18 novembre 1876, à 425 millions de francs; mais comme la loi de liquidation a autorisé l'émission de nouveaux titres de la Privilégiée pour une somme de 144 millions, le capital primitif se serait augmenté d'autant, si des amortissemens s'élevant à 11,175,000 francs ne l'avaient réduit, au 31 décembre 1887, à 557,420,000 francs. Les intérêts ont été fixés, en 1876, à 5 pour 100 du capital nominal et sont toujours restés au même taux. La dette privilégiée devait être amortie en soixante-cinq ans, mais l'amortissement a été suspendu par la convention du 18 mars 1885. Les revenus affectés au service de la dette privilégiée, par le décret du 18 novembre 1876, étaient les revenus des chemins de fer et du port d'Alexandrie, donnant une somme de 27,300,000 francs. En outre, les sommes nécessaires au service de cette dette, — intérêts et amortissemens, — restaient en tout cas « la première charge de la commission de la dette publique, » selon l'article 3 du décret du 18 novembre 1876. La loi de liquidation a affecté au paiement annuel des coupons une somme de 29,700,000 francs prise sur les revenus nets des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie; elle a fixé l'amortissement à soixante-cinq ans, mais, comme pour les dettes précédentes, l'amortissement a été suspendu par la convention de 1885.

Les revenus bruts des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie sont évalués comme suit, pour l'exercice de 1888 :

Chemins de fer	33.333.325 fr.
Télégraphes	897.425
Port d'Alexandrie.	2.434.875

Mais, les frais d'administration prélevés, il ne restera plus de ces chiffres réunis qu'une somme de 20,800,000 francs, qui sera versée comme de coutume, à la caisse chargée du paiement des coupons. L'amortissement a été suspendu par la convention du 18 mars 1885.

En 1884, les chemins de fer égyptiens parcouraient une étendue de 1,518 kilomètres. Le télégraphe y a précédé les voies ferrées.

Daïra Sanieh et daïra Khassa. — En 1876, la dette consolidée de la daïra Sanieh, ou domaine privé du khédive, était de 220,385,000 fr. Aux termes d'un contrat intervenu le 12 juillet 1877, entre MM. Goschen et Joubert, agissant pour les créanciers et le directeur de la daïra, les deux dettes ont été réunies en une seule, au même capital nominal, avec intérêts de 5 pour 100 au minimum, et à 6 pour 100 si les terres donnaient net 7 pour 100. Le 1 pour 100 de

différence devait servir à l'amortissement. Les revenus nets des propriétés du khédive étaient abandonnés aux porteurs de titres, auxquels, en outre, on donnait hypothèque sur elles. Enfin, il fut convenu que le khédive fournirait sur sa liste civile une subvention de 1 pour 100 de capital, lorsque les revenus nets ne seraient pas de 8 pour 100, et qu'il prélèverait encore sur sa liste civile les sommes nécessaires pour compléter les 5 pour 100, jusqu'à concurrence de 6,250,000 francs. MM. Goschen et Joubert avaient le pouvoir de nommer deux contrôleurs ayant « un droit absolu d'inspection et de contrôle » et formant avec le directeur-général, nommé par le khédive, le conseil supérieur de la daïra Sanieh.

Par contrat du 13 juillet 1877, passé entre MM. Goschen et Joubert et le directeur de la daïra Khassa, — autre domaine privé du khédive, — le khédive accordait une majoration de 10 pour 100 aux porteurs des bons daïra. Il était créé un titre spécial sur ces majorations montant à 17,400,000 francs, et son altesse affectait 50,000 livres sterling, ou 1,250,000 francs, à prélever sur sa liste civile, pour payer l'intérêt à 5 pour 100 et l'amortissement. Un décret du 22 avril 1879 a décidé que cette dernière somme serait prélevée à l'avenir sur les revenus généraux de l'état.

La loi de liquidation a prescrit la conversion au pair des titres de la créance daïra Khassa en titres de la daïra Sanieh, et a stipulé que la somme de 850,000 francs affectée au service des intérêts de cette dette serait versée par le gouvernement à l'administration de la daïra Sanieh.

La même loi a déclaré les terres des deux daïra propriétés de l'état; elle a fixé les intérêts des titres à 5 pour 100, dont quatre garantis sur les ressources générales et 1 pour 100 d'intérêt complémentaire, payable, si le produit net des terres excédait la somme nécessaire au paiement des 4 pour 100. Cet intérêt complémentaire n'a, du reste, jamais été payé. L'amortissement doit être fait au moyen des prix de vente des terres et des revenus nets excédant 5 pour 100.

En vertu de la loi de liquidation, les contrôleurs des propriétés khédiviales sont nommés par le vice-roi d'Égypte, sur la proposition officieuse des gouvernemens français et anglais, et forment, avec le directeur-général, un conseil de direction.

Le capital de la dette daïra Sanieh était, en 1876 et 1877, de.	220.385.750 fr.
On a créé pour la conversion de la créance daïra Khassa.	17.436.750
Total	237.822.500 fr.

somme sur laquelle il n'avait été amorti, à la date du 31 décembre 1887, que 21,835,000 francs.

Emprunt domanial. — L'emprunt domanial a été émis en vertu d'un décret du 26 octobre 1878. Son capital nominal était de 212 millions 1/2 de francs. L'intérêt a été et reste fixé à 5 pour 100 du capital nominal. Pour garantir cet emprunt qui a été émis par MM. de Rothschild, le gouvernement égyptien a consenti hypothèque au profit des porteurs de titres sur 425,729 feddans de terre ou 181 mille hectares, et sur des maisons situées au Caire et à Alexandrie, dont les membres de la famille khédiviale avaient fait cession à l'état. Ces immeubles ont, en outre, été donnés en gage aux porteurs de titres et remis à une commission de trois membres, un Français, un Anglais et un indigène, chargés de les administrer et de les retenir en qualité de tiers détenteurs, jusqu'au complet amortissement de l'emprunt. En cas d'insuffisance de revenus, les sommes nécessaires doivent être prises sur les ressources générales du trésor.

Par acte additionnel du 14 avril 1880, passé entre le gouvernement et MM. de Rothschild, représentant les porteurs de titres, les revenus de la province de Keneh ont été éventuellement affectés au paiement des sommes nécessaires pour compléter le service de l'emprunt, au cas où le gouvernement ne paierait pas ces sommes dans les délais fixés par la convention. Les ressources applicables à l'amortissement de l'emprunt domanial devaient être fournies, aux termes du contrat originaire, par les produits des ventes de terres et de maisons et l'excédent des revenus.

Aux termes de la convention du 14 avril 1880, on doit appliquer à l'amortissement, outre les prix de vente de terres et de maisons : 1° une somme fixe et annuelle de 1,620,500 francs à prélever sur les revenus des terres, et, en cas d'insuffisance, sur les ressources générales de l'état ; 2° le montant des coupons afférens aux obligations précédemment amorties autrement que par suite de vente de biens domaniaux ; 3° l'excédent des revenus des domaines après paiement des coupons de l'amortissement fixe.

La convention du 18 mars 1885 a suspendu l'amortissement annuel de 1,620,000 francs ; les autres ressources destinées à l'amortissement sont toujours applicables. Sur les biens domaniaux, 10,061 feddans sont grevés jusqu'en 1892 d'une charge annuelle de 525,000 francs, destinée au paiement des coupons et à l'amortissement d'un emprunt hypothécaire contracté par la princesse Tetwida Hanem avant la cession à l'état.

Au mois de décembre 1887, le capital de l'emprunt domanial restant à amortir était de 173,230,000 francs.

Emprunt garanti. — Le dernier emprunt contracté par le gouvernement est l'emprunt garanti par les puissances conformément à la convention du 18 mars 1885. Il a été émis, en vertu d'un décret du 28 juillet 1885, au taux de 3 pour 100 du capital nominal; le prix d'émission a été fixé à 95 1/2 pour 100. Le montant nominal de 235,600,000 francs a produit une somme effective de 224,998,000 francs, destinée à faire face, avec certains fonds de liquidation de 1880 restant disponibles, aux indemnités dues par suite de l'incendie d'Alexandrie en 1882 (106 millions de francs !), puis au règlement du déficit de 1885 et des années antérieures, aux travaux d'irrigation, à l'indemnité pour rachat de pensions, puis enfin aux fonds réservés pour le service de la trésorerie. Une annuité fixe de 7,875,000 fr. est affectée au paiement des coupons et de l'amortissement; cette annuité est prélevée comme première charge sur les revenus affectés au service des dettes Privilégiée et Unifiée.

Au 31 décembre 1887, il restait à amortir 230 millions nominaux.

La convention du 18 mars 1885 avait établi sur les coupons de la Privilégiée, de la Daïra, de l'Unifiée et des Domaines, un impôt de 5 pour 100 à percevoir sur les semestrialités venant à échéance en 1885 et 1886, et qui devait être remboursé aux porteurs de titres, si les revenus affectés et non affectés des exercices 1885 et 1886 donnaient un excédent de recettes. Cet impôt a été remboursé au commencement de 1887. Cette même convention a, en outre, suspendu l'amortissement des dettes Privilégiée et Unifiée, plus l'amortissement annuel de 1,620,500 francs de l'emprunt domanial. Toutefois, si les revenus affectés aux dettes Privilégiée, Unifiée, Garantie, et les revenus non affectés, laissent un excédent après paiement de toutes les dépenses, la moitié de cet excédent doit être appliquée d'abord à l'amortissement de l'emprunt garanti, jusqu'à concurrence de 2,500,000 francs, et puis ensuite à l'amortissement des dettes Privilégiée, Unifiée et Domaniale.

J'en ai fini avec l'historique aride, mais instructif, de toutes ces dettes, de tous ces emprunts, et il ne me reste plus qu'à aborder le budget égyptien de l'année présente. Avant d'y toucher, je veux faire remarquer que, même en avril 1881, au lendemain de l'avènement du khédive actuel, l'Égypte offrait encore assez de garantie pour emprunter ce qu'elle eût voulu, et dans son propre pays, en quelque sorte. J'ai, en effet, sous les yeux, un acte passé entre son excellence Riaz-Pacha, alors ministre des finances, et la Banque ottomane représentée par M. A. Fredirici, son agent en Égypte, acte par lequel ladite banque ouvrait un compte courant à ce ministre de 125 millions de francs. Elle s'engageait à payer le tribut dû à la Sublime-Porte par le gouvernement khédivial, ainsi que les intérêts dus sur

les actions de la compagnie universelle du canal de Suez cédée au gouvernement britannique.

Je passe au budget. M. Edgar Vincent, le conseiller anglais, établit ainsi, pour l'année 1888, son budget ou la situation financière de l'Égypte : *Recettes :* 249,600,000 fr. *Dépenses :* 248,988,000 fr. (1). C'est donc, à première vue, un excédent de plus de 700,000 francs, admirable résultat s'il n'était pas plus apparent que réel ; mais, avant de le démontrer, il est bon de connaître dans leur détail les ressources du trésor.

Les contributions directes produisent 144 millions ; les indirectes 48,800,000 fr. ; les revenus des administrations de recettes, 45 millions ; les recettes des services administratifs, 11,632,000 ; les locations des propriétés de l'état, 2,021.000 francs ; les recettes de Souakim ou du Soudan égyptien, 494,000 francs ; les retenues sur les traitemens, 1,800,000 francs. De tous ces chiffres réunis, il faudrait déduire 8,900,000 francs pour non-valeur, ce qui nous ramènerait au chiffre total des recettes donné plus haut. Les dépenses se divisent comme suit : liste civile du khédive, 9,132,000 francs ; frais d'administration et de perception, 46,900,000 francs ; dépenses des administrations des recettes, 2,240,000 francs ; le Soudan, pour occupation de ce qu'il en reste, 500,000 francs ; pensions, 14,700,000 francs ; sécurité publique, 16,500.000 fr. ; tribut à la Porte et dette publique, 127,450,000 fr. ; dépenses imprévues et dépenses rémunératrices, 500,000 francs : suppression partielle de la corvée, 6,375,000 francs.

J'ai dit que la comparaison des recettes et des dépenses faisait ressortir un excédent de 624,000 francs ; mais il y a lieu de prélever, sur les recettes appliquées au service des emprunts garanti, privilégié et unifié, une somme de 103 millions, produite par les revenus nets des quatre provinces affectées à cet objet, et en revenus des douanes, des chemins de fer et du port d'Alexandrie (2). Or, la somme nécessaire au service des emprunts n'est que de 90 millions de francs (3). Cet excédent, provenant de revenus for-

(1) J'ai calculé la livre égyptienne à 25 fr. 50, quoiqu'elle atteigne souvent un cours plus élevé. Sa valeur réelle est de 25 fr. 923.

(2) Détail des revenus :	Provinces	58.258.000 fr.
	Douanes	24.083.000
	Chemins de fer, télégraphes et port d'Alexandrie	20.664.000
	Total	103.005.000 fr.
(3) Emprunt		6.831.000 fr.
Dette privilégiée		27.718.000
Dette unifiée		55.682.000
	Total	90.231.000 fr.

mant le privilège des créanciers, devrait être affecté à l'amortissement; il sert, au contraire, à couvrir un déficit de pareille somme existant dans le budget administratif.

D'un autre côté, le conseiller financier reconnaît, dans une note remise au président du conseil à l'appui du budget, qu'il a compté sur diverses recettes évaluées à 9 millions de francs environ, dont la réalisation sera difficile ou ne s'effectuera qu'imparfaitement. Il est donc permis de supposer que le compte de l'exercice 1888 se soldera par un déficit de 7 à 8 millions au maximum, et que, sous ce rapport, il aura une très malheureuse ressemblance avec ses aînés.

Il est encore un point du budget sur lequel il convient de se livrer à quelques réflexions. L'impôt foncier constitue la principale ressource du gouvernement égyptien; son produit est porté au budget de 1888 pour l'énorme somme de 134 millions, répartis sur 4,885,968 feddans de terre; l'impôt par feddan est donc de 65 fr. 75 par hectare. Dans aucun pays du monde la terre n'est si fortement imposée, et maintenant l'on comprend pourquoi le fellah est de tous les êtres le moins heureux, et celui qui retire de cette terre qu'il cultive avec tant d'amour le moins de profit. Ce qui complète la situation, c'est que l'impôt est aussi mal réparti que possible, et cela malgré les diverses tentatives faites par les Anglais pour obtenir un meilleur résultat. Toutes ont piteusement échoué.

Malgré l'aridité du sujet et la pesanteur spécifique du chiffre, il faut bien, si l'on veut connaître l'Égypte, être mis au courant de ce que sont ses ressources. Voici aux contributions directes, dans les sommes à recouvrer en 1888, des indications intéressantes: l'impôt professionnel donne 915,000 francs; celui des propriétés urbaines, 743,000 francs; les moutons et les chèvres, 200,000 fr.; voitures et pressoirs, 60,000 francs.

Le produit brut des contributions indirectes est évalué comme il est indiqué aux chapitres suivans : douanes, 26,265,000 fr.; octrois, 8 millions; pêcheries et droits de navigation, 4,151,000 fr.; timbre et enregistrement, 2,550,000 fr.; droits divers, 2,287,000 fr.

Les chemins de fer, qui font partie de ce qu'on appelle les administrations de recettes, donnent 33,385,000 francs; les paquebots-poste, 3 millions; les télégraphes et les postes, 3,800,000 francs; le port d'Alexandrie et les phares, 4,726,000 francs; les ports (autres que ceux d'Alexandrie), 87,000 francs.

Je dois faire remarquer, en passant, que l'Égypte est le pays dont le réseau des voies ferrées est le plus développé proportionnellement à sa surface, mais non à la densité de sa population. Mille kilomètres de canaux, plus les deux grandes branches du Nil,

sont ouverts à la navigation toute l'année. Avant la perte du Soudan, la vallée du Nil était, sur les confins du désert, obligée pour ses échanges d'employer les caravanes.

Les recettes administratives sont celles qui sont perçues, par les tribunaux indigènes et ceux dits de la réforme, sur les actes notariés, actes judiciaires, droits d'huissiers, vente de papiers timbrés, amendes, etc.; par le ministère de l'instruction publique, pour pensions des élèves, et par le ministre de la guerre, pour rachat du service militaire.

La retenue sur le traitement du personnel s'exerce sur 10,642 employés, qui touchent annuellement plus de 36 millions de francs. La retenue est de 5 pour 100 depuis le 1er janvier 1888.

Les dépenses, comme je l'ai indiqué plus haut, sont divisées en dix chapitres. Dans le premier, la liste civile du khédive figure pour 2,295,000 francs; les allocations à la famille khédiviale s'élèvent jusqu'à 5,300,000 francs; il est probable que ce chiffre subira une diminution en 1889, plusieurs de ces hauts personnages ayant demandé des terres en échange de leurs pensions. Les administrations centrales des sept ministères n'ont pas moins de 1,133 employés qui, annuellement, émargent 23,200,000 francs : c'est par employé, bien près de 5,000 francs, — somme très supérieure à la moyenne qui se paie en France.

La présidence du conseil des ministres, non compris le président du conseil, qui émarge aux affaires étrangères, revient à 136,000 fr.; le conseil législatif, une sinécure, seulement à 204,000 francs. Le ministère des affaires étrangères, 300,000 francs. La caisse de la dette publique, tout près de 1 million ou 38,408 livres égyptiennes; le ministère des finances absorbe beaucoup : 2,500,000 francs : l'imprimerie nationale, admirablement dirigée par un Français, et dont les travaux sont absolument remarquables, 150,000 fr. seulement.

L'administration centrale de l'instruction publique, — y compris les écoles réunies de toute l'Égypte, — revient à 2,068,000 fr.; c'est moins, — on peut aisément le remarquer, — que ce que coûte le personnel de l'administration centrale des finances. Rien n'est plus significatif; quand le fait contraire se produira, l'Égypte sera sur la voie de sa régénération, et ce ne sera pas trop tôt.

Le ministère de la justice, c'est-à-dire son administration centrale, est inscrit au budget de 1888 pour 876,000 francs; les tribunaux de la réforme coûteront 3,540,000 francs, et les tribunaux indigènes reviendront à 3,900,000 francs.

Le ministère des travaux publics, l'un des plus importans par les soins que les digues, les canaux et les barrages du Nil nécessitent, disposera, pour l'année présente, de 12 millions; le cadastre, de 700,000 francs seulement.

Chaque année, l'Égypte musulmane envoie à La Mecque un tapis saint ; ce cadeau lui coûte 1,100,000 francs : grosse somme qui ne lui gagne pourtant pas l'affection des derviches soudanais, les saints de l'islam.

Le service du personnel de la perception nécessite 1,813 employés, émargeant au complaisant budget une somme de 2,400,000 fr. Celui du personnel administratif des provinces coûte, avec 1,819 employés, 2,600,000 francs. Il convient d'ajouter aux dépenses de ces deux services une somme de 127,047 livres égyptiennes, ou 3,239,000 francs pour dépenses générales. Le personnel des douanes et, autres dépenses adhérentes à ce service coûtent au trésor 2,200,000 francs. Le service des octrois, dont l'un de nos compatriotes, M. Mazuc, est l'habile directeur, occupe 1,607 employés, tant au Caire, à Alexandrie, que dans d'autres villes. Il revient, y compris 2,670 livres égyptiennes de dépenses diverses, à près de 1,300,000 francs. C'est en voulant faire éloigner M. Mazuc, malgré la volonté du khédive, que son excellence Nubar-Pacha est tombée.

Le personnel chargé de surveiller l'extraction du sel et du natron (1) coûte, avec les frais d'exploitation, 700,000 francs. Une commission de vente de 25,000 livres égyptiennes est accordée aux débitans. Les pêcheries, qui occupent 346 employés, chargent le trésor d'une somme annuelle de 295,000 francs.

Les dépenses des chemins de fer, des télégraphes et du port d'Alexandrie s'élèvent à un total de 16 millions. On a vu plus haut que ces administrations sont affectées au paiement de la dette.

Il y a dans toute l'étendue de l'Égypte 144 bureaux de poste, auxquels sont attachés 903 employés, chargeant le trésor, avec d'autres services intérieurs, d'une somme de 2 millions 1/2 de francs. Treize paquebots-poste font le service d'Alexandrie à Constantinople et les services de Syrie et de la Mer-Rouge.

Le directeur de toutes ces administrations postales est un Syrien ; on en fait un grand éloge. Ce n'est pas un des spectacles les moins curieux que celui de voir, à certaines heures du jour, les bureaux de son hôtel envahis par une multitude d'Arabes, de Coptes, d'Asiatiques et d'Européens, chacun demandant en son langage, à des employés polyglottes, des timbres, des lettres ou des renseignemens.

L'effectif de l'armée égyptienne, ainsi que je l'indiquerai dans le paragraphe qui lui sera consacré, a été arrêté, pour 1888, à 9,112 hommes, et la dépense de son entretien figure au budget pour la somme de 7,885,000 francs. La solde y est pour plus de moitié,

(1) Carbonate de soude cristallisé très commun en Égypte et en Hongrie.

et pour cause : 55 officiers supérieurs anglais, — du grade de major à celui de général en chef, — reçoivent pour leur part 953,000 francs, soit une jolie moyenne de plus de 17,000 francs. 30 sous-officiers anglais touchent, de leur côté, 124,746 francs ; c'est donc, pour chacun d'eux, la jolie paie de 4,158 francs. C'est tout simplement monstrueux, et quand Gordon s'écrie que l'Égypte est la proie de vautours, il dit vrai. Avec de pareilles soldes à payer annuellement, on comprend sans peine pourquoi les Anglais de tous grades aiment un séjour en Égypte, d'autant plus que tout cela est agrémenté d'indemnités de fourrages et de logemens. 415 officiers égyptiens, — capitaines, lieutenans et sous-lieutenans, — ont une solde moyenne de 3,000 francs. Enfin, la troupe, composée de 8,612 sous-officiers, caporaux, soldats et un millier de femmes, ne coûte que 1,160,000 francs ; un peu plus de 200,000 francs plus cher que tous les officiers et sous-officiers de la Grande-Bretagne séjournant en Égypte.

Dans une contrée protégée par de la gendarmerie et de la police anglaise, on doit payer un haut prix l'avantage de n'être ni volé ni assassiné, et, en effet, les deux corps organisés militairement, ne comprenant pas moins de 7,302 individus de tous grades, reviennent à 6,200,000 francs. C'est un abus criant, d'autant plus que jamais on n'a été plus volé ni plus assassiné. Là-dessus, tout le monde est d'accord.

Les pensions que le gouvernement accorde très libéralement aux fonctionnaires de toutes nationalités ayant été à son service, grèvent aussi très lourdement le budget. Ici, du moins, personne ne songera à crier au scandale, à dire que, s'il est utile de protéger un peuple contre une anarchie imaginaire, on n'est pas pour cela autorisé à le dépouiller. Il n'y a pas moins de 17,633 pensionnaires ou employés et soldats retraités, émargeant par an 14,660,000 francs.

Le tribut que l'Égypte paie à la Sublime-Porte et ce qu'il lui faut débourser pour les intérêts de sa dette n'absorbent pas moins de 50 pour 100 des revenus du pays. J'en trouve la preuve dans le budget de l'année courante :

Tribut payé à la Porte.	16.953.000 fr.
Tribut payé à ville de Cavala, où Méhémet-Ali naquit.	5.500
Tribut pour la ville de Zeila.	34.000
Dette garantie 3 pour 100.	7.831.000
Dette privilégiée 5 pour 100. . . .	27.717.000
Dette unifiée 4 pour 100.	55.682.000
A reporter	108.222.500 fr.

Report.	108.222.500 fr.
Intérêts des actions du canal de Suez.	5.044.000
Service de la dette daïra Khassa. . .	867.000
Annuité de la moukabala.	3.825.000
Complément des ressources nécessaires au service des emprunts domaniaux et de la daïra Sanieh. .	8.925.000
Soit un total de. . . .	126.883.500 fr.

Le montant des recettes est de 244,800,000 francs.

Une somme de 14 millions est inscrite depuis deux ans au chapitre des dépenses pour l'exécution de certains travaux qui, précédemment, étaient l'œuvre des corvéables. On veut abolir la corvée peu à peu, et cette somme est destinée à payer des travailleurs pris à la journée.

XII. — ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Les domaines représentent la onzième partie du territoire égyptien, soit une étendue de 181,841 hectares. Je rappelle qu'ils sont dirigés avec un rare entendement des hommes et des choses par un éminent financier, M. Bouteron, représentant des intérêts de MM. de Rothschild. Pour l'année 1888, le budget de l'administration des domaines s'élève, en recettes, à 19,760,707 francs, et en dépenses, à 24,633,002, ce qui donne un déficit ou, si l'on aime mieux, une insuffisance de revenus de près de 5 millions de francs, et il ne peut en être autrement, le gage donné aux créanciers étant bien loin de valoir le montant de la somme qu'ils ont prêtée.

L'administration centrale des domaines a son siège au Caire ; elle occupe 109 employés, qui coûtent tous les ans 483,000 francs. Le personnel supérieur chargé des irrigations, des usines, des constructions, de l'assiette de la propriété et du sous-lotissement, compte 14 ingénieurs ou conducteurs, et les frais de ce service s'élèvent à plus de 250,000 francs. Trois avocats dirigent le contentieux ; quant au personnel permanent des cultures, il ne comprend pas moins de 3,390 employés, auxquels il faut ajouter 50,000 ouvriers environ, revenant par an à 1,451,716 fr. Le prix de la journée n'est pourtant en moyenne, pour un terrassier, que de 0 fr. 70. Qu'en penseraient les terrassiers grévistes de Paris!

Des 118,841 hectares hypothéqués, il n'en reste plus, par suite des ventes qui ont servi à l'amortissement, que 157,084, dont 48,000 cultivés directement par l'administration et 91,000 en location. Les principales cultures sont celles du coton, du blé, du

riz, de l'orge, des fèves et du bersim, sorte de trèfle qui, dans les villes, transforme en prés minuscules les stations de voitures (1).

Les 91,000 hectares loués le sont pour une somme totale de 7,700,000 francs, soit à 84 fr. 64 par hectare; l'impôt à la charge de l'administration. Celle-ci a fait construire 250 kilomètres de routes, les *seules* qui existent en Égypte. L'irrigation à vapeur, l'égrénage du coton, le décorticage du riz et les ateliers de réparation lui coûtent par an plus de 1 million de francs. Ces quatre derniers services emploient 50 machines fixes et 314 locomobiles, dont l'ensemble représente une force de 4,562 chevaux et une valeur de 2,800,000 francs.

Le service des intérêts des deux emprunts auxquels les domaines servent de gage exige une somme annuelle de 9,600,000 francs; en sorte qu'en y ajoutant 5 millions d'impôts, et le rendement n'étant que de 19,700,000 francs, l'administration paie 75 pour 100 de son revenu brut. En réalité, le gage est inférieur de moitié à la valeur de l'emprunt. Je rappellerai au lecteur que les créanciers ont comme garantie les revenus généraux de l'état, et à défaut de ses revenus le privilège des rendemens de la province de Kéneh, qui s'élèvent à 8 millions de francs environ.

XIII. — COMMERCE GÉNÉRAL.

C'est en jetant un coup d'œil sur le commerce général de l'Égypte avec les autres nations qu'il est aisé de voir combien la situation actuelle est ruineuse pour les Égyptiens, préjudiciable aux Français et profitable aux Anglais. Sans besoin de commentaires,

(1) Les terres de l'administration des domaines représentent comme valeur la moyenne des terres d'Égypte. Les chiffres suivans donnent à peu de chose près le rendement des produits et leur valeur.

Blé, 14 hectol. 71 par hectare.....	Prix moyen :	11 fr. 79 l'hectolitre.
Paille de blé, 1,533 kil.....	—	1 fr. 88 les 100 kil.
Orge, 10 hectol. 59.....	—	7 fr. 47 l'hectolitre.
Paille d'orge, 688 kil.....	—	1 fr. 36 les 100 kil.
Fèves, 11 hectol. 37.....	—	10 fr. 48 l'hectolitre.
Paille de fèves, 809 kil.....	—	0 fr. 73 les 100 kil.
Fenu grec, 7 hectol. 6.....	—	11 fr. 27 l'hectolitre.
Pois chiches, 11 hectol. 52.....	—	14 fr 29 —
Coton, 293 kil.....	—	145 fr. 65 les 100 kil.
Graines de coton, 10 hectol. 20.....	—	7 fr. 21 l'hectolitre.
Riz, 1,589 kil.....	—	15 fr. 73 les 100 kil.
Maïs, 14 hectol. 12.....	—	9 fr. 17 l'hectolitre.
Chanvre, 1,716 kil.....	—	103 fr. 10 les 100 kil.
Arachides, 43 hectol. 33.....	—	8 fr. 52 l'hectolitre.
Sésame, 8 hectol. 28.....	—	26 fr. 22 —
Lentilles, —	—	10 fr. 22 —
Lupins, —	—	8 fr. 12 —

sans nécessité d'aucun raisonnement, on constate que la Grande-Bretagne, dans une période de cinq ans, soit de 1874 à 1879, n'a importé en moyenne et en marchandises de sa fabrication qu'une valeur de 69 millions de francs seulement. En 1886, son chiffre d'importation s'est élevé jusqu'à 92 millions.

La France qui, pendant la même durée, importait la valeur de 23,700,000 francs, a vu ce chiffre tomber, en 1886, à 23 millions. Nous perdons près de 1 million lorsque l'Angleterre en gagne 23.

L'Égypte, de 1874 à 1879, avait exporté annuellement en produits du sol pour une valeur de 339 millions de francs. En 1886, cette valeur est tombée à 263 : différence en moins, 76 millions. Comme tout ce qu'elle exporte est dû à son agriculture, il en résulte la preuve évidente que celle-ci est en pleine décroissance depuis que des mains étrangères, inexpérimentées, se sont mises à la diriger (1). N'ai-je pas raison de dire que ce tableau du commerce général de l'Égypte se passe de commentaires et qu'il est l'éclatante justification de mes critiques ?

EDMOND PLAUCHUT.

(1)

Pays importateurs.	Valeur moyenne par an des marchandises importées de 1874 à 1879.	Valeur des marchandises importées en 1886.
Amérique	2.429.270 fr.	1.626.690 fr.
Angleterre, et possessions	69.369.716 »	92.356.602 »
Autriche-Hongrie	15,017.808 »	23.647.728 »
France	23.748.230 »	22.958.260 »
Grèce	444.834 »	2.342.196 »
Indes, Chine et Japon	6.568.796 »	2.099.162 »
Italie	5.325.624 »	7.031.388 »
Russie	1.517.256 »	11.579.594 »
Turquie	2.484.612 »	33.889.492 »
Contrées diverses	1.250.028 »	5.328.994 »
Total	127.861.174 fr.	202.860.106 fr.

Pays exportateurs.	Valeur moyenne par an des marchandises exportées de 1874 à 1879.	Valeur des marchandises exportées en 1886.
Angleterre	226.292.352 fr.	156.962.432 »
Amérique	717.886 »	555.256 »
Autriche-Hongrie	13.805.480 »	15.549.248 »
France	36.045.854 »	23.575.942 »
Grèce	2.292.238 »	972.712 »
Italie	21.655.244 »	15.385.812 »
Russie	17.831.580 »	27.183.520 »
Turquie	12.700.870 »	9.496.500 »
Contrées diverses	2.396.810 »	3.688.698 »
Total	338.738.314 fr.	253.370.120 fr.

LE

SAHARA

L'un des phénomènes les plus intéressans que présente la surface de notre globe, c'est la répartition des régions favorables à l'existence de l'homme, et de celles dont il est plus ou moins exclu, en dépit de leur situation géographique. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'immense étendue des régions inhospitalières. Mais, tandis que plusieurs des régions, désertes aujourd'hui, ne l'ont pas toujours été, et par conséquent pourraient devenir habitables de nouveau, parce que leurs conditions physiques n'ont pas été sensiblement altérées, il en est d'autres où ces conditions ont subi des modifications trop graves pour que l'homme puisse s'y soumettre, en sorte que ces contrées sont condamnées à être des solitudes perpétuelles.

Parmi toutes les régions désertiques de notre globe, le Sahara est sans doute la plus importante, non-seulement par son étendue, mais aussi par son passé et son avenir. C'est sous ces divers points de vue que j'essaierai d'étudier le Sahara, dont j'ai eu l'occasion de visiter moi-même une partie.

I.

La délimitation de la vaste contrée qui porte le nom collectif de *Sahara* a été diversement tracée par les géographes. Je ne rapporterai que l'opinion des auteurs les plus récens et les plus compétens. Le professeur Zittel admet pour le Sahara les limites suivantes: au nord, l'Atlas et la côte méditerranéenne; à l'ouest, l'Atlantique; à l'est, la chaîne bordière de la Mer-Rouge; enfin, au sud, la

limite est peu prononcée et pourrait être représentée par une ligne partant de l'embouchure du Sénégal et passant par Timbouctou, Gogo, Damergu, à travers la partie septentrionale de Kanem jusqu'à El-Dabbah et Abou-Ham. Cette ligne comprend la région où les précipitations aqueuses trop faibles empêchent le développement d'une riche végétation, et où la surface du sol est généralement composée de roches nues ou de sable. L'énorme superficie assignée au Sahara par M. Zittel représente plus de 11 millions de kilomètres carrés; elle serait donc supérieure à celle de l'Europe, et presque la moitié de celle de l'Afrique. Élisée Reclus évalue la surface du Sahara à 6,200,000 kilomètres carrés, mais en en retranchant le Fezzan, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et les steppes qui longent les régions fertiles du Sahara. Pris dans de telles limites, il donne au Sahara de l'est à l'ouest, c'est-à-dire des bords du Nil à ceux de l'Atlantique, 5,000 kilomètres, et du nord au sud, c'est-à-dire du pied de l'Atlas berbère jusqu'aux cultures du Soudan, 1,500 kilomètres. Le Sahara ainsi réduit serait encore plus grand que la moitié de l'Europe et équivaudrait presque au quart de l'Afrique. Dans l'impossibilité de concilier des divergences aussi considérables, nous adopterons provisoirement l'évaluation d'Élisée Reclus, mais en comprenant l'Égypte dans le nom collectif de Sahara, parce que l'Égypte se rattache insensiblement aux vastes surfaces sablonneuses désignées par le nom de Désert libyen; or, celui-ci touche immédiatement à la rive gauche du fleuve, qui, avec ses bords verdoyans, serpente comme une bande d'émeraude au milieu des sables du désert.

Bien que le Sahara soit loin d'être, comme on le supposait autrefois, un bassin déprimé dans son centre et revêtu d'un sol d'une nature à peu près uniforme, on peut considérer cette région comme une plaine plus ou moins unie dont l'altitude absolue n'est en moyenne que de 300 à 400 mètres, en sorte que, dans son ensemble, le Sahara représente une surface bombée dans sa partie centrale, qui va en s'abaissant dans les directions de l'ouest, de l'est et du sud et souvent du nord, où, dans la proximité de la Méditerrannée, se déploient de vastes espaces dont le niveau est au-dessous de celui de la mer. Ainsi dans le Fayoum (au sud du Caire, sur la rive gauche du Nil) a été constatée une dépression de 600 kilomètres carrés, dont la profondeur maximum au-dessous du niveau du Nil est de $90^{m},8$. De même l'oasis de Syouah (1) est de 27 mètres au-dessous du niveau de la mer, phénomène qui se reproduit dans une série d'oasis et de lacs échelonnés à l'est et au nord-est de

(1) C'est la célèbre oasis du Jupiter-Ammon, objet du pèlerinage d'Alexandre le Grand.

Syouah, telles que les oasis de Hattieh (30 mètres au-dessous du niveau de la mer), d'Aratch (— $7^m,5$), les lacs de Ssetra (— 15 mètres) et de Karn (— $41^m,7$). Toutes ces localités se succèdent sur une ligne courbe qui a près de 400 kilomètres de longueur du sud-ouest au nord-est. On ne sait si les dépressions continuent au nord et au sud de cette ligne, mais telle qu'elle est connue, la surface déprimée possède déjà une étendue fort considérable, évaluée à 1,000 kilomètres carrés, et lorsqu'on y ajoute la dépression du bassin du Fayoum (600 kilomètres carrés), nous aurons dans la partie septentrionale du désert libyen, ainsi que dans la contrée du Nil inférieur, une surface au-dessous du niveau de la mer qui embrasse presque sans interruption 1,600 kilomètres carrés.

Il est remarquable que, parmi les surfaces déprimées, les oasis figurent fréquemment. Or, comme les oasis constituent l'un des traits les plus caractéristiques, mais encore les moins connus du désert libyen, nous allons nous y arrêter un moment.

II.

L'accablante monotonie que respire le désert est interrompue sur plusieurs points par des renflemens qui surgissent comme autant d'îles verdoyantes au milieu de l'océan ; ces oasis sont particulièrement nombreuses entre la rive gauche du Nil et la Tripolitaine. M. Rohlfs, à qui nous devons le peu que nous en savons, les a réunies sous le nom collectif d'*oasis de la Syrte*, d'après le grand golfe de ce nom. Bien que parmi ces oasis il y en ait de fort intéressantes, nous ne mentionnerons que la plus importante, celle de Koufara, située à 600 kilomètres au sud-est du golfe de la Syrte, et à environ 1,000 kilomètres à l'ouest du Nil. Le nom de Koufara s'applique collectivement à cinq grandes oasis, séparées les unes des autres par les sables, et parmi lesquelles celles de Bouzaïma et de Kebabo sont les plus remarquables. La première, dont la surface est de 313 kilomètres carrés, est la plus belle oasis du désert libyen, car il en est bien peu qui possèdent, comme celle-ci, des montagnes, des lacs et des palmiers. De même que plusieurs autres oasis, celle de Bouzaïma offre des traces d'une ancienne population, sans qu'on puisse, pour le moment, la rattacher à aucune nationalité historique. La végétation est assez riche, et quant au règne animal, il est représenté par un curieux serpent que le professeur Peters a nommé *Ragherris producta*; cet ophidien, qui habite les arbres, où il guette les petits oiseaux, les scarabées et les libellules, ne fait défaut à aucun palmier ou figuier de la contrée.

Au sud-est de l'oasis de Bouzaïma s'élève celle de Kebabo. Ce n'est pas seulement l'oasis la plus considérable de ce qu'on pour-

rait appeler l'archipel de Koufara, puisqu'elle occupe une aire de 8,793 kilomètres carrés, mais elle a l'avantage de posséder une population permanente. Kebabo est presque partout revêtu d'herbages recherchés par les chameaux, tels que l'*Alhagi camelorum*; et les forêts de palmiers témoignent de la fertilité de son sol.

Ce qui, sous le rapport météorologique, caractérise Koufara, ainsi que tout le désert libyen, c'est la puissance des phénomènes électriques, attestée par l'innombrable quantité de fulgurites répandus sur la surface du désert, notamment au sud de Fezzan, entre cette dernière oasis et Bornou. Quand on voit cette prodigieuse agglomération de masses vitreuses, de scories et de gigantesques tuyaux fulminaires, on est frappé par l'énergie et la fréquence des décharges électriques qui les ont fait naître. M. Rohlfs ne croit pas que dans le désert libyen ce phénomène se produise aujourd'hui sur la même échelle.

L'importance constamment croissante des oasis de Koufara, à cause du développement des relations qui s'établissent entre elles, se concentre pour le moment à Kebabo, où le chef-lieu, Suya-el-Istal, est devenu pour la secte des Snussi un foyer religieux. C'est une localité fortifiée entourée de murs; elle possède une mosquée en pierre. L'altitude de Kebabo permet d'y cultiver non-seulement les fruits et les légumes de la zone subtropicale, mais encore ceux du bassin méditerranéen. Aussi, le jardin qui se trouve au pied du massif montagneux qui traverse Kebabo fournit une preuve frappante de la grande fertilité de l'oasis; on y admire les délicieux bois plantés par les fanatiques apôtres des Snussi, qui, tout en renvoyant les fidèles au paradis promis par Mahomet, ont eu soin de réserver pour leur propre usage les dons de cette terre, en attendant ceux du ciel.

M. Rohlfs fait ressortir l'avenir réservé aux oasis de Koufara, autant en raison de leur fertilité que de leur position. Il croit qu'elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'application du régime des chemins de fer à cette partie de l'Afrique. Ses espérances à cet égard sont tellement vives, qu'il prévoit déjà le jour où dans l'oasis retentira la voix du conducteur annonçant *station Koufara*, au milieu d'une foule d'indigènes offrant aux voyageurs des dattes cueillies le matin. Bien que ce rêve philanthropique ne soit nullement à la veille de se réaliser, il est impossible de ne pas apprécier les avantages que présente un groupe d'oasis fertiles, tel que celui de Koufara, situé vers le milieu d'une ligne de plus de 1,500 kilomètres, sur laquelle se déploie la surface unie du désert, depuis la Méditerranée jusqu'au Nil (à Ouadi-Halfa).

En dehors des oasis, quelques renflemens du sol beaucoup plus prononcés interrompent la surface unie du Sahara, parmi lesquels

les plus importans sont les chaînes montagneuses d'Ahaggar et de Tibetsi, qui traversent la partie centrale du désert, dans le pays des Touareg et dans la Tripolitaine. Mais, malgré leur développement quelquefois très considérable, les groupes montagneux ne constituent qu'un trait peu saillant dans la physionomie générale du Sahara; ils n'occupent qu'une surface de 200,000 kilomètres carrés (moins que la trentième partie de la superficie du désert), et disparaissent presque dans l'immense étendue de ce dernier.

Le caractère topographique du Sahara se résume en trois types principaux, savoir : désert à plateaux ou *hammada*; désert d'érosion (*sebkha*, *djuf*, *chott*); désert sablonneux proprement dit (*areg*).

Le hammada est le type le plus étendu; il occupe 5 millions de kilomètres carrés. C'est le désert dans son vrai sens, consistant en surfaces à sol solide, pierreux. A ce type de plateaux et de terrasses se rattachent des hauteurs incertaines, bien qu'elles soient indépendantes de la constitution topographique des hammada; elles sont désignées par le nom significatif de *témoins*, et ne sont évidemment que les restes des terrasses actuelles.

Dans la partie centrale du Sahara, où les terrasses s'élèvent à 800 ou 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, le hammada acquiert graduellement un caractère montueux. Les plus hauts plateaux de l'Ahaggar et du Tibetsi dépassent de plusieurs centaines de mètres le niveau de la contrée limitrophe et atteignent une altitude absolue de 1,500 à 2,000 mètres; leurs parois, le plus souvent verticales et diversement fissurées, revêtent les formes les plus fantastiques à la suite de la décomposition des roches.

Les déserts d'érosion sont particulièrement riches en bassins lacustres qu'on désigne par les noms de *sebkha*, *djuf* ou *chott* quand ils forment des excavations closes par des bords rocailleux.

Enfin, le troisième type est caractérisé par les sables et les dunes et nommés *areg*, *remel* et *igidi*; c'est la plus désolante et la plus terrible des formes désertiques. Heureusement, à peine la neuvième partie du Sahara appartient à ce type.

Les dunes sont composées d'un sable quartzeux, de teinte jaune clair, contenant généralement du gypse. Elles forment quelquefois des rangées de buttes de 50 à 150 mètres de hauteur. Dans le Sahara oriental, leur direction dominante est du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et dans le Sahara méridional, du nord au sud. Ces directions ne sont pas toujours l'expression des directions prédominantes des vents. En tout cas, les dunes du désert sont susceptibles de mouvement à l'instar des dunes marines et, de même que ces dernières, elles sont quelquefois stratifiées.

L'origine des prodigieuses masses de sable qui revêtent le Sahara, et dont le désert libyen est le représentant le plus grandiose, est l'obje:

d'opinions divergentes de la part des géologues. C'est un des phénomènes les plus importans et encore les moins connus de l'histoire de notre globe, et qui mérite d'être considéré de plus près.

Le professeur Zittel, le savant explorateur du désert libyen, tout en admettant l'action du vent dans l'accumulation des sables, croit qu'elle ne suffirait pas pour faire disparaître l'énorme masse de rochers dont les piliers isolés désignés par le nom de *témoins* ne sont que les restes; pour produire de tels effets, la coopération de l'eau deviendrait indispensable. Cela suggérerait la supposition qu'à l'époque où ces violentes inondations eurent lieu, les conditions climatologiques du pays étaient très différentes de celles d'aujourd'hui, car de telles masses d'eau fournies par les pluies indiqueraient une humidité atmosphérique extraordinaire.

En tout cas, quel qu'ait été l'agent qui a opéré le transport des sables, ces derniers ont dû avoir été empruntés au grès nubien, car les sables exclusivement quartzeux du désert ne peuvent provenir des roches calcaires et marneuses qui le composent.

Cette hypothèse sur l'origine des sables est corroborée par des considérations sur l'action extraordinaire du vent dans le transport des substances pulvérisées, ainsi que par l'étude comparée des sables tombés dans différentes contrées.

Un exemple frappant de l'action du vent exercée sur d'énormes espaces est fourni par le célèbre géographe arabe Edrisi, qui déjà, au XIIe siècle, parla avec étonnement des sables rouges et des brouillards secs qui obscurcissaient fréquemment le ciel de l'Atlantique, entre le Cap-Vert et l'Amérique du Sud, espace qu'Edrisi qualifia de mer obscure (*Bar-el-Meedolin*), le *mare tenebrosum* des auteurs du moyen âge. Ce phénomène, qui préoccupa pendant longtemps les savans, a été consciencieusement étudié par le docteur Gustave Helleman, qui émit sur l'origine du curieux phénomène des conclusions diamétralement opposées à celles de ses prédécesseurs, y compris le célèbre Ehrenberg. M. Helleman fit voir que les nuages de poussière dont il s'agit viennent du Sahara occidental.

L'étude de la composition des sables transportés de diverses contrées par les vents a donné à M. Gaston Tissandier des résultats aussi intéressans qu'inattendus. En examinant au microscope la poussière tombée, le 9 octobre 1879, à Boulogne-sur-Mer, et en la comparant à celle du Sahara, il trouva que leur composition était exactement la même, et que les restes des plantes cryptogamiques que renfermaient l'une et l'autre étaient identiques; mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'une analogie tout aussi prononcée fut constatée par M. Gaston Tissandier entre le sable du Sahara et celui du Gobi, bien que les deux déserts soient distans l'un de l'autre de 600,000 kilomètres.

Si, comme l'indiquent les observations de M. Tissandier, le sable des déserts contient des particules végétales clairsemées, on n'a encore jamais constaté dans les sables du Sahara ni dans ceux du Gobi la moindre trace animale, ce qui prouverait qu'ils ne peuvent avoir été déposés par l'eau de mer, car ils contiendraient alors quelques restes animaux, du moins de classe inférieure, comme c'est si souvent le cas avec les sables marins des côtes.

Après ce que nous avons rapporté sur les sables des déserts, il nous paraît impossible de ne pas admettre leur origine subaérienne, tout en prenant en sérieuse considération l'opinion des savans qui, comme M. Zittel, soutiennent la nécessité d'une coopération de la force érosive de l'eau pour expliquer les exemples remarquables d'ablations et d'excavations qu'offre le désert, tels que l'enlèvement des masses de rochers dont les *témoins* représentent les restes, les profonds sillonnemens d'anciens lits desséchés (*ouadi*), le creusement de parois abruptes qui forment les bords de plusieurs oasis, etc. Au reste, en invoquant l'intervention des pluies torrentielles, nous ne faisons qu'ajouter un fait de plus à tous ceux que présente l'histoire climatologique de la majorité des contrées de l'Orient, ainsi que nous le verrons plus tard.

III.

Les énormes masses sablonneuses du Sahara renferment de nombreux réservoirs d'eau souterraine. C'est une des particularités les plus importantes de ces contrées, non-seulement sous le rapport scientifique, mais encore sous celui de leur avenir, en fournissant à l'homme les moyens d'utiliser ces réservoirs pour rendre habitables des régions aujourd'hui désertes, à la seule exception toutefois des oasis, richement pourvues d'eaux souterraines. Ainsi, dans les oasis de Khargeh et de Dakhel, les puits atteignent, à une profondeur de 74 à 105 mètres, les grès, d'où l'eau s'élance en jets puissans. Dans les deux oasis méridionales, la température des sources est généralement de 35 à 38 degrés; à Farafrah, où l'eau doit traverser les couches de terrain crétacé, la température s'abaisse à 25 degrés, mais elle est de 28 dans l'oasis de Syouah, où l'eau, jaillissant à travers le sol tertiaire salé, perd beaucoup de sa bonne qualité. Enfin, la température de l'eau oscille entre 24 et 36 degrés dans les puits de l'oasis de Beharieh, lesquels remontent à une antiquité reculée, car les restes nombreux de puits artésiens construits par les Romains sur plusieurs points de la Libye prouvent que les puits artésiens, dont les modernes réclament l'invention, étaient parfaitement connus des anciens. Les monumens de

ce genre ont été signalés par plus d'un auteur, entre autres par Olympiodore, dont Photius a fait des extraits où il est dit : « On creuse dans les oasis du Sahara à une profondeur de 200 et même 500 palmes (de 30 à 80 mètres), d'où l'eau s'élance et déborde. »

Ce n'est pas seulement dans le Sahara que les anciens fonçaient des puits artésiens, mais aussi en Syrie, en Égypte et ailleurs ; et c'est grâce aux sources artificielles que la main de l'homme a fait jaillir que se trouvait jadis dans un état florissant la plaine aujourd'hui déserte et aride, jonchée de ruines, de Baïbek et de Palmyre. Les voyageurs anglais Wood et Darwins ont découvert sous les gigantesques décombres qui masquent l'emplacement de ces splendides cités les traces des fontaines que l'homme avait creusées, les débris de ce grand système de veines et d'artères qui porta si longtemps la vie au cœur d'une contrée redevenue cadavre. Plusieurs auteurs sont même d'avis que le miracle de Moïse, faisant jaillir l'eau du rocher en le frappant de sa baguette, s'explique par la présence d'un de ces puits artésiens si répandus jadis dans les contrées de l'Orient.

Mais depuis l'invasion des barbares, parmi lesquels la race ottomane joue un rôle tristement saillant, le génie de l'homme s'est retiré de l'Orient, et, dès lors, les ruines ont remplacé les plus beaux monumens de la civilisation. Or, la France a entrepris la tâche aussi honorable que difficile de rétablir en Algérie un passé glorieux, et, en conséquence, elle s'est empressée de mettre la main à l'œuvre aussitôt que ses armes victorieuses eurent soumis à sa domination les vastes régions désertiques dont Ouargla marque l'une des extrémités méridionales. Ce fut principalement en 1856 que commencèrent les premiers travaux qui, depuis, n'ont cessé de progresser, et sans doute ne s'arrêteront pas avant que toutes les eaux souterraines susceptibles d'être mises au jour n'aient répandu leurs bienfaits et revêtu d'oasis verdoyantes les surfaces arides du désert (1).

Si les travaux exécutés par les Français ont une grande portée politique et sociale, ils offrent également une importance scientifique considérable, en révélant bien des faits fort intéressans dont je ne mentionnerai que les suivans. Dans la province de Constantine, les niveaux auxquels les eaux souterraines ont été atteintes varient de la manière la plus frappante, surtout lorsqu'on considère que ces différences se produisent sur des espaces très peu étendus. Ainsi, dans la région de l'Oued-Rir, les deux puits d'Aïn-

(1) Dans mon livre, *Espagne, Algérie et Tunisie*, p. 237-240, j'ai rendu compte des travaux exécutés en Algérie jusqu'à l'époque où j'ai pu les étudier sur les lieux mêmes, en en admirant l'extension et l'habile exécution.

Kerma et d'Oun-el-Thour ne sont l'un et l'autre qu'à une trentaine de kilomètres, et cependant la profondeur du premier est seulement de 14 mètres et celle du second de 107m,70. De même dans le Randa, la profondeur du puits de Nemech-Dib n'est que de 3 mètres, tandis qu'à 25 mètres de là se trouve le puits Barika, dont la profondeur est de 39m,15. A Batna et à Biskra, les sondages furent poussés jusqu'au-delà de 175 mètres de profondeur sans atteindre la nappe aquifère. Or, de semblables différences ne sont pas rares dans toute cette contrée. Elles prouvent que les couches imperméables offrent ici une variété de reliefs extraordinaire, se traduisant par de brusques bombements et dépressions. Un autre fait intéressant observé dans les puits en Algérie, c'est la présence, à une profondeur de 75 mètres, de poissons, de crustacés et de coquilles lacustres que j'ai vus dans la magnifique collection de M. Jus, à Batna. Ils ont été fournis par le puits artésien de Mazer, tout à côté d'un des lacs saumâtres disséminés en si grand nombre dans la contrée, entre Biskra et Tougourt. Au moment où la sonde amena ces animaux, ils étaient vivans, et M. Jus eut la curiosité de faire cuire l'un des crustacés (un crabe), qui fut trouvé d'un goût excellent. Les poissons (*Saro theredon Zittii*) étaient couverts de sable, mais le crabe avait sa carapace luisante et paraissait avoir vécu dans de l'eau limpide.

Parmi les puits les plus considérables du Sahara figurent au premier rang ceux de Ghadamès, qui remplissent un bassin de 25 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur ; aussi, à l'aide de cinq ruisseaux qui en sortent, on parvient à irriguer une surface de 75 hectares.

Dans une contrée aussi dépourvue que le Sahara de précipitations aqueuses, l'origine de ses nombreux réservoirs souterrains n'est pas facile à expliquer. Selon Russegger, ce serait le Nil qui fournirait aux oasis de Khargeh, de Dakhel et de Farafrah, l'excès de ses eaux, qui s'écouleraient le long des couches légèrement inclinées, à l'ouest, tandis que les oasis de la dépression septentrionale seraient alimentées par les précipitations aqueuses des hautes plaines de la Cyrénaïque. Mais M. Zittel a réfuté cette hypothèse, incompatible d'ailleurs avec la température des sources, laquelle dépasse la moyenne annuelle de la Haute-Égypte. M. Zittel fait observer que l'affluence des eaux du Nil vers les oasis libyennes est rendue impossible par les conditions stratigraphiques, qui pourraient bien déterminer un mouvement d'eau dans la direction de l'ouest à l'est, mais non en sens opposé.

Quoi qu'il en puisse être, malgré les hypothèses variées qui ont été proposées pour expliquer l'origine des eaux souterraines du Sahara, la question n'est pas encore résolue, d'autant moins

que ces eaux paraissent également exister dans les parties du désert les plus sablonneuses et les plus dépourvues de cours d'eau ou de précipitations atmosphériques. Ainsi, M. Rolland donne des renseignemens intéressans sur la région des eaux artésiennes du bas Sahara en général, et M. de Lesseps nous apprend que, dans le désert, entre Biskra et le golfe de Gabès, l'un des puits forés à 1,500 mètres de l'embouchure de la petite rivière Oued-Melah et à 1,200 mètres de la mer, on découvrit en 1853, à la profondeur de 30 mètres, une nappe jaillissante d'une telle puissance, que le débit atteignit 8,000 litres par minute. La vitesse de l'eau, dans l'intérieur du tubage, était de $5^{m},5$ par seconde, et de grandes quantités de sable, de marne et de calcaire, du poids de 12 kilogrammes, étaient lancées par l'orifice du trou. La température de l'eau était de 25 degrés. L'année suivante, un autre puits offrit un phénomène bien plus curieux encore. Un bruit souterrain se fit entendre et fut suivi d'un écroulement général des dunes limitrophes et de l'apparition, à côté du puits, d'un lac ayant la forme d'une ellipse dont les axes avaient 20 et 15 mètres; la profondeur du lac atteignait partout 10 mètres; les talus étaient à pic, sauf un seul côté.

La constitution géologique du Sahara offre un grand intérêt, mais c'est une étude qui nous entraînerait trop loin; bornons-nous à quelques considérations générales relatives à l'époque probable où l'émersion du grand désert a pu avoir lieu.

C'est une question qui a été l'objet de longues controverses; pendant longtemps, la majorité se prononçait en faveur de l'émersion très récente du Sahara, opinion quelquefois formulée d'une manière tellement péremptoire qu'elle semblait exclure la possibilité d'un doute quelconque (1). Déjà, depuis une quinzaine d'années, je m'étais rangé au nombre des adversaires de l'émersion récente (post-tertiaire), et j'ai de nouveau traité cette question dans un de mes derniers écrits (2), en sorte que je n'ai pu voir qu'avec une vive satisfaction un savant aussi compétent que le professeur Zittel venir la trancher définitivement, en démontrant la non-

(1) Parmi ces opinions tranchées figure celle de mon excellent et savant ami Charles Martins, qui crut pouvoir dire : « L'événement est récent, géologiquement parlant; il remonte peut-être à cent mille ans seulement. Le nombre des années, on ne saurait le préciser, mais l'événement a une date relative, il est postérieur aux dépôts tertiaires. » Au reste, cette manière un peu trop sommaire de trancher des questions controversées s'est déjà produite plus d'une fois dans l'histoire de la science, et il suffirait de rappeler la manière dont deux savans de premier ordre ont cru pouvoir s'exprimer sur la véritable patrie de la pomme de terre; car, tandis que Humboldt déclarait magistralement à Berlin : « La pomme de terre n'est pas indigène au Pérou, » à la même époque, Cuvier écrivait à Paris : « Il est impossible de douter que la pomme de terre ne soit originaire du Pérou. »

(2) *Espagne, Algérie et Tunisie*, p. 418.

existence d'une mer saharienne récente. Or, aujourd'hui, elle est rejetée par la plupart des géologues, qui tous ont cru devoir admettre qu'à l'exception de quelques points peu nombreux où la mer a pu pénétrer, celle-ci n'a plus recouvert le Sahara depuis l'époque tertiaire inférieure. Il en résulte que le Sahara formait déjà un continent à une époque où la mer recouvrait encore une partie de l'Europe, entre autres la plus grande partie de la Hongrie, la Valachie, le nord de l'Italie (Lombardie), la région méridionale de la France au sud de Bordeaux, la partie orientale de l'Espagne, etc.

Depuis son émersion, le Sahara a dû contenir un grand nombre de bassins lacustres, dont les dépôts ont laissé beaucoup de fossiles d'eau douce, à l'exclusion de restes organiques marins. Mais si, depuis son émersion, sa physionomie topographique n'a guère changé d'une manière essentielle, il n'en est pas de même de ses conditions climatologiques, qui ont subi des modifications importantes, même pendant l'époque historique. Or, comme de telles modifications n'ont pu avoir lieu dans le Sahara sans qu'elles se soient manifestées également dans les contrées limitrophes, nous allons jeter un coup d'œil sur ces dernières, notamment sur l'Égypte, la Syrie et l'Asie-Mineure.

Dans l'Égypte supérieure, M. Lepsius a découvert à Aïn-Setemé (à 80 kilomètres au sud d'Ouedi-Halfa), taillées dans les rochers, de nombreuses inscriptions qui donnent la hauteur des crues nilotiques pendant le règne d'Amenemha III et témoignent d'un accroissement très considérable du niveau fluvial depuis quarante siècles. L'Égypte inférieure fournit un autre exemple de ce phénomène. Strabon, en parlant de l'île d'Eléphantine, y signale un *nilomètre* qu'il décrit comme un puits construit en pierre de taille sur la rive du fleuve, et dans lequel sont marqués les changemens divers du niveau de ce dernier. Or, le *nilomètre* de Strabon ayant été retrouvé, on a pu calculer que, depuis le règne de l'empereur Septime Sévère, le niveau du Nil s'est exhaussé de $2^{m},11$, ce qui donnerait $0^{m},112$ par siècle. Évidemment, d'aussi énormes crues ne pourraient s'expliquer que par un changement dans le régime pluvial de ces contrées, qui ont dû posséder autrefois une atmosphère beaucoup plus humide qu'aujourd'hui.

En Syrie et dans la Palestine, on rencontre très fréquemment de nombreuses traces d'anciennes rivières et d'irrigations artificielles qui démontrent que ces contrées avaient été jadis fortement peuplées. L'accroissement de la sécheresse atmosphérique peut être considéré également comme la cause de l'introduction tardive du chameau. Cet animal, aujourd'hui indispensable dans les

déserts, paraît avoir été inconnu en Afrique presque jusqu'à l'ère chrétienne, car aucune figure de ce ruminant n'a été découverte sur les monumens de la Syrie ou de l'Égypte, et Polybe, en parlant de la cavalerie des Carthaginois, mentionne l'éléphant, mais jamais le chameau.

J'ai déjà signalé ce fait important en Asie-Mineure (1) sur l'autorité des auteurs classiques, qui attribuent la victoire remportée par Cyrus dans la bataille de Sardes sur le roi de Lydie (Crésus) à la présence dans l'armée persane des chameaux, dont l'aspect frappa de terreur la cavalerie lidyenne et la mit en fuite. Même au VIe siècle de notre ère, l'historien Procope mentionne une impression semblable produite sur la cavalerie romaine par la vue des chameaux dans l'armée arabe; mais, ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'aussi tard qu'au XIIe siècle, Glycas, dans ses Annales, en parlant de la bataille de Sardes, rapporte les témoignages d'Hérodote et de Xénophon quant à l'effet produit par les chameaux persans, mais n'ajoute à cette citation aucune remarque relative à la différence entre les chameaux d'alors et ceux de son temps, ce qui semblerait prouver qu'il n'y trouvait rien d'extraordinaire, que, par conséquent, même au XIIe siècle, le chameau n'était pas devenu, dans cette partie de l'Orient, familier, comme il l'est aujourd'hui, à la race chevaline. Enfin, Hérodote et Pline, ainsi que plusieurs monumens ornés de figures d'animaux, démontrent que, dans le courant de l'époque historique, l'Afrique septentrionale était habitée par l'éléphant et par le rhinocéros, et, ce qui est plus significatif, par les crocodiles, car ces amphibies supposent des cours d'eau permanens.

Il est impossible d'attribuer la disparition de tous ces animaux à la seule action de l'homme, surtout lorsqu'on réfléchit que les contrées où leur présence a été constatée étaient infiniment plus peuplées qu'aujourd'hui, et, dès lors, beaucoup moins favorables à leur séjour. Nous sommes donc forcés d'admettre un changement dans les climats de ces contrées, notamment un accroissement de la sécheresse atmosphérique, qui peut expliquer l'introduction tardive du chameau, aussi bien que la disparition de l'éléphant dans le nord de l'Afrique. En effet, en Asie comme en Afrique, l'éléphant exclut le chameau, et *vice versa*, en sorte que dans la partie de la vallée du Nil où l'éléphant prospère, le chameau a peine à subsister. Le témoignage le plus ancien de la présence de l'éléphant dans l'Afrique cissaharienne paraît être le Périple de Hannon, qui rapporte qu'après une demi-journée de

(1) Tchihatchef, *Asie-Mineure; Zoologie*, p. 757.

navigation en dehors des colonnes d'Hercule, ces animaux avaient été observés sur les rives d'un lac hérissé de roseaux, situé près de l'océan. D'après Appien, Asdrubal y chassa l'éléphant, et, selon Plutarque, Pompée fit de même en Numidie. Peu de temps avant le débarquement de Jules César en Afrique, le roi Juba avait fait venir des éléphans, qui, n'étant pas encore suffisamment domestiqués, mirent son armée en déroute dans la bataille de Thapsus. Il y a des monnaies nubiennes et même des monnaies romaines sur lesquelles sont figurés des éléphans qui, par leurs oreilles, sont parfaitement reconnaissables comme africains.

J'aurais pu multiplier les témoignages historiques qui prouvent que l'éléphant n'a disparu dans l'Afrique septentrionale qu'au moyen âge, mais je les crois parfaitement suffisans, et je me permettrai seulement d'y ajouter l'opinion de M. Oscar Fraas, qui pense que l'absence de toute représentation de chameau, non-seulement dans les ruines de la célèbre cité de Saqqarah (Égypte), dont les murs sont recouverts de figures de divers animaux, mais encore à Thèbes, fondée trois mille ans après Saqqarah, prouve qu'à cette époque le désert n'existait pas : c'est aussi ce que prouvent tant de splendides monumens que leurs fondateurs n'auraient certainement pas élevés au milieu des solitudes inhospitalières. Oscar Fraas exprime la conviction que les conditions climatologiques de l'Égypte étaient jadis tout autres, même à l'époque des Grecs, lorsque Alexandrie fut le foyer des sciences et des arts, dont les rayons éclairaient toutes les parties du monde alors connues ; il pense que l'activité extraordinaire qui animait cette cité suppose des conditions de climat différentes de celles d'aujourd'hui, et il s'écrie : « Sur le sol actuel du Nil ne naîtra jamais un nouveau système philosophique, et aucun pouvoir humain ne parviendra à y élever des universités capables de rivaliser avec celles de l'Europe. »

Les conclusions auxquelles conduisent les faits nombreux que nous avons signalés en Égypte sont applicables également à la péninsule limitrophe, celle de Sinaï, ainsi que l'a fait observer le voyageur allemand que je viens de citer. Lorsqu'on considère que, dans cette péninsule parfaitement aride, les israélites, comptant 60,000 hommes capables de porter les armes, eut pu rester, à leur sortie de l'Égypte, plusieurs années, il devient impossible de ne pas admettre qu'à cette époque le Sinaï était une fertile région alpine, pourvue de riches pâturages et de copieux cours d'eau ; en aucun cas, cette contrée n'a pu avoir rien de commun avec le désert aride qu'elle représente aujourd'hui.

V.

Si nous passons maintenant au Sahara proprement dit, nous verrons que les preuves de changemens de climat s'y présentent aussi nombreuses et aussi significatives qu'en Égypte, en Syrie et dans l'Asie-Mineure. De même que dans ces derniers pays, on n'a pas encore trouvé dans le Sahara des représentations artificielles du chameau, tandis que le taureau y est fréquemment figuré. D'autre part, M. Rolland mentionne les nombreuses incrustations de travertins, évidemment produites par des sources qui ont disparu, ainsi que l'innombrable quantité de silex travaillés par la main de l'homme et dispersés sur de vastes surfaces du désert, où ils ne peuvent avoir été transportés, de sorte qu'il faut les attribuer aux habitans qui les ont façonnés sur les lieux mêmes. De ces faits ainsi que de beaucoup d'autres, le géologue français conclut que le climat de l'Algérie a dû considérablement s'altérer depuis le temps des Romains. M. Clavé partage cette opinion. Il signale avec surprise l'immense quantité de fragmens de flèches fabriquées de silex poli qu'on trouve répandus entre Biskra et Ouargla, et, ce qui est plus significatif encore, il a observé dans les parages d'Oglu-el-Kassis ces fragmens recouverts d'une croûte de gypse de $0^{m},32$ d'épaisseur, évidemment déposée par une source dont toute trace a disparu. « Ces fragmens, revêtus d'incrustations de gypse, dit M. Clavé, constituent probablement les témoins les plus anciens de l'industrie humaine. »

Si, ainsi que je crois l'avoir démontré, le Sahara et les contrées qui bordent la Méditerranée ont éprouvé pendant la période historique des changemens très prononcés dans leur climat, le niveau de ces contrées a été également modifié à une époque comparativement récente.

Parmi les nombreux exemples que j'ai rapportés à l'appui de cette assertion (1), je ne mentionnerai que la métamorphose qu'a subie la célèbre cité d'Utique, qui, sous les Carthaginois, possédait un port magnifique, mais se trouve aujourd'hui séparée de la mer par une surface sablonneuse d'environ 10 kilomètres de largeur. Il n'est peut-être pas au monde de localité qui offre un contraste plus mélancolique entre le passé et le présent que cette plaine aride, que j'ai traversée (en juillet), sous le soleil brûlant de l'Afrique, sans y rencontrer un être vivant; et cependant j'étais habitué à de sem-

(1) Tchihatchef, *Géographie physique comparée de l'Asie-Mineure*, p. 136-322.

blables impressions dans la contrée classique de l'Asie-Mineure, où l'homme semble s'être coalisé avec la nature pour travailler sans relâche, pendant une longue série de siècles, à l'œuvre de la destruction. — Aux modifications que le climat et le relief des régions méditerranéennes ont éprouvées dans le courant de l'époque historique, on pourrait ajouter celles qui s'y sont produites dans leur flore et leur faune, sujet fort intéressant, mais que malheureusement il ne m'est pas permis d'aborder. Je dois me borner à l'aperçu que j'ai essayé de donner de l'histoire physique du Sahara, en indiquant d'abord l'époque géologique à laquelle il s'est formé, puis les modifications les plus importantes qu'il a subies depuis, et enfin les conditions où il se trouve aujourd'hui.

Ces conditions, prises dans leur ensemble, ne sont pas très favorables, car il s'agit d'une immense surface, en grande partie sablonneuse ou pierreuse, et si peu habitée, que la population du Sahara n'atteint pas le chiffre de 3 millions (1), c'est-à-dire que cette région, aussi étendue que la moitié de l'Europe, a moins d'habitans que la seule ville de Londres. De plus, le Sahara ne possède que deux cours d'eau considérables : le Niger et le Nil, séparés l'un de l'autre par un espace de plus de 3,000 kilomètres. Enfin, ainsi que nous l'avons vu, le climat de cette région a subi des modifications fâcheuses, par suite de l'accroissement de la sécheresse atmosphérique. Voilà ce que serait le Sahara abandonné à lui-même; mais il en est autrement, lorsqu'on considère les chances que présentent ses ressources naturelles habilement utilisées, ressources parmi lesquelles il faut compter l'avantage d'être baigné au nord et à l'ouest par l'océan, ce qui facilite les communications avec l'intérieur et l'extérieur, puis sa richesse en eaux souterraines et en oasis fertiles. Mais ce qui lui assure un immense avenir, c'est l'établissement de voies ferrées qui joindront l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine avec la Sénégambie et les contrées traversées par le Niger et le Nil. De cette manière, le Sahara est destiné à servir un jour d'intermédiaire entre la Méditerranée et l'Afrique méridionale.

C'est surtout à la France qu'il appartient de réaliser cette brillante perspective, car, par l'Algérie, elle se trouve sur la frontière septentrionale, et par le Sénégal sur la frontière sud-ouest du Sahara, en sorte que ces deux colonies seront autant de points de départ pour l'œuvre de la civilisation, qui ne peut manquer de franchir les régions encore désertes aujourd'hui, comme l'espace de 700 kilomètres qui sépare le Sénégal du Niger, sur lequel se

(1) En excluant l'Égypte.

trouve Timbouctou, la ville la plus considérable du désert, ou bien la surface unie entre Tripoli, la fertile oasis de Koufara et le Nil.

Sans doute, l'établissement de voies ferrées à travers le Sahara rencontrera bien des difficultés, mais ces difficultés sont peut-être moins graves que celles que la Russie aura à combattre pour accomplir ces sortes d'entreprises dans l'Asie centrale, où le général Annenkof vient de les inaugurer si brillamment, en franchissant les affreuses solitudes entre la Caspienne et Merv. Or, dans l'Asie centrale, les déserts n'ont point, comme dans le Sahara, les ressources d'abondantes eaux souterraines et de fertiles oasis, et, de plus, ils sont plus ou moins complètement isolés et séparés de la mer, ce qui les expose à toutes les rigueurs d'un climat continental caractérisé par les extrêmes de chaleur et de froid. Enfin, la France jouit sur le littoral occidental de l'Afrique d'une position éminemment privilégiée, car elle y touche aux deux plus grands fleuves du continent africain : au Niger par le Sénégal et au Congo par sa colonie du Gabon, qui n'est éloignée de ce dernier fleuve que d'environ 700 kilomètres (1).

Ainsi nous voyons que le Sahara est destiné à jouer un rôle très important dans la civilisation de l'Afrique, grâce aux avantages exceptionnels qu'il possède et qui ont été refusés aux grandes régions désertiques des autres parties du monde, notamment au célèbre désert asiatique du Gobi, le plus vaste après le Sahara, dont je me propose d'entretenir prochainement les lecteurs de la *Revue*.

P. DE TCHIHATCHEF.

(1) M. le docteur Hayfelder, qui avait accompagné, en qualité de médecin, le général Skobelef de même que le général Annenkof, vient de publier, sous le titre de *Transkaspien und seine Eisenbahnen*, un ouvrage important sur le chemin de fer entre la Caspienne et Samarkand. Ce travail permet d'établir un parallèle intéressant sous ce rapport entre le Sahara et l'Asie centrale, parallèle éminemment favorable au Sahara, car il en résulte que ce dernier est loin d'offrir les prodigieuses difficultés qu'ont eues à combattre les Russes dans une contrée non-seulement ensevelie sous des sables mouvans et privée d'eau, mais encore exposée à toutes les rigueurs d'un climat extrême, puisque les chaleurs estivales y rivalisent avec celles de l'Afrique, tandis que la température hivernale y descend quelquefois à 20 degrés au-dessous de zéro. Et cependant, malgré tous ces obstacles, les frais de cette étonnante opération ont été si peu considérables que le kilomètre n'est revenu qu'à 32.000 roubles (64,000 francs en évaluant le rouble à 2 francs). Le docteur Hayfelder attribue ce fait curieux, d'une part, à la rapidité de la construction, puisqu'on n'a mis que deux années à franchir une ligne de plus de 1,000 kilomètres, et, d'autre part, à la modicité du salaire des ouvriers, qui se contentent de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 par jour. Or, dans le désert du Sahara, les Arabes ne se montreraient guère plus exigeans.

M. FRANCESCO CRISPI

ET

SA POLITIQUE

C'est une destinée singulière que celle de M. Crispi. Il est arrivé bien tard, après avoir connu toutes les vicissitudes de la fortune, traversé plus d'un défilé, acheté son bonheur par beaucoup d'échecs et de chagrins. Cet avocat sicilien, né le 4 octobre 1819 d'une famille d'origine albanaise établie à Ribera dans la province d'Agrigente, avait le génie des complots, les talens et la trempe d'âme d'un conspirateur, et on put croire qu'il passerait sa vie à conspirer. En 1848, il avait pris une part considérable à la révolte de la Sicile, et en 1849, il fut du nombre des quarante-trois insurgés que Ferdinand II déclara exclus de toute amnistie. Il se réfugia en Piémont, où il se fit journaliste; il y conspira bientôt et fut expulsé en 1853. Il chercha un asile à Malte; le gouvernement piémontais l'en fit chasser. De Malte il se rendit à Paris, où il gagna péniblement son pain; mais il était jeune, amoureux de son malheur, et l'escalier d'autrui ne lui semblait pas dur à monter. A deux reprises il eut des difficultés avec la police française, et il fut mis à la porte en 1858. Il se retira à Londres, où il conspira avec le roi et le pontife des conspirateurs, Mazzini. Les malheurs n'avaient abattu ni son audace ni sa fierté. Il a prouvé plus d'une fois qu'il avait l'âme forte et l'espérance tenace.

La fameuse expédition des Mille et l'amitié de Garibaldi le mirent en lumière. Après l'annexion de la Sicile et de Naples au royaume d'Italie, il fut nommé député au parlement de Turin, et il se signala bientôt par les emportemens de son éloquence impétueuse, par ses dures apostrophes, par ses virulentes sorties, par l'insolence de ses

ripostes, par ses hautains défis, par ses attitudes et ses colères de coq de combat. Ses ennemis, qui étaient nombreux, et ses amis, qui le redoutaient plus qu'ils ne l'aimaient, s'accordaient à penser qu'il ne serait jamais qu'un tribun, qu'il n'était pas assez maître de lui pour devenir un homme d'état, un homme de gouvernement. L'ambition le rongeait. Plus d'une fois, il crut voir la vague approcher, mais elle se retira bien vite. Il essuya de violens dégoûts; il laissait éclater ses dépits. Il fut sur le point de renoncer à la partie, de rentrer dans la vie privée; mais aussitôt sa démission donnée, il se ravisait. Lorsque, en 1876, la gauche parvint au pouvoir, aucun portefeuille ne lui fut offert; il avait été à la peine, il ne fut pas à l'honneur. On sentit cependant que c'était un homme à ménager, et peu après on le porta à la présidence de la chambre. Il joua quelque temps le rôle de protecteur du cabinet, et il semblait dire à ses protégés : Appliquez-vous à me plaire ou il vous en cuira.

Enfin, en 1878, M. Depretis lui offrit le ministère de l'intérieur. Il l'accepta avec empressement, et ne le conserva que deux mois environ. Il était ministre quand le roi Victor-Emmanuel et le pape Pie IX moururent à quelques semaines d'intervalle, et dans ces deux crises, l'ex-révolutionnaire prouva qu'il s'entendait à administrer, à maintenir l'ordre. Mais en deux mois il s'était attiré de si méchantes affaires et des inimitiés si implacables que, sur les pressantes instances de M. Depretis et pour échapper à des tempêtes, il dut résigner son office avant la rentrée de la chambre. Que lui reprochait-on? Beaucoup de choses, et surtout sa raideur d'esprit, ses procédés cavaliers, son humeur brusque, impérieuse, cassante. Il semblait qu'après cette catastrophe sa carrière fût définitivement close; on disait de lui : Il est fini, il est mort, il n'en reviendra pas. Dans les élections de 1880, il dut se débattre prodigieusement à Naples, à Tricarico, à Palerme, pour ne pas rester sur le carreau.

Le découragement le prit une fois encore, et une fois encore il donna sa démission, qu'il se décida difficilement à retirer. Sa suprême ressource fut de s'unir à MM. Zanardelli, Nicotera, Cairoli et Baccarini, de former avec eux ce conseil de généraux sans soldats, cette junte de mécontens aigris, ce parti des cinq boudeurs, qu'on appelait la pentarchie. On put croire que c'en était fait, qu'il bouderait jusqu'à sa mort, lorsque, enfin, par un brusque retour de fortune, M. Depretis lui offrit de nouveau un ministère. Peu de temps après, celui qu'on nommait le vieux de Stradella vint à mourir; M. Crispi lui succéda dans la présidence du conseil, et à cette présidence il joint aujourd'hui deux portefeuilles, les affaires étrangères et l'intérieur, lourd fardeau qu'il porte allégrement. On le contrarierait beaucoup si on s'avisait de le soulager en lui ôtant une partie de sa charge.

Le voilà arrivé et bien arrivé; le voilà installé, établi. Ce n'est plus un tribun, c'est le ministre le plus autoritaire qui ait jamais gouverné l'Italie, et désormais on s'accommode de son humeur cassante. Comme le dit un de ses biographes : « Il ne cherche pas à conquérir les sympathies des chambres, à les séduire par son sourire ou le charme de sa parole; il s'impose à leur respect, à leur obéissance. Les bras repliés sur sa poitrine, il regarde son auditoire comme pour le préparer à entendre les choses mémorables qu'il va dire. Quand le silence règne partout et qu'on est tout oreilles, il lance sa phrase longtemps méditée, dure et quelquefois entortillée, et il courbe le dos, en ouvrant les bras comme pour ouvrir la route à son idée. Puis il se redresse, se raidit dans sa dignité, se tait, et tout à la fois il observe l'effet qu'a produit sa première phrase et il prépare l'effet que produira la seconde (1). » Choisissez votre moment pour l'interroger, car il ne répond pas toujours. N'espérez pas non plus qu'il examine toujours vos raisons et vous réfute dans toutes les règles. Las d'argumenter, il le prend de haut, il ordonne; il somme la place, et la place se rend. Il a l'air de dire : Le seul gouvernement possible, c'est moi! — et peu s'en faut qu'il n'ajoute : L'Italie et moi, c'est la même chose. Jusqu'à ces derniers temps, il a été obéi sans contradiction. On commence à le contredire un peu; mais, selon toute apparence, il en sera quitte pour modifier son cabinet et pour jeter un gâteau de miel à ceux des mécontens qui font le plus de bruit, à ceux qui ont la voix la plus aigre et la dent la plus dure. »

A quoi tient-il que M. Crispi ait dû attendre d'approcher de ses soixante-dix ans pour parvenir au poste auquel il a visé toute sa vie? Ses panégyristes prétendent que cet homme entier, inflexible, profondément convaincu, n'a jamais su plier sous aucun joug, ni se prêter à aucun accommodement, ni sacrifier ses principes à ses intérêts et à son ambition, que sa vertu a retardé son bonheur. Mais quand on considère de près son histoire, on ne voit pas qu'il ait jamais fait preuve d'une farouche intransigeance, d'une intraitable fidélité à ses idées. Il a commencé par être un chaud républicain, un fervent mazzinien. Il a rompu avec Mazzini pour faire acte d'adhésion à la maison de Savoie, et on ne peut le lui reprocher. Il avait compris, selon ses propres expressions, que la monarchie unissait les Italiens, que la république les diviserait, et il disait en 1864 : « Nous voulons une Italie forte, grande, s'étendant des Alpes à l'extrémité de l'Apennin, et à cet effet nous serons avec le prince, nous ne faillirons pas à la parole que nous lui avons donnée. »

1) *Francesco Crispi, profilo ed appunti*, di Vincenzo Riccio. Editori L. Roux et C. Torino-Napoli, 1887.

Mais pour justifier sa conversion à ses propres yeux, il entendait ne se rallier qu'à une royauté populaire, à une monarchie démocratique jusqu'à la moelle des os. Tant qu'il fut dans l'opposition, il se montra l'intrépide partisan de toutes les réformes et l'infatigable avocat de toutes les libertés. Il demandait à cor et à cri qu'on fît des économies, qu'on allégeât les charges publiques, que les taxes sur la consommation fussent remplacées par un impôt progressif sur la rente. Il voulait que le souverain fût tenu en tutelle et que l'emploi de la liste civile fût soumis au contrôle du parlement. Il voulait l'indépendance de la province et du municipe, et que toute commune élût librement son conseil et son syndic. Il désirait que les grands commandemens militaires fussent abolis, et que les armées permanentes se transformassent par degrés en milices nationales. Devenu ministre, M. Crispi ne s'occupe pas de diminuer les impôts, mais de les augmenter; il a l'humeur magnifique, ne regarde jamais à la dépense. Si quelqu'un s'avisait de demander la transformation de l'armée italienne en milice, il aurait bientôt fait de le frapper de sa foudre et de le réduire en cendres. Ajouterons-nous que ce tribun, qui plaidait jadis avec une brûlante éloquence la cause des peuples opprimés et maudissait les conquérans, ne s'est fait aucun scrupule de garantir à l'Allemagne la possession de l'Alsace-Lorraine, que ce conspirateur militant, qui porta la chemise rouge, se glorifie aujourd'hui de figurer parmi les gendarmes de l'Europe? Il déclare que les regrets sont un crime, et il dit à l'espérance : On ne passe pas.

On lit dans une brochure qu'il publia, en 1876, « que les autoritaires parlent volontiers des droits de l'état, que l'état n'a point de droits et ne peut en avoir, que le peuple seul en a, qu'il est le vrai souverain. » Aujourd'hui, M. Crispi est si convaincu des droits de l'état que par sa nouvelle loi provinciale et municipale, il interdit aux communes qui ne sont pas des chefs-lieux de province ou d'arrondissement de nommer leurs syndics ou maires, et que c'est lui qui se charge de les choisir à sa convenance. C'est encore en alléguant la raison d'état qu'il s'est opposé formellement à l'abolition de l'*ammonizione*. En vertu de cette étrange institution italienne, tout individu qui a quelque peccadille sur la conscience ou qu'on soupçonne d'avoir de mauvaises pensées, de mauvais sentimens, est mandé chez le préteur ou juge de paix, et le préteur l'avertit, l'admoneste. Désormais, cet homme averti est soumis à la surveillance de la police, astreint à une résidence fixe, et peut être arrêté sans motif. Assurément, cette institution peu libérale ne figurait pas dans cette fameuse « bible du progrès » où M. Crispi puisait jadis le texte de ses sermons politiques. Lors de la visite de l'empereur Guillaume II, des centaines d'*avertis* ont été mis à l'ombre, parce qu'on leur prêtait le dessein de troubler par quelque manifestation

fâcheuse l'allégresse publique et les joies particulières de M. le président du conseil.

On a dit que M. Crispi s'était fait du tort par les ardeurs de son tempérament passionné, que c'était une âme de feu, « qu'il avait des tendresses et des haines siciliennes. » On lui reprochait de se ruer sur ses ennemis, de les attaquer avec une fureur de bête féroce, de s'être montré brutal et souverainement injuste envers le général Menabrea, qu'il appelait « un gentilhomme sans gentilhommerie, » envers M. Ricasoli, qu'il qualifiait de fausse idole, de tête creuse et de politique immoral. Piémontais, Toscans, Lombards, il a mordu tout le monde. Il était sans pitié pour les modérés, pour tout le parti de la droite, qu'il accusait de gaspillage, de dilapidations et « d'avoir aggravé de 7 milliards le fardeau des dettes de l'état, en laissant l'Italie sans armée, sans flotte, sans frontières fortifiées. » Aussi criait-il anathème aux députés de la jeune gauche, qui désiraient transiger, s'accommoder avec la droite. Il les traitait de transfuges, de déserteurs, de traîtres. En vérité, toutes ces grandes colères étaient un peu factices; l'événement l'a prouvé. Depuis qu'il est président du conseil, M. Crispi s'est empressé d'abjurer ses préventions et ses ressentimens. Il s'appuie alternativement sur la gauche et sur la droite, sur la droite et sur la gauche; sa politique est un système de bascule pratiqué avec autant de persévérance que d'adresse. Il ne contente personne, mais il ne réduit personne au désespoir.

M. Crispi, en dépit des apparences, est un opportuniste, et l'à-propos est son Dieu. Il aime à aigrir, à envenimer les questions et les querelles; mais, après ces grands éclats, il consulte son intérêt, et il lui en coûte peu de se rapprocher de ses ennemis, et moins encore de se brouiller avec ses amis. Il en voulait mortellement à M. Cairoli de l'avoir supplanté au ministère de l'intérieur. Il écrivait à ce sujet : « On me demande si je suis l'adversaire ou l'ami de l'honorable Cairoli; je ne suis ni l'un ni l'autre. Je ne suis pas son adversaire, parce que je n'aspire point à sa succession, qu'aucun patriote ne pourrait accepter que sous bénéfice d'inventaire. Je ne suis pas son ami, parce que ses procédés de gouvernement ne sont pas les miens. » A quelque temps de là, il envoyait à son journal, *la Riforma*, un télégramme par lequel il exprimait tout crûment son mépris pour le cabinet que présidait l'honorable M. Cairoli. Mais quand M. Cairoli ne fut plus ministre, on se raccommoda, on renoua et on siégea ensemble, côte à côte, dans la junte des mécontens.

M. Crispi ne pouvait pardonner à M. Depretis de s'être séparé si facilement de lui en 1878. Il lui témoigna vivement ses rancunes, lui fit une guerre implacable. Il l'accusait « de ne tenir aucun compte de l'opinion publique, de pressurer les contribuables, de ne songer qu'à

ses ambitions particulières, d'être un chef de cabinet sans principes et sans idées, de vivre d'hypocrisie et de mensonges. » — « Nous avons lourdement péché, disait-il à Naples, dans une réunion privée, en mettant à la tête de notre parti un homme capable de forfaire à l'honneur et de violer tous les devoirs. Nous nous imaginions qu'à l'âge où il est parvenu, il songerait à réparer ses erreurs, à mourir en homme de bien et qu'il prendrait soin de sa renommée. L'honorable Depretis ne pense qu'à se maintenir au pouvoir; c'est son unique souci, et ses moyens sont la peur et l'intrigue. Il étend sans cesse sa clientèle par des faveurs et des corruptions. »

Mais deux ans plus tard, il s'était singulièrement radouci. Dégoûté de ses collègues dans la pentarchie, qui ne lui témoignaient pas assez d'égards et de déférence, il n'attendait qu'une occasion favorable de les quitter, et il arrangeait en conséquence ses pièces et ses batteries. « L'honorable Depretis, disait-il à ses électeurs de Palerme, a pour lui son histoire, et je ne crois pas qu'il veuille la démentir. Dans une discussion solennelle où on lui demandait ce qu'il ferait si un vote de la chambre l'obligeait à remanier son ministère, il donnait à entendre que, rebroussant chemin, il retournerait à ses anciennes amours et formerait un cabinet de gauche. Je suis fermement convaincu qu'un vieux patriote tel que lui n'aura garde de compromettre son avenir en reniant son passé. » Personne ne s'entend mieux que M. Crispi à mêler les douceurs aux menaces et les menaces aux caresses. Les sourcils froncés, il montre le poing, et sa voix gronde, mais l'œil sourit : moitié figue, moitié raisin, c'est sa devise. Dans ce cas-ci, l'insinuation était claire. M. Depretis affecta quelque temps de ne pas comprendre; enfin, soit magnanimité, soit prudence, il fit à l'homme qui l'avait traité d'intrigant et de menteur des propositions qui furent bien vite acceptées. Les rois, les papes, les empereurs, disait l'Arioste, se liguent aujourd'hui, demain ils seront ennemis mortels, jamais ils ne regardent qu'à leur intérêt :

> Che non mirando al torto più ch 'al dritto,
> Attendon solamente al lor profitto.

M. Crispi, bien qu'il ne soit ni roi, ni pape, ni empereur, a passé sa vie dans les brouilles et dans les réconciliations. Il est Sicilien, si l'on veut, mais encore plus avocat que Sicilien.

Ce n'est point par un excès de rigidité dans ses principes, ni par l'âpreté de ses haines siciliennes, que M. Crispi a nui longtemps à ses affaires et compromis sa fortune. Son plus grand ennemi fut son orgueil, et rien ne lui a fait plus de tort que la haute opinion qu'il avait de lui-même. Dès sa jeunesse, dès ses débuts dans la vie parlemen-

taire, il a commis le péché de vaine gloire et de superbe. Il aimait à s'étaler, il faisait à l'univers les honneurs de son moi. Il disait sans cesse : Mes opinions, mon parti, mon programme. Il dit aujourd'hui : Mon gouvernement, ma volonté. En 1861, M. Bonghi écrivait dans l'un des principaux journaux de Milan : « Vous ne pouvez vous imaginer avec quelle arrogance Crispi parle de lui. Il traite d'ignorant quiconque se permet de le contredire ou de l'interrompre. Il a la prétention de dire des choses que personne n'a jamais dites, de répandre sur toutes les questions une lumière éblouissante dont il a seul le secret, de résoudre des problèmes que personne n'a résolus avant lui. Il s'étonne continuellement de son génie, de sa propre grandeur, de l'abondance et de la rapidité de ses pensées; telle idée qui lui vient d'inspiration, un autre se creuserait cent ans la tête pour la trouver. Cela prouve que l'orgueil est une créature qui naît par une sorte de génération spontanée, sans père ni mère. »

L'orgueil natif de M. Crispi se trahit quelquefois par des épanchemens dont la candeur fait sourire. En 1876, dans l'allocution qu'il prononça en s'installant dans son fauteuil de président de la chambre, il se compara gravement à l'Etna, qui sent bouillonner dans son sein des ruisseaux de lave ardente, et dont le sommet se revêt de frimas et d'une neige qui ne fond jamais. « Comme l'Etna, ajoutait-t-il, j'unis le froid au chaud, et le repos aux tempêtes. J'ai la fibre irritable, l'âme brûlante, mais j'ai appris à me posséder, et ma ferme et calme volonté réduit mon cœur à l'obéissance. » Quand on se compare à l'Etna, quand on se croit d'aussi haute taille que l'une des plus hautes montagnes de l'Europe et un être aussi extraordinaire qu'un volcan neigeux, on n'est pas disposé à se mettre à la remorque de personne, et on manque de ce liant, de cette modestie, de cette souplesse d'humeur qui rendent les commencemens plus faciles. Richelieu lui-même et M. de Bismarck se contentèrent d'abord des seconds rôles. M. Crispi les dédaigna toujours, il les considérait comme indignes de lui; mais les Italiens sont excusables d'avoir hésité longtemps à le tenir sur sa parole pour un de ces aigles qui ne respirent à l'aise que sur les cimes. On peut dire sans lui faire injure que, pour qu'il arrivât à la première place, il a fallu que l'axe de la politique se déplaçât, que le pouvoir échappât pour toujours à la droite, que M. Depretis mourût et que la gauche ne fût pas riche en hommes de gouvernement.

S'il a fallu du temps à M. Crispi pour se mettre en crédit et pour vaincre les préventions défavorables du parlement, il lui en fallut davantage encore pour triompher des préjugés de la cour et du souverain. « Son orgueil et son courage, nous dit son biographe, M. Riccio, qui l'admire beaucoup et le compromet quelquefois, ont inspiré des inquiétudes en haut lieu pendant bien des années. On le regardait

comme un danger ou comme une épine. En vain, des écrivains perspicaces avaient indiqué les services que pouvait rendre à la monarchie cet homme né des révolutions et qui en sent dans son cœur tous les frémissemens ; en vain rappelait-on à la cour que, dans ce siècle, les démocrates ont seuls le pouvoir de sauver les trônes. Les hommes fortement trempés et les âmes vigoureuses font toujours peur, surtout aux princes accoutumés à n'avoir auprès d'eux que des ministres complaisans et empressés. »

Le roi Victor-Emmanuel éprouvait pour le tribun sicilien une invincible défiance mêlée d'une insurmontable antipathie, tandis qu'il s'accommodait fort bien d'un Rattazzi ou même d'un Depretis, à qui les radicaux austères reprochaient d'être trop malléable, trop flexible, de se plier trop facilement aux volontés royales, « d'avoir trop de penchant à recevoir les impressions d'autrui, à moins qu'un fort intérêt personnel ne le portât à réagir. » M. Crispi était ministre de l'intérieur à l'avènement du roi Humbert, et le premier acte du nouveau souverain fut de le mettre à pied, de l'éconduire. Le ministre disgracié put se plaindre qu'il avait succombé à la fois aux jalousies de la chambre et à une intrigue de cour. Il ressentit vivement cette injure, et, selon son habitude, il donna à ceux qui l'avaient offensé de salutaires avertissemens qui ressemblaient à des menaces. « Nous nous sommes rallié à la monarchie, disait-il en 1884, parce qu'elle pouvait nous garantir l'unité nationale ; mais nous sommes les amis du roi et nous ne sommes pas ses serviteurs. Les amis donnent des conseils et sont le véritable appui des dynasties ; les serviteurs se font un devoir d'obéir. L'honorable Depretis, ce vieux mazzinien, avait ses raisons particulières et toutes personnelles pour se dire le serviteur de la maison de Savoie. Viennent les jours d'épreuve et de danger, il n'aura ni le courage ni la force de résister au flot populaire. » C'était dire : Choisissez! Selon qu'il vous plaira, je serai pour vous le plus dangereux des ennemis ou l'ami des grands jours, l'ami qui avertit et qui sauve.

On ne peut nier qu'il n'ait été heureusement inspiré dans le choix des temps, des occasions, des moyens, que la méthode qu'il a employée pour parvenir ne fût la bonne. Quand on n'est pas prophète dans son pays, on tâche de le devenir ailleurs, et quand on a de grandes difficultés au dedans, on cherche un point d'appui au dehors. C'est par ses voyages, par les liaisons qu'il forma avec les politiques étrangers, que M. Crispi vint à bout de ses ennemis. On ne le trouvait pas d'assez bonne compagnie à Rome; on fut bien étonné de le voir se faufiler chez les puissans de la terre et en recevoir le meilleur accueil. Il s'appliquait à leur persuader qu'il ne fallait pas le juger sur sa réputation, qu'il ne se souvenait plus d'avoir porté la chemise

rouge ni servi sous Garibaldi, que ses antécédens et ses principes ne le gênaient point, qu'on peut être ou se dire jacobin et avoir la souplesse courtisane, que, si jamais il redevenait ministre, on lierait facilement partie avec lui.

Ces voyages, enveloppés d'un savant mystère, frappaient, intriguaient les imaginations italiennes. On se disait : « Il est plus fort que nous ne pensions, et que sait-on? les grandes amitiés qu'il a conquises nous seront peut-être utiles. » En 1877, pendant les vacances parlementaires, M. Crispi visita presque toutes les capitales de l'Europe et tous les endroits où l'on rencontre de grands personnages. Il se rendit à Salzbourg, à Gastein, à Londres, à Berlin, à Vienne, à Pesth. Les uns prétendaient qu'il avait reçu une mission du cabinet Depretis-Nicotera, d'autres qu'il se l'était fait donner, d'autres qu'il se l'était donnée à lui-même. Il conféra avec lord Derby, avec le comte Andrassy; il eut deux longs entretiens avec M. de Bismarck, qu'il avait déjà vu et qu'il s'était promis de revoir aussi souvent que possible. Il avait compris que c'était par le chancelier de l'empire allemand qu'il arriverait au pouvoir et qu'il s'y maintiendrait. A peine devenu président du conseil, il a couru à Friedrichsruhe, peu après il y retournait. Le traité d'alliance avec l'Allemagne n'était pas son œuvre, il a voulu le retoucher pour lui donner sa marque, et il tenait au surplus à resserrer les nœuds d'une amitié précieuse, qui lui procure à la fois de grands avantages et de vifs plaisirs d'amour-propre. M. de Bismarck sait que M. Crispi est entièrement à sa dévotion, et les députés italiens sont certains ou presque certains qu'ils ne pourraient voter contre M. Crispi sans mécontenter M. de Bismarck, sans s'exposer aux attaques de ses journaux, véritable meute aboyante et dévorante qu'il lance aux trousses de quiconque dérange ses combinaisons.

Les Français qui accusent M. Crispi de gallophobie lui font tort. Il n'a pour la France ni amour ni haine, et il vivra bien ou mal avec nous selon les occurrences et surtout selon les instructions qu'il recevra de Berlin. A la vérité, il avait eu, en 1882, l'idée bizarre d'engager les Italiens du nord et du midi à se joindre à lui pour glorifier « les hauts faits, les grandes victoires de leurs pères, » en célébrant avec éclat le sixième anniversaire des Vêpres siciliennes. Il aurait dû considérer que, quels que fussent au XIIIe siècle les griefs de la Sicile contre les Provençaux, qui du reste n'étaient pas encore des Français, un massacre n'est pas un haut fait, qu'il ne convient guère à un homme d'état de fêter une boucherie où ne furent épargnés ni les enfans ni les femmes, que cette façon de se débarrasser de ses ennemis, quand elle se tourne en habitude, n'est pas une méthode à encourager, qu'antérieurement déjà, en 1198, les Siciliens, irrités contre l'empe-

reur Henri VI et à l'instigation de la reine Constance, avaient tué tout ce qui se trouvait d'Allemands dans leur île, que deux fois ils avaient eu la joie de laver leur injure dans le sang, mais que le profit avait été maigre, qu'après avoir vécu cinq mois en république, pressés vivement par les armes de Charles d'Anjou, ils en furent réduits à se donner à Pierre III d'Aragon. De quoi leur avait-il servi de massacrer 8,000 hommes? Ils n'avaient fait que changer de maîtres. Mais qu'importait à M. Crispi? La France s'était permis d'envoyer à Tunis un corps d'occupation, et il avait voulu lui donner un avertissement. Dès ce temps, il avait la prétention d'être le patriote, l'homme national par excellence. Ce n'était pas la haine, c'était la politique qui l'inspirait. Il cherchait une occasion de se montrer; il l'avait trouvée, et il se montrait, et aujourd'hui encore il se montre.

Quand on a été jacobin, il en reste toujours quelque chose. M. Crispi a conservé de son passé un goût excessif pour la politique démonstrative. Arrivé tard aux grands honneurs, il a des impatiences de septuagénaire qui compte les jours et à qui il tarde de marquer son passage aux affaires par quelque action d'éclat. Il serait heureux de voir survenir quelque grande crise qui lui fournirait l'occasion de se signaler, de prouver tout ce qu'il est, tout ce qu'il peut et tout ce qu'il vaut. Mais on a beau frapper la terre du pied, il n'en sort pas toujours des événemens, et, les événemens faisant défaut, on les remplace par des manifestations. M. Crispi aime à parler haut et à faire grand : témoin ce palais immense qu'il se propose de construire près du Capitole, pour y loger le parlement, et qui, dit-on, coûtera 100 millions. Il désire qu'au milieu de tant de monumens qui perpétuent le nom de quelque pontife-roi, il y ait à Rome un édifice magnifique datant de la nouvelle ère, et qu'un jour peut-être on appellera le palais Crispi.

C'est aussi pour manifester ce qu'il a dans l'âme qu'il nous chagrine quelquefois par ses procédés cavaliers, qu'il nous cherche des chicanes, qu'il suscite des embarras, des incidens, qu'il fait beaucoup de bruit pour peu de chose. Il tient à prouver à la France combien il est susceptible sur le point d'honneur, et que, comme M. de Bismarck, il a d'orgueilleux sourcils où s'amassent facilement les tempêtes, que le Jupiter de Berlin lui a appris à tonner. Il disait l'autre jour « que depuis vingt-sept ans, l'Italie avait toujours subi quelque influence étrangère, mais qu'enfin était venu un homme qui faisait de la politique indépendante et vraiment nationale. » Les Italiens ont souri, ils savent mieux que personne ce qui en est, et que M. Crispi n'est fier qu'avec nous. Avec d'autres, il est infiniment souple et facile. Les Autrichiens eux-mêmes et les Anglais se sont plaints qu'il y avait de l'excès dans ses complaisances, dans ses doux empressemens

pour l'Allemagne. Si intelligent que soit M. Crispi, il y a des choses qui lui échappent. Il ne comprendra jamais que, sous peine de prêter à la raillerie, il ne faut pas se comparer à l'Etna, qu'il est malséant de fêter les Vêpres siciliennes, et que la mesure en toute chose est la marque des vrais hommes d'état.

Mais gardons-nous de croire qu'il fût homme à se contenter longtemps des stériles satisfactions d'amour-propre que procure une politique de parade qui ne conduit à rien. Quand on examine de près sa conduite, on voit qu'une idée, à laquelle il rapporte tout, dirige toutes ses actions, inspire toutes ses paroles. Il juge avec raison qu'un homme d'état qui parviendrait à résoudre à jamais la question romaine acquerrait un grand nom et se ferait une place à côté de Cavour dans le souvenir reconnaissant du peuple italien, et il pense avec non moins de raison que la question romaine ne sera résolue que le jour où le souverain pontife, reconnaissant le fait accompli, renoncera à ses revendications, tiendra le détenteur du Quirinal pour un propriétaire légitime, consentira à traiter, à capituler.

Rien ne lui est plus insupportable que l'entêtement d'un pape qui redemande éternellement son bien, et il a juré d'en faire justice. C'est à cela que doivent lui servir et les lois qu'il fait voter et sa politique démonstrative et la triple alliance. Le saint-père n'en peut ignorer, on lui répète sur tous les tons : « Pliez, cédez, résignez-vous; ne voyez-vous pas que les temps sont changés ? Les ministères de droite vous témoignaient beaucoup d'égards et de grands respects; mettez-vous bien en tête que vous n'avez point de ménagemens à attendre de nous, que nous sommes résolus à tout faire pour vous mater et pour détruire vos illusions. Grâce à notre loi municipale, il n'y aura plus en Italie de syndics cléricaux. Nous avons fait un code pénal qui assimile au crime de haute trahison tout vœu publiquement exprimé en faveur du rétablissement de votre puissance temporelle. Nous avons les bras longs, des épaules carrées et le verbe haut. D'où pourriez-vous attendre quelque secours? En entrant dans la triple alliance, nous avons mis l'Autriche dans l'impossibilité de rien tenter pour vous, et l'Allemagne, à laquelle nous garantissons ses conquêtes, nous garantit en retour la paisible jouissance de notre usurpation. Son empereur n'est-il pas venu passer en revue nos soldats et notre flotte? Vous êtes seul, absolument seul. Soyez raisonnable, faites-nous des propositions de paix. Vous verrez que nous sommes de bons princes et de bons enfans quand on nous caresse au bon endroit. Nous vous ferons un pont d'or et nous vous prodiguerons les guirlandes. »

M. Crispi est un gibelin, qui s'appuie sur l'empire d'Allemagne pour avoir raison du pape et des guelfes. Cette politique gibeline produira-t-elle les heureux résultats qu'il en attend? Le pape se laissera-t-il

intimider? Le pape cédera-t-il? C'est douteux, et, sur la foi d'une espérance éloignée et peut-être trompeuse, on se condamne à des sacrifices d'argent et de fierté, on s'expose à des périls. Il est dangereux de réveiller certains souvenirs, de jouer avec le fantôme du saint-empire romain, de rappeler aux nouveaux césars allemands que, durant des siècles, leurs prédécesseurs ont exercé un droit de suzeraineté sur l'Italie. Assurément, il n'est pas à prévoir que, comme Othon le Grand, l'empereur Guillaume II se rende jamais à Rome pour y faire pendre une partie du sénat et pour promener nu sur un âne le premier magistrat de la ville. Mais n'y a-t-il pas quelque imprudence à renouveler entre ses mains le serment que prêtaient jadis à Frédéric Barberousse les cités lombardes, et à lui dire : Nous vous serons toujours fidèles; vos amis sont nos amis, vos ennemis, quels qu'ils soient, seront nos ennemis?

Beaucoup d'Italiens pensent qu'un royaume nouvellement créé ne peut être trop jaloux de son indépendance, trop soigneux de son honneur, qu'il doit s'affranchir de toute sujétion, de tout vasselage, échapper à tout soupçon de complaisance servile, ne permettre à personne de disposer de lui et de ses destinées. Le joug de l'Allemagne n'est pas léger; cette puissance a l'humeur indiscrète, exigeante. Elle demande des comptes à ses alliés, elle s'ingère dans leurs affaires, elle prétend régler leurs armemens et leurs dépenses, elle leur donne de hautaines leçons, elle leur met sans cesse le marché à la main; elle regarde sa pesante amitié comme un bien qu'on ne saurait payer trop cher. Ajoutez qu'elle est ombrageuse, défiante, qu'elle ouvre facilement l'oreille aux dénonciations. N'est-ce pas Machiavel qui a raconté tout ce que souffrit, tout ce qu'endura l'infortuné Belphégor pour avoir imprudemment épousé l'orgueilleuse, acariâtre et revêche Honesta? Cette terrible femme lui rappelait sans cesse l'insigne honneur, la grâce infinie, qu'elle lui avait faits, et comme à la morgue elle joignait tous les caprices coûteux, il s'endetta, se ruina sans la satisfaire. C'étaient de constantes récriminations, d'éternels reproches. Il maudissait le jour où avaient été décidés son mariage et son malheur: « Belphégor, Belphégor, s'écriait-il, quelle chaîne vous vous êtes mise au cou! Vous vous trouvez mal d'avoir prétendu à l'honneur d'une grande alliance, et voilà une vanité qui vous coûte cher. Il vous ennuyait donc bien d'être maître chez vous? »

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre de l'Odéon : *Germinie Lacerteux*, pièce en dix tableaux, de M. Edmond de Goncourt.

S'il ne s'agissait que de constater la chute récente, retentissante, et méritée, sur la scène de l'Odéon, de la *Germinie Lacerteux* de M. de Goncourt, quatre mots en feraient l'affaire, et ces quatre mots, pour beaucoup de raisons, je ne sais, en y songeant, si je les eusse écrits. L'idée au moins ne m'est pas venue de parler du drame de M. Auguste Vacquerie, *Jalousie*, tombé sans fracas au Gymnase, dix ou douze jours auparavant. Mais, tirée, comme elle l'est, de l'un des meilleurs romans des deux frères, et en tout cas du plus connu, traitée par des moyens qui se disent ou qui se croient nouveaux, portée enfin par une cabale dont l'intolérance n'a d'égale que l'habileté, *Germinie Lacerteux* n'est pas une pièce ordinaire, ni surtout indifférente; et, quoique n'ayant pas les apparences d'un manifeste, puisque l'auteur et ses amis ont voulu qu'elle en eût l'importance, nous ne saurions nous dérober à la discussion du système d'art dont on prétend qu'elle serait l'expression. Ce sera tant pis pour M. de Goncourt, si nous trouvons, comme je le crains, qu'au fond de ce système il y a peut-être moins de nouveauté que d'impuissance, plus de naïveté que de hardiesse, et beaucoup moins enfin d'originalité que d'ignorance ou de méconnaissance des lois, des conditions, et de la nature du théâtre.

Réalistes ou naturalistes, ils se trompent en effet, et, sans le vouloir assurément, ils donnent le change à l'opinion, quand ils disent, ou qu'ils font dire, par des gens apostés, que ce que nous leur disputons, c'est le choix de leurs sujets. Non, la vérité ne nous fait pas peur; et nous

pouvons bien préférer, pour notre usage personnel, un roman qui nous amuse à celui qui nous ennuie, mais d'ailleurs nos jugemens n'ont rien de commun avec nos préférences. La preuve en serait, s'il en fallait une, qu'il n'y a jamais eu qu'une voix pour mettre *l'Assommoir* au-dessus de tous les autres romans de M. Zola, sans en excepter *l'Œuvre* ni *le Rêve*, qu'il écrivait « pour les jeunes filles; » et parmi les romans de M. de Goncourt, nous n'hésitons pas à mettre *la Faustin*, par exemple, ou *Chérie*, qui se passe « dans le plus grand monde, » fort au-dessous de *Germinie Lacerteux*. C'est une question d'exécution, avant d'être une question de morale. Beaucoup moins dégoûtés que les naturalistes eux-mêmes, nous nous intéressons à une foule de choses qui ne les intéressent point, que peut-être même ne comprennent-ils pas, mais nous ne sommes point incapables pour cela de nous intéresser à celles qui les intéressent uniquement, telles que l'amour d'un zingueur pour une blanchisseuse, et l'aventure d'une cuisinière avec un peintre en bâtimens. Ou plutôt, si quelquefois, ici même, on leur a fait un reproche, n'est-ce pas de manquer de sympathie, d'indulgence et de pitié pour les « humbles » dont ils nous racontaient les histoires? Ni les Anglais ni les Russes, évidemment moins aristocrates que nos romanciers bourgeois, n'ont commis cette faute...

Mais ce que nous disons, et ce qu'on ne saurait trop redire, ce que M. de Goncourt ne semble pas vouloir entendre, non plus d'ailleurs que M. Daudet ou que M. Zola, c'est uniquement ceci : que le théâtre est un art particulier, dont il faut commencer, comme de tous les arts, par connaître le métier, le maniement, si je puis ainsi dire, avant de l'aborder; — un art, qui a ses lois, ses conditions, ses conventions, si l'on préfère ce mot, mais ses conventions nécessaires, puisqu'elles sont tirées de sa nature ou de son objet même; — et un art enfin dont l'instinct ou le sens, comme on voudra les appeler, ne s'acquièrent pas plus, quand on ne les a pas apportés en naissant, que ce don de voir qui fait les peintres, ou cette qualité d'imagination qui fait les poètes et les romanciers. Oh! je le sais bien, M. de Goncourt n'en veut pas convenir, ni l'auteur de la *Curée*, ni celui des *Rois en exil;* et je vous en dirai les raisons. Romanciers à succès, tout étonnés d'abord, et ensuite vexés, irrités, furieux d'avoir échoué sur les mêmes scènes où réussissent tous les soirs les Bisson, les Valabrègue et les Ordonneau, ils ont commencé par nier qu'il y eût un sens du théâtre (puisqu'ils ne l'avaient pas), et maintenant ils essaient d'en dégoûter ceux qui l'ont. Incapables qu'ils sont de soumettre aux exigences de l'action dramatique leur façon de voir ou de concevoir la vie, quand il était si simple pour eux de s'en tenir à leurs romans, ils ont essayé de prouver que le théâtre est un art inférieur (puisqu'ils n'y réussissaient pas), et,

maintenant, pour le relever, ils nous proposent de les aider à l'achever de détruire. Et ce qu'il pouvait y avoir enfin de « scénique, » dans leur *Assommoir* ou dans leur *Germinie Lacerteux*, ils l'ont eux-mêmes gâté ou abîmé de leurs propres mains (puisqu'ils ne le soupçonnaient pas), et maintenant c'est leur maladresse même qu'ils tâchent d'ériger en principe d'un art nouveau. Mais ils eussent mieux fait d'examiner si ces préjugés de théâtre, comme ils les appellent, n'avaient pas quelque raison d'être, au lieu de croire, ou d'affecter de croire, qu'établis par le hasard, c'est la routine qui les perpétue. Car peut-être alors se fussent-ils aperçus que, si le roman était le théâtre, et si le théâtre était le roman, il n'y aurait, à proprement parler, ni roman ni théâtre, mais une forme unique et indivise de l'art. Et, en creusant un peu davantage, ils eussent enfin pu voir qu'au sein de cette forme unique la distinction des deux genres ne se fût pas opérée, si ce n'était que nous allons demander au théâtre, — et eux aussi, — un genre de plaisir assez différent de celui que le roman nous procure.

Éclaircissons un peu ce paradoxe, qui devrait être un lieu-commun. De diviser, par exemple, une pièce, au lieu de cinq actes, en dix tableaux, il semble que cela ne soit rien ; et, en effet, cela ne serait rien, ou cela ne serait qu'une mauvaise plaisanterie, si le mot de « tableau » n'était, comme on l'a paru croire, qu'un synonyme plus ambitieux des mots « d'acte » ou de « scène. » Mais il veut dire quelque chose de plus, et surtout quelque chose d'autre. Le « tableau, » tel du moins qu'on l'entend dans l'école naturaliste, avec la diversité de ses accessoires, qui le particularisent, et la netteté de son cadre, qui l'isole, est complet en lui-même, indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit, tellement indépendant que, de *Germinie Lacerteux*, on a pu, sans qu'il y parût, — l'histoire dit même avec avantage, — en retrancher déjà jusqu'à trois. On en pourrait retrancher cinq, on en pourrait retrancher dix qu'il n'y paraîtrait pas autrement ; et on les remplacerait par dix autres, que ce serait toujours la même pièce. Il n'y a pas plus de liaison entre eux, — j'entends de liaison nécessaire, — qu'entre les épisodes successifs d'un roman à tiroirs, le *Diable boiteux* de Lesage ou le *Pendennis* de Thackeray ; il n'y en a pas plus qu'entre une série d'estampes de Daumier ou de Gavarni, comme les *Propos de Thomas Vireloque* ou les *Souvenirs du bal Chicard*. Retranchez, ajoutez, transposez, c'est toujours le *Diable boiteux*, toujours *le Bal Chicard*, et toujours aussi *Germinie Lacerteux*. Seulement si cette liberté, cet imprévu, cette fantaisie de la composition, font quelquefois le charme du roman, rien n'est plus contradictoire à la nature de la représentation dramatique, pour une foule de raisons, dont on me permettra de ne retenir que la principale.

J'ose dire qu'elle est merveilleusement simple, puisqu'elle se ré-

duit à cette observation naïve, dont je rougis moi-même, que dix-huit cents spectateurs assemblés ne sont pas un lecteur solitaire. Différens d'âges, d'humeur, de goûts, de condition sociale et d'éducation littéraire, vous ne pouvez retenir leur attention commune, l'intéresser, la passionner, qu'à la condition de l'enchaîner; et, pour l'enchaîner, c'est peut-être un moyen nouveau, mais c'est un mauvais moyen, que de commencer par la diviser. Chaque scène, au théâtre, doit logiquement sortir de la précédente, et en même temps, et nécessairement, engendrer la suivante. Les vaudevillistes le savent bien, dont une partie de l'art, et non pas la moins difficile à manier, consiste à pousser cette logique au-delà de toute vraisemblance : rappelez-vous plutôt *la Cagnotte* ou *le Chapeau de paille d'Italie*. De même encore, chaque acte ne doit rien contenir qui ne soit annoncé, pour ainsi dire, implicitement dans le précédent, ni rien nous mettre aux yeux qui ne soit une préparation du suivant. C'est ce que n'ignorent pas les dramaturges, qui disposeront volontiers toute une pièce en vue d'un dénoûment, dont les exigences deviennent alors par contrecoup la mesure et la règle de ce qui est nécessaire et de ce qui ne l'est pas : voyez *Ruy Blas* ou *Caligula*. Mais au nom de quelle esthétique pourrait-on condamner l'emploi de ces moyens, s'ils n'ont pour objet, comme l'on voit, que de nous assurer le plaisir même du théâtre? Et si, pour quelques heures, dix-huit cents spectateurs assemblés ne peuvent être sensibles qu'à ce que la raison a de plus général, la sensibilité de plus universel, et la logique de plus impérieux, que voulez-vous qu'on y fasse? Il faut s'y résigner; — et ce qui est peu naturel, sous prétexte d'élargir ou d'émanciper l'art, c'est de commencer soi-même par aller contre la nature.

Mais ce n'est pas le seul inconvénient des « tableaux » au théâtre; et, par une conséquence encore du même principe, on pourrait presque dire que, plus ils sont complets ou parfaits en leur genre, pittoresques et précis, vus et rendus, plus aussi nous sont-ils importuns et gênans. Car ils deviennent une pièce dans la pièce; et, sollicités que nous sommes par leur netteté même de les prolonger, pour en mieux jouir, au-delà de leur durée, si c'était l'attention qu'ils détournaient tout à l'heure, c'est maintenant le public lui-même qu'ils partagent, en interrompant la communication d'émotions qui est sans doute aussi l'un des plaisirs du théâtre. Supposé que je n'aie jamais vu le bal de la Boule-Noire, je m'intéresse au tableau que vous m'en présentez comme à un document tout neuf et instructif pour moi; supposé que je l'aie quelquefois visité, je m'amuse en ce cas de la fidélité de la représentation; mais supposé qu'enfin j'en sois un habitué, alors je ne suis plus attentif qu'aux imperfections de détail dont mes yeux sont d'abord choqués. Une image authentique et fidèle n'est pas celle en effet dont vous avez rassemblé

les traits pour la peindre, c'est celle qui s'est gravée d'elle-même dans des yeux qui la voient tous les jours. Cependant votre action continue de se dérouler, toute la salle en perd le fil, et, ce qui est plus grave, en dissociant les impressions du paradis, des loges et de l'orchestre, vous avez rendu à ses origines, — et conséquemment à ses différences, — un public à qui vous aviez promis, avant tout, de les lui faire oublier... Mais, si je voulais en dire davantage, il faudrait aborder la question de la mise en scène, et je craindrais qu'aujourd'hui cela ne m'entraînât trop loin.

Aussi bien est-il une autre loi sur laquelle j'aime mieux insister, comme étant non pas plus certaine, plus nécessaire, mais en quelque sorte plus fondamentale, et une loi dont on pourrait, avec un peu d'adresse, déduire aisément toutes les autres. Elle est d'ailleurs plus simple encore, s'il se peut, que fondamentale, puisqu'elle ne consiste essentiellement qu'en ceci, que le « drame » est le « drame, » c'est-à-dire une « action. » Mais justement parce qu'elle est très simple, les conséquences en sont nombreuses, et nous n'avons qu'à les suivre pour préciser avec exactitude en quoi le théâtre diffère du roman. Tandis que dans le roman il ne dépend que du romancier de diminuer au profit des circonstances la part de la volonté; au théâtre, au contraire, c'est la part de la volonté qu'il faut que l'on fasse toujours plus grande que celle des circonstances. Le propre du héros de roman, — et je ne parle, si vous le voulez, que du roman contemporain, *réaliste* et *naturaliste*, — le propre de Mme Bovary, de Germinie Lacerteux, de Sapho, de Frédéric Moreau, de Numa Roumestan, comme généralement de tous les Rougon-Macquart ou de tous les Quenu-Gradelle, c'est d'être le « produit » de leur hérédité, de leur milieu, de leur temps, de ce que l'on appelle enfin les « grandes pressions environnantes, » et d'obéir à l'occasion plutôt que de la diriger. Mais le propre, au contraire, du personnage dramatique, le propre de Dora et de Théodora, de Fanny Lear et de Froufrou, de Francillon et de Suzanne d'Ange, de Maxime Odiot et de Marguerite Laroque, de Me Guérin et de M. Poirier, c'est d'être les « maîtres » de leurs actions, ou du moins de prétendre l'être; et ils sont dramatiques précisément dans la mesure où ils résistent à ces « pressions » dont les personnages de roman, eux, sont les victimes désignées. Ou encore, et en deux mots, le propre des uns, c'est d'*être agis*, et celui des autres, d'agir.

Appliquez maintenant la formule, et voyez en passant combien de petites questions elle pourrait nous aider à résoudre. Qu'est-ce, par exemple, qu'une comédie « romanesque? » C'est une comédie, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet, où les circonstances tiennent plus de place que les résolutions, et dont les personnages ne sont pas tant les artisans que les instrumens de leurs destinées. Pourquoi de cer-

tains romans réussissent-ils à la scène, et d'autres, au contraire, n'y réussissent-ils point? Parce que, dans les premiers, c'était déjà les volontés qui dirigeaient les événemens, et qu'au contraire, dans les seconds, elles étaient déterminées par eux. A quelles conditions une « idée » de roman pourra-t-elle devenir ce qu'on appelle une « idée » de pièce? Ce sera si vous la retournez, en quelque sorte, et que vous imputiez à la liberté des personnes ce que le roman impute à la fatalité de la loi de nature. Je ne veux pas dire, évidemment, que cela suffira; je dis seulement, et vous pouvez le vérifier vous-même, que je ne sache point de chef-d'œuvre, au théâtre ou dans le roman, dont l'observation ne se trouve être juste. C'est elle, effectivement, qui vous expliquera pourquoi le *Roman d'un jeune homme pauvre* n'a pas eu moins de succès au théâtre que sous sa forme primitive; pourquoi, lorsqu'ils ont voulu transporter *Sacs et Parchemins* à la scène, MM. Jules Sandeau et Émile Augier n'en ont pris que les dernières pages; pourquoi l'auteur du *Demi-Monde,* au lieu d'en faire une pièce, a fait un roman de l'*Affaire Clémenceau.*

Si M. de Goncourt eût pris la peine de s'en rendre compte, je doute qu'il eût mis *Germinie Lacerteux* au théâtre, puisque, en effet, pour l'y mettre, il en eût dû premièrement ôter ce qui en fait le principal ou l'unique intérêt. N'ai-je pas ouï-dire aussi que l'on se proposait de porter *Madame Bovary* à la scène? Je le regretterais pour l'honneur de Flaubert, et, en vérité, comme les hommes sont faits, je craindrais que l'insuccès de la pièce ne compromît le renom du roman. Mais encore *Madame Bovary* n'était-elle pas un cas pathologique, et le personnage principal y jouait-il un autre rôle que d'être le support de sa maladie! La névrose n'annulait pas la liberté de ses paroles ou de ses actes. Même elle trouvait dans la satisfaction de son vice une autre volupté que d'y succomber, et elle faisait une partie de son plaisir de tout ce qu'elle savait qu'elle violait pour en jouir. Il en est autrement de la Germinie de M. de Goncourt; et je suppose qu'il le sait bien. Car, s'il ne le savait pas, comment revendiquerait-il, pour son frère et pour lui, l'honneur d'avoir jadis écrit le premier roman *naturaliste?* à moins encore que nous ne nous trompions quand nous croyons que *Madame Bovary* a précédé de cinq ou six ans *Germinie Lacerteux?* Mais non; et j'entends bien le langage de M. de Goncourt. Il veut dire qu'en publiant *Germinie Lacerteux,* il a osé le premier réduire la femme à la définition qu'en donne la physiologie, — une certaine physiologie du moins, — et, en ce sens, il a raison. *Germinie Lacerteux,* dans l'histoire de ce temps, c'est le premier roman où l'être humain n'ait plus de la liberté que l'apparence; « fonctionne » au lieu d'« agir, » et ne cesse enfin de fonctionner qu'en cessant de vivre.

Mais comment mettrait-on un tel être à la scène? Comment même

réussirait-on à nous le faire comprendre? et, si l'on y réussissait, quel genre d'intérêt voudrait-on nous y faire prendre? Aussi n'y en prenons-nous aucun. Toutes les circonstances qui, dans le roman, nous expliquent Germinie, M. de Goncourt a vainement essayé d'en faire passer quelques-unes dans sa pièce. Il n'y a point réussi, parce qu'il n'y pouvait pas réussir. Car, s'il eût retourné son sujet, comme nous le disions plus haut, s'il eût fait de Germinie la maîtresse de ses actes et de ses résolutions, s'il lui eût seulement donné quelque conscience d'elle-même, s'il l'eût rendue responsable de sa douloureuse aventure, étant donnée d'ailleurs la condition des personnages, il tombait fatalement dans le mélodrame le plus vulgaire, et sa pièce appartenait de droit au répertoire de l'Ambigu. C'est ce qui était arrivé à M. Zola, si l'on se le rappelle, avec son *Assommoir*. L'habile homme qui s'était chargé de le transporter à la scène, et qui sait, lui, son métier, s'y prit tout comme pour lui-même; il mit devant ce qui était derrière; et quand ce ne fut plus du Zola, mais du Busnach, alors le mélodrame fit courir Paris. Je ne crois pas, ni ne souhaite au surplus, que *Germinie Lacerteux* fasse courir personne, mais je ne puis ici m'empêcher de faire une remarque. Si la pièce n'a pas encore disparu de l'affiche, et si même elle y peut durer encore quelques jours, elle le devra uniquement aux parties de mélodrame engagées dans l'intrigue; — et au jeu aussi de Mlle Réjane, que d'ailleurs je louerais davantage, si les « effets, » comme on dit au théâtre, en étaient seulement moins « sûrs. » De telle sorte que, par une ironie du sort, les seuls applaudissemens que recueillera M. de Goncourt, il faudra qu'il en fasse honneur à ce qu'il y a de plus gros, de plus vulgaire, de plus *poncif* enfin dans sa pièce. Cette situation n'est-elle pas pénible? Mais la réforme du théâtre? Ce sera pour une autre fois.

Que si maintenant l'action a été jusqu'ici la première loi du théâtre, croirons-nous qu'aucune réforme doive jamais prévaloir contre elle, et l'abroger? Je ne le pense pas, puisque, comme on l'a vu, le mot de « loi » n'est ici que l'expression de la nature des choses. Mais ce qu'en revanche on peut bien affirmer, c'est que plus le roman s'inspirera des moyens et de l'esthétique du naturalisme, plus il s'éloignera des conditions du théâtre, et plus, en conséquence, il sera difficile et hasardeux à nos romanciers de vouloir transporter leurs romans à la scène. Qui ne voit, en effet, qu'à mesure qu'il se complaira davantage dans la description des milieux, le roman, nécessairement, fera la part moins grande à la liberté de la créature humaine? et qui doute que ce soit aujourd'hui sa tendance? celle du moins des maîtres du naturalisme, contre qui là-dessus nous n'irons pas disputer, parce que, en premier lieu, elle leur a trop bien réussi pour essayer encore de les en détourner, et puis, disons-le franchement, parce que

ce succès n'a pas été toujours immérité. Pour admirer le *Demi-Monde* ou *un Père prodigue*, nous ne nous croyons pas tenus de méconnaître l'*Assommoir* ni *Germinal*, et encore moins *le Nabab* ou *Sapho*.

De ce que la disposition du sujet ne saurait être la même dans le roman et au théâtre, il en résulte que l'intérêt non plus n'y saurait être de la même nature, et c'est encore une de ces lois que, dans l'école naturaliste, on s'obstine à ne pas comprendre. Non pas du tout, comme ils le disent, — et comme il leur faut, en vérité, trop peu de franchise ou de bonne volonté pour le croire, — que nous leur demandions de marier Jupillon avec Germinie Lacerteux, ou seulement de punir le vice et de récompenser la vertu, puisque, hélas! à ce compte, le roman cesserait d'être une imitation de la vie. On le leur a redit plus de vingt fois, et nous voulons bien le leur redire encore : toute liberté leur est laissée, dans le roman au moins, de représenter la nature et la vie telles qu'elles sont, ou telles qu'ils croient les voir; et, nous, le seul droit que nous réclamions, c'est celui de discuter la justesse ou la vérité de leur manière de voir. Qu'au lieu donc de nous intéresser aux personnes, et de nous mettre avec elles en communication de souffrances ou de joies, ils s'efforcent de nous intéresser plutôt aux conditions, et, sans avoir d'égard à la valeur morale des actes, qu'ils les décrivent tels qu'ils sont, du point de vue de l'histoire naturelle, à la façon d'un zoologiste qui déterminerait les caractères d'une espèce ou d'un physiologiste qui chercherait les raisons générales d'un cas particulier, c'est leur affaire; et, de notre part, nous ne voyons pas ce qu'ils y gagnent, ou même nous pourrions leur dire ce qu'ils y perdent, mais, après tout, il n'y a rien là qui leur soit interdit par les lois du roman. Les considérations qui devraient quelquefois les empêcher de traiter de certains sujets, — comme *la Fille Élisa*, par exemple, et comme *Germinie Lacerteux*, — sont d'un autre ordre, purement morales, nullement esthétiques, et on a tort de les confondre. On a tort de leur reprocher au nom du bon goût ce qu'on pourrait leur reprocher au nom de la morale publique. Mais, au théâtre, il n'en va pas de même; la morale fait, elle aussi, une partie du plaisir que nous y allons chercher; nous ne supporterions ni que de certaines scènes y fussent mises sous nos yeux ni que le vice y triomphât avec trop d'insolence; et si la comédie n'a pas été inventée précisément pour « corriger les mœurs, » qui ne sait au moins qu'une plus équitable répartition de la justice parmi les hommes, après en avoir été l'origine, continue, si l'on peut ainsi dire, d'en être toujours l'une des fonctions?

Ici encore, les naturalistes auront beau faire, la nature des choses sera plus forte qu'eux et que leurs prétentions. Cette dureté de cœur, cette indifférence de l'auteur pour les misères de ses personnages, que

nous accepterons dans le roman, que même nous y mettrons au compte, si l'on veut, d'une observation plus pénétrante et plus impartiale (puisqu'elle sera plus désabusée) jamais dix-huit cents spectateurs ne s'y résigneront. Toujours il leur faudra ce qu'on appelle des personnages sympathiques. La raison n'en est-elle pas bien évidente et bien simple? C'est que, le plaisir du théâtre étant une forme du plaisir de vivre, et de vivre en société, le théâtre ne saurait s'accommoder d'une esthétique dont le premier mot est la négation ou la dérision de ce plaisir lui-même. Comme tous les plaisirs collectifs, et comme, par exemple, le plaisir du monde, le théâtre tend en quelque sorte à reconstituer tous les jours, au moyen de la sympathie, une société que les plaisirs égoïstes, que la perversité des instincts naturels, que l'âpreté de la concurrence vitale tendent inversement, et perpétuellement, à dissoudre. Son rôle est de toucher ce qu'il y a de plus humain en nous, ce qui nous rend tous étroitement solidaires les uns des autres, ce qui nous ramène, par-delà les distinctions extérieures, à l'égalité naturelle; — et voilà pourquoi la sympathie en est l'âme. Le moins qui puisse arriver à un drame dont tous les personnages nous seraient diversement mais également antipathiques, c'est de nous ennuyer; c'est ce qui est arrivé à *Germinie Lacerteux;* et c'est ce qui arrivera sans doute à toutes les pièces qu'un naturaliste s'avisera de concevoir ou d'exécuter sur le même modèle. Il pourra facilement aussi lui arriver de nous indigner, et nous aurons raison dans notre indignation, et M. de Goncourt, ou Antoine, le directeur du Théâtre Libre, auront tort de nous traiter « d'imbéciles » ou de « gueux. » Car c'est eux qui auront voulu faire du théâtre sans y rien connaître, ou trop peu de chose, et ils ne pourront s'en prendre de notre indignation qu'à eux-mêmes.

Si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur, et que l'on ne me reprochât, en parlant si longuement de *Germinie Lacerteux*, d'en exagérer l'importance, j'en aurais encore bien des choses à dire. Ce que, par exemple, de certaines scènes ont d'odieux ou de répugnant en elles-mêmes, beaucoup plus que de pittoresque, comment M. de Goncourt ne s'est-il pas aperçu que, si le langage qu'il prête à ses personnages en accroissait l'effet, c'était, je ne dis pas aux dépens du bon goût ou du respect qu'un écrivain doit à ses spectateurs, mais aux dépens de la nature et de la vérité? Car enfin, cet argot qu'il leur met dans la bouche n'est pas la langue naturelle de ses personnages; ce n'est pas ainsi qu'ils parlent couramment, mais seulement pour se distinguer; et, quand ils sont grossiers, c'est justement alors qu'ils croient faire ce que dans un autre monde on appellerait de l'esprit. Je ne dis rien de l'inconvenance qu'il y a, sous quelque prétexte que ce soit, à réunir dix-huit cents personnes, pour leur faire entendre

des mots dont on n'oserait pas se servir soi-même en leur parlant. C'est une perfidie, c'est une trahison, c'est une espèce de guet-apens. Mais j'ajoute que, si l'on avait pu, de loin en loin, s'émouvoir de quelque sympathie pour les personnages de la pièce de M. de Goncourt, il suffirait de la langue ordurière qu'on y parle pour nous en empêcher. Les hommes assemblés pour en écouter d'autres acquièrent aussitôt une délicatesse ou une susceptibilité d'oreille dont M. de Goncourt évidemment ne se doute pas, et que la première habileté de l'auteur dramatique est de ménager d'autant plus qu'il croit avoir des choses plus hardies à nous dire. Mais M. de Goncourt ne connaît pas les ménagemens; et quand une censure, pourtant bien indulgente, a porté la main sur sa prose, on lui disputerait la gloire d'avoir inventé le « japonisme, » et découvert le XVIIIe siècle, qu'il n'aurait pas crié plus fort. Dans la prose de M. de Goncourt, l'expression et la pensée sont si étroitement unies qu'on ne saurait, sans déchirure, les séparer l'une de l'autre, ni toucher à un de ses mots qui ne fût précisément celui pour lequel il avait écrit toute sa pièce.

Voilà d'étranges prétentions; et ceci nous amène à noter en terminant ce qu'il y a peut-être encore de plus déplaisant que tout le reste dans le mélodrame de M. de Goncourt : c'est ce qui s'entremêle de présomption à son inexpérience, et le contentement de soi-même, la sécurité vaniteuse, l'orgueil naïf et provocant avec lequel il commet ses pires maladresses. Comment on parle quand on s'appelle Mlle de Varandeuil et comment on allie la liberté du langage ou la brusquerie des manières avec le sentiment du nom que l'on porte et de ce que l'on est; ce que disent des enfans assemblés autour d'un arbre de Noël, et les exclamations qu'ils font quand on apporte « le plat sucré; » comment on pense parmi les fruitières, et les propos qu'elles échangent avec les bonnes du quartier, M. de Goncourt sait tout cela; il n'y a que lui qui le sache, et il est si fier de le savoir, on le sent si sûr de sa science, qu'il en devient insupportable. Passe encore dans ses romans! mais, au théâtre! dans une pièce où tant de puérilité se juxtapose à tant de brutalité! et d'un auteur qui, depuis tantôt quarante ans qu'il écrit, n'a jamais remporté que des succès douteux! dont on s'étonne qu'il soit un « maître » pour des écrivains qui, sans jamais l'imiter, l'ont depuis longtemps dépassé! c'est trop; et l'irritation remplace enfin ce que l'on eût autrement témoigné d'indulgence pour une vie consacrée tout entière à la littérature et à l'art. Pas plus, en effet, que M. de Goncourt, nous ne voulons être dupes; il ne nous plaît pas qu'on le prenne de si haut avec si peu de titres; et décidément, pour tant d'orgueil ou de prétention, l'œuvre est trop incomplète, l'exécution trop inférieure, et l'artiste enfin trop au-dessous de ce qu'il croit être. Nous nous disons aussi qu'il n'est

pas le seul qui ait vécu pour la littérature et pour l'art, et qu'étant plus de cent qui ne vivons, comme lui, que pour l'art et la littérarature, nous ne voyons pas pourquoi nous n'admirerions qu'en lui ce que nous faisons comme lui, sans en mener tout ce fâcheux, cet immodeste et ce bruyant tapage.

Pour toutes ces raisons, je l'avouerai sans détours, je ne puis regretter la chute de *Germinie Lacerteux;* et je suis bien aise, au contraire, après les expériences du Théâtre Libre, faites à huis-clos, pour ainsi parler, d'avoir vu, sur une grande scène, le naturalisme s'offrir enfin au jugement du public, sous l'espèce de l'un de ses « chefs-d'œuvre » et dans la personne de l'un de ses « grands hommes. » Car, ce que c'est que cet « art nouveau » dont on nous rebattait les oreilles, le public le saura maintenant; et les amis de M. de Goncourt, pour détourner la conséquence, auront beau dire, — comme ils l'ont fait, — que *Germinie Lacerteux* n'est pas une pièce naturaliste, il suffira de leur demander, au cas d'une victoire, si ce n'est pas au naturalisme qu'ils en eussent fait honneur. L'art nouveau, tel qu'il s'annonce dans *Germinie Lacerteux*, c'est l'enfance même de l'art, et ses procédés n'ont rien de plus original que de nous reporter aux origines du théâtre. Je pourrais aisément philosopher là-dessus, et montrer que, sortis autrefois des mêmes commencemens, si le théâtre et le roman se sont perfectionnés en se séparant, et en passant, comme l'on dit, de « l'homogène à l'hétérogène, » ce serait sans doute un singulier progrès que de prétendre aujourd'hui les ramener à leur état d'indivision ou de confusion primitive. Mais je ne veux pas brouiller les idées et mêler ensemble deux choses qui n'ont rien de commun : le progrès, dont la nature est d'être continu, et l'art, qui ne serait plus l'art, s'il suffisait de le vouloir pour le renouveler et le perfectionner. Finissons donc plutôt en nous excusant d'avoir parlé si longuement et si sérieusement d'une pièce dont nous aurions mieux aimé nous taire. Nous serons d'ailleurs assez justifié si le lecteur pense avec nous, en y songeant un peu, que nous devions à la réputation de M. de Goncourt (quoique surfaite), au bruit que l'on a fait autour de *Germinie Lacerteux* (quoique démesuré), d'en parler comme d'une pièce qui aurait mieux valu ; que, pour discuter une question d'art ou de littérature, il faut bien la prendre comme elle se pose; et que le dédain, qui est une manifestation de notre humeur, n'est pas une forme de la critique.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Encore une année révolue, encore une étape franchie après tant d'autres ! C'est l'heure où, par une sorte de mouvement instinctif, on tourne un dernier regard vers le passé d'hier, comme pour se rendre compte une dernière fois de la route qu'on a parcourue, de tout ce qu'on a laissé en chemin. C'est aussi l'heure des souhaits pour un avenir qui reste un mystère, qui à son tour ira bientôt, jour par jour, se confondre dans le passé.

Quel sera cet avenir ? que nous réserve, que réserve à la France cette année qui va commencer, dont nous ne pouvons saluer l'aurore sans une secrète anxiété ? Il est certain qu'à ce moment de transition tout est singulièrement confus, qu'une rare fatalité s'est plu à rassembler tous les contrastes dans ce court espace de quelques mois qui est devant nous. C'est l'année des fêtes qu'on nous promet, de la commémoration, à un siècle de distance, d'un des plus grands événemens de l'histoire, d'une exposition universelle ouverte à toutes les œuvres de la paix ; c'est aussi l'année des élections générales, des agitations aggravées par l'obscurité des choses, des conflits passionnés entre des partis irréconciliables, d'une crise déclarée dans les institutions, dans le régime, dans la politique tout entière de la France. La coïncidence est au moins étrange ! Ce qui sortira de là, ce que sera cet avenir de demain, nul ne peut sans doute le dire. La vérité est que tout ce qui peut arriver aujourd'hui n'est que la suite du passé d'hier, de cette année qui s'achève, qui a si bien préparé les fêtes du centenaire et de l'exposition. Elle avait commencé par une crise de déconsidération pour tous les pouvoirs. Elle s'est traînée à travers les incertitudes et les conflits, les querelles et les défis, sans qu'il y ait eu un effort sé-

rieux pour relever la direction des affaires du pays. Elle finit à l'heure qu'il est sous le règne d'un ministère radical et d'un parlement épuisé, au milieu d'un doute universel, des menaces d'anarchie ou de dictature, des avertissemens peut-être inutiles, et des lassitudes croissantes de l'opinion. Voilà la préface que l'année expirante a donnée d'avance à l'année nouvelle ! L'œuvre qui va suivre maintenant ne fera-t-elle que continuer la préface ? C'est là pour le moment toute la question.

On ne peut plus s'y tromper ; dans tous les cas, ce qui se passe aujourd'hui, ce qui se prépare pour l'année où nous entrons, c'est la crise décisive de la république, coïncidant, par une ironie singulière, avec la célébration fastueuse de la révolution française. Ce qu'il y a de tout aussi évident, c'est que cette crise, ce sont les républicains eux-mêmes, opportunistes et radicaux, qui l'ont créée et aggravée, qui l'aggravent tous les jours par leurs procédés, par leurs lois, par une politique de parti dont l'unique résultat a été de tout ébranler. Ce qu'il y a de plus clair encore, c'est que, s'il reste quelque moyen de sortir de cet état aigu, où l'on sent que tout est devenu possible, il n'y en a qu'un. Quel est-il donc ? Ce n'est point apparemment de pousser à outrance cette désorganisation radicale à laquelle préside M. Floquet, avec une vanité satisfaite, en homme qui ne doute de rien et ne voit rien, si ce n'est son propre personnage ; ce n'est certes pas non plus de prétendre continuer la même politique avec de médiocres palliatifs ou de petits expédiens pour essayer de retrouver quelques morceaux d'un pouvoir qu'on a perdu. Le seul moyen, s'il peut être encore efficace, serait de se placer résolument en face d'une situation si étrangement compromise, d'oser avouer qu'on s'est trompé, de compter avec l'opinion désabusée et irritée, d'accepter sans faiblesse les conditions d'un gouvernement sensé, libéral et conservateur, rassurant pour les consciences comme pour l'ordre financier, pour tous les intérêts du pays. C'est le seul moyen digne d'être tenté, et c'est justement ce qui fait l'autorité du langage que M. Challemel-Lacour a tenu il y a quelques jours devant le sénat, dans un discours qui est un acte de politique clairvoyant en même temps qu'une œuvre de forte et saisissante éloquence.

Celui-là, on ne l'accusera pas de ne point être républicain : il l'était probablement avant la plupart de ceux dont il vient de secouer l'optimisme et qui lui font aujourd'hui si plaisamment la leçon. On ne l'accusera pas d'être clérical ; il a toujours été l'imperturbable défenseur de la liberté de penser. On ne lui reprochera pas de paraître favoriser, par ses sévères critiques de la politique du jour, les aspirations dictatoriales : il a l'antipathie dédaigneuse d'un vieux libéral contre toutes les résurrections césariennes, encore plus contre le despotisme démagogique d'un aventurier, dont l'avènement lui semblerait l'inci-

dent le plus humiliant de l'histoire. C'est par son attachement même à la république qu'il a été éclairé, et c'est parce qu'il a vu le danger qu'il a parlé. Il sera écouté ou il ne sera pas écouté, il réussira ou il ne réussira pas. M. Challemel-Lacour, en portant à la tribune du sénat le jugement d'un homme libre sur les affaires du moment, n'a pas moins accompli un acte de courageuse honnêteté. Il n'a point reculé devant les vérités les plus dures. Il n'a pas craint d'avouer que si une partie de la France semble se détacher aujourd'hui de la république, c'est qu'on l'y a poussée en prétendant la violenter; c'est que, par des réformes précipitées, brutalement réalisées dans l'enseignement, on s'est exposé, d'un côté, à mettre le désordre dans les finances, d'un autre côté, à inquiéter, à troubler la masse des populations françaises dans leurs habitudes et dans leurs croyances. L'orateur du sénat n'a point hésité à montrer une des causes les plus actives du mal dans l'invasion croissante de l'esprit radical, dont le ministère de M. Floquet est la dernière et présomptueuse personnification. Il a signalé avec autant d'autorité que de précision les lois téméraires, les mesures malheureuses, le dédain des opinions qu'on devait respecter, l'affaiblissement de toute autorité, le régime parlementaire compromis par les fautes des partis, le gouvernement lui-même livrant la stabilité des institutions.

C'est assurément la plus vigoureuse et la plus saisissante analyse d'une situation profondément altérée, où les pouvoirs publics semblent paralysés ou ahuris devant un de ces mouvemens qui peuvent emporter un pays dans tous les hasards. Laissera-t-on cependant ce périlleux mouvement aller jusqu'au bout, et comment réussira-t-on à le vaincre ou à le détourner, à ramener autant que possible les esprits désorientés? C'est précisément la question qui ne cesse d'être agitée, et M. Challemel-Lacour lui-même l'aborde sans subterfuge, avec une sincérité hardie. Il a signalé le mal, il ne recule pas devant le remède, devant ce qui aurait pu être et ce qui est peut-être encore le seul et dernier remède. Il n'hésite point, quant à lui, à s'adresser, non-seulement aux hommes sensés et éclairés du parti républicain, mais aux hommes désintéressés de tous les partis, à tous ceux qui tiennent à sauvegarder le régime parlementaire, souveraine expression et dernière garantie des libertés de la France. Il leur montre à tous la nécessité d'un gouvernement résolu à raffermir d'abord la constitution ébranlée, à ramener les corps publics, — y compris sans doute le conseil municipal de Paris, — au respect des lois, à faire rentrer l'ordre dans les finances, la discipline dans l'administration, à rendre la confiance aux intérêts troublés et aux croyances inquiètes. C'est la moralité et la sanction du discours. L'aveu des fautes qui ont été commises, l'appel à toutes les bonnes volontés pour les réparer, l'exécu-

tion du ministère, la guerre déclarée au radicalisme, le programme d'un gouvernement libéral et conservateur, tout y est. M. le président du conseil s'est senti visiblement un peu embarrassé et déconcerté dans sa suffisance. Il n'a trouvé rien de mieux que de traiter M. Challemel-Lacour en républicain repentant, de lui reprocher de s'être tu depuis dix ans, de n'avoir rien dit lorsqu'on commettait les « fautes » qu'il critique si amèrement et tardivement aujourd'hui. C'est possible. Et quand cela serait, le discours de M. Challemel-Lacour en est-il moins vrai? Tardif ou non, ne reste-t-il pas la démonstration la plus décisive de la redoutable crise que les passions de parti ont créée, de la malfaisante influence de la politique radicale et de la nécessité d'un gouvernement réparateur?

Si l'on veut saisir le caractère et la portée des paroles de M. Challemel-Lacour, qu'on mette à côté de cette retentissante manifestation le discours que M. Jules Ferry a prononcé peu après dans une réunion, et par lequel il a voulu peut-être répondre à l'orateur du sénat ou du moins prendre position à son tour. M. Jules Ferry a sans doute la prétention d'être un homme de gouvernement, même un homme modéré parmi les républicains. Il le proclame à tout propos, il le répète dans ce dernier discours destiné à être un programme pour les élections. Malheureusement son premier mot est un mot d'infatuation. Ce n'est pas lui qui ferait l'aveu de ses fautes, il en a, au contraire, l'orgueil et on pourrait dire l'arrogance. Il n'y a qu'à l'écouter. Depuis dix ans, — surtout, bien entendu, quand il était ministre, — tout a été grand! Le gouvernement de la république a eu de grandes vues, il a poursuivi de grands desseins! Il a comblé le pays; il lui a donné des chemins de fer, des chemins vicinaux, des canaux dans des proportions inouïes. Il l'a inondé de lumière avec ses écoles, il l'a doté d'un enseignement sans égal, démocratique, national, universel et laïque. Rien n'avait été fait, rien n'existait avant lui, M. Jules Ferry l'assure. La laïcisation, les dépenses sans compter les déficits, tout est grand! C'est la seule confession et le seul acte de repentir que cet homme modeste puisse faire. Nous voilà bien avancés! Mais alors si le gouvernement de la république a été si grand et a accompli de si grandes choses, s'il a couvert la France de tant de bienfaits, comment se fait-il que le pays déçu, irrité, se détache de tant de grandeurs et coure dans son trouble on ne sait après quel inconnu dont il attend un soulagement? C'est, on en conviendra, au moins étrange.

Le fait est que M. Jules Ferry, avec ses explications, ses jactances et ses prétendues idées de gouvernement, s'embrouille un peu. Avec les apparences et les allures de l'homme d'autorité, il est le plus décevant des politiques. Il veut et il ne veut pas. Ce qu'il craint surtout aujourd'hui, c'est de paraître, comme M. Challemel-Lacour, avouer des

fautes et attendre un appui des conservateurs de bonne volonté. Il ne veut pas être suspect d'intelligence avec les conservateurs : c'est probablement l'explication de ses récens dithyrambes sur la laïcisation. Il peut être tranquille, il a peu de chance, après cela, d'avoir l'appui des conservateurs; mais il ne voit pas que par cela même, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il est le complice et l'allié des radicaux. Il ne se livre pas, il est vrai, sans restriction et sans calcul, il fait des façons; il trace de beaux programmes opportunistes sur les conditions de gouvernement, sur les sentimens du pays impatient d'ordre et de repos. En réalité, il ne met pas moins tous ses soins à ménager les radicaux. Il a de savantes précautions pour parler de la sincérité de leurs idées, et il leur témoigne des égards. Il vote le plus souvent avec eux, et dans le dernier discours qu'il a prononcé, il se défend de toute intention aggressive contre le ministère, qu'il s'étudie à mettre au-dessus ou en dehors de sa discussion. On sent en tout cela quelque tactique, quelque alliance plus ou moins sincère, plus ou moins avouée, et le secret de cette alliance n'est pas difficile à pénétrer : c'est le scrutin d'arrondissement que M. Jules Ferry et ses amis veulent avant tout avoir, que M. Floquet a fini par se décider à leur accorder. Voilà la dernière arme tenue en réserve par les opportunistes et les radicaux momentanément réunis pour les élections prochaines. C'est la grande nouveauté qu'ils se proposent d'inscrire d'un commun accord dans le programme de ce que M. Challemel-Lacour a appelé, avec une dédaigneuse ironie, la « politique capiteuse des réformes ! »

A vrai dire, ceux qui ont toujours défendu contre les républicains eux-mêmes le scrutin d'arrondissement comme le plus vrai et le moins périlleux sont bien désintéressés. Ils peuvent seulement remarquer que ce sont les républicains qui ont fait revivre, il y a quelques années, le scrutin de liste parce qu'ils croyaient y voir leur intérêt, que ce sont les républicains qui proposent aujourd'hui le scrutin d'arrondissement parce qu'ils y voient encore leur intérêt, que dans tous les cas, il ne s'agit plus de la vérité, de la sincérité du suffrage, il ne reste qu'un expédient de parti dont on se sert alternativement par un calcul de domination. Est-on du moins d'accord entre opportunistes et radicaux pour aborder la « grande réforme » qui doit pulvériser M. le général Boulanger et ses ambitions plébiscitaires ? Ce serait curieux à savoir, comme tout secret de comédie. Au fond, on le sent bien, M. Floquet n'est point sans se défier et sans flairer quelque piège; il soupçonne que le jour où le scrutin d'arrondissement serait voté, il serait perdu, et toute sa tactique est de déjouer les calculs des opportunistes, en faisant passer la revision constitutionnelle avant la réforme de la loi des élections. Le jour où il aura d'abord sa revision, il reste maître du terrain et

garde toute sa force contre ses alliés du moment. M. Jules Ferry et ses amis, de leur côté, manœuvrent pour avoir avant tout le scrutin d'arrondissement; ils n'ont suspendu les hostilités contre le ministère que pour mieux atteindre leur but, et lorsqu'ils auront ce qu'ils désirent, ils entendent bien reprendre leur liberté. On est à deux de jeu; la partie est engagée, elle est digne des circonstances!

Pendant ce temps, devant le pays, dont l'impatience s'accroît, les affaires deviennent ce qu'elles peuvent. Les chambres achèvent de voter un budget que M. le ministre des finances et M. Tirard lui-même trouvent merveilleux, mais où le déficit se cache sous toutes les formes d'emprunts déguisés, de garanties d'intérêts, d'obligations incessamment renouvelées. Au Palais-Bourbon, une majorité effarée et ignorante vote au pas de charge, sans réflexion, une partie de cette éternelle loi militaire qui ne peut donner rien de ce qu'elle promet, qui ne serait que la désorganisation de l'armée, mais qui assure aux passions radicales la suprême satisfaction de l'enrôlement des séminaristes. Et c'est ainsi que nous entrons dans cette année nouvelle, où les passions des hommes ont mis d'avance tant d'obscurités et de contradictions, où l'avenir peut dépendre de bien des incidens imprévus, mais aussi de la France elle-même, impatiente de retrouver, avec la paix intérieure, la dignité et la force de sa position dans le monde.

Sans doute l'inconnu est pour tout le monde dans cette année qui va s'ouvrir. Il est de toutes parts : il est en Orient, dans ces régions des Balkans, la Bulgarie, la Serbie, où s'agitent sans cesse tant de questions périlleuses qui restent sans dénoûment; il est dans l'Occident, pour tous les peuples qui ont leurs intérêts et leurs passions, dont les rivalités peuvent à tout instant rallumer les conflits sur une frontière mal surveillée ou à propos d'un incident mal interprété. L'inconnu règne en Europe, c'est trop visible! Peut-être, cependant, au milieu de tant de troubles et d'armemens retentissans, toujours menaçans, les chances de la paix ont-elles plutôt augmenté que diminué depuis quelque temps. Il en sera, c'est bien sûr, ce qui pourra : provisoirement, on s'attend un peu moins à tout. Entre toutes ces puissances qui occupent la surface du continent, qui ne cessent de s'observer comme si elles devaient se rencontrer demain sur quelque champ de bataille, les querelles de ces derniers mois semblent momentanément assoupies. On dirait que les journaux chargés d'envenimer les suspicions et de sonner le tocsin à tout propos sentent que l'heure n'est pas favorable. Ils ne parlent plus tout à fait autant des concentrations russes ou des agressions françaises. La triple alliance elle-même est devenue moins bruyante et nous laisse un peu tranquilles. Que l'année, qui va commencer sous ces auspices, dans ces conditions d'une paix relative, continue de même, c'est tout ce qu'il

faut, c'est ce qu'on peut souhaiter de mieux aux peuples et aux hommes de bonne volonté !

En attendant, tous les gouvernemens auront assez de leurs affaires. Le grand chef de l'Allemagne, celui qui conduit tout, le chancelier de Friedrichsruhe lui-même, aura de quoi s'occuper avec la politique coloniale qu'il a inaugurée, qui vient d'être le principal, sinon l'unique objet des discussions du Reichstag de Berlin depuis sa réunion. M. Windthorst et les députés du centre ont fait une proposition en faveur d'une action énergique de l'empire allemand pour la répression du trafic des esclaves sur la côte orientale d'Afrique, et le gouvernement, sans être l'auteur de la proposition, s'est hâté de l'appuyer de toutes ses forces. La motion de M. Windthorst et de ses amis n'est en apparence qu'une manifestation d'un ordre tout platonique ou humanitaire. Elle semble n'avoir d'autre objet que de revendiquer pour l'Allemagne une place, la première naturellement, parmi les puissances civilisatrices qui se donnent la mission de combattre l'esclavage en Afrique. En réalité, le gouvernement entend bien donner une sanction pratique à ces idées et se prévaloir de la promesse de concours qui lui a été faite par le Reichstag. Si le blocus maritime qu'il a organisé avec l'Angleterre ne suffit pas, il aura recours à ce qu'il a appelé le « blocus terrestre : » c'est le mot ingénieux sous lequel il déguise une intervention plus effective. Il n'avoue pas encore tout haut le projet de se substituer directement à la compagnie de colonisation de l'est africain, qui a été jusqu'ici son prête-nom, il a évidemment cette arrière-pensée. Il ne demande pas encore les crédits qui lui seront nécessaires, il prépare le parlement à les voir bientôt arriver. Le discours assez habile que le comte Herbert de Bismarck a prononcé devant le Reichstag, et où le fils semble s'être inspiré du père, laisse tout entrevoir; mais ce qu'il y a de plus curieux, peut-être, dans ce discours, c'est le soin qu'a mis le représentant du chancelier à flatter l'Angleterre, à lui témoigner sa satisfaction pour le concours que l'Allemagne a trouvé dans le gouvernement de la reine. Après cela, on n'en est encore qu'au début de l'alliance et d'une entreprise où l'imprévu aura sûrement son rôle.

La session parlementaire finit avec l'année pour l'Angleterre. Elle avait été interrompue par l'été, elle a été reprise il y a deux mois, et dans cette seconde partie elle n'a guère été plus féconde que dans la première; elle n'a été signalée, à part le vote du budget et de la loi assez médiocre sur le rachat des terres en Irlande, que par quelques incidens sans résultats, par quelques débats plus animés que décisifs dans les derniers jours. Le discours prononcé au nom de la reine, pour la clôture des chambres, est lui-même l'image de cette session sans éclat. Il est placide et terne. Il ne dit pas un mot de l'Irlande; il

effleure à peine quelques-unes des affaires extérieures qui ont le plus vivement préoccupé l'opinion depuis quelque temps, qui la préoccupent encore. Il laisse tout indécis. On s'est séparé sans en demander davantage pour se livrer aux joies des fêtes populaires de Noël. Maintenant voilà le monde parlementaire dispersé, et le ministère de lord Salisbury plus ou moins tranquille dans sa liberté. Le parlement ne se réunira plus que dans quelques mois, pour la session de l'année nouvelle. Mais, d'ici-là, que se sera-t-il passé? Il est certain qu'au moment où les chambres s'en vont, il reste deux questions en suspens, deux questions vivement agitées, assez sérieuses ou assez délicates pour créer plus d'une difficulté au gouvernement de la reine Victoria, impératrice des Indes, protectrice de l'Égypte.

Que deviendront ces affaires de Souakim et de Zanzibar, qui commençaient à passionner le parlement anglais au moment de sa séparation, et dont le ministère ne laissait pas de paraître embarrassé? Une de ces questions, celle de Souakim, il est vrai, vient de prendre une face nouvelle par un de ces petits succès militaires qui plaisent toujours, même à une grande nation accoutumée à de bien autres fortunes. Le général sir Francis Grenfell, envoyé un peu à l'aventure, avec quelques forces, pour délivrer la ville cernée depuis longtemps par les bandes soudanaises d'Osman-Digma, n'a pas perdu de temps. A peine arrivé, il s'est jeté résolument sur les Soudanais et les a forcés à lever le siège. Cela n'a pas été long; après un combat meurtrier qui n'a pas duré une heure, les mahdistes, surpris dans leurs retranchemens, ont été mis en fuite. Le général Grenfell est resté maître du terrain; la garnison égyptienne de Souakim est dégagée et la ville est libre.

Le succès est complet autant qu'il a été rapide; mais on n'est peut-être pas plus avancé, et c'est ici justement que les embarras recommencent. Si le général Grenfell, après avoir délivré Souakim, ramene ses troupes au Caire, laissant la garnison égyptienne livrée à elle-même comme par le passé, on n'a rien fait; Osman-Digma et ses bandes, qui n'ont pas été refoulés bien loin et qui ne paraissent pas découragés, ne tarderont pas à revenir plus acharnés que jamais pour reprendre cet étrange siège qu'ils poursuivent depuis plusieurs années. Si l'on reste à Souakim avec l'intention de s'engager encore une fois dans les déserts du Soudan pour essayer d'en finir avec les forces du mahdi, on risque de renouveler les expéditions malheureuses de Graham, de Wolseley. Il y a quelques mois à peine, lord Salisbury déclarait d'un ton dégagé qu'il n'y avait aucun intérêt à occuper Souakim, que c'était un péril sans compensation. Il paraît avoir changé d'avis, surtout depuis le succès du général Grenfell, sans dire toutefois ce qu'il veut faire, s'il entend rester définitivement à Souakim, s'il se propose d'étendre ses opérations dans le Soudan pour mieux

assurer une position certainement importante sur la Mer-Rouge, la liberté des communications vers le haut Nil. La question est d'autant plus grave, d'autant plus pressante peut-être, qu'elle se complique aujourd'hui d'un incident aussi pénible qu'énigmatique. Que sont devenus deux hardis explorateurs engagés depuis quelque temps au cœur de l'Afrique, Émin-Pacha et Stanley? Sont-ils tombés aux mains du mahdi, qui se réserverait d'en faire des otages s'il vient à être attaqué? Des communications récentes d'Osman-Digma sembleraient le laisser croire : elles peuvent être vraies, elles peuvent aussi n'être qu'une ruse de guerre. On ne sait rien de précis. Toujours est-il que si, par suite d'hostilités ouvertes dans le Soudan, la tragédie de Gordon à Khartoum se renouvelait pour Émin-Pacha et Stanley, le ministère anglais aurait pris une redoutable responsabilité qu'on lui ferait probablement payer.

Jusqu'à quel point, d'un autre côté, cette affaire de Souakim se lie-t-elle à la croisade entreprise par l'Angleterre de compte à demi avec l'Allemagne sur la côte orientale d'Afrique, à Zanzibar? On ne le voit pas bien encore; le discours de la reine n'est certes pas fait pour éclairer ce point obscur et délicat; il est aussi vague que possible. Évidemment, les dernières discussions du parlement de Berlin le disent assez, l'Allemagne a une politique à elle, une politique qu'elle suit avec une persévérante ténacité, qui dépasse la mesure d'un simple blocus pour la répression de la traite des esclaves, qui va jusqu'à l'occupation du littoral avec toutes ses conséquences. Elle crée sa puissance coloniale! Ce qu'il y a d'assez clair aussi, c'est que le gouvernement anglais, sans trop l'avouer, en se parant du beau prétexte de la répression de l'esclavage, tient pour l'instant à ne rien refuser à l'Allemagne, à s'assurer les bonnes grâces du chancelier. Il fait des frais pour répondre aux récentes avances du comte Herbert de Bismarck. Il laisse les Allemands poursuivre leur établissement de vive force dans l'Océanie, à Samoa, comme il les laisse se servir du blocus pour prendre position sur la côte de Zanzibar. Lorsqu'on a interrogé, il y a quelques jours, le ministère, le sous-secrétaire d'état du *Foreign-Office*, sir J. Fergusson, a répondu assez naïvement qu'on ne voulait pas contrarier l'action de l'Allemagne par un sentiment mesquin de jalousie. Il doit bien y avoir aussi quelque intérêt, quelque calcul dont on n'a pas le secret. Devant l'inconnu qu'il y a dans ces affaires un peu étrangement engagées, l'opinion anglaise reste visiblement très partagée, inquiète de ce que le gouvernement tolère dans l'Afrique orientale ou dans l'Océanie, comme de ce qu'il pourrait tenter lui-même dans le Soudan. Il n'y a eu jusqu'ici que des escarmouches peu décisives en présence d'événemens qui commencent à peine. On sent cependant qu'il y a de l'incertitude, du malaise, et si le ministère de lord Salisbury est en sûreté pour quelques mois, on peut prévoir qu'à la rentrée du parlement il

serait le premier à expier les mécomptes que sa politique aurait d'ici là infligés à l'opinion.

L'Italie, pour sa part, n'est pas encore au bout de ses discussions parlementaires. Les chambres italiennes n'en auront même pas fini, à ce qu'il semble, avant quelques jours, et cette session prolongée, parfois agitée, ne laisse point d'être curieuse, ne fût-ce que comme symptôme de la position du ministère, de la confusion des partis dans le parlement, de l'état des esprits au-delà des Alpes. Ce n'est pas que le président du conseil, M. Crispi, soit menacé dans son pouvoir. La division et la faiblesse des partis ont fait jusqu'ici sa force, depuis qu'il s'est établi en ministre universel et omnipotent à la tête des affaires. Ce qu'il demande, il finit par l'obtenir. Ce n'est pas toujours cependant sans contestation, sans qu'il se produise des incidens tumultueux dans les chambres et sans qu'il y ait même des velléités croissantes d'opposition. Le ministère a récemment demandé au parlement des crédits d'une certaine importance, près de 150 millions, pour de nouveaux armemens, pour l'adaptation de ses chemins de fer à des nécessités stratégiques, bref pour une foule de choses destinées à accroître ses moyens militaires. Les raisons sont toutes trouvées : l'Italie est obligée de suivre le mouvement universel en Europe! Il faut qu'elle soit toujours prête comme les autres, armée sur terre et sur mer pour sauvegarder son prestige et sa position de grande puissance, pour avoir même au besoin sa politique coloniale! Il faut qu'elle soit en mesure de remplir ses engagemens et de jouer son rôle dans la triple alliance! C'est fort bien. On a fait appel au patriotisme, les crédits ont été accordés, M. Crispi n'a eu qu'à se montrer au dernier moment pour enlever le vote, même avec un ordre du jour de confiance; mais voici justement ce qu'il y a de caractéristique. C'est un fait assez sensible que, s'il y a eu un vote de nécessité ou de circonstance, il se manifeste d'un autre côté au-delà des Alpes, il s'est manifesté dans cette discussion même un état d'esprit qui n'est rien moins que favorable à la direction des affaires italiennes depuis quelque temps. Le sentiment de la réalité des choses se réveille et se fait jour sous plus d'une forme.

Les illuminations allumées sur le passage de l'empereur Guillaume sont éteintes, et on commence à s'apercevoir que tout cela se paie, que la triple alliance coûte cher par tout ce qu'elle impose. M. Crispi a pu faire illusion un moment avec ses agitations et ses voyages à Friedrichsruhe : on en vient à le soupçonner de n'être qu'un ministre d'ostentation et de fantaisie. On lui accorde les crédits qu'il demande, parce qu'on croit ne pas pouvoir faire autrement; on ne lui ménage pas les dures vérités. Un ancien ministre, un ancien compagnon de M. Crispi dans l'opposition, M. Baccarini, n'a pas caché ses doutes; il a déclaré que, si on votait les crédits, il avait la confiance que le gouvernement,

« par ses efforts en faveur de la paix, saurait rendre superflues des dépenses hors de toute proportion avec les ressources du pays. » Un autre député aussi spirituel qu'éloquent, M. d'Arco, a dit avec une mordante ironie au président du conseil qu'il était décidément un ministre trop grand, trop majestueux, trop impérial pour l'Italie, qui a besoin avant tout de songer à ses affaires, d'avoir une politique plus circonspecte et plus réservée. Bref, on trouve que c'est trop se ruiner en dépenses militaires uniquement pour fournir des contingens à des alliés dans des conflits où l'Italie n'a que faire. On croit que la politique remuante, provocatrice, querelleuse de M. Crispi n'est qu'une agitation décevante ou qu'elle conduirait fatalement à une guerre avec la France, que le bon sens national désavoue. Tout cela s'est dit; il se forme même des associations dont l'objet est de faire revivre la cordialité dans les relations de l'Italie et de la France. Que les Italiens, au lieu de se laisser éblouir par les fantasmagories, ne s'inspirent que de leurs intérêts, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire; c'est la meilleure politique qu'on puisse leur souhaiter pour l'année nouvelle!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Deux incidens graves se sont produits au début de la seconde quinzaine de décembre et ont paru devoir assombrir fortement les derniers jours de l'année 1888 : la crise du Panama et la suspension de paiemens d'un membre de la compagnie des agens de change.

M. Bex, l'agent en déconfiture, s'est enfui. Après quelques jours, on a appris qu'il s'était tué en Suisse. On ne sait pas encore avec précision le montant du déficit de la charge, bien que de divers côtés on l'ait évalué à 8 ou 10 millions. On ne sera fixé sur ce point que dans les premiers jours de janvier. En attendant, la chambre syndicale des agens de change, qui vient de renouveler son bureau pour 1889, n'a pris et ne pouvait prendre aucune résolution. Il n'y aura point lieu, croit-on, à la faillite, et les opérations laissées en suspens ne semblent pas de nature et d'importance à amener des complications sur le terrain de la Bourse.

La compagnie de Panama, après l'échec de la souscription conditionnelle ouverte le 12 courant au solde des obligations à lots non souscrites lors de la première opération, a déclaré son impuissance à continuer le service des coupons sur les actions et obligations. L'émoi a été considérable, et, bien que depuis longtemps la situation critique où se trouvait la compagnie ne fût plus un secret pour personne, une profonde émotion s'est emparée des porteurs de titres, disséminés au nombre de plusieurs centaines de mille sur tout le territoire, et presque tous fort modestes capitalistes.

Le gouvernement, qui voyait avec inquiétude avancer à grands pas l'heure où l'entreprise serait officiellement au-dessous de ses affaires, s'est hâté de proposer à la chambre un projet de loi autorisant la compagnie à suspendre pendant trois mois ses paiemens de coupons et d'obligations. La chambre a reculé devant la responsabilité d'une législation exceptionnelle pour une entreprise privée, et le projet de loi a été repoussé.

Le vote avait été rendu le samedi 14. Le surlendemain lundi éclatait le sinistre du parquet. La rente française, qui détachait ce même jour un coupon trimestriel de 0 fr. 75 sur le cours de 83.07, a reculé d'abord jusqu'à 82.12; le marché paraissait livré à des inquiétudes d'autant mieux fondées que les cours des actions et obligations du Panama avaient été précipités à un niveau très bas et que l'on parlait déjà d'un krach dont on n'osait prévoir toutes les conséquences.

Mais un revirement s'est produit alors dans l'attitude de la place. De hautes puissances financières, intervenant presque ostensiblement, ont relevé les cours de nos fonds publics, et toute la cote a obéi à cette impulsion. Les marchés de Vienne et de Berlin prenaient même les devants sur le nôtre, et portaient aux cours les plus hauts atteints depuis longtemps la plupart des valeurs internationales, rentes russes, hongroise, Extérieure, Turque et Unifiée. L'Italien restait plutôt faible, cette tendance étant expliquée suffisamment par l'importance des débats engagés dans le moment même à la chambre des députés de Rome sur les dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine.

Quant aux rentes françaises, elles ont bénéficié d'une avance qui a déconcerté toutes les prévisions pessimistes. Le 3 pour 100 a été porté de 82.12 à 82.87, l'amortissable de 86.12 à 87 francs, le 4 1/2 de 103.87 à 104.37. Quelques jours avant la réponse des primes, les réalisations ont commencé; en même temps les échelliers, dont les ventes à prime étaient en majeure partie débordées, ont fait tous leurs efforts pour ramener sur la cote des prix un peu plus bas au moment de la réponse. Ils y ont réussi, et le samedi 29, le 3 pour 100 restait coté à 82.67, l'amortissable à 86.82.

La principale préoccupation pendant la semaine des fêtes de Noël,

où les transactions ont subi, comme il arrive chaque année, un ralentissement marqué, a été la cherté présumée des taux de report. A Londres et à Berlin, où la liquidation précède de quelques jours celle de Paris, l'argent a été plus abondant peut-être qu'on ne l'avait supposé, mais en même temps tenu à haut prix. La spéculation toutefois ne s'en est pas montrée effrayée; aucune réaction n'a eu lieu sur les fonds russes, portés par le grand succès de l'emprunt émis au commencement du mois, ou sur le 4 pour 100 hongrois, dont le syndicat puissant des maisons Rothschild et du Crédit mobilier d'Autriche surveille attentivement le marché en vue des premières opérations pour la conversion des anciennes dettes amortissables de la Hongrie.

L'Italien a reculé de 96.52 à 96.40, sur la démission du ministre des finances, M. Magliani, qui a renoncé à trouver les expédiens de trésorerie avec lesquels il lui aurait fallu pourvoir aux dépenses militaires votées par le parlement. M. Magliani avait proposé des augmentations d'impôts que la majorité n'a pas voulu adopter. M. Crispi éprouve quelque peine à remplacer l'homme qui depuis si longtemps avait gardé la direction des finances italiennes.

L'Extérieure a été portée de 72 3/4 à 73 1/4. La question ministérielle a été promptement résolue. Le nouveau ministre des finances d'Espagne inspire confiance, et il n'est plus question d'emprunt, pour l'instant tout au moins, une grande opération de crédit restant nécessaire au cours de l'année 1889. Le Portugais, très ferme, à 65 1/2.

Les valeurs turques sont bien tenues, en prévision d'une émission prochaine du solde des obligations des Douanes non placées lors de l'emprunt récemment lancé en Allemagne.

Il est intéressant de voir quelle a été la marche des principaux fonds d'état depuis un an, les différences étant considérables et à peu près toutes dans le sens de la hausse.

Le 31 décembre 1887, le 3 pour 100 français était à 80.90, l'amortissable à 84.95, le 4 1/2 à 106.90. Près de deux unités de hausse sur les deux 3 pour 100, plus de deux unités de baisse sur le 4 1/2, tel a été le résultat pour nos fonds publics. L'amortissable et la rente perpétuelle ont profité de tout ce que perdait le 4 1/2 voué à la conversion dans quelques années. Récemment, ce fonds avait reculé jusqu'au-dessous de 104 francs. Il a paru alors bon marché à la fois aux capitalistes et à la spéculation; dans les deux dernières bourses de l'année des arbitrages de banquiers ont pesé sur les cours du 3 pour 100 et relevé le 4 1/2 à 104.37.

L'Italien, après de nombreuses fluctuations, est encore coté 0 fr. 40 plus haut qu'il y a un an; la situation financière et économique de la péninsule ne s'est cependant nullement améliorée, loin de là, pendant cette période.

Les autres fonds étrangers ont fait d'extraordinaires progrès. Voici en effet le tableau des cours à un an d'intervalle :

	31 déc. 1887.	31 déc. 1888.	Différence.
Extérieure.	67.75	73.25	+ 5.50
Portugais.	57.75	65.45	+ 7.70
4 0/0 hongrois.	78.10	87.20	+ 9.10
4 0/0 autrichien	86.35	92.60	+ 6.25
4 0/0 russe.	77.75	87.10	+ 9.35
4 1/2 id.	89 »	95.50	+ 6.50
5 0/0 id. 1884	90.75	100.75	+ 10 »
Oblig. égyptienne	370 »	419 »	+ 49 »
Dette turque.	13.75	15 »	+ 1.25
Oblig. ott. priv.	355 »	418 »	+ 63 »
Oblig. id. Douane	292 »	354 »	62 »
6 0/0 hellénique.	415 »	490 »	+ 75 »
5 0/0 id.	361 »	438 »	+ 77 »

C'est un changement de cours complet sur toutes ces valeurs, et dont la signification est encore accentuée par le succès croissant, pendant cet exercice, des valeurs du Brésil, du Mexique, et surtout de la république argentine. Les capitalistes ont commencé à délaisser relativement les fonds à rendement très élevé, comme les consolidés anglais, dont la conversion a si admirablement réussi au dernier printemps, pour s'engager dans des placemens qui jouissaient jusqu'alors d'un crédit moins haut placé, mais offraient des revenus plus rémunérateurs. D'autre part, ils n'ont pas été déçus, comme d'autres avant eux le furent avec les obligations de Turquie et d'Égypte, car les améliorations de cours relevées ci-dessus sont le résultat légitime de modifications heureuses survenues dans la situation financière des différens pays débiteurs. Les progrès ont été surtout très marqués en Russie, en Grèce et en Autriche-Hongrie. M. Tisza, dit-on, inaugurera en janvier la grande opération financière projetée par la conversion des obligations foncières papier restées en Hongrie. M. Tricoupis, à Athènes, a également entrepris la tâche d'alléger les charges de son pays par la suppression de la dette 6 pour 100. On a vu enfin ce mois-ci la Russie convertir brillamment son 5 pour 100 1877 en un 4 pour 100 nouveau.

Les valeurs ont en général donné lieu à un mouvement très limité de transactions. Il convient toutefois d'excepter les titres de Panama et les actions de plusieurs sociétés minières. Les actions et obligations de Panama se sont un peu relevées après la brusque dépréciation qui avait suivi le vote de la chambre. Il ne s'est cependant encore produit aucun fait permettant de préjuger sous quelle forme pourra être créé le nouveau capital nécessaire à l'achèvement du canal. Les trois administrateurs provisoires désignés par le tribunal, sur

la demande du conseil d'administration de la compagnie, étudient la situation. Une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour la fin de janvier. Dans une réunion tenue le 27 décembre, les porteurs de titres, au nombre de trois ou quatre mille, ont voté des résolutions aux termes desquelles les intéressés renoncent au paiement des coupons pendant la durée des travaux, entendent achever le canal avec MM. de Lesseps, à l'aide de ressources que se procurera la compagnie actuelle, et tout d'abord s'engagent à souscrire les obligations *privilégiées* qui doivent produire les 400 millions indispensables. Ce projet paraît absolument chimérique. En tout cas, notre législation ne permet pas la création de titres privilégiés.

Les titres de la Société des Métaux et de Rio-Tinto ont subi de grandes variations de cours ; finalement, les premiers ont perdu une quinzaine de francs à 840, les seconds ont remonté d'autant à 643.

La Banque de France a reculé de 3,950 francs à 3,800 francs. Dans l'intervalle a été détaché un coupon semestriel de dividende s'élevant à 73 francs (72 fr. pour le semestre correspondant de 1887). Les ventes ont été provoquées sur ce titre par la perspective d'une détente prochaine dans la situation monétaire. On croit que la Banque d'Allemagne donnera, dès les premiers jours de janvier, l'exemple des abaissemens successifs du taux de l'escompte. De plus, les actionnaires de la Banque avaient compté sur un dividende total d'au moins 150 francs pour 1888 ; or il n'est que de 142 francs. Il y a un an, la Banque valait encore 4,175 francs.

Le Crédit foncier est immobile à 1,365. Un acompte de 30 francs sera réparti en janvier. Le dividende total sera sans doute de 60 francs.

La Banque de l'Algérie, dont le dividende est de 80 francs, a fléchi de 1,620 à 1,500 pendant l'exercice 1888.

L'année a été favorable à la grande majorité de nos institutions de crédit. La plus-value est de 47 francs sur le Crédit lyonnais, de 15 sur la Société générale, de 50 sur la Banque franco-égyptienne, de 135 sur le Crédit mobilier, de 65 sur la Banque parisienne, de 30 sur la Banque ottomane, de 50 sur la Banque des Pays autrichiens.

Les actions de nos grandes compagnies ont également monté en 1888 : le Lyon de 50 francs, le Midi de 20, le Nord de 90, l'Orléans de 16, l'Ouest de 28, l'Est de 3 francs.

Les Autrichiens ont gagné 100 francs de 450 à 550, les Lombards 40, le Nord de l'Espagne 33, le Saragosse 25.

Le Suez a une plus-value de 130 francs. Les actions des deux canaux de Panama et de Corinthe ont baissé, l'une de 190 francs, l'autre de 50.

Hausse de 75 francs sur les Omnibus, de 65 sur le Gaz, de 85 sur la Rente foncière, de 50 sur les Immeubles, de 75 sur les Docks de Marseille, de 70 sur les Métaux, de 140 sur le Rio-Tinto.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

PREMIÈRE PARTIE.

Chaque année, à l'automne, quand les premiers froids paraissent, les enfans de l'Auvergne, du Cantal et de la Haute-Loire, poussés par la misère et chassés par les neiges, descendent vers les villes du centre.

Pierre Rabazou était venu à Poitiers conduit par un entrepreneur qui, chaque saison, amenait dans la ville une bande de petits Auvergnats.

A la suite d'une brûlure à la jambe, l'enfant fut un jour réduit à garder la maison. La blessure, greffée sur un corps appauvri et mal soigné, prit aussitôt un caractère grave; une dame charitable du quartier en fut heureusement informée, elle vint prendre le pauvre martyr sur son grabat de paille et l'emporta chez elle. On le mit dans un bain, de là dans un lit chaud aux draps parfumés de lavande; il y demeura vingt-quatre heures sans s'éveiller. Un vieux médecin, associé d'ordinaire aux charités de la dame, soigna l'enfant avec un dévoûment paternel; malgré tout, l'heure de rentrer au pays sonna pour les pauvres ramoneurs sans que Pierre fût en état de les suivre; il resta chez sa bienfaitrice.

Il n'avait laissé dans son pays qu'un vieux grand-père dont l'âge et la détresse n'auraient su lui être d'aucun secours ; leur misère réciproque ne pouvait s'entr'aider.

Quand Pierre fut guéri, il resta au service de ceux qui l'avaient fait vivre, un peu par reconnaissance, beaucoup par le sentiment de bien-être relatif que lui procurait la maison. Il vécut là faisant métier de domestique jusqu'à sa majorité ; mais, à dater de sa vingt et unième année, poussé par l'instinct général de sa race, il abandonna le service de ses maîtres pour faire à son compte le commerce des peaux et des ferrailles ; il y joignit par la suite quelques étoffes grossières. Il savait à peine lire et écrire ; une mémoire prodigieuse lui tenait lieu de comptabilité, et par une économie sévère il amassait lentement un petit capital, soigneusement déposé après chaque saison aux mains de ses bienfaiteurs.

A vingt-cinq ans, grâce à l'argent péniblement amassé, et surtout au crédit que son intelligence et sa bonne renommée lui avaient acquis, il était en mesure d'ouvrir un petit magasin de draperies communes dans la rue du Parvis-Saint-Hilaire.

Il avait souvent observé une jeune paysanne qui distribuait le lait aux ménages de la rue. Chaque matin, dans la brume, elle apparaissait, son bissac sur l'épaule. Un jour, il l'arrêta pour faire sa provision et, en rougissant, lui demanda sa main.

La jeune fille elle-même était orpheline ; ils étaient libres l'un et l'autre ; au bout d'un mois, Pierre épousait Jeannette Bitard, et le jour même l'installait dans sa boutique.

C'était pour Pierre Rabazou une heureuse rencontre. En quelques années, à eux deux, ils avaient doublé l'importance de leur commerce et pris rang parmi les bons magasins du quartier : aussi la petite boutique de l'origine devint-elle vite trop exiguë. Rabazou était prudent ; mais, quand il en sentit la nécessité, il prit dans la même rue une vieille maison assez vaste pour contenir ses marchandises en gros, et fit un long bail avec promesse de vente. Il s'était aperçu que l'étoffe la plus communément employée par les paysans poitevins des deux sexes était le droguet, sorte de tissu fabriqué par les tisserands de campagne avec la laine des bergeries et le chanvre des jardins. L'étoffe n'était pas dans le commerce. Rabazou songea à l'y introduire pour en avoir le monopole. Il acheta des laines et du fil en gros, installa dans la cour de sa nouvelle habitation une teinturerie et un séchoir, et tira un double profit du commerce des matières premières et du tissu au détail. Ainsi fabriquée par tous les tisserands de village, l'étoffe ne manqua plus, fut consommée en plus grandes quantités et alla même jusqu'à l'exportation dans les départemens voisins.

Toute la campagne prit bientôt l'habitude de s'approvisionner

rue du Parvis, et pendant que sa femme aunait l'étoffe au magasin, Pierre suffisait à peine à teindre la laine et le fil qui lui étaient demandés.

Il prit dès lors pour enseigne *Au Drap d'or*, draperie en tout genre, droguet de Poitiers, etc.

La maison qu'il avait louée était très ancienne; elle était heureusement maintenue à droite et à gauche par des constructions de pierre qui lui prêtaient le secours de leur jeunesse; sans cette aide, on eût pu craindre qu'elle s'effondrât. Le rez-de-chaussée, bas d'étage, s'était peu à peu trouvé au-dessous de la rue par le fait de la surélévation progressive du terrain; il fallait descendre deux marches pour arriver au sol de la boutique. Une porte pleine arrondie donnait accès dans la pièce basse; une grande baie cintrée, soutenue au milieu par un pilier de pierre, éclairait le magasin. En travers de la fenêtre pendaient des pièces d'étoffes de toute couleur, des capots garnis de velours, des limousines pour les rouliers, et surtout du droguet bleu, spécialité de la maison. Devant la porte, au-dessous du vitrage, s'allongeait un banc de pierre où Rabazou et sa femme venaient se reposer le soir.

Après dix ans de travail et d'économie, Pierre fut en mesure d'acheter sa maison, qu'il paya comptant. Une circonstance heureuse vint encore augmenter ses bénéfices. Une congrégation de jésuites récemment installée dans la ville avait fondé un couvent dans la rue des Cordeliers, derrière le *Drap d'or*. La place leur manquant pour la construction d'une chapelle, l'architecte de la confrérie vint offrir une somme importante de la cour et des magasins; Pierre se fit beaucoup prier : on ne pouvait se passer de lui; de plus, il n'était pas fâché de tirer à boulets rouges sur ces « cafards » qu'il détestait, en sa qualité de bourgeois presque parvenu; on finit enfin par se mettre d'accord, et le drapier céda ses magasins et la cour dans laquelle était installé son séchoir. Cette négociation devait lui fournir un double bénéfice; avec son flair d'Auvergnat, il l'avait pressenti.

Les casernes, les magasins à fourrages et tout ce qui constituait enfin les installations militaires étaient devenus insuffisans; au centre de la cité, ils offraient de plus un danger constant d'incendie. La municipalité songeait depuis longtemps à porter remède à cet état de choses. Par une indiscrétion d'architecte, Pierre avait appris qu'il entrait dans les projets de la ville de transporter le quartier et les magasins dans des terres sans valeur, sur la rive droite du Clain. Son affaire conclue pour la maison de ville, il entra en marché avec les différens propriétaires des terrains et les acquit à bon compte. Aussitôt il installa au centre sa teinturerie et ses sé-

choirs. Deux ans après, il était exproprié, et réalisait ainsi un profit considérable sur la terre et l'indemnité accordée pour interruption de commerce.

A dater de cette époque, la petite boutique de la rue du Parvis-Saint-Hilaire ne fut plus qu'un prétexte pour dissimuler aux yeux de tous la position de gros capitaliste de l'Auvergnat. Rabazou continua le commerce de détail pour échapper aux obligations d'un bourgeois riche. Il était toujours vêtu comme un garçon de peine et Jeannette avait conservé sa coiffe de paysanne. Tous les deux se tenaient tour à tour au comptoir et répondaient aux cliens.

L'affaire des terrains avait mis Pierre en appétit; il était renseigné sur toutes les bonnes opérations à traiter au comptant; il avait déjà acquis plusieurs propriétés des environs, et, sous le couvert d'un marchand de biens, les avait détaillées avec avantage. C'est ainsi qu'il s'était rendu acquéreur du domaine de Brémailles, vendu par autorité de justice après la ruine complète du marquis de Boursonne, lequel s'était nourri de truffes jusqu'au jour où le boulanger lui avait refusé du pain.

Brémailles fut conservé provisoirement. Pour s'épargner l'impôt des portes et fenêtres, le bonhomme boucha lui-même avec des briques la plupart des ouvertures, se réservant pour toute habitation deux pièces du rez-de-chaussée. Il défricha les pelouses du parc et les planta en vignes jusqu'à la cour d'honneur; les serres furent converties en magasins, les écuries et les chenils en chais; il planta les jardins en pommes de terre, et les belles futaies furent mises en coupe réglée. Tout compte fait, Rabazou eut raison : la terre, payée dans son ensemble moins de huit cents francs l'hectare, lui rapportait ainsi un peu plus de quarante francs; l'honneur et l'agrément lui restaient en sus de l'intérêt légal.

Les murs du parc seuls constituaient une grande dépense; si les conserver demandait beaucoup d'entretien, les abattre exigeait un gros travail, outre que leur destruction eût défleuré le château de son caractère seigneurial ; aussi passait-il ses congés du dimanche à les réparer et à les entretenir de ses mains.

Une seule chose manquait désormais au bonheur du ménage : ils n'avaient pas d'enfant, et, après quinze ans de mariage, ils avaient perdu tout espoir. Jeannette s'en était difficilement consolée. Paysanne malgré sa fortune, elle n'avait rien changé à ses habitudes, à ses goûts et à ses relations. Elle était dévote et faisait quelque bien à sa paroisse, en dépit des idées de son mari, qui professait une indifférence frisant l'hostilité pour toute pratique religieuse. Ils n'avaient de famille ni l'un ni l'autre. Pierre n'était jamais retourné en Auvergne; il n'y avait laissé ni biens ni parens.

Jeannette était orpheline quand il l'avait épousée; et cette indépendance avait été une des raisons déterminantes de son choix; mais, élevée par charité, elle aurait bien voulu rendre à un pauvre être les bienfaits qu'elle avait reçus; elle en parlait souvent avec Pierre :

— Si je tombais malade, disait-elle, si je venais à mourir, qui resterait avec toi? Il faudrait pourtant songer à ça!

— Bah! répondait-il, tu es le plus jeune, je partirai le premier.

Pierre ne se faisait pas volontiers à cette idée; cependant Jeannette, avec son obstination féminine, revenait si souvent à la charge, qu'il finit par admettre la possibilité de prendre un orphelin; mais de là à l'exécution, il y avait tout un monde. Un jour, pourtant, qu'il faisait une importante fourniture à l'hospice des Enfans pauvres, il dit à la mère, autant par conviction que pour s'assurer une clientèle avantageuse :

— Si un jour, par hasard, ma mère, il vous tombait un enfant sans famille gênante, bien constitué et bien venant, je le prendrais peut-être pour en faire un commis. Songez-y à l'occasion.

La bonne sœur y songea si bien que, peu de jours après cette timide ouverture, elle faisait mander Jeannette et lui donnait à choisir entre trois enfans qui répondaient assez au programme de Pierre.

Jeannette aurait voulu les prendre tous les trois, mais c'était déjà beaucoup d'en obtenir un; elle n'eut toutefois pas le courage de choisir. Le hasard décida: on les tira au sort; le numéro gagnant était un beau garçon brun, bien constitué, doué d'une bonne santé et d'une intelligence suffisamment développée. Il avait huit ans; l'orphelinat de Saint-Ignace conservait les enfans jusqu'à dix.

Sosthène était le fils d'une fille de ferme des environs de Saint-Julien-l'Ars, morte en le mettant au monde; elle se nommait Clorinde Goulu; il avait été élevé par la municipalité du village et, par ses soins, placé à l'orphelinat au moment de son apprentissage.

L'enfant savait lire, écrire et un peu compter. Dans sa pensée, sœur Rosalie, à cause de son origine, le destinait au jardinage; elle projetait, à sa sortie du couvent, de le placer chez un pépiniériste du pays.

Jeannette comptait un peu sur cette particularité pour adoucir la première boutade qu'elle aurait certainement à subir; pourtant, ce fut en tremblant qu'elle rentra au logis, en traînant l'enfant par la main.

Une circonstance heureuse, que les anciens eussent considérée comme de fâcheux augure, vint par bonheur faciliter son entrée : l'enfant, surpris par l'obscurité, manqua une marche, et,

échappant à la main qui le guidait, alla s'étendre longuement sur le sol de la boutique. Pierre, assis devant son comptoir, se précipita.

Le nez du pauvre petit avait fortement labouré le carreau, et son sang, un sang rose, coulait abondamment sur son sarreau de toile. Jeannette avait profité de l'incident pour supprimer du coup l'embarras d'une présentation. Aussi Sosthène, calmé, débarbouillé, avait déjà passé des mains de l'un aux genoux de l'autre, quand Pierre dit à Jeannette :

— Me diras-tu enfin quel est cet enfant?

La bonne femme répondit :

— C'est l'orphelin dont tu avais parlé à la sœur; elle nous prie de l'essayer.

— Sac à vipères! — C'était son juron favori, mais elle ne le laissa pas achever :

— Écoute, écoute! après tu me diras tes raisons; l'enfant est beau, tu ne peux pas dire le contraire.— En effet, Sosthène, rassuré, le visage rougi par l'émotion, ses grands yeux bleus encore mouillés de larmes sous son épaisse chevelure noire, offrait l'image de la belle santé et de la bonne humeur. — Et puis, tu sais, ajouta-t-elle, il connaît le jardinage, il allait entrer chez un pépiniériste; il t'aidera à Brémailles; il sait lire, écrire, compter : ce sera bientôt un excellent commis; de plus, il ne nous coûtera rien.

La pauvre femme bégayait, tant elle avait hâte d'énumérer les avantages et d'enlever le consentement de son mari, pendant qu'il conservait encore un peu de l'attendrissement causé par la chute. Au fond, Pierre sentait lui-même la sagesse de ce projet, mais il était autoritaire et ne consentait pas facilement à ce qu'on lui imposât la moindre volonté.

Le garçon était hors d'état de rien faire; il faudrait soigner ce morveux pendant plusieurs années avant d'en tirer profit; et puis, les enfans de l'amour, ça tournait souvent mal; enfin, à son sens, c'était une folie.

Sosthène ne comprenait guère ce marchandage qui mettait son avenir en question; Jeannette le conservait sur ses genoux; embarrassée de discuter devant lui ses avantages et ses inconvéniens; elle le déposa devant une pile d'étoffe et revint à la charge :

— Écoute, dit-elle, nous ne prenons point d'engagement; si celui-ci tourne bien, s'il est honnête, s'il apprend bien notre métier, il fera son chemin dans le commerce; si, au contraire, il tourne mal, nous l'enverrons chez d'autres. Crois-moi, dès aujourd'hui cet enfant me tiendra compagnie; tu pourras plus souvent aller à Brémailles, je ne serai plus seule à garder la maison.

Pierre, enfin convaincu, s'inclina devant cette soumission féminine; comme pour la plupart des hommes, son autorité apparente et brutale cédait devant la doucereuse tyrannie d'une femme.

Sosthène fut installé au premier étage, dans une petite chambre obscure attenant à celle des époux. Avec son appétit d'amour maternel, Jeannette ne pouvait se rassasier de l'enfant. Elle le faisait beau pour qu'il flattât son amour-propre; elle le voulait bon et utile pour se faire pardonner par son mari l'espèce de violence qu'elle lui avait faite. Sosthène était heureusement doué d'une nature souple; ses antécédens ne le rendaient ni capricieux ni difficile: son âge lui permettait déjà de se souvenir des duretés du passé et d'apprécier les douceurs du présent. Pierre, qui tenait à préciser, lui avait fait comprendre de plus qu'il ne lui devait rien; il était vis-à-vis de lui sans engagement, et sa bienveillance devait être le prix d'une soumission sans réserve. Il s'efforçait d'être un correctif aux gâteries maternelles de Jeannette. Sosthène, endormi dans cette douceur nouvelle, se berçait des promesses de l'une sans oublier les menaces de l'autre.

En quelques années, le petit garçon s'était mis au courant de la vente au détail et suppléait ses parens adoptifs à la boutique. Le dimanche, il accompagnait Pierre à Brémailles et l'aidait dans la culture de son jardin. Tout ceci avait fini par conquérir le bonhomme.

Désormais il traversait fièrement les faubourgs pour aller à Brémailles, suivi de l'enfant portant le panier à provisions; il n'avouait pas sa tendresse; loin de là, il affectait au contraire de s'en servir comme d'un étranger; mais, au fond, il était plus attaché de jour en jour à l'orphelin, par les petits services rendus dans le présent et par les espérances fondées sur lui dans l'avenir.

Moyennant une faible augmentation de salaire, le vieux comptable qui, chaque samedi, venait mettre les livres à jour, voulut bien se charger de compléter l'éducation de Sosthène; il lui donna une belle écriture, lui enseigna la tenue des livres, tout ce qui concerne les usages commerciaux et un peu de droit. Le soir, Sosthène suivait les cours libres; il apprit ainsi un peu d'histoire, de géographie, quelques élémens de littérature; en un mot, la clé des connaissances à acquérir.

A vingt ans, le jeune homme était non-seulement capable de tenir un bon rang dans une grande maison, mais encore de faire une comptabilité et de tenir des écritures. Pierre avait vieilli et Jeannette s'était courbée; tous les deux n'avaient plus l'activité du début; ils avaient acquis heureusement le droit et surtout les moyens de se reposer. La chronique du quartier leur accordait une fortune

légendaire; d'après les calculs de probabilités, en relevant toutes les affaires heureuses que Rabazou avait faites dans la draperie et dans les terrains, on chiffrait leur capital à plusieurs centaines de mille francs; mais le ménage dissimulait sa richesse sous tant de modestie, la vie avait si peu changé pour eux, qu'aucun symptôme certain ne révélait l'état de leurs affaires. Le *Drap d'or* était toujours le même; l'enseigne, comme le patron, avait subi l'injure des années; la poussière avait obscurci le vitrage de la grande baie, la peinture s'écaillait, et les marches de l'entrée étaient tellement creuses qu'on ne les descendait pas sans danger. La façade de la vieille maison n'avait été ravalée ni repeinte depuis sa naissance; par places, de larges écailles de mortier se détachaient, et le vide laissait voir les poutres et les moellons rongés par le salpêtre. Une seule chose venait égayer au printemps cette façade vieille et décrépite : Jeannette entretenait sur la saillie de sa fenêtre, entre les meneaux de bois sculpté, une rangée de fleurs dans des pots de grandeurs différentes; c'était son seul luxe et la seule galanterie de son mari pour elle. A cette intention, il cultivait à Brémailles un carré de jardin; quand les fleurs étaient fanées, il les renouvelait avec cette réserve. Sosthène n'était guère plus au courant de la fortune de ses patrons que les gens du voisinage; toutefois, le chiffre des affaires en gros, dont il avait connaissance par les écritures, l'autorisait à la supposer importante. Mais il connaissait la manie de Rabazou et la flattait; il s'était vite aperçu que les capitaux du bonhomme lui servaient à des profits plus sûrs.

Seulement, depuis quelques années, Pierre s'était accordé la douceur d'une monture, mais là s'était borné son luxe; il achèterait la voiture quand les affaires iraient mieux, disait-il. Le cheval, provenant de la réforme de cavalerie, lui servait à se rendre à Brémailles. Jeannette accompagnait rarement son mari dans ses promenades de la semaine. Il emmenait « le petit, » comme il disait encore. Pendant l'absence des deux hommes, elle gardait le magasin, qu'elle appelait toujours la boutique.

Pourtant Pierre, malgré ces douceurs relatives, s'affaissait rapidement; ses douleurs ne lui laissaient presque plus de repos; son vieux docteur, qu'il consultait le moins possible, bien qu'il le payât maigrement en marchandises, lui enjoignit, sous les peines les plus graves, de quitter le commerce et de rester à la campagne. Après de longues hésitations et des conférences sans fin avec sa femme, un matin Rabazou appela Sosthène. Ce jour-là, il n'avait pu se lever. Pour la première fois, il se sentait tout à fait malade; son courage de paysan auvergnat qui jusqu'ici l'avait soutenu, lui faisait brusquement défaut: il perdait terre, il fallait abdiquer. Atti-

rant le jeune homme jusqu'au bord du lit sans rideaux qu'il partageait depuis trente ans avec Jeannette, il releva péniblement ses oreillers, souleva le bonnet de coton qui lui arrivait aux yeux; et, après avoir soufflé une minute, dit à son enfant, assis tout près pour l'entendre :

— Mon garçon, je ne vais plus. Le père Piolan sort d'ici. Il a une façon de branler la tête... A son air, je sais à ne m'y pas tromper ce qu'il pense : je suis f...

— Voyons, monsieur Pierre, un homme comme vous!

— Écoute, écoute! il m'ordonne de changer d'air. Changer d'air! je sais ce que cela veut dire; puisque je ne suis plus en état d'aller à Brémailles, il faut m'y installer ; au fond, ça ne me déplaît pas, mais qu'allons-nous faire de la boutique? Écoute-moi bien, je vais te céder la maison; tu prendras un commis, et désormais tu marcheras à ton compte.

— Je vous remercie, patron ; mais si, faisant ce que vous avez fait vous-même en prenant mère Jeannette, je me mariais?

— Oh! non, non, pas ça, ami, tu es trop jeune ; sait-on ce qui arrivera par la suite? Un ménage, des enfans; c'est une grande chance à courir, une femme!.. quelquefois bon, souvent mauvais. Tu es jeune, gentil garçon, nous n'avons rien épargné pour t'élever, te voilà à la tête d'une bonne maison, tu l'agrandiras, tu la mettras au goût du jour; en un mot, tu es un bon parti et tu as le droit de choisir, il ne faut pas te marier à la légère : attends! attends! prends plutôt deux commis, tu m'entends bien?

Mets-toi en mesure de te passer de nous, je partirai aussitôt que mes jambes voudront me porter. Tu iras dès ce soir à Brémailles, tu préviendras Busserau de se tenir prêt à me quérir dans sa carriole ; il m'enverra dès demain une charrette pour emporter quelques meubles et des provisions.

Tu es autant que moi au courant des affaires ; je n'ai donc rien à te dire à cet égard. Je t'ouvrirai un crédit chez David frères. Je veux que mon ami Mélin-Changobert regarde tes livres chaque trimestre ; tu prépareras des lettres pour informer nos fournisseurs que désormais tu es à ton compte avec ma garantie. Je les signerai.

Sosthène serra la main de son patron :

— Tout cela va être fait, dit-il ; dès ce soir, j'irai à Brémailles ; en attendant, je cours chercher un commis. Pourtant, si vous aviez voulu m'entendre, mon projet a du bon.

— Non, non, pas ça surtout; je te défends d'y songer.

Si Sosthène avait dit toute sa pensée, s'il eût osé exprimer son désir, enfin si le vieux Pierre, au lieu d'arrêter court son besoin d'expansion, l'eût laissé parler, le jeune homme aurait dit qu'il ne

songeait point à prendre femme seulement pour s'épargner un commis, mais bien parce qu'il était amoureux, amoureux comme un garçon chaste, n'ayant jamais dépensé les forces de sa jeunesse en liaisons faciles, ni les rêveries de son cœur aux amours de barrières. Sosthène, à vingt-cinq ans, se ressentait de la double éducation qu'il avait reçue. Naïf, timide et un peu clérical par sa mère, il avait quelques prétentions, grâce à l'influence de parvenu que lui avait donnée son père adoptif. Le bonhomme, dans le fond de sa pensée, n'était pas éloigné de croire qu'un paysan qui s'élève, même et surtout par la draperie, est un grand homme. Sosthène était amoureux, sans trop savoir ce qu'est l'amour ; il savait seulement que le mariage est un remède, mais il fallait attendre et renfermer en lui le sentiment qui l'étouffait.

II.

Il existait au coin de la rue du Parvis-Saint-Hilaire et de la rue de la Mairie une maison ancienne comme celle de Pierre Rabazou et ne payant guère mieux de mine ; ce n'était point, à proprement parler, une boutique : on y faisait peu de détail. Au-dessus d'une porte basse, dont l'imposte garnie de fer ouvragé protégeait un vitrage opaque, se balançait une botte de foin renouvelée chaque saison à la récolte. Sur la poutre maîtresse de la façade, on pouvait lire en lettres noires sur fond gris : *Maison François Gaudru. — Graines et fourrages.*

La porte, constamment ouverte, laissait voir à l'intérieur des sacs remplis de différentes graines appuyés à la muraille d'une vaste pièce obscure. Derrière, sur la rue des Cordeliers, une seconde entrée donnait accès dans les magasins à fourrages au-dessus des écuries.

Éclairée par une fenêtre grillée donnant sur la rue du Parvis, une petite pièce en planches ajustées sans peinture contenait la caisse, les livres, et servait de bureau au grainetier. Comme son voisin Rabazou, François Gaudru avait fondé lui-même sa maison. Poitevin d'origine, il avait été garçon meunier dans une petite usine sur le Clain, et avec ses économies avait ouvert la boutique de fourrages au coin de la rue du Parvis. Très actif et très économe, il avait su grouper autour de son commerce principal toutes les industries qui de près ou de loin s'y rattachent. Il avait la fourniture de l'armée dans le département, il faisait les grains et tout ce qui concerne les semences, les fruits secs, les merrains, les cercles, les engrais chimiques, et comme complément un peu d'escompte

avec ses capitaux disponibles. On prêtait à François Gaudru une fortune importante; il s'en montrait fier et en faisait grand étalage, contrairement aux procédés de son voisin, qu'il traitait d'Auvergnat.

Le grainetier était un petit homme sanguin, haut en couleur, dont les pommettes imbriquées paraissaient encore plus rouges sous une épaisse toison de cheveux gris. Il était ventru, court de jambes, et ses bras, comme les anses d'une amphore, restaient écartés de sa taille. Cette grosse nature était douée d'une ambition débordante et d'une telle activité qu'il suffisait à tout; il ne manquait pas une foire du pays, mangeait en marchant et dormait en roulant. Par ce procédé qui semblait ne lui causer aucune fatigue, il arrivait toujours le premier sur le champ de bataille, et, durant que ses confrères s'attardaient, il avait enlevé les meilleures affaires. Il était invariablement vêtu d'un costume complet en grosse étoffe bleuâtre qu'il recouvrait d'une longue blouse pour voyager et pour aller aux foires, et constamment coiffé d'un chapeau à haute forme, qu'il ne quittait pas même en voiture pour dormir. Gaudru avait épousé la fille d'un riche fermier, maire du village de Saint-Cernin, bonne femme qui l'avait aidé dans ses affaires et n'avait pas été sans contribuer à la fortune de la maison.

Le ménage Gaudru, après avoir perdu plusieurs enfans, avait enfin réussi à élever une petite fille d'autant plus chère qu'elle seule venait remplacer toutes les espérances déçues. Rien n'avait été négligé dans son enfance pour la faire vivre, ni les voyages, ni les eaux, ni les médecins, et surtout la tendresse, le meilleur de tous les remèdes. On avait toutefois peine à s'expliquer comment cet être délicat et chétif était issu de ce colosse de santé et de cette fraîche paysanne.

Radegonde, — sa mère avait tenu à la mettre sous l'invocation de la patronne de la ville, — était une fille élégante et distinguée plutôt que jolie; elle avait cette apparence de langueur qu'ont certaines jeunes filles délicates sans être malades. Avec une coloration vive de blonde, elle avait pourtant des cheveux châtain doré et des cils presque noirs. Rien n'était régulier dans son visage; elle attirait par le charme et surtout par la bonté. Sa taille élevée, souple et mince, lui donnait une élégance rare.

Elle avait heureusement profité des professeurs de toute sorte que son père avait tenu à lui procurer ; mais, avec un grand bon sens, elle s'était abstenue de l'éducation tapageuse qui n'était point en rapport avec sa position sociale, sinon avec sa fortune. Elle avait beaucoup lu pour trouver dans les livres des héros qui la consolassent de la vulgarité de sa vie. Elle avait appris la botanique pour entendre la première langue que parle la nature, et lire facilement

dans ce grand livre ouvert qu'on foule à chaque pas; mais elle s'était refusée à apprendre les sciences, le latin et tout ce qui rend les femmes pédantes, et s'était constamment opposée aux désirs de ses professeurs, qui voulaient lui faire obtenir des diplômes. Ce n'était pas la voie de la femme, pensait-elle; elle avait également repoussé les offres de son père, qui voulait la faire monter à cheval et lui donner une voiture.

— Pour satisfaire un plaisir douteux, je m'expose à des critiques justes, avait-elle répondu ; restons à notre étage, ni trop haut ni trop bas. Nous sommes assez riches pour nous faire beaucoup d'ennemis, soyons assez modestes pour n'avoir que des amis.

Mme Gaudru était pieuse à l'excès : plusieurs fois par jour, elle quittait son magasin pour aller prier dans la chapelle des Jésuites. Radegonde la suivait rarement; elle allait à la messe le dimanche, mais elle ne voulait pas fatiguer le Créateur :

— Si Dieu me voit, disait-elle, il sait que par discrétion je ne l'importune pas davantage.

Sa mère ne comprenait pas, mais elle s'inclinait devant l'intelligence supérieure de sa fille; Radegonde, de plus, ne revenait pas volontiers sur ce qu'elle avait résolu. François Gaudru, quelque peu libre penseur, était fier au contraire de voir sa fille s'exprimer comme un homme. « C'est tout mon portrait, cette enfant-là, » disait-il.

Radegonde était loin de ressembler à son père; elle n'était point indifférente, elle admirait la religion, et, si elle en déplorait certaines mesquineries, malgré tout elle avait des convictions profondes. Elle allait à l'église pour ne pas fronder un culte qu'elle trouvait utile, mais elle ne se servait pas sans répugnance d'intermédiaire pour causer avec Dieu. Son père, qui, lui, n'avait au fond aucune idée sur les choses et sur les gens, frondait la religion par habitude. Comme il était libéral par pose, c'était une opinion de couche; il aurait été heureux que sa fille l'aidât à humilier la noblesse; pourtant il eût consacré une partie de sa fortune à lui acheter une couronne.

Radegonde n'avait aucune vanité; elle était fille d'artisan, elle voulait rester dans son milieu et n'en pas sortir. Quand son père quitterait les affaires, quand le père Gaudru deviendrait M. Gaudru, il serait temps de faire de sa fille une demoiselle ; jusque-là, elle entendait prendre sa part de la peine, pour partager un jour la récompense. On avait beau lui dire qu'ils étaient riches, qu'elle pouvait se passer ses fantaisies, elle se refusait à entendre, et chaque jour, près de sa mère, elle venait s'asseoir au petit bureau du rez-de-chaussée pour l'aider dans sa correspondance et ses écritures.

III.

Les carreaux verdâtres de l'ancien vitrage n'étaient point tellement obscurs qu'on ne pût voir de la rue la tête de la jeune fille penchée sur ses livres. Les étudians la connaissaient bien, la petite grainetière de la rue du Parvis; plus d'un avait fait le pied de grue sous ses fenêtres, beaucoup l'avaient suivie le dimanche à Saint-Porchaire, sa paroisse, sans obtenir qu'elle tournât la tête. Radegonde avait le sentiment de sa valeur et ne voulait pas s'user en escarmouches; elle n'était point romanesque, elle voulait être heureuse en suivant simplement la route droite. La jeune fille rêvait le mariage; elle n'avait pas besoin d'amourettes pour la distraire : elle espérait reconnaître l'homme qui devait la rendre heureuse, et elle attendait patiemment son heure.

Ses parens, fiers de sa beauté, chaque dimanche la conduisaient à Blossac, où la musique du régiment attirait toute la ville. Radegonde s'y rendait avec plaisir, mais uniquement pour écouter. Les éloges récoltés sur son passage la laissaient froide. En vain, le père Gaudru la plaçait-il aux endroits les plus en vue, cherchant à l'asseoir dans le cercle aristocratique, la jeune fille ne se prêtait point à ces manœuvres.

Bien qu'il n'existât aucune intimité entre le *Drap d'or* et la maison Gaudru, le voisinage prolongé, quelques rapports d'affaires, amenaient souvent les deux familles à se rencontrer; mais ils étaient trop près les uns des autres et d'une origine trop identique pour ne pas se traiter mutuellement avec un certain mépris. Gaudru, moins riche que Rabazou, tranchait davantage du bourgeois. Il se souvenait de l'origine de Pierre : il l'avait connu ramoneur, il avait vu sa femme portant le lait comme domestique de ferme : il rappelait volontiers ce détail avec un dédain mal dissimulé. Personne ne méprise autant un artisan qu'un parvenu ; aussi les deux familles étaient-elles séparées par un sentiment d'hostilité native. Sosthène allait parfois à la boutique de la rue du Parvis pour des graines; Gaudru l'accueillait toujours avec une supériorité familière qui rebutait l'enfant et plus tard n'encourageait guère le jeune homme. Il le traitait de champi, de bâtard, et méprisait cet être venu au monde comme les lapins, derrière une caisse. Pourtant l'enfant d'abord et le jeune homme ensuite ne se laissait pas rebuter par le mauvais accueil de la maison Gaudru ; il y trouvait une douce compensation ; personne ne pouvait la lui enlever : il aimait Radegonde. Quand, sa commission faite, il entrait dans le bureau pour en acquitter le prix, il trouvait constamment chez la jeune fille un

sourire bienveillant qui le payait de ses peines, effaçait jusqu'à l'oubli complet les mauvais procédés de la famille. Il l'aimait chaque jour de plus en plus. En devenant un homme, il comprenait mieux la fausseté de sa position dans la vie; il devinait maintenant certains sous-entendus et les airs de pitié méprisante dont il était l'objet. Radegonde seule l'avait constamment accueilli à l'égal de tous. La reconnaissance qu'il en avait éprouvée d'abord s'était transformée lentement, et à son insu, en passion violente.

Voilà la confidence qu'il eût faite à son maître, s'il avait osé; car le chef d'une maison de draperie, même modeste, n'est pas tellement loin de la fille d'un grainetier qu'il n'y puisse prétendre. Mais tout cela avait besoin de se classer dans son esprit; il avait été pris à l'improviste, il n'osait point avouer son amour. Sa proposition serait-elle bien accueillie par celle-là même dont il se croyait le plus assuré?.. Il n'avait pas une seule raison sérieuse pour appuyer son projet; peut-être son imagination avait-elle tout fait. A peine avaient-ils échangé cent paroles en leur vie: aucune dont il se souvînt et sur laquelle il pût fonder une espérance; pourtant, en pensant à la jeune fille, il trouvait en lui-même comme le parfum d'une fleur respirée au passage; tout lui disait qu'il n'était point indifférent. En suivant la rue du Parvis, il ralentissait sa marche devant les vitres vertes, et toujours, toujours, il rencontrait le regard de Radegonde. Parfois elle se tenait sur le seuil de la porte, et ne détournait jamais la tête quand il la saluait timidement. Le dimanche, à l'église, elle le cherchait des yeux. Si Sosthène eût été moins naïf, il eût remarqué qu'elle ne commençait à lire qu'après l'avoir découvert dans la foule.

Car Radegonde l'aimait aussi; chez elle, l'affection avait commencé par la pitié. Ce pauvre être, repoussé comme un chien perdu, lui avait produit une singulière impression. Il lui semblait étrange et cruel qu'on ne fût soutenu dans la vie par aucun lien de famille: comment y avait-il des êtres qui n'ont pas eu de père et, pour ce motif, sont traités avec mépris? La jeune fille éprouvait un sentiment tout autre, et se sentait prise d'affection pour le pauvre déshérité et d'estime pour ceux qui l'avaient recueilli. Plus Gaudru le salissait d'injures, plus elle le relevait dans son âme par un sentiment de justice enfantine; elle se plaisait à lui payer avec son cœur la dette d'injustice que contractait son père.

Pourtant, sous la volonté de Pierre, toujours vivante, malgré la maladie, les choses décidées s'accomplirent. Cet homme savait prévoir, et, s'il hésitait parfois sur le parti à prendre, sa décision prise, il l'exécutait avec une résolution qui frisait l'entêtement.

Ce n'était point sans regret que le vieil homme quittait cette rue

étroite dans laquelle avait germé sa fortune. Il aimait passionnément sa terre de Brémailles ; c'était sa gloire et la preuve constante du chemin parcouru ; mais, malgré tout, son vieux corps avait conservé l'empreinte de la maison qu'il avait fondée. Le commerce l'amusait comme une partie de cartes ; la clientèle bavarde, le va-et-vient de sa boutique achalandée, le bruit du quartier lui étaient nécessaires ; de plus, il était heureux de comparer à tout instant sa fortune mystérieuse et bien assise à la gêne éclatante des familles bourgeoises ou nobles qui l'environnaient. Il riait sous cape du bonjour protecteur de tel hobereau qui lui devait, sans le savoir, une grosse somme hypothéquée sur son domaine. Il connaissait à fond le fort et le faible de toutes les fortunes du pays. Tout ceci allait beaucoup manquer au bonhomme ; mais il se sentait atteint. Sa femme n'avait pas le même regret que lui ; aussi acceptait-elle avec un plaisir plus certain sa nouvelle existence. Elle était par ses goûts restée fille de ferme ; commerçante par nécessité, elle avait au fond de sa mémoire un souvenir tendre pour la vie des champs. Plus nécessaire aux détails du commerce que son mari, elle avait moins profité de la campagne ; aujourd'hui, elle allait avoir un dédommagement. Une seule chose assombrissait un peu sa joie : l'ennui de quitter Sosthène, qu'elle avait bien réellement adopté comme un fils. Elle ne se faisait pas volontiers à l'idée de ne plus le voir à toute heure tourner autour d'elle au magasin, lui apporter du dehors sa gaîté, sa jeunesse et sa vie. Cet enfant était devenu toute son existence ; le vide allait se faire sentir. Elle avait bien fait à cet égard quelques observations au bonhomme. Il était désormais bien peu ingambe ; il avait besoin pour gérer ses affaires d'un homme de confiance actif et intelligent. Ils étaient sûrs de leur enfant : pourquoi ne pas vendre la maison et le conserver près d'eux ? Pierre n'avait pas consenti.

— L'enfant doit prendre le pli du travail, disait-il ; il doit être un homme habile et rompu aux affaires pour continuer mon œuvre. Pierre Rabazou le ramoneur, l'Auvergnat, laissera après lui une chose faite pour étonner ses concitoyens. Après tout, est-il bien à plaindre ? J'avais moins d'atouts dans mon jeu quand j'ai commencé la partie, et je l'ai gagnée.

La vieille femme avait dû s'incliner. Le ménage s'installa bien modestement dans le grand château aveuglé, dont les deux chambres du rez-de-chaussée étaient seules ouvertes, encore étaient-elles encombrées d'instrumens de jardinage, de graines, de plantes pendues aux solives et de futailles ; l'une des pièces, la plus vaste, avait servi autrefois de cuisine. On avait maintenu toutes les installations désormais couvertes de rouille et de poussière ; les four-

neaux n'avaient point été allumés depuis les fêtes dans lesquelles s'étaient fondus les derniers louis du marquis. A côté, ouvrant sur cette grande pièce, une chambre de dimensions plus restreintes, grande encore cependant, avait été autrefois la salle à manger intime pour les jours où M. de Boursonne voulait bien se consacrer à sa famille.

Brémailles datait de 1640, comme en faisait foi la date écrite sur un cartouche portant les armes des Boursonne. L'habitation, construite dans les dernières années du règne de Louis XIII, avait eu la bonne fortune de rester toujours dans la famille, dont les successives générations l'avaient emplie de richesses de toute sorte. Par un heureux hasard, le château n'avait point trouvé d'acquéreur pendant la période révolutionnaire ; protégé par l'habileté d'un régisseur, il avait été remis intact entre les mains de ses anciens maîtres.

M. de Boursonne, maréchal de camp à l'armée de Condé, était rentré en France avec une fortune bien réduite ; la terre était d'un entretien coûteux, et quand le milliard des émigrés vint lui apporter son secours, le château était criblé d'hypothèques. Son fils, Isoré de Boursonne, voulut relever la fortune en faisant de l'industrie ; il fut un des premiers à cultiver de la betterave et à fonder une distillerie ; il draina ses terres, éleva des chevaux dans ses prairies, emprunta plus encore, pour suffire à tous ces travaux, que son père ne l'avait fait pour entretenir son luxe, et finit enfin par être forcé de vendre à Pierre Rabazou, sans qu'on s'en doutât son plus gros bailleur de fonds. Le marquis Isoré de Boursonne se retira, plus qu'aux trois quarts ruiné, dans une petite terre appartenant à Mlle de Gâtebois, sa femme.

Pierre, avec son instinct d'Auvergnat, aurait pu tirer un grand profit du mobilier ancien que contenait le château; les vieilles choses commençaient à venir à la mode. Déjà les marchands couraient la province pour découvrir les curiosités enfouies ; mais il s'était toujours refusé à distraire un meuble, une glace ou un mètre d'étoffe de ce que renfermait l'habitation ; il ne voulait pas s'en servir, mais il était fier de sentir sous lui ce mobilier de grand seigneur, Il passait de temps en temps une inspection dans son garde-meuble pour se donner la joie de l'avare comptant ses écus; c'était sa façon d'en jouir, car la chambre qu'allait habiter le ménage était meublée comme la loge d'un concierge; aussi avait-il plutôt l'air d'un gardien que du propriétaire.

L'ancienne salle à manger, lambrissée de boiseries Louis XV, avait disparu sous des salissures et d'épaisses couches de poussière; les sculptures assez fines étaient empâtées ; la marqueterie du

parquet se voyait à peine sous la terre qui le recouvrait; le plafond, noirci par places, avait l'aspect d'une tenture japonaise. La fenêtre demi-cintrée était dépourvue de rideaux; les carreaux cassés avaient été remplacés par du papier transparent, en attendant le vitrier qui ne passait jamais; des pentes de lampas décoloré, surmontées d'un bandeau de même étoffe, encadraient la fenêtre. Deux lits jumeaux en fer étaient dressés côte à côte sous un rideau de calicot jaune qui les abritait ensemble; la grande cheminée en marbre griotte était surmontée d'une pendule de Boule portant la date de 1680; des vases de Delft bleu et des bras de cuivre de même époque flanquaient de chaque côté la glace détamée; le cadre en bois arrondi se terminait au centre par une figure de femme assez belle. Dans un angle, un bureau en bois noir, avec des casiers ouverts, contenait les papiers et les livres concernant la gérance du domaine. Des chaises à dossier dans le style Louis XIV entouraient la pièce; une bergère en velours d'Utrecht élimé et passé occupait un coin de la cheminée; une petite chaise basse foncée en jonc, comme celles dont se servent les nourrices, était à l'autre angle. Le fauteuil servait à Pierre; Jeannette n'avait jamais consenti à s'asseoir sur un autre meuble que la chaise de jonc. Le fond de la cheminée était revêtu d'une vaste plaque de fonte aux armes des Boursonne, surmontées de la couronne de marquis, avec cette devise: *Onques ne défaille*. C'est là qu'on transporta Pierre en descendant de la carriole de Bussereau; c'est là qu'il allait user ce qui lui restait de vie. Jeannette avait pris, pour l'aider au ménage et à la cuisine, une vieille gardeuse de dindons de la ferme.

Sosthène, après les avoir installés, s'être assuré que rien ne manquait, retourna à Poitiers sur le cheval de réforme qui devait lui servir désormais pour visiter ses parens d'adoption.

IV.

Moins de six mois après le départ de Pierre Rabazou, la maison de la rue du Parvis avait changé d'apparence; une belle devanture ornée de glaces avait remplacé le vitrail aux carreaux verdis, une enseigne en lettres d'or étalait ses majuscules gothiques à la place de l'ancienne peinture, le sol avait été remonté, on entrait de plain-pied dans le magasin; le gaz partout remplaçait les lampes fumeuses; des commis affairés servaient la clientèle. Sosthène en *gentleman* surveillait du haut de son comptoir. Le vieux Pierre aurait été désolé s'il avait vu cette transformation; mais il n'avait pu revenir à la ville depuis son départ, le mal qui l'avait fait abdiquer

avait encore grandi ; aujourd'hui, les jambes étaient enflées ; à peine pouvait-il se mettre au soleil devant sa porte pour regarder tristement son royaume, dont il ne pouvait plus même des yeux atteindre les limites. Jeannette seule, une fois par semaine, allait voir son enfant ; il avait été convenu entre eux qu'aucune indiscrétion ne serait commise.

Les premiers soins de l'installation avaient beaucoup occupé Sosthène ; son amour pour Radegonde s'était un peu assoupi ; pourtant, le soir, dans sa chambre déserte, il y songeait encore, et quand parfois, en longeant la rue du Parvis, il l'apercevait derrière les vitres du bureau, quelque chose le mordait au cœur. Malgré la crainte de déplaire à son père adoptif, il ne perdait pas une occasion de rencontrer la jeune fille ; il fallait si peu de temps pour exprimer ce qu'il avait à dire : un mot suffirait. Cependant des jours se passaient, il était entré au magasin plusieurs fois pour affaires, sans trouver l'occasion attendue. Gaudru le traitait toujours avec la même hauteur gouailleuse :

— Hé bien ! mon garçon, lui disait-il, ça va, les affaires ? Tu ne te mouches pas du pied ! Rien que ça ! trois commis et une boutique comme le Louvre ; il faut vendre gros pour payer tout ça ! Enfin le vieux marchand de marrons est là pour parer le coup ; mais j'ai dans mon idée que, s'il voyait danser ses écus, il ferait une rude grimace.

— Jusqu'à présent, répondait Sosthène, je n'ai besoin de personne ; ce que je vous prends vous est payé, j'espère qu'il en sera toujours ainsi.

Il se contenait, tendait l'échine pour ne pas indisposer le père ; toutefois, devant la jeune fille, il avait peur de se montrer trop humble en acceptant sans riposte les critiques injustes du marchand. Il était dans une grande perplexité, et jamais, jamais il ne la trouvait seule.

Un jour pourtant, — c'était pendant la belle saison ; — la plupart des habitans, après une journée de chaleur, étaient allés respirer à Blossac ou sur les bords du Clain ; la ville semblait déserte ; la rue du Parvis, étroite et profonde comme une rue d'Orient, était sombre ; le soleil avait disparu derrière les maisons, et le gaz n'était pas encore allumé. Sosthène, assis sur le vieux banc de pierre, cherchait un peu de fraîcheur. Du bout de la rue, dans l'ombre blonde d'une soirée d'été, il vit se dessiner la silhouette élégante de Radegonde ; il ne se trompait pas : son image était constamment présente à sa pensée ; quand elle apparaissait, la vie faisait place au rêve. Vêtue d'une robe de toile écrue, la jeune fille se détachait en clair sur les murailles grises ; sa chevelure était couverte

par une mantille de dentelle noire dont les bords se croisaient sur sa poitrine. Elle marchait vite ; cette sortie du soir sans être accompagnée n'était point dans ses habitudes. Le jeune homme en fut surpris ; il se leva pour la saluer au passage ; elle lui rendit son bonsoir sans gêne et sans émotion. Elle avait à la main un paquet de lettres qu'elle allait jeter à la boîte, à l'extrémité de la rue.

Personne ne suivait la jeune fille. Sosthène marcha derrière ; quand, après avoir déposé ses lettres, elle se retourna, il était devant elle. Il oubliait à cette heure ce qu'il avait préparé depuis longtemps ; dans ce qu'on veut dire, il y a toujours une certaine part d'imprévu. Sosthène fut pris d'une timidité invincible ; il comptait sur une émotion que la jeune fille ne manifestait pas. Il avait préparé des mots pour la rassurer, et il la trouvait calme ; il ne savait que dire. Les rôles étaient intervertis ; elle fut obligée la première de prendre la parole :

— Je suis passée devant votre maison, dit-elle, parce que j'avais à vous parler. Si je ne vous viens en aide, jamais vous ne trouverez l'occasion que vous cherchez. Hâtons-nous. Vos projets, je les devine sans que vous m'en ayez jamais dit un mot ; ils ne me déplaisent pas, mais je suis seule à les bien accueillir. Mes parens rêvent pour moi d'autres destinées ; je vise moins haut : je veux simplement être heureuse.

Sosthène s'était rapproché de la jeune fille ; sa timidité s'était fondue sous ce regard honnête et décidé :

— Je ne sais si ce que j'éprouve est de l'amour comme vous le comprenez, je ne sais si ma vie entière suffira pour vous rendre heureuse, mais je vous engage l'un et l'autre. Je me sens assez fort pour tout vaincre et vous obtenir ; dites seulement : « Je veux, » et où il vous conviendra, sur un mot de vous, j'irai vous prendre. Je vous aime depuis votre enfance, vous m'avez toujours fait la charité d'un regard ; je retrouve votre image dans mes plus anciens souvenirs. Vous avez été ma force dans le passé, vous êtes mon courage dans l'avenir. Radegonde, je vous aime !

Elle lui tendit la main ; il y porta ses lèvres.

— Maintenant je suis à vous, dit-elle ; la lutte commence, car mon père ne consentira pas ; mais vous avez ma parole, adieu ! — Puis, sortant de l'ombre qui l'abritait, elle reprit le milieu de la rue, priant Sosthène de ne point la suivre.

Il était trop enivré de cette joie imprévue pour vouloir compromettre par une imprudence l'avenir qu'on venait de lui assurer ; il resta sur place jusqu'à ce que cette douce apparition eût disparu, puis il rentra chez lui pour jouir de son bonheur.

— Elle m'aime, elle me l'a dit, répétait-il sans cesse; que m'importent maintenant la volonté de mes vieux protecteurs et la résistance du père! Je ferai fortune, et nous saurons nous passer des uns et des autres.

François Gaudru était un ambitieux; son orgueil lui faisait entrevoir les plus hautes destinées pour sa fille. Elle était assez jolie, pensait-il, pour être épousée sans dot; aussi, avec le présent, sans compter l'avenir, pouvait-elle prétendre à tout. Il ne manquait pas dans le pays de couronnes à redorer et de châteaux en ruines; il saurait bien trouver l'un et l'autre. A la suite de sa fille il voulait entrer par la bonne porte dans le faubourg Saint-Germain de sa province et s'y faire une situation. On voit combien les projets du père différaient de ceux de la fille, et combien la lutte devait être ardente quand on en viendrait aux explications.

IV.

Mme Gaudru, Irène Contensin, était, comme nous l'avons dit, fille d'un riche fermier du village de Saint-Cernin. A quelque temps de là, son père vint à mourir, et Gaudru se trouva propriétaire d'une assez grosse ferme attenant aux terres du baron de La Chalerie. Du vivant du père Contensin, le baron, qui habitait son château et cherchait constamment à s'arrondir, avait souvent proposé des échanges à son voisin; mais celui-ci avait tenu la dragée tellement haute que le baron n'avait jamais pu s'entendre avec lui.

Gaudru avait tout de suite envisagé le voisinage à un autre point de vue. M. de La Chalerie avait un fils, jeune, officier de cavalerie, gentilhomme élégant, grand coureur d'aventures, en un mot un garçon accompli.

— Le gaillard a du sang, disait son père; il lui faudra une femme solide. Il la rendra heureuse, j'en réponds, ajoutait-il, en soulignant ses paroles d'un sourire entendu.

Après avoir pris possession de sa terre, Gaudru alla trouver M. de La Chalerie sous le prétexte honnête de faire une démarche de bon voisinage. Il connaissait mal ses limites du côté des bois; il lui fallait se renseigner et faire avec le baron une sorte de visite domiciliaire. Il y avait aussi des questions de chasse à régler, des garanties à prendre pour les indemnités. M. de La Chalerie avait eu souvent maille à partir avec Contensin; Gaudru tenait à se montrer bon prince et à consentir, comme don de joyeux avènement, aux concessions que n'avait jamais accordées son beau-père.

François Gaudru accordait volontiers que tous les hommes sont égaux, à partir d'un certain rang; il n'était point éloigné de croire toutefois que les grainetiers sont supérieurs, mais il admettait certains préjugés du monde auxquels il voulait bien se soumettre. En sa qualité de libéral, la noblesse avait pour lui un attrait irrésistible; une particule, un titre avant un nom, lui faisaient ouvrir la bouche d'une manière toute spéciale. Il avait un penchant très prononcé pour le panache, et, si les affaires n'eussent employé tout son temps, il eût volontiers donné dans la politique ; aussi, après la mort de son beau-père, son héritage lui ayant subitement accordé quelques loisirs, il en profita pour lâcher la bride à ses aspirations secrètes.

Il alla au baron les mains ouvertes et le sourire aux lèvres, abandonnant la morgue dont il usait souvent avec ses pareils. Il avait résolu d'être accommodant ; mais quand M. de La Chalerie, sans se lever pour offrir un siège et sans voir la main qui lui était tendue, demanda d'une voix brève : — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur Gaudru ? le grainetier crut sentir un coup de fouet en pleine figure; son assurance en fut un peu démontée. Il avait souvent vu, dans ses tournées d'affaires, les gentilshommes les mieux titrés donner la main à leurs fermiers, à certains jours même les admettre à leur table. Il lui semblait qu'en sa qualité de propriétaire voisin, il avait bien le droit de se poser en égal. En cela il se trompait encore. Dans beaucoup de provinces, le seigneur, ou, pour être plus moderne, le maître donne la main au paysan; celui-ci la prend toujours avec une nuance de respect, l'accepte comme un honneur et ne s'en prévaut jamais pour user de familiarité : c'est le baise-main modifié. Gaudru était trop infatué de lui-même pour avoir observé cette nuance; il n'avait jamais remarqué que, si le maître donne la main à son fermier et à ses paysans, il ne la donne point à ses fournisseurs.

Un peu surpris par cet accueil, sur lequel il comptait d'autant moins qu'on avait besoin de lui, pensait-il, Gaudru dit en balbutiant :

— Je vous ai fait demander, monsieur le baron, quand il vous conviendrait de parler de nos affaires, et j'ai profité d'une petite promenade au Bournais pour faire votre connaissance.

— Enchanté, monsieur Gaudru, de votre visite ; veuillez prendre un siège, je suis à vous à l'instant.

Puis se dirigeant vers la fenêtre qu'il ouvrit :

— Maurice, cria-t-il, ne m'attends pas, j'ai à causer avec M. Gaudru; sors sans moi.

— Bien, père, répondit un grand jeune homme d'une figure charmante et d'une tournure aisée. Je vais dire qu'on tienne votre

cheval sellé ; vous viendrez me rejoindre, je vais jusqu'à Saint-Cernin.

— Non, fais desseller, ne m'attends pas. — Puis, refermant la fenêtre, le baron revint s'asseoir devant son hôte.

— C'est M. votre fils ? demanda le grainetier.

— Oui, monsieur Gaudru, un grand garçon, comme vous voyez. Vous n'avez pas de fils, vous, vous êtes bien heureux ; vous ne savez pas ce que ça donne d'ennui, ces brigands-là !

— Non, monsieur le baron, je n'ai pas de fils, mais j'ai une fille, et si les garçons sont difficiles à conduire, les filles sont embarrassantes à placer ; l'un vaut l'autre. La mienne aura vingt ans bientôt, et M. votre fils ?

— Vingt-six ans en septembre, car il est né le jour de l'ouverture.

— Où est-il en garnison ?

— A Tours, ho ! ce n'est pas bien loin ; il peut venir souvent faire un coup de fusil avec moi.

— Je n'ai point l'honneur de beaucoup connaître M. votre fils, mais ça doit faire un bel officier, surtout s'il ressemble à son père.

Gaudru n'était point fâché de cette petite flatterie ; depuis une minute, son idée venait de prendre forme dans sa cervelle de bourgeois ambitieux.

— Monsieur le baron, moi, tel que vous me voyez, je suis rond en affaires ; tout le monde pourra vous dire qu'il n'y a pas dans le pays d'homme allant plus droit au fait et traitant un marché plus carrément. Je vous dis ça, monsieur le baron, pour que nous agissions tous deux comme de braves gens, cartes sur table.

M. de La Chalerie, gentilhomme campagnard, habitué au langage des paysans et des hommes d'affaires, n'était point de ceux qui se mettent en confiance aussitôt qu'on les y invite. Cette bonhomie apparente était au contraire pour lui le signal d'un redoublement de méfiance. Plus que son partenaire, il connaissait la valeur des mots ; aussi ne voulait-il répondre à cet exorde qu'à bon escient. Quittant sa place au jour, il vint se mettre le dos à la fenêtre, laissant M. Gaudru en lumière. Cette démarche était d'une grande importance pour le baron ; c'était la fin d'une lutte de vingt ans avec le fermier Contensin, et peut-être un traité de paix dont il tenait à préciser les termes. Le beau-père était mort à la lutte ; il importait de savoir si le gendre entendait la reprendre et la continuer. Ses airs de bonhomie n'étaient point faits pour désarmer le baron, au contraire.

— Monsieur Gaudru, je suis moi-même d'humeur accommodante ; je vous écoute.

Dans ces sortes de luttes, celui qui prend l'initiative a un désavantage marqué. Le baron le savait bien ; le grainetier, avec sa faconde irrésistible, devait donner dans le piège.

— Je sais, monsieur le baron, que vous avez eu des difficultés avec mon beau-père ; je tiens à vous dire que, dans son héritage, je n'ai accepté les procès que sous bénéfice d'inventaire. Je suis tout prêt à les abandonner pour entrer dans des rapports de bon voisinage.

— Je vous remercie, monsieur Gaudru ; mais veuillez formuler.

— Mon Dieu, mon cher monsieur, sans être absolument au courant des points qui nous divisent, ou, pour être plus exact, qui nous divisaient, je sais que vous avez commencé à vous chamailler.

— Oh ! chamailler est un bien gros mot pour quelques petits différends.

— Enfin, à ne point vous entendre, si vous aimez mieux, à propos d'un morceau de terre enclavé et que mon beau-père vous a soufflé pour vous tenir.

— Vous êtes plus au courant que moi. J'ai oublié ces détails... depuis longtemps ; j'ai constaté seulement une absence de procédés qui m'a mis sur mes gardes.

— Voyons, monsieur le baron, vous ne voulez pas vous déboutonner ; moi, pourtant, je vous donne l'exemple. Mon beau-père était un finaud ; vous avez joué une partie avec lui, vous l'avez perdue, je viens vous proposer la revanche, cette fois, cartes sur table.

Cette pièce de terre qui a commencé le branle, je vous la cède au prix coûtant... Oh ! ne me dites pas qu'elle vous est inutile ; vous ne pouvez pas sortir un chien dans vos bois sans la traverser. Faites le compte de ce qu'elle vous coûte en procès-verbaux. Nos terres sont mal bornées dans cette partie ; nous en avons sur l'une et l'autre rives de la rivière d'Embarde, ce qui cause des difficultés de culture. Si vous vous étiez entendus, vous auriez fait des échanges à l'avantage des deux, mais vous vous êtes fâchés dès la première année. Moi, je vous le répète, monsieur le baron, j'ai horreur des procès ; je suis riche, heureux, bien dans mes affaires ; je compte habiter souvent à Bournais, et je ne veux pas commencer par être mal avec mes voisins. Vous aimez la chasse, moi, je n'ai jamais tenu un fusil : nous ne pouvons nous faire concurrence ; je suis même disposé à vous abandonner la mienne. Voilà comme je suis, moi, monsieur le baron. Ma femme est la bête du bon Dieu, et ma fille est un joli brin de fille, je vous en réponds. Si tout cela vous convient, mon cher voisin, je crois que nous ferons une paire d'amis, et je viens de bon cœur vous offrir un traité de paix.

Le baron avait bien observé pendant ce discours ; il n'avait dé-

couvert aucun signe de cupidité ni d'astuce; il avait devant lui un naïf vaniteux. Gaudru voulait acheter son amitié : le fermier rêvait d'être l'hôte familier du château. Il voulait évidemment se servir de lui comme marchepied pour s'élever dans le monde. Il se promit de réfléchir ; le plus paysan des deux n'était pas le grainetier.

— Mon cher voisin, répondit-il, cette fois en tendant la main, je suis touché, soyez-en convaincu, de votre démarche et de la franchise de vos offres ; je les considère dès aujourd'hui comme un gage précieux du bon accord qui doit régner entre nous. Puisque vous devez habiter prochainement le Bournais, veuillez me faire prévenir de votre arrivée ; j'irai avec grand plaisir vous rendre votre visite et présenter mes hommages à Mme Gaudru. Nous prendrons jour à cette occasion pour commencer le règlement de nos petites affaires.

— C'est ça, monsieur le baron. Si M. votre fils est ici, vous nous l'amènerez, on ne peut pas trop vite faire connaissance ; mais ma femme viendra avant voir Mme de La Chalerie et lui présenter sa fille.

— Que Mme Gaudru ne se dérange pas ; un jour, en passant par ici, elle profitera de l'occasion, mais qu'elle ne vienne pas exprès.

Mais Gaudru y tenait ; il insista tellement que le baron dut céder et s'engager pour sa femme.

— Où veut-il en venir? se dit M. de La Chalerie, quand son hôte eut pris congé de lui ; il a manifestement fait des avances. Supposer que c'est uniquement pour racheter les taquineries de son beau-père serait par trop naïf. Enfin, nous verrons bien ; en attendant, puisqu'il s'impose, préparons-nous à le bien recevoir.

Le baron prévint sa femme, qui maudit la corvée ; mais elle se résigna devant les avantages que son mari comptait tirer de cette entrevue. Lui-même, pendant plusieurs jours, se rendit chaque matin sur le terrain avec son garde pour se rafraîchir la mémoire et dresser un plan d'échange.

Les bénéfices résultant d'un accord étaient incalculables pour lui ; le domaine de La Cybilière était séparé de la ferme du Bournais sur un parcours de plus d'un kilomètre, par la petite rivière d'Embarde. Les deux propriétés avaient des terres sur l'une et l'autre rives, et la culture, par ce fait, devenait difficile et coûteuse. Un échange était indiqué ; de plus, les bois de La Cybilière venaient jusqu'au ruisseau ; et quand le baron chassait à courre, les chevreuils et les lièvres traversaient la plaine pour débucher sur les bois de Saint-Pierre. C'était chaque fois l'occasion d'un procès ; de plus, dans cette partie, le gagnage se faisait sur le voisin. Malgré les destructions et la surveillance, les dégâts donnaient

lieu à de grosses indemnités. C'était surtout un prétexte à guerroyer pour des propriétaires qui ne s'entendaient pas. A la campagne, l'esprit n'étant jamais distrait de ces préoccupations mesquines, les moindres incidens prennent des proportions considérables. Les discussions, oubliées vite ailleurs, sont ici la base de procès interminables. C'était le cas de M. de La Chalerie et de Contensin. Pour ces raisons encore, le paysan, plus tenace, plus âpre au gain, moins distrait de son sujet, offrant surtout moins de prise, conserve toujours le bon, sinon le beau rôle, dans ses disputes de clocher. M. de La Chalerie était conseiller-général du canton; Contensin était maire de la commune. La lutte se continuait sur le terrain politique. Le fermier avait créé au centre du conseil une opposition systématique qui n'était pas sans causer beaucoup d'embarras au baron. On comprend sans peine avec quelle joie, mitigée de beaucoup de prudence, il accueillait la démarche de son nouveau voisin, et quel prix il attachait à ce qu'aucun mauvais accueil ne vînt entraver ses projets.

Au jour dit, on vit apparaître dans l'avenue de la Cybilière un landau découvert, dont l'origine était déguisée par tous les moyens possibles. Les chevaux étaient suffisamment propres et les harnais soigneusement astiqués. La voiture ancienne avait été fraîchement revernie ; le cocher seul, pour un œil exercé, trahissait le louage : il avait, malgré la chaleur, une capote trop grande, ornée de boutons à armoiries et des gants de coton blanc, des gants de noce ; le chapeau de soie était entouré d'un haut galon d'or ; devant le perron, il sauta de son siège pour ouvrir la portière.

Gaudru descendit le premier pour offrir la main à ses dames. Il était pour la circonstance tout de noir habillé comme un notaire. Il avait beaucoup hésité à mettre la cravate blanche, mais son épouse l'en avait empêché : « Ça te vieillit, » disait-elle... Il s'était arrêté aux gants jaunes.

Mme Gaudru, après avoir longtemps médité sa toilette, avait enfin choisi une robe de soie saumon de couleur changeante, avec un châle français, cadeau de noces de son mari. Le chapeau était tout un poème ; il était de crêpe vert tendre, surmonté d'un énorme bouquet de capucines. Un petit voile blanc très clair couvrait le visage, en laissant percer sa rougeur comme un pare-étincelles devant un feu vif. C'est que la bonne femme, un peu trop serrée d'abord, n'avait pas craint, pour protéger sa toilette contre la poussière de la route, de s'engoncer sous un lourd manteau et de s'étouffer sous un voile de gaze épaisse.

Radegonde s'était sauvée par la note simple ; ne cherchant jamais à paraître, elle pouvait rester en-dessous de l'élégance, mais elle n'était jamais à côté. Sa robe de lainage beige, maigre et courte

peut-être, laissait à sa taille toute sa grâce; le petit chapeau de paille qu'elle avait chiffonné elle-même lui donnait assez l'air d'une femme de chambre de bonne maison au service de parvenus.

Un domestique sans livrée vint à l'antichambre en entendant la voiture, pour précéder les visiteurs au salon; il en ouvrit la porte sans annoncer.

M. Gaudru donnait le bras à sa femme, qui respirait bruyamment; l'émotion et la chaleur l'étranglaient. Ils avaient l'air de suivre un mariage. Mme de La Chalerie attendait, pourtant elle feignit d'être surprise; enfoncée dans un fauteuil très bas, elle s'en dégagea avec peine, et ses visiteurs étaient au milieu du salon quand elle les rencontra.

— M. et Mme Gaudru, je pense, nos nouveaux voisins; M. de La Chalerie m'avait annoncé votre visite; j'en suis très touchée, très touchée, croyez-le bien. Mlle Gaudru, sans doute? Comment! vous avez une aussi grande jeune fille déjà?

Gaudru, qui avait préparé ses phrases et prévu son attitude durant la route, était désorienté par la simplicité de l'accueil; comme un acteur qui manque sa réplique, il tournait son chapeau dans ses mains sans trouver un mot; son épouse faisait de courtes révérences; Radegonde était gênée de l'embarras de ses parens; enfin, la baronne désigna des sièges et la famille s'assit en rond.

— Mais j'y songe, dit-elle, vous n'avez pas rencontré mon mari? Pardon, je vais le faire prévenir.

Elle se leva pour parler au domestique de l'antichambre; pendant ce temps, Gaudru et sa femme épluchaient l'ameublement.

— Vous n'êtes point encore installée au Bournais, madame?

— Non, madame; vous savez, quand on a l'habitude de la ville, la campagne, ça paraît bien triste.

— Et puis, à Poitiers, nous avons nos relations, reprit Gaudru; mais nous viendrons passer les vacances, ça fera du bien à notre jeune fille; nous comptons faire des connaissances dans ce pays; sans ça, ça ne serait pas gai.

— Mon mari m'a dit que vous avez un grand jeune homme, continua Mme Gaudru.

— Hé! mon Dieu oui, un militaire, lieutenant déjà. Oh! pendant les vacances, vous le verrez souvent; c'est un grand chasseur, comme son père.

— J'espère bien, reprit Gaudru, que M. votre fils nous fera l'honneur de se rafraîchir au Bournais quand il chassera dans la plaine.

— Certainement, certainement, monsieur Gaudru; vous n'êtes pas chasseur, vous?

— Oh! moi, madame, je chasse au plat; comme ça, j'attrape toujours. — Et M. et Mme Gaudru s'esclaffèrent de la plaisanterie.

Mme de La Chalerie regardait souvent vers la porte; elle trouvait la tâche lourde en l'absence de son mari; on entendit enfin des pas précipités sur les dalles du vestibule, la porte s'ouvrit, et le baron apparut en tenue de *gentleman farmer :* de gros souliers, des *leggins*, un veston de toile et un chapeau d'étoffe anglaise.

Il se dirigea vers Mme Gaudru, qui s'était levée :

— Excusez-moi, madame, de ne m'être point trouvé ici pour vous recevoir. J'essayais une charrue au Champ-Boulant, quand j'ai vu passer votre voiture ; je n'ai pas pris le temps de me rendre présentable. — Puis, tendant la main à Gaudru : — Vous allez bien, mon cher voisin?

— Comme vous voyez, monsieur le baron.

— Ho! pardon, mademoiselle, — il venait seulement d'apercevoir Radegonde, — je ne vous avais pas aperçue, et c'eût été dommage.

Devant cette galanterie, la jeune fille rougit.

— Et M. votre fils, dit Gaudru, est-ce que nous n'aurons pas le plaisir de le voir?

— Non, pas aujourd'hui, il est de semaine ; nous ne le verrons que dimanche.

La baronne était au bout de son rouleau ; elle proposa la visite domiciliaire, la promenade obligatoire.

— Si ces dames ne craignaient pas la fatigue, je leur proposerais un tour de parc.

— Comment donc! enchantées.

On se mit en route, les dames en avant.

— Vous ne devez pas vous ennuyer ici, monsieur le baron ; c'est une jolie propriété, et bonne; elle est bien connue dans le canton.

— Je n'ai guère le temps, en effet.

— Je crois bien; c'est grand, pour faire valoir tout ça.

— Et ça donne bien des ennuis.

— Pourtant, vous allez vous agrandir encore. Ma pièce de terre?

— Ah! c'est vrai, monsieur Gaudru ; ce n'est pas ça qui augmentera beaucoup mes peines. Au fait, puisque nous en parlons, quel jour avez-vous choisi pour le règlement de cette petite affaire? La chasse approche; les élections prochaines vont me prendre un certain temps. Je serais heureux d'être débarrassé de tout cela.

— Mais, monsieur le baron, quand vous voudrez, je suis à vos ordres.

— Voyons, voyons; — le baron s'était arrêté, et, mettant la main à son front pour réfléchir: — La foire de Nieul est le mardi 12; celle de Vernon le 17. Nous sommes aujourd'hui le 10. Voulez-vous le 20, après la foire de Saint-Cernin?

— C'est entendu, je vais prévenir le fermier que ça regarde; vous préviendrez votre notaire, et, avec un tiers-arbitre choisi par

vous, monsieur le baron, dans une journée nous avancerons les choses.

Après cette entente, les deux hommes se frappèrent dans la main, selon l'usage de la campagne.

— Ah! vous avez une belle terre, monsieur le baron, une belle terre. D'autrefois, — il n'avait jamais pu dire : autrefois, — tout ça appartenait à la même maison; défunt votre grand-grand-père possédait tout le pays, le Bournais et le reste. C'est ça qui a fait toutes les divisions, je me suis laissé dire. Ah! dame! les révolutions, ça change bien des choses. Bast, y en a qui disent que c'est mieux; d'autres que c'est pire. La première, je ne dis pas; mais les autres, aujourd'hui, qu'est-ce qu'on veut?

— Vous avez bien raison, monsieur Gaudru; maintenant, vous avez le Bournais, vous êtes riche, qu'est-ce qu'on veut?

— C'est ce que je me tue à dire, mais on n'est jamais content.

On arrivait au bout du boulingrin; avant d'entrer sous la futaie, qui faisait au parc une belle ceinture de chênes, Gaudru se retourna :

— Beau château, tout de même! C'est grand; vous pourriez là-dedans loger trois ménages.

— Trois! c'est peut-être exagéré; mais deux, assurément; et mon fils, je l'espère, ne cherchera pas d'autre demeure, à moins que sa femme ne lui en apporte une préférable; mais nous avons le temps de réfléchir, il n'a que vingt-sept ans.

— Ah! monsieur le baron, les jeunes gens, ça ne se marie jamais assez jeune. Ainsi, tenez, moi, ma fille a vingt ans bientôt; si elle m'avait cru, je serais déjà grand-père; mais ça a des idées, voyez-vous! Cette enfant-là est trop comme il faut pour nous, elle n'est pas faite pour être la femme d'un négociant; elle a des goûts de princesse, rien n'est assez bien pour elle; à tous les partis qu'on lui présente, elle fait la moue; il lui faudrait un mari tout à fait distingué. Ah! dame, monsieur le baron, elle est assez riche pour se l'offrir, — ceci entre nous, — y en a plus d'une dans le pays, et des plus huppées, qui n'a pas la moitié de sa dot, sans compter la gentillesse, et l'instruction, et la santé. Ah! monsieur le baron, ça n'est pas pour me flatter, mais on n'en trouve pas souvent de pareilles!

— Le fait est, monsieur Gaudru, que votre fille est charmante et que vous ne devez pas être embarrassé de lui trouver un bon parti.

— Oh! pour ça non; mais moi, voyez-vous, monsieur le baron, je ne suis pas ambitieux, je voudrais quitter les affaires; maintenant que le vieux est parti, nous sommes riches. Je ne dirais pas ça à d'autres, mais je voudrais trouver un garçon capable de se

bien servir de ce que j'ai gagné, et qui ferait bonne figure dans notre maison.

— Je comprends, monsieur Poirier, — je veux dire monsieur Gaudru. — Eh bien! mais votre fille est assez jolie et votre fortune assez ronde, je le répète, pour qu'il vous soit facile de remplir votre programme.

On était arrivé aux serres; ces dames en avaient fait le tour. Le jardinier venait au-devant d'elles avec des bouquets préparés.

Mme Gaudru s'extasiait; on longea la pièce d'eau pour regarder les canards et les cygnes, on admira les points de vue; puis, comme la chaleur était accablante, Mme de La Chalerie proposa de rentrer.

— Aura-t-il compris mon invite? se disait Gaudru en marchant à côté du baron. — Où veut en venir ce lourdaud? pensait celui-ci.

On avait mis au milieu du salon un plateau chargé de rafraîchissemens. Mme de La Chalerie en fit les honneurs avec sa simplicité ordinaire. Mme Gaudru crut devoir faire des cérémonies, c'était plus distingué; néanmoins elle accepta le verre de sirop dont elle avait grand besoin; elle étranglait.

— Je veux bien, madame, répondit simplement Radegonde, la chaleur m'a donné soif.

— Ah! elle n'est point cérémonieuse, dit sa mère.

Gaudru prit le verre de bière que lui présentait le baron; puis, le tendant pour trinquer : — A notre bon voisinage, dit-il.

— J'accepte bien volontiers, et je bois de bon cœur à votre prochaine installation, répondit l'amphitryon.

— Hé! hé! nous causerons; j'ai mon projet, reprit Gaudru; il vaut peut-être autant qu'un autre, monsieur le baron. Si c'était un effet de votre bonté de nous faire l'honneur, quand vous viendrez à Poitiers, de nous demander à déjeuner sans cérémonie, en attendant notre arrivée au Bournais, on ferait mieux connaissance.

Le baron répondit par une de ces phrases ambiguës, dites en dedans des lèvres, n'ayant aucun sens, et partant n'engageant à rien, mélange de mots et de gestes qu'on peut interpréter au gré de ses désirs.

Quand les visiteurs furent regrimpés dans leur « pictavienne, » M. de La Chalerie prit familièrement le bras de sa femme pour entrer au salon.

— Ma chère amie, je vous donne en mille à deviner pour quel motif ce gros homme a mis tant d'empressement à nous faire visite et la raison pour laquelle il se montre si accommodant dans les échanges qu'il me propose; vous ne comprenez pas? Voyons, réfléchissez!

— Non, je ne comprends pas; ce n'est point uniquement pour l'honneur de faire notre connaissance, je le pense bien, mais je ne devine pas.

— Enfin, vous jetez votre langue... Eh bien! il rêve de marier sa fille à Maurice et d'unir les La Chalerie aux Gaudru. Si je l'avais un peu poussé, je crois qu'il aurait enfreint l'usage et m'aurait demandé pour sa fille la main de notre fils.

— Et qu'avez-vous répondu, grand Dieu?

— Je me suis borné à ne pas comprendre, simplement. A cette heure, il doit me trouver bien bête; il faut s'attendre, à la prochaine entrevue, à une ouverture plus directe, puisque, aujourd'hui, je me suis refusé à saisir ses insinuations.

La baronne riait franchement.

— Oh! non, disait-elle, vous n'avez pas manqué votre effet. J'étais loin de m'attendre...

— Vous avez tort de rire, ma chère : ce qu'a conçu le bonhomme n'est pas si bête qu'on pourrait le croire. Il a jugé qu'un mariage simplifierait bien des choses, que la boutique de l'un aiderait à mettre à neuf la couronne de l'autre; et qu'étant décidé à faire usage de son argent pour payer un titre à sa fille, autant valait tout de suite marchander celui qu'il avait sous la main. Ce n'est pas mal raisonné, avouez-le; et, entre nous, peut-être aurait-il touché juste, si, au lieu d'être précisément notre voisin, il était assez éloigné pour ne point nous encombrer de sa personne.

— Oh! pour ça, jamais, jamais; j'aimerais mieux voir mon fils panser ses chevaux lui-même et labourer ses terres que de le laisser s'encanailler de la sorte.

— Vous prêchez un converti, ma chère amie; dans le cas présent, être embarrassés toute notre vie de ces boutiquiers ridicules, mieux vaudrait, comme vous le dites, labourer la terre ou mendier aux portes; mais la petite est charmante, et si la caque ne sentait toujours le hareng, je ne dis pas qu'on n'en pourrait faire une baronne très présentable.

— Pouah! les hommes ont tous une façon répugnante de juger notre sexe. Vous voyez toujours une femme sous une robe de bure, tandis qu'un manant, même sous un habit de velours, ne saurait être un homme à nos yeux.

— Vous parlez comme La Bruyère, mais il est inutile de discuter un point sur lequel nous sommes d'accord. Je vous répète que, pour rien au monde, je ne consentirais à cette alliance; et, pour bien préciser ma pensée, j'ajoute que c'est la faute des parens et non pas celle de la fille. Mais Gaudru n'est pas assez bête pour accorder tout ce qu'il offre sans s'être assuré, au préalable, du bé-

néfice qu'il en compte tirer. Je suis très embarrassé ; un refus catégorique, c'est la guerre plus meurtrière que jamais, et comment éluder la réponse, si la question est nettement posée?

— Si c'est pour ce beau résultat que vous m'avez fait déployer mes grâces et me mettre ainsi en frais, vous auriez pu me prévenir, j'aurais eu la migraine. Enfin, la rivière d'Embarde, notre Rhin à nous, n'est point encore franchie. A votre place, et plus tôt que plus tard, j'irais déjeuner à Poitiers dans leur boutique. On attaque mieux le sanglier dans sa bauge; du moins, c'est vous autres chasseurs qui le dites.

— Peut-être avez-vous raison, j'y réfléchirai ; ceci est grave. Pour mon compte, je suis décidé à tout pour faire cesser cette hostilité sourde qui m'énerve depuis vingt ans.

V.

Pendant ce temps, le landau roulait sur la route poudreuse. Le soleil brûlant de juillet atteignait à cette heure les coteaux du Clain : la chaleur était encore accablante, malgré le voisinage de l'eau. Les grands peupliers sur le bord semblaient courir après la voiture; par places, la rivière se montrait couverte de nénuphars blancs et jaunes. Les collines, à l'envers du soleil, semblaient tapissées de velours; les arbres des taillis s'effaçaient ; l'ombre enveloppait la terre d'un ton uniforme. De grandes roches saillantes surplombaient la route; de longs vols de corneilles gagnaient en croassant leur abri du soir à travers le ciel pur.

Nos trois voyageurs ne disaient rien. Il semblait qu'ils voulussent mettre en ordre, avant de les exprimer, les idées nouvelles qu'avait fait naître cette visite, et puis l'effort très sensible pour se montrer autrement qu'eux-mêmes les avait abattus. Gaudru et sa femme étaient réellement fatigués. Radegonde restait songeuse. Elle connaissait ses parens. Cette démarche n'était point sans dissimuler quelque pensée secrète à l'encontre de ses projets ; elle se creusait l'esprit pour découvrir le danger et le conjurer s'il était possible. La grande existence qu'elle venait d'entrevoir lui laissait toute sa raison; elle tenait plus que jamais à la simplicité de la sienne : tout ce qui devait l'en écarter était un motif d'inquiétude; la moindre modification à la vie ordinaire semblait une menace.

En voyant défiler devant ses yeux cette riante et fraîche vallée, son esprit se plaisait à rêver au milieu de cette verdure un nid calme et abrité où elle pût enfouir son amour, sans autre ambition qu'un cœur à elle et une famille à réchauffer. La pauvre fille eût été bien inquiète si elle avait pu deviner la pensée de son père et

en comparer l'ambition à la modestie de ses vœux; mais ses chères espérances n'étaient encore assombries que par des craintes vagues.

Gaudru ne disait rien; il se reposait de la raideur qu'il s'était imposée. Il avait quitté ses gants, déboutonné son gilet :

— Belle terre tout de même, disait-il entre ses dents, belle terre et beau château, seulement ces gens-là veulent boire plus haut qu'ils n'ont la bouche, et il y a des précautions à prendre; enfin on verra. — Ce monologue ne s'adressait à personne, aussi Mme Gaudru ne prenait-elle point la peine de répondre; elle somnolait dans son coin et fixait dans sa mémoire obtuse les arrangemens du salon pour les recopier au Bournais. — Il aurait tout de même bien pu faire un peu de toilette, le baron, puisqu'il nous attendait. On aura beau dire, ces gens-là ne s'apprivoisent jamais. — Tous les deux répondaient à leur pensée, sans se préoccuper d'être entendus. Ils rêvaient tout bas et puis tout haut quand la langue les chatouillait. Radegonde seule renfermait ses pensées; il n'eût point été prudent de les laisser voltiger autour d'elle.

VI.

L'entrevue avec Sosthène s'était depuis la première fois fréquemment renouvelée. L'amour manque de prudence; s'il en était autrement, ce ne serait plus de l'amour. Les difficultés, invincibles au premier aspect, s'affaissent lentement, et les amans, toujours, finissent par ne plus voir le danger et oublier la sentinelle.

Quand, pour la première fois, Radegonde était passée devant la maison de Sosthène dans l'espoir d'être suivie, elle se croyait perdue. Le lendemain, malgré l'impunité, elle en tremblait encore; puis l'esprit tout doucement se berça de nouveau du désir de se revoir, et toute crainte fut écartée.

Radegonde prenait toujours l'initiative. Soit qu'elles désirent plus vivement ou qu'elles prévoient moins le danger, les femmes sont souvent plus imprudentes.

Presque chaque jour elle allait mettre le courrier dans la boîte. Sosthène la précédait, et à l'ombre du balcon dont la saillie les abritait, la main dans la main, ils s'aimaient sans se rien dire.

Cependant, après la visite à La Cybilière, la jeune fille fit part de ses inquiétudes à Sosthène; il se montra désolé. Elle, plus courageuse, lui dit : — Laissez-moi faire; vous êtes l'élu de mon cœur, si on m'offrait une couronne, je lui préférerais d'être aimée par vous; je n'ai pas d'autre ambition. Nous autres, filles de commerçans riches, nous faisons souvent la fortune de ces beaux messieurs,

mais ils ne font jamais notre bonheur. Je prendrai soin du vôtre, je vous confie le mien.

Excepté les jours où Sosthène allait voir ses vieux à Brémailles, il en était ainsi chaque soir. Il travaillait avec ardeur, ses affaires prospéraient; l'argent, dans sa pensée, était le seul argument de nature à fléchir son voisin Gaudru.

Un matin, M. de La Chalerie vint, selon sa promesse, frapper à la maison de la rue du Parvis. Gaudru, en bras de chemise, était sur sa porte. Mme Gaudru à ses côtés, en robe de toile, dépeignée et en pantoufles, s'enfuit, honteuse d'être surprise. Radegonde seule était, comme toujours, vêtue dès le matin et soigneusement peignée.

— Mon voisin, dit le baron, je suis de parole; je viens vous demander à déjeuner sans cérémonie pour causer à notre aise de nos affaires.

— Ah! monsieur le baron, c'est bien de l'honneur! Vrai, vous nous faites grand plaisir; mais entrez donc. Ah! dame, c'est pas comme au château ici; prenez garde à la farine. Radegonde, donne une chaise à M. le baron. Permettez que j'aille prévenir ma femme; elle s'est sauvée en entendant votre voix, comme si le diable était à ses trousses.

— Faites, faites, mon cher voisin, surtout prenez votre temps, Mlle Radegonde me tiendra compagnie... Aimez-vous la campagne, mademoiselle? Vous devez être heureuse de venir prochainement prendre l'air et courir les champs?

— Je ne sais pas, monsieur le baron, je ne l'ai jamais habitée. Je suis bien partout, avec les miens; je ne demande pas davantage.

— Oh! quelle jeune fille raisonnable!

— Ce n'est pas la raison; je suis heureuse ici et ne demande pas à changer; mais si mon père le désire, je le suivrai sans répugnance.

— Une jeune fille riche et jolie, — mes années, mademoiselle, autorisent ce compliment, — peut prétendre à plus que ce magasin. Vous devez aimer la liberté, le plaisir, la toilette; c'est bien de votre âge?

— Oui, j'aime tout cela, mais je ne suis pas ambitieuse, et je redoute pour mes parens et moi le vide de notre nouvelle existence. Mon père est résolu; il se trouve assez riche pour quitter les affaires, je n'ai rien à dire. Cependant, si je rencontrais un honnête homme qui voulût m'associer à sa vie, je l'accepterais volontiers pour rester, moi, dans le milieu où je suis née. Excusez-moi, monsieur, je vous ennuie avec mon bavardage.

— Loin de là, mon enfant, je vous trouve au contraire très sensée et très originale.

« Singulière petite personne, pensait M. de La Chalerie, et qui n'est certes pour rien dans les projets de M. son père. S'il était possible de séparer le bon grain de l'ivraie, on ferait certainement de celle-ci une femme charmante. »

Le grainetier descendait à pas lourds les marches qui reliaient la boutique à l'étage.

— Excusez, monsieur le baron, dit-il, madame va descendre. C'est qu'on n'est pas habitué à recevoir de bonnes visites comme ça, et puis il fait si chaud ce matin qu'on se met à son aise. Pendant ce temps, il rabaissait les manches de sa chemise et reprenait le vêtement de toile qu'il avait déposé sur un meuble.

— Radegonde, va aider ta mère, et surtout dis-lui bien de nous faire déjeuner à dix heures. Vous devez avoir bon appétit, monsieur le baron? Moi, quand neuf heures sonnent, mon estomac bat la chamade. Vous ne voulez pas prendre quelque chose en attendant?

— Merci, merci, monsieur Gaudru, j'attendrai patiemment.

— Combien mettez-vous pour venir de La Cybilière? Nous, nous avons mis une bonne heure, et ces dames n'ont pas trouvé le temps long. Quelle jolie route! J'avais souvent entendu parler de votre château, je l'avais même vu de loin, je ne le croyais pas aussi conséquent, un petit Louvre, quoi! Et puis les arbres poussent dans cette terre-là! C'est M. votre père qui a planté? Ah! vous devez en avoir de l'occupation, rien qu'à faire valoir; c'est tout un état, et puis la chasse vous prend du temps. Avez-vous beaucoup de voisins par là? Oh! ce n'est pas pour nous que je dis ça; nous, c'est la famille. Mme Gaudru est comme moi, et notre demoiselle tout son portrait pour les goûts; pas muscadine, la petite! Je la gronde quelquefois; je lui dis: « Dans ta position! — Mais bah! papa, ça m'ennuie, qu'elle me dit; » aussi voyez-vous, monsieur le baron, avec un bon voisinage comme La Cybilière, nous ne songerons guère à chercher d'autres connaissances.

Mme Gaudru entra; sans son arrivée, le déjeuner aurait été servi avant que le bonhomme eût terminé sa phrase. Il parlait comme un cheval s'emporte, doucement d'abord et puis progressivement de plus vite en plus vite, jusqu'à perdre haleine.

— C'est prêt? demanda-t-il en s'interrompant à la vue de sa femme.

— Dans une minute. Donne-moi donc le temps de saluer M. le baron. Madame va bien?

— Merci, madame Gaudru; elle m'a chargé de la rappeler à votre souvenir.

— Elle est bien bonne. Ah! monsieur le baron, les oreilles ont dû vous tinter depuis l'autre jour. Nous avons souvent parlé de La Cybilière; c'est-il beau, mon Dieu! Il n'y a pas beaucoup de maisons comme ça dans le pays.

— Mère, interrompit Radegonde en paraissant à la porte, viens, Françoise a besoin de toi.

Les deux femmes disparurent dans la salle à manger.

— Vous voyez, monsieur le baron, je ne lui fais pas dire, ma dame est aussi émerveillée que moi. Ça doit coûter gros l'entretien d'un parc comme le vôtre? Rien que pour ratisser les allées, il vous faut trois hommes, je suis sûr. Et les fleurs, et les serres! Nous calculions ça avec Mme Gaudru; nous n'avons pas dû nous tromper de beaucoup.

M. de La Chalerie avait affaire à un bavard et s'en applaudissait; il connaissait les paysans et redoutait surtout leur silence interrogateur. Ceux qui parlent n'observent pas. La faconde de son partenaire le préservait des imprudences qu'il aurait pu commettre lui-même.

— Vous exagérez, monsieur Gaudru. Quand les choses sont faites, il en coûte moins que vous ne supposez pour les entretenir; et puis nous vivons modestement avec les revenus de la terre. Les industriels comme vous, seuls, peuvent se permettre des folies. Vous allez vous en donner au Bournais?

— Je ne dis pas, je ne dis pas! Je compte vous demander souvent des conseils. Combien avez-vous d'hectares en tout?

— Tout près de huit cents, tant bois que culture.

— Il y en a des bonnes dans tout ça. Votre régisseur m'a vendu quelquefois des grains et des fourrages de première qualité. Tenez, du côté du champ des Demoiselles, passé la rivière d'Embarde, dans la partie qui me touche, il vient de bonne herbe.

« Nous y voilà! pensa le baron; il vante la qualité de mes terres pour augmenter le prix des siennes. » — Pas mauvaises, pas mauvaises! reprit-il, mais nous avons meilleur dans le centre. Vous saurez ce que coûtent ces terres froides à drainer et à réchauffer; il faut leur prêter longtemps avant qu'elles nous rendent. C'est la ruine de l'agriculture que cette certitude dans la dépense et le hasard dans le rendement. Dans vos affaires, vous pouvez sûrement calculer les bénéfices; dans les nôtres, au contraire, nous creusons des trous, nous y jetons de l'or, et, l'année suivante, après les jours d'angoisses, à redouter la gelée, la sécheresse, les inondations, le soleil ou la grêle; après des nuits d'insomnies à consulter le ciel, la terre nous a volé notre argent comme un emprunteur malhonnête. Ah! c'est

triste, la culture, allez, monsieur Gaudru ! Le paysan peut s'en tirer, mais le propriétaire s'y ruine !

Cette confidence n'apprenait rien à Gaudru ; pourtant en lui-même, il se réjouissait de l'aveu.

— Oui, reprit-il, mais la terre, quand elle vous prend, on dit qu'elle vous tient comme une maîtresse.

— C'est vrai, hélas ! Que peuvent faire ceux, comme nous, qui sont nés là et n'ont cessé d'y vivre ? Nos parens y reposent, nos enfans y sont nés, notre rêve est d'y mourir, en souhaitant à ceux qui nous succèdent de choisir une carrière moins ingrate. Mon fils est dans l'armée. Puisse-t-il y faire son chemin ! Mais, après moi, le mal de la terre, sans doute, le prendra, et lui aussi viendra ramer à la même galère.

— Bah ! un bon mariage mettra du beurre dans ses épinards. Un beau nom et un titre portés par un joli cavalier, il y a là de quoi tenter plus d'une héritière.

A ces mots, le baron se prit à trembler comme une femme qui redoute une déclaration ; il importait pour lui de conclure l'affaire avant de tout compromettre par un refus.

— Vous avez un plan des terres du Bournais ? demanda-t-il, pour détourner la conversation.

— Oui, mon voisin, mais cela n'approche pas de La Cybilière. C'est bon, par exemple. C'était affermé, l'un dans l'autre, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix francs l'hectare, et les fermiers demandent tous à renouveler à la fin de leur bail. Papa beau-père en cultivait lui-même une bonne partie ; moi, je me demande si je vais continuer.

— Combien avez-vous d'étendue ?

— Quatre cent quatre-vingt-dix hectares, dont cent de taillis. Ah ! ça ne vaut pas les bois de La Cybilière, par exemple ; mais en réglant les coupes à douze ans, sans *bourayages*, ça rapporte encore.

Gaudru commençait à déplier un plan tendu sur toile, quand sa femme vint dire que M. le baron était servi : elle avait lu cette formule dans les livres.

— Nous verrons ça après déjeuner, reprit Gaudru ; pour le moment, à table.

M. de La Chalerie offrit son bras à Mme Gaudru ; la grosse femme traversa le magasin à petits pas, comme une fillette fière de marcher au bras d'un militaire.

Radegonde attendait debout dans la salle à manger, pièce basse d'étage, obscure et froide comme une cave, qui servait également de salon dans les grandes circonstances. La cheminée de marbre blanc était ornée d'une pendule en bronze d'art, représentant un chevalier casqué tombant sous les coups d'un adversaire également

vêtu de fer. Les candélabres se composaient d'un échafaudage d'armes du moyen âge; les bougies de couleur étaient entourées de papier de soie, ainsi que la bordure dorée de la glace. Sur le papier en chêne roux, des lithographies représentant les batailles de l'empire; dans les deux grands panneaux, les portraits en pied de M. et Mme Gaudru par un artiste de la ville; dans un angle, un piano droit sous une couverture de laine verte.

Les Parisiens ne soupçonnent pas de quoi peut se composer un simple déjeuner en province; nous disons simple, car s'il est dînatoire, les services se doublent et demandent une demi-journée pour défiler comme un intermède comique de féerie.

Le baron fut un peu effrayé d'avoir à combattre une armée aussi formidable; mais se soustraire à la lutte eût été manquer de courage et de politesse. Sur l'étagère en face du piano, une rangée de bouteilles poudreuses attendaient comme une réserve le moment de donner. Il appela à lui toutes ses forces digestives, et résolut de lutter avec méthode pour succomber avec décence si la fortune venait à le trahir. Sur les huîtres, on servit certain saumur de 1834, la grande année. M. de La Chalerie s'aperçut vite que son hôte, heureusement, n'usait d'aucune prudence. Quand il levait son verre, il le reposait vide.

— Qu'est-ce que vous dites de ça, monsieur le baron? Il n'en vient pas de pareil dans les vignes de La Cybilière?

— Ah! pour ça non, mon cher voisin; mais si j'en buvais beaucoup, je serais bientôt moi-même dans celles du Seigneur.

Gaudru crut devoir éclater. Son épouse l'imita. Radegonde sourit.

Les différens services se succédaient lentement, et les bouteilles étaient vidées grâce à l'amphitryon, qui trinquait sans cesse avec son invité, tandis que celui-ci ne faisait que tremper ses lèvres. Il était près d'une heure quand Radegonde se leva pour servir le café. Mme Gaudru mit elle-même sur la table, à portée de la main du maître, un vieux cabaret en métal aux carafons de cristal taillé, remplis de liqueurs de ménage, puis les deux femmes se retirèrent sans bruit.

M. de La Chalerie alluma un cigare, et son hôte prit sa tabatière dans sa main; il ne fumait pas, mais, après le repas, il prisait sans relâche.

Le baron, grâce à sa prudence, avait tout son sang-froid; énervé seulement par la longue séance, il restait calme. Son partenaire était, lui, dans un état voisin de l'ivresse. Il considérait que la marque d'une bonne maison est l'excès dans la nourriture; pour donner l'exemple, il avait un peu dépassé ses forces. Sa faconde

ordinaire s'en trouvait aggravée; seulement, cette fois, il n'était plus en état de la modérer par son instinctive prudence.

— Ah! mon cher ami, ça me fait grand plaisir de vous avoir là, dit-il en frappant sur l'épaule du baron. Un peu de kaïouski par-dessus le café? c'est de la bonne marchandise faite par la bourgeoise. Allons, à la vôtre! Je me disais comme ça, un noble chez un marchand, ça ne peut pas aller; mais, bah! les hommes, c'est toujours à peu près pareil. Vous voyez, on mange presque aussi bien dans une boutique que dans un château.

— Beaucoup mieux, monsieur Gaudru. Je vous assure que je serais fort embarrassé pour vous rendre votre splendide repas.

— Oh! bah! la campagne, et puis moi, tel que vous me voyez, je n'y tiens guère; pourvu qu'on soit bons amis, c'est tout ce qu'il me faut. Vous me donneriez du fromage de bon cœur, eh bien! moi, je serais content.

Il s'était juré d'aborder la question; sa phrase était préparée. Il savait bien ce qu'il voulait dire, mais les termes fuyaient; il balbutiait pour se donner le temps de les retrouver, et il ne pouvait y parvenir.

Tout à coup, avec l'audace d'un homme qui se jette dans la mêlée et va droit à l'ennemi, oubliant toute prudence, il interpella brusquement M. de La Chalerie.

— Monsieur le baron, je vais vous dire une affaire. Il y en a qui disent... d'autres... moi je ne suis pas comme ça. Je voulais d'abord... Et puis je me suis dit : Bah! un homme d'esprit avec un homme intelligent, ça doit toujours finir par s'entendre. Vous êtes un homme d'esprit, moi, je ne suis pas une bête. Je vas vous dire une affaire; au lieu de nous chamailler, de prendre des arbitres, des arpenteurs, des notaires, nous ferions bien mieux de faire nos machines tout seuls, en bons amis, le cœur sur la main. Vous avez un fils, moi j'ai une fille... Hein!.. Eh bien! qu'est-ce que vous en dites? C'est ça qui simplifierait les choses. Je donne à Radegonde le Bournais en dot et, au lieu de huit cents hectares que vous avez, les enfans après nous en auront douze. Pensez-vous pas qu'avec ça, et le reste, il y aurait de quoi payer les nourrices?

Le baron, bien que prévenu, fut désarçonné par la rapidité de l'attaque. Il n'avait pas le temps de préparer sa réponse. Ce diable d'homme arrivait avec des procédés de boulet de canon; il fallait riposter ou battre en retraite, d'autant que Gaudru, soulagé visiblement par sa demande, s'approchait avec son verre plein. Il n'entendait point s'être donné tant de peine pour seulement obtenir une réponse évasive; il était résolu à conclure.

— Mon cher voisin, vous me prenez un peu au dépourvu, et je

ne sais trop que vous répondre. Avant tout, je suis très flatté de votre démarche; mon fils et Mme de La Chalerie en seront touchés, soyez-en sûr; mais il y a bien des considérations à observer dans un mariage. Ne pensez-vous pas qu'il faille un peu réfléchir avant de rien décider?

— J'ai bien réfléchi déjà, allez, et je vous assure que mon idée n'est pas mauvaise.

— Pour moi et même pour vous, monsieur Gaudru, j'en demeure d'accord; mais il faut consulter les enfans. Êtes-vous certain qu'il conviendrait à Mlle votre fille d'épouser un militaire, de courir les garnisons et d'abandonner ses parens et son pays?

— Ah! par exemple, je voudrais bien voir. Pour ça! je m'en charge. Ma fille est bien élevée; je vous dis, ça n'a pas d'autre idée que les nôtres. J'ai entrevu votre garçon et je m'y connais; quand elle l'aura vu avec ses épaulettes, ça y sera, je vous en réponds.

— Je veux l'admettre, mon cher voisin; mais mon fils lui-même peut avoir des projets. Il est bien jeune, mais enfin, avant de rien conclure, assurons-nous du consentement des intéressés. Qu'ils se voient; facilitons de fréquentes entrevues, et s'ils se conviennent...

— Allons donc, mon cher baron, s'ils se conviennent! Une jolie fille avec une grosse dot et un beau garçon avec un titre, ça ne court pas les chemins, et quand ça se rencontre, ça s'accouple comme des perdrix au printemps. Voyons, mon cher voisin, tapez là; moi, je suis rond en affaires : marché conclu.

Le baron s'était levé en feignant de ne pas voir la main qui lui était tendue.

— Comme vous, je pense, monsieur Gaudru, qu'il y a dans ce projet des élémens de bonheur pour nos enfans, mais, je vous le répète, n'empiétons pas sur les événemens. Je ne saurais accepter de sacrifice de la part de Mlle Radegonde, et à aucun prix je ne voudrais, dans cet ordre, imposer ma volonté à mon fils. Maurice est un peu sévère sur les questions d'argent. Il redoute d'épouser une femme plus riche que lui, et puis ma belle-mère, la marquise de Benou, prétend le marier de sa main. Tout ceci ne présente point de difficultés insurmontables, mais encore faut-il les aplanir avant d'exposer mon fils aux charmes de Mlle Gaudru.

— Je ne dis pas non, je ne dis pas non, mais en principe nous sommes d'accord; le reste ne m'inquiète guère. J'ai économisé, moi, voyez-vous, pour faire entrer ma fille dans une bonne maison : la vôtre me convient sous tous les rapports, la mienne présente aussi des avantages, je m'en flatte. Eh bien! alors?

— Maintenons toujours le rendez-vous du 20, après... la foire de Saint-Cernin.

— Oui, c'est convenu, mais à quoi bon? Si nous faisons l'autre affaire, celle-ci devient inutile.

— J'entends bien, mais terminons nos échanges, et les choses n'iront que mieux.

— Je ne dis pas non, va pour le 20, c'est dans huit jours; d'ici-là vous trouverez bien moyen de connaître les idées de tout votre monde; ce n'est pas si long à confesser, un fils et une belle-mère, M. le curé en passe plus que ça en revue dans sa journée.

Le baron tira sa montre :

— Bientôt deux heures, dit-il, j'ai quelques courses à faire avant de rentrer chez moi; vous aurez la bonté de présenter mes hommages à ces dames, je ne veux pas les déranger, j'irai m'excuser au Bournais à leur prochain voyage.

— Si ce n'est pas indiscret, je vous accompagne jusqu'à votre voiture; après déjeuner, il est sain de prendre l'air.

— Bien volontiers, monsieur Gaudru.

M. de La Chalerie avait perdu la première manche, il le sentait; le fait de n'avoir pas répondu constituait une sorte d'engagement dont il lui fallait se dégager à cette heure, même au prix de l'échange. Gaudru avait été plus habile que lui; il fallait prévoir maintenant une guerre plus acharnée que jamais.

En traversant le magasin pour sortir, les deux hommes se heurtèrent à Sosthène. Celui-ci avait vu en passant des préparatifs inusités; il venait chez Gaudru sous prétexte de savoir les cours des maïs. Le grainetier le renvoya durement à son commis, pour suivre le baron déjà dans la rue.

La chaleur et le grand air aggravèrent rapidement la demi-ivresse de Gaudru. Fier de se montrer en compagnie d'un gentilhomme, il n'hésita pas à lui prendre familièrement le bras, et à substituer cher ami à cher voisin. Celui-ci était à la torture; l'intrus s'était cramponné comme une moule au flanc d'un navire.

Pour mettre fin au supplice, M. de la Chalerie se dirigea vers l'hôtel dans l'intention de faire atteler, mais en passant sur la place d'Armes, bien qu'il se dissimulât de son mieux en rasant la muraille, du balcon de son cercle ses amis l'aperçurent au bras du grainetier. Il put les voir regarder en se tordant de rire.

Cet incident suffit pour couler à jamais le projet de Gaudru : le baron, rouge de colère, essaya de se dégager encore, mais le gros homme était soudé; dans sa joie, il marquait des temps d'arrêt tous les dix pas pour achever ses phrases.

S'il avait pu s'échapper, le baron fût revenu au cercle pour donner des explications à quelques intimes; il aurait ri avec eux et se fût soulagé; mais son tyran le mit en voiture, il lui fallut subir sa

présence jusqu'à la dernière poignée de main devant les domestiques de l'hôtel de France.

M. de La Chalerie connaissait sa province; il savait à coup sûr les déductions malveillantes que ses amis allaient tirer de cette intimité nouvelle : le moins qu'on pût dire est qu'il avait besoin de la bourse de ce commerçant indiscret. Il arriva à La Cybilière, mécontent de sa journée, furieux de n'avoir pas su parer le coup, et indigné contre celui qui le mettait dans une situation si difficile.

— Je ne m'étais pas trompé, dit-il à la baronne, accourue en entendant la voiture : le marchand de farine m'a jeté son produit à la tête, et comme les usuriers, qui sur dix mille donnent mille francs comptant et le reste en crocodiles empaillés, il m'accorde ce que je demande, à la condition de prendre sa fille par-dessus le marché.

— Qu'avez-vous répondu, grand Dieu! et qu'allez-vous faire?

— Rien! il n'y avait rien à répondre! J'ai subi un déjeuner asphyxiant et, pendant trois heures, la conversation du bonhomme et celle de sa *dame*. J'ai fait par la ville une promenade de bœuf gras, en traînant ce lourdeau, pour aboutir à cette belle besogne. Il m'a arrêté sous le balcon de Saint-Hubert ; ils étaient tous là à se tordre, et à cette heure le bruit court par la ville que je suis ruiné et que ce maroufle me sauve; jolie campagne! Dans huit jours, il me sommera de tenir la parole que je ne lui ai pas donnée, et devant ma réponse, catégorique cette fois, les hostilités recommenceront. Car si le beau-père était un voisin mal endurant, le gendre, déçu dans ses projets et blessé dans son amour-propre, va devenir un ennemi irréconciliable.

— Ne vous désespérez pas, mon ami, nous avons huit jours; d'ici-là on trouvera quelque chose.

— Que pouvons-nous trouver, ma chère amie, qui vaille ce qu'il a trouvé lui-même? Les gens de cette espèce n'ont pas dans la tête deux idées à la fois; de là vient leur force. Gaudru a fait sa fortune pour entrer dans notre monde à l'aide de sa fille; il nous a choisis pour lui ouvrir la route, il faut s'exécuter ou se battre.

— Se battre, alors!

— C'est mon avis; mais alors il ne faut pas attendre, et dès demain j'écrirai.

ADRIEN CHABOT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

IV[1].

L'ÉTAT, LA RELIGION, L'ÉDUCATION ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Nul sujet n'a donné, ne donne et ne donnera lieu à plus de contestations que le rôle de l'état à l'égard de cette grande force, à la fois individuelle et collective : la religion, et de ces deux grandes tâches, dont on discute si elles doivent être plus collectives qu'individuelles : l'éducation des générations nouvelles et l'assistance des malheureux. Je voudrais, en m'éclairant de l'expérience du temps passé et du temps présent, indiquer les données générales de ces délicats problèmes, et suggérer, sinon des solutions précises, du moins l'esprit dans lequel on les doit chercher.

Nombre d'écrivains ont conçu l'état comme appelé à faire régner la vertu et à répandre la vérité. Il serait si commode d'obtenir le triomphe de l'une et de l'autre par l'action d'un mécanisme unique, qui, grâce à une hypothèse opiniâtre, paraît aux esprits simples et

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er octobre et du 15 novembre 1888.

aux âmes naïves capable de vaincre toutes les résistances! Un écrivain brillant, Michel Chevalier, conviait l'état à « diriger la société vers le bien et à la préserver du mal. » Il avait, sans doute, plutôt en vue le bien et le mal matériels. Mais, allant plus loin, les théoriciens allemands affirment que l'état doit être de plus en plus pénétré de « l'idée sociale. » Ils se représentent le grand homme comme celui qui exprime le plus complètement l'esprit de son temps : *den Geist seiner Zeit zum vollen Ausdruck bringt*. Et l'état leur apparaît comme le grand homme par excellence, l'être merveilleux dont les conceptions peuvent immédiatement se traduire en volontés et les volontés en actes. C'est à lui qu'échoit la tâche formidable de pétrir la société conformément à « l'idée. »

L'idée, l'idéal, mots fascinateurs qui devraient peut-être moins subjuguer les esprits dans un siècle dont toute la doctrine scientifique repose sur la croyance en l'évolution, c'est-à-dire en un développement lent, spontané, presque uniquement instinctif! Il est écrit que les politiciens et les théoriciens politiques de notre siècle tourneront le dos à la doctrine qui prévaut aujourd'hui dans les sciences. La sagesse vulgaire a découvert et répété sans cesse que l'enfer est pavé de bonnes intentions; elle ne semble pas encore s'être aperçue que la plupart des grandes fautes politiques se rattachent à la poursuite par l'état d'un idéal social, à sa prétention de « diriger la société vers le bien et de l'écarter du mal. » Les persécutions des empereurs romains contre les chrétiens, le tribunal de l'inquisition, les excès des anabaptistes, le despotisme de Calvin ou de Knox, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, les crimes de la révolution, tous ces méfaits, dont l'histoire frémit et dont nous souffrons encore, ont eu pour artisans non pas seulement la perversité ou l'égoïsme des hommes d'état, mais la croyance qu'ils possédaient la vérité absolue et qu'il était de leur devoir de lui soumettre le genre humain.

Aujourd'hui, l'état ou ceux qui le représentent ont-ils un meilleur critérium du vrai et du bien? Ne sont-ils plus exposés à l'erreur? Après les développemens où nous sommes précédemment entré et les constatations que chacun peut faire, il semble que la réponse ne soit pas douteuse. Pas plus que leurs prédécesseurs, les hommes qui, en tout pays, détiennent l'état moderne, qui parlent en son nom et commandent ou punissent en son nom, ne se trouvent dans des conditions mentales qui facilitent la recherche, la découverte et la propagande de la vérité absolue. Les hommes d'état, depuis le ministre le plus célèbre jusqu'au plus obscur politicien de village, sont, pour les neuf dixièmes, des hommes d'action; leur cerveau n'est pas fait pour l'étude patiente et minutieuse;

dans nulle catégorie de gens on ne trouve une moindre aptitude à la métaphysique. S'ils ont quelques idées générales, ce sont, d'ordinaire, celles que les circonstances et les hasards de la lutte leur ont presque inconsciemment inculquées. Ils se font gloire souvent de n'y pas tenir. Ils n'ont ni le goût ni le loisir d'étudier à fond les problèmes. Ce sont, en outre, des hommes de parti, engagés dans des liens auxquels, malgré quelques glorieux exemples, il leur est presque toujours impossible de se soustraire. Ils représentent des passions et des intérêts bien plus que des idées pures et réfléchies. Nulle classe d'hommes ne diffère davantage du type classique du sage que le détachement et la sérénité ont préparé à comprendre et à chérir le vrai. Ce sont encore des hommes absorbés par les intérêts présens ; la devise de la plupart est qu'à chaque jour suffit sa peine, que le contingent seul mérite qu'on s'y arrête, que la fécondité et la souplesse de leur esprit trouveront des ressources imprévues pour les difficultés futures, dont il serait puéril et vain de s'embarrasser à l'avance. A moins de reconnaître au suffrage populaire et à ses élus une vertu merveilleuse, surnaturelle, on doit juger que les détenteurs de l'état moderne, en raison même des procédés, des qualités et des défauts auxquels ils doivent le pouvoir, sont médiocrement qualifiés pour être les interprètes de la vérité absolue et du bien absolu. Qu'ils le fussent, ce serait un mystère aussi impénétrable à la raison humaine que les dogmes religieux réputés les plus incompréhensibles.

I.

Peu de problèmes seraient aussi simples à résoudre que celui des rapports de l'état moderne et de la religion ; mais il faudrait s'inspirer du mot : « paix aux hommes de bonne volonté. » Le monde, depuis l'origine, a toujours été livré à la controverse ; c'est par elle, par la variété et la liberté des opinions, surmontant tous les obstacles extérieurs, que se sont transformées la barbarie et la rigidité primitives en cette sorte de développement ascensionnel qu'on nomme la civilisation. La gloire de l'état moderne, ç'a été jusqu'à ce jour de laisser le champ libre à la controverse, à la variété des pensées et des actes dans la plupart des voies ouvertes à l'activité de l'homme : les lettres, les arts, les sciences, l'industrie, les groupemens entre les individus. Il n'est qu'un domaine jusqu'ici où, non pas tous les états, mais certains, de nos jours aussi bien qu'autrefois, s'acharnent à vouloir supprimer la controverse et ses manifestations extérieures, c'est le domaine religieux. L'état, qui devrait être, d'après la théorie, un organe de pacifica-

tion et de concorde, cherchant à calmer les haines, devient, dans maint pays, le principal agent de discorde.

Une idée juste, celle de l'état laïque, s'est transformée, sans qu'on en eût conscience, en une idée fausse, celle de l'état athée. L'état laïque, c'est-à-dire l'état qui ne se fait le champion temporel d'aucune théorie religieuse particulière, qui regarde les religions avec bienveillance, mais sans subordination et sans servilité, qui les considère comme des forces avec lesquelles on doit compter, à qui on ne doit pas imposer le joug et de qui on ne doit pas le recevoir, l'état laïque est la vraie formule, la seule digne de la société contemporaine. La laïcité de l'état n'implique pas l'hostilité contre la religion, ni la malveillance, ni l'indifférence même ; elle marque seulement l'indépendance. Mais de ce que deux personnes sont indépendantes l'une de l'autre, il n'en résulte pas qu'elles doivent être des adversaires, ni même qu'elles doivent cesser d'avoir entre elles des rapports quelconques. Une société où l'état et la religion sont en lutte ne peut être qu'une société profondément troublée; d'autre part, une société où la religion et l'état prétendent s'ignorer mutuellement est presque une société impossible. Nous le montrerons tout à l'heure.

L'état athée, c'est tout autre chose que l'état laïque. On pourra discuter tant que l'on voudra sur la signification de cette formule : tant par l'étymologie que par la conception populaire, elle n'a qu'un sens, celui de négation de la divinité et de tout ce qui s'y rapporte ; elle n'implique pas l'indifférence, elle implique l'hostilité. Comment l'état pourrait-il être indifférent à l'égard de la religion, des cultes et de Dieu même? Comment surtout prétendrait-il se cantonner dans une sorte de positivisme qui lui permettrait d'ignorer qu'il existe parmi les citoyens certaines croyances ardentes, précises et collectives sur l'origine, les devoirs et la fin de l'homme? Par un miracle d'abstraction,de contention d'esprit, de surveillance de toutes ses paroles et de tous ses actes, un simple particulier peut à peine arriver à pratiquer ce positivisme dans toute sa rigueur; un état ne le peut pas. A chaque instant, il rencontre le problème religieux; il est obligé de compter avec lui. Tant qu'une communion, c'est-à-dire une foi commune sur la destinée humaine, réunira de nombreux groupes d'hommes, l'état sera obligé de chercher, soit à l'extirper, soit à se la concilier, tout au moins à vivre passablement avec elle; mais il ne pourra l'ignorer. Comment l'état, cet organisme qui a la responsabilité de la paix sociale et qui d'ailleurs aujourd'hui touche à tant de choses, qui prétend, notamment, accaparer l'éducation, l'instruction, le soulagement des malheureux, l'amélioration des condamnés, perdrait-il tout contact avec la force la plus ancienne, la plus

générale, la plus agissante que connaisse la société? L'état a des écoles : aussitôt s'offre la question délicate des textes, des livres de classes, certains mots qu'on rencontre, qui forment le fonds traditionnel de la langue et qu'il faut expliquer, à moins que, par le procédé ridicule qu'a adopté le conseil municipal parisien, on ne proscrive ces mots, on ne mutile les auteurs les plus célèbres, on ne s'interdise non-seulement de prier, mais même de jurer. La pudeur de nos pères mettait des feuilles de vigne aux statues trop peu voilées ; l'étrange pudeur de certains de nos corps enseignans va couvrant de vocables ineptes et dénués de sens les mots de Dieu, d'âme, de vie future.

Non-seulement l'état a des écoles, mais il a pris la charge de l'éducation complète de catégories nombreuses d'individus : il élève des orphelins, des enfans assistés, des aveugles, des sourds-muets, de jeunes prisonniers ; ceux-là, en grande partie, sont soustraits à toute autorité paternelle ; c'est l'état qui est leur père ; quelle croyance leur apprendra-t-il, car il ne peut renoncer à leur en apprendre une? il faudra, ou qu'il les élève dans le sein d'une religion, ou qu'il les élève contre toutes les religions. De même pour l'armée, pour la marine, pour le personnel employé aux travaux publics, pour les jours de repos fériés, pour toutes les observances ayant une origine religieuse, répondant aux pratiques religieuses du plus grand nombre, l'état contemporain ne peut ignorer toutes ces choses. Il faut ou qu'il les admette et les respecte, ou qu'il les nie et les détruise. Fera-t-il comme le conseil municipal de Paris, qui, pour varier la nourriture dans certains de ses établissemens, y impose un jour de maigre, mais en stipulant que ce jour ne sera jamais le vendredi? Dans le mouvement qui porte les employés, les ouvriers, à exiger le repos hebdomadaire, à vouloir même qu'il soit obligatoire, l'état viendra-t-il à délaisser le dimanche et à choisir le lundi? Ainsi l'état contemporain (nous ignorons ce qui sera loisible à l'état du xxve ou du xxxe siècle), rencontrant, dans son activité propre, à chaque instant, les prescriptions ou les observances religieuses, ne peut simplement répondre : *Nescio vos;* il doit ou les respecter ou les combattre.

La ligne de conduite à tenir par l'état moderne est toute tracée. Nous avons dit que l'état manque au plus haut degré de la faculté d'invention. Ce n'est certes pas lui qui fait les religions, qui les conserve ou qui les détruit. A certains momens, il a pu constater officiellement, comme sous Constantin, le triomphe d'une religion, vieille déjà de plusieurs siècles. A d'autres heures de l'histoire, lors de la réforme, il a pu aider à certaines modifications, d'ailleurs de détail, que favorisaient le tempérament des peuples et le courant populaire. Mais nulle part on n'a vu un état, soit créer une religion

de toutes pièces, soit en détruire une, soit substituer aux idées positives enfermées dans des dogmes, aux sentimens intimes et traditionnels, un simple ensemble de sèches et abstraites négations. L'état doit donc respecter cette force, qu'il ne réussirait pas, le voulût-il, à entamer. Il est d'autant plus tenu à ce respect, à ces bons rapports, que la religion, en dehors de son objet principal de soulagement des âmes, concourt à un objet, pour elle accessoire, mais, pour l'état, d'une importance capitale, la conservation sociale. Il n'y a plus actuellement d'homme assez irréfléchi, parmi ceux dont l'opinion a quelque autorité, pour croire que l'homme naisse originellement bon, que ses heureux instincts s'épanouissent naturellement, quand on ne cultive pas artificiellement les mauvais. La doctrine de Jean-Jacques Rousseau et des philosophes du XVIIIe siècle sur la bonté native de l'homme a été tellement battue en brèche et détruite par l'expérience, qu'on peut la considérer comme une des plus manifestes inepties qui aient un moment abusé le genre humain. La tâche de l'état moderne, au point de vue du maintien de la paix sociale, de la simple conservation de la société, est devenue de plus en plus ardue : il n'a pas trop de tous les concours. L'état est assailli par tant de passions, par tant de haines, tant d'impatiences, tant d'illusions, la morale publique et privée souffre de tant d'attaques de théories désespérantes et dégradantes, qu'on ne comprend pas par quelle folie l'état moderne, si menacé, si ébranlé, va déclarer la guerre à la puissance moralisatrice qui a conservé le plus d'empire sur les âmes. On a écrit que la barbarie frémit au sein de nos sociétés civilisées, et certains publicistes ont cru pouvoir indiquer l'heure où elle viendrait à triompher. Sans aller jusqu'à ces alarmes, peut-être excessives, la religion chrétienne, qui, quelque opinion qu'on ait de ses dogmes, prêche la modération dans les désirs, la lutte contre la concupiscence, l'assistance du prochain, l'espérance indéfinie au milieu des épreuves et des souffrances, qui cherche à réconcilier l'homme avec la dureté de son sort, peut être considérée comme une sorte de ciment social qu'il sera singulièrement malaisé de remplacer. N'eût-elle d'influence que sur les femmes, qu'elle rendrait encore à l'état de précieux services ; car les femmes dans la vie civile, dans l'éducation, par les premières notions qu'elles donnent à l'enfant, par l'influence qu'elles conservent dans tous les actes du ménage, contribuent, pour une bonne part, à la direction réelle d'une société. On pourrait faire un parallèle, frappant par les contrastes, entre le simple curé ou le pasteur de village et l'instituteur public tel qu'on cherche à le former depuis dix ans : l'un devant sa culture d'esprit et de cœur aux deux grandes sources qui ont fécondé la civilisation occidentale, la source chrétienne et la source

latine; l'autre, dont l'intelligence, à peine dégrossie par une instruction souvent interrompue, toujours incohérente, surchargée de détails sans lien, ne possède que des embryons confus et indistincts de sciences abstraites ; l'un qui cherche à contenir les appétits désordonnés, qui enseigne la patience, l'amour du travail et la résignation ; l'autre qui répand dans toutes les couches du peuple la théorie nouvelle de la lutte pour l'existence, qui suscite les ambitions immodérées, la convoitise des hauts emplois ou des professions réputées plus élevées, et qui, inconsciemment, par la direction que lui impriment ses chefs et qu'il suit avec empressement, travaille au déclassement et presque au mécontentement universels. D'une part, le curé de village de Balzac, de l'autre, le Homais de Flaubert, représentent ces deux types d'agens auxquels les pouvoirs publics font un sort si inégal.

L'état devrait avoir un parti-pris général de bienveillance pour tout ce qui est respectable. Il a tant de crimes ou de délits réels à châtier ou à prévenir qu'il ne devrait jamais créer des crimes ou des délits artificiels. Comment les idées du peuple sur la justice, sur le bien et sur le mal ne seraient-elles pas troublées quand, dans un pays qui se dit libre, on voit plusieurs jeunes filles tuées par des gendarmes pour s'obstiner à prier dans une chapelle vieille de vingt ans, mais non régulièrement autorisée, et que, d'aventure, à la même heure, le chef du gouvernement fait grâce de la vie à des misérables convaincus d'avoir tué leur père et leur mère? L'état moderne n'a pas le droit d'apporter dans les problèmes religieux la frivolité dont firent preuve nos ancêtres inexpérimentés de la fin du siècle dernier.

Tous les esprits un peu impartiaux de ce temps, quelles que fussent leurs idées philosophiques, ont compris que, si l'état moderne ne doit pas être le serviteur de la religion, il ne saurait, sans pousser l'imprudence à son comble, en devenir l'ennemi. Un ministre des cultes ne doit pas se déclarer, comme on prétend que certain le fit naguère, le geôlier des cultes. Littré, qui pressentait le discrédit où le gouvernement de la république allait se jeter, écrivit d'admirables pages, non pas de chrétien, mais d'honnête homme et de politique clairvoyant, sur « le catholicisme selon le suffrage universel. » Michel Chevalier, à peine échappé encore de la doctrine saint-simonienne, dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, en 1834, signalait à bien des reprises l'influence du sentiment chrétien et des pratiques chrétiennes aux États-Unis. Il notait les signes nombreux et éclatans de la puissance des habitudes religieuses dans cette démocratie. Il citait des faits de pression de l'opinion religieuse sur la liberté individuelle qui nous paraissent invraisemblables. L'état et les religions sont séparés aux États-Unis; mais

cette séparation n'implique de la part du premier aucun sentiment de malveillance. C'est en quelque sorte une simple séparation de biens : de temps à autre, dans les malheurs publics ou les circonstances solennelles, les pouvoirs fédéraux ou locaux croient devoir donner des signes ostensibles de déférence envers le sentiment chrétien. La religion et la société, la religion et les mœurs n'ont jamais été complètement séparées dans la grande Union américaine du Nord. Quoique, depuis Michel Chevalier et Tocqueville, cette situation se soit un peu modifiée, on ne trouve encore dans cette jeune et florissante démocratie aucun symptôme de ces luttes où s'engagent si maladroitement et si imprudemment quelques états européens contre les croyances traditionnelles. Un publiciste avisé, sorti du peuple, appartenant à l'opinion radicale et en partie socialiste, M. Corbon, dans un livre ancien et peu connu, *le Secret du peuple de Paris*, a consacré toute une partie à ce qu'il appelle la « religion du peuple. » Il a pris soin de démêler et de nous indiquer la part de l'abandon des croyances chrétiennes dans le mouvement révolutionnaire qui se développe chaque jour et menace de tout emporter. Parlant de la vie future : « Tout ce qui avait autrefois germé en ce sens dans l'âme populaire a été presque complètement étouffé par un prodigieux développement d'aspirations ayant pour objet exclusif les choses de ce monde. » M. Corbon est enfant de Paris, et il prend Paris ou plutôt les quartiers ouvriers de Paris pour la France entière ; dans les trois quarts du pays, cette semence ancienne n'est ni tout à fait détruite ni complètement remplacée. Mais quel intérêt peut avoir l'état moderne, qui n'est pas un sectaire, qui doit se proposer, non le triomphe d'une doctrine spéculative, mais la conservation sociale, quel intérêt peut-il avoir à favoriser, dans tous les lieux et dans toutes les couches, « ce prodigieux développement d'aspirations ayant pour objet exclusif les choses de ce monde, » quand il sait parfaitement que « ce prodigieux développement d'aspirations, » il ne le pourra jamais satisfaire?

Si, dans tous les pays et dans tous les temps, l'état doit se montrer bienveillant et sympathique au sentiment religieux, si cette déférence et ces bons rapports, par des raisons spéciales, s'imposent particulièrement comme un devoir de prévoyance à l'état moderne, la question de la séparation des églises et de l'état ne peut être tranchée que par les antécédens de chaque peuple et le nombre des confessions qui se partagent dans chacun d'eux la population. S'il serait absurde de renoncer à la séparation des églises et de l'état dans la grande fédération américaine, il ne le serait pas moins de vouloir transporter ce régime en France ; ce serait un nouvel élément de désorganisation et de discorde ajouté

à tant d'autres. Il est curieux que les idées les plus justes, les plus raisonnables, les plus équitables aussi en cette matière, aient été émises, à la fin du dernier siècle, par deux sceptiques, on pourrait dire deux athées : David Hume et Adam Smith. Ce n'est certes pas en homme religieux, mais en politique prévoyant, que parlait Hume quand, après avoir décrit les inconvéniens pratiques que pouvait avoir l'exaltation des « inspirés prédicans, » il conseillait à l'état de les modérer indirectement par de bons offices : « Au bout de tout, concluait-il, le magistrat civil finira par s'apercevoir qu'il a payé bien cher son économie prétendue d'épargner la dépense d'un établissement fixe pour les prêtres, et que, en réalité, la manière la plus avantageuse et la plus décente dont il puisse composer avec les guides spirituels, c'est d'acheter leur indolence en assignant des salaires fixes à leur profession, et leur rendant superflue toute autre activité que celle qui se bornera simplement à empêcher leur troupeau d'aller s'égarer loin de leur bercail à la recherche d'une nouvelle pâture ; et, sous ce rapport, les établissemens ecclésiastiques, qui d'abord ont été fondés par des vues religieuses, finissent cependant par servir avantageusement les intérêts politiques de la société. » Il y a loin de ces vues judicieuses d'un sceptique avisé aux frivoles déclamations des démocrates contemporains. Quant à Adam Smith, il établit, en ce qui concerne le problème de la séparation des églises et de l'état, une distinction qui nous paraît capitale, et que nous ne voyons pas qu'on se soit rappelée. Dans un pays, dit-il, où il y a plusieurs centaines de sectes qui se partagent, sinon par parts égales, du moins sans prédominance accentuée de deux ou trois d'entre elles, l'opinion des habitans, l'état peut ne pas s'occuper d'elles, malgré « l'insociabilité habituelle aux petites sectes ; » elles se tiennent en échec mutuellement. « Mais il en est tout autrement dans un pays où il y a une religion établie ou dominante. Dans ce cas, le souverain ne peut jamais se regarder comme en sûreté, à moins qu'il n'ait les moyens de se donner une influence considérable sur la plupart de ceux qui enseignent cette religion. » Or, ce moyen, ce ne peut être que les récompenses, les bénéfices, un concours habilement exercé dans les nominations. Le philosophe écossais ne laisse aucune ambiguïté à sa pensée. Il s'agit pour lui de contenir le clergé non par la violence, mais par une bienveillance adroite : « La crainte, ajoute-t-il, est presque toujours un mauvais ressort de gouvernement, et elle ne devrait surtout être jamais employée contre aucune classe d'hommes qui ait la moindre prétention à l'indépendance. En cherchant à les effrayer, on ne ferait qu'aigrir leur mauvaise humeur et les fortifier dans une résistance qu'avec des manières plus douces on aurait pu les amener peut-être aisément ou à modérer ou à abandonner tout à fait. » Voilà comment

s'exprimaient, en plein triomphe du voltairianisme, deux philosophes sagaces ; ils n'avaient l'expérience ni des luttes de la révolution française contre l'église, ni du *Culturkampf* allemand, ni de tous les démêlés récens du canton de Genève ou de la Suisse avec l'église catholique, ni de la scission opérée, cent ans après la révolution, dans la population française ; mais ils avaient le souvenir de toutes les luttes ardentes de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes entre les états et les religions ; puis, surtout, ils connaissaient le cœur de l'homme, science rare et que les politiciens des démocraties ont presque toujours méconnue. La séparation des églises et de l'état, si justifiée par des circonstances historiques et par la multiplicité des sectes aux États-Unis d'Amérique, doit être considérée, sur notre continent européen, comme un des projets les plus subversifs de la paix et de la cohésion sociale.

On doit juger superficielle l'objection souvent répétée que l'état, en soutenant, ou en subventionnant des églises qui sont en lutte sur les questions de doctrine, comme l'église catholique, deux églises protestantes et le judaïsme, prête son concours à des théories contradictoires, dont trois sont nécessairement fausses, en admettant que l'une soit vraie. C'est là un raisonnement d'enfant ou de pédant. L'état en reconnaissant, et même en salariant des églises diverses, ne peut pas avoir la prétention de se prononcer sur la véracité des dogmes de chacune d'elles ; il n'a pour le faire aucune qualité. Il se borne à juger que le culte et l'instruction religieuse, même sous des formes différentes et avec des variantes dogmatiques, exercent une utile action sociale et morale, qu'en outre il y aurait de l'imprudence de la part de l'état à prendre vis-à-vis d'aussi grandes forces une attitude d'indifférence qui finirait par être considérée comme de l'hostilité et par la provoquer. Il agit ainsi en pacificateur éclairé et prévoyant.

II.

Si l'état moderne tend à méconnaître la force des religions, s'il est téméraire en se montrant envers elles, soit rogue, soit agressif, il témoigne, au contraire, pour l'éducation ou plutôt l'instruction du peuple d'un zèle infatigable. Il accumule à ce sujet les lois, les circulaires, les subventions. Il est saisi, pour cette tâche, d'un engouement, d'un fanatisme empreints d'illusions naïves. Dans cette œuvre qu'il considère comme sa mission principale, le sentiment général qui l'anime part d'un bon naturel ; il conduit parfois à des aberrations. On peut se demander si avec cette passion irréfléchie qui le porte à transformer toutes les connaissances en enseignement dogmatique, officiel et universel, l'état ne s'expose pas à troubler une

foule de cerveaux, à ébranler la société au lieu de l'asseoir, à amener un déclassement croissant des conditions, et à affaiblir, plutôt qu'à développer, la vitalité et la productivité nationales.

Dans les idées répandues sur les bienfaits de l'instruction, il y a une part de préjugé. Il est, sans doute, utile aux hommes, sans exception, de savoir lire, écrire et compter; ce sont des instrumens qu'ils acquièrent et qui, dans mainte circonstance, leur rendent service. Il en est de même, suivant la nature des esprits et le genre des occupations, pour toutes les autres connaissances moins embryonnaires. Mais c'est une erreur puérile de s'imaginer que l'instruction par elle-même suffise à rendre les hommes meilleurs, à changer leurs instincts, à réfréner leurs passions. On a prouvé par des argumens décisifs, Herbert Spencer notamment, qu'il n'y a aucune corrélation entre les notions techniques que distribuent les écoles, soit primaires, soit moyennes, soit supérieures, et la force morale qui donne de la dignité à la vie. On prétendait autrefois que l'instruction diminuait les délits et les crimes. Aucune observation sérieuse n'a justifié cette affirmation. Ni les crimes ni les délits ne deviennent moins nombreux depuis que la population est plus instruite. On voit fréquemment s'asseoir, pour des crimes odieux, sur les bancs de la cour d'assises, des hommes qui ont de la littérature ou des connaissances scientifiques. L'instruction même peut éveiller un certain genre de concupiscence, celui des honneurs, des grandes places, de la fortune rapidement acquise. Isolée, elle peut mettre l'homme plus au-dessus des appréhensions morales et des remords. Le Raskolnikof, de Dostoïewski, n'est pas un personnage aussi irréel que beaucoup le supposent. Les singuliers écarts de certains de nos « décadens » prouvent que les raffinemens littéraires ne rendent pas nécessairement la tête solide et le cœur sain. Les connaissances scientifiques peuvent, elles aussi, suggérer des attentats nouveaux, comme celui de cet Allemand qui, ayant fait assurer sur un navire pour une somme considérable des caisses remplies de pierres, y joignit une autre caisse pleine de dynamite, qu'un mouvement d'horlogerie fit sauter avec le navire lui-même. L'instruction doit être considérée simplement comme un instrument qui permet à l'homme de mieux utiliser les forces qu'il a en lui et hors de lui, et qui, en outre, peut lui procurer certaines satisfactions, les unes morales, d'autres inoffensives, d'autres condamnables. Quant à entourer l'instruction d'une sorte d'auréole magique qui la fait apparaître comme ayant la vertu de transformer la nature morale de l'homme, c'est une superstition, une nouvelle forme de l'idolâtrie.

Réduite à ce caractère d'instrument qui ajoute aux forces de l'homme, l'instruction reste un bien précieux. Une nation qui en

est douée n'est nécessairement ni plus morale, ni plus sage, ni mieux en état de se gouverner, mais elle jouit de précieux avantages au point de vue de la production, de ses jouissances, de ses distractions. C'est, en quelque sorte, une nation plus humaine. L'instruction est à la fois, pour une société comme pour un homme, une force et une parure. S'il est bon de la développer et de la répandre, il s'en faut que l'état, sous ses trois formes de pouvoir central, de pouvoir provincial et de pouvoir communal, la doive accaparer. Quand il s'en mêle, ce qui est le cas universel chez les peuples civilisés, et ce que nos antécédens rendent en quelque sorte, même aujourd'hui, nécessaire, il ne saurait faire provision de trop de tact et de mesure. Sur nul terrain l'entraînement n'offre plus de dangers; il est certains modes d'instruction officielle qui sont uniquement perturbateurs. Quelques mots sur chacune des trois grandes catégories de l'enseignement suffiront pour jeter un peu de jour sur une matière que des volumes entiers ne sauraient épuiser.

L'instruction supérieure, celle qui conserve et qui accroît le dépôt général des connaissances humaines, se délivre, à part quelques hautes écoles spéciales, dans ces établissemens que, par une antique tradition, l'on nomme encore des universités. Ce furent, à l'origine, des institutions fondées et dirigées par des corporations ecclésiastiques pour former les gens d'église. Peu à peu leur clientèle s'élargit, les futurs gens de robe, puis la jeunesse de plus en plus nombreuse appartenant à la classe supérieure ou moyenne qui recrute les professions libérales, y affluèrent. La théologie, la philosophie, la linguistique, y admirent, à côté d'elles, d'autres connaissances : le droit civil comme le droit ecclésiastique, la médecine, les mathématiques, et tardivement toute la variété des sciences physiques et naturelles, ainsi que les lettres modernes. Ces établissemens n'ont pu rester, dans la plupart des pays, complètement indépendans de l'état. Mais l'ingérence de ce dernier s'est produite à des degrés divers : chez certaines nations, comme la nôtre, il a agi, suivant son procédé habituel, en révolutionnaire et en accapareur, supprimant toutes les traditions, tous les groupemens et aussi tous les liens entre les diverses branches d'enseignement, détruisant non-seulement toute réalité, mais même toute apparence d'autonomie, établissant avec rigueur son monopole, fondé sur l'absolue dépendance des maîtres et des collèges, sur l'uniformité des méthodes dans tout le territoire et sur l'interdiction de toute concurrence libre. Dans d'autres pays, soit par des circonstances historiques qui donnaient à l'état moins de force, soit par une sagesse réfléchie qui limitait son ambition et sa présomption, l'état eut la main moins lourde. Les diverses universités, plus nom-

breuses qu'en France, une quinzaine par exemple en Allemagne, conservèrent chacune sa vie propre, ses ressources spéciales, son recrutement presque spontané, son administration, sinon complètement autonome, du moins dotée d'assez de libertés ou de franchises. Les méthodes gardèrent ou prirent avec le temps de la variété et de la souplesse : les maîtres ne soutinrent pas tous la même thèse : il y eut parmi eux cette diversité de vues et de jugement qui fait la vie et le mouvement intellectuels. Les professeurs ne furent pas de simples fonctionnaires, rétribués par un traitement fixe, égal pour tous ceux du même rang, invariable, quels que fussent les efforts et le succès. Ils eurent, comme fonds de subsistance, un salaire modique, annuel, puis, comme les avocats, comme les médecins, comme les architectes, comme les simples maîtres privés, des « honoraires » que leur payèrent leurs auditeurs, un ou deux « frédérics d'or » par semestre. Bien plus, même le traitement fixe n'était pas absolument uniforme : il est, en effet, telle branche de la science, comme l'enseignement du sanscrit ou de l'hébreu, qui ne peut attirer autour d'une chaire un grand nombre d'étudians; les « honoraires » pour cet enseignement doivent naturellement être médiocres; il fallait que le traitement fixe fût plus relevé. L'amour-propre des universités y pourvoyait. Toutes celles de premier rang, bien pourvues de ressources, tenaient à s'assurer un maître dont le nom jetât sur elles de l'éclat. On en voyait deux ou trois entrer en lutte, Gœttingen et Leipzig, je suppose, pour se disputer un professeur célèbre ; elles bataillaient à coups d'enchères, chacune faisant ses offres, et l'homme illustre se décidait par toutes les raisons variées qui peuvent influer sur l'esprit de tout homme et dont l'une, n'en déplaise à une hypocrite délicatesse, est la rémunération pécuniaire. Dans l'intérieur de chaque université aussi, on copie presque les procédés des industries vulgaires et libres : pour chaque enseignement, il y a deux ou trois chaires rivales, certaines qui attirent une affluence d'auditeurs, d'autres qui sont occupées dans le désert. Il y a bien près d'un quart de siècle, j'assistai, à Berlin, aux leçons d'un philosophe qui eut son heure de célébrité, mais qui alors était déchu ; quatre étudians seulement écoutaient sa parole discréditée ; devant la chaire d'à côté, sur le même sujet, on comptait régulièrement deux cents auditeurs. Puis l'enseignement est ouvert, à leurs risques et périls, aux jeunes hommes qui ont rempli certaines conditions de diplômes et qui se croient du talent. Ils peuvent s'essayer, sans attendre une nomination qui souvent serait arbitraire ou lente. Ainsi, pour le haut enseignement, on a su, dans certains pays, dans un surtout, l'Allemagne, limiter l'action bureaucratique de l'état, maintenir une certaine indépendance d'administration à chacun des

centres universitaires, y copier les modes de l'industrie privée : la concurrence, soit intérieure, soit extérieure, l'inégalité des traitemens, la rémunération directe et personnelle, pour une partie du moins, par l'auditeur. Cette méthode, si féconde dans toutes les professions commerciales et libérales, s'est montrée efficace pour la plus élevée des carrières humaines ; l'émulation, aussi bien entre les groupes scolaires qu'entre les maîtres et les élèves, a porté ses fruits habituels. Les universités allemandes ont été des centres vivans et actifs, remuant les idées, rayonnant chacune dans sa région et pénétrant, par une répercussion indéfinie, d'un esprit scientifique presque toutes les couches sociales. Nous, Français, avec notre rigoureux monopole d'état et notre organisation bureaucratique de l'instruction, nous avons eu d'aussi grands savans et d'aussi grands littérateurs que l'Allemagne ; mais nous avons manqué de cette pléiade de maîtres, dans l'acception exacte du mot, et de ces légions de véritables étudians. Bien plus, nous n'avons pas su retenir dans l'enseignement ceux qu'une vocation naturelle, les circonstances et leurs études elles-mêmes y destinaient : pendant une dizaine d'années, sinon une vingtaine, toute la tête de notre école normale des lettres se dérobait aux postes obscurs que, par un mécanisme absurde, on lui offrait, et allait consumer des forces précieuses dans une littérature souvent hâtive, superficielle et presque sans profit pour le pays.

On est revenu depuis quelques années, en partie du moins, de cette fausse voie. On a cherché à diminuer le joug de la bureaucratie d'état sur le haut enseignement français ; on s'est essayé à rétablir les anciennes universités, à leur rendre un souffle d'autonomie. On a multiplié les maîtres de conférences, on a prodigué les bourses ; à défaut d'élèves spontanés et payans, on a institué des quantités d'élèves payés. Tous ces efforts n'ont pas été inefficaces : certains de nos maîtres sont de grands professeurs, dans toute l'acception du terme. Mais le succès est encore bien incomplet, parce que l'on a un mauvais point de départ. On ne retrouve pas ici, comme en Allemagne, cette indépendance et cette vitalité, en quelque sorte naturelles, parce qu'elles sont traditionnelles et ininterrompues, des universités régionales ; on n'y voit pas ces méthodes analogues à celles de l'industrie privée : l'inégalité des traitemens, la concurrence sous ses formes diverses, la rémunération fournie directement au maître par l'élève même. En Allemagne, il est vrai, devons-nous dire, la prépondérance nouvelle que tend à gagner chaque jour davantage l'université de Berlin commence à modifier un peu l'organisation si souple et si vivante qui a fait des universités allemandes de si grandes choses.

Un mérite incontestable que nous avons eu, ç'a été d'introduire

la liberté de l'enseignement supérieur. Il s'est créé chez nous des universités libres, ayant un caractère confessionnel il est vrai; certaine a recueilli des dotations d'origine privée montant à 14 ou 15 millions de francs. Il serait exagéré de prétendre que l'initiative particulière est impuissante pour le haut enseignement, quand elle n'est pas poussée par le sentiment religieux. Nous ne sommes qu'au début d'une période de liberté; encore celle-ci est-elle précaire, toujours menacée par les jacobins ou par les centralisateurs; néanmoins déjà, des organes remarquables se sont spontanément constitués : nous n'en voulons pour preuve que l'École libre des sciences politiques avec ses trois cents élèves, dont un bon tiers vient de toutes les contrées étrangères; c'est probablement l'établissement scolaire de France qui contient relativement le plus d'étrangers; son nom brille et attire vers nous d'au-delà des frontières. Cette institution, à ses origines, a eu un mérite que d'autres fondations privées pourront reproduire : celui de confier ses chaires à de jeunes hommes presque inconnus, dénués de grades universitaires, que l'enseignement officiel n'aurait sans doute jamais formés, et qui, au bout de quelques années, se gagnèrent une réputation très étendue. L'observatoire Bischoffsheim, les écoles supérieures de commerce, beaucoup d'autres fondations plus ou moins analogues, prouvent que l'argent privé ne manque pas aux choses reconnues utiles. Notre Institut plie sous le faix des dons nombreux que lui font chaque année des émules de Monthyon. On finira par se convaincre qu'il y a un meilleur usage à faire de milliers de francs ou de centaines de mille francs que de les employer à multiplier indéfiniment les prix de vertu ou à susciter et couronner des quantités de livres souvent médiocres. Mieux inspirés, les hommes bienfaisans emploieront leurs générosités à créer quelque chaire, à former un fonds pour quelque bibliothèque ou pour quelque musée, à constituer des ressources pour des voyages d'exploration ou de découverte. L'opinion généralement répandue que l'initiative privée ne peut pourvoir aux œuvres d'instruction qui ne sont pas rémunératrices a ses origines dans un temps tout différent du nôtre. On ne tient pas compte du développement de la richesse, de la multiplication des grandes fortunes laissant un large superflu, de ce genre de *sport* dont j'ai parlé, qui consiste à attacher son nom à une œuvre originale et utile. Il s'est bien rencontré un groupe d'hommes pour fournir à M. Maspero les frais nécessaires à la continuation de ses fouilles égyptiennes; l'institut Pasteur a bien trouvé, par des souscriptions particulières, 2 millions 1/2 de francs, quoique la ville de Paris, ce dont nous nous félicitons, ait refusé de céder même le terrain; l'inspiration pourra venir aussi bien à quelque millionnaire de fonder une chaire de sanscrit ou de science des

nombres, ou de toute autre connaissance réputée abstruse. Certains pourront même aller plus loin et créer des universités de toutes pièces. Les Américains le font chez eux; on regarde presque comme anormal aux États-Unis qu'un homme, jouissant d'une grande fortune, meure sans avoir fait quelque donation d'intérêt général. Quelque marchand de porcs ou quelque découvreur de sources de pétrole, ou quelque heureux aventurier nanti d'un bon filon d'or ou d'argent, relève et rachète la vulgarité de sa richesse par la création d'un collège pour des sciences qu'il n'a jamais apprises et dont souvent il ignore même le nom. Laissez faire, par les voies légitimes, des fortunes considérables, laissez passer, sans entrave et sans formalité, les inventions, les découvertes, les efforts individuels : la société moderne, comme autrefois l'église, recevra, par des fondations intelligentes, le prix de la reconnaissance des plus heureux de ses enfans, quelquefois aussi le rachat de leurs fautes ou de leurs fraudes.

L'instruction moyenne, dénommée instruction secondaire, que l'état, pendant si longtemps, a accaparée en France avec une si jalouse obstination, mériterait bien des réflexions, des critiques, si les cadres de cette étude se prêtaient à des développemens. Qu'il suffise ici de quelques remarques sur les méthodes, sur les établissemens, sur les secours et les bourses. On sait que la règle de toutes les institutions d'état, c'est l'uniformité. L'état est essentiellement un organisme bureaucratique qui répugne, dans son action, à la variété et à la souplesse. Tous les efforts pour lui donner ces qualités ont partout échoué. Les établissemens d'état, pour l'instruction moyenne, offrent donc, sur tous les points du territoire, dans les petites villes comme dans les plus grandes, exactement le même type et le même régime. Les maîtres enseignent les mêmes choses, seulement les maîtres sont, dans les petits endroits, d'une qualité inférieure. Les collèges communaux, quoique formant des institutions à caractère mixte, que se divisent, pour la direction ou la surveillance, les municipalités et l'état central, ont des cadres nominalement aussi complets que ceux des premiers lycées du pays. Mais un même maître fait deux ou trois de ces classes, et parfois même, quoique ayant deux ou trois élèves, l'une d'elles manque de maître titulaire. Il faut avoir assisté à cette misère pédagogique, à ce délabrement des humanités dans les petites sous-préfectures, pour comprendre l'étendue du mal qui en résulte. De malheureux adolescens sont retenus dans un demi-jour d'instruction, où des ombres confuses passent devant leurs yeux, ne laissant aucune trace précise dans leur esprit. On a bien essayé de créer officiellement un enseignement plus approprié à ces localités de moyenne importance,

dont émigrent, pour leurs classes, tous les jeunes gens de familles aisées, et où il ne reste plus que les enfans de la petite bourgeoisie et des familles ouvrières : on a inventé l'enseignement secondaire spécial, dépourvu de grec et de latin, fortifié de plus de français, de plus de sciences et de langues vivantes. Mais l'état ne sait pas insuffler la vie à ses créations. Des milliers d'enfans continuent ainsi à recevoir, dans des établissemens d'une lamentable indigence intellectuelle, une sorte de parodie de l'instruction secondaire; les produits de ces petits collèges sont par rapport aux grands ce qu'est l'argenterie ruolz par rapport à l'argenterie véritable, ayant de métal précieux une couche superficielle d'une extrême ténuité qui ne tient pas au fond et qui, au moindre usage, disparaît et met à nu la matière brute dans sa grossièreté primitive.

Outre cette uniformité absolue, malgré l'inégalité des moyens dont il dispose, l'enseignement d'état offre un autre défaut, c'est l'alternance entre la routine prolongée des méthodes et leur soudain et radical changement. L'état moderne, en proie à la lutte d'opinions ardentes, ne connaît ni le juste milieu ni les transitions adoucies. Il restera pendant un quart de siècle sans rien modifier à ses programmes; puis, tout à coup, pris d'un beau zèle, il fauchera en quelque sorte tous les exercices en usage, et il leur en substituera violemment de nouveaux; comme un malade qui va d'une prostration complète à une agitation fiévreuse, l'ère des changemens constans succédera à celle de la stagnation. Tous les ans ou toutes les deux années, on modifiera, soit l'ordre des diverses connaissances enseignées, soit les proportions de l'instruction orale ou des travaux écrits, soit les livres et les manuels, déclarant détestable tout ce qui se faisait la veille, sans se douter que l'avenir portera peut-être le même jugement sur ce qui se fait aujourd'hui. L'enseignement privé, quand on lui laisse le champ absolument libre, qu'on permet aux associations, quel que soit l'esprit qui les anime, de se former et de vivre, a de tout autres procédés. Il offre à la fois des échantillons divers, qui se corrigent les uns les autres, qui se partagent les faveurs du public : on aura l'enseignement positif de l'école Monge ou de l'École Alsacienne, mais aussi celui des anciennes méthodes des jésuites; peu à peu il en naîtrait de mixtes qui emprunteraient à l'un et à l'autre types. On aurait aussi des écoles techniques comme celles de la Martinière, à Lyon, et bien d'autres encore. Mais, quand tant d'établissemens existent, soutenus par l'état, pourquoi les particuliers feraient-ils tant d'efforts et de sacrifices pour doter des institutions scolaires? L'état envahissant ressemble à un grand chêne dont les puissantes racines et les ombrageux rameaux ne permettent à aucune plante de vivre au-dessous ou à côté de lui; mais si un jour arrive où le chêne vieilli,

battu par la tempête, perd ses branches et sa frondaison, le sol apparaît nu ou à peine couvert de quelques maigres broussailles.

Quels que soient les défauts que je viens de décrire, c'est surtout par les secours qu'il donne sous le nom de bourses que l'enseignement de l'état a de fâcheux effets. A l'époque mouvementée de la civilisation où nous sommes placés, la plupart des hommes n'ont que trop de tendance à sortir de la situation où ils sont nés. L'envie démocratique, l'exemple de nombreux et célèbres parvenus dans la politique, dans les lettres, dans les sciences, rendent l'ambition universelle. Tout le monde fait l'éloge du travail manuel et personne n'en veut plus. Cependant, il est dans la nature des choses que le travail manuel doive occuper les neuf dixièmes de l'humanité. Les travaux purement intellectuels, ceux du savant, du lettré, de l'ingénieur, du médecin, de l'avocat, de l'administrateur, les travaux mixtes, comme ceux du contremaître et de diverses catégories de commerçans, ne peuvent employer qu'une certaine élite des hommes. Et il faut bien s'entendre sur ce mot d'élite : s'il est utile que les hommes tout à fait supérieurs abandonnent les professions manuelles, il est bon, néanmoins, qu'il se trouve dans celles-ci un assez grand nombre de gens ayant de l'intelligence naturelle. Ils communiquent de l'animation et de la vie à la masse qui les entoure ; s'ils en étaient retirés, cette masse deviendrait plus inerte. Qu'un grand médecin ou qu'un grand ingénieur soient perdus pour la société, c'est un malheur véritable ; mais qu'un homme qui aurait pu être un médecin ordinaire, ou un ordinaire avocat, ou un architecte comme tant d'autres, demeure ouvrier ou paysan, je n'y vois, quant à moi, aucun mal. Il est utile que beaucoup de ces intelligences un peu plus fortes que celles du vulgaire restent parmi le vulgaire, si l'on ne veut pas voir les couches inférieures de la population devenir beaucoup plus rebelles encore à toute culture qu'elles ne le sont aujourd'hui. Un ouvrier intelligent, frayant avec ses camarades qui le sont moins, exerce sur leur esprit une heureuse influence ; tirez-le de ce milieu, faites-le avocat, ou médecin, ou employé de bureau, la société n'y gagnera rien, car elle foisonne de gens de cette sorte, mais le petit groupe d'ouvriers où il vivait en deviendra moins éveillé, moins actif, plus somnolent. Les démocrates se sont épris de ce qu'ils appellent « l'instruction intégrale, » c'est-à-dire d'un procédé qui puiserait dans toutes les couches de la population tous les esprits ayant quelque valeur, et qui les placerait sur des échelons sociaux plus ou moins élevés suivant leurs facultés. Trois députés, dont l'un jouit de la plus haute faveur dans le monde radical, MM. Charennat, Legludic et Anatole de La Forge, ont déposé dans ce sens une proposition de loi qui a reçu l'adhésion d'un grand nombre de membres de la chambre. Il s'agit

de trier « tous les capitaux intellectuels du pays. » Les instituteurs de France, « même ceux des hameaux les plus reculés, » seraient « obligés » de présenter à un concours annuel « toutes les intelligences qui sommeillent ou qui s'ignorent. » Les lauréats primés deviendraient « les enfans de la France. » En cette qualité, ils seraient distribués gratuitement dans tous les lycées de France. Mais comme c'est une dérision que « la gratuité de la science offerte à un malheureux sans lui donner celle du lit et du pain, » l'état suivrait ses pupilles dans toutes les étapes de l'enseignement intégral et supérieur. Il ne se croirait le droit de les lâcher que lorsqu'ils seraient pourvus d'un diplôme d'ingénieur, d'avocat, de médecin ou d'architecte.

Ce que nous reprochons à ce plan, ce n'est pas seulement d'être chimérique, c'est surtout que, si on pouvait le réaliser, il en résulterait, au rebours de ce que croient ses auteurs, un singulier affaiblissement mental du pays. Chimérique, certes, il l'est; car, sauf pour quelques intelligences tout à fait exceptionnelles, en très petit nombre, il est impossible de démêler avec exactitude, parmi les enfans ou les adolescens doués d'un peu de facilité ou d'imagination, les indices certains d'une véritable force intellectuelle; en outre, l'intelligence n'arrive dans la vie à produire tous ses effets que lorsqu'elle est soutenue par le caractère; or, le caractère échappe à tous les contrôles d'examen : que de brillans lauréats des concours-généraux n'ont su fournir aucune carrière! Enfin la faveur, le prix des services électoraux, joueraient dans cette inextricable opération de triage des intelligences leur rôle habituel. Mais supposons les vœux de MM. Legludic, Charonnat et Anatole de La Forge pleinement accomplis. Quelle calamité ce serait et pour les trois quarts de « ces capitaux intellectuels » ramassés dans les villages les plus reculés et pour tout l'ensemble du pays! Combien Proudhon était-il mieux inspiré lorsque, au début de cette ère d'engouement irréfléchi, il s'écriait, dans ses *Contradictions économiques :* « Quand chaque année scolaire vous apportera cent mille capacités, qu'en ferez-vous?.. Dans quels épouvantables combats de l'orgueil et de la misère cette manie de l'enseignement universel va nous précipiter! » Au lieu de ces mots d'enseignement universel, mettez ceux d'instruction intégrale, et l'exclamation de Proudhon sera le cri du bon sens. Malgré sa perspicacité, toutefois, Proudhon ici ne pénètre pas assez avant : ce qui me touche, ce n'est pas seulement le sort de ces « cent mille capacitaires » qui, pour la plupart, resteront dépourvus de pain, obligés de le mendier au gouvernement, sous la forme de fonctions publiques infimes; c'est surtout le sort de toute cette masse ouvrière et paysanne à laquelle on aura enlevé tous ceux de ses membres qui

avaient l'esprit un peu ouvert, l'intelligence un peu aiguisée. Elle ne se composera plus, si le « triage des capitaux intellectuels » a été fait avec exactitude, que d'élémens tout à fait grossiers, incapables et vils. Privée des élémens de valeur qu'elle contient encore aujourd'hui, elle tombera dans une absolue somnolence. Elle sera l'objet de tous les dédains des autres classes, et elle les méritera par hypothèse, puisque non-seulement ce sera une classe inférieure par situation, mais aussi par ses facultés naturelles. Y a-t-il combinaison plus antidémocratique que celle imaginée par ces grands démocrates? Ce siècle, qui s'est ouvert par l'apothéose du travail manuel, finit en France par le discrédit, non-seulement pratique, mais théorique, du travail manuel. Tolstoï, au milieu de ses rêveries souvent folles, est du moins un vrai démocrate quand, au lieu de vouloir arracher à la masse du peuple tous les élémens un peu intelligens, il prétend que même les hommes les mieux doués redeviennent peuple et vivent de sa vie. Une société triée et classée par le procédé de M. de La Forge et ses amis serait la plus antisociale de toutes les sociétés : d'une part, tous les gens ayant l'intelligence un peu active; de l'autre part, tous ceux qui ont une intelligence incapable de se dégrossir, une masse d'ilotes, aucun mélange entre les deux : d'un côté toutes les parcelles de métal précieux, toutes les scories de l'autre; ces scories, ce serait le peuple.

C'est à cette organisation si antisociale que travaillent, avec leurs bourses et leurs encouragemens de toute sorte, l'état moderne, les départemens ou les provinces, les municipalités. Les bourses, c'est-à-dire l'allocation par les pouvoirs publics des frais d'études secondaires ou supérieures, ne devraient être accordées qu'à deux catégories assez clairsemées d'élèves : les enfans ou les adolescens qui ont des dispositions, non pas exceptionnelles seulement, mais presque merveilleuses : ceux qui, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, peuvent devenir des premiers sujets, car l'humanité aura toujours en surabondance les seconds sujets et les simples utilités; ensuite les enfans des familles de fonctionnaires d'un certain rang qui, par la mort ou la retraite du chef, se trouvent sans aucune fortune. Il y a une sorte de bienséance de l'état envers les familles de ses vieux serviteurs, quand le sort les a frappées, à faire quelques sacrifices pour empêcher leurs enfans de déchoir, pour peu que ces enfans aient quelque application et quelque fonds intellectuel. Réduites à ces deux catégories, les bourses ne représenteraient, pour l'état central et pour les localités, qu'une dépense restreinte. Nous trouvons, au contraire, au budget national, en 1888, trois ou quatre chapitres qui sont affectés aux bourses : le chapitre 49, doté de 2,700,000 francs pour les bourses de l'en-

seignement secondaire, parmi lesquels 620,000 francs affectés à de malheureux collèges communaux dont les neuf dixièmes ne sont pas en état de donner une instruction passable; le chapitre 51, portant 1 million de francs de bourses pour les familles de sept enfans, comme si nécessairement, parmi sept garçons et filles, il devait y en avoir un merveilleusement bien doué au point de vue intellectuel; le chapitre 54, qui, dans un crédit de 2,680,000 francs, contient une somme importante affectée aussi aux bourses. Les départemens et les municipalités renchérissent sur ce zèle de l'état central. Ainsi, en attendant que le mécanisme de MM. de La Forge et ses collègues travaille méthodiquement, par le prétendu « triage des capitaux intellectuels, » à créer des légions innombrables de quarts de lettrés ou de quarts de savans, les libéralités inhumaines de l'état lancent chaque année dans la société plusieurs milliers de pauvres hères, indigens de cervelle et de connaissances, aiguisés d'appétits, qu'attend la destinée la plus triste, la misère après des rêves dorés.

L'état, sous ses trois formes de pouvoir national, pouvoir provincial et pouvoir municipal, joue un grand rôle dans l'enseignement primaire. Il ne s'est emparé que tardivement de ce domaine, que le clergé et les institutions charitables avaient en partie seulement défriché. Possédant ce double pouvoir de contrainte qui constitue le fond de son organisme, la contrainte légale et la contrainte fiscale, l'état s'est épanoui avec bonheur dans ce vaste champ. Nous ne disons pas que tout rôle en cette matière dût lui être interdit; à l'heure actuelle, en tout cas, il serait trop tard pour l'en expulser; mais peut-être pourrait-on utilement le cantonner et le rappeler à la discrétion, à la modestie, qui lui sont aussi nécessaires qu'aux individus, et qu'il oublie sans cesse. Certes, dans nos sociétés telles que les a faites l'imprimerie, la plus grande conservatrice et propagatrice des connaissances humaines, un homme qui ne connaît ni l'écriture, ni la lecture, ni le calcul élémentaire, se trouve tellement dépourvu, qu'on peut affirmer que c'est un devoir positif pour les parens de donner à leurs enfans ces notions faciles, au même titre qu'ils sont obligés de les nourrir, de les vêtir, de leur apprendre un métier. Cette obligation, sans faire l'objet d'une loi spéciale, peut être considérée comme découlant naturellement du code, et s'il y avait, sur ce point, quelque ambiguïté, on pourrait l'y inscrire. Quand des parens, par indifférence, par idée de lucre, se refusent à donner aux enfans ces quelques notions, l'état peut légitimement intervenir, comme il intervient quand des parens maltraitent leurs enfans ou refusent d'en prendre soin. Lorsque l'abstention de la famille vient, non pas de l'opiniâtreté ou de l'ignorance, mais de l'impuissance ou du manque de ressources, les pouvoirs publics, soit locaux, soit généraux, peu-

vent prendre à leur charge les frais matériels d'école, c'est-à-dire le prix que l'écolier devrait acquitter pour le loyer et l'entretien de l'établissement scolaire, pour la rétribution du maître, parfois même, mais avec beaucoup plus de réserve, pour les livres et les fournitures de classes. Ce n'est pas un droit que les familles peuvent revendiquer, à ce sujet, contre l'état, car on chercherait vainement d'où découlerait ce prétendu droit; ce n'est même pas un devoir positif pour l'état; mais c'est de sa part, dans les limites qui précèdent, un acte de bienfaisance. Les êtres moraux, comme les êtres individuels, n'ont pas seulement des droits et des devoirs; il y a en outre, pour eux, une sphère qui n'est pas soumise à l'impératif catégorique, où ils ont la faculté, sans en avoir précisément la mission, de faire des actes utiles et sympathiques. Quand il s'agit, toutefois, des pouvoirs publics, qui peuvent difficilement séparer leur action de la contrainte, de la contrainte fiscale, sinon de la contrainte légale, beaucoup de circonspection et de modération s'impose dans cette sphère facultative. En tout cas, si l'état doit survenir ici pour compléter une tâche qui n'est que partiellement accomplie par d'autres, il ne doit négliger aucun concours volontaire, spontané; à plus forte raison ne doit-il pas le repousser, ni surtout prétendre le supprimer.

L'enseignement de l'état devient le grand champ clos des discussions des nations modernes; c'est que l'enseignement d'état tend de plus en plus à ressembler singulièrement à la religion d'état. Il affecte la même infaillibilité, la même arrogance, le même monopole. Il supporte impatiemment une dissidence quelconque; il est le rendez-vous d'autant de fanatisme. L'état, dont nous avons montré l'absolue impuissance d'inventer, semble vouloir se donner la mission de former les jeunes générations suivant un certain type intellectuel et moral; c'était aussi la prétention des antiques religions d'état. Le despotisme, dans les choses intellectuelles, aurait donc changé simplement de scène : de l'église, il serait transporté à l'école; des adultes, il serait passé aux enfans. Quand on sort de l'instruction purement rudimentaire et des matières de fait, comme la lecture, l'écriture, le calcul, la géométrie, la géographie, l'histoire naturelle, on tombe dans les matières controversées, on les rencontre presque à chaque pas : la neutralité de l'école ne peut guère être qu'un mot; car la philosophie, ce que l'on appelle les notions premières, étant au fond de toutes les connaissances humaines, de toutes celles du moins qui touchent l'homme moral et ses relations avec la société, on se heurte constamment à des idées philosophiques et religieuses, qu'il faut, même pour des enfans, commenter, détruire ou fortifier. L'état ne peut se tirer de cette difficulté que par deux moyens simultanés : en laissant fonctionner li-

brement les écoles privées à côté des siennes ; en pratiquant dans les siennes propres, non pas un prétendu esprit de neutralité qu'on ne peut jamais garder, mais un large esprit de bienveillance, d'une déférence sympathique pour les opinions et les croyances qui sont traditionnelles dans le pays, répandues dans le pays, et qui, d'ailleurs, par leur enseignement, tendent à moraliser les hommes.

Malheureusement, l'état moderne est, par sa constitution propre, tellement accapareur et monopoleur, qu'une semblable sagesse lui est presque interdite. On en a eu dernièrement un frappant exemple dans une des plus curieuses résolutions du conseil municipal de Paris. On sait que ce conseil se considère comme un concile, quelque chose comme l'anticoncile qui se tint naguère à Naples, au moment où l'on proclamait à Rome l'infaillibilité pontificale. Le conseil ou concile municipal de Paris a des dogmes qu'il tient à rendre universels sur son territoire : pour la propagande de vérités destinées à l'universalité, rien ne vaut l'unité de livres. Les 120,000 ou 130,000 élèves (il y avait 62,641 garçons et 51,296 filles en 1883) qui fréquentent les écoles publiques de la ville de Paris seront donc préservés des inconvéniens de la diversité des livres de classes. La vérité étant une, le livre doit être un. Pour passer de la théorie à la pratique, le conseil ou concile municipal de Paris a jeté son dévolu sur la rédaction d'une grammaire ; mais personne ne peut douter qu'après la grammaire unique ne vienne l'arithmétique unique, puis la géographie unique, l'histoire unique, la morale unique. On a convoqué les grammairiens à présenter leurs élucubrations à une commission où l'on avait fait entrer, par décorum, trois membres de l'Institut. Mais, par un oubli, ces trois académiciens ne furent pas convoqués ou ne se rendirent pas aux convocations. Les conseillers municipaux jugèrent leurs propres lumières suffisantes et opérèrent tout seuls. Le hasard, qui se mêle de toutes les choses humaines, fit choisir, comme grammaire municipale unique dans les écoles de la ville de Paris, un livre émanant d'un ancien membre de la commune. Il advint aussi qu'on négligea de recourir à l'adjudication publique pour l'impression et la fourniture de cette grammaire ; que, par une autre coïncidence fortuite, on traita de gré à gré avec un imprimeur dont ledit membre de la commune, auteur de la grammaire, était le prote ou l'associé ; qu'enfin les autres imprimeurs, dont on n'avait pas sollicité la concurrence, prétendirent que le prix alloué par feuille représentait deux fois le prix habituel pour un ouvrage assuré d'un tirage énorme. Voilà comment Paris est doté d'une grammaire unique, chef-d'œuvre inappréciable, comment aussi les membres du conseil municipal ont eu la joie de faire plaisir à un écrivain et à un industriel qui partagent leurs opinions, voilà pour-

quoi les conseillers municipaux n'ont pas hésité, en hommes impeccables qu'ils sont, à s'exposer, pour un résultat si glorieux et si utile, aux bruits divers que suggèrent toujours les traités de gré à gré.

Paris a commencé; mais Saint-Ouen, sans doute, suivra, puis d'autres. L'enseignement d'état, par la force des choses, aboutit toujours à l'uniformité. On dira que le conseil municipal de Paris est aujourd'hui mal composé; peu importe. Il est dans la nature de l'état moderne, qui sort d'élections fréquentes, d'être souvent mal représenté; il y aura toujours dans nos assemblées, soit nationales, soit locales, des officiers de santé gonflés d'eux-mêmes qui le prendront de haut avec Pasteur, qui proclameront, sans s'émouvoir et sans émouvoir leurs collègues, qu'ils ont plus de génie que lui, qu'ils concentrent dans leur cerveau toute l'intelligence humaine et qui traiteront l'enfance comme une matière à expérience.

L'état central n'est pas lui-même toujours mieux inspiré. Il ne l'a pas été en France pour l'établissement de la gratuité scolaire, qui fausse les idées de la nation, pour son plan de constructions d'écoles, qui va coûter 1 milliard, et qui couvrira tous les hameaux de constructions qu'ils ne pourront pas même entretenir. Il ne l'a pas été davantage pour l'esprit d'incommensurable orgueil qu'il a insufflé à ces pauvres maîtres d'écoles, pour les certificats d'études dont on a fait un si lamentable abus, pour les dizaines de milliers d'aspirans instituteurs et d'aspirantes institutrices qu'il a fait surgir sur tous les points du territoire, sans places qu'ils ou elles puissent occuper.

Dans beaucoup de pays, en France, en Angleterre aussi, peut-être en Amérique, on est sur la pente de faire nourrir par l'état, ou du moins par les municipalités, qui sont une des formes de l'état, des catégories de plus en plus nombreuses d'enfans. Il est facile de noter les étapes de ce socialisme : on institue d'abord l'école gratuite, puis on fournit les livres, ensuite des vêtemens décens à ceux qui en sont dépourvus, puis un repas que paient les enfans riches et que ne paient pas ceux qui sont réputés indigens. L'absolue gratuité pour tous ces accessoires de l'école finira par être la règle. Parmi les revendications de la *Social democratic Federation*, fondée en Angleterre en 1881, on trouve la *free compulsory education for all classes, together with the provision of at least one wholesome meal a day in each school* (1), ce qui veut dire

(1) *Socialism of the Streets in England, published by the Liberty and Property Defence League*, 1888, p. 7.

« éducation gratuite et obligatoire pour toutes les classes, avec la fourniture d'au moins un repas sain chaque jour dans chaque école. » On est en train de remplir ce programme à Paris avec la caisse des écoles, les cantines scolaires, les pupilles de la ville de Paris, etc. Certes, il était utile que des âmes bienfaisantes se chargeassent de vêtir les enfans qui, par la pauvreté de leurs familles, auraient dû rougir de leurs loques devant leurs camarades; la charité individuelle avait là devant elle un champ qu'elle pouvait parcourir. L'état s'en empare, l'état généralise tout, transforme tout secours en droit, c'est-à-dire qu'il corrompt tout. La ville de Paris nourrit déjà une grande quantité d'enfans, mais l'on veut la pousser plus loin. Ces enfans, qu'on retient à l'école jusqu'à treize ou quatorze ans, ils pourraient gagner quelque chose pour la famille; on prive donc celle-ci d'une ressource, il faut la lui rendre, l'indemniser. Non-seulement les enfans ne paieront plus rien pour leurs frais d'école, leurs livres de classe, leur tenue scolaire, leurs repas à l'école; mais bientôt on paiera les parens, tout comme, sous l'ancienne révolution, on payait les citoyens qui assistaient aux débats des sections.

Comme il est dans la nature de l'état, plus particulièrement encore de l'état moderne, soumis à la force impulsive des élections, d'exagérer l'application de tout principe, on retrouve ce caractère dans les examens multipliés et désolans auxquels, sur tout l'ensemble de notre territoire, on soumet les enfans qui finissent leurs études primaires. Cette pratique des certificats d'études nous est venue d'Angleterre. Elle séduisait. On a voulu proportionner certaines récompenses des maîtres aux succès obtenus par leurs élèves dans les examens. On n'avait pas réfléchi qu'on allait généraliser dans toutes les couches du pays un mal dont on se plaignait que les classes moyennes fussent affligées. Combien a-t-on écrit et parlé contre le baccalauréat, la préparation artificielle et illusoire qu'il suscite, les efforts stériles de mémoire dont il est l'occasion, les prétentions qu'il donne aux jeunes gens pour leurs carrières futures! Le certificat d'études est la réduction du baccalauréat à l'usage des classes populaires; il en a tous les inconvéniens. Un homme qui ne saurait être suspect en ces matières, M. Francisque Sarcey, l'un de ceux qui ont le plus contribué, il y a quinze ans, à déterminer la direction que suit l'état pour l'enseignement primaire, a fini par s'émouvoir des maux qu'enfantent les excès de zèle bureaucratique. Son robuste bon sens n'a pu résister à un aussi lamentable spectacle. Confident des gémissemens de quelques instituteurs intelligens, il nous montre le pauvre maître d'école triant ses élèves, portant tous ses soins sur celui qui semble avoir quelque facilité

d'esprit, sacrifiant les autres, obtenant de la famille, à force de sollicitations, que l'adolescent supposé bien doué s'abstienne, même en été, de tout travail des champs, lui imposant des heures supplémentaires de labeur intellectuel, le faisant peiner toutes ses soirées; puis toutes ces espérances, tous ces efforts aboutissant souvent à un échec, l'enfant déçu, la famille indignée, l'instituteur « hué, insulté, menacé, baissant la tête, n'ayant d'autre ressource que de fuir devant le flot des invectives, perdu de réputation dans l'opinion publique. » Si les traits sont un peu chargés, c'est M. Sarcey et ses correspondans, instituteurs et villageois, qui mettent dans ce tableau ces tons sombres. Par son enseignement sans mesure, sans discrétion, sans souplesse, l'état répand dans tous les hameaux la manie et presque la folie des grandeurs.

La société civile, telle que l'état moderne nous la prépare, finira par ressembler à ce qu'étaient autrefois (on dit qu'elles se sont améliorées) les armées des républiques de l'Amérique centrale : un nombre de généraux et de colonels presque égal au nombre des sergens, un nombre de sergens presque égal au nombre des soldats. Une société ainsi charpentée, en violation de toutes les lois des proportions et de l'équilibre, se trouvera, dans un quart de siècle ou dans un demi-siècle, aussi incapable de soutenir la lutte économique contre les nations asiatiques, alors pourvues de machines, que les peuples efféminés et désorganisés de l'empire romain de la décadence furent incapables de résister aux barbares.

Si l'espace ne nous faisait défaut, il nous serait aisé de démontrer aussi l'action perturbatrice des institutions d'état dans ce que l'on appelle l'enseignement professionnel. Rien ne varie comme les professions, rien n'est aussi sujet à modifications dans le temps et dans l'espace; rien n'exige tant d'applications et d'adaptations de détail. L'état intervient avec ses procédés uniformes, rigides; il croit s'apercevoir que la peinture sur porcelaine et sur émail réussit et donne des bénéfices aux jeunes filles ou aux femmes; immédiatement il fait enseigner dans une foule d'établissemens à peindre sur porcelaine, sur émail, sur éventail : où il y avait place pour cent ouvrières, il en prépare mille; il déprécie le salaire des cent qu'on peut employer et laisse les neuf cents autres sans pain. Comment en serait-il autrement? L'industrie, la vie, se caractérisent par la variété, le changement, la liberté : l'état c'est l'unité, la fixité, la contrainte.

III.

Après l'instruction, l'assistance publique est un des domaines que l'état moderne se sent le plus disposé à accaparer. Il y entre avec des illusions généreuses, croyant que rien ne peut résister au double pouvoir dont il dispose : la contrainte légale et la contrainte fiscale. Dans tous les pays, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en France, une partie de l'opinion publique considère que l'existence d'une classe de pauvres est incompatible avec un état bien gouverné. Il en résulte une tendance de l'état à intervenir à outrance dans les institutions charitables, à les généraliser sans mesure. Il n'est pas difficile de remonter à l'origine de cette disposition d'esprit, qui part de bons motifs et conduit souvent à de déplorables résultats. Un homme public anglais, économiste à ses heures, M. Goschen, a trouvé une formule ingénieuse, c'est « le remplacement de la conscience individuelle par la conscience sociale ou collective. » Il resterait à voir si ce remplacement est de nature à rehausser la dignité de l'homme et s'il peut vraiment diminuer la somme de misères dont gémit l'humanité. A cette poussée que subit l'état moderne pour tenter, par tous les expédiens, de supprimer ce que l'on appelle le paupérisme, l'observation peut découvrir des causes plus précises. La généralité des hommes croit que le paupérisme est un fléau nouveau, qu'il a été enfanté par la civilisation contemporaine, particulièrement par le développement industriel ; cette conception est erronée. Loin que le nombre des pauvres ait augmenté dans les sociétés civilisées, toutes les recherches exactes démontrent qu'il a diminué (1) ; il est vraisemblable, si l'état ne contribue pas à l'entretenir par une intervention maladroite, qu'il se réduira encore. Mais l'adaptation d'une société à des conditions nouvelles d'existence, le passage, par exemple, de la petite industrie à la grande, demande du temps ; c'est une évolution lente. Au début, l'on n'en aperçoit que les effets perturbateurs ; les effets compensateurs sont moins visibles au regard inattentif. Or l'impatience des âmes contemporaines, sentimentales, fiévreuses, nerveuses, aux impressions rapides et superficielles, néglige les progrès accomplis, si considérables qu'ils soient, et s'imagine pouvoir d'un bond atteindre tout le progrès possible. On se sent pris alors d'une sorte de mépris pour l'initiative privée, pour les œuvres lentes ou

(1) On nous permettra de renvoyer pour la preuve à notre *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions* (3e édition).

partielles ; on compte plus sur ces deux forces générales et soudaines : le pouvoir réglementaire et le pouvoir fiscal de l'état.

Ce recours séduit les esprits légers. Les gouvernemens s'y sentent quelque inclination ; comme tous les êtres, ils n'ont aucun éloignement à accroître leur importance. Les partis politiques qui se disputent l'état, quelle que soit l'étiquette sous laquelle ils combattent, radicaux, conservateurs, progressifs, libéraux, ont tous besoin d'augmenter leur prise sur le corps électoral ; la promesse qu'il n'y aura plus de pauvres est une de celles qui, constamment démenties, caressent toujours les intérêts et les sentimens du grand nombre. Il est difficile de ne pas la prodiguer dans cette surenchère d'illusions qu'on appelle une lutte électorale.

Il faudrait, avant tout, étudier les données générales du problème. On entend spécialement par le paupérisme une situation sociale où la pauvreté s'offre avec une grande extensivité, une grande intensité et une fréquente hérédité : des indigens très nombreux, excessivement misérables, beaucoup d'entre eux provenant de parens pauvres et faisant souche de pauvres. Trop de personnes attribuent cette plaie à une cause unique, ou tout au moins à quelques circonstances qu'il dépendrait de la société d'écarter. Stuart Mill, pas exemple, et toute une école avec lui, n'y voient que la conséquence d'un excès de population ou de l'imprévoyance avec laquelle des ouvriers, sans ressources assurées, fondent des familles. D'autres s'en prennent à l'indifférence sociale, au manque d'éducation, au poids des impôts, à ce que l'ouvrier ne possède pas ses instrumens de travail, ou bien encore à ce qu'il est dépourvu des « quatre droits primitifs, » dont la perte, aux yeux de Considérant, devait avoir pour compensation le droit positif au travail. Ces prémisses admises, les remèdes devenaient aisés. Stuart Mill fait une hypothèse qui concorde avec sa conception de la cause principale du paupérisme ; on pourrait, suppose-t-il, éteindre le paupérisme pour une génération et l'empêcher de renaître, en procurant de l'ouvrage aux pauvres, en les y contraignant même, en les transportant dans des contrées neuves où la terre abonde, le climat est sain et le sol de bonne qualité, en rachetant même en Angleterre les *latifundia* pour les dépecer en petits domaines. Par la pratique de ce plan complexe, avec persévérance et méthode, on détruirait le paupérisme pour une génération ; puis on l'empêcherait de renaître par la réglementation des mariages, l'interdiction des unions précoces ou sans ressources, la punition rigoureuse des excès de fécondité. On sait qu'un des principaux hommes d'état anglais contemporains, M. Chamberlain, avec son projet « des 3 acres et de la vache, » emboîtait le pas au grand théoricien, pour la première partie du moins de son projet.

Quant à la seconde, on nous apprenait, ces jours-ci encore, qu'une Anglaise millionnaire, Mrs Martin, zélatrice infatigable de diverses œuvres de charité et d'éducation, s'est consacrée à la tâche de « ramener un peu de bonheur sur notre pauvre terre, » par l'interdiction légale du mariage aux gens atteints d'un vice physique ou d'un vice moral, d'une difformité quelconque, aux gens trop paresseux ou sans ressources. C'est la théorie du mariage-récompense, comme chez les Zoulous; ou c'est la reprise du système de l'autorisation administrative pour les unions légales, qui a tant contribué, avant son abolition relativement récente, à démoraliser la Bavière et quelques autres états allemands. Si nous citons ces rêves, c'est que rien ne prouve qu'ils doivent toujours rester à l'état de rêves. L'état moderne, qui est comme un bien précaire et sans maître permanent, est toujours menacé de devenir la proie, au moins temporaire, de fanatiques : fanatiques de la dévotion, fanatiques du progrès rapide et illimité, fanatiques des sciences naturelles et de leur transposition dans l'ordre social, fanatiques de la tempérance, fanatiques de la moralité, fanatiques de l'égalité, etc.

Tous ces fanatismes divers, les uns reposant sur l'exaltation de l'amour-propre, les autres sur l'exaltation de la sentimentalité, ne conçoivent jamais qu'une face des problèmes. En ce qui concerne le paupérisme, le tort de tous les systèmes est de regarder cette plaie comme nouvelle et tenant uniquement ou principalement à des causes contemporaines. La pauvreté, même avec un certain caractère d'hérédité, apparaît dans toutes les sociétés, dans toutes les races, dans tous les siècles, dans tous les climats, avec tous les divers régimes terriens et tous les modes d'organisation du travail; d'autres maladies sociales également, la prostitution, par exemple, se rencontrent dans toutes les civilisations, même dans celles que nous considérons comme primitives et que nous appelons patriarcales. Il n'est pas un législateur religieux qui ne parle du devoir de secourir les pauvres, ce qui est une preuve qu'il y en a toujours eu. Or, les législateurs religieux ont tous, de longtemps, précédé « l'ère du capitalisme. » Job, sur son fumier, appartient à une société primitive, antérieure non-seulement à l'âge de la grande industrie, mais même à celui de l'agriculture proprement dite, à une société encore aux trois quarts engagée dans la période pastorale. Allez en Afrique, au milieu de peuples à demi nomades, qui ne sont pas encore contaminés par le contact fréquent des aventuriers européens, vous y trouverez des pauvres sordides, repoussans, couverts d'ulcères, les échantillons les plus misérables de l'humanité. Même chez les peuples chasseurs, où chaque individu jouit des fameux « quatre droits primitifs » de chasse, de pêche,

de cueillette et de pâture, l'indigence sévit, comme chez les peuples civilisés. Un individu peut y avoir perdu ses instrumens de travail rudimentaire. La vieillesse, en engourdissant les membres, y amène l'indigence absolue; la mort du chef, la maladie, la blessure, jettent souvent certaines familles des peuples chasseurs dans une pauvreté irrémédiable. L'indigence est effroyable chez les peuples primitifs ; dans mainte peuplade sauvage, c'est un acte de nécessité et presque de piété de tuer les parens vieux ; eux-mêmes fixent souvent le jour de leur immolation. La propriété collective du sol n'empêche pas la pauvreté : il y a des pauvres dans les tribus d'Arabes nomades. On en trouve dans le *mir* russe, ces « familles faibles, » celles qui ont perdu leurs instrumens de travail, et, suivant le mot énergique, « vendu leur âme. » Dans les anciennes civilisations, la pauvreté est une des causes de l'esclavage volontaire. Les maux des débiteurs remplissent toutes les anciennes histoires. L'organisation agricole appelée *allmend*, débris de l'ancienne communauté primitive, ne prévient pas la pauvreté ; pour faire paître son troupeau dans les Alpes communes, il faut avoir conservé un troupeau, il faut avoir une étable pour le garantir l'hiver ; pour prendre du bois dans la forêt, il faut avoir son foyer.

Ainsi aucun état social, aucune organisation du travail, n'ont été exempts de paupérisme ; il en est de même des vices, de certaines déchéances permanentes, comme la prostitution, que les esprits superficiels s'imaginent être l'un des effets de la civilisation moderne. Tous les législateurs religieux en parlent, quoique la plupart contemporains de la période pastorale ou des débuts de la période agricole. Bien avant notre arrivée en Algérie, la tribu saharienne des Ouled-Naïl envoyait ses superbes filles gagner une dot par leurs appâts dans les villes de la côte. Pierre Loti décrivait, il y a quelques années, le quartier des femmes Somalis à Obock, qui ne le cède en rien pour l'impudicité cynique aux faubourgs de nos capitales. Certains de nos publicistes vivent encore dans la croyance naïve à l'ancien âge d'or ; quand ils attribuent si légèrement le paupérisme contemporain à l'instabilité de la grande industrie, à la division du travail, aux machines, à la disparition des corporations, à la séparation de l'ouvrier de ses instrumens de production, ils oublient les armées de gueux que l'on vit si souvent au moyen âge, la cour des Miracles, les râfles d'indigens sous Richelieu ou sous Louis XIV, pour fournir des habitans aux colonies ; ils n'ont jamais entendu parler de la misère au temps de la fronde. Pour tout homme qui réfléchit et qui compare, l'extensivité du paupérisme, c'est-à-dire la proportion des pauvres au nombre d'habitans, ne devait guère autrefois être moindre qu'au temps présent ; l'intensité

de l'indigence était certainement beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, et son hérédité au moins égale.

Le phénomène étant permanent, les causes ne peuvent être que permanentes. D'où vient cette plaie dont l'humanité, sous toutes ses formes, dans toutes les phases de son développement, a toujours été affligée? Un examen attentif conduit à classer en quatre catégories principales les causes de la pauvreté: celles qui proviennent de la nature seule; celles qui tiennent à certaines circonstances sociales; celles qui se rattachent aux parens ou aux prédécesseurs du pauvre; celles enfin qui résident dans le pauvre lui-même. Toute pauvreté mérite commisération, et, dans une limite variable, des secours; mais, suivant leur origine, aux divers cas de pauvreté doivent correspondre des degrés divers de sympathie et d'aide; telle nature de pitié et d'assistance qui serait légitime et bienfaisante pour les malheureux dont l'indigence est due à l'une des trois premières causes serait, au contraire, imméritée et dangereuse pour les indigens devant à la dernière cause leur situation.

La pauvreté qui tient à la nature seule est surtout celle qui se manifeste par des infirmités de naissance ou d'accident: les sourds-muets, les aveugles, les aliénés même, quoique l'aliénation mentale ait souvent été préparée par le vice. On y peut joindre aussi pour les familles la mort prématurée des parens. Dans tous ces cas, la pitié, si je puis m'exprimer ainsi, peut être totale et sans réserve, le secours peut être intégral. Des arrangemens sociaux divers, les uns volontaires, d'autres reposant sur l'action directe des pouvoirs publics, peuvent légitimement soulager ou atténuer ces maux. Des instituts de sourds-muets ou d'aveugles, surtout si on s'efforce de donner à ces infirmes un gagne-pain, des asiles d'aliénés, honorent une civilisation; ils n'ont, en outre, pour peu qu'on y apporte une gestion exempte de gaspillage et de luxe intempestif, aucun grave inconvénient social. Personne, en effet, ne se rendra aveugle, ni sourd-muet, ni fou, simplement parce qu'il se trouvera des établissemens pour recueillir ces malheureux. Tout au plus pourrait-on dire que les familles, comptant sur ces secours extérieurs, ne feront pas toujours pour leurs infirmes tous les sacrifices que régulièrement elles auraient pu faire; c'est un mal, mais toute charité entraîne des maux, et celui-ci n'est que secondaire. Encore ne doit-on pas conférer aux seuls pouvoirs publics le soin de secourir ce genre de détresse; il faut y admettre en participation l'initiative privée, qui apporte toujours avec elle d'inappréciables élémens de souplesse, d'ingéniosité, de variété et d'invention. Ce fut une institution purement privée que celle de l'abbé de l'Épée, et il n'est pas

prouvé que, simple aumônier, je suppose, d'un établissement conduit suivant des règles bureaucratiques, ce saint homme eût pu accomplir la belle œuvre qui a illustré son nom. De même, c'est à des établissemens privés en général que sont dus les récens perfectionnemens dans l'organisation des asiles d'aliénés et dans leur traitement, la dissémination de ces malheureux dans des maisonnettes à la campagne, y jouissant d'une liberté relative, au lieu de leur casernement dans d'énormes édifices urbains ou faubouriens.

La seconde cause de pauvreté provient de certaines circonstances sociales, comme les déplacemens qu'amènent les machines, les changemens de procédés industriels, tous les aléas que comporte, suivant l'expression de Proudhon, « le travail divisé et engrené. » Il ne s'agit là, en général, que d'une pauvreté passagère, qu'auraient pu prévenir, soit totalement, soit partiellement, la prévoyance et l'économie. L'intervention des pouvoirs publics peut avoir ici des inconvéniens graves : elle tendrait à enlever toute énergie, toute élasticité d'esprit à ceux qu'elle prétendrait soulager. Il en résulterait une regrettable dépression de l'état mental de la population ouvrière. Tout au plus peut-on admettre que, dans des crises locales d'une exceptionnelle intensité, comme celle qui, dans le courant de ce siècle, a frappé une ou deux fois la ville de Lyon, et qui, lors de la guerre de sécession, a affligé les districts cotonniers, l'état peut ouvrir quelques chantiers de travaux publics utiles pour aider à franchir la crise. Mais la mesure est difficile à garder, et l'excès a des inconvéniens graves, aussi bien immédiats que lointains. C'est ici que les institutions libres de secours mutuels et les œuvres diverses de patronage peuvent offrir de l'efficacité. Elles ont un grand mérite, qu'aucune entreprise d'état ne pourra jamais posséder, celui de se prêter à des adaptations très nombreuses, très variables, suivant tous les besoins contingens auxquels elles doivent pourvoir. Les organisations d'assurance ont ici un rôle tout indiqué. La pire prétention de la démocratie moderne, ce qui doit, si l'on n'y prend garde, la conduire à la servitude et à l'abaissement, c'est la prétention de supprimer le patronage libre, soit individuel, soit collectif, le lien moral et méritoire entre les classes. Au patronage ingénieux, discret, persévérant et réservé, il appartient d'adoucir ou de prévenir beaucoup de misères, celles qui sont particulièrement excusables et intéressantes.

Beaucoup de victimes sont faites par la troisième cause de pauvreté, celle qui tient aux parens et aux antécédens de la famille. L'indigence héréditaire constitue le vrai paupérisme. La société n'est pas dépourvue de tous moyens d'action contre cette catégorie

de pauvres. Par la société, j'entends toujours, non pas l'organisme coercitif qui s'appelle l'état et que tant d'esprits superficiels ont le tort de confondre avec elle, mais ce milieu social, si varié, si élastique, se prêtant aux concours librement associés des hommes aussi bien qu'aux simples efforts individuels. On trouve partout, mais spécialement dans les villes, de ces familles dégradées, qui ont perdu tout ressort moral, qui se complaisent dans la fainéantise et la mendicité, et qui élèvent leurs enfans dans le goût et l'habitude de cette vie somnolente, dépendante, étouffant en eux tout germe d'énergie et d'aspiration à une vie meilleure. La loi peut ici intervenir par des prescriptions générales pour empêcher l'exploitation des enfans et pour substituer aux parens manifestement indignes des protecteurs recommandables. C'est ici que l'instruction obligatoire pourrait avoir quelque heureuse influence; mais les politiciens modernes, dont certains ne conçoivent la philanthropie que comme un thème à déclamation, ne se sont jamais avisés en France, ni dans beaucoup d'autres pays, que l'instruction obligatoire devrait surtout être appliquée à tous ces malheureux enfans de huit à treize ou quatorze ans, accompagnateurs de prétendus culs-de-jatte ou de prétendus aveugles; ils ne se sont servis de cette loi que pour molester quelques parens dont les opinions n'étaient pas les leurs et qui donnaient à leurs enfans une instruction autre que celle des écoles publiques. Un vaste champ est ici ouvert à l'initiative privée : les œuvres pour l'enfance abandonnée ou coupable sont devenues nombreuses. Il ne faut certes pas leur attribuer une vertu souveraine; mais si le paupérisme peut être diminué, c'est par une action bienfaisante et intelligente exercée sur les enfans des misérables. Avec son uniformité et sa rigueur, ses fonctionnaires nommés par des considérations politiques, l'action publique se trouve, pour une entreprise si délicate, dans des conditions fort inférieures à celles de la plupart des œuvres indépendantes.

De toutes les catégories de pauvres, chacun avouera que la quatrième, celle qui doit la pauvreté à ses propres vices, est de beaucoup la moins intéressante. L'assistance publique a plus de chances de l'accroître que de la réduire. Les vices humains peuvent se transformer, se modifier dans leurs manifestations; peut-être certains peuvent-ils perdre de leur prise sur quelques catégories d'hommes: on ne voit plus guère les classes élevées ou moyennes s'adonner à l'ivrognerie; on peut rêver qu'à la longue, avec un certain régime, ce vice fera moins de victimes dans la classe ouvrière. On peut se flatter également que l'instruction et l'exemple développeront le sentiment de la prévoyance. Ce sont là des espérances permises, quoique sujettes à bien des déceptions. Mais il est d'autres

vices qu'il serait chimérique d'espérer vaincre : le principal, c'est la fainéantise. Il y aura toujours sur cette terre des hommes sans courage, préférant l'incertitude du pain quotidien à l'effort régulier ; il y aura des Diogènes pratiques, aimant la vie animale, oisive, des sortes de philosophes cyniques qui, par conviction aussi bien que par faiblesse, ne voudront jamais acheter le confortable et la dignité au prix de la tension continue de leurs muscles ou de leur esprit. Tout ce que l'éducation peut faire pour combattre ces penchans, l'assistance, avec la régularité ou la probabilité de ses secours ou de ses aumônes, le détruit. L'assistance légale en Angleterre, en 1887, secourait 110,000 pauvres capables de travail (*adults able-bodied*). En France, une expérience des plus intéressantes a été faite dans ces temps récens. M. Monod, directeur au ministère de l'intérieur, la racontait l'été dernier à l'ouverture du conseil supérieur de l'assistance publique. Un homme de bien voulut se rendre compte de la part de vérité que contiennent les plaintes des mendians valides. Il s'entendit avec quelques braves gens, négocians ou industriels, qui s'engagèrent à donner du travail avec un salaire de 4 francs par jour, pendant trois jours, à toute personne se présentant munie d'une lettre de lui. En huit mois, il eut à s'occuper de 727 mendians valides, qui, tous, se lamentaient de n'avoir pas d'ouvrage. Chacun d'eux fut avisé de revenir le lendemain prendre une lettre qui le ferait employer pour 4 francs par jour dans une usine ou dans un magasin. Plus de la moitié (415) ne vinrent même pas prendre la lettre. D'autres en grand nombre (138) la prirent, mais ne la présentèrent pas au destinataire. D'autres vinrent, travaillèrent une demi-journée, réclamèrent 2 francs, et on ne les revit plus. Parmi le restant, la plupart disparurent, la première journée faite. En définitive, sur 727, on n'en trouvait que 18 au travail à la fin de la troisième journée. M. Monod en concluait que sur 40 mendians valides, il ne s'en rencontrait qu'un qui fût sérieusement disposé à travailler moyennant un bon salaire. Puis, avec cette logique particulière aux fonctionnaires publics, le directeur du ministère de l'intérieur, homme distingué cependant, concluait en faveur de la charité légale. Cette charité légale, voilà près de trois siècles qu'on l'applique en Angleterre. Établie sous Élisabeth, dans des circonstances exceptionnelles, au lendemain de la suppression des couvens et au milieu d'une crise agricole, qui résultait de la substitution, dans de vastes districts, du pâturage au labourage, la *Poor Law* a fonctionné assez longtemps, sous des régimes assez divers, pour qu'on en puisse apprécier les effets. Elle n'a pas supprimé le paupérisme ; on peut supposer qu'elle l'a plutôt augmenté ; elle a éteint le sentiment de la prévoyance, de la

responsabilité personnelle, de la dignité ; elle a étouffé les vertus de famille dans toute une partie de la classe ouvrière britannique. Les secours proportionnels au nombre d'enfans y encourageaient la débauche, au point que, dans certains districts, on ne rencontrait plus de jeunes filles d'une conduite régulière. Le rapport des commissaires des lois des pauvres en 1831 l'affirme avec netteté. Quand on modifia la loi des pauvres en 1834, elle avait ruiné une partie des campagnes anglaises, et, par le poids des taxes, fait abandonner la culture de quantités de fermes. Réformée à cette époque, devenue plus dure, infligeant aux pauvres des *workhouses* un traitement qui ne diffère guère de celui des condamnés dans les prisons, l'assistance légale, malgré quelques adoucissemens dans ces temps récens et le développement des secours à domicile, n'exerce pas plus d'effet sur l'extensivité et l'intensité du paupérisme en Angleterre que la plupart des spécifiques des charlatans n'en ont sur les maladies physiques les plus graves. On a beaucoup prôné un système d'alliance de l'assistance publique et de la charité individuelle, qui est connu sous le nom de système d'Elberfeld, et qui est pratiqué dans cette ville depuis 1853. Il aurait réduit la proportion des indigens dans cette ville de 1 sur 12 habitans à 1 sur 83. Les procédés suivis à Elberfeld n'ont rien de bien original ; ils consistent seulement dans des visites fréquentes aux pauvres et dans une sorte de direction morale exercée sur chacun d'eux ; c'est l'opposé de l'organisation bureaucratique de l'assistance et de la charité légale dans le sens strict du mot.

Tout régime qui reconnaît à l'indigent un droit strict aux secours est essentiellement démoralisateur et multiplie le fléau qu'il prétend extirper. Étant donné le penchant de l'homme à l'indolence, sa tendance à sacrifier la sécurité du lendemain aux jouissances du jour présent, si les pauvres sont à peu près aussi assurés de vivre avec un minimum de bien-être que les gens qui travaillent, que les hommes du moins qui vivent des métiers inférieurs, le principal attrait au travail, qui est la nécessité, s'évanouit. On produit ainsi deux maux : d'une part, on diminue la production, puisque des individus valides sont secourus sans travailler ; d'une autre part, on fait un prélèvement sur cette production diminuée pour nourrir des fainéans. On accable le travailleur au profit du paresseux.

On menace la France, à l'heure actuelle, de l'établissement d'une assistance officielle dans les campagnes. L'esprit des bureaucrates ou des parlementaires, également féconds en niaiseries nuisibles, pourrait difficilement inventer une mesure plus préjudiciable au pays. Autant vaut dire qu'on se propose de multiplier dans les

campagnes les vauriens. Cette population rurale qui est si éprouvée par le poids des impôts, ces terres dont le revenu tend à disparaître, ces propriétés de toutes tailles, grandes, petites et moyennes, également épuisées par l'activité désordonnée des administrations scolaires et vicinales, auraient encore à supporter de nouvelles taxes pour des pauvres qui aujourd'hui sont peu nombreux, que les relations cordiales de bon voisinage secourent à peu de frais, sans aucuns fonctionnaires parasites. Les bureaux de bienfaisance ruraux, qui fonctionnent aujourd'hui, ont déjà bien des inconvéniens. Il est des villages, d'ailleurs aisés, où la moitié de la population s'y fait inscrire comme à une sorte de fonds commun qui doit être également réparti entre tous les salariés. Un des hommes qui ont appartenu à la haute administration de l'assistance, M. de Watteville, dans un *Rapport sur la situation du paupérisme en France*, avait le courage d'écrire : « Depuis soixante ans que l'administration de l'assistance publique à domicile exerce son initiative, on n'a jamais vu un indigent retiré de la misere et pouvant subvenir à ses besoins par les moyens et l'aide de ce mode de charité. Au contraire, elle constitue souvent le paupérisme à l'état héréditaire. Aussi voyons-nous aujourd'hui inscrits sur les contrôles de cette administration les petits-fils des indigens admis aux secours publics en 1802, alors que les fils avaient été en 1830 également portés sur les tables fatales. » C'est ce régime que des administrateurs, jaloux d'accroître leurs attributions, proposent d'étendre aux campagnes. Impuissante à extirper le paupérisme, l'assistance publique a une influence merveilleuse pour en développer les germes épars et inertes.

Elle est dépourvue, en effet, de tout moyen de combattre la pauvreté volontaire et opiniâtre. Partout où les administrations publiques ont voulu faire travailler les pauvres, elles ont échoué. Comment pourraient-elles réussir? On connaît déjà les difficultés presque inextricables du travail des prisons ; or il n'y a qu'une cinquantaine de mille prisonniers. Les ouvriers libres se plaignent de la concurrence que leur font ces travailleurs d'état, de la dépréciation qui en résulte pour leurs salaires. Comment ferait l'état si, à ces 50,000 détenus pour crimes ou délits, il joignait un nombre triple ou quadruple de pauvres valides des deux sexes? On en est venu, en Angleterre, à imaginer des expédiens qui dégradent le travail et l'homme. On s'efforce de rendre improductif le travail des *workhouses*. On fait exécuter aux pauvres des exercices physiques fatigans, on les met dans des engrenages mécaniques, sortes de moulins à marcher, où ils doivent remuer leurs membres comme des écureuils, sans produire aucun résultat utile. Pour ne pas dépré-

cier les salaires des ouvriers libres, pour ne pas laisser l'indigent dans l'indolence, qui est pour lui la jouissance suprême, on le transforme en une sorte de Sisyphe.

L'assistance privée a souvent bien des défauts, mais au moins elle travaille avec des ressources volontaires; elle satisfait l'âme et le cœur de ceux qui s'y associent. On peut créer trop d'ouvroirs, en vendre les produits à trop bas prix, on peut multiplier outre mesure les œuvres qui, isolées, pourraient faire quelque bien, l'Asile de nuit, la Bouchée de pain; mais les excès de l'assistance privée sont contenus par la limite même des recettes libres qu'elle peut recueillir; ses fautes sont restreintes, en ce sens qu'elles sont partielles, qu'elles ne se rattachent pas à un système bureaucratique suivi automatiquement sur tout le territoire. Les erreurs de l'assistance privée se corrigent plus vite, parce qu'il n'est pas besoin de recourir à ce lent et pesant appareil appelé le parlement, de passer par toute la filière de cette procédure compliquée qui constitue la confection d'une loi, pour arrêter le développement d'institutions reconnues nuisibles. Quand le public s'aperçoit que les « Bouchées de pain » ou les « Asiles de nuit » se multiplient outre mesure, et que, au lieu de secourir seulement quelques infortunes intéressantes, leur pullulement fait pulluler la fainéantise, les cotisations privées diminuent et les donations disparaissent. L'état, au contraire, est un organisme de généralisation et de fixation, si l'on peut ainsi parler. Il répugne aux expériences de détail et aux adaptations successives. Il donne à tout ce qu'il touche un caractère d'universalité et de relative permanence. Sa prétention de diriger et d'accaparer l'assistance est l'une des plus nuisibles qu'il puisse avoir, l'une de celles qui tendent le plus à dégrader la société et l'homme, en enlevant au riche le mérite d'une générosité spontanée, en donnant au pauvre l'idée fausse qu'il a un droit positif sur l'avoir de la société.

Deux considérations devraient restreindre dans de très étroites limites l'intervention de l'état en matière d'éducation et d'assistance : l'une, d'ordre financier; l'autre, d'ordre moral. Avec le développement que prennent les attributions de l'état, le détail infini surtout des tâches auxquelles il se livre, — et par état j'entends toute la collection des pouvoirs publics, aussi bien les pouvoirs municipaux et provinciaux que le pouvoir central, — la régularité et le contrôle des finances deviennent impossibles. La masse énorme de menues dépenses ayant, par leur nature, un caractère contingent et variable, défie toute surveillance. Les occasions de gaspillage, de dilapidation, de connivence dans les marchés, se mutiplient. Les « caisses noires, » les comptabilités occultes, les mandats fictifs se répandent

partout, ou partout on les soupçonne. Il est reconnu notamment que dans la gestion départementale, et plus encore dans la gestion communale, les mandats fictifs foisonnent. Les tribunaux et le gouvernement se montrent regrettablement tolérans envers des abus qui prennent chaque jour un caractère plus marqué de généralité. La Cour des comptes plie sous le faix des milliers de tonnes de paperasses qui sont soumises à ses investigations. Elle proclame elle-même qu'il lui est impossible de s'y reconnaître; elle n'observe plus aucun des délais prescrits par la législation pour ses déclarations de conformité et pour ses vérifications. Récemment encore, elle affirmait qu'elle ne peut exercer un contrôle efficace sur les dépenses de l'enseignement primaire, tellement celles-ci sont devenues, non-seulement amples, mais variées, diverses, changeantes. Cette impuissance du contrôle financier s'accentuera en proportion des envahissemens de l'état dans des tâches compliquées et minutieuses. Ce n'est pas tant l'énormité des sommes dépensées qui cause l'embarras; c'est le détail infime, c'est le caractère contingent de chaque dépense. Faits pour agir d'après quelques grandes règles uniformes dans quelques services généraux et simples, les rouages de l'état sont tout déconcertés quand ils doivent s'appliquer aux infiniment petits. On dirait un géant habitué aux rudes besognes extérieures, que soudainement l'on veut charger par surcroît d'ouvrages tout menus, tout délicats, demandant les doigts les plus agiles, les yeux les plus fins, l'esprit le plus alerte. Les lois de l'habitude et celles de la division du travail protestent contre cette confusion. Le contrôle financier devenant ainsi de plus en plus impuissant, la corruption se répand et, plus encore que la corruption, le soupçon. Le public croit de moins en moins à l'intégrité de ses mandataires; chaque fourniture, chaque marché, lui paraît suspect. Il ne s'agit pas ici seulement de la France (1). La célèbre association de malfaiteurs municipaux qui a ravagé New-York pendant tant d'années sous le nom de *Tammany-Ring*, la réapparition récente dans cette grande ville américaine de nouvelles têtes de cette hydre que l'on croyait avoir complètement tuée il y a dix ans, prouvent combien est malaisée la gestion équitable des finances

(1) La récente publication américaine *the Relation of modern Municipalities to Quasi Public works* contient un exemple intéressant de ces difficultés. Dans une monographie de l'industrie de l'éclairage public à Détroit, ville importante, on lit ce qui suit : « Le renouvellement annuel du contrat d'éclairage provoquait toujours plus ou moins de froissemens entre les compagnies et les *aldermen* et n'allait jamais sans des accusations de corruption. Chaque année, quelque nouvel *alderman* naïf s'apercevait qu'on ne lui présentait pas la facture mensuelle pour la consommation du gaz de sa maison, et il n'avait garde de la réclamer. »

des états modernes, des municipalités modernes, malgré le régime électif. Le régime électif n'est nullement une garantie : on commence à avoir la preuve, en divers pays, que le corps électoral, lui aussi, est parfois à vendre. La manie de tout gouverner conduit au discrédit et à l'impuissance du gouvernement.

La considération d'ordre moral est peut-être encore plus grave. Par son immixtion de plus en plus prononcée dans les services de l'instruction publique et de l'assistance, l'état tend à supprimer tous les liens spontanés entre les classes. La richesse et l'aisance ont des fonctions naturelles : l'une d'elles, c'est de consacrer une partie de leur superflu à des œuvres d'utilité générale, d'y employer aussi une partie de leurs loisirs. Quoi qu'on dise, en aucun temps, l'aisance et la richesse ne se sont complètement dérobées à cette noble tâche. La multitude des fondations et des œuvres d'initiative privée sont là pour le démontrer. Aujourd'hui, cette tendance de l'aisance et de la richesse se manifestent par des efforts très variés, souvent considérables, parfois très ingénieux. Il en résulte une sorte d'ennoblissement et de moralisation de la fortune; il en résulte aussi, entre les hommes de situation inégale, des rapports reposant sur autre chose que la contrainte. La richesse ne présente plus un caractère absolument égoïste : l'homme opulent et l'homme aisé ne sont plus exclusivement de stériles oisifs. Leur existence a une utilité sociale. Des maisons d'éducation, des hôpitaux, des œuvres de charité institués par l'initiative libre, témoignent d'une solidarité affectueuse, non d'une solidarité forcée, entre les hommes. L'état survient en accapareur et en brouillon; il revendique pour lui ces domaines; il en chasse ceux qui, volontairement et sans profit personnel, les cultivaient. Il met l'impôt à la place du don; il supprime, chez celui qui fournit les ressources, la satisfaction morale de les offrir et d'en surveiller l'emploi; chez celui qui les reçoit, il substitue le sentiment farouche et impérieux du droit au sentiment cordial et doux de l'obligation. Il renvoie la richesse aux jouissances, comme étant son unique but; il jette la pauvreté dans l'envie et la convoitise. L'état moderne ne se doute pas que ce qu'il entreprend, c'est au fond une œuvre de lamentable désagrégation sociale. Quand il l'aura poussée un peu plus loin, il sera vrai de dire ce qu'écrivait prématurément et faussement le socialiste allemand Lassalle : Il n'y a plus aucuns rapports « humains » entre les classes.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

NOS

REMONTES

« La question chevaline est d'une importance toute nationale; elle intéresse à la fois l'agriculture, l'industrie et l'armée; et la solution des difficultés qu'elle fait naître doit influer puissamment sur la prospérité du pays, puisqu'il s'agit d'un des principaux élémens de sa richesse et de sa force. » Ainsi s'exprimait, en 1844, à la tribune de la chambre des députés, un homme dont le souvenir vit encore dans l'armée comme au parlement, le général Oudinot.

Sans doute, l'amélioration des races est une question des plus délicates et des plus complexes, vers la solution de laquelle on ne doit marcher que par tâtonnemens et avec une sage lenteur; mais combien peu satisfaisans étaient, en 1870, les progrès accomplis! Au cours de la discussion de la loi du 29 mai 1874 sur les haras et les remontes (séance du 28 mai), le rapporteur, M. Bocher, indiquant à l'assemblée nationale la mesure de l'effort tenté pendant la guerre disait: « On a fait alors de grands sacrifices, — et on a bien fait,— on n'a reculé devant aucun; on a acheté, pour ainsi dire, de toute main. Qu'est-ce qu'on a trouvé? On est parvenu en quelques mois à trouver 120,000 chevaux. Mais dans ce nombre, combien en France? 80,000. — Et parmi ces chevaux, combien de cavalerie? Pas 20,000! Voilà ce qu'en faisant, je le répète, les plus grands sacrifices, en cherchant partout, en réquisitionnant même partout, on est parvenu à trouver dans le pays. »

Que nous soyons en progrès depuis cette époque, nous n'en doutons pas : mais si nous savons ce qu'il nous en a coûté de ne pas être prêts en 1870, nous pouvons aujourd'hui déterminer la proportion des divers élémens dont nous avons besoin pour l'être. Or, l'effectif des chevaux qui nous seraient nécessaires pour notre mobilisation dépasse 400,000. L'armée allemande a mis sur pied, en 1870, 396,668 chevaux : or, elle a été augmentée depuis, d'abord après la guerre, pour cause d'accroissement de territoire et par suite des conventions militaires imposées aux états du Sud, enfin à chaque renouvellement du septennat militaire (1). D'où l'obligation pour nous de chercher à égaler tout au moins l'un de nos adversaires éventuels. Mais la situation politique de l'Europe actuelle nous astreint à une autre : celle de ne compter que sur nous et sur les ressources existant sur notre propre territoire. En 1870, nous étions maîtres de la mer. Pourrions-nous y prétendre encore ? La question se pose tout au moins.

En émettant l'hypothèse du blocus de nos côtes, nous ne faisons que rappeler un souvenir historique. Pendant les guerres de la révolution, le cas s'est déjà présenté. La France a surmonté cette épreuve, mais au prix de quels sacrifices ? Un rapport (sur l'organisation des haras) fait au conseil des Cinq-Cents par Eschassériaux, le 28 fructidor an VI, va nous le dire : « Cernés de toutes parts par les puissances coalisées, il nous fallut alors trouver nos approvisionnemens en ce genre sur notre propre sol. Les réquisitions s'établirent, et bientôt l'espoir de maintenir les faibles moyens qui nous restaient encore pour obtenir quelques belles productions disparut presque entièrement avec l'immense quantité de chevaux et de jumens susceptibles de les donner... »

Si nous comparons notre population chevaline à celle de l'Allemagne, nous trouvons de part et d'autre un effectif à peu près égal (2) comme nombre, mais fort différent comme qualité, car le caractère général de la seconde est, actuellement, l'aptitude spéciale à la selle et à l'attelage léger. On ne saurait attribuer à la nôtre les mêmes signes distinctifs, et si nous avons bon espoir d'assurer largement le service des trains, des convois administratifs et des charrois

(1) L'effectif de l'armée allemande, sur le pied de paix, était de 378,000 hommes en 1870; la loi du 11 mars 1887 l'a fixé à 468,409 hommes de troupe, non compris les volontaires d'un an, à partir du 1er avril 1887 jusqu'au 31 mars 1894; de plus, la loi du 11 février 1888 a augmenté le nombre des classes disponibles pour la mobilisation, en reculant jusqu'à quarante-cinq ans la durée légale du service.

(2) Le dernier recensement (10 janvier 1883) accuse, pour l'empire allemand, un total de 3,522,316 chevaux; les statistiques du ministère de l'agriculture évaluent à 2,837,952 le nombre des chevaux employés, en France, aux travaux agricoles seulement.

destinés à cheminer lentement sur de bonnes routes, en arrière de l'armée, cela ne peut nous suffire. La cavalerie allemande a mobilisé, en 1870, 111,744 chevaux ; notre cavalerie dispose-t-elle aujourd'hui d'un pareil nombre de chevaux de selle ? Ici, les exigences s'accentuent : le cheval est l'arme du cavalier, arme vivante dont le maniement est particulièrement difficile et d'autant plus délicat qu'elle est mieux trempée ; aussi une longue adaptation est-elle nécessaire pour que l'homme et sa monture arrivent à former une entité : *le cavalier*, c'est-à-dire le combattant à cheval, dont le rôle, soit dit en passant, commence au lendemain de la déclaration de guerre. En effet, la cavalerie n'en est plus à chercher sa voie ; et l'on est d'accord sur ce point, en France comme en Allemagne, que les hostilités commenceront par la rencontre des deux cavaleries et par un duel à outrance sans précédent, entre champions « travaillant à l'arme blanche. »

Il est vrai que les perfectionnemens techniques des engins de destruction avaient, à la suite des campagnes de la seconde moitié du siècle, fortement ébranlé l'ancien prestige de la cavalerie. L'opinion publique, vivement frappée des causes extérieures, proclamait déjà la déchéance de cette arme et, du peu de services qu'elle avait rendu, concluait à son inaptitude présente, à son inutilité future. L'inquiétude, sinon le découragement et le désarroi, se faisait jour même parmi les cavaliers. Beaucoup de bons esprits, en acceptant pour leur arme qu'elle disparût des champs de bataille et se confinât aux services d'exploration et de sécurité, semblaient disposés à signer un acte d'abdication. Les chefs de la cavalerie prussienne eurent le mérite de protester immédiatement, en publiant dès 1873 un nouveau règlement dont les *Prescriptions générales pour la conduite de la cavalerie* ont été successivement adoptées, ou imitées, par toutes les armées européennes. Sous l'influence de ces nouvelles idées, qui ne sont d'ailleurs qu'un retour aux principes jadis appliqués victorieusement par Frédéric et par Napoléon, la sphère d'action de la cavalerie a recouvré toute son ampleur. Une expression allemande : *Die Reiter-Massen stets voraus !* — les masses de cavalerie doivent être lancées en avant, — a fait fortune et résume aujourd'hui notre tactique. Or, nous l'avons dit, l'arme du cavalier, c'est le cheval : « Être ou ne pas être, » telle est pour la cavalerie l'importance de la question des remontes, car il lui faut être *prête*, et nous ne sommes plus au temps où, selon le général Foy, « la conquête rendait les remontes plus faciles et procurait de plus belles races de chevaux... »

Il n'est peut-être pas sans intérêt de retracer l'enchaînement des circonstances qui ont permis aux souverains de la Prusse de doter

leur cavalerie d'une excellente race de chevaux de guerre créée pour ainsi dire de toutes pièces, car jusqu'en 1825, la cavalerie prussienne se remontait presque exclusivement à l'étranger. Cette race a victorieusement fourni ses preuves pendant la campagne de 1870-1871. Les résultats de l'enquête sur l'aptitude des chevaux, demandée aux chefs de corps de la cavalerie au retour de la campagne, témoignent avec la plus complète unanimité de la supériorité du cheval de remonte prussienne sur tous les animaux qui ont passé par les rangs. De la constatation de ce fait : l'excellence du cheval prussien, — qui est un produit artificiel, — il nous est permis de remonter aux causes. Celles-ci sont d'autant plus frappantes que, selon l'expression de M. Raoul Frary, les souverains de la Prusse, « rois hommes d'affaires, ont poussé jusqu'à ses dernières limites l'art d'accomplir de grands desseins avec peu de ressources. »

Peut-être aurions-nous plus d'un enseignement à tirer de l'étude des procédés prussiens quant à l'emploi utile des deniers de l'état. De longue date, les financiers des Hohenzollern ont accoutumé de n'engager que des dépenses fructueuses, c'est-à-dire profitables pour l'avenir; et, depuis deux siècles, bien des étrangers ont manifesté leur étonnement de voir les parcimonieux gouvernemens de la Prusse répandre l'argent au profit d'institutions dont le succès pouvait paraître aléatoire et dont les résultats ne devaient pas être immédiats. S'il est permis de juger l'arbre à ses fruits, la génération actuelle peut se convaincre que, s'ils semaient dès longtemps, les rois de Prusse ont su faire une ample et utile moisson.

I.

Pour développer et diriger l'élevage, les gouvernemens disposent de deux moyens connexes : les haras et les remontes. L'administration des haras a pour mission exclusive de faciliter la production du cheval d'armes en procurant des étalons et en éclairant les éleveurs, auxquels le service de la remonte devra fournir un débouché certain, régulier et rémunérateur. Il est donc essentiel que les haras et les remontes marchent toujours d'accord ; question du plus haut intérêt, car la sécurité nationale en depend. C'est là une vérité d'une telle évidence, qu'on s'étonne à bon droit de constater qu'il ait fallu un siècle au gouvernement prussien pour s'en rendre compte. Que dire du nôtre, dont la conviction ne semble pas encore faite à cette heure? Si toutefois la Prusse a pris du temps pour s'éclairer, il est indéniable qu'après avoir ouvert la voie, elle a marché d'un pas ferme, sans hésitation et sans faiblesse, en tenant compte de l'expérience acquise.

Pendant tout le XVIIIe siècle, — on sait que la monarchie prussienne date de 1701, — nous voyons les souverains, de Frédéric Ier à Frédéric-Guillaume III, chercher l'amélioration de l'élevage, dans leurs états, par la création de haras et de jumenteries, et l'introduction alternative d'étalons de toute race, danois, frisons, napolitains, andalous, turcs ou arabes. Frédéric II lui-même, qui, malgré l'activité de sa politique extérieure, s'occupait volontiers des moindres détails d'organisation, paraît avoir désespéré tant de l'amélioration des chevaux indigènes que de la création de nouvelles races : il n'admettait pour la remonte des écuries royales que des chevaux étrangers, tirés principalement d'Angleterre. Les quelques tentatives de ce prince en faveur de l'élevage sont faites sans conviction et partant sans succès. Pendant cette période séculaire, la cavalerie allemande ne se remonte qu'à l'étranger ; elle recherche à cet effet deux types de chevaux : le cheval de grosse cavalerie, qu'elle tire du Holstein, du Hanovre, et le cheval de cavalerie légère dit *de race polonaise*. Mais on confondait sous cette dénomination tous les animaux provenant des régions soumises à la souveraineté, soit de la Pologne, de la Russie ou de la Turquie ; les marchés les plus fréquentés étaient ceux de la Moldavie, de la Valachie, de la Volhynie, de la Podolie, de la Bessarabie, de l'Ukraine, de la Crimée et des pays habités par les Cosaques et les Tcherkesses, c'est-à dire le territoire baigné par le Pruth et le Don, le littoral de la Mer-Noire et de la mer d'Azov. On se procurait ces chevaux, soit en passant des marchés avec des fournisseurs généralement juifs ou arméniens, soit en les faisant acheter dans le pays même par des commissions de remonte formées d'officiers prussiens. Ce dernier mode paraissait le plus avantageux, malgré les inconvéniens qu'entraînait le passage de nombreux officiers et cavaliers, formant parfois des troupes de plus d'un millier d'hommes, au travers de pays étrangers. Malgré les hasards de ces longues pérégrinations, malgré le nombre d'animaux perdus en route, ou à l'arrivée pendant la période d'acclimatement, malgré les épizooties que propageaient quelquefois les déplacemens de telles quantités de jeunes chevaux, malgré les frais de toute sorte entraînés, tant par les droits de douane en pays chrétien que par les cadeaux obligatoires aux divers représentans de l'autorité en pays musulman, les « remontes polonaises » coûtaient moins cher à l'état que les remontes allemandes et rendaient de meilleurs services. Le tempérament lymphatique des grands chevaux du Nord, le peu de densité de leurs os et de leurs muscles, le manque de trempe des tendons et cartilages articulaires, rendaient ces animaux peu propres à supporter les fatigues de la guerre.

C'est pendant le long règne de Frédéric-Guillaume III (1797-1840) que nous allons voir se transformer, — avec toutes les institutions militaires de la Prusse, — l'organisation des remontes en même temps que les principes suivis par les haras. On sait comment l'année 1806 amena l'écroulement de l'édifice militaire si laborieusement élevé par la monarchie prussienne, dont l'existence même fut remise en question. Mais la Prusse trouva dans l'excès même de ses malheurs les élémens de sa future puissance militaire; les faits sont connus.

A la réorganisation de 1808, telle était la pénurie des chevaux que chaque brigade d'artillerie n'avait d'attelages que pour une batterie promenée de garnison en garnison pour l'instruction des troupes. Encore utilisait-elle exclusivement les chevaux de réforme de la cavalerie. Celle-ci se remontait de toutes mains, comme elle pouvait, mais, faute d'argent, elle avait dû cesser d'acheter des chevaux à l'étranger. On eut de nouveau recours à ce système après la seconde paix de Paris, en 1815. Les régimens envoyaient à la frontière russe des détachemens chargés de ramener leurs remontes, que livraient des marchands juifs. Comme race, ces chevaux, russes, polonais, moldaves, etc., présentaient, malgré d'appréciables qualités de rusticité et d'endurance, de sérieux et graves défauts. Peu réguliers dans leurs allures, de petite taille et communs d'aspect, ayant la tête forte, l'encolure courte et massive, la croupe avalée, des aplombs défectueux, ils se prêtaient peu à l'équitation *ramenée* qui a toujours été en honneur dans la cavalerie prussienne. Aussi voyons-nous les hommes d'état qui président aux destinées de la Prusse, après la période des guerres napoléoniennes, tenter de soustraire leur pays à la nécessité de se remonter à l'étranger. C'était, en effet, un véritable tribut payé chaque année, pour 1,500 chevaux de remonte environ, non compris les frais de toute sorte occasionnés par l'envoi d'officiers et de cavaliers de tous les régimens au-devant des jeunes chevaux; et ces frais s'augmentaient d'autant que, en raison de la longueur du voyage de leur pays d'origine à la frontière prussienne, les animaux arrivaient fort irrégulièrement aux points de livraison, et que certains détachemens de remonte restaient quelquefois absens et distraits du service pendant plus de six mois.

Un rapport du général de Boyen, ministre de la guerre, daté du 19 mai 1816, exprime très explicitement les inconvéniens de l'importation des chevaux de race étrangère pour la remonte de l'armée : « L'importation dans notre pays de chevaux d'origine *polonaise*, dit le ministre, a l'avantage de fournir, à notre cavalerie, une race très appréciée de la plupart de nos officiers, bien qu'au-

jourd'hui de nombreuses voix s'élèvent en faveur de nos espèces indigènes, pour lesquelles semblent devoir se prononcer les résultats d'expériences de chaque jour. En revanche, l'importation a pour nous des inconvéniens décisifs : 1° l'exportation de capitaux considérables au préjudice de notre pays ; 2° la ruine presque totale de l'élevage local ; 3° qu'une guerre survienne, si, faute d'avoir développé l'élevage dans nos provinces, nous sommes tributaires de l'étranger et que ses marchés nous soient fermés subitement, — comme on l'a vu il y a trois ans, — nous restons exposés à de terribles embarras. Il résulte de ces faits que nous devons, avant tout, nous efforcer de relever l'élevage local pendant la paix et réduire l'importation de chevaux étrangers à ce qui est indispensable pour améliorer nos races, c'est-à-dire à l'introduction d'étalons et de poulinières de choix. Au triple point de vue militaire, économique et politique, je ne crois pas qu'il y ait d'institution dont le développement comporte aujourd'hui un tel caractère d'urgence. »

Les chevaux, à la vérité, ne manquaient pas en Prusse ; mais il y avait à concilier les intérêts contradictoires de l'armée, du trésor et des éleveurs, ce qui présentait de grandes difficultés.

L'armée exigeait la livraison de bons chevaux, sains, nets, sans tares, pouvant être mis immédiatement en service, ou tout au moins en dressage, par conséquent des chevaux de cinq ans.

D'autre part, il était impossible aux éleveurs de garder leurs chevaux jusqu'à cet âge sans leur faire gagner leur nourriture en les attelant, soit pour les travaux agricoles, soit pour le trait léger ; d'où, inévitablement, résultaient des tares, des défectuosités d'allures, moins d'aptitude pour la selle et une dépréciation générale ; car, si le cheval restait chez l'éleveur, entouré de soins et abondamment nourri de grains jusqu'à cinq ans, en vue de la vente, c'était alors un cheval de luxe, destiné au commerce et d'un prix inabordable pour l'armée. Il fallait donc que l'éleveur trouvât de son cheval un prix rémunérateur vers l'âge de trois ans ; l'armée, de son côté, avait intérêt à acheter, à des prix modérés, des chevaux de cet âge, bien conformés, exempts de tares, et à les soumettre à un régime approprié, uniforme, de demi-liberté, permettant au jeune animal de prendre tout son développement, grâce à un régime substantiel et à de bonnes conditions d'hygiène, sans danger d'usure prématurée.

Quant à envoyer directement dans les régimens des chevaux de trois ans pris chez l'éleveur, il ne pouvait en être question. C'eût été encombrer les corps d'animaux incapables de faire aucun service, au grand préjudice du trésor, de la valeur absolue des régi-

mens au point de vue de la guerre, et de l'instruction normale de la cavalerie. En effet, la remonte s'étant opérée dans des conditions défectueuses pendant les guerres de l'empire, il se trouvait dans les escadrons un nombre considérable d'animaux à réformer, et le chiffre des incorporations annuelles dépassait de beaucoup la proportion accoutumée. A ce compte, les deux cinquièmes des chevaux eussent été incapables d'être mobilisés, tout en réclamant les soins de nombreux cavaliers et de cadres distraits de tout service réellement militaire.

De plus, la stabulation prolongée à l'écurie pour des animaux en état de croissance, et qu'il est impossible de faire travailler sans les tarer, eût amené leur prompte ruine. C'est de la recherche d'une solution pratique à donner à ces diverses questions qu'est née, en 1821, en Prusse, l'institution des dépôts de remonte, dont l'idée première doit être attribuée au roi Frédéric-Guillaume III.

Dès le début de son règne, ce prince, frappé des raisons que nous venons d'énumérer, avait chargé le général de Günther de rédiger un projet d'organisation de ces dépôts. Dans un rapport daté du 24 novembre 1800, celui-ci proposa de créer six dépôts de remonte, dont il indiquait l'emplacement, pouvant, chacun, contenir 550 jeunes chevaux. Les animaux, achetés à trois ans, y séjourneraient pendant deux ans; ils seraient mis au vert, en liberté, du 1er juin au 1er octobre, et, le reste de l'année, rentrés à l'écurie, recevraient une ration d'entretien. Frédéric-Guillaume II, tout en approuvant ce projet, le soumit à l'examen du ministre d'état chargé de contrôler le calcul des dépenses. Or, à cette époque, l'élément militaire n'avait pas pris encore la prépondérance qui, après les désastres de 1806, lui a été reconnue dans les conseils des rois de Prusse, et qu'il a toujours gardée depuis lors. Le ministre d'état, M. de Schrötter, se prononça énergiquement pour le maintien du *statu quo* en matière de remonte, et, malgré le rapport favorable de tous les hommes spéciaux, fit rejeter le projet comme source d'inutiles dépenses. Bien qu'à regret, le roi se fit un devoir d'approuver la conclusion de son ministre d'état (lettre du 18 octobre 1802). C'est donc seulement en 1816 que l'idée fut reprise par le général de Boyen, ministre de la guerre. Toutefois, il n'arriva pas d'emblée à la solution définitive, car il accepta de faire l'épreuve de systèmes différens. Les adversaires du projet ministériel formulaient trois propositions principales, pour éviter la création de dépôts de remonte : 1° l'achat des chevaux à trois ans et demi, avec obligation pour l'éleveur de garder chez lui, pendant un an et moyennant une indemnité fixe, les animaux vendus à la remonte; 2° la mise en dépôt chez des cultivateurs de bonne volonté, à prix

débattu, des animaux achetés à trois ans; 3° l'envoi des jeunes chevaux dans les régimens, qui seraient alors autorisés à louer des prairies, à proximité de leurs garnisons, pour les mettre au pacage en liberté. Aucune de ces solutions ne donna des résultats satisfaisans. Aussi, après expérience, le grand-écuyer de la cour, M. de Burgsdorff, directeur des haras de Prusse (1), reçut pour mission de rédiger un projet d'organisation des dépôts de remonte, conforme aux propositions du ministre de la guerre. Comme sanction du rapport que le grand-écuyer lui avait remis le 3 septembre 1820, le ministre de la guerre adressait au roi, le 10 novembre de la même année, la demande formelle suivante : « Que le ministre des finances reçoive de Votre Majesté l'ordre de me donner notification de tous les domaines de l'état, situés dans les provinces de Prusse et de Lithuanie, qui ne seraient pas affermés, ou dont les baux de fermage arriveraient à leur terme; je ferai examiner s'ils conviennent à l'établissement de dépôts de remonte, et je réclame le droit de les louer aux conditions du précédent bail. » Le 26 novembre 1820, Frédéric-Guillaume III donnait son adhésion au projet ministériel et, par ordre du 10 mai 1821, prescrivait au ministre de la guerre de faire acheter, en sus des chevaux nécessaires pour la remonte de l'année, un nombre égal de jeunes chevaux destinés à peupler les dépôts.

Entre temps, les principes préconisés par l'administration des haras, de concert avec l'autorité militaire, en matière d'amélioration des races, commençaient à porter leurs fruits. L'importation du pur sang anglais en Prusse avait commencé, à la fin du dernier siècle, par l'achat de trente étalons en 1796. La période des guerres de la révolution et de l'empire ne fut pas favorable à l'élevage; néanmoins, les événemens politiques, en amenant les coalitions contre la France, resserrèrent les relations avec l'Angleterre, et il s'établit un mouvement hippique constant entre les îles britanniques et le nord de l'Allemagne : le Hanovre servait de trait d'union. Dès lors, le courant des importations orientales diminuait peu à peu et devenait très rare. Après la conclusion de la paix, on se remit à l'œuvre, en ayant recours aux reproducteurs tirés d'Angleterre. A la même époque (vers 1820), de grands propriétaires, des amateurs de chevaux de la région du Nord, en tête desquels il faut citer le duc de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, entreprenaient l'élevage du pur sang anglais sur une grande échelle et inauguraient les courses. Le mouvement en faveur du sang

(1) M. de Burgsdorff a gardé pendant vingt-huit ans le commandement du haras de Trakehnen (1814 à 1842).

d'Angleterre s'accentue et se généralise dans les haras particuliers comme dans ceux de l'état, à l'exclusion de tout autre. Dans le sud de l'Allemagne, au contraire, notamment en Wurtemberg et en Bavière, l'emploi du sang anglais était accueilli beaucoup moins favorablement. Nous verrons bientôt ce qu'il en coûte aujourd'hui à ces deux royaumes d'avoir tergiversé dans le choix des moyens d'améliorer les races indigènes et d'avoir méconnu l'importance de la question des remontes. Dans le nord de l'Allemagne, le cheval de pur sang anglais est resté le reproducteur par excellence, et le cheval prussien actuel, si apprécié comme monture pour la cavalerie, en est un produit de moins en moins dégradé (1), possédant de son ascendant paternel la tête fine, l'encolure longue et bien sortie, le garrot très en arrière et la ligne du dessus se rapprochant de l'horizontale; de plus, ce cheval, grâce au mode d'élevage des dépôts de remonte, est d'un caractère facile et d'une grande douceur envers l'homme et envers ses congénères.

Toutefois, les qualités innées ou acquises du cheval de remonte de la Prusse ne se sont point manifestées pleinement et irrécusablement à l'origine, et le véritable mérite des hommes d'état de ce pays, c'est de s'être attachés avec une inaltérable persévérance à l'œuvre entreprise, sans hésitation et sans impatience. Les débuts de l'institution ne furent pas exempts de déboires : tout d'abord les chevaux indigènes manquaient, car on dut encore en faire venir de l'étranger chaque année jusqu'en 1827; mais le nombre de ces animaux (de remonte *polonaise*) allait décroissant : de 704 en 1822, il tombait à 144 en 1827, dernière année où la Prusse ait importé des chevaux de remonte. Mais il y eut encore bien d'autres causes de mécomptes. Sur sept dépôts fondés de 1821 à 1832, quatre durent être supprimés dans le même laps de temps, par suite du mauvais choix de leur emplacement, et reportés ailleurs. Dès 1837, l'organisation et le fonctionnement des dépôts de remonte étant définitivement fixés, une ordonnance datée du 18 janvier de cette année régla d'une façon précise les questions de régime et de traitement des chevaux. Ses prescriptions sont restées en vigueur.

Jusqu'en 1860, six dépôts de remonte suffirent à la Prusse; la réorganisation de l'armée et l'augmentation qui en fut la conséquence provoquèrent la création de deux nouveaux dépôts; les

(1) Dans ses *Idées pratiques sur la cavalerie*, le général de Rosenberg, qui actuellement commande la 1re division de cavalerie prussienne, s'exprime ainsi : « Quand nos chevaux auront encore plus de sang, ce que nous désirons ardemment, il faudra modifier notre *Cours d'équitation*... » (P. 51 de l'édition française.) Et plus loin : « D'année en année, nos chevaux de troupe ont plus de sang; ils demandent d'autant plus de soins, mais ils rendront aussi de bien meilleurs services. » (P. 77.)

annexions de territoire qui suivirent la guerre de 1866 amenèrent celle de trois (1) autres; enfin, le nombre de ces établissemens a été encore augmenté de trois depuis 1871.

Les dépôts de remonte de la Prusse desservent son armée ainsi que les contingens administrés par le ministère de la guerre prussien (2). Les trois royaumes de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière ont conservé des systèmes de remonte particuliers. Ils sont néanmoins tributaires de la Prusse, qui fournit à peu près tous leurs chevaux de cavalerie. Le royaume de Saxe, qui forme le 12e corps d'armée allemand, traite directement avec des fournisseurs; la presque totalité des chevaux stipulés dans les marchés est achetée en Prusse.

Le royaume de Wurtemberg, qui forme le 13e corps d'armée, prend dans les dépôts de remonte de la Prusse, contre remboursement des frais d'élevage, les chevaux qui lui sont nécessaires. La moyenne de ces frais, établie chaque année, est de 312 fr. 50 par tête de cheval. La Saxe et le Wurtemberg se désintéressent absolument de la production et de l'élevage du cheval d'armes.

Le royaume de Bavière, au contraire, a depuis 1872, calqué ses institutions sur celles de la Prusse. Il possède cinq dépôts d'élevage, ainsi qu'une commission d'achat de chevaux de remonte, qui fonctionnent comme en Prusse; mais, fait caractéristique, c'est en Prusse que cette commission va chercher ses chevaux. Cependant, dès la fin du XVIe siècle, les princes de la maison de Wittelsbach faisaient de grandes dépenses pour développer la production chevaline; ils n'ont jamais cessé de s'y intéresser, sans toutefois adopter une ligne déterminée; aujourd'hui encore, le gouvernement accorde une notable majoration de prix pour tout cheval né et élevé en Bavière que la remonte achète. Néanmoins, l'élevage fait peu de progrès et recherche surtout le cheval étoffé; peu soucieux de déférer aux recommandations des mandataires de l'armée et des haras, les éleveurs, malgré l'exemple si concluant de la Prusse, ne sont pas plus d'accord sur le but que sur les moyens. Il en résulte que la commission d'achat de chevaux de remonte spéciale pour la Bavière ramène annuellement dans les dépôts du pays environ 1,000 jeunes chevaux d'origine prussienne. D'ailleurs,

(1) Dont l'un, Oberseenerhof, supprimé le 12 mars 1887, ce qui porte à quatorze le nombre des dépôts prussiens.

(2) Dans leurs conventions militaires avec la Prusse, les grands-duchés de Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz s'étaient réservé, dans l'intérêt de l'élevage local, le droit de remonter leurs contingens particuliers en chevaux *faits*, qu'ils achetaient directement; ils y ont renoncé en 1886 et reçoivent aujourd'hui des dépôts de remonte prussiens les 164 chevaux qui leur sont annuellement nécessaires.

alors qu'en Prusse, aujourd'hui, tous les hommes compétens se plaisent à attribuer la situation florissante de la production chevaline à la direction intelligente et pratique qui lui a été imprimée depuis que l'élément militaire (1) a la haute main sur tout son ensemble, il est assez curieux de constater, en Bavière, l'expression d'opinions tout opposées : « Toutes les institutions hippiques de la Bavière, dit un ouvrage récemment publié (2), ont été florissantes et fructueuses jusqu'en 1844, tant qu'elles ont été réunies sous une direction unique, celle du grand-écuyer de la cour. Depuis que l'administration militaire en est chargée, la confiance antérieure de la population a reçu un coup funeste... » Sans vouloir tirer de ce fait des conclusions relatives à la plus ou moins grande diffusion de l'esprit militaire dans les populations respectives du nord et du sud de l'Allemagne, il nous est permis, pour expliquer ces divergences, d'insister sur un point bien caractéristique des procédés administratifs du gouvernement prussien. En Prusse, aucune modification n'est apportée à l'état de choses existant qui n'ait été profondément élaborée, étudiée, mûrie. Si grand que soit l'engouement général pour une tentative quelconque, jamais une expérience n'est faite à la hâte. En revanche, si quelque innovation ne semble pas donner, dès l'abord, tout ce qu'on était en droit d'en attendre, l'autorité ne se laisse jamais émouvoir par les réclamations des intéressés, pas plus que par les critiques de la presse, du public ou du parlement. Mais, quand le gouvernement prussien a acquis la conviction que tel ou tel progrès est désirable, il attend son heure pour passer du projet à l'exécution. Dès que celle-ci a commencé, rien ne saurait arrêter ceux qui sont chargés de modifier l'ordre de choses existant. L'application des nouvelles mesures sera poursuivie progressivement, sans à-coups, et avec une persévérance inébranlable, jusqu'à ce que le but soit atteint. Il est admis en Prusse que le progrès est œuvre de longue haleine, que le présent doit être subordonné à l'avenir, et que la consécration du temps est indispensable pour que les résultats soient acquis, pour que les intéressés

(1) L'administration des haras, en Prusse, est placée, depuis 1848, dans les attributions du ministère de l'agriculture ; à sa tête se trouve un haut fonctionnaire qui porte le titre d'écuyer en chef (*Oberlandstallmeister*) ; le personnel des haras est civil, mais presque tous les employés supérieurs ont appartenu à l'armée, et la commission pour le développement de l'élevage, analogue au conseil supérieur des haras de France, comprend des membres militaires : le général inspecteur des remontes, un colonel, un major et un capitaine de cavalerie. Il suffit d'ailleurs de connaître les traditions du gouvernement prussien pour savoir que toutes les administrations travaillent en faveur des intérêts militaires.

(2) Müller et Schwarznecker : *Die Pferdezucht nach ihrem rationellen Standpunct*, 1884.

puissent asseoir leur jugement en connaissance de cause. L'étude que nous poursuivons ici en donne la preuve. L'institution des dépôts de remonte a été créée en 1821 ; elle avait été projetée vingt ans auparavant, et aucune modification n'a été apportée au but qu'on se proposait dès l'abord : procurer à la cavalerie un excellent cheval de guerre, en utilisant exclusivement les ressources du pays. Comme corollaire, il fallait répandre dans la population le goût et la connaissance du cheval, pour créer, pour ainsi dire de toutes pièces, un modèle spécial possédant des qualités bien déterminées.

Ce but, poursuivi sans relâche depuis plus de soixante ans, a été atteint, et si l'institution n'est pas arrivée encore au terme de sa plénitude d'action, encore est-il qu'il y a aujourd'hui unanimité dans le pays et dans l'armée pour reconnaître et proclamer les immenses progrès dont elle a été la source. Et cependant ce n'est pas que des détracteurs nombreux, puissans, autorisés, n'aient élevé la voix à l'origine, et pendant de longues années, pour battre en brèche les mesures qui devaient donner de tels résultats. Si nous comparons maintenant à l'état de choses existant en Prusse la situation de la Bavière, où cependant au XVIIIe siècle la production chevaline était plus florissante, peut-être est-on fondé à conclure que les vicissitudes sans nombre subies, depuis le commencement du siècle, par les institutions hippiques de ce pays, ont eu pour résultat unique de rendre la Bavière entièrement tributaire de la Prusse pour la remonte de son armée.

II.

Chaque dépôt de remonte, en Prusse et en Bavière, forme une exploitation agricole dirigée par un fonctionnaire civil portant le titre d'*administrateur* et qui verse un cautionnement.

Le personnel sous ses ordres comprend un ou plusieurs adjoints (*Oekonomie-Inspectoren*), suivant l'étendue des terres cultivées, et un comptable. Ces agens sont d'anciens militaires ayant droit à un emploi civil. Pour la culture, on engage un nombre indéterminé de domestiques à l'année ou d'hommes de journée. Quant à la direction des soins à donner aux chevaux, ce sont des vétérinaires sortant de l'armée qui en sont chargés. Chaque dépôt possède, suivant son importance, un ou plusieurs de ces fonctionnaires. Le vétérinaire a sous ses ordres des palefreniers chefs et des palefreniers. Ces derniers sont au nombre d'un homme pour vingt chevaux.

Les chevaux arrivent dans les dépôts à trois ans ou trois ans et

demi; ils y restent une ou deux années, selon leur état général de croissance et de développement. Le but poursuivi, c'est d'acclimater les jeunes animaux en les soumettant à un régime uniforme et approprié, de les laisser se mouvoir en liberté pour favoriser leur développement. Ils ont pour abri des écuries ou, pour mieux dire, de simples étables construites aussi économiquement que possible, soit de briques, de pierre, de torchis ou de bois. Chacune d'elles reçoit de quinze à vingt chevaux qui restent en liberté, car elles sont dépourvues de tout moyen d'attache. Les animaux sont déferrés en tout temps. Toute écurie ouvre sur un parcours limité par des barrières rustiques. Le sol de ces enclos n'est ni durci ni défoncé; c'est le terrain naturel, mais uni. Chaque parcours possède un abreuvoir fait de troncs d'arbres grossièrement creusés. Il n'y a d'autre précaution contre le froid que la fermeture des portes : la chaleur naturelle des chevaux suffit à maintenir en hiver, dans les écuries, une température assez élevée.

Dans chaque dépôt, une écurie est distribuée en boxes pour les malades; une autre est destinée aux convalescens. Ce qui frappe le plus le visiteur, c'est la grande douceur des chevaux et leur tendance à s'approcher de l'homme ; dès qu'on entre dans une écurie, tous avancent vers les arrivans. Si ces derniers séjournent, ils les suivent. Aussi les palefreniers n'ont-ils jamais rien à la main pour écarter les animaux dont ils ont la surveillance.

Les jeunes chevaux, dans les dépôts allemands, ne subissent ni dressage ni entraînement d'aucune sorte. On considère que le grand air, la nourriture et le repos suffisent à les préparer au service régimentaire, où ils sont d'ailleurs ménagés avec les plus grands soins pendant le cours de leur dressage, qui dure deux ans. C'est à ces précautions du début que les Allemands attribuent la prolongation extraordinaire du service de leurs montures, qui, après avoir servi plus de dix ans, en moyenne, dans la cavalerie, peuvent encore remonter les trains, la gendarmerie, etc.

Jadis les chevaux, dans les dépôts de remonte, étaient laissés en liberté sur de grands espaces; la fréquence des accidens, occasionnés par des paniques ou toute autre cause de galopades immodérées, a fait restreindre peu à peu les dimensions des parcours. Le système actuel de groupement des chevaux paraît avoir une excellente influence sur leur caractère, car leur douceur est proverbiale, et la cavalerie prussienne, quand elle sort de ses garnisons pour cantonner ou bivouaquer, ne voit presque jamais diminuer le nombre de ses chevaux par suite de coups de pied, alors que nos régimens ont en pareil cas 10 pour 100 d'indisponibles pour cette cause.

Il faut également considérer que le jeune cheval, de trois à quatre ans, est dans l'âge critique de la croissance et de la dentition; ce qui, les circonstances du changement de milieu et de l'acclimatement aidant, fait du dépôt un *sanitarium* (1) bien plus qu'un établissement hippique. C'est tout bénéfice pour les régimens, qui pourront, eux, pratiquer l'entraînement et le dressage sans interruption motivée par des séjours à l'infirmerie.

Les jeunes chevaux arrivent dans les dépôts depuis le 15 mai jusqu'à la mi-septembre; ils reçoivent un classement provisoire, par les soins de la commission d'achat, mais sont définitivement répartis entre les différentes armes et subdivisions d'armes par l'inspecteur-général des remontes, qui forme lui-même les lots régimentaires. Cet officier-général commence sa tournée dans les dépôts trois mois environ avant le départ des animaux. Les corps viennent prendre livraison de leur remonte annuelle après le 1er juillet.

Le service de la remonte forme, au ministère de la guerre de Prusse, une direction spéciale dont le chef, colonel ou général, porte le titre d'inspecteur-général de la remonte.

Le territoire de la Prusse et des états allemands, dont les contingens sont administrés par le ministère de la guerre prussien, est partagé en six zones ressortissant chacune à une commission d'achat de chevaux de remonte. A la tête de chaque commission se trouve un président, officier de cavalerie, dont le grade varie de celui de capitaine à celui de colonel. Ces six présidens sont seuls permanens; mis à la suite de leurs régimens, ils travaillent, à Berlin, au ministère de la guerre, en dehors du temps consacré à leurs tournées.

Les autres membres des commissions, qui ne sont désignés qu'au moment même des achats, sont deux lieutenans et un vétérinaire pris dans les régimens de la région à explorer, ainsi que le nombre de cavaliers nécessaires, scribes, ordonnances, etc.

Chacune des six commissions, opérant toujours dans le même rayon, arrive à connaître parfaitement les ressources de la circon-

(1) « Les gourmes, dit le comte d'Aure, sont d'autant plus fortes et dangereuses que le cheval est tourmenté; les transpirations trop abondantes, provoquées alors, peuvent amener la morve ou des fluxions de poitrine, qui reculent à tout jamais, ou pour longtemps, une éducation que l'on aurait voulu trop avancer. L'école de Versailles, parfaitement convaincue de ce que je viens de dire, savait attendre; lorsque, pour doter le pays d'un encouragement salutaire, elle achetait à trois ans les chevaux bruts chez l'éleveur, elle ne les mettait en service qu'à cinq ans. Le résultat était d'avoir pour les écuries royales des chevaux dont la durée était incalculable. Le renouvellement du service de la selle se faisait par quatorzième. Nous avions encore, en 1830, des chevaux achetés sous l'empire. » (*Traité d'équitation*, p. 157.)

scription qu'elle exploite; d'autant plus que les présidens de commission, entrant en fonctions comme capitaines, et pouvant y être maintenus jusqu'au grade de colonel inclusivement, consacrent, pour ainsi dire, toute leur carrière au service de la remonte, dont la spécialité exige des aptitudes et un goût particuliers.

Chaque circonscription de remonte est desservie par un nombre de dépôts en rapport avec l'importance de sa population chevaline.

Les commissions commencent leurs tournées d'achat au mois de mai et les terminent à la fin de septembre. Quelque temps avant l'ouverture des opérations, chaque président fait publier l'indication des localités et de l'époque où se tiendront les marchés de remonte (*Remonte-Märkte*).

Au jour dit, la commission se transporte dans la localité indiquée et achète, de gré à gré, les chevaux de trois à quatre ans (1). Les régimens de cavalerie les plus rapprochés du lieu où se tiennent les marchés ont été également avisés, par le président, d'avoir à mettre à sa disposition un certain nombre de cavaliers et de sous-officiers destinés à conduire dans les dépôts de remonte les chevaux achetés par la commission.

Chaque année, l'inspecteur des remontes communique à tous les corps le *plan de remonte*, élaboré au ministère de la guerre et fixant les détails d'exécution, le nombre et la composition des détachemens, le lieu et la date de leur mise en route, soit par voie de terre, soit par chemin de fer. Les régimens y trouvent les indications les plus détaillées relativement à l'incorporation des jeunes chevaux qu'ils doivent recevoir.

De toutes les provinces de l'Allemagne, c'est la Prusse orientale qui fournit le plus de chevaux à la remonte : 65 pour 100 des animaux achetés par les commissions prussiennes sont originaires de cette région.

Outre les six commissions prussiennes, il existe, avons-nous dit, une commission spéciale pour la Bavière. Elle achète quelques chevaux faits dans le royaume même, avec une certaine majoration de prix : 1,275 francs par cheval de trait et 1,375 francs par cheval de selle, nés et élevés en Bavière. Ceux-ci sont destinés à l'école de cavalerie de Munich. Mais la commission bavaroise achète dans la province de Prusse les chevaux destinés à peupler les dépôts de remonte bavarois.

La base de l'organisation militaire allemande est la fixité et la permanence de l'effectif de chaque fraction constituée. Il est admis

(1) On n'achète de chevaux de cinq ans que pour l'artillerie-trait et dans de faibles proportions; ils sont dirigés immédiatement sur les corps destinataires.

que toute unité, compagnie, escadron ou batterie, existe *a priori* et qu'elle est à l'effectif légal, réglementaire. Cet effectif ne peut être dépassé et constitue la limite infranchissable de dépenses. Les corps, d'autre part, possèdent des moyens très simples pour assurer l'immuabilité de cet effectif en faisant remplacer immédiatement tout individu qui vient à manquer.

Chaque escadron (ou batterie) reçoit, en conséquence, à la même date, annuellement, un nombre invariable de chevaux de même âge; et, pour faire place aux nouveaux élémens à incorporer, réforme, ou, plus exactement, *déclasse* un nombre égal d'animaux, parmi les moins aptes à son service.

De plus, pour assurer le remplacement des chevaux qui, pour toute cause, peuvent disparaître d'une année à l'autre, dans l'intervalle compris entre deux incorporations de chevaux de remonte, les régimens de troupes à cheval possèdent une masse de remonte (*Pferde-Verbesserungs-Fonds*) grâce à laquelle ils achètent directement, dans le commerce, l'animal destiné à remplir le vide qui vient de se produire.

En vertu d'une prévoyance digne d'être remarquée, le règlement autorise les corps à se débarrasser des jeunes chevaux qui ne présenteraient pas les conditions d'un bon service. Ainsi, tout cheval, par suite de défauts de constitution, de tempérament ou de caractère qui viendraient à se révéler pendant le cours de son dressage, peut être vendu immédiatement. Son prix est versé à la masse de remonte du corps.

Si nous rappelons que les chevaux de remonte ont été déjà l'objet d'une sélection dans les dépôts qui conservent pour le service de leur exploitation, ou réforment tous les animaux insuffisans pour l'armée, on admettra que les régimens de cavalerie, possesseurs du droit de préemption par rapport à l'artillerie, ne doivent conserver que des élémens de premier ordre.

Enfin, chaque fraction constituée possède un certain nombre de chevaux en sus de son effectif, pour lesquels il n'est pas alloué de rations et qui sont nourris sur l'ensemble. On les nomme *Krämper*; ils sont au nombre de quatre par escadron et servent à l'attelage en temps de paix. Au moment d'une mobilisation, ils sont à nouveau compris sur les contrôles et passent à l'escadron de dépôt.

Les *Krämper* sont choisis parmi les meilleurs de ceux qui ont été déclassés pour faire place à la remonte de l'année. Avant d'être livré aux enchères, le lot des chevaux déclassés dans chaque corps peut encore subir bien des prélèvemens. Chaque escadron en réserve un nombre égal à celui des volontaires d'un an qu'il doit recevoir. Puis, le bataillon du train appartenant au corps d'armée exerce son

choix parmi ces animaux, qui forment sa remonte exclusive. Ensuite, tous les corps de troupes à cheval du corps d'armée peuvent, s'ils y ont intérêt, puiser dans ce qui reste. Enfin, les gendarmes à cheval, qui se remontent à leur frais et reçoivent à cet effet une prime annuelle de 150 francs, ont le droit d'acheter des chevaux de réforme.

Chaque escadron de cavalerie (batterie d'artillerie ou compagnie de train) peut incorporer annuellement quatre volontaires d'un an. Aucun d'eux n'est compris dans l'effectif, car ces jeunes gens ne reçoivent aucune prestation, si ce n'est à titre remboursable. Dans les troupes à cheval, on est parvenu à monter les volontaires d'un an sans distraire du service courant un seul cheval, et tout en les dégrevant de l'obligation d'amener une monture, condition qui leur était imposée à l'origine. Incorporés au 1er octobre, ils ont dû, trois mois avant cette date, adresser leur demande au chef du corps dans lequel ils désirent servir. Celui-ci fait examiner ces jeunes gens au point de vue médical, et, après s'être enquis des élémens d'appréciation qu'il a jugés nécessaires, accepte ou refuse les candidats. En conséquence, au moment du déclassement des chevaux, chaque capitaine sait quel nombre de volontaires lui est affecté, et conserve un nombre égal de chevaux en sus de son effectif normal.

Les volontaires d'un an remboursent mensuellement le prix des rations perçues pour leurs montures; ils paient, de plus, la ferrure et les soins vétérinaires donnés à leurs chevaux et, enfin, versent à la masse de remonte de leur corps une indemnité s'élevant à 500 francs dans la cavalerie et l'artillerie à cheval, et à 187 fr. 50 dans le train.

Il nous reste, pour terminer l'exposé des règles en vigueur dans l'armée allemande, à indiquer les conditions dans lesquelles se remontent les officiers. En France, c'est une lourde charge, pour notre cavalerie, que d'avoir à fournir des chevaux non-seulement aux officiers du corps, mais encore aux officiers sans troupe ou des armes à pied, aux fonctionnaires militaires assimilés et autres parties prenantes ayant droit à une monture gratuitement ou à titre onéreux.

La cavalerie française fournit à ses propres officiers 2,983 chevaux, aux officiers d'infanterie 3,102; à l'état-major général 1,440, à l'état-major du génie 758, au service d'état-major 711, aux membres de l'intendance 718, au service de santé (en dehors des corps de troupes) 252. Nous en passons; mais c'est un total d'environ 10,000 chevaux que nos régimens doivent alimenter, et l'on sait avec quelle facilité sont données les autorisations de remonte et celles de réintégration des chevaux qui ont cessé de plaire.

Il n'existe en Allemagne rien d'analogue : tous les officiers, de-

puis le grade de capitaine inclusivement et au-dessus, se remontent à leurs frais ; la solde des officiers correspond d'ailleurs à cette obligation ; ainsi le capitaine de cavalerie allemand, tenu de posséder trois chevaux, reçoit les émolumens d'un lieutenant-colonel français.

Les lieutenans de cavalerie et des batteries à cheval de l'artillerie, seuls, ont droit à une monture gratuite (1) tous les cinq ans ; après ce laps de temps, elle devient leur propriété. Ils sont également obligés de posséder un second cheval acheté de leurs deniers.

Quant aux lieutenans des autres armes qui doivent être montés, ils reçoivent, de cinq en cinq années, une indemnité fixe de 1,031 fr. 25 ; des avances leur sont faites, sur leur demande, quand ils achètent un cheval.

En résumé, les règles qui sont en vigueur en Allemagne, relativement à la remonte, paraissent garantir avec une extrême prévoyance les finances de l'état et les intérêts généraux de l'armée.

Le principe de la fixité immuable des effectifs est appliqué dans toute sa rigueur, grâce à un ensemble de mesures dont les principales sont : 1° l'envoi annuel, dans chaque unité, d'un nombre invariable de chevaux de même âge ; 2° le déclassement annuel d'un nombre de chevaux équivalent ; 3° l'institution des *Krümper* ; 4° la constitution dans chaque corps de troupes à cheval d'une *masse de remonte* qui permet de remplacer par achat direct et presque instantanément, non-seulement tout cheval qui vient à disparaître, mais encore tout animal qui, pendant le cours de ses deux années de dressage, semble ne pas présenter les qualités d'allures, de fond, de tempérament ou de caractère jugées indispensables pour le service dans le rang ; 5° l'interdiction absolue *à qui que ce soit* de puiser dans l'effectif d'une unité constituée, sous quelque prétexte que ce soit.

Il ressort de ces prescriptions que l'effectif légal et budgétaire de chaque unité de l'armée allemande est toujours *au-dessus* du complet, puisque les montures des volontaires d'un an et les *Krümper* n'y sont pas compris, ne comptant pas comme rationnaires.

Parmi les causes qui doivent le plus contribuer à assurer le bon emploi des ressources chevalines de l'armée allemande, il faut citer : 1° l'institution des dépôts de remonte, c'est-à-dire d'élevage, qui, permettant de soumettre les chevaux achetés chaque année, dès l'âge de trois ans, par les commissions de remonte, à un régime spécial de demi-liberté, leur donne des qualités de rusticité, d'endurance et de docilité très remarquables ; 2° l'homogénéité de la

(1) Ou à l'indemnité correspondante.

remonte dans chaque corps, les mêmes commissions d'achat étant chargées d'explorer les mêmes régions, de pourvoir les mêmes dépôts, et ceux-ci de fournir aux besoins des mêmes régimens; 3° la possibilité pour chaque corps de se défaire des animaux qui semblent insuffisans; 4° le dressage méthodique et prolongé pendant deux ans que subissent tous les chevaux incorporés dans les régimens. Les exigences sont telles, sous ce rapport, que les lieutenans ayant droit à une monture gratuite ne peuvent choisir un cheval de moins de sept ans et qui n'ait pas suivi, *dans un escadron*, le cours complet du dressage réglementaire.

L'examen des conditions dans lesquelles se remontent les officiers des différentes armes et les fonctionnaires militaires est particulièrement instructif. Pour propager le goût et la connaissance du cheval, le commandement estime qu'il ne saurait y avoir de moyen plus efficace que de développer chez les individus le sentiment de la propriété et l'intérêt : celui de l'état n'en est que mieux sauvegardé. Des indemnités suffisamment rémunératrices assurent aux officiers des avantages proportionnels aux soins dont ils entourent leurs montures.

Il est fait une distinction essentielle, au point de vue des droits à la remonte, entre les officiers qui ont à se servir du cheval comme instrument de combat et ceux qui en font usage comme simple moyen de locomotion. C'est ainsi que les payeurs des régimens de cavalerie perçoivent une indemnité de remonte inférieure de moitié à celle des lieutenans de même arme. Enfin, les quelques chiffres suivans expriment mieux que tout commentaire l'opinion qui a cours dans l'armée allemande sur la remonte des non-combattans en temps de paix. Aucun vétérinaire de l'armée allemande n'est monté. Le nombre des rations prévues au budget pour les chevaux des membres du corps de l'intendance est de trente-six (1), soit deux chevaux par corps d'armée. Un même nombre de rations est attribué aux membres du corps de santé pour leurs montures.

III.

Pour bien connaître l'histoire des haras en France, il faut remonter à la féodalité. Les grands seigneurs, toujours en guerre ou à la chasse, avaient un grand intérêt à améliorer l'espèce de leurs chevaux. Il y avait entre eux rivalité : c'était à qui aurait les vassaux les mieux montés. La noblesse anglaise est encore aujourd'hui en possession de ces anciens usages, avec cette différence qu'elle élève

(1) En France, ces fonctionnaires ont droit à 718 chevaux.

en vue des courses et des chasses, et fait commerce du surplus de ses produits. Mais, en France, le cardinal de Richelieu, en détruisant l'influence des grands seigneurs, qui abandonnèrent peu à peu leurs terres, laissées à des intendans, pour se rapprocher de la cour, porta un coup funeste à l'élevage.

Les difficultés qu'éprouva Louis XIV pour remonter sa cavalerie lui firent sentir l'importance qu'il y avait pour le royaume à s'affranchir de l'achat de chevaux étrangers. Par son ordre, Colbert formula, en 1665, un système de perfectionnement du cheval qui fut mis à exécution; il reposait sur l'industrie privée, encouragée et soutenue par l'état. Des étalons, achetés de tous côtés à l'étranger, furent distribués dans les provinces. De nouveaux *arrêts du conseil*, rendus en 1667 et 1668 sous Colbert, et, en 1683, sous le marquis de Seignelay, son fils et successeur, complétèrent l'organisation. Les mesures prises par Louis XIV avaient eu d'autant plus de succès que, pour plaire au roi, les courtisans prirent intérêt à l'élevage et s'y adonnèrent. Mais les guerres de la fin du règne firent disparaître la plupart des chevaux. Aussi, dès le début du règne suivant, le régent, prenant en main l'amélioration de l'élevage, créa divers établissemens qu'il peupla d'étalons orientaux.

Un règlement des haras fut rédigé en 1717 sous le titre de : « Mémoire du conseil du dedans du royaume pour servir d'instruction à MM. les intendans et commissaires départis dans les provinces du royaume, touchant le rétablissement des haras. » On y trouve un exposé complet de la question chevaline à cette époque : « L'épuisement des chevaux dans lequel les dernières guerres ont mis la France, et la nécessité d'y faire renaistre l'abondance, tant pour l'utilité du commerce intérieur que pour le service des troupes du Roy en paix et en guerre, demanderoient peu de discours pour prouver de quelle importance il est pour le bien de l'estat de s'appliquer au rétablissement des haras, si l'exemple du passé et le préjudice extrême que le royaume a souffert de l'abandon où ils ont esté par le défaut de secours nécessaire n'exigeoient de traiter la matière en détail et d'expliquer les règles que l'on doit suivre dans une affaire de cette conséquence, la possibilité dans l'exécution et les avantages qui en résulteront.

« MM. les intendans conviendront sans peine que rien n'est plus nécessaire au royaume que l'élève des chevaux de toute espèce pour les besoins, et que dans les estats les mieux gouvernés, on les y compte au nombre des premières richesses.

« Que le manque de chevaux a fait connoistre ces vérités d'une manière bien sensible dans ces derniers temps, où l'on s'est vu réduit à traiter l'argent à la main avec les Juifs pour tous les be-

soins de la cavalerie, des dragons, de l'artillerie, des vivres et mesme de la maison du Roy, d'où il s'est ensuivi la nécessité de recevoir de toutes mains et de prendre au hasard des chevaux très médiocres pour ne pouvoir trouver mieux, et de voir sortir du royaume des sommes immenses, qui non-seulement y seroient demeurées si le royaume s'étoit trouvé peuplé de chevaux, mais qui, par une circulation nécessaire, seroient répandues en une infinité de mains et auroient maintenu les peuples dans l'abondance et dans le pouvoir d'acquitter les charges de l'Estat.

« Les gens de guerre de premier ordre et une infinité de marchands de chevaux et autres, consultés sur ce sujet, ont estimé cette évacuation à plus de 100 millions pendant les deux dernières guerres, par les remontes seulement. Ce seul objet est d'une assez grande considération pour devoir attirer l'attention de MM. les intendans, sans parler des chevaux de carrosse que l'on tire de Hollande et des Pays-Bas pour l'usage des particuliers... »

C'est de cette époque que datent les commencemens des haras du Pin en Normandie et de Pompadour en Limousin.

La production chevaline fit en France de rapides progrès, encouragés surtout par les achats des écuries du roi (1) et des princes, par la remonte de la *maison du roi* et des régimens. Toutefois, le partage de l'administration des haras entre le ministre de la guerre qui avait sous ses ordres les provinces frontières ; le grand-écuyer à la charge duquel appartenaient les généralités de Normandie et du Limousin ; le ministre de la cassette, chargé de vingt généralités de l'intérieur ; enfin les intendans qui dirigeaient les haras dans les reste de la France, ne se prêtait point à l'unité des vues et amenait de nombreux conflits entre autorités rivales. De plus, l'achat ou la « survivance » des charges pouvait amener aux divers emplois des hommes peu préparés. On trouve à ce sujet l'expression de nombreuses plaintes, surtout à l'approche de la révolution. Le célèbre fondateur de l'hippiatrique, Bourgelat, écrivait en 1769 (2) : « Nous pourrions, au surplus, prévenir, avec quelques soins, la promptitude du déchet de l'espèce. A peine les étalons ont-ils été livrés par le département ou par le gouvernement, ou ont-ils été approuvés, qu'on les perd en quelque façon de vue ; ils sont, pour ainsi dire, livrés d'une part à l'ignorance du peuple, souvent à

(1) L'écurie royale entretenait en permanence des écuyers-courtiers dans les pays d'élevage. Tout cheval qui, après acceptation, passait au rang de cheval de tête, son dressage accompli, était classé *bride d'argent* et valait à l'éleveur une prime de 500 livres ; s'il avait l'honneur de passer au rang des chevaux du roi, il était dit *bride d'or*, et l'éleveur recevait 1,000 livres.

(2) *Traité de la conformation extérieure du cheval*, p. 433.

l'avidité de la noblesse, et constamment à la direction de l'inspecteur que la faveur a mis en place, malgré la plus grande incapacité de diriger et d'instruire : nulle étude de la nature, nul égard aux diverses nuances, nulle considération dans les appareillemens, nulle suite dans les opérations, nulle attention aux résultats d'un million de mélanges perpétuellement informes et bizarres... Il s'agirait donc, de notre part, d'être plus éclairés et plus soigneux que nous ne l'avons été jusqu'ici. »

Vingt ans après, en 1789, de Lafond-Poulotti (1) est encore plus sévère : « Dans le nombre des administrateurs qui ont eu les haras depuis Colbert, quelques-uns, sans connaissances relatives de cette partie, s'en sont rapportés aveuglément à des inspecteurs plus ignorans encore, placés et protégés par eux... »

A cette époque, les régimens de cavalerie achetaient directement leurs chevaux, et, afin d'avoir une remonte homogène composée d'animaux de *même pied*, les tiraient de la même province. Chaque régiment entretenait une sorte de dépôt d'élevage : les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers en Normandie (2); les dragons de Bourbon, Condé, Lassan, Royal-Navarre, chasseurs de Lorraine, Hainault, Esterhazy, en Limousin (3); certains régimens de hussards, en Béarn et en Navarre, etc. (4). En résumé, malgré l'absence de direction et le défaut d'ensemble, la situation de l'élevage français était assez prospère, quand survint la révolution. Un décret du 29 janvier 1790 supprima les haras; les étalons furent vendus et la réquisition de tous les animaux pour les besoins de l'armée, au cours des années suivantes, amena la dispersion de toutes les ressources ménagées depuis près d'un siècle.

En 1806, l'empereur Napoléon sentit, comme Louis XIV, l'importance de faire naître en France les chevaux nécessaires aux besoins de l'armée. Il rétablit les haras, dont le direction fut confiée au ministre de l'intérieur. Mais l'industrie de l'élevage était aux abois, nos anciennes races étaient tombées dans un état d'avilissement profond. En Normandie, la population chevaline était devenue *no blood*; la nécessité s'imposait d'introduire un sang nouveau. Malheureusement l'état d'hostilité contre l'Angleterre empêcha l'empereur de permettre l'introduction du pur sang. On acheta des étalons égyptiens, turcs et mecklembourgeois, et le résultat fut à peu près nul, d'autant que l'effroyable consommation des chevaux aux armées faisait acheter tous les animaux, bons ou mauvais.

(1) *De la régénération des haras*, p. 29.
(2) Comte Gabriel de Bonneval, *les Haras français*.
(3) Marquis de Saincthorent, *les Chevaux du Limousin*.
(4) De Charnacé, *les Races chevalines de la France*.

A la restauration commence l'importation suivie d'étalons et de poulinières d'Angleterre. Les Bourbons avaient pris dans l'émigration les habitudes anglaises, et les modes britanniques se répandirent dans la *gentry*. Au point de vue hippique, ce fut un progrès ; les procédés perfectionnés des Anglais, en matière d'hygiène et d'alimentation des chevaux, se répandirent en France. Il est à remarquer, toutefois, que la faveur dont témoignaient les princes pour les chevaux anglais créa, par esprit d'opposition, dans une partie importante du public, un courant marqué d'hostilité contre le cheval de pur sang. Il semble d'ailleurs qu'à cette époque, on ait perdu de vue le but que se proposaient Colbert et ses successeurs en instituant les haras royaux : la production du cheval de guerre en France. La restauration et le gouvernement qui suivit achetèrent la plupart des chevaux de remonte en Allemagne. En même temps, la direction-générale des haras changeait constamment de fonctionnaires et de système ; la question chevaline n'étant pas vue de haut, l'unité de doctrine, la persévérance et l'esprit d'observation manquèrent à l'administration, et par suite aux particuliers. On peupla les haras d'étalons plus ou moins en rapport avec les vrais besoins du pays, mais toujours, autant que possible, suivant le goût du jour et les opinions en vogue. Faute de principes fixes, et les détails n'étant pas minutieusement soignés, les résultats n'ont jamais été en raison des espérances, ni des sacrifices, ni surtout, ce qui est encore plus déplorable, de la justesse de l'idée que l'on a suivie ou cru suivre. Aussi, un inspecteur-général des haras pouvait-il écrire (1) : « Le registre des déclarations du comité des haras, de 1806 à 1825, doit être le chaos de la science hippique. »

Cette situation s'est prolongée bien au-delà de cette dernière date; on pourrait peut-être dire : jusqu'à nous. Non, certes, que de grands progrès n'aient été réalisés, car nombre d'hommes d'un haut mérite ont passé par l'administration des haras, en y laissant leur empreinte. Mais les améliorations n'ont jamais été en rapport avec les efforts, le savoir et l'argent dépensés. C'est donc à juste titre que le rapporteur de la loi du 29 mai 1874 disait à la tribune : « L'administration des haras, sous tous les régimes, dans tous les temps, a subi l'influence des changemens politiques et administratifs qui se sont produits dans le pays. Elle a changé presque chaque année de directeur ; en un mot, elle a subi presque toutes les influences extérieures, comme aussi toutes les influences politiques et administratives. »

(1) Comte de Montendre, *Institutions hippiques*, t. II, p. 6.

La nécessité d'une action commune de la part des haras et des remontes avait cependant frappé beaucoup de bons esprits, même en dehors de l'armée. Dès 1840, le comte d'Aure (1) écrivait : « L'action des moyens que possède le ministre de la guerre donnerait à l'industrie chevaline une impulsion d'une immense portée, si elle était dirigée avec persévérance vers ce but. Malheureusement, là comme ailleurs, on n'admet dans la pratique que le système stérile des tâtonnemens... Mieux vaudrait un plan médiocre, mais arrêté, confié à des hommes spéciaux capables... »

A la même époque, le général Oudinot demandait la réunion des haras à l'administration de la guerre.

Un inspecteur-général des haras, le comte de Bonneval, avait posé la question en termes précis avant 1830 (2) :

« En intervenant dans les actes de la production chevaline, le gouvernement a rempli un double devoir : envers lui-même, car il a mission d'assurer l'indépendance du pays ; envers une industrie dont il doit favoriser le développement, sous peine d'affaiblissement de la nation...

« Toute production en grand se double d'une question de débouché ; toute demande sollicite une offre. Plus active est la demande, plus abondante devient l'offre. Le débouché naturel de la majeure partie des produits dont l'administration des haras procure le facteur indispensable à l'industrie particulière, c'est incontestablement la remonte des troupes à cheval, service permanent et régulier dont les besoins ne sauraient être ni négligés ni ajournés sans péril. Tout ici doit avoir une certitude absolue, les troupes montées ou attelées doivent être certaines de pouvoir renouveler leur effectif, et l'élevage doit être certain du placement annuel d'un nombre déterminé de ses produits.

« Quand les conditions sont aussi nettement établies entre intéressés, tout doit se régler au mieux des intérêts des parties en présence. Quoi de plus simple ? L'armée en temps de paix a besoin de tant de chevaux pour chaque arme ; elle en signifie la demande au producteur, elle en détermine la sorte ou le type, et précise mieux encore en disant où elle compte trouver plus particulièrement ce qu'elle désire ; ici le cheval de cavalerie légère, là le cheval de cavalerie de ligne, plus loin le cheval de grosse cavalerie, etc. Voilà l'offre avertie ; c'est à elle de se mettre maintenant en me-

(1) *De l'industrie chevaline en France*, p. 144. Le décret impérial du 4 juillet 1806 ordonne que les fonctionnaires des haras seront choisis « parmi les militaires retirés qui, ayant servi dans les troupes à cheval, se trouveront avoir les connaissances requises. »

(2) *Les Haras français*, p. 273.

sure de remplir la commande. A cela pourtant manque un détail : le prix d'achat ! Celui-ci, en aucun temps, n'a été en rapport avec le prix de revient du produit. Singulière anomalie, au moindre bruit de guerre, l'acheteur hausse ses prix et, prenant volontiers de toute main, baisse ses exigences au point de vue des qualités et des aptitudes jusqu'à l'insuffisance notoire. Opérant à rebours pendant la paix, il liarde, est difficile au-delà de toute raison et semble prendre à tâche de décourager l'éleveur. Les affaires ainsi menées n'arrivent point à bien. Le résultat ici est déplorable ; la remonte et l'élevage ne parvenant pas à s'entendre sur le terrain qui leur est commun, il est advenu qu'au lieu d'acheter chez lui, le ministre de la guerre remet à des marchands le soin de fournir à l'état les chevaux dont il a besoin. Or, ces marchands achètent à l'étranger, où ils portent l'argent de la France et un encouragement à l'industrie rivale, fermant ainsi à la production indigène délaissée le débouché le plus sûr qui puisse lui être ouvert. Il en résulte qu'au lieu de trouver là un auxiliaire utile et nécessaire, son meilleur et plus solide appui, l'administration des haras ne trouve qu'un malencontreux adversaire dont les agissemens opposent un obstable invincible à l'œuvre première qu'elle est tenue de poursuivre et de réaliser au profit de la production régulière du bon cheval de troupe. Envisageant celui-ci comme une arme de guerre, je dis qu'il n'est ni sage ni économique d'en confier la fabrication à ceux-là mêmes qui demain peut-être seront nos ennemis. Soucieuse de remplir cette partie de la tâche qui lui incombe, l'administration des haras a souvent appelé sur ce point l'attention du gouvernement. Mais aucun changement sérieux ne s'est effectué, et la situation semble devoir rester encore longtemps ce qu'elle est. En ces deux points je la résume : grandes dépenses en partie consenties pour stimuler la production nationale du cheval d'armes que le ministre de la guerre n'achète pas ; achats permanens à l'étranger, avec l'argent des contribuables, de chevaux très inférieurs aux produits indigènes...

« Le reproche que l'administration de la guerre a souvent adressé à l'élevage de ne pas lui faire le cheval de ses rêves peut-il être mérité, est-il sérieux quand elle donne ses préférences au cheval étranger, lequel vit plus à l'infirmerie que dans ses rangs? On ne s'ingénie pas à produire pour un consommateur absent, on ne se met pas en peine d'élever pour un acheteur capricieux dont les prix ne montent pas au taux des frais de production. La certitude de vendre à perte n'a jamais été un stimulant pour aucun producteur. »

Trois systèmes de remonte ont été pratiqués en France : 1° achats

par voie de marchés passés avec des fournisseurs; 2° achats directs par les régimens (1); 3° achats par les dépôts de remonte.

Le premier système, désastreux pour l'élevage national, met les corps à la merci de spéculateurs.

Le deuxième n'est pas moins onéreux, parce que les corps se font mutuellement concurrence et finissent toujours par traiter avec des marchands de chevaux, afin d'éviter l'incertitude de recherches longues et souvent infructueuses.

Le troisième, essayé en 1826, abandonné en 1831, repris en 1837, s'est conservé jusqu'à nous.

Remarquons tout d'abord que l'expression « dépôt de remonte, » employée en France et en Allemagne, désigne des institutions absolument différentes. De l'autre côté du Rhin, le dépôt de remonte est un établissement civil, puisque aucun militaire en activité n'en fait partie, où l'on fait de l'agriculture et de l'élevage : on y reçoit des chevaux de trois ans qui, s'ils tournent bien, sont livrés aux corps à cinq ans.

En France, le dépôt de remonte est une simple caserne de passage, placée, en général, dans les pays d'élevage que parcourent des commissions d'officiers. Une troupe spéciale, répartie en compagnies de cavaliers de remonte, pourvues d'officiers et de cadres, suit les commissions d'achat dans leurs pérégrinations, ramène au dépôt les animaux achetés et les y soigne pendant quelques semaines. Au fur et à mesure que ces lots de chevaux, destinés aux différentes armes, peuvent être répartis en détachemens d'un nombre suffisant d'animaux de même espèce, les corps destinataires sont invités à les y faire prendre.

Depuis l'origine jusqu'à ces dernières années, la question des remontes avait été mal posée en France. L'armée n'acceptait que des chevaux faits, c'est-à-dire aptes à être mis en service. Elle n'en trouvait pas, parce qu'il n'y en avait pas. On conçoit qu'il importe à tout propriétaire ou fermier se livrant à l'élevage d'écouler ses produits le plus rapidement possible : c'est une obligation absolue de son industrie que de diminuer les frais de nourriture,

(1) Pour permettre le fonctionnement de ce système, les conseils d'administration avaient une masse de remonte à raison, par cheval et par an, de 71 fr. 43 pour la grosse cavalerie, de 65 fr. 72 pour les dragons et l'artillerie à cheval, et de 51 fr. 43 pour la cavalerie légère et les trains. Cette masse s'augmentait du produit de la vente des chevaux réformés. Les prix moyens des chevaux de remonte ont été :

	1825	1835	1845	1855-1865	1875	1885
	—	—	—	— —	—	—
Cuirassiers.....	500	600	750	800	1.000	1.300
Dragons.....	450	520	600	650	900	1.050
Cavalerie légère..	360	430	500	550	800	930

en même temps que les chances de maladie et d'accident; et ses espérances de gain s'augmentent d'autant plus que chaque animal vendu peut faire place à un nouveau poulain. Tout cheval qui est resté chez l'éleveur a dû gagner son avoine, c'est-à-dire travailler et perdre plus ou moins l'aptitude à la selle; quant aux sujets conservés intacts et entourés de soins, ce sont des animaux de luxe d'un prix inabordable pour la remonte. C'est ce qu'avaient compris les hommes d'état prussiens au commencement du siècle, tandis que, jusqu'à ces derniers temps, en France, les haras et les remontes ont vécu en désaccord, victimes d'un malentendu dont ils se reprochaient mutuellement d'être la cause. C'était moins la hausse des prix qu'il fallait demander que l'abaissement de l'âge d'achat. On y est arrivé aujourd'hui, et il y a tout lieu de s'en féliciter. Une question reste à décider : ce qu'on fera des jeunes chevaux avant de les envoyer dans les régimens; nous aurons à l'examiner.

En résumé, notre situation actuelle est bonne; elle peut devenir excellente, si nous persévérons dans la voie suivie; il n'y a plus à régler que des questions de détail. Mais il serait temps de profiter des expériences que nous avons faites à nos dépens et de l'exemple de nos voisins. Le climat et le sol de la France permettent d'élever des chevaux excellens, soit que l'on veuille se contenter de faire produire à chaque localité, nous ne disons pas la race, mais le spécimen qui peut y être amélioré avec le plus de facilité et le moins de frais; soit qu'on essaie, comme en Angleterre, de produire à peu près partout le cheval que l'on veut. Quel qu'il soit, cela n'est pas impossible, car les caractères de ressemblance qu'imprime la localité sont d'autant plus fugitifs et plus variables que la culture plus avancée et le choix plus grand des producteurs permettent à l'homme d'en combattre davantage les influences. C'est aux haras de fournir à chacun de nos centres de production les élémens nécessaires à la création et au perfectionnement du type d'amélioration qui lui manque et sans lequel l'industrie étalonnière privée ne saurait ni se constituer utilement ni se défendre.

Aujourd'hui, personne ne le nie plus, le cheval de pur sang est la base de la régénération des races.

Il est impossible de méconnaître que le pur sang est le principal dépositaire de cette *qualité* sans laquelle un cheval ne peut pas répondre aux exigences du service de la cavalerie. La longueur des rayons et par suite la force des leviers, le rein court et bien attaché, le corps et les membres dégagés de toute chair inutile, la poitrine profonde, tout indique chez lui un animal de grands moyens.

Que n'a-t-on pas dit contre le cheval de pur sang? Que de pré-

jugés répandus à son sujet parmi ceux qui n'ont jamais abordé ce noble animal !

On lui reprochait d'être irritable et peu maniable ; cependant, dès 1837, le comte d'Aure écrivait : « Les qualités que donne le sang nous viennent en aide pour simplifier l'équitation, puisque la nature donne au cheval de race un liant, une souplesse, et surtout une énergie que les anciens écuyers ne trouvaient pas toujours dans leurs chevaux, mais dont ils reconnaissaient tellement les avantages qu'ils s'efforçaient de les provoquer dans le travail auquel ils les soumettaient. » Et le célèbre écuyer ne connaissait qu'une cause de restrictions dans l'emploi généralisé du pur sang : l'état de la viabilité en France ; il nous manquait, disait-il, les bonnes routes de l'Angleterre pour diminuer le tirage. Nous avons fait « du chemin » depuis cette époque ! Quant aux hommes de cheval, s'il en existe, qui douteraient encore de la souplesse du cheval de pur sang, nous les engageons à assister à la reprise des écuyers du manège de Saumur ; ils y verront manier en haute école des animaux inscrits au *stud book* et qui la veille ont gagné un *steeple-chase*.

Ces animaux, diront certains de leurs détracteurs, ne sont pas rustiques, ont besoin de soins minutieux, etc. Mais tous les officiers qui font chaque année des grandes manœuvres sur des chevaux de pur sang peuvent répondre ; il en est qui ont supporté sans dommage les fatigues de colonnes très dures et des jeûnes prolongés, en Algérie et en Tunisie. William Day, le seul entraîneur qui ait jamais écrit, cite l'exemple de chevaux qui gagnèrent le *Derby* et le *Saint-Léger* « avec un poil long et grossier comme celui d'un blaireau » pour avoir été élevés au grand air.

Selon d'autres, le cheval de pur sang est incapable de « porter du poids ; » à cette affirmation, bien souvent répétée, le baron d'Étreillis répondait : « Il est aussi faux de prétendre qu'un cheval de course ne peut porter le poids le plus lourd qu'un cheval quelconque puisse supporter en marchant à une allure ordinaire, parce qu'il parcourt une distance relativement courte sous un poids léger, que de chercher à établir qu'il lui est impossible de faire une longue route doucement, parce qu'il accomplit rapidement un trajet très court. »

D'ailleurs, nous plaidons ici une cause déjà gagnée, et la discussion de la loi du 29 mai 1874 sur les haras, à la tribune de l'assemblée nationale, a prouvé que l'opinion était faite. Tous les orateurs ont été unanimes à proclamer la nécessité de généraliser l'emploi de l'étalon de pur sang à dessein de favoriser la production du cheval d'armes, d'obtenir une bonne remonte de notre

cavalerie dans un délai rapproché, et de préparer dans le pays l'importante réserve de chevaux dont l'armée peut avoir besoin en cas de mobilisation. Il reste à souhaiter que la direction des haras ne perde jamais de vue le but qui est sa raison d'être. Qu'elle n'ait pas trop à cœur de faire naître des chevaux de course, car l'initiative privée y peut suffire aujourd'hui largement. Il est non moins essentiel que les membres de cette administration ne soient point menacés dans leur situation, comme il appert de certains projets agités devant le parlement.

En Allemagne, nous l'avons déjà dit, l'administration des haras, bien que constituant un service civil, tire de l'armée ses fonctionnaires à tous les degrés de la hiérarchie. N'y aurait-il pas lieu d'adopter cette règle? Déjà, en 1840, le comte d'Aure demandait instamment que les officiers des haras fussent exclusivement recrutés parmi les élèves de Saumur. Il y a lieu de remarquer combien ce vœu serait d'un accomplissement plus facile à notre époque. D'une part, l'adoption du service obligatoire fait entrer dans l'armée quantité de jeunes gens qui autrefois n'eussent point songé à prendre la carrière des armes. D'autre part, aucun enseignement équestre sérieux et complet n'existe, en France, ailleurs qu'à l'école de cavalerie, où il embrasse toutes les branches de l'équitation. Depuis que les chevaux de pur sang ont été introduits à Saumur par le général Thornton et le commandant de Lignières, jadis écuyer en chef, aujourd'hui général, les succès de nos officiers sur les plus grands hippodromes ont révélé au public les immenses progrès réalisés depuis 1870 en fait d'équitation militaire. Le talent d'écuyer et l'usage du cheval, dans toutes les variétés de son emploi, sont des conditions indispensables à ceux qui seront chargés de diriger la production chevaline *en vue des besoins de l'armée*, — ne l'oublions pas, — aux termes de la loi du 29 mai 1874, dans sa lettre et dans son esprit.

Quant à la stabilité essentielle au bon fonctionnement de tout service public, nous souhaitons que notre administration s'inspire des exemples de l'Allemagne signalés par le baron de Cormette, directeur des haras (1) : « Il ne suffit pas, dit-il, d'avoir des connaissances théoriques et pratiques sur le cheval, il importe aussi de connaître les hommes, de mériter et d'acquérir la confiance des éleveurs, et, par l'aménité du caractère, d'entretenir de bonnes relations avec tous, ainsi qu'avec les administrations et sociétés qui s'occupent de production et d'élevage. Il faut prouver qu'on connaît bien, dans leurs moindres détails, l'origine des races de sa

(1) *Rapport sur une mission hippique en Allemagne en* 1883, p. 40.

sphère d'action, et se tenir au courant de toutes les questions relatives à la production chevaline, à l'emploi et aux débouchés des produits; aussi est-il très important que les fonctionnaires changent très rarement de résidence. En Allemagne, la nécessité de maintenir le plus longtemps possible à la tête du même établissement les directeurs des haras est admise en principe par tout le monde, et l'on s'y conforme. J'ai vu des chefs de haras provinciaux qui ont depuis vingt ans la même direction et s'en trouvent très honorés. Une circonscription offrant peu de ressources et fort en retard pour la production et l'élevage peut donner de bons résultats dans une période relativement courte, si elle a à sa tête un homme intelligent et qui comprenne ses devoirs. Le meilleur effectif d'étalons ne produira pas tous les résultats voulus s'il est aux mains d'un chef qui ne se dévoue pas tout entier à sa mission, tandis que des étalons d'un ordre secondaire, destinés à une région encore arriérée, y marqueront leur passage et amèneront un progrès réel si celui qui les utilise sait en faire un bon emploi, basé sur la connaissance des besoins et des intérêts à satisfaire. »

A côté de l'administration des haras et conjointement avec elle, le service de la remonte, s'il est en de bonnes mains, peut et doit prendre sur l'élevage une importante influence. Mais, là encore, la stabilité non-seulement des institutions, mais encore des personnes, est une condition primordiale. La fixité des achats peut seule assurer la régularité de la production; il est indispensable que l'élevage puisse compter sur un chiffre absolu de commande annuelle. Et ce n'est pas seulement au point de vue de la quantité (1) que la remonte ne doit pas varier, le type qu'elle réclame devrait toujours rester fixe, bien que tendant à l'amélioration.

Nous possédons des ressources sérieuses : en Normandie, un centre de production merveilleux ; dans le Midi, un cheval de cavalerie légère incomparable, le cheval de Tarbes. Que les haras fassent perdre aux éleveurs, notamment de l'Est et du Centre, leur goût du cheval *étoffé;* que nombre d'officiers de remonte cessent d'admirer outre mesure le type du cheval « bien roulé, ayant du cerceau et du geste; » et nous pourrons, avant qu'il soit longtemps, compter sur de bons résultats.

(1) Pour donner une idée des variations imprévues qui, de tout temps, ont jeté la perturbation dans l'esprit des éleveurs, il est bon de citer quelques chiffres : de 8,000 chevaux en 1831, les achats descendaient à 5,000 en 1832 et à 79 en 1834. Plus récemment, nous les avons vus passer de 9,000 en 1873 à 15,000 en 1875, de 14,000 en 1880 à 24,000 en 1881, pour redescendre à 13,000 en 1884.

IV.

L'examen de la question des remontes, au point de vue des procédés actuellement en usage en France, nous permet de constater qu'un progrès considérable a été réalisé par le fait de l'abaissement à trois ans et demi de l'âge minimum des animaux à acheter. Il n'y a qu'à étendre et à généraliser la mesure, car les chevaux de trois ans et demi n'entrent jusqu'ici, dans les achats annuels, que dans la proportion du quart. A cette condition, la remonte reste maîtresse du marché, car le commerce ne peut utiliser les chevaux sitôt, et le seul moyen efficace pour stimuler la production consiste à débarrasser l'éleveur du jeune cheval, qui, pour lui, représente un capital improductif. Peut-on croire qu'en prolongeant d'un an ou de dix-huit mois le séjour des animaux chez le propriétaire, ils seraient plus prêts à entrer en service, ou en dressage, au sortir de la ferme? « Il faudrait pour cela, nous dit très justement un officier de remonte (1), qu'ils fussent nourris au grain et au sec dès l'âge de trois ans, ou au moins de trois ans et demi. Les éleveurs y consentiront-ils? Ils le promettront si l'on veut, mais ils n'en feront rien, et ils auront raison, l'élevage au sec et au grain les constituerait en perte. Ils feront bien ce sacrifice pour quelques chevaux d'élite qui compenseront plus tard, par leur prix de vente au commerce, les frais qu'ils auront faits pour leur élevage; mais ce sera l'exception. Ils ne le feront jamais pour le cheval de remonte. Ils continueront l'élevage à l'herbe du cheval d'armes, sauf pendant quelques mois d'hiver, mois pendant lesquels ils les nourriront aux farineux; ils les mettront gras, luisans pour la vente. Cet animal aura toutes les apparences de la santé; mais ses fibres et ses viscères n'en seront pas moins relâchés par cette nourriture aqueuse et peu substantielle. Le développement du cheval est lent sous l'influence d'un pareil régime, sa trempe et ses forces sont retardées. Il aura bien, peut-être, toutes les apparences extérieures de la santé et de la vigueur, mais il lui faudra quand même de douze à quinze mois d'une nourriture sèche et à l'avoine pour le mettre en état de supporter les fatigues du dressage, pour changer sa lymphe, son sang aqueux, en un sang riche et généreux, pour tremper enfin tout son organisme et le rendre aussi résistant que possible. »

Ces faits sont indéniables; ils sont connus et constatés, et tous les hommes de cheval sont d'accord ; personne d'ailleurs dans l'ar-

(1) *La Question des remontes*. Caen, 1885.

mée ne songe à réclamer l'achat de chevaux faits qui, nous l'avons démontré, n'existent pas et ne peuvent pas exister. Il reste à trouver maintenant le moyen d'entretenir pendant un an ou dix-huit mois ces chevaux de trois ans et demi, car il n'est pas possible d'embarrasser les corps de telles non-valeurs.

La question se pose en France, aujourd'hui, dans les termes mêmes où elle se posait en Prusse en 1820. Il est intéressant de constater que toutes les solutions expérimentées jadis par nos voisins : création de dépôts d'élevage ou de transition ; mise en dépôt des jeunes chevaux chez des propriétaires ; envoi dans les corps et constitution de petits dépôts régimentaires, ont été simultanément proposées et pour la plupart mises à l'essai. Nous ne reviendrons pas sur les argumens pour ou contre déjà exposés à propos de la Prusse, et nous croyons volontiers que les expériences tentées par cette nation pourraient suffire à fixer nos idées.

D'une part, le service de la remonte a organisé, en 1883, dans les anciennes fermes impériales du camp de Châlons, un vaste dépôt d'élevage peuplé de 1,500 à 1,800 jeunes chevaux ; d'autre part, des marchés passés avec des particuliers ont permis l'installation d'un certain nombre de petits dépôts d'élevage (1).

Les fermes hippiques de Suippes, au camp de Châlons, donnent de bons résultats, au point de vue de la préparation du jeune cheval au service du régiment ; mais l'entretien journalier du cheval, dont le régime est calqué sur celui des dépôts de remonte allemands, revient à un prix double ; de plus, le personnel, entièrement militaire, comprend 9 officiers, 8 vétérinaires et 274 hommes de troupe détachés des régimens et par conséquent distraits du service actif.

Les établissemens particuliers sont plus économiques ; un propriétaire s'engage à nourrir les chevaux pour un prix fixé par tête de cheval (1 fr. 60 en général). Il bénéficie des fumiers, et l'état n'a plus à fournir de soldats-palefreniers, ni à s'occuper de l'entretien des bâtimens ; mais il n'a que peu de garanties quant au régime des chevaux, et les résultats obtenus sont discutables.

Enfin, la proposition de former dans certaines garnisons des dépôts de jeunes chevaux dont les corps intéressés auraient la gestion est mise à l'étude.

Si l'on tient pour acquis les avantages que retire la Prusse de ses dépôts d'élevage, — et la preuve de leur importance est facile à faire, — la solution tout indiquée serait l'adoption pure et simple

(1) Le Gibaud (Charente-Inférieure), Orgeville (Eure), Bellac et Saint-Junien (Haute-Vienne), Beauval (Loir-et-Cher).

de cette institution. Malheureusement pour nous, deux entraves y mettent obstacle.

D'abord les dispositions de nos règlemens financiers interdisent aux ministres de faire directement recette des produits de leur administration. Comme le fonctionnement des dépôts de remonte allemands a pour base l'exploitation agricole de leur domaine, nos règlemens sur la comptabilité publique, — faits pour sauvegarder la dignité des agens de l'état bien plus que les intérêts budgétaires, — s'y opposent. En second lieu, nous possédons pour le service de la remonte une organisation qui comporte un personnel militaire considérable et de nombreux établissemens répartis sur tout notre territoire. Or, s'il est relativement facile de créer de toutes pièces une institution nouvelle, il l'est moins de supprimer ou de transformer un service important, ce qui ne peut avoir lieu qu'en lésant des intérêts multiples.

Il existe aujourd'hui, à l'intérieur (1) de notre territoire, dix-neuf dépôts de remonte (pourvus d'une commission d'achat), répartis entre quatre circonscriptions. Quant au personnel qui concourt au service, il comprend : 2 généraux, 20 officiers supérieurs, 50 officiers subalternes et 20 vétérinaires, les uns hors cadre, les autres détachés de leurs régimens à titre permanent, et, de plus, 46 officiers des cinq compagnies de cavaliers de remonte de l'intérieur, dont l'effectif est de 2,318 hommes. En y joignant le nombre des officiers et cavaliers détachés aux fermes hippiques du camp de Châlons, nous trouvons qu'une troupe égale à la valeur de quatre régimens de cavalerie est affectée, en France, au service de la remonte. Faut-il rappeler qu'en Allemagne le même service est pleinement assuré par un général et sept officiers, sans un seul homme de troupe?

Nous ne saurions nous en étonner, car la surabondance du per-

(1) Nous négligeons dans cette étude la question de la remonte des troupes d'Afrique, qui s'opère dans des conditions spéciales. L'Algérie possède une excellente race de chevaux qui y rend les meilleurs services, mais ne remplit pas toutes les conditions requises pour la guerre en Europe. On peut appliquer au cheval arabe le jugement que portait Warnery, au XVIIIe siècle, sur les races du Midi : « Chevaux très bons pour un jour de bataille; mais, étant tous entiers et fougueux, ils n'auraient jamais pu soutenir les grandes marches et corvées qui se sont faites dans les dernières guerres d'Allemagne. » Comme nous n'avons plus aujourd'hui de régimens de France montés en chevaux arabes, il importe, pour favoriser l'élevage algérien, de lui fournir un débouché en généralisant la mesure qui consacre des chevaux arabes castrés à la remonte des officiers d'infanterie. Le principe a été posé par Napoléon : « Tous les officiers d'infanterie, les administrateurs, les officiers, sous-officiers et trompettes du train seront montés sur des chevaux taille d'éclaireurs, ce qui conservera les chevaux de taille pour la cavalerie et les officiers d'état-major. »

sonnel dans toutes les branches de l'administration française a de tout temps (1) fait l'étonnement des économistes. Aussi les frais d'achat d'un cheval sont-ils six fois plus élevés en France qu'en Allemagne.

Si nous ne pouvons adopter intégralement l'organisation prussienne, il serait tout au moins rationnel de modifier l'état de choses existant et d'appliquer quelques mesures transitoires. Tout d'abord, il y aurait lieu d'aménager les dépôts de remonte existant aujourd'hui, de telle sorte qu'ils pussent conserver les jeunes chevaux pendant un an ou dix-huit mois. Certains dépôts, placés au centre des villes (Angers, Guéret, etc.) ne s'y prêtent pas, nous le savons; il serait sans doute possible de changer leur destination, et au besoin de les vendre ou de les échanger. La recherche d'emplacemens favorables à l'établissement des jeunes chevaux ne saurait présenter de difficultés. En Italie, par exemple, le dépôt de remonte de Palmanova a pour siège les bâtimens militaires de cette ancienne place forte aujourd'hui déclassée. Les glacis et les fossés ont été transformés en prairies.

D'autre part, la diminution du nombre des comités d'achat semble s'imposer, et, pour chacun d'eux, la réduction du nombre des tournées qui parfois, dans certaines régions, majorent de 500 francs de frais le prix de chaque cheval acquis. Actuellement, ces tournées ont lieu toute l'année, bien qu'elles soient pendant quatre à cinq mois à peu près infructueuses, car les cinq sixièmes des chevaux sont achetés dans le même semestre (octobre à mai).

Enfin, la *circonscription* de remonte, rouage intermédiaire entre la direction des remontes et le dépôt, pourrait sans inconvénient disparaître.

Des critiques non moins fondées pourraient être formulées à l'égard de la répartition des chevaux entre les différentes armes. En prenant l'armée allemande comme terme de comparaison, un simple rapprochement de chiffres démontrera trop aisément la redoutable infériorité numérique de notre cavalerie.

L'armée française entretient un effectif total de 131,139 chevaux, tandis que l'armée allemande en compte 108,679 seulement. C'est donc une supériorité de 22,460 chevaux à notre avantage. Mais la décomposition de cet effectif est particulièrement instructive, car la cavalerie exceptée, tous les autres corps et services

(1) Le comte d'Aure écrivait en 1840 : « En Prusse, le personnel d'un haras est dans la proportion d'un à quatre, avec un établissement du même genre en France. Cela tient autant aux formes moins compliquées de l'administration qu'à l'extrême réserve que met le gouvernement prussien à confier des grades dans l'administration comme dans l'armée. » (*L'Industrie chevaline*, p. 372.)

sont plus libéralement dotés en France qu'en Allemagne. Le tableau suivant, où nous ne mentionnons que les principaux, en donne la preuve :

	Allemagne.	France.	Excédent pour nous.
	—	—	—
Infanterie.....	4.933	6.895	1.962
Artillerie.....	20.044	31.879	11.835
Train.....	3.422	10.112	6.690
Génie...	384	1.139	755
Écoles.	152	2.009	1.857
Gendarmerie... ..	3.000	12.212	9.212
Totaux.....	31.935	64.246	32.311

Nous avons donc, pour toutes les armes autres que la cavalerie, un total de 32,311 chevaux de plus que l'armée allemande.

En revanche, notre cavalerie ne compte que 63,625 chevaux pour 71,500 en Allemagne, ce qui nous assure, *a priori*, une infériorité de 7,875 chevaux. Mais cette infériorité prend de bien autres proportions quand on serre ces chiffres de près. Dans l'effectif allemand ne sont pas compris les 9,000 jeunes chevaux qui peuplent les dépôts de remonte. Les nôtres, au contraire, sont comptés dans notre total. Si nous défalquons encore les régimens de cavalerie d'outre-mer, ou du moins ceux qui, en cas de mobilisation, doivent défendre notre empire colonial, nous arrivons à cette conclusion qu'il nous faudrait aborder la cavalerie allemande avec une infériorité de 15,000 chevaux, correspondant à la force de plus de 100 escadrons, soit 25 régimens ou 4 divisions de cavalerie, alors que le budget français entretient 22,460 chevaux de plus que le budget allemand !

Il importe donc que le parlement porte sans tarder son attention sur la question de l'accroissement des forces de la cavalerie ; le souci constant, la recherche exagérée des prévisions de détail, de la satisfaction des services accessoires, a dans notre armée fait perdre de vue souvent les points essentiels. Peut-être aussi la permanence des efforts considérables qu'on ne cesse de diriger vers la constitution des défenses inertes a-t-elle porté préjudice à la préparation des forces agissantes. En nous efforçant de démontrer que la répartition et l'entretien de l'un de nos armemens les plus précieux ne sont réglés ni par la considération de la bonne gestion des finances, ni par celle de la constitution des forces nationales, puissions-nous attirer l'attention des pouvoirs publics sur une question dont on ne peut méconnaître l'importance !

* * *

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE POÈTE PRUDENCE.

Prudence, étude sur la poésie latine chrétienne au IVe siècle, par Aimé Puech, maître de conférences à la faculté des lettres de Rennes.

Un de nos jeunes professeurs, M. Puech, vient de publier un excellent livre sur Prudence. Quelques personnes s'étonneront peut-être de voir que l'on consacre un volume entier à un poète de décadence dont elles n'ont guère entendu parler. Je crains d'ajouter encore à leur surprise si je dis que le seul reproche que j'adresse à M. Puech, c'est de n'avoir pas assez insisté sur l'auteur qu'il étudiait et montré suffisamment son importance. Je le trouve quelquefois timide dans les éloges qu'il lui accorde ; il met trop de réserves à son admiration. On dirait qu'au moment de s'y laisser entraîner il entend une voix qui lui rappelle ses souvenirs classiques, et lui fait quelque honte de placer ce poète ignoré si près des Lucrèce et des Horace. J'avoue que je n'ai pas ces scrupules ; s'il ne les égale pas

tout à fait, il est de leur famille. Il leur appartient de plus près que beaucoup de ceux qui passent pour leurs disciples et qui n'arrivent, en les imitant avec exactitude, qu'à reproduire leurs défauts et affadir leurs qualités. Il est rare que ces grands écrivains aient une postérité directe. L'héritage, après leur mort, passe d'ordinaire à des auteurs qui osent entrer dans des voies nouvelles, et c'est en s'éloignant d'eux qu'on les continue. Je ne prétends pas sans doute que Prudence soit irréprochable : il ne parle pas toujours une langue pure, et il a commis souvent des erreurs de goût. Il n'en est pas moins vrai que c'est un poète fort distingué, et, au-dessous des plus grands, tout à fait digne de tenir une des premières places : je n'aurai guère qu'à résumer le livre de M. Puech pour le faire voir.

Je demande seulement qu'on me permette de donner d'assez nombreuses citations de ses ouvrages. Quand on parle d'Homère et de Virgile, il suffit de faire allusion à leurs vers pour qu'aussitôt ils s'éveillent dans la mémoire. Prudence n'a pas cet avantage. C'est à peine si quelques érudits ont parcouru ses œuvres; aux autres il faut les faire connaître pour qu'il leur soit possible de les juger.

I.

Nous ne savons de la vie de Prudence que ce qu'il a bien voulu nous en dire. En tête de ses poésies il a placé un prologue mélancolique, où il se représente vieux et triste, songeant à la fin qui s'approche, et se demandant ce qu'il a fait d'utile dans les cinquante-sept années que Dieu lui a donné de vivre. De ce rapide examen de conscience et de quelques renseignemens épars dans ses ouvrages, voici ce que nous apprenons.

Il était né en 348, pendant le règne de Constance, le fils et l'héritier de Constantin, dans une ville du nord de l'Espagne, à Saragosse, à Calahorra ou à Tarragone. Comme il ne parle nulle part de sa conversion, on pense qu'il appartenait à une famille chrétienne. Ses parens devaient être riches, puisqu'il reçut l'éducation qu'on donnait aux fils de bonne maison. « Mon enfance, dit-il, a pleuré sous la férule sonore de mes maîtres; » ce qui n'est pas une métaphore, car on sait que les grammairiens de cette époque avaient coutume de frapper vigoureusement leurs élèves, et Ausone nous dépeint l'école retentissant des coups de fouet. Prudence nous raconte ensuite que, quand son éducation fut achevée, il revêtit la toge et prit l'habitude « de débiter beaucoup de mensonges. » Il

veut dire qu'il devint avocat; ce fut l'époque de sa plus grande dissipation. Il entra plus tard dans les fonctions publiques, et les parcourut avec succès. Les termes dont il se sert pour désigner les dignités dont il fut honoré sont un peu vagues; ils laissent pourtant entendre qu'il gouverna quelque province, probablement en Espagne, et qu'il remplit ensuite une charge de cour. C'était pour ce provincial une assez brillante carrière. On comprend que, dans cette haute situation, les plaisirs et les affaires ne lui aient guère laissé le temps de songer à ses devoirs de chrétien. Faut-il croire, comme il s'en accuse humblement, « qu'il se soit vautré dans les ordures et la boue du péché? » La métaphore est un peu violente; mais nous savons qu'il est de règle que, dans ces sortes de confessions publiques, les pénitens exagèrent leurs fautes, et qu'il ne faut pas prendre leurs invectives à la lettre. Peut-être veut-il dire simplement qu'il a trop cédé aux charmes de la vie mondaine. Quoi qu'il en soit, l'âge ranima chez lui la dévotion qui n'était qu'assoupie. Il est probable aussi qu'une disgrâce qu'il n'avait pas méritée, et qui le mit en péril, acheva de le dégoûter du monde. Il en sentait déjà le néant; il en vit les dangers, et prit la résolution de le fuir. De tout ce qu'il avait aimé, il ne garda que son goût pour la poésie; il crut pouvoir l'emporter avec lui dans sa retraite et le consacrer au Seigneur. « Si je ne puis honorer Dieu par mes actions, disait-il, je veux au moins le célébrer dans mes chants. » Voilà quelle est l'origine du volume qu'il offre au public.

Ces vers n'étaient pas sans doute les premiers que Prudence eût écrits : rien n'y trahit un débutant. On y trouve, au contraire, une abondance et une facilité qui supposent un long exercice. Il est probable qu'au sortir de l'école il s'était amusé, comme Dracontius et tant d'autres, à ces matières mythologiques qui étaient alors à la mode, et peut-être est-ce là une de ces fautes dont il s'accuse avec tant d'amertume. Dans tous les cas, les vers profanes n'ont pas été conservés; nous n'avons plus que les vers dévots.

L'œuvre de Prudence, à la prendre dans son ensemble, se divise en deux parties fort distinctes, qui diffèrent à la fois par les sujets qu'il traite et les mètres dont il s'est servi : l'une contient ses poésies lyriques, l'autre ses poèmes didactiques et dogmatiques, qui sont tous écrits en vers hexamètres. De ces deux catégories d'ouvrages, M. Puech semble préférer la seconde. Il est sûr qu'elle est plus conforme aux traditions laissées par les grands classiques; elle les suit de plus près, elle rappelle davantage Lucrèce et Virgile, elle dépayse moins l'esprit accoutumé à l'étude de l'art ancien. J'avoue que c'est précisément la raison qui me fait mieux aimer l'autre : Prudence y est original par nécessité; comme il avait moins de modèles à suivre, il a plus tiré de lui-même.

La poésie lyrique, on le sait, avait médiocrement réussi à Rome. Horace y excelle sans doute, mais il n'a pas eu de successeurs : les autres, nous dit Quintilien, ne méritent pas d'être lus. Les raisons, comme on pense, n'ont pas manqué aux critiques pour rendre compte de cette stérilité. Le plus souvent on en accuse le caractère même du peuple romain : ces gens graves, cérémonieux, compassés, si pleins de respect pour le *decorum* (le mot et la chose leur appartiennent), devaient médiocrement goûter une poésie violente, capricieuse, et dont le désordre est la loi. On ajoute que la langue dont ils se servaient, étant de sa nature ample et majestueuse, s'accommodait mieux à la dignité de l'éloquence qu'aux mouvemens déréglés de l'ode. Ces explications sont ingénieuses et paraissent fort vraisemblables ; ce qui ne m'empêche pas de croire que, malgré ces conditions défavorables, il pouvait très bien se produire un grand poète, qui, sur ce terrain ingrat, aurait renouvelé les merveilles de Pindare et d'Alcée. Le génie se plaît souvent à déconcerter les théories savantes de la critique. Que de fois n'avait-on pas proclamé que la France aussi, avec la légèreté de son humeur, son bon sens caustique, l'haleine un peu courte de ses poètes, les scrupules étroits de ses grammairiens, n'était pas faite pour les grandes inspirations de la poésie lyrique ! C'est pourtant cette poésie qui fait la gloire de notre littérature contemporaine, et je ne crois pas que, depuis les beaux temps de la Grèce, elle ait produit nulle part et en si peu d'années autant de chefs-d'œuvre. A Rome, elle n'a pas fait une aussi brillante fortune ; cependant, après une éclipse de trois siècles, elle parut se ranimer vers l'époque chrétienne. A ce moment, les circonstances semblaient meilleures pour elle. Une religion nouvelle enflammait les âmes et lui fournissait, au lieu de ces auditeurs sceptiques que les grands éclats de passion risquaient d'effaroucher, un public croyant et enthousiaste. Les altérations mêmes que subissait alors le langage pouvaient la servir. Il était en train de rompre ses cadres anciens. La pureté et la régularité se perdant tous les jours, les auteurs devenaient plus libres de créer les tours et les expressions dont ils avaient besoin. Chacun pouvait se faire sa langue et la plier à rendre ses sentimens et ses émotions les plus intimes, ce qui est une condition du succès dans un genre où la personnalité domine.

La poésie lyrique chrétienne commence pour nous, en Occident, avec saint Ambroise, et c'est un hasard qui lui a donné naissance. L'évêque de Milan était un homme d'action : il n'avait ni le loisir ni le goût de composer de belles odes dans son cabinet pour le plaisir des délicats ; mais les circonstances le firent poète. L'impératrice Justine, qui favorisait les ariens, leur avait attribué une église possédée jusque-là par les catholiques. Saint Ambroise s'y

opposait avec énergie. Le jour où les soldats devaient venir s'en emparer, les fidèles remplirent l'église, décidés à l'occuper le jour et la nuit, et à n'en sortir que quand elle ne serait plus menacée. Pour les empêcher de perdre patience pendant ces longues heures d'attente et d'anxiété, l'évêque eut l'idée de composer des hymnes et de les leur faire chanter. C'était un usage déjà ancien dans les églises d'Orient, que saint Hilaire de Poitiers avait essayé, sans beaucoup de succès, à ce qu'il semble, d'introduire en Gaule. Cette fois l'innovation réussit pleinement et se répandit dans le monde romain tout entier.

Nous possédons quelques hymnes authentiques de saint Ambroise (1); elles sont très curieuses à étudier de près. Toutes se composent du même nombre de vers, écrits dans le même rythme et disposés de la même façon. L'auteur s'est condamné sans doute à cette simplicité et à cette monotonie pour qu'il fût plus facile de les comprendre et de les retenir. Mais cette concession est la seule qu'il ait faite au peuple pour lequel il travaillait. Il est remarquable que, dans des hymnes destinées à la multitude ignorante, ce lettré, ce grand seigneur n'ait admis aucune incorrection de langue ou de mètre. La quantité, qu'on ne se faisait alors aucun scrupule de violer, y est respectée. Ces petits vers de quatre pieds sont construits d'après les règles du genre : la césure s'y trouve à sa place ; l'iambe revient régulièrement aux pieds pairs, comme le veut Horace dans son *Art poétique ;* l'œuvre, par sa forme au moins, est classique. Naturellement le fond ne peut pas avoir le même caractère ; il se compose uniformément de pensées morales, de souvenirs des Livres saints interprétés à la manière du temps et d'affirmations dogmatiques. Voici quelques passages de l'hymne du matin, qui donnera une idée du reste :

« L'oiseau vigilant annonce le jour ; c'est lui qui veille dans la nuit profonde. Il est la lumière du voyageur au milieu des ténèbres et sépare la nuit d'avec la nuit. Il réveille l'étoile du matin, qui chasse l'obscurité du ciel. A sa voix, les troupes errantes abandonnent les chemins où elles tendent leurs pièges ; le matelot rassemble ses forces, les flots de la mer se calment. En l'entendant chanter, Pierre reconnaît sa faute. Levons-nous donc avec courage : le chant du coq ranime nos sens assoupis, il excite notre paresse, il reproche aux coupables leur infidélité. Au chant du coq, l'espoir renaît ; les malades se remettent à croire à leur guérison, le glaive

(1) Le nombre des hymnes attribuées à saint Ambroise est assez considérable, mais il n'y en a guère que quelques-une dont l'authenticité soit certaine : ce sont surtout celles dont saint Augustin a fait mention.

tombe des mains des brigands, la foi revient à ceux qui l'ont perdue. Jésus, jette les yeux sur nous ; nous sommes près de périr, mais un regard de toi nous rendra l'innocence, et nos fautes seront lavées dans nos larmes. »

Ce qui me frappe surtout dans cette hymne de saint Ambroise, comme dans les autres, c'est de voir à quel point l'inspiration y est sobre et courte. Que nous sommes loin de l'ode grecque, avec sa fougue, ses violences, ses amoncellemens d'images, sa marche capricieuse et l'ampleur de ses développemens ! Ces qualités, qui sont si frappantes chez Pindare et les tragiques grecs, l'hymne chrétienne, celle au moins qui a fleuri en Orient dans les premiers siècles, ne les avait pas tout à fait répudiées. La plus ancienne de toutes, qui se trouve à la fin du *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, débute comme une ode antique. Le poète, s'adressant au Christ, protecteur de la jeunesse et de l'innocence, l'appelle coup sur coup « le frein des poulains indociles, l'aile des oiseaux qui ne savent pas leur route, le pilote des jeunes enfans, le pasteur des troupeaux royaux ; » et les figures les plus différentes continuent ainsi à s'entasser l'une après l'autre, avec une verve, une abondance, un mouvement, auxquels il est difficile de résister. C'est le débordement d'une âme trop pleine, qui ne peut pas contenir ses émotions et les laisse échapper à l'aventure. Si l'on veut avoir un contraste parfait avec cette richesse un peu désordonnée, il suffit d'opposer à l'œuvre de Clément d'Alexandrie ce début de l'hymne du soir de saint Ambroise, plein d'une grâce simple et discrète, et où les contours sont si finement arrêtés :

Deus, creator omnium,
Polique rector, vestiens
Diem decoro lumine,
Noctem soporis gratia.

Il me semble que la diversité du génie poétique des deux peuples se montre dans ce simple rapprochement.

Les hymnes de saint Ambroise obtinrent, dès le premier jour, un très grand succès. Saint Augustin, dans le récit qu'il nous fait de son baptême, nous dit la profonde impression qu'il ressentit en les entendant : « Que de larmes je versai, Seigneur, au son de tes hymnes et de tes cantiques, et que je fus pénétré jusqu'au fond du cœur par les chants harmonieux dont retentissait ton église ! » Il y prit même tant de plaisir qu'il finit par en éprouver quelques scrupules, et s'accusa plus tard, comme d'une faute, d'y être trop sensible. Dans la suite, cette admiration s'est maintenue ; et ce n'est

pas, comme on pense bien, le mérite seul de ces hymnes qui peut en expliquer le succès : aujourd'hui, nous sommes tentés de les trouver un peu sèches et maigres. Mais il ne convient pas de leur appliquer les règles habituelles de la critique. Elles sont entrées dans la liturgie et font partie des cérémonies de l'église depuis quinze siècles. L'importance qu'elles ont prise dans la vie religieuse de tant de générations ne permet pas de les traiter comme de simples œuvres d'art. Une analyse minutieuse et froide ne pourrait pas rendre compte des effets qu'elles ont produits et qu'elles produisent encore sur ceux qui les regardent comme l'expression de leur foi.

Ce sont évidemment les hymnes de saint Ambroise qui ont donné à Prudence l'idée d'écrire les siennes ; mais le caractère en est tout différent. Nous sommes ici en présence de l'œuvre d'un littérateur véritable, qui écrit pour l'édification et le plaisir du public, et nous avons le droit de la juger d'après les règles de la critique ordinaire.

Prudence nous a laissé deux recueils de poésies lyriques, à chacun desquels il a donné un nom grec. Dans celui qu'il appelle *Cathemerinon* (chants pour toute la journée), l'imitation de saint Ambroise est visible. Nous avons de l'évêque de Milan une hymne pour le matin, une pour le soir, une autre pour la troisième heure du jour. Le cadre était trouvé ; il ne restait qu'à l'élargir. Prudence s'est contenté de multiplier les hymnes de ce genre ; il en a fait pour le chant du coq et le lever du jour, pour les repas et pour le jeûne, pour le moment où l'on allume les lampes et celui où l'on se met au lit, il en a fait une enfin qui peut se répéter à toutes les heures de la journée (*Hymnus omnis horæ*) (1). Et non-seulement il doit à son prédécesseur l'idée première de ses chants, mais, dans l'exécution et le détail, il lui a fait beaucoup d'emprunts. J'ai cité tout à l'heure l'hymne du matin de saint Ambroise ; voici le passage correspondant de celle de Prudence, d'après la traduction élégante qu'en a donnée Racine :

L'oiseau vigilant nous réveille,
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit ;
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille
Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit.

(1) Il a, dans les dernières hymnes de son recueil, encore plus élargi son cadre. Après en avoir écrit pour les diverses heures du jour, il en compose pour quelques-unes des principales fêtes de l'année. C'est dans celle qui est consacrée à l'Épiphanie que se trouve la célèbre strophe : *Salvete flores martyrum*, etc., qui est peut-être ce qu'il y a de plus connu dans l'œuvre entière de Prudence.

« Quittez, dit-il, la couche oisive
Où vous ensevelit une molle langueur.
Sobres, chastes et purs, l'œil et l'âme attentive,
Veillez : je suis tout proche et frappe à votre cœur. »

On voit combien les deux morceaux se ressemblent. Dans l'hymne qui suit, les mêmes idées se retrouvent : ici encore, c'est l'inspiration directe de saint Ambroise que Prudence a reçue et qu'il a transmise à Racine, dont je demande la permission de citer encore une fois les beaux vers :

L'aurore brillante et vermeille
Prépare le chemin au soleil qui la suit;
Tout rit aux premiers traits du jour qui se réveille :
Retirez-vous, démons, qui volez dans la nuit.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit enfantés,
Et que fuie avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous avez présentés.

Chantons l'auteur de la lumière
Jusqu'au jour où son ordre a marqué notre fin,
Et qu'en le bénissant notre aurore dernière
Se perde en un midi, sans soir et sans matin !

Il y a pourtant, dans les hymnes mêmes des deux poètes qui se ressemblent le plus, quelque chose qui diffère toujours, c'est l'étendue ; tandis que de petites pièces de trente-deux vers suffisent à l'inspiration de saint Ambroise, la plus courte, dans le recueil de Prudence, en a plus de cent. Tout prend chez lui plus de développement et d'ampleur : où l'un se contentait d'un trait, l'autre insiste et fait un tableau. C'est ce qui est visible surtout dans la façon dont ils rappellent l'un et l'autre les souvenirs de l'Écriture ; ce qui n'est qu'une allusion chez saint Ambroise devient, chez Prudence, un long récit. Dans l'hymne pour l'heure où l'on allume les lampes (*Hymnus ad incensum lucernæ*), il commence par décrire en vers charmans « ces feux mobiles dont, le soir, brillent nos demeures, cette lumière rivale de celle du jour, devant laquelle la nuit s'enfuit avec son noir manteau déchiré. » A ce spectacle qui le charme, les souvenirs de l'Ancien Testament lui reviennent ; il songe au buisson ardent dans lequel Dieu parlait à Moïse, à la colonne enflammée qui guidait la nuit le peuple d'Israël, quand il sortit de l'Égypte. Ce dernier événement est si grand, si mémorable, qu'une fois qu'il s'est présenté à l'esprit du poète, il n'en sort plus.

Il faut qu'il nous raconte par le détail tout le passage de la Mer-Rouge et conduise les Israélites jusqu'au seuil de la terre sainte; et même, quand ils y sont parvenus, tout n'est pas encore fini : cette arrivée triomphante du peuple de Dieu dans la Palestine lui semble une allégorie de l'entrée des âmes pieuses au séjour céleste, ce qui naturellement nous amène une très poétique description du paradis. — Tout cela est décrit en vers fort agréables, mais il faut avouer que nous voilà bien loin du point de départ et que nous avons tout à fait oublié « l'heure où s'allument les lampes. »

Cette marche désordonnée, cette facilité à passer d'un sujet à l'autre sous le plus léger prétexte, cette invasion de récits étrangers qui arrêtent à chaque instant le cours régulier des idées, nous font songer presque malgré nous aux *Odes* de Pindare. Si le talent des deux poètes n'est pas égal, leurs procédés se ressemblent. Quelque différence que nous mettions entre eux dans notre admiration, nous ne pouvons nous empêcher de trouver, chez le plus grand, comme chez l'autre, des longueurs qui nous impatientent. Mais il est probable que les contemporains ne pensaient pas comme nous. Ces souvenirs des légendes mythologiques et de l'histoire sacrée, qui nous paraissent quelquefois médiocrement amenés et développés avec trop de complaisance, étaient alors si vivans dans l'imagination de tout le monde qu'ils paraissaient toujours venir à propos et qu'on ne se lassait pas de les entendre. Comme le public faisait le rapprochement avant le poète, ce que nous trouvons un hors-d'œuvre lui semblait parfaitement à sa place. Par malheur, nous ne sommes plus dans les mêmes dispositions aujourd'hui. Ces récits nous étant devenus moins familiers, il nous faut un effort d'esprit pour voir le rapport qu'ils ont avec le sujet traité par le poète. Aussi arrive-t-il pour les hymnes de Prudence, comme pour les *Odes* de Pindare, que nous avons quelque peine à suivre le développement des idées, et que les détails nous paraissent supérieurs à l'ensemble. Chez tous les deux, ils gagnent à être isolés et étudiés à part. Dans les hymnes mêmes de Prudence qui nous plaisent le moins, il est rare qu'il ne se trouve pas de très beaux passages. Le style y est en général plus pur que celui des autres écrivains de ce temps (1); et même quand il a des idées nouvelles à exprimer, il y

(1) Ne croirait-on pas, par exemple, que c'est un poète de la bonne époque qui a écrit cette strophe, où il nous décrit les ténèbres de la nuit qui se dissipent et la terre qui se revêt de couleurs brillantes, aux premiers rayons du soleil :

Caligo terræ scinditur
Percussa solis spiculo,
Rebusque jam color redit
Vultu nitentis sideris.

arrive souvent en employant les tours et les mots de l'ancienne langue (1).

Ce n'est pas que Prudence ne soit qu'un de ces faiseurs de centons qui se sont amusés à découper les vers de Virgile et à les appliquer à des idées pour lesquelles ils n'étaient pas faits. Quand les mots et les tours anciens lui paraissent insuffisans pour exprimer ses croyances, il n'hésite pas à en créer de nouveaux. D'autres aussi ont été forcés de le faire, car c'était la condition de cette poésie naissante; mais on voit bien que ce travail leur coûte beaucoup; ils ont grand'peine à accommoder les figures violentes et rudes de la Bible avec la clarté sereine des images et des comparaisons d'Homère dont toute la poésie ancienne a vécu. Chez Prudence, l'accord se fait plus aisément, et les choses semblent marcher d'elles-mêmes. A ce point de vue, ses deux odes sur le jeûne sont fort intéressantes à étudier. L'ancienne poésie lyrique ne lui fournissait guère de modèles pour célébrer l'abstinence ; Horace et les autres ont chanté plus volontiers les agrémens des bons repas. Il a donc tout tiré de son fonds, et l'a fait souvent avec un grand bonheur d'expression. Son idée, c'est que le jeûne assure la victoire de l'esprit sur la matière, et il la développe avec une abondance et une vigueur surprenantes. Il emploie les figures les plus hardies pour nous montrer le corps épaissi, l'âme étouffée, l'intelligence alourdie par l'excès de la nourriture; il dépeint au contraire, dans une belle strophe, « la folle moisson des vices broyée sous la meule du jeûne, aussi vite que l'eau éteint la flamme et que la neige fond au soleil; » il trouve enfin ces deux vers énergiques pour résumer le triomphe définitif de l'esprit:

Ut cum vorandi vicerit libidinem
Late triumphet imperator spiritus.

Il y a là, sans doute, des images dont aucun poète ne s'était encore servi, mais les termes qui les expriment sont restés latins. Les idées nouvelles se couvrent à demi sous les formes anciennes, et le mélange se fait avec assez d'habileté pour n'avoir rien de trop choquant. La langue se modifie sans tout à fait se dénaturer : c'est un rejeton vigoureux et un peu sauvage qui sort du tronc antique,

(1) Tel est ce passage où il nous dépeint le Saint-Esprit entrant dans le cœur des fidèles et le consacrant comme un temple :

Intrat pectora candidus pudica
Quæ templi vice consecrata rident.

mais il tient encore au vieil arbre, et l'on sent qu'il se nourrit de sa sève.

II.

Le second recueil des poésies lyriques de Prudence, qui s'appelle le livre des couronnes (*Peristephanon*), diffère beaucoup du premier. Les quatorze pièces qu'il renferme, et dont quelques-unes ont l'étendue de véritables poèmes, sont consacrées à raconter la passion des martyrs et à célébrer leur gloire. L'originalité du poète y est, à ce qu'il me semble, plus apparente : nous ne lui connaissons pas de modèle, et il n'a guère eu de successeur; son œuvre, avec les proportions et le caractère qu'il lui a donnés, est unique dans la littérature chrétienne. Il est naturel qu'on n'ait pas été tenté de l'imiter : le récit en vers d'un martyre, quand on prétend le faire en détail et d'une manière suivie, est plutôt du domaine de l'épopée que de l'ode, et c'est faire une violence singulière à la poésie lyrique que de l'employer à reproduire des interrogatoires, des plaidoyers, des relations interminables de supplices ou de miracles. Ce qui a donné au poète l'idée de tenter ce tour de force, ce qui lui a fourni les moyens de réussir, c'est l'importance qu'avait prise à ce moment le culte des saints; elle était devenue si grande, si générale, que de bons esprits ne purent s'empêcher d'en concevoir quelques alarmes. Je ne parle pas de Vigilance, ce prédécesseur lointain de Luther, qui blâme d'une manière absolue tous les honneurs qu'on leur rend : les opinions de Vigilance ont été condamnées par l'église; mais saint Augustin, qui n'est pas suspect d'hérésie, se plaint avec amertume de ces superstitieux qui se font des adorateurs de tableaux et de sépulcres. On voit, dans ses sermons, qu'il est fort occupé à prémunir les fidèles contre ces exagérations. Il prend beaucoup de peine pour préciser le genre d'hommages auxquels ont droit les saints et les martyrs. « Nous ne les traitons pas comme des dieux, répète-t-il sans cesse; nous ne voulons pas imiter les païens qui adorent des morts. Nous ne leur bâtissons pas des temples, nous ne leur dressons pas des autels, mais avec leurs ossemens nous élevons un autel au Dieu unique. » Quand on lui apporta les reliques de saint Étienne, ce qui fut une grande fête pour l'église d'Hippone, il craignit que l'enthousiasme du peuple n'allât trop loin, et fit graver quatre vers de sa composition au-dessus de la châsse qui les contenait pour apprendre à tout le monde de quelle manière il fallait les honorer.

Prudence ne paraît pas éprouver les mêmes inquiétudes : je crois

bien qu'il ne trouvait rien à reprendre dans tous les entraînemens de la dévotion populaire. Il pensait sur les saints précisément comme la foule. Il dit partout « qu'ils sont tout-puissans auprès de Dieu, qu'ils versent les bienfaits sur la terre comme l'eau coule des fontaines, que tous ceux qui arrivent à leur tombe les yeux en larmes s'en retournent le cœur joyeux, que le Christ ne peut rien refuser à des gens qui lui ont rendu témoignage en mourant pour lui. » Aussi engage-t-il tous les fidèles à venir prier le martyr dont on célèbre la fête : tous, quel que soit le mal dont ils souffrent, y trouveront la guérison. Les possédés seront délivrés de l'esprit malin, la mère obtiendra la santé de son enfant, la femme le salut de son mari. Lui-même ne manque pas de se mettre dans le cortège, après les autres ; il vient, le dernier et le plus humble de tous, apporter au saint son hommage. « Écoute, lui dit-il, le poète rustique, qui reconnaît ses fautes et confesse les hontes de sa vie. Je suis indigne, je le sais, que le Christ entende ma voix, mais si tu veux bien la porter à son oreille, il pourra m'accorder mon pardon. Écoute avec faveur le pécheur Prudence qui te supplie. Il est l'esclave de son corps, aide-le à briser ses chaînes. » Ces vers, dans leur humilité touchante, respirent une profonde émotion. On voit bien que Prudence y parle du fond du cœur et qu'il partage tous les sentimens de cette foule qu'il accompagne au tombeau du martyr. Voilà pourquoi les récits de Prudence n'ont pas le ton d'une narration ordinaire : c'est l'ardeur de sa foi qui leur donne l'accent lyrique dont ils sont animés.

Ne cherchons pas chez lui un tableau fidèle des persécutions : il ne les a pas racontées tout à fait comme elles se sont passées, mais comme se les figurait l'imagination populaire. On sait que peu de documens certains s'étaient conservés de ces luttes héroïques ; comme il arrive toujours, la légende profita de ce qu'avait perdu l'histoire : sur quelques souvenirs à demi effacés, toute une abondance de récits merveilleux avait germé, mais, comme l'imagination des peuples au milieu desquels ils naquirent était assez pauvre et fatiguée, ils n'eurent pas la richesse et la variété des fables créées par les Hellènes, dans la jeunesse du monde occidental. Le cadre en est à peu près le même pour tous; il n'y a que le détail qui varie. Ainsi ce n'est pas tout à fait la faute de Prudence si ses narrations se ressemblent : la tradition les lui livrait comme il nous les donne, et il ne s'est permis d'y rien changer. Il faut donc nous attendre à voir, dans ses récits, les choses se passer toujours à peu près de la même manière. Le chrétien est saisi, puis amené devant le juge et interrogé. C'est une scène sur laquelle le poète insiste volontiers. En général, il ne fait pas mal parler le juge et

lui prête des discours assez raisonnables. On dirait qu'en sa qualité d'ancien fonctionnaire, il lui répugne de rendre un magistrat ridicule, et qu'il respecte l'autorité jusque chez les ennemis de la foi. La principale raison que le juge donne au martyr pour le convaincre, c'est qu'il faut obéir à César, et qu'un sujet loyal doit croire que la religion que professe l'empereur est la meilleure de toutes :

Quod princeps colit ut colamus omnes.

Ce sont bien les sentimens d'un vrai fonctionnaire. Dans la passion de saint Laurent, le préfet de Rome, devant lequel le diacre comparaît, lui tient un langage fort curieux. Il lui demande de livrer les trésors de l'église, qu'on soupçonnait déjà d'être très riche, et justifie son exigence par des raisons dont on s'est beaucoup servi depuis cette époque. Cet or, lui dit-il, provient de manœuvres coupables. Les prêtres troublent l'esprit des gens riches ; on leur fait vendre leurs maisons et leurs terres, on leur persuade que c'est une œuvre méritoire de dépouiller leurs enfans, qui sont réduits à la misère, parce qu'ils ont eu le malheur d'avoir des parens trop pieux. Qu'a besoin l'église de tant de richesses? L'état en saura faire un meilleur usage : elles serviront à payer les soldats qui le défendent. N'est-ce pas, d'ailleurs, un principe du Christ qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient? La monnaie, qui porte l'effigie de César, doit revenir à César. L'église gardera pour elle ces trésors de doctrine et d'enseignement dont elle est si fière :

Nummos libenter reddite;
Estote verbis divites.

C'est au tour de l'accusé de répondre ; d'ordinaire il le fait trop longuement. Le poète est ici victime de la sincérité même et de l'ardeur de ses croyances : il abuse de l'occasion qui lui est offerte de les exposer. Du reste, il n'y a pas là tout à fait une invraisemblance, et les choses ont dû se passer à peu près comme il les imagine. Les chrétiens se plaignaient toujours qu'on les condamnât sans les connaître ; ils se disaient victimes des préjugés populaires ; ils demandaient qu'on étudiât leur doctrine avant de la punir. Il est donc naturel que l'accusé ait profité du moment où l'on était forcé de l'écouter pour en faire une exposition rapide. Seulement, il lui fallait se hâter. Le juge, qui lui permettait de se défendre, n'aurait pas souffert que, sous ce prétexte, il débitât un

interminable sermon. Surtout il était impossible qu'il le laissât outrager à son aise l'ancienne religion, qu'il était chargé de protéger. Prudence le suppose très tolérant et disposé à entendre, sans se fâcher, toute sorte d'injures contre les dieux de l'Olympe. Saint Romain, dans le long discours qu'il lui prête, a l'idée assez ingénieuse de leur appliquer la législation romaine sur le vol, la débauche, l'adultère, et montre que, s'ils étaient traduits devant les tribunaux ordinaires, les magistrats, qui les adorent, seraient bien forcés de les condamner.

La sentence prononcée, les supplices commencent. Le martyr les supporte toujours avec un courage admirable. C'est sa conviction qui fait sa force. « Allons, dit sainte Eulalie au bourreau, brûle et coupe; déchire ces membres faits de boue. Il est facile de détruire cet assemblage fragile. Quant à mon âme, tu peux redoubler tes tortures, tu ne l'atteindras pas. » Voilà de quelle façon parlent les martyrs chez Prudence; quels que soient leur âge et leur sexe, il leur donne la même attitude d'intrépidité provocante. C'est peu de souffrir la mort, ils la bravent, ils la raillent. Ils y marchent si résolument qu'ils semblent traîner le bourreau à leur suite; quand ils montent sur le bûcher, ils ont l'air de menacer les flammes et les font trembler devant eux. Ils nous rappellent certains personnages des tragédies de Sénèque qui, comme les gladiateurs, mettent leur vanité à bien recevoir le dernier coup. L'énergie du petit chrétien qui sait si bien mourir, dans la passion de saint Romain, ressemble à celle du jeune Astyanax quand il se jette du haut d'une tour de Troie avec des airs de stoïcien. Sénèque et Prudence sont tous les deux Espagnols, et l'on sait que l'Espagne a toujours eu du goût pour les héros de théâtre. Elle ne déteste pas non plus l'extraordinaire et l'horrible, et c'est peut-être ce qui amène chez Prudence tant de peintures raffinées de supplices. On trouve, dans presque toutes ses hymnes, des détails de plaies saignantes, de chairs grillées, de tenailles et de croix de fer s'enfonçant dans des corps délicats que le poète étale devant nous avec une satisfaction visible (1). C'est véritablement un goût du pays. Il y avait déjà des descriptions semblables chez Sénèque et chez Lucain; et, plus tard, les peintres espagnols ne nous les épargneront pas dans leurs tableaux.

(1) Parmi ces récits de martyres, il y en a un qui me paraît plus original que les autres. Il s'agit d'un maître d'école chrétien, Cassianus, qui était dur à ses élèves, et dont ils se vengèrent, pendant la persécution, en le perçant de ces poinçons de fer qui leur servaient pour écrire. Il nous les montre heureux de labourer ce corps misérable et d'exercer sur lui ce talent qu'il leur avait donné, et il semble prendre un plaisir singulier à nous redire les plaisanteries horribles dont ce petit monde cruel assaisonne sa vengeance.

Prudence est donc, par quelques-uns de ses défauts, un véritable Espagnol : il l'est aussi par ses qualités, et l'on ne doit pas être surpris que l'Espagne ait eu sur lui une telle influence. Il l'aimait avec passion ; elle lui semblait une terre bénie à laquelle Dieu témoigne une faveur particulière :

Hispanos Deus aspicit benignus.

Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il peut célébrer des martyrs de son pays. L'Espagne est déjà ce qu'elle sera jusqu'à la fin, la dévote Espagne. Le culte des saints y a pris tout de suite une grande extension. Chaque ville a les siens, dont elle est fière, qu'elle comble d'hommages. Emerita, « la belle colonie romaine dont un fleuve lave les murs, » a donné naissance à sainte Eulalie ; c'est là qu'est morte la noble enfant en confessant sa foi ; aussi lui a-t-on élevé une belle église, qu'on montre avec orgueil aux voisins, et que Prudence est fort heureux de décrire : « Le plafond brille de poutres dorées ; le pavé de marbre resplendit de couleurs variées, comme une prairie au printemps. » Tarragone est pour lui l'heureuse Tarragone, *felix Tarraco !* Elle est encore tout illuminée des flammes du bûcher de son évêque Fructuosus. Mais rien n'égale *Cæsaraugusta* (Saragosse) ; après Carthage et Rome, c'est elle qui compte le plus de martyrs. Elle en possède un si grand nombre que toute la ville en est sanctifiée, et que le Christ y règne en maître :

Christus in totis habitat plateis,
Christus ubique est !

Quelque nombreux qu'ils soient, elle tient à tous et n'en veut perdre aucun. Les habitans de Sagonte prétendent s'emparer de saint Vincent, sous prétexte qu'il a souffert le martyre chez eux : « Il est à nous, répondent ceux de Saragosse, quoiqu'il soit allé mourir dans une ville inconnue. Il est à nous ; c'est chez nous qu'il a passé sa jeunesse et qu'il a fait l'apprentissage de ses vertus. » Ces saints, qu'on se dispute et dont on se montre si fier, il est naturel qu'on veuille les combler d'hommages. Quand vient l'anniversaire de leur mort, qu'on appelle leur jour de naissance (*natalis dies*), parce que ce jour-là ils sont nés à la vie éternelle, toute la ville est en joie, et l'on se met en frais pour leur faire honneur ; c'est pour des solennités de ce genre que plusieurs des hymnes de Prudence ont été composées. Comme les odes de Pindare, qui doi-

vent le jour à des circonstances semblables, elles lui étaient sans doute demandées par les particuliers ou par les villes, et il est probable que de quelque manière elles figuraient dans la cérémonie (1).

Elles ont donc cet intérêt pour nous de conserver quelque souvenir de ces fêtes et de nous faire deviner en quelle disposition d'esprit se trouvaient ceux qui les célébraient. On y voit, à ce qu'il me semble, comment à ce moment les saints prenaient la place de ces petites divinités domestiques et locales qu'on aimait tant, qu'on priait de si bon cœur dans les religions antiques. Elles étaient tout à fait voisines de l'homme, mêlées étroitement à sa vie intime, et lui semblaient plus prêtes que les autres à l'écouter et à l'exaucer. Cette familiarité les lui rendait plus chères que ces grands dieux de l'Olympe, qu'on ne voyait que de loin, à travers la foudre et l'éclair. Je m'imagine que les pauvres gens, quoique devenus chrétiens sincères, devaient garder au fond de l'âme quelque souvenir et quelque regret de leurs petits dieux, protecteurs de la ville et du foyer, qui peuplaient si bien l'intervalle entre la terre et le ciel. Les saints se glissèrent dans la place vide, et ils recueillirent l'héritage de leur popularité. Ajoutons que les circonstances politiques leur furent très favorables. A mesure que le pouvoir central s'affaiblissait, et que le lien, qui avait si longtemps uni le monde, devenait plus lâche, les diverses parties dont se composait l'empire commençaient à se séparer. Lentement, tristement, avec le regret de l'unité perdue et l'inquiétude d'un avenir obscur, la Gaule, l'Espagne, privées du secours des légions, forcées de se défendre et de se suffire, se remettaient en possession d'elles-mêmes. Le culte des saints locaux fut une des formes de ce réveil national ; ils jouèrent, dans cette crise, le rôle des anciennes divinités topiques qui étaient l'âme de la cité. Leurs fêtes, qui réunissaient les habitans d'un même pays, donnaient à tous un sentiment plus vif de leur confraternité. Dès qu'un danger les menace, nous voyons les villes se serrer autour de leur saint : on compte bien qu'ils préserveront leurs compatriotes des fléaux et de l'invasion ; surtout on ne doute pas qu'ils n'intercèdent pour eux au dernier jugement et ne leur obtiennent alors la bienveillance du Christ. Dans une de ses plus belles hymnes, Prudence représente ce jour terrible : il nous montre le juge suprême, « porté sur une nuée en flamme, et qui se prépare à peser les nations dans sa juste balance, » tandis que chaque cité

(1) On pourrait conclure de quelques passages de ces hymnes, surtout de la fin de la sixième, que quelques-unes ont été lues dans l'église, pendant la cérémonie. Nous savons, en effet, qu'on y lisait les actes des martyrs pour l'édification des fidèles. Ces hymnes de Prudence pouvaient en tenir lieu : ce sont des actes véritables, un peu plus développés que les autres.

se réveille de la mort et s'apprête à comparaître devant lui, apportant avec elle, pour le désarmer, les restes des martyrs auxquels elle a donné naissance. Je demande la permission de citer quelques vers de ce début magnifique, qui me semble avoir l'ampleur et la pureté des chefs-d'œuvre classiques :

Quum Deus dextram quatiens coruscam
Nube subnixus veniet rubente
Gentibus justam positurus æquo
Pondere libram ;

Orbe de magno caput excitata,
Obviam Christo properanter ibit
Civitas quæque pretiosa portans
Dona canistris.

Puis vient le tableau de toutes ces grandes villes de l'Espagne et de la Gaule qui se présentent tour à tour devant le Christ avec les reliques des saints qui les protègent. Elles ont eu soin, autant qu'elles l'ont pu, d'honorer leur tombe ; aussi, quand viendra le dernier jour, et que ces restes sacrés se ranimeront, il leur sera donné de les suivre et de s'envoler avec eux dans le ciel :

Sterne te totam generosa sanctis
Civitas mecum tumulis ; deinde
Mox resurgentes animas et artus
Tota sequeris.

Il me semble que, dans ces vers enflammés, je ne sens pas seulement l'inspiration d'un homme, mais celle d'un peuple. C'est là le principal mérite de la poésie lyrique : jamais elle n'est plus grande que quand elle traduit ainsi les sentimens populaires. Par malheur, ce mérite n'est pas de ceux qu'on aperçoive aisément à distance. Pour rétablir, par la pensée, cette communication entre le poète et son public, il faut un effort qui n'est pas toujours facile, et voilà comment il arrive que, chez ceux qui se sont faits les interprètes et la voix de leur temps, il y a tant de choses qui nous échappent. Qui peut se flatter aujourd'hui de comprendre entièrement Pindare et de lui rendre une pleine justice? Dans Horace même, qui est plus près de nous et tout à fait à notre portée, nous aimons mieux les odes légères, qui ne demandent aucun travail pour être saisies, et où l'on entre, pour ainsi dire, de plain-pied, que celles qui chantent les triomphes de Rome et la gloire d'Auguste. Ce sont pourtant ces dernières que les Romains trouvaient les plus belles et qui, de leur temps, ont excité le plus d'enthou-

siasme; mais il faut, pour qu'elles reprennent toute leur grandeur, qu'on se remette en présence des événemens qu'elles célèbrent, et qu'on revoie par la pensée les ennemis du dehors vaincus, les hontes de la défaite effacées, la paix du monde rétablie. C'est ce qu'on ne fait pas sans quelque peine, et il faut bien avouer qu'après tant de siècles, quand les passions patriotiques dont elles étaient l'expression se sont éteintes, elles n'ont plus pour nous le même intérêt. Au contraire, cette aimable morale que suggèrent tour à tour au poète les belles journées d'été, lorsqu'il prend le frais à l'ombre du pin et du peuplier, ou les orages de l'automne qui secouent les flots de l'Adriatique, ou les neiges de l'hiver qui couvrent les cimes du Soracte, tout le monde la retrouve dans son cœur; c'est l'homme même, et les révolutions n'y changent rien. Il est donc naturel qu'on y prenne beaucoup plus de plaisir qu'au reste. Je crois bien que c'est un sentiment de cette nature qui pousse M. Puech à mettre bien au-dessus des hymnes de Prudence les élégies dans lesquelles saint Grégoire a pleuré ses malheurs. Je comprends que, lorsqu'on lit les auteurs d'un autre âge, on les juge par rapport à soi et qu'on goûte surtout chez eux ce qu'on sent au fond de soi-même : or, il est bien sûr que la mélancolie de saint Grégoire a quelquefois des airs assez modernes, et l'on a pu comparer certaines de ses élégies à des méditations de Lamartine; mais quelque charme qu'on trouve dans la plainte un peu monotone de cette âme douce et mal équilibrée que le hasard de la vie jeta dans des luttes qu'elle n'était pas de force à soutenir, je crois que, si l'on replace les chants de Prudence au milieu des fêtes pour lesquelles ils furent écrits, si on les entoure des émotions qu'ils ont excitées à leur apparition et dont l'écho s'est prolongé pendant tant de siècles, ils paraîtront plus grands et qu'on les admirera davantage.

III.

Les poésies dogmatiques de Prudence sont toutes écrites en hexamètres, et elles nous montrent d'abord que l'auteur manie le vieux vers de Lucrèce et de Virgile avec autant d'aisance au moins que les mètres d'Horace. Ce recueil se compose de quatre poèmes d'une assez grande étendue. L'un d'eux, qui s'appelle le combat de l'âme (*Psychomachia*), représente les vices et les vertus se livrant bataille : la Foi lutte contre l'Idolâtrie, la Pudeur contre la Luxure, la Patience contre la Colère, l'Orgueil contre l'Humilité; et, après que les vices sont défaits, l'armée des vertus, pour

consacrer sa victoire, élève à Dieu un temple mystique. La *Psychomachia,* qui dut être très goûtée des contemporains du poète, l'a été encore plus des générations qui ont suivi, et, au moyen âge, elle a donné naissance à toute une littérature. Aujourd'hui, ces personnifications nous paraissent froides, nous ne trouvons plus le même plaisir à ces allégories, et l'on nous permettra de laisser de côté cet ouvrage, malgré la fortune qu'il a faite.

Des trois poèmes qui restent, deux sont remplis par des discussions théologiques. Dans l'un, l'auteur étudie la nature de Dieu (*Apotheosis*) ; dans l'autre, il s'occupe de l'importante question de l'origine du mal (*Hamartigenia*). Il combat successivement les patropassiens et les sabelliens, qui confondent le Fils avec le Père, les juifs et les ébionites, qui nient la divinité du Christ, les marcionites et les manichéens, qui reconnaissent deux dieux, un bon et un mauvais. Ce sont là, il faut l'avouer, des sujets austères, et qui ne paraissent pas de nature à fournir beaucoup à la poésie; d'autant plus que Prudence ne fait pas comme tant d'autres poètes didactiques, pour qui la matière qu'ils traitent n'est qu'un prétexte à des digressions sans fin, et qui peuvent impunément la choisir ennuyeuse, puisqu'ils sont décidés à en sortir dès qu'elle les gêne ; lui s'y enferme résolument. Jamais il ne se jette dans les alentours de son sujet pour y trouver quelque divertissement agréable ; et comme il est convaincu que ses lecteurs y prendront autant d'intérêt que lui, il ne songe pas à l'égayer. Il le traite en conscience et à fond, sans rien omettre de ce qu'il lui paraît utile de dire. Ses poèmes sont donc de véritables œuvres didactiques, en ce sens que l'auteur a le dessein d'y enseigner réellement quelque chose, et qu'il ne veut pas amuser le public, mais l'instruire. C'est aussi ce que fait Lucrèce, qui est pleinement convaincu de l'importance de son œuvre, qui ne travaille pas pour l'agrément de ses lecteurs, mais pour leur instruction, ou plutôt qui ne cherche à leur plaire que pour les gagner à sa doctrine.

Quand on vient de lire Lucrèce, on se dit qu'il est tout à fait oiseux de se demander si un sujet en soi est poétique, qu'il importe seulement de savoir si celui qui a entrepris de le traiter est poète, et qu'il faut placer la poésie où elle est véritablement, dans l'homme, non dans les choses : or Prudence est poète, moins sans doute que Lucrèce, mais bien plus que les autres auteurs chrétiens qui essayèrent alors de mettre leur doctrine en vers. Par exemple, il l'emporte de beaucoup sur ce Prosper d'Aquitaine, qui, vers la même époque, écrivait son poème *contre les ingrats*, où il attaque les semi-pélagiens. Si l'on veut mettre dans tout son jour le mérite propre de Prudence, et faire comprendre d'où vient véri-

tablement sa supériorité, il est bon de le comparer avec saint Prosper. Pour la sincérité et l'ardeur de la conviction, on peut les placer sur la même ligne. Prosper est un de ces croyans intrépides qui n'ont jamais douté de posséder la vérité tout entière, d'être les favorisés, les élus, le peuple du Christ, la semence de Dieu :

Sed nos qui Domini semen sumus...

Il regarde ceux qui essaient de le troubler dans sa croyance comme des malfaiteurs qui veulent lui prendre les biens auxquels il tient le plus, « le dépouiller de la justice et de la vertu, enfin lui voler son Dieu. » Contre de tels attentats, on ne saurait avoir trop de colère. Aussi ne se fait-il aucun scrupule d'appeler ses ennemis des serpens, des vipères, dont les paroles sont empestées et sèment la mort; et il ne trouve pas de mots assez durs, assez grossiers contre leurs disciples, qui répètent et propagent leurs erreurs :

Vestri illi, quorum ructatis verba, magistri.

Prudence aussi, quoiqu'il soit plus doux et plus tolérant de sa nature, se laisse aller quelquefois, dans l'emportement de la discussion, à maltraiter cruellement ses adversaires. Il est si sûr de la vérité de ses opinions, ses raisons lui semblent si claires, et il lui paraît si difficile d'y répondre, qu'il trouve, quand ils résistent, leur obstination criminelle, et qu'il ne se possède plus en leur répondant : « Tais-toi, misérable, crie-t-il à Manichée, qui ne veux pas admettre que le Christ ait eu un corps véritable, mords ta langue, chien immonde ! »

Obmatesce, furor, linguam, canis improbe, morde.

Ainsi, chez tous les deux, la plénitude de la foi va jusqu'à la violence; la passion qu'ils apportent au sujet qu'ils traitent est la même; ils sont aussi animés, aussi convaincus l'un que l'autre. Pourquoi donc est-il si difficile d'aller jusqu'au bout du poème *Contre les Ingrats*, tandis qu'on lit l'*Hamartigenia* avec intérêt et quelquefois avec admiration? C'est que Prosper n'est qu'un versificateur habile, et que Prudence est un poète.

Mais de quelle manière ce talent de poète se révèle-t-il dans son œuvre? Est-il possible d'y saisir les procédés par lesquels il donne la vie à cette matière aride? — Ce qui anime tout, dans le poème immortel de Lucrèce, c'est le sentiment de la nature; personne ne

l'a plus connue ni mieux aimée dans les temps antiques. Elle n'est pas seulement pour lui le plus agréable des spectacles, la joie des yeux et le calme du cœur, elle lui sert à tout comprendre et à tout expliquer. Il en tire à la fois ses peintures les plus riantes et ses argumens les plus solides. A tout moment, la terre, le ciel, les eaux, les arbres, les animaux lui fournissent des rapprochemens, des comparaisons, des images dont s'éclairent les raisonnemens les plus obscurs. C'est ce qu'on ne trouve pas avec la même richesse chez Prudence. Quoi qu'en dise Chateaubriand, qui a prétendu que le christianisme avait rendu à l'homme l'intelligence et le goût de la nature, je ne vois pas que les premiers chrétiens se soient beaucoup occupés de la dépeindre. Loin de s'inspirer d'elle, on dirait qu'ils s'en méfient. N'est-elle pas la grande corruptrice qui énerve en nous la volonté par ses séductions? N'est-ce pas de son sein que les dieux des anciens cultes étaient sortis, et ne semblent-ils pas encore puiser chez elle ce qui leur reste de forces? Au lieu d'attirer l'homme vers les spectacles extérieurs dont il redoute les attraits, le christianisme lui dit, comme les stoïciens : « Regarde au dedans. » Prudence est fidèle à ce précepte, et l'on voit bien qu'il n'a guère regardé hors de lui. On trouve, dans ses poèmes didactiques, plus de raisonnemens que d'images. Les comparaisons y sont rares, et parmi celles qu'on y rencontre, il n'y en a que deux dont j'aie gardé le souvenir. L'une en soi n'est pas nouvelle, mais le poète l'a rajeunie par les agrémens de l'expression : c'est celle où il compare les âmes qui ne savent pas résister aux séductions de la vie à ces colombes qui se laissent prendre aux pièges de l'oiseleur. L'autre est plus originale et plus frappante. Le malheur de l'homme, qui trouve sa perte dans le péché qu'il a commis, le fait songer à la vipère, dont les naturalistes anciens disaient qu'elle ne peut mettre au monde ses petits sans mourir. La peinture de cet enfantement douloureux, dans son énergie un peu brutale, est saisissante. Mais le morceau qui, dans Prudence, rappelle le mieux Lucrèce, est celui de l'*Hamartigenia*, où il nous montre, par une succession d'images rapides, comment le mal est entré dans le monde à la suite de la première faute. Il dépeint la terre, qui perd peu à peu sa fécondité, les moissons envahies par les folles herbes, les vendanges détruites par les insectes dévorans ; puis, les élémens qui deviennent furieux, les vents qui renversent les arbres des forêts, les fleuves qui ravagent les plaines :

Frangunt umbriferos aquilonum prælia lucos,
Et cadit immodicis silva extirpata procellis.
Parte alia violentus aquis torrentibus amnis
Transilit objectas præscripta repagula ripas,
Et vagus eversis late dominatur in agris.

Du mal physique il passe au mal moral. Il montre que l'humanité s'est gâtée encore plus que la nature; il fait voir de quelle manière les hommes ont perverti, par de mauvais usages, tous les sens que Dieu leur avait donnés, et comment ils sont devenus tous les jours plus méchans, ce qui lui donne l'occasion de décrire les défauts de son temps avec une verve et un bonheur d'expressions qui rappellent souvent les satiriques de la bonne époque.

Le plus grand charme du poème de Lucrèce, c'est qu'il y mêle partout sa personnalité. Au milieu des raisonnemens les plus arides, tout d'un coup l'homme apparaît, égayant et animant tout de sa présence. Le système d'Épicure n'a pas seulement séduit son intelligence, il a conquis son âme: il lui est attaché de cœur autant que d'esprit. Assurément il est très sensible aux grandes clartés que son maître jette sur l'univers. Il éprouve une fierté légitime à saisir la nature des choses, à escalader le ciel, comme il dit, et à voir les murailles du monde reculées; mais il est encore plus heureux d'apporter à l'homme le soulagement de ses maux, cette paix intérieure que tous souhaitent, et dont il est plus avide que personne. La philosophie lui plaît surtout par ses applications. On se le représente d'ordinaire comme une sorte de dialecticien farouche, qui veut nous réduire au désespoir en nous enfermant dans le plus sombre des systèmes; c'est au contraire un ami de l'humanité, qui espère la guérir de ses tristesses en la délivrant de la mort et des dieux; et cette tendresse d'âme, qui se montre partout, est peut-être la source la plus abondante de sa poésie. Il me semble qu'on trouve quelque chose de semblable dans les poèmes dogmatiques de Prudence; ce n'est pas seulement un discuteur et un raisonneur; le théologien, chez lui, n'a pas étouffé l'homme. Il ne lui suffit pas d'atteindre à cette sérénité paisible que donne au savant la conquête de la vérité, il en jouit avec des effusions de joie qu'il veut communiquer aux autres. Personne n'a mieux goûté que lui le bonheur de croire; aussi veille-t-il sur ses croyances comme un avare sur son trésor. Il ne permet pas qu'on y touche, et il a, quand il lutte pour elles, un accent personnel et passionné. On sent bien, lorsqu'il défend la divinité du Christ, qu'il combat pour sa propre cause, et lui-même ne cherche pas à le cacher:

> Cum moritur Christus, cum flebiliter tumulatur,
> Me video.

Il s'emporte contre ceux qui en font une ombre ou un fantôme, et non un homme véritable; il veut qu'il soit mort et ressuscité, non pas en figure et par métaphore, comme le prétendent les mani-

chéens, mais en pleine réalité, parce que sa résurrection est le gage et le garant de la nôtre, et qu'elle nous assure qu'après notre mort nous revivrons comme lui. « Je sais que mon corps doit ressusciter en Christ : pourquoi veux-tu que je me désespère? Je suivrai la route par laquelle il est lui-même revenu, vainqueur de la mort. Voilà ma croyance : et je reviendrai tout entier ; je ne serai ni autre que je suis, ni moindre ; j'aurai l'apparence et la force que je possède aujourd'hui ; je ne perdrai ni une dent ni un ongle, et la tombe, en se rouvrant, me revomira comme elle m'a pris... Et maintenant, ô mes membres, chassez toute terreur, moquez-vous des maladies, méprisez le sépulcre, et préparez-vous à suivre au ciel le Christ qui vous appelle! » N'est-il pas étrange qu'ici Prudence célèbre l'immortalité de l'âme et la persistance de la vie avec le même enthousiasme, la même plénitude de conviction et de joie que Lucrèce quand il chante l'anéantissement entier de l'homme, sans retour et sans réveil, et qu'il proclame, d'un ton de triomphe, qu'il n'y a, dans ce monde, rien d'immortel que la mort? Il me semble qu'on ne vit jamais une inspiration aussi semblable dans des opinions aussi contraires.

IV.

Le dernier et le plus célèbre des poèmes dogmatiques de Prudence est sa réponse à Symmaque (*Contra Symmachum*), en deux livres. Le poète y réfute, après saint Ambroise, la fameuse requête du préfet de Rome, dans laquelle il demandait à l'empereur qu'on rétablît l'autel de la Victoire. Cet ouvrage de Prudence est d'un caractère très différent des autres. Le premier livre, où il attaque le paganisme en général, contient des passages pleins de verve bouffonne que M. Puech rapproche avec raison des plus belles satires de Juvénal. Il s'en trouve, dans le second, qui rappellent, par leur éclat et leur pathétique, les endroits les plus brillans de Claudien. Il me paraît impossible qu'on n'admire pas la souplesse d'un talent qui a tant produit en si peu d'années, qui à chaque œuvre se renouvelle, et qui se trouve également propre aux genres les plus divers. Évidemment celui qui était capable de réunir tant de qualités opposées, qui réussissait à la fois dans l'ode, dans la satire, dans la poésie didactique et historique, ne devait pas être un poète ordinaire.

La réponse à Symmaque est une œuvre importante, qui possède des mérites très variés et dont l'étude serait longue, si elle prétendait être complète. Je me contente d'y chercher en ce moment une

qualité qui n'avait pas sa place dans les autres ouvrages de Prudence et qui donne à celui-ci une couleur particulière : je veux dire le patriotisme. Symmaque accusait les chrétiens d'être les ennemis de l'empire et voulait les rendre responsables des malheurs publics. C'était un vieux reproche que les païens adressaient volontiers à la religion nouvelle, et que presque tous les apologistes du christianisme s'étaient vus forcés de combattre. Je ne crois pas qu'aucun d'eux l'ait fait avec plus de conviction, plus de bonne foi, plus de chaleur sincère que Prudence.

Dans tout son discours, Symmaque admet comme une vérité démontrée que les Romains doivent à leurs dieux la richesse et le pouvoir : c'est l'argument sur lequel il appuie toute sa discussion. Prudence répond d'abord que le pouvoir et la richesse ne sont pas les plus précieux des biens, et que le Dieu des chrétiens en donne d'autres, qui ont bien plus d'importance. Mais cet argument, que saint Augustin a repris dans la *Cité de Dieu*, ne lui suffit pas : le chrétien pourrait à la rigueur s'en contenter ; il faut autre chose au patriote. Il ne veut pas qu'on accorde aux païens que Rome doit sa puissance à la protection de ses dieux. Les autres apologistes refusaient aussi de l'admettre; mais la raison qu'en donne Prudence n'appartient qu'à lui. C'est au nom même de l'honneur des Romains qu'il combat l'opinion de Symmaque : il lui semble qu'on les rabaisse en attribuant leurs succès à de fausses divinités; on leur fait injure quand on suppose qu'ils ont eu besoin de ce secours pour vaincre. « Non, dit le poète en colère, je ne souffrirai pas qu'on insulte nos aïeux et qu'on calomnie des victoires qui nous ont coûté tant de fatigues et tant de sang. C'est outrager nos légions, c'est ôter à Rome ce qui lui revient, que de faire honneur à Vénus de ce qui est l'effet de notre courage; c'est prendre la palme dans la main même du vainqueur. Pourquoi donc plaçons-nous au sommet des arcs de triomphe des chars traînés de quatre chevaux, et, sur ces chars, les statues des Fabricius, des Curius, des Drusus et des Camille, tandis qu'à leurs pieds les chefs ennemis, la tête basse, les mains liées derrière le dos, plient le genou; pourquoi attachons-nous au tronc des arbres des trophées victorieux, si c'est Flora, Matuta ou Cérès qui ont vaincu Brennus, Persée, Pyrrhus ou Mithridate? » Ainsi les rôles sont changés : les païens n'ont point le privilège d'être seuls les gardiens jaloux de la gloire de Rome. Prudence fait profession d'y tenir encore plus, et même de la défendre contre eux. On ne pouvait pas prendre, dans ce grand débat, une position plus heureuse et plus forte. Il tient à montrer qu'il admire plus que personne les grandes choses qu'ont faites les vieux Romains; il est pénétré pour eux d'admiration et de reconnais-

sance; il les remercie, au nom des peuples mêmes qu'ils ont soumis, d'avoir établi la paix et l'unité dans le monde : « Maintenant, dit-il, on vit dans tout l'univers comme s'il n'y avait plus que des citoyens de la même ville, des parens habitant ensemble la maison de famille. On vient des pays les plus éloignés, des rivages que la mer sépare, porter ses affaires aux mêmes tribunaux et se soumettre aux mêmes lois. Des gens étrangers entre eux par la naissance se rassemblent dans les mêmes lieux, attirés par le commerce et les arts; ils concluent des alliances et s'unissent par des mariages. C'est ainsi que le sang des uns et des autres se mêle, et que de tant de nations il s'est formé un seul peuple. »

Ce beau passage en rappelle d'autres. Tous les grands poètes de ce temps ont célébré les bienfaits de l'unité romaine : c'était un bien dont on sentait tout le prix depuis qu'on était menacé de le perdre; la peur qu'on avait d'en être privé, au moment où les barbares envahissaient l'empire, le faisait paraître précieux. Claudien aussi félicite Rome d'avoir accueilli les vaincus dans son sein et fait du genre humain un seul peuple :

Hæc est in gremio victos quæ sola recepit,
Humanumque genus communi nomine fovit.

Il célèbre, comme Prudence, cette paix imposée au monde, qui fait qu'on peut voyager sans crainte, que c'est un jeu de visiter les contrées les plus lointaines, et que l'étranger qui les parcourt retrouve partout la patrie (1). Quelques années plus tard, un autre poète, Rutilius Numatianus, reprend le même éloge. Il répète que c'est un bonheur pour tous les peuples d'avoir été vaincus par Rome, et qu'en leur communiquant ses lois elle a fait de l'univers une seule ville :

Dumque offers victis proprii consortia juris
Urbem fecisti quod prius orbis erat.

Il faut remarquer que de ces trois poètes, qui expriment les mêmes sentimens, presque dans les mêmes termes, aucun n'était né à

(1) Quelques années plus tard, Paul Orose célèbre en termes éloquens le même bienfait de l'unité romaine. Il montre qu'on peut voyager partout sans crainte et qu'on n'est étranger nulle part. *Ubique patria, ubique lex et religio mea est.* Seulement il n'appelle plus, comme autrefois, ce monde où tout le monde parle la même langue et vit sous les mêmes lois, *imperium romanum;* il l'appelle *Romania.* On dirait qu'il veut rendre cette unité indépendante de l'autorité impériale qu'il sent près de périr; même après la ruine de l'*imperium romanum*, il espère que la *Romania* pourra survivre.

Rome, ou même en Italie. Qu'importe! Ces fils des nations vaincues avaient depuis longtemps oublié la colère et la haine qui animaient leurs pères. Ils n'étaient plus touchés que des bienfaits d'une domination qui leur donnait la civilisation et la paix. Devenus Romains de cœur, comme de nom, ils n'entrevoyaient pas dans l'avenir de plus grand malheur que de cesser de l'être.

Chez Prudence, ces sentimens nous surprennent un peu plus que chez les deux autres : d'abord nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés de le trouver si Romain après l'avoir vu si Espagnol tout à l'heure. Je crois avoir montré qu'il aimait beaucoup le pays où il était né ; mais la tendresse qu'il éprouvait pour la petite patrie n'affaiblissait pas en lui l'amour de la grande. Il est certainement fort heureux de parler de Barcelone ou de Saragosse, et de célébrer les saints dont elles s'honorent ; mais au-dessus de toutes ces villes chéries auxquelles l'attachent les habitudes et les amitiés, il y en a une qui plane et domine, qui, quoique aperçue de plus bas et de moins près, comme dans un nimbe rayonnant, ne tient pas une moindre place dans ses affections : c'est Rome. Il la saluait de loin, avant de la connaître : « Trois, quatre et sept fois heureux, disait-il, celui qui habite la grande ville! » Ce fut plus tard une des joies de sa vie de pouvoir la visiter, et surtout de la trouver chrétienne. Elle avait longtemps résisté à la foi nouvelle, mais elle venait enfin de s'y laisser vaincre. « Les lumières du sénat, disait Prudence, ces grands personnages qui se réjouissaient d'être flamines ou luperques, baisent maintenant le seuil du temple des apôtres et des martyrs. Le pontife, qui portait les bandelettes sacrées, est marqué au front du signe de la croix, et devant l'autel de saint Laurent s'agenouille Claudia la vestale. » C'était une grande conquête, la dernière qui restât à faire au christianisme. Personne ne s'en réjouit plus que Prudence : elle lui permettait de se livrer sans aucun scrupule à l'affection que Rome lui inspirait. — Après cela, on se demandera peut-être comment ce respect et cet amour pour la vieille capitale du monde pouvaient s'accommoder du réveil des nationalités vaincues et de la renaissance de l'esprit provincial dont j'ai dit quelques mots tout à l'heure. Il me serait malaisé de le dire ; mais je crois bien que Prudence et beaucoup de ses contemporains, qui pensaient comme lui, ne trouvaient pas le problème aussi difficile que nous. Ils voulaient devenir Gaulois ou Espagnols, mais ne pas cesser d'être Romains, et je suppose qu'ils imaginaient, — c'était peut-être un rêve, — une situation politique où les divers peuples jouiraient de leur indépendance, sans compromettre tout à fait l'unité de l'empire.

Une autre raison qui rend cette passion pour Rome plus surpre-

nante chez Prudence que chez Claudien et chez Rutilius, c'est qu'il était chrétien, et qu'il nous semble que les chrétiens ne devaient pas être fort attachés à un empire qui les avait si rudement traités pendant deux siècles. Mais nous nous trompons. A l'époque même où on les persécutait, ils se piquaient d'être aussi bons citoyens que les autres ; et, depuis que la conversion de Constantin les avait rendus maîtres du pouvoir, ils n'avaient plus aucun motif d'être mécontens. Il serait aisé de prouver, en étudiant les écrits de saint Ambroise et de saint Augustin, que, loin de souhaiter la ruine de Rome, ils ont énergiquement travaillé à la sauver. Pour m'en tenir à Prudence, je ne crois pas qu'il y ait eu, à ce moment, un patriote plus zélé que lui. Il ne lui suffit pas d'avoir célébré la grandeur romaine dans les beaux passages que j'ai cités, il veut montrer que les chrétiens ont des motifs particuliers d'en être touchés, et que la reconnaissance les attache à l'empire autant que le devoir. Rome ne tient pas sa puissance de ses divinités nationales, comme elle le pense; ce n'est pas non plus au hasard qu'elle la doit : le hasard n'est qu'un mot « dont nous couvrons notre ignorance; » c'est le Dieu véritable, le Dieu des chrétiens qui a pu seul la lui donner. Elle entrait dans ses grands desseins sur l'humanité; l'unité du monde, sous la main de Rome, devait servir à la victoire du Christ. Dans des pays divisés, parmi des nations toujours en querelle, au milieu du bruit des armes, la vérité aurait eu peine à se faire entendre; la parole divine se serait plus difficilement communiquée d'un peuple à l'autre, arrêtée à chaque frontière par les haines nationales. Mais une fois la paix établie sur la terre et l'univers réuni sous le même sceptre, les voies étaient ouvertes à la religion nouvelle; le Christ pouvait paraître, le monde était prêt à le recevoir :

> En ades, omnipotens, concordibus influe terris;
> Jam mundus te, Christe, capit.

Ainsi la grandeur de Rome se trouve rattachée à la naissance du Christ; un lien est trouvé entre ces deux puissances qui se sont méconnues. Ce ne sont plus des ennemies irréconciliables, comme elles croyaient l'être, puisqu'elles ont servi aux mêmes desseins de la Providence. Les Scipion, les César, les Auguste, ces grands hommes dont les païens ont toujours le nom à la bouche, et dont ils veulent faire une insulte à la nouvelle religion, ont travaillé, sans le savoir, pour elle, et, comme ils ont concouru à son œuvre, il lui est permis de s'en faire honneur. C'était le triomphe de la

politique d'Auguste d'avoir fait croire que la république aboutissait à l'empire. Prudence ajoute un anneau à cette chaîne : il présente le christianisme comme le dernier terme et le couronnement de toute l'histoire romaine.

Dès lors, toutes les causes de dissentiment entre le christianisme et Rome sont supprimées, et l'on comprend que l'église prenne le plus vif intérêt à la conservation de l'empire. Il était alors très menacé. Ceux des barbares qu'avec une étrange imprévoyance on avait établis dans les provinces comme laboureurs ou soldats, n'étant plus tenus en respect, venaient de se révolter; les autres, qui ne voyaient plus en face d'eux les légions pour les contenir, avaient passé le Rhin et le Danube et couraient le pays. Le péril fut un moment conjuré par deux victoires : Stilicon repoussa le chef des Goths à Pollentia, et il extermina l'armée de Radagaise près de Florence. Plus l'alerte avait été vive, plus la joie fut grande quand on se crut sauvé. Claudien chanta en vers superbes la défaite d'Alaric :

> O celebranda mihi cunctis Pollentia sæcis !
> Virtutis fatale solum, memorabile bustum
> Barbariæ !

L'enthousiasme de Prudence est plus vif peut-être et plus touchant encore que celui de Claudien. Dans un des plus beaux morceaux qu'il ait écrits, il suppose que Rome prend la parole et s'adresse au vainqueur : « Monte, lui dit-elle, sur ton char de triomphe; rapporte-moi ces dépouilles reconquises : je t'attends avec le Christ qui t'accompagne. Viens ! que j'ôte les chaînes de ces troupeaux de captifs. Femmes, jeunes gens, jetez ces entraves usées par une longue servitude. Que le vieillard, oubliant les peines de l'exil, rentre sous le toit de ses pères; que l'enfant, se jetant dans les bras de sa mère qui lui est rendue, se réjouisse avec elle de voir la honte de l'esclavage effacée de sa maison. Plus de craintes; nous sommes vainqueurs, nous pouvons nous livrer aux effusions de notre joie. »

Cette joie, on le sait, ne dura guère; ces belles journées n'eurent pas de lendemain. Après la mort de Stilicon, assassiné par l'ordre de l'empereur, Alaric, que personne ne pouvait plus arrêter, s'empara de Rome et la pilla pendant trois jours. Soyons sûrs que, si Prudence était encore vivant en 410, ce qu'on ignore, il dut être un de ces patriotes que la prise de Rome a frappés au cœur.

V.

Pour achever cette étude déjà bien longue, il me reste encore une question à traiter. Prudence, nous l'avons vu, n'était plus jeune quand il composa les écrits qui nous restent. Il nous dit, dans sa préface, qu'il est revenu de toutes les ambitions du monde, qu'il attend la mort et ne songe qu'à s'y préparer. Il n'est pas vraisemblable qu'un homme dans ces dispositions n'écrive que pour le plaisir d'écrire ou pour la gloire qu'on peut en tirer; il devait avoir un dessein plus sérieux. Puisqu'il s'accuse comme d'un crime de n'avoir rien fait jusque-là d'utile, c'est qu'il espère, en composant ses derniers vers, servir de quelque façon ses croyances. Mais quel genre de services veut-il leur rendre? Je crois que, pour le savoir, il faut d'abord chercher à qui ses vers s'adressaient et pour quel public il les a particulièrement écrits.

On se souvient que les deux premières hymnes de ses chants pour toute la journée (*Cathemerinon*) sont assez exactement imitées de celles de saint Ambroise. M. Puech est disposé à croire que, puisqu'elles sont semblables, elles devaient être faites pour le même usage, c'est-à-dire qu'il les destinait à être chantées dans les offices de l'église. Cette opinion ne me paraît guère vraisemblable. D'abord elles ont plus de cent vers, ce qui dépasse la mesure ordinaire des chants liturgiques; et leur ressemblance même avec les hymnes de saint Ambroise, qui persuade M. Puech qu'elles devaient avoir la même destination, me fait justement penser tout le contraire. Il me semble que l'idée de déposséder les chants du grand évêque et de leur substituer les siens ne peut pas être venue à l'esprit d'un poète modeste et qui parle de lui avec tant d'humilité. On ne peut pas supposer qu'en l'imitant il avait la prétention de faire mieux que lui et de prendre sa place; il faut admettre qu'il n'a essayé de refaire ses hymnes que parce qu'il les destinait à des usages différens et qu'il voulait les approprier à un autre public. Dans tous les cas, s'il peut y avoir quelques doutes pour les deux premières, il n'en reste pas pour celles qui suivent. Elles sont plus longues encore, plus largement développées, plus riches d'épisodes et de narrations, et, en l'état où le poète les a publiées, elles ne pouvaient pas figurer dans les cérémonies de l'église : celles-là, on peut en être certain, n'ont pas été faites pour être chantées, mais pour être lues.

Pouvons-nous aller plus loin? Est-il possible de deviner à quel genre particulier de lecteurs songeait Prudence quand il les com-

posa? Je crois que la nature même des mètres dont il s'est servi peut nous donner à cet égard des indications précises. Nous voyons qu'il n'a pas osé reproduire tous ceux dont usait Horace. Une seule fois il a employé la strophe saphique ; mais ce genre de strophe est plus simple que les autres, et nous savons que les Romains s'y étaient aisément accoutumés. Quant à la strophe alcaïque et aux autres, qui étaient plus compliquées, il s'en est abstenu. Seuls, les savans qui avaient fait de la métrique ancienne une étude approfondie auraient été capables de le goûter, et il est clair que cette élite de lecteurs ne lui suffisait pas. D'un autre côté, il ne se borne pas, comme saint Ambroise, au dimètre iambique, dont le rythme est si facile et si frappant, et que le peuple même était capable de comprendre. Il se sert de vers plus savans et plus rares, qui, en ce moment, où la connaissance de la quantité des syllabes se perdait, ne pouvaient pas être saisis de tout le monde. On doit en conclure que, s'il ne s'adresse pas uniquement à un petit cercle d'érudits de métier, il faut pourtant avoir reçu quelque instruction pour le saisir. Il écrit donc pour des gens qui ne sont pas tout à fait étrangers aux combinaisons de la métrique, c'est-à-dire qui sortent des écoles du grammairien et du rhéteur : à cette époque, où l'instruction était si répandue, c'était toute la bourgeoisie de l'empire.

Ce que les hymnes de Prudence nous font entrevoir, sa réponse à Symmaque achève de le prouver. Quand cet ouvrage fut composé, il y avait près de vingt ans que Symmaque s'était adressé à l'empereur pour faire rétablir l'autel de la Victoire et que saint Ambroise lui avait répondu. Depuis longtemps l'affaire était vidée en faveur des chrétiens. A quoi bon la reprendre après tant d'années? Quelle nécessité pour les victorieux de recommencer une lutte où il semble qu'ils n'avaient plus rien à gagner? On comprend d'autant moins cette reprise d'hostilité contre le paganisme qu'à entendre Prudence il ne restait presque plus de païens. « C'est à peine, nous dit-il, si quelques retardaires *(pars hominum rarissima)* ferment encore les yeux à la lumière. Voilà longtemps que ceux qui habitent les étages élevés des maisons, et qui se promènent à pied dans les rues de Rome, — il veut dire le peuple, — se pressent devant la tombe de Pierre, au Vatican. Le sénat a fait une plus longue résistance ; mais enfin il vient de céder. Les descendans des plus illustres familles fréquentent l'église de ces Nazaréens dont ils se moquaient et laissent Jupiter tout seul dans son Capitole. » Il faut avouer que, si les choses étaient comme il les dépeint, s'il n'y avait presque plus de païens dans Rome, il ne valait guère la peine d'écrire près de deux mille vers pour les combattre.

Mais la victoire était en réalité moins complète qu'il n'a l'air de le dire. Dans ces chrétiens de la veille, le paganisme n'était pas tout à fait détruit. « Les idoles, dit saint Augustin, quand on les a chassées des temples, habitent souvent au fond des cœurs. » Prudence ne l'ignorait pas; il a montré dans quelques vers fort agréables comment ces nouveaux convertis conservaient toujours un peu l'empreinte du passé. Les souvenirs de l'enfance protégeaient chez eux les croyances anciennes : celui qui avait vu sa mère porter l'encens devant les dieux de la maison, tandis que lui-même, de ses petites mains, les couvrait de fleurs et leur envoyait des baisers, ne l'oubliait jamais. Ce qui rendait le mal plus grand, c'est que l'éducation donnait plus de force à ces premières émotions. Elle était restée toute païenne : à l'école du grammairien et à celle du rhéteur, le jeune homme n'entendait parler que de l'ancien culte, il ne lisait que des auteurs qui s'en étaient inspirés. L'admiration qu'il éprouvait pour eux s'emparait de son esprit et le prévenait contre la religion nouvelle. Même quand il faisait profession de lui appartenir, il n'arrivait pas tout à fait à se débarrasser de l'ancienne. Quelques-uns s'accommodaient fort bien de ce partage; chrétiens dans leur intérieur, au milieu de leur famille, et pour les occasions ordinaires de la vie, ils redevenaient païens quand ils entraient dans leur bibliothèque ou leur cabinet d'études, et qu'ils prenaient la plume pour écrire des poésies ou des panégyriques. C'est ce que le christianisme ne pouvait pas souffrir. On comprend qu'il ne lui convenait pas de n'être le maître que d'une partie de l'homme, et de la moins noble; il avait l'ambition naturelle et légitime de posséder l'homme tout entier.

C'était donc une nécessité pour lui de prouver qu'il n'est pas condamné à être toujours la religion des ignorans et des pauvres d'esprit, qu'il peut s'adresser aussi aux lettrés et donner à leur imagination les satisfactions qu'elle souhaite, qu'il est capable d'inspirer des écrivains de talent et de créer à son tour une grande littérature. A vrai dire, l'épreuve était déjà faite; après avoir lu des polémistes comme Tertullien, comme Minucius Felix, comme Lactance, des théologiens comme saint Ambroise ou saint Augustin, il était impossible de douter qu'il pût exister une littérature chrétienne, puisque en réalité il y en avait une. Il faut croire pourtant que la démonstration ne paraissait pas convaincante, car nous voyons que les lettrés continuaient à insulter les chrétiens, à les accabler de mépris, à les appeler des ignorans, des sots, des gens sans esprit et sans connaissances (1). De pareilles injures, à ce moment,

(1) C'est ce que dit formellement saint Augustin : « *Ubicumque invenerunt Christianum, solent insultare, exagitare, irridere, vocare insulsum, hebetem, nullius cordis, nullius periticæ.* »

paraissent fort surprenantes. On ne peut les expliquer qu'en supposant qu'il semblait à ces païens récalcitrans que des œuvres de polémique ou d'édification n'appartenaient pas véritablement à la littérature, qu'ils tenaient peu de compte de la prose, et que pour eux la vraie langue des lettres était celle des vers. C'est ce que nous apprend fort clairement un auteur de cette époque. « Il y a beaucoup de gens aujourd'hui, dit Sedulius, qui, de toutes les études qu'on fait dans l'école, ne goûtent que la poésie. L'éloquence les laisse froids; mais les ouvrages qui sont emmiellés par le charme des vers les transportent; ils prennent tant de plaisir à les lire, ils y reviennent si souvent, que leur mémoire les retient et n'en laisse rien perdre. »

Ces gens sont ceux auxquels les œuvres de Prudence s'adressent; il écrit pour des lettrés qui sortent des écoles, qui, ayant lu Homère et Virgile avec passion dans leur jeunesse, sont restés épris de poésie, et que leur goût pour les beaux vers ramène toujours, sans qu'ils le veuillent, vers les grands écrivains païens. Il se propose de les gagner tout à fait à ses croyances en les leur présentant sous la seule forme qui leur paraisse attrayante. Mais ici un scrupule l'arrête : est-il de force à composer tout seul des ouvrages qui puissent lutter avec ceux des maîtres? Sa modestie l'empêche de le croire; et, pour soutenir la comparaison, il cherche un secours hors de lui. Il choisit, chez les plus illustres docteurs de l'église, quelque ouvrage important, qu'il se contentera de mettre en vers. Appuyé sur ce fond solide, il ose risquer le combat : c'est ce qu'il a fait notamment pour le discours de saint Ambroise contre Symmaque (1). Peut-être n'avait-il d'abord d'autre ambition que de traduire exactement ses modèles; c'était un projet comme celui de Thomas Corneille, qui entreprit de versifier le *Don Juan*, convaincu que le public ne pourrait pas supporter qu'une comédie en cinq actes fût en prose; seulement Thomas Corneille était un homme médiocre, qui se contenta de paraphraser et d'affaiblir la pièce de Molière. Prudence, au contraire, possédait un talent original qui, quoi qu'il entreprît d'écrire, devait se faire jour presque en dépit de lui-même. Il ne put pas se réduire à n'être qu'un simple interprète, et mit partout la marque de son génie particulier.

Voilà, si je ne me trompe, la tâche que Prudence s'était donnée,

(1) Il est vraisemblable que l'*Apotheosis* et l'*Hamartigenia* sont composés comme la Réponse à Symmaque, et que le fond en doit être tiré des ouvrages des docteurs de l'église. C'est parce qu'il imitait des auteurs anciens qu'il a combattu surtout d'anciennes hérésies. M Puech fait remarquer avec raison que, s'il avait tout tiré de lui-même, il se serait attaqué plutôt à des hérésies de son temps, par exemple à l'arianisme.

et je remarque qu'il était tout à fait propre à l'accomplir. Un lourd fanatique aurait rebuté du premier coup ces gens d'esprit, à croyances indécises, auxquels il voulait plaire, pour les arracher à la superstition de l'ancienne littérature. Heureusement il était le contraire d'un fanatique ; jamais on ne vit de croyant à la fois plus ferme et plus aimable. Les exagérations, de quelque nature qu'elles soient, lui déplaisent. Il blâme les dévots qui affichent volontiers leur pénitence, et ne se présentent en public qu'avec un visage pâle, des joues creuses, une chevelure en désordre et des habits négligés. Il compte beaucoup sur la miséricorde divine, et il espère que le nombre des damnés ne sera pas très considérable. A ceux mêmes qui n'auront pas évité le feu éternel, sa bonté ménage de courts répits dans l'année. La fête de Pâques doit être partout, même au Tartare, un jour de réjouissance. Il imagine que ce jour-là les flammes seront moins brûlantes, et que, pendant quelques heures au moins, le peuple infernal se reposera de souffrir. Sans doute il n'est pas partisan de la tolérance : il n'y avait alors que les vaincus qui la demandaient pour eux, sauf à la refuser aux autres quand ils étaient victorieux. Il trouve qu'en forçant les infidèles à pratiquer la vraie religion on leur rend service, tandis qu'en les laissant libres de croire ce qu'ils veulent on les aide à se perdre. Cependant, il répugne aux violences. Il veut bien qu'on ferme les temples, mais il souhaite qu'on respecte les statues, qui sont l'œuvre de grands artistes, et peuvent devenir, comme il le dit, une décoration pour la patrie : c'est justement ce que demandait Libanius à Théodose. Il félicite les empereurs d'admettre aux honneurs publics des gens de tous les cultes. Il comble de respects et d'éloges Symmaque, le dernier des païens, et va jusqu'à placer son éloquence au-dessus de celle de Cicéron, ce qui est vraiment trop généreux ; il parle avec attendrissement des beautés de son livre, qu'il réfute, et recommande qu'on n'essaie pas de le faire disparaître ni de porter atteinte à sa renommée. Ce qui est plus surprenant encore, c'est que la haine qu'il porte, comme tous ceux de sa religion, à l'empereur Julien, ne le rend pas injuste pour lui. Tout en détestant son apostasie, il reconnaît ses vertus et loue ses talens militaires : « Il a trahi son Dieu, dit-il, mais il n'a pas trahi son pays. »

Perfidus ille Deo, quamvis non perfidus urbi.

A cette générosité dans les sentimens, à cette modération, à cette largeur dans les opinions faites pour attirer les gens d'esprit auxquels il s'adressait, Prudence joignait d'autres qualités tout à fait

propres à les retenir. Il avait, lui aussi, beaucoup lu, beaucoup aimé, pendant sa jeunesse, les grands poètes de l'antiquité, et il ne lui semblait pas que sa qualité de chrétien fût une raison de s'en éloigner dans son âge mûr. Également attaché à ses admirations littéraires et à sa foi religieuse, comme il les confondait dans son affection, il se trouvait propre à les réunir dans sa façon d'écrire. Assurément la langue qu'il parle n'est plus tout à fait celle de Virgile, mais elle en a presque partout conservé les dehors. J'ai montré plus haut que les idées nouvelles y sont entrées sans trop en altérer les contours. Quoiqu'on lui fasse dire bien des choses auxquelles elle n'était pas accoutumée, elle a encore l'air latin. Ainsi tombait la dernière objection de ces beaux esprits qui affectaient de regarder les chrétiens comme des barbares : personne n'avait plus de raison de fermer l'oreille à des croyances qui se présentaient sous les dehors de la poésie antique.

Prudence a donc travaillé pour sa part à réconcilier le christianisme avec les lettrés. C'est un grand service qu'il lui a rendu. Une doctrine ne peut pas se contenter d'avoir le peuple pour elle ; tant qu'elle n'a pas conquis les classes éclairées, sa victoire reste incertaine. J'ai montré, je crois, que les ouvrages de Prudence, dont le succès dut être considérable, n'ont pas été inutiles à cette conquête ; il en avait lui-même quelque conscience, malgré sa modestie. Il nous dit, dans son épilogue, qu'au dernier jour d'autres, plus heureux, présenteront à Dieu leurs vertus ou leurs charités, tandis que lui, qui n'est qu'un pauvre et qu'un pécheur, ne pourra lui offrir que ses vers ; mais il ajoute qu'il espère bien que Dieu ne leur fera pas un mauvais accueil, et qu'il lui sera tenu quelque compte d'avoir chanté le Christ. L'humble poète pouvait se rendre témoignage de l'importance de son œuvre ; il avait le droit d'en être fier, et je crois bien que, parmi ceux qui ont servi au triomphe définitif du christianisme, il est juste de lui faire une place.

GASTON BOISSIER.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

IV[1].

LE SOUDAN, LE NIL, L'ARMÉE.

XII. — LA PERTE DU SOUDAN ÉGYPTIEN.

L'un des reproches les mieux fondés que l'Égypte ait à faire à l'Angleterre est celui de lui avoir fait perdre le Soudan. La campagne néfaste qui a donné ce résultat a coûté aux deux nations beaucoup d'or et surtout beaucoup de sang. Quatre-vingt mille vies humaines, y compris, bien entendu, celles des Soudaniens, ont été sacrifiées à une politique détestable, et la mort de Gordon, qui s'y rattache, reste une honte éternelle pour ses compatriotes. C'est sur cet héroïque martyr du point d'honneur que l'Angleterre rejette aujourd'hui le poids de tant de désastres, et je ne sais rien de plus injuste. Gordon n'a point agi sans ordres : je n'en veux pour preuve que le fragment de ce discours prononcé à la chambre des communes par M. Gladstone : « Les devoirs du général Gordon vis-à-vis de notre gouvernement sont, à mon sens, primés par ceux

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1888 et du 1er janvier 1889.

de la grande mission qu'il tient directement du gouvernement égyptien, *sous la pleine responsabilité morale et politique du cabinet britannique.* » En veut-on d'autres preuves? Gordon parle de l'éventualité d'une entrevue avec le mâhdi, et sir E. Baring lui interdit toute démarche de ce genre. Gordon propose de se rendre dans les provinces équatoriales, et le gouvernement de Sa Majesté refuse de sanctionner des opérations tentées au-delà de Khartoum. Gordon avait instamment prié qu'on lui envoyât 3,000 soldats turcs à la solde de l'Angleterre; 3,000 Turcs de ceux de Plevna eussent fait merveille: il ne lui en fut pas envoyé un seul. Gordon réclame alors des troupes indiennes musulmanes; nouveau refus. Dans une série de onze télégrammes, le malheureux Gordon expose le péril de la situation si on n'envoie pas quelques soldats anglais à Ouedy-Halfa, et si on ne l'aide pas à rétablir les communications entre Berber et Souakim; il démontre victorieusement qu'il ne reste plus que deux partis à prendre : ou abandonner le Soudan au mâhdi ou le donner à Zuberh, le célèbre marchand d'esclaves, prisonnier au Caire. Aucune de ces deux solutions n'est adoptée.

Livré à lui-même, le héros de Khartoum eût sinon triomphé comme Emin-Pacha, du moins sauvé à coup sûr les garnisons égyptiennes d'un égorgement, et protégé le départ de tous ceux qui ne demandaient qu'à quitter le pays en prévision du sort horrible qui les attendait.

On a été frappé d'une singulière coïncidence et qui a fait croire à une vaste conspiration du panislamisme : à 500 lieues de distance, presque le même jour, Arabi et le mâhdi se soulevaient. Le premier, au nom d'un parti national qui ne voyait dans le khédive nouvellement élu qu'un jouet des étrangers et dans ses ministres des hommes habiles à tirer parti de l'expérience d'un trop jeune souverain. Le second, le « maître de l'heure, » au nom de la foi musulmane, et dont le triomphe sur les chrétiens devait ouvrir au monde des croyans, — et ce monde est immense, — une ère de prospérité et de gloire.

Le prétexte apparent du soulèvement des populations soudaniennes était, d'après elles, la souillure qu'infligeait au pays la présence d'un grand nombre d'Européens. Mais il y avait d'autres prétextes plus puissans. C'était la vénalité des fonctionnaires égyptiens dans la Haute-Égypte et leurs procédés arbitraires pour prélever les impôts. C'était aussi, — le plus important de tous, la défense qui leur avait été faite de se livrer à la traite des nègres. Il faut dire que c'est ce trafic qui faisait à Khartoum la richesse des partisans du mâhdi et celle des tribus baggaras, comme il faisait à Zanzibar la fortune des Arabes marchands d'esclaves avant que l'Allemagne et l'Angleterre n'intervinssent. Ce sont ces Baggaras qui,

dans leur haine, fournirent au mâhdi de l'or, les premières armes et les premiers soldats ; ils lui constituèrent une armée d'ardens fanatiques qui devaient, — ils l'espéraient du moins, — rejeter les étrangers jusqu'à la mer. Et ce n'était pas tout à fait une armée de barbares, car son état-major était européen, et les cadres se trouvaient composés d'Égyptiens déserteurs et d'Arabes intelligens. Elle comprenait, il est vrai, des noirs armés simplement de coutelas, mais beaucoup d'entre eux possédaient des fusils à silex, des remington, de l'artillerie de campagne et même des mitrailleuses.

De 1882 à 1887, ce ne sont que désastres au Soudan, où plusieurs généraux anglais, et dans ce nombre le plus illustre d'entre eux, lord Wolseley, renoncent à lutter contre un climat meurtrier et un fanatisme religieux qui transforme en « lions crêtés » ceux qui en sont possédés. Dès son entrée en campagne, Mohamed-Ahmed ou le mâhdi bat à plate couture Réouf-Pacha, le gouverneur de Khartoum ; il fait de même au mois de juin 1882, juste au moment où la populace d'Alexandrie égorgeait les habitans de cette ville. Un mois après, en juillet, le corps d'armée de Yousef-Pacha est mis en pièces. Et quel carnage ! Pas un soldat du khédive n'échappe à la fureur des bandes qu'entraîne à sa suite le prophète venu du Sud (1). Nouvelle coïncidence : le mâhdi est maître d'une grande partie du Soudan, de même qu'Arabi est le maître de l'Égypte.

Cependant, lorsque le premier apprit que les soldats anglais débarquaient en armes sur plusieurs points du Delta, il passa le Nil blanc et se cantonna en vue d'El-Obeïd, la capitale du Kordofan. Des officiers autrichiens y commandaient les troupes égyptiennes. Comment ce prétendu barbare les force-t-il à capituler ? Mais d'une façon toute naturelle : par un sévère blocus, en occupant les routes et en interdisant la navigation sur le Nil. El-Obeïd et sa population de 30,000 âmes, sa citadelle et ses forts détachés, se rendirent vaincus par la famine. Tout cela n'est-t-il pas d'une tactique habile, et y a-t-il beaucoup de choses à blâmer dans ce manifeste que le vainqueur adressa à la population, lorsque, après une entrée triomphale, il prit possession de la ville ?

Proclamation du serviteur de Dieu Mohamed-el-Mâhdi, fils de Saïd-Abdullah, à tous les fervens.

« Nous avons nommé pour gouverneur de cette ville notre cher Cheikh-Mondour, fils d'Abd-el-Hakem. Exécutez ses ordres et suivez-le au combat. Celui qui se soumet à lui se soumet à nous,

(1) *Les Anglais en Égypte, l'Angleterre et le Mâhdi*, par le colonel Hennebert ; Furne, 1884.

et celui qui lui désobéit nous désobéit, et désobéit à Dieu et à son prophète. — Montrons à Dieu notre pénitence et renonçons à toutes les choses mauvaises et défendues, telles que les dégradantes œuvres de la chair, l'usage du vin et du tabac, le mensonge, le faux témoignage, la désobéissance envers son père et sa mère, le brigandage, la non-restitution des biens dérobés, les battemens de mains, les danses, les regards immodestes, les larmes et les lamentations au lit des morts, la calomnie et le commerce avec les femmes étrangères. Que vos femmes s'habillent avec décence et soient attentives à ne pas s'entretenir avec des inconnus. Tous ceux qui n'observeront pas ces préceptes seront châtiés conformément à la loi. — Dites vos prières aux heures prescrites. — Donnez le dixième de votre bien au prince Mansour, qui le versera dans le trésor de l'Islam. Adorez Dieu et ne vous haïssez pas les uns les autres, mais prêtez-vous assistance. »

Juste au moment où les Anglais se croyaient, grâce au prestige de leurs armes, maîtres de la Haute et Basse-Égypte, ils reçurent la stupéfiante nouvelle qu'on taillait en pièces leurs protégés, et qu'un illuminé, qui faisait un crime à ses soldats de boire des liqueurs fortes et à ses femmes de ne pas s'habiller avec décence, entendait bien mieux qu'eux ses affaires au Soudan. Ils y projetèrent une nouvelle expédition, et ce ne fut qu'en répandant l'or à profusion qu'ils parvinrent à former à cet effet une armée de 7,500 fantassins, 500 cavaliers et 24 pièces de canon. Et quelle armée! De pauvres fellahs arrachés à leur hutte et tenus enchaînés jusqu'au jour de leur embarquement pour Souakim, un port de la Mer-Rouge. Beaucoup d'entre eux parvinrent à déserter, mais ils n'y réussirent pas tous. Le commandement de cette troupe sans cohésion fut confié à un ancien colonel des Indes, Hicks Pacha, qui s'adjoignit 42 officiers européens. Hicks était un vaillant soldat, mais, ainsi que beaucoup d'officiers anglais, trop confiant en lui-même. Il partit donc pour Souakim comme s'il allait y combattre des Canaques d'Australie.

C'est à Souakim qu'aboutissaient alors les caravanes de Nubie, riches en ivoire et en gommes odorantes de toute sorte. L'abondance des polypiers est si grande dans les eaux qui baignent les murailles de cette malheureuse ville que les habitans décorent leurs habitations avec des rameaux de corail écarlate. Les événemens qui sont survenus au Soudan depuis cette époque en ont fait une cité ruinée et presque morte. On sait qu'elle est aujourd'hui étroitement bloquée par les derviches soudaniens, et que l'Angleterre à qui incombe sa conservation, qui craint de la voir prise d'assaut, y a envoyé du Caire trois cents soldats européens commandés par le général Grenfell.

L'armée du général Hicks partit de Souakim pour gagner d'abord Berber, ville située à 60 kilomètres en amont de la cinquième cataracte, puis Khartoum, également sur les bords du Nil. Elle avait pour objectif le prophète, avec mission de le chasser d'El-Obeïd, où il s'était fortifié. On prédisait à cette armée une fin désastreuse, comme si, en effet, sa destruction était chose prévue, fatale. Ce qu'elle souffrit dès le début de son entrée en campagne est inénarrable. L'air qu'on respirait sur le littoral de la mer était embrasé; embrasé était le sable dans lequel les hommes enfonçaient jusqu'à mi-jambes; brûlantes étaient les réverbérations du soleil sur les parois de montagnes volcaniques, et plus brûlans encore les défilés qu'il fallait franchir pour entrer dans le désert. Là, l'immense étendue offrit aux regards de l'armée de hautes dunes de sables labourées par le simoun. Et quelle régularité merveilleuse dans ses sillons aux reflets d'or, d'où n'a jamais germé que la mort! C'était bien là le désert impitoyable de Nubie, le même que celui où Cambyse vit tomber un à un ses soldats. On y trouve quelques puits, mais l'eau en est nauséabonde; des gazelles, mais qui s'enfuient épouvantées à votre approche. Le mirage est incessant dans ces solitudes où pullulent les scorpions et les lézards gris: palmiers se reflétant dans une eau calme et argentée; villes aux blanches murailles, aux minarets élancés, allées ombreuses et sans fin d'arbres gigantesques, villages entourés de frais jardins, rien n'y manquait, pas même les sables impalpables qui brûlent les yeux, rougissent les paupières, dessèchent les bouches et enveloppent comme un suaire.

A Berber, l'armée se plongea avec délices dans les eaux fraîches du Nil, s'enivra du parfum des acacias; puis, après quelques jours d'un repos bien mérité, elle reprit sa marche lente dans la direction de Khartoum.

En ce temps-là, cette ville était pittoresque, égayée comme est le Caire au printemps par la présence d'une multitude d'Arabes, Turcs, Nubiens, Égyptiens, Abyssiniens, Gallos, Nègres et Juifs. Lorsque le mâdhi y pénétra, grande fut sa surprise d'y trouver des Grecs, des missionnaires et quelques sœurs de charité. Aujourd'hui, Khartoum comme Souakim est ruinée; c'en est fait de son riche entrepôt de plumes d'autruche, d'encens, d'ivoire, de caoutchouc, de cotonnades et de son marché très actif d'esclaves. C'était la capitale du Soudan égyptien, et une position de haute importance au point de vue stratégique, située qu'elle est à la jonction du Nil bleu et du Nil blanc.

Lorsque le mâhdi fut informé par ses espions qu'une armée, commandée par un pacha blanc, venait d'y arriver, il abandonna

la conquête du Darfour et du Kordofan qu'il commençait, pour attendre l'ennemi dans des conditions qui lui fussent favorables. De son côté, le général Hicks quittait Khartoum pour aller à la recherche du prophète; et, le croyant dans le Kordofan, il s'y achemina avec tout ce dont il pouvait disposer, mais aussi avec une imprudence sans égale.

Le Darfour, d'après ce qu'en dit le colonel Hennebert, est un pays peu connu, visité en 1799 par Browne, et, récemment, par le docteur Nachtigal, qui, à Paris, nous a raconté quelques-uns de ses grands voyages. Cette mystérieuse région est dotée de montagnes riches en minerais. A la saison des pluies, la terre qui, pendant de longs mois, a souffert de la sécheresse, se couvre d'une végétation aussi splendide que spontanée; cette belle verdure est dominée par des sycomores, des platanes et des tamarins que l'on est sûr de voir en Asie comme en Afrique, là où se trouve une vallée rafraîchie par un joyeux cours d'eau. Sa population, composée de quatre à cinq millions de musulmans arabes et nègres, n'y vit que de la culture du maïs et du millet; pas d'industrie, mais un échange continu de bœufs, de chameaux, de chevaux, d'ambre, de verroterie, de cotonnades et d'esclaves noirs.

Le Kordofan ne nous est connu que par les récits des explorateurs Bruce, Browne, Cailliaud, Ruppel et Russegger; le dernier voyageur qui l'ait visité est le colonel Colston, qui s'y trouvait en 1875. La partie orientale appartient au bassin du Nil; à l'est, le Kordofan est baigné par le Nil blanc, et il s'étend, à l'ouest, jusqu'aux solitudes du Darfour, entre les 12e et 15e degrés de latitude nord. C'est encore une morne contrée, légèrement ondulée, et que couvrent des broussailles sombres, des mimosas aux fleurs d'un jaune pâle et quelques baobabs solitaires. Il s'y trouve aussi des minerais qu'on n'exploite pas; et, comme il n'y pleut guère, il y pousse peu de choses pouvant servir à la nourriture de l'homme.

On n'a jamais su la direction prise par le général Hicks après son départ de Khartoum. On suppose qu'il marcha à l'aventure pendant deux longs mois dans cette horrible Thébaïde, n'ayant pour combattre la faim que du biscuit, et rarement de l'eau à boire. Les puits avaient été soigneusement comblés par ordre du prophète.

Soudain, à Khartoum, on apprend avec terreur que cinq cents hommes, envoyés à la recherche de Hicks-Pacha, ont été surpris par les Soudaniens dans les gorges de Tokar, puis égorgés jusqu'au dernier. Un autre jour, le bruit se répand dans la même ville que le Prophète est entré victorieux dans El-Obeïd; qu'il y est entré avec un immense butin, et que des têtes d'officiers anglais, au nombre de quarante, sont accrochées aux portes de cette ville. Et,

en effet, le général Hicks avait payé chèrement son imprudence. Il avait été massacré, ainsi que son armée, sans qu'un des siens échappât pour raconter le terrible drame (1).

On suppose que le général avait conduit son armée, épuisée par les fatigues, à moitié morte de soif et de faim, au fond de l'un de ces entonnoirs que l'on trouve fréquemment dans les parties montagneuses du Kordofan. Il a dû s'y voir enveloppé par un ennemi qui, après l'avoir fusillé à sa guise, est descendu l'achever dans la plaine. Les Soudaniens n'ont fait aucune grâce aux Anglais, tout simplement parce qu'ils étaient Anglais; et les Egyptiens ont eu le même sort parce que, musulmans, ils servaient des chrétiens. Nous sommes loin des paroles de charité et de fraternité qui figuraient dans la proclamation du mâhdi lors de son entrée triomphale à Obeïd (2).

En Angleterre, on appelle cette terrible journée le désastre de Hahsgate; je ne sais pourquoi, car ce nom, qui ne peut être que celui d'une localité, ne figure sur aucune carte. C'est ce désastre qui fut suivi d'actions moins importantes, mais tout aussi sanglantes, qui inspira à Gordon ces réflexions : « Lorsqu'on songe, dit-il dans son journal, à l'énorme dépense de vies humaines qui a été faite au Soudan depuis 1880, on ne peut s'empêcher de vouloir mal de mort à sir Charles Colvin (3), à sir Edward Malet et à sir Charles Dilke, car c'est à ces trois hommes, les conseillers, en cette affaire, du gouvernement de Sa Majesté, que toutes ces calamités sont dues (4) ! »

En décembre 1884, quatorze mois après Hahsgate, Khartoum, la capitale du Soudan, tombait elle-même aux mains du mâhdi et de ses partisans; Gordon était tué, probablement sans daigner se défendre, et le khédive perdait peut-être pour toujours l'un des plus beaux fleurons de sa couronne khédiviale.

(1) On a assuré depuis qu'un des Européens attachés à l'expédition avait survécu, et qu'il était entré au service du mâhdi. Ce serait un nommé Adolphe Klootz, ancien sous-officier des uhlans prussiens, et qui, en qualité d'ordonnance, accompagnait le major Von Seckendorf. Cet homme avait déserté trois jours avant la lutte suprême, et l'on a tout lieu de croire qu'il commandait l'artillerie des insurgés pendant le combat du dernier jour de la campagne.

(2) La dernière dépêche du général Hicks, reçue au Caire, portait la date du 3 octobre 1883. Il y expliquait les causes qui lui avaient fait renoncer à se ménager des communications avec le fleuve, et à s'assurer ainsi une ligne de retraite.

(3) Conseiller financier du gouvernement égyptien, prédécesseur de M. Edgar Vincent.

(4) Indépendamment du corps d'armée, évalué par les uns à 7,000, et par d'autres à 8,000 hommes, il périt à Hahsgate 4,000 chameliers, 7,000 chameaux et 2,000 chevaux. Un million de cartouches, 29 pièces de montagne approvisionnées de 500 coups de canon et une grande quantité de fusils tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Les Anglais étaient loin de s'attendre à un pareil résultat, mais il est probable que le panislamisme leur réserve d'autres surprises tout aussi peu agréables. Ils comptaient dominer dans la Haute-Égypte ou plutôt au Soudan, comme ils dominent au Caire au palais d'Abdin. Et voilà que ce Soudan leur est fermé! Le rêve qu'ils caressaient était pourtant bien beau : des contrées que personne jusqu'ici n'avait exploitées; des millions d'hommes nus à habiller; des produits de l'Afrique, — les plus riches, — à échanger contre ce qu'il y avait de plus ordinaire en pacotilles d'exportation, et cela à deux pas de Malte et de Candie, et sur cette route de Suez dont ils sont les maîtres, malgré les illusions que se font à ce sujet les puissances ayant des colonies et des intérêts dans les détroits de la Sonde, la mer des Indes et l'Océan-Pacifique. Est-ce en s'alliant à Zanzibar avec les Allemands, en laissant ceux-ci bombarder les villages de la côte qu'ils espèrent regagner le terrain perdu? Certainement non, et l'heure n'est pas éloignée où ils regretteront d'éliminer d'Égypte la nation qui combattit à leurs côtés en Crimée et en Chine, et l'on sait pour quels avantages.

Pour se venger des Soudaniens qu'ils ne pouvaient atteindre par les armes, quoique ceux-ci n'aient jamais refusé le combat, les Anglais obligèrent le gouvernement égyptien à cesser toutes relations commerciales avec les rebelles. Les caravanes furent consignées à la frontière dans l'espoir que la ruine du pays le leur livrerait plus sûrement. C'était de bonne guerre, à la rigueur, mais il y avait autre chose qui ne l'était guère. Qu'on en juge.

Pendant que les Anglais étaient dans ces parages, ils avaient détaché du mâhdi, en les achetant à prix d'or, les guerriers des tribus kababiches, guerriers pillards, écumeurs du désert. D'après les résultats obtenus, il est permis de croire que ces Kababiches n'ont pas rendu au début de grands services. Aujourd'hui, ils en rendent de plus réels; les Anglais leur fournissent des armes et des munitions pour attaquer les caravanes en toute circonstance, et les écumeurs ne s'en privent pas. Lorsque l'émir Abdul-Alaï succéda au victorieux mâhdi, qui, lui aussi, est allé rejoindre où ils se trouvent les nombreux prophètes qui l'ont précédé, il envoya un des siens au khédive pour l'assurer de sa soumission et lui dire qu'il voulait rendre à la liberté les prisonniers européens et égyptiens tombés en son pouvoir. En échange, l'émir demandait que l'on traitât ses disciples en amis, et que la réconciliation fût scellée par l'ouverture du Nil aux bateaux soudaniens et l'accès du désert aux caravanes. La proposition fut acceptée; mais lorsque les gens du Sud, confians dans la parole donnée, firent partir leurs chameaux et leurs barques chargés de denrées dans la direction de l'Égypte, les

Kababiches, continuant leur rôle de traîtres et de pillards, massacrèrent bateliers et chameliers, et volèrent les convois.

Les Anglais, qui ne pouvaient se décider à abandonner le Soudan, quoiqu'ils eussent conseillé aux Égyptiens de le faire, résolurent de tenter un nouvel effort pour le garder, et c'est à Souakim, sur les rives de la Mer-Rouge, que se fit l'essai. Il s'y trouvait déjà un énorme matériel de chemin de fer, destiné à relier Souakim à Berber et Berber à Khartoum. C'était beaucoup de prévoyance et se préparer de loin à la conquête de l'Afrique nord-orientale, mais on ne prévoit pas tout. Les ingénieurs anglais ne s'étaient jamais aperçus qu'il y avait, comme à Panama, à quelques kilomètres de la mer, une montagne à percer, et que son percement coûterait des milliers de vies et des millions de livres sterling.

Les Anglais firent alors dire aux gens du Soudan que, puisque l'Égypte leur était fermée, ils n'avaient qu'à venir à Souakim et à Massaouah, où ils trouveraient de l'argent à gagner : à Souakim, par des travaux à exécuter pour l'établissement d'un chemin de fer; à Massaouah, par des échanges avec les représentans d'un peuple nouveau dans ces parages et qu'ils y avaient conduits au plus grand profit des Africains. Les Soudaniens accoururent, mais armés, ayant Osman-Digma à leur tête, et le seul échange qui fut fait fut celui de coups de fusil. Les Anglais, bien dégoûtés cette fois, se retirèrent, laissant les Italiens à Massaouah, et les Égyptiens à Souakim, en y abandonnant leur matériel de chemin de fer. Les Arabes en ont fait des armes et les femmes des ustensiles pour cuire leur *doura*.

Au Caire, on s'aperçut un jour que la possession de Souakim était aussi coûteuse que peu utile; sans gloire et sans profit à en retirer, elle exigeait chaque année des sacrifices. Le khédive fit donc savoir aux Anglais qu'il avait l'intention de suivre leur exemple en retirant ses troupes de Souakim. Ils lui dirent de n'en rien faire, et même ils y créèrent un nouveau poste dont le titulaire, le major Kitchener, se fit appeler « gouverneur-général de la Mer-Rouge. » Ce major, un vaillant soldat, du reste, prétendait connaître à fond les côtes africaines, et il affirmait à ses compatriotes en garnison au Caire qu'avec des guinées à jeter aux Arabes, aux Bédouins et aux Soudaniens, il en ferait ce qu'il voudrait.

L'essai fut tenté, et, en effet, des Africains de toute sorte accoururent en plus grand nombre que le major n'eût voulu; ils prêtèrent serment de fidélité autant de fois qu'on le leur demanda, ils empochèrent tout l'argent qu'on leur offrit, ils s'habillèrent de tout ce qu'on leur donna pour se vêtir, puis ils s'enfuirent, mais pour revenir faire le siège de Souakim du côté de la terre. Le gou-

verneur, un Égyptien, voulut se dégager; les soldats d'Osman-Digma le battirent. Le gouverneur-général des côtes de la Mer-Rouge eut la malencontreuse idée d'intervenir : il reçut une balle à la partie antérieure de la mâchoire, qui le contraignit de rentrer au Caire, où je l'ai vu arriver en bonne voie de guérison.

On peut dire qu'il n'y a plus de Soudan égyptien; on sait maintenant de quelle façon les Anglais ont essayé d'en dégoûter leurs protégés du jour pour s'y installer à leur place. Cela ne leur a pas réussi. Je ne vois que l'arrivée triomphale de Stanley en Égypte qui puisse modifier ce qui existe aujourd'hui, et c'est ce qui fait que l'Angleterre a pris Stanley pour son compte. Mais si, comme on l'assure en ce moment, l'intrépide voyageur et celui qu'il espérait délivrer, Emin, étaient entre les mains du mâdhi, il est probable que l'évacuation de Souakim serait décidée, et que la Haute-Égypte elle-même serait menacée d'une invasion de derviches.

LE NIL, IRRIGATIONS.

C'est à Khartoum qu'a lieu la jonction du Nil blanc avec le Nil bleu. Le premier descend, se précipite des plateaux neigeux de l'Abyssinie dans la plaine; le second, plus calme, ayant pris naissance dans la région des grands lacs, traverse d'immenses étendues boisées et des solitudes marécageuses; puis, comme s'il craignait de se perdre dans la Mer-Rouge, il tourne à l'est pour s'unir aux torrens abyssiniens, lentement transformés en un cours d'eau paisible (1). Dès lors, Nil blanc et Nil bleu ne font plus qu'un fleuve, lequel, sur une étendue de 3,700 kilomètres, de Berber jusqu'à la Méditerranée, ne recevra pas d'affluent. Il s'achemine donc de Khartoum à la mer, presque toujours resserré entre les parois brûlées de la chaîne arabique et les dunes sablonneuses et non moins calcinées de la chaîne libyque. En vue du Fayoum, à 90 kilomètres sud du Caire, il fait une trouée et va alimenter cette oasis magnifique qui fut couverte peut-être autrefois par les eaux du lac

(1) Les voyageurs et les géographes modernes, Élisée Reclus à la suite, confirment que c'est le Nil blanc qui maintient le courant jusqu'à la mer, mais que c'est le Nil bleu qui porte l'inondation nourricière. Sans le premier fleuve, il n'y aurait pas d'Égypte; sans le second, ce pays n'aurait pas sa merveilleuse fertilité. Non-seulement les montagnes d'Éthiopie versent dans les campagnes du Delta l'eau fécondante, elles lui apportent aussi la terre qui renouvelle incessamment le sol, assurant à jamais le retour des moissons. C'est dans les montagnes éthiopiennes que s'élaborent les mystères du fleuve égyptien, grandissant chaque année et débordant sans cause apparente, puis rentrant dans son lit après avoir terminé son œuvre de fertilisation.

Mœris. A la hauteur des Pyramides de Gizeh, le fleuve commence à se diviser en plusieurs branches, donnant au pays et jusqu'à la mer la forme du delta majuscule de l'alphabet grec. Ce delta, qui forme la Basse-Égypte, est divisé en trois parties largement tracées. La première est due à une division du fleuve au-dessous du Caire, formant la branche de Rosette et la branche de Damiette, les seules qui soient restées des sept branches d'autrefois. La seconde partie est à l'ouest de la branche de Rosette, et la troisième se déploie à l'est de la branche de Damiette. La surface cadastrée de cette partie du Delta, y compris les lacs qui sont séparés de la mer par des dunes, n'est pas moindre de 1,800,000 hectares. Quant à la Haute-Égypte, elle en comprend plus de 1 million.

Le poète a dit :

Il n'est rien ici bas qui n'ait sa loi secrète.

Le Nil n'a-t-il pas la sienne bien évidente, celle de féconder l'Égypte après l'avoir créée? C'est vers le 10 juin de chaque année que commence la crue du Nil, et toujours avec une régularité merveilleuse. Les eaux, tout d'abord, en sont verdâtres et extrêmement dangereuses à boire pendant quelque temps. Tout à coup, elles prennent une couleur de sang, phénomème étrange qui n'a jamais pu être expliqué. Il dure peu. La nouvelle que les eaux du Nil roulent vers le Delta en avalanches liquides se propage avec la rapidité de l'éclair, dans la capitale d'abord, puis jusque dans le dernier des hameaux. Un vent violent du nord souffle alors, qu'importe! bêtes et gens se précipitent joyeux dans le fleuve pour bien en ressentir le gonflement progressif. C'est un délire, un véritable réveil de la nature, quelque chose comme l'explosion du printemps dans les régions glacées du Nord (1). L'Égypte, a dit Hérodote, est un don du ciel. De son côté, Diodore raconte que les Égyptiens faisaient de leur pays le berceau de l'humanité. La température, — qui, je crois bien, s'est modifiée depuis, — n'y est-elle pas, en effet, d'une douceur sans égale, et la fleur du lotus, la fève d'Égypte, les racines du papyrus, n'offrent-elles pas des alimens sains et qui viennent sans culture?

Sans arrêt, le Nil ne cesse de croître jusque dans les derniers

(1) Autrefois, les Égyptiens, pour se rendre leur dieu favorable, jetaient dans le Nil une jeune fille. Aujourd'hui, la jeune fille est remplacée par une poupée; mais, par une singulière aberration, c'est la main du bourreau qui la lance dans l'eau.

jours de septembre; puis, après avoir passé par un rapide mouvement de retrait, il s'en va paisiblement à la mer jusqu'à la crue nouvelle. C'est du 15 août au 1er octobre qu'il atteint sa plus grande hauteur et fin avril qu'il est au plus bas.

Le limon du fleuve, quelque fécondant qu'il soit, transporte avec lui une quantité énorme de substances organiques décomposées et qui finissent par produire l'oxyde de fer, le carbonate de chaux et de magnésie, qu'on y trouve abondamment. Il y a dans cette eau du Nil, qui passe si rapidement du vert glauque au rouge sanglant, des détritus de toute sorte : détritus des roseaux du fleuve des Gazelles, débris pétrifiés d'animaux morts du lac de Sobat, et enfin des boues de la rivière l'Atbora, qui, comme le Nil bleu, a pris naissance sur les plateaux de l'Abyssinie (1). Pendant les mois de haute crue, la quantité d'eau que le Nil porte à la mer représente les trois quarts de son débit total, soit 90 milliards de mètres cubes sur 120 milliards. Que reste-t-il du limon que cette eau transporte? On ne peut, paraît-il, évaluer à plus de 2 mètres 1/2 par an le progrès du Delta sur la mer, ce qui ferait que, depuis Hérodote, ou 406 avant Jésus-Christ, le continent n'aurait gagné que 5 kilomètres 1/2. Girard croit que les couches alluviales déposées annuellement par le Nil produisent un exhaussement de 126 millimètres en moyenne par siècle, et M. George Perrot demande s'il est possible que depuis cinq mille ans, c'est-à-dire depuis l'époque où les Égyptiens entreprenaient de grands travaux de canalisation, le niveau des campagnes nilotiques ne se soit pas élevé à plus de 6 mètres? Reclus a remarqué que les monumens égyptiens reposaient sur un terrain

(1) Le Nil ne doit pas être considéré comme un fleuve très limoneux. D'après le docteur Letheby, voici la composition de ses eaux :

	ÉCHANTILLONS PUISÉS.	
	Pendant la crue.	Pendant l'étiage.
Matières organiques	15.02	10.37
Acide phosphorique	1.78	0.57
Chaux	2.06	3.18
Magnésie	1.12	0.99
Potasse	1.82	1.06
Soude	0.91	0.62
Alumine et oxyde de fer	20.92	23.55
Silice	55.09	58.22
Acide carbonique et perte	1.28	1.44
TOTAL	100.00	100 00

D'après les analyses, faites par MM. Champion, Payen et Gastinel-Bey, le limon du Nil renfermerait de 0.09 à 0.13 pour 100 d'azote. Les échantillons étudiés par ces chimistes ne contenaient que des traces d'acide phosphorique.

meuble et que des statues peuvent bien s'être enfoncées dans le sable en raison de leur poids. Est-ce le cas pour le Sérapeum, le Sphinx et le temple en granit rouge d'Armakhein, ou est-ce le sable mouvant du désert qui couvre les bases de ces monumens (1)? L'eau du Nil s'étend jusqu'à 5 kilomètres en mer et en altère la couleur sur une bien plus grande étendue. Il n'est donc pas surprenant que les deux ports de Rosette et de Damiette créés sur deux branches maîtresses du fleuve soient obstrués par la vase et le sable. Il en résulte des barres infranchissables pour les grands navires, même quand la masse liquide qui s'y précipite est de 13,400 mètres cubes par seconde.

Lorsqu'au nilomètre de Rodah la crue atteint seize pics, on proclame partout la *ouafa*, c'est-à-dire la nouvelle que le fleuve a atteint une hauteur suffisante pour pénétrer dans la plupart des canaux de la Haute, de la Moyenne et de la Basse-Égypte (2). Alors s'ouvrent les bassins, les digues disparaissent, les instrumens d'irrigation, aussi anciens de forme que l'Égypte, — tellement la tradition est ici sacrée, — sont mis en état de servir. Les fellahs, hommes, femmes et enfans, suivis de leurs bêtes, se précipitent sur les berges pour voir le Nil sourdre dans les canaux en y portant l'abondance et la vie. L'herbe, partout brûlée par le soleil, reverdit, les feuilles des arbres, secouant la poussière du désert qui en faisait comme des feuilles mortes, se redressent et reprennent leur fraîcheur primitive; — des millions d'insectes ailés, des coléoptères au milieu desquels on distingue par son activité le scarabée sacré, s'agitent et bourdonnent comme en un jour de grand soleil et d'ivresse amoureuse. Et il en est ainsi partout où se glisse un filet d'eau qui de minute en minute va grossissant. Et que de craintes, que d'appréhensions! Si la crue est en avance, des récoltes sont noyées avant d'avoir eu le temps d'être enlevées; si elle est en retard, les récoltes sont exposées à brûler au soleil du printemps; si la crue est trop

(1) *Histoire de l'art dans l'antiquité*, par M. George Perrot; Hachette.

(2) Le pic ou coudée nilométrique de Rodah, que les étrangers ne manquent pas d'aller voir au vieux Caire, est de $0^m,5404$ pour les seize premières coudées; les six suivantes n'ont que $0^m,2702$. A partir de la vingt-troisième, — celle-ci comprise, — les coudées reprennent la longueur normale de $0^m,5404$. Le nilomètre de Rodah remonte à une époque des plus reculées. De 1825 jusqu'à 1849, c'est-à-dire en vingt-cinq ans, il y a eu une crue au-dessous de 18 pics (mesure nilométrique); 3 au-dessous de 19; 12 au-dessous de 23 et 9 au-dessus de 23. Depuis 1861 jusqu'en 1886, une période de vingt-six ans, il y a eu : 1 crue au-dessous de 18 pics; 2 crues au-dessous de 19 pics; 9 crues au-dessous de 23 pics; 9 crues au-dessus de 23 pics; 5 crues au-dessus de 25 pics. — Les crues paraissent donc avoir une tendance à atteindre des cotes plus élevées, mais moins durables. Le jour où les cataractes seront nivelées, le Nil ne sera plus qu'un torrent, dont le lit sera à sec pendant plusieurs mois de l'année.

faible, la sécheresse accomplit son œuvre dévastatrice. Est-elle trop forte? Alors c'est la lutte incessante, la réquisition forcée, la misère, la famine et la mort. Qu'on juge par cela quelle attention, quel dévoûment, quelle science mettent en jeu les ingénieurs chargés des services d'irrigation! Et partout des barrières, des digues, des barrages, à ouvrir, à fermer ou à supprimer. On a paru surpris, en voyant les anciens monumens d'Égypte si parfaitement conservés, de ne pas trouver un seul ouvrage d'irrigation remontant à l'époque où le vertueux Joseph faisait creuser le canal qui porte toujours son nom. Les Égyptiens n'ont jamais dû songer à faire des ouvrages de maçonnerie, m'a dit, au Caire, un ingénieur français des plus compétens, là où il n'y avait pas de sous-sol résistant. Et, de plus, ils n'en avaient guère besoin, en général, étant donné leur genre de culture. Alors, on ne cultivait ni les cotonniers, ni les cannes à sucre, ni les rizières, qui exigent de l'eau.

On a déjà peut-être soupçonné que l'Angleterre, par crainte de se voir enlever un jour par la Russie son empire des Indes, avait songé comme compensation à la conquête du Soudan et des vastes régions qui s'étendent jusqu'au lac Nyanza. C'eût été achever l'œuvre depuis longtemps commencée par les associations religieuses qui, de Londres, étendent leur réseau jusqu'au continent africain. C'était la création de l'empire nord-oriental rêvé par Speke, indiqué par Samuel Baker, et dont, à cette heure même, un homme qui commande une attention universelle, Stanley, poursuit la réalisation avec une intrépidité admirable. On a vu qu'un soi-disant prophète, le mâhdi soudanais, appelant ses disciples aux armes, les animant de son indomptable énergie, avait fait échouer ce projet grandiose en chassant les Égyptiens et à leur suite les Anglais. Ceux-ci n'y perdaient rien; ceux-là voyaient tomber à néant l'un de leurs marchés les plus riches.

Il ne manquait plus à l'Angleterre, pour justifier le dire de ceux qui appellent les Anglais la « huitième plaie d'Égypte, » de faire perdre encore à leurs protégés une autre source de leurs richesses. Cela devenait inévitable, le jour où, croyant découvrir le Nil, ils lui ont appliqué les systèmes de canalisation et d'irrigation en usage aux bords du Gange et de l'Iraouaddy; lorsque, pour placer leurs créatures, des ingénieurs sans emploi, dont le chef ne perçoit pas moins de 100,000 francs par an, ils ont relégué au dernier plan des travaux publics de vieux serviteurs européens et indigènes. Et si encore, en payant très cher leurs compatriotes, il n'y avait eu, du moins, ni gaspillage, ni fausse direction, ni menace pour les récoltes! Bien loin de là: les exemples de leur incurie sont sans nombre. C'est ainsi que tout le monde se souvient au Caire de ce

qui s'est passé à Dessouk. Un ingénieur, du nom de Wilcock, avait conçu le projet de rendre à la culture une partie des terres salées placées au sud du lac Bourlos en y envoyant l'excédent de la crue du Nil qui découle de différens canaux de ce district. Pour l'exécuter, M. Wilcock fit construire huit barrages, dont quatre sur le Bahr-Saïdi et quatre sur un autre canal qui en dérive, le Kassabi. Or, l'un de ces derniers fut si maladroitement élevé, qu'il empêcha l'eau d'arriver dans un canal pour le curage et l'élargissement duquel de grosses sommes avaient été dépensées. Cette maladresse causa la ruine d'un grand nombre de fellahs, qui, poussés par des meneurs, excités par leur propre misère, se ruèrent la nuit sur la digue de Bahr-Saïdi avec l'intention de la démolir. Elle était par mesure de précaution gardée militairement. Les assaillans furent reçus à coups de fusil, et plusieurs tombèrent morts. Il fut constaté à la suite d'une enquête que les fellahs, pour ne pas mourir de soif, avaient été réduits à boire de l'eau corrompue, forcés d'abattre leurs bêtes de somme pour cause d'épuisement, contraints d'abandonner leurs cultures faute d'eau pour les arroser.

Si ces travaux d'irrigation n'étaient pas la cause d'un gaspillage de fonds scandaleux, on s'en préoccuperait moins, mais il n'en est pas ainsi, et l'argent des contribuables égyptiens coule avec plus de facilité de leur bourse pour des dépenses sans profit que l'eau du Nil ne coule avec avantage sur des campagnes arides.

Tant de dilapidations, tant de dépenses folles, excessives, ont fini par lasser le gouvernement. Un achat récent fait à un Anglais de deux dragues du coût de 871,000 francs, machines qui n'ont jusqu'ici dragué que les poches des contribuables, motivaient à mon départ du Caire une sage mesure, celle d'une commission dite « des contrats. » Sa mission consiste à vérifier tous les marchés. Arrêtera-t-elle le gaspillage? Je le crois, car cette commission est composée d'honnêtes gens, et ils sont assez nombreux en Égypte pour qu'on n'ait eu d'autre difficulté à la former que l'embarras du choix (1). Il faut bien le dire, la mesure en question prise par Nubar-Pacha, au commencement de 1887, a été tardive. Elle ne fut décidée qu'à la suite de faits graves, de vols plus ou moins déguisés, de fautes lourdes, d'exactions les moins justifiées, de dépenses au sujet desquelles ceux qui les avaient faites ne voulaient fournir aucune explication. On citait de grands personnages qui s'étaient adjugé des milliers d'hectares d'excellentes terres, sans s'inquiéter des réclamations de ceux à qui elles appartenaient. Enfin, on nommait des ingénieurs,

(1) La commission est composée de leurs excellences Tigrane-Pacha, Blum-Pacha, de MM. Scott Moncrief, colonel Settle et Roccasera.

— anglais, bien entendu, — qui refusaient avec hauteur de donner le moindre éclaircissement sur l'emploi des millions mis à leur disposition pour des travaux de barrage exécutés sur le Nil. Ces ingénieurs venaient des bords du Gange, où, paraît-il, il est contre l'usage et contraire à la dignité des fonctionnaires de rendre des comptes. Toutes ces mesures préventives prouvent que l'Égypte est, comme l'enfer, pavée de bonnes intentions, mais ce n'en est pas moins un enfer.

Quelle est la conséquence de ces tâtonnemens, de ces façons inintelligentes de toucher aux terres du Delta? Une dépréciation inévitable du prix du sol. De belles propriétés pour lesquelles, il y à cinq ou six ans, on offrait 50 et 60 livres par feddan, sont tombées l'année dernière à 14 ou 15 livres. C'est ce qui s'est produit aux portes du Caire pour les magnifiques domaines appartenant à une princesse connue. Il en a été de même pour les propriétés de la princesse Aïn-el-Hayate-Hanem, au sud de la Moudirieh-Béhéra; pour les terres d'Aly-bey Koura, situées au centre de la Gharbieh, et pour d'autres lots de terrain de la région de Zifté. Des retraités de l'état, cherchant à échanger leur pension contre des propriétés devant produire l'équivalent de ces pensions, se sont vu offrir de belles terres avec une réduction de 20 à 25 pour 100 sur les prix ordinaires d'estimation. Les domaines qui sont, comme on sait, gérés pour le compte de MM. de Rothschild, avaient tout auprès du Caire 500 à 600 feddans de beaux terrains, mais d'une importance trop minime pour couvrir les frais de gestion et les impôts. L'irrigation en était assurée par le grand canal Ismaïlia, les canaux Boulakieh et Khalig-el-Massi, et la valeur du feddan, premier coût, n'avait pas été au-dessous de 800 à 900 fr. Le directeur des domaines a voulu s'en défaire, et les offres des acheteurs n'ont pas dépassé les chiffres de 350 à 400 francs, soit une baisse de plus de 50 pour 100 !

L'on m'assure que ce ne sont pas là des cas isolés; qu'il n'y aurait qu'à demander aux tribunaux mixtes et indigènes, au Crédit foncier et au ministère des finances, la liste des terrains vendus depuis quelques années et celle des lots en vente pour avoir une idée d'une dépréciation énorme, indice, en Égypte comme en France, du mauvais état de l'agriculture.

Des propriétaires agriculteurs, renommés pour leur richesse, ont disparu. Que sont-ils devenus? Il y aurait bien d'autres ruines si le Crédit foncier et des personnes influentes n'étaient accourus pour conjurer des désastres imminens. Il est encore un fait certain, c'est que la majorité des princes et des pachas, et un nombre considérable de fellahs, sont, en raison de l'épuisement de leurs propriétés,

incapables de payer leurs impôts. On a prétendu que les fellahs n'étaient pas aussi malheureux qu'ils prétendaient l'être, puisque les sommes perçues pour leur rachat du service militaire atteignaient de très gros chiffres. Mais qui ne sait que c'est au prix des plus grands sacrifices, en hypothéquant ou en vendant à vil prix la dernière parcelle de terre, leur dernier bœuf, les bijoux de leur femme ou de leur mère, qu'ils parviennent à réaliser ce rachat? Le service militaire n'était-il pas pour le fellah la mort à courte échéance quand il fallait qu'il le fît dans la Haute-Égypte? Pourquoi s'étonner alors si pour s'en exonérer il épuisait toutes ses ressources?

En prenant ce qui précède pour base, on arrive à cette conclusion, c'est que les 5 millions de feddans qui sont actuellement cultivés en Égypte, et qui autrefois étaient estimés à 100 millions de livres égyptiennes, ne valent plus aujourd'hui que la moitié de cette somme, soit 1 milliard 250 millions de francs, au lieu de 2 milliards 500 millions.

Il est incontestable que c'est par les produits agricoles, en faisant rendre à cette terre si admirablement féconde d'Égypte tout ce qu'elle peut donner, que le khédive et son peuple pourront arriver à conquérir une indépendance relative vis-à-vis de la Turquie, et, ce qui serait encore mieux, vis-à-vis de leurs créanciers.

C'est le moment de détruire une légende fort en crédit en Europe, à savoir que le sol de l'Égypte donne trois récoltes par an. Il y a plusieurs récoltes, il est vrai, mais de nature différente. Il y a celle qui a lieu au moment de la crue des eaux, en juin, et qui est recueillie peu de mois après avoir été semée, on l'appelle *nili;* il y a la récolte d'hiver semée en octobre et rentrée fin de mai à juillet, on la nomme *chiteri;* puis enfin celle d'été, *sefi*, en mars et avril, et récoltée de septembre à décembre. En résumé, on peut obtenir en trois ans et d'une même terre quatre récoltes de coton, fèves ou orge, bersim ou maïs.

C'est encore sous Méhémet-Ali qu'eurent lieu les premières cultures *sefi*, c'est-à-dire lorsque le cotonnier Jumel fit son apparition en Égypte. On comprend qu'il n'y ait que les gros personnages de l'état, les riches détenteurs des biens domaniaux, qui puissent se livrer à cette production comme à celle d'autres produits de valeur, tels que les sésames, le sucre, etc. C'est qu'il faut que les terres *sefi* soient arrosées trois mois avant l'époque de l'inondation, et l'entretien des canaux qui doivent fournir l'eau pour cet usage est excessivement coûteux.

Élisée Reclus nous apprend, dans sa belle étude sur l'Afrique septentrionale, que l'ensemble des déblais des canaux représente une masse égalant une fois et demie celle du canal de Suez, et que chaque

année, la masse de terre et de vase qu'il faut déplacer à nouveau pour le nettoyage des fossés s'élève au tiers des déblais primitifs. Pour ces travaux énormes, il faut beaucoup d'argent et les bras de la population tout entière. Le labeur du fellah ne suffisant en moyenne que pour le déplacement journalier d'un demi-mètre cube de terre, de trois quarts de mètre au plus dans les circonstances exceptionnelles, c'est par dizaines de millions qu'il faut compter les journées de travail. En 1872, Linant de Bellefonds évalue à 450,000 hommes le nombre des travailleurs employés chaque année pendant une moyenne de deux mois au curage des eaux d'été, et chaque fellah doit en outre s'occuper de nettoyer les canaux *nili* de sa commune, ainsi que la rigole qui porte l'eau à son propre champ. Il a encore à entretenir les digues avec soin et même à les exhausser, pour éviter un désastre effroyable si la crue est malheureusement hors de ses limites habituelles.

Les terres d'Égypte, même lorsqu'elles ne sont ensemencées que tous les trois ans avec l'arbuste à coton, s'épuisent comme les terres à froment si elles ne sont pas fécondées. Or, le limon du Nil, à peine suffisant quand il s'agit de la culture des céréales, est tout à fait insuffisant pour leur restituer les forces perdues. Il faudrait, tous les ans, y mettre de riches engrais, et, je répète à ce sujet ce qui m'a été dit, c'est qu'il en résulte un grand péril pour l'avenir de l'Égypte. Il est certain que les terres qui ne sont pas amendées d'une façon ou d'une autre produisent de moins en moins, que la qualité du coton décroît, et qu'il est à craindre que ce produit ne donne plus aucun bénéfice.

Les statistiques manquent pour connaître ce que l'Égypte produit en blé, en orge et en fèves. Mais on est renseigné pour le coton : il représente les deux tiers environ du produit de la culture directe ; et, en dehors de la Basse-Égypte, on trouve que 4,500 feddans de terre dans la province de Gizeh, 30,000 dans la province de Beni-Sout, 105,000 dans l'oasis du Fayoum et 6,500 dans la province de Minieh sont livrés aux cotonniers. En se fondant sur ces chiffres, on peut calculer la superficie cultivable de ce végétal à 2,794,959 feddans. En supposant que, conformément aux règles de l'agriculture bien entendue, on n'en cultive par an que le tiers, on trouve que la moyenne est de 931,651 feddans. Le feddan est de 2,400 mètres carrés.

Tout le coton est expédié hors d'Égypte, et il en sort annuellement de 29 à 30 millions de kilogrammes. J'ai vu, à Boulaq, des sébiles pleines de grains de blé trouvés dans les cercueils des momies. Je n'y ai pas vu de riz, et il est à peu près certain que cette graminée n'est venue en Égypte qu'avec les Arabes. Sous la domi-

nation des mamelouks, il n'y avait de cultivé que le blé, le riz, le maïs, l'orge, les pois, l'indigo, la canne à sucre, les oignons, les lentilles, les fèves, le colza, le tabac, les rosiers et les dattiers. Lorsque Bonaparte y débarqua, la culture du riz était en quelque sorte monopolisée par les *multezims*, sorte de fermiers-généraux qui avaient l'usufruit des rizières contre certains droits à payer. Le jeune général, qui à tout prenait intérêt, rendit au sujet de ce monopole un décret peu connu et que voici :

Fait au Caire d'Égypte, le 13 pluviôse an VII de la République

BONAPARTE, GÉNÉRAL EN CHEF.

Liberté. Égalité.

« Article 1er. — Les négocians en riz et les autres négocians qui sont dans les provinces de Rosette et de Damiette, et qui prêtent les fonds nécessaires à la culture du riz, devront continuer à faire les prêts selon la coutume.

« Art. 2. — Chacun des susdits négocians est tenu, — par concession, — à cultiver le riz de la république française.

« Art. 3. — Ils toucheront les revenus des terres, ou biens et domaines de l'état, — *oussieh*, — sous déduction de : 1° ce qui revient au cultivateur en guise de salaire ; 2° des recettes provenant des droits dus par les multezims à la république française.

« Art. 4. — Les prêts fournis par les négocians sur d'anciennes concessions et sur celles des particuliers seront remboursés de la manière et dans les délais habituels. Ces négocians prendront l'intérêt d'usage.

« Art. 5. — En compensation des bénéfices résultant de la culture du riz dont ils profiteront, ainsi qu'il est relaté dans les articles 2 et 3 ci-dessus, les négocians en riz seront tenus de payer au trésor de la république une somme équivalente au montant habituel des recettes de l'impôt ordinaire, des taxes supplémentaires et de toutes les autres contributions.

« BONAPARTE.

« Aux mains du ministre Poussielgue, administrateur-général des finances, actuellement au Caire. »

Remarquons en passant avec quelle merveilleuse intuition Bonaparte avait deviné que c'était en Égypte qu'il fallait frapper l'Angleterre, et où en serait sa puissance aux Indes et dans la Méditerranée si la France s'y était maintenue ?

Depuis le vice-roi Saïd-Pacha, la culture du riz est absolument libre. Elle ne se fait sur une grande échelle que dans trois provinces de la Basse-Égypte : Beherah, Gharbieh et Dakarlieh. Les terrains y sont très favorables aux irrigations. C'est la Turquie et les possessions anglaises de la Méditerranée qui achètent les riz d'Égypte, à l'exception de ceux qui sont consommés sur place. Le dattier, qui rapporte 20 francs par an à son propriétaire, est l'arbre par excellence : s'il procure une nourriture assurée et la richesse à l'Arabe, la Haute-Égypte lui doit sa poésie. J'en appelle aux touristes qui, du pont d'une dahabieh, cette mouette du Nil, ont vu les massifs de dattiers qui, de Gizeh à Philœ, émergent des rives. C'est au moment où le fleuve couvre d'immenses étendues, à un lever ou à un coucher du soleil, par un horizon embrasé, qu'il faut les voir reflétant dans le Nil leur tronc élancé et leur ramure sombre.

Depuis trois ans, on exécute des travaux d'art dans la Basse-Égypte, afin de procurer aux terrains du Delta une juste répartition des eaux et rendre leur primitive valeur à des terres tombées très bas. On y a consacré 25 millions. Combien cela paraît insuffisant! Admettons que ces travaux soient terminés ; les canaux d'alimentation reçoivent l'eau du fleuve, les canaux secondaires sont munis à leur entrée de porte-barrages ou de régulateurs qui permettent d'amener d'une manière constante, mathématique, l'eau du Nil dans les artères qui sillonnent les provinces. Tout marche à souhait, mais pour combien de temps? A-t-on réfléchi que ce n'était pas seulement dans la Basse-Égypte que l'attention des ingénieurs devait se porter? Certes, il y a beaucoup à faire, mais le danger le plus proche, le plus redoutable, n'est pas seulement en aval du Caire, mais bien aussi en amont.

Il est un fait certain : le Nil devient d'année en année plus torrentiel, obéissant en cela à une loi commune à tous les fleuves, à toutes les rivières, et qui est de régulariser leur cours en détruisant les obstacles qui le contrarient. Or, les obstacles que le Nil abaisse lentement, mais sûrement, d'année en année, sont les cataractes, qui forment de Berber à Assouan autant de bassins et de réservoirs. Un des rois Aménophis fit graver à Semneh, dans le roc, les diverses hauteurs que le fleuve atteignait sous son règne, et qui sont visibles encore aujourd'hui. Le niveau des hautes eaux était alors de 8 mètres supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Plus au nord, entre Wadi Halfa et Assouan, existaient des cataractes qui ont disparu et dont le rapide de Debeyra rappelle la situation. Il est à peu près certain qu'au temps où existaient ces barrages naturels, de vastes étendues de terres, aujourd'hui stériles, étaient arrosées et fertilisées par les eaux du Nil ; elles s'étendaient sur une

partie du désert libyque, en allant féconder les solitudes qui s'étendent jusqu'à la Tripolitaine. Les ruines des villes qu'on y rencontre en sont la preuve. Comprendra-t-on maintenant quelle éventualité menace l'Égypte dans un temps plus ou moins rapproché, à la première crue d'une force exceptionnelle? C'est l'inondation du Delta, mais du Delta sans canaux, sans barrages suffisans pour ne pas la rendre désastreuse.

La crue du Nil, saluée autrefois par ces paroles des prêtres : « Salut, ô Nil, toi qui viens donner la vie à l'Égypte! » passe impétueuse devant Boulaq à raison de 10,000 mètres cubes par seconde; tout ce que les canaux, les tranchées et les sables qui bordent le désert n'ont pu garder, va se jeter dans la mer. C'est cette eau perdue qu'il faudrait pouvoir garder dans la Haute-Égypte; qui peut prévoir si, l'année prochaine, la crue ne sera pas dévastatrice ou si une sécheresse implacable ne se produira pas? Ce que l'on exécute de travaux en ce moment ne garantit donc le pays ni contre le manque d'eau ni contre les inondations. Il a été question de creuser de nouveau le lac Mœris; mais cet immense réservoir, par sa situation, serait sans utilité pour les irrigations du Delta. On a le majestueux barrage de Mougel-Bey, dira-t-on; mais, d'après Linant-Pacha, cette œuvre admirable ne devrait être que le dernier échelon d'une série d'autres grands barrages élevés sur le Nil, à Wadi-Halfa, Djebel-Silsileh, Sohag et Galioub, par exemple.

Le cours du fleuve de Wadi-Halfa à la mer, sur une étendue de plus de 300 lieues, serait ainsi partagé en quatre biefs successifs qui permettraient de rendre à la culture d'immenses terrains aujourd'hui stériles. Tous les travaux que l'on exécute aujourd'hui dans la Basse-Égypte seront donc sans utilité, je le répète, si on ne se met en garde contre l'avenir.

Il est encore une autre question dont l'importance est grande. La terre d'Égypte est salée, aussi bien la terre cultivée que le sable du désert, et cela aux altitudes les plus basses comme aux plus élevées, au bord de la mer comme à Assouan, où bouillonne la première cataracte. La pierre l'est aussi; par les milliards de coquillages et les fragmens sans nombre de polypiers ramifiés qui se trouvent sur les plateaux rocheux de l'Égypte, il est avéré que le pays a été sous la mer dans les temps préhistoriques, et qu'il a toujours conservé les matières salines dont il a été imprégné par suite de l'absence à peu près totale de pluie. Si les matériaux de construction, pierres, chaux, sables et plâtres, sont de mauvaise qualité et d'un mauvais emploi en raison de leur salure, cette même salure peut faire un grand mal à l'agriculture de la vallée du Nil, et c'est inutile, je suppose, de le prouver longuement.

Lorsque Méhémet-Ali se mit à parcourir l'Égypte avec une suite de savans européens, il fut frappé de l'aspect désolé qu'avait, au moment des basses eaux, cette immense vallée du Nil. Ce n'était que crevasses, marais desséchés, herbes brûlées, sans autre végétation que celle de quelques palmiers échappés comme par miracle à une destruction générale. Au milieu de cette désolation, on voyait un beau fleuve porter majestueusement, mais sans profit pour personne, ses eaux à la mer. Celles-ci étaient tellement au-dessous du niveau des terres brûlées qu'il eût été facile de les arroser par gravitation, mais il eût fallu pour cela des machines inconnues dans le pays.

Le fellah avait bien la noria ou la *sakié* en langage égyptien, le *chadouf*, le *nattal* et la roue hydraulique à palette, appareils d'une admirable simplicité, ayant l'homme ou le buffle pour moteur, mais tout à fait insuffisans pour une culture importante. On pourra s'en convaincre à l'explication sommaire que j'en donne plus loin, explication dont ces appareils sont dignes, légués qu'ils ont été à leurs descendans par les premiers agriculteurs en Égypte; leur fonctionnement, encore de nos jours, est une preuve nouvelle de ce respect de la tradition, de cette invariabilité qui distingue les hommes comme les choses d'Orient, et qui s'affirme aux yeux du voyageur dès qu'il sort d'Alexandrie (1).

(1) Le *nattal*. — Lorsque la hauteur à laquelle l'eau doit être élevée est de $0^m,50$ à $0^m,60$ ou ne dépasse pas 1 mètre, on entaille la berge du canal de façon à faire une petite plate-forme au niveau de l'eau ou un peu au-dessus de ce niveau, et l'on pousse la rigole à alimenter jusqu'en face de cette petite place-forme, en ayant soin de la terminer par un bourrelet en terre recouvert d'une natte qui le consolide; deux hommes se placent sur cette plate-forme en face l'un de l'autre, symétriquement par rapport à la direction de la rigole et de façon que l'extrémité de cette rigole aboutisse juste au milieu de l'espace qui les sépare et qui est de $1^m,50$ environ; ils sont à peu près debout ou simplement appuyés contre les parois verticales qui ont été entaillées dans la berge pour former la plate-forme. L'appareil manœuvré par ces deux hommes se compose simplement d'une sorte de panier à bords rigides en feuilles de palmier tressées de $0^m,40$ de diamètre sur $0^m,25$ de profondeur, dont le fond est quelquefois recouvert de cuir et qui est muni de quatre cordes. Les deux hommes, tenant dans chaque main une des cordes, et leur imprimant un mouvement de balancement, lancent le panier dans le canal, puis ils le relèvent, en rejetant en arrière le haut du corps, l'approchent de l'extrémité de la rigole, et chacun d'eux faisant avec le bras le mouvement du terrassier qui vide sa brouette sur le côté; le contenu du panier se déverse dans le petit canal. Deux hommes peuvent élever par ce procédé 4 à 5 mètres cubes par heure. — Le *chadouf*. — Lorsque la hauteur d'élévation dépasse 1 mètre, l'effort que les hommes sont obligés de faire pour soulever le panier du nattal devient trop fatigant. On fixe alors le panier à un levier qui permet d'augmenter l'amplitude de son mouvement, et l'on obtient ainsi un nouvel appareil qu'on appelle *chadouf* et qui suffit pour élever l'eau jusqu'à 3 mètres de hauteur. Le chadouf se compose essentiellement de deux supports verticaux

C'est en voyant ces grossiers instrumens que Méhémet-Ali imagina de creuser, de chaque côté du fleuve, des canaux d'irrigation à pentes inclinées pour distribuer l'eau dans la Basse-Égypte. C'est

de 1m,20 de hauteur environ, écartés l'un de l'autre de 1 mètre, supportant à leur partie supérieure une traverse en bois à laquelle est suspendu un grand levier de 3 mètres de longueur; des cordes en palmier et un petit axe en bois forment l'assemblage de suspension du levier sur sa traverse; les deux supports verticaux sont généralement formés, soit de branches fourchues, soit de faisceaux de roseaux fichés verticalement dans le sol et consolidés au moyen d'un empâtement de limon desséché. A l'une des extrémités du levier pend un panier analogue à celui du nattal, attaché par l'intermédiaire d'une tige mobile de 2m,50 environ de longueur et de cordes en palmier. A l'autre extrémité est un contrepoids en terre séchée. Le fellah pèse de son poids sur la tige de suspension du panier jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'eau et en soit rempli; le contrepoids en terre séchée agit alors pour faire remonter le seau jusqu'au niveau de la rigole. Sur les bords du Nil, dans la Haute-Égypte, le voyageur rencontre souvent des chadoufs fonctionnant sur des rangées de trois ou quatre de front; il est saisi de l'aspect pittoresque de tous ces leviers montant et descendant lentement en cadence, sous l'impulsion régulière que leur impriment des nègres ou des fellahs bronzés du soleil, presque nus, ruisselans d'eau et maintenus en haleine par ce chant nasillard que fait entendre l'un des travailleurs et qui se mêle au clapotement de l'eau qui tombe. De nombreuses observations faites sur ce sujet par les ingénieurs de l'expédition française d'Égypte, il résulte que le travail produit par le fellah avec le chadouf est de 330 kilogrammètres en moyenne par minute, tandis que l'action dynamique d'un homme de force moyenne, élevant des poids avec une corde et une poulie et faisant ensuite descendre la corde à vide, n'est que de 216 kilogrammètres.— La *sakié*. — Pour des hauteurs supérieures à 3 mètres, le chadouf est une machine onéreuse; aussi emploie-t-on plus fréquemment, dans ce cas, une sorte de noria qui est appelée *sakié*. La sakié est très répandue en Égypte; elle est disposée de la façon suivante : une roue en bois de 1m,50 environ de diamètre et garnie d'alluchons de 0m,20 de longueur; l'arbre de cette roue est vertical; il porte à la partie inférieure, au-dessous du niveau du sol, sur une crapaudine grossière, formée de pièces de bois juxtaposées, et il est relié par des cordes d'une façon invariable à un levier horizontal de 3 mètres de longueur, qui, mis en mouvement par un bœuf ou un autre animal, entraîne dans sa rotation la roue horizontale. En résumé, la sakié se compose d'un manège mettant en mouvement un engrenage à lanterne qui entraîne une roue verticale portant une chaîne de noria. Tout l'appareil est grossièrement fait avec des bois d'acacia tout tordus, qu'on trouve dans le pays et qui sont employés à peine équarris. Aussi la présence d'une sakié s'annonce de loin par un grincement continu, dont la plainte incessante, s'élevant dans le calme de la nuit, marque l'effort au prix duquel l'homme apporte la fertilité à la terre desséchée.—Le *tabouth*.— Dans le nord de la Basse-Égypte, toutes les fois qu'on a à élever l'eau à moins de 3 mètres de hauteur, on se sert d'une roue sur le pourtour de laquelle sont ménagés des encoffremens dans lesquels l'eau est élevée et d'où elle se déverse dans une auge latérale, et de là dans la rigole d'irrigation. L'animal moteur est généralement un buffle.— *Roue hydraulique à palettes*.— Elle est mue par une chute d'eau qui actionne des roues à palettes, lesquelles, portant sur leur pourtour des pots en terre, recueillent l'eau et l'élèvent jusqu'au niveau des terres. Ordinairement ces roues sont munies de douze palettes de 0m,90 de longueur sur 0m,60 de largeur et portent une couronne de vingt-quatre vases en terre de 7 litres de capacité. Extrait de *l'Irrigation en Égypte*, par M. J. Barois, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, 1887; Imprimerie nationale.)

alors aussi que lui vint l'idée d'élever un grand barrage à l'entrée du Delta, à 23 kilomètres du Caire.

Ce grand travail, œuvre de l'ingénieur français Mougel-Bey, presque entièrement exécuté sous le règne de celui qui en eut l'idée, fut un moment abandonné par son successeur, Abbas-Pacha. Ce vice-roi craignit non sans raison que, si le barrage était terminé et mis en état d'effectuer une retenue d'eau capable d'élever de 5 mètres en amont le niveau du plus bas étiage, les terres du Delta ne devinssent un marais saumâtre et malsain, ne produisant plus que des plantes aquatiques et des foyers de fièvres paludéennes.

Aujourd'hui, la consolidation du barrage du Nil est reprise; on veut, en deux ans, être en mesure de faire une retenue des eaux d'au moins 4 mètres. Les ingénieurs des Indes qui sont à la tête de ces travaux réussiront-ils dans leur tâche? Tout le monde en doute au Caire, car il a déjà été fait des dépenses considérables sans qu'une apparence d'amélioration ait été remarquée. Et s'ils réussissent, sera-ce une bonne chose? Tout dépend de la façon dont ils opéreront le changement de régime du fleuve. Ce sera la richesse du pays s'il est fait d'une manière intelligente, mais sa ruine s'ils ne se hâtent de connaître mieux les terres d'Égypte qu'ils ne les connaissent aujourd'hui. C'est l'opinion d'un homme fort modeste, mais très compétent, très ancien dans le pays, M. Pierre, le directeur de la Société des eaux du Caire.

Toute la terre d'Égypte étant salée, il arrive, lorsqu'on l'arrose avec de l'eau douce, que la plus grande partie de celle-ci entre dans le sol jusqu'au niveau de la mer; mais le sel en dissolution ou cristallisé qui se trouve dans le sous-sol forme alors, avec l'eau douce, un bain saumâtre qui s'évapore peu à peu par l'action du soleil et de l'atmosphère presque dépourvue d'humidité. C'est principalement lorsque souffle le vent desséchant du Kamsin que cela se produit. L'eau ainsi évaporée est pure, il est vrai, mais le sel en décomposition dans les couches souterraines se reconstitue en cristaux à la surface de la terre et nuit à la végétation des plantes lorsqu'il ne les détruit pas entièrement.

En ce moment, cette salure du sol est peu apparente près du Nil et des grands canaux parce que le niveau de l'eau est assez bas pour rejoindre le plafond du fleuve, mais ailleurs il n'en est pas du tout ainsi, la végétation est morte et le sel peut se recueillir à la main.

Depuis quatre ans, on a essayé de relever de 3 mètres environ le niveau de l'étiage en amont du barrage de Mougel-Bey, tel qu'il était avant que l'on entreprît de le consolider; mais c'est tardif, car déjà beaucoup de terres sont devenues mauvaises et improductives.

C'est aux ingénieurs anglais que les propriétaires de ces terrains perdus doivent adresser leurs plaintes. Ils savaient pourtant, par un exemple récent, que des innovations irréfléchies avaient causé déjà de grands désastres. Ils n'eussent pas dû ignorer qu'en dix ans, en raison de la reconstruction du canal Ismaïliah par des ingénieurs français et égyptiens, les terres du Wady de Tell-el-Kébir, les plus fertiles de l'Égypte, avaient été changées en sel, comme le fut la femme de Loth (1).

Autrefois, le canal d'Ismaïliah, comme celui de Joseph et tous les autres canaux d'Égypte, servait à l'arrosage et au drainage des terres du Wady ; on puisait de l'eau dans le canal pour arroser et l'eau retournait au canal : il en était ainsi du temps des Pharaons ! Les ingénieurs de la compagnie de Suez, d'accord avec ceux du gouvernement égyptien, voulant agrandir le canal d'Ismaïliah afin de fournir plus d'eau à la province et aux villes de Port-Saïd, Ismaïliah et Suez, qui en réclamaient, pensèrent que, pour le faire avec économie, il convenait de construire des berges sur le terrain naturel, avec des terres empruntées au désert qui est à côté et qui longe le Wady. Le plan d'eau du canal devait en être élevé d'autant. Ces ingénieurs avaient cru, et cela de la meilleure foi du monde, faire un travail utile à la province et avantageux aux propriétaires. Ceux-ci, sans machine coûteuse, simplement par des prises d'eau, ménagées exprès pendant la reconstruction, croyaient avoir la facilité de couvrir leurs propriétés d'une eau fertilisante. L'expérience a été désastreuse ; l'eau, au lieu de revenir à son point de départ, s'est évaporée. Les terres se sont salées, et les fellahs ont dû abandonner leurs champs en voyant qu'il y avait pour eux impossibilité de les cultiver. Quelques palmiers qui avaient héroïquement résisté ont fini par couvrir le sol de leurs ramures desséchées. Ce sol si noir, ce limon du Nil qui donne une si triste teinte aux villages égyptiens, est devenu d'un jaune de sucre cristallisé, et le marais aux émanations mortelles a succédé aux champs fertiles.

Dans la Moyenne-Égypte, entre Siout et Benisouet, la création du grand canal l'Ibrahimieh n'a pas donné encore des résultats aussi déplorables, mais on est sur la voie pour y arriver. A Beyrouth, à 60 kilomètres au nord de la prise d'eau, on a construit un barrage avec quatre portes pour diviser le partage des eaux de l'Ibrahïmieh entre quatre canaux : l'un, qui est appelé le Bohor-Yousouf ou canal de Joseph, alimente l'oasis du Fayoum, et

(1) L'étendue de l'espace que le sel a déjà rendu stérile est de 22,000 feddans ou 5,240 hectares.

reçoit de 300,000 à 350,000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. Une certaine quantité de cette eau est prise en route par les riverains sur une longueur de 160 kilomètres environ; or, quand le canal débouche au Fayoum, son débit est de 1 million de mètres cubes. D'où vient cet excédent? De l'infiltration des eaux plus élevées qui arrosent les terres parallèles. Aussi l'eau du Fayoum est saumâtre en été, et si les terres de cette riche province n'étaient pas lavées chaque année pendant l'inondation avec l'eau dépourvue de sel qui s'écoule du lac de Quéroum et dont le niveau est au-dessous de celui de la mer, ces terres auraient déjà subi le sort de celle du Wady de Tell-el-Kébir. Avant le creusement complet de l'Ibrahimieh, le Fayoum produisait des cannes à sucre d'une telle dimension et en telle quantité par surface cultivée, que l'ex-khédive, Ismaïl-Pacha, avait décidé d'y construire un grand nombre d'usines à sucre. Deux de ces raffineries seulement ont été terminées, mais elles sont restées sans utilité depuis que l'eau d'arrosage est devenue saumâtre pendant l'été. La canne à sucre ne peut plus être cultivée en grand dans la belle oasis du Fayoum.

En résumé, les travaux que les Anglais exécutent en ce moment à grand renfort de millions pour faciliter l'arrosage des terres seront nuisibles s'ils ne sont pas complétés par un système de canaux de drainage ou d'écoulement des eaux souterraines qui se montreront dans la Basse-Égypte beaucoup plus considérables et abondantes que par le passé. Ce travail d'assainissement est aussi urgent et même plus que celui du relèvement du niveau des eaux, car s'il était différé, la Basse-Égypte se trouverait dans une bien plus mauvaise situation qu'elle ne l'est actuellement. Vingt-cinq millions de francs ont été alloués pour réparer le grand barrage et creuser des canaux, une somme double est absolument nécessaire pour assainir les terres trop humides et empêcher les cristaux de sel de les recouvrir, nécessaire aussi pour créer de nouveaux barrages aux endroits que j'ai indiqués.

En Europe, et particulièrement au nord de l'Europe, on a conquis des terrains d'une grande étendue sur la mer, notamment en Hollande, en Angleterre et jusqu'en Bretagne, par le moyen de barrages appliqués à des terres que les digues abritaient des hautes marées. On est parvenu à laver ces terres du sel qui en empêchait la culture, et l'on se demande pourquoi un si bon système ne serait pas mis en usage en Égypte. N'est-ce pas pitié que le Nil, après avoir laissé 5 millions seulement de mètres cubes d'eau fertilisante dans le Delta, en porte inutilement des milliards de mètres à la mer? C'est le moment de répéter avec tous les géographes, et

Élisée Reclus plus particulièrement, que les terres cultivées en Égypte ne forment que la moitié de ce qui pourrait l'être encore. Quarante millions d'hommes vivent à peine dans toute l'étendue du bassin du Nil; combien plus en pourrait-il nourrir! S'il est exact, comme on l'assure, que les produits du sol dépassent une valeur de 15 millions de livres égyptiennes, ou quelque chose comme 384 millions de francs, c'est le double de cette somme que l'Égypte pourrait récolter.

Au sujet des terres conquises sur la mer en Europe, il faut reconnaître que, si l'eau douce avec laquelle on les lave ne se vaporise pas avec une grande rapidité comme en Égypte, c'est parce que le soleil y est presque continuellement voilé par la brume et qu'il n'a qu'une faible action d'évaporation. En Égypte, les jours couverts et humides sont l'exception; c'est l'action de son soleil torride sur la terre qui rend cette terre terriblement salée. La compagnie agricole française de Cour-el-Agdor en a fait l'expérience malgré la grandeur des sacrifices qu'elle s'est imposés; la compagnie anglaise pour l'exploitation agricole du lac d'Aboukir, qui a déjà commencé ses travaux, aura le même sort.

Les terres fertiles en Égypte sont les terres hautes; les autres ne peuvent rien produire, parce que le sel dont elles sont imprégnées n'en peut être enlevé par l'insuffisance actuelle du drainage.

L'ARMÉE.

En 1820, Méhémet-Ali, auquel il faut toujours revenir pour fixer la date d'un progrès, avait formé un ensemble militaire d'une grande solidité. Longtemps avant lui, les princes de l'Asie et d'Égypte avaient acheté aux Mongols partout conquérans, des Turcomans, jeunes esclaves à la physionomie intelligente, agréable, beaux de formes, et dont ils s'étaient hâtés de faire des prétoriens. Ces hommes, qu'on appela des mameloucks, conquirent à leur tour si bien leurs maîtres qu'ils leur fournirent deux dynasties de souverains.

Lorsque Sélim Ier eut subjugué l'Égypte, en 1517, il en forma un pachalik dépendant de Constantinople; puis, organisant les prétoriens en un seul corps, il en fit un contrepoids au pouvoir des pachas d'Égypte, dans le cas où ceux-ci auraient la fantaisie très probable de se rendre indépendans.

Après la dispersion des mamelucks par Bonaparte, la Turquie les réunit de nouveau en Égypte, mais ils frondèrent à un tel de-

gré l'autorité de Méhémet-Ali, alors vice-roi, que celui-ci, les ayant réunis, le 1er mars 1811, dans la grande cour de la citadelle du Caire, sous le prétexte d'une fête à célébrer, il les fit tous tuer par des soldats albanais embusqués aux meurtrières.

Méhémet-Ali, dès l'année 1820, ainsi que je l'ai dit, avait élevé l'effectif de son armée à 24,000 hommes. En 1839, lors de la campagne de Syrie, elle était forte de 130,000 combattans, soutenue par un corps auxiliaire de 100,000 soldats. Sur l'ordre du sultan, en 1841, elle descendait au chiffre de 18,000.

De Méhémet-Ali jusqu'à l'avènement d'Ismaïl-Pacha, elle déclina encore. Elle se releva sous ce vice-roi, qui, au début de son avènement, avait rêvé de marcher sur les traces glorieuses de son aïeul, mais sans pouvoir y réussir.

Quant au khédive actuel, le vide effroyable qu'il a trouvé dans les caisses égyptiennes lorsqu'il a été appelé à régner l'a contraint non-seulement à retarder indéfiniment le relèvement des fortifications d'Alexandrie, l'amélioration de l'armement de son armée, mais encore à réduire le chiffre de celle-ci à 9,000 soldats. Ce qu'il y a de grave, c'est que cette réduction l'a contraint à se défaire de vieux et excellens serviteurs.

Malgré tout, l'armée égyptienne, telle qu'elle était lorsque Arabi la fit se soulever, eût causé de sérieux ennuis et des pertes graves aux Anglais, si son chef ne s'était laissé corrompre, et n'avait donné l'exemple de la plus grande incurie et de la plus abjecte trahison.

Après la révolte de ses troupes, le khédive dut procéder à leur licenciement, et c'est alors qu'on vit l'état-major anglais se substituer sans gêne à l'état-major égyptien, puis s'offrir pour constituer un semblant d'armée. Il est des offres qui sont des ordres déguisés; le khédive accepta, et il se produisit cette chose pénible : de vieux officiers égyptiens contraints de céder la place à des lieutenans imberbes de l'armée britannique, bombardés à cet effet et d'emblée majors, colonels et généraux.

Qu'en pensèrent ceux que l'on éloignait si injustement? On le saura plus tard, si, comme on me l'a dit souvent en Égypte, Dieu est grand et venge un jour les opprimés.

Aux théories militaires très douces, très en rapport avec le caractère enfantin des conscrits égyptiens, succédèrent les brutales disciplines, les raideurs bien connues des théories britanniques. Naturellement, on changea les uniformes : la botte du cavalier fut remplacée par la guêtre, et l'on vit des bataillons de nègres quitter leurs costumes légers pour se transformer en Espagnols d'opérette que commandaient des jeunes gens blonds, roses et sans barbe.

Les Anglais s'aperçurent bientôt, mais trop tard pour réparer

leur bévue, qu'ils avaient fait fausse route en désorganisant la vieille armée égyptienne. Elle leur eût été fort utile pour garder le Soudan, ce terrible Soudan où une si grande quantité des leurs a fondu comme glace au soleil.

Voici ce qu'on pensait, sous Abbas-Pacha, des soldats d'Égypte, quoiqu'ils eussent commencé à perdre déjà quelques-unes des grandes qualités qu'ils avaient acquises sous leur premier instituteur, le colonel Selve :

« Notre soldat égyptien, écrivait un de leurs chefs, est mal vêtu, mal payé et mal nourri ; il n'aurait que cela de défectueux si on pouvait l'en rendre responsable. Sobre, patient, discipliné, infatigable, un peu lent peut-être, il est d'une grande solidité au feu. Il lui manque l'élan, mais c'est aux chefs à lui en donner l'exemple. Le sous-officier, qui se distingue à peine du soldat, fait rarement usage de son autorité, quoiqu'il ait un rôle identique à celui des sous-officiers européens. La tenue générale est pauvre. Les adjudans-majors et les officiers supérieurs feraient bonne figure en Europe, non comme instructeurs, mais comme chefs de troupes sur un champ de bataille. Les colonels sont dignes du poste qu'ils occupent : ils ont de l'autorité, l'habitude du commandement, de beaux traitemens, une connaissance suffisante de l'administration ; ils sont fiers de leur position, qu'ils la doivent à la faveur ou à leurs services. C'est parmi les colonels que le gouvernement trouva, non-seulement des généraux, mais encore presque tous les fonctionnaires de l'état ; de cette façon, il se ménagea la possibilité de combler les vides de ses administrations. Les grades civils et militaires sont donc confondus, mais non assimilés, puisque presque tous les hommes capables sortent de l'armée et peuvent y rentrer en temps de guerre...»

A peu d'exceptions près, les officiers et soldats étaient mariés et pères de familles nombreuses. Cette situation présentait moins d'inconvéniens que nous nous l'imaginons, et le service en souffrait peu. Quand les soldats dressaient leur tente, un camp de femmes s'établissait à peu de distance ; quand ils étaient baraqués, un village de femmes se construisait à portée aussi vite que les baraquemens des hommes ; enfin, dans les villes, on devine par qui étaient occupées les maisons les plus proches des casernes. Jamais, dans le service, la conduite des hommes n'accusait à ce sujet la moindre préoccupation : le jour du départ ils se mettaient en route sans regarder derrière eux, et on voyait les familles arriver à destination presque en même temps. Est-ce assez oriental? Les Anglais en font tout autant aujourd'hui, et ils n'en sont pas moins braves au feu.

A l'époque d'Abbas-Pacha, l'armée égyptienne possédait donc des colonels qui, sans être nés sur les bords de la Tamise, avaient de l'autorité, l'habitude du commandement, et qui faisaient bonne figure à la tête de leurs régimens. Leur solde était aussi très belle, quoique inférieure à celle dont les officiers anglais se gratifient, et cependant, sous le même vice-roi, les finances étaient prospères ; il n'y avait ni dette unifiée, ni dette privilégiée, ni dette flottante, ni d'autres que je passe. Aujourd'hui, les finances, conduites par sir Edgar Vincent, sont si peu florissantes, qu'un nouvel emprunt, ainsi que je l'avais prévu, est en voie de formation.

Les troupes que j'ai vues manœuvrer sur la place d'Abdin sont aujourd'hui mieux vêtues, mieux nourries, mieux payées qu'autrefois ; mais comment se fait-il que, commandées par des officiers de la Grande-Bretagne, elles aient pris l'habitude de se laisser battre dans la Haute-Égypte ?

Je reconnais que les colonels anglais font aussi très belle figure à la tête de leurs régimens d'occasion ; mais pourquoi, au lieu d'instruire 14,000 hommes, comme il est permis au khédive de le faire, se contentent-ils de 9,000 soldats, y compris 1,900 femmes, lesquelles, m'assure-t-on, n'ont rien de commun, pas plus au moral qu'au physique, avec les amazones des temps héroïques ? Ne craignent-ils pas d'avoir un trop grand nombre de soldats sous la main ? On m'a dit que c'était là la vraie raison de leur modestie, et j'ajoute, que c'est la crainte de voir une Égypte trop fortement constituée.

L'armée égyptienne actuelle se compose de 85 officiers et sous-officiers anglais ; 415 officiers turcs et indigènes, 8,612 sous-officiers, caporaux et soldats, et 1,931 femmes ; il y a encore, attachés à l'armée, 518 individus occupant diverses fonctions. Les femmes coûtent au budget de la guerre 180,000 francs, et les individus en question 784,000 francs, les deux annuellement.

L'effectif égyptien est formé de 2 escadrons 1/2 de cavalerie légère, 170 chameaux, 4 mulets et 2 chevaux, auxquels 206 hommes sont attachés ; 6 batteries d'artillerie, 7 bataillons d'infanterie, 3 bataillons de Soudanais, 1 bataillon de dépôt, une compagnie de discipline et 2 corps de musique.

Les Bédouins ne sont pas astreints à la conscription militaire comme les autres indigènes, mais, en cas de guerre, ils prennent part aux expéditions à titre de volontaires, et, dans ce cas, ils sont défrayés de leurs dépenses par le gouvernement. La garde des frontières et des voies de communication leur est spécialement dévolue. Ils auraient à supporter le premier choc des soldats du mâhdi s'il prenait fantaisie à celui-ci d'ordonner

une marche vers le nord. Exempts de la corvée et de la prestation, les Bédouins se montrent très jaloux de ces privilèges, qui flattent leur esprit d'indépendance et qui constituent un avantage sérieux sur leurs concitoyens fellahs, astreints à ces charges ; néanmoins, les terres qui leur appartiennent ou qu'ils cultivent sont frappées de l'impôt foncier usuel ; leurs troupeaux paient également la taxe ordinaire. Ils sont justiciables des tribunaux ordinaires du pays. Les cheiks des grandes tribus sont tenus en grande estime par les princes souverains, car ils ont toujours fait preuve de loyauté et de dévoûment envers la dynastie de Méhémet-Ali. L'investiture leur est donnée par le gouvernement, sage mesure qui les met sous la dépendance du khédive ; leur dignité est héréditaire par droit arabe de primogéniture. On évalue leur nombre à 245,000 individus, divisés en 75 tribus ; 21,000 sont fixés dans les villes de la population sédentaire ; 126,000 occupent 822 villages et hameaux distincts ; 98,000 campent sous les tentes, sans résidence fixe. Qu'on me permette une digression.

Les Bédouins d'Égypte, réunis en tribus, obéissant à leurs cheiks, occupent de préférence les régions limitrophes du désert, à l'est et à l'ouest de la vallée du Nil ; on en trouve aussi en groupes dans l'intérieur du Delta. Tous ne sont pas nomades : il en est qui sont propriétaires et qui s'abritent sous des constructions solides ; il en est d'autres qui, vivant sous la tente, ne s'éloignent guère des pâturages qui nourrissent leurs troupeaux. Comme nos bergers des Cévennes, des Alpes-Maritimes, des terrains arides de la Crau et de la Sologne, ils sont d'une frugalité incroyable : le lait et un peu de riz leur suffisent. Les tribus errantes, et qui sont en réalité des groupes détachés des tribus sédentaires, parcourent le désert d'une oasis à l'autre, et poussent leurs ramifications jusque dans l'intérieur de l'Afrique, à l'ouest, et, en Arabie, à l'est.

C'est Méhémet-Ali qui a mis un terme aux brigandages des Bédouins, à l'époque où la domination des mamelucks en Égypte leur laissait une grande liberté d'allure. Obligés de cesser leurs irruptions dans des centres paisibles, ils s'adonnent aujourd'hui à l'élevage des chevaux et des chameaux, quoique ces derniers, reconnus moins utiles, moins résistans que les buffles, perdent chaque jour de leur valeur aux yeux des agriculteurs. Ce sont les Bédouins qui sont les intermédiaires obligés du transport par terre de tous les produits du sol qui ne peuvent utiliser la voie du Nil ou de ses ramifications. Autrefois, c'est-à-dire avant l'ouverture du canal de Suez et la création du chemin de fer qui, en plein désert, reliait le Caire à Suez, on leur confiait les trésors de la malle des

Indes à l'aller comme au retour. Des cassettes en bois léger, d'une forme inégale, renfermant des monnaies d'or ou d'argent ou des objets de grande valeur, étaient mises sur le dos de centaines de chameaux, qui, à la file indienne, lentement, sous la garde d'un ou deux chameliers, accomplissaient régulièrement leurs voyages sans que jamais une fraude, un détournement quelconque aient été constatés. J'avoue que cela n'a jamais été sans étonnement que, dans mon parcours de l'isthme, j'ai rencontré ces longues caravanes qui, sous la garde d'un seul homme, et cet homme sous la seule garde d'Allah, conduisaient, les pieds dans la poussière, la tête sous un ciel de feu et toujours chantonnant une mélodie arabe, les richesses d'Europe ou d'Asie. Comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse M. A. Doinet, le patient auteur du *Recensement général de l'Égypte*, l'esprit de mobilité qui distingue la race bédouine, les sentimens de fierté qui l'animent, retarderont encore sa complète assimilation, mais les résultats déjà obtenus dans cette voie sont considérables. Le temps les complétera. Je reviens à l'armée.

Depuis la débandade de Tel-el-Kébir, le massacre des soldats du général Hicks, la prise de Khartoum et autres actions de guerre malheureuses, la confiance que l'armée indigène avait dans ses forces s'est amoindrie considérablement, et c'est même aux Anglais que l'Égypte en est redevable. N'est-ce pas les mains liées que les hommes qui devaient composer l'armée de Hicks furent embarqués sur le Nil, et débarqués comme sur les quais d'un abattoir, non loin des lieux où ils devaient être massacrés jusqu'au dernier (1)? J'ai cependant la conviction que le soldat égyptien a les mêmes vertus militaires qu'il avait lorsque, sous Méhémet-Ali et ses descendans, il se battait en Syrie et au Soudan. Mais il n'a plus les mêmes chefs, les chefs de sa religion et de son choix. Ce qui le paralyse, c'est de ne plus voir un de ses princes à sa tête, d'y trouver des chrétiens, des étrangers, qu'au point de vue religieux il considère sincèrement comme lui étant inférieurs. Je passe à l'armée étrangère d'occupation.

Il n'y avait plus guère en Égypte lorsque je m'y trouvais que 4,000 hommes de troupes anglaises réunies sur deux points, Alexandrie et le Caire. La garnison d'Alexandrie comprenait 1 bataillon d'infanterie et une demi-batterie d'artillerie, ce qui serait bien peu, en vérité, pour une ville de 201,000 habitans, si la composition de

(1) « Lorsque Votre Seigneurie est allée au Caire, a-t-elle été instruite de la façon dont on a recruté l'armée du général Hicks? A-t-elle su que des fellahs, arrachés de force à leurs cabanes et amenés enchaînés au Caire, ont seuls constitué les troupes envoyées contre le mâhdi? » (*Journal de Gordon*, p. 205.)

cette masse d'hommes était aussi mauvaise que la font ceux qui ont intérêt à le dire (1).

Au Caire sont encore concentrés aujourd'hui dans la citadelle, occupée militairement, et dans d'autres casernes, 2 bataillons d'infanterie, 1 escadron de cavalerie et 1 autre escadron d'infanterie montée, une demi-batterie d'artillerie et une compagnie du génie.

Le veston écarlate du rigide soldat anglais a disparu d'Assouan et de Siout dans la Basse-Égypte, comme il a disparu de Damiette et de Rosette.

La police montée et non montée parcourt les rues du Caire à toute heure du jour et de la nuit, autant pour empêcher les méfaits que pour protéger les soldats que le wisky égare hors de leur route. La gendarmerie, montée également, opère sur plusieurs points du Delta à la recherche de bandes de pillards. Elle n'en rencontre jamais, et l'on m'a assuré que c'était parce que gendarmes et bandits n'avaient nulle envie de se porter préjudice. Ce serait si facile de laisser comme autrefois les cheiks faire eux-mêmes la police de leurs villages! Et le budget égyptien s'en trouverait si bien! Mais alors qui paierait aux hommes d'armes les beaux traitemens qu'on leur sert en échange de leurs chevauchées sentimentales dans le Delta? C'est justement à quoi ils se cramponnent, dût en périr la malheureuse Égypte.

En quel pays du monde trouver ailleurs que là des soldes si lucratives et si facilement acquises? Et avec quelle insouciance ceux qui sont à la tête du ministère de la guerre jouent avec ce qui en est le nerf! On en jugera bientôt.

En novembre 1886, on eut l'idée, bonne, si le résultat en eût été satisfaisant, de vendre ce que les arsenaux contenaient d'armes prétendues inutiles, vieux canons et vieux fusils. On croyait en avoir fini avec cette ferraille, lorsqu'en juillet 1887 on annonça une nouvelle vente de dix mille fusils remington, qui, d'après le dire de personnes compétentes, n'avaient besoin que d'une légère réparation pour être utilisés. Chaque remington avait coûté à l'état 65 francs; ils furent vendus 13 francs. Comme spéculation, cela laissait beaucoup à désirer, n'est-ce pas? Il restait dans la citadelle du Caire des poudres dont on résolut de se défaire pour les remplacer par d'autres matières plus explosibles. Il est inutile de dire quels en étaient les fournisseurs. On

(1) D'après le recensement général de l'Égypte en 1884, et le relevé que j'en ai fait dans la magnifique publication de notre compatriote M. A. Doinet, chargé de la direction de ce travail, la population d'Alexandrie se composait de 181,703 habitans indigènes fixes et semi-sédentaires, et de 49,693 étrangers. Celle du Caire se chiffrait par 353,188 habitans indigènes et semi-sédentaires, et 21,650 étrangers.

trouva acheteur à 5 francs le kantar de poudre rendu à Alexandrie. Or, le transport du Caire à cette ville revint à 6 fr. 50 par kantar. Il fallut donc payer 1 fr. 50 pour chacun d'eux à l'habile industriel qui avait daigné faire l'affaire. Comment n'était-il venu l'idée à personne qu'il y avait économie à jeter les poudres dans le Nil?

Mais ce qui précède n'est que bagatelle; ce qui suit l'est moins. Voyons à quelle valeur les officiers anglais taxent leurs services.

Le général en chef des troupes égyptiennes, le *sirdar*, Anglais, bien entendu, qui dispose de tous les officiers présens au Caire et dans toute l'Égypte, reçoit 64,000 francs par an, sans compter le fourrage de ses nombreux chevaux, un magnifique hôtel sur l'Esbekieh et un nombre infini d'autres avantages. Ses compatriotes ne sont pas moins bien traités; pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur ce tableau :

Composition de l'état-major anglais en Égypte avec la solde qu'il perçoit par an :

Un général en chef	64,000	francs.
Un adjudant-général	27,600	»
Un assistant-adjudant-général	20,000	»
Un député-assistant-général	12,000	»
Un surveillant-général	30,000	»
Un assistant-surveillant-général	18,300	»
Un chef du service topographique	18,600	»
Un assistant-secrétaire	13,800	»
Deux colonels, chacun	23,000	»
Onze lieutenans-colonels	18,300	»
Douze majors	13,720	»
Quatorze majors surnuméraires	12,500	»
Un chirurgien en chef	25,500	»
Un chirurgien-major en second	12,750	»
Un officier-vétérinaire	12,750	»
Un commissaire ou intendant	18,300	»

Il y a aussi un Anglais, gouverneur de la Mer-Rouge, dont les fonctions ne me paraissent pas mieux définies que celles que pourrait avoir, par exemple, un gouverneur du Grand-Océan. Ce poste est d'autant moins compréhensible que l'infortuné Gordon n'est plus à Khartoum, qu'il n'y a pas un seul soldat européen à Siout et à Assouan. Ce gouverneur de la Mer-Rouge aurait-il mission de surveiller ce qui se passe à Massaouah? Quel triste présent les Anglais ont fait là aux Italiens! Ils l'ont fait sans se souvenir que le firman d'investiture du khédive Tewfik contient l'injonction expresse de ne céder aucune parcelle du territoire égyptien sans l'assenti-

ment de la Sublime-Porte. Nul n'ignore que le traité de Paris et le traité de Berlin garantissent, au nom des puissances européennes, l'intégrité de l'empire ottoman. Et pourtant les Anglais persistent à soutenir que le khédive est maître chez lui (1).

Je n'ai plus rien à dire du rôle inutile que joue actuellement l'armée anglaise en Égypte, et je ne puis que répéter qu'elle est pour le budget un fardeau écrasant. Officiers et soldats y vivent en désœuvrés, combattent les ennuis de l'occupation en s'adonnant avec fureur à leurs jeux favoris de boules et d'équitation. Ils ont organisé des courses dans les belles prairies de la Djéziret, en vue des Pyramides, non loin de la belle chaussée bordée d'acacias qui y conduit. C'est là qu'on voit dans de magnifiques équipages, précédés de leurs légers saïs et flanqués de leurs eunuques noirs, les princesses égyptiennes et les femmes des pachas à peine cachées sous leur voile transparent. Le khédive, que je ne savais pas amateur de courses, s'y montre assidûment. A l'Abbasrieh, où se trouvent plusieurs casernes, j'ai assisté à une représentation de la comédie *le Pour et le Contre*, traduite en anglais. Ce n'était pas joué comme aux Français, mais les artistes, — surtout les femmes, — y mettaient une si bonne volonté qu'il serait impoli de les critiquer.

EDMOND PLAUCHUT.

(1) Extrait du *Journal de Gordon* : « Un autre reproche que je fais au gouvernement, c'est de s'obstiner à prétendre que le khédive gouverne l'Égypte. Cette fiction est percée à jour depuis longtemps. Peut-on imaginer plus plaisante comédie que celle-ci : lord Worthbrok demandant au gouvernement égyptien son concours pour mener à bonne fin l'exécution de telle ou telle mesure? Je pense qu'en ce cas les deux augures, — lord Worthbrok et sir E. Baring, — doivent pouffer de rire au nez l'un de l'autre. »

LE

TESTAMENT DU DOCTEUR IRNERIUS

I.

Je ne crois pas aux revenans, et je n'ai pas le talent de découvrir des traces de sang ineffaçables sur le parquet d'une chambre depuis longtemps inhabitée. Seulement, je suis Allemand, et Nuremberg est mon pays natal.

Étant encore tout petit garçon, j'étais souvent assis, pendant les longues soirées d'hiver, sur les genoux de Linchen, notre vieille servante, qui me racontait toute sorte d'historiettes, sans oublier celle de la méchante reine avec sa pomme empoisonnée, et celle de l'ogre, de sa femme et de sa maisonnette. Pendant qu'elle parlait, les arabesques des papiers peints de la chambre se pelotonnaient, formaient des lutins bossus, difformes, et, dans le crépuscule vibrant qui envahissait la haute chambre lambrissée, je voyais tous les contes bleus de Linchen monter et descendre le long des murs.

Et puis, je naquis à Nuremberg. Là, on peut dire que les morts se promènent parmi les vivans. Cette fenêtre contournée, c'est celle par laquelle Albrecht Dürer regardait dans la rue. Ces marches creusées, crevassées, couvertes de mousse, ce sont celles que

monta Eppelin de Gailingen, quand il épousa la riche Hoffin. Dans cette ruelle écartée, avec ses frontons en saillie, un Fugger a été assassiné. Par qui? Seules, les têtes de lions sculptées dans la pierre, au-dessus de la porte de cette auberge de cordonniers, grise, déjetée, croulante, pourraient le dire. Mais elles ont gardé leur secret et le garderont toujours.

Dans les magasins de Nuremberg, la plupart des objets ont « une physionomie. » Les marteaux de portes, les mortiers en laiton, les grelots des traîneaux, les cafetières, les poupées, les pains d'épice, regardez-les, ils s'animent et semblent vous faire la grimace. Et moi, je voyais tous ces spectres!

Au reste, je suis un jeune homme très raisonnable, très réservé, et pas du tout excentrique.

Je m'appelle Erwin Imhof. J'ai suivi mes cours à l'université d'Heidelberg, où j'ai vécu après comme homme de lettres. Je suis seul au monde. Une vieille tante, qui, dans sa jeunesse, avait aimé tendrement un officier de la landwehr de 1809, et ne se consola jamais de la mort de ce brave homme, m'a laissé un modeste revenu.

J'avais voulu me faire avocat, mais il m'était impossible de prononcer un discours. Les spectateurs, les juges et le bourdonnement de la salle me décontenançaient, me faisaient tourner la tête. Ce qui me troublait par-dessus tout, c'était la vue du pauvre diable que j'étais chargé d'accuser ou de défendre. Sa pâleur et l'angoisse mortelle qui semblait secouer tout son corps me serraient la gorge, m'étranglaient. Ou bien son insolence et sa scélératesse me suffoquaient.

Ne pouvant faire un bon avocat, je travaillai à devenir un savant. Alors, j'aimais à rêver autour des vieux tombeaux des « Hunen; » je me transportais en esprit dans les palais sépulcraux des Égyptiens, où l'air pénètre à peine et où règne un terrifiant silence. J'allais de tous côtés, étudiant, déchiffrant, couvant des yeux les inscriptions des pierres d'Attila de l'Allemagne du Sud, des sarcophages des filles des rois, qui avaient été si belles et dont les traits sont aujourd'hui rongés par le temps comme par une plaie hideuse.

Et je me mis à écrire trois gros volumes traitant des bagues, des glaives et des chaînes en métal des tombeaux allemands. Puis, deux minces fascicules sur les fleurs de lotus peintes sur les fronts des masques égyptiens. Ensuite, je me jetai avidement sur les procès des sorcières du XVIIe siècle, et m'enfonçai entre les perruques des juges et les bénitiers des prêtres, dans toute une forêt de manches à balais, au-dessus de laquelle pétillait, craquait

et dégouttait la torchère du bourreau. Je crois mon nom connu dans le monde savant.

Ma chambrette à Heidelberg était blanchie à la chaux, petite, mais très gentille. La vieille Lise époussetait tous les jours mes livres, et c'est sa main soigneuse qui nettoyait les verres de lampe. Le petit Hans, du restaurant du *Lion d'or*, m'apportait tous les jours mes repas. Par les beaux soirs d'été, j'allais me promener, loin, très loin, par champs et par vaux, et je revenais chez moi à la tombée de la nuit, durant laquelle je dormais délicieusement.

Mais, en hiver, je n'aimais pas à me promener; alors, la lampe brûlait jusqu'à une heure très avancée de la nuit, et je me plongeais dans les histoires de sorcières. Quand je quittais ensuite ma table de travail, j'étais très énervé ; je voyais de nouveau s'agiter sur les murs les personnages des contes de ma vieille nourrice ; il n'était pas jusqu'à la serrure de la porte qui ne prît « une physionomie. »

— C'est parce que tu vis toujours seul, me dit un ancien camarade jovial, qui, en passant par Heidelberg, vint me voir pour me présenter sa jeune femme.

Il avait des yeux bruns, les plus gais du monde.

— Il faut aimer, mon garçon, ajouta-t-il, alors tes nerfs se calmeront. Veux-tu parier?.. N'est-ce pas une honte et un péché qu'un jeune homme, beau et fort comme toi, n'ait pas encore adressé des vers à une jeune fille, et n'ait pas déjà fixé le jour où M. le curé rivera sa chaîne!.. Ces vieux garçons couverts de poussière, vrais rats de bibliothèques, ne songent à se marier que quand ils se sentent pris par la goutte ; ils essaient d'être aimables quand leur ménagère ne peut plus répondre à leurs amabilités que par des marques de mauvaise humeur en échange de la peine qu'ils lui donnent. Tu oublies que tu as vingt-cinq ans et que tu es assez bien de ta personne pour tourner la tête à une douzaine de jolies filles... Au revoir! et quand je reviendrai, il faudra que nos femmes deviennent des amies, entends-tu? ou le diable s'en mêlera!

C'était vrai, j'avais vingt-cinq ans. Resté seul, j'allumai ma lampe et passai devant la glace pour me diriger vers ma table à écrire, où m'attendait la sixième page du *Protée infernal*. Je m'arrêtai avec la lumière agitée devant la glace, et alors j'aperçus ma figure.

Beau? J'étais bien pâle, et mes yeux démesurément grands, et ma chevelure claire en broussailles. Avec cela, je n'aurais jamais de ma vie osé dire à une femme que je l'aimais. Et, du reste, je n'en aimais aucune.

Dehors, la neige tourbillonnait dans la ruelle étroite; deux étudians, avec le ruban, la calotte et la longue pipe, passaient en chantant, d'une façon toute joyeuse, cette chansonnette du *cerevis :*

Le David et le Salomon,
C'étaient de gros pécheurs.
Ils allaient, venaient, rôdaient partout,
Et eurent beaucoup d'enfans;
Et lorsqu'ils ne purent continuer
A cause de leur grande vieillesse,
Alors Salomon écrivit ses proverbes
Et David écrivit ses psaumes.

J'écoutai un moment, puis je montai la lampe, apprêtai ma plume et m'assis devant mon *Protée infernal*. Durant trois heures, je ne levai plus la tête et ne quittai pas du regard ces lettres en manche à balai. Le dossier de ma chaise devait certainement aussi avoir « une physionomie. »

II.

Un jour arriva une lettre de mon oncle Irnerius, le docteur Irnerius.

Il était docteur; on l'avait destiné à la médecine, mais il avait préféré se faire maître de chapelle. Mon oncle était la musique incarnée. Dans son violon vivait l'âme de Palestrina, de Van Arming, de Stradella. Dans sa jeunesse, il avait dirigé les concerts sacrés de *London Georgiane*. Des cabales et les voix fausses des Anglais l'avaient fait fuir, et il était devenu maître de chapelle de l'opéra italien à Venise. Milan et Naples le connurent dans les mêmes conditions. On faisait courir le bruit qu'il avait épousé une prima donna, une Italienne de naissance noble. Ce qu'il y avait de certain, c'était que ni le monde ni sa famille n'avaient plus entendu parler de lui. Étant encore adolescent, j'appris un jour, chez mes parens, qu'il vivait à Worms, veuf ou célibataire, mais certainement solitaire et misanthrope. Mon père l'avait ouï dire par hasard. Et Irnerius avait commencé une correspondance tiède, formaliste, qui avait bientôt cessé tout à fait.

Me trouvant maintenant seul, moi aussi, une lettre vint me rappeler que j'avais encore un oncle. L'écriture de cette lettre était passée de mode, crachée, crochue, ridicule. Voici ce qu'il m'écrivait :

« Mon neveu Erwin,

« J'ai vieilli et je vais mourir. Je désire que tu viennes me voir, car j'ai à te parler. Je sais que tu es seul et libre. Quitte ton appartement, et apporte avec toi tout ce que tu as, car je veux que tu restes chez moi quelque temps.

« Dr Irnerius. »

Je pouvais passer mon temps à rêver aux dossiers des manches à balais aussi bien à Worms qu'ici. Et puis, j'avais été élevé dans le respect de la famille. L'oncle Irnerius était pour moi une puissance légitime, qui remplaçait celle de mon cher père. Ensuite, j'étais vraiment seul et absolument libre.

Je donnai congé de mon appartement, empaquetai tout ce que je possédais, et envoyai le tout à Worms, après quoi je fis mes adieux à mon propriétaire. C'était pendant l'été, et les rosiers étaient en fleurs. J'en profitai pour faire le voyage à pied. Je traversai des plaines riantes et gravis des coteaux verts plantés de vignes. Des flèches de clochers brillaient à travers cette verdure.

Quand, à midi, le soleil dardait ses rayons, je me couchais dans les ombres de la forêt, où les rayons du soleil tamisés par le vert feuillage dansaient follement sur le sol fleuri. Ou bien j'allais m'asseoir dans des buvettes fraîches, complètement à l'abri de la chaleur, où l'on voyait des bouquets de fleurs artificielles sous des verres bombés, et où bourdonnait à la fenêtre ouverte toute une armée de mouches estivales.

Que la nature est belle! Alors, je ne voyais plus de « physionomies » autres que celles d'enfans gentilles et charmantes qui me regardaient timidement quand je passais, et qui cachaient leurs grands yeux derrière leurs mains quand je les abordais.

Parfois, la contrée devenait plus rude, plus triste, plus monotone et déserte, et il se levait des jours mornes, pluvieux, sans éclat. Alors, un ciel gris, monotone, sombre, m'oppressait l'âme ; les pins, aux bords de la route, bruissaient sous les rafales de vent, et le beau temps me semblait disparu pour toujours.

Je fus bien heureux quand, un soir, j'aperçus enfin les tours de Worms. A cette heure, l'atmosphère épaisse et grise, qui s'abaissait sur toute la contrée, pesait en même temps sur le cœur.

En passant devant une scierie où les lourds troncs de chênes étaient soulevés avec un bruit sourd par des chaînes solides, je fus rejoint par un ouvrier qui sortait de cet établissement pour se rendre à la

ville. Il me dit bonsoir, et, tout en marchant, nous nous mîmes à causer en échangeant des mots sans suite.

Sur la lisière verte d'un champ se dressait une croix dont la peinture était presque entièrement effacée par la pluie. Sur une plaque en fer-blanc était représenté en un dessin grossier un homme gisant ensanglanté sur la route. Au-dessus se lisait cette inscription également grossière : « Ici périt Hans Dorn, le 17 juin 1807. »

Nous nous arrêtâmes un instant.

— Est-ce que cet homme est mort par accident? demandai-je à l'ouvrier.

— Non, me dit-il en faisant passer sa pipe à l'autre coin de la bouche ; on le trouva couché sur le dos, la figure cachée soigneusement sous son mouchoir. Le sang lui coulait des tempes. On ne l'avait jamais vu ivre. Certainement il a été assassiné.

— Et l'on n'a jamais su par qui?

— Jamais.

Nous continuâmes notre route en silence. Ce fait qu'un meurtre avait pu rester impuni me troublait profondément. Impuni pour toujours! Cela était-il possible?

Je me mis à réfléchir, pendant que mes regards spirituels plongeaient dans les profondeurs de la nuit tombante. Je me figurais être à la recherche du malfaiteur autour des étangs solitaires, ou dans les misérables chaumières des paysans, ou bien encore dans les cabarets empestés des villes. Cette sorte d'hallucination m'oppressait la poitrine et tourmentait mes nerfs. Au milieu de mes réflexions, je souhaitais que l'habitation de mon oncle à Worms fût une maison blanche et joyeuse, située dans une des principales rues, très populeuses et pleines de gaîté.

Worms est une ville antique qui semble menacer ruine. L'eau des fontaines se déverse par d'étranges monstres marins très anciens. Au-dessus des portes, on voit souvent des inscriptions dans la pierre. Les toits sont à pignons pointus et les rues très irrégulières.

Dans le crépuscule du soir, je me mis à la recherche de la maison de mon oncle. Je la découvris dans une rue étroite et sombre ; toute petite, elle paraissait comme écrasée entre deux maisons pourtant tout aussi étroites qu'elle. La façade en était grise, toute crevassée. Dans l'embrasure de la fenêtre du rez-de-chaussée poussaient des brindilles d'herbe. Sur le toit se dressait une girouette absolument fantastique.

Je sonnai, et un vieux serviteur, blanc, ramassé, à la mine morose, ouvrit la porte, mais ne me laissa pas entrer avant que j'eusse décliné mon nom. Alors, il se retira dans le vestibule obscur, me

donna passage et monta, devant moi, un escalier qui craquait à chaque pas. Il s'arrêta dans les ténèbres du couloir.

— Voilà la porte, dit-il. Attendez un instant ici, monsieur.

Bientôt je distinguai, dans la demi-obscurité, une forme carrée. C'était la porte par où venait d'entrer le vieux domestique. Il ne paraissait pas y avoir de lumière au-delà. J'entendais parler à l'intérieur. Peu après, je vis une lueur filtrer sous la porte, et aussitôt celle-ci s'ouvrir. — Entrez, monsieur, me dit le domestique.

J'entrai et ne vis d'abord qu'une lampe allumée, posée sur une table; puis, j'aperçus un vieillard jaune, ridé, dans une robe de chambre longue et noire, avec de minces boucles de cheveux argentés, assis dans un grand fauteuil noirci par le temps. Dispersés devant lui, sur la table, des cahiers de musique.

Il me regarda de ses grands yeux sombres et éteints, sans prononcer un mot.

— Bonsoir, mon oncle, lui dis-je en mettant mon chapeau sur la table. Eh bien ! me voilà.

— Tes bagages sont déjà arrivés ? fit-il.

Puis, il me regarda de nouveau. Ensuite, il me tendit la main et me dit :

— Sois le bienvenu. Mets-toi à ton aise. Franz te conduira à ta chambre. Après, tu pourras descendre, et nous souperons. Puis, tu te coucheras. Tu dois être fatigué... Sois le bienvenu.

— Merci, mon oncle.

III.

Le souper se passa presque en silence.

Mon oncle était un vieillard taciturne, jaune et sec comme une momie. Sa main tremblait et sa tête s'inclinait parfois, faiblement, sur sa poitrine. C'était une vie près de s'éteindre. Il me demanda des nouvelles de mon père. Mais de lui-même, il ne me disait rien. Il ne disait pas même qu'il était malade.

Le vieux Franz servait à table. Il y avait aussi un vieux chien qui s'appelait Médor. A peine pouvait-il marcher, et il avait beaucoup de poils blancs sur sa peau d'un noir mat. Les vieux chiens sont toujours laids et répugnans. Le vieux Médor était toujours couché sous le fauteuil de son maître. Et quand celui-ci faisait claquer ses doigts faibles et tremblans, c'est à peine si Médor pouvait entr'ouvrir les paupières.

Nous dînâmes dans la petite chambre où mon oncle m'avait reçu.

Pendant le repas, je regardais les murs. Il y avait un petit orgue dans un coin, et, à côté, un porte-violons où trois violons étaient accrochés.

Un seul tableau était appendu au mur, — juste au-dessus du lit du vieillard. C'était un portrait de femme, une tête étrange, aux cheveux poudrés, la tête seulement, sans gorge, sans buste, tranchée juste au-dessous du menton, et se dessinant sur un fond brun d'une teinte monotone. Un toupet poudré sur une figure, rien de plus; une figure belle et triste, avec des yeux légèrement rougis. Un tableau, en un mot, très singulier.

Je dormis dans une grande chambre, garnie de vieux meubles, passés de mode, avec tout le confort du dernier siècle.

Le lendemain, dans la matinée, le vieux Franz m'apporta tout ce qu'il me fallait pour ma toilette. Après quoi, je ne vis personne jusqu'au dîner. Je n'entendais, de temps à autre, que les pas lourds du vieux domestique.

Mes malles étaient arrivées sans la moindre avarie. Je rangeai mes vêtemens dans l'armoire et parcourus quelques livres qui se trouvaient sur le rayon de ma chambre. Je disposai ensuite du papier pour mes études et pour mes travaux en cours, *le Protée*, *la Contrainte infernale*, et les notes sur Marguerite Hämmerling.

A midi, Franz vint me prier de descendre pour le dîner. Nous prîmes de nouveau notre repas dans la chambre de mon oncle. Quand il fut achevé, je me disposai à me retirer dans ma chambre, mais mon oncle m'invita à rester. Je pris une chaise et allai m'asseoir à côté de son fauteuil, un véritable fauteuil de grand-père. Le vieillard releva péniblement la tête et dirigea vers moi ses yeux sombres, presque éteints. Il étendit lentement le bras, plaça sur le mien sa main amaigrie, et me dit :

— Écoute, tu as bien fait de venir tout de suite, car je suis pressé.

— Pourquoi pressé, mon oncle?

— Ne vois-tu pas que je me meurs?

— Oh! mon oncle!

— Bien, bien, n'aie pas peur. Je suis très âgé. La mort s'est fait attendre longtemps. J'ai langui après elle comme après une compagne dont on a besoin pour faire le dernier pèlerinage. Mais c'est aujourd'hui que nous devons en finir, ou bien il sera trop tard.

Je ne comprenais pas. Je regardais dehors. Il faisait du soleil, mais les vitres ternes ne laissaient entrer qu'un demi-jour.

— Oui, oui. Ne m'interromps pas. Tu auras bien le temps de t'étonner quand je serai parti, et c'est pour aujourd'hui.

— Partir? aujourd'hui? mon oncle.

— Ne m'interromps pas, te dis-je. Tu ressembles à feu mon frère. Tu as mené une vie tranquille et honnête. Tu n'es pas un fat, au contraire, tu es un homme rangé, de sens rassis. Depuis hier, j'ai pu me persuader que tu possèdes toutes ces qualités. Tu es le seul parent que j'aie en ce monde. Et je t'ai prié de venir, parce que je veux te charger de l'exécution de mon testament. Je suis un mourant, et celui qui honore la dernière volonté d'un mourant sera bien vu de Dieu.

— Oui, mon oncle.

Son discours était solennel, malgré son étrangeté, et je ressentais vivement, jusqu'au fond de mon cœur, la gravité de cette heure. Je ne m'étonnais de rien ; j'écoutais en silence.

— C'est bien. Tu es le digne fils de mon pauvre cher frère, avec lequel, étant enfant, je cueillais des fleurs jaunes dans la prairie, pour faire des chaînes avec leurs tiges, assis au bord de la rivière.

Des cahiers dispersés sur la table, il tira une lettre pliée et cachetée, mais sans me la donner.

— J'ai dit que je partirais aujourd'hui, car personne dans cette ville ne doit se douter de ma mort. Ne m'interromps pas, Erwin. Ni les voisins ni personne de la ville ne doivent se douter de ma mort. Plus tard, tu sauras pourquoi. Écoute, je partirai aujourd'hui avec Franz, pour aller mourir ailleurs, dans quelques jours. Déjà ma vue s'obscurcit, la respiration est difficile, mes doigts ne veulent plus rien tenir, et je ne sens plus mes pieds.

— Mais, mon oncle, pourquoi voulez-vous?..

— Tu resteras ici, continua-t-il d'une voix de plus en plus faible, et tenant toujours la lettre dans sa main tremblante. Tu vivras et demeureras ici. La sœur de Franz te servira et fera ton ménage. En dehors de ce que tu possèdes en propre, tu trouveras, dans le tiroir de mon secrétaire, les titres de ma petite fortune particulière. Tu jouiras des intérêts de cette fortune jusqu'au jour où tu devras exécuter mon testament.

Ma fortune principale est déposée chez le banquier Händel, dans la rue du Dôme. Depuis des années déjà, les intérêts sont joints au capital. Les titres de cette fortune sont inscrits au nom de ma... de mon héritier, et inclus dans mon testament. Ils ne sont valables que pour l'héritier lui-même. Je puis me fier à toi. Tu es le fils de mon frère, et je connais ta vie. Cette lettre contient mon testament. Tu n'y toucheras pas. Aucune curiosité, aucun caprice, aucun désir ne doit t'inciter à briser le cachet avant le moment où tu devras exécuter mes volontés.

— Et quand ce moment arrivera-t-il, mon oncle?

Il leva lentement la tête, et de sa main hésitante, qui venait de laisser tomber la lettre sur la table, il indiqua le portrait accroché au-dessus de son lit, la tête de femme, qui s'accusait, inachevée, sur le fond brun du tableau :

— Quand cette tête se présentera devant toi, vivante, et te dira mon nom, me répondit-il.

Je me levai en sursaut. Il était fou !..

Mon oncle Irnerius laissa retomber sa main et me regarda, tandis qu'un sourire étrange errait sur sa figure expressive.

— Tu me crois fou? dit-il. Je t'assure que j'ai toute ma raison. Voici ma main droite et voilà ma main gauche; devant moi, c'est bien toi, Erwin Imhof, mon neveu. Là-haut, c'est une peinture qui ne pourra jamais sortir de son cadre. Mais je suis trois fois plus âgé que toi. Je suis un mort, et ceci est mon testament. Voilà ma dernière volonté. Vis ici. Travaille ici. Reste ici tranquille, et aussi content que tu l'étais dans ta dernière demeure. Et quand, un jour, ce portrait s'animera et prononcera mon nom, ouvre mon testament et conforme-toi à toutes les prescriptions qui y sont contenues. Mais si dans le long cours de vingt ans, ce portrait ne s'anime pas et ne prononce pas mon nom devant toi, tout t'appartiendra, ainsi que je l'ai décidé par ce même testament. Tu verras alors si je suis fou. Je serai mort depuis longtemps, et tu pourras ensuite, à ton tour, mourir tranquillement dans cette maison que je te laisse. Veux-tu me jurer d'exécuter religieusement ce dont te prie le frère de feu ton père?

Je sentis que ma gorge se serrait. J'étais incapable d'aucune pensée.

— Oui, mon oncle, lui répondis-je en lui tendant la main.

— C'est bien. Monte maintenant à ta chambre et n'en descends plus qu'après mon départ. Les habitans de cette rue savent que je vais faire un voyage et que tu vas administrer ma maison. Ne t'arrête pas à la porte, ne m'accompagne pas en bas de l'escalier. Quand tu entendras ma voiture s'éloigner, descends. Tu trouveras alors la vieille servante, et tu prendras possession de la maison. Les livres de ma bibliothèque te seront peut-être utiles. Elle est nombreuse et contient des exemplaires curieux et rares. Encore une chose...

Sa figure impassible, éteinte, parut s'animer, et son œil briller d'un faible éclat. De nouveau, mon oncle leva la main vers le portrait et dit :

— L'original de cette figure est mort, n'est-ce pas?

— Probablement, lui dis-je. Le portrait est vieux.

— Eh bien! songe que la vieillesse et la décomposition ont fait

sur cette figure les mêmes ravages qu'elles font sur des joues roses, sur une peau blanche et sur des yeux à l'éclat d'azur. Il n'y a que l'âme qu'elles ne peuvent atteindre; elle perce et se révèle toujours avec la même netteté dans les traits de l'homme, si vieillis, si bouleversés qu'ils soient... Reconnaîtrais-tu cette figure?

— Je... le crois, mon oncle.

— Eh bien! donne-moi maintenant un violon... Tu ne m'as jamais entendu jouer?

— Non, mais je sais que vous êtes un artiste.

— Oui, je l'ai été, mais je ne puis plus tenir l'archet... Palestrina! Arming! combien de temps s'est écoulé depuis que vous ne m'avez plus parlé!.. Je ne veux plus entendre mes notes discordantes, Erwin. Mais j'emporte le violon. Peut-être reviendront-ils vers moi, les immortels, puisque la fin approche. Je languis après eux! Durant de longues années, je n'ai vu personne qu'eux seuls... Eux seuls!

En entendant parler le vieillard avec cet attendrissement désespéré, j'eus un déchirement de cœur. Je lui tendis le violon et l'archet; il les saisit avec peine, et de l'instrument s'échappa un faible son. Il promena l'archet sur les cordes, et une note longue et soutenue vibra comme une douce plainte dans l'air. Puis, il laissa retomber ses mains trop faibles.

— Cela ne va pas, dit-il tristement. — Et sa tête se pencha sur sa poitrine.

Pour la première fois, l'idée me vint que ce n'était pas la vieillesse qui l'avait tant affaibli, mais un mal caché, impitoyable, navrant. Tout effrayé, je m'inclinai vers lui; mais, redressant la tête :

— Va-t'en maintenant, me dit-il. Va!.. Tu sais ce que tu m'as juré, sur la mémoire de ton père?

— Oui, mon oncle, sur la mémoire de mon cher père.

IV.

Jamais le soleil n'éclairait complètement la ruelle étroite et tortueuse aux vieilles maisons tranquilles, mais il en dorait du moins les frontons. Une fontaine babillait au bout de la rue. Vis-à-vis de la maison de mon oncle était un atelier où sciaient et rabotaient des menuisiers. Un adolescent chantait. Au second étage, en saillie, de la maison voisine, une jeune fille arrosait ses pots de mignonettes. Le premier étage de la maison d'en face était inhabité, et les persiennes des fenêtres étaient fermées. Un oiseau gazouillait

là-haut dans les airs. Sauf ce peu de mouvement, tout se taisait dans la ruelle.

Soudain, le silence fut interrompu par le roulement d'une voiture, qui s'arrêta devant notre maison. Je m'étais écarté de la fenêtre. Assis sur un vieux sofa, je prêtais l'oreille à tous les bruits. Des portes s'ouvraient et se refermaient. Les pas de Franz retentissaient dans les couloirs, en même temps que d'autres plus légers. Et puis, d'autres encore, plus lourds, comme si l'on descendait des bagages. Ensuite, des pas traînant lentement.

Et moi, je m'approchai de la fenêtre, attiré malgré moi. Franz, aidé du cocher, souleva l'oncle Irnerius et le plaça dans la voiture. Il ne leva pas les yeux; il gémissait, et, de ses mains crispées, il s'accrochait à son domestique. Franz s'assit à ses côtés, le cocher ferma la portière, et la voiture s'éloigna avec un roulement sourd et morne. Les vitres tremblèrent, le pavé de la rue résonna. Sur le seuil de la porte se tenait une vieille femme vêtue très proprement, et que je n'avais pas aperçue jusqu'alors. Quand la voiture se fut éloignée, elle rentra dans la maison et referma la porte sur elle.

Alors, le chant recommença, et je ne m'aperçus qu'à ce moment que le jeune menuisier s'était tu, que la jeune fille, derrière les pots de fleurs, avait regardé, et qu'un petit garçon, une cruche à la main, s'était arrêté. Puis tout disparut et la rue retomba dans son silence habituel. Je respirai profondément et sortis de ma chambre. Dans le couloir, la porte de la chambre de mon oncle était toute grande ouverte, et la vieille femme, que j'avais vue tout à l'heure par la fenêtre, se tenait sur le seuil. Elle me fit une solennelle révérence.

— J'allais monter chez monsieur, dit-elle en lissant son tablier. Je suis la sœur de Franz; c'est moi qui ferai le ménage de monsieur, s'il me le permet.

Elle allait continuer de parler, mais un gémissement prolongé vint l'interrompre. Je jetai un regard dans la chambre, et je vis le pauvre vieux Médor, qui était sorti péniblement de dessous le fauteuil. Il bâillait, flairait et se plaignait faiblement.

J'étais désormais chez moi et seul dans ma nouvelle habitation.

V.

La chambre était empourprée par les rayons du soleil couchant, qui jetait des reflets criards, rouges, fantastiques sur les murs, sur les meubles brunis et sur le portrait. J'étais assis devant la table de travail, que j'avais fait porter dans le cabinet de mon oncle. Devant

moi, sur cette table, des livres, *le Protée*, *la Contrainte infernale* et un cahier de papier blanc.

La belle et juvénile tête de femme que le soleil inondait de lueurs rouge sang! Elle semblait vivre. Et combien était regrettable l'absence du cou et du buste!

Quel secret dormait derrière ce portrait? Qui était cette femme, depuis si longtemps enterrée? On aurait pu la croire morte depuis plus d'un siècle, car sa coiffure paraissait appartenir à une mode bien ancienne. D'où venait sa relation avec ma vie actuelle? Quand ce visage s'animerait et prononcerait le nom du vieillard, je devais rompre les cachets du testament. C'était une folie, mais une folie qui me liait les mains avec les liens sacrés d'un serment.

C'était une folie à moi de permettre à une autre folie de s'emparer si entièrement de mon âme, de mes sentimens. Voilà *le Protée* et le procès de Marguerite Hämmerling, accusée, en 1612, d'avoir graissé ses souliers avec de l'huile sacrée...

Pourquoi le portrait n'avait-il pas été achevé? Peut-être cette dame vivait-elle, dans cette vieille maison, il y a un siècle. C'était peut-être une patricienne riche, belle et fière. Elle avait engagé un pauvre diable de peintre à faire son portrait. Et celui-ci s'était épris passionnément de la belle dame. Il avait peint sa tête avec les couleurs de l'amour. En peignant, il s'était dévoré en un désir languissant et muet, et il était mort sans avoir achevé le portrait...

Les rayons du soleil s'étaient retirés presque tout d'un coup. Il faisait maintenant sombre dans la chambre. Le cahier de papier blanc attendait, Marguerite Hämmerling attendait, les feuilles du *Protée infernal* bruissaient d'impatience. J'étendis la main vers la sonnette pour que la vieille Lise apportât de la lumière...

... Ou bien la dame n'avait que la figure de très belle; elle avait quelque difformité, peut-être était-elle bossue, et elle n'avait pas voulu être flattée, encore moins se survivre sous une forme disgracieuse...

La nuit s'était faite autour de moi, et le silence m'enveloppait. Non, je n'étais pas tranquille. Oh! ce ton plaintif, gémissant! Qu'est-ce que c'était? Mes cheveux se dressaient. En proie à toutes les épouvantes qui assaillent l'homme dans ces vieilles demeures pleines de légendes et d'histoires, de crimes mystérieux, l'obscurité augmentait la sourde terreur dont j'étais envahi.

Et toujours cette note lugubre, là, près de moi, au-dessous de moi... Enfin, j'avais réussi à faire de la lumière... C'était le pauvre vieux Médor, là, debout, tremblant de tout son corps brisé, voûté par l'âge, les yeux vitrés, la langue pendante, râlant... Encore un aboiement rauque, puis une dernière convulsion, et il était mort.

Tout frissonnant, je posai mon chandelier sur la table, en lui donnant une telle secousse que j'entendis remuer l'encrier. Puis, je m'affaissai dans le fauteuil. Je me dis qu'en ce moment mon pauvre oncle Irnerius venait de mourir, lui aussi.

D'où me venait cet avertissement?..

Et le portrait me regardait toujours, immobile, avec ses yeux légèrement rougis, comme s'il eût pleuré!

La flamme de la bougie brûlait tranquillement, et le portrait n'avait pas changé d'expression. Le cadavre du chien gisait à mes pieds. Tout était silencieux et calme. Je n'entendais que le bruit que faisaient les vers du bois en rongeant la charpente, et, de temps à autre, le vent qui frappait doucement aux vitres.

VI.

Je continuai de vivre jusqu'à l'automne dans cette maison solitaire, noircie par le temps. Mais il me fut impossible de travailler. *Le Protée*, *la Contrainte infernale* et le dossier de la Hämmerling dormaient à côté du cahier de papier à moitié griffonné. Je passais des nuits blanches à méditer et à rêver. J'errais, dans ces chambres sonores, parmi les vieux meubles, et nulle part je ne trouvais ni repos ni paix.

Les orages de l'automne balayaient le pays, s'égaraient jusque dans cette ruelle étroite et éloignée, faisant tourbillonner la poussière, et secouant violemment les croisées dans la nuit. Au milieu de ce vacarme, il me semblait entendre des mélodies et des harmonies qui me remplissaient de terreur. Le violon de feu Irnerius se lamentait, sans repos, au souvenir de son foyer perdu, de ce foyer où mon oncle avait vécu durant de longues années, seul avec son secret troublant, loin des hommes.

Réfléchissant sans cesse à ce secret, pendant la nuit, dans un demi-rêve, ou pendant une veille pleine d'inquiétude, dans des chambres où l'on s'effraie du bruit de ses propres pas, j'arrivais à faire mien ce secret. Mais où en était la solution? Dans le testament de mon oncle, muet, fermé, inaccessible, protégé par mon serment.

J'étais seul sur la terre; aucun bras n'avait enlacé mon cou de son étreinte, aucun amour pour quelque créature de ce monde n'échauffait mon cœur de vieil étudiant. Même l'attrait passionné des bûchers flamboyans de la superstition s'était éteint dans ces chambres solitaires, avec leur secret planant dans l'air lourd, dans les meubles silencieux, dans les grandes ombres noires, dans l'écho retentissant, dans ces rêves désenchantans de l'âme, qui,

sans amour et sans but, s'était abandonnée aux études mortes, et qui, dans de telles nuits de tempête, s'éveilla et se trouva, frissonnante, seule dans le monde, comme dans une vaste bruyère enveloppée par la nuit et fouettée par le vent.

Dans les longues soirées d'automne, j'allais parfois à la taverne, au coin de la rue. J'y fis quelques connaissances, entre autres celle d'un médecin taciturne et d'un employé des douanes très bavard. C'était avec eux que je causais jusqu'à dix heures, puis je rentrais paisiblement.

Et, dans mon sommeil, j'entendais les douces notes plaintives de Palestrina, jouées par les mains tremblantes du docteur Irnerius; les notes se renforçaient, devenaient de plus en plus puissantes. Je me dressais en sursaut sur mon lit, éveillé de ce sommeil fiévreux; j'allumais la bougie, et, les yeux du portrait se mettaient à me regarder avec fixité et d'un air grave.

O yeux merveilleux! où étiez-vous? Un regard vivant devait-il jamais vous animer? Une âme vivante devait-elle jamais vous prêter son doux éclat? Deviez-vous jamais vous attacher sur moi, pleins de promesses de bonheur?

Mais quelles idées avais-je! Pouvais-je souhaiter un événement qui m'eût rempli de terreur, qui m'eût certainement rendu fou?

J'étais nerveux, excessivement nerveux. J'étais malade. Si seulement je n'eusse pas été aussi solitaire! La solitude, c'était la cause de la maladie qui m'envahissait. Je n'avais pas d'ami. Je n'en voulais pas. Je ne cherchais pas les occasions de me lier. D'autres jeunes gens ont des passions, des déceptions, quelquefois des chagrins.

Avoir des chagrins! Pour cela il faut aimer, et qui devais-je aimer? Il y avait assez de jeunes filles; mais quand on aime, il faut que le cœur parle, et mon cœur n'avait jamais parlé. Et si j'avais aimé, je n'aurais jamais osé le dire.

Je m'enfonçais dans mes oreillers. J'aurais voulu pleurer. Dehors, le vent d'automne ululait; il était pris dans la ruelle étroite et ne pouvait plus en sortir; et il beuglait, faisait rage, et secouait tout avec fureur.

La tempête du dehors était-elle plus forte que celle qui agitait mon âme? Est-ce que la folie du vieillard m'avait saisi? Ou la folie d'un mourant peut-elle rendre possible l'impossible? Le portrait en face de moi allait-il donc s'animer? L'accomplissement de la prophétie du vieillard et la révélation du secret de cette maison mystérieuse s'approchaient peut-être sur les ailes de l'ouragan? Là, un cliquetis des vitres, un frôlement dans le couloir, le bruit des vers qui rongeaient les lambris, et la bougie s'éteignait dans un

courant d'air. Puis, des ténèbres, un calme plat. O yeux célestes! vous aussi étiez éteints.

Aux tempêtes de l'automne succédèrent les tempêtes et les neiges de l'hiver. Et toujours j'errais à travers ces chambres solitaires et sonores, pâle, hagard, sans repos et sans paix, un cahier de papier, à moitié noirci, toujours à côté du *Protée infernal*.

VII.

Enfin!

Les flocons tourbillonnans avaient été engloutis dans la tourmente d'une nuit d'hiver; des nuages blancs et cotonneux avaient disparu dans l'obscurité. Le vent geignait dans le gros poêle; et, malgré son verre protecteur, la flamme de la lampe jetait des lueurs vacillantes sur les grandes lettres noires et sèches d'un vieux bouquin teigneux.

La vieille Lise dormait depuis longtemps dans sa chambre, et j'étais seul avec mes pensées. Alors, je crus entendre en bas le tintement de la sonnette de la maison. Je m'étais peut-être trompé. Mais non, encore le même bruit de sonnette... Le vent avait probablement agité le fil de fer... Qui pouvait venir à cette heure chez moi?.. Et toujours cette sonnerie! Inquiet et nerveux, le moindre bruit prenait pour moi des proportions exagérées. Je me levai. J'étais convaincu que cette sonnerie n'était que l'effet du hasard ou d'une hallucination; mais si je n'étais pas descendu, je n'aurais pas fermé l'œil de toute la nuit.

J'allumai donc une petite bougie; je pris la clé, suspendue à son clou dans le couloir, et j'avançai jusqu'à l'escalier. Je m'arrêtai pour prêter l'oreille. Rien. J'allais rentrer. Drelin, drelin, drelin! Cette fois, ce n'était plus une illusion. D'en bas, le bruit de la sonnette montait aigu, violent. Sans doute, c'était quelqu'un qui venait me demander un refuge pour cette affreuse nuit d'hiver, pleine de tourbillons de neige. Mais, pour l'amour de Dieu! qui était-ce?

Maintenant, l'irritation des nerfs s'était dissipée, le son très distinct de la cloche m'avait ramené dans le monde de la réalité, de la possibilité. Je descendis vite l'escalier. Au moment où je tournais la clé dans la serrure, qui produisit un grincement désagréable, une heure sonna à l'horloge de l'église voisine. La porte était ouverte à moitié; j'avais déposé ma bougie derrière l'autre battant, resté fermé, de crainte que les rafales de vent qui poussaient la neige jusque dans le vestibule ne vinssent l'éteindre.

Quelques secondes s'écoulèrent avant que la flamme brûlât tranquillement, sans trop vaciller derrière sa paroi protectrice, et qu'il se fît une clarté suffisante dans un espace de trois pas.

Dans le cadre noir de la nuit, je vis alors se dessiner un seul point pâle, rien qu'une figure sans corps, celle du portrait avec ses sombres yeux légèrement rougis, avec sa belle bouche aux traits fatigués, avec sa chevelure nuageuse.

Et la tête vivait, des yeux, une âme me parlaient, et j'entendis distinctement les paroles suivantes sortir de ses lèvres : « Je voudrais voir le docteur Irnerius. »

VIII.

— Je voudrais voir M. le docteur Irnerius. S'il dort, éveillez-le, répétèrent les lèvres.

La figure se détacha du fond noir; un corps enveloppé d'une grosse pelisse suivit, et une belle fille, grelottante, échevelée, se dressa dans le cercle vaporeux de ma bougie.

Je m'éveillai. Ce n'était pourtant plus un rêve. Ce n'était pas non plus de la folie. Ce n'était pas un conte de revenans. Ce n'était pas une tête parlante, sans torse. Voici bien ma bougie, voilà bien l'escalier, et, devant moi, une jeune fille, l'original vivant du portrait de là-haut.

Belle, frissonnante, une capote noire passée sur sa chevelure dorée, enveloppée d'une vieille pelisse noire, garnie et fourrée de zibeline, ses yeux attachés sur moi, grands et interrogatifs, ses sourcils sombres froncés avec une expression d'impatience, elle avait fermé la porte pour se garer du courant d'air.

— Est-ce que vous m'avez compris? dit-elle d'un ton plus élevé en fronçant encore plus ses sourcils, pendant qu'une petite main blanche, sortie du vêtement de fourrure noire, secouait mon bras immobile.

— M. le docteur n'est plus ici, lui répondis-je enfin.

Je savais que je le disais, mais je ne m'entendais pas moi-même; je n'entendais que mes pensées s'agitant en désordre. Je vis aussi que la figure se transformait douloureusement et qu'elle parlait; je compris qu'elle demandait quelque chose, mais je n'entendis pas ce que c'était. Dans mon cerveau troublé résonnaient ces paroles : « Quand la figure de ce portrait se présentera à toi, vivante, en prononçant mon nom, l'heure sera venue d'ouvrir mon testament et d'exécuter ce qu'il t'ordonne. »

Enfin le calme rentra dans mon esprit, et je n'eus plus qu'une

pensée, c'était que l'heure était venue, celle de la révélation du secret tourmentant de cette vieille maison ; l'heure de l'accomplissement de mon serment qui allait cesser de m'entraver ; l'heure de la délivrance du spectre plaintif de mon pauvre oncle Irnerius, et enfin celle de la guérison de tous les germes de folie de ma solitude.

Et, aussitôt que ces idées se furent précisées dans ma tête, j'entendis clairement, comme si un écho l'eût répété, ce que la jeune fille venait de dire : — S'il est parti, où est-il allé?

Maintenant, j'étais tout à fait éveillé.

— Oui, mademoiselle, il est parti, mais il m'a chargé d'une commission pour vous.

Elle se tenait devant moi, tout ahurie.

— Pour moi? Est-ce que vous me connaissez? demanda-t-elle en me regardant fixement.

La réalité me rendait confus.

— Non, mademoiselle, mais veuillez monter, et je vous donnerai les explications dont M. le docteur Irnerius m'a chargé pour vous.

Elle me regarda de nouveau.

— Qui êtes-vous? demanda-t-elle.

Mais déjà toute rassurée et paraissant résolue, elle s'avança vers moi, se disposant à monter. Il y avait beaucoup de décision, de hardiesse et de fermeté méridionales chez cette délicate et charmante jeune fille.

— Fiez-vous à moi, lui dis-je en plongeant mes regards fascinés dans ses yeux divins. Je m'appelle Erwin Imhof et suis le neveu du docteur, qui m'a confié cette maison.

— Moi, je m'appelle Angélina Irnerius, dit-elle d'une voix plus douce.

Et, tout en grelottant, elle prit mon bras, que je lui venais d'offrir.

J'avais attisé le feu de ma chambre ; il y faisait chaud, et le vent qui ronflait dans le haut de la cheminée rendait la chaleur encore plus sensible et plus agréable. J'avais allumé une seconde bougie, et les murs sombres prenaient maintenant un air gai et confortable, comme jamais auparavant. Je n'aurais jamais cru que cette vieille maison pût offrir un intérieur aussi charmant. Pour la première fois, je me sentais tout à fait chez moi, et mon cœur, malgré le trouble, l'incertitude et la surprise que j'éprouvais, était infiniment plus tranquille qu'il ne l'avait été depuis longtemps. Il était maintenant lui-même, avait un devoir, un but, enfin une compagne.

Elle s'était arrêtée près de la porte et m'avait regardé d'un air ferme et interrogateur, comme elle l'avait fait déjà au moment de monter l'escalier, puis elle m'avait dit :

— Apprenez-moi maintenant ce dont vous a chargé le docteur Irnerius.

— Pour le moment, lui répondis-je en quittant son bras, je ne saurais rien encore vous apprendre. Il me faut d'abord lire une lettre que M. Irnerius m'a remise en partant, et qui, seule, doit me faire connaître la mission que je vais avoir à remplir. Ne vous étonnez de rien et fiez-vous à moi.

Ses traits s'étaient détendus, sa figure avait pris une expression alanguie, elle avait maintenant l'air très doux. C'était vraiment la ressemblance vivante du portrait.

— Rien ne peut m'étonner de ce qui vient de la part du docteur Irnerius, dit-elle avec un soupir. Je suis sa fille et j'ai confiance en vous.

En même temps, elle me regardait d'un air candide et plein de loyauté.

— Vous avez froid et vous êtes fatiguée, lui dis-je, veuillez vous asseoir près du feu, et permettez-moi de m'acquitter de ma mission pendant que vous allez vous réchauffer et vous reposer.

Elle dégrafa sa pelisse et la laissa glisser sur une chaise. Une taille svelte de fée, dans une simple robe grise de voyage, se dessina devant moi. Sa chevelure dorée se déroula sur ses épaules en boucles claires, soyeuses et légères comme un duvet.

J'ouvris la petite porte du poêle, afin que la lueur et le pétillement du feu l'égayassent davantage. J'approchai le grand fauteuil, et plaçai une bougie sur une petite table près du poêle; puis, j'allai prendre dans un placard une bouteille de vieux vin et un verre que je remplis. Ensuite, je lui tendis la main, qu'elle accepta. Mais elle restait debout.

— Encore un mot, monsieur Erwin, dit-elle. Mon père n'est plus ici. La maison m'est devenue étrangère. Est-ce que vous avez une domestique? Cela me permettrait de passer la nuit ici. Je suis seule et comme une étrangère dans cette ville, sans amis et sans connaissances. Ce soir, je suis arrivée par la diligence, et mes bagages sont restés au bureau. Je comptais séjourner ici; est-ce que ce sera possible, au moins jusqu'à demain matin?

— Cette pièce est bien chauffée, de même que la chambre à coucher. Elles sont à vous. J'éveillerai la vieille Lise. Je n'ai pas encore eu le temps d'y penser. Mais je suis d'avis de lire, avant tout, la lettre. Asseyez-vous sur ce fauteuil. Chauffez-vous, mademoiselle Angélina, prenez une goutte de vin. Voulez-vous?

— Oui, dit-elle.

Elle paraissait très fatiguée et découragée. Elle devait être très énergique, car je ne m'aperçus qu'alors de son abattement. Maintenant qu'elle était affaissée dans le fauteuil, ses mains tremblaient, sa tête se penchait malgré elle de côté ; elle regardait la flamme, profondément troublée et pleine d'angoisse. Elle avait l'air tout à fait déconcerté.

Elle me fit signe de m'éloigner, et me dit, en même temps, d'une voix rauque : — Lisez!

Je me dirigeai vers ma table de travail ; j'en tirai le testament et le plaçai devant moi.

Cette feuille, muette jusqu'alors, allait donc parler. Le moment était solennel.

Dehors, la tempête de vent et de neige continuait. Cependant, je n'étais pas trop inquiet. Je n'aurais jamais cru qu'une habitation aussi ancienne pût être aussi confortable, et qu'une nuit d'hiver y pût offrir autant de charme.

Une fois encore, je regardai la pauvre jeune fille, étendue dans le fauteuil, pour m'assurer que rien ne lui manquait. Le feu pétillant du grand poêle commençait à la réchauffer, car ses joues, doucement éclairées par la pâle clarté de la bougie, reprenaient la teinte rosée qu'elles devaient avoir ordinairement.

Par momens, elle se cachait la figure dans ses mains, et il me semblait que je l'entendais pleurer. Je me levai à moitié. Mais non, ce ne pouvait être des sanglots de jeune fille que j'avais entendus. Peut-être s'endormait-elle. Elle me faisait l'effet d'être si seule, si abandonnée, si désespérée, cette jeune fille pourtant si courageuse, si résolue, si décidée, que je me sentais plein de force et d'ardeur pour la protéger. Depuis de longues années, mon cœur n'avait été aussi calme, et n'avait envisagé l'avenir avec autant de sérénité.

Plein d'espoir je rompis le cachet d'une main ferme, et je lus ce qui suit :

« Mon cher neveu,

« Je sens que ma vie décline. Elle a été trop longue de quinze années. Il est temps que la mort vienne. Cependant, la vie la plus longue devient trop courte dans les derniers jours. Il me reste encore tant de choses à faire ! A proprement parler, je n'aurais qu'à me survivre et à exécuter moi-même ma dernière volonté. Mais comme cela ne se peut pas, je me vois dans la nécessité de laisser à la piété d'un autre le soin d'exécuter sur la terre ce que la mort m'empêchera de faire moi-même. Et cet autre, ce sera toi. Je te

connais bien, quoique je sois resté longtemps un étranger pour toi. J'ai beaucoup aimé ton père, mon brave frère. Mais nos voies ont divergé. Tandis que la simplicité et la modestie de son caractère le retenaient à son pupitre et ne lui faisaient rien ambitionner au-delà d'une honnête médiocrité, le goût de l'art et de la vie brillante me poussait dans le monde. Plus tard, l'amour et le bonheur m'échurent, et ce bonheur fut si grand que j'en oubliai le monde entier.

« Le jour où le bonheur abandonna mon foyer et me laissa dans la solitude, mon cœur se détourna des hommes et ne voulut plus vivre qu'avec ses chagrins et sa rancune. Aujourd'hui que je vois la mort approcher, je m'aperçois que toutes les années passées dans la solitude ont été perdues pour moi, et je n'ai personne à qui je puisse donner mission d'accomplir après moi ce que je ne puis plus faire. Je n'ai personne excepté toi. Je me suis renseigné sur toi. Tu m'as été dépeint comme un homme d'honneur, modeste, rangé, aimant la solitude, passant sa vie dans l'étude. n'étant sujet à aucune passion, franc, loyal, dénué d'ambition, Tu étais seul comme moi, libre comme moi. Je t'ai appelé, tu es venu, et j'ai vu refleurir en toi la jeunesse de mon honnête frère ; j'ai reconnu dans tes yeux que tu avais hérité de sa loyauté, de son honnêteté, de son équité ; je t'aime, j'ai confiance en toi, et je mets entre tes mains une charge sacrée.

« Je vais te raconter d'abord, en quelques mots, tout ce qu'il est utile que tu saches. Le temps m'est mesuré, le prochain accès de mes souffrances mettra fin à ma vie, mes yeux s'assombrissent, mon cœur bat plus péniblement, plus lentement.

Je n'étais plus jeune lorsqu'en Italie je fis la connaissance de la signora Ellena. J'étais alors maître de chapelle à Naples, à l'opéra de Lorini. Ellena Chiari, de son véritable nom, descendait d'une famille noble, et était devenue cantatrice par amour de l'art.

« Comment te la décrirai-je? C'était une femme de génie. Et moi, j'aimais son âme. M'a-t-elle jamais aimé? Peut-être ne ressentait-elle pour moi que la tendresse d'une élève ardente, enthousiaste. Je ne sais.

« Nous nous sommes mariés. J'étais heureux, immensément heureux. Ma femme bien-aimée quitta le théâtre et nous retournâmes dans ma patrie.

« Te dirai-je la première année sans nuages? Nous vécûmes dans l'art, dans les harmonies de tous les temps, et l'art fit, pour nous, de l'amour un paradis. Regarde le portrait accroché au-dessus de mon lit, c'est le portrait de sa mère, la comtesse Nina Chiari, et c'est, en même temps, le portrait frappant d'Ellena.

« Notre enfant s'appelait Angélina. Angélina! Elle avait les yeux de sa mère, le sourire de sa mère, elle était l'âme de sa mère et l'espoir de ma vie.

« Quand Angélina eut sept ans, la mère disparut avec elle. Dans les dernières années, Ellena était triste et taciturne. Mais elle souriait quand je lui en demandais la raison, et elle m'embrassait quand je me montrais inquiet. Un jour, elle disparut avec notre enfant. Alors, je compris que c'était la nostalgie qui l'avait rappelée aux triomphes de sa vie première, et que son amour n'avait été qu'un moment d'extase causée par la passion de l'art. Peut-être n'avait-elle pas envie de retourner aux triomphes de sa jeunesse, mais elle aimait le bruit, le changement, cette vie d'artiste qui nous dépravе le cœur et ne nous permet plus de jouir d'un bonheur calme.

« Je restai seul. Je ne songeai ni à la poursuivre ni à la retrouver. Est-ce qu'une existence pleine de contrainte, pleine de rancune aurait pu me rendre heureux? Et Angélina? Elle ne me l'aurait pas abandonnée, car c'était son âme.

« O Angélina! tu as été mon âme aussi, et avec toi, la joie a quitté mon cœur pour toujours.

« Je vieillis de bien des années après la fuite d'Ellena. Aujourd'hui, après quinze ans, j'ai un pied dans la tombe.

« Ce n'est pas la vieillesse qui a ridé mon visage, c'est le chagrin et la rancœur, la solitude et l'amertume qui m'ont rendu ce que je suis.

« Il y a six ans, j'entendis parler d'Ellena pour la première fois. Sous le nom de Barini, elle chantait à Florence. On la critiquait avec dédain, comme une grandeur déchue. Une série de coïncidences me fit présumer que cette cantatrice était Ellena elle-même. Je m'informai, auprès d'un ami de Florence, de la situation de l'artiste vieillissante, et on m'apprit qu'elle était toujours brillante. Elle avait une fille, une très belle fille, qui, à Paris, avait débuté déjà, dans le rôle d'Adalgisa, à côté de sa mère, et qui avait beaucoup plu. Ellena elle-même l'avait élevée, et dirigeait toute sa carrière d'artiste.

« Je suis un pauvre mourant. Si l'avenir de ma fille et de sa mère était assuré, je te léguerais tout, mon Erwin. Mais je connais les vicissitudes qui attendent une cantatrice vieillissante. Et si, un jour, mon Angélina était dans la misère! Si, un jour, elle se trouvait seule et abandonnée, si le hasard lui enlevait la voix ou le courage! Je connais tant de cas où une étoile s'est éteinte dans le malheur et dans la pauvreté: un refroidissement, une mauvaise liaison, un rien peut détruire l'existence d'une cantatrice qui est

sans protection dans le monde. Tu comprends, Erwin, qu'Angélina doit retrouver son foyer, son chez elle, si elle revenait un jour avec sa mère, découragée et pauvre. Mais si sa mère apprenait ma mort, elle ne viendrait pas. Que chercherait-elle ici? Si elle venait frapper à la porte, et si les voisins lui disaient que le vieillard morose est mort, elle s'en retournerait peut-être, pensant n'avoir rien à espérer.

« Donc, pour qu'elles puissent se présenter ici, il faut qu'on ignore ma mort. Si tu demandes pourquoi je ne leur laisse pas tout ce que je possède, je te répondrai que, si la mère d'Angélina est heureuse, elle ne doit jamais savoir que le vieux fou trompé, non aimé, a songé à son enfant chérie jusqu'au dernier soupir avec un amour infini et un désir ardent de la revoir. Elle ne doit jamais savoir quel a été son chagrin et combien il a souffert. Mais si elle était malheureuse! Si Angélina vient un jour, — tu la reconnaîtras à sa figure angélique, dont tu auras appris par cœur chaque trait sur le portrait de sa grand'mère, — tu la reconnaîtras quand elle prononcera mon nom. Alors, tu ouvriras cette lettre et tu agiras suivant ma volonté pour l'amour de Dieu et le repos de mon âme jusque-là sans paix. Reçois Angélina, reçois sa mère. Dis à ma fille que tout lui appartient ici, où le cœur de son père l'a attendue durant de longues années, et qu'elle trouvera dans cette maison un abri sûr pour sa vie bénie. Dis-lui que je l'aime, que toute mon existence lui a été consacrée, et que je pardonne à sa mère du fond de mon cœur.

« Que le ciel te protège, mon cher Erwin, et qu'il récompense tes actions.

« Dr Gottlieb Irnerius.

« Worms, le.... »

Je levai lentement les yeux sur Angélina. Elle ne cachait plus sa mignonne figure. Calme et rêveuse, elle était toujours assise dans le fauteuil, ses petites mains jointes sur ses genoux. Je me levai. En me voyant m'approcher d'elle, elle dressa vivement la tête. Elle paraissait tout à fait rassurée, et sa voix s'était raffermie lorsqu'elle s'empara de ma main.

— Monsieur Erwin, dit-elle, vous m'avez vue très puérile, il y a quelques minutes.

— Mademoiselle Angélina...

— Non, écoutez-moi. Je ne dirai que quelques mots. Je suis la fille de votre oncle.

— Je le sais.

— Ma mère l'a abandonné en m'emmenant, quand j'étais encore enfant. Elle est morte, il y a trois semaines. Étendue sur son lit de mort, elle m'a confessé toute sa vie, et elle a reconnu ses torts. Elle savait que je n'aimais pas le théâtre, auquel elle m'avait destinée. Et elle m'a fait la confession de sa faute, afin que je puisse retourner auprès de mon père et vivre avec lui. Son souvenir et sa confiance en lui ont adouci sa mort douloureuse. Me trouvant alors seule au monde, je suis venue ici, près de l'unique foyer qui s'offrait à moi, et où j'espérais retrouver mon père. Je suis arrivée écœurée, découragée, anxieuse. C'est pourquoi j'ai pleuré, mais maintenant je suis tranquille. Où est mon père? Reviendra-t-il? Dois-je le chercher? Et où le trouverai-je? S'est-il enfui pour ne pas nous revoir? Me haïrait-il à cause de ma mère? S'il en était ainsi, je retournerais d'où je viens et je resterais cantatrice. Si je n'ai plus mon père, je possède une grande volonté et de l'énergie. En arrivant ici, j'étais folle; mais j'ai retrouvé mon calme. Je désire surtout que vous ne me preniez pas pour une enfant. Parlez maintenant.

Et je voyais de nouveau cette figure mignonne, orgueilleuse comme une Méridionale, me regardant gravement d'un très grand air.

— Où est mon père? demanda-t-elle encore.

Je tenais toujours les papiers dans ma main.

— Ceci n'est pas une lettre, lui dis-je, c'est un testament.

Elle se dressa en sursaut. Puis, elle se rassit, sa petite tête retomba sur sa poitrine, ses mains se levèrent, et je crus qu'elle allait pleurer de nouveau. Mais elle était seulement saisie; elle ne pleura pas.

— Et ce testament, continuai-je, ne parle que de vous. Ces papiers contiennent les titres et les droits de toute la fortune de votre père, et cette fortune est à vous. Cette vieille maison, ce foyer paisible, vous appartiennent. Vous êtes riche, vous avez un chez vous. C'est à moi qu'il a confié tout cela, parce que j'étais son unique parent, parce qu'il m'a jugé digne de sa confiance, et aussi parce que je suis votre cousin, mademoiselle Angélina. Cette confiance, c'est surtout en souvenir de mon pauvre père qu'il me l'a accordée, car il l'aimait autant qu'il l'estimait pour la droiture de son caractère et sa grande loyauté. Confiez-vous à moi comme l'a fait votre père. Vous êtes troublée, inquiète. Réfléchissez; je vais vous laisser seule. Vous avez du feu, des rafraîchissemens, et un très bon lit. Je vous quitte. Lisez cette lettre et reposez-vous ensuite.

Demain, quand vous serez réveillée, vous sonnerez. Voici le cordon de la sonnette.

Je déposai les papiers sur ses genoux et me retirai en hâte. Elle avait besoin de se recueillir, car elle paraissait consternée par tous ces événemens inattendus, qui, depuis des semaines, assombrissaient sa vie, et secouaient si rudement son petit cœur courageux.

Je montai à la chambre que j'avais habitée le premier soir après mon arrivée. Tout habillé, je me jetai sur le lit. Mais cette nuit, je ne dormis guère.

IX.

Le lendemain matin, je me levai de bonne heure. J'éveillai la vieille Lise, et je racontai à la bonne femme étonnée que la nouvelle maîtresse de la maison était arrivée, la fille de M. Irnerius. Sans lui laisser le temps de dire un mot, je l'envoyai en haut pour voir si la demoiselle était déjà réveillée et si elle avait besoin de quelque chose. La pauvre Lise, toute confuse, resta deux heures là-haut avec la demoiselle. Pendant ce temps, j'étais remonté dans ma chambre, et j'arpentais impatiemment la petite pièce, tout en prêtant l'oreille à chaque bruit qui venait de l'escalier.

Je réfléchissais surtout à ce qui pouvait encore manquer pour rendre l'habitation confortable et agréable à la jeune fille. Je songeais aussi à mon retour à Heidelberg. A Heidelberg! J'allais revoir ma vieille chambre. La vie avait été belle ici, pourtant elle n'avait pas été exempte de tourment. Tout était si mystérieux! J'avais failli tomber malade. Mais, dehors, il faisait une de ces superbes matinées d'hiver tout ensoleillées; alors, la vieille maison me parut attrayante et gaie. Puis...

Enfin, la vieille Lise entra chez moi et me pria de descendre chez la demoiselle.

Elle parlait encore que j'étais déjà dans l'escalier. Je m'arrêtai haletant devant la porte d'Angélina. J'hésitais à entrer. Je ne m'en étais pas aperçu, mais il paraît que j'avais frappé, car j'entendis, de l'intérieur, que l'on disait : « Entrez. »

Angélina, vêtue de sa robe grise, était assise près de la fenêtre et déjà coiffée. Sa figure mignonne et fraîche était toute métamorphosée par les rayons du soleil. Je la trouvai beaucoup plus jolie encore que la veille. Elle avait l'air si calme, si résolu que je jugeai tout de suite superflu mon rôle de protecteur.

— Bonjour, mon cousin Erwin, dit-elle d'un ton aimable. Donne-moi la main.

C'était la première fois qu'elle me tutoyait et m'appelait son cou-

sin. La veille, nous étions encore des étrangers l'un pour l'autre. Je lui tendis la main et lui dis d'une voix tremblante, — au premier instant, je me sentis si confus, si timide, que c'était elle qui aurait pu être ma protectrice : — Bonjour, ma cousine. As-tu eu tout ce dont tu avais besoin pour ta toilette? Demande à la vieille Lise d'aller chercher tout ce qu'il te faut pour te rendre la maison agréable. Je n'y entends rien. Je suis un vieux célibataire inutile, et j'ai vécu toujours seul.

Elle m'indiqua du doigt une chaise près de la fenêtre, vis-à-vis d'elle, et dit en souriant :

— Je te remercie, mon cousin, je n'ai besoin de rien. Envoie chercher seulement mes bagages au bureau de la diligence. Ensuite la vieille Lise me trouvera une jeune fille pour me tenir compagnie. Je n'ai jamais été seule ; maman m'a bien gâtée. Mais il faut se faire à tout.

— Oui ; et me permettras-tu, ma cousine, de rester encore quelques jours chez toi? lui demandai-je lorsqu'elle se tut et se mit à réfléchir un peu. Elle rougit et me regarda d'un air étonné.

— Rester chez moi? Mais où veux-tu donc aller?

— Eh bien, retourner chez moi.

— Tu as donc un autre chez toi?

— Oui,.. non... Je veux dire que je vais retourner à Heidelberg, où je demeurais autrefois seul.

— Oh ! dit-elle vivement, et elle se tut un instant. — Tu ne vas pas t'en aller comme cela, mon cousin, reprit-elle ; quelle mouche t'a piqué? Il me faut quelqu'un qui me dise ce que je possède, comment je dois vivre, et ce que j'ai à faire de tout cela. Je ne connais personne ici, et je ne puis me passer de toute société. Promets-moi, mon cousin, de rester encore ici. Réfléchis que je... que je n'ai plus personne que toi.

Je baissai la tête. Sans me donner le temps de répondre, elle continua :

— Mais comme nous ne pourrions décemment vivre seuls dans cette maison, quoique tu sois mon parent, je vais écrire aujourd'hui à Mme Latour, une vieille dame de Genève qui m'a élevée, et qui a dû nous quitter lorsque nous étions dans la misère. Elle vit actuellement chez son neveu, marié à Vevey. Elle m'aime beaucoup, et elle viendra volontiers. Alors, personne n'aura rien à dire. J'espère que tu sas me seconder dans toutes mes intentions, et que tu ne m'abandonneras pas ainsi lorsque j'ai besoin de tes conseils.

— Vous avez donc été dans la misère, ma cousine?

— Oui. Maman avait perdu sa belle voix, et je restai malade

pendant deux ans. Quand je fus rétablie, je trouvai un engagement, et tout alla mieux. C'est à Naples que j'ai chanté la dernière fois. Mais je haïssais cette vie. J'aimais mieux chanter chez moi, à la maison. Malheureusement, maman aimait à se tenir dans les coulisses et à compter les adorateurs qui m'envoyaient des bouquets. Elle aimait aussi à lire les journaux qui parlaient de moi, et tout ce bruit la rendait heureuse. Plus tard, elle comprit que je n'étais pas faite pour cette vie, et qu'avec mon caractère altier, je me ferais toujours des ennemis dans le public. Alors, elle songea aux incertitudes terribles de l'avenir, et reconnaissant enfin qu'elle ne devait pas me laisser dans une carrière que je n'aimais pas, elle me conseilla de retourner auprès du plus généreux des hommes, auprès du père le plus tendre.

Elle se tut encore pendant quelques instans. Puis, elle me regarda et me dit : — Maintenant, cousin Erwin, donne-moi tes conseils. Je veux vivre comme tu as vécu.

Elle me dit cela d'un air si enfantin, que je me laissai aller à reprendre mon rôle de protecteur auprès de cette charmante fille. Nous causâmes longtemps, et je lui parlai en homme sérieux.

X.

Trois mois s'étaient écoulés depuis que nous vivions ensemble dans la vieille maison. Mme Latour était un vrai trésor. En peu de temps, elle eut complètement transformé notre habitation. Avec de petits riens dont elle avait fait l'acquisition, elle en avait rendu toutes les parties plus élégantes, plus confortables et plus gaies. Chaque jour, elle sortait avec la vieille Lise, et rapportait des quantités d'objets dont elle trouvait le placement, et qui semblaient nous avoir manqué jusque-là. Souvent, la vieille domestique s'arrêtait, étonnée, devant un nécessaire, un tabouret, un porte-bouquet, un écran, un plateau, un sucrier, et disait : — Tiens! nous n'avions jamais pensé à cela, monsieur Erwin.

Et Angélina était partout. Avec un petit plumeau multicolore, elle époussetait doucement toutes ces choses délicates, les unes en verre ou en porcelaine, les autres en bois sculpté. Elle examinait ensuite tous les pots de fleurs placés près des fenêtres et sur des étagères, car Mme Latour était grande amie des fleurs, et les taillait et les émondait avec ses petits ciseaux de jardinier. Elle racommodait de sa propre main mes cols et mes manchettes, et rangeait mon armoire à linge. Enfin, je la trouvai, un jour, dans la cuisine, remuant la pâte et agitant la poêle comme une vieille cuisinière de profession.

Et moi, pendant ce temps-là, j'arrangeais et je réglais ses affaires, notamment avec le banquier de feu le docteur Irnerius. Je pus alors me faire une idée exacte de la fortune d'Angélina. Je me consacrai à régler sa situation avec tout le zèle dont j'étais capable envers la charmante jeune fille. J'avais tant à faire et tant à écrire que le *Procès de Marguerite Hämmerling* n'avançait que fort lentement. Mais j'eus enfin la joie et l'orgueil de voir les affaires d'Angélina si bien arrangées que... que je devenais inutile. Eh! oui, inutile!

Un jour, j'étais assis devant la table à écrire, dans la chambre d'Angélina, étudiant un document hypothécaire. Angélina était assise près de la fenêtre, ourlant un foulard de soie; Mme Latour brodait un coussin destiné, je supposais, à faire la sieste. — Je pensai même que c'était pour moi, car elles savaient que le jour de mon anniversaire était le surlendemain.

En levant les yeux, je vis que ceux d'Angélina étaient fixés sur le portrait de sa grand'mère.

— Avant de te connaître, cousine Angélina, je savais combien tes yeux étaient beaux, dis-je involontairement.

J'étais effrayé de ce que je venais de dire.

— Comment le savais-tu? demanda-t-elle aussitôt.

— Eh bien! sans doute par ce portrait-là, dit Mme Latour avec son accent suisse, en regardant Angélina.

Mme Latour avait une si bonne vieille figure que chaque ride semblait l'expression d'une amabilité.

— Vraiment? demanda Angélina.

— Oui, bien souvent, je me suis plongé dans des rêveries devant ce portrait. Pourquoi le visage seul est-il peint sur le fond brun?

— Je ne sais, dit Angélina, et je pense que personne ne le sait.

— Moi, dis-je, je crois l'avoir compris.

— Voyons le poète! fit Mme Latour avec un petit sourire.

— Dans les longues nuits d'hiver, j'ai songé que le peintre a aimé son modèle. L'amour lui a brisé le cœur, et il est mort après avoir donné la suprême lumière à ces yeux divins.

Je disais cela d'un ton pénétré, le roman que j'avais imaginé à ce sujet hantait mon souvenir.

Angélina baissa tranquillement ses yeux sur son travail.

— Ah! mais, pourquoi l'amour devait-il lui briser le cœur? fit-elle du ton léger d'une vraie cantatrice italienne. Est-ce qu'il ne pouvait pas dire à ma grand'mère : « Je vous aime! » Et peut-être elle aussi l'aurait-elle aimé.

— Oh! ta grand'mère, ma cousine, c'était une comtesse. Elle était riche, très riche. Elle avait sans doute une maison, une grande

fortune. Le peintre était pauvre. Et, alors, il ne pouvait pas dire à la grande dame : « Je t'aime ! »

— Pourquoi pas, si elle l'aimait?

— Même si elle l'aimait, il devait se taire; il le devait d'autant plus, lui dis-je gravement. Elle serait devenue sa femme, elle lui aurait apporté la fortune, et il aurait été devant elle comme un mendiant. Quand un homme d'honneur aime une fille riche, il doit se taire et tâcher de l'oublier, s'il ne veut pas être compté, à ses propres yeux, parmi les aventuriers et les parasites.

Angélina jeta un regard sur moi, et continua son travail sans rien dire. Mme Latour, également silencieuse, promenait ses yeux de la jeune fille à la fenêtre. Je me levai. Mon travail était achevé. Toutes les affaires d'Angélina étaient en règle. Je n'avais plus rien à faire dans cette maison. Je montai à ma chambre et me mis à ranger mes livres, tout rêveur.

XI.

Le printemps était revenu. Jamais il ne m'avait paru aussi vert, aussi divinement lumineux. Le monde me semblait tout neuf. Pendant de longues années, j'avais passé devant les merveilles de la terre, timide et peureux, et mon esprit puéril avait fouillé dans la moisissure des pyramides et dans la mousse des tombes de géans disparus. Et les fleurs, et les voix des oiseaux, et les perspectives roses des montagnes, avaient été pour moi des énigmes muettes. Maintenant, je comprenais ces énigmes, et je sentais qu'en moi un enfant était devenu homme. Je m'étonnais de la force vitale exubérante qui me gonflait la poitrine. Oh! comme la maison était devenue charmante et confortable! Était-ce sa main assidue, méthodique, ou était-ce la lumière de ses yeux divins qui transfigurait ainsi tout? Combien mon esprit nerveux, inconscient, rêveur, était devenu calme et serein! J'arrangeais tout, je dirigeais tout, on avait toujours besoin de moi, chaque moment de ma vie avait un but, il me fallait veiller et penser pour la pauvre jeune fille inexpérimentée et sans appui. Je pouvais la renseigner sur les choses les plus importantes de sa nouvelle vie. Je ne me croyais pas tant de connaissances pratiques. Avec cela, je n'avais jamais été aussi gai. C'est un malheur de ne pas être gai au printemps, où tout vit dans la nature. Je riais à chaque instant de très bon cœur, surtout des saillies de Mme Latour avec sa singulière prononciation de l'allemand. Et ce n'était pas tout; ce qui était prodigieux, c'était que mon ouvrage sur les superstitions du moyen âge avançait rapidement. Je ne travaillais que deux heures par jour avant de me coucher, mais déjà mes idées s'étaient tant éclaircies et épurées, j'étais si calme que j'écrivais sans

interruption; je démêlais facilement les causes des événemens sans que, comme autrefois, dix mille balais de sorcières vinssent s'agiter autour de moi, ce qui me rendait incapable de production. Je ne songeais plus, j'étudiais, je cherchais et je trouvais. Quand je me couchais, Angélina jouait en bas, sur le piano qu'elle avait acheté, *le Chant des pasteurs*. C'était ma chanson favorite. Je m'endormais paisiblement après le travail de la journée.

Cependant ma mission ici était accomplie. Il fallait partir. Dans huit jours, je me mettrais en route. Mais pourquoi ne pas passer ici la Pentecôte? Dans quinze jours, alors.

XII.

Mme Latour était à moitié couchée sur le divan, rêvant, faisant sa sieste. Sa robe de soie brune, nuance feuille morte, bouffait autour d'elle. Le soleil de l'après-midi transfigurait la verdure dans tous les pots de fleurs près de la fenêtre; il éparpillait de folâtres ombres de feuilles sur les murs, sur le parquet, sur le vieux portrait, et caressait les cheveux d'Angélina. Elle jouait *les Adieux* de Beethoven. J'avais écouté, appuyé sur sa chaise. Elle leva les yeux et dit : — Dois-je jouer aussi *l'Absence?*

Quand elle parlait, elle avait une voix de contralto si charmante, si sonore, si pleine et si décidée, et un si beau regard ferme et résolu! A côté de cette aimable jeune fille à l'esprit fort, je me sentais de nouveau très maladroit, très insignifiant. Elle avait quelque chose de doucement impérieux et imposant, et moi, j'étais un garçon si timide, si niais, quand je ne travaillais pas, quand je n'étais pas occupé à quoi que ce soit, quand je ne me rendais pas utile!

— Oui, lui dis-je, oui, cousine Angélina, joue *l'Absence :* cela la retardera toujours un peu.

— Des bêtises! répondit-elle vivement. Tu ne t'en iras pas, me dit-elle en fixant ses yeux sur les miens.

— Je m'en irai... dans quinze jours... Tu le sais.

Elle me regarda un instant sans répondre, puis elle reporta ses yeux sur le piano. Tout à coup, elle respira profondément, se leva, s'empara de mon bras et m'attira vers le sofa de Mme Latour. Elle était très grave et ne me regardait plus. Elle saisit le frêle bras de son amie et la secoua pour l'éveiller; celle-ci clignota en écarquillant les yeux; elle rit et bredouilla quelque chose... Puis elle se mit à nous contempler attentivement, et, soudain, il lui vint comme une révélation. Elle se dressa en disant : « Eh bien? » Elle était maintenant tout à fait éveillée, la chère petite vieille au cœur chaud.

— Restez éveillée, maman, dit Angélina en se penchant sur elle.

Elle l'embrassa et lui passa la main sur les boucles grises coquettement arrangées.

Il me sembla un instant que cette petite main tremblait; je me trompais, elle était calme, très calme.

Angélina se tourna vers moi : — Écoute, cousin Erwin. J'ai observé le monde depuis mon enfance; j'ai vu ce qu'est la vie et ce qu'est l'art; j'ai compris alors le ridicule des passions, le faux clinquant de la vie d'artiste, l'inanité de l'enthousiasme momentané d'une foule bête. Souvent, j'ai souhaité de vivre dans une chambre tranquille de jeune fille. J'ai langui après la vie simple du foyer propre, calme, aimable, toujours le même. Je crois que j'ai hérité plutôt des qualités de mon père que de celles de ma mère. Peut-être que si j'étais restée toujours dans cette maison, comme fille du vieil Irnerius, j'aurais rêvé les triomphes, la vie d'artiste, le vacarme et le bruit du dehors. Au contraire, j'ai connu toute enfant le côté le plus vide de cette vie, et la meilleure partie de mon âme, celle de mon père, a déployé ses ailes pour atteindre le séjour de la paix. Cette paix, j'espère la trouver ici à mon tour. Il me semble que je serai une bonne ménagère. J'ai appris beaucoup en peu de temps. Je comprends la cuisine, j'aime le ménage et le travail, et il me reste encore assez de temps pour étudier avec mémère de nouvelles pastorales qui feraient plaisir à un ami. L'art est très beau lorsqu'on se contente d'en agrémenter une vie normale : comme métier, comme marchandise, il ne peut satisfaire le cœur.

Erwin, autrefois j'ai été superbe, pleine de dédain et de présomption. Mais depuis que je suis seule, j'ai reconnu combien est faible et désemparé le cœur de la femme la plus fière, si elle est livrée à elle-même, si elle ne peut puiser de l'assurance, du courage et de la confiance dans le cœur d'un homme dévoué.

Rappelle-toi les larmes que j'ai versées ici même, le premier soir. Depuis, je suis devenue plus raisonnable, meilleure, plus femme. Je n'ai jamais aimé. Le croiras-tu, Erwin? Ce n'est pas parce que j'ai été plus prude que d'autres novices de l'art, mais parce que je n'ai rencontré aucun homme qui m'ait paru digne d'estime et de respect. Tous n'étaient capables que de flatteries, de grimaces amoureuses, d'enthousiasme factice. Et, avec cela, si vides! Il est bien rare qu'une artiste fasse la connaissance de vrais hommes. Ceux-ci se tiennent à distance. Voilà pourquoi mon cœur n'a pas encore parlé.

Toi, Erwin, tu es un homme dans la plus noble acception du mot. Tu es raisonnable, sage, diligent, calme, fier comme un homme

doit l'être. Avec cela, tu as un cœur brave, doux, modeste, un cœur d'enfant. Et, cependant, tu veux me quitter. Pourquoi? Parce que je suis riche et que tu ne veux rien me devoir, pas même un intérieur agréable. Si tu retournes dans une chambre sans confort, où résonne le vide et où règne la tristesse avec la solitude, tu deviendras de nouveau nerveux, malade.

Père Irnerius m'a donné tout ce qu'il possédait. J'en puis disposer de la manière qui me conviendra. Eh bien! je te le donne. Si tu me refuses, je pars, et m'en vais mourir ailleurs. Tu resteras seul ici.

Tais-toi; c'est entendu maintenant, c'est moi qui suis pauvre. Est-ce que je puis rester encore un peu? Tu es bien obligé de dire oui à ton tour. Je te l'ai bien permis, moi, quand tu me l'as demandé.

Ou bien veux-tu que je devienne ta femme? Tais-toi encore, cher grand enfant. Tu n'aurais pas voulu être mon mari, parce que j'étais riche; tu ne peux plus refuser, maintenant que je suis pauvre et que c'est moi qui reçois. Tu vas me faire riche, parce que je ne peux plus exister sans toi, parce que je t'aime de tout mon cœur!

Les beaux yeux d'Angélina, jusqu'alors si brillans, se remplirent de larmes; son joli visage, habituellement si résolu, se pencha, tout en rougissant, sur ma poitrine; et ses petites mains, ordinairement si calmes, se placèrent tremblantes sur ses yeux baissés.

Il me fut impossible de répondre, je serrai ma chère petite fiancée sur mon cœur débordant de joie.

Un peu remis de mon trouble, je m'agenouillai devant la charmante Angélina, et, riant et pleurant à la fois, je lui dis d'une voix brisée :

— Je t'aimais déjà quand je ne te connaissais pas et ne te désirais qu'en rêve. Depuis que je t'ai vue, je t'ai aimée à tous les instans de ma vie, que tu es venue transformer et embellir. Et si je t'avais quittée, je t'aurais toujours aimée, toujours! toujours!

— Je le sais, dit-elle en souriant.

EMILIO VACANO.

(*Traduit de l'allemand.*)

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *l'Escadron volant de la reine*, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Ad. d'Ennery et Brésil, musique de M. H. Litolff. — Reprise du *Pré aux Clercs*.

Un octogénaire chantait. Il avait mis en musique une histoire écrite par deux octogénaires comme lui, et les trois collaborateurs avaient ensemble plus de deux siècles. — Nous ne voudrions pas oublier le respect qu'on doit aux personnes âgées, surtout à un vétéran du théâtre et du succès comme M. d'Ennery, mais il faut bien avouer que la représentation de *l'Escadron volant de la reine* a ressemblé un peu à une exhumation. Nous avions tous l'air de déterrer des ruines.

Tâchons de nous rappeler la donnée de cet opéra comique fossile. L'escadron volant de la reine, c'est le groupe des demoiselles dites d'honneur et dressées par Catherine de Médicis, leur souveraine, au vilain métier d'espionne, et d'espionne par le mensonge et l'hypocrisie d'amour. La jolie Thisbé de Montefiori, une Florentine, la charmante Corisandre, une Française, la ravissante Gina, une Dalmate (pourquoi une Dalmate ?) prêtent à la politique astucieuse de Catherine le secours de leur beauté déloyale et de leurs perfides appas ! Elles séduisent les suspects, enjôlent les conspirateurs, et se font livrer leurs secrets, qu'elles rapportent à la reine. Gina, la plus jolie, est la plus dangereuse ; elle passe pour sourde-muette, et nul ne se défie de ce petit serpent exotique. Or deux gentilshommes bretons, émissaires des Guise, MM. René de Tremaria et Gaël de Penhoë, arrivent à la cour de Saint-Germain avec l'intention d'enlever le jeune roi Charles IX, de le soustraire à la tutelle de la reine-mère et de le conduire au Louvre. Catherine aussitôt distribue la besogne à ses acolytes : Thisbé se charge de

Tremaria, Gina, de Penhoë. Mais en feignant l'amour, les jeunes personnes s'y laissent prendre, surtout Gina, très bonne fille au fond et nullement traîtresse. Thisbé, moins promptement éprise, arrache d'abord à Tremaria l'aveu du complot, que la reine écoute, cachée derrière une tapisserie, et puis elle a des remords. Elle se désespère d'avoir trahi et perdu celui que maintenant elle aime et qu'elle voudrait sauver; elle le supplie de lui pardonner. Mais tout s'arrange, parce que nous sommes à l'Opéra-Comique; parce que les conspirateurs n'étaient que des conspirateurs relatifs, qu'ils voulaient conduire le roi seulement à Paris et non pas à Nancy (il y a, paraît-il, un abîme entre ces deux projets); parce qu'ils remettent à Catherine une lettre compromettante de son grand ennemi le cardinal de Lorraine. Tout cela est long, obscur et ennuyeux; mais une chose est certaine; c'est que Catherine de Médicis pardonne, qu'elle paraît très contente, et que tout le monde se marie.

Telle est la pièce, enfantine ou sénile, auprès de laquelle *les Mousquetaires*, également de la reine, sont une merveille de littérature et de musique, d'invention et de style. On ne s'y serait pas pris autrement pour parodier d'un seul coup *le Pré aux Clercs* et *les Huguenots*, les deux chefs-d'œuvre lyriques de l'époque Charles IX. N'y touchez plus, à cette époque, à moins d'y toucher avec discrétion, avec poésie. N'habillez pas les premiers fantoches venus avec le pourpoint de Raoul ou de Mergy. Si vous livrez un gentilhomme aux agaceries des filles d'honneur, qu'il ne leur réponde pas : *Turlututu! turlututu!* comme le fait dans *l'Escadron volant* un lugubre Jocrisse d'opérette. Défiez-vous surtout de Marguerite de Valois ou de Catherine de Médicis. Tout le monde n'a pas le talent de faire parler les reines, encore moins de les faire chanter, et il y a loin d'un feuilleton sur la cour de Valois, que ne voudrait pas publier *le Petit Journal*, à la *Chronique du règne de Charles IX*, par Prosper Mérimée.

Quelle musique aurait pu sauver pareille littérature! Celle de M. Litolff n'y a pas réussi. Avouons notre ignorance en archéologie : nous ne connaissons rien de M. Litolff : ni ses œuvres instrumentales, ni *les Templiers*, ni même *Héloïse et Abélard*. On a dit partout, depuis *l'Escadron volant*, que M. Litolff avait jadis donné de très belles promesses; cela est possible. On a dit aussi qu'il ne les avait pas tenues; cela est certain.

Non pas que la musique de *l'Escadron volant* soit mauvaise; elle est plutôt inutile. Cette ouverture selon la formule, ces innombrables romances à deux couplets, ces duos méthodiques, ces chansonnettes d'une bouffonnerie navrante, et enfin cette inévitable pavane qui revient toujours dans les opéras comiques condamnés comme un fantôme dans les vieux châteaux où quelqu'un va mourir, tout cela n'est

pas mal fait. L'idée manque, le style aussi, mais l'orthographe y est. Certaines pages ne sont pas instrumentées sans adresse; d'autres arrivent presque à charmer par elles-mêmes, grâce à un soupçon d'invention mélodique : notamment un petit trio bouffe au premier acte : *Si j'y comprends un mot, je veux être pendu;* puis une sorte de nocturne pour deux voix de femmes et chœurs, où il est question de blés et d'oiseaux envolés; enfin le prélude du second acte, où d'inexplicables roulades de clarinette et de flûte amènent un petit motif de violons avec sourdines, qui a rappelé assez agréablement à chacun un motif du ballet de *Robert le Diable.*

C'est tout, je crois. Le reste est insignifiant; le reste, comme dit Hamlet, c'est le silence, et nous n'avons plus qu'à féliciter les artistes qui se sont tirés avec talent de ce mauvais pas. M. Fugère a tant d'esprit et d'entrain, M. Soulacroix, une voix tellement enchanteresse et un style si distingué, qu'on a redemandé à l'un des couplets, à l'autre une romance.

L'œuvre de MM. d'Ennery, Brésil et Litolff, il fallait s'y attendre, a réveillé la question, sinon la querelle, des opéras et opéras comiques à l'ancienne mode, ou *vieux jeu.* Après l'immense succès du *Roi d'Ys,* ou plutôt pendant ce succès, puisque, pour notre plaisir et pour notre honneur, il dure encore, on a protesté contre l'envahissement de l'Opéra-Comique par le drame lyrique et l'art nouveau. *Le Roi d'Ys* sur la scène de *la Dame blanche* et du *Pré aux Clercs!* Quel abandon des traditions! quel manquement à l'esthétique locale! Alors M. Paravey, en directeur éclectique, a monté *l'Escadron volant de la reine,* et d'autres de s'écrier : « Foin de cette rengaine, de cette pièce rococo et de cette musique de momies! Voilà enfin la mort et l'enterrement du genre, des formes ou des formules d'antan, et de la musique dite nationale. Cette fois on ne songera plus à reconstruire un musée pour de semblables vieilleries, et surtout on ne nous parlera plus du passé.»

Nous voudrions au contraire en parler un peu, de ce passé; dire que la chute de *l'Escadron volant* n'implique pas celle du genre auquel appartient l'ouvrage; dire aussi ou répéter qu'en art il n'y a pas de genres, mais des œuvres seulement, à proscrire ou à prôner. Aucune forme musicale n'est usée. Qu'un homme de génie ou seulement de grand talent surgisse demain, il fera ce qu'il voudra et dans la forme qu'il voudra, soit qu'il en crée une nouvelle, soit qu'il en ressuscite une qu'on croyait morte. Il écrira un *Pré aux Clercs* ou un *Lohengrin,* et nous applaudirons du même cœur un autre *Voi che sapete* ou une autre *Chevauchée des Valkyries. Emitte spiritum tuum...* Oui, c'est l'esprit et l'esprit seul qui renouvelle la face de la terre; l'esprit qui ne souffle pas seulement où il lui plaît, mais comme il lui plaît. Musique du passé ou de l'avenir! Qu'on dise donc tout simplement la bonne

musique et la mauvaise. Voilà la vraie et la seule distinction. Quel chef-d'œuvre d'aujourd'hui nuit aux chefs-d'œuvre d'il y a cinquante ans? On ne nous accusera pas de tiédeur pour *le Roi d'Ys*; nous l'avons réentendu bien des fois, et nous le réentendrons encore. Mais notre admiration pour l'œuvre de M. Lalo ne nous a pas empêché d'écouter récemment avec une admiration pareille et *la Dame blanche* et *le Pré aux Clercs*, remontés avec grand soin par M. Paravey. Hérold, Boïeldieu sont plus vieux, je pense, que M. Litolff lui-même. *La Dame blanche*, *le Pré aux Clercs* sont jetés dans ces moules qu'on déclare aujourd'hui hors d'usage. L'une et l'autre vivent encore pourtant, et nous qui, l'autre jour, avons ri de la belle Corisandre, de René de Tremaria et de Catherine de Médicis, loin de rire d'Isabelle, de Mergy et de la reine Margot, nous sommes quelquefois tout près d'en pleurer. Non, non, les moules ne sont pas usés, mais on n'a plus de quoi les remplir. Viennent seulement des peintres qui sachent faire des tableaux; les vieux cadres pourront servir encore et paraîtront rajeunis.

De *l'Escadron volant de la reine*, la caricature, passons pour un instant au modèle, au *Pré aux Clercs*, dont l'ouvrage de M. Litolff a éveillé chez tout le monde le souvenir et le regret. Ce chef-d'œuvre est de ceux auxquels de temps en temps il est bon de revenir. Sous prétexte de marcher toujours en avant, gardons-nous d'être ingrats, et de ne plus jamais regarder en arrière.

A l'audition du *Pré aux Clercs*, et par contraste avec *l'Escadron volant*, deux choses surtout nous frappent : la portée profonde des effets, puissans ou gracieux, et la sobriété des moyens employés à les produire. La musique de M. Litolff ne laisse aucune impression, ni des personnages, ni de l'époque qu'elle prétend représenter. MM. de Tremaria et de Penhoë pourraient tout aussi bien s'appeler Colladan et Cordenbois, et soupirer leurs romances à des demoiselles de La Ferté-sous-Jouarre. Quant à Catherine de Médicis, elle a beau chanter sa haine contre les Guise et nous entretenir de ses desseins politiques, elle a l'air d'une femme de chambre affectée. (Il va sans dire que nous accusons la musique seulement.) Pas plus que dans les nombreux duos ou trios de cette longue partition, il n'y a d'expression dans les récitatifs, tous incolores ou mal venus. Chaque phrase, chaque note des personnages jure avec leur costume, avec leur nom ambitieux, et cette contradiction finit par tourner au comique.

Hérold, au contraire, a merveilleusement assorti sa musique au caractère et à l'aspect extérieur de ceux qui la chantent. Toutes les figures du *Pré aux Clercs* sont vivantes et pour ainsi dire ressemblantes; esquissées parfois d'un trait, mais qui suffit. En somme, la partition du *Pré aux Clercs* est très courte, mais très substantielle. Le rôle de Mergy se compose d'un air au premier acte, d'un grand récit

au second et de quelques mesures dans le trio très bref du troisième. Comminge chante à peine; Isabelle n'a que deux airs, et la reine quelques phrases de solo et quelques récitatifs. C'est tout, et cependant rien ne manque à ces types divers et tous achevés. L'élégance aristocratique de Mergy ne se trahit-elle pas dans le contour seul de la romance : *O ma tendre amie?* Ne reconnaît-on pas la jeunesse et la passion dans la modulation expansive, adorable, amenée par ces mots : *Ton cœur va-t-il me dire : J'ai gardé mon amour?* Quelle allure donne au gentilhomme le simple récit du second acte : *Le roi, madame, a commis à mon zèle le soin, l'honneur de me rendre en ces lieux?* Avec quelle gravité, quelle distinction suprême il raconte devant toute la cour son entrevue avec Charles IX ! Mergy peut parler du roi de France et du roi de Navarre; il a le droit de porter le feutre, le pourpoint tailladé et la rapière : ni son costume ni son langage ne nous feront jamais sourire.

Et la reine! Toute la grâce un peu plaintive de Marguerite, toute la mélancolie de ses jeunes ennuis est dans une seule phrase de quelques mesures : *Je suis prisonnière loin du beau pays.* Parle-t-elle à sa filleule la gentille cabaretière, quelle condescendance et quelle bonté: *Sais-tu pas combien je t'aime?* Ici encore une modulation légère, sur laquelle en général l'artiste n'insiste pas assez, exprime par une nuance mélodique exquise, une exquise nuance de sentiment. Mais Margot avait de l'esprit aussi. Hérold le savait et nous l'a rappelé au second acte dans le trio de la reine, d'Isabelle et de Cantarelli. Impossible de nouer une intrigue avec plus de verve et d'entrain, d'intelligence et de gaîté.

Isabelle est charmante, la pauvre petite, prise dans cette cour des Valois comme une colombe dans un buisson : trop faible, trop craintive pour se défendre et se sauver elle-même. Il faut qu'on l'aide, car elle ne sait que souffrir et soupirer après ses montagnes. Thisbé de Montefiori, dans *l'Escadron volant*, consacre une romance en deux couplets dolens aux souvenirs de sa jeunesse, je le crois du moins, car j'ai mal entendu les paroles; mais je donnerais ce rôle entier pour les deux premières mesures du grand air d'Isabelle : *Jours de mon enfance*, deux mesures qui valent tout un poème de rêverie et de regrets.

Nicette elle-même et Girot sont de gentilles figurines de second plan. Quant à l'orchestre, avec discrétion, sans faire pleuvoir partout, comme celui de M. Litolff, les accords de deux harpes sentimentales et prétentieuses, il dit son mot de temps en temps et le dit bien. Rappelez vous le chant de clarinette qui, dès le début de l'ouverture, s'exhale avec mélancolie; rappelez-vous surtout le troisième acte tout entier, ce merveilleux troisième acte qu'un musicien avancé, intran-

sigeant, mon voisin de stalle il y a quelques semaines, croyait découvrir et daignait presque admirer.

Ah! la forme! la forme! ancienne ou nouvelle! celle-ci est de tous les temps. La voilà! la musique suggestive, selon l'expression moderne, celle qui dit peu et fait penser beaucoup. L'effet du troisième acte du *Pré aux Clercs* égale les plus grands effets de la musique dramatique. Et par quels moyens? un chœur, un trio, un petit quatuor, une horloge qui sonne et un chant d'altos accompagnant le passage d'une barque sur une rivière. Quelle silhouette du vieux Paris, non-seulement dans ce décor, sur cette toile de fond, mais surtout dans cette musique! Quelle résurrection d'une époque où l'on venait se couper la gorge, le soir, au bord d'un fleuve habitué à charrier des cadavres et à rouler du sang! Le trio du duel n'est qu'un éclair de haine et de fureur. Comminge et Mergy n'ont pas l'air de chanter, mais d'agir et de vivre en musique. Ils sortent, l'épée à la main, et le chœur des archers commence, rythmé avec une rondeur un peu brutale que la sonorité rauque des altos fait paraître sinistre. Indifférens au meurtre qui va se commettre, les archers fredonnent en jouant aux dés. Des couples traversent le fond du théâtre pour aller danser à la noce de Girot et de Nicette, et la ritournelle qui les accompagne, en dépit de son allure pimpante, — peut-être par cette allure même, — redouble l'effroi de la scène et s'encadre à merveille entre les deux couplets de l'impassible chanson. Le moindre détail de cet acte est inestimable, fût-ce le court dialogue où se règle d'avance, à voix basse et comme honteuse, l'enlèvement du mort que tout à l'heure Comminge laissera sur le gazon. *Nous ferons comme à l'ordinaire*, dit froidement l'un des soldats sur un ton qui fait presque frissonner. Huit heures sonnent, et la reine, Isabelle, Nicette et Girot sortent de la chapelle. Le tintement de l'horloge dans la nuit jette encore une note d'inquiétude et d'épouvante. Le quatuor qui suit est tremblant; il a peur: les voix murmurent seulement, osant à peine s'éloigner les unes des autres. Dans l'humble ensemble repris deux fois, et la seconde fois avec un accompagnement sinueux, étouffé par les sourdines, toutes les craintes, toutes les angoisses se devinent; toutes, jusqu'à la mélancolie de la pauvre petite reine, jusqu'à l'effroi mystérieux de la ville, cachant sous les brouillards de la nuit les querelles et la mort de ses enfans.

De nouveau les altos grondent; les archets lourds pèsent sur les cordes, qu'à chaque mesure ils semblent vouloir écraser, pour en étouffer la plainte irritée et douloureuse. Une barque descend au fil de l'eau et s'arrête sous un rayon de lune; Isabelle, la reine, Nicette et Girot, encore en habits de fête, entrevoient un corps en travers du bateau. Alors, pour la première fois, le joyeux cabaretier cesse de

rire, et, comme le voyageur du poète, « sentant passer la mort, se recommande à Dieu. » C'est bien la mort qui passe, escortée sur cette rivière noire par l'une des plus sinistres mélodies qui jamais lui aient fait cortège; la mort portant avec elle l'horreur matérielle, physique du cadavre, et d'un cadavre sanglant, conduit à l'église sans honneurs et sans larmes par deux inconnus, par deux indifférens. La barque passe; Cantarelli accourt : l'adversaire de Comminge était Mergy. Isabelle pousse un cri; mais soudain Mergy paraît lui-même : autre cri, — de joie celui-là, — et aussitôt, sans une mesure, sans une note inutile, sans une effusion banale, éclate de nouveau le thème soldatesque, non plus sombre et menaçant, mais repris avec une allégresse qui fait de ce refrain de mort une chanson de victoire et de liberté.

Laissons les réformateurs mener grand bruit et revendiquer pour eux tout l'honneur de prétendues découvertes. L'orchestre ne les a pas attendus pour jouer un rôle dans le drame musical. Ne parle-t-il pas seul ici, l'orchestre du vieil Herold, et plus éloquemment que toute voix humaine? Pourquoi? Parce que le compositeur voulait exprimer plus que le sentiment des personnages : le sentiment des choses, leur participation à l'horreur du meurtre et de ces funérailles solitaires. Le célèbre chant des altos, c'est l'obscurité, ou plutôt la pâle lueur de la rivière au clair de lune; c'est la conscience et presque la complicité de la nature; c'est le Louvre, c'est la ville endormie, et de tout ce monde extérieur l'orchestre seulement pouvait être la voix impersonnelle et désolée.

Nous n'avons pas voulu, — est-il besoin de le dire, — nous donner le facile plaisir d'une comparaison écrasante, mais défendre un peu seulement, par un retour vers l'un de ses chefs-d'œuvre, ce qu'on appelle aujourd'hui avec trop d'ironie le genre éminemment français. Et puis nous avons imité Simonide; si, comme lui, nous nous sommes jeté à côté de notre sujet, c'est que notre sujet était, comme le sien, « plein de récits tout nus,.. matière infertile et petite. » Enfin est-ce notre faute si, quelque temps avant d'entendre *l'Escadron volant*, nous avions réentendu *le Pré aux Clercs?* Puisqu'il fallait parler à nos lecteurs d'une pièce du temps de Charles IX, ils nous excuseront d'avoir parlé de deux. Qu'ils aillent voir de préférence la plus ancienne; qu'ils aillent écouter *le Pré aux Clercs* et M. Dupuy, le nouveau ténor de l'Opéra-Comique. Il a beaucoup de talent et peut le montrer dans le rôle de Mergy, comme dans celui de George d'Avenel, plus que dans celui de René de Tremaria.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

A peine cette année, réputée la plus énigmatique des années, est-elle commencée, à peine ces premiers jours consacrés aux souhaits, aux complimens et aux fêtes de famille sont-ils passés, nous voici ramenés à la réalité, à la dure et inexorable réalité des choses. Elle est devant nous, elle nous entoure, elle nous presse de toutes parts. On aurait beau s'en défendre, il faut marcher au milieu des agitations nouvelles qui se préparent et des problèmes de toute sorte que l'imprévoyance des hommes amasse sur notre chemin. Il faut suivre au pas de course ce drame de nos affaires, où les partis, les assemblées, le gouvernement, se démènent dans la confusion, vont de crise en crise, de péripétie en péripétie, flottant sans cesse entre la violence et l'impuissance devant un pays excédé, poussé à bout et capable de tout par impatience.

Aujourd'hui il a recommencé, ce drame des vaines turbulences publiques. Déjà nos chambres sont rentrées, l'une au Luxembourg, l'autre au Palais-Bourbon; elles ont repris leur travail à peine interrompu, et à voir l'esprit qui les anime, qui n'a pu sûrement changer en quelques jours, on sait d'avance ce qu'elles feront, comment elles entendent préluder au centenaire, à l'exposition universelle, aux élections générales. Elles ont donné leur mesure par leurs œuvres; elles vont la donner encore sans doute, en continuant ce qu'elles ont si bien commencé, en renouvelant le spectacle de leur impuissance agitée, dans cette session qui s'ouvre, qui est la dernière d'une législature sans gloire comme sans profit. Et avant d'aller plus loin, une étrange fortune vient de placer au seuil de cette année, comme un signe indicateur de toute une situation, des prochains mouvemens de

l'opinion, une élection à Paris. Il y a des momens où tout est occasion de manifestation. Un député obscur est mort, après avoir passé sans bruit, et, sans plus de retard, sans prendre même le temps de réfléchir, on s'est hâté de fixer la date où s'ouvrirait un nouveau scrutin, comme s'il n'y avait rien de plus pressé que de défier le hasard. On s'est précipité sur cette élection avec l'impatience fiévreuse de gens qui ne se sentent pas sûrs d'eux-mêmes, qui brûlent d'arracher son secret au sphinx populaire. Aussitôt tous les partis se sont trouvés en présence, non plus dans une de ces luttes régulières qui précèdent les élections ordinaires, mais dans une de ces mêlées à demi révolutionnaires, où l'on sent que tout est en jeu, à commencer par les institutions elles-mêmes et par la paix publique. Le candidat universel et inévitable du moment, le candidat de l'inconnu, M. le général Boulanger, ne s'est pas fait scrupule d'oublier qu'il était déjà député du Nord et a voulu tenter à Paris même la grande aventure. Les républicains de toutes les nuances, de leur côté, ont commencé par hésiter, par être, à ce qu'il semble, assez embarrassés dans le choix d'un candidat; ils ont fini tous ou presque tous, radicaux et opportunistes, frères ennemis de la veille, par se rallier à la candidature d'un homme obscur, distillateur de son état, président du conseil-général de la Seine, M. Jacques, à qui ils ont donné pour la circonstance, pour ne pas se brouiller, le simple titre de candidat de la république. Maintenant, c'est fait : Jacques contre Boulanger, Boulanger contre Jacques ! Le duel est engagé, les défis, les manifestes se croisent et se succèdent. Qui l'emportera au scrutin du 27 janvier? Voilà la question qui éclipse et résume toutes les autres, qui est, dans tous les cas, le signe de la situation extrême et hasardeuse où des passions aveugles ont placé le pays!

Assurément, on a raison de le dire, Paris n'est pas la France. Il a pu l'être à d'autres époques, il ne l'est plus depuis longtemps; il est même fort loin d'être la France, et, quel que soit le résultat, l'élection du 27 janvier ne peut rien décider. Il n'est pas moins dans l'instinct public que cette manifestation parisienne qui se prépare n'est point un fait ordinaire, qu'elle tire des circonstances, du caractère des candidatures rivales, une gravité particulière, qu'elle peut avoir des conséquences aussi imprévues que sérieuses. Tout est en effet extraordinaire dans cette lutte que la mort du plus insignifiant des députés a décidée à l'improviste; et ce qu'il y a de plus extraordinaire que tout le reste, c'est l'obstination avec laquelle les meneurs, les organisateurs de la nouvelle campagne électorale ont tenu à ne poursuivre qu'un succès de parti, là où il y avait avant tout à chercher une victoire des intérêts libéraux. La vérité est qu'il n'y a dans cette lutte aucune place pour les partis modérés, dont on n'a su ménager ni les senti-

mens ni les vœux, dont on dédaigne même l'alliance, que tout se passe entre partis extrêmes, et que ceux qui ont aujourd'hui la prétention d'imposer leur candidat sont justement ceux qui ont conduit la France à cette situation extrême où toutes les garanties peuvent être compromises. Nous savons bien tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on dit pour se faire illusion ou pour faire illusion aux esprits naïfs : il ne s'agit que d'un vote de défense commune pour la république, contre les tentatives éventuelles de dictature; tout le reste est réservé. Malheureusement, tout ce qui est réservé par les inventeurs d'euphémismes électoraux, ce qu'on entend bien maintenir après le vote comme avant, c'est la politique qui a fait tout le mal, et, en réalité, à l'équivoque Boulanger on n'a trouvé à opposer qu'une autre équivoque sous le nom de république.

Eh! certainement, cette éternelle candidature de M. le général Boulanger est un défi pour tous les sentimens libéraux, une menace pour les institutions parlementaires qui restent encore la dernière sauvegarde du pays. M. Boulanger a beau avoir, lui aussi, l'art des euphémismes pour déguiser sa pensée et se défendre de toute velléité dictatoriale; il a beau parler de la paix, de la république, du parti national, et mettre dans son langage une habileté qui ressemble à de la rouerie, il est ce qu'il est. Il ne représente après tout que l'esprit d'indiscipline militaire, l'appel à tous les instincts de révolte et d'anarchie, la désorganisation, — et l'inconnu. Il faudrait une rare perspicacité pour démêler une politique dans ses programmes et une rare ingénuité pour y voir autre chose qu'une ambition effrénée, sans scrupules, qui a l'art de se servir de tout et a été aussi servie par les circonstances, qui a su se faire des complices de tous les mécontentemens d'un pays désabusé. Non, sans doute, cette candidature n'offre aucune garantie ni pour la paix ni pour les libertés de la France ; elle n'en offre pas plus aux conservateurs qu'aux républicains. Non, cette fortune qui a grandi dans le déclin de la république n'a rien de rassurant, rien qui puisse inspirer la confiance. C'est tout ce qu'on peut dire; mais, après tout, les choses ont leur moralité, et il n'y a point à se payer de subterfuges ou de déclamations. Cette popularité, cette fortune, qui deviennent une menace aujourd'hui, contre lesquelles on s'élève tardivement, qui les a créées ou favorisées? S'il s'est formé par degrés une situation, où une foule d'instincts égarés si l'on veut, sincères en définitive, se tournent vers un homme qui n'a d'autre mérite que de représenter l'inconnu, c'est-à-dire autre chose que ce qui existe, à qui la faute?

C'est, à n'en pas douter, l'œuvre d'une politique aveuglément, obstinément poursuivie depuis dix ans, et là il n'y a point à équivoquer, la plupart des républicains, les opportunistes autant que les radicaux,

y ont contribué. Ce sont les radicaux qui ont fait le général Boulanger, qui l'ont porté au ministère de la guerre, qui l'y ont soutenu, et même, après sa chute retentissante, l'ont encore défendu, dans l'espérance de trouver en lui un instrument de leurs passions. Ils ont fait l'homme, ils l'ont aidé tout au moins à devenir un personnage. Ce sont les opportunistes qui ont fait la situation, qui, par leurs connivences avec les radicaux, par une série de faiblesses, de déviations ou de faux calculs, sous prétexte de concentration ou de politique républicaine, se sont laissé entraîner à tous les excès de parti et de secte. Lorsqu'il y a quatre ans, aux élections de 1885, le pays, fatigué d'expéditions lointaines, de dépenses ruineuses et de persécutions irritantes, a commencé à témoigner par ses votes qu'il en avait assez, ce sont les républicains, même des républicains modérés, qui ont imaginé cette théorie, qu'il n'y avait pas à tenir compte de l'opinion de près de la moitié de la France : mieux valait voter pour M. Basly et M. Camélinat ! Lorsque les occasions se sont présentées, — et il y en a eu précisément une à la chute du général Boulanger, — où l'on aurait pu essayer de créer un certain état de tolérance par un rapprochement des forces modérées de tous les partis, ce sont les républicains du gouvernement qui n'ont pas osé aller jusqu'au bout, par crainte de leurs alliés du radicalisme, qui ont préféré tout à une apparence d'entente avec les conservateurs. Opportunistes et radicaux, les premiers plus que jamais subordonnés aux seconds, ont persisté dans leur politique. Ils ont continué à accumuler les déficits dans les budgets, à tout sacrifier aux cupidités de leurs clientèles, à menacer un pays exténué de nouveaux impôts, à multiplier les laïcisations et les mesures provocatrices, à tout ébranler et à tout désorganiser. Ils ont mêlé beaucoup d'agitation à beaucoup d'impuissance.

Le résultat, c'est cette situation où les mécontentemens de 1885, loin de diminuer, n'ont fait que s'accroître et s'envenimer. Toute la fortune du général Boulanger est là : elle est née de ce concours d'une désaffection publique continue, croissante, et de l'obstination des partis dans une politique épuisée et déconsidérée. Ce sont les républicains qui l'ont voulu : ils s'aperçoivent aujourd'hui que cette candidature qu'ils voient s'élever devant eux, qui est née de leurs œuvres, pourrait être un danger pour la république : c'est bien le moment ! Et après avoir fait le mal, quel remède ont-ils à offrir ? Ils n'ont trouvé rien de mieux que de convier pathétiquement les républicains de toutes les nuances, les modérés comme les autres, à voter pour un candidat radical, purement radical. Et si vous n'êtes pas convaincus, on vous répondra que Paris, le vrai Paris avec lequel il faut compter, n'en accepterait pas d'autre. D'où il faut conclure que les modérés, qui n'ont pourtant jamais aidé à la fortune de M. le général Boulanger, ne comp-

tent pas et qu'ils doivent s'estimer trop heureux de se résigner à la candidature radicale, de combattre un mal avec un autre mal. C'est une homéopathie d'un nouveau genre dont s'accommodera qui voudra!

On veut bien nous dire, il est vrai, sans doute pour rassurer les gens timides et de bonne volonté, qu'il ne faut rien exagérer, que ce radical n'est point un radical trop farouche, qu'on aurait pu choisir un candidat bien autrement accentué, M. Hovelacque ou peut-être M. Cluseret, que M. Jacques est après tout un homme d'affaires entendu et mesuré. C'est tout simplement une manière de déguiser une défaillance, de se payer d'une équivoque. M. Jacques sera tout ce qu'on voudra : un citoyen paisible, un distillateur expérimenté, un président pacifique du conseil-général de la Seine. Il faut bien cependant qu'il ait été choisi pour quelque raison. Ou il ne représente rien sous ce nom vague de candidat de la république qu'on lui donne, ou il représente les idées et les passions du conseil municipal de Paris, l'autonomie communale, la mairie centrale, les laïcisations à outrance qu'il met dans son programme, tout ce que les radicaux préconisent, tout ce que M. Floquet couvre de sa protection. On ne peut pas s'y tromper, c'est pour la république que les comités de la concentration formée à Paris demandent un vote, mais c'est aussi pour la république radicale.

Eh bien! que M. Jacques soit élu dans ces conditions, à quoi cela conduit-il? Qu'en sera-t-il le lendemain? Il faut voir les choses comme elles sont. On en sera le lendemain exactement au même point que la veille. On n'aura pas sauvé la république de ce qui la menace, on n'en aura pas fini avec M. Boulanger. On aura une manifestation de plus, on chantera victoire, — et on n'en sera pas plus avancé. La politique qui aura triomphé, qui aura reçu une apparence de sanction nouvelle, c'est la politique qui règne depuis quelques années; c'est la politique du conseil municipal de Paris, de M. le président du conseil, des républicains exclusifs, la politique des guerres de secte, des désordres financiers, des désorganisations administratives, — et c'est justement cette politique qui est la plus efficace auxiliaire du général Boulanger. C'est elle qui lui a frayé la voie, qui a fait sa force et ses succès; c'est elle qui est encore la meilleure chance de cet étrange favori de la fortune, qui pousse vers lui tous les mécontentemens, toutes les impatiences et les irritations d'un pays qui ne se sent ni protégé ni dirigé, ou qui se sent mal dirigé. De sorte que par l'élection d'un candidat radical on n'aura rien fait, et que voter pour M. Jacques, ce n'est pas réellement voter contre le général Boulanger, c'est voter encore pour ce qui conduit au général Boulanger; c'est voter pour tout ce qui prolonge et aggrave une de ces crises d'anarchie où prospèrent les idées de dictature. Les républicains, qui se sont crus d'habiles tac-

ticiens en inventant une candidature radicale, ne se sont pas aperçus qu'ils faisaient, comme on dit, la partie belle à leur adversaire. Ils ont créé cette situation étrange où tout peut servir le général Boulanger. S'il réussit, c'est assurément un coup des plus graves pour le gouvernement et pour les républicains; s'il échoue, ce sera peut-être pour lui un titre de plus aux yeux de la province, qui ne voit qu'avec défiance tout ce que fait Paris. Voilà la vérité! Voilà aussi pourquoi dans cette lutte mal engagée, poussée à outrance, il n'y a aucune place pour les modérés, convaincus qu'il n'y a de garantie pour la France, de force contre toutes les prétentions dictatoriales, que dans une politique de réparation, de pacification morale, d'ordre financier et d'équité libérale!

Décidément, s'il faut en croire les augures, cette année qui commence n'aurait rien de trop menaçant pour l'Europe; et, sauf l'imprévu, qui a toujours sa redoutable part dans les affaires du monde, la paix serait promise aux nations. C'est déjà un avantage du moment. La paix est dans les paroles officielles, dans le langage des souverains et des ministres; elle est dans les complimens échangés depuis quelques jours pour l'inauguration de l'année nouvelle.

Les augures ont parlé! A Berlin comme à Vienne, à Rome comme à Pesth, de toutes parts ce ne sont que protestations rassurantes. Le roi Humbert, en recevant les présidens des chambres italiennes, aurait pris, dit-on, un accent tout sérieux pour affirmer sa bonne volonté et ses espérances pacifiques. Le premier ministre hongrois, M. Tisza, tout en invoquant, selon la rubrique, la triple alliance, s'est élevé contre la guerre et la politique de conquête. L'empereur François-Joseph de son côté, l'empereur Guillaume lui-même, sans faire des déclarations expresses, semblent assez disposés à écarter les mauvais présages. Le 1er janvier s'est donc passé sans remettre les esprits en campagne. A la vérité, ceux qui parlent si bien de la paix ne laissent pas de multiplier en même temps leurs armemens, de demander de nouveaux crédits militaires, de sorte qu'on reste un peu perplexe entre les discours et les actions; on est réduit une fois de plus à se demander si la parole a été donnée aux hommes d'état pour déguiser ce qu'ils pensent ou ce qu'ils font ou ce qu'ils préparent. Ce ne sont point, à coup sûr, les complimens du jour de l'an qui décideront de l'avenir, même de l'avenir de demain. Somme toute, les apparences ne demeurent pas moins assez généralement favorables pour le moment. On semble d'accord pour se garder autant que possible des grandes aventures, qui, au bout du compte, peuvent être redoutables pour tous. On ne se sent pas disposé à affronter d'un cœur léger des événemens qui, une fois déchaînés, peuvent avoir de terribles conséquences pour les uns ou pour les autres. Il n'y a peut-être rien de plus dans

cette émulation de bonne volonté pacifique qui semble se manifester au début de l'année nouvelle. C'est assez pour l'instant.

Le fait est que provisoirement, en dépit de tout ce qui peut raviver les conflits ou les dissentimens en Orient comme dans l'Occident, la paix paraît rester le mot d'ordre de toutes les politiques. On n'en est pas aux grands événemens; on en est plutôt aux incidens qui occupent cette trêve du jour, et il en est certainement de curieux, de caractéristiques. Ce qui se passe en Allemagne, sans être rien de plus qu'un incident tout allemand, est bien en vérité la chose la plus bizarre du monde. L'Allemagne, à part les questions de politique coloniale qui vont revenir d'ici à peu devant le parlement, en présence du chancelier lui-même, l'Allemagne s'est donné depuis quelque temps une occupation singulière. Il y a évidemment une guerre engagée un peu sous toutes les formes, poursuivie avec une sorte d'acharnement contre la mémoire du dernier empereur Frédéric III; ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que le gouvernement de Guillaume II a visiblement le principal rôle dans cette guerre mêlée de subterfuges et de mystères, qui finit par atteindre tout le monde, l'empereur Frédéric d'abord, l'impératrice Victoria, des diplomates étrangers, l'impératrice-reine Augusta elle-même et ses serviteurs les plus intimes. L'incident primitif se complique d'incidens secondaires et inattendus; les péripéties et les coups de théâtre se succèdent dans ce drame bizarre où la politique se mêle à un grand trouble de famille. Où cela ira-t-il, où cela peut-il aller? On ne le distingue pas trop. On voit seulement le plus puissant des hommes, emporté par son humeur hautaine et vindicative, cédant à l'impatience de ses ressentimens contre tout ce qui le gêne, se servant de toutes les armes, des tribunaux d'état aussi bien que des polémiques de la presse, pour ne recueillir peut-être, au bout de tout, que des déboires.

Cet étrange imbroglio, il avait commencé, à vrai dire, autour du lit de mort du dernier empereur; il s'est surtout noué et serré le jour où la publication du *Journal* de Frédéric III a motivé un rapport irrité du chancelier et les poursuites dirigées contre l'éditeur du *Journal*, M. Geffcken. Dès lors, tout a été mis en jeu contre les auteurs, les inspirateurs ou les complices de cette divulgation évidemment importune, dont on a voulu d'abord mettre en doute l'authenticité, qu'on a fini par représenter comme un acte de haute trahison. M. Geffcken a été traduit devant la cour supérieure de Leipzig. Pendant trois mois, il a été retenu au secret dans une étroite et dure captivité. Trois mois durant, on a instruit contre lui. Qu'en est-il résulté en définitive? L'instruction n'a probablement conduit à rien, ou bien la cour de Leipzig n'a pas dû considérer M. Geffcken comme un grand criminel, puisqu'elle n'est pas même allée jusqu'au jugement et qu'elle vient de mettre en

liberté le prisonnier. Ainsi finit par une déconvenue la poursuite si bruyamment engagée par le gouvernement! C'est une phase de l'imbroglio. Dans l'intervalle cependant, un autre incident d'une nature bien plus singulière encore est venu s'ajouter au premier incident. Un journal, qui n'a fait certainement que répéter ce qui lui avait été suggéré, la *Gazette de Cologne*, a mis en cause de la manière la plus inattendue un diplomate étranger, sir Robert Morier, aujourd'hui ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg. Ce diplomate spirituel et habile, connu pour ses relations d'amitié avec l'empereur Frédéric III et chargé d'affaires de la reine Victoria à Darmstadt, en 1870, a été lestement accusé d'avoir abusé de sa position pour trahir le secret des mouvemens de l'armée allemande au profit de la France pendant la guerre. On n'en pouvait douter: un attaché militaire allemand aurait recueilli le propos, à Madrid, de celui qui fut le commandant de l'armée française, l'ex-maréchal Bazaine. M. de Bismarck, dans son rapport sur le *Journal* de Frédéric III, avait déjà prétendu aussi que l'empereur Guillaume avait soin de ne rien dire à son fils, qu'il accusait d'indiscrétion dans ses rapports avec l'Angleterre et avec les Anglais. Le journal de Cologne n'a fait que reproduire, en la précisant, en mettant en scène le diplomate anglais, une insinuation du chancelier qui, en réalité, va droit au dernier empereur.

On ne peut s'y tromper, toute cette histoire n'est par elle-même qu'une fable assez ridicule. A part toute autre raison, il suffit de se rappeler ce qu'était la situation entre le 12 et le 18 août 1870, comment les événemens se déroulaient à cette époque, pour être assuré que sir Robert Morier n'a pas pu trahir un secret qu'il ne connaissait pas, que Bazaine n'a pas pu ignorer la marche de l'armée allemande qu'il avait à combattre dès le 14 août, devant laquelle il ne s'arrêtait le 16 que par des considérations politiques encore plus que militaires. On a beau faire appel au témoignage suspect de l'ex-maréchal, qui s'est d'ailleurs démenti avant sa mort, invoquer jusqu'à un télégramme effaré de l'impératrice, tout cela n'a rien de sérieux; mais d'où le journal de Cologne a-t-il tiré son roman? Comment a-t-il pu connaître certains détails précis, certains documens confidentiels qui ne peuvent être qu'à la chancellerie de Berlin? Évidemment, il a reçu des communications, il n'a été qu'un écho, et c'est ici que l'affaire se complique. Sir Robert Morier, on le comprend, n'a pas voulu accepter devant son pays, devant l'Europe entière, le rôle équivoque qu'on lui prêtait. Il a écrit de sa meilleure plume à M. Herbert de Bismarck pour lui démontrer l'inanité des accusations dont il était l'objet, pour lui demander en même temps de mettre fin à la campagne de calomnies organisée dans ses journaux. M. Herbert de Bismarck a cru pouvoir se dérober par une lettre cavalièrement évasive, et s'est attiré du coup

une verte réplique qui ressemble à une exécution : après quoi sir Robert Morier n'a plus hésité à faire l'opinion européenne juge des procédés allemands, de sa correspondance avec le secrétaire d'état de Berlin. Le coup a été rude. Ce n'est pas tout encore. Au même instant, l'impératrice Augusta, qui vit depuis longtemps dans le silence, a fait écrire au chancelier pour défendre la mémoire d'un serviteur fidèle, de son ancien conseiller de cabinet, M. Brandis, qui serait censé être le premier auteur des prétendues indiscrétions de 1870; et cette lettre achève de démontrer ce qu'il y a de vain, de puéril dans ces accusations. De sorte que tout cela finit par la mise en liberté de M. Geffcken, l'éditeur du *Journal* de Frédéric III, par les rudes démentis de l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, et par le désaveu de l'impératrice-reine Augusta. Pour des spectateurs comme nous, témoins désintéressés de ces querelles d'Allemands, voilà une belle campagne!

A qui en a donc M. de Bismarck? Que se propose-t-il et que veut-il? A observer sans parti-pris toutes ces agitations semi-domestiques, semi-politiques qui se succèdent et s'enchevêtrent depuis quelque temps, on dirait que la crise du changement de règne n'est point finie, qu'elle continue plus que jamais au contraire. Il est certain que tout reste assez embrouillé, assez confus dans les affaires intérieures de l'Allemagne, que la direction semble un peu flottante, que jusqu'ici le nouveau règne n'a pris ni sa fixité ni son caractère. On en est encore aux débuts, qui ne laissent peut-être pas d'être embarrassés. Le jeune empereur Guillaume II a fait ses voyages en Europe; il a trouvé partout un accueil empressé, même des ovations si l'on veut, et malgré tout, à y regarder de près, il n'a pas été toujours heureux. Soit inexpérience, soit hauteur naturelle de caractère, il n'a sûrement pas eu l'art de plaire à Vienne, où il a blessé gratuitement des hommes qui avaient la confiance de l'empereur François-Joseph; il n'a même pas absolument réussi à Rome, où les triomphes officiels l'attendaient; et son ministre M. Herbert de Bismarck, qui l'a accompagné dans ses voyages, a réussi encore moins que lui. Souverain et ministre ont voyagé un peu à la légère, et ils sont revenus sans avoir rien conquis, peut-être même sans avoir raffermi cette triple alliance dont on ne cesse de parler. Il est clair que dans toutes ces affaires extérieures comme dans les affaires intérieures, il y a une certaine irréflexion. Pendant ce temps, le chancelier reste enfermé dans sa solitude de Friedrichsruhe, d'où il ne sort que pour prononcer quelque discours retentissant, comme il le fera un de ces jours ou pour satisfaire ses ressentimens contre tout ce qui rappelle Frédéric III. Un vieux chancelier entêté de sa puissance, un jeune empereur inexpérimenté et passionné, un ministre par hérédité trop visiblement insuffisant pour

être un intermédiaire utile entre son père et son prince, c'est pour le moment, à ce qu'il semble, le résumé de la situation intérieure de l'Allemagne.

Avec cela on reste assurément un grand empire; on ne risque pas moins de mettre une certaine incohérence dans la politique, d'être dupe des infatuations et des irritations de la puissance. On fait des campagnes comme celle qu'on poursuit depuis quelque temps, qui n'est visiblement qu'une œuvre de passion et de fantaisie vindicative; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que M. de Bismarck n'ait pas senti ce qu'il y avait de dangereux à laisser engager cette guerre violente et puérile contre un ambassadeur de la reine Victoria, contre sir Robert Morier, au moment même où il nouait une action diplomatique et navale avec l'Angleterre sur les côtes de l'Afrique orientale. S'il n'a pas vu qu'il allait émouvoir et blesser l'Angleterre en l'attaquant dans un de ses représentans les plus estimés, dans une princesse anglaise qui fut un instant impératrice d'Allemagne, c'est que, dans la solitude où il vit, il est aveuglé par le sentiment de sa puissance; s'il l'a vu et s'il a marché quand même; s'il a cru, après avoir satisfait sa passion, pouvoir désarmer l'orgueil britannique avec quelques paroles, quelle opinion se fait-il donc de l'Angleterre! De toute façon, ces incidens, qui ne sont même pas finis, restent, on en conviendra, un étrange spécimen de la politique allemande sous le nouveau règne. C'est de la politique si l'on veut; c'est peut-être aussi le moyen de se préparer des mécomptes qui ne sont pas épargnés quelquefois aux plus puissans et aux plus heureux des hommes.

Entre les puissances qui ont à sauvegarder à la fois la paix et leurs intérêts d'influence, il y a des questions qui semblent, il est vrai, à demi assoupies; on est du moins convenu tacitement de ne point les réveiller ou les agiter à tout propos. Parce qu'elles sont censées sommeiller, cependant, elles n'ont pas cessé d'exister, et il est certainement des régions, comme cette zone toujours troublée du Danube et des Balkans, où toutes les politiques se rencontreront plus d'une fois encore. Pour le moment, on n'en est pas là. Ces états orientaux, devenus depuis si peu de temps des principautés ou des royaumes plus ou moins indépendans, restent à peu près livrés à eux-mêmes. La Roumanie, avec son ministère modéré qui date de l'an dernier, et ses élections plus récentes qui ont été favorables à la politique nouvelle inaugurée à Bucharest, est toujours le plus régulier ou le moins agité de ces états; son parlement vient même d'avoir la bonne pensée d'émettre un vote de sympathie pour la France et pour son exposition universelle. La Bulgarie, avec son prince Ferdinand de Cobourg régnant en dépit de l'Europe et du traité de Berlin, reste dans une situation qui n'a rien de définitif, qu'on pourrait appeler une situation de tolé-

rance, tant que les cabinets ne peuvent se mettre d'accord pour rétablir un ordre légal ou pour reconnaître les faits accomplis. La Serbie passe depuis quelque temps par une série de crises qu'elle doit à son prince, à un souverain d'humeur capricieuse et fantasque.

La première épreuve, pour le petit royaume serbe, a été le divorce royal : grande affaire pour laquelle l'inquiet souverain a joué la paix de son petit état ! L'épreuve était d'autant plus épineuse, d'autant plus délicate, qu'il n'y avait aucune raison sérieuse de divorce, que la reine Nathalie, brutalement répudiée, est restée populaire dans le pays, que le prince a trouvé plus d'une résistance jusque dans son conseil, et que les autorités religieuses régulières ont d'abord refusé de prononcer la dissolution du mariage. Le roi Milan ne connaît pas d'obstacles ! il s'est moqué de l'opinion, il a changé ses ministres, il a choisi une autre autorité religieuse plus docile à ses volontés. Bref, il a fini, non sans peine, par avoir son divorce ! C'est peut-être pour se faire pardonner ce caprice, pour amuser l'opinion, que du même coup, il a imaginé de proposer la revision d'une constitution qui datait de vingt ans; et il a conduit sa revision comme son divorce, sans plus de façon, avec la même désinvolture. A la vérité, le roi Milan est un prince généreux et libéral : il a promis tout ce qu'on pouvait désirer de mieux, toutes les garanties, toutes les libertés, la réunion d'une skoupchtina extraordinaire ou assemblée constituante pour sanctionner la nouvelle charte de la Serbie. Il a fait appel à tous les partis, libéraux, progressistes, radicaux. Malgré tout, elle n'a pas été facile, cette revision. Il fallait d'abord faire élire l'assemblée constituante qui avait été promise, et le roi Milan comptait évidemment obtenir du pays une majorité docile. Pas du tout, les électeurs ont nommé une immense majorité de radicaux. Que faire ? C'eût été peut-être une difficulté pour tout autre. Le prince libéral de Serbie n'a point hésité à croire que le pays avait dû se tromper, et il a cassé les premières élections. Malheureusement, un second scrutin a donné une majorité radicale plus considérable encore; il a élu cinq cents radicaux sur un peu plus de six cents députés dont se compose la skoupchtina. On ne pouvait pas casser le second scrutin comme le premier, à moins de tenter ouvertement un coup d'état. Le roi Milan a mieux fait : il s'est résigné sans se décourager. Il a laissé arriver tous ces radicaux récemment élus à Belgrade ; puis il les a chapitrés en bon prince, il les a tour à tour caressés ou menacés, et il a fini par leur imposer sans discussion, sans débat, la constitution qu'il avait préparée. Et voilà ce que c'est qu'une revision bien conduite ! Maintenant c'est fait. On sent bien seulement qu'avec la constitution nouvelle ou sans cette constitution, le roi Milan entend ne faire que ce qu'il veut. La situation de la Serbie, si singulièrement troublée par tous ces derniers incidens, n'en est guère améliorée ; elle

reste ce qu'elle était, et c'est par des troubles toujours possibles, que cette éternelle question des Balkans peut redevenir à tout instant, à l'improviste, une question européenne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de l'année a ramené, avec l'abondance croissante des capitaux, la diminution du taux du loyer de l'argent. La Banque d'Angleterre n'eût pas demandé mieux que de maintenir à 5 pour 100 le taux officiel de l'escompte. Mais cet établissement perdait toute action sur le marché libre, où les taux s'abaissaient jusqu'à 3 pour 100. De nombreuses rentrées d'or ayant été effectuées du 3 au 10 janvier, les directeurs ont décidé à cette dernière date la réduction de 5 à 4 pour 100, et la Banque de France a suivi immédiatement cet exemple en abaissant son taux de 4 1/2 à 4 pour 100.

On commence donc à sortir de la période de l'argent cher. Cependant toute éventualité d'une recrudescence des difficultés monétaires n'a pas disparu. Les envois d'or pour l'Amérique du Sud avaient été suspendus ; ils peuvent reprendre au premier moment, et la probabilité de nouveaux besoins dans cette direction est d'autant plus grande que l'ère des emprunts argentins, momentanément fermée, semble près de se rouvrir.

La province de Corrientes ouvre cette année le défilé, avec 50,000 obligations de 500 francs, remboursables au pair en trente-trois ans, rapportant par an 30 francs nets, et émises au prix de 465 francs. La souscription publique a lieu le 19 courant, aux guichets du Comptoir d'escompte, de la Société générale et du Crédit industriel et commercial. On sait que le public financier avait fait un excellent accueil aux précédentes émissions des provinces de Mendoza, de Cordoba et de Santa-Fé, mais s'était montré rebelle à l'appel fait au nom de la province de Catamarca. Soit que les émissions eussent paru se suivre de trop près,

soit que le patronage sous lequel se présentait la dernière fût insuffisant, l'insuccès avait été complet. Plusieurs mois se sont écoulés depuis, et l'on augure bien de la tentative reprise par trois de nos principaux établissemens de crédit. On annonce qu'un emprunt de la province de San-Luis suivra, à peu de distance, celui de la province de Corrientes.

L'abaissement du taux de l'escompte à Londres et à Paris n'a donné aucun stimulant à la spéculation, au moins sur le marché de nos fonds nationaux. Le 3 pour 100 avait été, pendant la seconde moitié de décembre, porté par un grand effort de 82.12 à 82.85, cours de compensation à la fin du mois. Le report a été assez élevé, et le cours rond de 83 francs, un moment gagné, a été reperdu. Les réalisations se sont succédé, assez pressantes pour que le prix de 82.90 soit resté discuté, malgré l'amélioration du marché monétaire. Le 4 1/2 et l'amortissable ont au contraire obtenu et conservé une avance de 0 fr. 30 à 0 fr. 35 à 86.60 et 104.70.

Les préoccupations relatives à l'élection du 27 courant ne sont pas étrangères à cette attitude hésitante de nos fonds publics. Mais si la hausse s'en trouve enrayée, il n'y a pas à redouter un mouvement sérieux de réaction. Il y a trop d'opérations financières en préparation, et d'opérations d'une grande importance, pour que la haute banque ne soutienne pas les cours avec une vigueur contre laquelle se briseraient les tentatives éventuelles des baissiers.

Les places étrangères sont d'ailleurs manifestement disposées à maintenir et même à accentuer l'amélioration considérable qui s'est produite au cours de 1888 dans les prix des valeurs internationales. A Berlin et à Vienne, la tendance à la hausse est prédominante, et cette influence s'exerce sur toutes les catégories de valeurs. Les actions des grandes banques des deux capitales, les titres des chemins de fer et des entreprises industrielles sont en général à des prix notablement plus élevés qu'il y a un an, et cette progression n'a pas dit son dernier mot. On en peut trouver un exemple dans l'excellente tenue des quelques valeurs austro-hongroises qui se négocient sur notre place, les chemins Autrichiens et Lombards, le Crédit foncier d'Autriche, le Crédit foncier du royaume de Hongrie, la Lænnderbank et les Alpines. Sur tout ce groupe de titres on prévoit encore pour 1889 une avance de cours plus ou moins importante.

Mais le fait capital de la quinzaine, sur le terrain des valeurs étrangères, a été la hausse rapide du nouveau 4 pour 100 russe émis avec un si grand succès, en décembre dernier, par un syndicat que dirigeait la Banque de Paris. Le prix offert pour la souscription, 86.45, paraissait élevé, car le 4 pour 100 russe n'était pas coté au-dessus de 86.25. Or le nouveau 4 pour 100 s'est avancé jusqu'à 89.35, et

a prime ainsi établie en faveur des souscripteurs atteint presque 3 pour 100.

On sait que l'emprunt avait eu pour principal objet la conversion ou le remboursement de la rente 5 pour 100 émise en 1877. Or les autres rentes 5 pour 100 de l'empire russe sont toutes cotées à deux ou trois unités au-dessus du pair : celle de 1862 à 103, celle de 1873 à 102.50 (jouissance décembre dernier), celle de 1884 à 102.70. Il est donc probable que le gouvernement russe mettra à profit le succès de sa dernière opération pour procéder à bref délai à de nouvelles conversions, dont le résultat sera de consolider encore le crédit russe et de porter au pair la rente 4 1/2 cotée déjà 98 francs.

Le gouvernement hongrois négocie en ce moment avec la maison Rothschild de Vienne et le syndicat d'établissemens financiers que représente le Crédit mobilier d'Autriche, en vue des arrangemens définitifs concernant la conversion des rentes amortissables de la Hongrie. On ne sait encore si l'opération portera d'un seul coup sur toutes les catégories à convertir ou sera échelonnée. La première hypothèse est jusqu'ici la plus probable.

L'Italien a été compensé à 97 francs. Un coupon semestriel de 2 fr. 17 a été détaché le 7, et le prix actuel est 95.55. Il y a donc reprise de 0 fr. 70 depuis le commencement du mois. Cependant la situation financière de la péninsule présente toujours un caractère inquiétant ; le déficit pour 1889 est évalué à plus de 150 millions, et, malgré les démentis officieux, il paraît à peu près décidé qu'un emprunt de 500 à 600 millions de francs sera lancé d'ici peu, sur les places allemandes, par le gouvernement de M. Crispi.

Les fonds espagnols, portugais, helléniques, égyptiens, se sont arrêtés aux cours acquis fin décembre, décompte fait des coupons détachés sur les trois premiers. Les valeurs ottomanes ont été poussées pendant quelques bourses, surtout les Privilégiées, de 420 à 430, et les obligations Douane de 355 à 358. Il existe un stock de ces derniers titres à écouler pour le compte d'un syndicat allemand. Aussi est-ce de Berlin que vient l'impulsion en hausse sur ce groupe.

Une lutte des plus vives est engagée entre spéculateurs de Londres et de Paris sur les cours des actions des mines de cuivre. Les baissiers allèguent l'accroissement continu des stocks de ce métal en Europe, et la diminution progressive de la consommation. Les haussiers escomptent le succès des négociations qui se poursuivent entre le syndicat français et les grandes compagnies productrices du cuivre pour la conclusion d'arrangemens embrassant une longue période, et assurant en fait au syndicat le monopole de la vente pour une dizaine d'années. Les cours du Rio-Tinto, du Tharsis, du Cape Copper et de la Société des Métaux ont subi de brusques variations, selon que les né-

gociations semblaient toucher à leur terme ou se heurter à des difficultés. Le Rio-Tinto a oscillé entre les cours extrêmes de 650 à 600 et reste à 616.25 ; la Société des Métaux de 827 à 700 francs (coupons de 30 fr. détaché) et finit à 733.75. Les titres de Tharsis et de Cape Copper, moins agités, ont fléchi lentement d'une dizaine de francs, les premiers de 152.50 à 141.25, les autres de 157.50 à 146.25.

On croit, en Angleterre, que le syndicat français du cuivre est arrivé à un moment critique où il doit être reconstitué sur de nouvelles bases ou cesser toutes opérations et procéder à une liquidation désastreuse. Il est actuellement chargé de 130,000 tonnes de cuivre qui lui ont coûté en moyenne 70 livres sterling par tonne, soit 9 millions de livres sterling, dont 4 fournies par le capital originaire du syndicat et 5 par des avances obtenues sur le stock du métal. Le syndicat serait donc au bout de ses ressources et travaillerait à la constitution d'une Banque des Métaux, qui prendrait en charge 90,000 tonnes, la Société des Métaux assumant le solde de 40,000 tonnes.

Les actions de Panama ont baissé de 127 à 105 francs, puis se sont relevées à 120 et restent à 117.50. Les obligations ont suivi les mêmes fluctuations. La situation, pour les porteurs de ces titres, loin de s'améliorer, s'aggrave par la simple prolongation du *statu quo*. Les administrateurs provisoires ont obtenu des entrepreneurs du Canal la continuation des travaux dans l'isthme, mais jusqu'au 15 février seulement. C'est bien peu que ce mois de répit, alors surtout que les négociations engagées jusqu'à ce jour entre les administrateurs provisoires et les grandes institutions de crédit, en vue d'assurer à la compagnie des capitaux pour les besoins immédiats, ont échoué.

Les actionnaires et obligataires s'agitent de leur côté, en vue de découvrir les moyens de tenir l'entreprise debout. Ils comptent sur le vote prochain, par le Sénat, de la nouvelle loi sur les faillites. Ils ont obtenu, le 11 courant, du président du conseil, l'assurance platonique de ses sympathies pour leurs intérêts. Mais c'est de l'argent qu'il faut; et peut-on compter sur les résultats de la souscription, que les comités s'efforcent d'organiser, aux titres d'une Société nouvelle au capital de 25 millions de francs, qui émettrait des obligations privilégiées ?

Il est à craindre malheureusement que rien de pratique ne puisse sortir de ce cliquetis de projets incohérens, où l'enthousiasme et la bonne volonté tiennent trop de place et les capitaux trop peu. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale le 26 courant. Que leur sera-t-il proposé et par qui ? Si une souscription doit être ouverte, qu'elle le soit promptement, puisque dans un mois les travaux seront arrêtés dans l'isthme, si un nouveau capital n'a pas été jusque-là constitué. On annonce au dernier moment la signature d'un

contrat entre M. de Lesseps et la Banque parisienne pour la constitution d'une société d'achèvement du Panama au capital de 60 millions, dont la souscription serait réservée aux porteurs de titres de la compagnie actuelle.

Plusieurs valeurs sont en grande hausse sur les cours de fin décembre. La Banque de Paris à 910 (ex-coupon de 20 francs) gagne 30 francs; le Nord (ex-coupon de 20 francs) a progressé de 50 francs à 1,655, le Midi (ex-coupon de 25 francs) est en reprise de 10 francs. La plus-value est de 50 francs sur le Suez, y compris le montant du coupon de 35 francs détaché le 7. L'Est a gagné 13.75 à 796.25, l'Ouest 17.50 à 927.50.

Il faut encore signaler une avance de 6 fr. 25 sur la Banque d'escompte à 525, de 7.50 sur la Banque transatlantique à 462.50, de 6.25 sur le Crédit lyonnais à 636.25, de 13.75 sur la Banque parisienne à 426.25, de 22.50 sur la Banque russe et française à 547.50, de 52 fr. 50 sur la Banque franco-égyptienne. Ce dernier établissement, dont le nom ne répond plus à la situation sociale, va procéder à une liquidation, qui sera suivie d'une reconstitution immédiate, avec les mêmes actionnaires et à peu près le même conseil très probablement. Le capital de la nouvelle Banque serait plus élevé que celui de l'ancienne. Celle-ci répartirait naturellement ses réserves à ses actionnaires, ce qui donnerait à l'action actuelle une valeur de liquidation à peu près équivalente aux cours inscrits depuis deux jours à la cote.

Le Gaz est en progression de 20 francs à 1,410, les Omnibus et les Voitures de 5 francs à 1,225 et 800 francs.

La spéculation est plus ardente que jamais à Londres sur les actions minières, qu'il s'agisse de cuivre, d'étain, d'or ou de diamans. La fièvre sévit surtout à propos des mines d'or de l'Afrique méridionale, dont les noms mêmes étaient inconnus en Angleterre il y a trois ou quatre mois. Les seules compagnies du district de Witwatersrand ont un capital nominal total de 4 millions de livres sterling, mais les prix auxquels les titres sont arrivés à se coter sur le marché représenteraient une valeur de près de 40 millions de livres sterling, et cela bien qu'il s'agisse de compagnies ayant leur siège au Transvaal et sur lesquelles il est presque impossible d'obtenir des informations sérieuses. L'ensemble des mines de ce district a produit pour 18 millions de francs d'or en 1888, résultat qui ne justifie guère les cours extravagans où ont été portés la plupart des titres.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

En rentrant chez lui, le grainetier était loin de partager les idées sombres de son hôte : tout lui souriait au contraire. Il se sentait allégé, il avait passé le Rubicon ; le succès lui semblait certain. Comme Perrette, il goûtait à l'avance les profits de sa combinaison : — Baronne, et jolie petite baronne, je m'en flatte. Je vivrai à l'écart les premiers temps, et peu à peu, ma fille aidant, on ne pourra se passer de moi ; j'ai dans ma caisse de quoi faire oublier ma farine. De beau-père de baron à baron soi-même, il n'y a que la distance de Poitiers à Rome : on y va, dit-on, par un chemin d'*argent ;* tout ira bien!

Radegonde, dans le bureau, était assise devant ses livres ; en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

l'apercevant, il eut envie de s'écrier : « Dans mes bras, baronne ! » mais il sut se contenir.

— Quel charmant homme que notre voisin, dis, mon enfant; il n'y a que la vraie noblesse pour avoir cette distinction et cette simplicité; et quelles manières ! Comme il sait causer de tout sans embarras ! Nous sommes plus riches que lui; je n'ai pas compté, mais je le crois : il n'a seulement pas l'air de s'en apercevoir. Oh ! la vieille aristocratie ! Moi, je suis républicain, c'est vrai ; un homme qui n'a pas d'ancêtres doit toujours être républicain ; nos quartiers de noblesse, à nous, remontent à 89, avec les grands principes ; mais, au fond, je réserve toutes mes sympathies à la noblesse. Il faut être libéral pour parvenir, et quand la fortune est faite, on doit être aristocrate ; c'est la récompense : aussi, ma fille... Voyons, tu ne devines rien ?

— Non ! rien ; que pourrais-je deviner ?

— Eh bien ! j'ai laissé entendre au baron, qui en grille, que la demande de ta main pour son fils serait bien accueillie.

— Comment ! sa demande ; quelle demande ? Je comprends de moins en moins.

— Voyons, petite, tu ne serais pas contente d'épouser un beau gentilhomme et d'être baronne ?

— Baronne, moi ! Ah ! mon père, vous avez la plaisanterie cruelle ; moi, baronne, et à quel titre ? et comment faites-vous entrer votre fille dans des combinaisons, j'ose dire commerciales, sans vous être enquis de ses goûts, de ses instincts, de ses répugnances et peut-être aussi de son cœur ? Vous me faites servir comme un appât ou un appoint à la satisfaction de votre orgueil. Comment ne comprenez-vous pas, alors même que votre rêve s'accomplirait, que le seul but de votre partenaire, son seul mobile, est votre argent ? Votre fille passerait par-dessus le marché. C'est permis en politique, ces unions-là : les pauvres princesses sont fatalement sacrifiées aux intérêts de leur peuple ; mais les femmes de ma condition ont cet avantage de se marier selon leur goût, et de choisir l'homme qui doit partager leur vie et les faire heureuses sans préoccupation de fortune ni de castes. Je suis bourgeoise, mon père, bourgeoise riche par vous, j'entends être bourgeoise heureuse par l'homme que je choisirai. Je suis désolée de mettre votre roman en pièces dès la première page, mais je crains les aventures, et, pour les éviter, j'entends suivre le chemin de tout le monde... Je veux entrer de plain-pied dans la famille et n'être point obligée de courber l'échine pour passer sous un blason. J'entends être l'égale de l'homme que j'épouserai ; je supporterais mal qu'on parlât des miens avec des périphrases, et qu'on me traitât comme un sac d'écus mis de côté quand il est vide. Je n'estime pas plus les

nobles qui, à l'heure du danger, se soustraient aux inconvéniens de leur caste, que les bourgeois qui s'en approprient les avantages, sans les avoir payés par de nobles dévouemens et d'anciens sacrifices.

Le grainetier était abattu par l'éloquence de sa fille ; il se demandait s'il devait être plus fier de son esprit qu'attristé du renversement de ses projets.

— Tu vas, tu vas comme si ce que je te propose était à la veille de s'accomplir ! Je te parle de ça comme d'une chose en l'air ; j'ai plus d'expérience que toi, je t'en montre les avantages. Ce mariage serait un bonheur pour nous tous. J'ai entrevu le jeune homme l'autre jour ; c'est un superbe officier : de ce côté-là, j'en réponds, tu n'aurais qu'à t'applaudir. De plus, comme affaires, toutes les convenances y sont : nos terres sont emmanchées les unes dans les autres, on pourrait faire une seule maison, et nous y aurions tout bénéfice.

Je ne te demande pas de répondre aujourd'hui ; je te fais simplement part pour l'avenir d'un projet dont l'accomplissement me rendrait heureux. Maintenant réfléchis.

Radegonde ne s'était donc point trompée quand elle avait dit à Sosthène : « Je sens monter l'orage ; » maintenant elle avait hâte de le voir pour lui faire le récit des événemens de la journée.

Les libations du matin ne tardèrent pas à endormir son père ; la jeune fille profita de sa sieste pour passer devant le *Drap d'or*. Cette brusque proposition l'avait exaltée ; elle ne voulait pas attendre l'entrevue du soir. Elle fit un signe, et le jeune homme la suivit.

— J'avais deviné juste ; le baron est venu ce matin, dit-elle.

— Je l'ai vu.

— Mon père lui a offert ma main pour M. son fils ; il me l'a confessé tout à l'heure. J'ai profité de l'aveu pour exposer sans réserve mes intentions et mes goûts ; il sera moins surpris quand je lui avouerai que je vous aime. Ne craignez rien, mon ami, le feu est aux poudres ; attendez. Si, d'ici quelques jours, l'occasion se présente, nous parlerons.

Sosthène était évidemment troublé par l'incident qui venait tout à coup obscurcir l'azur de son ciel, mais au fond il était flatté d'être le rival heureux d'un gentilhomme. Le refus de Radegonde le touchait ; il y voyait une grande preuve d'amour, mais il aurait admis facilement qu'elle fût éblouie par la proposition. Il n'eût osé lui en vouloir de préférer un noble à un commerçant ; il en aurait sans doute beaucoup souffert ; mais, le cas échéant, il n'eût point hésité lui-même à reprendre sa parole. Ce sentiment perçait dans sa réponse : il était plutôt souriant. Celle qui l'aimait et pour ainsi

dire l'avait choisi, lui pauvre enfant trouvé, était digne d'une couronne ; refuser lui paraissait au-dessus des forces humaines.

— Je suis bien reconnaissant, bien heureux, mais c'est trop. Un autre, je ne dis pas, mais un baron, songez-y, vous ne pouvez pas reculer, c'est trop beau, c'est trop beau. Je souffrirai, mais vous n'entendrez plus parler de votre ami. Vous êtes trop jolie et trop riche, voyez-vous, Radegonde, pour un homme comme moi. Adieu, il n'y faut plus penser.

— Alors, si vous deveniez riche et noble, vous m'oublieriez, vous?.. Eh bien! souffrez que celle qui vous aime fasse ce que vous feriez vous-même à sa place. J'ai peur; adieu, tenez-vous prêt.

Les deux amoureux se séparèrent en se serrant les mains à se broyer les os.

VIII.

La lettre que méditait le baron n'était pas précisément facile à écrire, il tenait à se réserver une porte de sortie et à ménager un terrain de conciliation; il redoutait que l'orgueil offensé de Gaudru lui dictât des partis extrêmes. Après de nombreux brouillons et des conférences sans fin avec la baronne, il écrivit :

« Mon cher voisin, laissez-moi vous remercier d'abord de la pensée que vous avez eue ; plus je me pénètre des avantages qu'elle renferme, plus je me sens désolé de n'y pouvoir souscrire. Quand vous m'avez fait l'amitié de me laisser pressentir vos intentions, je vous ai dit qu'il fallait avant tout consulter nos enfans. Je viens de recevoir la réponse de mon fils; elle est telle que je ne pouvais la prévoir: mon dragon amoureux s'est fiancé à mon insu. Vous êtes trop galant homme, mon cher voisin, pour ne pas vous incliner, avec moins de regret que moi, soyez-en sûr, devant cette résolution imprévue.

« Cet incident n'entravera en rien, je l'espère, les bons rapports de voisinage auxquels j'attache tant de prix, et comme toujours je signe : votre voisin et ami.

« Amand de La Chalerie.

« *P.-S.* — Le rendez-vous de mercredi prochain vous convient toujours, je pense? Si, à cette occasion, vous nous faisiez l'honneur de prendre notre déjeuner, vous mettriez le comble à vos grâces. Mme de La Chalerie me charge de ses amitiés pour Mme Gaudru et sa charmante fille. »

— Mon raccommodage est cousu de fil blanc, je le sens bien, dit le baron en sonnant pour faire porter sa lettre au village ; le bonhomme ne se trompera pas une minute sur le piège enfariné que nous lui tendons ; mais qu'y faire? Attendons toujours sa réponse.

Elle fut telle qu'on devait la prévoir, et arriva plus rapidement qu'on ne s'y attendait au château. Gaudru, dans son impatience, l'avait fait porter par son commis. Peut-être aussi n'était-il pas fâché d'en connaître aussitôt le résultat. Il avait bien recommandé au jeune homme de faire lire la lettre devant lui, sous prétexte d'attendre la réponse et de lui rapporter fidèlement les impressions que la figure de l'impertinent gentilhomme ne manquerait pas de trahir.

« Monsieur le baron et cher voisin,

« Ce que vous m'apprenez par la vôtre me confond et me contrarie. La présente est pour vous dire mon grand ennui; je m'étais inspiré cette idée dans ma tête dont ma femme la partageait entièrement, ainsi que ma jeune fille. C'était beaucoup d'honneur pour nous d'entrer dans une famille bien placée; mais quand le cœur n'y est pas, comme on dit, vaut mieux se taire : aussi, monsieur le baron, je vous prie d'agréer mes excuses et mes regrets et ceux de mes dames. N'en croyez pas moins aux sentimens d'amitié et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

« François Gaudru.

« *P.-S.* — Mme Gaudru me charge de vous dire que, bien que j'aie fait tout et plus pour la décider à céder la pièce du champ des Demoiselles, elle tient tant à ce qui lui vient de ses *ancêtres* qu'elle ne peut consentir à s'en défaire en votre faveur. Les idées de famille, que voulez-vous, monsieur le baron, ça fait faire bien des inconséquences ; aussi, à mon grand regret, je ne pourrai me trouver mercredi à votre rendez-vous. Ces dames me chargent, ainsi que moi, de faire agréer nos respectueux hommages à Mme la baronne. »

Si le commis chargé de transmettre la surprise et la déconvenue de M. de La Chalerie s'était acquitté fidèlement de sa mission, il n'aurait rien rapporté à son maître. Le gentilhomme éclaira même sa figure d'un bon sourire et ne montra aucun mécontentement; il savait se contenir.

— Dites à votre maître, monsieur, que c'est entendu ; je n'ai point de réponse à vous remettre.

Il offrit au jeune homme de se rafraîchir; celui-ci déclina l'offre et se dirigea à pied vers la station voisine. La baronne arrivait; son mari lui tendit la lettre. Après l'avoir lue attentivement :

— Ceci équivaut au rappel des ambassadeurs, dit-elle; il faut se hâter d'armer nos gens et répandre des torpilles sur nos frontières.

— Je vous admire de pouvoir encore plaisanter. Cette petite guerre, soyez-en sûre, nous réserve plus d'une surprise; enfin, pour combattre le mécréant, je vais coiffer le heaume et ceindre la grande épée de mes pères.

Ce n'était point un homme léger que M. Gaudru. Il méditait longtemps avant de rien conclure; comme cet écolier qui fait sonner ses gros sous et parcourt les boutiques avant de fixer son choix, il envisageait avec soin les différentes manières de manger son argent, tout en donnant satisfaction à son amour-propre au meilleur compte possible.

Le grainetier, dans sa prudence, avait conçu deux plans de campagne: le premier, le plus séduisant, — car on désire surtout ce dont on est le plus séparé, — était une alliance avec une grande maison du pays ; sa fille titrée, c'était presque lui-même. Il sentait l'avantage qu'il avait à entrer, lui riche et bien armé, dans les bataillons de l'aristocratie de province, si souvent dans la détresse. Il savait les nombreux sacrifices des gentilshommes pour conserver leurs terres, leurs maigres apanages, les efforts désespérés, les privations cruelles, souvent arrosées de larmes. Depuis longtemps, ses relations d'affaires lui avaient permis de saisir les détails de ces désastres intimes. Il comptait arriver, mettre son or dans la balance et la faire pencher en sa faveur. Dût-il devenir plus catholique que le pape, plus royaliste que le roi, il voulait faire souche de gentilshommes: une génération passée, son argent suffirait à laver tout l'opprobre. Qui saurait que ses petits-enfans avaient eu pour grand-père un grainetier du nom de Gaudru ? Il n'y aurait un jour que des barons de La Chalerie.

Si ce projet venait à manquer, il en avait formé un autre. En ceci il s'était montré sage.

Au milieu des excès politiques de son entourage, lui seul n'avait jamais manifesté ouvertement d'opinion, nul n'aurait pu dire ce qu'il pensait et à quel parti politique il était attaché; ce procédé lui permettait de choisir à son heure, et d'éviter ainsi l'épithète habituelle de renégat. Un commerçant a besoin de tout le monde; il ne doit pas avoir d'opinion, posait-il comme axiome.

Cette prudence dans le passé lui permettait aujourd'hui de se jeter dans l'un ou l'autre camp avec un semblant de conviction ancienne.

Après sa tentative pour se faire royaliste et l'humiliation dont on l'avait payé, il entra résolument dans le parti républicain. Il était assuré de la discrétion du baron; celui-ci n'avait aucun intérêt à divulguer sa demande; il avait, dans tous les cas, la ressource de nier et de punir l'indiscrétion par des taquineries de voisinage.

— Monsieur le baron, disait-il tout haut, en arpentant à grands pas son bureau de la rue du Parvis, vous venez de faire une sottise, et j'ai dans mon idée qu'il vous en cuira. — Dans son injuste orgueil, il ne pouvait admettre qu'ayant pris lui-même l'initiative, son adversaire n'avait fait que se défendre. Il était dans son droit le plus strict en refusant une offre qu'il n'avait pas sollicitée ; mais Gaudru oubliait volontairement ses torts : sa haine était d'autant plus violente qu'à l'humiliation du refus il fallait ajouter la honte de se l'être attirée.

Pour peu qu'il voulût s'en donner la peine, le grainetier aurait certainement trouvé dans la noblesse du pays une famille non moins titrée que celle des La Chalerie et des Benou, et qui eût accepté avec joie de redorer son blason par un mariage aussi avantageux ; mais après avoir cherché, pesé et beaucoup réfléchi, il jugea plus sage d'abandonner ses prétentions nobiliaires. La leçon récente le rendait circonspect. Il était réellement en colère: le paysan de nouveau se montrait; il reprenait sa blouse et sa langue familière; il se sentait plus à l'aise dans l'une et dans l'autre pour combattre son nouvel ennemi. Il passa de longues heures à méditer son plan; il voulait connaître le défaut de la cuirasse pour frapper à coup sûr, tout en se maintenant à l'abri, car notre homme n'était rien moins qu'un brave.

Son commerce, nous l'avons dit, le mettait en rapport avec beaucoup de propriétaires de la contrée; il connaissait ainsi la plupart des fortunes en terres du département. Il avait maintes fois fait des avances aux gentilshommes gênés par de mauvaises récoltes ou des réparations urgentes et imprévues ; il avait eu souvent de grandes difficultés pour se faire rembourser.

Les dessous de certaines existences n'avaient pas de secrets pour lui. Il savait combien de plaies profondes cachent le château, le luxe apparent, les équipages, les réceptions, les trains de chevaux et de voitures, les trous bouchés avec des hypothèques et les intérêts toujours croissans.

En province, rien ne s'ignore : les voisins sont souvent des ennemis qui s'arment prudemment de tout ce qui peut servir en cas

de lutte ; ils y ajoutent toujours la calomnie. Gaudru ne connaissait pas précisément la fortune des La Chalerie ; il avait rarement fait des affaires avec la maison, Contensin l'en avait empêché ; de son côté, le baron avait toujours observé une grande discrétion dans ses rapports avec une maison aussi manifestement hostile. Toutefois, en réfléchissant, le grainetier fut convaincu que cette enseigne de prospérité cachait, comme chez la plupart de ses confrères, quelque plaie d'argent qu'il avait intérêt à connaître.

Il se rendit un jour chez son notaire, sous le prétexte d'un placement de capitaux. Il allait se retirer des affaires, lui dit-il ; il ne voulait pas laisser trop d'argent dans le commerce, pour n'avoir pas tous ses œufs dans le même panier. Il songeait à placer sur hypothèques. En province, ces sortes d'affaires séduisent toujours les notaires ; ils y trouvent des profits directs et relatifs incalculables.

Le vieux Changobert accueillit son client avec cette préférence doucereuse réservée d'ordinaire à ceux qu'il savait riches. Il avait plusieurs bonnes affaires à offrir au grainetier ; il lui en montra les avantages et lui fit apprécier les garanties. Ce n'était point le but de notre homme ; il voulait sonder le tabellion sur la fortune des La Chalerie ; mais celui-ci resta muet.

— Vous savez, dit Gaudru en se levant, que je vais habiter une grande partie de l'année ma ferme du Bournais, celle qui touche à La Cybilière ; si vous avez connaissance de terres à vendre sur mes limites, vous aurez l'obligeance de m'en informer : je voudrais m'arrondir et rectifier les bornages du côté de la rivière d'Embarde.

— De ce côté, vous touchez surtout au baron de La Chalerie. Votre beau-père était en mauvais termes avec lui ; ils n'ont jamais pu s'entendre, vous devriez bien arranger cette affaire-là, maintenant que vous êtes le maître.

— Mon Dieu ! je ne demanderais pas mieux ; mais ma femme ne veut pas vendre, au contraire.

— Vous pourriez faire des échanges.

— Dame ! je ne dis pas non ; on verra.

— Voyons ! faites ça, et peut-être pourrai-je vous proposer une affaire.

— Quelle affaire ?

— Vous serez discret ?

— Parbleu !

— Eh bien ! Je puis vous faciliter l'emploi de cinquante mille francs. Le baron a fait de grosses dépenses pour sa ferme-modèle ; il a reconstruit ses étables, fait drainer toutes les terres des des-

sous; aujourd'hui, sa propriété a doublé de valeur; mais après la semence, pour attendre la récolte, il a besoin de la somme que je vous demande. Vous n'étiez pas bien ensemble, je ne vous en avais pas parlé; mais, puisque vous êtes disposé à faire des échanges, pour l'emprunt autant vous qu'un autre.

— Sur première hypothèque?

— Non, mais la terre représente trois fois la valeur prêtée; vous n'avez rien à craindre.

— Je pense bien, je pense bien; mais, moi, c'est un principe. Pourtant on verra. J'y mets une condition, c'est que je ne paraîtrai pas dans l'affaire. Arrangez ça comme vous l'entendrez; je vous prêterai à vous, vous êtes ma garantie. Vous prendrez hypothèque au nom d'un tiers; entre voisins, ça peut être gênant, il ne faut pas qu'on sache.

— Eh bien! je vais voir, venez en causer un matin.

En sortant de chez le notaire, Gaudru passa par le bureau des hypothèques; là, il put se convaincre que la propriété de La Cybilière était grevée de trois cent vingt mille francs. Bien que la terre eût une valeur double, on devait déjà être assez embarrassé pour trouver une nouvelle hypothèque.

— Ho! ho! dit le grainetier, dans ces conditions, je n'ai pas idée que le placement soit beaucoup couru : le père Changobert a dû l'offrir déjà à pas mal de cliens; un rossignol, quoi! Mais bah! plus ça serait mauvais pour d'autres, plus c'est bon pour moi, comme qui dirait un billet de loterie que je prends. Qui sait? je gagnerai peut-être un château.

C'était un premier jalon; il savait maintenant à quoi s'en tenir. Ce fier gentilhomme, qui avait repoussé son alliance avec tant de hauteur, en était déjà aux expédiens; entre les mains d'un homme habile, la chose pouvait aller vite, pour peu surtout que la politique s'en mêlât.

M. de La Chalerie était déjà conseiller-général pour le canton de Saint-Cernin; il avait fait de grands sacrifices pour se créer une circonscription électorale et se présenter à la députation aux prochaines élections législatives. Cette partie du département, disait-on, lui était dévouée. L'administration avait tout fait pour lui opposer un concurrent sérieux, riche et acquis à l'ordre de choses actuel, mais on avait dû y renoncer faute d'une candidature locale. Gaudru voulut s'assurer que, de ce côté aussi, le baron était attaquable. Ce candidat officiel, pourquoi ne serait-ce pas lui? Une fois son ennemi tenu par des affaires d'argent, il aurait tout intérêt à avancer sa ruine par les dépenses politiques qu'entraîne forcément une candidature opposée.

Il fit demander, à quelques jours de là, une audience au préfet; il était certain d'être bien accueilli en venant offrir au magistrat son aide dans la lutte contre la noblesse et le clergé du canton le plus entaché de cléricalisme et d'aristocratie.

M. Colasson, le préfet, était un homme jeune; ses antécédens ne l'avaient nullement préparé aux fonctions qui lui étaient subitement échues. Professeur de rhétorique au lycée de Montpellier, Méridional, beau garçon, d'opinion avancée et violent dans ses paroles, il s'était jeté avec ardeur dans les luttes politiques; il avait même posé sa candidature à la députation, puis l'avait retirée à la dernière heure, sur l'offre de compensations inavouables, disait-on. Sa situation morale était assez mauvaise dans la ville; il avait épousé, presque au sortir des bancs, la fille d'un pauvre tailleur, sa maîtresse, et il la traînait désormais dans sa vie comme le boulet du forçat.

La politique couvre souvent de ces contrats secrets qui se paient avec des lettres de change tirées sur les caisses de l'état. Les élections terminées, Colasson fut envoyé comme préfet dans la Vienne; le département avait besoin d'un homme habile, décidé et peu scrupuleux sur les moyens pour combattre la couronne et l'autel, cette plaie des temps modernes, selon la formule officielle.

Ses études, sa naissance, ses relations, et surtout son mariage, le rendaient peu propre à ses nouvelles fonctions; mais il importait peu. Les membres que l'assemblée nationale de la première république envoyait aux armées, avec le titre de commissaire, étaient-ils des guerriers? Le principe était le même.

Émile Colasson était donc un parvenu politique, car il n'y a pas seulement les parvenus d'argent; tout homme qui se trouve investi de fonctions auxquelles il n'est point préparé par son éducation et sa position sociale est un parvenu; tous sont de la même famille : même vanité, mêmes goûts douteux, même importance, jalousie, petitesse et violence dans les procédés. Colasson et Gaudru étaient faits pour s'entendre.

A l'heure convenue, le grainetier fit passer sa carte à M. le préfet: il en avait fait faire tout exprès pour la circonstance. Un huissier, après l'avoir fait un peu attendre, l'introduisit dans le cabinet du premier magistrat de la ville.

Colasson s'était composé une attitude de fausse dignité et une façon d'être ministérielle et emphatique copiée sur les portraits d'hommes célèbres. Sa voix même s'était modifiée; on pouvait, pour peu qu'on l'observât, saisir la nuance et sentir progressivement percer le naturel à mesure qu'il s'oubliait. Son accent méridional, péniblement comprimé, débordait dans l'abondance du débit, de sorte

qu'il commençait en homme du Nord pour finir en Marseillais. Il en était de même de ses manières : guindées à l'origine, elles finissaient par du dégingandage.

— Monsieur le préfet, je suis Gaudru, propriétaire et grainetier rue du Parvis.

Le préfet, assis à son bureau, fit le geste de se lever sans achever son mouvement, et désigna un siège à son visiteur ; celui-ci, avant de le prendre, fit des yeux le tour de la pièce, puis, par prudence, rapprocha son fauteuil.

— Monsieur, je vous écoute ; en quoi puis-je vous être utile ?

— Monsieur le préfet, je serai bref si je le puis ; c'est que je ne sais pas très bien m'expliquer : il faudra m'excuser si je ne dis pas toujours ce qu'il faudrait et si je dis parfois des choses qui n'ont pas de sens. Si c'était pour traiter un marché de fourrages !.. mais je viens pour parler de choses que j'ignore, et c'est un peu pour les connaître que je m'adresse à vous. Si vous n'avez pas le temps, nous remettrons l'affaire.

— Non, monsieur, un bon magistrat doit, sans aucune distinction, ses soins et ses lumières à ses administrés. On peut lire, sur le fronton du monument que j'habite, le mot d'égalité. Ce qui est écrit sur la porte se pratique à l'intérieur.

Il était content de sa phrase ; le professeur de rhétorique reparaissait parfois.

— Je sais bien, monsieur le préfet, mais ce n'est pas tout ; je vais vous dire... Je suis riche ; j'ai fait ma fortune tout seul, à la sueur de mon front, je m'en vante. Mon beau-père est mort, Contensin, cultivateur ; vous avez dû entendre parler de lui ?

— Oui ; n'était-il pas maire de Saint-Cernin ?

— C'est ça même. Enfin, il est mort, son héritage me permet de céder ma maison à mon commis, un brave garçon. Si vous avez besoin de lui... Enfin, bref, je me retire, ou plutôt je suis à la veille. Ma femme, ma fille, aiment beaucoup la campagne, et je les suis pour leur faire plaisir, car un homme comme moi ne compte guère y trouver l'emploi de ses facultés. Bref, nous allons habiter le Bournais. Je me suis dit : Faire de l'agriculture, c'est bien gentil, mais pour un homme habitué à brasser des affaires, ça ne suffit pas à son intelligence, et j'ai pensé à me rendre utile à mes concitoyens.

Le préfet avait retourné son siège ; il écoutait maintenant avec plus d'attention :

— Mais, monsieur, ce n'est point une mauvaise idée, la république accueille en bonne mère tous les enfans qui veulent bien se consacrer à son service.

— Je le pense, mais encore faut-il s'entendre ; je viens vous consulter pour savoir ce qu'on peut faire.

— Êtes-vous conseiller municipal ?

— Non.

— Eh bien ! il faudra vous faire nommer aux prochaines élections dans la commune de Saint-Cernin, en remplacement de votre beau-père. En quels termes êtes-vous avec M. de La Chalerie?

— Mais ni bons ni mauvais ; je ne le connais pas. Mon beau-père et lui étaient toujours en procès. Il l'a fait mourir de misères ; c'est un mauvais voisin, constamment en bisbille. Ah ! si ça le contrarie, celui-là, que je prenne sa place, ça n'est pas fait pour m'arrêter. Et puis, voyez-vous, monsieur le préfet, tel que vous me voyez, je n'aime pas les nobles, j'ai toujours été libéral. Je suis le fils de mes œuvres, je ne dois rien à personne ; ceux qui se jugent d'une autre pâte que nous sont les ennemis du gouvernement et font le malheur du pays. Ceux-là n'ont qu'une idée, ramener aux anciennes choses. Une fois lâchés, ah ! bien, ça irait vite, on en serait bientôt à la dîme, au droit du seigneur et aux billets de confession. Eh bien ! non, monsieur le préfet, ça ne serait pas la peine d'avoir fait 1789 et sacrifié le meilleur de son sang pour conquérir les grands principes. Tant qu'il y aura un Gaudru sur cette terre, ces choses ne se verront pas ; on trouverait mon corps en travers.

— Ces sentimens vous honorent, monsieur Gaudru.

— Oui, mais je ne veux pas rester inactif. Nous avons un fichu département, monsieur le préfet, et je voudrais m'enrôler pour combattre les mauvais principes.

— En un mot, monsieur Gaudru, vous voulez entrer dans la politique ? Je ne vous blâme pas : un homme comme vous est une recrue précieuse.

— Non pas recrue, je vous le répète ; je suis un vieux libéral.

— Enfin, précisons : vous êtes propriétaire dans la commune de Saint-Cernin, votre beau-père Contensin était maire, il est actuellement remplacé par son premier adjoint ; il faut occuper sa place, c'est presque de droit. Le baron est conseiller-général, candidat à la députation, tout-puissant dans son pays. Eh bien ! monsieur Gaudru, il faut le déloger ; pour cela, vous le savez, tous les moyens sont bons, et puisque vous avez de l'argent, il faut en dépenser beaucoup ; je vous promets l'appui de l'état. Nous avons trop combattu les candidatures officielles, cette plaie des gouvernemens autocratiques, pour avoir nous-mêmes recours à ce procédé ; nous ne sommes pas de ceux qui jouent avec des cartes bizeautées ; notre devise est : loyauté. Mais c'est toutefois le devoir d'une adminis-

tration éclairée d'indiquer ses sympathies et de guider l'opinion. S'il nous est interdit de vous soutenir officiellement, il ne nous est pas défendu de montrer nos préférences, et de lutter contre ceux qui s'insurgent avec impudence contre l'ordre de choses établi et ne craignent pas d'afficher des espérances qui sont une trahison. C'est un devoir pour nous, monsieur Gaudru, de proclamer hautement notre confiance dans un citoyen de votre valeur.

Le gros homme était rouge de plaisir ; il ne s'était point attendu à une aussi chaude réception ; il s'inclinait à chaque mot comme un canard qui avale une pomme.

— La date des élections n'est point fixée, mais vous devez dès aujourd'hui prendre position, placer vos batteries, sans toutefois les démasquer encore. Pour cela, il est urgent de vous fixer le plus promptement possible sur vos propriétés, afin de parcourir la campagne et faire la connaissance de vos électeurs. Quand vous aurez trouvé dans chaque commune, hameau, groupe de maisons, un homme dévoué à notre sainte cause, vous lui confierez le soin de vos intérêts et vous disparaîtrez après l'avoir mis à même de récompenser ses auxiliaires. La récompense, c'est votre affaire ; la répression reste la nôtre. Ne craignez pas de répandre quelques bruits sur vos adversaires : parlez d'embarras, de ruine même. Les histoires les plus bêtes et les moins vraisemblables ne sont pas les plus mauvaises. Ne craignez pas de prononcer les mots de dîme, de cuissage ; donnez à entendre que le comte de Chambord a reparu en Touraine, que souvent le baron va le voir ; faites tenir des propos à votre curé, au besoin mettez-le en colère ; en parlant, il commettra des imprudences. Il a fait une quête pour envoyer de l'argent aux Prussiens pendant la guerre, lorsque Guillaume avait promis de renverser la république ; enfin, vous voyez?

— Oui, je commence à comprendre.

— Il ne serait pas mal non plus de faire circuler des propos plus ou moins vraisemblables sur les mœurs du baron, le tout à mots couverts; ne vous mettez jamais en avant. Quand le terrain sera déblayé, préparé pour la semence, alors seulement laissez-vous porter, comme poussé par l'opinion de vos concitoyens. Moins vous semblerez désirer la candidature, plus on vous l'offrira : par là vous doublerez vos chances de l'obtenir. Enfin, mon cher monsieur Gaudru, comptez sur l'appui du gouvernement comme sur ma sympathie personnelle. Vous aurez la bonté de me tenir au courant de ce que vous faites, afin d'agir de concert.

L'huissier parut à la porte : il était convenu, quand les audiences se prolongeaient au-delà d'un quart d'heure, qu'il devait y mettre fin en annonçant une nouvelle visite.

— Tout à l'heure, tout à l'heure; faites attendre! répondit Colasson avec une impatience simulée.

Gaudru s'était levé.

— Veuillez vous rasseoir, lui dit le préfet; nous n'avons pas encore terminé. Malheureusement il nous faut combattre sur le terrain choisi par nos adversaires. Je vous ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, il faut beaucoup d'argent pour soutenir une candidature; loin de moi la pensée qu'il faille acheter les suffrages; nos sages populations connaissent bien ceux qui doivent les servir, leur instinct ne saurait les égarer dans leur choix, mais encore faut-il les éclairer. Par la voie de la presse, il faut faire savoir que vous posez votre candidature : un journal est une arme à deux tranchans qui permet à la fois de se défendre et d'attaquer ses adversaires. Quand l'heure sera propice, il faudra créer un organe, ou tout au moins vous attacher une feuille existant déjà ; ses colonnes, pendant la période électorale, vous seront entièrement consacrées. Du haut de cette tribune, vous parlerez au peuple; vous lui ferez connaître, en même temps que l'indignité de votre concurrent, votre valeur personnelle.

— Mais, monsieur le préfet, je ne sais ni écrire ni parler; du moins..

— Oui, je comprends, mais ce n'est pas nécessaire; je dirai plus, cette prudence dans les discours et dans les choses écrites est encore favorable. Le style et l'éloquence emportent trop souvent au-delà de l'intention : il vous suffira d'être l'inspirateur d'une plume habile, d'une parole intelligente et dévouée. Nous vous trouverons un secrétaire : il vous suivra partout et vous suppléera en toutes choses. Il écrira, parlera et même boira pour vous : vous n'aurez qu'à acquitter la note. Aujourd'hui la profession existe; il y a nombre de gens à l'intelligence déliée et à l'estomac solide qui embrassent cette carrière : on y fait son chemin plus sûrement que dans les nouveautés; ceux-là vont, au besoin, jusqu'à répondre aux insultes et à en supporter les conséquences.

— C'est encore ça, monsieur le préfet, qui m'inquiète un peu. Nous ne sommes pas belliqueux, nous! Vous savez, dans les affaires! Si le... si mon journal dit des sottises aux autres, il se peut que le fils du baron, un militaire...

— C'est prévu, c'est prévu! le secrétaire, toujours le secrétaire;.. ça rentre dans le compte : blessures reçues devant l'ennemi, devant ou derrière. Soyez sans inquiétude, nous vous arrangerons tout cela.

— Enfin, monsieur le préfet, dans votre idée, je peux faire l'affaire?

— Mais parfaitement; aussi me voyez-vous ravi, monsieur Gaudru; nous avions renoncé à lutter dans la commune de Saint-Cernin,

faute d'un concurrent solide. Je n'avais jamais espéré un homme aussi bien que vous.

Cette fois, le préfet s'était levé pour mettre fin à l'audience. Gaudru restait assis, il avait son programme; il cherchait dans sa mémoire s'il n'avait rien oublié. Le préfet attendait, les mains appuyées sur son bureau.

— C'est bien tout, dit Gaudru, répondant à sa pensée. — Puis il se leva pour se diriger vers la porte; le préfet la lui ouvrit.

— N'oubliez pas, monsieur Gaudru, que ma porte vous sera constamment ouverte quand vous me ferez l'honneur d'y frapper. Mme Colasson reçoit dans l'intimité une fois par semaine, le mardi soir; vous lui ferez grand plaisir en lui présentant Mme et Mlle Gaudru.

— Oh! monsieur le préfet, vous êtes bien honnête, mais nous ne sommes pas des gens à aller dans les salons; mais enfin, tout de même, nous sommes flattés.

Sur ces mots, les deux hommes se serrèrent la main. En repassant devant l'huissier, Gaudru se sentait grandi de quelques centimètres; il traversa la place d'Armes du pas d'un général qui va passer une revue. Il était un peu surpris que les gens qui le saluaient avec une bienveillance hautaine ne l'arrêtassent pas pour s'informer du motif de sa joie. En passant devant une glace, il se considéra avec une curiosité nouvelle; les paroles du préfet s'embrouillaient dans sa tête, il se les redisait sans pouvoir les classer encore et en tirer l'essence. Il rentra au plus vite pour mettre un peu d'ordre en lui-même.

IX.

Cette entrevue qui comblait de joie le père devait inonder de tristesse le cœur de Radegonde. Le soir, Gaudru annonça le prochain départ pour le Bournais; il fallait se préparer. Le gouvernement avait l'œil sur lui, le préfet venait de le lui dire; il ne pouvait se soustraire au service que l'on exigeait de son dévoûment. Il s'était tenu déjà trop longtemps dans l'ombre; c'était à lui, produit intelligent de la race nouvelle, de combattre cette féodalité qui entravait encore dans sa marche le char du progrès. Il essayait son éloquence sur les femmes, il fut satisfait: c'était une révélation.

Son projet, quoi qu'il eût dit, n'était point d'abandonner complètement sa maison: si le bourgeois parvenu voulait paraître vivre de ses rentes, le commerçant habile entendait conserver l'emploi de ses

capitaux ; de plus, son commerce très étendu le maintenait dans un courant de relations qui pouvaient lui être utiles.

Sans céder complètement au commis qui le suppléait, il en ferait son associé en fournissant les fonds; l'enseigne seule serait changée. On verrait désormais sur la maîtresse poutre : Bruyère et Cie. Son plan était tout tracé; il était de ceux dont les idées viennent en parlant. Il se préoccupait peu qu'on l'écoutât, il s'exprimait pour lui-même. Ses auditeurs étaient là pour goûter son éloquence. Il ne les empêchait pas d'applaudir, mais il n'eût point souffert la moindre contradiction.

Radegonde connaissait trop l'autorité de l'auteur de ses jours pour manifester la moindre résistance. Sa mère, elle, se réjouissait; la retraite à la campagne, dans la ferme où elle était née, lui remontait au cœur avec des bouffées de souvenirs : rentrer dans cette terre, d'où elle était sortie paysanne, en dame riche, adulée, avec la perspective d'être un jour un des gros bonnets du canton, c'était plus qu'il n'en fallait pour faire battre la chamade à cette tête de bourgeoise.

— Ainsi, dit Mme Gaudru, M. le préfet nous a invités à son bal?

— Ce n'est pas un bal, ma chère amie, c'est une simple réception; on se réunit pour causer des affaires de l'état; les dames sont là pour faire l'ornement du salon et tenir compagnie à Mme la préfète. On compte sur nous mardi prochain; il faudra vous préparer. Tu demanderas à Mme Lantheaume, la femme de l'avoué, comment on s'habille.

— Bruyère! Bruyère!

— Patron?

— Venez ici que je vous parle.

Un grand garçon sec, un peu courbé, vêtu d'une longue blouse blanche, parut dans l'embrasure de la porte. Gaudru, contre ses habitudes, le fit asseoir pendant que les deux femmes remontaient à leur appartement, chacune pour réfléchir à sa manière à l'incident qui venait de se produire.

Radegonde ne savait à quel parti s'arrêter; elle voyait maintenant Sosthène presque chaque jour, mais d'une manière si fugitive, qu'il était rare qu'ils pussent échanger une seule parole. Elle lui écrivit pendant que Gaudru entretenait Bruyère et que sa mère retournait sa garde-robe en vue de la réception projetée.

« Nous n'étions que menacés l'autre jour, mon pauvre ami, aujourd'hui nous sommes condamnés. Si vous avez autant d'amour pour moi que j'ai de courage pour me défendre, unissons nos efforts pour en rappeler d'une décision qui, je le crains bien, doit faire sombrer nos espérances. Aucun fait précis encore, mais je connais

mon père. Nous avons échappé au baron, il se retourne aujourd'hui vers le préfet; nous quittons prochainement Poitiers pour nous fixer au Bournais, et ça, mon pauvre ami, c'est vous perdre. J'ai besoin de dire de vive voix ce que je ne saurais vous écrire; peut-être aurez-vous une inspiration, moi je n'ai plus que des terreurs. Demain, à l'heure de l'*Angelus*, trouvez-vous dans la dernière chapelle de gauche, à Saint-Porchaire; le bon Dieu me pardonnera de choisir sa maison pour nous entretenir : je ne saurais me figurer qu'il en veuille à ceux qui s'aiment sincèrement. »

Sa lettre terminée et réduite au plus petit volume :

— Je vais chez le mercier chercher du fil, dit-elle.

Son père n'avait point fini sa conférence avec Bruyère; elle put sortir sans être vue. Il doit exister entre les êtres unis dans une même pensée une influence magnétique pour les avertir de leur approche, alors même que rien d'extérieur ne les signale. Ce n'était point l'heure où Radegonde avait l'habitude de passer dans la rue; pourtant le jeune homme était sur sa porte comme s'il eût pressenti son passage. Radegonde, sans s'arrêter, lui glissa la lettre et rentra par une autre rue.

Quand elle arriva au magasin, son père frappait violemment dans la main de son commis : l'affaire était conclue.

— Ainsi, mon enfant, c'est entendu, disait-il, à partir de demain, tu es patron?.. Moi je veux me reposer; à cinquante ans passés, on a droit à sa retraite. Je vais planter mes choux, à ton tour de faire fortune.

— Vous comptez partir bientôt, patron?

— Mais le plus tôt possible, après t'avoir accrédité auprès de la clientèle. Et puis nous n'allons pas en Chine; si tu as besoin de moi, c'est bientôt fait de donner un coup de pied jusqu'au Bournais.

Radegonde entendit la fin de la conversation; elle s'applaudit de la résolution qu'elle avait prise; il fallait agir sans retard.

X.

Saint-Porchaire est une église romane dont le portique en plein-cintre donne directement sur la rue de la Mairie. La nef n'a pas de bas côtés. Trois chapelles, consacrées à différens cultes, s'ouvrent sur la grande travée; celle du fond, à gauche, plus sombre que les autres, est sous le vocable de saint Ignace; le pignon d'une maison voisine l'abrite des rayons du soleil couchant. A partir de

deux heures, elle est presque obscure : les cierges, qu'une vieille femme renouvelle constamment sur un triangle de fer chargé de larmes de cire, entretiennent une clarté vacillante qui ne dépasse pas les marches de l'autel.

Le dernier coup de cloche de la prière se perdait sourdement dans les profondeurs de la rue obscure ; les passans se faisaient rares. Devant leurs portes, les boutiquiers assis sommeillaient en goûtant la fraîcheur du soir. Le soleil était descendu derrière les maisons; le gaz n'était point encore allumé : un demi-jour reposant s'étendait sur la ville après une journée aveuglante de soleil.

Radegonde était sortie sans bruit ; sa mère était dans sa chambre, et le père Gaudru, dans son empressement à mettre ses affaires en ordre, travaillait avec son commis. Ni l'un ni l'autre ne s'aperçurent du départ de la jeune fille. Elle ne fit qu'un bond de la rue du Parvis à Saint-Porchaire; le cœur lui battait violemment et, s'il eût fait jour, les passans l'auraient vue rougissante sous le voile noir épais qui lui couvrait la tête.

L'église était occupée par quelques rares fidèles ; de vieilles femmes encapuchonnées psalmodiaient des prières ; dans l'ombre la petite lampe du chœur jetait un éclat vif. Un bedeau rangeait des chaises : un bruit de bois résonnait sous la voûte. Radegonde en entrant fut aveuglée par l'obscurité. Ses bottines craquaient et faisaient un bruit détonnant dans cette atmosphère sourde. Elle marchait sans hésitation vers la chapelle Saint-Ignace ; les bougies qui brûlaient à l'entrée l'éclairaient violemment. La vieille femme lui tendit un cierge ; elle le prit sans réfléchir, vint l'allumer et le plaça sur l'une des piques du triangle. Sosthène était arrivé; il était seul dans la chapelle, debout, attendant. La vieille femme ne s'éveillait qu'aux pas d'un nouveau client. Ils étaient seuls ; Radegonde allait donc enfin pouvoir parler! Elle eut peine à prononcer les premiers mots; elle étouffait un peu, mais elle se remit vite : il fallait se hâter. Lui, moins ému qu'elle pourtant, n'avait aucune initiative ; il était là comme un acteur qui ne sait pas son rôle. C'était sa première aventure ; il l'épelait timidement. Radegonde, plus jeune et moins instruite encore, se montrait pourtant plus forte : les femmes savent d'instinct certaines choses qu'elles n'ont jamais apprises ni même soupçonnées, et se montrent pleines d'assurance où l'homme reste timide. Sans Juliette, Roméo eût été un amant ordinaire.

— Vous êtes ici depuis longtemps?

— Non, j'arrive.

Elle l'attira vers deux chaises qui touchaient au confessionnal :

— Vous avez compris ma lettre?

— Elle m'a fait peur, mais je n'ai rien compris.

— Eh bien! je viens vous l'expliquer. Mon père avait songé à me faire épouser le jeune de La Chalerie; c'était une combinaison, je vous la dirai plus tard; elle a manqué. Dieu soit béni!

Sosthène, pour manifester sa joie, avait essayé de lui prendre la main.

— Non, non, pas ici!

Elle se sentait rougir de cette caresse en pareil lieu.

— Écoutez, je ne sais pas au juste ce qui s'est passé, mais mon père est furieux; il peut tout entreprendre pour se venger. Il a vu le préfet, qui lui conseille, pour jouer un tour à son ennemi, de se présenter aux prochaines élections; aussi nous nous installons prochainement au Bournais. Nous allons être séparés, mon pauvre ami!

— Vous me faites trembler. Que faire?

— Ne m'interrompez pas. Aujourd'hui peut-être pouvons-nous quelque chose. Mon père n'est encore que M. Gaudru, grainetier: la demande de Sosthène Goulu n'a rien d'extraordinaire: mais, dans quelques jours, il sera propriétaire, candidat, ami du préfet, et si plus tard il est député, je le connais: un ministre seul sera digne de moi. Nous serons irrévocablement séparés. Ceci ne doit pas être; avant que la position de mon père ne soit officiellement changée, il faut demander ma main; nous trouverons par ce moyen l'occasion de formuler l'un et l'autre notre volonté. Oh! n'ayez pas peur, mon ami, je sais vouloir. Voici ma pensée. Il faut vous confier à la mère Jeannette: en somme, elle vous aime. Peut-être interviendra-t-elle pour vous faciliter un bon mariage... car enfin je suis un bon parti, dit-on. Il faut agir sans retard: dès demain aller trouver vos parens, les intéresser à notre cause, et, avant que rien ne soit décidé de mon côté, faire une démarche en règle.

Sosthène n'osa avouer l'ouverture timide qu'il avait déjà faite et son peu de succès.

— Vous êtes un ange, Radegonde; j'obéirai aveuglément, dit-il.

— Demain soir, j'irai à la poste; soyez-y à cinq heures pour me donner la réponse. Adieu.

— Déjà!

— Songez, mon ami, si on venait nous surprendre, quelle complication!

— Mais nous n'avons parlé que de choses tristes; laissez-moi vous dire que je vous aime.

— Ce n'est pas l'heure de le dire, c'est le moment de le prouver.

Radegonde dégagea sa main nue de sa mantille et la tendit au jeune homme, qui la reçut dans les deux siennes; puis, après s'être

inclinée devant l'autel avec un signe de croix, elle s'enfonça lentement dans l'ombre. Les derniers fidèles avaient disparu. Sosthène la suivit du regard, et rentra chez lui par une porte basse donnant sur la rue des Jésuites.

XI.

Sosthène ne laissait pas que d'être fort troublé par la confidence de son amie; il était ivre de joie, mais effrayé pourtant de l'effort qu'il avait à faire pour l'obtenir. Il aimait beaucoup la jeune fille; si les choses eussent suivi le cours ordinaire, dès le lendemain il l'eût demandée et se serait trouvé le mari le plus heureux du monde; mais toutes ces complications l'effrayaient, il lui fallait jouer un rôle et entamer une lutte pour laquelle il n'était pas fait.

C'était une nature faible et indécise. Si Radegonde eût été toujours là pour lui souffler de l'énergie, il eût agi sans doute; mais à mesure que son influence s'éloignait, il devenait plus timide. La soirée était chaude; il se dirigea vers Blouac. A cette heure, la promenade était déserte; il voulait être seul.

Le lendemain! à peine avait-il douze heures pour se préparer. Jusqu'ici, le roman l'avait charmé, sans prévision des entraves; à l'heure d'agir, il se sentait maladroit. Parfois il songeait à renoncer; son esprit se reposait sur cette résolution lâche, et puis certains détails de son passé lui ramenaient les traits de Radegonde et lui étreignaient le cœur d'un souvenir chaud, d'un désir violent. Un parfum ressenti, la chaleur d'une pression de main, un mot qu'il entendait encore, lui donnaient la rage de la posséder.

Il avait suivi plusieurs fois la terrasse qui domine la rivière; fatigué, il s'était assis sur le mur qui longe les jardins. La lune s'était levée dans l'est; elle éclairait d'une pâle lumière les profondeurs de la vallée; on entendait le bruit des rames et le chant des canotiers regagnant leur garage; une douce odeur de fleurs chauffées se répandait dans l'air; près de lui des couples, protégés par l'ombre et la sotitude, s'oubliaient en caresses intimes; il courait des bruits de baisers. Sosthène en était tout ému. Il quitta la promenade, et reprit sa marche au hasard, vers le quartier de la ville où les étudians vont prolonger leur nuit. Le jeune homme avait eu jusqu'ici, grâce à son travail, une vie austère : le père Rabazou n'entendait pas qu'on perdît son temps, et, depuis qu'il était son maître, il avait eu trop à faire pour user de sa jeunesse. Son amour pour Radegonde l'avait aussi préservé; mais, par une sorte de révélation, des appétits inconnus s'éveillaient en lui; les chansons, les

fantômes entrevus par les portes entr'ouvertes, les allures troublantes des couples rencontrés, le jetaient dans un courant nouveau. Loin de nuire à son amour, l'image de ces orgies le confirmait dans sa résolution; ce qu'il voyait n'était qu'une traduction malsaine. En passant sa porte, il était en possession de lui-même et fermement résolu à conquérir Radegonde.

XII.

Le lendemain, après quelques heures de sommeil troublé, Sosthène se mit en route pour Brémailles. Afin d'abréger la douloureuse incertitude dont il était obsédé depuis la veille, il prit une voiture; il voulait être de retour à l'heure de son entrevue avec Radegonde. Les images de la nuit le hantaient encore; jusqu'ici il avait aimé Radegonde, maintenant il la désirait. On ne saurait nier l'influence heureuse ou néfaste de certaines images sur l'esprit humain.

Le vieux Pierre avait bien changé depuis son installation à la campagne; le grand air et le repos étaient impuissans désormais à lui redonner la vie. L'inoccupation, l'impossibilité de jouir de tout ce qu'il s'était réservé, comme la récompense et le couronnement de sa vie, lui causaient des regrets amers; il accusait le sort d'injustice; il ne comprenait pas qu'une même vie suffit rarement à créer et à jouir. Ceux qui ont usé leurs facultés à fonder ne conservent pas toujours des forces nécessaires pour voir leur œuvre; par cette raison, l'hérédité est sainte: c'est l'enchaînement moral des choses de cette vie.

Pierre n'était point religieux : il n'avait pas cette compensation intellectuelle; l'espérance d'au-delà lui faisait défaut : il descendait sans philosophie la pente inévitable. L'enflure avait gagné la jambe; il avait désormais grand'peine à se tenir debout. Quand Sosthène arriva, le bonhomme était étendu dans sa vieille bergère; on l'avait roulé contre la fenêtre ouverte; il respirait péniblement : l'air chaud de la matinée, la brise odorante du dehors combattaient heureusement l'odeur de vieillard répandue dans la chambre. Les lits n'étaient point encore faits; les courtines pendaient sous les lambrequins de toile jaune. La vieille Jeannette, agenouillée devant l'âtre, préparait une boisson chaude; un fourneau de terre répandait un parfum de charbon et de pharmacie; une poule, entrée par la fenêtre ouverte, disputait à un chat sa pâtée.

— Te voilà, garçon, demanda Pierre d'une voix affaiblie; qui t'amène de si bonne heure?

Le jeune homme, avant de répondre, s'était dirigé d'abord vers la vieille femme; il l'aida à se soulever, puis l'embrassa longuement sur les deux joues.

— J'ai voulu voir comment vous étiez; on n'avait pas besoin de moi à la maison ce matin, et puis j'ai à vous parler.

— Tu vas déjeuner, au moins?

— Oui, sans doute, nous causerons après; il faut que je sois à la ville à quatre heures.

— Eh! mon Dieu, c'est donc bien pressé?

La vieille Jeannette s'approcha de la fenêtre pour la fermer, raffermit en passant les oreillers du malade et remonta sur ses jambes la couverture qui avait glissé.

— Vous avez à causer, je vous laisse; je vais préparer le déjeuner. Tu as toujours bon appétit?

Le jeune homme traîna jusqu'aux pieds du vieillard une lourde chaise Louis XIV, dont la tapisserie disparaissait sous une couche de poussière graisseuse.

— Voyons, garçon, approche; plus près, plus près, je ne parle pas bien haut. — Il aurait pu ajouter qu'il n'entendait plus très clair : il faisait un cornet acoustique de sa main amaigrie.

— Monsieur Pierre, — Sosthène, devant lui, n'avait jamais appelé son patron que monsieur, — je suis bien embarrassé; mon Dieu, voilà! Je voudrais me marier; un homme établi ne peut guère se passer d'une femme : c'est triste d'abord, et puis, vous le savez comme moi, bien des choses dans une maison ne sauraient marcher sans elle.

Sosthène fit une pause : il avait besoin de prendre haleine et de voir l'effet produit par sa confidence. Le bonhomme ouvrait de grands yeux et penchait sa tête pour mieux entendre.

— Eh bien! va, mon garçon. Après?

— Après, après, je,.. j'aime quelqu'un, et je voulais vous en parler avant de rien faire.

— Qui ça? Et d'abord où en es-tu?

— Mon Dieu, nous sommes d'accord, elle et moi, mais je ne suis pas sûr du consentement des siens; et, avant de faire ma demande, j'ai voulu savoir si cela vous convenait et vous demander comment je dois m'y prendre.

— Avant d'aller plus loin, mon garçon, je vais te dire ce que je pense de ton projet; après, nous verrons ce qu'il faut penser de la femme, quand tu me l'auras nommée.

En principe, je suis de ton avis : il ne faut pas qu'un homme soit seul dans le commerce; mais il y a un temps pour tout; tu peux faire un beau mariage quand tu auras gagné de l'argent.

En ce moment, tu n'as pas grand'chose, tu ne peux épouser qu'une fille de rien ; je trouve que c'est dommage de te presser pour faire une affaire médiocre, puisque, en attendant, tu peux en faire une bonne. Tu es jeune, tu as le temps d'attendre. A ton âge, je peinais ferme et j'étais seul ; je t'ai mis une belle boule en main, fais-la rouler ; plus tard, tu verras.

— Mais, patron, je suis amoureux.

— Oh ! si tu me dis des bêtises, c'est pas la peine de me fatiguer à t'entendre ; on est amoureux quand on a le temps. Voyons, dis-moi qui ?

— La fille de notre ancien voisin, Gaudru, le grainetier.

— La fille de cet imbécile, cette petite filasse ; c'est pas un mauvais parti, mais le père ne voudra pas de toi. Je le connais, le marchand de farine, y a longtemps ; c'est pas lui qui l'a inventée, par exemple, et, s'il mangeait ce qu'il mérite, y aurait pas tant de foin dans son grenier. La fille à Gaudru ! tu peux faire mieux, je te dis, en attendant ; mais enfin, si tu es décidé.

— Patron, si vous faisiez la demande ; il me semble...

— Et pourquoi veux-tu que je m'en mêle ? tu n'as point demandé ma permission pour en conter à la petite ; vous n'avez pas besoin de moi pour en causer avec le père.

Au fond, le bonhomme ne voulait pas du mariage ; il autorisait d'autant plus volontiers son garçon, qu'il était assuré à l'avance du refus de son voisin.

Sosthène le connaissait trop pour conserver la moindre espérance ; il savait que, son idée arrêtée, rien ne pourrait l'en faire démordre. Pour la première fois, il maudissait l'avarice du vieillard.

Par la porte entr'ouverte, on entendait la vieille Jeannette qui préparait le déjeuner ; bien qu'il n'eût guère confiance dans son autorité, il eut recours à elle et se dirigea vers la cuisine.

Par une habitude d'enfance, il donnait à la vieille femme un nom qui, sans être mère, était moins rude que madame ; il disait *mène*. Ni l'un ni l'autre n'auraient su dire d'où venait ce mot ; dans la bouche du jeune homme, il avait une certaine tendresse.

— *Mène*, je suis bien malheureux.

— Qu'as-tu, mon enfant ?

— J'aime la petite Gaudru, je voudrais l'épouser ; mais je n'ai rien encore, et son père me la refusera. — Avec Jeannette, il était moins intimidé, il allait droit au fait. — J'ai parlé au patron ; ça n'a pas l'air de lui convenir. Si vous lui parliez vous-même ?

La vieille femme eut un geste inquiétant en recevant la confidence de son fils (elle avait l'habitude de l'appeler ainsi). Sans être

précisément timide, elle éprouvait une si grande difficulté à s'exprimer, qu'elle était, pour ainsi dire, devenue muette; ses réponses n'étaient jamais qu'un mélange de gestes et de paroles entrecoupés : il fallait en avoir la clé pour comprendre. Sosthène en avait trop l'habitude pour ne pas saisir, au premier grognement suivi d'un mouvement d'épaules, que la proposition ne lui plaisait guère non plus : elle agitait sur le feu vif du fourneau une cuisine destinée au déjeuner; dans ses mains, la cuillère tournait d'autant plus vite, que son émotion était plus grande.

— Vous ne voulez rien me dire, *mène;* pourtant que me conseillez-vous?

— Qu'est-ce qui te prend, tu as à peine vingt-sept ans... Ton père a raison,.. je,.. je l'approuve... Je ne dis rien pour la petite... On dit que c'est une bonne fille; mais nous ne voulons pas recevoir un camouflet de ce mal embouché de Gaudru.

— Mais, *mène,* j'aime Radegonde; nous sommes d'accord : elle m'a prié de demander votre appui.

— Si vous êtes d'accord, vous n'avez pas besoin de nous; faites vos affaires, mes enfans.

— Faut-il que vous soyez dure! Quand il suffirait peut-être d'un mot de vous au patron et d'un mot de lui à Gaudru pour nous rendre heureux, vous refusez de parler.

— Écoute, mon garçon, c'est précisément parce que je t'aime beaucoup que je refuse de t'aider dans cette affaire. Le pauvre bonhomme est bien bas, la moindre contrariété peut lui faire mal, je ne veux pas qu'on le tourmente; ne parlons plus de tout cela, un jour tu me remercieras. Les Gaudru sont des gens de rien; ce n'est pas dans une pareille famille que je désire te voir entrer.

— Mais, *mène,* Radegonde a ma parole.

— Eh bien! mon garçon, marche; mais laisse Pierre tranquille, je t'en prie. Allons! mets-toi à table, ça changera tes idées.

Sosthène aida sa vieille mère à rouler le malade, et, quand elle eut mis sur la table sans nappe le plat qu'elle avait préparé, tous les trois commencèrent lentement leur repas. On parla beaucoup du quartier, des commis, des voisins, du chiffre des affaires du dernier mois, du cours des laines. Le bonhomme semblait se retremper dans ces souvenirs; il critiquait certains procédés modernes, vantait ceux qu'il avait pratiqués. Sosthène faisait tous ses efforts pour ramener la conversation sur son sujet; il parlait de la tristesse de son intérieur, de son linge mal entretenu, de sa solitude; mais les deux vieillards mettaient autant de soin à s'écarter de la question qu'il faisait d'effort pour s'y maintenir.

Pendant le déjeuner, le soleil avait changé d'orient : il don-

nait maintenant sur la grande cour d'honneur, dont les pavés sertis d'herbe n'entendaient plus depuis longtemps résonner les roues d'aucun carrosse. Les marches du perron étaient garnies de mousse et les contrevens de la porte d'entrée, toujours clos, semblaient scellés à la pierre comme la porte d'un mausolée.

— Roule-moi dehors, garçon, je veux aujourd'hui voir mon domaine avec toi.

Sosthène poussa la bergère jusqu'à la petite porte, désormais unique entrée du château. La vieille Jeannette enveloppa avec soin les jambes mortes du vieillard et, après avoir mis une bûche contre la marche pour éviter le ressaut, le jeune homme poussa le fauteuil hors de la chambre. Les roulettes de cuivre ne couraient pas bien vite sur le pavé : à chaque pas, le malade était violemment secoué sur ses coussins ; la distance heureusement n'était pas longue. Quand il faisait beau, il se faisait traîner jusqu'à une touffe de rhododendrons qui s'étiolaient, faute de soins, contre le perron de la façade du nord. De ce point, le vieillard voyait son parc d'ensemble, il appelait cette sortie une promenade dans son domaine.

De fait, on pouvait embrasser de là une grande partie de la terre et le parc en entier.

Le château était situé à mi-côte d'un vaste cirque formé de collines basses, douces de couleur et de forme. Une large terrasse, jadis sablée et entourée de fleurs, servait de base à l'habitation ; la prairie descendait doucement jusqu'à la pièce d'eau dans laquelle se reflétait le castel. Une ceinture de vieux chênes entourait le parc d'un cadre de verdure sévère ; on distinguait encore les traces d'anciennes allées. Un vaste boulingrin, aujourd'hui planté de vignes, s'arrondissait entre le bassin et le château. Les cultures étaient plantées, de distance en distance, d'arbres isolés qui jadis avaient dû faire partie de massifs abattus. Sous l'avoine ou l'orge, on devinait encore les corbeilles de fleurs que la charrue n'avait point aplanies. Une petite rivière vaseuse disparaissait sous un encombrement de joncs et de roseaux ; une ligne verte en indiquait le cours. Sur la rive, des bœufs et des chevaux au pacage galopaient, poussés par un chien qu'envoyait à leur poursuite un pâtre pieds nus.

La propriété ainsi délabrée ressemblait à un grand seigneur que des revers de fortune auraient contraint à se faire paysan. Le soc de la charrue avait passé partout comme une loi égalitaire. En cette saison, les fromens s'étendaient comme une grande nappe d'or ; la chaleur donnait aux prairies une teinte terreuse ; les vignes en fleur répandaient dans l'air un parfum de miel et de vanille et faisaient une tache verte au milieu des cultures. L'ombre du châ-

teau s'étendait longuement sur les pentes de la prairie; les nuages, que poussait par le ciel une brise molle, brouillaient en passant sa silhouette comme certaines images japonaises.

Le vieux Pierre, les coudes ramenés le long de son corps amaigri, avait étendu ses jambes inertes; ses yeux se promenaient avec délices sur ce pays qu'il avait refait à son usage; sa figure de vieil Auvergnat exprimait sa satisfaction dans un large sourire.

Sosthène s'était assis sur une marche du perron, tout près de lui, pour l'entendre.

— Hein! garçon, une belle terre, et une bonne, maintenant, car, quand je l'ai prise, c'était comme ces catins qui ruinent tous ceux qui les entretiennent : quand elle vous avait pris un homme, tout y passait. En a-t-elle mis sur la paille avant que je l'aie tenue sous mes pieds! En a-t-elle bu, en a-t-elle mangé de cet argent! Quand je l'ai prise, moi aussi, ensorcelé par elle, elle m'a coûté gros; le plus clair de mes économies y a passé. J'ai failli la lâcher, et puis je me suis dit qu'il valait mieux l'écraser, la battre, et, de marquise qu'elle était, je l'ai faite paysanne. Sans elle, je le sais bien, je serais riche; mais elle est à moi, je suis resté son maître, je la tiens, je la foule, et je mourrai dans ses bras, moi le seul de ses galans qui ait eu cette bonne fortune depuis de longues années. Elle ne donnait que des fleurs, je lui ai fait porter des fruits; ses bois abritaient des faisans, aujourd'hui ils nourrissent des porcs et des dindons; ses eaux faisaient des cascades, aujourd'hui elles irriguent; les écuries et les remises regorgeaient d'équipages, elles sont pleines de tonneaux, et pour qu'elle ne souffre pas de voir tout ce changement, je lui ai bouché les yeux. Voilà ce que j'ai fait, garçon. Aujourd'hui la propriété me donne encore un bien faible intérêt de mon argent, mais je suis heureux et n'ai qu'un regret : ne pouvoir plus fouler chaque jour la glorieuse avec mes gros sabots. Comprends-tu ça, toi? Eh bien! mon enfant, il faut que mon exemple te profite. J'ai trop aimé la terre, je n'ai pas l'argent que j'aurais eu sans cette passion; toi, sois riche avant de prendre comme moi une mange-tout. Attends, attends, tu verras! Ne te presse pas de te marier, ça pourrait te plaire aujourd'hui, ça te gênerait plus tard; crois-moi, ne fais pas pour une femme ce que j'ai fait avec cette propriété : je l'ai achetée trop jeune, j'ai usé ma vie à la payer. Il faut faire les choses à leur heure : le moment n'est pas venu pour toi; crois-moi, travaille d'abord; plus tard, plus tard...

Ces réponses évasives dans la forme, mais pourtant formelles, jetaient le pauvre garçon dans une perplexité très grande; à me-

sure que les difficultés augmentaient, le sentiment dont il n'avait point encore sondé la profondeur se dégageait plus nettement et s'affirmait davantage en raison de la résistance.

— Mais, monsieur Pierre, est-ce d'un honnête homme de se retirer ainsi, d'abandonner la pauvre fille et de montrer moins de courage qu'elle?

— Mon enfant, je n'ai point de volonté à t'imposer. Tu viens me demander un conseil, je te le donne; fais maintenant ce que tu voudras.

Tiens, aide-moi à rentrer, je crains de me refroidir. Quand reviendras-tu? J'aurais besoin de toi un de ces matins, dimanche, par exemple. Si je venais à mourir!

— Voyons, monsieur Pierre, pas des idées comme ça!

— Au contraire, mon garçon; quand on doit descendre dans une cave sans lumière, il faut s'habituer au noir; de même on doit souvent envisager la mort pour n'être point surpris par le froid et la solitude quand elle arrive, surtout pour ne point laisser ceux qui nous survivent dans l'embarras. Ta pauvre mère, quand je serai parti, sera bien seule; il faudra l'aider. Pour ça, je te mettrai au courant de bien des choses, le père Changobert fera le reste. J'ai trop de petites affaires, vois-tu, pour un malade; il faudra simplifier. Les métayers, c'est bon seulement pour un homme jeune; enfin nous en causerons dimanche.

Sosthène, après avoir ramené son vieux père à sa chambre, embrassa Jeannette et remonta dans sa carriole.

La route, qui lui avait paru longue au départ, lui semblait trop courte au retour : la façon de juger les distances diffère singulièrement selon le but que l'on doit atteindre. A mesure que les kilomètres de la route fuyaient derrière lui, Sosthène consultait sa montre :

— Encore une heure!.. Que vais-je lui dire?

Pourtant, bien qu'il ne pressât pas son cheval, la route s'achevait; il entrait dans le faubourg Montbernage. Après avoir traversé le Clain sur le pont de pierre qui, récemment encore, servait de pilori, il s'engagea dans la rue montueuse qui grimpe au sommet de la ville. Il eut à peine le temps de remiser sa voiture; cinq heures sonnaient; devant sa porte, Radegonde passa rapidement sans détourner la tête; il s'empressa de la rejoindre.

La pauvre fille était rouge d'émotion; ses grands yeux, fixés sur le jeune homme, interrogeaient avec une curiosité anxieuse. Il y a, dans la physionomie, des attitudes, des gestes involontaires qui sont une interrogation; il en est également qui sont une réponse. Avant d'avoir rien entendu, Radegonde était fixée : la figure

du jeune homme trahissait sa déconvenue ; plus forte moralement, elle voulut lui épargner l'embarras d'un récit.

— Hé bien! nous nous passerons d'eux. — Elle brûlait les périphrases.

— Mais je n'ai rien dit, reprit-il.

— Vous avez fait plus : votre figure défaite me suffit. Vous ne savez pas dissimuler vos impressions, mon ami; loin que je vous en veuille, c'est au contraire une des qualités que j'apprécie le plus en vous. C'est presque moi qui vous console, et pourtant ce n'est pas moi qui souffre le moins.

— Vous allez, vous allez, sans même me donner le temps de vous dire ce que j'ai fait et ce qu'on m'a répondu.

— Je vous écoute.

— Le vieux Pierre n'a pas d'objections contre vous, au contraire ; il dit seulement que je suis bien jeune pour me marier, ma position est encore loin d'être faite ; il pense surtout que votre père me repoussera. A son avis, c'est s'exposer gratuitement.

— Nous le savons, c'est prévu.

— Ce qui m'a le plus surpris, c'est la résistance de la vieille Jeannette; elle qui d'ordinaire ne formule jamais une idée était la plus résolue; elle m'a répété les mots de son mari, ce qui prouve qu'ils en avaient déjà causé entre eux. Leur réponse était préparée à l'avance. Que faire?

— Que faire? Mais tout ceci ne change en rien nos projets. Est-ce que je vous aime moins parce que vous n'avez pas de dot? Est-ce que vous renoncez à moi parce que les difficultés s'accroissent?

— Oh! non, Radegonde, au contraire.

— Et bien! sans plus tarder, avant que la nouvelle position de mon père n'augmente ses prétentions et n'élève une barrière de plus entre nous, demandez ma main hardiment; vous savez si je vous soutiendrai. Adieu, adieu! nous oublions l'heure.

Le jeune homme serra la main de sa fiancée, et Radegonde remonta rapidement la rue.

Tant qu'il se sentait soutenu par la parole chaude de son amie, Sosthène n'avait pas de défaillance, mais quand il était seul, son âme molle ne voyait plus que le prix dont il fallait payer son bonheur.

Dans ces heures d'hésitation, il semble qu'une voix complaisante vous souffle à l'oreille toutes les objections que le désir vous avait d'abord cachées. Elle m'oubliera; elle est riche, je n'ai rien, on m'accusera de l'aimer par ambition ; j'aurais dû l'engager à renoncer à moi. Tout cela pouvait se traduire par un mot : la peur.

Sosthène voulut écrire, mais il ne trouvait pas d'expressions ; en

outre, une lettre, si bien faite soit-elle, n'a jamais d'influence décisive ; il est si facile d'y répondre. On peut toujours envelopper un refus dans une forme polie et banale, tandis qu'il y a dans la franchise d'une demande directe quelque chose qui force la sincérité de la réponse ; on se dérobe à une correspondance, on ne saurait se soustraire à une question personnelle.

Pour cette raison, Radegonde avait fait jurer à Sosthène de se présenter lui-même ; par toutes celles que nous venons d'énoncer, Sosthène cherchait à tourner la difficulté.

Pourtant, le lendemain, après une nuit qui lui avait apporté moins de bons que de mauvais conseils, notre amoureux transi prit sa résolution. En s'interrogeant sur ce qu'il y avait de plus redoutable au monde, il ne trouvait rien qui pût se comparer à ce qu'il allait entreprendre.

Il avait promis, il n'était plus possible de se dérober.

Il s'habilla pour donner plus de solennité à sa démarche; une toilette inusitée, indiquant son intention, lui fournirait peut-être une entrée en matière. Assis dans son bureau, Gaudru lisait un journal. Radegonde travaillait ; elle l'aperçut et sortit : c'était le signal. Le cœur du pauvre garçon battait bien fort. Il ne pouvait se figurer que l'homme auquel il allait avoir affaire fut le confrère avec lequel il était journellement en rapport ; il lui trouvait quelque chose de solennel et de rébarbatif.

— Tiens ! c'est toi, dit le grainetier en détournant à peine les yeux de sa lecture. Tu es glorieux comme un juge ; es-tu de noce ?

Sosthène l'avait prévu, son habit lui fournissait son exorde.

— Non, monsieur Gaudru, je ne suis pas de noce; mais, si j'en étais, je voudrais que ce fût la mienne. — Ça ne voulait rien dire, pourtant il était enchanté de sa phrase.

— Ce n'est pas pour me dire ça que tu t'es dérangé, je suppose ?

— Oh ! non, ce que j'ai à vous dire est bien plus difficile, et si vous vouliez m'aider, me comprendre un peu, vous me rendriez grand service, mon voisin.

— Je ne devine pas les rébus, j'ai autre chose à faire ; va droit au fait, tu m'obligeras.

La rougeur de Sosthène devenait inquiétante ; les gouttes de sueur perlaient sur son front, ses yeux s'injectaient : toute sa diplomatie tombait devant la souffrance. Il aurait mieux aimé qu'on le chassât que de subir ce supplice une minute de plus.

— Je viens vous demander la main de Mlle Radegonde.

Gaudru se leva, comme s'il eût senti subitement une épingle

lui percer les chairs; il abaissa son pince-nez, laissa tomber ses bras et son journal avec un bruit de paperasse froissée.

Il regardait successivement le jeune homme et la porte. Était-ce de l'impudence ou de la folie? Fallait-il le chasser ou appeler du secours?

— Voyons, voyons, mon garçon, je n'ai pas bien compris, j'ai mal entendu, sans doute?

— Non, monsieur Gaudru, vous n'avez pas mal compris. J'aime votre fille et je vous demande de me la donner.

Cette fois, il n'y avait plus à s'y méprendre. Il marcha vers le jeune homme, blême de colère.

— Mais, mon ami, c'est une mystification, je pense ; tu as parié avec un de tes commis que tu ferais une bonne farce, tu l'as faite. Eh bien ! maintenant, retourne à ta boutique, tu as gagné. Je te pardonne, mais n'y reviens plus.

Sosthène sentit monter sa colère ; il oublia tout, son rôle et son but : l'homme reparaissait. Le courage moral lui faisait défaut, mais devant la réponse méprisante, il se cabra comme un cheval sous un coup de fouet injuste :

— Je ne pense pas vous avoir offensé par ma demande. Vous pouvez, il me semble, la repousser sans me faire injure. J'aime votre fille, ce n'est point un crime ; j'ai lieu de croire que je ne lui suis pas indifférent, et je ne vois pas pourquoi?..

— Ah! tu ne vois pas pourquoi... Tu n'es qu'un bâtard, Sosthène Goulu. Tu as poussé dans un grenier d'hôpital comme une mauvaise herbe dans une cour. Tu oublies qu'élevé par charité chez un ramoneur en retraite, tu n'es aujourd'hui qu'un malheureux drapier sans fortune et sans avenir. Voyons, mon garçon, tu me forces à sortir de mon caractère et à te dire des choses... Aussi, c'est trop d'audace!

— Ah! bien, je ne savais pas qu'il y eût si loin d'un sac d'avoine à une pièce de drap, que la bourgeoisie de l'un ne pût s'allier à la roture de l'autre; il faut un grainetier pour me l'apprendre.

— Grainetier ou non, tu sauras que les bâtards ne sont ni roturiers ni nobles, ils sont bâtards, et je ne sache pas, même quand ils sont marchands de drap, qu'une famille honorable puisse les accepter pour gendre. Tu peux te vanter d'avoir de l'audace : oser me dire à moi que ma fille t'aime! Je serais curieux de savoir où tu l'as vue, ma fille, pour avancer une pareille infamie.

Je l'aurais élevée comme une princesse, nous lui aurions donné tous les maîtres, elle est distinguée, instruite et riche par-dessus le marché, et tout cela serait pour toi! C'est vraiment risible, mon garçon. Crois-moi, marie-toi dans ton monde, ne cherche pas au-

dessus de ta position; tu trouveras facilement la fille d'un petit commerçant pour t'aider à ton comptoir. Ne vise pas la fille d'un négociant riche, considéré, ami de la préfecture, à la veille... tu perds ton temps et tu te couvres de ridicule. J'ajouterai si tu veux que ta demande m'honore; c'est la consolation ordinaire accordée à ceux qu'on met à la porte. Maintenant, je ne te retiens plus.

Il était impossible de se montrer plus insolent. Sosthène, malgré toutes ses craintes, était loin de s'attendre à une semblable réception; un pareil débordement d'injures mettait entre son amie et lui une barrière qui lui semblait infranchissable.

Il ne trouvait plus rien à répondre; Gaudru, en ennemi peu généreux, profitait de sa confusion pour l'achever :

— Allons, mon garçon, allons, disait-il en lui désignant la porte.

Sosthène allait la franchir quand Radegonde parut sur le seuil. La jeune fille était d'une pâleur livide; elle avait tout entendu, elle venait au secours de son ami écrasé, elle n'était pas femme à fuir le danger, surtout celui dont elle était cause.

— Restez, Sosthène, dit-elle; vous devez entendre ce que je vais dire à mon père.

Le jeune homme était partagé entre son admiration pour le courage de son amie et le desir de se soustraire à la scène; il n'avait déjà que trop subi la colère du grainetier.

Il regardait successivement la porte que la jeune fille lui fermait et le père qui, dans son effarement, avait conservé son geste indicateur. Son rôle ne pouvait être que passif; la lutte se continuait entre le père et la fille : lui avait été mis hors de combat dès la première passe.

— Mon père, j'ai pour vous une grande affection et un grand respect, je suis prête à me soumettre à votre volonté en beaucoup de choses, mais il en est une dont j'entends rester maîtresse; je veux parler de ma personne.

Gaudru s'était reculé : sa fille lui apparaissait sous un aspect imprévu; il la regardait avec curiosité. Comme beaucoup de parens, il n'avait pas saisi la transition de l'enfance à la jeunesse : elle était encore la fillette qu'il berçait. Il la jugeait mal; il admettait difficilement qu'on pût remarquer ses charmes; elle n'était pas femme à ses yeux, elle était restée enfant. Gaudru était égoïste à ce point qu'aucune chose de sa vie intime ne devait se produire en dehors de sa volonté. Il avait admis en principe que Radegonde quitterait sa maison pour suivre son mari, mais cette éventualité rentrait dans ses combinaisons personnelles : sa fille devait être l'appoint d'une affaire avantageuse pour sa fortune matérielle ou politique; il ne pensait pas même que ce fût la contrarier ou la

contraindre. Elle faisait partie de ses valeurs, quand il aurait trouvé à en faire l'échange avantageux, il traiterait sans se préoccuper de ses sympathies. Il voulait son bonheur, mais pour cela elle devait s'en rapporter à lui. Quand il avait songé au baron, s'était-il enquis de ses préférences? On peut juger par cet aperçu de la surprise qu'il dut éprouver; il tremblait de colère.

— Répète, mais répète donc, ce que tu viens de dire, effrontée!

— Ne vous fâchez pas, mon père, reprit la jeune fille avec un sang-froid encore plus exaspérant. Ma vie vous appartient, vous pouvez me la reprendre, mais pas mon cœur, j'en ai disposé. C'est d'après ma volonté formelle que Sosthène vous demande ma main; c'est un voisin, presque un ami d'enfance: nous avons grandi dans le même air. Il existe de ces fraternités qui se développent en dehors de la nature; en le voyant, lui, élevé par charité, privé de l'affection qu'ont les autres enfans, je me suis prise de pitié pour lui; je lui ai fait la charité d'une part de mon bonheur à moi. A défaut de naissance, il est honnête; sa vie est connue. Que pouvez-vous lui reprocher, mon père?

— Je ne lui reproche rien à lui, maintenant c'est toi que j'accuse; je te méprise et te renie. Va faire tes préparatifs, tu resteras au couvent jusqu'à ta majorité; là tu auras le temps de réfléchir.

— J'ai déjà réfléchi, mon père, et ma résolution est prise; inutile d'entrer au couvent, ceci est de la colère. Ne pouvons-nous vivre ensemble tout en pensant d'une façon différente? Quand vous avez voulu me faire épouser le jeune baron, ai-je menacé de vous quitter, bien que cette union me mît au désespoir? J'ai attendu que les faits vinssent me donner raison; j'attendrai encore sous votre toit que les circonstances vous ramènent à de meilleurs sentimens envers moi: rien ne presse. Sosthène patientera, et j'attendrai courageusement la fin de votre colère, confiante dans son amour comme dans votre affection.

— Jamais, jamais, vous entendez, jamais ma fille n'épousera un champi, un enfant trouvé! les Gaudru ne se chauffent pas de ce bois-là.

— Assez d'injures, mon père. Sosthène, vous pouvez vous retirer. Vous emportez ma parole, j'ai la vôtre, mon père en est témoin; ayez autant que moi la force d'attendre de meilleurs jours. Vous ne me verrez plus; il n'entre pas dans mon caractère de vivre de finesse et de duplicité; j'ai déjà trop manqué à cette règle. Maintenant j'ai dit ma volonté, séparons-nous confians et résolus; pas plus en liberté que derrière les murs d'un couvent,

je ne chercherai à voir mon fiancé avant l'heure d'être sa femme, j'en prends l'engagement devant vous, mon père.

— Tu fais bien : s'il reparaissait ici, je le tuerais.

Sosthène, heureux de mettre fin à son supplice, se dirigeait résolument vers la porte. Radegonde lui tendit la main : — Aimez-moi bien, lui dit-elle ; pardonnez-moi de vous avoir attiré cette injure, j'ai en moi plus qu'il ne faut pour vous dédommager un jour.

Gaudru sortit à la suite de Sosthène ; il avait besoin d'épancher sa colère. Sa fille lui avait tenu tête ! Il cherchait une victime moins décidée. Pouvait-il admettre que sa surveillance et sa perspicacité fussent en défaut ? Sa femme était naturellement désignée à sa fureur, il grimpa rapidement l'escalier. Mme Gaudru travaillait à sa fameuse toilette ; elle se leva en voyant son mari essoufflé, écumant.

— Qu'y a-t-il ? grand Dieu ! s'écria-t-elle.

— Il y a, vociféra-t-il à travers un rire forcé et faux, il y a... Devine, non, non, devine qui ta fille veut épouser ? Je te fais mon compliment de l'éducation que tu lui as donnée et de la surveillance que tu exerces : vous avez fait de votre fille, madame, une sans-cœur, une drôlesse, une... les mots ne sortaient plus. Il se laissa choir sur un siège en desserrant sa cravate.

— Voyons, mon ami, remets-toi, je ne comprends pas.

Le bonhomme, après avoir repris un peu d'air :

— Je te donne en mille à deviner qui vient de me demander la main de Radegonde. Ne cherche pas... Sosthène Goulu, le bâtard d'à côté, et Radegonde vient de me dire qu'ils sont d'accord. A quoi passes-tu donc ta vie ? Où as-tu donc les yeux, toi sa mère, pour ne t'être pas aperçue que cette effrontée s'en laissait conter par ce drôle ? Madame Gaudru, vous êtes bien coupable ! Avoir ramassé une fortune à la sueur de son front, s'être élevé au rang de premier négociant de la ville, être à la veille d'en recevoir la récompense par le choix de ses concitoyens, et sentir tout cela s'effondrer dans une boutique de draperie ! Il n'y a donc pas de justice au monde ! Ma fille ! ma fille unique ! marchande ! Pouah !

— Mais, Gaudru, tu me confonds. Radegonde ne sort jamais.

— Ou plutôt tu ne la vois jamais sortir. Et on appelle ça une mère ! Tu me fais pitié ! Laisse-moi tous ces oripeaux et fais les préparatifs, nous partons demain pour le Bournais. Je ne sais pas s'il aura l'audace de nous y poursuivre, mais s'il vient, il aura à qui parler, le bâtard !

— Mais je croyais, mon ami, que tu avais pris un engagement avec M. le préfet ?

— C'est vrai ; cet événement m'a tout bouleversé : j'oubliais que le gouvernement a ma parole ; avant d'être père, je suis citoyen. Je boirai ma colère et je ferai mon devoir, quoi qu'il m'en coûte.

L'échec de son autorité paternelle se trouvait tout à coup adouci par le souvenir de son entretien avec le préfet : l'orgueil du candidat pansait la blessure intime.

— Nous attendrons, dit-il. Nous irons au Bournais après avoir arrêté mon plan avec la préfecture; d'ici là, aie l'œil sur ta fille. Moi, je ne veux plus lui parler, je ne veux plus la voir.

Radegonde était remontée à sa chambre pendant cet entretien. Seule des acteurs de ce drame, elle était restée calme : sa conscience ne lui reprochait rien. Bien qu'elle eût pris pour faire connaître ses projets un moyen quelque peu violent et en dehors des usages, elle n'avait aucun remords; c'était une petite personne réfléchie et pleine de résolution. Dans tout ceci, rien n'était imprévu. Radegonde l'acceptait comme un fait inévitable. Sa vie ne pouvait se développer que par voie de conquête; elle entamait la lutte pour la liberté.

Mme Gaudru n'avait jamais été qu'une esclave, mais une esclave volontaire. Elle avait mis dans la main de son seigneur et maître, avec son serment d'épouse, le peu d'idées qu'elle pouvait avoir ; de ce jour elle avait fait l'abandon complet de sa personne et de son bien. Il n'entrait pas dans sa pensée qu'elle pût faire usage de son intelligence : ayant quelqu'un pour penser à sa place, son esprit, à la longue, avait fini par s'atrophier comme un membre hors d'usage. Elle n'admettait pas qu'on pût discuter la légitimité d'un ordre, non plus que s'y soustraire. Elle ne comprenait pas le reproche, mais il devait être juste. Son mari l'aurait accusée d'un crime qu'elle aurait cru l'avoir commis en dormant. Son maître ne pouvait se tromper; elle était femme avant d'être mère, elle aimait beaucoup sa fille, mais l'amour mêlé d'admiration pour son époux amoindrissait tout autre sentiment. Elle entra chez sa fille avec une attitude copiée sur celle de son mari : c'était son reflet en tout ; mais Radegonde la connaissait bien et ne la redoutait guère. Elle l'aimait tendrement, comme un être inférieur ; souvent elle intervenait entre eux, quand son père, avec son procédé habituel, l'accablait pour une faute qu'il avait commise.

En la voyant entrer avec une colère étudiée, Radegonde se jeta dans les bras de sa mère, malgré la résistance de la pauvre femme.

— N'essaie pas, mère, tu ne peux m'en vouloir. D'abord m'en vouloir de quoi? Tu ne sais pas toi-même. Eh bien ! oui, on t'a dit de me gronder, de me gronder bien fort. C'est fait. Faut-il te dire que je me repents? Ce ne serait pas sincère. Je suis désolée de te faire de la peine ; parle, j'écouterai tout ce que tu voudras.

— Mais, malheureuse enfant, comment ne comprends-tu pas l'énormité de ta faute? Épouser un homme de rien contre la volonté de tes parens, c'est un crime. Si tu fais cela, je ne te reverrai de ma vie.

— Non, assieds-toi, mère, et tais-toi ; je vais te dicter, moi, ce qu'il faut dire à ta fille et à son père, et comment tu dois t'y prendre pour calmer ce grand orage.

Mme Gaudru se laissa pousser doucement par les épaules jusqu'à une chaise, sur laquelle elle s'affaissa.

— C'est trop fort ! tu me rendras folle, ton père le dit; il a raison, cette fois, je me révolte. Jamais tu ne verras ce misérable, tu l'oublieras, tu me le jures?

La jeune fille, avec un geste caressant, s'était agenouillée aux pieds de la vieille femme, ses mains dans les siennes, la tête enfoncée dans ses jupes, comme elle faisait, enfant, quand elle avait quelque chose à obtenir.

— Oui, tout ce que tu voudras, mère, mais non pas sans essayer de te convaincre. Vous avez entendu mon père, souffrez maintenant que je plaide ma cause. Est-ce ma faute à moi si vous m'avez donné trop de bon sens pour ne vouloir pas me soumettre à son orgueil, légitime orgueil, je le sais bien, mais mon malheur aussi serait légitime si je me laissais faire. Je suis votre fille, ma bonne mère; j'ai été élevée dans le commerce. Enfant, je me suis roulée sur des sacs de farine; jeune fille, j'ai vécu dans ce milieu de travail et de modestie, j'y veux demeurer. J'entends me garer des aventures que mon père veut me faire courir. Je suis loin d'être aveugle: si le fait eût dépendu de lui, j'aurais épousé le jeune baron de La Chalerie, profondément humiliée d'entrer dans cette maison sous forme d'un sac d'écus et méprisée pour mon argent. Aujourd'hui, mon père s'est retourné; son nouveau projet vaut-il mieux ? J'en doute ; l'orgueil des uns vaut la cupidité des autres. En un mot, il se sert de moi; je veux bien l'aider dans la limite du possible, mais je me refuse à laisser jouer une partie sur ma tête. Je l'ai dit à lui, je le répète à vous, j'aime Sosthène, je suis sûre avec lui de vivre tranquille et heureuse, et je l'épouserai. Vous lui reprochez d'être bâtard, sans famille et sans fortune : je lui donnerai celle qui lui manque et l'aiderai à acquérir l'autre. Je compte ne rien brusquer; nous useront la résistance de mon père.

— Mais, malheureuse enfant, songes-tu à la vie que nous allons mener ? Ton père ne veut plus te voir, et moi j'ai pris l'engagement de veiller sur toi comme un geôlier.

— La résolution de ne pas me voir ne durera pas; mon père ne sait pas garder longtemps une attitude qui le gêne. Quant à vous,

ma mère, je vous relève de votre surveillance; je vous donne ma parole, elle est plus sûre que tous les geôliers. J'ai provoqué la scène de ce matin pour bien faire connaître ma volonté; maintenant, Sosthène ne me reverra pas avant le jour où je lui dirai de venir prendre sa femme. Jugez-moi mieux, ma mère, je vais trop droit au fait pour être soupçonnée de ruse. J'aimerai au grand jour ou je n'aimerai pas.

— Mais que vais-je dire à ton père?

— Dites-lui qu'il n'a rien à craindre de moi: je lui ai promis d'attendre. Si ma vue l'embarrasse, je garderai ma chambre; s'il a besoin de moi, je suis prête à le servir; maintenant vous, ma bonne mère, dites-vous bien que votre fille a trop de bon sens pour jamais compromettre son nom. Vous pouvez vous départir de votre surveillance.

— Tu me jures? Je peux dire à ton père?..

— Je fais le serment. Mieux vaut la parole d'une honnête fille que toutes les prisons du monde.

— Mais comment cette idée a-t-elle pu te venir; comment l'as-tu connu?

— Ceci, ma mère, est un autre ordre d'idées, ça rentre dans les confidences; je ne crois pas utile de vous les faire à cette heure.

Gaudru ne savait pas rester longtemps sous le coup d'une mauvaise impression; comme un dîneur qui s'empresse de porter à ses lèvres un mets sucré pour enlever la saveur d'un plat amer, il avait cherché quelque chose qui pût effacer l'impression de la scène avec sa fille. Au fond, tout cela n'était pas sérieux: coup de tête d'enfant! Son autorité ne pouvait subir cet échec, ses précautions étaient prises; maintenant il pouvait sortir et prendre l'air pour se remettre. L'idée de Mme Gaudru était venue à propos: où avait-il la tête de songer à partir! le préfet comptait sur lui. Avec son aide, il allait pouvoir savourer le plaisir de la vengeance. Il était encore plus monté contre ces orgueilleux de La Chalerie; ce qui arrivait était leur faute: s'ils avaient consenti à cette alliance, les choses seraient en train aujourd'hui, et, en face d'un baron, Sosthène le bâtard n'aurait pas pesé lourd; mais il leur en cuirait. Le bonhomme marchait rapidement vers la préfecture, en s'arrêtant parfois pour exprimer tout haut sa pensée.

Le préfet ne lui fit pas faire antichambre. Tout autre que Gaudru en eût tiré cette conséquence que le magistrat avait besoin de lui, mais il en jugeait autrement: « J'ai fait impression sur son esprit, se disait-il; je suis désormais un familier de l'hôtel. » Il prit en entrant l'attitude d'un intime. A cette heure, l'incident Sosthène se

perdait dans le bourdonnement vague de ses souvenirs ; à quoi bon penser à cela ?

— Bonjour, mon cher préfet.

— Bonjour, mon cher monsieur Gaudru ; je pensais à vous tout à l'heure ; et, si je ne savais combien vos momens sont précieux, je vous aurais envoyé chercher pour causer avec vous.

— Mon cher préfet, n'oubliez pas, quelles que soient mes occupations, que j'appartiens à l'état ; nuit et jour, je suis à vos ordres. Ce serait un triste homme politique que celui qui ferait passer ses intérêts avant ceux de son pays.

— Je suis heureux de vous entendre parler ainsi. Fumez-vous ?

— Volontiers.

Le grainetier prit un cigare, l'alluma, et les deux hommes s'assirent tout près l'un de l'autre, à l'ombre du store, la fenêtre ouverte.

M. Colasson avait la finesse et la rapidité de jugement de ceux qui caressent depuis leur enfance une ambition démesurée. Il n'avait jamais négligé les personnes et les choses qui, même accidentellement, pouvaient lui être utiles ; il les pesait rapidement, voyait l'usage qu'il en pouvait faire, et rejetait seulement ceux qui ne pouvaient lui servir. Il avait tout d'abord rangé Gaudru dans la catégorie des sujets à observer : le grainetier venait à point lui fournir l'occasion de faire une première expérience. Il disait vrai : il pensait à lui et il y pensait beaucoup. Gaudru ne se trompait que sur les motifs de cette préoccupation.

— Ainsi, mon cher préfet, vous n'êtes point surpris de ma visite?

— Ni surpris ni mécontent, je vous affirme, mon cher monsieur ; j'ai beaucoup réfléchi à notre entretien et, je dois vous l'avouer, j'ai pris des renseignemens sur vous. Oh ! soyez sans craintes, informations dont vous n'avez rien à redouter, au contraire. Avant de m'en remettre à vous d'intérêts aussi graves, j'ai voulu sonder votre influence sur vos concitoyens. Avant de confier à un général le poste de combat, il faut s'assurer de ses aptitudes ; j'ai tenu à m'informer de votre situation morale et de la nature de vos mérites, dont je n'avais jamais douté, croyez-le bien.

Gaudru buvait à larges gorgées ; il n'aurait eu garde d'interrompre. Tout son visage semblait dire : « Encore, encore ! » Le préfet continua :

— Vous me comprenez, j'espère, mon cher candidat? Je suis allé aux bonnes sources : au tribunal de commerce, à la chambre syndicale des négocians ; j'ai interrogé les propriétaires qui traitent journellement avec vous. J'ai consulté vos voisins, sondé la ville et

la campagne : ma sympathie ne m'avait pas trompé, j'en ai partout acquis la preuve. Vous êtes, de l'avis de tous, un homme considérable dans notre ville, un soldat militant dont la république peut se montrer fière ; j'en ai pour preuve la terreur que votre nom inspire aux hommes de race que vous allez combattre. J'ai consulté votre canton : toutes les communes vous acclament, et nos ennemis s'en vont tête basse en apprenant à quel homme ils vont avoir affaire.

— Ah ! monsieur le préfet, comment reconnaître ?..

— Ne me remerciez pas, j'agis pour le bien de l'état ; si je vous en avais trouvé moins digne, ma franchise ne vous l'aurait pas caché. Il importe de battre le fer durant qu'il est chaud et de n'entamer la lutte qu'armés de pied en cap ; commençons par forger. Écoutez-moi bien et tâchez de comprendre : le grand levier de toutes choses, la grande puissance politique surtout, vous ne l'ignorez pas, c'est l'argent. Il faut vous attendre à quelques sacrifices, largement compensés d'ailleurs ; l'état vous aidera, fiez-vous à moi à cet égard. Le moyen pratique, je vous l'ai dit, c'est le journal ; par la voie de la presse, on arrive sûrement à rendre populaire le nom le plus obscur ; par elle, on peut tout promettre. Un rédacteur adroit peut tout insinuer : ici comme dans un duel, celui qui porte le premier coup a quelques chances de rester vainqueur ; la première chose dite subsiste, alors même qu'elle est contestée. Nous allons donc subventionner un journal dont les colonnes nous appartiendront jusqu'à la fin de la période électorale.

Gaudru avait laissé éteindre son cigare ; il se penchait vers son interlocuteur pour saisir plus promptement ses paroles et n'en rien laisser perdre : « Allez, allez, disait-il, je comprends. »

— Le journal, nous l'avons, je pense. Je vais étudier l'affaire pour vous donner des chiffres exacts ; maintenant il faut chercher le secrétaire. Ah ! mon cher monsieur, le secrétaire, c'est le cuisinier dans une bonne maison, c'est la machine à vapeur dans une usine, c'est à la fois la force et la chaleur. Soldat pour porter les coups à l'adversaire, il accepte avec courage ceux qu'on rend ; bouc émissaire, il est responsable des hardiesses et des bévues, et vous laisse tout l'honneur des victoires. Sa personne et son esprit sont dévoués à son maître : c'est un chien féroce pour le défendre, un limier adroit pour lui rabattre le gibier ; enfin, énorme pour les services rendus, presque rien pour la récompense, cuirasse qu'on endosse pour le combat et qu'on quitte après la bataille.

— Je comprends, je comprends ! dit Gaudru, à qui ce trait d'ingratitude allait au cœur ; mais comment trouver cet oiseau rare ?

— Je crois avoir votre homme. Celui auquel je pense est bien supérieur au portrait que je viens de vous tracer. Peut-être cependant consentira-t-il.

Entraîné par son éloquence, il venait de faire une peinture trop vraie de l'agent électoral ; il importait de racheter sa sottise en invoquant une exception en faveur de son protégé.

— Quand j'ai abandonné ma carrière pour servir mon pays, j'ai amené avec moi un garçon dont j'avais éprouvé l'intelligence. Bien supérieur à sa condition, il a par dévoûment consenti à s'enrôler à ma suite. Il est ici rédacteur en chef de *la Volonté du Poitou*. Sous mon inspiration, il traite les questions politiques ; il est à même de vous rendre les plus grands services. Il y a des cas où les intérêts incidens doivent l'emporter sur l'intérêt principal : pour vous être utile, je me priverai momentanément des services de M. Laglaine ; je ne vois personne aussi apte à remplir auprès de vous cet emploi de confiance. Il continuerait à rédiger le premier-Poitou, tout en préparant vos articles.

— Mais, mon cher préfet, tout cela me paraît admirablement conçu.

— Je pensais bien avoir votre assentiment. Il s'agit maintenant de s'assurer de Laglaine ; je vais vous donner un mot, il doit être au journal. Voyez-le aujourd'hui même.

Le préfet se mit à son bureau et écrivit :

« Mon cher Laglaine, je vous adresse M. Gaudru ; veuillez l'écouter avec attention ; il doit vous soumettre les projets dont je vous ai déjà parlé. J'ai tout lieu de croire qu'il suffira de quelques mots pour vous mettre d'accord, et que votre dévoûment ira jusqu'à nous prêter votre précieux concours dans cette grave circonstance. »

Il remit la lettre à M. Gaudru ; celui-ci la lut et la plia, sans risquer une observation.

Il était sur la pente, il se laissait glisser ; le dieu des ignorans viendrait sans doute à son aide.

ADRIEN CHABOT.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

VERS KAIROUAN

11 décembre.

Nous quittons Tunis par une belle route qui longe d'abord un coteau, suit un instant le lac, puis traverse une plaine. L'horizon large, fermé par des montagnes aux crêtes vaporeuses, est nu, tout nu, taché seulement de place en place par des villages blancs, où l'on aperçoit de loin, dominant la masse indistincte des maisons, les minarets pointus et les petits dômes des koubbas. Sur toute cette terre fanatique, nous les retrouvons sans cesse, ces petits dômes éclatans des koubbas, soit dans les plaines fertiles d'Algérie ou de Tunisie, soit comme un phare sur le dos arrondi des montagnes, soit au fond des forêts de cèdres ou de pins, soit au bord des ravins profonds dans les fourrés de lentisques et de chênes-liège, soit dans le désert jaune entre deux dattiers qui se penchent au-dessus, l'un à droite, l'autre à gauche, et laissent tomber sur la coupole de lait l'ombre légère et fine de leurs palmes.

Ils contiennent, comme une semence sacrée, les os des marabouts qui fécondent le sol illimité de l'Islam, y font germer, de Tanger à Tombouctou, du Caire à La Mecque, de Tunis à Constantinople, de Khartoum à Java, la plus puissante, la plus mystérieusement dominatrice des religions qui ait dompté la conscience humaine.

Petits, ronds, isolés, et si blancs qu'ils jettent une clarté, ils ont bien l'air d'une graine divine jetée à poignée sur le monde par ce grand semeur de foi, Mohammed, frère d'Aïssa et de Moïse.

Pendant longtemps, nous allons, au grand trot des quatre che-

vaux attelés de front, par des plaines sans fin, plantées de vignes ou ensemencées de céréales qui commencent à sortir de terre.

Puis soudain la route, la belle route établie par les ponts et chaussées depuis le protectorat français, s'arrête net. Un pont a cédé aux dernières pluies, un pont trop petit, qui n'a pu laisser passer la masse d'eau venue de la montagne. Nous descendons à grand'peine dans le ravin, et la voiture, remontée de l'autre côté, reprend la belle route, une des principales artères de la Tunisie, comme on dit dans le langage officiel. Pendant quelques kilomètres, nous pouvons trotter encore, jusqu'à ce qu'on rencontre un autre petit pont qui a cédé également sous la pression des eaux. Puis, un peu plus loin, c'est au contraire le pont qui est resté, tout seul, indestructible, comme un minuscule arc de triomphe, tandis que la route, emportée des deux côtés, forme deux abîmes autour de cette ruine toute neuve.

Vers midi, nous apercevons devant nous une construction singulière. C'est, au bord de la route presque disparue déjà, un large pâté d'habitations soudées ensemble, à peine plus hautes que la taille d'un homme, abritées sous une suite continue de voûtes dont les unes, un peu plus élevées, dominent et donnent à ce singulier village l'aspect d'une agglomération de tombeaux. Là-dessus courent, hérissés, des chiens blancs qui aboient contre nous.

Ce hameau s'appelle Gorombalia et fut fondé par un chef andalou mahométan, Mohammed Gorombali, chassé d'Espagne par Isabelle la Catholique.

Nous déjeunons en ce lieu, puis nous repartons. Partout, au loin, avec la lunette-jumelle, on aperçoit des ruines romaines. D'abord Vico Aureliano, puis Siago, plus importante, où restent des constructions byzantines et arabes. Mais voilà que la belle route, la principale artère de la Tunisie, n'est plus qu'une ornière affreuse. Partout l'eau des pluies l'a trouée, minée, dévorée. Tantôt les ponts écroulés ne montrent plus qu'une masse de pierres dans un ravin, tantôt ils demeurent intacts, tandis que l'eau, les dédaignant, s'est frayé ailleurs une voie, ouvrant à travers le talus des ponts et chaussées des tranchées larges de 50 mètres.

Pourquoi donc ces dégâts, ces ruines? Un enfant, du premier coup d'œil, le saurait. Tous les ponceaux, trop étroits d'ailleurs, sont au-dessous du niveau des eaux dès qu'arrivent les pluies. Les uns donc, recouverts par le torrent, obstrués par les branches qu'il traîne, sont renversés, tandis que le courant capricieux refusant de se canaliser sous les suivans, qui ne sont point sur son cours ordinaire, reprend le chemin des autres années, en dépit des ngénieurs. Cette route de Tunis à Kairouan est stupéfiante à voir. Loin d'aider

au passage des gens et des voitures, elle le rend impossible, crée des dangers sans nombre. On a détruit le vieux chemin arabe qui était bon, et on l'a remplacé par une série de fondrières, d'arches démolies, d'ornières et de trous. Tout est à refaire avant d'avoir été fini. On recommence à chaque pluie les travaux, sans vouloir avouer, sans consentir à comprendre qu'il faudra toujours recommencer ce chapelet de ponts croulans. Celui d'Enfidaville a été reconstruit deux fois. Il vient encore d'être emporté. Celui d'Oued-el-Hammam est détruit pour la quatrième fois. Ce sont des ponts nageurs, des ponts plongeurs, des ponts culbuteurs. Seuls, les vieux ponts arabes résistent à tout.

On commence par se fâcher, car la voiture doit descendre en des ravins presque infranchissables où dix fois par heure on croit verser, puis on finit par en rire, comme d'une incroyable cocasserie. Pour éviter ces ponts redoutables, il faut faire d'immenses détours, aller au nord, revenir au sud, tourner à l'est, repasser à l'ouest. Les pauvres indigènes ont dû, à coups de pioche, à coups de hache, à coups de serpe, se frayer un passage nouveau à travers le maquis de chênes verts, de thuyas, de lentisques, de bruyères et de pins d'Alep, l'ancien passage étant détruit par nous.

Bientôt les arbustes disparaissent, et nous ne voyons plus qu'une étendue onduleuse, crevassée par les ravines, où, de place en place, apparaissent, soit les os clairs d'une carcasse aux côtes soulevées, soit une charogne à moitié dévorée par les oiseaux de proie et les chiens. Pendant quinze mois, il n'est point tombé une goutte d'eau sur cette terre, et la moitié des bêtes y sont mortes de faim. Leurs cadavres restent semés partout, empoisonnent le vent, et donnent à ces plaines l'aspect d'un pays stérile, rongé par le soleil et ravagé par la peste. Seuls, les chiens sont gras, nourris de cette viande en putréfaction. Souvent, on en aperçoit deux ou trois acharnés sur la même pourriture. Les pattes roides, ils tirent sur la longue jambe d'un chameau ou sur la courte patte d'un bourricot, ils dépècent le poitrail d'un cheval ou fouillent le ventre d'une vache. Et on en découvre au loin qui errent, en quête de charognes, le nez dans la brise, le poil épais, tendant leur museau pointu.

Et il est bizarre de songer que ce sol calciné depuis deux ans par un soleil implacable, noyé depuis un mois sous des pluies de déluge, sera, vers mars et avril, une prairie illimitée, avec des herbes montant aux épaules d'un homme, et d'innombrables fleurs comme nous n'en voyons guère en nos jardins. Chaque année, quand il pleut, la Tunisie entière passe, à quelques mois de distance, par la plus affreuse aridité et par la plus fougueuse fécondité.

De Sahara sans un brin d'herbe elle devient tout à coup, presque en quelques jours, comme par un miracle, une Normandie follement verte, une Normandie ivre de chaleur, jetant en ses moissons de telles poussées de sève qu'elles sortent de terre, grandissent, jaunissent et mûrissent à vue d'œil.

Elle est cultivée, de place en place, d'une façon très singulière, par les Arabes.

Ils habitent, soit les villages clairs aperçus au loin, soit les gourbis, huttes de branchages, soit les tentes brunes et pointues cachées, comme d'énormes champignons, derrière des broussailles sèches ou des bois de cactus. Quand la dernière moisson a été abondante, ils se décident de bonne heure à préparer les labours ; mais quand la sécheresse les a presque affamés, ils attendent en général les premières pluies pour risquer leurs derniers grains ou pour emprunter au gouvernement la semence qu'il leur prête assez facilement. Or, dès que les lourdes ondées d'automne ont détrempé la contrée, ils vont trouver tantôt le caïd qui détient le territoire fertile, tantôt le nouveau propriétaire européen qui loue souvent plus cher, mais ne les vole pas, et leur rend dans leurs contestations une justice plus stricte, qui n'est point vénale, et ils désignent les terres choisies par eux, en marquent les limites, les prennent à bail pour une seule saison, puis se mettent à les cultiver.

Alors on voit un étonnant spectacle! Chaque fois que, quittant les régions pierreuses et arides, on arrive aux parties fécondes, apparaissent au loin les invraisemblables silhouettes des chameaux laboureurs attelés aux charrues. La haute bête fantastique traîne, de son pas lent, le maigre instrument de bois que pousse l'Arabe, vêtu d'une sorte de chemise. Bientôt ces groupes surprenants se multiplient, car on approche d'un centre recherché. Ils vont, viennent, se croisent par toute la plaine, y promenant l'inexprimable profil de l'animal, de l'instrument et de l'homme, qui semblent soudés ensemble, ne faire qu'un seul être apocalyptique et solennellement drôle.

Le chameau est remplacé de temps en temps par des vaches, par des ânes, quelquefois même par des femmes. J'en ai vu une accouplée avec un bourricot et tirant autant que la bête, tandis que le mari poussait et excitait ce lamentable attelage.

Le sillon de l'Arabe n'est point ce beau sillon profond et droit du laboureur européen, mais une sorte de feston qui se promène capricieusement à fleur de terre autour des touffes de jujubiers. Jamais ce nonchalant cultivateur ne s'arrête ou ne se baisse pour arracher une plante parasite poussée devant lui. Il l'évite par un détour, la respecte, l'enferme comme si elle était précieuse, comme

si elle était sacrée, dans les circuits tortueux de son labour. Ses champs sont donc pleins de touffes d'arbrisseaux, dont quelques-unes si petites qu'un simple effort de la main les pourrait extirper. La vue seule de cette culture mixte de broussailles et de céréales finit par tant énerver l'œil qu'on a envie de prendre une pioche et de défricher les terres où circulent, à travers les jujubiers sauvages, ces triades fantastiques de chameaux, de charrues et d'Arabes.

On retrouve bien, dans cette indifférence tranquille, dans ce respect pour la plante poussée sur la terre de Dieu, l'âme fataliste de l'Oriental. Si elle a grandi là, cette plante, c'est que le Maître l'a voulu, sans doute. Pourquoi défaire son œuvre et la détruire? Ne vaut-il pas mieux se détourner et l'éviter? Si elle croît jusqu'à couvrir le champ entier, n'y a-t-il point d'autres terres plus loin? Pourquoi prendre cette peine, faire un geste, un effort de plus, augmenter d'une fatigue, si légère soit-elle, la besogne indispensable?

Chez nous, le paysan, rageur, jaloux de la terre plus que de sa femme, se jetterait, la pioche aux mains, sur l'ennemi poussé chez lui et, sans repos jusqu'à ce qu'il l'eût vaincu, il frapperait, avec de grands gestes de bûcheron, la racine tenace enfoncée au sol.

Ici, que leur importe? Jamais non plus ils n'enlèvent la pierre rencontrée; ils la contournent aussi. En une heure, certains champs pourraient être débarrassés, par un seul homme, des rochers mobiles qui forcent le soc de charrue à des ondulations sans nombre. Ils ne le seront jamais. La pierre est là, qu'elle y reste. N'est-ce pas la volonté de Dieu?

Quand les nomades ont ensemencé le territoire choisi par eux, ils s'en vont, cherchant ailleurs des pâturages pour leurs troupeaux et laissant une seule famille à la garde des récoltes.

Nous sommes à présent dans un immense domaine de 140,000 hectares, qu'on nomme l'Enfida, et qui appartient à des Français. L'achat de cette propriété démesurée, vendue par le général Kheir-ed-Din, ex-ministre du bey, a été une des causes déterminantes de l'influence française en Tunisie.

Les circonstances qui ont accompagné cet achat sont amusantes et caractéristiques. Quand les capitalistes français et le général se furent mis d'accord sur le prix, on se rendit chez le cadi pour rédiger l'acte; mais la loi tunisienne contient une disposition spéciale qui permet aux voisins limitrophes d'une propriété vendue de réclamer la préférence à prix égal.

Chez nous, par prix égal, on entendrait exprimer une somme égale en n'importe quelles espèces ayant cours; mais le code orien-

tal, qui laisse toujours ouverte une porte pour les chicanes, prétend que le prix sera payé par le voisin réclamant en monnaies identiquement pareilles : même nombre de titres de même nature, de billets de banque de même valeur, de pièces d'or, d'argent ou de cuivre. Enfin, afin de rendre, en certains cas, insoluble cette difficulté, il permet au cadi d'autoriser le premier acheteur à ajouter aux sommes stipulées une poignée de menues piécettes indéterminées, par conséquent inconnues, ce qui met les voisins limitrophes dans l'impossibilité absolue de fournir une somme strictement et matériellement semblable.

Devant l'opposition d'un Israélite, M. Lévy, voisin de l'Enfida, les Français demandèrent au cadi l'autorisation d'ajouter au prix convenu cette poignée de menues monnaies. L'autorisation leur fut refusée.

Mais le code musulman est fécond en moyens, et un autre se présenta. Ce fut d'acheter cet énorme bloc de terres de 140,000 hectares, moins un ruban d'un mètre, sur tout le contour. Dès lors, il n'y avait plus contact avec aucun voisin ; et la Société franco-africaine demeura, malgré tous les efforts de ses ennemis et du ministère beylical, propriétaire de l'Enfida.

Elle y a fait de grands travaux dans toutes les parties fertiles, a planté des vignes, des arbres, fondé des villages et divisé les terres pas portions régulières de 10 hectares chacune, afin que les Arabes eussent toute facilité pour choisir et indiquer leur choix sans erreur possible.

Pendant deux jours, nous allons traverser cette province tunisienne avant d'en atteindre l'autre extrémité. Depuis quelque temps, la route, une simple piste à travers les touffes de jujubiers, était devenue meilleure, et l'espoir d'arriver avant la nuit à Bou-Ficha, où nous devons coucher, nous réjouissait, quand nous aperçûmes une armée d'ouvriers de toute race occupés à remplacer ce chemin passable par une voie française, c'est-à-dire par un chapelet de dangers, et nous devons reprendre le pas. Ils sont surprenans, ces ouvriers. Le nègre lippu, aux gros yeux blancs, aux dents éclatantes, pioche à côté de l'Arabe au fin profil, de l'Espagnol poilu, du Marocain, du Maure, du Maltais et du terrassier français égaré, on ne sait comment ni pourquoi, en ce pays. Il y a aussi là des Grecs, des Turcs, tous les types de Levantins ; et on songe à ce que doit être la moyenne de morale, de probité et d'aménité de cette horde.

Vers trois heures, nous atteignons le plus vaste caravansérail que j'aie jamais vu. C'est toute une ville, ou plutôt un village, enfermé dans une seule maison, dans une seule enceinte, qui contient,

l'une après l'autre, trois cours immenses où sont parqués en de petites cases les hommes, boulangers, savetiers, marchands divers, et, sous des arcades, les bêtes. Quelques cellules propres, avec des lits et des nattes, sont réservées pour les passans de distinction.

Sur le mur de la terrasse, deux pigeons blancs argentés et luisans nous regardent avec des yeux rouges qui brillent comme des rubis.

Les chevaux ont bu. Nous repartons.

La route maintenant se rapproche un peu de la mer, dont nous découvrons la traînée bleuâtre à l'horizon. Au bout d'un cap, une ville apparaît, dont la ligne longue, droite, éblouissante sous le soleil couchant, semble courir sur l'eau. C'est Hammamet, qui se nommait Put-Put sous les Romains. Au loin, devant nous, dans la plaine, se dresse une ruine ronde qui, par un effet de mirage, semble gigantesque. C'est encore un tombeau romain, haut seulement de 10 mètres, qu'on nomme Kars-el-Menara.

Le soir vient. Sur nos têtes le ciel est resté bleu, mais devant nous s'étale une nuée violette opaque derrière laquelle le soleil s'enfonce. Au bas de cette couche de nuages s'allonge sur l'horizon et sur la mer un mince ruban rose, tout droit, régulier, et qui devient, de minute en minute, de plus en plus lumineux à mesure que descend vers lui l'astre invisible. De lourds oiseaux passent d'un vol lent; ce sont, je crois, des buses. La sensation du soir est profonde, pénètre l'âme, le cœur, le corps avec une rare puissance, dans cette lande sauvage qui va ainsi jusqu'à Kairouan, à deux jours de marche devant nous. Telle doit être, à l'heure du crépuscule, la steppe russe. Nous rencontrons trois hommes en burnous. De loin, je les prends pour des nègres, tant ils sont noirs et luisans, puis je reconnais le type arabe. Ce sont des gens du Souf, curieuse oasis presque enfouie dans les sables entre les Chotts et Tougourt. La nuit bientôt s'étend sur nous. Les chevaux ne vont plus qu'au pas. Mais soudain surgit, dans l'ombre, un mur blanc. C'est l'intendance nord de l'Enfida, le bordj de Bou-Ficha, sorte de forteresse carrée, défendue par des murs sans ouvertures et par une porte de fer contre les surprises des Arabes. On nous attend. La femme de l'intendant, Mme Moreau, nous a préparé un fort bon dîner. Nous avons fait 80 kilomètres, malgré les ponts et chaussées.

12 décembre.

Nous partons au point du jour. L'aurore est rose, d'un rose intense. Comment l'exprimer? Je dirais saumonée si cette note était

plus brillante. Vraiment nous manquons de mots pour faire passer devant les yeux toutes les combinaisons des tons. Notre regard, le regard moderne, sait voir la gamme infinie des nuances, il distingue toutes les unions de couleurs entre elles, toutes les dégradations qu'elles subissent, toutes leurs modifications sous l'influence des voisinages, de la lumière, des ombres, des heures du jour. Et pour dire ces milliers de subtiles colorations, nous avons seulement quelques mots, les mots simples qu'employaient nos pères afin de raconter les rares émotions de leurs yeux naïfs.

Regardons les étoffes nouvelles. Combien de tons inexprimables entre les tons principaux! Pour les évoquer, on ne peut se servir que de comparaisons qui sont toujours insuffisantes.

Ce que j'ai vu, ce matin-là, en quelques minutes, je ne saurais avec des verbes, des noms et des adjectifs le faire voir.

Nous nous approchons encore de la mer, ou plutôt d'un vaste étang qui s'ouvre sur la mer. Avec ma lunette-jumelle j'aperçois dans l'eau des flamans, et je quitte la voiture afin de ramper vers eux entre les broussailles et de les regarder de plus près.

J'avance. Je les vois mieux. Les uns nagent, d'autres sont debout sur leurs longues échasses. Ce sont des taches blanches et rouges qui flottent, ou bien des fleurs énormes poussées sur une menue tige de pourpre, des fleurs groupées par centaines, soit sur la berge, soit dans l'eau. On dirait des plates-bandes de lis carminés, d'où sortent, comme d'une corolle, des têtes d'oiseau tachées de sang au bout d'un cou mince et recourbé.

J'approche encore, et soudain la bande la plus proche me voit, ou me flaire, et fuit. Un seul s'enlève d'abord, puis tous partent. C'est vraiment l'envolée prodigieuse d'un jardin, dont toutes les corbeilles l'une après l'autre s'élancent au ciel; et je suis longtemps, avec ma jumelle, les nuages roses et blancs qui s'en vont là-bas, vers la mer, en laissant traîner derrière eux toutes ces pattes sanglantes, fines comme des branches coupées.

Ce grand étang servait autrefois de refuge aux flottes des habitans d'Aphrodisium, pirates redoutables qui s'embusquaient et se réfugiaient là.

On aperçoit au loin les ruines de cette ville, où Bélisaire fit halte dans sa marche sur Carthage. On y trouve encore un arc de triomphe, les restes d'un temple de Vénus et d'une immense forteresse.

Sur le seul territoire de l'Enfida, on rencontre ainsi les vestiges de dix-sept cités romaines. Là-bas, sur le rivage, est Hergla, qui fut l'opulente Aurea Cœlia d'Antonin, et si, au lieu d'incliner vers Kairouan, nous continuions en ligne droite, nous verrions,

le soir du troisième jour de marche, se dresser dans une plaine absolument inculte l'amphithéâtre de Ed-Djem, aussi grand que le Colisée de Rome, débris colossal qui pouvait contenir 80,000 spectateurs.

Autour de ce géant, qui serait presque intact si Hamouda, bey de Tunis, ne l'avait fait ouvrir à coups de canon pour en déloger les Arabes qui refusaient de payer l'impôt, on a trouvé, de place en place, quelques traces d'une grande ville luxueuse, de vastes citernes et un immense chapiteau corinthien de l'art le plus pur, bloc unique de marbre blanc.

Quelle est l'histoire de cette cité, la Tusdrita de Pline, la Thysdrus de Ptolémée, dont le nom seul se trouve transcrit une ou deux fois par les historiens? Que lui manque-t-il pour être célèbre, puisqu'elle fut si grande, si peuplée et si riche? Presque rien, un Homère!

Sans lui, qu'eût été Troie? qui connaîtrait Ithaque?

Dans ce pays, on apprend par ses yeux ce qu'est l'histoire, et surtout ce que fut la Bible. On comprend que les patriarches et tous les personnages légendaires, si grands dans les livres, si imposans dans notre imagination, furent de pauvres hommes qui erraient à travers les peuplades primitives, comme errent ces Arabes graves et simples, pleins encore de l'âme antique et vêtus du costume antique. Les patriarches ont eu seulement des poètes historiens pour chanter leur vie.

Une fois au moins par jour au pied d'un olivier, au coin d'un bois de cactus, on rencontre la *Fuite en Égypte;* et on sourit en songeant que les peintres galans ont fait asseoir la Vierge Marie sur l'âne qui fut monté sans aucun doute par Joseph son époux, tandis qu'elle suivait à pas pesans, un peu courbée, portant sur son dos, dans un burnous gris de poussière, le petit corps, rond comme une boule, de l'enfant Jésus.

Celle que nous voyons surtout, à chaque puits, c'est Rebecca. Elle est habillée d'une robe en laine bleue, superbement drapée, porte aux chevilles des anneaux d'argent et sur la poitrine un collier de plaques du même métal unies par des chaînettes. Quelquefois elle se cache la figure à notre approche; quelquefois aussi, quand elle est belle, elle nous montre un frais et brun visage, qui nous regarde avec de grands yeux noirs. C'est bien la fille de la Bible, celle dont le cantique a dit : *Nigra sum sed formosa*, celle qui, soutenant une outre sur son front par les chemins pierreux, montrant la chair ferme et bronzée de ses jambes, marchant d'un pas tranquille, en balançant doucement sa taille souple sur ses hanches, tenta les anges du ciel, comme elle nous tente encore, nous qui ne sommes point des anges.

En Algérie et dans le Sahara algérien, toutes les femmes, celles des villes comme celles des tribus, sont vêtues de blanc. En Tunisie, au contraire, celles des cités sont enveloppées de la tête aux pieds en des voiles de mousseline noire qui en font d'étranges apparitions dans les rues si claires des petites villes du sud, et celles des campagnes sont habillées avec des robes gros bleu d'un gracieux et grand effet, qui leur donne une allure encore plus biblique.

Nous traversons maintenant une plaine où l'on voit partout les traces du travail humain, car nous approchons du centre de l'Enfida, baptisé Enfidaville, après s'être nommé Dar-el-Bey.

Voici là-bas des arbres! Quel étonnement! Ils sont déjà hauts, bien que plantés seulement depuis quatre ans, et témoignent de l'étonnante richesse de cette terre et des résultats que peut donner une culture raisonnée et sérieuse. Puis, au milieu de ces arbres, apparaissent de grands bâtimens sur lesquels flotte le drapeau français. C'est l'habitation du régisseur-général et l'œuf de la ville future. Un village s'est déjà formé autour de ces constructions importantes, et un marché y a lieu tous les lundis, où se font de très grosses affaires. Les Arabes y viennent en foule de points très éloignés.

Rien n'est plus intéressant que l'étude de l'organisation de cet immense domaine où les intérêts des indigènes ont été sauvegardés avec autant de soin que ceux des Européens. C'est là un modèle de gouvernement agraire pour ces pays mêlés où des mœurs essentiellement opposées et diverses appellent des institutions très délicatement prévoyantes.

Après avoir déjeuné dans cette capitale de l'Enfida, nous partons pour visiter un très curieux village perché sur un roc éloigné d'environ 5 kilomètres.

D'abord nous traversons des vignes, puis nous rentrons dans la lande, dans ces longues étendues de terre jaune parsemées seulement de touffes maigres de jujubiers.

La nappe d'eau souterraine est à 2 ou 3 ou 5 mètres sous presque toutes ces plaines, qui pourraient devenir, avec un peu de travail, d'immenses champs d'oliviers.

On y voit seulement, de place en place, de petits bois de cactus grands à peine comme nos vergers.

Voici l'origine de ces bois.

Il existe en Tunisie un usage fort intéressant, appelé *droit de vivification du sol*, qui permet à tout Arabe de s'emparer des terres incultes et de les féconder si le propriétaire n'est point présent pour s'y opposer.

Donc l'Arabe, apercevant un champ qui lui paraît fertile, y plante, soit des oliviers, soit surtout des cactus appelés à tort par lui figuiers de barbarie, et, par ce seul fait, s'assure la jouissance de la moitié de chaque récolte jusqu'à extinction de l'arbre. L'autre moitié appartient au propriétaire foncier, qui n'a plus dès lors qu'à surveiller la vente des produits, pour toucher sa part régulière.

L'Arabe envahisseur doit prendre soin de ce champ, l'entretenir, le défendre contre les vols, le sauvegarder de tout mal comme s'il lui appartenait en propre, et, chaque année, il met les fruits aux enchères pour que le partage soit équitable. Presque toujours, d'ailleurs, il s'en rend lui-même acquéreur, et paie alors au vrai propriétaire une sorte de fermage irrégulier et proportionnel à la valeur de chaque récolte.

Ces bois de cactus ont un aspect fantastique. Les troncs tordus ressemblent à des corps de dragons, à des membres de monstres aux écailles soulevées et hérissées de pointes. Quand on en rencontre un le soir, au clair de lune, on croirait vraiment entrer dans un pays de cauchemars.

Tout le pied du roc escarpé qui porte le village de Tac-Rouna est couvert de ces hautes plantes diaboliques. On traverse une forêt du Dante. On croit qu'elles vont remuer, agiter leurs larges feuilles rondes, épaisses et couvertes de longues aiguilles, qu'elles vont vous saisir, vous étreindre, vous déchirer avec ces redoutables griffes. Je ne sais rien de plus hallucinant que ce chaos de pierres énormes et de cactus qui garde le pied de cette montagne.

Tout à coup, au milieu de ces rochers et de ces végétaux à l'air féroce, nous découvrons un puits entouré de femmes, qui viennent chercher de l'eau. Les bijoux d'argent de leurs jambes et de leurs cous brillent au soleil. En nous apercevant, elles cachent leurs faces brunes sous un pli de l'étoffe bleue qui les drape, et, un bras levé sur leur front, nous laissent passer en cherchant à nous voir.

Le sentier est escarpé, à peine bon pour des mulets. Les cactus aussi ont grimpé le long du chemin, dans les roches. Ils semblent nous accompagner, nous entourer, nous enfermer, nous suivre et nous devancer. Là-haut, tout au sommet de la montée, apparaît toujours le dôme éclatant d'une koubba.

Voici le village : un amas de ruines, de murs croulans, où on ne parvient guère à distinguer les trous encore habités de ceux qui ne servent plus. Les pans de muraille encore debout au nord et à l'ouest sont tellement minés et menaçans que nous n'osons pas nous aventurer au milieu : une secousse les ferait crouler.

La vue de là-haut est magnifique. Au sud, à l'est, à l'ouest, la

plaine infinie que la mer baigne sur une longue étendue. Au nord, des montagnes pelées, rouges, dentelées comme la crête des coqs. Tout au loin, le Djebel-Zaghouan, qui domine la contrée entière.

Ce sont les dernières montagnes que nous apercevrons maintenant jusqu'à Kairouan.

Ce petit village de Tac-Rouna est une espèce de place forte arabe, tout à fait à l'abri d'un coup de main. Tac, d'ailleurs, est un diminutif de Tackesche, qui veut dire forteresse. Une des principales fonctions des habitans, car on ne peut, en ce cas, dire « occupations, » consiste à garder dans leurs silos les grains que les nomades leur confient après la moisson.

Nous revenons, le soir, coucher à Enfidaville.

13 décembre.

Nous passons d'abord au milieu des vignes de la Société franco-africaine, puis nous atteignons des plaines démesurées où errent, par tout l'horizon, ces apparitions inoubliables faites d'un chameau, d'une charrue et d'un Arabe. Puis le sol devient aride, et devant nous j'aperçois, avec la jumelle, un grand désert de pierres énormes, debout, dans tous les sens, à droite, à gauche, à perte de vue. En approchant, on reconnaît des dolmens. C'est là une nécropole de proportions inimaginables, car elle couvre quarante hectares! Chaque tombeau est composé de quatre pierres plates. Trois debout forment le fond et les deux côtés, une autre, posée dessus, sert de toit. Pendant longtemps, toutes les fouilles faites par le régisseur de l'Enfida pour découvrir des caveaux sous ces monumens mégalithiques sont demeurées inutiles. Il y a dix-huit mois ou deux ans, M. Hamy, conservateur du musée d'ethnographie de Paris, après beaucoup de recherches, parvint à découvrir l'entrée de ces tombes souterraines, cachée avec beaucoup d'adresse sous un lit de roches épaisses. Il a trouvé dedans quelques ossemens et des vases de terre révélant des sépultures berbères. D'un autre côté, M. Mangiavacchi, régisseur de l'Enfida, a indiqué, non loin de là, les traces presque disparues d'une vaste cité berbère. Quelle pouvait être cette ville qui a couvert de ses morts une étendue de quarante hectares?

Chez les Orientaux d'ailleurs, on est frappé sans cesse par la place abandonnée aux ancêtres dans ce monde. Les cimetières sont immenses, innombrables. On en rencontre partout. Les tombes, dans la ville du Caire, tiennent plus de place que les maisons. Chez nous, au contraire, la terre coûte cher, et les disparus ne comptent plus. On les empile, on les entasse l'un contre l'autre,

l'un sur l'autre, l'un dans l'autre, en un petit coin, hors la ville, dans la banlieue, entre quatre murs. Les dalles de marbre et les croix de bois couvrent des générations enfouies là depuis des siècles. C'est un fumier de morts à la porte des villes. On leur donne tout juste le temps de perdre leur forme dans la terre engraissée déjà par la pourriture humaine, le temps de mêler encore leur chair décomposée à cette argile cadavérique; puis, comme d'autres arrivent sans cesse, et qu'on cultive dans les champs voisins des plantes potagères pour les vivans, on fouille à coups de pioche ce sol mangeur d'hommes, on en arrache les os rencontrés, têtes, bras, jambes, côtes, de mâles, de femelles et d'enfans, oubliés et confondus ensemble; on les jette, pêle-mêle, dans une tranchée, et on offre aux morts récens, aux morts dont on sait encore le nom, la place volée aux autres que personne ne connaît plus, que le néant a repris tout entiers; car il faut être économe dans les sociétés civilisées.

En sortant de ce cimetière antique et démesuré, nous apercevons une maison blanche. C'est El-Menzel, l'intendance sud de l'Enfida, où finit notre étape.

Comme nous étions restés longtemps à causer après dîner, l'idée nous vint de sortir quelques minutes avant de nous mettre au lit. Un clair de lune magnifique éclairait la steppe et, glissant entre les écailles de cactus énormes poussés à quelques mètres devant nous, leur donnait l'aspect surnaturel d'un troupeau de bêtes infernales éclatant tout à coup et jetant en l'air, en tous sens, les plaques rondes de leurs corps affreux.

Nous étant arrêtés pour les regarder, un bruit lointain, continu, puissant, nous frappa. C'étaient des voix innombrables, aiguës ou graves, de tous les timbres imaginables, des sifflemens, des cris, des appels, la rumeur inconnue et terrifiante d'une foule affolée, d'une foule innommable, irréelle, qui devait se battre quelque part, on ne savait où, dans le ciel ou sur la terre. Tendant l'oreille vers tous les points de l'horizon, nous finîmes par découvrir que cette clameur venait du sud. Alors quelqu'un s'écria :

— Mais ce sont les oiseaux du lac Triton.

Nous devions, en effet, le lendemain, passer à côté de ce lac, appelé par les Arabes El-Kelbia (la chienne), d'une superficie de 10,000 à 13,000 hectares, dont certains géographes modernes font l'ancienne mer intérieure d'Afrique, qu'on avait placée jusqu'ici dans les chotts Fedjedj, R'arsa et Melr'ir.

C'était bien, en effet, le peuple piaillard des oiseaux d'eau, campé, comme une armée de tribus diverses, sur les bords du lac éloigné cependant de 16 kilomètres, qui faisait dans la nuit ce grand va-

carme confus, car ils sont là des milliers, de toute race, de toute forme, de toute plume, depuis le canard au nez plat, jusqu'à la cigogne au long bec. Il y a des armées de flamans et de grues, des flottes de macreuses et de goélands, des régimens de grèbes, de pluviers, de bécassines, de mouettes. Et sous les doux clairs de lune, toutes ces bêtes, égayées par la belle nuit, loin de l'homme, qui n'a point de demeure près de leur grand royaume liquide, s'agitent, poussent leurs cris, causent sans doute en leur langue d'oiseaux, emplissent le ciel lumineux de leurs voix perçantes, auxquelles répondent seulement l'aboiement lointain des chiens arabes ou le jappement des chacals.

14 décembre.

Après avoir encore traversé quelques plaines cultivées çà et là par les indigènes, mais demeurées la plupart du temps complètement incultes, bien que très fertilisables, nous découvrons sur la gauche la longue nappe d'eau du lac Triton. On s'en approche peu à peu, et on y croit voir des îles, de grandes îles nombreuses, tantôt blanches, tantôt noires. Ce sont des peuplades d'oiseaux qui nagent, qui flottent, par masses compactes. Sur les bords, des grues énormes se promènent deux par deux, trois par trois, sur leurs hautes pattes. On en aperçoit d'autres dans la plaine, entre les touffes du maquis que dominent leurs têtes inquiètes.

Ce lac, dont la profondeur atteint 6 ou 8 mètres, a été complètement à sec cet été, après les quinze mois de sécheresse qu'a subis la Tunisie, ce qui ne s'était pas vu de mémoire d'homme. Mais malgré son étendue considérable, en un seul jour il fut rempli à l'automne, car c'est en lui que se ramassent toutes les pluies tombées sur les montagnes du centre. La grande richesse future de ces campagnes tient à ceci, qu'au lieu d'être traversées par des rivières souvent vides, mais au cours précis et qui canalisent l'eau du ciel, comme l'Algérie, elles sont à peine parcourues par des ravines où le moindre barrage suffit pour arrêter les torrens. Or leur niveau étant partout le même, chaque averse tombée sur les monts lointains se répand sur la plaine entière, en fait, pendant plusieurs jours ou pendant plusieurs heures, un immense marécage, et y dépose, à chacune de ces inondations, une couche nouvelle de limon qui l'engraisse et la fertilise, comme une Égypte qui n'aurait point de Nil.

Nous arrivons maintenant en des landes illimitées, où se répand une lèpre intermittente, une petite plante grasse vert-de-grisâtre dont les chameaux sont très friands. Aussi aperçoit-on, pâ-

turant à perte de vue, d'immenses troupeaux de dromadaires. Quand nous passons au milieu d'eux, ils nous regardent de leurs gros yeux luisans, et on se croirait aux premiers temps du monde, aux jours où le Créateur hésitant jetait à poignées sur la terre, comme pour juger la valeur et l'effet de son œuvre douteuse, les races informes qu'il a depuis peu à peu détruites, tout en laissant survivre quelques types primitifs sur ce grand continent négligé, l'Afrique, où il a oublié dans les sables la girafe, l'autruche et le dromadaire.

Ah ! la drôle et gentille chose que voici : une chamelle qui vient de mettre bas, et qui s'en va vers le campement, suivie de son chamelet que poussent, avec des branches, deux petits Arabes dont la figure n'arrive pas au derrière du petit chameau. Il est grand, lui, déjà, monté sur des jambes très hautes portant un rien du tout de corps que terminent un cou d'oiseau et une tête étonnée dont les yeux regardent depuis un quart d'heure seulement ces choses nouvelles : le jour, la lande et la bête qu'il suit. Il marche très bien pourtant, sans embarras, sans hésitation, sur ce terrain inégal, et il commence à flairer la mamelle, car la nature ne l'a fait si haut, cet animal vieux de quelques minutes, que pour lui permettre d'atteindre au ventre escarpé de sa mère.

En voici d'autres âgés de quelques jours, d'autres encore âgés de quelques mois, puis de très grands, dont le poil a l'air d'une broussaille, d'autres tout jaunes, d'autres d'un gris blanc, d'autres noirâtres. Le paysage devient tellement étrange que je n'ai jamais rien vu qui lui ressemble. A droite, à gauche, des lignes de pierres sortent de terre, rangées comme des soldats, toutes dans le même ordre, dans le même sens, penchées vers Kairouan, invisible encore. On les dirait en marche, par bataillons, ces pierres dressées l'une derrière l'autre, par files droites, éloignées de quelques centaines de pas. Elles couvrent ainsi plusieurs kilomètres. Entre elles, rien que du sable argileux. Ce soulèvement est un des plus curieux du monde. Il a d'ailleurs sa légende.

Quand Sidi-Okba, avec ses cavaliers, arriva dans ce désert sinistre où s'étale aujourd'hui ce qui reste de la ville sainte, il campa dans cette solitude. Ses compagnons, surpris de le voir s'arrêter dans ce lieu, lui conseillèrent de s'éloigner, mais il répondit :

— Nous devons rester ici et même y fonder une ville, car telle est la volonté de Dieu.

Ils lui objectèrent qu'il n'y avait ni eau pour boire, ni bois ni pierres pour construire.

Sidi-Okba leur imposa silence par ces mots : « Dieu y pourvoira. »

Le lendemain, on vint lui annoncer qu'une levrette avait trouvé de l'eau. On creusa donc à cet endroit, et on découvrit, à seize mètres sous le sol, la source qui alimente le grand puits coiffé d'une coupole où un chameau tourne, tout le long du jour, la manivelle élévatoire.

Le lendemain encore, des Arabes, envoyés à la découverte, annoncèrent à Sidi-Okba qu'ils avaient aperçu des forêts sur les pentes de montagnes voisines.

Et le jour suivant, enfin, des cavaliers, partis le matin, rentrèrent au galop, en criant qu'ils venaient de rencontrer des pierres, une armée de pierres en marche, envoyées par Dieu sans aucun doute.

Kairouan, malgré ce miracle, est construite presque entièrement en briques.

Mais voilà que la plaine est devenue un marais de boue jaune où les chevaux glissent, tirent sans avancer, s'épuisent et s'abattent. Ils enfoncent dans cette vase gluante jusqu'aux genoux. Les roues y entrent jusqu'aux moyeux. Le ciel s'est couvert ; la pluie tombe, une pluie fine qui embrume l'horizon. Tantôt le chemin semble meilleur quand on gravit une des sept ondulations appelées les sept collines de Kairouan, tantôt il redevient un épouvantable cloaque lorsqu'on redescend dans l'entre-deux. Soudain la voiture s'arrête ; une des roues de derrière est enrayée par le sable.

Il faut mettre pied à terre et se servir de ses jambes. Nous voici donc sous la pluie, fouettés par un vent furieux, levant à chaque pas une énorme botte de glaise qui englue nos chaussures, appesantit notre marche jusqu'à la rendre exténuante, plongeant parfois en des fondrières de boue, essoufflés, maudissant le sud glacial, et faisant vers la cité sacrée un pèlerinage qui nous vaudra peut-être quelque indulgence après ce monde, si, par hasard, le Dieu du Prophète est le vrai.

On sait que, pour les croyans, sept pèlerinages à Kairouan valent un pèlerinage à La Mecque.

Après un kilomètre ou deux de ce piétinement épuisant, j'entrevois dans la brume, au loin, devant moi, une tour mince et pointue, à peine visible, à peine plus teintée que le brouillard, et dont le sommet se perd dans la nuée. C'est une apparition vague et saisissante qui se précise peu à peu, prend une forme plus nette et devient un grand minaret debout dans le ciel sans qu'on voie rien autre chose, rien autour, rien au-dessous : ni la ville, ni les murs, ni les coupoles des mosquées. La pluie nous fouette la figure, et nous allons lentement vers ce phare grisâtre dressé devant nous comme une tour-fantôme qui va tout à l'heure s'effacer, rentrer dans la nappe de brume où elle vient de surgir.

Puis, sur la droite, s'estompe un monument chargé de dômes : c'est la mosquée dite du Barbier, et enfin apparaît la ville, une masse indistincte, indécise, derrière le rideau de pluie ; et le minaret semble moins grand que tout à l'heure, comme s'il venait de s'enfoncer dans les murs après s'être élevé jusqu'au firmament pour nous guider vers la cité.

Oh ! la triste cité perdue en ce désert, en cette solitude aride et désolée ! Par les rues étroites et tortueuses, les Arabes, à l'abri dans les échoppes des vendeurs, nous regardent passer ; et, quand nous rencontrons une femme, ce spectre noir entre ces murs jaunis par l'averse semble la mort qui se promène.

L'hospitalité nous est offerte par le gouverneur tunisien de Kairouan, Si-Mohammed-el-Marabout, général du bey, très noble et très pieux musulman ayant accompli trois fois déjà le pèlerinage de La Mecque. Il nous conduit, avec une politesse empressée et grave, vers les chambres destinées aux étrangers, où nous trouvons de grands divans et d'admirables couvertures arabes dans lesquelles on se roule pour dormir. Pour nous faire honneur, un de ses fils nous apporte, de ses propres mains, tous les objets dont nous avons besoin.

Nous dînons, ce soir même, chez le contrôleur civil et consul français, où nous trouvons un accueil charmant et gai qui nous réchauffe et nous console de notre triste arrivée.

15 décembre.

Le jour ne paraît pas encore quand un de mes compagnons me réveille. Nous avons projeté de prendre un bain maure dès la première heure, avant de visiter la ville.

On circule déjà par les rues, car les Orientaux se lèvent avant le soleil, et nous apercevons entre les maisons un beau ciel propre et pâle plein de promesses de chaleur et de lumière.

On suit des ruelles, encore des ruelles, on passe le puits où le chameau, emprisonné dans la coupole, tourne sans fin pour monter l'eau, et on pénètre dans une maison sombre, aux murs épais, où l'on ne voit rien d'abord, et dont l'atmosphère humide et chaude suffoque un peu dès l'entrée.

Puis on aperçoit des Arabes qui sommeillent sur des nattes; et le propriétaire du lieu, après nous avoir fait dévêtir, nous introduit dans les étuves, sortes de cachots noirs et voûtés où le jour naissant tombe du sommet par une vitre étroite, et dont le sol est couvert d'une eau gluante dans laquelle on ne peut marcher sans risquer, à chaque pas, de glisser et de tomber.

Or, après toutes les opérations du massage, quand nous reve-

nons au grand air, une ivresse de joie nous étourdit, car le soleil levé illumine les rues et nous montre, blanche comme toutes les villes arabes, mais plus sauvage, plus durement caractérisée, plus marquée de fanatisme, saisissante de pauvreté visible, de noblesse misérable et hautaine, Kairouan la sainte.

Les habitans viennent de passer par une horrible disette, et on reconnaît bien partout cet air de famine qui semble répandu sur les maisons mêmes. On vend, comme dans les bourgades du centre africain, toutes sortes d'humbles choses en des boutiques grandes comme des boîtes, où les marchands sont accroupis à la turque. Voici des dattes de Gafsa ou de Souf, agglomérées en gros paquets de pâte visqueuse, dont le vendeur, assis sur la même planche, détache des fragmens avec ses doigts. Voici des légumes, des pimens, des pâtes, et, dans les souks, longs bazars tortueux et voûtés, des étoffes, des tapis, de la sellerie ornementée de broderies d'or et d'argent, et une inimaginable quantité de savetiers qui fabriquent des babouches de cuir jaune. Jusqu'à l'occupation française, les Juifs n'avaient pu s'établir en cette ville impénétrable. Aujourd'hui ils y pullulent et la rongent. Ils détiennent déjà les bijoux des femmes et les titres de propriété d'une partie des maisons, sur lesquelles ils ont prêté de l'argent, et dont ils deviennent vite possesseurs, par suite du système de renouvellement et de multiplication de la dette qu'ils pratiquent avec une adresse et une rapacité infatigables.

Nous allons vers la mosquée Djama-Kebir ou de Sidi-Okba, dont le haut minaret domine la ville et le désert qui l'isole du monde. Elle nous apparaît soudain, au détour d'une rue. C'est un immense et pesant bâtiment soutenu par d'énormes contreforts, une masse blanche, lourde, imposante, belle d'une beauté inexplicable et sauvage. En y pénétrant apparaît d'abord une cour magnifique enfermée par un double cloître que supportent deux lignes élégantes de colonnes romaines et romanes. On se croirait dans l'intérieur d'un beau monastère d'Italie.

La mosquée proprement dite est à droite, prenant jour sur cette cour par dix-sept portes à double battant, que nous faisons ouvrir toutes grandes avant d'entrer.

Je ne connais par le monde que trois édifices religieux qui m'aient donné l'émotion inattendue et foudroyante de ce sauvage et surprenant monument : le Mont-Saint-Michel, Saint-Marc de Venise, et la chapelle Palatine, à Palerme.

Ceux-là sont les œuvres raisonnées, étudiées, admirables, de grands architectes sûrs de leurs effets, pieux sans doute, mais artistes avant tout, qu'inspira l'amour des lignes, des formes et de

la beauté décorative, autant et plus que l'amour de Dieu. Ici c'est autre chose. Un peuple fanatique, errant, à peine capable de construire des murs, venu sur une terre couverte de ruines laissées par ses prédécesseurs, y ramassa partout ce qui lui parut le plus beau, et, à son tour, avec ces débris de même style et de même ordre, éleva, mû par une inspiration sublime, une demeure à son Dieu, une demeure faite de morceaux arrachés aux villes croulantes, mais aussi parfaite et aussi magnifique que les plus pures conceptions des plus grands tailleurs de pierres.

Devant nous apparaît un temple démesuré, qui a l'air d'une forêt sacrée, car cent quatre-vingt colonnes d'onyx, de porphyre et de marbre supportent les voûtes de dix-sept nefs correspondant aux dix-sept portes.

Le regard s'arrête, se perd dans cet emmêlement profond de minces piliers ronds d'une élégance irréprochable, dont toutes les nuances se mêlent et s'harmonisent, et dont les chapiteaux byzantins, de l'école africaine et de l'école orientale, sont d'un travail rare et d'une diversité infinie. Quelques-uns m'ont paru d'une beauté parfaite. Le plus original peut-être représente un palmier tordu par le vent.

A mesure que j'avance en cette demeure divine, toutes les colonnes semblent se déplacer, tourner autour de moi et former des figures variées d'une régularité changeante.

Dans nos cathédrales gothiques, le grand effet est obtenu par la disproportion voulue de l'élévation avec la largeur. Ici, au contraire, l'harmonie unique de ce temple bas vient de la proportion et du nombre de ces fûts légers qui portent l'édifice, l'emplissent, le peuplent, le font ce qu'il est, créent sa grâce et sa grandeur. Leur multitude colorée donne à l'œil l'impression de l'illimité, tandis que l'étendue peu élevée de l'édifice donne à l'âme une sensation de pesanteur. Cela est vaste comme un monde, et on y est écrasé sous la puissance d'un Dieu.

Le Dieu qui a inspiré cette œuvre d'art superbe est bien celui qui dicta le Coran, non point celui des Évangiles. Sa morale ingénieuse s'étend plus qu'elle ne s'élève, nous étonne par sa propagation plus qu'elle ne nous frappe par sa hauteur.

Partout on rencontre de remarquables détails. La chambre du sultan, qui entrait par une porte réservée, est faite de murailles en bois ouvragées comme par des ciseleurs. La chaire aussi, en panneaux curieusement fouillés, donne un effet très heureux, et la mihrab qui indique La Mecque est une admirable niche de marbre sculpté, peint et doré, d'une décoration et d'un style exquis.

A côté de cette mihrab, deux colonnes voisines laissent à peine

entre elles la place de glisser un corps humain. Les Arabes qui peuvent y passer sont guéris des rhumatismes d'après les uns. D'après les autres, ils obtiendraient certaines faveurs plus idéales.

En face de la porte centrale de la mosquée, la neuvième à droite comme à gauche, se dresse, de l'autre côté de la cour, le minaret. Il a cent vingt-neuf marches. Nous les montons.

De là-haut, Kairouan, à nos pieds, semble un damier de terrasses de plâtre, d'où jaillissent de tous côtés les grosses coupoles éblouissantes des mosquées et des koubbas. Tout autour, à perte de vue, un désert jaune, illimité, tandis que près des murs apparaissent çà et là les plaques vertes des champs de cactus. Cet horizon est infiniment vide et triste, et plus poignant que le Sahara lui-même.

Kairouan, paraît-il, était beaucoup plus grande. On cite encore les noms des quartiers disparus.

Ce sont : Drâa-el-Temmar, colline des marchands de dattes ; Drâa-el-Ouiba, colline des mesureurs de blé ; Drâa-el-Kerrouïa, colline des marchands d'épices ; Drâa-el-Gatrania, colline des marchands de goudron ; Derb-es-Mesmar, le quartier des marchands de clous.

Isolée, hors la ville, distante à peine de 1 kilomètre, la zaouïa, ou plutôt la mosquée de Sidi-Sahab (le barbier du Prophète), attire de loin le regard ; nous nous mettons en marche vers elle.

Toute différente de Djama-Kebir, dont nous sortons, celle-ci, nullement imposante, est bien la plus gracieuse, la plus colorée, la plus coquette des mosquées, et le plus parfait échantillon de l'art décoratif arabe que j'aie vu.

Un escalier de faïences antiques, d'un dessin délicieux, une petite salle d'entrée pavée et lambrissée de faïences pareilles, une longue cour étroite entourée d'un cloître aux arcs en fers à cheval retombant sur des colonnes romaines et donnant, quand on y entre par un jour de soleil, l'éblouissement de la lumière coulant en nappe dorée sur d'autres faïences admirables dont tous les murs sont couverts, enfin une vaste cour carrée et cloîtrée encore, éclatante aussi de faïences superbes, d'un style différent, d'une diversité incroyable et décorée au-dessus d'arabesques délicates, conduisent dans le sanctuaire qui contient le tombeau de Sidi-Sahab, compagnon et barbier du Prophète, dont il garda trois poils de barbe sur sa poitrine jusqu'à sa mort.

Ce sanctuaire, orné de dessins réguliers en marbre blanc et noir où s'enroulent des inscriptions, plein de tapis épais et de drapeaux, m'a paru moins beau et moins imprévu que les deux cours inoubliables par où l'on y parvient.

En sortant, nous traversons une troisième cour peuplée de jeunes gens. C'est une sorte de séminaire musulman, une école de fanatiques.

Toutes ces zaouïas dont le sol de l'Islam est couvert sont pour ainsi dire les œufs des innombrables ordres et confréries entre lesquels se partagent les dévotions particulières des croyans.

Les principales de Kairouan (je ne parle pas des mosquées qui appartiennent à Dieu seul) sont : zaouïa de Si Mohammed-Elouani ; zaouïa de Sidi-Abd-el-Kader-ed-Djilani, le plus grand saint de l'Islam et le plus vénéré; zaouïa et-Tidjani ; zaouïa de Si-Hadid-el-Khrangani ; zaouïa de Sidi-Mohammed-ben-Aïssa de Meknès, qui contient des tambourins, des derboukas, sabres, pointes de fer et autres instrumens indispensables aux cérémonies sauvages des Aïssaoua.

Ces innombrables ordres et confréries de l'Islam, qui rappellent par beaucoup de points nos ordres catholiques, et qui, placés sous l'invocation d'un marabout vénéré, se rattachent au Prophète par une chaîne de pieux docteurs que les Arabes nomment « Selselat, » ont pris, depuis le commencement du siècle surtout, une extension considérable et sont le plus redoutable rempart de la religion mahométane contre la civilisation et la domination européennes.

Sous ce titre : *Marabouts et Khouan*, M. le commandant Rinn les a énumérés et analysés d'une façon aussi complète que possible.

Je trouve en ce livre quelques textes des plus curieux sur les doctrines et pratiques de ces confédérations.

Chacune d'elles affirme avoir conservé intacte l'obéissance aux cinq commandemens du Prophète et tenir de lui la seule voie pour atteindre l'union avec Dieu, qui est le but de tous les efforts religieux des musulmans.

Malgré cette prétention à l'orthodoxie absolue et à la pureté de la doctrine, tous ces ordres et confréries ont des usages, des enseignemens et des tendances fort divergens.

Les uns forment de puissantes associations pieuses, dirigées par de savans théologistes de vie austère, hommes vraiment supérieurs, aussi instruits théoriquement que redoutables diplomates dans leurs relations avec nous, et qui gouvernent avec une rare habileté ces écoles de science sacrée, de morale élevée et de combat contre l'Européen. Les autres forment de bizarres assemblages de fanatiques ou de charlatans, ont l'air de troupes de bateleurs religieux, tantôt exaltés convaincus, tantôt purs saltimbanques exploitant la bêtise et la foi des hommes.

Comme je l'ai dit, le but unique des efforts de tout bon musul-

man est l'union intime avec Dieu. Divers procédés mystiques conduisent à cet état parfait, et chaque confédération possède sa méthode d'entraînement. En général, cette méthode mène le simple adepte à un état d'abrutissement absolu, qui en fait un instrument aveugle et docile aux mains du chef.

Chaque ordre a à sa tête un cheik, maître de l'ordre. « Tu seras entre les mains de ton cheik comme le cadavre entre les mains du laveur des morts. Obéis-lui en tout ce qu'il a ordonné, car c'est Dieu même qui commande par sa voix. Lui désobéir, c'est encourir la colère de Dieu. N'oublie pas que tu es son esclave et que tu ne dois rien faire sans son ordre.

« Le cheik est l'homme chéri de Dieu ; il est supérieur à toutes les autres créatures et prend rang après les prophètes. Ne vois donc que lui, lui partout. Bannis de ton cœur toute autre pensée que celle qui aurait Dieu ou le cheik pour objet. »

Au-dessous de ce personnage sacré sont les *moqaddem*, vicaires du cheik, propagateurs de la doctrine.

Enfin, les simples initiés à l'ordre s'appellent les *khouan*, les frères.

Chaque confrérie, pour atteindre à l'état d'hallucination où l'homme se confond avec Dieu, a donc son oraison spéciale, ou plutôt sa gymnastique d'abrutissement. Cela se nomme le *dirkr*.

C'est presque toujours une invocation très courte ou plutôt l'énoncé d'un mot ou d'une phrase qui doit être répété un nombre infini de fois.

Les adeptes prononcent, avec des mouvemens réguliers de la tête et du cou, deux cents, cinq cents, mille fois de suite, soit le mot Dieu, soit la formule qui revient en toutes leurs prières : « Il n'y a de divinité que Dieu, » en y ajoutant quelques versets dont l'ordre est le signe de reconnaissance de la confrérie.

Le néophyte, au moment de son initiation, s'appelle *talamid*, puis après l'initiation il devient *mourid*, puis *faqir*, puis *soufi*, puis *salek*, puis *medjedoub* (le ravi, l'halluciné). C'est à ce moment que se déclare chez lui l'inspiration ou la folie, l'esprit se séparant de la matière et obéissant à la poussée d'une sorte d'hystérie mystique. L'homme, dès lors, n'appartient plus à la vie physique. La vie spirituelle seule existe pour lui, et il n'a plus besoin d'observer les pratiques du culte.

Au-dessus de cet état, il n'y a plus que celui de *touhid*, qui est la suprême béatitude, l'identification avec Dieu.

L'extase aussi a ses degrés, qui sont très curieusement décrits par Cheik-Snoussi, affilié à l'ordre des Khelouatya, visionnaires-interprètes des songes. On remarquera les rapprochemens étranges qu'on peut faire entre ces mystiques et les mystiques chrétiens.

Voici ce qu'écrit Cheik-Snoussi : « ... L'adepte jouit ensuite de la manifestation d'autres lumières qui sont pour lui le plus parfait des talismans.

« Le nombre de ces lumières est de soixante-dix mille; il se subdivise en plusieurs séries, et compose les *sept degrés* par lesquels on parvient à l'état parfait de l'âme. Le premier de ces degrés est l'humanité. On y aperçoit dix mille lumières, perceptibles seulement pour ceux qui peuvent y arriver : leur couleur est terne. Elles s'entremêlent les unes dans les autres... Pour atteindre le second, il faut que le cœur se soit sanctifié. Alors on découvre dix mille autres lumières inhérentes à ce second degré, qui est celui de *l'extase passionnée ;* leur couleur est bleu clair... On arrive au troisième degré, qui est *l'extase du cœur*. Là on voit l'enfer et ses attributs, ainsi que dix mille autres lumières dont la couleur est aussi rouge que celle produite par une flamme pure... Ce point est celui qui permet de voir les génies et tous leurs attributs, car le cœur peut jouir de sept états spirituels accessibles seulement à certains affiliés.

« S'élevant ensuite à un autre degré, on voit dix mille lumières nouvelles, inhérentes à l'état d'extase de l'âme immatérielle. Ces lumières sont d'une couleur jaune très accentuée. On y aperçoit les âmes des prophètes et des saints.

« Le cinquième degré est celui de l'extase mystérieuse. On y contemple les anges et dix mille autres lumières d'un blanc éclatant.

« Le sixième est celui de l'extase d'obsession. On y jouit aussi de dix mille autres lumières dont la couleur est celle des miroirs limpides. Parvenu à ce point, on ressent un délicieux ravissement d'esprit qui a pris le nom d'*el-Khadir* et qui est le principe de la vie spirituelle. Alors seulement on voit notre prophète Mohammed.

« Enfin on arrive aux dix mille dernières lumières cachées en atteignant ce septième degré, qui est la béatitude. Ces lumières sont vertes et blanches; mais elles subissent des transformations successives : ainsi elles passent par la couleur des pierres précieuses pour prendre ensuite une teinte claire, puis enfin acquièrent une autre teinte qui n'a pas de similitude avec une autre, qui est sans ressemblance, qui n'existe nulle part, mais qui est répandue par tout l'univers... Parvenu à cet état, les attributs de Dieu se dévoilent... Il ne semble plus alors qu'on appartienne à ce monde. Les choses terrestres disparaissent pour vous. »

Ne voilà-t-il pas les sept châteaux du ciel de sainte Thérèse et les sept couleurs correspondant aux sept degrés de l'extase? Pour atteindre cet affolement, voici le procédé spécial employé par les Khelouatya :

« On s'assoit les jambes croisées et on répète pendant un certain temps : « Il n'y a de dieu qu'Allah, » en portant la bouche alternativement de dessus l'épaule droite au-devant du cœur, sous le sein gauche. Ensuite on récite l'invocation qui consiste à articuler les noms de Dieu, qui impliquent l'idée de sa grandeur et de sa puissance, en ne citant que les dix suivans, dans l'ordre où ils se trouvent placés : Lui, Juste, Vivant, Irrésistible, Donneur par excellence, Pourvoyeur par excellence, Celui qui ouvre à la vérité les cœurs des hommes endurcis, Unique, Éternel, Immuable. »

Les adeptes, à la suite de chacune des invocations, doivent réciter cent fois de suite ou même plus certaines oraisons.

Ils se forment en cercle pour faire leurs prières particulières. Celui qui les récite, en disant *Lui*, avance la tête au milieu du rond en l'obliquant à droite, puis il la reporte en arrière, du côté gauche, vers la partie extérieure. Un seul d'entre eux commence à dire le mot *Lui*, après quoi tous les autres en chœur, en faisant aller la tête à droite, puis à gauche.

Comparons ces pratiques avec celles des Qadrya : « S'étant assis, les jambes croisées, ils touchent l'extrémité du pied droit, puis l'artère principale nommée *el-Kias* qui contourne les entrailles ; ils placent la main ouverte, les doigts écartés, sur le genou, portent la face vers l'épaule droite en disant *ha*, puis vers l'épaule gauche en disant *hou*, puis la baissent en disant *hi*, puis recommencent. Il importe, et cela est indispensable, que celui qui les prononce s'arrête sur le premier de ces noms aussi longtemps que son haleine le lui permet ; puis, quand il s'est purifié, il appuie de la même manière sur le nom de Dieu, tant que son âme peut être sujette au reproche ; ensuite il articule le nom *hou* quand la personne est disposée à l'obéissance ; enfin lorsque l'âme a atteint le degré de perfection désirable, il peut dire le dernier nom *hi*. »

Ces prières, qui doivent amener l'anéantissement de l'individualité de l'homme, absorbé dans l'essence de Dieu (c'est-à-dire l'état à la suite duquel on arrive à la contemplation de Dieu en ses attributs), s'appellent *ouerd-debered*.

Mais parmi toutes les confréries algériennes, c'est assurément celle des Aïssaoua qui attire le plus violemment la curiosité des étrangers.

On sait les pratiques épouvantables de ces jongleurs hystériques qui, après s'être entraînés à l'extase en formant une sorte de chaîne magnétique et en récitant leurs prières, mangent les feuilles épineuses des cactus, des clous, du verre pilé, des scorpions, des serpens. Souvent ces fous dévorent avec des convulsions affreuses un mouton vivant, laine, peau, chair sanglante et ne laissent à terre

que quelques os. Ils s'enfoncent des pointes de fer dans les joues ou dans le ventre; et on trouve après leur mort, quand on fait leur autopsie, des objets de toute nature entrés dans les parois de l'estomac.

Eh bien! on rencontre dans les textes des Aïssaouas les plus poétiques prières et les plus poétiques enseignemens de toutes les confréries islamiques.

Je cite d'après M. le commandant Rinn quelques phrases seulement :

« Le prophète dit un jour à Abou-Dirr-el-R'ifari : « O Abou-Dirr, le rire des pauvres est une adoration; leurs jeux, la proclamation de la louange de Dieu; leur sommeil, l'aumône. »

Le cheik a encore dit :

« Prier et jeûner dans la solitude et n'avoir aucune compassion dans le cœur, cela s'appelle, dans la bonne voie, de l'hypocrisie.

« L'amour est le degré le plus complet de la perfection. Celui qui n'aime pas n'est arrivé à rien dans la perfection. Il y a quatre sortes d'amour : l'amour par l'intelligence, l'amour par le cœur, l'amour par l'âme, l'amour mystérieux... »

Qui donc a jamais défini l'amour d'une manière plus complète, plus subtile et plus belle?

On pourrait multiplier à l'infini les citations.

Mais, à côté de ces ordres mystiques qui appartiennent aux grands rites orthodoxes musulmans, existe une secte dissidente, celle des Ibadites ou Beni-Mzab, qui présente des particularités fort curieuses.

Les Beni-Mzab habitent, au sud de nos possessions algériennes, dans la partie la plus aride du Sahara, un petit pays, le Mzab, qu'ils ont rendu fertile par de prodigieux efforts.

On retrouve avec stupéfaction, dans la petite république de ces puritains de l'Islam, les principes gouvernementaux de la commune socialiste, en même temps que l'organisation de l'église presbytérienne en Écosse. Leur morale est dure, intolérante, inflexible; ils ont l'horreur de l'effusion du sang et ne l'admettent que pour la défense de la foi. La moitié des actes de la vie, le contact accidentel ou volontaire de la main d'une femme, d'un objet humide, sale ou défendu, sont des fautes graves qui réclament des ablutions particulières et prolongées.

Le célibat, qui pousse à la débauche, la colère, les chants, la musique, le jeu, la danse, toutes les formes du luxe, le tabac, le café pris dans un établissement public, sont des péchés qui peuvent faire encourir, si on y persévère, une redoutable excommunication appelée la *tebria*.

Contrairement à la doctrine de la plupart des congréganistes musulmans, qui déclarent les pratiques pieuses, les oraisons et l'exaltation mystique suffisantes pour sauver le fidèle, quels que soient ses actes, les Ibadites n'admettent le salut éternel de l'homme que par la pureté de sa vie. Ils poussent à l'excès l'observation des prescriptions du Coran, traitent en hérétiques les derviches et les fakirs, ne croient pas valable auprès de Dieu, maître souverainement juste et inflexible, l'intervention des prophètes ou saints, dont cependant ils vénèrent la mémoire. Ils nient les inspirés et les illuminés, et ne reconnaissent pas même à l'iman le droit d'amnistier son semblable, car Dieu seul peut être juge de l'importance des fautes et de la valeur du repentir.

Les Ibadites sont d'ailleurs des schismatiques, qui appartiennent au plus ancien des schismes de l'Islam, et descendent des assassins d'Ali, gendre du Prophète.

Mais les ordres qui comptent en Tunisie le plus d'adhérens semblent être en première ligne, avec les Aïssaoua, ceux des Tidjanya et des Qadrya, ce dernier fondé par Abd-el-Kader-el-Djinani, le plus saint homme de l'Islam après Mohammed.

Les zaouïas de ces deux marabouts, que nous visitons après celle du Barbier, sont loin d'atteindre l'élégance et la beauté des deux monumens que nous avons vus d'abord.

16 décembre.

La sortie de Kairouan vers Sousse augmente encore l'impression de tristesse de la ville sainte.

Après de longs cimetières, vastes champs de pierres, voici des collines d'ordures faites des détritus de la ville, accumulés depuis des siècles; puis recommence la plaine marécageuse, où on marche souvent sur des carapaces de petites tortues, puis toujours la lande où pâturent des chameaux. Derrière nous la ville, les dômes, les mosquées, les minarets se dressent dans cette solitude morne, comme un mirage du désert, puis peu à peu s'éloignent et disparaissent.

Après plusieurs heures de marche, la première halte a lieu près d'une koubba, dans un massif d'oliviers. Nous sommes à Sidi-L'Hanni, et je n'ai jamais vu le soleil faire d'une coupole blanche une plus étonnante merveille de couleur. Est-elle blanche? — Oui, — blanche à aveugler! et pourtant la lumière se décompose si étrangement sur ce gros œuf, qu'on y distingue une féerie de nuances mystérieuses, qui semblent évoquées plutôt qu'apparues, illusoires plus que réelles, et si fines, si délicates, si noyées dans ce blanc

de neige qu'elles ne s'y montrent pas tout de suite, mais après l'éblouissement et la surprise du premier regard. Alors on n'aperçoit plus qu'elles, si nombreuses, si diverses, si puissantes et presque invisibles pourtant! Plus on regarde, plus elles s'accentuent. Des ondes d'or coulent sur ces contours, secrètement éteintes dans un bain lilas, léger comme une buée, que traversent par places des traînées bleuâtres. L'ombre immobile d'une branche est peut-être grise, peut-être verte, peut-être jaune? je ne sais pas. Sous l'abri de la corniche, le mur, plus bas, me semble violet : et je devine que l'air est mauve autour de ce dôme aveuglant qui me paraît à présent presque rose, oui, presque rose, quand on le contemple trop, quand la fatigue de son rayonnement mêle tous ces tons si fins et si clairs qu'ils affolent les yeux. Et l'ombre, l'ombre de cette koubba sur ce sol, de quelle nuance est-elle? Qui pourra le savoir, le montrer, le peindre? Pendant combien d'années faudra-t-il tremper nos yeux et notre pensée dans ces colorations insaisissables, si nouvelles pour nos organes instruits à voir l'atmosphère de l'Europe, ses effets et ses reflets, avant de comprendre celles-ci, de les distinguer et de les exprimer jusqu'à donner à ceux qui regarderont les toiles où elles seront fixées par un pinceau d'artiste la complète émotion de la vérité?

Nous entrons à présent dans une région moins nue, où l'olivier pousse. A Moureddin, auprès d'un puits, une superbe fille rit et montre ses dents en nous voyant passer, et, un peu plus loin, nous devançons un élégant bourgeois de Sousse qui rentre à la ville, monté sur son âne et suivi de son nègre qui porte son fusil. Il vient sans doute de visiter son champ d'oliviers ou sa vigne! Dans le chemin encaissé entre les arbres, c'est un tableautin charmant. L'homme est jeune, vêtu d'une veste verte et d'un gilet rose en partie cachés sous un burnous de soie drapant les reins et les épaules. Assis comme une femme sur son âne qui trottine, il lui tambourine le flanc de ces deux jambes moulées sous des bas d'une blancheur parfaite, tandis qu'il retient fixés à ses pieds, on ne sait comment, deux brodequins vernis qui n'adhèrent point à ses talons.

Et le petit nègre, habillé tout de rouge, court, son fusil sur l'épaule, avec une belle souplesse sauvage, derrière l'âne de son maître.

Voici Sousse.

Mais, je l'ai vue, cette ville! Oui, oui, j'ai eu cette vision lumineuse autrefois, dans ma toute jeune vie, au collège, quand j'apprenais les croisades dans l'Histoire de France de Burette. Oh! je la connais depuis si longtemps! Elle est pleine de Sarrazins, der-

rière ce long rempart crénelé, si haut, si mince, avec ses tours de loin en loin, ses portes rondes, et les hommes à turban qui rôdent à son pied. Oh! cette muraille, c'est bien celle dessinée dans le livre à images, si régulière et si propre qu'on la dirait en carton découpé. Que c'est joli, clair et grisant! Rien que pour voir Sousse, on devrait faire ce long voyage. Dieu! l'amour de muraille qu'il faut suivre jusqu'à la mer, car les voitures ne peuvent entrer dans les rues étroites et capricieuses de cette cité des temps passés. Elle va toujours, la muraille, elle va jusqu'au rivage, pareille et crénelée, armée de ses tours carrées, puis elle fait une courbe, suit la rive, tourne encore, remonte et continue sa ronde, sans modifier une fois, pendant quelques mètres seulement, son coquet aspect de rempart sarrazin. Et sans finir elle recommence, à la façon d'un chapelet dont chaque grain est un créneau et chaque dizaine une tourelle, enfermant dans son cercle éblouissant, comme dans une couronne de papier blanc, la ville serrée dans son étreinte et qui étage ses maisons de plâtre entre le mur du bas, baigné dans le flot, et le mur du haut, profilé sur le ciel.

Après avoir parcouru la cité, entremêlement de ruelles étonnantes, comme il nous reste une heure de jour, nous allons visiter, à dix minutes des portes, les fouilles que font les officiers sur l'emplacement de la nécropole d'Hadrumète. On y a découvert de vastes caveaux contenant jusqu'à vingt sépultures et gardant des traces de peintures murales. Ces recherches sont dues aux officiers, qui deviennent, en ces pays, des archéologues acharnés, et qui rendraient à cette science de très grands services si l'administration des beaux-arts n'arrêtait leur zèle par des mesures vexatoires.

En 1860, on a mis au jour, en cette même nécropole, une très curieuse mosaïque représentant le labyrinthe de Crète, avec le minotaure au centre, et près de l'entrée une barque amenant Thésée, Ariane et son fil. Le bey voulut faire apporter à son musée cette pièce remarquable, qui fut totalement détruite en route. On a bien voulu m'en offrir une photographie faite sur un croquis de M. Larmande, dessinateur des ponts et chaussées. Il n'en existe que quatre, exécutées tout récemment. Je ne crois pas qu'une d'elles ait encore été reproduite.

Nous revenons à Sousse au soleil couchant, pour dîner chez le contrôleur civil de France, un des hommes les mieux renseignés et les plus intéressans à écouter parler des mœurs et des coutumes de ce pays.

De son habitation on domine la ville entière, cette cascade de toits carrés, vernis de chaux, où courent des chats noirs et où se dresse parfois le fantôme d'un être drapé en des étoffes pâles ou

colorées. De place en place, un grand palmier passe la tête entre les maisons et étale le bouquet vert de ses branches au-dessus de leur blancheur unie.

Puis quand la lune se fut levée, cela devint une écume d'argent roulant à la mer, un rêve prodigieux de poète réalisé, l'apparition invraisemblable d'une cité fantastique d'où montait une lueur au ciel.

Puis nous avons erré fort longtemps par les rues. La baie d'un café maure nous tente. Nous entrons. Il est plein d'hommes assis ou accroupis, soit par terre, soit sur les planches garnies de nattes, autour d'un conteur arabe. C'est un vieux, gras, à l'œil malin, qui parle avec une mimique si drôle qu'elle suffirait à amuser. Il raconte une farce, l'histoire d'un imposteur qui voulut se faire passer pour marabout, mais que l'iman a dévoilé. Ses naïfs auditeurs sont ravis et suivent le récit avec une attention ardente, qu'interrompent seuls des éclats de rire. Puis nous nous remettons à marcher, ne pouvant par cette nuit éblouissante nous décider au sommeil.

Et voilà qu'en une rue étroite je m'arrête devant une belle maison orientale dont la porte ouverte montre un grand escalier droit, tout décoré de faïences et éclairé, du haut en bas, par une lumière invisible, une cendre, une poussière de clarté tombée on ne sait d'où. Sous cette lueur inexprimable, chaque marche émaillée attend un pied d'amoureux. Jamais je n'ai mieux deviné, vu, compris, senti l'attente que devant cette porte ouverte et cet escalier vide où veille une lampe inaperçue. Au dehors, sur le mur éclairé par la lune, est suspendu un de ces grands balcons fermés qu'ils appellent une *barmakli*. Deux ouvertures sombres au milieu, derrière les riches ferrures contournées des moucharabis. Est-elle là-dedans qui veille, qui écoute et nous déteste, la Juliette arabe dont le cœur frémit? Oui, peut-être? Mais son désir tout sensuel n'est point de ceux qui, dans nos pays à nous, monteraient aux étoiles par des nuits pareilles. Sur cette terre amollissante et tiède, si captivante que la légende des Lotophages y est née dans l'île de Djerba, l'air est plus savoureux que partout, le soleil plus chaud, le jour plus clair, mais le cœur ne sait pas aimer. Les femmes, belles et ardentes, sont ignorantes de nos tendresses. Leur âme simple reste étrangère aux émotions sentimentales, et leurs baisers, dit-on, n'enfantent point le rêve.

GUY DE MAUPASSANT.

LA

PHILOSOPHIE DE LAMENNAIS

I.

LAMENNAIS THÉOLOGIEN ET THÉOCRATE.

La publication récente des lettres de Lamennais au baron de Vitrolles (1) a été pour nous une occasion de revenir à l'étude de ce grand et singulier personnage, qui, après avoir fait tant de bruit pendant sa vie, a été si négligé et si oublié depuis sa mort, sort commun aux grands agitateurs, aux polémistes, aux écrivains de combat. La bataille finie, ou remplacée par d'autres batailles, on abandonne les combattans à leur gloire et à l'oubli. Mais, quoique ses livres aient vieilli, Lamennais ne sera jamais complètement oublié, car il est un des plus curieux sujets d'étude que la psychologie puisse se proposer. Aucun homme n'a présenté sous une forme plus aiguë et plus dramatique le spectacle étrange d'un complet renversement d'idées, d'une renonciation absolue à un système, et de la conversion également absolue à un système contraire. Ordinairement ce genre de conversion se fait de l'incrédulité

(1) *Correspondance* de Lamennais, 3e volume. Ce volume, publié par les soins de M. Eugène Forgues, fait suite aux deux autres volumes de *Correspondance* publiés déjà par son père, M. Émile Forgues, d'après les indications et sur les prescriptions de Lamennais lui-même.

à la religion. Saint Augustin en est un des plus mémorables exemples. Ici, il s'agit au contraire de la conversion inverse, de la religion à la libre pensée, de la doctrine autoritaire à la doctrine libérale et même révolutionnaire, et cela non dans la jeunesse, à l'époque où l'imagination, molle encore, se prête à tous les moules, mais dans la pleine maturité, après un rôle éclatant et comme une mission d'en haut dans le camp abandonné. C'est cette grande crise qui fait de Lamennais un personnage unique dans notre siècle.

D'autres que lui, sans doute, ont passé aussi de la cause de l'autorité à celle de la révolution : Lamartine, Victor Hugo, Chateaubriand lui-même, malgré sa fidélité d'office à la légitimité; mais aucun d'eux n'était prêtre, apôtre, prophète; aucun n'avait pris parti avec tant de violence et d'exagération en faveur des doctrines du passé. C'est pourquoi la vie de Lamennais est un drame dans lequel se concentre tout un siècle. Personne, dans ce siècle, parmi ceux qui ont vécu de la vie de la pensée, n'a échappé au trouble d'une situation semblable. Qui n'a été tantôt séduit par le prestige d'un passé traditionnel plein de grandeur et de majesté, tantôt entraîné par l'impulsion enivrante d'une foi nouvelle et d'une liberté illimitée? Mais ces luttes, d'ordinaire, n'atteignent guère que la superficie de l'âme. La plupart s'en tirent en faisant des concessions aux deux systèmes, tantôt à la tradition, tantôt à la révolution : on passe d'un côté, ou de l'autre, selon les circonstances, et lorsqu'on se trouve en présence des exagérés de l'un ou l'autre parti. Suivant le mot spirituel du poète, « on déjeune avec les classiques, on dîne avec les romantiques; » et d'ailleurs ce n'est pour la plupart que la moindre partie de la vie : on fait ses affaires, on soigne sa famille, on va aux eaux, sans être autrement troublé. Imaginez, au contraire, une âme violente et profonde qui n'ait pas d'autre intérêt dans la vie que l'intérêt des idées, pour qui le problème religieux, philosophique et politique est tout; supposez une âme d'apôtre, enivrée d'absolu, ayant en horreur toute espèce de transaction, et à qui la vérité a toujours apparu sous forme tranchée et extrême; supposez, dis-je, que cette âme soit atteinte par la crise que nous décrivons, que le vent du siècle soit venu tout à coup la toucher et l'ébranler, dès lors, au lieu de ces timides compositions qui satisfont le vulgaire, et aussi, — il faut le dire, — les sages, vous aurez une révolution totale, un renouvellement absolu, une violence aussi extrême dans le nouveau sens que dans le premier. De même que, dans les tragédies, l'intérêt, pour être dramatique, doit se concentrer dans une action unique; de même le combat du siècle entre le passé et l'avenir, pour apparaître dans toute sa grandeur, a dû se condenser dans une seule âme et en un moment unique. Tel est le haut et persistant intérêt que présente la vie de

Lamennais, et qui donne à tous ses écrits et aux phases diverses de sa philosophie un caractère si émouvant. On n'a rien à ajouter, comme peinture de la personne et du caractère, à ce qu'un grand écrivain a dit ici même (1) de Lamennais quelque temps après sa mort; mais l'on peut, par une histoire précise de ses idées, par l'analyse suivie de ses travaux, essayer de rendre claire la révolution surprenante qui a tant scandalisé les âmes. C'est surtout ce problème psychologique que, dans les pages suivantes, nous avons pris à tâche d'élucider.

I.

On sait peu de chose de la vie de Lamennais pendant son enfance et sa jeunesse. Nous n'avons pas d'ailleurs pour but de faire ici l'histoire de sa vie : c'est l'homme intérieur que nous voulons étudier. A ce point de vue, nous recueillerons seulement dans cette première période, parmi les renseignemens incomplets qui nous sont donnés, soit par les parens de Lamennais, soit par ses propres lettres, deux faits qui nous paraissent jeter un grand jour sur l'histoire future de son âme et de sa pensée. Le premier, c'est que Lamennais a commencé, jeune encore, par l'incrédulité, et qu'il n'a fait sa première communion qu'à l'âge de vingt-deux ans. « Il était né raisonneur, dit son neveu, M. Blaize (2); quand on voulut lui faire faire sa première communion, les argumens hostiles qu'il avait lus lui revinrent en mémoire; il étonna grandement le prêtre chargé de le préparer à recevoir le sacrement. On discuta; on se fâcha; l'amour-propre était en jeu; il ne voulut pas se rendre: la première communion fut ajournée. Il passa sa première jeunesse, qui ne fut pas sans orage, dans cet état d'incertitude; mais le doute était trop antipathique à sa nature énergique... Courbant la raison sous le joug de la foi, il demanda à la religion la solution des problèmes qu'il n'avait pas trouvée dans la philosophie... Toutes ses affections se concentrèrent dans le sentiment religieux, et, foulant aux pieds le respect humain, il fit à vingt-deux ans (en 1804) sa première communion. » On regrette de n'avoir pas plus de détails sur une circonstance aussi remarquable. C'est là un fait si étrange, que, s'il n'était attesté par un membre de la famille, on serait tenté de le révoquer en doute. Qu'un enfant ait pu faire quelques objections qui aient retardé sa première communion, on le comprend. Mais que ces objections aient été assez fortes, la résistance assez tenace, pour que dans une famille chrétienne, en

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1857.

(2) *Œuvres inédites* de Lamennais, publiées par Blaize, 1844. Introduction, p. 21.

Bretagne, avec un frère prêtre, cet enfant ait pu résister à une obligation qui, d'ordinaire, s'impose à tous, qu'il ait pu obtenir de ne faire aucun acte chrétien avant l'âge d'homme, cela suppose une incrédulité bien profonde; et l'on éprouve quelque inquiétude pour une foi si tardive, qui était déjà elle-même le résultat d'une première conversion.

Un second fait, non moins grave, ou plutôt bien autrement grave, et qui nous est attesté cette fois non par un témoin, mais par Lamennais lui-même dans sa *Correspondance*, c'est qu'il a été entraîné en quelque sorte malgré lui à l'état ecclésiastique; qu'il a subi une pression, non matérielle (il avait trente-quatre ans), mais morale, à laquelle il n'a pas eu le courage de résister; une fois le sacrifice fait, il a jeté un cri de douleur dans une lettre désespérée, que nous possédons, et qui jette le plus triste jour sur la suite de son histoire. Voici ce qu'il écrivait, quelques jours après son ordination, à son frère, l'abbé Jean de Lamennais : « Quoique M. Carron (son directeur) m'ait plusieurs fois recommandé de me taire sur mes sentimens, je crois pouvoir et devoir m'expliquer avec toi une fois pour toutes. Je suis et ne peux qu'être désormais extraordinairement malheureux... Je n'entends faire de reproches à qui que ce soit; il y a des destins inévitables; mais, si j'avais été moins confiant ou moins faible, ma position serait bien différente. Enfin elle est ce qu'elle est; et tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir *au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne*, heureux si je puis obtenir qu'on ne vienne pas, sous mille prétextes fatigans, troubler mon sommeil (1). »

Ceux qui ont entraîné ainsi Lamennais à cette démarche violente (l'abbé Carron et l'abbé Jean de Lamennais) n'avaient pas pour excuse d'ignorer l'état de son âme; car voici ce qu'écrivait l'abbé Jean quelques jours après l'ordination de son frère : « Féli a été ordonné prêtre... Il lui en a coûté singulièrement. M. Carron d'un côté, moi de l'autre, *nous l'avons entraîné;* mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup. » D'un autre côté, un autre ami, l'abbé Tesseyre, savait si bien les troubles et les hésitations de Féli, qu'il l'en félicitait et lui écrivait, quelques jours avant son ordination : « Je vous félicite de ce que Dieu vous prive de tout bonheur en ce monde... Vous allez à l'ordination comme une victime au sacrifice. Le saint autel est dépourvu pour vous de ses ornemens... Vous embrassez la croix toute nue. Qu'avez-vous fait au Père pour être traité comme son fils bien-aimé? Nous avons célébré notre première messe sur le mont Thabor; pour vous, il vous sera donné de

(1) *Œuvres inédites*, publiées par Blaize, t. I, p. 263.

la célébrer sur le Calvaire. » Ainsi, une mysticité insensée faisait de l'absence de vocation un mérite et un bonheur!

Une fois lié à ce poteau, comme il s'exprime, Lamennais n'eut plus qu'une consolation, celle de se faire le soldat de la cause pour laquelle il s'était laissé enchaîner. Il n'avait pas la vocation ecclésiastique, mais il avait la foi; et son directeur, l'abbé Carron, avait deviné en lui l'une des futures lumières de l'église. Déjà, depuis longtemps, Lamennais méditait un grand livre qu'il comptait appeler *l'Esprit du christianisme*, sans doute par analogie et par opposition avec le livre de Chateaubriand. Serait-ce le même que celui qui parut deux ans après (en 1818) sous le titre d'*Essai sur l'indifférence?* En changeant le titre, aurait-il changé le fond et la composition? C'est ce que nous ne voyons pas clairement. Peut-être *l'Esprit du christianisme* n'a-t-il existé qu'en projet, et est-il devenu, une fois à l'exécution, l'*Essai sur l'indifférence*. Quoi qu'il en soit, cette occupation même lui était à charge : « Écrire m'est un supplice, disait-il; je déteste Paris, je déteste tout. » L'œuvre parut à la fin de 1817. Elle eut un prodigieux succès. C'était un nouveau Bossuet, un nouveau père de l'église. Au fond, c'était le livre du désespoir. L'amertume, la violence, le mépris, toutes les passions que Lamennais faisait éclater contre l'incrédulité et l'indifférence n'étaient au fond, sans qu'il le sût lui-même, que l'explosion de ses incurables douleurs. Un tel livre devait secouer les âmes plus qu'éclairer les esprits. Il attaquait à sa racine l'esprit moderne, s'efforçait de le faire rétrograder jusqu'au-delà du XVIe siècle. Jamais, depuis longtemps, le catholicisme n'avait pris une attitude aussi agressive et aussi hautaine. C'était le combat corps à corps de la foi sans bornes contre la libre pensée. En même temps, une curieuse question de logique, celle du critérium de la certitude, était soumise à l'attention des philosophes et livrait aux écoles un nouveau thème à discussion. L'*Essai sur l'indifférence*, quoique le ton déclamatoire en ait vieilli, et que la doctrine ait été cent fois réfutée, n'en est pas moins un événement de la plus haute importance, au point de vue historique, dans les luttes philosophiques et religieuses de notre siècle; et il a laissé une trace profonde dans la controverse catholique.

Le titre de l'ouvrage de l'abbé de Lamennais : *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, n'indique que d'une manière assez vague le vrai sujet du livre. Il semble, en effet, signifier que l'objet de l'auteur est de combattre ceux qui n'ont aucune opinion dogmatique sur la religion, ni pour ni contre, — ou ceux qui, croyant vaguement et faiblement à la religion, par habitude et routine, mais non par conviction, vivent et agissent comme s'ils n'y croyaient pas, — ou enfin ceux qui pratiquent la religion, mais

d'une manière tout extérieure, par convenance, par respect humain, par usage mondain ou calcul politique, mais qui n'y apportent aucun sentiment intérieur, aucune foi véritable. Il y a là, en effet, un mal plus grave peut-être que l'athéisme, et Bossuet le dénonçait déjà en ces termes dans l'un de ses sermons : « Je prévois, disait-il, que les libertins et les esprits forts pourront être discrédités, non par aucune horreur de leurs sentimens, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. » Pascal dénonçait le même mal en termes bien plus énergiques encore dans ce passage célèbre des *Pensées :* « Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs et qui n'épargnent rien pour en sortir. Mais pour ceux qui passent la vie sans songer à cette dernière fin de la vie et qui, par cette seule raison qu'ils n'éprouvent pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadent, négligent d'en chercher ailleurs, je les considère d'une manière toute différente. Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle m'étonne et m'épouvante. C'est un monstre pour moi. »

Cependant, quelque grave que soit, pour la religion, le mal de l'indifférence pratique, ce n'est pas là l'objet de l'ouvrage de Lamennais ; et, en effet, on se représenterait difficilement sur ce sujet un ouvrage en quatre volumes ; c'est le texte d'un sermon, mais non d'un livre. Lamennais signale, à la vérité, ce mal dans son introduction, dans la préface de son ouvrage, et il s'y arrête surtout dans la deuxième partie du premier volume ; mais ce n'est pas son objet principal : cet objet est tout autre. Il s'agit pour lui de combattre non l'indifférence pratique, mais l'indifférence dogmatique, systématique, l'indifférence voulue et réfléchie d'opinion et de doctrine ; et encore faut-il ici l'entendre dans un certain sens qui n'est pas le sens apparent. En effet, on peut concevoir une doctrine dont le sens serait, par exemple, que nous ne pouvons rien savoir sur tout ce qui dépasse le domaine de l'expérience, c'est-à-dire sur les causes et sur les fins ; que le mieux, par conséquent, est de ne pas s'en occuper, et d'écarter toute recherche métaphysique et théologique : voilà la véritable indifférence systématique en matière de religion. Nous connaissons cette doctrine ; c'est celle que l'on appelle aujourd'hui le positivisme, mais elle n'existait pas à l'époque où fut écrit l'*Essai sur l'indifférence*. L'abbé de Lamennais ne pouvait en avoir connaissance, et même il n'en a jamais eu connaissance. L'école positiviste a toujours été ignorée de lui, même à l'époque où, beaucoup plus tard, il aurait pu la côtoyer et la rencontrer chez des amis communs.

Qu'est-ce donc alors que l'indifférence dogmatique dont parle l'abbé de Lamennais? C'est la doctrine de ceux qui, tout en ayant une religion, professent l'indifférence sur la vérité religieuse et sur les dogmes essentiels de la religion. Pour bien comprendre cette opinion, il faut se placer au point de vue du catholicisme. Dans cette église, il y a une vérité religieuse absolue sur laquelle il ne peut planer aucun doute, et qui ne laisse aucune latitude au relâchement de l'esprit. Cette vérité est enseignée et dogmatiquement définie par une autorité absolument infaillible, et tout ce qui est en dehors de cette église, toute opinion ou toute croyance qui ne se fonde pas sur l'autorité absolue, visible, divine de l'église, laisse les âmes plus ou moins incertaines sur telle ou telle partie de la vérité religieuse. Être en dehors du catholicisme, c'est donc être indifférent sur la vérité de la religion ; ce n'est pas croire sans doute que la religion est inutile, comme font les indifférens pratiques; c'est croire, au contraire, que la religion est utile et peut-être même nécessaire, mais qu'il est indifférent de savoir quelles sont les vérités particulières qu'elle nous ordonne de croire. Telle est l'espèce d'indifférence assez subtile que l'abbé de Lamennais a voulu combattre ; et c'est ce qu'il faut avoir dans l'esprit si l'on cherche à comprendre comment il y fait rentrer le protestantisme, qui est en général au contraire si peu indifférent en matière de religion, mais qui, privé d'une autorité définie, est bien obligé d'admettre qu'il peut y avoir différentes formes de la vérité religieuse entre lesquelles l'homme est libre de choisir ; or c'est cela même qui est l'indifférence.

On devine que l'une des conséquences de cette indifférence sur le fond de la religion est la doctrine de la tolérance ou de la liberté religieuse ; et c'est aussi ce que, dans les écoles de théologie, on appelait l'indifférentisme (*indifferentismus, tolerantismus*). Cette doctrine signifie que toutes les religions sont bonnes, et même qu'il est permis de n'en avoir aucune, en tout cas que la société n'a pas à s'enquérir des croyances religieuses. L'abbé de Lamennais n'ose pas tout à fait prendre à partie directement cette doctrine ; il n'en fait pas l'objet d'une discussion spéciale *ex professo*, mais on voit que c'est à elle surtout qu'il en veut. Il la rencontre de temps en temps, et il est facile de voir à quel point elle lui est antipathique et odieuse. La tolérance était le contraire de sa nature. A tous les momens de sa vie, ayant passé par des phases diverses et même contraires, il a toujours été intolérant. C'est en effet une question de savoir comment la tolérance peut se concilier avec la conviction, et si admettre la liberté de l'erreur, ce n'est pas mettre en doute la certitude de la vérité. Sur ce point, les disciples modernes de l'abbé de Lamennais sont restés fidèles

à son esprit et n'ont jamais caché leurs sentimens. Ils n'admettent pas la liberté du mal, mais seulement la liberté du bien. Or, le bien, c'est leur doctrine; autrement pourquoi y croiraient-ils? c'est la vérité pour eux, puisqu'ils y croient. Comment donc admettre que le faux puisse être toléré, si ce n'est en admettant en même temps que la société repose sur le scepticisme! On voit comment la question de la tolérance se lie à celle de la certitude, et l'on comprend comment ce traité de l'indifférence est devenu, dès le second volume, un traité de la certitude. Quant à la tolérance, il ne la combat, il est vrai, d'une manière formelle qu'en passant, mais, au fond, il la combat partout. Il a trouvé un singulier grief contre cette doctrine de la tolérance ; c'est, dit-il, « un nouveau genre de persécution contre l'église. » En effet, la conséquence d'une telle doctrine, c'est que non-seulement l'erreur est tolérée, mais que la vérité elle-même n'est que tolérée. Tolérer l'immortalité de l'âme, tolérer l'existence de Dieu, n'est-ce pas le comble de l'insulte! Cependant tel est le nouvel état social que nous a fait la révolution, et que la restauration elle-même avait accepté. Ce langage nous étonne; nous sommes habitués dans le camp libéral à considérer la restauration comme le règne de la religion d'état, comme le triomphe du clergé dans le gouvernement, dans l'opinion, dans l'enseignement. Mais Lamennais ne voit rien de semblable ; il y voit tout le contraire. A l'aide du verre grossissant de son imagination noire et triste, il ne trouve dans l'état de l'église à cette époque que servitude et avilissement. D'après cette manière de voir, on comprend que, pour Lamennais, la tolérance soit une persécution.

Telle est l'idée fondamentale de l'*Essai sur l'indifférence*. Réfuter les diverses doctrines latitudinaires qui ne portent pas avec elles une autorité décisive, montrer qu'elles dérivent toutes d'un faux principe, la liberté d'examen, réfuter par là même la doctrine de la tolérance, et à ce faux principe de tolérance et de liberté opposer le vrai principe de la certitude, à savoir l'autorité : tel est le véritable objet de Lamennais, objet qu'il ne définit pas lui-même avec précision, et qui a fait accuser son livre de manquer d'unité. Car comment de l'indifférence en matière religieuse est-il conduit à l'une des questions les plus abstraites et les plus subtiles de la philosophie, celle du critérium de la certitude? C'est ce qu'on ne voyait pas clairement. Mais, au contraire, il est très vrai que son livre se tient; et c'est par une logique secrète et rigoureuse que de son premier point de vue il a été conduit à embrasser le problème philosophique tout entier.

Il commence donc, dans l'introduction, par traiter de l'indifférence proprement dite, dans le sens où on l'entend générale-

ment. Il en fait un énergique tableau. Il réfute l'opinion de ceux qui nient l'influence des doctrines sur la société, et cite comme exemple contraire la révolution française, dont il parle avec l'horreur que l'on avait alors dans le parti ultra-royaliste. Il montre que croire est nécessaire à l'homme. Otez le désir ou l'amour, vous ôtez la volonté; ôtez la conviction ou la foi, vous ôtez l'intelligence. D'ailleurs, il n'y a rien d'indifférent en soi. L'indifférence se restreint à mesure que l'intelligence se développe. Supposez un peuple devenu indifférent à tout, même à lui-même : c'est la mort. Cette peinture de l'indifférence et de ses résultats funestes est une belle étude philosophique. Il y a là de la psychologie fine et solide. Le rôle de la croyance, à laquelle la psychologie moderne accorde avec raison une si haute importance, est analysé avec netteté et vigueur. Ce qui est moins bon, c'est le remède que propose Lamennais : « C'est, dit-il, aux gouvernans à guérir les maux de l'indifférence. L'autorité peut tout pour le bien comme pour le mal. » Cependant, suivant lui, loin de mettre un frein à la licence des pensées, les gouvernemens d'aujourd'hui sont les premiers à cesser de croire, et qui de proche en proche répandent l'irréligion partout. A cette époque, on le voit, l'abbé de Lamennais n'hésitait pas à placer dans les gouvernemens toute son espérance, quoiqu'il manifestât déjà très peu de confiance en faveur de leur action.

De l'indifférence pratique, Lamennais passe à l'indifférence dogmatique, qui est, nous l'avons dit, son véritable objet. Il distingue trois systèmes d'indifférence : 1° Le système de ceux qui, tout en niant la religion et repoussant pour eux-mêmes toute croyance religieuse, croient que la religion est nécessaire pour le peuple à titre de frein. Ils croient que la religion a été une invention des législateurs, et ils en font un instrument politique. Ce système est l'athéisme. On se demande quelle sorte d'athéisme Lamennais avait devant les yeux lorsqu'il dénonçait ce machiavélisme qui, « tout en niant la religion dans le fond, s'en sert comme d'un instrument. » Ce n'est pas évidemment l'athéisme du XVIIIe siècle, aussi ennemi de l'hypocrisie des prêtres que du despotisme des rois. C'est vraisemblablement le système de l'empire, qui s'était fait, en effet, de la religion un instrument de règne, et qui avait été soutenu par un grand nombre d'anciens athées convertis en apparence, et qui avaient remplacé l'athéisme par l'hypocrisie. 2° Le second système d'indifférence consiste à croire que la religion est nécessaire aux hommes, mais que Dieu ne nous a pas fait connaître d'une manière certaine de quelle manière il veut être honoré. Il s'en est rapporté à notre propre cœur, et il nous laisse libres de choisir parmi les cultes positifs celui qui nous paraît le meilleur. C'est le système de la religion naturelle ou du déisme, tel qu'il est

exposé dans le *Vicaire savoyard*. 3° Enfin, le dernier système d'indifférence est celui qui croit que Dieu a bien voulu se révéler à nous, qu'il nous a même donné un livre qui contient sa doctrine, mais qu'il nous a laissé le soin de la découvrir par nous-mêmes, sans instituer aucune autorité pour interpréter ce livre et pour discerner le vrai du faux : c'est le protestantisme.

Contre le premier système, qui fait de la religion une invention des législateurs, Lamennais oppose les argumens suivans : la religion est à l'origine de tous les peuples ; nul n'en connaît la source. Qui peut se faire fort de l'avoir inventée ? Qui osera dire : en telle année, on a inventé Dieu ? La société est nécessaire, donc la religion est nécessaire ; car on n'a jamais vu de société sans religion. Les hommes n'ont donc pas pu inventer la religion plus que la société. La religion est encore nécessaire comme sanction des lois ; cependant, si elle était une loi comme les autres, comment pourrait-elle leur servir de sanction ? Les philosophes du XVIIIe siècle se figurent que les législateurs peuvent tout ; mais est-il donc si facile de changer les idées d'un peuple et de lui faire croire tout ce qu'on veut ? Les dogmes de la religion sont partout les mêmes, dit encore Lamennais, tandis que les institutions politiques changent de peuple à peuple : comment la religion viendrait-elle donc de la politique ? La religion est un sentiment ; les législateurs peuvent-ils créer des sentimens ? Ont-ils inventé l'amour filial ? Sans religion, pas de morale. Si la religion a été inventée, il faut en dire autant de la morale. Mais le cœur humain se révolte à cette idée. On dit que la religion est nécessaire pour le peuple ; mais on ne croit pas par nécessité. Si la religion est fausse, comment faire croire au peuple qu'elle est vraie, uniquement parce que cela est utile ? Si la religion est nécessaire au peuple, elle l'est à tous les hommes ; alors pourquoi les philosophes s'en exempteraient-ils ? Pour faire croire le peuple, il faudrait que les philosophes donnassent l'exemple ; mais ce serait de l'hypocrisie, et on reconnaîtrait toujours leurs vrais sentimens. Si, au contraire, tout en disant qu'il faut une religion au peuple, ils se séparent de lui par la pratique et continuent à poursuivre la religion de leurs sarcasmes, le peuple s'apercevra qu'on le prend en pitié, et ne tardera pas à rougir d'une religion qui l'humilie.

A la vérité, les philosophes que Lamennais vise dans la controverse précédente auraient un moyen d'échapper aux conséquences qu'il leur oppose et aux contradictions qu'il leur impute, c'est de nier le principe même, à savoir que la religion est nécessaire pour le peuple. Tous les athées du XVIIIe siècle en général attaquaient, en effet, la religion comme synonyme de superstition et de fanatisme. Mais on remarquera que Lamennais ne combattait

pas ici l'athéisme tout cru, mais l'indifférence, c'est-à-dire ce système d'athéisme qui consiste à rejeter la religion pour soi-même, parce qu'on croit n'en avoir pas besoin, et en professer la nécessité pour le peuple, comme le seul frein possible de ses passions grossières et désordonnées. La force de l'argumentation réside en ceci, qu'il y a des athées assez éclairés pour comprendre la puissance et l'efficacité de la religion. Tels sont, par exemple, Hobbes et Machiavel, et beaucoup de Machiavels au petit pied que l'on rencontre dans les salons. C'est pour ceux-là que la discussion de Lamennais est singulièrement pressante.

A un autre point de vue, cette discussion est encore très intéressante pour nous. C'est une des erreurs fondamentales de la philosophie du XVIIIe siècle d'avoir attribué une origine factice à tous les faits les plus importans de la nature humaine : la société, le langage, la religion. Partout ces philosophes voyaient dans ces faits naturels l'œuvre d'une volonté réfléchie et calculée. C'est, au contraire, un des services rendus par l'école théologique et catholique, Bonald, de Maistre, l'abbé de Lamennais, d'avoir démontré qu'on n'invente pas un langage, qu'on n'invente pas une religion, qu'on n'invente pas une société comme on invente une machine, que tous ces grands élémens necessaires à l'existence de l'humanité sont au-dessus de l'art humain. A la vérité, ces théologiens remplaçaient la volonté réfléchie par la révélation et par une création extérieure venant immédiatement de Dieu. Ils ne pensaient pas à une origine instinctive et naturelle, et ils combattaient le principe de l'innéité à peu près autant que l'école empirique. Mais c'était déjà beaucoup que d'écarter ce froid système qui ne voit partout qu'invention artificielle et création arbitraire, et qui méconnaît le génie inné et l'inspiration native du genre humain.

Le second système d'indifférence est celui de Jean-Jacques Rousseau : c'est celui du déisme ou de la religion naturelle. Lamennais emploie surtout contre Rousseau l'argument *ad hominem*. Il triomphe des embarras et des incohérences de pensée que l'on peut remarquer dans le *Vicaire savoyard;* mais peut-être ces embarras tiennent-ils moins au fond du système qu'aux habitudes de la tradition, qui ne permettait pas au philosophe d'exposer dans toute sa sincérité la doctrine d'une religion purement naturelle. Cette argumentation ne triomphe donc de Jean-Jacques Rousseau que parce qu'on y abuse de quelques concessions qu'il est obligé de faire par convenance, en admettant l'hypothèse qu'il y a une religion positive véritable ; mais il ajoutait : « Si tant est qu'il y en ait une. » Au fond, la seule religion qu'il reconnaissait, c'est la religion naturelle : c'est la seule qu'il accepte comme nécessaire et comme vraie. C'est elle qui est au fond de toutes les religions positives ; et c'est pour-

quoi l'on peut rester dans la religion où l'on est né : car toutes, même les plus fausses, sont des expressions diverses de la religion naturelle ; c'est donc cette religion universelle et naturelle qu'il faut combattre, si l'on veut réfuter la thèse de Rousseau. Aussi Lamennais abandonne-t-il bientôt cette première argumentation, qui est de pure forme, et qui porte plutôt contre les paroles que contre le fond des choses ; et il porte son attaque sur la théorie même, c'est-à-dire sur le déisme.

Jamais, dit-il, l'humanité ne s'est contentée du déisme ; il n'y a pas d'exemple d'une religion purement naturelle. Quels sont d'ailleurs les dogmes de cette religion ? On ne peut le dire. Autant de déistes, autant de symboles. Suivant Herbert de Cherbury (1), qui passe pour l'inventeur du déisme et de la religion naturelle, et qui fut compté, avec Hobbes et Spinoza, comme un des *trois imposteurs*, il y aurait cinq articles fondamentaux : 1° l'existence de Dieu ; 2° nécessité de lui rendre un culte ; 3° la piété et la vertu forment la partie principale de ce culte ; 4° nous devons nous repentir de nos fautes ; 5° la vie future. On comprend aisément qu'un programme si vague et si élastique ne se présente pas avec une bien grande autorité. Un autre déiste, Blount *(the Oracles of the Reason)*, nous propose sept articles de foi : 1° Dieu ; 2° la Providence ; 3° nécessité d'un culte ; 4° prière et louanges ; 5° obéissance à Dieu en se conformant aux lois de la morale ; 6° vie future ; 7° repentir. C'est à peu près le symbole d'Herbert de Cherbury, avec la prière en plus. Le célèbre apôtre du déisme en Angleterre au XVIIIe siècle, Bolingbroke, est beaucoup plus coulant, et il réduit toute la religion à l'existence de Dieu, sans tenir même à l'immortalité de l'âme. Il en est ainsi de Chubb, autre déiste qui, pas plus que Bolingbroke, n'admet la vie future : « Autant croire, dit-il, que Dieu jugera tous les animaux. » Jean-Jacques Rousseau est plus exigeant que Chubb et Bolingbroke : il croit à la vie future ; mais Lamennais lui reproche de faire la part trop belle aux méchans, en supposant que leur seule punition sera le souvenir des maux qu'ils ont faits ; il lui reproche aussi le vague de sa croyance. Rousseau fonde « l'espérance du juste » sur les attributs de Dieu « dont il n'a, dit-il, nulle idée, qu'il affirme sans les comprendre. » En effet, « plus il s'efforce de contempler l'essence infinie de la divinité, moins il la conçoit. » Mais le but principal de l'argumentation de Lamennais, c'est de pousser le déisme dans l'athéisme ; c'est de montrer que, s'appuyant sur la raison seule, le déiste n'a rien à répondre à l'athée qui s'appuie sur cette même raison : car celui-ci est aussi convaincu qu'il n'y a point de Dieu, que le déiste peut l'être qu'il y en a un. Il met

(1) Voir l'étude de M. Ch. de Rémusat, dans la *Revue* du 15 août 1854.

aux prises Rousseau et l'athée, en prêtant à l'un et à l'autre les argumens des philosophes et de Rousseau lui-même : « Je ne connais pas Dieu, dit Rousseau ; mais le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant lui. » — « Me dire de soumettre ma raison, répond l'athée, avec les paroles mêmes de Jean-Jacques, c'est outrager son auteur. » — « Voyez le spectacle de la nature : nul n'est excusable de n'y pas lire. » — « C'est là un sujet hors de l'expérience humaine. » (Hume.) — « Vous ne nierez pas l'éternelle correspondance de la cause et de l'effet. » — « Pourquoi non ? La liaison de l'effet avec la cause est entièrement arbitraire. » (Hume.) Ainsi, le même droit qu'invoque le déiste pour ne faire appel qu'à sa raison, l'athée l'a également ; et si l'un s'en sert pour affirmer Dieu, l'autre s'en servira pour le nier. Qui décidera entre eux ? La seule conséquence est donc le scepticisme. C'est ce qu'avoue Rousseau lorsqu'il ne reconnaît à l'homme, pour le distinguer des bêtes, que le triste privilège de s'égarer d'erreurs en erreurs à « l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes. » Lamennais conclut toute cette discussion par ces mots de Bossuet : « Le déisme n'est qu'un athéisme déguisé. »

Le troisième système d'indifférence dogmatique est le protestantisme. On ne veut pas dire que les protestans soient individuellement indifférens en matière religieuse ; ils peuvent être croyans et pieux ; mais c'est leur doctrine qui, logiquement, est indifférente entre le vrai et le faux : c'est leur principe qui les entraîne hors de leurs croyances. Sans doute, le protestantisme réfute le déisme, comme le déisme réfute l'athéisme ; mais le protestantisme est entraîné vers le déisme, comme le déisme vers l'athéisme. Le dogme protestant repose sur une contradiction fondamentale : d'une part, il admet la révélation ; de l'autre, il subordonne la révélation au jugement de la raison. Luther, en faisant appel au jugement individuel pour interpréter l'écriture, et en proclamant par là même la souveraineté de la raison, a ouvert en Europe un cours de théologie expérimentale. Toutes les doctrines religieuses se sont fait jour. Le christianisme s'est à la vérité maintenu, mais c'est grâce aux relations qui rattachaient encore la foi nouvelle à la foi ancienne. C'est le catholicisme qui maintenait le protestantisme dans certaines limites consacrées. A l'origine, on reconnaissait encore plus ou moins l'autorité de l'église, au moins des conciles. Mais, peu à peu, les protestans ont été entraînés vers le socinianisme, c'est-à-dire vers le déisme et l'indifférence. Que pouvaient, en effet, répondre les protestans aux sociniens qui se servaient des mêmes armes qu'eux ? Sans doute, il y a une autorité : c'est la Bible. Mais qui l'interprétera ? Autant de têtes, autant

de docteurs. Où voyez-vous dans le protestantisme les caractères de la véritable église? L'église est une, car il n'y a qu'une vérité ; elle est perpétuelle, car la vérité ne peut changer. Où est l'unité chez les protestans, qui sont partagés en sectes innombrables? Où était votre église avant Luther? On est obligé de répondre avec le docteur Claude : « L'église n'est dans aucune secte en particulier, mais elle est répandue dans toutes. Donc toutes sont vraies à la fois. C'est la doctrine même de l'indifférence. »

Pour sauver l'unité de l'église dans la diversité des sectes, il faut abandonner tout ce qui divise, et ne conserver que les points communs, lesquels seuls sont essentiels. C'est ce qu'on appelle chez les protestans la doctrine des « articles fondamentaux. » Mais cette doctrine n'est pas dans l'écriture. Ni les conciles ni les pères n'ont jamais parlé de dogmes à choisir dans la révélation. Comment admettre une révélation où les fidèles seraient libres d'en prendre et d'en laisser à leur gré, et où il serait permis de rejeter des vérités révélées, sous le prétexte qu'elles sont moins importantes que les autres, ou que Dieu n'a pas parlé assez clairement? L'autorité d'une révélation n'est-elle pas toujours la même, quelle que soit l'importance des dogmes? Sur quels principes d'ailleurs s'appuiera-t-on pour faire le triage entre ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas? Jurien donne trois règles, qui toutes trois sont absolument insuffisantes. La première est une règle de sentiment. On *sent*, dit-il, les vérités fondamentales du christianisme, comme on sent la lumière quand on la voit, la chaleur quand on est auprès du feu, le doux et l'amer quand on mange. « C'est la règle de Rousseau. » Ma règle est de me livrer au sentiment « plus qu'à la raison. J'aperçois Dieu ; je le *sens*. » Mais cette règle est arbitraire. L'athée qui ne sent rien du tout peut être à plaindre, mais non à condamner ; car personne n'est maître de se donner un sentiment qu'il n'a pas. Dans le sein de la réforme, chacun avait sa manière de sentir; l'arménien ne sentait point la nécessité de la grâce, ni le socinien celle de la divinité de Jésus. Cette règle, d'ailleurs, conduisait à un fanatisme insensé. Toutes les extravagances des anabaptistes, des trembleurs, des indépendans venaient d'un prétendu sentiment immédiat, qu'ils donnaient comme une inspiration de la divinité. — La seconde règle de Jurien était d'admettre tout ce qui était d'accord avec les fondemens mêmes du christianisme. Mais cette règle est une pétition de principe. Car la question était précisément de savoir quels sont les vrais fondemens du christianisme. Ainsi cette règle est inutile; car, qui peut juger de la liaison d'un dogme avec un autre dogme qu'on ne connaît pas? — De là la nécessité d'une troisième règle : Tout ce que les chrétiens ont cru unanimement et croient encore partout est fondamental et nécessaire

au salut. « Je crois, dit Jurien, que c'est encore la règle la plus sûre. » Cette troisième règle devait fort embarrasser Lamennais; car, au fond, c'est son propre critérium, à savoir l'autorité de tous, ou, à défaut de tous, du plus grand nombre. Il ne pouvait reconnaître l'autorité de cette règle sans changer immédiatement de sujet, entrer dans la question de la certitude, proposer ses propres principes et renoncer à sa controverse. Mais c'était entrer trop tôt dans le camp réservé. Il n'était pas temps de se découvrir, et d'expliquer ce qu'il entendait par le principe d'autorité. Il se contente de faire remarquer qu'il n'y a unanimité sur aucun point parmi les protestans, qu'il n'y a pas un seul dogme qui n'ait été nié par quelque hérétique. D'ailleurs, les protestans n'admettent aucune autorité divine; or le consentement de tous les chrétiens n'est qu'une autorité humaine et, par conséquent, insuffisante. — La réforme, par la force des choses, fut amenée à substituer à ces règles arbitraires d'autres règles que Bossuet résume en ces termes : « Il ne faut reconnaître d'autre autorité que l'Écriture interprétée par la raison. L'Écriture, pour obliger, doit être claire. Lorsque l'Écriture paraît enseigner des choses inintelligibles et où la raison ne peut atteindre, il la faut tourner au sens dont la raison peut s'accommoder, quoiqu'on semble faire violence au texte. » Ces règles ne sont que le développement du principe même du protestantisme; mais elles subordonnent complètement l'autorité de l'Écriture à celle de la raison. Les protestans, dans la pratique, ont donc été amenés peu à peu à n'avoir d'autre règle que celle de la raison individuelle. Dès lors, impossible d'exclure aucune opinion. Il faut admettre toutes les sectes, et même toutes les religions, y compris la religion naturelle; et alors pourquoi pas l'athéisme lui-même? Car l'athée parle également au nom de la raison.

La conclusion générale de tout ce premier volume, qui fut considéré par tous les catholiques comme le plus beau et le plus fort de l'ouvrage, c'est qu'en dehors du catholicisme, tous les systèmes rentrent les uns dans les autres; le protestant ne peut se défendre contre le déiste, le déiste contre l'athée, et tous vont se perdre dans l'abîme de l'indifférence absolue et du doute universel. Ainsi la raison ne conduit qu'au scepticisme, et il faut chercher un autre principe de certitude.

II.

Lorsque Descartes proposa comme méthode en philosophie l'examen personnel et le doute universel jusqu'à ce que l'on ait rencontré l'évidence, il est remarquable que personne ne parut deviner la gravité de cette proposition et n'en vit les conséquences. Parmi

les objections de toute nature qui s'élevèrent contre les *Méditations* de Descartes, pas une ne porta sur ce point capital. Sans doute, Hobbes, Gassendi, demandèrent à quoi l'on reconnaissait l'évidence ; mais ce n'étaient que des objections spéculatives, faites d'ailleurs dans l'intérêt du scepticisme. Mais ni Arnault (1) ni les théologiens ne remarquèrent que cette méthode était l'appel au sens individuel et à la liberté de penser. Les plus grands catholiques du siècle, Fénelon et Bossuet, ne craignirent pas d'approuver la méthode cartésienne ; Fénelon s'en sert lui-même dans son *Traité de l'existence de Dieu*, et la pousse même si loin, qu'il va jusqu'à douter du : « Je pense, donc je suis, » ce que Descartes n'avait pas fait. Bossuet, dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, affirme que nous pouvons, si nous le voulons, ne jamais nous tromper ; il nous suffit, dit-il, de suspendre notre jugement quand nous ne sommes pas en présence de l'évidence absolue : c'est bien là la méthode du doute universel. Enfin, l'un des adversaires de Descartes, le représentant de la Société de Jésus, le père Bourdin, bien loin de reprocher à Descartes la témérité de son doute, lui reproche, au contraire, de ne rien dire de nouveau, cette méthode étant depuis longtemps connue et pratiquée dans les écoles sous le nom de doute métaphysique. Ainsi personne ne voyait là autre chose qu'un procédé spéculatif sans danger et sans conséquence. Il avait suffi à Descartes de mettre à part les vérités de la foi et les principes de l'ordre politique pour écarter tout scrupule, et pour qu'en philosophie tout le monde reconnût qu'il avait raison. Cependant il n'était pas douteux qu'une fois cette méthode adoptée, elle ne dût s'appliquer partout. Bayle la tourna au profit du scepticisme. Voltaire l'appliqua à la religion ; Montesquieu, Rousseau et tout le XVIIIe siècle à l'ordre social et politique.

L'originalité de l'abbé de Lamennais fut de voir ce que n'avaient vu ni de Maistre, ni de Bonald, ni les apologistes du XVIIIe siècle, à savoir que, si l'on voulait sauver l'autorité de l'église, il fallait remonter à la source du scepticisme moderne, c'est-à-dire au principe du libre examen, à la règle de l'évidence, à l'autorité de la raison individuelle. Accorder à chacun le droit d'examen et celui de décider sur le vrai et sur le faux, c'est faire de l'individu le juge et le maître de la vérité ; c'est admettre comme vrai ce qui paraît à chacun : c'est l'anarchie. Personne n'ayant autorité pour s'imposer à personne, toutes les opinions sont égales ; et, comme ces opinions sont contradictoires, c'est admettre que le oui et le non

(1) Arnault dit seulement : « Je crains que quelques-uns ne s'offensent de cette libre façon de philosopher... J'avoue néanmoins qu'il tempère un peu le sujet de cette crainte dans l'abrégé de la première méditation. »

peuvent être vrais en même temps. Par conséquent, la liberté de penser aboutit forcément au scepticisme.

C'est ainsi que la philosophie de l'abbé de Lamennais répond à celle de Descartes à travers deux siècles. Elle reprend la question juste au point où Descartes l'avait posée au début de sa doctrine, à savoir le doute méthodique et le critérium de l'évidence. Lamennais prétend que cette méthode concentrée dans l'évidence intérieure est la méthode même de la folie, et n'a aucune défense contre la folie elle-même. Il imagine un dialogue entre un cartésien et un fou qui prétend être Descartes, et montre que le premier ne peut rien prouver contre l'évidence intérieure dont le fou peut se prévaloir : « Ce n'est pas sérieusement que vous prétendez être Descartes; songez que ce grand homme est mort depuis plus de cent cinquante ans. — C'est vous qui plaisantez quand vous dites que Descartes est mort; car je suis Descartes, et certainement je vis. — Quoi! vous êtes Descartes, l'auteur des *Méditations et des Principes?* Allez, vous êtes un fou. — Une injure n'est pas une raison ; si j'ai tort, prouvez-le-moi. — Allez en Suède, et l'on vous montrera son tombeau. — Comment pouvez-vous me proposer d'aller en Suède pour me convaincre que j'y suis enterré? — Jamais homme n'a vécu deux cents ans. — Pardonnez-moi; en tout cas, j'en serais le premier exemple. — Il suffit de vous voir pour être certain que vous ne sauriez avoir cet âge. — Vos sens vous trompent. — Consultez les autres hommes. — Les hommes se trompent sur tant de choses qu'ils peuvent se tromper sur celle-là. — Reconnaissez au moins l'autorité de la raison. — C'est à celle-là que je vous rappelle. Dites-moi, croyez-vous que vous existez? — Sans doute. — Et comment en êtes-vous sûr? — Parce qu'il m'est impossible d'en douter. — Eh bien! je vous déclare que j'ai une perception très claire et très distincte que je suis réellement Descartes, et la preuve, c'est qu'il m'est impossible d'en douter. — Je vous l'avais bien dit, il est fou, et de plus incurable. Quel dommage! car sa folie même annonce une tête très philosophique. » — Suivant Lamennais, le philosophe n'aurait pas le droit de dire que cet homme est fou; car en affirmant qu'il est Descartes, il suit rigoureusement les principes de la méthode cartésienne.

Lamennais ne manque pas d'invoquer contre Descartes l'argument du cercle vicieux, à savoir la preuve de l'évidence par la véracité divine. Cette objection avait été faite à Descartes, dès l'origine, par Arnault : « Il ne me reste plus qu'un scrupule, disait celui-ci, qui est de savoir comment il se peut défendre de ne pas commettre un cercle lorsqu'il dit que nous ne pouvons être assurés que les choses que nous connaissons clairement et distinctement sont vraies qu'à cause que Dieu est ou existe. Car nous ne pouvons être assu-

rés que Dieu est, sinon parce que nous concevons cela clairement et distinctement. » Descartes répond qu'il n'a pas subordonné à l'existence de Dieu l'évidence immédiate, mais seulement l'évidence de raisonnement, celle en vertu de laquelle nous croyons vrai ce que nous nous souvenons avoir précédemment démontré : c'est donc la certitude de la mémoire plutôt que celle de la raison elle-même que Descartes fonde sur le principe de la véracité divine. Il est douteux que cette explication satisfasse complètement à l'objection du cercle vicieux. En tout cas, Lamennais n'en tient aucun compte, et il voit dans l'appel à la véracité divine l'aveu de l'insuffisance du critérium de l'évidence.

Ainsi, par sa polémique contre la raison individuelle, Lamennais est entraîné à une entreprise logique semblable à celle que l'on a imputée à Pascal ; il reconnaissait lui-même la parenté de ces deux systèmes : « L'ouvrage de Pascal, écrivait-il à son frère en 1817, avant la publication de son livre, doit se retrouver presque en entier dans le mien, et n'en fera pas loin de la moitié (1). » Cette entreprise commune était d'appuyer la foi sur le scepticisme, de montrer l'impuissance de la raison pour prouver la nécessité de l'autorité. Ne semble-t-il pas entendre la voix de Pascal, lorsque Lamennais nous dit : « Il faut pousser l'homme jusqu'au néant pour l'épouvanter de lui-même. » Il invoque l'autorité de Pascal en citant ce mot célèbre, comme le résumé de sa propre philosophie : « La raison confond le dogmatisme, la nature confond le pyrrhonisme. » On a contesté le scepticisme de Pascal en disant qu'au fond sa philosophie est dogmatique et croyante. Mais n'en est-il pas de même de l'abbé de Lamennais? Celui-ci ne conteste pas non plus l'existence d'une certitude. Il dit seulement qu'elle n'est pas dans la raison individuelle. Il faut donc la chercher ailleurs, c'est-à-dire dans la raison universelle.

Voici les argumens de Lamennais : 1° le jugement de plusieurs a plus d'autorité que celui d'un seul ; 2° même dans les sciences, le sens commun est encore l'autorité, car les sciences s'appuient sur ce qui est reconnu par tous les hommes. Lamennais oublie de rappeler et d'expliquer les erreurs universelles, par exemple celle de la négation des antipodes et celle de l'immobilité de la terre ; 3° en morale, pour la distinction du bien et du mal, l'accord des opinions vaut mieux que tous les raisonnemens. Ici encore, il eût fallu expliquer les erreurs universelles telles que les sacrifices humains, l'esclavage, la torture, etc. ; 4° quand on n'est pas d'accord, on s'adresse à un arbitre ; 5° l'enfant qui est le plus près de la nature s'en rapporte à l'autorité de ses parens et de ses maîtres ; 6° nous avons

(1) *Œuvres inédites* de Lamennais, par Blaize (1866), t. I, p. 279.

tous un penchant invincible à croire à l'autorité du sens commun. Conclusion : le vrai critérium de certitude est dans l'autorité du genre humain, et la certitude croît avec le nombre des témoins. On demande pourquoi la certitude serait dans la société et non dans l'individu. C'est que l'individu n'est pas fait pour lui-même et ne se suffit pas à lui-même. Il est fait pour la société, et il n'est rien sans la société. La vérité est une « production sociale. » Le développement de la raison est dû au développement de la société.

Cette doctrine fût-elle admise, on ne voit pas tout d'abord qu'elle aille au but visé par l'abbé de Lamennais, à savoir de soumettre la raison individuelle à l'autorité et surtout à l'autorité de l'église. Voici par quel lien ces deux doctrines se rejoignent. Si chaque individu ne peut rien décider par lui-même, il faut qu'il se soumette à quelque chose d'antérieur et de supérieur à l'individu : or ce quelque chose est la « tradition, » c'est-à-dire la vérité reçue par le genre humain dès l'origine. L'autorité est donc « la raison universelle manifestée par le témoignage et par le langage. » Mais cette vérité elle-même, d'où vient-elle? Puisque aucun individu n'a pu la trouver par lui-même, tous ont dû la recevoir d'ailleurs. Elle vient donc d'une source plus haute; elle est *révélée*. Cette raison est Dieu. Dieu est la vérité même se manifestant au genre humain. Lamennais admet entièrement la doctrine de Bonald sur l'origine du langage ; la raison n'est autre chose que la parole divine. La vérité nous est révélée en même temps que le langage.

Ainsi, c'est parce qu'elle émane de Dieu que la raison générale est infaillible, et nous croyons qu'il y a un Dieu en vertu de la raison générale. N'y a-t-il pas là une pétition de principes analogue à celle que Lamennais reprochait à Descartes? Dans son chapitre sur Dieu, qui d'ailleurs est fort beau, Lamennais confond, sans s'en douter, deux idées différentes, à savoir, d'une part, que Dieu est prouvé par le témoignage, par le consentement universel, ce qui est fonder Dieu et la vérité sur un fait tout extérieur; et, d'autre part, que Dieu est la vraie source, le vrai fondement essentiel de la vérité, ce qui est la doctrine de Platon et de Descartes, de Malebranche et de Leibniz, de Bossuet et de Fénelon, c'est-à-dire de tous les grands dogmatistes, lesquels ne reconnaissent cependant d'autre autorité que la raison.

Dans la *Défense de l'Essai*, Lamennais s'efforçait de répondre aux difficultés soulevées contre son ouvrage. Cette défense, sur quelques points, éclaircit la pensée de l'auteur; peut-être aussi sur quelques points l'auteur recule-t-il devant les objections. On l'a combattu, dit-il, comme s'il avait soutenu l'impuissance absolue de nos facultés, et on l'a accusé de scepticisme. Mais il n'a pas dit, au moins n'a-t-il pas voulu dire que nos facultés fussent absolu-

ment impuissantes. Il n'a pas dit qu'elles nous trompent toujours. Il a dit, comme Descartes, qu'elles nous trompent souvent, et qu'elles ne portent pas avec elles un signe infaillible pour distinguer quand elles nous trompent et quand elles ne nous trompent pas. Il leur a refusé, non la vérité, mais la certitude et l'infaillibilité. Voici d'autres objections, avec les réponses de l'auteur : Si l'homme n'a pas le moyen de distinguer la vérité, comment reconnaîtra-t-il la vraie autorité? Lamennais répond qu'on ne prouve pas l'autorité, mais qu'on la constate comme un fait. Soit; mais encore faut-il la constater, et on ne le peut que par le moyen des facultés dont Lamennais a soutenu l'insuffisance et l'incertitude. — Nous ne connaissons le témoignage que par la raison individuelle ; c'est donc toujours la raison individuelle qui juge. Cette difficulté, répond Lamennais, vaudrait contre les catholiques en général aussi bien que contre notre système ; car certainement c'est par la raison que nous connaissons les preuves de l'Écriture, et certainement l'Écriture est au-dessus de la raison. D'ailleurs on confond deux choses : la raison et les moyens extérieurs par lesquels la vérité lui est manifestée. Sans doute, l'homme ne peut comprendre qu'avec son esprit, juger qu'avec sa raison. Aussi ne disons-nous pas que le témoignage est la raison même ; il est la lumière qui éclaire la raison, il n'est qu'un motif de crédibilité, mais le plus fort de tous et le seul infaillible. — Au moins ne nierez-vous pas la certitude de l'existence personnelle ? La certitude de fait, non ; mais la certitude rationnelle, oui; car Descartes lui-même le reconnaissait. Il n'y a que Dieu qui ait la certitude rationnelle de son existence. — Enfin, on objectait à Lamennais qu'il était à craindre que ce mode nouveau de démonstration n'affaiblît les preuves traditionnelles du chistianisme. Lamennais répond qu'il les laisse toutes subsister en les fortifiant : cela est fort douteux ; car s'il n'y a de certain que ce qui se fonde sur l'autorité du genre humain, comment croire à la certitude d'une croyance qui n'a pour elle qu'une faible portion de l'humanité? Il faut arriver à dire que ce n'est pas le nombre des autorités, mais la qualité qui décide. Mais n'est-ce pas changer de principe?

Deux mots en terminant cette analyse sur ce système si souvent discuté dans les écoles, et combattu au moins autant par les théologiens que par les philosophes. Il a été surabondamment démontré que cette doctrine est insoutenable sous sa forme absolue, et dans sa prétention de supprimer l'examen et de tout subordonner à l'autorité. N'y a-t-il pas cependant une part de vérité dans la thèse de Lamennais? N'invoque-t-il pas un fait vrai et attesté par la conscience de chacun, lorsqu'il dit que chacun de nous doute de lui-même, tant que son opinion est isolée et qu'il ne peut compter

que sur sa seule adhésion? N'est-on pas au contraire tranquillisé et affermi lorsque l'on rencontre quelqu'un qui pense comme nous? « Je ne suis donc pas fou? » dit-on alors. Plus le nombre des adhérens augmente, plus on est tranquille. De là le besoin qu'éprouvent tous ceux qui ont une opinion vive de faire corps, de s'organiser en groupes, de former des sectes, des écoles, des partis, de multiplier par l'autorité du nombre des voix la valeur de chaque voix individuelle. Mais cela même a son excès. Chaque groupe peut être égaré comme chaque individu; l'esprit de secte et de parti a ses dangers comme l'amour-propre individuel. Aussi les esprits les plus éclairés éprouvent-ils le besoin de sortir des groupes, des sectes et des écoles, et de s'entendre avec les autres groupes, les autres sectes, les autres écoles. Quand on en vient à un point où tout le monde est d'accord, alors on a l'esprit tout à fait satisfait. Même dans les sciences, l'accord est encore un critérium. Est déclaré absolument vrai ce dont on ne discute plus. Tant qu'on dispute, c'est qu'on cherche. Le principal argument du positivisme contre la métaphysique est tiré des controverses éternelles des métaphysiciens, tandis que, dans les sciences, il y a un fonds de vérité toujours croissant qui échappe à la controverse. Cet argument ne suppose-t-il pas ce que demande précisément Lamennais, à savoir que l'accord des hommes est le signe non de la vérité, mais de la certitude? Herbert Spencer a dit également que ce qu'il y a de vrai en philosophie, c'est ce qui est admis d'un commun accord par les belligérans, c'est-à-dire le résidu qui demeure quand on fait abstraction de tous les dissentimens.

Ce principe de l'accord, signe de vérité, ne signifie point du tout que le nombre fait loi; mais il signifie que les chances d'erreur diminuent à mesure qu'augmente le nombre des chercheurs. Faites une addition, il peut s'y trouver quelques chances d'erreur; mais si cent personnes font à la fois la même addition, il n'est pas probable que ces cent personnes puissent faire à la fois la même erreur. Si elles s'entendent sur le résultat, ce ne peut être le produit du hasard : c'est donc, selon toute vraisemblance, qu'elles ont rencontré la vérité. De même une seule personne, même dans les sciences, peut se laisser tromper par telle ou telle cause d'erreur : tel fait peut échapper; telle illusion peut s'imposer d'une manière persistante; et, s'il s'agit de choses morales, telle passion, tel préjugé d'éducation peut nous aveugler. Si le nombre des témoins augmente, les chances d'erreur se partagent dans des sens divers : l'un se trompera dans un sens, l'autre dans un autre, mais l'accord ne se produira pas. Il n'y a que la vérité qui puisse être cause de l'unité d'assentiment. On peut donc accorder que le consentement

des hommes, au moins des hommes compétens, est une garantie de certitude, sans mettre en péril la véracité de nos facultés.

Si la décision finale appartient à tous, on peut dire que la recherche et la découverte n'appartiennent qu'à chacun en particulier. De là la liberté d'examen. Ainsi la méthode de recherche appartient à la raison individuelle, lors même qu'on accorderait que le critérium final est dans l'accord des diverses raisons. Au fond, personne, parmi les philosophes, pas même Descartes, ne dit que la raison individuelle, en tant qu'individuelle, est juge de la vérité; ce serait la maxime de Protagoras, combattue par tous les plus grands métaphysiciens; la vérité, au contraire, est une, impersonnelle; et la raison elle-même, prise en soi, est impersonnelle. La difficulté est de démêler dans les jugemens de la raison ce qui est impersonnel et ce qui est individuel, ce que nous voyons en tant que raison impersonnelle et ce que nous voyons en tant que raison individuelle; c'est en ce sens que l'accord devient un critérium. Car tant qu'on dispute, où est la preuve que l'on possède la véritable évidence? Si telle chose est évidente pour moi, pourquoi ne l'est-elle pas pour tous? Si, au contraire, on est d'accord, c'est qu'il ne reste plus de motif de doute. A la vérité, l'accord lui-même n'est pas toujours une raison décisive; car on n'a peut-être pas assez examiné : de là la nécessité de l'examen et le droit de la raison individuelle; mais, après examen, le seul point d'appui vraiment solide est ce qui n'est contesté par personne, au moins dans les limites de ce qui est accordé : c'est ainsi que le *Cogito* de Descartes est absolument certain, comme vérité de fait, quoiqu'il puisse y avoir encore débat au point de vue de l'interprétation métaphysique. Le système de Lamennais, tout paradoxal qu'il est en réalité, n'en a pas moins mis en lumière une vérité notable, et nous a obligés utilement à serrer d'un peu plus près le problème difficile de la certitude.

III.

La politique de l'abbé de Lamennais, dans la première période de son rôle militant, c'est-à-dire pendant la restauration, est d'accord avec sa philosophie. Il soumet tout, dans l'ordre des gouvernemens, aussi bien que dans l'ordre de la vérité, à l'autorité, et à l'autorité de l'église. Et l'église, c'est pour lui l'église catholique, représentée et constituée dans son chef visible, le pape. Comme Joseph de Maistre, il rétrograde au-delà des principes de l'église gallicane; il proteste contre 1682. Il voit dans le pape l'autorité suprême et infaillible, le représentant de la souveraineté. Sa politique est donc ce que l'on a appelé l'ultramontanisme. C'est lui, on

peut le dire, qui a été le chef et l'initiateur de cette doctrine et le véritable organisateur du parti. Le livre du *Pape* de Joseph de Maistre était presque exclusivement historique. Il avait plutôt pour but la justification de la papauté dans le passé que sa glorification dans le présent. Lamennais fit passer cette opinion de la théorie dans la pratique. C'est lui qui a entraîné et rallié le clergé français dans une doctrine qui lui avait toujours été antipathique. Il était né chef de parti. Il le fut toujours, même en changeant de drapeau. Plus tard, il voulut entraîner l'église dans une direction différente, et il n'y réussit que médiocrement. Voyons-le d'abord dans son premier rôle.

Rien de plus étrange que la renaissance de l'ultramontanisme en France au XIXe siècle. Comment cette politique, si contraire à la tradition catholique française, et que l'on n'avait pas revue en France depuis le XVIe siècle, comment a-t-elle reparu de nos jours? Comment se trouve t-elle avoir été un des résultats de la révolution? Expliquons d'abord la question.

L'église catholique, par cela seul qu'elle est catholique, est universelle, c'est à-dire s'étend au-delà des frontières de chaque état. C'est un grand avantage au point de vue religieux; car la foi n'est pas altérée par les différences de territoire. Mais en même temps, au point de vue politique et social, c'est un grand inconvénient; car chaque gouvernement prétend être maître chez lui; et il est toujours plus ou moins contraire aux prérogatives de la souveraineté que l'état reçoive une partie de son impulsion (même au point de vue spirituel) d'un principe qui n'est pas le sien. De là une tendance de tous les gouvernemens à relâcher, quelquefois même à rompre les liens religieux qui unissent l'église à son centre. Quelquefois cette tendance se manifeste par une rupture absolue, un changement de dogmes, comme on l'a vu au XVIe siècle; et ce fut l'une des causes de la réforme. Les états protestans ont mieux aimé l'hérésie et l'instabilité religieuse que la dépendance, même relâchée, d'une autorité extérieure. Chez d'autres peuples, la séparation s'est arrêtée au schisme, c'est-à-dire à la séparation purement disciplinaire et en quelque sorte administrative à l'égard du gouvernement romain. C'est l'état de l'église russe et de l'église anglicane. Enfin, une grande nation catholique, la France, tout en restant profondément catholique, et même, on peut le dire, le centre du catholicisme, tout en conservant ses liens avec Rome, avait résolu le problème par une solution moyenne, d'une politique habile et savante, c'est-à-dire en établissant certaines limites, certaines restrictions de pouvoir pontifical, en fixant les conditions auxquelles ce pouvoir exercerait son empire en France. Ces conditions sont ce que l'on a appelé les libertés de l'église gallicane,

et ces libertés ont trouvé leur expression formelle et législative dans les maximes de 1682. Il y a donc eu une église gallicane qui n'était ni hérétique ni schismatique, et qui soutenait l'indépendance du pouvoir temporel à l'égard du spirituel. Cet état de choses, avec alternative de querelle et de paix, a duré jusqu'en 1789. Que devait-il arriver avec la rupture profonde opérée par la révolution?

La révolution ne se contenta pas de cette indépendance mitigée à l'égard de Rome, qui avait été la loi de l'ancien régime. Elle voulut aller jusqu'au schisme. Elle voulut une église gallicane proprement dite; en établissant ce que l'on appela *la constitution civile du clergé*, elle essaya de fonder une église purement nationale sur des principes analogues à ceux qu'elle introduisait dans l'ordre politique. Cette résolution coupa le clergé français en deux. Parmi les prêtres, les uns acceptèrent l'ordre ecclésiastique nouveau, les autres s'y refusèrent. Il y eut un clergé assermenté et un clergé insermenté. Cette rupture dura jusqu'au consulat, époque à laquelle Bonaparte, comme on le dit, rétablit le culte, ce qui n'est pas tout à fait exact : il rétablit seulement l'accord avec Rome; il fit cesser le schisme et fit rentrer dans l'église le clergé assermenté et dans l'état le clergé réfractaire. Telle fut l'œuvre du *Concordat*, qui régit aujourd'hui les rapports de l'église et de l'état dans notre pays.

Dans cette profonde transformation, que devaient devenir les maximes de 1682? Que pouvait être le gallicanisme dans ce régime nouveau? Ces maximes, qui avaient été inventées lorsque l'état était chrétien, étaient-elles encore de mise quand il ne l'était plus? L'église restaurée se contenterait-elle d'être liée à l'état par des liens purement extérieurs? En séparant dans une certaine mesure l'église de l'état, ne donnait-on pas à l'église le désir et la tentation de retrouver sa force perdue, en se rattachant d'une manière plus énergique à son centre, c'est-à-dire à Rome? Le schisme, que la révolution avait tenté sans y réussir, ne devait-il pas emporter par réaction les faibles limites que le gallicanisme avait essayé de poser au pouvoir spirituel? C'est ainsi, c'est par cette loi, si connue aujourd'hui, des réactions dans l'ordre des idées, comme dans l'ordre mécanique, que nous voyons renaître en France, au commencement de ce siècle, le principe longtemps oublié de l'ultramontanisme. Sous Napoléon Ier, de telles tendances ne pouvaient guère se manifester. Mais à l'époque de la restauration, qui semblait devoir restituer tous les principes, les esprits ardens et absolus pensèrent qu'il y avait lieu de remonter, non-seulement jusqu'au-delà de la révolution, mais encore au-delà de l'église gallicane, et d'affirmer hautement la nécessité du gouvernement catholique des sociétés. En face de la révolution qui partait du principe de la liberté de penser et de la

liberté de l'individu en toutes choses, il fallait un autre principe, et le gallicanisme était une doctrine trop faible et trop impuissante pour le poser.

Tel est l'objet, telle est la pensée des deux écrits politiques publiés par l'abbé de Lamennais pendant la restauration : 1° *la Religion dans ses rapports avec l'ordre civil et politique* (1826) ; 2° *les Progrès de la révolution et de la guerre contre l'église* (1829). La pensée fondamentale de ces deux écrits est que l'erreur radicale de la révolution est la haine contre l'église, la destruction de toute religion. Or le gallicanisme est absolument hors d'état de lutter contre la révolution, car il est lui-même un des faits précurseurs de cette révolution; il est une sorte de protestantisme. La constitution civile du clergé n'était que la conséquence du gallicanisme et du jansénisme.

Lamennais met en regard deux doctrines qui lui paraissent le contre-pied l'une de l'autre, quoique souvent elles tendent à se réunir : c'est d'une part le libéralisme, de l'autre le gallicanisme. Il s'attache à démontrer le danger et l'impuissance de ces deux systèmes. Le libéralisme, c'est l'individualisme. Nous savons ce qu'en pense Lamennais. Il le ramène à la liberté de penser, c'est-à-dire au doute. Il invoque, pour qu'on ne l'accuse pas d'exagération, les paroles mêmes du journal le plus philosophique qu'il y eût alors, le journal *le Globe*, pour prouver que ce que voulait cette école, c'est l'anarchie des idées. Voici, en effet, comment s'exprimait ce journal : « La vérité a cessé d'être universelle. Travaillée de tous les doutes, en présence de mille religions diverses, de mille systèmes contradictoires, cherchant sans tutelle et sans prêtre la solution du grand problème de Dieu, de la nature et de l'homme, les intelligences se sont proclamées souveraines, chacune de leur côté. Qu'il y ait heur ou malheur à cette émancipation audacieuse, qu'il y ait faiblesse ou force dans cette *anarchie des esprits*, il n'importe ; elle est aujourd'hui *notre premier désir, notre premier bien, notre vie*; et voilà pourquoi la loi a constaté et consacré l'anarchie. Par elle, toute opinion a été déclarée libre. Ainsi sont tombés sous la juridiction de chacun toutes les révélations, tous les sacerdoces, tous les livres saints. » En citant ce passage, Lamennais reconnaît ce qu'il y a de sincérité, d'honneur et même de force dans cette manière hardie de poser la question. Mais il en tire les conséquences suivantes : c'est que le droit de penser entraîne le droit d'agir. Tout penser, c'est tout faire. Si chacun a le droit de penser ce qu'il veut, chacun est souverain de soi-même : « Prétendre lui imposer un devoir qu'il ne se soit pas d'abord imposé lui-même par sa pensée propre et sa volonté, c'est violer le plus sacré de ses droits, celui qui les comprend tous :

c'est commettre le crime de lèse-majesté individuelle. » L'anarchie des esprits produit donc inévitablement l'anarchie sociale et politique. L'individualisme, qui détruit tout droit et tout devoir, détruit donc toute société. Il ne reste plus au pouvoir civil d'autre droit que celui de la force. Dans cette hypothèse, on peut encore se soumettre au pouvoir par nécessité, mais non par conscience; et aussitôt qu'on est le plus fort, on peut s'en affranchir. De là le droit d'insurrection, droit dont on ne peut fixer les limites, et qui livre la société au hasard des passions et de la force. On voit que Lamennais apercevait déjà, avec une sagacité profonde, dans l'individualisme libéral, la source de l'anarchisme. Ces conséquences se sont développées plus tard et sous nos yeux.

Une certaine portion de l'école libérale niait cependant ces conséquences, et était aussi opposée à la souveraineté du peuple qu'au droit divin : c'était l'école doctrinaire, représentée par Royer-Collard, le duc de Broglie, M. Guizot. A ces deux principes, elle en opposait un troisième, la souveraineté de la raison. Lamennais signalait les inconséquences de ce principe. Où est la raison? Qui est-ce qui a raison? Quels sont ceux qui ont plus raison que les autres? A quoi les reconnaître? Le principe est vrai; mais il faut une autorité qui fasse reconnaître la raison et qui lui fasse obéir. M. Guizot dit que la raison est en Dieu. Fort bien; mais si Dieu ne parle lui-même, comment puis-je savoir ce qui vient ou ce qui ne vient pas de lui? Jean-Jacques Rousseau lui-même a dit : « Sans doute, la justice vient de Dieu; lui seul en est la source; mais, si l'on savait la recevoir de si haut, on n'aurait pas besoin de gouvernemens ni de lois. »

Dans cette première période de sa carrière politique, au moins à l'origine, Lamennais se montrait très hostile aux principes démocratiques. Il reprochait à la charte d'avoir établi la société sur la démocratie, et il montrait tous les vices et tous les périls du gouvernement démocratique : la mobilité dans les lois, la médiocrité des gouvernans, l'irréligion, la négation du christianisme, le principe de division substitué au principe d'unité, la cupidité et la soif de l'or, l'égalité en toutes choses ne laissant subsister que la distinction des fortunes, l'agiotage, la négation de toute notion de droit, etc. Il s'ensuit que la démocratie, loin d'être le terme extrême de la liberté, est le terme extrême du despotisme : car le despotisme d'un seul a des limites; le despotisme de tous n'en a pas.

Voilà le procès fait au libéralisme; voyons maintenant, ce qui nous intéresse davantage, le procès du gallicanisme, qui, selon notre auteur, est le contraire du libéralisme, car il l'appelle aussi le royalisme. Ces deux doctrines, dit-il, ont chacune une part de vérité. La première

est la garantie des peuples contre les rois; la seconde est la garantie des rois contre les peuples. Le gallicanisme se jette à l'extrême opposé du libéralisme, quoique l'opinion libérale se croie souvent obligée de favoriser l'opinion gallicane : c'est une erreur profonde. L'origine du gallicanisme remonte à l'époque où les princes se sont affranchis des pouvoirs de l'église. C'est une imitation affaiblie de l'anglicanisme et du luthéranisme; mais c'est le même principe. L'idée commune, c'est que la souveraineté est indépendante de Dieu. C'est donc le pouvoir sans base morale, sans base spirituelle, et par conséquent sans frein. Sans doute, le gallicanisme reconnaît que le pouvoir vient de Dieu, mais sans intermédiaire. Le prince est lui-même le seul juge de ce qu'il doit à Dieu. Dieu est donc relégué, comme dans le système de la souveraineté de la raison, dans un lointain idéal, où il règne sans gouverner. C'est toujours l'homme qui est juge. Dans le libéralisme, ce sont les peuples; dans le gallicanisme, ce sont les rois. Ils ne sont soumis à aucune règle, à aucune autorité, puisqu'il n'y a au-dessus d'eux aucune puissance spirituelle, et que d'ailleurs le royalisme n'admet ni la souveraineté du peuple, ni aucun droit de contrat de la part du peuple; ainsi le pouvoir est sans contrat et du côté du peuple et du côté de Dieu. C'est le despotisme pur. Le souverain ne connaît d'autre frein que celui de sa conscience, la souveraineté est inadmissible. « Le souverain légitime, disait M. de Frayssinous, fût-il tyran, hérétique, persécuteur, ne cesse jamais d'être souverain légitime; » et les peuples sont censés devoir souffrir tous ces maux par ordre de Dieu. Le souverain sans doute peut, à titre d'homme, avoir des devoirs; mais comme souverain il n'en a pas. Voici comment s'exprime Pierre Dupuy dans le *Traité des droits et libertés de l'église gallicane:* « Le roy n'est-il pas le juge sur tous? chef de son armée? le plus hault et le plus souverain de tous? n'est-il pas en sa puissance de prendre les enfans de ses sujets et de les mettre à ses chariots? N'est-il pas en lui d'en faire des centeniers, des grands-maréchaux, des laboureurs de ses terres ?.. Il a la puissance de prendre les filles de ses sujets, et employer les unes à lui faire onguens et parfums, les aultres tenir pour concubines, les aultres pour panetières... Il peut confisquer les champs et les héritages... Voilà donc ce que c'est d'un roy en l'église. » Comment les libéraux peuvent-ils soutenir une doctrine qui s'appuie sur de telles maximes? Le gallicanisme est si bien la doctrine du despotisme, qu'il a triomphé dans l'ancienne monarchie en même temps que le despotisme, c'est-à-dire sous Louis XIV, sous le règne duquel la monarchie absolue a atteint son apogée. Ainsi les deux doctrines aboutissent au même résultat : le libéralisme détruit la notion du pouvoir; le gallicanisme la

corrompt. L'un et l'autre ne connaissent que le pouvoir arbitraire, c'est-à-dire la volonté variable de l'homme. Ce qui fait illusion sur la vraie nature du gallicanisme, c'est la noblesse et la grandeur apparentes de ce dévoûment au prince, emprunté aux mœurs chevaleresques ; son vice fondamental a été de lier la cause de la religion à celle du despotisme, et d'avoir été par là l'origine du libéralisme, qui a lié au contraire à l'irréligion la cause de la liberté.

Il y a un vice secret dans cette polémique violente de Lamennais contre le gallicanisme : c'est que, quoiqu'il soit vrai en fait que cette doctrine a été liée au royalisme et même à l'absolutisme, cela n'est pas nécessaire en principe. On comprend très bien une monarchie limitée qui, tout aussi bien qu'une monarchie absolue, prendrait ses précautions à l'égard de la cour de Rome, et qui limiterait ce pouvoir en même temps qu'elle accepterait elle-même certaines limitations. Lamennais montrait bien l'excès du gallicanisme séparé du libéralisme, mais il ne prouvait pas qu'il y eût contradiction entre les deux principes, et que le parti libéral fût mal inspiré en soutenant, à son point de vue, les maximes gallicanes. Sans doute, en dehors de toutes garanties populaires, l'action du pouvoir pontifical a pu être une limite et une garantie, et l'exclusion de cette action a eu à la fois pour cause et pour effet l'extension du pouvoir absolu ; mais c'est là un fait purement historique, non une conséquence logique inévitable ; car la suppression du pouvoir pontifical en Angleterre n'a pas eu pour conséquence l'établissement du pouvoir absolu.

Lamennais ne se contente pas de cette critique générale du gallicanisme ; il en combat pied à pied toutes les maximes, et d'abord le premier des articles de 1682, celui qui déclare le souverains civil indépendant de l'église dans l'ordre temporel. Il est curieux de voir reparaître, en France, en 1825, toute la vieille controverse du moyen âge sur la suprématie des deux pouvoirs. Pour qu'une société subsiste, dit Lamennais, il faut deux choses : d'une part, un ordre moral, une loi morale, sociale, spirituelle, qui lie tous les hommes par des devoirs et des droits communs, par des croyances communes ; de l'autre un pouvoir qui maintienne l'exécution de cette loi et de cet ordre. Or, la loi venant de Dieu, comme le reconnaissent même les libéraux dans leur théorie de la souveraineté de la raison, il s'ensuit que le pouvoir en principe est divin. Le pouvoir est, comme le dit saint Paul, *le ministre de Dieu pour le bien*. Hors de là, point de liberté, car si le pouvoir vient du peuple, tout ce que fait le peuple est juste. S'il vient du souverain lui-même, il est donc à lui-même le principe de son droit. Or jamais on n'a soutenu que le souverain fût à lui-même son dernier juge. Le pouvoir, quand il

foule aux pieds la loi divine, la morale, a perdu son droit. Donc la loi divine précède le pouvoir; or quelle est cette loi divine, si ce n'est la religion?

Lamennais établit trois propositions, qui sont tout le code de l'ultramontanisme, qu'il appelle le christianisme : 1° point de pape, point d'église; 2° point d'église, point de christianisme; 3° point de christianisme, point de religion et, par conséquent, point de so ciété. Le lien de ces trois propositions est dans ce principe, que l'unité de la société repose sur l'*unité* de la vérité. Si la vérité est une, s'il n'y a qu'une vérité, il n'y a de société véritable que lorsque cette vérité est reconnue. Mais, si chacun est juge de la vérité, la vérité n'est pas une; et comme cela est vrai de tous les hommes, la vérité ne vient pas des hommes, elle vient de Dieu, et par conséquent de la religion. Donc, point de religion, point de société. Il ne faut pas perdre de vue ici toute l'argumentation de l'*Essai sur l'indifférence*, de laquelle il résulte qu'il n'y a aucun moyen terme entre le christianisme et l'athéisme, et par conséquent l'anarchie.

Mais, de même qu'il n'y a qu'une vérité, il n'y a aussi qu'une religion. Dire que chacun est juge de la religion, c'est dire qu'il est juge de la vérité, et nous retombons dans le mal précédent. Il faut donc une autorité pour décider de la vraie religion. Or, la plus haute et la plus complète autorité est celle du christianisme. Donc, point de christianisme, point de société. Mais le christianisme lui-même ne peut subsister si chacun est juge de ce qui est et de ce qui n'est pas chrétien. Il faut donc une autorité constituée, une église. Donc, point d'église, point de christianisme, point de religion, point de société ; or, dans le protestantisme, il n'y a pas une église, il n'y a que des sectes. La seule autorité constituée en église, c'est l'autorité catholique. Donc, point de catholicisme, point d'église, point de religion, point de société. Enfin, une église elle-même ne peut subsister sans une règle infaillible, une autorité suprême, un chef qui en représente l'unité permanente, en un mot sans le pape. Donc, point de pape, point d'église.

Telle est la série de sorites par lesquels Lamennais lie sa politique à sa philosophie, et passe de la théologie à la théocratie. La société repose sur le pape. Le pape est le souverain spirituel du monde, non-seulement en ce sens qu'il gouverne les consciences et les âmes, mais aussi en cet autre sens qui en est la conséquence, qu'il doit faire respecter la loi divine, la loi spirituelle par ceux qui en sont les ministres, c'est-à-dire par les souverains. Lamennais ne va pas jusqu'à dire que le pape puisse s'attribuer un droit réel sur le temporel des rois, c'est-à-dire sur le

gouvernement matériel des sociétés; mais jamais les papes, même Boniface VIII, n'ont affiché une telle prétention : « Voilà quarante ans, disait celui-ci, que nous sommes versé dans l'étude du droit; et nous n'avons pas à apprendre qu'il y a deux puissances. » Les évêques, partisans de Boniface, disaient que celui-ci n'avait jamais entendu que le roi lui fût soumis temporellement. Mais où est la limite? La voici : ce qui appartient au pape, dit Lamennais en citant l'autorité de Gerson lui-même, c'est « la puissance directrice et ordinatrice, » non civile et politique : distinction bien délicate et bien glissante; car, par la même raison, on pourrait soutenir que le prince ne rend pas la justice, puisque cela est l'office des magistrats, qu'il n'administre pas, ce qui est l'office des intendans ou des préfets, mais qu'il se borne à la puissance directrice. Peut-on nier cependant qu'il soit souverain au temporel? A l'autorité de Bossuet, Lamennais oppose celle de Fénelon, qui admet, comme principe de droit, que, dans les nations catholiques, le pouvoir ne peut être confié qu'à un catholique, et que le peuple n'est tenu de lui obéir que sous cette condition. Tel était le sens de l'acte par lequel les papes déliaient les sujets du serment de fidélité; par exemple, à l'époque de l'empereur d'Allemagne Frédéric II, c'étaient ses crimes et ses impiétés qui avaient mérité la sentence du saint-siège. Du reste, ajoute Lamennais, l'église se bornait à des peines toutes spirituelles, par exemple à l'excommunication. La déposition n'était qu'une conséquence : ce fut le droit public au moyen âge. Ce droit sauva la civilisation; sans lui, la polygamie se fût établie en Europe. Tels furent les bienfaits de celui que Lamennais appelle saint Grégoire VII. Sans doute, les deux pouvoirs viennent de Dieu; mais l'un règne sur les âmes, l'autre sur les corps. Or, autant l'âme est supérieure au corps, autant le sacerdoce est supérieur à l'empire. Gerson lui-même accordait à l'église un pouvoir de coercition et de coaction. Si le souverain est indépendant de l'église, il pourrait être hérétique, impie, sans religion, sans moralité. Le gallicanisme conduit à l'athéisme légal, qui est le régime de la charte, le régime dans lequel nous vivons. Un avocat célèbre, M. Odilon-Barrot, plaidant devant la cour de cassation, avait, en effet, prononcé cette parole : « La loi est athée. » Dès lors elle n'est pas loi; car sans Dieu, point de pouvoir légitime. La légitimité est donc inséparable de la religion. La monarchie spirituelle est la garantie des souverainetés temporelles : hors de l'église, elles ne reposent sur rien. Les maximes de 1682 contenaient en germe tous les principes de la révolution.

D'après les théories précédentes, on comprend que l'état religieux moderne, fondé par le concordat et plus ou moins interprété

par la restauration dans le sens du gallicanisme, fût pour Lamennais un état intolérable. Bien loin de voir, comme les libéraux, dans le gouvernement de la restauration une alliance du trône et de l'autel, l'établissement du trône sur l'autel, il n'y voit, avec son esprit de logique implacable, qu'un athéisme légal, de même que, dans la charte de 1814, interprétée par M. de Villèle, il ne voit que la pure démocratie. La tolérance des cultes, même avec tous les avantages accordés à l'église, ne lui paraît qu'une persécution. Cet ordre de choses, accepté même par les royalistes ultra, à savoir que la religion est une chose que l'on administre comme les autres choses, comme l'Opéra, comme les haras, lui paraît un matérialisme abject. La loi du sacrilège, que le parti libéral dénonçait comme le comble des entreprises théocratiques, excite son indignation comme une œuvre abominable d'indifférentisme, parce que le gouvernement essayait précisément d'ôter à cette loi tout caractère confessionnel et religieux, en étendant le même privilège à tous les cultes, et en disant, par la bouche d'un évêque, qu'il ne s'agissait pas du catholicisme ou christianisme, « comme religion vraie, mais comme religion nationale. » On voit qu'en toutes choses, sur toutes les questions, Lamennais allait toujours jusqu'aux dernières extrémités de sa pensée. Revenir à saint Grégoire VII, tel était le remède qu'il proposait aux maux de la révolution. Abolir le christianisme, ou lui restituer un empire absolu, non-seulement sur les consciences, mais sur les gouvernemens, telle est l'alternative dans laquelle il place la société moderne. Il est rare que la société se laisse enfermer par les logiciens dans de pareils dilemmes; elle est pour les entre-deux. Mais Lamennais n'a jamais pu comprendre les idées moyennes. Absolutiste et théocrate à outrance, déçu de ce côté dans ses espérances et ses illusions, il va se transporter avec la même ardeur, la même fougue, la même intolérance, à l'extrémité contraire; et ses idées démocratiques ne le céderont en rien en exagération à ses opinions théocratiques. Renonçant aux doctrines du passé, il se transportera d'un seul bond de l'autre côté du fleuve, n'ayant, dans les deux phases de son existence, qu'un seul sentiment persistant, la haine et le mépris du présent, l'horreur du juste-milieu, des gouvernemens tempérés et des doctrines latitudinaires. Comment ce passage a-t-il pu se faire? C'est là un problème des plus obscurs et qui ne sera peut-être jamais complètement éclairci. Nous essaierons de retracer cependant les principales phases et les transitions fondamentales de cette extraordinaire évolution.

Quant à cette première campagne de celui que l'on doit appeler encore abbé de Lamennais, on peut dire qu'elle a réussi beau-

coup plus qu'il ne le croyait lui-même. Sans aller jusqu'aux extrémités où son esprit violent s'était laissé emporter, sans remonter jusqu'à Grégoire VII, ce qui ne pouvait que faire sourire les vrais politiques, ce qui est certain, c'est que l'esprit ultramontain a pénétré dans l'église de France, ce qui n'avait pas eu lieu sous l'ancien régime ; c'est que le lien avec le pouvoir romain est devenu plus étroit, que l'autorité pontificale, au moins au point de vue spirituel, s'est agrandie jusqu'à la proclamation de l'infaillibilité, que les grandes milices monastiques, autrefois toujours plus ou moins suspectes au clergé séculier, se sont insinuées partout, ont envahi l'enseignement ecclésiastique et même laïque. Cet état de choses, qui résultait plus ou moins de la nécessité des faits, a été singulièrement favorisé par l'influence des doctrines. De Maistre et l'abbé de Lamennais ont été les pères de l'église du catholicisme moderne. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Nous n'avons pas à l'examiner. Ce qui est certain, c'est que Lamennais a eu lui-même des doutes sur son œuvre, c'est qu'avant la grande rupture qui le lança dans l'abîme de l'inconnu, il essaya de reprendre l'œuvre chrétienne par une autre voie, à l'aide d'autres principes. Au lieu de présenter le christianisme comme le contre-pied, l'antagoniste nécessaire de la société moderne, il a tenté de le réconcilier avec cette société. C'est ainsi qu'après avoir été l'apôtre enflammé de l'ultramontanisme, il est devenu le chef et le promoteur de ce que l'on a appelé depuis le catholicisme libéral; et, dans cette seconde entreprise comme dans la première, il s'est encore découragé trop tôt, et il a réussi plus qu'il ne l'avait cru : il a fait une école brillante de catholiques libéraux, comme une école puissante de théocrates absolutistes; mais son esprit entier et impatient, incapable d'attendre le fruit de ses idées, avait déjà quitté cette zone moyenne de réconciliation. Quelque éclat bruyant qu'aient eu ses aventures ultérieures, cette période, celle du journal *l'Avenir*, n'en est pas moins dans sa vie la plus belle, la plus pure, la plus sereine, celle à laquelle l'état et l'église doivent le plus de reconnaissance; car, à défaut d'une extermination de l'une ou de l'autre puissance, qui est absolument impossible, c'est la seule solution qui s'impose à l'avenir. Il nous faut étudier en détail cette nouvelle phase de notre impétueux auteur, qui, fatigué de ce double rôle d'apôtre, va bientôt prendre celui de tribun.

PAUL JANET.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

V[1].

LA JUSTICE ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE, CONCLUSION.

XV. — LA JUSTICE.

Il est de toute notoriété en Égypte que, lorsque l'Angleterre prenait déjà sous sa direction les finances, la guerre, l'agriculture et le commerce, elle s'efforçait encore d'accaparer le ministère de la justice. Elle négligeait tout à fait, il est vrai, celui de l'instruction publique, mais par la simple raison que les profits y étaient, comme en Europe, des plus minces, et qu'il n'est pas dans ses habitudes de travailler pour la gloire ni de combattre pour une idée. Elle laisse même massacrer ses enfans les plus nobles, Gordon, par exemple, quand elle suppose que leur existence ne compenserait pas ce qu'il en coûterait pour les sauver (2). Mais revenons à la justice. L'An-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1888, 1er et 15 janvier 1889.

(2) Et cependant sir E. Baring écrivait du Caire au major-général E. Gordon :

gleterre a cherché tout d'abord à réclamer pour elle le poste de procureur-général près les tribunaux indigènes. Elle a fait venir des Indes, à cet effet, et l'un après l'autre, deux magistrats d'ordre supérieur, mais qui, étrangers aux usages et aux lois du pays, ont dû se retirer. M. West, l'un de ces personnages, avait préparé et fait accepter un projet de réorganisation de la justice indigène. Or, ce projet, à peu près praticable pour la moitié du pays, ne pouvait l'être pour l'autre moitié. Il ne s'est jamais manifesté que par des lois maladroitement calquées sur d'autres lois défectueuses. Avec lui, impossible, au point de vue légal, de mettre en vigueur, dans la Basse-Égypte, une partie du code civil, et, quant au point de vue pénal, nulle peine n'était applicable. Cependant, comme on avait supprimé pour lui faire place beaucoup de tribunaux, les crimes et les délits se multiplièrent bientôt d'une façon inquiétante. On créa avec précipitation des commissions pour la répression du brigandage. Ces commissions se résumaient, ici comme ailleurs, en un jugement sommaire et en une exécution plus sommaire encore. Créées en 1884, elles furent prorogées, en 1887, pour un an, et si elles fonctionnent encore à l'heure actuelle, c'est que le brigandage, lui non plus, ne se repose pas. Les cheiks ou maires de villages, jadis responsables des méfaits qui se commettaient chez eux et autour d'eux, n'ont plus rien à y voir : c'est affaire de la police et de la gendarmerie qui, toutes deux, sont aux mains des Anglais. Un vieux résident français me disait qu'au bon temps d'Ismaïl-Pacha, il eût pu parcourir le pays un bâton à la main ; aujourd'hui, il ne va plus sans un revolver. Et, cependant, des Anglais assurent sérieusement que l'une des plus grandes gloires de l'Angleterre est d'avoir réformé la justice indigène en Égypte! Non, il lui manque pour cela des hommes versés dans la connaissance du pays, du droit et des principales législations européennes. Ainsi que l'a écrit fort bien un ancien magistrat, avocat en ce moment à la cour d'appel d'Alexandrie, l'Angleterre pèche par le vice intrinsèque de sa propre législation, celui de n'avoir jamais été codifiée (1). Peu importe, du reste, que des légistes venus des rives du Gange aient échoué dans leurs projets de réorganisation judiciaire ; ce qui est intolérable, c'est l'arbitraire, et qu'on en juge.

Un médecin européen, Italien, chasse dans une plaine ensemencée de blé, à Chubrah, lorsque des fellahs l'arrêtent et veulent lui en-

« Soyez assuré que, dans la tâche difficile que vous avez assumée, la coopération et l'assistance des autorités anglaises et égyptiennes ne vous feront jamais défaut. »

(1) *De l'organisation judiciaire en Egypte*, par M. Gaston Privat. Paris, 1887 ; *Journal du droit international.*

lever son fusil, sous prétexte que lui et son chien abîment les récoltes sur pied. Pendant qu'il cherche à se dégager, l'arme part, et le docteur reçoit la charge dans le ventre. Il meurt le lendemain. Il y a enquête; l'autorité déclare que la mort est accidentelle et qu'il n'y a pas lieu de poursuivre les agresseurs.

Deux jours après ce drame, deux officiers Anglais chassent dans la plaine des Pyramides. L'un d'eux blesse par maladresse un enfant. Le père, un fellah, accourt, et cherche à désarmer le chasseur. Cette fois encore, le coup part, mais c'est le père de l'enfant qui tombe pour ne plus se relever. La population d'un village voisin accourt, entoure les officiers, qui reçoivent des immondices au visage et sont conduits garrottés au Caire. Une commission est formée et condamne douze hommes de cette population à six mois de travaux forcés et à la peine du trop fameux *cat of nine nails*, le fouet anglais. Cela se juge, s'exécute comme s'il n'y avait pas de tribunaux. Un escadron de hussards et cent hommes du 41e welsh régiment, — chaque homme avec cinq cartouches à balles, — se rendirent, musique en tête, au village de Kuffra, dans la plaine des Pyramides, à l'endroit même où s'était passé le drame et où la sentence fut exécutée en présence d'une foule terrifiée. Je rappelle à ce sujet ce que je crois avoir déjà dit, c'est qu'aussitôt après la bataille de Tel-el-Kebir, les Anglais, pour s'attacher les fellahs, avaient supprimé la bastonnade.

La justice est rendue en Égypte par trois juridictions : 1° les tribunaux ottomans ou indigènes; 2° les tribunaux consulaires ou étrangers; 3° les tribunaux internationaux mixtes ou de la réforme (1).

La première de ces juridictions se partage en juridiction du statut personnel et en juridiction du statut réel. Le statut personnel comprend les tribunaux de la loi religieuse et remonte au premier temps de l'Islam ; elle applique directement les règles du Coran au mariage, à la paternité et filiation, aux successions, donations et testamens. La justice est rendue par les cadis, depuis le grand cadi du Caire, nommé par le cheik-ul-Islam de Constantinople, jusqu'aux cadis d'arrondissement ou de district. Les cadis sont également chargés de délivrer les titres de propriété immobilière.

La juridiction du statut personnel musulman se complète par le

(1) Voici le chiffre des affaires jugées en 1887 dans la Basse-Égypte aux tribunaux indigènes du Caire, Alexandrie, Tantats, Bentra et Mansourah : Délits, 7,629; crimes, 611. — La cour d'appel a dû connaître de 1,401 délits et 268 crimes. — Dans la Haute-Égypte, aux tribunaux indigènes de Beni-Souf, Assiout et Keneh, ont été jugés 1,670 crimes et délits. La cour de cassation a dû se prononcer sur 116 pourvois en matières criminelles.

conseil dit des tutelles et curatelles, et par une administration dite des successions et dont la liquidation doit toujours passer par les mains du gouvernement. Elle s'appliquait autrefois à tous les sujets de l'empire ottoman, à quelque religion qu'ils appartinssent. Elle ne concerne plus aujourd'hui que les musulmans. Les chrétiens catholiques et schismatiques, soutenus par les états européens et spécialement par la France, ont obtenu plusieurs privilèges de la Porte; ces privilèges sont consacrés aujourd'hui par le *hatti-humaioun,* ou le décret de 1856, qui les reconnaît solennellement.

Les matières du statut personnel à l'égard des membres comprenant les différentes communautés chrétiennes établies en Orient relèvent des patriarches de chaque rite, qui ont divisé leur juridiction en diocèses ou circonscriptions religieuses, appelés communément patriarcats, et gérés en leur nom par des vicaires.

Ces patriarcats exercent parfois sur leurs cliens un pouvoir civil et judiciaire fort étendu; il en résulte souvent des abus considérables et bien difficiles à réprimer. Cependant, on peut faire appel des décisions des patriarcats locaux devant les patriarches qui siègent à Constantinople et en Asie-Mineure.

La juridiction du statut réel s'applique à toute la population indigène, sans distinction de religion. Elle comprend trois degrés : première instance, appel et revision, avec toutes les attributions civiles et pénales, hormis le statut personnel. Depuis la mort de Méhémet-Ali, elle a été l'objet de beaucoup de remaniemens; et, dans la Basse-Égypte, elle est remplacée aujourd'hui par la nouvelle législation indigène, calquée en majeure partie sur la législation mixte dont il sera parlé plus loin. Toutefois, l'ancienne juridiction reste encore en vigueur dans la Haute-Égypte, depuis Assiout jusqu'à Assouan. L'argent manque pour la création de nouveaux tribunaux, et il est difficile de prévoir quand cessera cette pénurie.

La Basse-Égypte, plus peuplée, plus favorisée par le climat, est soumise au régime de la nouvelle justice civile et pénale mise en vigueur le 1er février 1884. Les commissions spéciales pour la répression du brigandage n'en poursuivent pas moins leur œuvre sur ce même territoire, sans s'inquiéter s'il y a une justice légale ou non. Celle-ci fonctionne dans cinq tribunaux : à Alexandrie, au Caire, à Tantah, à Mansourah et à Benha. Ils relèvent d'une cour d'appel qui siège au Caire, et qui est souveraine en matière civile. En matière pénale criminelle, il y a une voie de recours contre ses jugemens, mais seulement dans un cas de violation de la loi.

Ce sont des indigènes, musulmans ou chrétiens, flanqués de quelques magistrats européens recrutés en Belgique et en Hollande par les soins du gouvernement égyptien, qui composent le

personnel de ces tribunaux. Tous réunissent-ils les connaissances juridiques ou administratives nécessaires à leurs fonctions? D'aucuns disent qu'il n'en est pas toujours ainsi, non-seulement, certes, dans les cinq tribunaux dont nous venons de parler, mais encore dans les tribunaux consulaires ou étrangers, voire dans les tribunaux de la réforme. On se plaint que l'Europe ait envoyé ici, parfois, des magistrats « d'exportation. » C'est, pour le bon renom du gouvernement qui les nomme, d'un effet déplorable.

Il y a un magistrat européen pour chaque tribunal de première instance, sauf au tribunal du Caire, qui en compte deux. La cour d'appel possède quatre conseillers européens. Comme les tribunaux de Méhémet-Ali, qu'elles ont remplacés, les nouvelles juridictions requièrent sans l'adjonction d'un jury, les affaires civiles, commerciales et pénales, les affaires criminelles comprises.

Les tribunaux consulaires ou étrangers, en Asie, marquent d'une façon caractéristique l'époque où l'Occident, à tour de rôle, a établi son incontestable supériorité sur l'Orient. Ils furent créés par les différens gouvernemens européens qui, depuis le XVIe siècle, conclurent des traités de commerce, de paix et d'amitié avec la Sublime-Porte. C'est ce qu'on appelle le régime des capitulations, fondé sur ce principe de droit international : l'exterritorialité. La création des tribunaux internationaux par son excellence Nubar-Pacha a porté un grand coup à la vieille institution des tribunaux consulaires, mais elle n'a pu les faire disparaître entièrement. Ils restent compétens pour connaître, en sus des matières pénales et du statut personnel, qui échappent à la compétence des tribunaux mixtes, de toutes actions personnelles et mobilières entre justiciables de même nationalité. En somme, les tribunaux consulaires ne sont que des tribunaux de paix et de première instance; les juridictions d'appel et de revision résident à l'étranger. Pour la France, c'est à la cour d'Aix, en Provence, que ressortissent les appels interjetés contre les décisions rendues par les juridictions françaises d'Égypte.

En 1875, l'ex-ministre des affaires étrangères, Nubar-Pacha, se rendit à Constantinople pour apaiser la colère qu'éprouvait le sultan contre Ismaïl au sujet de certains actes trop indépendans et de dépenses trop peu réfléchies. L'orage qui menaçait le vice-roi se dissipa, et l'habile ministre revint de Turquie avec un projet de réforme des tribunaux, projet qui n'était qu'un moyen de tenir en échec l'absolutisme de son maître et de donner des garanties à l'Europe pour le concours financier dont ce dernier avait tant besoin. Treize puissances européennes et les États-Unis adhérèrent à cette réforme de la justice, qui date de 1875. Les tribunaux internationaux, établis d'abord pour une période de cinq ans, virent

leur existence, comme celle de tout ce qui est créé en Égypte, fortement discutée; mais, comme ils rendaient de la bonne justice pour tous, que fellahs, Levantins, Turcs, préféraient avoir recours à eux plutôt qu'aux tribunaux de leur caste, ils passèrent par trois prorogations successives : en 1881, pour un an; en 1882, pour deux ans; en 1884, pour cinq. Ils devraient légalement disparaître le 1er février 1889; et, chose étrange, ce serait à l'instigation de celui qui les a créés qu'ils seraient dissous.

Il est un fait certain, et Nubar-Pacha me l'a affirmé, c'est que la réforme judiciaire, telle qu'elle est aujourd'hui, est menacée, et qu'elle a été dénoncée, sinon officiellement par lui, du moins officieusement, aux puissances qui avaient adhéré à son institution. Reste à savoir si les gouvernemens européens y consentiront, ce qui paraît très douteux. Son excellence Nubar voulait avoir le choix des juges sans que les états étrangers auxquels il les eût empruntés aient à le lui imposer, comme cela se pratique aujourd'hui. Ce serait livrer aux ministres égyptiens la justice, la mettre sous leur dépendance et leur permettre de la briser le jour où elle prononcerait contre leurs désirs et leurs vues. Est-ce possible dans la situation bien regrettable dans laquelle se trouve le pays, situation que lui seul s'est faite? Le jour où il sera débarrassé de ses dettes et d'un odieux protectorat, quand un agent étranger ne viendra plus au palais d'Abdin imposer sa volonté et ses créatures, personne ne pourra empêcher un ministre des affaires étrangères, quel qu'il soit, de composer les tribunaux avec des juges à sa dévotion et d'agir, lui et ses honorables collègues, dans toute la plénitude de leur pouvoir. En attendant ce jour béni, il ne peut y avoir pour des hommes d'état patriotes que deux objectifs : la libération du territoire et l'extinction des dettes publiques.

On m'a assuré que, lorsque lord Dufferin vint au Caire, il essaya d'apporter des changemens aux tribunaux mixtes et d'y mettre la main. Si vives furent les protestations des industriels et des banquiers qu'il y renonça; il dut déclarer que l'Angleterre désirait les maintenir.

Revenons à l'organisation judiciaire en Égypte. Il y a trois tribunaux de première instance : l'un siège à Alexandrie, les deux autres au Caire et à Mansourah. Au-dessus d'eux est placée une cour d'appel qui occupe à Alexandrie, au milieu d'un monceau de ruines, un magnifique palais. Ses décisions sont souveraines. Chaque tribunal de première instance est en principe composé de sept juges, dont quatre sont étrangers et trois indigènes, mais ce nombre peut être augmenté selon la nécessité du service, sans toutefois que la proportion entre indigènes et étrangers fixée ci-

dessus puisse être modifiée. Actuellement, le tribunal d'Alexandrie est composé de douze magistrats étrangers, celui du Caire de huit, et celui de Mansourah de quatre. Quant à la cour d'appel de la première de ces villes, composée à l'origine de sept conseillers européens, et plus tard de neuf, elle est aujourd'hui réduite à huit, dont six sont nommés par le khédive, sur la désignation de leur gouvernement, et deux par le khédive, sans désignation des puissances. L'Espagne, le Danemark, la Suède et la Norvège ne comptent qu'un seul représentant dans les tribunaux de première instance. Les autres états en comptent deux; le Portugal n'en possède pas et n'en a jamais possédé, car la colonie portugaise, en Égypte, en est réduite à une unité, unité qui porte le titre de consul, cumulant à elle seule et à la fois, et le gouvernement portugais et ses nationaux.

A la cour d'appel sont représentés les six grandes puissances européennes et les États-Unis d'Amérique. Ce n'est pas un des spectacles les moins curieux que ces hautes cours composées de personnages si différens de types, d'allures et probablement de caractères. J'ai dit que les deux conseillers choisis pour augmenter le personnel insuffisant de la cour sont nommés directement par le gouvernement égyptien, sans désignation de leurs gouvernemens respectifs. L'un d'eux est Français, l'autre est Hellène. C'est sans doute cette dérogation aux conventions premières qui avait mis Nubar-Pacha en appétit et lui avait fait demander qu'il en fût ainsi pour tous les autres juges étrangers.

Les tribunaux mixtes connaissent de toutes contestations civiles et commerciales entre indigènes et étrangers, et entre étrangers de nationalités différentes, en dehors du statut personnel, ainsi que de toutes actions réelles immobilières entre étrangers du même pays. Le gouvernement égyptien, les administrations, les *daïras* ou domaines de son altesse le khédive et des membres de sa famille, sont justiciables de ces tribunaux dans les procès avec les étrangers; il en est de même pour les sujets des gouvernemens européens qui n'ont pas adhéré à la constitution des tribunaux mixtes.

Un juge unique, délégué par le tribunal, est investi des attributions de justice de paix et connaît, sous le nom de juge sommaire, des affaires possessoires, personnelles et mobilières au-dessous de 500 francs. Près des tribunaux mixtes existe un parquet unique, à la tête duquel est placé un procureur-général amovible et nommé par le khédive, ayant des substituts également amovibles, en nombre suffisant pour le service de la cour et l'administration intérieure. Au début de la réforme, ces substituts étaient

de nationalités étrangères. Ils ont été successivement versés dans la magistrature assise et ont été remplacés par des membres indigènes.

Ce résumé de l'organisation judiciaire en Égypte sera à peu près complet lorsque j'aurai ajouté qu'il n'y a pas de juridiction administrative, et, à ce point de vue, ce pays se trouve en avance sur bon nombre de nations européennes. Enfin, les langues judiciaires employées dans les tribunaux mixtes sont l'arabe, l'italien et le français. Les Anglais veulent qu'on y ajoute la leur. Pourquoi pas toutes celles qui se parlaient à Babel?

Une si grande quantité de tribunaux mixtes et indigènes vaut à l'Égypte tout un monde, — très intelligent, du reste, — d'hommes de loi et de plaideurs. C'est la Normandie chicanière, vétilleuse, transportée sous une autre latitude. Il y a proportionnellement, au Caire et à Alexandrie, plus d'avocats qu'il y en a à Paris, et si l'on additionnait les frais de procédure particulière au montant du budget officiel du ministère de la justice (1), on arriverait à un chiffre considérable pour un si petit territoire.

En résulte-t-il des jugemens plus parfaits qu'ailleurs? Non, certainement, car la justice est atteinte d'un vice capital : sa pluralité de juridictions, bien difficile à faire disparaître par suite de la profonde différence des religions. Mais par quel procédé obtenir l'unité? En étendant, il me semble, peu à peu la compétence des tribunaux mixtes et en ne la mettant pas sans cesse à l'ordre du jour du conseil des ministres. La liste des infractions auxquelles ces tribunaux restent étrangers est aussi vraiment trop grande. La voici en entier : corruption, concussion, évasion de prisonniers ou recèlement des criminels sous le coup d'une poursuite de la part des tribunaux mixtes, abus d'autorité d'un fonctionnaire, bris de scellés judiciaires, fausse monnaie, faux, incendie, faux témoignage, faux serment, banqueroute, vols, abus de confiance, abus de mandat, abus de blanc-seing, vols et détournemens de titres, pièces et documens officiels ou judiciaires, entraves aux enchères, abus commis dans les transactions commerciales, destruction d'effets de commerce, de registres, de documens, de bornes, de plantations et de clôtures.

Ainsi que le dit M. Privat dans son *Étude sur l'organisation judiciaire*, déjà citée, le personnel judiciaire indigène est notoirement insuffisant pour un si grand nombre de délits. Il est donc indispensable, en attendant mieux, de fortifier l'élément international

(1) Le ministère de la justice est inscrit au budget de 1888 pour la somme de 8,316,000 francs.

dans les tribunaux indigènes par les attributions sinon par le nombre, et de le substituer à l'élément indigène dans les rouages essentiels de l'administration de la justice. Le magistrat européen devrait avoir la direction effective parce qu'il porte généralement avec lui trois qualités qu'il est rare en Orient de trouver réunies : l'intégrité, l'autorité, l'esprit de méthode et de synthèse. A la tête du parquet devrait être placé un procureur-général européen pris parmi les magistrats des puissances dont les institutions juridiques sont en harmonie avec les nouveaux codes. Les présidens de cour et de tribunaux devraient être également étrangers, ainsi que ceux à qui incomberaient les fonctions de chef de parquet et de greffier en chef. Dans ces conditions, sous la direction de fonctionnaires européens, les tribunaux indigènes arriveraient à produire des résultats qui deviendraient peu à peu satisfaisans et permettraient d'arriver dans un avenir plus ou moins rapproché à l'unification des juridictions du droit commun.

Le régime des capitulations n'est pas de son côté sans présenter de grands inconvéniens, surtout à une époque où la facilité des transports entraîne hors de leur pays beaucoup de gens sans ressources connues. L'Égypte est le refuge de nombreux déclassés, parce que, comme dans le comté de Nice autrefois, l'impunité des crimes y existe presque absolument par la faiblesse des autorités consulaires. De là une grande déconsidération pour la population européenne vis-à-vis des indigènes, dont les agissemens coupables peuvent s'excuser par les mauvais exemples qui leur sont donnés. Il en résulte aussi un trouble et une insécurité dans les transactions préjudiciables aux affaires, à la bonne et régulière administration de la justice. C'est donc encore aux tribunaux mixtes qu'il conviendrait de connaître d'une grande partie des causes soumises au régime des capitulations. « La France, selon les propres expressions du rapporteur de la sous-commission de 1884, ne pourra souffrir de cette innovation. Sa colonie est, on peut le dire sans infatuation patriotique, parmi les plus honnêtes et les plus considérées. Elle a tout intérêt à voir s'élever le niveau de la moralité publique. »

Et, en effet, la France, malgré l'occupation anglaise, n'a pas plus perdu en Égypte de sa prépondérance judiciaire qu'elle n'a perdu de son antique réputation d'intégrité. Elle a vu augmenter sa représentation dans les tribunaux mixtes, dont la présidence donnée à l'élection est, depuis plusieurs années, dévolue à l'un de nos compatriotes. Sa jurisprudence continue à y prévaloir, et, à l'heure animée des audiences, dans des salles vastes et aérées, où trois chambres de notre Palais de Justice tiendraient à l'aise, ce sont les

plaidoiries en français qui sont les plus fréquentes et les mieux écoutées.

XVI. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le ministère auquel le khédive accorde particulièrement sa haute attention est celui de l'instruction publique ; il faut lui en savoir gré, car le ministre des finances se montre avare à l'égard de son collègue à l'instruction. Ce n'est pas sans une raison. Les écoles techniques ou l'école de médecine, de droit, polytechnique, d'égyptologie, d'arpentage, d'arts et métiers, de comptabilité, etc., ayant été longtemps sous la direction de professeurs français, on espère éloigner ceux qui résistent bravement à l'invasion anglaise en ne les payant plus qu'avec parcimonie. Heureusement il s'en maintient encore assez pour que l'enseignement français soit l'enseignement dominant. Notre langage employé pour instruire et éclairer la portion la plus jeune et la plus intelligente de la société égyptienne est un précieux avantage qu'il nous faut conserver autant que possible. Il nous empêchera de regretter qu'aux portes des hôtels les drogmans de la classe des guides et les petits âniers ne s'expriment qu'en anglais et dans le langage spécial des offres de service qu'on ne fait qu'à voix basse.

L'ignorance est grande chez le peuple égyptien, mais qui voudrait lui en faire un crime? Le fellah, l'indigène pur, sans cesse préoccupé de faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut produire, menacé de crues violentes, de sécheresse prolongée, d'impôts à payer, — quel que soit le résultat final de ses travaux agricoles, — n'a guère le loisir de s'instruire, pas plus qu'il n'a celui de faire instruire ses enfans. Il y aurait cruauté à l'obliger à envoyer sa jeune famille sur les bancs, lorsque la crue du Nil se présente menaçante ou que le soleil brûle les récoltes. Toutefois, les écoles primaires sont assez nombreuses dans tout l'intérieur, et au dernier recensement, celui de 1878, leur nombre s'élevait à 5,370. Il est probable que, depuis dix ans, ce chiffre a dû s'accroître. La population, cette année-là, étant de 5,510,283 individus, il en résulte qu'il n'y avait qu'une école pour 1,028 indigènes. Le nombre des élèves était de 137,553. C'est en moyenne 25 élèves par école et un élève par 40 habitans. Si, avec Durbey, l'on estime à 334,000 le nombre des enfans mâles en âge de fréquenter les classes, on trouve que 41 pour 100 reçoivent quelques principes d'instruction élémentaire et que 59 pour 100 en sont privés. Ce n'est pas très brillant.

Dans l'audience que le khédive daigna m'accorder, il fut lon-

guement question de l'instruction publique et des efforts qu'il faisait pour obliger les familles égyptiennes de toute catégorie à s'instruire. Elles y éprouvent une grande répugnance, m'a-t-il affirmé, et, pour la vaincre, il emploie dans son entourage la persuasion et même la ruse. En parlant de ce prince, j'ai déjà raconté comment, en suscitant une certaine émulation dans les personnes qui sont à son service, il emplissait de garçons et de fillettes des écoles désertes.

L'administration centrale du ministère de l'instruction publique et les écoles de toute l'Égypte ne coûtent au trésor que 2 millions de francs. C'est dérisoire comme chiffre, lorsqu'on constate que le *personnel* de l'administration *centrale* des finances absorbe à lui seul 2,400,000 francs.

Peut-être le gouvernement compte-t-il un peu trop sur la générosité des riches musulmans qui, à leur mort, lèguent des fonds pour la construction sur un même emplacement d'une fontaine et d'une école, celle-ci construite sur la première. Le type du genre est celle qui se trouve au Caire, en face de l'hôtel Sheppard. On aura sans doute remarqué les ferrures délicates qui la décorent, ainsi que les petits gobelets en fer battu attachés au monument, comme ceux de nos fontaines Wallace, par une chaînette. Il y a aussi des rotondités en cuivre et polies par l'usage, appliquées à la muraille et percées d'un trou comme une mamelle, d'où l'eau s'échappe si on y applique les lèvres. Jeunes et vieux y viennent comme à un biberon, et c'est l'eau délicieusement fraîche du Nil qui en est le lait.

Au-dessus des fontaines de ce genre se trouvent presque toujours des écoles où des bambins, en fez ou en turban, s'égosillent à crier à pleins poumons les louanges d'Allah ou des versets du Coran. Pas de papier, mais des feuilles de zinc sur lesquelles on écrit avec des plumes de roseau. Le *hodja* ou magister, presque toujours très vieux, très digne, reste accroupi devant ses élèves, auxquels il apprend à psalmodier d'une façon monotone les versets de la doctrine de Mahomet. Il le fait en battant la mesure avec une baguette qui s'abat parfois sur la tête d'un élève trop remuant. Les écoliers, en général, sont vêtus d'une façon malpropre et sordide, mais ceux de l'école copte du vieux Caire m'ont paru d'une saleté par trop repoussante. Est-ce parce qu'ils sont chrétiens? Je le crains. Voulez-vous une reproduction vivante du tableau de Decamps, *la Sortie d'une école?* attirez les écoliers au dehors par la vue d'une brassée de cannes à sucre dont vous voudrez les régaler. Du reste, tout le vieux Caire est d'une puanteur extrême. N'en sont pas exemptes ses vieilles églises coptes, si intéressantes

à tant de point de vue si divers. Mais pourquoi n'est-ce pas le parfum de l'encens que l'on respire dans leurs sanctuaires?

Les écoles techniques ou de l'état, à la fin de juin 1874, se composaient et se composent encore de sept écoles supérieures : médecine, pharmacie, maternité, droit, polytechnique, *dar-el-oloum* ou école destinée spécialement à former des professeurs de langue et de grammaire arabes, école normale supérieure; — de deux écoles spéciales : arts et métiers, et celle dite : bureau des traductions; — de trois écoles secondaires : collège de Nasrieh, lycée de Darb-el-Gamaniz et école normale primaire; — de deux autres écoles primaires : celle de Raz-el-Tin à Alexandrie et celle de Mansourah à Mansourah.

Le nombre total des élèves pour tous ces établissemens était de 2,900 en 1881 et de 1,885 en 1886. Cette différence est due à ce que des institutions primaires encombrées de disciples hors d'âge et non payans ont été épurées. Le nombre des élèves gratuits, internes et externes, est de 56 pour 100 ; celui des externes payans n'est que de 34 pour 100. On peut juger par ces chiffres combien sont nombreux les jeunes gens qui reçoivent une instruction gratuite. Dans plusieurs écoles primaires, la rétribution scolaire se borne au paiement de la faible somme de 10 piastres tarifs, ou 1 fr. 25 par écolier et par mois. Ceci ne peut surprendre et vient à l'appui de ce qui est dit plus haut, c'est que les parens montrent une grande répugnance à faire les plus légers sacrifices pour l'instruction de leurs enfans. Il n'y a encore que bien peu de pères de famille qui tiennent à ce que leurs fils se pénètrent de ce sentiment d'indépendance qu'inspire la conscience de ne devoir leurs connaissances et leur carrière future qu'à eux-mêmes. Ce qui les disculpe, c'est qu'ils s'étaient habitués, dès la création des premières écoles par le grand réformateur Méhémet-Ali, à voir les écoliers non-seulement instruits, mais encore entretenus, défrayés de tout, et même payés par l'état! Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus jusqu'ici ont été tellement favorables, que l'honorable ministre de l'instruction publique, son excellence Abderrahman-Roudchy, aujourd'hui démissionnaire, a décidé d'imprimer aux études une impulsion nouvelle. En plus de l'instruction morale, il s'est préoccupé de l'éducation, qui a une importance si considérable et qui avait été jusqu'à présent à peu près délaissée; c'est cette pensée qui, l'année dernière, a fait introduire dans les programmes de l'enseignement les cours nouveaux de civilité et de morale. Il fallait encore songer à développer les forces physiques affaiblies en Orient par l'abus du tabac, des bains chauds, des divans, des siestes prolongées, et les rafales brûlantes des vents

du désert. Pour atteindre ce but, l'enseignement de la gymnastique a été introduit dans le programme des études. Des professeurs sont à ce titre attachés d'une manière parmanente aux écoles du gouvernement. La jeunesse des écoles suit déjà avec ardeur les leçons de ces maîtres en gymnastique et paraît y trouver un salutaire délassement. Quelle surprise pour le monde entier, s'il était parlé un jour de l'activité orientale!

Il serait inutile et certainement fatigant pour le lecteur d'énumérer ici les programmes d'enseignement en usage dans les écoles supérieures de l'Égypte, programmes qui, d'ailleurs, se rapprochent beaucoup de ceux que l'Europe a adoptés. Toutefois, il est deux de ces institutions qui méritent d'être spécialement mentionnées, en raison des progrès qu'on y constate d'année en année, c'est l'école normale et l'école des arts et métiers. La création de la première remonte à 1880. Elle avait pour but de former des instituteurs et des professeurs pour toutes les écoles de l'Égypte. A cette époque, le gouvernement avait élaboré un vaste plan d'enseignement, dont les événemens qui suivirent, — rébellion d'Arabi, l'abdication d'Ismaïl-Pacha, les massacres d'Alexandrie, — empêchèrent la réalisation. Le gouvernement égyptien demanda alors à la France le personnel nécessaire pour organiser l'institution. Un directeur et deux professeurs furent envoyés de Paris au Caire. Ils sortaient de notre École normale. Les débuts ne furent pas brillans, et c'est seulement dans ces derniers temps que l'institution a pris tout à coup un développement considérable. Aujourd'hui, elle est placée par son importance à la tête des établissemens scolaires. Si exigu est devenu le local qu'elle occupe, par suite d'une affluence toujours croissante d'élèves nouveaux, que le khédive vient de mettre à la disposition du directeur le palais de Kasr-el-Nousha, situé sur la belle route de Chubrah. C'est un don royal, magnifique, et qui témoigne de la constante sollicitude que ce prince porte à tout ce qui touche à l'enseignement. Le palais porte désormais le nom d'*École Tewfik*.

Voici, en résumé, le règlement organique de l'école normale, tel qu'il émane du ministère de l'instruction publique. Elle est divisée en trois cours : 1° un cours primaire dont les travaux sont assez analogues à ceux des écoles primaires de France. Durée des études, quatre ans; 2° un cours préparatoire; les études, qui durent également quatre années, font suite à celles de l'école primaire. Ce cours, qui comprend 120 élèves, a pour but de préparer les jeunes gens aux fonctions administratives, aux écoles spéciales de droit, de médecine et normale. Les programmes tiennent à la fois de ceux de nos écoles primaires supérieures et de ceux de nos lycées

d'enseignement spécial. Un diplôme d'études est délivré, après examen, aux élèves qui ont achevé leurs études. Détail important : ce diplôme est considéré comme l'équivalent des baccalauréats français pour les jeunes Égyptiens qui désirent suivre en France les cours des universités ; 3° le cours normal proprement dit, placé au sommet de l'organisation scolaire. Durée des études, trois ans; nombre des élèves en janvier 1888, vingt.

Le directeur de l'école normale est nommé par le conseil des ministres, sur la proposition du ministre de l'instruction publique; il en est de même pour les professeurs. L'école est actuellement dirigée par un de nos compatriotes, M. Peltier, homme jeune, actif, intelligent; sur les vingt-sept professeurs qui y sont attachés, quatre aussi sont Français; ils exerçaient dans les écoles normales de leur patrie quand ils ont été appelés en Égypte. On comprend que, dans les classes inférieures, l'enseignement soit donné en arabe ; mais dans les classes supérieures, notre langue est la seule employée.

En compagnie de M. Le Chevalier, délégué à la caisse de la dette, j'ai pu visiter longuement diverses classes où de bien jeunes élèves ont été appelés au tableau par leur professeur; ils y ont fourni des analyses logiques et grammaticales les plus transcendantes, et cela avec une sûreté et une pureté de diction qui nous ont émerveillés. Il n'est donc pas surprenant que l'institution de M. Peltier jouisse en Égypte d'une excellente renommée, et que le vice-roi montre pour elle une véritable sollicitude. Si grande est sa célébrité, que de tous les points du territoire égyptien lui viennent des élèves appartenant aux meilleures familles et dont presque tous sont fils de pachas et de beys (1).

Comme on le voit par le tableau ci-dessous, l'école est presque exclusivement fréquentée par les indigènes. La neutralité religieuse la plus absolue y est observée, et aucune discussion à ce sujet n'est

(1) Au point de vue de la nationalité et de la religion, les élèves normaliens se divisaient ainsi en 1888 :

NATIONALITÉS :		RELIGIONS :	
Égyptiens	212	Musulmans	233
Français	4	Catholiques	6
Turcs	80	Coptes	60
Syriens	1	Grecs orthodoxes	1
Arméniens	6	Arméniens	5
Italiens	2	Juifs	5
Autrichiens	1		
Maugrabins	4		
TOTAL	310	TOTAL	310

permise. Aussi a-t-elle déjà fourni un grand nombre d'instituteurs et de professeurs, qui enseignent principalement le français dans diverses institutions d'éducation. De tous côtés, on lui emprunte ses livres, ses méthodes et ses procédés d'enseignement.

L'école des arts et métiers se compose de 272 élèves, dont 17 seulement paient une légère rétribution. C'est encore l'instruction presque gratuite, et l'on y retrouve ce projet bien arrêté chez les gouvernans de donner coûte que coûte à la jeunesse égyptienne des connaissances qui affranchissent l'Égypte de la supériorité jusqu'ici incontestable des arts et des manufactures d'Europe. Y parviendra-t-elle? L'institution est, dans tous les cas, en très bonne voie sous la direction de deux de nos compatriotes, MM. Guiyon et Eugène Villard, le premier directeur, le second ingénieur, professeur des travaux manuels. L'enseignement donné dans les ateliers de peinture décorative, de chaudronnerie, de sculpture, de menuiserie et de machines, est satisfaisant; celui d'ajustage, de serrurerie, des forges et de fonderie, réclame des améliorations urgentes dans des ateliers qui sont bien peu en rapport avec l'importance d'un tel enseignement. On a pu, cependant, constater comme un véritable progrès que la valeur représentée par les travaux qui sont conservés dans les collections de l'école, et qui ont été exécutés pendant l'année scolaire 1885-1886, est estimée à une somme bien plus considérable, à une valeur artistique plus élevée que celles des travaux du même genre des années précédentes.

La mission scolaire égyptienne en Europe est l'institution qui, je crois, contribue le plus à rendre la France populaire en Égypte, je dis la France, car, sur 48 élèves boursiers ou recommandés, 43 font leurs études à Paris, à Montpellier, à Versailles et à Saint-Cloud. Durant mon séjour au Caire, j'ai été mis en rapport avec des avocats, des juges, des médecins ayant acquis leur grade dans nos facultés; ils parlent couramment trois ou quatre langues, leurs connaissances sont très étendues et leur distinction est parfaite. Plusieurs m'ont assuré qu'ils regardaient la France comme leur patrie intellectuelle, et que, si une nouvelle agression était dirigée contre elle, ils considéreraient comme un devoir sacré de voler à sa défense. Je crois que ces paroles étaient sincères; et pourquoi ne l'auraient-elles pas été, n'émanant pas d'hommes politiques? J'ai hâte d'ajouter que je n'ai jamais été de ces Français candides qui croient à la sympathie des nations étrangères, pas plus que je n'ai jamais eu la candeur de penser que les peuples que nous avions aidés dans leur détresse auraient un jour pour nous de la reconnaissance. C'est peut-être ce qui fait dire que l'on s'instruit en voyageant.

En dehors des institutions pédagogiques qui relèvent directement

du ministère de l'instruction publique, il en existe d'autres qui sont indépendantes et d'une importance réelle pour notre influence en Orient, car elles sont presque toutes dirigées par des compatriotes. Cette diffusion de notre langage dans les diverses classes de la population égyptienne par un corps enseignant obscur, mais français, combattra plus sûrement la politique d'intrusion anglaise que la diplomatie et la force des armes. Elle nous est d'autant plus nécessaire en ce moment, qu'en raison de l'intervention étrangère au Soudan, le fanatisme musulman se réveille plus intolérant que jamais. Les troubles signalés à Damas et dans d'autres villes de Turquie ont là leur cause et leur origine. Qu'on y prenne garde : la protection de nos nationaux ne semble plus garantie dans ces parages comme elle le fut autrefois.

L'alliance française, fondée à Paris il y a peu de temps, a son école à Assiout, ville importante de la Haute-Égypte. Créée il y a six mois par le comité du Caire, elle compte déjà 150 élèves. On ne s'y occupe que de la culture intellectuelle des enfans, presque tous coptes; les parens seuls auront à s'occuper de l'enseignement religieux.

Les frères des écoles chrétiennes ont quatre établissemens dont deux sont fort importans. Celui d'Alexandrie, en y comprenant la succursale de Ramleh, reçoit 800 enfans, parmi lesquels 50 musulmans et 30 coptes. Les autres élèves appartiennent aux diverses nationalités qui sont représentées à Alexandrie. Au Caire, l'école des mêmes frères, fondée depuis environ vingt-cinq ans, compte 700 élèves, parmi lesquels se trouvent une centaine seulement d'indigènes. Les autres disciples appartiennent aux nationalités les plus diverses : Français, Italiens, Grecs, etc. L'enseignement produit de bons résultats, mais on reproche aux directeurs de ne pas doter les enfans d'une instruction plus générale; le principal grief est celui de ne pas donner à l'enseignement de la langue arabe toute l'importance qu'elle comporte.

Les jésuites ont aussi, au Caire, un collège dit de la Sainte-Famille, qui fut fondé en 1879. Il contient actuellement 180 élèves de toutes les nationalités et de tous les cultes. Il y en a vingt de Français. L'établissement ne compte pas moins de vingt professeurs qui enseignent les sciences et les belles-lettres, le français, le latin, l'anglais et l'arabe. On y prépare pendant deux ans les élèves au baccalauréat égyptien, appelé baccalauréat d'équivalence. Il équivaut, en effet, à notre baccalauréat-ès-sciences. La rétribution est des plus élevées si on la compare à celle de l'école normale égyptienne, car elle n'est pas moins de 1,000 francs pour l'année scolaire.

Citons encore deux écoles, toutes deux laïques. L'une, fondée

en 1872, et dirigée au Caire par un Français ; elle compte de 50 à 60 élèves, presque tous appartenant à des familles turques. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement parlent et écrivent très passablement notre langue ; l'autre, créée il n'y a que deux mois, reçoit déjà une trentaine d'enfans. Les dames de la Légion d'honneur, dont la maison mère est aux Loges, ont au Caire une succursale où des fillettes indigènes viennent en assez grand nombre apprendre à lire, à écrire et s'exercer à des travaux de couture. A Ramleh, près d'Alexandrie, les dames de Sion ont également une maison d'éducation ouverte à toutes les nationalités et à toutes les croyances.

On doit naturellement se demander si les Frères de la doctrine chrétienne, et, avec eux, les jésuites, les lazaristes, les dames de la Légion d'honneur et de Sion, ne cherchent pas à convertir au christianisme les enfans musulmans ou juifs dont l'instruction leur est confiée. J'ai consulté plusieurs personnes à ce sujet, et toutes m'ont répondu qu'il n'en était rien, et par la simple raison qu'une seule apostasie bien constatée ruinerait tous les établissemens scolaires religieux. Pour qui connaît le caractère musulman ou israélite en Orient, cela ne peut faire aucun doute : les écoles seraient forcées de fermer.

Riaz-Pacha est le seul qui m'ait affirmé qu'à l'époque où il était ministre, — il l'est redevenu ces jours-ci, — divers employés réputés musulmans lui demandèrent un jour de s'absenter le dimanche pour assister à un office catholique. Riaz-Pacha leur ayant demandé si leurs familles avaient connaissance de leur conversion, il lui fut répondu qu'elles l'ignoraient. Le passage d'une croyance à une autre, d'après les conseils qui leur furent donnés, ne s'était pas fait ostensiblement : ils avaient attendu pour cela l'âge de leur majorité. Le ministre reconnaît d'ailleurs que les apostasies sont très rares. « Un enfant, me dit-il, qui, dès le berceau, entend répéter par son père et sa mère qu'il n'y a qu'un Dieu, Allah, ne pourra jamais concilier sa raison avec les mystères de votre catéchisme. Les noirs apôtres du Soudan, n'ayant qu'un Coran à la main, un sordide haillon pour vêtement, mais embrasés par cette flamme du fanatisme qui les fait se jeter à corps perdu sur les baïonnettes anglaises, savent mieux que les apôtres européens faire la conquête religieuse de l'Afrique. Ils triomphent partout ; ils convertissent à la doctrine de Mahomet des millions d'idolâtres là où les prédications des pères blancs du cardinal Lavigerie, les bibles des méthodistes anglais, écossais et américains, ne recueillent que de la haine, quand ce n'est pas la mort.

« Depuis que nos protecteurs, continua Son Excellence, se sont introduits en Égypte de la façon que vous savez, les missionnaires de la Grande-Bretagne ont envahi aussi le pays à leur manière, en

le couvrant de brochures que personne ne lit, en ouvrant des écoles qui restent désertes, et en cherchant des prosélytes qu'ils ne trouvent pas. Cette propagande religieuse, quoique stérile, n'est pas sans préoccuper le gouvernement du khédive et lui causer quelques soucis. Nos ulémas ont moins de tolérance que les missionnaires européens, et le jour où ceux-ci feront trop de bruit aux portes des mosquées, de graves désordres peuvent survenir. » Ainsi s'est exprimé l'un des hommes les plus considérables de l'Égypte.

Il n'est pas un étranger de passage au Caire qui ne soit allé visiter la mosquée d'El-Hazar, immense édifice quelque peu délabré et siège de la plus célèbre université de théologie musulmane. Les rues qui l'avoisinent sont des enfilades de boutiques en forme d'alcôves, où des relieurs empilent des milliers d'exemplaires du Coran, et devant lesquelles stationnent une multitude d'étudians d'aspect intelligent, à la figure pâle et sérieuse. C'est là que quatre ou cinq mille jeunes gens, Égyptiens, Turcs, Arméniens, Arabes, Persans, Malais, Algériens, Tunisiens, etc., viennent apprendre par cœur les textes du livre sacré sous la direction de vénérables professeurs aux belles barbes blanches et au maintien d'une grande dignité. Tous les élèves de ce séminaire arabe sont instruits gratuitement, et beaucoup d'entre eux, sans ressources, sont nourris aux frais du ministère des cultes. Ils restent là jusqu'au jour où la connaissance des études théologiques les autorise à aller expliquer aux croyans assemblés dans les mosquées le texte de leur livre saint.

Muni d'une carte d'entrée assez facile à se procurer, chaussé d'espadrilles afin de ne pas souiller de mes pieds de mécréant les fines nattes qui recouvrent les dalles sacrées, j'ai passé entre des milliers d'élèves qui, accroupis à la façon arabe, apprenaient le Coran en dodelinant de la tête, lisaient ou écoutaient leurs professeurs sans que j'aie rencontré dans cette multitude de jeunes mahométans un seul regard de haine et de malveillance. Il y a vingt ans, il n'en eût pas été ainsi. En 1860, à l'époque des massacres de Syrie, au moment où j'entrais dans la vieille mosquée d'Amrou, ayant laissé sur le seuil, comme l'usage l'exige, mes chaussures européennes, mon guide me saisit tout à coup par le bras et me pria instamment de ne pas aller plus avant dans l'intérieur. Je lui en demandai la raison, et alors il me montra, au milieu de la mosquée, un mufti entouré d'une centaine de dévots à l'aspect farouche, auxquels, me dit-il, le mufti fanatique prêchait la guerre sainte. Je ne sais par qui la nouvelle de cette prédication parvint aux oreilles du vice-roi, mais, le lendemain, j'appris par le consul de France, — lequel se refusa à signer mon passeport pour Jérusalem

en raison de ce qui se passait en Syrie, — que le prédicateur et une grande partie de ses auditeurs avaient été mis en arrestation.

Il serait bien à regretter qu'un zèle inutile et intempestif vînt arrêter chez les musulmans du Caire les progrès d'un esprit de tolérance bien rare à trouver dans d'autres villes d'Afrique et d'Asie. Quel étrange intérieur que celui de cette mosquée d'El-Hazar, avec sa large cour quadrangulaire ouverte au soleil, aux oiseaux du ciel, aux mendians voyageurs qui viennent y dérouler leurs nattes, avec ses neuf cents colonnes de granit et de porphyre qui l'encadrent et ses douze cents lampes qui retombent des voûtes de l'édifice comme des stalactites lumineuses ! Chaque nationalité y occupe une place depuis longtemps désignée. Arrivé en présence de celle où se mettent les Algériens et les Tunisiens, je me figurai que je me trouvais au milieu d'un groupe de Français. Ils ne répondirent que par monosyllabes aux questions que je leur fis. J'ai vu là, absorbés déjà par leur lecture, des enfans d'une grande jeunesse, la figure pâlie, trop sérieux pour leur âge ; à côté d'eux étaient des hommes faits, étudians de la trentième année, superbes de gravité. Quelques-uns avaient le visage tourné vers la muraille nue, décrépite, mais leurs grands yeux noirs perdus dans le vague semblaient suivre comme dans un rêve une vision céleste. Il est de pauvres étudians, — et c'est le plus grand nombre, — qui n'ont d'autre abri que celui que leur donne la mosquée; ils y vivent et y dorment sur la natte, dans l'espace réservé à leur nationalité. J'ai dit que beaucoup d'entre eux, trop pauvres pour se nourrir, recevaient leurs alimens des directeurs de la mosquée ; mais il y a des limites à ces secours, et, quand ils sont épuisés, les nécessiteux doivent prendre patience jusqu'à ce qu'il se fasse une vacance. En attendant qu'elle vienne, cette vacance, à quelles terribles privations ne sont-ils pas astreints ? Allah seul le sait ! A ce sujet, M. Yacoub Artim, sous-secrétaire d'état à l'instruction publique, m'a raconté l'anecdote suivante. L'année dernière, trois frères, — des Arméniens, je crois, — très pauvres, se présentèrent aux portes de la mosquée d'El-Hazar pour y étudier le Coran. Il n'y avait pas une seule place gratuite à leur donner, et leurs ressources en argent et en provisions étaient épuisées. Que faire alors ? En attendant qu'un vide se produisît, deux des frères s'astreignirent à un travail manuel, et sur le produit de leur journée, ils prélevèrent le coût d'un internat pour le troisième frère. N'est-ce pas un bel exemple de fraternité ? A ce fait isolé ne se borne pas la charité musulmane. La mosquée d'El-Hazar abrite, nourrit et habille trois cents aveugles, qui, après avoir suivi les cours de théologie se dispersent en Asie et en Afrique, se faisant remarquer par une exaltation toute particulière.

Dans la bibliothèque khédiviale de la capitale, les savans ulémas

et professeurs de la mosquée d'El-Hazar trouvent une quantité considérable de documens littéraires musulmans consacrés aux relations religieuses et historiques. Ces ouvrages, si précieux à tant de titres, devraient être conservés comme des joyaux; il n'en est rien pourtant, et sur 34,340 volumes que contient la bibliothèque, 7,090, les plus rares, ne sont pas reliés, et se trouvent ainsi exposés à des dommages qui peuvent être irréparables.

Indépendamment du local qui est insuffisant, et dont l'humidité altère déjà les manuscrits coloriés, il serait désirable que des échanges d'ouvrages littéraires s'établissent entre le Caire, Constantinople, Téhéran et les sociétés savantes d'Europe qui s'occupent d'études orientales. « Si l'érudition arabe est vaste, dit un rapport au khédive, comparée avec les recherches européennes, elle est en arrière de celles-ci par l'esprit historique et la méthode d'investigation critique, comprenant surtout l'induction expérimentale. A ce point de vue, les études arabes ne pourraient retirer que de grands avantages de relations suivies avec les corps savans d'Europe. »

On sait qu'un catalogue scientifique est la base de toutes les recherches. Ce travail de cataloguement à la bibliothèque du Caire a commencé en 1884. Le premier volume raisonné de la section arabe a déjà paru. Ceux de la section théologique arabe et persane sont terminés et seront bientôt publiés. Puis viendront ceux de la section turque, de la section de la jurisprudence arabe, des sciences naturelles, de l'histoire, et de l'examen critique des monumens, dont l'importance et la rareté exigent des soins spéciaux.

Quant à l'exposition des Corans et des autres modèles de paléographie et de calligraphie, la direction de la bibliothèque met sous presse en ce moment un catalogue pour servir de guide aux visiteurs. Il est en arabe et en français, et c'est une idée heureuse dont il faut être reconnaissant à l'administration des *wakfs* ou des cultes. Cette attention est due peut-être à ce que, dans la liste des livres offerts à la bibliothèque, les dons faits par le ministre de l'instruction publique de France dépassent de beaucoup ceux des autres ministres européens (1). L'Angleterre a pour tout et en tout donné un volume.

Il me semble que ce serait aux membres influens de l'Institut égyp-

(1) Désignation des ouvrages dont se compose la bibliothèque :

Arabes	19,889	volumes.
Turcs	1,745	—
Persans	535	—
Européens	11,365	—
Indiens	1	—

tien qu'il conviendrait d'obtenir pour les manuscrits rares de la bibliothèque du Caire un local en rapport avec leur valeur. Sait-on que cet institut fut fondé il y a une vingtaine d'années par le vice-roi Saïd-Pacha et sur le modèle de l'Institut d'Égypte que Bonaparte avait composé des illustres savans qui l'accompagnaient?

Quelle ne serait pas la douleur de ces hommes d'élite s'ils avaient pu voir, comme on le voit aujourd'hui, des soldats anglais monter la garde à l'ombre des pyramides, et des régimens anglais manœuvrer dans la plaine d'Héliopolis, aux lieux mêmes où Kléber combattit l'armée arabe! Dans la liste des présidens de l'Institut égyptien figurent Mariette, M. Maspero, qui l'a remplacé dans la direction du musée de Boulaq, et M. Grébaut, le successeur de M. Maspero. Le président actuel est M. Schweinfurt, le botaniste auquel la Société de géographie de Paris a décerné une grande médaille d'honneur pour son exploration dans le centre de l'Afrique.

L'Institut égyptien, dont le siège est à Alexandrie, a tenu dans ces dernières années des séances d'un grand intérêt au point de vue de l'égyptologie. Comme à Paris, toutes les sciences y sont représentées. A la fin de 1887, M. Coignard y a fait une lecture fort intéressante sur un sujet qui, chaque année, est d'une douloureuse actualité. Elle traitait d'une épidémie appelée la *fièvre dengue*. C'est une fièvre légère, accompagnée de douleurs dans les articulations, et qui disparaît en quarante-huit ou soixante-douze heures en la combattant avec du sulfate de quinine et de l'antipyrine, la panacée en vogue, mais en laissant le malade, pendant plusieurs semaines, dans un état de fatigue et parfois de prostration. La violence de l'épidémie est toujours en rapport avec l'inondation du Nil, et, à la fin de l'année 1887, si la dengue a frappé les quatre cinquièmes de la population du Caire, c'est parce que la crue du fleuve a été plus forte que d'habitude. Avec le retrait des eaux, la fièvre disparaît et sans jamais faire de victimes.

Ce n'est point non plus sortir de mon sujet de dire que c'est une erreur de croire que le climat d'Égypte est bon aux phtisiques. Le savant professeur, docteur L. Landouzy, chargé l'année dernière d'une mission en Égypte, la combat énergiquement. Au Caire, le septième de la mortalité est dû à des maladies de poitrine, et dans les hôpitaux militaires, un tiers de la mortalité est causé par la tuberculose. On y constate d'effroyables écarts du baromètre. Il m'y est arrivé, l'hiver dernier, d'avoir eu très chaud dans la journée et de grelotter le soir aux Pyramides. Je crois que c'est Bossuet qui a propagé l'erreur qu'il est charitable de combattre. N'a-t-il pas écrit : « La température toujours uniforme de l'Égypte y fait les esprits solides et constans... » Le climat s'est-il

donc modifié? Je suis presque porté à le supposer en me souvenant de l'onglée dont je souffris par une belle matinée de mars sur le pont d'une dahabieh.

M. Yacoub Artim, qui s'intéresse infiniment aux choses du passé, et chez lequel j'ai vu une très curieuse collection d'armoiries sarrasines remontant aux croisades, m'avait conseillé de ne pas quitter le Caire sans aller visiter la mosquée d'El-Hakam, destinée à recevoir, comme le musée de Cluny, les reliques de l'art sarrasin. La mosquée est une relique plus en ruine que les objets anciens qu'elle abrite, très en rapport avec sa destination, et justifiant bien la présence des corbeaux qui, par milliers, ont élu domicile dans ses murailles lézardées et qui troublent l'air de leurs croassemens sinistres.

Après le musée de Boulaq, qu'une crue du Nil menace d'emporter si elle est un jour par trop impétueuse, c'est la mosquée d'El-Hakam qui intéressera le plus les voyageurs et les antiquaires; ils y trouveront des merveilles en boiseries, faïences, ferrures aux délicates arabesques, armes des meilleurs temps de Saladin, et des lampes de mosquée en vieux cuivre aussi finement travaillées que de la dentelle.

Jusqu'à présent, les Anglais n'ont pas trop contrecarré les études auxquelles se livrent les égyptologues français avec la foi et l'ardeur qui les caractérisent. D'illustres savans ont ouvert la voie à nos compatriotes, et ils la suivent, soutenus par l'espoir de nouvelles découvertes, luttant contre le vandalisme des uns, l'indifférence des autres, acceptant l'interdiction des fouilles en dehors de certaines limites, lorsqu'il est avéré que la population indigène de la Haute-Égypte pille effrontément les nécropoles. En dehors de diverses missions individuelles et temporaires, il y eut, l'été dernier en Égypte, quatre services à l'œuvre : la direction égyptienne de Boulaq, la mission permanente de France, l'*Exploration fund*, et la Société de la nécropole de Hawara dans l'oasis du Fayoum.

M. Grébaut, successeur de M. Maspero, avec une activité que le climat ne peut modérer, a fait pratiquer des fouilles presque simultanément à Thèbes, à la pyramide de Khéops et sur divers points des environs de Gizeh. Sur la rive droite du Nil, à Thèbes, ou plutôt à Louqsor, à quelques pas de l'hôtel où descendent les touristes, les travaux sont en pleine activité, et c'est un spectacle plein d'attrait que celui de voir les fellahs et les fellahines de ce site pittoresque enlevant à la main et transportant dans des couffes de paille la couche de terre noire, mais poudreuse comme de la pouzzolane, qui recouvre la grande cité des Ramessides. Il en est de même à Memphis. Et, de cette poussière entassée par les siècles,

laquelle est, m'assure-t-on, un engrais excellent, se dégagent lentement des colonnes, des terrasses et des murailles. Sur la rive gauche, dans ce que les égyptologues appellent la région de la Mort, à Deir-el-Bahari comme à Médinet-Tabou, l'intérêt n'est pas moindre. Là aussi émergent des portiques, des pylônes, des murs aux blanches parois, sur lesquelles sont peintes ou gravées les grandes actions des Ramsès.

C'est M. Bouriaut qui s'est consacré tout entier à leur étude, et l'on peut être certain qu'il sera à la hauteur de sa mission. Lorsque j'eus l'honneur de lui être présenté au Caire, il étudiait patiemment l'arabe, sachant qu'il serait récompensé de ce labeur par le plaisir de lire couramment et à bref délai quelque manuscrit poudreux de la grande époque sarrasine.

La plus imposante des pyramides de Gizeh n'a rien à nous apprendre, puisque l'on sait qu'elle était un tombeau, que l'on connaît les carrières d'où étaient extraits les grands blocs de pierre qui la formèrent, et jusqu'à la chaussée qui, du Nil au désert, servit à les transporter jusqu'à leur destination. M. Grébaut n'en a pas moins fait pratiquer des fouilles à sa base; il y a trouvé quelques précieux et larges spécimens du calcaire poli comme une glace, enduit de couleur rouge, qui servait de revêtement, du faîte jusqu'aux assises, à l'immense monument. Quels travaux gigantesques, quels soins pour conserver intact, pendant de longs siècles, ce mausolée d'un monarque d'Afrique, tombeau de géant qui ne sut même pas garder la royale petite momie qui lui fut confiée!

XVII. — CONCLUSION.

Il ne reste que bien peu de chose à dire pour compléter cette étude. Après les faits dévoilés par la commission d'enquête et les réformes qui en furent le résultat; après les élucubrations imitées de *Télémaque* par lord Dufferin, les aspirations mort-nées du parti national, et beaucoup d'autres projets de réorganisation qui ne sont pas sans analogie avec la toile de Pénélope, voici ce qui s'est maintenu : au sommet, un khédive. Ce prince ne devrait être censuré, le cas échéant, que par la Sublime-Porte, mais, de fait, ses actes sont journellement contrôlés par l'agent diplomatique de la Grande-Bretagne au Caire. Aussitôt après l'altesse khédiviale, huit ministres, Égyptiens, Turcs ou Arméniens, responsables devant le souverain et pouvant, autant qu'il lui plaît, être révoqués par lui; un conseiller financier, Anglais, le véritable ministre des finances; trois sous-secrétaires d'état; une assemblée de 80 membres, composée des 8 ministres, de 26 dits du conseil législatif et

de 46 délégués provinciaux ; un conseil législatif avec 28 conseillers, dont 12 sont nommés par le khédive sur la proposition des ministres et 16 élus par les conseils provinciaux ; un conseil provincial fonctionnant dans chacune des provinces d'Égypte et composé de quatre ou huit personnes, selon l'importance de la région, et enfin, dans chaque village, des conseils municipaux nommés à l'élection.

L'autonomie rêvée par Arabi, tant souhaitée par les pachas Chérif, Riaz et Nubar, semble s'être réalisée après avoir lu ce qui précède, mais il n'y a là qu'un mirage encore. Ce mirage s'évanouit devant les grandes administrations dont je donne ici la composition hétérogène, composition obligée, car il n'y a pas en Égypte assez d'hommes de valeur pour se substituer aux fonctionnaires européens qui les dirigent. Elles sont aux nombre de quatre : 1° caisse de la dette publique, dont j'ai fait connaître les attributions importantes, et qui est composée de six commissaires européens, représentant la France, la Russie, l'Italie, l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne ; 2° chemins de fer, postes et télégraphes, port d'Alexandrie ; ces diverses branches de l'administration sont dirigées par un Français, un indigène et un Anglais. C'est notre compatriote, M. Timmerman, qui est à la tête des chemins de fer, et on ferait un volume des avanies qui lui sont faites pour l'obliger à abandonner ses fonctions ; 3° les domaines du khédive, des princes et des princesses, administrés par un Français, un Anglais et un indigène ; 4° l'administration de la *dairah-sanieh* ou domaine de l'état, dirigée par M. Bouteron, un indigène et un Anglais.

Il est d'autres services qui, quoique secondaires, n'en ont pas moins une grande importance, et la preuve en est dans le cupide empressement que nos voisins d'outre-Manche ont mis à s'en emparer lorsque aussitôt après Tel-el-Kebir, l'Égypte était à leur merci. Anglais est le directeur-général des douanes ; Anglais, le directeur des paquebots-poste ; Anglais, l'administrateur des ports et des phares d'Égypte ; Anglais, le chef du service militaire ; Anglais, le chef de la police ; Anglais, enfin, est le commandant en chef de l'armée égyptienne et la totalité des officiers supérieurs. Si son excellence Riaz-Pacha n'y met bon ordre, l'Égypte ne sera bientôt plus qu'une colonie anglaise, et son altesse Tewfik 1er un roi de Lahore quelconque.

Il est peut-être une raison qui fait que sir E. Baring, MM. Edgar Vincent et Moncrief, ce dernier directeur du service d'irrigation, se hâtent d'éloigner nos compatriotes des fonctions qu'ils occupent pour y mettre leurs créatures. C'est que, malgré tout l'ardent désir qu'a la Grande-Bretagne de se maintenir en Égypte, l'heure sonnera

bientôt, heure inéluctable, où il lui faudra retirer ses troupes. Et, en effet, pour justifier aux yeux de l'Europe un protectorat arbitraire et par trop prolongé, l'Angleterre s'était retranchée jusqu'ici derrière la nécessité de préserver le canal de Suez contre toute atteinte des révolutionnaires de l'école d'Arabi. Ses intérêts aux Indes-Orientales lui en faisaient une loi, prétendait-elle, comme s'il n'en était pas de même pour l'Espagne aux Philippines, la Hollande à Batavia, pour l'Allemagne à Zanzibar, l'Italie à Massaouah et la France au Tonkin ! Aujourd'hui que la neutralité du canal vient d'être garantie par toutes les puissances, — grâce aux efforts d'une diplomatie dont à Constantinople il a bien fallu reconnaître la droiture et le désintéressement, — un plus long séjour des régimens sur les bords du Nil serait impossible à justifier. L'Angleterre, plus que n'importe quelle nation, est même tenue de faire oublier que c'est elle qui, la première, à la suite de l'insurrection d'Arabi, à violé une neutralité tacitement observée par tous. Qu'elle se hâte de rendre l'Égypte à ses maîtres, pour ne pas justifier les propos de Gordon et de ceux qui prétendent que les traités auxquels elle met sa signature n'offrent pas toutes les garanties désirables.

Qu'aurait à faire son altesse le khédive après la libération du territoire ? Un manifeste solennel déclarant qu'elle place l'Égypte, désormais pays neutre, sous la protection de l'Europe unie, mais en reconnaissant à des mandataires choisis avec le plus grand soin par celle-ci un droit de surveillance et de direction dans les affaires financières. Cette surveillance et cette direction, motivées par une grande dette publique antérieure à son avènement, cesseraient le jour même où le pays, débarrassé de ses plus grosses créances, serait assez fort, assez libre de ses mouvemens pour se gouverner lui-même. Et que faudrait-il pour obtenir ce résultat? Un ministre des finances économe et intelligent; un dispensateur des eaux du Nil qui ne confondît pas ce fleuve avec le Gange; une armée aussi réduite que possible; une police très forte, habilement organisée; des cheiks responsables des vols ou des crimes qui se commettraient dans leurs juridictions, enfin une Égypte n'ayant qu'une seule pensée, un seul but: faire rendre à son sol merveilleusement fécond les produits d'une culture bien comprise et intelligemment exploitée.

EDMOND PLAUCHUT.

MADAME DE CHATEAUBRIAND

C'est un rôle singulièrement délicat que celui qui incombe à la femme d'un auteur célèbre, d'un poète illustre, d'un éloquent philosophe. Dans cette étrange comédie qui est la vie d'un grand homme de lettres, ce n'est pas généralement pour l'épouse que les belles tirades ont été écrites : les passages à effet, les scènes qui enlèvent les applaudissemens des contemporains et qui retiennent l'admiration béate de la postérité, sont accaparés par les rivales, par ce chœur d'héroïnes et d'amantes, plus ou moins sincères et désintéressées dans leur passion, que tout noble écrivain a rencontrées sur sa route, et qui, cédant à la séduction du talent, à l'heureuse puissance du génie, viennent s'offrir à lui, comme Marguerite d'Écosse déposait l'hommage de son baiser sur les lèvres d'Alain Chartier endormi.

C'est que, par nature, par condition, le personnage de la femme légitime d'un homme devenu public est effacé et ingrat : elle représente la froide raison, les exigences étroites de la vie matérielle, la mesquinerie des soucis domestiques. Au milieu des succès bruyans qui entourent l'auteur à la mode, la célébrité du jour, elle ressemble assez à l'esclave du triomphateur romain, elle est un perpétuel rappel à la réalité, à cette réalité quotidienne qui est presque toujours décolorée, terne, banale, si médiocre et si désolante par tant de côtés!

Il y aurait là, j'imagine, un curieux chapitre d'histoire morale et littéraire à écrire : on montrerait de quelle façon, suivant les temps et les mœurs, les femmes d'écrivains ont interprété le rôle difficile qui leur était dévolu, quel parti elles en ont su tirer, quelle situa-

tion elles se sont assurée dans leur foyer, quelle figure elles ont faite dans le monde ; on rechercherait la mesure d'influence qu'elles ont pu avoir sur leurs maris, on définirait leur participation, secrète ou inconsciente, dans les œuvres qu'elles ont vues naître près d'elles, et, par là, on arriverait aussi à mieux comprendre l'auteur lui-même, à mieux marquer les limites de son talent. Il faudrait, pour mener à bien cette étude, un esprit très large et demeuré fin dans les détails, habile à saisir les nuances, apte à pénétrer tout ce qu'un tel sujet laisse à deviner : Sainte-Beuve l'aurait admirablement senti ; mais, seul peut-être, Addison l'aurait écrit.

Sans me risquer au-devant de difficultés aussi délicates, je voudrais, afin de mieux éclairer l'étude qui va suivre, indiquer ici quelques traits généraux.

Il est, parmi les femmes d'auteurs célèbres, une catégorie que l'on peut écarter tout d'abord, je veux dire celles dont l'intelligence n'a jamais pu se hausser jusqu'à comprendre la supériorité, jusqu'à se douter même de la valeur de l'homme dont elles portaient le nom. Dans ce cas, et par une contradiction singulière, il n'est pas rare que ce divorce intellectuel ait eu pour résultat une entente domestique parfaite, et l'on a vu alors l'étonnant spectacle de deux existences unies d'apparence et se déroulant l'une à côté de l'autre sans se confondre, comme les eaux de deux affluens qui couleraient dans le même lit sans se mêler. Telle fut cette Christiane Vulpius que Goethe épousa après dix-huit années de faux ménage, créature de basse extraction, nature ingrate et vulgaire, et qui ne parvint jamais à s'exalter au commerce intime de ce grand génie. Telle fut aussi la femme du divin poète de l'*Intermezzo* : Mme Henri Heine savait bien, disait-elle, que son mari passait le temps à écrire ; mais elle ignora toujours sur quels sujets.

A côté de ces inconscientes, il faudrait inscrire toute une classe d'âmes faibles, timorées, qui se sentent écrasées par l'ascendant impérieux du génie et qui éprouvent le besoin de s'humilier devant lui : au premier échelon de cette classe serait Mme de Lamartine, qui tint à donner à sa propre fille le nom de l'immortelle maîtresse de son mari ; au dernier degré serait cette infortunée et maladive créature, la femme de Carlyle, qui fut fascinée, je dirais presque hypnotisée, par la nature extraordinaire de ce grand talent, et qui se sacrifia, s'immola toute sa vie.

Ajoutons encore, dans un coin à part, les épouses révoltées, les lady Byron, qui, trouvant la tâche trop lourde pour leurs épaules, l'ont rejetée et ont rompu les liens de la vie conjugale.

Aucune des femmes comprises dans les groupes qui précèdent

(si intéressantes qu'elles aient pu être au point de vue de la psychologie personnelle) n'a exercé, à proprement parler, d'influence sur l'homme à qui sa vie était liée.

Venons donc à celles dont l'action sur leurs maris a été continue et appréciable, bienfaisante ou néfaste. Les unes, — et c'est le très petit nombre, l'élite, j'en pourrais tout au plus nommer deux ou trois pour ce siècle, — ont vécu en parfaite intimité de cœur et de pensée avec leurs époux; d'une ouverture d'intelligence assez large pour comprendre leurs travaux et s'y intéresser activement, d'une culture d'esprit assez vaste pour en saisir les idées générales, d'un tact assez réservé pour favoriser l'éclosion de leurs idées sans jamais la forcer, d'une modestie assez désintéressée pour toujours s'effacer dans le monde, elles se sont faites leurs confidentes intimes, leurs inspiratrices discrètes; vivant à côté d'eux, saisissant sans effort leurs plus délicates pensées, entendues elles-mêmes à demi-mot, critiquant d'un signe de tête à peine ébauché, approuvant non par des louanges bruyantes, mais par un imperceptible sourire ou simplement par un silence ému, très attentives dans leurs jugemens à n'être pas dupes de leurs préférences personnelles, mais à bien refléter, par anticipation, le sentiment du public tout entier, elles ont été une sorte de conscience littéraire, toujours présente, toujours fidèle.

D'autres ont exercé leur influence propice dans une tout autre direction, dans une voie plus périlleuse et plus ingrate; je fais allusion à celles qui se sont appliquées à dissimuler les égaremens ou à couvrir les ridicules du grand écrivain grisé par les succès de salon, perdant le sens de la saine raison, compromettant le sérieux de son âge et de sa situation; quelques-unes ont accompli, dans cette partie de leur rôle, des prodiges de dévoûment ingénieux et d'habileté gracieuse pour continuer à leur mari dévoyé une heureuse audience dans le monde et sauvegarder la dignité de sa vie.

Il est, aussi, des femmes d'auteurs illustres, qui ont exercé dans leur foyer une action funeste : elles interviennent généralement à cette heure critique où le talent littéraire, ayant dépassé sa maturité, tourne à la manière ou tend à se déformer; elles contraignent alors un esprit fatigué par l'âge à produire dans des genres auxquels la vieillesse n'est pas propre; elles excitent artificiellement une inspiration épuisée, quand elles n'y substituent pas leur inspiration propre. De là nous sont venues tant d'œuvres défraîchies, tremblées et malsaines, où les qualités premières devenaient défauts, où le souffle manquait, où la passion prenait des allures honteuses, où les sourires étaient tout ridés et grimaçans. Ces femmes-là ont été les mauvais génies de leurs

époux vieillis. Il en est même qui ont poursuivi leur influence funeste jusqu'après la mort du grand homme. Pour une veuve que guidait une piété conjugale sincère, combien en est-il qui, pour se tailler à elles aussi leur part de renommée, ont vidé les cartons de la succession, exhumé des pages de jeunesse, des pensées décousues, des notes hâtives, des souvenirs épars, ont lié toute cette défroque avec une prose de leur façon et ont montré complaisamment au public ce que cachait d'hésitations, de procédés, de travail pénible et incertain, de contradictions même, une pensée qu'on croyait abondante, sûre d'elle-même et de plein jet!

La femme qui associa sa vie à la destinée orageuse de François-René de Chateaubriand ne peut rentrer dans aucune des précédentes catégories. La façon tout originale dont elle interpréta son rôle d'épouse de grand écrivain m'a paru offrir quelque intérêt; je vais essayer de le faire ressortir dans les pages qui suivent.

Pour tracer le portrait de la vicomtesse de Chateaubriand, nous avons d'abord les témoignages des contemporains, et, en première ligne, ceux que Chateaubriand lui-même a portés sur elle dans ses lettres et dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Nous avons, en outre, pour connaître de plus près cette femme distinguée, des productions directes de son âme et de son esprit, c'est-à-dire sa correspondance avec Joubert (1) et quelques souvenirs notés en forme de Mémoires (2).

I.

Céleste de La Vigne-Buisson, vicomtesse de Chateaubriand, descendait d'une famille appartenant à la petite noblesse de Bretagne (3). Elle avait une sœur plus âgée qu'elle, qui épousa le

(1) P. de Raynal, *les Correspondans de Joubert*, 1 vol. in-18; Calmann Lévy. Paris.

(2) G. Pailhès, *Mémoires inédits de Mme de Chateaubriand*, 1 vol. in-8°; Féret. Bordeaux.

(3) L'anoblissement des La Vigne-Buisson était de date très récente, ainsi qu'en fait foi le document suivant, dont je dois l'indication au grand généalogiste breton, M. Pol de Courcy : « *Extrait des registres des mandemens adressés à la chambre des comptes de Nantes*, t. LV. — Anoblissement de Jacques-Pierre-Guillaume Buisson de La Vigne, ancien capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes, chevalier de Saint-Louis : *mai 1776*. — « Règlement d'armes : d'argent à une fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée du chef d'une ancre de sable. » — L'anobli de 1776 eut pour fils Alexis-Jacques de La Vigne, qui fut le père de Mme de Chateaubriand. »

comte de Plessis-Parscau, officier de la marine royale. Restées, en bas âge, orphelines de père et de mère, les deux jeunes filles furent élevées à Saint-Malo, chez leur grand-père, M. de La Vigne-Buisson, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur de Pondichéry pour le compte de la compagnie des Indes, ancien commandant de Lorient au service du roi.

Céleste de La Vigne se lia de bonne heure avec Mlles de Chateaubriand, et se prit d'amitié pour Lucile ; elles se voyaient à Saint-Malo, dans l'intervalle des séjours de M. de Chateaubriand, le père, à Combourg.

Lucile était déjà l'âme délicate, rêveuse et tournée à la mélancolie qui devait inspirer l'Amélie de *René*; Mlle de La Vigne était douée, au contraire, d'un esprit positif et mesuré, d'une intelligence vive que n'égarait aucun écart d'imagination, et de cette vue saine et juste des choses que les crises les plus graves de sa vie ne troublèrent jamais. Au physique, la voici telle que Chateaubriand lui-même l'a dépeinte, dans la fraîcheur gracieuse de sa première jeunesse : « Elle était, nous dit-il, blanche, délicate, mince et fort jolie ; elle laissait pendre, comme un enfant, de beaux cheveux blonds naturellement bouclés. » Un portrait d'elle, qui date de sa vieillesse, permet de l'évoquer en une vision plus précise : les traits sont fins et purs ; les yeux éclairent tout le visage d'une vive lueur ; le nez, légèrement aquilin, donne à la physionomie une expression un peu hautaine ; la bouche est petite, avec des lèvres très minces que semble chatouiller l'ironie.

Ce fut en 1791, pendant que leur frère voyageait en Amérique, que Mlles de Chateaubriand songèrent à lui faire épouser leur amie ; elle allait avoir dix-sept ans, il en comptait vingt-trois. Elles lui firent part de ce projet dès son retour en France, qui eut lieu au mois de janvier 1792 : « Mes sœurs, écrit-il dans les *Mémoires d'outre-tombe*, se mirent en tête de me faire épouser Mlle de La Vigne. L'affaire fut conduite à mon insu. Je ne me sentais aucune qualité du mari. Toutes mes illusions étaient vivantes, rien n'était épuisé en moi ; l'énergie même de mon existence avait doublé par mes courses lointaines. J'étais tourmenté de la Muse. Lucile aimait Mlle de La Vigne et voyait dans ce mariage l'indépendance de ma fortune : — Faites donc, dis-je. »

Au ton dégagé de ces lignes, on voit que le jeune vicomte de Chateaubriand se prêta sans enthousiasme au projet d'union préparé en dehors de lui par ses sœurs, et que les considérations de sentiment n'entrèrent point en compte dans son acquiescement. Il était, en effet, à cette heure inquiète de sa vie où ses rêves cherchaient à prendre corps, où les figures poétiques qu'il allait créer s'ébau-

chaient en lui, où commençaient de fermenter dans son cœur toutes les passions d'une nature grande et forte, impatiente de se déployer et de se donner espace.

Il apportait, en outre, dans l'ordre de la vie pratique, des ambitions puissantes, le désir ardent d'une action noble et chevaleresque et la volonté d'accomplir une haute destinée.

Dès son retour en France, l'occasion s'offrit ou plutôt s'imposa à lui de mettre à l'épreuve la générosité de ses sentimens ; l'émigration était commencée depuis quatre mois, et l'armée de Condé comptait déjà plus de 10,000 nobles. L'honneur lui commandait d'aller s'y enrôler aussi ; mais les moyens matériels, l'argent indispensable pour s'équiper et faire convenable figure dans les rangs des émigrés lui faisaient défaut. Il ne lui fallait pas compter, en effet, sur ses revenus personnels ; les ressources de sa famille, qui avaient toujours été fort modestes, se trouvaient presque anéanties par suite de la suppression des droits féodaux et de la radiation des bénéfices, et ce qu'il en pouvait rester était encore amoindri par l'effet de la dépréciation générale que le trouble des temps faisait subir à toutes les propriétés et valeurs. L'union projetée avec Mlle de La Vigne eût donc singulièrement rétabli ses affaires : elle apportait en dot 600,000 francs.

Cette considération fut décisive, et, dans les derniers jours du mois de mars 1792, c'est-à-dire moins de trois mois après le retour d'Amérique, le mariage était conclu.

La célébration donna lieu à un incident qui est demeuré toujours obscur. Mme de Chateaubriand, la mère, avait exigé que la consécration fût donnée par un prêtre non assermenté, ce qui eut lieu en secret. Mais un oncle maternel de Mlle de La Vigne, M. de Vauvert, qui s'était opposé au mariage, ayant été informé de cette irrégularité, porta plainte devant la juridiction civile, associa à sa demande le prêtre constitutionnel de la paroisse, et fit enfermer la jeune femme dans un couvent de Saint-Malo jusqu'au prononcé du jugement. Le tribunal ayant validé l'union au civil, Mme de Chateaubriand sortit du couvent où Lucile s'était enfermée avec elle. Telle est la version qu'ont accréditée les *Mémoires d'outre-tombe*. Mais il semble qu'en réalité les choses se passèrent de tout autre façon. Un autre oncle de Mlle de La Vigne-Buisson a raconté, en effet, que Chateaubriand n'avait rien moins imaginé que d'épouser sa nièce comme dans les comédies, par-devant deux de ses gens, dont il avait affublé l'un d'une robe de prêtre et dont l'autre jouait le rôle de témoin ; M. de La Vigne ajoutait qu'ayant pris connaissance de cette mascarade, il était parti aussitôt, muni d'une paire de pistolets et accompagné d'un vrai prêtre, et

qu'ayant surpris les deux époux de grand matin, il leur avait tenu ce langage : « Trêve de plaisanterie, ma nièce et mon beau neveu ! vous allez vous marier maintenant et pour tout de bon. » Ce qui fut fait sur l'heure.

Sainte-Beuve qui a, le premier, rapporté ces faits, en a fourni l'explication la plus vraisemblable, celle à laquelle nous nous tiendrons tant que des témoignages nouveaux n'auront pas éclairci ce point : Chateaubriand, qui traversait à cette époque une crise de scepticisme et même d'irrévérence religieuse, n'aurait cherché, en improvisant cette bizarre comédie, qu'à se soustraire à la promesse faite à sa mère de recourir au ministère d'un prêtre non assermenté. En ce cas, ce serait à cette erreur de jeunesse qu'il serait fait allusion dans ces lignes, jusqu'ici inexpliquées, des *Mémoires d'outre-tombe :* « Le souvenir de mes égaremens répandit sur les derniers jours de ma mère une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. »

Quoi qu'il en soit, dès que leur mariage fut régularisé, les deux époux partirent pour Paris. Le séjour qu'ils y firent ne fut pas d'un heureux augure pour Mme de Chateaubriand. En trois mois, elle eut l'avant-goût de toutes les amertumes, de toutes les épreuves que l'avenir lui réservait : immédiatement délaissée pour les relations faciles et brillantes que le jeune chevalier avait nouées à son premier passage dans la capitale, en 1788, la voici presque aussitôt sans ressources. C'est que les fonds emportés pour le voyage sont déjà gaspillés et qu'un envoi d'argent sollicité de Bretagne tarde bien à arriver. Cependant, et comme le besoin presse, Chateaubriand emprunte 10,000 livres à un notaire, qui les lui fournit en assignats ; il les risque au jeu et, sur un tour de carte, il perd toute la somme, à l'exception d'une cinquantaine de louis. Le lendemain, au lieu de l'argent attendu, il reçoit de Saint-Malo la nouvelle de la confiscation de tous ses biens. Alors, subitement, le devoir d'honneur qui l'appelle à l'armée de Condé se représente à son esprit, et il quitte Paris, laissant Mme de Chateaubriand retourner en Bretagne.

Il arrivait à peine à la frontière que la vicomtesse était arrêtée à Saint-Malo, comme femme d'émigré, et jetée dans les prisons de Rennes. Mme de Chateaubriand, la mère, Lucile et Julie ses filles, et deux de ses gendres, partagèrent le même sort. Leur captivité dura jusqu'au 9 thermidor.

Cependant, Chateaubriand était à Londres. Tombé malade dans la retraite des Prussiens après Valmy, abandonné dans un fossé du chemin, il avait pu, à grand'peine, parvenir à Namur, gagner

Bruxelles, puis passer en Angleterre. Il vivait là, découragé, sans ressources, aux prises avec toutes les misères de l'existence, mais travaillant sans relâche à la formation de son esprit et au développement de sa pensée. Quand il rentra en France, au printemps de 1800, les grandes lignes du *Génie du christianisme* étaient tracées déjà, et le manuscrit d'*Atala* était prêt à imprimer.

Revenu à Paris, il y resta près de trois ans avant de songer à se rendre en Bretagne et à se réunir à Mme de Chateaubriand. Et pourtant les dix années qui venaient de s'écouler depuis qu'il s'était séparé d'elle avaient été remplies de plus d'événemens, de tristesses et de deuils que n'en comporte dans les temps ordinaires toute une existence humaine. Après avoir enduré toutes les angoisses de la captivité sous la Terreur, après avoir vu mourir successivement Mme de Chateaubriand mère, Julie de Farcy, sa belle-sœur, M. de Caud, mari de Lucile, et enfin la jeune Mme de Chateaubriand, belle-sœur du chevalier et petite-fille de M. de Malesherbes, Céleste de Chateaubriand était demeurée seule, comme veuve et dans un état voisin de la misère. Elle n'avait pas d'autre société que celle de Lucile, et celle-ci n'était déjà plus l'amie tendre et bienfaisante des années de jeunesse ; son cœur ni sa raison n'avaient pu résister à la violence des crises qu'elle venait de traverser : inquiète, déprise de la vie, tourmentée de maux imaginaires, assiégée de terreurs, elle était devenue violente, agressive, imposant à sa belle-sœur la tyrannie d'une humeur fantasque et les caprices d'une affection aussi jalouse que désordonnée.

Mais Pauline de Beaumont était entrée dans la vie de Chateaubriand, et le charme, encore nouveau, de cette affection, lui avait fait tout oublier.

Enfin, le 27 novembre 1802, au retour d'un voyage d'affaires qui l'avait appelé dans le Midi, il se décida à passer par la Bretagne et à faire visite à la vicomtesse. Il demeura tout juste vingt-quatre heures auprès d'elle. Quel accueil reçut-il? Quelle fut la physionomie de cette courte entrevue? Aucun témoignage écrit ne l'a révélé. Mais nous savons, par Chateaubriand lui-même, quel en fut le résultat : « Mme de Chateaubriand devait aller me rejoindre à Rome, écrit-il dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et M. Joubert parlait de l'y accompagner. »

Il venait, en effet, de solliciter un poste diplomatique; on l'avait désigné pour les fonctions de secrétaire à l'ambassade de Rome, et, avant de s'y rendre, il avait, sur les conseils pressans de Fontanes et de Joubert, estimé convenable de régulariser sa situation conjugale en reprenant la vie commune. Ainsi s'expliquait ce voyage en Bretagne, entrepris à l'insu de Mme de Beaumont.

Mme de Chateaubriand prit immédiatement ses dispositions de départ. Ses préparatifs terminés, elle allait se mettre en route, quand subitement elle apprit que sa place n'était plus à Rome.

Sans souffle, sans voix, se soutenant à peine, Mme de Beaumont l'y avait précédée. Avant que de quitter la vie, elle avait voulu revoir celui qu'elle aimait d'un amour supérieur à tous les désenchantemens, celui vers qui allaient les dernières ardeurs de son âme expirante. En vain ses amis l'avaient-ils dissuadée de cette folie suprême : elle s'y était acharnée avec l'obstination désespérée d'une mourante.

La nouvelle de son départ pour l'Italie produisit un grand émoi dans le cercle de la rue du Luxembourg. Fontanes, qui avait recommandé Chateaubriand au choix du premier consul pour la place de secrétaire auprès du cardinal Fesch, en eut un vif mécontentement. « Pour comble de ridicule, écrivait-il à Guéneau de Mussy (5 octobre 1803), Mme de Beaumont est en Italie et se rend à Rome. Je suis désolé. Le maître s'est plaint hautement de ce choix. Je défends le mieux possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage? » L'amitié plus tendre et plus indulgente de Joubert ne fut pas moins alarmée, et il fit entendre à Mme de Beaumont, sous la forme la plus affectueuse, les plus doux reproches : « Nous parlons sans cesse de vous dans tous les coins de la maison, mon frère, Mme Joubert et moi. Je ne leur dis pas à eux-mêmes la moitié de ce que je souffre, et nous n'avons encore parlé à personne de ce quartier d'hiver qui nous désole. Vous mettez cette amitié que nous avons pour vous à une épreuve bien rude, en nous réduisant, par le parti que vous avez pris, à l'impossibilité de vous être bons en quoi que ce soit... Il y aurait eu peut-être plus de prudence ou de ménagemens à me taire à cet égard; mais j'aurais trop blessé la vérité, et j'ose croire que vous aimerez mieux ma sincérité qu'une réserve qui, en vous laissant ignorer que vous m'avez affligé mortellement, vous aurait caché ce dernier et nouveau témoignage d'une affection sans bornes et que rien ne saurait diminuer le moins du monde. »

Un mois plus tard, le 6 novembre 1803, celle qui n'avait tenu à la vie que par les liens de l'émotion et de la souffrance, et dont la fragile nature rappelait « ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps, » Pauline de Beaumont s'éteignait à Rome.

Le lendemain des funérailles, Chateaubriand écrivit à Chênedollé : « Tout est fini pour moi : Mme de Beaumont n'est plus; je n'ai d'autre consolation que d'avoir honoré un peu ses cendres. » Et il ajoutait : « Je serai à Paris au mois de janvier et *en Bretagne* peu

de temps après. » Il ne se rendit pas en Bretagne, mais ce fut Mme de Chateaubriand qui, sur ses instances, vint le retrouver à Paris. Cette fois, sa résolution était fermement prise, et la vie commune allait reprendre entre eux, après douze années d'interruption.

C'est donc à cette date de février 1804 que la vicomtesse de Chateaubriand fit son entrée dans la société parisienne, où l'auteur d'*Atala* tenait la première place. Mme de Beaumont n'y était plus, mais le salon qu'elle avait formé et dont elle avait été l'âme ne s'était pas dispersé. Les personnalités distinguées qui s'étaient groupées autour d'elle étaient restées unies, comme si le charme de son influence eût continué d'agir : c'étaient Joubert, le penseur délicat, au cœur pur et tendre ; Fontanes, poète à ses heures, causeur plein de verve et d'imprévu, critique d'un goût très sûr bien qu'un peu étroit, dévoué à ses affections et du commerce le plus aimable ; Chênedollé, âme rêveuse, nature exceptionnelle dont toute la vie intérieure se concentrait sur un seul sentiment et dans une seule pensée (sa passion pour Lucile) ; Guéneau de Mussy, esprit charmant sous des apparences graves et apprêtées, d'un esprit sérieux, réfléchi et tourné vers la religion ; Molé, nature ambitieuse, froide jusqu'au dédain, mais unissant en lui les dons très rares d'une autorité sans raideur et d'une séduction qui s'imposait ; M. Pasquier enfin, très apprécié déjà pour le bel équilibre de ses facultés et les fortes qualités de son caractère. On y voyait aussi, comme femmes, Mme de Duras, Mme de Lévis, Mme de Custine et Mme de Vintimille. Introduite dans cette société, Mme de Chateaubriand fut à même de développer dans tous les sens sa nature intelligente, de l'affiner même, de l'aiguiser au frottement continuel de tout ce qu'elle fréquentait de considérable et de distingué.

Pendant la belle saison, M. et Mme de Chateaubriand se rendaient à Villeneuve-sur-Yonne, où Joubert allait, chaque année, chercher un peu de solitude et de repos. Ils y goûtaient, mieux encore qu'à Paris, l'aménité de son esprit, la tendresse ingénieuse de son cœur, son dévoûment à l'amitié, et la philosophie sereine et délicate qui s'exhalait de cette âme haute et pure. Ce fut pendant un séjour chez leur ami qu'ils reçurent la nouvelle de la mort subite de Lucile : elle avait succombé, le 9 novembre 1804, à un mal mystérieux ; on pensa même qu'elle s'était tuée. Chênedollé, qui avait conçu pour elle une passion désespérée et qui recevait les confidences de ce cœur blessé, en eut aussi l'idée : « Il me vient, écrivait-il dans ses *Souvenirs*, une pensée effroyable... Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours... Ayez pitié d'elle, ô mon Dieu, ayez pitié d'elle !.. Elle n'a point trouvé d'âme qui fût en harmo-

nie avec la sienne; ce cœur si vivant, et qui avait tant besoin de se répandre, a d'abord tué sa raison et a fini par dévorer sa vie. »

Ce deuil tranchait le dernier lien qui rattachât Mme de Chateaubriand au passé : quoi qu'elle eût eu à endurer de l'humeur tyrannique de Lucile, elle lui était reconnaissante encore de ses sentimens anciens, et le souvenir des jours heureux de Combourg, de tant de sentimens partagés, de tant d'épreuves communes, effaçait les impressions plus récentes.

Entre les séjours à Paris et les villégiatures à Villeneuve, M. et Mme de Chateaubriand entreprirent, à cette époque, des excursions dans le Dauphiné, en Suisse et en Savoie. Un jour, se trouvant de passage à Genève, ils reçurent la visite de Mme de Staël, qui leur arracha la promesse de venir, au retour de Chamounix, demeurer quelques jours à Coppet. Les *Souvenirs* inédits de la vicomtesse de Chateaubriand rapportent à cette occasion un incident assez piquant : « Je ne sais, dit-elle, ce qui nous empêcha d'accomplir la promesse que nous avions faite à Mme de Staël. Elle en fut très mécontente; et d'autant plus qu'ayant compté sur notre visite, elle écrivit d'avance, à Paris, les conversations présumées qu'elle avait eues avec M. de Chateaubriand, et dans lesquelles elle l'avait, disait-elle, *converti à ses opinions politiques*. On sut que nous n'avions point été à Coppet et que la noble châtelaine avait fait seulement un roman de plus. »

Deux années de vie commune, de vie tranquille, c'était plus que Mme de Chateaubriand ne devait espérer de sa destinée. Dans le printemps de 1806, Chateaubriand résolut d'entreprendre le grand voyage d'Orient qu'il projetait depuis longtemps. La vicomtesse, qui avait souhaité de partir avec lui, ne fut autorisée à l'accompagner que jusqu'à Venise. Le besoin d'activité, la curiosité de sensations et d'émotions nouvelles qui avaient conduit autrefois « René » en Amérique, l'entraînaient maintenant vers la Grèce, la Syrie et la Palestine : il y retremperait, disait-il, son génie poétique à des sources plus hautes, « il s'approvisionnerait d'images, » il remplirait sa mémoire d'impressions vives et originales, de visions brillantes et colorées pour l'ouvrage des *Martyrs* dont les grandes lignes s'esquissaient déjà dans son esprit. Peut-être espérait-il aussi, par cette fuite vers l'Orient, échapper enfin à l'incurable ennui qui fut la plaie secrète de sa nature morale. Mais, d'autres raisons encore, intimes et mystérieuses, qu'il devait faire connaître plus tard, l'appelaient vers Jérusalem et lui imposaient le long retour par les pays barbaresques de l'Espagne ; il lui fallait le prestige d'un voyage aventureux et lointain, d'une sorte d'odyssée grandiose, pour toucher une âme que sa gloire littéraire n'avait pu éblouir, l'âme de femme la plus fière qu'il eût encore rencontrée.

Quand il se fut embarqué à Venise, Mme de Chateaubriand sentit renaître en elle plus vive que jamais l'affection qu'elle lui avait vouée et dont il lui savait si peu gré. Tandis qu'elle rentrait à Paris, sa pensée ne pouvait se détacher de l'Adriatique et des mers d'Orient. Elle se désolait sans cesse de ne pas recevoir de nouvelles. « On me donne ici, écrivait-elle à Joubert, autant de mauvaises raisons que j'en veux pour me prouver que cela ne doit pas m'inquiéter. Ensuite vient la raison par excellence: Que voulez-vous qu'il lui arrive? Hélas! ce qui arrive tous les jours, — de mourir. Pour moi, je meurs de crainte, je meurs de désespoir, enfin je meurs de tout. » — Elle ne resta pas à Paris, non qu'elle craignît d'y vivre isolée, mais pour se soustraire aux empressemens indiscrets ou aux compassions malignes. Ce fut naturellement vers les Joubert qu'elle tourna ses pas; leur amitié l'appelait avec instance à Villeneuve, et elle y passa tout l'automne et l'hiver. Elle trouvait dans leur société une sorte d'apaisement moral, des heures douces et un charme d'intimité qu'elle ne pouvait goûter dans son propre foyer toujours délaissé. Sous leur influence, sa nature, très sensible malgré des dehors de froideur et d'ironie, se livrait, se répandait dans ce qu'il y avait de tendre, de convaincu et d'affectueux en elle; elle jouissait vraiment des sympathies dont elle se sentait enveloppée, et, dans cette chaude atmosphère, son cœur s'épanouissait en pleine confiance; son esprit s'abandonnait aussi à sa verve primesautière, dans toute la franchise et la vivacité de son mouvement naturel. Il dut y avoir, j'imagine, dans le petit salon de Villeneuve, entre ces trois personnes d'une si haute distinction morale, plus d'une charmante causerie plus d'un de ces entretiens « où, comme le disait Joubert, l'âme et le corps prennent part, » où l'on s'exprime « du fond de son cœur et de son humeur, » — tout le contraire de ces conversations « où il n'y a ni abandon, ni gaîté, ni épanchement, ni jeu; où l'on ne trouve ni mouvement ni repos, ni distraction ni soulagement, ni recueillement ni dissipation; enfin où l'on n'a rien donné et rien reçu, ce qui n'est pas un vrai commerce. »

Mais ce calme qui était si bienfaisant à la vicomtesse de Chateaubriand ne dura guère, et les soucis lui revinrent bientôt: d'abord, elle fut gravement malade et demeura plusieurs mois alitée; ensuite l'absence de toute nouvelle, où elle était, du voyageur, la rendit à ses anciennes tristesses. C'était pour elle une agitation, une inquiétude de tous les instans; cette forte et courageuse nature ne se lassait pas d'aimer et de souffrir. Pendant huit mois, pas une lettre ne lui parvint.

Enfin, dans le printemps de 1807, un court billet, daté d'Algé-

siras, arriva à Villeneuve : M. de Chateaubriand se bornait à annoncer que son voyage d'Orient s'était heureusement accompli, et qu'avant de rentrer en France, il lui restait encore à visiter l'Espagne. Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il allait toucher enfin au but secret de sa longue pérégrination : le prestige de l'éloignement avait été souverain, le cœur qu'il avait voulu soumettre s'avouait vaincu enfin, et on l'attendait à Grenade.

Ce n'est pas une des moindres singularités de la vie de Mme de Chateaubriand qu'ayant été liée à l'une des destinées les plus orageuses, les plus tourmentées, les plus romanesques du siècle, elle ait compté par elle-même si peu d'événemens importans et ne se soit déroulée pour ainsi dire (en exceptant toutefois l'époque de la Terreur) qu'à travers des crises morales. Les grands faits qui marquèrent comme autant d'étapes dans la vie brillante et agitée de « René » ne sont donc que des sortes de jalons, des points de repère dans le développement intime de la femme distinguée que le sort avait unie à lui. C'est un ordre d'idées dont il ne faut point abandonner la vue, dans une biographie de la vicomtesse de Chateaubriand, si on veut la saisir dans son vrai jour et dans la demi-lumière qui lui convient. On sait que, quelques mois après le retour d'Espagne (juillet 1807), M. de Chateaubriand fut exilé de Paris par ordre de l'empereur, en raison d'un article publié par le *Mercure* et qui se terminait par ces mots : « Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire. » Napoléon était à Tilsitt quand cet article parut ; irrité de l'allusion évidente qui était faite à sa personne, il interdit à l'auteur le séjour de la capitale. M. de Chateaubriand a raconté que « Bonaparte avait menacé à cette occasion de le faire sabrer sur les marches de son palais. » Une lettre connue de Joubert avait déjà réduit l'incident à des proportions plus modestes ; les *Souvenirs* écrits de Mme de Chateaubriand en enlèvent aussi tout élément dramatique. La police impériale mit même toutes les formes possibles dans l'exécution de l'ordre de bannissement : l'exil ne serait qu'à deux ou trois lieues de Paris, on laisserait à M. de Chateaubriand le temps nécessaire pour choisir et installer sa nouvelle résidence.

C'est alors que fut faite, au prix de 24,000 francs, l'acquisition de la Vallée-aux-Loups, propriété abandonnée, située entre Sceaux et Chatenay. Le pays était pittoresque, sauvage et presque désert à cette époque ; l'habitation était toute délabrée. Les travaux de restauration et d'aménagement exigèrent trois mois, que l'exilé

continua de passer à Paris en toute liberté. « Enfin, dans les derniers jours de novembre, raconte très gaîment Mme de Chateaubriand, voyant que les réparations de notre chaumière n'avançaient pas, nous prîmes le parti d'aller les surveiller nous-mêmes. Nous arrivâmes le soir à la Vallée-aux-Loups par un temps épouvantable : les chemins du côté d'Aulnay, très difficiles en tout temps, sont impraticables dans la mauvaise saison. Nous entrâmes par une grille qui n'est pas l'arrivée ordinaire. La terre des allées, fraîchement remuée et démêlée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer, et, par un effort qu'ils firent pour dégager les roues des ornières, la voiture versa. Nous ne nous fîmes aucun mal. Mais *Homère*, que je tenais dans mes bras, passa par la portière et se cassa le cou. »

M. de Chateaubriand ne tarda pas à se prendre d'un goût très vif pour la Vallée-aux-Loups, pour « sa chère Vallée. » Son talent, réveillé et comme rafraîchi par le voyage d'Orient, se déployait dans *l'Itinéraire*, dans *les Martyrs*, dans *le Dernier Abencérage*. Et puis, il était plus entouré, plus adulé que jamais : les visites se succédaient sans interruption à la Vallée; on était retenu à dîner, on demeurait à coucher. En dehors de ceux qu'un sentiment d'amitié vraie y conduisait, il était de bon ton, dans le monde qui commençait à fronder l'empire, de fréquenter chez M. de Chateaubriand exilé; c'était une opposition peu dangereuse : on allait à Aulnay comme, trente-sept ans plus tôt, on fût allé chez le duc de Choiseul à Chanteloup.

L'exil, d'ailleurs, fut de courte durée, moins d'un an, et, dès l'automne de 1808, M. et Mme de Chateaubriand revinrent s'établir à Paris, conservant la Vallée-aux-Loups comme résidence d'été.

Les années qui suivirent durent être, j'imagine, une continuelle et lassante épreuve pour la vicomtesse. C'était le temps, en effet, où « René » recueillait ses plus grands succès : sa renommée littéraire s'était encore accrue, son prestige mondain était à l'apogée. Il marchait dans une sorte de songe glorieux, entouré d'hommages, comblé d'honneurs et de flatteries, assiégé d'instances passionnées, se donnant à toutes les femmes qui s'offraient à lui, ne cherchant dans leur amour qu'une occasion de les troubler et de sentir qu'il les enchantait. Il allait ainsi, s'absentant pendant des mois entiers, de Méréville au château de Fervaques, de Fervaques au château d'Ussé, partout où l'appelait quelque attachement ancien ou quelque intrigue nouvelle. Mme de Chateaubriand semblait n'exister plus pour lui.

La vie conjugale n'eût peut-être pas duré, à ce train de bonnes fortunes, si les événemens de 1814 n'avaient jeté brusquement

M. de Chateaubriand dans un tout autre courant d'idées et de passions. Son entrée dans la vie publique, en créant entre les deux époux un intérêt commun, amena une sorte de rapprochement dans leur union : la vicomtesse de Chateaubriand avait toujours professé, en effet, un goût très vif pour les choses de la politique; elle en avait le sens et l'entente, et son esprit pratique aimait à s'y exercer. Elle fut dès lors, sur ce point du moins, la confidente de son mari et souvent son inspiratrice. C'est ainsi qu'elle l'accompagna à Gand, pendant les cent jours, quand il suivit la cour fugitive; c'est, à ses côtés aussi, qu'elle assista, en observatrice très avisée, aux négociations embrouillées qui précédèrent le retour des Bourbons à Paris. Et pendant toute la restauration, elle continua son rôle de conseillère active dans toutes les questions où le grand polémiste s'engagea avec l'impétuosité de sa nature et l'ardeur de ses rancunes.

Quand la faveur de la fortune politique appela successivement M. de Chateaubriand aux ambassades de Berlin et de Londres (1821-1822), elle ne put aller prendre auprès de lui la place qu'elle y eût dignement tenue : sa santé, qui avait toujours été délicate, était devenue très chancelante, et l'obligeait à de continuels ménagemens. D'ailleurs, un intérêt nouveau était entré dans sa vie et la retenait à Paris. Elle venait de créer, dans une maison de la rue d'Enfer, un asile pour les femmes ruinées par la révolution et pour les prêtres âgés, — l'Infirmerie de Marie-Thérèse, — et elle se consacrait à cette œuvre avec un dévouement et une activité incroyables, visitant ses hôtes, s'informant de leurs besoins, procédant elle-même à ses enquêtes d'admission, recueillant des souscriptions et des dons, ne craignant pas de descendre aux derniers détails pour réaliser une économie ou accroître les ressources de l'établissement. Elle trouvait là une diversion à ses soucis intimes et un aliment pour toute une partie de son âme.

Mais quand, en 1828, M. de Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Rome, elle entendit s'y rendre à ses côtés. Tenait-elle à y effacer par sa présence les souvenirs que, vingt-cinq ans plus tôt, Mme de Beaumont avait attachés au nom de son mari? Craignait-elle les séductions trop faciles de la société romaine, qui jetait alors le plus brillant éclat? Toujours est-il que, le 14 septembre 1828, elle partit avec lui pour l'Italie.

Le jour même de son départ, M. de Chateaubriand adressait un dernier adieu à Mme Récamier, la suppliant de venir le retrouver à Rome, ce qu'elle se garda de faire d'ailleurs : « Tous les torts, si vous ne venez pas, seront de votre côté, lui écrivait-il ; car je vous aimerai tant, mes lettres vous le diront tant, je vous appellerai à moi

avec tant de constance, que vous n'aurez aucun prétexte de m'abandonner. » — « Songez, ajoutait-il, qu'il faut que nous achevions nos jours ensemble. Je vous fais un triste présent que de vous donner le reste de ma vie; mais prenez-le, et si j'ai perdu des jours, j'ai de quoi rendre meilleurs ceux qui seront tous pour vous. » Commencé sous cette impression, le reste du voyage ne fut qu'une longue évocation des souvenirs de Mme de Beaumont. Quand ils arrivèrent à Rome, Mme de Chateaubriand était très souffrante, M. de Chateaubriand avait déjà pris sa mission en dégoût, et tous deux étaient de fort méchante humeur.

La suite du séjour se ressentit de ce début. Mme de Chateaubriand ne put ni s'accoutumer au climat romain, ni se plaire dans la société que sa situation d'ambassadrice l'obligeait à fréquenter. Dans l'isolement où elle cherchait à s'enfermer, son caractère s'aigrit; elle devint taquine, laissant percer une joie maligne quand elle entendait M. de Chateaubriand se plaindre du séjour de Rome, où ses poses habituelles produisaient moins d'effet que chez Mme Récamier, et regretter Paris, où une crise parlementaire venait précisément d'ouvrir de vastes perspectives à ses ambitions politiques. On eût dit qu'elle était heureuse de le tenir enfin sous son autorité, et qu'elle lui faisait expier ses infidélités passées. Mais, tandis qu'il se lamentait ainsi et qu'il envoyait à Mme Récamier les protestations du plus vif amour, des consolations s'offraient secrètement à lui, et il les acceptait toutes. Une, entre autres, avait nom comtesse del Drago et comptait parmi les beautés de Rome; une autre était celle-là même qui devait « l'enchanter » pendant ses dernières années, celle qu'il supplia de le suivre à Paris quand il quitta Rome et qui le suivit en effet, celle qui, dans l'orgueil de son triomphe, put écrire un jour : « Deux femmes âgées dont je n'étais pas jalouse (Mme de Chateaubriand et Mme Récamier) le gardaient comme pour moi seule. »

Après la mort de Léon XII et l'élection de Pie VIII, M. de Chateaubriand fut, sur ses instances, rappelé de son ambassade, et, le 27 mai 1829, il rentra à Paris. Tandis qu'il développait à Mme Récamier, avec tout l'éclat, toute la séduction de sa belle imagination, « un plan de vie que rempliraient la religion, l'amitié, les arts, » et que, — presque le même jour, — il prodiguait à « l'enchanteresse » de Rome, qui était venue le retrouver, les marques d'une tendresse brûlante, Mme de Chateaubriand reprenait la direction de son infirmerie.

Sa vie allait donc recommencer comme par le passé, active, ordonnée, remplie, mais sujette aux mêmes souffrances de cœur et d'amour-propre. La révolution de 1830, tout en ne l'atteignant pas très

cruellement dans sa foi légitimiste (elle était alors assez hostile aux Bourbons), lui fut pourtant une cause de graves soucis : la carrière politique de M. de Chateaubriand était brisée, et la pension qu'il touchait comme ministre d'état cessait de lui échoir.

Ce dernier point, en particulier, était de nature à réveiller toutes les inquiétudes de la vicomtesse. De quels revenus allaient-ils vivre désormais? Si M. de Chateaubriand n'avait jamais eu la fortune assurée, du moins elle s'était, tout le long de sa vie, offerte à lui. La littérature lui avait apporté, en surcroît de la gloire, d'importans bénéfices; les fonctions et dignités publiques dont la monarchie l'avait revêtu avaient été largement rétribuées, — les Bourbons avaient par deux fois soldé ses dettes, — l'arriéré de la pension attaché au titre de ministre d'état (dont il avait été privé de 1816 à 1822) lui avait été restitué. Et cependant, en 1830, il se trouvait dans une gêne voisine de l'indigence. C'est que, de tout temps, il avait dépensé sans compter, incapable de régler le train de sa vie ordinaire, de ses voyages ni de ses réceptions, semant l'or dès que sa bourse était pleine, non qu'il eût des besoins personnels, mais pour que le cadre où il se mouvait fût grandiose et digne de lui, employant ainsi le traitement d'un semestre à une fête d'ambassade, consacrant le revenu d'une année de ses œuvres littéraires à quelque galanterie royale. Les conseils de ses amis ne parvenaient pas à l'arrêter dans cette voie de dépenses irréfléchies. Mme de Chateaubriand avait beau arranger, liquider, déployer à ce soin sa remarquable faculté d'action et son entente des affaires, le gouffre se creusait chaque jour plus profond.

La situation à laquelle il se trouva réduit après la révolution de Juillet ne tarda pas à provoquer une crise où le sentiment de l'honneur subit en lui une passagère défaillance et où le cœur de Mme de Chateaubriand dut souffrir une angoisse mortelle. Il était en Suisse, près de Genève, presque sans ressources, pressuré de dettes. Là, un soir, se trouvant seul avec la vicomtesse, il fit un retour sur lui-même et fut tout d'un coup effrayé de l'avenir qui l'attendait, de la vieillesse qui venait et dont l'idée seule lui avait toujours fait horreur, de la misère qui le saisissait déjà et qui sans doute ne le lâcherait plus jusqu'à la mort : alors, dans un accès de révolte et de désespoir, il écrivit ces lignes :

Oh! argent que j'ai tant méprisé!.. quand on ne t'a point, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient *aller chacune de son côté;* eh bien! faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là, en face l'une de l'autre, à se bouder, à se maugréer, à s'aigrir l'humeur, à

s'avaler la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts, de leurs penchans, de leur façon naturelle de vivre ; la misère les serre l'une contre l'autre, et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser, elles se mordent...

Ainsi, à cette heure douloureuse, M. de Chateaubriand déclarait que la misère était le seul lien qui l'unît désormais à sa femme et « qui les serrât l'un contre l'autre dans des liens de gueux, » que la vie commune dans l'indigence était un supplice, et que, s'ils eussent été libres tous deux, « ils s'en seraient allés chacun de son côté. »

Cette pensée de séparation fut-elle sérieuse de part ou d'autre? Je ne le crois pas. En ce qui concerne Mme de Chateaubriand, toute sa vie en serait le démenti : cette marque d'ingratitude n'était pas la première épreuve qui lui vînt de son mari; elle en avait subi, depuis que leurs destinées étaient unies, et de plus cruelles, et de plus intimes; mais jamais l'idée d'une rupture ne s'était présentée à son esprit. Ce n'était donc pas à l'heure précise où l'avenir apparaissait plus sombre et imposait à son dévouement conjugal de plus lourdes responsabilités qu'elle pouvait songer à rejeter le fardeau de l'existence commune. Quant à lui, je veux croire, en effet, que, dans un accès de colère, le cœur débordant d'amertume, il ait accepté un instant la pensée de reprendre sa liberté, et qu'il s'y soit même assez longtemps arrêté pour la formuler par écrit : l'égoïsme était le trait dominant de son caractère, et tout autre sentiment s'effaçait en lui quand sa personnalité était en jeu. Mais, cette crise de désespoir passée, ses idées, comme il lui arrivait toujours en pareil cas, prirent une tout autre direction. Il eut alors la vision très nette du genre de vie qui lui était réservé désormais, et de la part, sinon de bonheur, du moins de tranquillité et de bien-être, que le dévoûment de Mme de Chateaubriand pouvait lui apporter encore; la raison lui revint, et cette pensée mauvaise, qu'il n'avait écrite que pour soulager son cerveau, « de même qu'on se fait percer les veines quand le sang afflue au cœur ou monte à la tête, » n'eut aucune suite. D'ailleurs, la publication de l'*Essai sur la littérature anglaise* et de l'*Histoire du Congrès de Vérone*, puis, peu de temps après, la cession à une société financière des *Mémoires d'outre-tombe*, en assurant le ménage contre la misère, y ramenèrent bientôt l'entente.

Ils retournèrent à Paris et reprirent, avec un train plus modeste encore, leur vie des dernières années de la restauration; mais, pour M. de Chateaubriand, ce n'étaient que les apparences de cette

vie brillante où tout était réglé pour sa gloire comme dans une apothéose. On le rencontrait bien encore, aux mêmes heures, se rendant chez Mme Récamier; il y allait, toujours vêtu avec élégance et la fleur à la boutonnière, avec les mêmes désirs de conquête, avec la même soif d'adulation; mais il était plus voûté, plus ridé, et, quand il arrivait à l'Abbaye-aux-Bois, on l'entourait de plus de respects que d'admiration. Lamartine, qui y fut reçu à cette époque, et qui n'apportait pas dans ses jugemens sur « René » vieillissant l'indulgence dont lui-même devait tant avoir besoin plus tard, nous l'a montré « avec ses yeux qui semblaient deux charbons mal éteints, » dissimulant derrière un écran ou un fauteuil la disgrâce de son corps fatigué, cherchant à reconnaître les visages, répétant ses phrases, se survivant à lui-même. Bientôt même, il lui fut impossible de se rendre chez Mme Récamier; alors ce fut elle qui vint le voir. Elle était entrée depuis longtemps en rapports avec Mme de Chateaubriand, et, par la suite des années, leurs relations étaient devenues, de courtoises confiantes, d'intermittentes presque quotidiennes. Chaque jour donc, Mme Récamier venait passer plusieurs heures auprès de son fauteuil ou au chevet de son lit, et Mme de Chateaubriand leur tenait compagnie. Ces deux femmes vivaient ainsi, très unies maintenant, parlant librement du passé, se rappelant leurs amis morts, tandis que lui, silencieux, affaissé, toutes ses facultés oblitérées, les écoutait à peine, « ne pouvant plus suivre une idée deux minutes de suite. » Quand la mort vint, elle frappa d'abord celle que l'âge avait le plus épargnée : Mme de Chateaubriand mourut, le 9 février 1847, après une courte maladie. M. de Chateaubriand s'éteignit dans le courant de l'année suivante (4 juillet 1848). Mme Récamier ne lui survécut que quelques mois.

II.

Considérée dans l'ordre de l'esprit, la femme distinguée dont je viens de rappeler la vie avait pour qualités maîtresses la droiture du sens et la sûreté du jugement. Ces qualités ne procédaient, en elle, ni de l'expérience, ni du raisonnement, ni d'une discipline acquise, mais elles faisaient le fond même de son tempérament intellectuel, et j'imagine qu'elle dut arriver, par instinct et tout de suite, au plein exercice de ces facultés. Elle était de ces esprits qui saisissent la réalité des choses et des personnes à leur premier aspect, sans prisme ni verre grossissant. Antipathique à tout ce qui était artifice ou procédé, allant droit au fond et au fait, elle n'aimait que le vrai et voulait qu'on restât toujours soi-même, en parfaite sincérité de cœur et de langage. On juge par là de l'éloigne-

ment, du mépris plutôt, que lui inspiraient les grands mots, l'emphase sonore et la fausse exaltation qui était le vice commun de son époque et le défaut capital de Chateaubriand.

Ajoutez à ces qualités le don de l'observation, une curiosité très éveillée, et l'indépendance d'une pensée qui se formait en toute chose de ses propres jugemens.

En revanche (et comme de raison), aucune imagination. Peu d'esprits, je crois, furent moins doués que le sien du côté imaginatif, moins tournés à la rêverie, plus en garde contre l'enthousiasme. Ce fut là, si on voulait comparer ensemble M. et Mme de Chateaubriand, le point où se marqua le plus nettement la différence de leurs natures morales : chez lui, l'imagination était tout, envahissait tout; chez elle, au contraire, la vie laissait des impressions simples, claires, très nettes, très distinctes, qui ressortaient sur le fond de son esprit comme se détachent, sur la rétine de l'œil, les plans successifs d'un paysage par une matinée limpide de printemps, quand il n'y a dans l'air ni vapeur ni poussière en suspens.

C'est à cette façon de sentir et de refléter en elle le monde extérieur qu'elle dut de traverser, sans y rien laisser de soi, les dures épreuves qui formèrent, pour ainsi dire, la trame même de sa vie. Les inquiétudes de toute sorte, les amertumes, les blessures d'amour-propre, les maladies du corps et les souffrances du cœur, les soucis matériels s'étaient succédé sans trêve pour elle depuis les premiers déboires du mariage jusqu'aux angoisses des dernières années; mais, la crise passée, elle retrouvait aussitôt cette humeur facile, cette gaieté légère qui n'était chez elle que le mouvement d'une âme saine, égale et tempérée.

Après la droiture du jugement, le trait le plus saillant du caractère de Mme de Chateaubriand fut le sens pratique : elle était d'une incroyable activité physique et intellectuelle, toujours en mouvement, aimant passionnément l'action, non pas celle qui cherche à se manifester par l'influence morale, l'exemple et les conseils, mais celle qui ne se satisfait que par des œuvres positives, bien réelles.

Son activité s'exerça dans deux voies très différentes : la politique et la religion.

De tout temps, ainsi que nous l'avons vu, elle s'était intéressée à la politique. Comme Pauline de Meulan, comme tant d'autres femmes de la même famille d'esprits qui étaient entrées dans la vie, — dans la vie intelligente, — aux approches de 1789, — elle avait gardé de cette époque de sa jeunesse le sens et le goût des questions politiques. Bien qu'elle n'apportât pas, dans sa façon de s'y appliquer, la nature impétueuse, l'ardeur impatiente et ambi-

tieuse de Chateaubriand, les opinions qu'elle professa ne furent ni moins nombreuses ni moins contradictoires que celles du grand polémiste. On pourrait alléguer pour son excuse, — s'il en était besoin en telle matière, — qu'elle vivait dans un temps où la logique n'était pas ce qui réglait les convictions et où se vérifiait tous les jours ce mot de La Bruyère : « Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses comme sur celles qui leur ont paru le plus sûres et le plus vraies. »

Par son tempérament comme par ses traditions de famille et de race, la vicomtesse de Chateaubriand était indépendante et portée secrètement vers l'opposition, sous quelque régime que ce fût. On eût pu lui appliquer ce que les *Mémoires d'outre-tombe* nous apprennent de M. de Chateaubriand le père : « Le sang breton le rendait frondeur en politique, grand opposant des taxes et violent ennemi de la cour. » L'impression que lui avait laissée la révolution était celle d'un affreux spectacle qui éveillait en elle les plus atroces souvenirs, mais l'horreur qu'elle en avait gardée était tournée plutôt contre les hommes qui l'avaient dirigée que contre les institutions qui en étaient sorties et dont la plupart, d'ailleurs, étaient dans le sens même de ses opinions. Aussi, quand le 18 brumaire mit fin à l'ère révolutionnaire, toutes ses sympathies allèrent à l'homme qui personnifiait désormais les destinées de la France. Elle fut d'abord comme éblouie de son génie; « elle l'admira sans restriction. » Le meurtre du duc d'Enghien, qui fournit à M. de Chateaubriand (alors ministre dans le Valais) l'occasion de se retirer, — par une sortie éclatante et digne de lui, — d'une carrière dont les débuts l'avaient découragé, ne diminua pas l'enthousiasme qu'elle ressentait pour Bonaparte : non qu'elle ne le jugeât, en soi, très sévèrement, mais fascinée qu'elle était par l'éclat de sa gloire. Si jamais sa nature, par ailleurs si maîtresse d'elle-même et si pondérée, céda à un entraînement, ce fut pour la personne du premier consul, bientôt empereur. « Les fêtes en se succédant, écrit-elle, achevèrent de tourner les têtes, et ce fut au commencement de l'année 1805 qu'eurent lieu les plus grandes défections. Le saint-père avait posé ses mains sur la tête de l'empereur, et ses victoires achevaient de le rendre irrésistible. » Et elle ajoute avec malice : « Cette année, je pense, ou en 1806, MM. *** et *** furent nommés auditeurs; ils jurèrent de ce moment fidélité à toutes les monarchies présentes et futures. »

La mesure de rigueur qu'attira à M. de Chateaubriand la publication de l'article du *Mercure* commença de la désabuser; l'exécution sommaire de son cousin, Armand de Chateaubriand, compro-

mis, en 1810, dans une conspiration royaliste, la jeta franchement dans l'opposition. Quand, le 6 avril 1814, le sénat appela les Bourbons au trône, elle eut d'abord un cri de joie. « Ce devait être pour nous, écrit-elle dans ses *Souvenirs*, un jour de délivrance; ce fut celui d'un mécompte complet. Il fut suivi de vexations d'autant plus pénibles qu'elles faisaient autant la joie que l'étonnement des ennemis. Aussitôt qu'on eut la certitude que le lion était enchaîné et que les souverains entraient à Paris, il n'y eut pas assez de cris pour maudire celui qu'on avait encensé. Chacun, en allant au-devant des étrangers, semblait revenir de Coblentz... » La voilà désormais légitimiste, mais frondeuse, mais peu respectueuse, très indépendante dans ses jugemens, très mordante dans ses propos. Il faut l'entendre conter le voyage de la cour à Gand, où, pendant les cent jours, elle accompagna M. de Chateaubriand, à qui le roi venait de confier le portefeuille de l'intérieur. Jamais la vie ne lui offrit spectacle plus amusant ni mieux fait pour exercer sa verve malicieuse que celui de cette cour transfuge, qu'elle voyait de la coulisse même. Les mille incidens qui s'y succédèrent sous ses yeux laissèrent une trace si nette dans son esprit, que lorsqu'elle en fit le récit, dix ans plus tard, elle les raconta avec un aussi vif sentiment que s'ils se fussent passés de la veille. Dans l'affolement général, dans le débordement des colères triomphantes et des haines victorieuses qui se déchaînerent après Waterloo, elle sut garder la juste mesure. Ainsi, le général comte La Grange ayant été insulté violemment par des officiers de la garde royale, sous le prétexte de sa fidélité à l'empire, la vicomtesse, qui avait été témoin de l'insulte, note l'incident dans ses *Souvenirs*, et elle ajoute cette remarque : « Rien n'était plus plaisant que cette intolérance que nous affichions pour des opinions qui n'avaient au fond rien de déshonorant, lorsque nous nous arrangions si bien des plus honteuses et des plus criminelles, et que nous eussions pressé sur notre cœur Robespierre lui-même, s'il était venu nous baiser les mains. »

Mais quand Louis XVIII se résigna à appeler Fouché aux affaires et que M. de Chateaubriand se vit écarté des conseils du roi, elle fut outrée, accusa les Bourbons de bassesse et d'ingratitude, et leur devint franchement hostile. Pendant la restauration, ses sentimens furent tour à tour ceux de la faction royaliste pure et ceux du groupe libéral; certains jours, elle allait même jusqu'à regretter l'empire. Les retours de faveur royale qui advinrent à M. de Chateaubriand en 1821 et 1829 ne la rallièrent pas, et les brusques disgrâces qui les suivirent ne firent que la mieux confirmer dans son aversion pour Louis XVIII, Charles X, le pavillon de Marsan et

toutes les choses et les gens de la cour. La restauration tombée, quand M. de Chateaubriand, toujours à la recherche des rôles à effet, déclara que la monarchie de Juillet ne devait pas compter sur son dévoûment, la vicomtesse conserva aussi sa foi légitimiste; mais elle entretint soigneusement dans son cœur ses antipathies de personne, ses méfiances et ses rancunes. Le mot des *Mémoires d'outre-tombe* exprime bien ses sentimens à l'égard de la dynastie déchue : « Nous ne lui devions que notre fidélité; elle l'a. »

Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, nouvelle évolution des opinions politiques de Mme de Chateaubriand. Ne la voilà-t-il pas prête à accepter la république, dont elle prévoyait l'avènement? « Républicaine, pourquoi non? disait-elle un jour, vers 1844. Je n'ai pas d'antécédens politiques, moi; je puis, dès qu'elle arrivera, accepter la république; et vous autres, hommes d'état du présent et du passé, vous avez tous fait et vous faites trop de bêtises pour qu'elle n'arrive pas. »

Mais ce fut peut-être dans sa façon de comprendre la religion et d'en observer les devoirs qu'apparut le plus nettement la disposition toute pratique et tournée vers l'action du caractère de Mme de Chateaubriand. Tout d'abord, la religion que professait l'auteur du *Génie du christianisme*, cette religion créée par l'imagination plutôt que sentie par le cœur, n'était pas son fait : sa foi était plus simple, plus sincère, et la magnificence de la pompe sacrée n'y était pour rien. Elle ne faisait point parade de ses sentimens religieux, elle n'en parlait pas, elle aurait cru les profaner en les exploitant comme un sujet de thèse littéraire; les plus belles pages des *Martyrs* devaient, à cet égard, froisser quelque fibre intime de son cœur.

Même dans ses croyances, cet excellent esprit savait trouver la juste mesure, et le caractère même de sa piété lui faisait honneur, — une piété sans tristesse ni âpreté, sans excès mystique ni rigorisme ultramontain, qui ne donnait ni dans les écarts de Mme Swetchine ni dans ceux des Missions, — une piété comme on la pratiquait au XVIIe siècle, comme Fénelon voulait qu'elle fût, « sans rien de faible ni de gêné, qui élargit le cœur, qui est simple et aimable, qui se fait toute à tous pour les gagner tous. »

La dévotion pure ne lui eût pas suffi : la charité pouvait seule satisfaire aux exigences de sa nature active et positive. L'Infirmerie de Marie-Thérèse, qu'elle fonda après 1815, était une œuvre originale dans le temps qu'elle la conçut; les institutions charitables de cet ordre étaient loin d'avoir alors, — par le nombre et l'importance, — le développement qu'elles ont reçu depuis. L'idée de Mme de Chateaubriand était neuve, juste et féconde. Elle consacra

à la réaliser son temps et ses forces, toutes les ressources de sa bourse, qui était rarement pleine, toutes celles de son esprit, qui était ingénieux, entendu, admirablement doué pour l'administration et l'économie. Elle fit plus encore, elle y mit tout son cœur : on peut dire que, pendant près de trente années, son asile et les malheureux qui y trouvaient refuge furent, après M. de Chateaubriand, sa seule pensée. Elle y songeait tout le jour ; elle en entretenait tout venant, avec l'accent d'une sollicitude presque maternelle. Elle y dépensa, à vrai dire, la part de tendresse que toute femme porte en soi, et qu'à défaut d'un enfant sur qui la fixer, elle avait, pour ainsi parler, économisée tout au long de sa vie. Ce fut pour elle une sorte de passion, une de ces passions où la sensibilité longtemps contenue s'abuse et s'applique à un objet auquel elle n'était pas destinée.

Cet amour de la vie pratique explique que Mme de Chateaubriand, malgré son goût pour l'observation et bien qu'elle ait été à même de l'exercer en tant de circonstances mémorables, ait si peu écrit. Outre sa correspondance, qui n'est guère fournie, pour une époque où les habitudes épistolaires étaient encore très développées, on ne possède d'elle qu'un cahier de *Souvenirs* dont j'examinerai plus loin la valeur et l'importance.

Ce qui fait le grand charme des quelques pages qui sont sorties de sa plume, c'est qu'elle écrivait comme elle pensait, c'est-à-dire d'une façon naturelle, avec netteté, sans affectation ni pédantisme. L'allure de sa prose est alerte, souple, élégante, admirablement propre au commerce de la correspondance ; peu d'images, d'ailleurs, ou les plus familières et les plus soudaines, et, de-ci de-là, quelques traits vigoureux pour décrire à la rencontre les hommes et les choses. Comme spécimen de la narration vive et familière qui était tout à fait sa façon, voici quelques lignes parmi les mieux tournées :

« Mme de Coëlin était ce qu'on appelle illuminée. Elle croyait à toutes les rêveries de Saint-Martin, et ne trouvait rien au-dessus de ses ouvrages. Il est vrai qu'elle n'en lisait guère d'autres, excepté la Bible qu'elle commentait à sa manière, qui était un peu celle des Juifs. Elle était, du reste, d'une complète ignorance, mais avec tant d'esprit et une si grande habitude du monde que, dans la conversation, on ne pouvait s'en apercevoir ; elle ne savait pas un mot d'or*to*graphe (*sic*), et cependant elle parlait sa langue avec une pureté et un choix d'expressions remarquables. Personne ne racontait comme elle ; on croyait voir toutes les personnes qu'elle mettait en scène.

« Ses commentaires sur la Bible étaient semés de grec et de latin

dont elle ne savait pas un mot; mais comme elle avait à cœur de prendre la traduction de l'écriture en défaut, elle avait appelé à son aide un vieux Juif qui lui expliquait le texte comme un rabbin et la volait de même. Ce Juif, appelé Noë, fut un jour arrêté pour avoir volé des perruques. Mme de Coëlin, furieuse de l'insulte faite à son maître, alla trouver M. Pasquier, alors préfet de police, et qu'elle détestait de vieille date. Elle lui fit une scène terrible. Elle soutint que Noë n'avait point volé les perruques, mais qu'il les avait achetées; elle le prouva même en les payant; et l'affaire n'eut d'autre suite qu'une rancune qu'elle garda à M. Pasquier, sur lequel, depuis, elle avait toujours quelque histoire à raconter. »

Cette silhouette féminine n'est-elle pas tracée avec une vivacité charmante et toute personnelle?

La correspondance de la vicomtesse est écrite de la même main qui a rédigé cette page des *Souvenirs*, dans le même mouvement de style, avec un même tour d'agrément, avec la même indépendance de pensée et de jugement. Quelques-unes de ses lettres (dans les meilleures pages, il est vrai) font songer à certains billets de Mme de Sévigné. La comparaison est juste, en effet, à condition d'en bien marquer les limites et de se rappeler qu'une même façon de s'exprimer peut traduire des états d'esprit très différens. Par l'allure de la phrase, par la sincérité de l'expression, par une certaine grâce aimable, il est telle lettre adressée à Joubert qui pourrait être rapprochée de telle autre lettre à Bussy; mais rien que je sache, dans tout ce qu'a écrit Mme de Chateaubriand, ne porte, au moindre degré, la marque de cette imagination toujours jeune, de cette tendresse large et bienfaisante, et de cette fraîcheur savoureuse du cœur et de l'esprit qui furent le privilège de la délicieuse marquise.

On a dit que Mme de Chateaubriand avait collaboré aux *Mémoires d'outre-tombe*; on a même prétendu (et c'est l'avis de M. G. Pailhès, éditeur des *Mémoires* de la vicomtesse) que sur les points où cette collaboration se serait exercée, les retouches, additions et suppressions faites de la main de Chateaubriand lui-même, ont gâté l'œuvre première qu'il copiait.

Posées dans ces termes, ni l'une ni l'autre de ces assertions ne sont exactes. A y regarder de près, en effet, et sans parti-pris, que voyons-nous dans les *Mémoires* rédigés par Mme de Chateaubriand? Et d'abord, par l'étendue et l'ordonnance du récit, par la suite des faits qui y sont rapportés, sont-ce bien des *Mémoires?* Ils se composent, nous dit M. G. Pailhès, de deux cahiers, l'un relié en maroquin rouge, l'autre revêtu de papier vert. Celui-ci (pour l'écarter

tout de suite) ne contient que « des réflexions à l'état de notes, où sont fort malmenés les personnages qui ont occupé la scène à la fin du règne de Charles X. Puis, de 1831 à 1844, date extrême mentionnée dans le cahier vert, silence complet... Pendant cet intervalle de douze à treize ans, le cahier n'avait pas cessé de recevoir les confidences de Mme de Chateaubriand ; mais en 1848, à la mort de Chateaubriand, survenue dix-huit mois après celle de sa femme, une main brutale, exécutant la consigne dictée par une prétendue raison d'état, a déchiré les pages qui concernaient le règne de Louis-Philippe. »

Le cahier rouge, qui est donc le plus important des deux et le seul d'ailleurs qui soit publié, renferme des souvenirs dont le plus ancien date de 1804 et le dernier de 1825. Imprimé, il représente environ soixante-huit pages de texte in-8°. Sur les années 1804, 1805 et 1806, le manuscrit ne relate qu'un très petit nombre d'événemens ou d'impressions personnelles : la mention en est faite d'une façon sommaire, un peu sèche, sans la moindre composition ; les notes datées de 1807 et 1808 sont au contraire très détaillées et nous font entrer dans la vie journalière de la Vallée-aux-Loups ; rien pour l'année 1809 ; huit pages seulement de 1810 à 1814 ; enfin, trente-sept pages du 1er janvier 1814 au 8 juillet 1815. On le voit, les proportions restreintes du récit et les lacunes qu'il renferme font paraître bien ambitieux le titre de *Mémoires* qu'on a voulu inscrire en tête de ces *Souvenirs*. N'était la relation du voyage de Gand pendant les cent jours, qui est presque un chapitre d'histoire, ce ne seraient même, à proprement parler, que des « Notes » utilisées plus tard dans la composition des *Mémoires d'outre-tombe*.

Ce point dûment établi, quel parti Chateaubriand a-t-il tiré des documens mis ainsi à sa disposition par sa femme? Y a-t-il eu vraiment collaboration de la vicomtesse? Nullement, si l'on entend par ce mot le travail commun de deux intelligences appliquant leur activité à la conception d'une œuvre, à l'établissement de ses lignes générales et à la composition de toutes ses parties. Or, dans le cas présent, rien de pareil : il y a eu apport de quelques souvenirs, et rien de plus. Les emprunts faits aux notes de Mme de Chateaubriand sont au nombre de cinq : le très joli récit du voyage à la Grande-Chartreuse (tome IV) et la description de la Vallée-aux-Loups (tome V) sont copiés presque textuellement dans le cahier rouge ; par quelques coupures ou de légères corrections, Chateaubriand a mis l'ordre qui manquait dans la narration originale. Pour la période des cent jours, les emprunts sont plus considérables, mais les retouches de style sont plus importantes. Je ne cite-

rai qu'un seul passage; on saisira bien, dans la divergence des textes, la différence des imaginations et des procédés de composition (1).

Le lendemain, 8 juillet (1815), le roi fit dire de nouveau à mon mari de venir lui parler. La première chose qu'il lui dit fut : — Eh bien! monsieur de Chateaubriand? — Eh bien! Sire : Votre Majesté renvoie ses régimens et prend Fouché? — Oui, reprit le roi, il le faut. Voyez, depuis mon frère jusqu'au bailli de Crussol, et celui-là n'est pas suspect, tous disent que nous ne pouvons pas faire autrement. Mais bon pour les deux premières choses : il y a remède. Pour la cocarde, c'est une autre affaire. Je ne céderai jamais sur ce point. Qu'en pensez-vous? — Hélas! Sire, la chose est faite. Permettez-moi de me taire. — Non, non, dites. Vous savez comme j'ai résisté depuis Gand. Dites, qu'en pensez-vous? — Vous le voulez, Sire, je ne sais dire que la vérité; et puisque Votre Majesté la pardonnera à ma fidélité, je crois que la monarchie est finie. Pardon, Sire, vous le pensez comme moi; c'est ce qui m'a donné la hardiesse de vous exprimer ma pensée.

Il tremblait cependant de cette hardiesse, quand le roi reprit : — Eh bien! mon ami, je suis de votre avis.

Le fait est vrai à la lettre.

Tels qu'ils sont, ces *Souvenirs* justifient l'appréciation que Chateaubriand a portée sur celle qui les a rédigés : « Je ne sais, dit-il, s'il a jamais existé une intelligence plus fine que celle de ma femme : elle devine la pensée et la parole à naître sur le front ou sur les lèvres de la personne avec qui elle cause. La tromper en rien est impossible. D'un esprit original et cultivé, écrivant de la manière la plus piquante, elle raconte à merveille. »

Après cet éloge très mérité, on lit ces mots :

« Mme de Chateaubriand m'admire sans avoir jamais lu deux lignes de mes ouvrages. »

Nous touchons ici à un point des plus délicats. Est-il vrai que la

(1) Voici le texte des *Mémoires d'outre-tombe* (t. IV, p. 28) : — « Avant de quitter Saint-Denis, je fus reçu par le roi et j'eus avec lui cette conversation : — Eh bien! me dit Louis XVIII, ouvrant le dialogue par cette exclamation. — Eh bien! Sire, vous prenez le duc d'Otrante. — Il l'a bien fallu; depuis mon frère jusqu'au bailli de Crussol (et celui-là n'est pas suspect), tous disaient que nous ne pouvions pas faire autrement. Qu'en pensez-vous? — Sire, la chose est faite; je demande à Votre Majesté la permission de me taire. — Non, non, dites; vous savez comme j'ai résisté depuis Gand. — Sire, je ne fais qu'obéir à vos ordres; pardonnez à ma fidélité : je crois la monarchie finie. — Le roi garda le silence; je commençais à trembler de ma hardiesse, quand Sa Majesté reprit : — Eh bien! monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. — Cette conversation termine *mon* récit des cent jours. »

vicomtesse de Chateaubriand n'ait rien lu des œuvres de son mari? Et, si cela est, comment expliquer que, de toute la société où elle fréquentait et où on la tenait pour distinguée par l'esprit et le goût, elle ait été la seule à ignorer *Atala*, *René*, *les Martyrs?*

Qu'elle ait toujours été étrangère à la vie littéraire de M. de Chateaubriand, c'est ce qui ressort très clairement, à la première lecture, de sa *Correspondance* et de ses *Souvenirs*. On s'attend à y trouver ces révélations que nous cherchons dans les alentours d'un auteur et que nous demandons à ceux qui l'ont connu dans le privé de sa vie, ces indications précieuses qui expliquent la conception d'une œuvre, en marquent les formes successives, en dévoilent le sens intime et nous font assister, pour ainsi dire, au travail intérieur dont elle est le produit complexe. On n'y relève, au contraire, que des mentions vagues et banales, comme celle-ci : « M. de Chateaubriand s'occupe des *Martyrs*;.. » et celle-ci encore : « Je ne me rappelle plus à quelle époque M. de Chateaubriand imprima son *Itinéraire*... » Cette indifférence semblerait donc justifier à première vue la singulière assertion des *Mémoires d'outre-tombe*. Je ne puis admettre cependant que Mme de Chateaubriand n'ait jamais lu une ligne des œuvres écloses près d'elle. Tout d'abord, un témoignage très précis et qui peut faire foi, celui de Mme Lenormant, auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*, affirme qu'on surprit plus d'une fois la vicomtesse lisant à la dérobée quelqu'un de ces volumes dont elle protestait n'avoir jamais tourné les pages. Ensuite, le goût très vif que Mme de Chateaubriand avait pour la lecture, la curiosité très étendue de son esprit, l'intérêt qu'elle prit toujours à tout ce qui concernait son mari, toutes ces considérations et bien d'autres encore qu'il n'est même pas besoin d'énumérer, contrediraient l'affirmation que nous discutons, si un plus attentif examen n'y découvrait un sens caché dont la révélation éclaire d'un jour tout nouveau la nature morale de Mme de Chateaubriand.

Cette ignorance où elle prétendait être des œuvres de son mari n'était qu'affectée; c'était une attitude qu'elle s'était imposée à l'égard du monde, pour deux raisons très judicieuses, très sagement délibérées et qui procédaient toutes deux d'un haut sentiment de sa dignité.

La première de ces raisons est qu'elle ne voulait pas critiquer des œuvres que sa conscience et ses goûts désapprouvaient. A bien prendre, en effet, que trouvait-elle au fond de chacun de ces récits qui passionnaient sa génération, d'*Atala*, de *René*, des *Martyrs*, et surtout des *Mémoires d'outre-tombe?* Elle n'y rencontrait rien qui ne froissât violemment sa nature saine et droite, son amour du vrai, son esprit critique si délié, si attentif à n'être dupe ni des

mots ni des apparences. C'est qu'elle le voyait de trop près, le merveilleux enchanteur, pour que le charme pût agir sur elle; il eût fallu plus de recul, le lointain de la scène, la séparation de la rampe. Son sens très fin l'avait percé à jour : elle démêlait très bien ce qu'il entrait d'élémens divers et contradictoires dans sa personnalité, singulier composé de puissance géniale et de faiblesse humaine, de grandeur et de mesquinerie, de générosité et d'égoïsme; elle savait qu'il y avait en lui deux hommes, celui qui agissait, parlait et écrivait pour le public, et celui qui, le masque tombé, se manifestait dans le déploiement de sa vraie nature, dans le sens de ses penchans, dans la sincérité de son âme. C'était ce dernier qu'elle voyait le plus souvent : il se montrait dans l'abandon familier de la vie quotidienne, et surtout aux jours de déceptions, de dépits, d'insuccès, aux heures de soucis matériels et de maladie. Alors apparaissaient ce qu'il y avait de faux et d'artificiel dans le personnage public, les dessous du rôle, le convenu des gestes et des poses, tout ce que recouvrait la pompe des phrases sonores et cadencées, je veux dire les exigences d'une ambition insatiable, de misérables rancunes, d'incroyables préoccupations d'amour-propre et toutes les mesquineries d'une âme en apparence haute et fière.

Quand, par exemple, se posant en croyant, en descendant des croisés, il écrivait dans la préface de *l'Itinéraire :* « Je serai peut-être le dernier des Français sorti de mon pays pour voyager en terre-sainte avec les idées, le *but* et les sentimens d'un ancien pèlerin ;.. » quand il traçait ces lignes, elle savait de science certaine, et bien avant que les *Mémoires* l'eussent appris au monde, qu'il n'était allé chercher en Orient qu'une plus brillante illustration pour toucher l'âme insensible de Mme de Mouchy. « Mais ai-je tout dit dans *l'Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desdémona et d'Othello? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir? *Une seule pensée m'absorbait;* je comptais avec impatience les momens. Du bord de mon navire, les regards attachés à l'étoile du soir, je lui demandais des vents pour cingler plus vite, *de la gloire pour me faire aimer*. J'espérais en trouver à Sparte, à Sion, à Memphis, à Carthage, et l'apporter à l'Alhambra. Comme le cœur me battait en abordant les côtes d'Espagne! Aurait-on gardé mon souvenir ainsi que j'avais traversé mes épreuves?.. »

L'histoire n'est plus à écrire des contradictions éclatantes dont toute l'existence de Chateaubriand a été remplie, et du divorce qu'il y eut toujours en lui entre l'homme public et l'homme privé : Sainte-Beuve s'en est chargé et de telle sorte qu'il n'y a pas à y revenir.

Mais il est un autre ordre de considérations qui faisaient à la

vicomtesse de Chateaubriand une règle de conduite et la plus sûre sauvegarde de sa dignité dans le monde, de déclarer qu'elle n'avait jamais lu une ligne de son mari.

Qu'on veuille bien, en effet, par un simple rapprochement de souvenirs, se rappeler que, toute sa vie durant, Mme de Chateaubriand a été la plus abandonnée, la plus trompée des femmes, et que l'œuvre entière de *René* n'est que la glorification des infidélités dont elle fut la victime. Tantôt l'allusion aux rivales de l'épouse est voilée et vaporeuse, comme cette « sylphide » qu'il aimait à évoquer, sorte de créature de songe faite de toutes les femmes qu'il avait entrevues ou rêvées : « Il me semble que je vois apparaître ma sylphide des bois de Combourg. Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse? As-tu pitié de moi? Tu le vois, je ne suis changé que de visage; toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment... Viens t'asseoir sur mes genoux; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre; qu'ils se rembrunissent sous tes baisers!.. Viens! emporte-moi comme autrefois, mais ne me rapporte plus. »

Tantôt, au contraire, la vision se précisait, le fantôme prenait corps, l'aveu se faisait indiscret et troublant, comme dans le passage cité plus haut, à propos du voyage d'Orient, comme dans celui-ci encore, où il est fait allusion à la scène grandiose de la prière du soir en mer, dans le *Génie du christianisme* : « Était-ce Dieu seul que je contemplais sur les flots ?.. Non : je voyais une femme et les miracles de son sourire;.. » comme enfin dans le récit de la promenade nocturne où s'attardent, « à la clarté douteuse de la lune, » les deux amans de l'Alhambra, dans *le Dernier Abencérage*. »

On comprend maintenant que Mme de Chateaubriand ait toujours tenu à paraître ignorer des œuvres qui, par tant de points, avivaient ses plus secrètes blessures. C'était aussi le seul moyen qu'elle eût de couper court à toute allusion maligne, de déconcerter toutes les curiosités.

Et cela nous amène à préciser des contours laissés jusqu'ici dans l'ombre sur le portrait que nous essayons de tracer, c'est-à-dire à définir la vicomtesse de Chateaubriand comme femme et dans l'ordre du sentiment.

III.

Mme de Chateaubriand portait jusque dans les choses du sentiment la mesure qu'elle mettait dans son jugement et dans la pratique de sa vie. Le mot, d'une franchise hardie et presque brutale,

par lequel Mme du Deffand s'est dépeinte un jour, aurait pu lui être appliqué : « Ni tempérament ni roman. » Mais si elle n'était pas faite pour ressentir la passion avec les grands mouvemens d'âme et les crises morales qu'elle provoque, son cœur, du moins, n'était pas dépourvu de la puissance d'aimer. Et, de fait, elle aima son mari d'un amour profond et raisonné, d'un amour que les désenchantemens ne pouvaient atteindre et qui survécut à toutes les infidélités, parce que l'imagination n'y avait point de part, parce que l'illusion ne l'avait jamais revêtu de son charme, parce qu'il était naturel, sincère et sans mélange. Toute sa correspondance nous révèle la profondeur de son dévoûment et l'inaltérable constance de ses sentimens : « M. de Chateaubriand est parti hier au soir (pour l'Orient), écrit-elle de Venise à la date du 29 juillet 1806. Je le pleure déjà comme mort ; il ne me reste qu'autant d'espérance qu'il en faut pour me donner une agitation plus insupportable que la douleur. » Quelques années plus tard, en 1814, alors que M. de Chateaubriand écrivait sa fameuse brochure de *Bonaparte et les Bourbons*, elle crut en avoir égaré le manuscrit dans la rue : « Si cette brochure avait été saisie, nous dit-elle, le jugement n'était pas douteux : la sentence était l'échafaud... Je vois déjà le fatal écrit entre les mains de la police et M. de Chateaubriand arrêté ; je tombe sans connaissance au milieu du jardin des Tuileries. De bonnes gens m'assistèrent et ensuite me reconduisirent à la maison, dont j'étais peu éloignée. Quel supplice, lorsqu'en montant l'escalier je flottais entre une crainte qui était presque une certitude et un léger espoir d'avoir oublié de prendre la brochure! En approchant de la chambre de mon mari, je me sentais de nouveau défaillir. J'entre enfin. Rien sur la table. Je m'avance vers le lit ; je tâte d'abord l'oreiller ; je ne sens rien. Je le soulève et vois le rouleau de papier. Le cœur me bat chaque fois que j'y pense. Je n'ai jamais éprouvé un tel moment de joie dans ma vie. Certes, je puis le dire avec vérité, il n'aurait pas été si grand si je m'étais vue délivrée au pied de l'échafaud, car enfin c'était *quelqu'un qui m'était plus cher que moi-même* que j'en voyais délivré. » Elle écrivait encore, en 1818, en relevant d'une maladie : « M. de Chateaubriand est à la messe ; j'ai peur quelquefois de le voir s'envoler vers le ciel, car, en vérité, il est trop parfait pour habiter cette mauvaise terre et trop pur pour être atteint par la mort. Quels soins il m'a prodigués pendant ma maladie! Quelle patience! quelle douceur! Moi seule je ne suis bonne à rien dans ce monde. Cependant, quand on ne vaut rien du tout, on n'a pas des amis comme ceux que j'ai... » Enfin, dans les dernières années, quand l'époque de la gloire et des succès fut passée, quand la vieillesse fut venue pour celui qui avait tant demandé à la vie et qui en avait

tant reçu, Mme de Chateaubriand se montra admirable de dévoûment et de piété conjugale.

Pourquoi donc, malgré tant de qualités de l'esprit, malgré cette sensibilité qui savait être vive et profonde, malgré cet attachement qui ne se démentit jamais, la vicomtesse de Chateaubriand n'occupa-t-elle qu'une place si étroite dans le cœur de son mari?

A cette question il n'est qu'une réponse, mais elle est décisive : le charme lui a manqué. Elle n'avait pas le don de la tendresse caressante, de la grâce indulgente et aimable, ni de cette douceur secrète qui s'exhale comme un parfum mystérieux de l'âme et sans laquelle les plus forts sentimens sont vains et stériles. Elle ne pouvait certes donner à son époux la passion exaltée que la froideur de son tempérament imaginatif lui interdisait de ressentir, mais elle aurait pu ménager autour de lui, dans l'intimité du foyer, une atmosphère plus calme, plus tiède, où ce grand génie inquiet se fût détendu, apaisé. Et cette lacune sentimentale était d'autant plus grave chez Mme de Chateaubriand qu'elle eut précisément pour rivales deux femmes qui, à leur heure, personnifièrent au plus haut degré le charme féminin, Mme de Beaumont et Mme Récamier.

Au contraire des admiratrices de « René, » qui le considéraient toutes comme un être exceptionnel, comme un demi-dieu qui eût condescendu à partager les passions humaines, elle s'amusait, par esprit de taquinerie, à le rabaisser au niveau des communs mortels. Elle le plaisantait sur ses « belles dames, » elle lui marquait le ridicule de ses succès mondains : « M. de Chateaubriand, écrit-elle dans une de ses lettres, dîne chez deux femmes d'un rare esprit, qui ne veulent pas qu'il mange autre chose que des feuilles de rose humectées de rosée ; autrement il ne serait pas l'auteur de tant de beaux ouvrages pleins de sentiment et d'imagination, etc. Ces deux femmes sont Mmes de Damas et de Vogüé. » Toute son attitude envers lui, sa manière d'être journalière, ses reproches plus ou moins voilés, ses allusions plus ou moins ironiques et mordantes, exprimaient trop clairement ce qu'osa écrire, un jour, à Rousseau, dans un accès de dépit, une de ses correspondantes qui avait été parmi les plus éprises : « Allez ! vous êtes fait tout comme les autres hommes ! »

Les *Souvenirs* du comte d'Haussonville nous la dépeignent très finement dans ce jour et sous cet aspect de son caractère, à l'ambassade de Rome.

Elle jouissait, à ce qu'il m'a semblé, mais sans se faire aucune illusion, de la place importante que, pour la première fois, il lui était

donné d'occuper au foyer conjugal. Peut-être faudrait-il ajouter que, par une rancune toute féminine, elle abusait tant soit peu, à l'occasion, dans son intérieur, des avantages de sa situation présente. Afin de venger d'anciens griefs, dont la source était très loin d'être tarie, il ne lui déplaisait pas de faire montre, parfois assez puérilement, malgré toute sa finesse et son goût, de ses privilèges de maîtresse de maison. C'est ainsi qu'elle prenait plaisir à contredire tout doucement, mais péremptoirement, les assertions souvent un peu risquées de l'auteur du *Génie du christianisme,* ou à redresser ses souvenirs personnels trop fantaisistes, en leur opposant des faits positifs, accentués d'une voix basse et indifférente, mais toutefois assez sèche et très nette.

Pour être juste, il faut reconnaître que, toute sa vie durant, la patience de Mme de Chateaubriand fut soumise à une rude épreuve, et que son dévoûment dut être d'essence rare pour survivre à tant d'infidélités. La liste fut longue, en effet, des passions que « René » souleva sur son brillant passage et auxquelles il se donna ou plutôt se prêta tour à tour : Mme Récamier mise hors de cause, combien de noms à y inscrire, depuis la touchante Charlotte Ives, depuis Mme de Beaumont, jusqu'à Mme de Custine et de Mouchy, jusqu'à la duchesse de Cumberland, jusqu'à « Mme de Saman, » jusqu'à la jeune fille inconnue qui s'offrit à lui quand l'extrême vieillesse l'avait déjà frappé, et à qui il adressa cette confession déchirante : « Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas !.. Hier pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule, quand des paroles enivrantes sortirent de ta bouche, quand je te vis prête à m'entourer de tes mains comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir. Souviens-toi seulement des accens passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne. »

Quelle attidude la vicomtesse de Chateaubriand adopta-t-elle à l'égard de son mari infidèle, quelle figure prit-elle dans le monde sous le feu des regards indiscrets ou malveillans, quel accueil eut-elle pour ses rivales quand elle ne put éviter de les rencontrer? Le sentiment très vif qu'elle avait de sa dignité lui inspira, dans ces conjonctures délicates, une conduite noble et fière. Elle n'affecta ni les dehors de la jalousie, ni ceux de la résignation, mais elle feignit de ne rien voir, de ne rien comprendre. A quelque profondeur de l'âme que ses douleurs aient pénétré, elle ne les a jamais traduites par une expression violente ni indiscrète, « elle ne se plaignit jamais ; » c'est Chateaubriand lui-même qui le déclare. Eut-elle des révoltes

intérieures, des appels désolés, des tristesses désespérées? On ne sait; ses détresses demeurèrent toujours secrètes et silencieuses. Sauf à Joubert, cet ami délicat qui pouvait tout entendre et savait tout comprendre, elle ne se livra à personne, je pense, par pudeur d'abord, par calcul aussi sans doute, car, sur ce point, elle était femme à penser, avec Mme du Deffand, « qu'il n'y a pas une seule personne à qui l'on puisse confier ses peines sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. »

Les relations qu'elle entretint avec Mme Récamier furent empreintes d'un caractère assez original et marquées d'une nuance bien délicate à définir. C'est en 1818 que M. de Chateaubriand avait commencé de fréquenter chez Mme Récamier, et, dès ses premières visites, il avait subi le prestige de beauté souveraine de la grande séductrice. Mais bientôt le charme tout-puissant qu'il avait tant de fois exercé lui-même avait agi à son tour, et l'Abbaye-aux-Bois était devenue son sanctuaire, un temple élevé à sa gloire : on l'y encensait, on l'y adorait, il n'y avait pas une pensée, pas une admiration qui ne montât vers lui. Quand l'ivresse du début se fut un peu dissipée (c'était en 1822), il témoigna à Mme de Chateaubriand le désir de la présenter chez son illustre rivale, et elle y donna son consentement. J'imagine que ce fut une journée célèbre et féconde en observations piquantes, comme on commençait à les aimer alors, que celle où la vicomtesse de Chateaubriand parut chez Mme Récamier. On voyait en présence les deux types de femmes les plus opposés qu'on pût imaginer, différentes par l'esprit et par le cœur, par les dehors physiques et par la nature morale, antipathiques d'instinct l'une à l'autre, alors qu'il n'y eût pas eu entre elles de motif particulier d'éloignement. Les contemporains ne nous ont rien appris sur cette première entrevue : mais ce qui nous permet d'en deviner la physionomie, c'est qu'elle fut suivie de beaucoup d'autres, et que des relations fréquentes s'établirent entre les deux rivales. Dans cette circonstance mémorable de sa vie, Mme de Chateaubriand put croire sincèrement n'avoir fait aucune concession, et elle ne dut pas sentir le poids du sacrifice auquel elle se prêtait en se rendant à l'Abbaye : elle céda, elle aussi, à la séduction de celle à qui personne ne résista jamais. Par un singulier privilège, en effet, le charme de Mme Récamier agissait avec autant d'efficacité sur les femmes que sur les hommes. Malgré les jalousies, malgré les rivalités d'amour-propre et de cœur, malgré les animosités de toute sorte que ses succès soulevaient autour d'elle, ses amitiés féminines furent aussi nombreuses et aussi fidèles que les autres; même dans ses relations avec les femmes, — avec la reine Caroline de Naples et avec la reine Hortense, par exemple, —

elle savait mettre une nuance de coquetterie qui donnait un agrément tout particulier à son accueil. Plus d'une l'aborda avec les préventions les plus défavorables, qui s'en retourna subjuguée. Mme Swetchine nous apporte sur ce point le témoignage positif que la *Correspondance* et les *Souvenirs* de Mme de Chateaubriand ne nous donnent pas : Mme Swetchine avait toujours jugé très sévèrement Mme Récamier, dont elle n'aimait ni le caractère ni les allures, et en qui elle voyait, d'ailleurs, une redoutable rivale d'influence mondaine, et elle ne lui épargnait, à l'occasion, ni les propos mordans ni les allusions ironiques. Mais quand elle la rencontra à Rome, en 1824, elle fit comme les autres, elle tomba sous le charme et n'essaya jamais de s'y soustraire : « Je me suis sentie liée avant de songer à m'en défendre, écrivait-elle sous le coup de sa première impression. Mme Récamier me manque comme si nous avions passé beaucoup de temps ensemble, comme si nous avions beaucoup de souvenirs communs. » Ainsi fit également Mme de Chateaubriand ; et des relations confiantes, bientôt même affectueuses, s'établirent entre elle et Mme Récamier.

Si c'en était le lieu, si les témoignages écrits étaient plus nombreux et plus précis, il serait curieux de rechercher d'où vint à Mme Récamier le désir de connaître la vicomtesse de Chateaubriand et quelle fut la source vraie de l'attachement qu'elle lui marqua par la suite. On approcherait de la vérité, je crois (si toutefois la vérité peut être saisie dans une matière aussi complexe et aussi délicate), en essayant d'établir que ce désir naquit chez Mme Récamier du jour où elle, à son tour, ne régna plus seule sur le cœur de « René, » et que le mouvement de sympathie qui la porta vers Mme de Chateaubriand eut pour origine la communauté de leurs griefs.

Un dernier point reste à éclaircir pour terminer cette étude : quelle part d'estime et d'affection Mme de Chateaubriand a-t-elle reçue de son mari ? A la considérer dans l'ensemble de sa vie, il serait paradoxal d'avancer qu'elle a eu la meilleure part de ses sentimens affectueux. Mais, à la comparer avec chacune de ses rivales, on est en droit d'affirmer que, tout compte fait, c'est elle qui a eu la plus forte somme. Chateaubriand était en amour l'inconstance même ; ses passions brûlaient et brillaient, mais ne duraient pas, et, dans l'intervalle, il revenait toujours à la vicomtesse. Il avait parfaitement conscience de ses torts envers elle ; on en trouve l'aveu fréquent dans les lettres qu'il lui a adressées, pendant la seconde moitié de sa vie, et il n'a pas craint de le répéter, en toute franchise, dans les *Mémoires d'outre-tombe*. « Ai-je reporté à ma compagne, se demande-t-il, tous les sentimens qu'elle méritait et

qui lui devaient appartenir ? Quel bonheur a-t-elle goûté pour salaire d'une affection qui ne s'est jamais démentie ? » Et il se répond en ces termes : « Quand l'un et l'autre nous paraîtrons devant Dieu, c'est moi qui serai condamné... Je dois donc une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme, dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs. »

Telle fut, dans les traits principaux de sa physionomie intellectuelle et morale, la femme distinguée dont j'ai écrit le nom en tête de ces pages ; telle, à peu près, elle s'évoque dans la pénombre où il nous est permis d'entrevoir les figures du passé.

Si, sans s'arrêter à ce qu'une telle recherche a de vain, on se demandait maintenant quelle moralité l'on peut tirer de l'étude qui précède, voici celle que j'indiquerais, quelque singulière qu'elle paraisse dans le cas présent : c'est que le bonheur ou le malheur d'une vie est moins le résultat des circonstances extérieures que l'effet des qualités morales, tenues de nature ou acquises par discipline. Les circonstances à travers lesquelles s'est déroulée la vie de Mme de Chateaubriand lui furent presque toujours adverses, mais elle avait reçu en partage un ensemble de qualités propices qui auraient suffi à en neutraliser l'action, si deux dons ne lui avaient été refusés. Elle apportait, en effet, dans la vie, les élémens les plus efficaces du bonheur, c'est-à-dire un esprit sain et droit, un jugement sûr et mesuré, des goûts susceptibles de satisfactions très diverses et des exigences très moderées, une sensibilité tendre sans excès, une rare puissance d'attachement, un admirable équilibre intellectuel et moral. Mais, comme le charme lui a manqué, elle n'a pu retenir près d'elle son époux inconstant, et elle n'a pas su se créer une de ces affections qui consolent de tout et font tout oublier : mariée, elle a vécu plus isolée que les veuves ; femme, elle n'a pas eu d'amant ; quand les secrets les plus douloureux de la vie lui furent révélés, elle souffrit seule, elle cicatrisa seule les plaies de son cœur. Et comme l'imagination n'avait point de prise sur son esprit net et positif, elle n'a connu ni les enchantemens du rêve ni ceux de la piété mystique, ces enchantemens suprêmes qui dépassent toutes les réalités, qui apaisent les plus vives douleurs et qui firent même trouver à quelques âmes privilégiées une douceur infinie dans la souffrance.

M. Paléologue.

LA

LUTTE POUR LA PRÉSIDENCE

AUX ÉTATS-UNIS

Les quatorze millions d'électeurs que comptent aujourd'hui les États-Unis étaient appelés, le 6 novembre dernier, à composer le corps électoral dont la mission devait consister, quelques semaines plus tard, à choisir un président de l'Union américaine pour la période du 4 mars 1889 au 4 mars 1893. On sait ce qu'est devenue cette haute mission confiée par les auteurs de la constitution fédérale aux électeurs présidentiels : une simple formalité, l'enregistrement, sans phrase et sans examen, des désignations faites le 6 novembre par le suffrage universel dans chaque état, et qui constituent en effet dans la pratique un verdict définitif.

La formalité s'est accomplie le 14 janvier. Les collèges électoraux se sont réunis ce jour-là dans les capitales des trente-huit états. Ceux de ces collèges qui avaient été élus par des majorités républicaines ont voté pour MM. Harrison (présidence) et Morton (vice-présidence), les autres pour MM. Cleveland et Thurman. Les votes ont été transmis à Washington, où ils seront comptés solennellement au congrès, la publication officielle des résultats de l'élection ayant lieu en février. Ces résultats sont d'ailleurs parfaitement connus et fixés depuis le milieu de novembre. Les 401 voix du

collège électoral présidentiel se trouvent ainsi réparties : 239 pour les candidats républicains, 162 pour les candidats démocrates (1).

De même que les Grecs comptaient par olympiades, les Américains pourraient diviser leurs annales par termes présidentiels, tellement l'opération du renouvellement quatriennal de la première magistrature de leur république, depuis l'adoption de la constitution, s'accomplit avec la ponctualité et la régularité d'un mouvement d'horlogerie. En ce moment s'achève le vingt-cinquième terme présidentiel, et comme dans ce pays, où le congrès ne peut pas plus forcer le président à se retirer que le président ne peut dissoudre la législature, le renouvellement de la représentation nationale, intégral pour la chambre des représentans, partiel pour le sénat, s'effectue tous les deux ans, la fin du vingt-cinquième terme présidentiel marquera également la fin du cinquantième congrès. Les États-Unis ont nommé leur cinquante et unième congrès le jour même où ils ont choisi le successeur de M. Cleveland. Un certain nombre de présidens, on le sait, ont eu l'honneur d'une réélection pour un deuxième terme ; d'autre part, quatre fois pendant le premier siècle d'existence de la république, la présidence, au cours d'un terme quatriennal, a été dévolue au vice-président, par suite de la mort du magistrat en exercice. De là vient que le nombre des présidens ne correspond pas exactement à celui des termes, et que M. Harrison, élu le 6 novembre dernier, sera seulement le vingt-deuxième de la série.

Certes, une histoire qui se présente avec ces dehors d'une précision quasi mathématique, et dont les péripéties se déroulent en compartimens d'une si rigoureuse égalité, manque à la fois de pittoresque et de variété. L'élément dramatique n'y fait pas toujours défaut ; le sombre et grandiose épisode de la guerre civile en est une preuve suffisante ; mais depuis la fin de la guerre, par exemple dans les vingt-trois années qui ont passé sur

(1) On pourrait supposer, d'après l'écart relativement considérable existant entre les deux chiffres, que le parti républicain, dans le vote populaire, a donné une grande majorité au général Harrison. Il n'en est rien, et les relevés définitifs accusent en outre ce curieux résultat que, si le président était élu directement au suffrage universel, c'est M. Cleveland qui l'eût emporté. Il a obtenu 5,526,503 suffrages, soit 98,204 de plus que son concurrent M. Harrison, qui en a réuni 5,428,299. M. Tilden avait également eu, en 1876, dans le vote populaire, une majorité sur M. R. Hayes, qui fut cependant proclamé président, ayant eu une voix de plus que son rival dans le compte des votes du collège électoral présidentiel. Le caractère français s'accommoderait mal d'un système d'élection présentant de si extraordinaires singularités. — Il y a quatre ans, 9,759,351 électeurs sur 12,571,437 citoyens en âge de voter avaient pris part au scrutin et partagé leurs voix entre MM. Cleveland et Blaine. Le nombre des votans pour MM. Cleveland et Harrison, en 1888, a été de 10,954,802, soit une augmentation de 1,200,000 d'une élection à l'autre.

la chute de la confédération sudiste, apaisant les rancunes, amortissant les ressentimens, calmant les douleurs, la vie politique américaine a repris toute son ancienne monotonie, républicains et démocrates se disputant le pouvoir, et les termes présidentiels se succédant et faisant passer tour à tour les uns et les autres de l'administration dans l'opposition. Sous cette teinte grisâtre, il y a toutefois quelque chose de vigoureux et de réconfortant dans le fond même du tableau. Voilà une constitution que les uns ont couverte d'éloges si pompeux et que d'autres ont déclarée si détestable, qui a été faite il y a cent ans pour une population de 4 millions d'habitans, et qui régit aujourd'hui, toujours immuable et plus solide que jamais, une population de 60 millions d'hommes, répartis sur un territoire quinze fois grand comme la France, vaste vingt-trois fois comme la Grande-Bretagne. Elle a résisté aux chocs les plus terribles, elle a permis de noyer dans un océan de sang le fléau de l'esclavage, elle a subi l'épreuve redoutable des interprétations les plus fantaisistes, servi des intérêts aristocratiques et des intérêts démocratiques ; les partis, dans leurs transformations successives, l'ont torturée en cent façons pour l'accommoder à leurs vues particulières du moment. Elle a triomphé de tous ces assauts et continue, après un siècle, à planer sur les destinées de la grande république, à protéger le développement d'une prospérité inouïe et d'une puissance formidable. Nous disons qu'elle est immuable (1), car elle n'a éprouvé aucune déviation essentielle depuis sa création. Œuvre d'une constituante, charte solennelle acceptée par les membres d'une confédération, elle n'a jamais été revisée au sens propre du mot. Un des compromis qui la composaient a été supprimé comme conséquence du fait brutal de la guerre, mais la suppression en a été effectuée par la procédure régulière de l'amendement, établie dès l'origine. Pas un homme politique, depuis cent ans en Amérique, n'a songé à inscrire sur le programme d'un parti national, comme article unique ou principal, le mot : revision. Il n'a jamais été déclaré fièrement par un groupe de politiciens à un président élu pour son terme de quatre ans qu'il devait « se soumettre ou se démettre. » Pas un

(1) Il n'est ici question, bien entendu, que du célèbre instrument fédéral, complément et couronnement du vaste édifice constitutionnel, formé par les constitutions particulières des trente-huit états. Celles-ci ont été souvent amendées ou entièrement refondues, et presque uniformément dans le sens démocratique. On en compte aujourd'hui cent-cinq depuis la déclaration de l'indépendance. Les trente-huit, actuellement en vigueur, sont de dates très diverses, depuis celle que le Massachusetts s'est donnée en 1780 et qui le régit encore aujourd'hui, après avoir, il est vrai, subi d'assez nombreuses modifications, jusqu'à celle de la Floride, adoptée par le peuple de cet état en 1886.

président n'a été contraint de descendre du pouvoir avant le temps fixé, sous l'inculpation de méfaits de l'ordre le plus vulgaire. On peut adresser à la démocratie américaine bien des reproches mérités, railler ses travers et ses ridicules, mettre sa corruption politique en regard de la corruption qui sévit au milieu d'autres démocraties, on ne saurait dénier à ce pays qu'il possède au moins un organisme politique d'une solidité éprouvée, et c'est bien quelque chose : « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère, » pourrait s'écrier le peuple des États-Unis.

I.

Un des résultats les plus curieux du mode de fonctionnement des institutions politiques américaines est le retour périodique de certaines situations avec des personnages nouveaux et qui semblent pourtant les mêmes. S'il est un pays où l'histoire aime à se répéter, c'est bien celui-là. Nous venons de voir le suffrage universel déclarer à un président démocrate, M. Cleveland, qu'il avait cessé de plaire, et décider par là que l'an prochain le parti républicain rentrera triomphant au pouvoir avec son candidat, M. Harrison. Avant d'examiner les circonstances et les motifs de cette évolution politique, nous ne pouvons nous empêcher d'établir un rapprochement entre le moment présent et un moment déjà lointain du passé. La situation électorale, telle qu'elle s'est déroulée depuis une année et qu'elle vient de se dénouer, reproduit, en effet, plus d'un incident de l'élection présidentielle de 1840. Il y a quarante-huit ans comme aujourd'hui, un président démocrate était en exercice, et accomplissait la dernière année de son terme. C'est l'état de New-York qui avait donné Van Buren à l'Union, comme il lui a donné Cleveland, après avoir eu l'un comme l'autre pour gouverneur. Tous deux étaient de petite naissance, exerçaient la profession d'avocat et firent leur fortune en s'enrôlant dans les rangs du parti démocratique. Ici, toutefois, s'arrête la ressemblance. M. Cleveland est surtout un honnête bourgeois, dont il est bien difficile d'apprécier encore le rôle et de juger le caractère et les talens, mais qui laissera une réputation de jugement ferme, de sage modération et de parfaite intégrité. Van Buren était un politicien d'une grande finesse. Il fut le premier et l'un des plus intelligens de ces *bosses* (chefs d'un parti dans leur état) qui ont pris une si grande place dans la vie politique américaine depuis une cinquantaine d'années. C'est lui qui a donné au parti démocratique dans le New-York cette organisation puissante qui subsiste encore aujourd'hui, malgré tant de violentes secousses qui l'ont ébranlée. Après avoir été gouverneur

du New-York, il avait été secrétaire d'état, puis ministre à la cour d'Angleterre, et enfin vice-président des États-Unis. Il était arrivé à la présidence en quelque sorte par la voie hiérarchique, et jouissait déjà d'une notoriété nationale lorsqu'il franchit les premiers degrés du pouvoir, tandis que M. Cleveland est passé presque subitement de l'obscurité la plus complète au plus vif éclat, et n'a mis que trois ans pour franchir la distance de la mairie de Buffalo au palais du pouvoir exécutif à Washington.

M. Cleveland a eu cette année pour rival, dans le camp républicain, un ex-sénateur d'un état de l'Ouest, le général Benjamin Harrison. Il y a quarante-huit ans, Van Buren avait pour adversaire, choisi par le parti whig, un ex-sénateur d'un état de l'Ouest, général, lui aussi, et qui s'appelait William-Henry Harrison, grand-père du Benjamin d'aujourd'hui. Les whigs étaient alors ce que sont en 1888 les républicains; leur principale force était dans les états du Nord, et ils se vantaient de compter dans leurs rangs l'élite intellectuelle de la nation. Dans leur convention nationale, ils avaient eu à choisir entre plusieurs candidats, dont dont l'un était un des plus grands hommes d'état de son temps, Henry Clay, de même qu'aujourd'hui le parti républicain, au lieu de prendre M. Benjamin Harrison, aurait pu choisir M. James Gillespie Blaine, que ses partisans regardent comme le plus grand homme d'état de la génération actuelle, sinon même de beaucoup de générations précédentes. Mais pas plus que les whigs, en 1840, ne voulurent de Henry Clay, les républicains, cette année, n'ont pris M. Blaine, et exactement pour les mêmes motifs, parce que les démocraties sont méfiantes des grandes supériorités intellectuelles, et que mille jalousies se coalisent pour écarter du pouvoir des noms trop éclatans. Clay et Blaine ont passé leur vie à solliciter vainement les suffrages présidentiels; le plus souvent même ils n'ont pas obtenu la nomination de leur propre parti pour la candidature officielle. On sait que M. Blaine a si bien compris cette année que sa candidature, s'il réussissait à la poser, serait, comme il y a quatre ans, une cause de divisions profondes et probablement d'échec pour son parti, qu'il a mieux aimé la récuser d'avance par une série de lettres adressées d'Europe à ses amis, quelque temps avant la réunion de la convention. En 1840, M. Henry Clay éprouvait le même sentiment; il voyait bien que ses chances étaient fort douteuses, en dépit de ses longs services, de son talent oratoire, de sa grande réputation. Il désespérait de pouvoir réunir toutes les fractions de l'opposition sur son nom. L'administration elle-même souhaitait qu'il fût choisi comme candidat par les whigs, car c'eût été pour elle une chance de succès (et qui ne sait que les amis de

M. Cleveland eussent bien préféré que le candidat républicain fût M. Blaine, comme en 1884!). Dans l'été de 1839, au cours d'une excursion sur les bords des grands lacs, Clay fit un discours à Buffalo et dit :

L'opposition constitue la majorité de la nation. Elle ne peut être battue que par suite de ses divisions, et non par les mérites des principes de ses adversaires... Si mon nom crée un obstacle à l'union et à l'harmonie, rejetez-le, concentrez-vous sur une individualité plus acceptable pour toutes les branches du parti. Que vaudrait un homme public qui ne serait point prêt à se sacrifier pour le bien de son pays? J'ai très sincèrement désiré la retraite. Je la désire encore, alors que je puis, sans porter atteinte à mes devoirs et à mes obligations, me retirer honorablement.

On croirait lire une lettre de M. Blaine, datée d'hier, à cette différence près que les lettres de M. Blaine n'ont point ce parfum de modestie et expliquent sur un ton plus fier les raisons qu'il a, lui aussi, d'aimer la retraite.

A quarante-huit ans de distance, le grand-père et le petit-fils ont été victorieux ; les généraux ont battu les avocats ; l'ancien territoire du Nord-Ouest a battu l'état empire. Il est vrai qu'aux États-Unis la distinction entre les généraux et les avocats n'est pas aussi grande qu'on le pourrait croire ; tant de politiciens, à commencer par le vainqueur du 6 novembre 1888, exercent la profession civile tout en portant le titre militaire! Nous ne pousserons pas plus loin le parallèle entre les deux situations. Il y aurait trop de réserves à faire, car les temps sont changés, et les programmes, malgré beaucoup de points de ressemblance, ont subi maintes transformations. Mais ce qui ne s'est guère modifié, ce sont les mœurs électorales. Nous n'en voulons pour preuve qu'une courte description faite, précisément de l'élection de 1840, par un témoin oculaire, observateur très perspicace, bien que juge un peu partial à force de scepticisme dédaigneux et d'ironie spirituelle. M. de Bacourt, diplomate gentilhomme, élégant, très distingué et très raffiné, fut envoyé, en 1840, de Carlsruhe à Washington pour représenter près du peuple yankee le gouvernement français. Il eut pendant quelque temps peine à se convaincre qu'il n'était pas transporté chez des sauvages encore mal dégrossis (1). Il arrive en Amérique en pleine fièvre d'élection présidentielle. Le président en office, M. Van Buren, lui plaît : « Fils d'un cabaretier, et ayant lui-même

(1) De Bacourt, *Souvenirs d'un diplomate*, lettres intimes sur l'Amérique.

porté la balle, il a acquis de l'usage d'une manière étonnante; il est poli et il a une certaine aisance qui le rend supérieur, comme homme du monde, à ceux de ses compatriotes que j'ai vus jusqu'ici. » Aussi n'est-ce pas sans regret qu'il le voit battu par M. Harrison.

Le parti opposé à Van Buren, n'osant pas produire les hommes distingués qu'il compte dans son sein, et dont les talens offusquent les démocrates, a tiré le général Harrison de son obscurité pour en faire un candidat à la présidence, et, à dater de ce jour-là, il est devenu un grand personnage, et ses faits et gestes sont regardés comme importans, — *américainement* parlant. — Ainsi il a dit qu'il estimait plus son *log cabin*, — maison construite avec des troncs d'arbres, — que les palais des rois, et le *log cabin* est devenu l'emblème du parti; on en peint sur tous les drapeaux; partout il sert d'enseignes; on a été jusqu'à en construire un au milieu de Washington; c'est là que, depuis six mois, se réunissent les partisans du nouveau président et qu'on braille discours et chansons. Il a dit aussi qu'il ne buvait que du *hard cider* (gros cidre), et non les *foreign wines* de l'aristocratie; depuis lors, il n'est pas convenable de s'enivrer autrement qu'avec du gros cidre, et on a vanté cette boisson en prose et en vers. Il a encore dit que son *log cabin* n'avait pas de serrure... Vous dire ce que toutes les pauvretés que je viens de vous citer ont, depuis un an, inspiré de stupidités, serait impossible. Je n'ai rien vu, rien lu, rien entendu, où le *log cabin*, le *hard cider* ne fussent cités; les modes sont à la Tippecanoe (1), et les Américains tiennent à honneur de placer sur leur dos ou leur tête un objet ayant pour patron l'illustre vainqueur. Enfin, grâce à toutes ces choses extrêmement risibles, ce général oublié hier est élu aujourd'hui, et, précisément à cause de sa médiocrité qu'on juge inoffensive, il va occuper la première position et gouverner le pays pendant quatre ans.

M. de Bacourt est un charmant railleur, qui a vu les hommes d'état américains de très près, de trop près pour les apprécier avec bienveillance; leurs coutumes, leurs façons de vivre choquaient trop ses goûts aristocratiques pour qu'il leur rendît bonne justice. Il les déshabille très irrévérencieusement dans des lettres qui n'étaient point destinées à la publicité, et sa plume fait défiler sous

(1) «... Son grand exploit est une victoire remportée sur les Indiens dans un endroit nommé Tippecanoe; il perdit 150 hommes et en tua 300 aux ennemis. C'est de là que vient à ce vainqueur le brillant surnom de héros de Tippecanoe! C'est le titre de toutes les chansons, de tous les morceaux de prose et de vers qu'on fait à foison, depuis un an, en son honneur. »

nos yeux comme une galerie de grotesques. Le général William-Henry Harrison n'était point le fantoche obscur caricaturé ci-dessus, de même que son petit-fils, le locataire désigné de la Maison-Blanche pour le prochain terme, est un fort estimable et digne personnage. Mais ce qui est resté vrai depuis un demi-siècle, c'est le ridicule des *log cabin* et des *hard cider*, des emblèmes grossiers ou enfantins, depuis les fameux *piquets* de la ferme de Lincoln, promenés en triomphe à travers toute l'Union, en 1860, comme le symbole du « travail libre, » jusqu'au *foulard rouge* du vénérable M. Thurman, qui représentait, il y a quelques mois, le « libre échange britannique, » sans compter les transparens, les adages, les devises, les cortèges carnavalesques, les processions monstres, les charivaris musicaux, et tous ces procédés faits plutôt, ce semble, pour capter les suffrages de pauvres nègres stupides que pour agir sur l'esprit de citoyens intelligens.

II.

Le nouveau président a des ancêtres, avantage dont ne jouissait pas son concurrent M. Cleveland, vrai plébéien, absolument *self-made*. M. Benjamin Harrison descendrait, dit-on, par son arrière-grand-père, du général Thomas Harrison, exécuté le 13 octobre 1660 à Londres, pour avoir signé la condamnation à mort du roi Charles Ier, et par son arrière-grand'mère, ajoute la légende, de la princesse indienne Pocahontas, fille du roi Powhatan, que rencontrèrent, sur les bords de la rivière James, les premiers colons de la Virginie. Pocahontas, qui avait épousé un officier anglais, John Rolfe, vint en Angleterre et, sous le nom de lady Rebecca, charma la cour par sa grâce et sa dignité. Elle mourut jeune, tuée par le climat brumeux de Londres. De l'union d'une petite-fille de l'Indienne avec un descendant du régicide serait né Benjamin Harrison, *gentleman* virginien, ami du général Washington. On l'appelait « le gouverneur » parce qu'il fut chef du pouvoir exécutif en Virginie de 1781 à 1784 ; il avait été un des membres les plus distingués et les plus actifs de la chambre des *burgesses* à Richmond et du congrès continental à Philadelphie. En 1788, il fit une assez vive opposition à l'adoption de la constitution fédérale, et mourut en 1791, laissant le souvenir d'un patriote et d'un citoyen utile à son pays.

William-Henry Harrison, le troisième et plus jeune fils du gouverneur Harrison, naquit en Virginie en 1773. Il avait dix-huit ans quand il perdit son père, et fut placé sous la tutelle de Robert Morris de Pensylvanie, le grand financier de la révolution. Il fit ses

premières armes, en 1791, comme enseigne, puis lieutenant sous le général Saint-Clair, qui guerroyait sur la rive droite de l'Ohio contre les Indiens. Sa brillante conduite dans la campagne de 1793, où le général Wayne vengea une défaite que les Peaux-Rouges avaient infligée à Saint-Clair, valut à Benjamin Harrison le grade de capitaine et le commandement du fort Washington (aujourd'hui Cincinnati). En 1797, le président Adams le fit lieutenant-gouverneur du territoire du Nord-Ouest, qui le nomma délégué au congrès en 1799. Lorsque le congrès eut organisé une partie de la région en territoire spécial sous le nom d'Indiana, Harrison en fut nommé gouverneur. Pendant treize ans, il fut maintenu dans ces fonctions par les présidens Adams, Jefferson et Madison. En 1811, il battit quelques centaines d'Indiens réunis sous les ordres d'un chef nommé le Prophète et, depuis ce temps, il fut en effet appelé le héros de Tippecanoe, nom du village où il avait été victorieux. Pendant la guerre contre les Anglais, il eut d'abord quelque peine à défendre l'Ohio ; mais, en 1813, après la victoire navale de Perry, sur le lac Érié, il passa sur la rive canadienne, en face de Détroit, et battit sur la Tamise le général Proctor et son allié, l'Indien Tecumseh, frère du vaincu de Tippecanoe. Cette victoire mit fin aux hostilités dans le haut Canada. Le congrès vota au major-général Harrison des remercîmens et le gratifia d'une médaille d'or commémorative de ce beau fait d'armes. Un démêlé avec le général Amstrong, secrétaire de la guerre, lui fit quitter le service au cours de la campagne de 1814. Dès lors il fut successivement membre de la chambre des représentans à Washington, sénateur de l'Ohio, sénateur fédéral, ministre des États-Unis dans la république de Colombie. Au retour de cette mission, en 1829, il vécut retiré dans son domaine de North-Bend, sur l'Ohio, à quelques milles au-dessous de Cincinnati, où naquit quatre ans plus tard son petit-fils, le *president-elect*. William-Henry Harrison n'était pas riche ; il n'avait pas profité de sa situation publique pour se constituer une fortune ; il dut, pour soutenir sa famille, accepter un emploi de greffier au tribunal du comté de Hamilton, et il l'occupait encore lorsqu'on vint le chercher, en 1840, pour en faire un président de l'Union.

Il mourut le 4 avril 1841, un mois après la cérémonie d'inauguration. Il laissait un fils et quatre filles et d'assez nombreux petits-enfans. L'un de ceux-ci, M. Benjamin Harrison, deuxième du nom, après avoir été élevé à North-Bend, sur la propriété de son grand-père, fit ses études à Oxford (état d'Indiana), à l'université Miami, où il passa avec succès les examens de sortie à dix-huit ans. Pauvre comme l'avait été William-Henry Harrison, il s'adonna à la profes-

sion légale. De même Abraham Lincoln, et bien avant lui Jackson, avaient été avocats avant de songer à gravir les plus hauts sommets, celui-là de l'échelle politique, celui-ci de la carrière militaire. Il est incroyable combien cette profession a fourni aux États-Unis de présidens, de vice-présidens, de sénateurs, de représentans, de fonctionnaires de tous ordres, de politiciens et même de généraux. Il est vrai qu'en France les avocats ne sont pas moins heureux, et qu'il suffit de considérer ce qui se passe sous nos yeux pour ne plus s'étonner de bien des excentricités de la vie politique américaine. Harrison ne plaidait pas encore, n'était même pas en âge d'user de son droit de suffrage, que déjà il était père de famille. Il avait épousé la fille d'un professeur de l'université d'Indiana. Ce mariage ne lui apporta pas la fortune. Il alla s'installer à Indianopolis, où il réside encore aujourd'hui, et vécut très modestement, tout en se formant peu à peu une clientèle. Quand vint la guerre civile, il suivit l'élan général, abandonna ses dossiers et partit avec une compagnie de volontaires.

L'avancement était rapide dans ces armées improvisées par les gouverneurs d'états dans l'Ouest. M. Benjamin Harrison conquit lestement les grades de lieutenant, de capitaine et de colonel. Il ne trouva cependant pas l'occasion de se distinguer dans quelque action d'éclat, et la part qu'il prit aux exploits des armées de l'Union reste malheureusement ignorée de l'histoire. Dans les derniers jours de la lutte, il fut proposé par le général Hooker pour le grade de brigadier-général, qu'il obtint, et c'est pourquoi on continue à l'appeler le général Harrison, comme les concitoyens d'Abraham Lincoln l'appelèrent longtemps le capitaine, parce qu'il avait servi pendant deux mois à la tête d'une compagnie de volontaires contre l'Indien Black-Hawk. On raconte que Benjamin Harrison n'avait pas l'air martial, que les officiers, ses camarades, le plaisantèrent souvent à cet égard, mais qu'en revanche il était adoré de ses soldats, pour le bien-être desquels il se montrait plein de sollicitude. La guerre finie, il déposa les armes, revint à Indianapolis et se remit à plaider. Mais l'avocat, dès lors, se doubla en lui du politicien. Déjà, en 1856 et en 1860, il était monté sur le *stump*, autrement dit, il avait fait de la propagande active par la parole pour Frémont et Lincoln, et avait embrassé avec ardeur les principes du parti républicain récemment formé. Il s'engagea résolument dans les luttes politiques après 1865, et les républicains de l'Indiana le récompensèrent de son zèle en adoptant, en 1876, sa candidature pour le poste de gouverneur. Il échoua, mais fut envoyé, en 1880, au sénat fédéral. Il fit, pendant les six années réglementaires, partie de cette assemblée, où il se montra habile *debater*, sans toutefois y

jouer un rôle bien en vue. Le malheur voulut que la législature de l'Indiana, dont il comptait obtenir sa réélection, redevînt en majorité démocrate dans l'automne de 1886, et M. Benjamin Harrison fut rendu, le 4 mars 1887, à la vie privée. La fortune politique vient de lui donner, dix-huit mois plus tard, une belle compensation.

III.

Quelles raisons ont pu déterminer les électeurs des États-Unis à ne pas réélire l'honnête homme qui occupe actuellement la présidence, et à rendre le pouvoir au parti républicain en donnant la majorité de leurs suffrages au rival de M. Cleveland? Il suffirait peut-être, en ne tenant compte que du partage presque égal des voix, une première fois en 1884 et de nouveau en 1888, d'alléguer, comme unique explication du revirement, le pur caprice de la foule, le goût du changement, ce sentiment qui faisait voter contre Aristide des Athéniens fatigués de l'entendre appeler le Juste. Mais l'explication serait insuffisante. Si un écart insignifiant d'un millier de voix a pu, en 1884, jeter dans la balance de l'élection le poids entier des suffrages électoraux du New-York, et décider par cela même le succès de M. Cleveland, il n'en a pas été de même en 1888; M. Cleveland n'eût pas été élu, alors qu'il eût encore emporté les voix de New-York. D'autres états douteux l'ont abandonné ; la Virginie occidentale s'est détachée du faisceau serré, du *solid South*. Il faut chercher ailleurs que dans un pur hasard du scrutin, ailleurs que dans les luttes obscures des fractions démocratiques de la ville de New-York et dans les arcanes du vote irlandais, ailleurs enfin que dans le rôle, considérable il est vrai, joué par l'argent dans la dernière élection, les motifs plausibles de la revanche prise par le parti républicain.

La majorité des électeurs n'avait en réalité rien de grave à reprocher à l'administration de M. Cleveland. C'est un premier point qu'il convient de bien nettement établir. Il y a quatre ans, les *leaders* républicains prétendaient que l'élection d'un président démocrate serait immédiatement suivie de la ruine des grandes industries du Nord, du dérangement des finances fédérales, de la dépréciation de la circulation monétaire, de la destruction du crédit public. Les prophètes du parti ajoutaient que les droits civils et politiques du peuple ne seraient plus en sécurité, que le nombre des membres de la cour suprême fédérale serait porté à vingt et un par l'adjonction d'une fournée de juges démocrates. On rembourserait la dette confédérée, on pensionnerait les soldats de l'armée

du Sud, tandis que l'on dépouillerait les soldats et les marins de l'Union des pensions et gratifications que la reconnaissance nationale leur avait accordées ; les gens de couleur seraient remis en esclavage dans le Sud, la doctrine de la sécession serait réaffirmée et toutes les conditions du règlement qui suivit la guerre civile abrogées.

Ce n'étaient pas là des exagérations de rhétorique. Une partie notable de la population américaine donnait crédit à ces billevesées. Par le seul fait que le parti républicain prétendait et croyait avec sincérité avoir exclusivement droit à la possession du pouvoir pour le bonheur de l'Union, pour la prospérité de ses industries et pour la bonne tenue de son crédit, ce parti devait fatalement tomber dans la corruption, et il y était tombé depuis la double présidence de Grant. Il présentait les mêmes symptômes de décadence que les esprits clairvoyans dénonçaient jadis, en 1856, dans le parti démocratique, maître de l'Union depuis Jackson.

Combien, en effet, ce parti avait dégénéré après les beaux temps de son fondateur, Thomas Jefferson ! Les progrès du pouvoir esclavagiste avaient changé la nature de son organisation. Il avait passé sous le contrôle exclusif d'une association de maîtres d'esclaves, et n'était plus que le gouvernement d'une classe. Avec le temps, le despotisme de cette oligarchie souleva l'intelligence et le sentiment moral de la nation. La formation du parti républicain dans le Nord fut une protestation contre la prétention des barons esclavagistes de perpétuer leur domination par une extension indéfinie de l'esclavage.

Dans ce conflit, toute la force intellectuelle et morale du pays était avec les républicains. Il en fut encore ainsi pendant la guerre civile, et, dans une certaine mesure, au cours de la période de « reconstruction. » Mais, pendant les deux présidences de Grant, l'ivresse du succès, la quiétude de la victoire, avaient accompli leur œuvre de démoralisation. Le parti républicain cessa d'attirer à lui ce qu'il y avait de plus fort, de plus sain, de plus respectable dans l'Union. Déjà des voix s'élevaient dans le parti même, déclarant une réforme nécessaire. L'élection de Garfield, en 1880, inspira l'espoir que la régénération allait se produire, mais la mort tragique du président et la transmission du pouvoir aux mains de M. Chester Arthur, fort aimable *gentleman*, mais politicien de l'école de Conkling et de Grant, prépara la scission des indépendans, qui éclata en 1884, lorsque la convention nationale républicaine eut choisi M. Blaine comme candidat à la présidence.

Que cette nomination dût être un coup fatal pour le parti, les républicains aveuglés seuls purent à cette époque en douter. Les indépendans, ou *mugwumps*, comme les appelèrent bientôt les

stalwarts, l'avaient crié sur les toits avant la réunion de la convention. Ils tenaient M. Blaine pour un politicien taré, d'autant plus dangereux qu'il avait porté au plus haut degré l'art de la corruption politique. Choisir un tel homme, c'était, disaient les dissidens, condamner le parti républicain au discrédit, dissiper un glorieux passé de vingt-cinq ans, étaler aux yeux du monde le mal organique dont le parti était frappé dans ses œuvres vives. Ils exagéraient bien un peu ; mais ils n'hésitèrent pas à braver toutes les prédictions sinistres propagées au sujet de l'accession éventuelle des démocrates au pouvoir. Convaincus que le seul moyen de réformer leur parti était de le rejeter dans l'opposition, ils réalisèrent la menace qu'ils avaient faite inutilement pour empêcher le choix de M. Blaine; leur défection fit entrer les démocrates et leur chef Cleveland à la Maison-Blanche.

On allait donc faire la terrible expérience, voir si réellement cinq millions d'électeurs étaient prêts à ruiner le pays, pour peu qu'on leur en offrît l'occasion. L'épreuve a fait justice de l'épouvantail commode dont avaient tant usé les républicains. Il n'est plus possible aujourd'hui de parler de reconnaissance de la dette confédérée, de suppression des amendemens constitutionnels, de rétablissement de l'esclavage ; plus possible d'agiter devant les électeurs la *bloody shirt* (chemise sanglante), d'évoquer le souvenir des quatre années terribles. Jamais les États-Unis n'ont été si calmes, au point de vue des questions purement politiques, sinon des questions sociales. Jamais leurs finances n'ont été aussi prospères, leur crédit aussi solidement établi, leur dette publique aussi rapidement remboursée. Aucune tentative n'a été faite pour indemniser dans une mesure quelconque les anciens états rebelles, aucune pour enlever aux nègres la possession ou l'usage de leurs droits civils et politiques. Blancs et noirs vivent en bon accord dans les états du Sud, où les plantations, sous le régime du travail libre, ont recouvré et dépassé leur ancienne prospérité, en même temps que l'industrie y prend chaque jour un développement plus remarquable (1). Des lois centralisatrices, comme l'*Interstate Commerce Act* (premier essai de

(1) Quelques chiffres empruntés à de récentes données statistiques permettent de mesurer l'importance du développement industriel dans les états du Sud depuis le dernier recensement. Dans l'espace de huit années, soit depuis 1880 jusqu'au 1er octobre 1888, le nombre des manufactures de coton s'est élevé de 179 à 300, et la valeur de leurs produits de 21 millions de dollars à 43 millions; — la production des mines de charbon, de 6 à 16 millions de tonnes; celle des fonderies de fer, de 397,000 à 929 millions de tonnes; la production cotonnière, de 5,755,000 balles à 6,800,000; des céréales, de 431 millions de *bushels* (36 litres) à 625 millions; — la valeur du bétail, de 391 millions de dollars à 573 millions; celle des produits de fermes, de 571 millions de dollars à 744 millions; — le nombre des milles de chemins de fer (1 mille = 1 kil. 606 m.) a été porté de 19,435 à 36,737.

réglementation de l'industrie des chemins de fer par le pouvoir fédéral), ont été votées, étendant l'action du gouvernement commun sur un domaine dont elle était naguère tenue rigoureusement écartée, et, cependant, la doctrine des droits réservés des états est autant que jamais en honneur. Seulement elle est aujourd'hui affirmée et soutenue dans un corps auguste où les républicains auraient pu supposer qu'elle rencontrerait des adversaires résolus, dans la cour suprême fédérale, dont tous les membres, sauf un, ont été nommés par des présidens républicains.

Tels ont été les traits principaux de la première administration *démocrate* que les États-Unis aient connue depuis les temps de James Buchanan, qui fut le dernier président de l'ancienne Union, brisée par la guerre civile en 1861. Ils n'étaient pas de nature à faire regretter aux indépendans leur mouvement tournant de 1884. Il est un point cependant sur lequel M. Cleveland n'a pas donné toute satisfaction à l'attente des républicains dissidens qui lui avaient fourni l'appoint décisif de leurs suffrages. La question de la réforme administrative avait sans contredit pris le pas sur toutes les autres pendant la campagne présidentielle de 1884. C'est elle qui valut alors au candidat démocrate des dizaines de milliers de voix détachées du parti républicain et le faisait triompher, malgré la sécession en masse des Irlandais, entraînés par M. Kelly dans le camp de M. Blaine. C'est comme réformateur que M. Cleveland avait été élu. On comptait d'autant plus sur lui qu'il avait donné des gages suffisans par son énergique attitude à l'égard de la *civil service reform* lorsqu'il était gouverneur de l'état de New-York. Il devait, selon l'expression consacrée, nettoyer les écuries d'Augias, faire disparaître tous les anciens abus, purifier les mœurs administratives, et imposer partout, d'une main impitoyable, l'application stricte de la loi reformiste de 1883. Lui-même, le jour de l'inauguration de sa présidence, déclarait du haut du balcon du Capitole, le 4 mars 1885 :

Le peuple demande la réforme dans l'administration du gouvernement et l'application aux affaires publiques des principes en vigueur dans la gestion des affaires privées. Pour arriver à cette fin, il faut que la réforme du service civil soit exécutée de bonne foi. Nos concitoyens ont le droit d'être protégés contre l'incompétence de fonctionnaires publics ayant obtenu leurs places comme la récompense de services rendus à un parti, contre l'influence corruptrice des hommes qui promettent ces récompenses et contre les méthodes coupables de ceux qui cherchent à les obtenir. Quant aux candidats qui postulent honnêtement pour l'entrée dans les fonctions publiques, ils ont le droit

d'exiger que le mérite et la compétence soient les seules conditions requises, et non la fidélité obséquieuse aux intérêts d'un parti ou le sacrifice d'une opinion politique honnêtement professée.

Après de telles paroles, on était en droit d'attendre une transformation complète des procédés de recrutement des grandes administrations. Sans doute, M. Cleveland a résisté avec courage aux sollicitations des démocrates de la vieille école, qui en sont toujours à la doctrine jacksonienne : aux vainqueurs les dépouilles ! et qui réclamaient un immense coup de balai, par lequel tous les fonctionnaires républicains auraient été expulsés de leurs emplois sans autre forme de procès, ce qui eût permis aux affamés du parti triomphant de s'attabler à leur tour au festin.

Le président s'est refusé à cette exécution. Il a laissé crier la meute et s'est appliqué consciencieusement à étudier chaque cas de révocation ou de nomination dans son détail particulier. On eût dit que le chef suprême de l'Union n'avait plus d'autre charge ni d'autre attribution que l'étude minutieuse des dossiers personnels des postulans aux hautes fonctions publiques. Le premier magistrat de la république a présenté longtemps l'image d'un excellent chef de bureau. En fait, la loi sur l'admission aux emplois par concours, votée en 1883, sous la présidence républicaine de M. Arthur, a été exécutée rigoureusement et avec succès partout où son application était prescrite. D'ailleurs, les réformateurs entouraient leur élu, leur président, d'une surveillance farouche, et prétendaient ne pas lui passer une seule concession aux anciennes pratiques, au laisser-aller traditionnel. Puis il a fallu en rabattre. M. Cleveland n'est pas parfait. La pression des influences politiques est peu à peu devenue trop forte. On n'a vu à aucun moment des fonctionnaires républicains révoqués en masse et remplacés par des escouades de démocrates ayant rendu quelque service dans les élections; mais, à côté de beaucoup de bons choix particuliers, il en a été fait de moins bons et même de franchement mauvais. Le président a commis personnellement quelques graves erreurs. D'autre part, il n'a pas réussi à déraciner les anciens abus. Dans les administrations de la poste, de la douane, des terres publiques, des Indiens, les scandales sont restés aussi fréquens, aussi éclatans; le sans-gêne des hommes aux mains desquels sont confiés ces grands services s'est accru à mesure que le temps s'écoulait et que se rapprochait l'époque d'une nouvelle campagne présidentielle.

Mais, si M. Cleveland a pu ainsi mécontenter le groupe des indépendans, ce n'est pas assurément de la tiédeur de son zèle pour la réforme que le parti républicain lui a fait grief. On eût été plutôt

disposé de ce côté, surtout dans les premiers temps, à lui reprocher son respect exagéré des prescriptions de la loi. On eût mieux aimé le voir opérer à travers les administrations peuplées d'employés républicains le coup classique de l'épuration en masse, afin de pouvoir s'autoriser de l'exemple le jour où on aurait été ramené au pouvoir par les hasards d'une élection.

Faut-il attribuer l'échec de M. Cleveland au reproche qui lui a été fait, pendant tout le temps de sa présidence, par les républicains, de s'être montré trop conciliant à l'égard de l'Angleterre à propos des pêcheries du Canada? ou de n'avoir pas suffisamment encouragé les Irlandais d'Amérique à mettre leurs frères d'Europe en état d'imposer à la Grande-Bretagne le programme *home-ruler* de MM. Parnell et Gladstone? Ces griefs, apparens ou réels, ont pu avoir quelque influence sur le vote irlandais, si important dans l'état de New-York, et que les deux partis se disputent avec une telle âpreté. D'ailleurs, M. Cleveland, cédant aux conseils de politiciens plus enclins à s'inspirer des circonstances que des principes, a eu la faiblesse, dans les derniers mois, de faire de la politique électorale au lieu de la politique gouvernementale. Lorsque le parti républicain, réfugié dans la petite majorité dont il disposait au sénat comme dans une forteresse inexpugnable, eut fait rejeter le traité conclu par M. Bayard avec la Grande-Bretagne, le président, pour faire pièce à ses adversaires, a lancé son fameux message de représailles contre le Canada. Quelques jours avant l'élection même, il n'a pas hésité à faire une injure grave à l'Angleterre par le renvoi brutal du ministre de ce gouvernement à Washington. Mais M. Cleveland n'a pas tiré plus de bénéfice de l'incident diplomatique dont lord Sackville a été l'imprévoyante victime, que de ses procédés d'intimidation à propos de l'affaire des pêcheries. Ces brusques changemens de front, opérés à la dernière heure, ces velléités de politique d'action où l'absence de conviction était si manifeste, n'ont pas empêché le vote irlandais de rester divisé et M. Blaine de conserver pour son parti le contingent de voix que, sur le terrain des sympathies et des antipathies anglaises, il avait su déjà enlever à son rival en 1884.

Mais ce n'était pas sur de telles questions que le sort de l'élection présidentielle pouvait être sérieusement débattu. Les républicains auraient été mal avisés d'aller surtout dénoncer le président démocrate à l'indignation de ses concitoyens pour l'usage obstiné, courageux que, depuis trois années, il faisait de son droit de *veto* contre des lois extravagantes organisant le gaspillage, par centaine de millions, des deniers publics, sous la forme de pensions scandaleuses, de travaux extraordinaires de défense, de rectifications de

cours d'eau, de subventions du trésor aux états pour le développement de l'instruction populaire.

Les républicains ont trouvé un meilleur terrain d'attaque, et c'est M. Blaine qui a su le leur indiquer. Comprenant bien que toutes les anciennes questions étaient usées, qu'on n'en pouvait plus rien tirer contre les démocrates après l'épreuve concluante des trois années écoulées, M. Blaine décida, dès la fin de 1887, d'attirer son adversaire sur la seule grande question qui pût de nouveau diviser la masse électorale en deux camps distincts, sur la question économique, et il eut la satisfaction de voir M. Cleveland tomber du premier coup dans le piège qu'il lui tendait. Lorsque le président eut, dans son message de décembre 1887, donné décidément le pas sur toutes les autres questions à la question du tarif et arboré le drapeau de la réduction des droits d'importation, le terrain de combat était tout préparé pour les républicains. A la voix de M. Blaine, leur « Henri de Navarre, » ils s'enfoncèrent plus obstinément que jamais dans l'impasse du protectionnisme à outrance. Il s'agissait de sauver le « système américain » menacé par le pouvoir exécutif, de rallier tous les intérêts manufacturiers dans les états du Nord et de l'Est, et d'ameuter les classes ouvrières contre le président qui aspirait à ouvrir l'Amérique au monstre du libre échange, à arracher aux travailleurs leur salaire, à livrer sans défense à la compétition des usiniers anglais les industries américaines, si prospères sous le régime des hauts tarifs. L'entreprise était hardie; elle a réussi.

IV.

Les États-Unis ont la bonne fortune de présenter un spectacle vraiment unique en ce qui concerne leur situation budgétaire. Pendant qu'en Europe les gouvernemens s'épuisent en efforts pour se procurer des ressources nouvelles et combler un déficit qui reparaît toujours d'année en année malgré l'augmentation progressive des recettes, les Américains sont assez heureux pour être tourmentés par la difficulté de résoudre le problème dans le sens inverse. Le budget fédéral est constamment en excédent; chaque année, le surplus des recettes sur les dépenses est considérable. En 1867, dès le lendemain de la guerre civile, l'excédent a été de 675 millions de francs. Il a atteint plus de 500 millions, en moyenne, dans les années suivantes, et s'est élevé jusqu'à 750 millions en 1881-1882. Pendant le dernier exercice fiscal, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, le trésor fédéral a reçu 1,897,650,000 fr. et dépensé 1,345,500,000 fr. Le surplus des recettes a été, par

conséquent, de 552 millions. De tels chiffres révèlent une prospérité financière sans exemple dans les annales du monde entier. Comment les Américains en sont-ils arrivés à un tel encombrement de ressources, que leur gouvernement reçoit chaque année de l'impôt un superflu de plus d'un demi-milliard de francs, dont il ne sait littéralement que faire? Quelle est la cause de ce phénomène que nous ne pouvons qu'admirer, tout espoir raisonnable nous étant interdit de le voir jamais se produire dans notre vieille Europe? La principale et très suffisante raison est que les États-Unis, immédiatement après la fin de la guerre de la sécession, ont supprimé d'un seul coup les énormes dépenses qu'ils venaient de faire pendant quatre ans pour la guerre et la marine, tandis que les impôts extraordinaires qui avaient été établis pour faire face à une situation exceptionnelle n'ont été que graduellement abolis ou diminués. Encore aujourd'hui les droits de douane restent presque aussi élevés que dans ces années d'épreuves où il fallait lever, équiper, nourrir, armer et transporter une armée de près d'un million d'hommes.

Aussi longtemps que le gouvernement fédéral a pu appliquer les surplus annuels à l'extinction de la dette contractée pour la guerre, ce grand excès de richesses a présenté plus d'avantages que d'inconvéniens. Mais aujourd'hui cette situation, naguère si enviable, est devenue une source de dangers. A la date du 1er juillet de l'année dernière a été achevé le remboursement de toute la partie de la dette américaine qui pouvait être actuellement amortie au pair. Il ne restait plus que 250 millions de dollars à 4 1/2 pour 100 d'intérêt, remboursables au plus tôt en 1891, et 740 millions de dollars à 4 pour 100 d'intérêt, qui ne pourraient être remboursés au pair qu'en 1907. Quelle perturbation ne serait pas jetée sur le marché des capitaux, si les excédens budgétaires devaient désormais s'accumuler au trésor, sans emploi possible, à raison de 50 millions de francs par mois! M. Cleveland et son ministre des finances usèrent d'expédiens, payant des coupons par anticipation, rachetant des *bonds* fédéraux avec prime. Mais l'opinion publique persistant à ne pas comprendre la gravité du problème, le président prit la résolution de suivre les républicains sur le terrain de la question du tarif, où ils affectaient de vouloir porter par avance la lutte présidentielle, en exaltant plus opiniâtrément que jamais les vertus du régime de la protection. Rompant avec toutes les habitudes traditionnelles, il présenta, à l'ouverture de la première session du cinquantième congrès, en décembre 1887, un message très court, exclusivement consacré aux difficultés de la situation financière et à la revision des droits à l'importation. Le péril des excédens budgétaires y était dénoncé sur un ton d'emphase propre à forcer l'at-

tention du congrès et des soixante millions d'habitans de l'Union. La représentation nationale était mise en demeure de choisir entre le système de « la protection pour la protection » et le retour à une politique douanière qui n'accepte la protection qu'à titre exceptionnel et transitoire et pour des cas déterminés, et ne maintient des droits à l'importation qu'en vue de constituer un produit fiscal pour le trésor. Le président ne se contentait pas de poser la question; il la résolvait, pour son compte, en engageant le congrès à répudier le premier système pour s'en tenir au second, et à procéder à une revision fondamentale du tarif en vue d'une diminution de revenu assez considérable pour « débarrasser le trésor d'un surplus annuel de recettes qui menace le pays d'embarras sans cesse croissans. »

Ce message causa une vive surprise. L'audace du président parut grande à ses amis comme à ses adversaires. Quelques-uns de ses partisans (le groupe Randall) étaient trop inféodés au protectionnisme pour n'être pas extrêmement gênés par ce coup de fanfare en l'honneur du libre échange. M. Cleveland était-il certain de se voir suivi par toutes les fractions de son parti? Quant aux républicains, ils exultèrent, et l'opinion générale aux États-Unis fut tout d'abord que M. Cleveland venait de compromettre irrémédiablement ses chances de réélection. On revint plus tard sur cette première impression, dont l'événement a fini toutefois par prouver la justesse. Les démocrates, surpris et désorientés pendant quelque temps, se serrèrent autour de leur chef; ils présentèrent au congrès un projet de revision du tarif (le *bill* Mills), qui donnait corps aux suggestions du président, et qui fut d'ailleurs assez mollement soutenu et ne put aboutir. La convention nationale démocratique, réunie le 5 juin à Chicago, non-seulement adopta, sans débat, à l'unanimité des 700 ou 800 membres présens, la candidature du président en exercice, mais inséra dans son programme la déclaration suivante : « Le parti adopte les vues exprimées dans le dernier message du président au congrès, comme une interprétation correcte de la *platform* démocratique sur la question de la réduction du tarif, de même qu'il approuve les efforts des représentans démocrates au congrès pour assurer une réduction de la taxation excessive. » Suivait une énumération de tous les maux qui proviennent de cette taxation : toutes les denrées nécessaires à la vie sont tenues artificiellement à de hauts prix; le tarif élevé favorise les combinaisons et les syndicats (*trusts*) qui, en enrichissant indûment le petit nombre des membres qui les composent, dépouillent la masse des citoyens des bienfaits de la compétition naturelle. » De même, M. Cleveland, dans son message, avait déclaré que permettre l'accumulation indéfinie des excédens de revenu au tré-

sor, c'était enlever des sommes considérables aux transactions et aux besoins de la population, entraver l'énergie nationale, empêcher l'application des capitaux à des entreprises productives, provoquer des projets de dépenses tendant directement au gaspillage des deniers publics.

Il enveloppait d'ailleurs ses propositions de toute sorte de ménagemens :

Dans cette œuvre de revision, les intérêts du travail américain engagé dans l'industrie doivent être considérés avec sollicitude, aussi bien que le maintien de nos manufactures. Qu'on appelle ce système protection ou qu'on lui donne un autre nom, il est essentiel de songer à faire disparaître les iniquités et les dangers de notre tarif actuel, mais en prenant des précautions spéciales pour que nos intérêts manufacturiers ne soient pas compromis.

M. Cleveland se gardait bien de se dire libre-échangiste. Il se défendait chaleureusement contre toute imputation tendant à le ranger dans la classe des théoriciens qui veulent opposer doctrine à doctrine, libre échange à protectionnisme. Il n'oubliait pas que, dans la dernière élection présidentielle, les républicains n'avaient pas hésité à accuser ceux de leurs adversaires démocrates qui parlaient de réduction des droits à l'importation d'avoir été corrompus par l'or anglais :

Ce n'est pas une théorie que nous avons à appliquer, c'est une situation périlleuse à laquelle nous avons à remédier. La question du libre échange n'a rien à voir ici, et la persistance que l'on met de certains côtés à prétendre que tous les efforts qui tendent à réduire la taxation sont des projets de *free-traders* est malveillante et inspirée par des considérations qui ne visent que de fort loin le bien public. Le devoir simple et clair que nous avons à remplir à l'égard du peuple est de réduire la taxation au montant nécessaire pour couvrir les dépenses normales d'un gouvernement économique, et de laisser aux affaires et au pays l'argent qui ne s'accumule au trésor que par une véritable perversion des pouvoirs du gouvernement. Ces résultats peuvent et doivent être atteints de telle sorte que tous les intérêts soient sauvegardés.

L'auteur du message prévoyait qu'on allait dans le camp ennemi faire grand tapage des intérêts des classes laborieuses. Le grand argument des républicains avait toujours été qu'un tarif élevé ne sert pas seulement les intérêts d'une classe particulière de manufacturiers, mais qu'il protège encore le travail national et assure des salaires rémunérateurs à des millions d'ouvriers.

V.

Tel était l'argument dont M. Blaine allait en effet user et abuser dans sa campagne protectionniste contre le président démocrate. Le 17 mai dernier, il écrivait de Paris à ses amis du comité national républicain :

La question de la protection intéresse la prospérité du présent et celle des générations futures. S'il était possible, pour chaque électeur de la république, de voir par lui-même quelle est la condition et la rémunération du travail en Europe, le parti du libre échange aux États-Unis ne recevrait pas l'appui d'un seul ouvrier entre le Pacifique et l'Atlantique. Il peut ne pas être en notre pouvoir, en tant que philanthropes, de relever la condition des travailleurs européens; mais ce serait une honte pour notre caractère d'hommes d'état que de permettre que le travailleur américain fût abaissé au niveau européen.

Voilà un fier langage, et M. Blaine le prend de haut avec les misères sociales de notre pauvre Europe. On peut seulement lui demander s'il est bien assuré que la condition des travailleurs américains soit à un si haut degré supérieure à celle des ouvriers de l'ancien monde, qu'ils aient plus de bien-être, moins de chômage, moins d'irrégularités dans les conditions de rémunération. S'il en était ainsi, que signifieraient toutes ces grèves qui éclatent à chaque instant sur un point ou l'autre du territoire, et non pas de ces grèves modestes, affectant quelques centaines de familles, comme on en voit de ce côté-ci de l'Océan-Atlantique, mais des grèves formidables, arrêtant brusquement le travail d'industries gigantesques, paralysant les transports, privant de salaires des milliers et des milliers d'hommes?

Pour les économistes de l'ancien monde, les démocrates ont cent fois raison de prétendre qu'un tarif douanier, destiné à procurer des ressources considérables à un trésor aux abois en pleine période de crise, de tourmente et de guerre, et qui, à ce point de vue, a magnifiquement rempli sa fin, a perdu toute justification quand il se survit à lui-même après plus de vingt années de paix et de prospérité, alors que toutes les industries américaines ont eu le temps de se relever et de prendre un développement prodigieux, et que le trésor regorge de disponibilités stériles. Ils ont cent fois raison d'arguer que c'est le tarif de guerre, maintenu en pleine paix, qui tient à des prix si élevés toutes les choses nécessaires à la vie et toutes les marchandises fabriquées, et accable ainsi les classes laborieuses de charges qu'en bonne justice elles ne devraient pas avoir à sup-

porter, et que compense mal une élévation plus apparente que réelle des salaires. Ils ont raison de dire que c'est un tel tarif qui permet à un petit nombre d'industries de réaliser, sous le prétexte d'une protection devenue depuis longtemps inutile, des bénéfices énormes au détriment de la masse des consommateurs, que c'est enfin ce tarif qui, en obligeant le trésor à encaisser des recettes dont il n'a pas l'emploi, incite la législature fédérale à s'engager dans une voie de dépenses exagérées et pousse de plus en plus le gouvernement dans la voie de la centralisation.

Quant aux sophismes extraordinaires de M. Blaine dénonçant le libre échange comme la cause inévitable et directe du paupérisme industriel, ils ne sont guère difficiles à réfuter, mais ils répondent en Amérique à une masse énorme de préjugés enracinés dans l'opinion populaire. Rien n'est plus aisé que d'opposer l'Amérique en masse vivant de la protection à l'Europe en masse mourant du libre échange : richesse et protection d'un côté, libre échange et pauvreté de l'autre! M. Blaine a été un témoin attristé de la misère du travailleur dans cette partie caduque de l'univers où il a séjourné quelques mois, à Paris notamment, et il adjure ses concitoyens de maintenir à un taux élevé la rémunération du travail par le maintien de la protection. Il semble ignorer que la protection fleurit aujourd'hui comme jadis en Europe, et que la pauvreté y est aussi grande, sinon plus, dans les états protectionnistes que dans les pays libres-échangistes, ainsi qu'on peut le voir dans certains districts de l'Allemagne. Il oublie les avantages physiques qui ont aidé à élever si haut le niveau des salaires en Amérique, aussi bien pour l'industrie que pour l'agriculture, qui, du reste, ne réclame, aux États-Unis, aucune protection. Il oublie bien d'autres choses encore. C'est de la pauvre économie politique, très suffisante cependant, semble-t-il, pour la consommation indigène. Après tout, les Américains sont bien libres de s'en tenir au système qui leur paraît le mieux accommodé à leurs goûts comme à leurs intérêts. Le succès du candidat républicain prouve que l'esprit public aux États-Unis n'est pas préparé pour la réforme douanière, en sorte que tout annonce que le tarif actuel sera non-seulement maintenu, mais peut-être encore exagéré.

Rien de plus précis à cet égard que ce paragraphe de la *platform* adoptée en juin dernier par la convention républicaine de Chicago, réunie pour le choix d'un candidat à la présidence :

Nous nous prononçons résolument en faveur du « système américain » de la protection, et nous protestons contre le projet que le président et son parti ont conçu d'opérer sa destruction. Ils servent les intérêts de l'Europe. Nous voulons, nous, défendre les intérêts de l'Amérique.

Nous acceptons que la question soit ainsi posée, et nous faisons avec confiance appel au jugement du peuple. Il faut que le système protectionniste soit maintenu. Son abandon a toujours été suivi d'un désastre général pour tous les intérêts, excepté pour ceux de l'usurier et du shériff. Nous dénonçons le bill Mills (bill fondé sur les propositions de M. Cleveland et qui a été discuté vainement pendant plus de six mois dans la chambre des représentans) comme funeste pour les affaires générales, pour le travail, pour les intérêts agricoles du pays. Nous approuvons résolument l'action ferme et patriotique des représentans républicains au congrès qui s'opposent au passage de ce bill.

Voilà donc qui est entendu. Quoique l'expérience des vingt dernières années ait prouvé à satiété que la protection à outrance ne mettait les États-Unis à l'abri d'aucune des crises qui frappent périodiquement toute grande communauté industrielle et commerciale, que l'élévation des salaires due à cette protection n'est pour l'ouvrier d'Amérique qu'un avantage purement factice ou plutôt un leurre, puisque, grâce à la protection, il paie sa nourriture, ses vêtemens, tout ce dont il a besoin, plus cher que ses frères d'Europe, enfin que la grande prospérité financière du gouvernement des États-Unis est toute de surface, et que les habitans de l'Union ne seraient ni plus ni moins heureux si le trésor n'encaissait que des excédens modestes, le parti républicain n'en persiste pas moins à présenter aux électeurs américains le système protectionniste comme la fin suprême, idéale, le seul système rationnel en matière économique.

Il faudra pourtant bien que les républicains abordent la solution du problème si singulièrement gênant de l'accumulation des excédens. Autorisé par une loi votée au commencement de l'année, le secrétaire des États-Unis a acheté, jusqu'à la fin du mois d'octobre, pour près de 80 millions dollars (400 millions de francs) des *bonds* 4 1/2 et 4 pour 100, avec une prime s'élevant à 10 pour 100 sur les premiers et à 25 et 27 pour 100 sur les seconds. Ces ventes se ralentiront forcément à mesure que s'élèveront les exigences des détenteurs. Malgré l'application, sur une si large mesure, d'un système d'amortissement fort coûteux, le trésor fédéral disposait encore d'un surplus disponible de 400 à 500 millions de francs, dont la plus grande partie était en dépôt dans un certain nombre de banques nationales.

Mais les chefs du parti républicain ont un système tout prêt pour se débarrasser de ces centaines de millions. Ils ne touchent pas au tarif, et s'en prennent aux dernières taxes intérieures subsistantes, aux droits sur le tabac et le whisky. S'ils ne vont pas jusqu'à inscrire audacieusement sur leur programme ces deux mots dont

l'accouplement fait bondir d'indignation aux États-Unis les prohibitionnistes (membres du parti de la tempérance) : *free Whisky*, du moins ils veulent abolir les taxes sur les spiritueux employés dans les arts et les industries. Les recettes du trésor seront alors considérablement diminuées. Le programme parle bien de quelques articles sur lesquels les droits d'entrée pourraient être réduits ou supprimés, mais il s'agit uniquement de ceux (les objets de luxe exceptés) qui ne peuvent être produits à l'intérieur du pays. Quant aux autres, dont la production donne du travail aux ouvriers américains, il faut en entraver l'importation par le tarif.

Si les excédens persistent, il faudra voter de larges crédits pour la reconstitution de la marine fédérale, pour la construction de fortifications sur les côtes, pour la fabrication d'armes perfectionnées et l'établissement des moyens de défense les plus conformes aux données de la science moderne, pour les ports et les villes exposés aux attaques par mer. Il faudra encore élever les crédits pour les pensions aux anciens soldats, pour des travaux publics d'importance nationale, pour l'amélioration des rivières et canaux, pour le relèvement de la marine marchande : « Que si enfin il reste encore un revenu plus considérable qu'il n'est utile pour les fonctions du gouvernement, dit le *platform* de Chicago, nous réclamons le rappel complet des taxes intérieures plutôt que l'abandon d'aucune partie du système protecteur entre les mains du syndicat du whisky et des agens des manufacturiers étrangers. »

Assurément, si le président et le congrès appartiennent au même parti, comme il arrivera dès cette année, ils n'auront que l'embarras du choix entre les moyens de dépenser tous les surplus que pourra donner le maintien du tarif. M. Blaine, le premier homme d'état, et M. Sherman, le premier financier du parti républicain, ont en réserve nombre de projets dont l'application semblerait en Europe toute naturelle, bien qu'aux États-Unis on les juge avec raison contraires à l'esprit de la constitution. Ainsi M. Blaine, quelque temps avant l'élection présidentielle de 1884, avait proposé que chaque année l'excédent de l'exercice antérieur fût purement et simplement réparti entre les divers états de l'Union proportionnellement à leur population. L'idée fut alors mal accueillie en général. Il y avait sans doute pour les états quelque chose de séduisant dans cette distribution de manne gouvernementale qui eût permis à plusieurs d'entre eux de se dégager de leurs embarras particuliers, mais des objections constitutionnelles se dressèrent de toutes parts contre le projet, et le système de la répartition des excédens fut déclaré incompatible avec les principes fondamentaux sur lesquels reposent les institutions américaines. On y reviendra, selon toute vraisemblance.

La législature nationale, de son côté, a travaillé avec conscience à la découverte d'autres procédés de dépenses. Un projet de loi ayant pour objet de répartir en dix années une somme de 80 millions de dollars entre les états les plus arriérés au point de vue de l'organisation de l'enseignement primaire faillit passer dans les deux chambres. Il succomba devant l'objection que ce système de subvention aux états équivaudrait à l'établissement d'une prime en faveur de l'indifférence ou de la négligence des pouvoirs publics locaux en matière d'enseignement.

Ces projets et toute sorte de plans de grands travaux publics d'un intérêt général très mêlé de préoccupations d'ordre purement électoral ou d'intérêt privé auraient pu entamer sérieusement le surplus, s'ils n'avaient été arrêtés par la résistance du parti démocratique ou par le *veto* du président. Le parti démocratique, disposant à la fois de la majorité dans la chambre des représentans et de l'influence présidentielle, était lié strictement par son programme de 1884, dont l'article principal est que le fonctionnement gouvernemental doit être établi sur les bases de la plus stricte économie. Avec une majorité républicaine dans les deux chambres du cinquante et unième congrès, ces scrupules seront dissipés. Il sera loisible de dépenser 160 ou 200 millions de francs chaque année, par exemple, pour doter les États-Unis d'une flotte de guerre, puisqu'on consacre déjà une annuité de près de 75 millions pour garder et entretenir quelques cuirassés et croiseurs hors d'usage, sans vitesse, et de types complètement démodés, chiffre fort élevé, on en conviendra, pour une marine purement décorative. Dans la première session du cinquantième congrès, l'élan était tel dans ce sens au sénat (où subsistait une petite majorité républicaine) que plusieurs bills furent votés en quelques semaines, représentant, pour la construction de croiseurs et de canons et pour des fortifications, une dépense supplémentaire de 360 millions de francs en dehors des crédits ordinaires. Ces bills n'ont pas eu à subir le *veto* du président, ayant été enterrés dans la chambre des représentans. Mais le prochain congrès n'a qu'à s'engager dans cette voie, le trésor aura bientôt vu la fin de ses disponibilités.

VI.

Comment la convention nationale républicaine de Chicago a-t-elle été amenée à substituer la candidature d'un honnête inconnu comme M. Benjamin Harrison à celle de M. Blaine, le grand instigateur de toute cette politique de protectionnisme à outrance et de tendances centralisatrices et dépensières? C'est M. Blaine qui l'a voulu ainsi. Dès le mois de janvier 1888, il écrivit d'Italie à M. Jones, président

du comité national républicain, le priant d'informer les membres dirigeans du parti qu'il désirait, pour des considérations entièrement personnelles, que sa candidature ne fût pas présentée à la convention convoquée pour le 19 juin à Chicago. Il estimait d'ailleurs que les chances du parti étaient très grandes s'il était uni, et il ajoutait :

... Il faut que le peuple américain choisisse une politique donnant au travail l'espérance et la dignité, au capital la sécurité et toute liberté de développement, à tout citoyen le pouvoir politique, à tout foyer le confort et l'instruction. C'est à ce dessein que je me dévouerai avec non moins d'énergie et de ténacité, comme simple citoyen, que si j'étais candidat à une fonction publique, et avec la ferme confiance que l'exercice du gouvernement sera rendu au parti qui a donné longtemps la preuve de sa capacité pour le faire servir à l'unité et à l'honneur de la république, à la prospérité et au progrès de la nation.

On ne crut pas tout d'abord en Amérique à la sincérité absolue de cette déclaration. Plusieurs journaux estimèrent que la lettre était assez ridicule, publiée en un moment où les clubs républicains étaient déjà en pleine activité dans tout le pays, organisés et contrôlés par des agens dévoués à M. Blaine et préparant le travail pour la convention. M. Blaine étant un politicien extraordinairement subtil, expert en toutes habiletés électorales, on ne pouvait pas supposer que le moindre de ses actes n'eût pas un sens mystérieux. On prêta à sa profession de foi de renoncement toute sorte de significations, excepté celle qu'elle comportait à première vue, c'est-à-dire un refus net et catégorique. Ses partisans les plus obstinés durent se rendre à l'évidence, lorsqu'il renouvela sa déclaration une première fois de Paris en mai, et quelques semaines plus tard d'Écosse, à l'époque même où siégeait la convention. On prétend que, malgré ces refus anticipés et si répétés, M. Blaine eût accepté la candidature si elle lui avait été offerte par l'unanimité des délégués. Cela même n'est pas sûr, car il se peut que cet homme d'état distingué et supérieur se sentît fatigué et dégoûté des déboires passés de sa vie politique. De toute façon, l'unanimité n'était pas possible, le parti étant trop divisé. M. Blaine se savait lui-même un obstacle à l'union. Les indépendans, ces *mugwumps* si importuns, « barboteurs » insupportables, prêts à troubler tous les calculs, à ruiner les plus savantes combinaisons, auraient encore voté contre lui, comme en 1884, et décidé peut-être une seconde fois le succès de M. Cleveland. M. Blaine se serait présenté au combat chargé du poids d'une présomption de défaite.

Battu, son ascendant sur le parti républicain aurait reçu un coup fatal. Par son refus préalable, il restait au contraire le plus puissant des *leaders* du parti; il pouvait lui rendre dans la lutte prochaine de bien plus grands services comme politicien libre que comme candidat.

Lorsque se réunit la convention du 19 juin à Chicago, il n'y avait qu'à s'incliner devant une résolution formelle. La candidature de M. Blaine ne fut donc pas sérieusement posée, en dépit du vacarme que firent ses partisans et du langage lyrique dont usèrent pour le louer quelques-uns de ses admirateurs fanatiques. Il y eut quelque embarras; aucun nom ne semblait assez populaire pour rallier toutes les sections du parti. M. John Sherman, frère du célèbre général William Sherman, sénateur de l'Ohio et ancien secrétaire du trésor sous le président Hayes, était sans contredit, — le grand favori s'effaçant, — le personnage le plus en vue ; mais il avait contre lui d'avoir été déjà un compétiteur malheureux pour la *nomination* dans deux ou trois élections précédentes. Le Connecticut présentait le sénateur Hawley; l'Illinois, le juge Gresham; l'Indiana, l'ex-sénateur Harrison; l'Iowa, le sénateur Allison; le Kansas, le sénateur Ingalls ; le Michigan, son gouverneur, M. Alger ; le New-Jersey, M. Phelps ; le New-York, M. Depew, président du chemin de fer du New-York central. Les républicains opposaient volontiers leur richesse en candidats de grande valeur à la pauvreté du parti démocratique incapable de mettre un nom à côté de celui de M. Cleveland. Au premier tour de scrutin qui eut lieu le 21 juin, la lutte se resserra entre MM. Sherman, Gresham, Depew, Alger, Harrison et Allison, M. Sherman en tête de la liste, M. Harrison l'avant-dernier. Au huitième scrutin seulement, un résultat définitif fut obtenu. C'était de nouveau le triomphe du système de l'élection au petit bonheur, qui déjà, en 1880, avait réussi fort heureusement à l'Union, en lui faisant don du général Garfield. M. Harrison avait 544 voix, M. Sherman 118, M. Alger 100, M. Gresham 16. M. Harrison, ayant la majorité absolue, fut aussitôt acclamé et, selon la tradition, nommé à l'unanimité candidat du parti républicain à la présidence. L'opinion publique caractérisa immédiatement le résultat de l'élection en ces quelques mots : « M. Harrison présidera, M. Blaine gouvernera. » Peut-être l'événement corrigera-t-il ce que cette antithèse a de trop absolu.

En tout cas, M. Blaine a dirigé la campagne présidentielle avec une vigueur et une précision qui méritent tous les hommages. Ajoutons que la convention avait été très habile, ayant assuré déjà un des états douteux, l'Indiana, par le choix de M. Harrison, d'aller prendre dans le New-York, tout-puissant par ses trente-six voix électo-

rales un candidat à la vice-présidence, M. Levi Parsons Morton, de la maison Morton Bliss et Cie, que nous avons vu à Paris ministre des États-Unis, poste où il fut remplacé, en 1885, par un démocrate, M. Mac Lane.

Les chances de l'élection restèrent indécises jusqu'au dernier moment. Tout dépendait du vote de deux ou trois états douteux. Les démocrates comptaient sur les 153 voix du *solid South*, groupe compact de tous les états du Sud, limité par l'ancienne ligue *Mason and Dixon*. On concédait à M. Harrison 182 voix acquises d'avance dans le Nord. Pour atteindre la majorité absolue de 201 voix (1), il suffisait à M. Harrison d'un appoint de 19 suffrages électoraux, tandis qu'il en fallait encore 48 à M. Cleveland. La force permanente des républicains était supérieure à celle des démocrates, mais il en avait été de même en 1884, ce qui n'avait pas empêché M. Cleveland de l'emporter, ayant obtenu, avec les 153 voix du Sud, toutes celles des états douteux, savoir les 36 du New-York, les 15 de l'Indiana, les 9 du New-Jersey et les 6 du Connecticut.

L'échiquier électoral était disposé cette année de la même façon qu'en 1884. Mais M. Cleveland a perdu le New-York et l'Indiana. Pourquoi le Connecticut et le New-Jersey, états protectionnistes, sont-ils restés fidèles au président partisan de la revision du tarif, et pourquoi le New-York a-t-il abandonné son ancien favori? Ce sont là des mystères qu'il est difficile d'expliquer. Le système électoral aux États-Unis présente cette singularité que, le 6 novembre dernier, l'électeur new-yorkais avait à voter à la fois pour les électeurs présidentiels, pour le gouverneur et pour les membres de la légis-

(1) Le président est élu par un collège électoral de 401 électeurs, chaque état ayant à désigner par le vote populaire autant de membres du collège électoral qu'il y a de sénateurs et de représentans envoyés par cet état au congrès (la chambre des représentans compte 325 membres et le sénat 76). En théorie, chacun des électeurs désignés est libre de voter comme il l'entend, mais, dans la pratique, les électeurs dans chaque état étant nommés au scrutin de liste, le vote de la liste qui l'emporte est déterminé par un mandat impératif. C'est ainsi qu'en 1884 une majorité de 1,047 voix sur près de 1,200,000 suffrages populaires a déterminé en faveur de M. Cleveland le vote des 36 électeurs désignés par l'état de New-York, et le résultat du vote général du collège électoral fut : 219 voix pour ce candidat et 182 pour M. Blaine. Que dans l'état de New-York un déplacement de 600 voix au scrutin populaire eût renversé cette majorité si faible de 1,047 voix, les 36 suffrages de New-York auraient été acquis à M. Blaine, qui se trouvait ainsi élu président. C'est ce qui s'est produit cette année, mais en faveur de M. Harrison. Le New-York est donc le principal facteur de l'élection. Viennent ensuite : la Pensylvanie avec 30 voix, l'Ohio avec 23, l'Illinois avec 22, le Missouri avec 16, etc., le nombre des suffrages par état décroissant jusqu'à ce qu'on arrive aux 4 voix du New-Hampshire, du Vermont, du Rhode-Island, de la Floride, et au minimum de 3 voix (1 représentant et 2 sénateurs) du Delaware, de l'Orégon, du Nevada et du Colorado.

lature de l'état, pour un membre de la chambre des représentans à Washington, pour le maire de la ville, pour d'autres fonctionnaires locaux. Qu'il s'établisse une certaine confusion, sinon entre tous ces votes, du moins dans les motifs sur lesquels ils sont émis, qui pourrait s'en étonner? On affirme que la candidature démocratique, peu recommandable, de M. Hill, pour la réélection au poste de gouverneur, a fait un tort sérieux à la cause de M. Cleveland auprès d'un grand nombre d'électeurs impartiaux. Cependant M. Hill a été réélu gouverneur, tandis que, par l'action d'un ensemble de causes obscures, au milieu desquelles il est impossible de discerner la cause déterminante, M. Cleveland a été battu dans l'état qui avait été le point de départ, l'agent principal et le théâtre de son éclatante et si rapide fortune politique.

Mais les résultats du scrutin vont bien au-delà de ce renversement de la faible majorité démocratique de 1884. M. Cleveland n'a pas seulement perdu le New-York et l'Indiana. Le *solid South* a été entamé. Ce groupe compact des seize états du Sud, les anciens états à esclaves, qui, depuis 1872, unis par la solidarité des souvenirs et des traditions plus que par celle des intérêts, avaient toujours voté pour les candidatures démocratiques, est en voie de désagrégation. L'influence du Nord a réussi à en détacher cette année la Virginie occidentale. En 1876, Tilden, le candidat démocrate, avait obtenu dans cet état une majorité de 11,000 voix sur son concurrent, M. Hayes. En 1884, la majorité de M. Cleveland sur M. Blaine n'y était déjà plus que de 4,000 voix. Aujourd'hui les démocrates y sont en minorité. Dans la Virginie même (*old Virginia*), la suprématie de l'élément démocratique est depuis longtemps battue en brèche et chancelante, et le petit état du Delaware, tout en donnant une majorité à M. Cleveland, a élu une législature républicaine.

S'agit-il de faits accidentels, résultant d'un hasard électoral qu'un autre hasard pourra contredire en 1892? Nullement. C'est le mouvement général de la population aux États-Unis qui menace ainsi d'un amoindrissement progressif l'importance relative du Sud comme facteur dans les futures élections présidentielles. En 1860, la population des états à esclaves s'élevait à 12,240,000 habitans sur une population totale de 31,400,000, soit une proportion de 40 pour 100. Le recensement de 1880 leur attribue 18,500,000 habitans sur une population totale de 50 millions, soit une proportion de 37 pour 100. Il est certain que le prochain recensement de 1890 accusera une proportion moindre encore. La part du Sud dans le nombre des voix du corps électoral présidentiel suit naturellement la même marche descendante. Il lui était attribué 120 voix sur 303 en 1860, et 153 sur 401 en 1880, soit 40 pour

100 à la première date et 38 pour 100 à la seconde. Lors de la répartition qui suivra le recensement, mais précédera le prochain scrutin pour la présidence, le Sud perdra encore, et, dût-il rester compact, ce qui ne sera probablement pas, il ne lui suffira plus pour vaincre de l'appoint du New-York et d'un état douteux comme l'Indiana; son contingent serait encore trop faible.

Le Sud, en effet, n'a reçu qu'une minime partie du grand courant d'immigration qui s'est déversé de l'ancien monde sur le nouveau depuis vingt-cinq ans. C'est dans la région de l'Ouest qu'a été portée toute la masse de ce flot montant de population nouvelle. Tout le pays à l'ouest des monts Alleghanys contenait 8,600,000 habitans en 1860, un quart de la population totale. Vingt ans plus tard, il en avait 17,140,000, soit plus du tiers de l'ensemble. Sa part de voix dans le collège électoral s'est élevée de 73 sur 303, un peu moins d'un quart, à 135 sur 401, un peu plus du tiers. Ainsi l'influence de l'Ouest dans une élection générale ne cesse de s'accroître, tandis que celle du Sud diminue, et l'Ouest, on ne doit pas l'oublier, s'il n'a pas de raison pour être exclusivement protectionniste, reste cependant en grande majorité républicain.

D'un autre côté, le nombre des états, entre 1860 et 1888, ne s'est élevé que de 35 à 38 par l'admission du Kansas, du Nebraska et du Colorado. Or il y a en ce moment cinq territoires du Nord-Ouest qui réclament leur admission dans l'Union. Ils n'ont pu l'obtenir des démocrates, maîtres du pouvoir, justement inquiets de l'accroissement de force que cette augmentation du nombre des états doit nécessairement donner à leurs adversaires. Mais on peut prévoir que, sous un président républicain, le cinquante et unième congrès où les républicains ont la majorité dans les deux chambres, et qui commence à siéger en 1889, donnera satisfaction aux vœux des populations qui ont colonisé le Dakota nord et sud, le Washington, le Montana et le Wyoming. Avant deux ans, le nombre des états de l'Union aura été probablement porté de 38 à 43, et cette adjonction assure au parti républicain un contingent supplémentaire de 15 voix pour la présidence. La conséquence rigoureuse à tirer de ces faits pour les démocrates, s'ils veulent se relever de leur défaite de 1888, est qu'ils doivent renoncer à rester ce qu'ils étaient encore jusqu'à présent à bien des points de vue, un parti géographique, pour redevenir un parti national, recrutant ses adhérens dans toutes les régions de la république, constitué sur des principes nouveaux, auxquels les souvenirs de la guerre civile soient plus que jamais étrangers.

A. Moireau.

LE PEUPLE D'ISRAEL ET SON HISTORIEN

Histoire du peuple d'Israël, par M. Ernest Renan. Tomes I et II. Paris, 1887-1888; Calmann Lévy.

A l'occasion de l'*Histoire du peuple d'Israël*, au lieu de parler de *l'Abbesse de Jouarre*, et de faire ainsi du livre de M. Renan comme si je ne l'avais pas lu, j'ai pensé qu'il ne saurait déplaire à M. Renan lui-même, et encore moins à nos lecteurs, que l'on parlât plutôt de l'*Histoire du peuple d'Israël*. Quand, en effet, un écrivain a mis le meilleur de sa vie dans un livre, et que ce livre, auquel il rapportait, comme à leur but ou à leur centre, les travaux mêmes qu'on y eût crus le plus étrangers, paraît enfin, on ne peut pas, sans quelque impertinence, traiter l'œuvre de quarante ans comme on ferait un caprice ou une fantaisie de son imagination. Par préférence à tant d'autres sujets dont il se fût également rendu maître, s'il a choisi l'histoire du peuple d'Israël, on lui doit de croire qu'il en avait d'autres raisons, moins personnelles, plus générales, que de faire les honneurs de son propre talent, et de nous en donner en spectacle la vigueur ou les grâces. Et lorsque enfin, comme ici, ces raisons ne sont point cachées, mais évidentes, mais « actuelles, » mais vivantes, pour ainsi dire, alors on conviendra qu'il y aurait peu de bravoure à feindre de ne pas les voir, et qu'en refusant de juger au fond, ce serait nous-mêmes que nous jugerions. « Quand

on écrit sur les maîtres de Ninive ou sur les Pharaons d'Égypte, disait Strauss il y a vingt ans, — dans la *Préface* de sa *Nouvelle vie de Jésus*, — on peut n'avoir qu'un intérêt historique, mais le christianisme est une question tellement vivante, et le problème de ses origines implique de telles conséquences pour le présent le plus immédiat, qu'il faudrait plaindre les critiques qui ne porteraient à ces questions qu'un intérêt purement historique. » Mais ceux qu'il faudrait plaindre encore davantage, si par hasard ils existaient, ce serait ceux qui n'y prendraient qu'un intérêt purement littéraire.

I.

Non pas qu'en un pareil sujet nous affections d'être insensible aux qualités personnelles ou proprement littéraires. Même, nous savons assez que la manière de dire ou de présenter les choses fait une partie de leur vraisemblance, de leur vérité peut-être, et, en tout cas, du pouvoir qu'elles ont pour nous convaincre ou pour nous persuader. Si, par exemple, dans le temps de Voltaire et de Rousseau, le talent et le génie, au lieu d'être du côté de la « philosophie, » comme on disait alors, se fussent trouvés du côté de « l'autel et du trône, » évidemment la physionomie du XVIIIe siècle en était changée tout entière, et notre histoire prenait sans doute un autre cours. Aussi n'est-ce point à M. Renan, c'est à son livre que l'on ferait tort, c'est à sa thèse et à sa vérité, si l'on négligeait, avant de l'exposer et de la discuter, de dire les moyens originaux et hardis qu'il a pris pour l'établir. Personnels à M. Renan, ils n'en sont pas moins de la constitution du sujet, si même, en un certain sens, ils ne sont le sujet lui-même. Je veux dire par là que, dans l'*Histoire du peuple d'Israël*, comme autrefois dans celle des *Origines du christianisme*, la méthode présume les conclusions de tout l'ouvrage, qu'elle les enveloppe au moins, et qu'il n'est pas, on va le voir, jusqu'à la *tonalité* du style où nous ne retrouvions l'intention assez marquée de ramener ce qu'on appelle encore quelquefois « l'histoire sainte » aux proportions et aux conditions de toute histoire humaine.

Avant tout, et avant même que d'être œuvre d'historien, cette *Histoire du peuple d'Israël* est œuvre de philologue, d'érudit, de critique, et, si ce n'en est pas assurément le seul mérite, c'en est du moins la principale ou la première originalité. Des recherches ingrates et ardues, qui jusqu'alors étaient demeurées comme enfermées dans la cellule du théologien ou dans le cabinet de l'hébraïsant; des recherches dont les gens de lettres eux-mêmes, bien loin d'en soupçonner l'importance, ne voyaient pas l'évidente liaison avec

les objets les plus généraux de leurs propres préoccupations : religion, philosophie, histoire; des recherches enfin dont « le monde, » non content de faire le dégoûté, se moquait volontiers comme d'un emploi maniaque de l'intelligence, voilà en effet ce que M. Renan, par cette *Histoire du peuple d'Israël*, complétant, achevant et coordonnant son *Histoire générale des langues sémitiques*, ses *Études d'histoire religieuse*, — et tout ce qu'il y a de travaux de lui, moins connus du public, dans la collection du *Journal des savans* ou dans celle des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, — voilà ce qu'il aura fait entrer, pour n'en plus sortir désormais, dans le domaine de la littérature générale, de la discussion publique, et de la conversation mondaine. Ai-je besoin d'ajouter en passant qu'après l'honneur de faire « concurrence à l'état civil, » et de donner la vie aux créations du roman ou de la poésie, il n'y en a pas de plus grand, qui mette un écrivain plus haut, que de réussir à transposer ainsi, dans la langue de tout le monde, les matières qui, jusqu'à lui, ne se traitaient qu'entre initiés, pour ne pas dire entre pédans? Ce que d'autres avaient fait avant lui pour la jurisprudence, Montesquieu, par exemple, ou pour l'histoire, comme Voltaire, de les tirer des in-folio poudreux et de l'ombre des bibliothèques, M. Renan l'a donc fait pour cette partie de l'érudition qu'on appelle exégèse. Comme il avait autrefois résumé, dans ses *Origines du christianisme*, et jugé en le résumant, par l'usage même qu'il en faisait, tout ce que la science allemande avait accumulé de travaux sur la vie de Jésus, sur le temps probable de la rédaction des Évangiles, sur la lutte intérieure, au sein du christianisme naissant, de l'apôtre des juifs et de celui des gentils, de même, dans son *Histoire du peuple d'Israël*, avec la même décision et la même netteté, tous ces problèmes, dont l'érudition germanique avait étouffé l'intérêt sous les broussailles de la philologie, si M. Renan ne les tranche pas tous, il en indique au moins les solutions, mais surtout il nous fait sentir à quel point de grandes questions, que l'humanité n'est pas près de cesser de tenir pour vitales, sont engagées dans celle de la formation du *Canon* de l'Ancien Testament ou de la composition des *Livres historiques*. C'est ce qu'aucun philologue de profession n'avait fait avant lui, à l'exception d'Eugène Burnouf, et encore dans des travaux dont on eût dit qu'il mettait une espèce de point d'honneur à interdire l'accès au public; et c'est ce qu'un grand écrivain ne pouvait faire qu'à la condition de se soumettre d'abord, comme l'historien d'Israël, à toute la rigueur des méthodes philologiques.

Si l'on osait, en effet, se servir d'une expression quelque peu singulière, on dirait assez bien que le récit lui-même, — ce récit qui jadis était presque toute l'histoire, et dont on rejetait les « preuves »

en notes ou en appendices, — n'est dans le livre de M. Renan que le prolongement, l'épanouissement naturel, et la fructification enfin du problème philologique. Étant posé, ou supposé, si l'on veut, que la Bible soit un livre comme un autre, c'est-à-dire auquel on puisse appliquer, pour l'étudier, les mêmes moyens que, par exemple, au *Bhagavata-Pourana*, M. Renan les lui applique et ne fait rien de plus. La Bible est formée d'un certain nombre de livres, — historiques, prophétiques, poétiques, etc., — et ces livres, assignés par la tradition à de certains auteurs, sont classés dans un certain ordre : le seul droit que M. Renan revendique, et qui va lui suffire pour renouveler l'histoire d'Israël, c'est celui d'examiner cette classification traditionnelle, et au besoin de la modifier. En quel temps donc ou dans quelles circonstances a été composé l'*Hexateuque?* en quel temps le *Livre de Job?* en quel temps celui d'*Isaïe?* ou plutôt, — car il ne saurait s'agir ici de dates précises, à quelque cinquante ou cent ans près, — étant donnés *Isaïe*, *Job* et l'*Hexateuque*, M. Renan ne se propose que de chercher quels en sont les rapports, et quelle en est, chronologiquement, la situation respective. Mais, réduit à ces termes, le problème, on le voit, est purement philologique. Si la philologie a en effet un sens, une raison d'être, un intérêt général, qui justifie, en le dépassant, l'objet habituel de ses recherches, n'est-ce pas de résoudre, ou de préparer pour l'avenir, la solution de semblables questions? Et les conséquences que ces solutions entraînent à leur suite, voilà presque toute l'*Histoire du peuple d'Israël.*

Un exemple plus moderne rendra peut-être tout ceci plus clair, et montrera du même coup que la tentative n'a rien de trop ambitieux, puisque le problème n'a rien d'insoluble. Si, par exemple, de tout ce que le christianisme a suscité dans notre littérature d'apologies ou d'expositions de lui-même, il ne nous restait que l'*Institution chrétienne* de Calvin, *les Pensées* de Pascal, et le *Génie du christianisme*, est-il quelqu'un qui doute que l'on reconnût aisément dans ces trois ouvrages, non-seulement des génies différens, mais aussi et d'abord des états différens de la conscience chrétienne? Rien qu'en se fondant sur des raisons philologiques, uniquement tirées de la richesse du vocabulaire, des particularités de la syntaxe, de la distinction des styles, et de celle des « momens » de la langue, dont la succession est écrite, pour ainsi parler, dans la diversité de ces styles eux-mêmes, admettra-t-on qu'il vînt à l'esprit de personne de croire *les Pensées* antérieures à l'*Institution chrétienne*, et bien moins encore l'*Institution chrétienne* postérieure au *Génie du christianisme?* Et si de la forme, alors, on passait au fond, et que l'on cherchât de quelle conception de la religion, de quelle manière de comprendre ses rapports avec

la vie, de quel état des âmes chrétiennes, ou de quelle crise de la foi le *Génie du christianisme*, *les Pensées* ou l'*Institution chrétienne* peuvent être contemporains, ne verra-t-on pas bien qu'il fallait, pour que Chateaubriand pût écrire son livre, que Pascal eût écrit le sien, comme aussi que Pascal ne pouvait pas écrire ses *Pensées* au XVIe siècle, mais seulement après la révolution religieuse dont l'*Institution chrétienne* demeure l'expression? Je ne dis rien de vingt autres moyens, plus contingens et plus particuliers, qu'il y aurait de dater les œuvres, comme les allusions ou les renvois que fait Chateaubriand lui-même au livre des *Pensées;* ou comme encore cette conciliation dont il semble que *les Pensées*, si Pascal les eût achevées, dussent être le suprême effort, entre la dureté du dogme calviniste et la douceur d'une religion plus appropriée à la faiblesse humaine.

On voit également par là combien d'autres questions se trouvent enveloppées dans les questions de pure philologie. On demande si Moïse est le rédacteur de l'*Hexateuque*. Évidemment, c'est demander si Moïse a existé. On demande si les *Psaumes* qui nous sont parvenus sous le nom de David, et l'*Ecclésiaste* sous celui de Salomon, sont ou ne sont pas effectivement de David et de Salomon. C'est encore une autre question; et l'existence de Salomon, comme celle de David, étant d'ailleurs absolument certaine, il s'agit de savoir si le contenu de l'*Ecclésiaste* et des *Psaumes* répond à ce que nous savons de David et de Salomon, de leur histoire, de leur personne, de leur caractère, du temps où ils vécurent. Mais, à leur tour, si l'*Hexateuque* ou les *Psaumes* représentent manifestement des états différens de la pensée religieuse, ou si les *Livres historiques* et les *Livres prophétiques* en représentent de contradictoires, c'est peu de chose que de le constater ou de les définir, et ce qui importe, c'est de montrer comment, par quelles transitions insensibles ou quelles brusques révolutions, sous l'influence de quelles circonstances du dehors, par quel travail d'elle-même sur elle-même la pensée religieuse a évolué de l'*Hexateuque* aux *Psaumes*, ou des *Livres historiques* aux *Livres prophétiques*. De telle sorte qu'à mesure que le problème philologique se précise, il s'élargit, pour ainsi dire; les questions se transforment, et en se transformant elles s'élèvent; de la solution qu'on en donne sortent des questions nouvelles, qui en engendrent d'autres à leur tour; la discussion s'en mêle au récit, ou plutôt ne fait qu'un avec lui; et ainsi, sans que l'historien paraisse y songer, tandis qu'il n'a l'air que de contrôler des dates et d'interpréter des textes, qu'il semble mettre même une espèce de coquetterie à s'enfermer dans le rôle étroit d'un peseur juré de syllabes, l'histoire entière d'Israël se défait, se refait, se recrée sous nos yeux, se déroule, avec ses

preuves, en un magnifique tableau, dont l'air de vraisemblance n'est peut-être égalé que par son air d'aisance et de souveraine facilité.

Est-il besoin de dire ce que cette méthode, si du moins nous en avons pu donner quelque idée, a de hardi et d'élégant, d'audacieux et de précis à la fois? Pour de nombreuses raisons, que l'on nous pardonnera de ne pas rechercher, l'exégèse biblique était demeurée jusqu'ici négative; elle s'était contentée de faire valoir des motifs de doute; elle n'avait pas essayé de substituer une vue synthétique nouvelle de l'histoire d'Israël à cette « histoire sainte » qu'elle avait renversée. C'est le pire défaut des philologues, et généralement des érudits. Comme si la recherche n'avait d'autre fin qu'elle-même, ou le plaisir qu'elle leur procure, à eux, et qu'il leur importât, — pour le faire durer davantage, — d'éterniser les problèmes, ce qu'ils ont « déchiré, » si l'on peut ainsi dire, nos érudits n'aiment pas qu'on essaie de le « recoudre, » et quiconque s'y risque, ils l'accusent aussitôt d'introduire le roman dans l'histoire. Rappelez-vous de quelle manière, il y a déjà plus d'un quart de siècle, ils accueillirent la *Vie de Jésus*, et vous trouverez, en effet, que, parmi les critiques qu'ils en firent, ils ne reprochèrent rien tant à M. Renan que d'avoir voulu substituer à l'ancienne une nouvelle image de la personne de Jésus. Là cependant était la nouveauté, l'originalité du livre, et c'est par là que, faisant révolution dans l'histoire de l'exégèse, il y faisait époque. Aussi M. Renan n'a-t-il eu garde d'être infidèle à lui-même; et la preuve qu'il a eu raison, c'est qu'on louera dans l'*Histoire du peuple d'Israël* précisément ce que l'on avait critiqué dans la *Vie de Jésus :* une reconstruction, si je puis ainsi dire, de l'histoire des Beni-Israël faite avec les débris de l'histoire du peuple de Dieu, la synthèse de tout ce que la philologie sémitique a produit de travaux depuis Spinoza jusqu'à M. Renan lui-même, et l'œuvre enfin sans laquelle, n'ayant d'autre intérêt que de servir à faire passer le temps, l'exégèse biblique n'aurait pas de raison d'être. Car il faut bien quelquefois rebâtir; nous avons besoin de classer, d'ordonner nos idées, de ne pas attendre pour cela, comme le demande une certaine école, un temps qui ne viendra jamais, et de ne pas laisser la réalité de l'histoire ou de la vie s'écouler, se dissoudre et se volatiliser dans les opérations mêmes qui n'avaient pour objet que de la fixer.

D'assurer maintenant que cette méthode soit infaillible, M. Renan ne l'oserait pas lui-même, et nous encore bien moins, qui manquons pour cela de la science et de la compétence nécessaires. Ceux qui savent l'hébreu lui refuseront donc, s'il y a lieu, telle ou telle de ses conclusions, et, — puisque c'est une plaisanterie qui ne manque jamais son effet en France, — ils prétendront que c'est lui qui ne

le sait pas. Mais ce qu'il faudra qu'ils reconnaissent, et ce qui suffirait à prouver que M. Renan, quand on le convaincrait d'erreur dans le détail, ne s'est pas trompé sur l'ensemble, c'est la liaison, c'est l'enchaînement, c'est la correspondance de toutes les parties de son livre, et, plus encore que tout le reste, — car la contradiction n'est pas toujours marque d'erreur, ni l'incontradiction marque de vérité, — c'est son air de ressemblance avec la réalité et avec la vie. Les choses ont dû se passer comme les rapporte M. Renan, parce que, telles qu'il nous les rapporte, elles sont à la fois plus complexes et plus claires, ou encore moins simples, et par cela même plus vraies.

Je regrette pourtant, — et je ne crois pas être le seul, — que pour nous mieux faire sentir cette ressemblance avec la vie, l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* abuse de certains procédés et de certains rapprochemens, dont je dirais volontiers qu'ils sont d'un goût parfois assez douteux, si je n'étais encore plus frappé de ce qu'ils ont d'excessif, et, conséquemment, d'illusoire ou de faux. Non que l'usage en soit illégitime ; que, par-dessous les différences locales, il n'y ait toujours un vif intérêt à nous montrer l'humanité foncièrement identique à elle-même ; et que, parmi ces rapprochemens, il n'y en ait de tout à fait heureux, qui éclairent d'un mot toute une situation, comme par exemple quand M. Renan compare le prophète Osée « à un prédicateur de la Ligue ou à quelque pamphlétaire puritain du temps de Cromwell, » ou comme encore quand il nous dit que « le premier article de journalisme intransigeant a été écrit 800 ans avant Jésus-Christ, » par le prophète Amos. Mais j'ai déjà quelque répugnance à me figurer Isaïe « sous les traits d'un Girardin, » c'est-à-dire d'un brasseur d'affaires, ou même « sous ceux d'un Carrel, » c'est-à-dire d'un journaliste bonapartiste et libéral du temps de la Restauration ; et, quoique n'étant pas ombrageux de nature, je crains que l'on ne se moque de moi quand on me représente les prophètes « parcourant en *monome* » les campagnes de la Palestine. Était-ce la peine, en vérité, de reprocher si vivement à Voltaire, dans la préface du premier volume de cette même *Histoire du peuple d'Israël*, son « incapacité de comprendre la différence des temps ? » Et si l'on observe que M. Renan fait exprès de fausser ou de supprimer les perspectives de l'histoire, en rabattant ainsi le plan de l'histoire d'Israël sur celui de l'histoire contemporaine, alors, n'est-il pas vrai que le ton de sa plaisanterie ressemble étrangement à celui de la *Bible expliquée par les aumôniers du roi de Pologne?* J'en donnerais de trop nombreux exemples.

Hâtons-nous toutefois de dire que ces plaisanteries ou ces comparaisons, si elles font « l'ornement » du livre, n'en sont point la

substance. M. Renan, qui ne se les serait pas autrefois permises, les concède au goût du jour, et s'en sert comme d'un moyen d'intéresser à l'histoire d'Israël ce qu'il y a, ce qu'il croit qu'il y a, parmi ses lecteurs, de plus « moderne » et de plus « parisien. » Je trouve le moyen fâcheux ; et, quant au genre de succès qu'il lui vaut, je crains bien que M. Renan ne se méprenne, et que ce ne soit pas toujours aux dépens de Iahvé qu'il nous fasse rire. Mais, après cela, quand on en a pris une fois son parti, c'est vraiment en présence d'une grande œuvre que l'on se trouve, et dès aujourd'hui, quoique l'ouvrage ne soit pas encore terminé, c'est en présence de l'une des plus belles généralisations historiques dont notre temps se puisse honorer. Le mérite même de l'*actualité* ne manque pas à l'*Histoire du peuple d'Israël*, et, comme on va le voir, elle nous apporte la réponse de la science ou de l'érudition à quelques-unes des questions qui agitent non-seulement la France, — qu'elles agitent peu, — mais l'Europe contemporaine.

II.

Quelle est la part d'Israël dans l'œuvre de la civilisation? Telle est en effet la question, tel est le point de vue, pour mieux dire, où s'est placé M. Renan ; et voici textuellement sa réponse : « Pour un esprit philosophique, c'est-à-dire pour un esprit préoccupé des origines, il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité que trois histoires de premier intérêt : l'histoire grecque, l'histoire d'Israël, l'histoire romaine. Ces trois histoires réunies constituent ce qu'on peut appeler l'histoire de la civilisation, la civilisation étant le résultat de la collaboration alternative de la Grèce, de la Judée et de Rome. » Il ajoute encore plus loin : « Ce que la Grèce, en effet, a été pour la culture intellectuelle, ce que Rome a été pour la politique, les Sémites nomades l'ont été pour la religion... Les promesses faites à Abraham ne sont mythiques que dans la forme. Abraham, l'ancêtre fictif de ces peuples, a été réellement le père religieux de tous les peuples. » Les deux volumes parus de l'*Histoire du peuple d'Israël* ne sont que le développement et la démonstration de cette idée.

N'est-il pas curieux, là-dessus, qu'ayant, depuis tantôt cent cinquante ans, si souvent et si injustement reproché à l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* de n'avoir vu le monde, comme le disait un homme d'esprit, qu'à travers son anneau d'évêque gallican, la dernière démarche de l'érudition contemporaine soit d'en revenir au point de vue de Bossuet? Car, il savait bien, aussi lui, ce « rhéteur, » comme l'a quelque part appelé M. Renan, il savait bien qu'il existait une Chine et des Indes; il connaissait l'œuvre des Missions

Étrangères; et il est vrai qu'il n'eût pas pu écrire sur le bouddhisme les éloquentes études que nous devons à M. Renan, mais enfin, pour parler de Confucius ou de Sammanocodom, ce n'est pas les documens ou les « mémoires, » comme on disait alors, qui lui eussent manqué. Seulement, de la Chine et des Indes, il croyait avoir des raisons de se taire, et, quand on essaie de les préciser, il se trouve justement que ce sont les meilleures de celles de M. Renan pour ne reconnaître dans le passé de l'humanité que trois histoires de « premier intérêt. »

Excentriques à l'histoire de la civilisation occidentale ou méditerranéenne, nées d'elles-mêmes et développées sur place, les civilisations de l'Inde et surtout de la Chine, si jamais elles doivent entrer dans le dessein d'une histoire « universelle, » ce ne sera qu'à compter du jour où elles sont entrées en contact avec les civilisations qui tirent leur origine de celles d'Israël, de la Grèce et de Rome. Immobilisées de bonne heure dans des formes rigides, assez semblables à celles, nous dit encore M. Renan, qui maintiennent toujours dans leurs cadres « les républiques des abeilles et celles des fourmis, » c'est d'ailleurs une question de savoir si les civilisations rudimentaires, et cependant achevées en leur genre, de l'Inde et de la Chine, étant hors du mouvement, ne sont pas en dehors de la notion même de civilisation. Et arrêtées enfin, ou nouées, si l'on veut, dans leur développement, par des causes qui, pour être inconnues, n'en sont pas moins certaines, elles ne font jusqu'ici partie de l'histoire même de l'humanité que dans la mesure où l'histoire des royautés nègres de l'Afrique centrale ne lui est pas tout à fait étrangère. C'est ce que prouve au surplus l'exemple de tous ceux qui, de notre temps, ont prétendu les faire entrer dans leurs *Histoires*, je ne dis pas *universelles* ou de l'*antiquité*, mais de l'*Ancien Orient*. Ils les y ont juxtaposées à celles de la Grèce ou de Rome; ils n'ont pas pu les y incorporer; et ceux qui viendront après eux ne le pourront pas plus qu'eux. Car, en réalité, nous ne devons rien à la Chine ou à l'Inde; et l'histoire de la civilisation n'est que l'histoire de Rome et de la Grèce, modifiées l'une par l'autre, et plus profondément encore par l'action du ferment israélite.

Si nous ne devons rien à la Chine ou à l'Inde, rien au *Chi-King* et rien au *Mahabharata*, si l'histoire même du bouddhisme est en quelque sorte extérieure à notre histoire universelle, il est facile, au contraire, de montrer ce que nous devons à la Bible, et que, sans elle, nos civilisations modernes auraient manqué de quelques-unes de leurs parties les plus hautes. Même lorsque nous n'y verrions, comme dans l'*Iliade* ou dans l'*Odyssée*, que ses qualités esthétiques ou littéraires, et, au lieu de « l'esprit de Dieu, » lorsque nous

ne sentirions passer dans la *Genèse*, selon l'expression de M. Renan, que « le souffle du printemps du monde, » ou, dans les livres des Prophètes, que « le clairon des néoménies et la trompette du jugement, » il serait encore vrai qu'avant de lui devoir une manière de penser, nous devons à la Bible une manière de sentir. Dans les autres littératures, et notamment dans la grecque, il y a peut-être des idylles qui égalent celle de *Ruth*, et, dans les autres mythologies, il y a des fables cosmogoniques dont la transparente naïveté charme encore, d'une façon plus sensuelle, après trois mille ans, nos imaginations fatiguées; mais il n'y a rien, dans aucune littérature, qui soit d'une inspiration plus extraordinaire ou plus haute que la *Genèse*, plus clair dans la profondeur, plus humain, et cependant à la fois plus mystérieux et plus saisissant. C'est ce qu'oublient trop volontiers ceux qui croient n'avoir besoin pour composer la civilisation que de l'histoire de la Grèce et de Rome. « L'histoire littéraire du monde est l'histoire d'un double courant qui descend des Homérides à Virgile, des Conteurs bibliques à Jésus, ou, si l'on veut, aux Évangélistes. » Voilà pour l'antiquité; mais, dans une histoire plus moderne, si l'on supposait taries ou desséchées les sources de l'inspiration hébraïque, ni les Allemands n'auraient Luther, ni les Anglais *le Paradis perdu*, ni nous-mêmes Pascal, Bossuet, Hugo, les poètes de l'obscur et de l'inaccessible, si l'on peut ainsi dire, ceux qui nous ont donné le frisson de l'infini, et ceux enfin qui, parmi les hommes, ont entretenu le sentiment et la notion du divin. Les Grecs ont trop aimé la vie, l'ont conçue trop riante, n'ont pas imaginé qu'elle eût d'autre objet qu'elle-même; ils ont manqué du sens de l'*au-delà*.

C'est ici, pour me servir de l'expression de M. Renan, quoique j'en aimasse mieux une autre, ce qui range Israël parmi les *unica* de l'histoire de l'humanité. Car il semble bien qu'il y ait, sinon des religions, tout au moins des civilisations athées, celle de la Chine, par exemple, où la nécessité de maintenir le lien social, comme elle en est l'origine, est la seule raison qui perpétue l'observation des « rites » et les apparences d'un culte. D'autres races, comme la race aryenne, ne paraissent pas s'être élevées au-dessus du polythéisme, à ce point même qu'il a fallu que le christianisme, pour se les inféoder, nous donnât dans ses Saints l'équivalent populaire des anciens dieux domestiques ou municipaux de la Grèce et de Rome. Mais les Sémites seuls ont conçu le Dieu un et universel, transcendant, non pas immanent, et, dans la grande famille sémitique, ç'a été le rôle ou la mission d'Israël que de dégager du milieu des idolâtries environnantes, et au besoin de la sienne propre, la notion du monothéisme.

Faute autrefois d'avoir bien compris sur ce point la pensée de

M. Renan, assez clairement énoncée pourtant dans son *Histoire générale des langues sémitiques*; faute aussi d'avoir senti ce que de semblables affirmations comportent toujours d'atténuations, de restrictions, de corrections; faute enfin d'avoir sur la question de certaines lumières que lui seul peut-être était capable de nous donner, se rappelle-t-on encore avec quelle véhémence, et quelle éloquence, et quel vain étalage de science, on avait attaqué cette thèse du monothéisme sémitique? Bien loin de l'abandonner, M. Renan, depuis lors, n'avait rien négligé pour la fortifier. Mais les deux premiers volumes de l'*Histoire du peuple d'Israël* l'auront mise hors d'atteinte; d'abord, en nous montrant le monothéisme inhérent au caractère le plus caché de la langue hébraïque, impliqué dans l'horreur instinctive du Sémite, ou même du nomade, pour les représentations plastiques, favorisé par la simplicité, la nudité, l'uniformité des horizons du désert; et surtout en nous faisant voir qu'aussi souvent la notion du Dieu un s'est obscurcie ou dégradée en Israël, aussi souvent on en trouve des causes purement historiques.

Elles sont de diverse nature. Le passage des tribus israélites nomades à l'état fixe en est une première, leur concentration, si l'on peut ainsi dire, à l'état national. Pour qu'Israël conquît le monde, il fallait qu'il fût autre chose lui-même qu'une poussière de peuple perdue parmi les sables. Mais, en devenant une nation, et pour soutenir la concurrence de celles qui lui disputaient le droit d'exister, il ne le pouvait qu'en s'aidant contre elles de leurs propres moyens, dont la protection d'un Dieu national, exclusif et jaloux, — qui supposait les autres, puisqu'il leur était supérieur, — passait alors pour le plus efficace. Une autre cause d'affaiblissement ou d'éclipse de l'idée monothéiste en Israël, ce fut le contact, la fréquentation, l'imitation des nations étrangères, de l'Égypte ou de l'Assyrie. Pendant le séjour d'Israël sur la terre d'Égypte, l'ancien culte, le culte patriarcal, le culte sommaire de la tente se matérialisa, glissa dans les observances, et le Dieu un, figuré sous les apparences de l'homme, borné dans son contour et limité dans ses attributions, se multiplia. « L'Égypte donna *le veau d'or*, le serpent d'airain, les oracles menteurs, le lévite, la circoncision, qui fut la plus grande erreur d'Israël et faillit un moment contrebuter ses destinées, » toutes les pratiques, en un mot, et toutes les institutions dont on peut dire qu'en particularisant les religions elles leur enlèvent ce qu'elles ont de divin. Enfin, nous pouvons ajouter que lorsque Israël eut des rois, la nécessité politique, en donnant à la tolérance des « faux dieux » une justification ou une excuse, contribua pour sa part à faire évanouir la notion du Dieu universel dans les fumées de l'encens qu'on offrait à Baal. Des alliances, des mariages, l'in-

troduction des mœurs de cour, le luxe du harem, tout cela détacha les princes de l'ancien idéalisme, les détourna de la voie d'Israël, les rendit favorables aux pompes des cultes idolâtriques. Mais le monothéisme n'en continua pas moins de subsister, de s'épurer même dans la lutte qu'il dut soutenir contre les exemples d'en haut et contre la superstition d'en bas, de se ressaisir enfin d'une prise plus énergique et plus tenace, — jusqu'au jour où les prophètes allaient en assurer le triomphe.

Ce sont, en effet, les prophètes qui représentent ce que l'on pourrait appeler la conscience d'Israël dans l'histoire, comme ses artistes, ses poètes, ses philosophes ont en quelque sorte incarné celle de la Grèce, et ses politiques ou ses jurisconsultes celle de Rome. Ces hommes extraordinaires, qui paraissent avoir été de toutes les conditions, — cette remarque est capitale, — un bouvier comme Amos, un petit propriétaire campagnard comme Michée, un citoyen de naissance presque illustre comme Isaïe, sont vraiment, ainsi qu'on l'a dit, les « grands hommes » d'Israël. « C'est par le prophétisme qu'Israël occupe une place à part dans l'histoire du monde. La création de la religion pure a été l'œuvre, non pas des prêtres, mais de libres inspirés. Les *cohanim* de Jérusalem, de Bethel n'ont été en rien supérieurs à ceux du reste du monde ; souvent même l'œuvre essentielle d'Israël a été retardée, contrariée par eux. » Si je n'oserais affirmer que cette vue sur le prophétisme appartienne en propre à M. Renan, si même je crois bien savoir où je l'ai déjà rencontrée, je puis et je dois dire en revanche que, par la place qu'il lui a donnée dans son *Histoire du peuple d'Israël*, par la nature, par l'ampleur, par l'éclat des développemens qu'il en a tirés, il l'a faite vraiment et entièrement sienne.

Il n'a pas moins heureusement caractérisé ou précisé le rôle des prophètes en disant qu'il avait consisté « à faire entrer la morale dans la religion ; » et nous ne saurions trop admirer la profondeur et la fécondité de cette simple formule. Car jetez seulement les yeux sur les religions de l'antiquité, sur celles de l'Inde, ou de la Grèce, ou de Rome ? Dirai-je qu'elles justifient tout ce que les Pères de l'église en ont dit ? qu'il n'est pas de vices qu'elles n'aient mis sous l'invocation d'un dieu de leur Olympe ? et que le seul moyen qu'elles aient enseigné de résister aux tentations vulgaires, c'est d'y succomber, pour les anéantir dans la satiété ? Mais ce qui ne semble pas douteux, c'est qu'à Rome, et surtout en Grèce, la morale et la religion sont demeurées étrangères l'une à l'autre, ne se sont pas compénétrées, n'ont pas essayé de se prêter un mutuel appui, se sont même développées plutôt en sens contraire, pour ne pas dire hostile. On a soutenu plus d'une fois que le christianisme était fait quand Jésus apparut, et, comme les dogmes chrétiens ne sont que la mé-

taphysique des Grecs, on a voulu que la morale chrétienne aussi ne fût que celle des philosophes païens, d'Aristote et de Platon, de Cicéron et de Sénèque. La question n'est pas de celles que l'on examine ou que l'on décide en passant. Mais ce qu'en tout cas on eût dû ajouter, c'est que la morale païenne s'était formée en s'opposant à la religion, que ses progrès ont suivi en quelque sorte pas à pas la décadence du culte, et qu'elle n'a finalement établi l'autorité de ses commandemens que sur les ruines de ses Dieux. L'originalité du judaïsme et des religions qui en sont issues, et, au sein du judaïsme, l'originalité des prophètes, ç'a été de mêler, de confondre et de solidariser dans un tout indivisible la morale et la religion.

C'est par les prophètes que la conception du Dieu particulier d'Israël s'est insensiblement transformée en celle du Dieu universel, dont le vrai temple est le cœur du juste :

Que m'importe la multitude de vos sacrifices! dit Iahvé;
Je suis rassasié d'holocaustes de béliers et de graisses de veaux;
Le sang des taureaux, des agneaux et des boucs, je n'en veux plus.

C'est eux qui, débarrassant l'humanité de la rouille des vieilles superstitions, « de son sot et bas empressement à apaiser des dieux chimériques, » ont fondé le vrai culte, sur le respect de la justice et la pratique de la vertu :

Homme, on t'a dit ce qui est le bien,
Ce que Iahvé demande de toi :
Tout se réduit à pratiquer la justice,
A aimer la bonté,
A marcher humblement avec ton Dieu.

C'est par eux que la justice est entrée dans le monde, et ce monde, c'était l'ancien, si dur aux misérables, le même dont on oublie toujours, quand on en parle, qu'étant fondé sur l'esclavage, il l'était sur la force et sur l'iniquité :

Cessez de faire le mal,
Apprenez à faire le bien,
Cherchez la justice,
Aidez celui qui souffre violence,
Soyez justes pour l'orphelin,
Défendez la veuve;
Venez alors, et nous verrons, dit Iahvé.

C'est eux encore qui en des temps où « l'idée du droit existait à peine, se portant comme les défenseurs du faible et de l'opprimé, » ont élargi et humanisé les voies de la justice, pour ainsi dire, en y faisant entrer la pitié :

Couchés sur des lits d'ivoire,
Étendus sur leurs divans,
Nourris d'agneaux pris dans le troupeau [des indigens],
De veaux arrachés à l'étable [du pauvre],
Ils boivent le vin aux lèvres des amphores,
Ils s'oignent d'huiles de choix,
Et ne souffrent rien des maux de Joseph.

C'est eux qui ont remporté la première et peut-être la plus grande victoire « que les hommes de l'esprit aient jamais remportée; » et c'est eux enfin qui, par une transposition hardie des souvenirs de l'âge patriarcal, mettant le passé dans le futur, ont animé les espérances et l'effort de l'humanité vers la réalisation du royaume de Dieu.

« Gloire au génie hébreu! » s'écrie ici M. Renan, qui ne se dissimule point, qui s'empresse même, — et peut-être un peu trop, — de montrer les dangers de cette étroite alliance ou de cette confusion de la morale et de la religion. Car, sont-ils aussi grands qu'il le croit? et, de fonder la morale sur la religion, ou de donner la religion pour sanction à la morale, pourquoi veut-il que cela mène inévitablement à la théocratie? « Mieux vaut, dit-il à ce propos, le soldat que le prêtre, car le soldat n'a aucune prétention métaphysique; » et M. Renan raisonne comme si le gouvernement du prêtre était une conséquence nécessaire de l'alliance de la morale et de la religion. On peut différer d'avis avec lui sur ce point, et au lieu de concevoir la religion comme une politique, il suffit de la concevoir comme une philosophie. Mais la vraie question, c'est celle que M. Renan a jadis posée lui-même, celle de savoir ce qu'il adviendra de la morale quand elle sera privée de son support, et si les dangers de la séparation, pour être d'une autre nature que ceux de la confusion, ne sont pas peut-être aussi grands. Je remarque du moins que toutes les fois que la séparation s'est opérée, et que l'idéal grec l'a emporté sur l'idéal hébreu, dans l'Italie du XVe siècle, par exemple, ou dans la France du XVIIIe siècle, la règle des mœurs a fléchi, les instincts se sont débridés, et l'homme a reparu, pour user encore d'une expression de M. Renan, dans la hideur de sa « férocité » et de sa « lubricité » natives.

Ce n'est pas tout encore, et il faut faire honneur aux Juifs, sinon de l'invention, tout au moins de leur conception très particulière d'une autre grande idée : c'est l'idée de la Providence. « Nos races, dit M. Renan, se contentèrent toujours d'une justice assez boiteuse dans le gouvernement de l'univers. » Et même, si l'on veut bien y regarder d'un peu près, il ne paraît pas, qu'à moins de les atteindre elles-mêmes, l'iniquité les ait jamais profondément émues. Ni l'immoralité de la nature ni l'injustice so-

ciale ne leur ont semblé mériter ces noms d'injustice et d'immoralité, et, généralement, elles les ont acceptées comme inhérentes à la constitution même de l'état ou de l'univers. Douées à un haut degré du sens du relatif, elles conçoivent aisément, trop aisément peut-être, que le mal de l'un fasse le bien de l'autre; elles ne sont pas, comme l'est Israël, plus âpre et plus pressé, « affamées de justice et de justice immédiate. » Mais lui, au contraire, l'iniquité le révolte. Elle l'outrage, en quelque manière, dans l'idée même qu'il se fait de la toute-puissance de son Dieu. De là toute une théologie, ou plutôt encore toute une philosophie de l'histoire et de l'homme. L'homme offense le Dieu qui l'avait créé; l'injustice qui semble gouverner le monde est la punition de cette offense; et nul ne la vaincra qu'en se remettant lui-même aux mains de Dieu. Car ce Dieu n'a point abandonné sa créature; il ne l'a point condamnée sans appel; il continue de veiller sur elle. Il y a donc un point de perspective d'où l'on doit débrouiller ce chaos, et c'est ce point que cherche le prophète, c'est ce point qu'il a trouvé dans la conception de la « réparation finale » et de la « transformation du monde. » — « Isaïe, nous dit M. Renan, est le vrai fondateur de la doctrine messianique et apocalyptique. Jésus et les apôtres n'ont fait que répéter Isaïe. Une histoire des origines du christianisme qui voudrait remonter aux premiers germes devrait commencer à Isaïe. »

En effet, toutes ces idées sont passées dans le christianisme, et nous tenons, dans les livres qu'on appelle *Prophétiques*, l'anneau de la chaîne des temps qui rattache les récits de la *Genèse* aux enseignemens des *Évangiles*. Pour cette seule raison, nous croirions volontiers que M. Renan, s'il se trompe, ne se trompe guère quand il place vingt-cinq ou trente ans avant le temps d'Amos, et cinquante ou cent ans avant celui d'Isaïe, le « premier essai d'histoire sainte, » et non pas la composition, mais la compilation ou la rédaction des livres de Moïse. Il faut lire les cinq ou six chapitres où M. Renan nous fait en quelque sorte assister à ce travail, et, de ce travail même, il faut le voir déduire le caractère, la nature d'esprit, le sentiment religieux des rédacteurs. Je n'y relèverai que cette phrase : « Les récits de la création de la femme, de la tentation, de la pudeur naissant avec la faute, les larges feuilles du figuier indien servant à voiler les premières hontes, sont les mythes les plus philosophiques qu'il y ait dans aucune religion. » M. Renan avait déjà dit, dans son premier volume, en parlant du même récit : « La fausse simplicité du récit biblique, l'horreur exagérée qu'on y remarque pour les grands chiffres et les longues périodes ont masqué le puissant esprit évolutionniste qui en fait le fond, mais le génie des Darwin inconnus que Babylone a possédés il y a quatre mille ans s'y recon-

naît toujours... La grande vérité de l'unité du monde avec la solidarité de ses parties, méconnue par le polythéisme, est au moins clairement aperçue dans ces récits où toutes les parties de la nature éclosent par l'action de la même pensée et l'effet du même verbe. » On a si souvent opposé, de notre temps, l'infécondité métaphysique ou scientifique du Sémite à l'aptitude originelle et maîtresse de l'Aryen pour les grandes généralisations de la science ou les hautes spéculations de la philosophie, que, sur un point de cette importance, et au lieu de les commenter ou de les paraphraser, j'ai tenu à citer les propres paroles de l'historien d'Israël.

A la vérité, M. Renan le fait remarquer ailleurs, il eût peut-être mieux valu, pour l'avenir même de la science et le progrès général de l'esprit, que ces mythes fussent moins « philosophiques, » plus difficiles à recevoir, moins raisonnables en un certain sens, et que les premiers balbutiemens de la science babylonienne n'eussent point passé, depuis dix-huit cents ans, pour une révélation d'en haut. Très supérieure, dans ses grandes lignes, à celle des Indous ou des Grecs, quoique non pas pour cela plus voisine de la vérité vraie, la cosmogonie de la Bible, après avoir été, « en nettoyant le ciel, » un merveilleux instrument de progrès religieux, est devenue, dans le christianisme, le principal obstacle à l'avancement de la science. « L'esprit sémitique est apparu comme hostile à la science expérimentale et à la recherche des causes mécaniques du monde... La théologie chrétienne, avec sa Bible, a été, depuis le XIVe siècle, le pire ennemi de la science. » On pourrait ajouter qu'elle l'était depuis longtemps. Car, si vous y songez, il n'y a pas de raison pour que les grands docteurs de la scolastique, un Duns Scot ou un Thomas d'Aquin, n'aient pas joué dans l'histoire des idées le rôle que la fortune réservait aux Descartes et aux Bacon. Ou du moins il y en a une, et il n'y en a qu'une : c'est que les solutions des problèmes qu'ils agitaient leur étaient comme imposées par avance, et que les principes de la science, tout ainsi que ses conclusions, étaient donnés par la Bible.

Si j'ai donc pu comparer tout à l'heure le dessein de M. Renan à celui de Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, je crois qu'après les rapports on en voit maintenant les différences. Elles se réduisent exactement à celles que les progrès des sciences naturelles, ceux de l'érudition et de la philosophie, ont mises entre le siècle de Bossuet et celui de M. Renan. Sans doute, je ne veux pas dire que, si Bossuet vivait de nos jours, il écrivît cette *Histoire du peuple d'Israël*, ni que M. Renan, s'il eût vécu du temps de Louis XIV, eût composé pour le Dauphin de France l'*Histoire universelle*. Mais comptez les deux ou trois changemens profonds qui

se sont opérés depuis tantôt deux cent cinquante ans dans les sciences de la nature, dans les méthodes de l'érudition, et dans la conception de la philosophie, vous serez étonné qu'en vérité M. Renan semble avoir écrit pour venger « le déclamateur Bossuet » des sarcasmes inconvenans de Voltaire et de son école. Bossuet croyait aux miracles de la Bible, et M. Renan n'y croit plus, d'abord « parce qu'on n'a jamais observé qu'un Être supérieur s'occupât des choses de la nature, » ce qui n'est pas d'ailleurs un bien fort argument, — notre expérience est si courte ! — et en second lieu par ce que d'admettre le surnaturel, ce serait poser en principe l'impossibilité de la science. Bossuet croyait aux enseignemens de la tradition sur l'inspiration de la Bible, et M. Renan ne voit dans la Bible qu'un livre tout humain, plus beau qu'un autre, mais auquel il pense être en droit d'appliquer les mêmes règles de critique et d'interprétation qu'aux poèmes homériques ou aux épopées indoues. Et Bossuet enfin considérait l'histoire du peuple de Dieu comme une histoire « miraculeuse, » tandis que, pour M. Renan, s'il y a des histoires « miraculeuses, » alors, il faut qu'il y en ait au moins trois, la juive n'ayant rien de plus « miraculeux » en soi que la romaine et surtout que la grecque...

Mais, après cela, sur presque tout le reste, et en particulier sur la « vocation religieuse » des Juifs ou sur leur rôle « providentiel, » ce sont les mêmes idées, si ce n'est pas le même esprit; et la preuve, comme vous le verrez, c'est qu'on leur adressera les mêmes critiques, et du même côté. Comme à Bossuet jadis, on reprochera à M. Renan d'avoir si longuement raconté « l'histoire d'un malheureux peuple, qui fut sanguinaire sans être guerrier, usurier sans être commerçant, brigand sans pouvoir conserver ses rapines. » On lui reprochera d'avoir si consciencieusement étudié « la politique des rois de Juda et de Samarie, qui ne connurent que l'assassinat, à commencer par leur David. » On lui reprochera d'avoir essayé pour sa part « de consacrer l'histoire d'un tel peuple à l'instruction de la jeunesse. » Ces gentillesses, où rien ne manque tant que l'esprit, sont de Voltaire, et je ne doute pas qu'il y ait encore aujourd'hui, parmi nous, des voltairiens pour les trouver plaisantes. Mais les autres, en dépit de Voltaire, continueront de croire que le rôle d'un peuple dans l'histoire ne se mesure pas uniquement au nombre de ses citoyens, que, le christianisme étant inexplicable sans le judaïsme, la connaissance du judaïsme est un élément nécessaire de l'histoire de la civilisation, et que l'on ne saurait, pour conclure, savoir à M. Renan trop de gré de l'avoir démontré avec la triple autorité de sa science, de son talent et de son indépendance d'esprit.

III.

Nous pourrions en demeurer là, si l'*Histoire du peuple d'Israël*, en même temps que d'un philologue et d'un historien, n'était aussi l'œuvre d'un philosophe, ou, comme on dit, d'un « penseur. » Mais, on le sait assez, très différent en ceci de la plupart des philologues et de beaucoup d'historiens, M. Renan n'a jamais écrit, je ne dis pas une « Histoire, » je dis un simple « Mémoire, » — sur l'*Agriculture nabatéenne*, par exemple, — sans y insinuer quelques-unes de ces idées générales, dont ceux-là seuls affectent le mépris qui ne savent pas les former. Ils en ignorent peut-être l'usage, qui est de faire sentir les rapports d'une monographie avec l'ensemble dont elle fait partie, et de cet ensemble lui-même avec une conception totale de l'histoire et de la vie. C'est ce qui fait le charme et la portée de tout ce qu'écrit M. Renan. De la discussion de l'âge d'un texte ou de la valeur d'une particule, M. Renan ne tire point, comme certains Allemands, des conséquences à l'infini, qui n'élargissent point, qui noieraient plutôt l'objet de la discussion, mais il excelle à les suggérer, ou, mieux encore, il va droit et d'abord à la plus générale, dont l'intérêt réagit sur celui du point particulier de grammaire ou de chronologie qu'il traite. On avance ainsi, en même temps que dans l'*Histoire du peuple d'Israël* ou dans celle des *Origines du christianisme*, non-seulement dans l'histoire de la pensée de l'auteur, mais dans la connaissance même de l'homme et de l'évolution de l'humanité. Comment l'homme s'est dégagé de l'animalité primitive et quelles forces ont jadis aggloméré les premières sociétés ; comment les nations se forment et comment les religions se fondent ; comment le caractère d'une langue détermine ou conditionne la pensée de ceux qui la parlent, et comment le Dieu d'un clan est devenu celui d'une cité, puis d'un peuple, ou de l'univers même : toutes ces questions, et bien d'autres encore, M. Renan les effleure ; du moins il n'a pas l'air de les approfondir ; mais il n'en est pas une dont il n'indique la solution d'un trait presque également rapide, sûr et heureux. Ou, en d'autres termes encore, et de même que, dans sa seule manière de poser le problème philologique, on voyait se dessiner une nouvelle histoire d'Israël, ainsi, dans sa manière d'écrire l'histoire, on voit paraître toute une philosophie de l'homme et de la vie. C'est ce qui nous oblige, avant de le quitter, à lui soumettre une ou deux objections.

Tout en admettant donc avec M. Renan qu'il n'y ait, dans le passé de l'humanité, que « trois histoires de premier intérêt, » je suis beaucoup moins sûr qu'il n'y ait qu'une religion, et que cette religion

soit celle d'Israël, de Jésus et de Mahomet. En effet, si le monothéisme sémitique, la philosophie grecque et la politique romaine, suffisent pour nous rendre raison de la formation, de l'ascendant et du développement du christianisme, ces trois élémens sont-ils également simples, je veux dire indécomposables, irréductibles par l'analyse, et la philosophie grecque, par exemple, s'est-elle formée d'elle-même, d'elle seule? ou, au contraire, des influences venues de l'Orient ne l'ont-elles pas, en différens temps de son histoire, assez profondément modifiée? C'est une question toujours pendante. Mais quand cette question ne se poserait point, est-ce que peut-être on ne retrouverait pas dans l'histoire des religions de l'Inde, et en particulier dans la métaphysique ou dans la morale du bouddhisme, quelques-unes au moins de ces idées qui rangent Israël, d'après M. Renan, parmi les *unica* de l'humanité? Vers le même temps qu'en Israël Amos ou Isaïe prêchaient le « culte en esprit, » faisaient entrer la morale dans la religion, prenaient en main la cause du « faible et de l'opprimé, » Çakya Mouni, sur les bords du Gange, et, de l'un à l'autre bout de cette énorme péninsule de l'Inde, ses apôtres après lui ne répandaient-ils pas les mêmes enseignemens? Ou plutôt encore, cette solidarité de la morale et de la religion, dont M. Renan fait honneur aux prophètes comme de leur plus pure, de leur plus haute et de leur plus noble inspiration, n'est-elle pas en un certain sens le bouddhisme lui-même et le bouddhisme tout entier?

Je propose la question, je ne la décide point. Mais alors, c'est-à-dire s'il y a question, la vocation religieuse d'Israël, toujours unique dans l'histoire de la civilisation occidentale, ne l'est-elle pas un peu moins, si l'on peut ainsi dire, dans l'histoire de l'humanité? Si quelque chose de ce qui s'est vu dans Jérusalem ou dans Samarie s'est également vu dans Kapilavastou, quelques parties de la prédication des prophètes, et les plus générales, — sans rien perdre assurément de leur grandeur ou de leur originalité, — ne perdent-elles pas un peu de leur singularité? Et, en tout cas, si ces ressemblances, moins étroites, plus illusoires peut-être que nous ne les croyons, n'empêchent pas la morale judaïque de différer encore beaucoup de la morale bouddhique, qui pouvait mieux que M. Renan les réduire à leur juste valeur?

Mais d'autres assertions et d'autres omissions m'étonnent davantage dans cette *Histoire du peuple d'Israël*. « Le vrai Dieu de l'univers, nous dit M. Renan, est établi pour l'éternité... Le progrès de la raison n'a été funeste qu'aux faux dieux... C'est la conviction que mon livre sera utile au progrès religieux qui me l'a fait aimer. » Et je voudrais le croire, ou même je le crois, puisque M. Renan me le dit, mais je ne comprends pas, et j'aurais ici besoin de quelques explications.

Car d'abord, dans ces plaisanteries que j'ai déjà rappelées, et auxquelles rien ne serait si facile que d'en joindre beaucoup d'autres, — sur le Jahvé des Juifs, « une créature de l'esprit le plus borné, » ou sur le « Dieu pleureur du christianisme, » — je ne vois rien de très « religieux » pour ma part; ou même, si les Dieux sont faits dans l'histoire de tout ce qu'ils ont inspiré de tendre ou de fort à l'humanité, je trouve cette façon d'en parler assez irréligieuse. M. Renan s'égaie aux dépens du « Dieu à qui on fait de la peine, qu'on afflige en l'offensant; » mais en s'en égayant, n'oublie-t-il pas ce que cette conception de Dieu a produit de nobles pensées, de bonnes actions, de dévoûmens héroïques? et ne craint-il pas de faire ainsi mettre en doute la sincérité de son « sens religieux » par ceux que justement il lui importerait surtout d'en convaincre? A moins encore que, sous le nom de religion, M. Renan ne veuille que nous entendions désormais quelque chose d'entièrement différent de ce que nous étions accoutumé d'entendre. Et, au fait, c'est à peu près ainsi que l'on parle aujourd'hui couramment d'une *conscience* inconsciente, ou d'une *mémoire* qui ne se souvient point, ou d'une *volonté* qui ne se connaît plus.

Cependant, et quoi qu'il soit d'un petit esprit, je le sais, de vouloir attacher aux mots des sens précis et déterminés, ce qu'il peut bien rester de la notion de *religion* quand on en a successivement éliminé, comme M. Renan, la notion du Surnaturel, celle de l'Immortalité de l'âme, et celle enfin de la Providence, — on ne le voit point. Ou du moins, je me trompe, et on le voit trop bien : il reste une adoration mystique des énergies de la nature, et, sous le nom d'*idéal*, un sentiment plus vague et plus confus qu'élevé de la destinée future de l'espèce. Or, sur le Surnaturel, c'est-à-dire sur le miracle, qui est dans l'histoire à la base de toutes les religions, sans lequel même une religion n'est plus qu'une métaphysique, l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* s'est vingt fois expliqué. « On n'a jamais constaté, répète-t-il, qu'un être supérieur intervienne dans le mécanisme de l'univers. » Quant aux croyances à la spiritualité de l'âme ou à l'immortalité, ses déclarations ne sont pas moins formelles, et : « bien loin d'être un produit de réflexion raffinée, elles ne sont au fond qu'un reste de conceptions enfantines d'hommes incapables d'opérer dans leurs idées une analyse sérieuse. » Et pour la Providence enfin, M. Renan nous dit que « l'idée exagérée de Providence particulière, base du judaïsme et de l'islam,.. a été vaincue par la philosophie moderne, fruit non de spéculations abstraites, mais d'une constante expérience. » Mais, dans ces conditions, j'aurais aimé qu'il nous expliquât ce que c'est alors que sa « religion, » et ce qu'il peut bien entendre,

avec sa « force supérieure, qui continue de vouloir la justice, le vrai, le bien. »

Serait-ce peut-être qu'en renonçant à la chose, on tiendrait à garder le mot, pour des raisons plus ou moins politiques? l'ombre sans le corps, le parfum sans le vase? « Les religions, comme les philosophies, sont toutes vaines, mais la religion, pas plus que la philosophie, n'est vaine. » C'est encore une idée familière à M. Renan, et qui depuis déjà longtemps a passé dans les livres de ses nombreux disciples. Mais qui ne voit qu'en bon français, la religion, c'est « les religions, » et la philosophie, c'est « les philosophies? » La philosophie, c'est ce qui fait l'objet commun des philosophies d'Aristote et de Platon, de Descartes et de Spinoza, de Kant et d'Hegel; et si cet objet commun est démontré chimérique ou inaccessible, ce ne sont pas seulement les « philosophies » qui croulent, c'est la « philosophie » même, en même temps qu'elles, puisqu'elle n'est qu'elles. S'est-on jamais avisé d'opposer « les littératures, » comme vaines, à la « littérature, » comme éternellement subsistante, ou « les arts, » comme illusoires, à « l'art, » comme éternellement vrai? Pareillement « les religions, » c'est le judaïsme, c'est le christianisme, c'est l'islamisme, c'est encore le brahmanisme, le bouddhisme, l'indouïsme, et « la religion, » c'est ce qui fait, par-dessous les différences particulières, la matière commune de toutes les religions; c'est ce que l'analyse trouve d'analogue ou d'identique au fond de son creuset, quand elle a comme évaporé ce que la race, le temps, les lieux, les circonstances, l'histoire, ont introduit d'individuel ou de local dans « les religions; » et si vous n'y voyez rien, comme vous dites, que d'enfantin, c'est bien « la religion » même dont vous le dites, en ne le disant pas, ou même en ayant l'air de dire le contraire. J'aimerais mieux que l'on le dît franchement.

C'est le même manque encore de netteté ou de fermeté que j'ose reprocher aux conclusions de M. Renan, et généralement à sa philosophie de l'histoire. « Le mouvement du monde, nous dit-il, est la résultante du parallélogramme de deux forces : le libéralisme d'une part, le socialisme de l'autre, — le libéralisme d'origine grecque, le socialisme d'origine hébraïque, — le libéralisme poussant au plus grand développement humain, le socialisme tenant compte, avant tout, de la justice entendue d'une façon stricte, et du bonheur du grand nombre, souvent sacrifié dans la réalité aux besoins de la civilisation et de l'état. Le socialiste de notre temps, qui déclame contre les abus inévitables d'un grand État organisé, ressemble fort à Amos présentant comme des monstruosités les nécessités les plus évidentes de la société, le paiement des dettes, le prêt sur gage,

l'impôt. » Et, grâce à l'ordinaire lucidité du style de M. Renan, rien ne paraît sans doute plus clair, mais, au fond et en réalité, je pense que rien ne l'est moins. Qu'est-ce, en effet, que « le plus grand développement humain ; » en quoi consiste-t-il ; et pourquoi, comme il enferme, dans la pensée de M. Renan, l'idée du progrès à l'infini de l'intelligence et de la raison, n'enfermerait-il pas aussi celle de la réalisation de la justice? De quelle espèce ou de quelle nature sont donc ces prétendus « besoins » qui exigent qu'on leur sacrifie « le bonheur du grand nombre ; » et quelque définition que l'on en donne, en vertu de quel idéal ou de quelle conception théorique les proclame-t-on supérieurs à celui du bonheur ou de la réalisation de la justice? Qui a dit que le « bonheur du grand nombre » dût consister à ne point payer ses dettes ou à ne pas acquitter l'impôt; et le choix de pareils exemples ne témoigne-t-il pas assez qu'il y a plus de subtilité que de vérité dans l'antithèse? Comment les « nécessités les plus évidentes de la société » sont-elles « d'inévitables abus, » et ce mot même d'abus n'enveloppe-t-il pas en lui l'arrêt de sa condamnation? Rien de tout cela n'est clair qu'en apparence ; toutes ces expressions sont agréablement équivoques, et ces conclusions n'en sont point.

Mais ce qui suit est plus obscur, ou plus flottant encore : « Pour oser dire laquelle de ces deux directions a raison, continue-t-il, il faudrait savoir quel est le but de l'humanité. Est-ce le bien-être des individus qui la composent? Est-ce l'obtention de certains buts abstraits, objectifs, comme l'on dit, exigeant des hécatombes d'individus sacrifiés? Chacun répond selon son tempérament moral, et cela suffit. L'univers, qui ne nous dit jamais son dernier mot, atteint son but par la variété infinie des germes. Ce que veut Iahvé arrive toujours. » Je ne demande pas à M. Renan ce que vient faire ici Iahvé, « cette créature d'un esprit si borné, » qui d'ailleurs n'existe point, et dont la volonté, pour avoir un objet, devrait cependant commencer par avoir un support dans sa personne. Mais je crains bien que l'opposition ne soit uniquement dans les mots, pas du tout dans les choses, et je ne sais précisément ni de quels buts « abstraits ou objectifs » il est ici question, ni je ne vois, quand j'essaie de m'en faire une idée, qu'ils exigent de telles « hécatombes d'individus sacrifiés. » La science ou l'art, par exemple, la recherche de la vérité ou la réalisation de la beauté, sont-ils de ces « buts objectifs et abstraits? » la morale ou la politique? Si oui, il est trop évident qu'on ne saurait leur offrir des hécatombes d'individus; qu'il n'y a pas de chef-d'œuvre ou de vérité dont le prix soit tellement au-dessus de celui d'une vie humaine qu'on puisse l'y sacrifier; et que la morale même ou la politique ne réclament ce

genre de sacrifices qu'au nom de l'intérêt, du bien-être et du « bonheur du grand nombre. »

Mais je craindrais, en insistant, de m'éloigner trop de l'*Histoire du peuple d'Israël*, et en donnant trop de développement à ces objections, j'aurais l'air d'en exagérer l'importance. Revenant donc au livre lui-même de M. Renan, nous espérons que le lecteur en aura vu l'intérêt, et qu'il est considérable. Si quelques historiens persistent encore à nier la part d'Israël dans l'histoire de la civilisation, nous les renvoyons avec confiance au livre de M. Renan, et particulièrement à son second volume, celui qu'il considère comme contenant dès à présent « la partie la plus importante de l'histoire du judaïsme. » Pas de civilisation moderne sans le christianisme reçu ou combattu, pas de christianisme sans le judaïsme, pas de judaïsme sans un petit peuple qui ait sacrifié sa fortune politique à sa vocation religieuse, et pas de conscience enfin, ou de sentiment de cette vocation, sans les prophètes qui l'ont soutenue parmi les défaillances, qui lui ont donné sa forme avec sa voix, et dont on serait tenté de dire qu'ils l'ont créée. Disputer maintenant si cette civilisation n'eût pas pu prendre un autre cours, ou encore, et telle qu'elle est, si celles de la Grèce et de Rome n'eussent pu suffire pour la former, ce serait, je crois, disputer dans le vide, comme on en voit qui se demandent ce qu'il serait advenu de la réforme du XVIe siècle sans Luther et Calvin, ou de la révolution française si Louis XVI était mort plein de jours, et que conséquemment elle n'eût pas éclaté. Bon ou mauvais, les Juifs ont joué dans le monde un rôle de première importance, voilà ce que le monde, pendant dix-huit siècles, ne s'était pas avisé de nier, et si nos philosophes, il y a cent ans ou un peu davantage, ont cru faire merveille en le contestant, ce serait faire preuve aujourd'hui d'une singulière étroitesse d'esprit, pour les mieux honorer, que de les imiter dans leurs pires erreurs. Ce serait aussi faire preuve, on l'a vu, d'un rare aveuglement et de beaucoup d'ignorance, puisque ce serait méconnaître ce que l'érudition générale, ce que la philologie sémitique, ce que la science des religions ont accompli de progrès depuis un siècle, et, pour jouer au libre penseur, ce serait reculer de cent ans sur son temps.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

M. GEFFCKEN

ET

LE JOURNAL DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

M. de Bismarck disait un jour : « Dans ma longue existence politique consacrée au service de mon souverain et de mon pays, j'ai eu l'honneur de me faire beaucoup d'ennemis. Pour commencer par la Gascogne, allez de la Garonne à la Vistule, allez du petit et du grand Belt au Tibre, cherchez sur les bords des fleuves allemands, de l'Oder et du Rhin, vous trouverez que de tous les hommes d'Allemagne je suis le plus cordialement détesté, et j'en fais gloire. » Voilà une fière déclaration, et on pourrait croire qu'heureux d'avoir tant d'ennemis qu'il ne peut les compter, le chancelier de l'empire allemand se donne le plaisir de mépriser leurs brocards et leurs attaques, qu'il les livre pour tout supplice au sentiment amer de leur misérable impuissance, que s'il n'a pas le cœur tendre, il a du moins la générosité de l'orgueil, que ce lion magnanime laisse aboyer la meute et se console de tout en contemplant ses terribles griffes. On sait pourtant qu'il n'en est rien, que le chancelier tient les moindres peccadilles pour des cas pendables, que personne ne l'a bravé ou dénigré impunément, que les imprudens qui jettent un pavé ou un simple caillou dans son jardin doivent s'attendre à payer cher leur audace, qu'il regarde la vengeance comme un morceau de roi.

A vrai dire, il n'a jamais l'air de poursuivre le redressement de ses griefs particuliers, ni de venger ses injures personnelles. Ce ne sont

pas ses intérêts, c'est le bien public qu'il défend contre ses adversaires. Il a pour principe que quiconque lui cause quelque déplaisir « nourrit des desseins préjudiciables au service de Sa Majesté et à l'honneur du gouvernement, » que haïr M. de Bismarck, c'est haïr l'empereur et l'empire. Que de fois n'a-t-il pas répété à MM. Richter et Bamberger qu'ils n'étaient ni de vrais patriotes ni de vrais royalistes! Les journaux qui reçoivent ses inspirations ne se lassent pas de broder sur ce thème. Jamais ministre ne sut mieux identifier sa fortune avec le salut de l'état. Le conseiller qui rapporta le procès de Cinq-Mars s'appliqua à démontrer qu'en intriguant contre le cardinal de Richelieu et en cherchant à le faire renvoyer, le fils du maréchal d'Effiat s'était rendu coupable du crime de lèse-majesté. « Attenter contre la personne des ministres du prince, disait-il, c'est attenter contre le prince lui-même. Un ministre sert bien son prince et l'état, on l'ôte à tous deux, et l'on prive le premier d'un bras, le second d'une partie de sa puissance. » C'est ainsi que raisonnent tous les jours M. de Bismarck et la *Gazette de Cologne*, sa très humble servante.

Assurément ce n'est pas faire injure au prince de Bismarck que de le comparer à Richelieu. Il ne porte pas la pourpre, mais une université célèbre l'a nommé docteur en théologie; et s'il est vrai que les haines théologiques soient les plus implacables de toutes, on peut dire que, comme le grand cardinal, il a une façon vraiment théologique de haïr ses ennemis, de les condamner au feu de la géhenne. Comme l'a dit M. le vicomte d'Avenel dans son remarquable et savant livre sur *Richelieu et la monarchie absolue*, ce grand ministre avait un rare talent de procureur royal : « Quand un homme le gêne, qu'il veut faire un exemple, il se met à relever ses fautes les plus légères, accueille toutes les accusations, provoque de tous côtés des mémoires, ne rejette ni ne dédaigne rien, prompt à saisir, à interpréter, comme un chasseur qui guette sa proie, à l'affût, en silence. Il encadre les moindres mots, les coordonne, les rapproche, les commente; tout lui sert, l'art de faire un coupable n'a pour lui aucun secret. » Est-ce le cardinal ou M. de Bismarck qu'a voulu peindre M. d'Avenel?

Ajoutons que le prince-chancelier, pour qui l'art de faire un coupable n'a point de secrets, range parmi ses ennemis tous les amis de ses ennemis, même les amis du dixième degré. Ajoutons encore qu'à son grand et légitime orgueil il joint la prudence du serpent. Il se défie de tout le monde, il estime que les plus petites gens peuvent dans l'occasion devenir un danger, que les moindres choses peuvent avoir de graves conséquences, que toute intrigue est grosse d'une cabale. Richelieu ne s'est pas contenté de faire exiler la reine-mère et de frapper les Bouteville, les Chalais, les Marillac, les Cinq-Mars. Il grêla plus d'une fois sur le persil; il fit arrêter un nommé Foncan, auteur

d'une brochure de polémique, « pour lui faire expier une partie des crimes qu'il avait commis. » Il lui reproche dans ses mémoires « de s'être déclaré, plus ouvertement que ne pouvait un homme sage, ennemi du temps présent, d'avoir caressé des espérances imaginaires d'une république qu'il formait selon le dérèglement de ses pensées, de décrier le gouvernement, de rendre la personne du prince contemptible, les conseils odieux, et de chercher de beaux prétextes pour troubler le repos de l'état. » Foncan fut condamné à l'emprisonnement perpétuel. Il n'a pas tenu à M. de Bismarck que M. le professeur Geffcken, qui n'est pas un libelliste comme Foncan, ne mourût en prison ; mais la cour de Leipzig, tout en reconnaissant qu'il avait commis le crime dont on l'accusait, n'a pas jugé qu'il eût eu conscience de la culpabilité de ses actes, et, au vif déplaisir du chancelier, elle a rendu un arrêt de non-lieu.

Sans avoir jamais été fort en vue, M. Geffcken a toujours été considéré par ses nombreux amis comme un homme de valeur, d'une grande instruction, d'un mérite sérieux et solide. Ce docteur en droit a passé de longues années dans la diplomatie et dans l'enseignement supérieur. Après avoir séjourné à Berlin comme chargé d'affaires de la ville de Hambourg et comme ministre résident des cités hanséatiques, il exerça les mêmes fonctions à Londres. En 1872, il fut appelé à professer le droit public à l'université de Strasbourg ; il prit sa retraite dix ans plus tard et retourna dans sa ville natale. M. Geffcken est à la fois un universitaire et un piétiste, et il joint aux opinions doctrinaires le goût des petites chapelles. Publiciste fécond, il a écrit de nombreux articles dans les revues, dans les journaux, et publié plusieurs ouvrages. Il n'y fait pas mystère de ses préférences ni de ses antipathies ; mais il a l'esprit posé, le style grave et mesuré. Il n'appelle jamais un chat un chat ni Rollet un fripon. Il aime à envelopper ses allusions, ses épigrammes, et sa malice, un peu sournoise, ne mord pas jusqu'au sang, elle épluche, égratigne et pince. Je connais deux de ses livres, et je puis certifier que ni dans son intéressante histoire diplomatique de la guerre de Crimée, ni dans ses études sur le *Kulturkampf*, on ne peut trouver un seul passage qui dénote une imagination déréglée ou le secret dessein de rendre la personne du prince contemptible et de troubler le repos de l'état.

Dans son acte d'accusation, le procureur impérial présente M. Geffcken comme un ambitieux infatué de son mérite, rêvant de jouer un grand rôle politique, cruellement trompé dans ses espérances et aigri, exaspéré par ses déceptions. Ceux qui l'ont connu et pratiqué se persuaderont difficilement que, quel que soit son mérite, il ait sérieusement aspiré à remplacer M. de Bismarck, que le chancelier de l'empire ait pu voir dans ce politique d'arrière-plan un rival dangereux,

qu'il fallait à tout prix déconsidérer et faire rentrer dans le néant, sous peine d'être supplanté par lui. Le ministère public était plus fondé à lui reprocher de n'avoir jamais éprouvé pour la personne du chancelier qu'une médiocre affection. Mais était-il nécessaire de révéler à l'univers qu'un soir, à Barmen, il y a dix ans, dans une réunion privée, M. Geffcken avait accusé M. de Bismarck de n'avoir ni aménité dans l'humeur ni noblesse dans le caractère, d'être un homme sans générosité et sans miséricorde? Étrange grief, en vérité! C'est la première fois, pensons-nous, que de tels commérages figurent dans un acte d'accusation, et, au surplus, qu'est-il permis d'en conclure? M. de Bismarck n'a jamais eu la prétention d'être un homme aimable et indulgent, d'avoir l'âme tendre, chevaleresque et miséricordieuse. Il ne se pique pas de régner sur les cœurs, de les traîner après lui, comme Hippolyte. Il lui suffit qu'on l'admire et qu'on le craigne.

M. Geffcken, dans son livre sur le *Kulturkampf*, a critiqué, censuré la politique religieuse du chancelier. Il a revendiqué pour l'église évangélique comme pour l'église romaine le droit de se recruter et de s'administrer librement. Il s'est élevé avec force contre les entreprises de César usurpant sur les justes prérogatives des communions chrétiennes, contre les coups d'autorité, contre les volontés superbes qui tyrannisent les consciences, contre les mains violentes qui les meurtrissent. Il a prédit que cette campagne finirait mal, qu'après s'être trop avancé, il faudrait reculer, qu'après avoir prodigué les provocations et les défis, on en serait réduit à s'accommoder, à négocier en hâte une paix plâtrée. En revanche, il a toujours admiré la politique extérieure de M. de Bismarck, à laquelle il a rendu de publics hommages. On a constaté, au cours de l'instruction, qu'en 1885, la santé de l'empereur Guillaume ayant subitement décliné, l'héritier de la couronne, voyant son heure approcher, voulut se mettre en mesure et chargea M. Geffcken de rédiger pour lui une proclamation à son peuple et un rescrit au chancelier. On avait eu une fausse alerte, l'empereur Guillaume se rétablit, et ce rescrit, par lequel Frédéric a inauguré son règne de trois mois, était resté trois ans dans un tiroir. Les premières lignes en sont ainsi conçues : « Mon cher prince, au début de mon règne, j'éprouve le besoin de m'adresser à vous qui avez été pendant tant d'années le premier et le plus fidèle serviteur de mon père. C'est vous, conseiller courageux, qui avez donné une forme aux projets de sa politique et en avez assuré l'accomplissement. A vous sont dus mes chaleureux remercîmens et ceux de ma maison. » Ce ne sont pas là des injures, et on doit avouer que M. Geffcken s'était exécuté de bonne grâce, qu'il avait fait les choses en conscience.

Il est vrai qu'on a découvert parmi ses papiers le brouillon d'un mémoire qu'il se proposait de mettre sous les yeux du jeune empereur

Guillaume II et qui n'a jamais été présenté. Le ministère public affirme que ce mémoire renferme des propositions malsonnantes, hérétiques et téméraires. Il y est dit « qu'à l'exception des affaires militaires, tous les fils du gouvernement sont concentrés dans la puissante main de M. de Bismarck, qu'il règle tout et décide de tout, que jamais encore aucun sujet n'avait occupé dans l'état une situation pareille, et qu'à sa mort il faudra s'appliquer à réduire la puissance de son successeur, sous peine de compromettre à la longue l'autorité de la couronne et le caractère fédératif de l'empire. » M. de Bismarck n'est-il pas convenu lui-même que c'était un dur et lourd métier que celui de chancelier, qu'on avait affublé ses épaules « de plusieurs têtes de Janus » et qu'il avait peine à les porter? Quand les forces lui ont manqué, n'a-t-il pas dû recourir à de subtils expédiens pour se faire soulager de quelques-unes de ses fonctions en conservant toutes ses dignités? Cherchez dans toute l'Europe, vous ne trouverez aucun ministre qui ait accumulé dans ses mains tant de pouvoirs divers; cherchez dans toute l'Allemagne, vous ne trouverez aucun homme d'état assez fat, assez impertinent pour s'imaginer qu'il pourra succéder à M. de Bismarck sans abandonner une partie considérable de son immense héritage.

M. Geffcken n'a jamais aimé beaucoup M. de Bismarck, et il pensait en avoir le droit; mais il faut être prudent et il ne l'a pas été. On le tenait pourtant pour un homme avisé, très circonspect, qui, ayant été diplomate, avait appris à ménager les grands de la terre, à ne pas les heurter de front, à dire des vérités aux dieux sans attirer la foudre sur sa tête. Il savait combien le chancelier est sensible aux moindres offenses, vindicatif, impitoyable dans ses rancunes, qui survivent à ses colères. Mais quoi! quand les sages s'oublient, ils sont capables de faire les plus grandes folies, et il était écrit que M. Geffcken serait un jour le plus imprudent des hommes. Le prince impérial, qui est devenu l'empereur Frédéric, avait écrit son journal pendant la campagne de France. Il l'avait communiqué à M. Geffcken, et M. Geffcken en avait fait des extraits, en avait copié quelques passages bien choisis; il n'a pu résister à la tentation de les publier. Il n'a consulté personne, il n'a point demandé l'autorisation de l'impératrice Victoria, qui l'aurait sûrement refusée. Son démon le poussant, il a risqué le paquet. Le procureur impérial l'accuse de n'avoir point agi par étourderie, par entraînement, d'avoir prévu les conséquences de sa témérité, d'avoir été indiscret de propos délibéré; et, pour que tout fût étrange et répugnant dans ce procès, on n'a pas craint d'invoquer contre lui le témoignage de son fils, qui déclare lui avoir entendu dire : « Voilà une affaire qui fera beaucoup de bruit, qui causera un grand scandale. »

Il n'y avait cependant rien de scandaleux dans ces fragmens de journal publiés par la *Rundschau*. Mais les simples et le gros public, qui s'arrêtent à la surface et ne creusent pas, pouvaient s'imaginer en les lisant que le vrai fondateur de l'empire allemand, celui qui avait eu le premier la pensée de le restaurer, celui qui avait pris l'initiative de cette grande entreprise, n'était pas M. de Bismarck, mais le prince Frédéric-Guillaume. Si M. de Bismarck était plus philosophe, il se serait dit que sa gloire est hors d'insulte, que personne ne peut la lui ravir, que toutes les publications du monde n'y feront rien, et, sûr de son soleil, il aurait laissé courir les nuages. Malheureusement si M. de Bismarck est un grand politique, il ne s'est jamais piqué d'être philosophe. Quand sa bile s'émeut, s'échauffe, il se soulage en tonnant, en foudroyant.

Le kronprinz, qui est devenu l'empereur Frédéric, nous apparaît dans son journal comme un homme de cœur, d'un esprit généreux, qui faisait sa part au sentiment dans les choses de ce monde; mais il ne comptait pas assez avec les difficultés, il simplifiait les questions, il était porté à croire qu'il suffit de désirer, que la fortune est complaisante et que tout s'arrange. On l'avait tenu systématiquement à l'écart des affaires, on ne lui parlait jamais politique, on ne le consultait sur rien. Il vivait en solitaire au milieu de la cour et du monde, et, selon les cas, la solitude éteint ou exalte les grands sentimens. Il avait trop de mansuétude naturelle pour protester bruyamment contre la situation qui lui était faite; mais il avait trop de ressort pour se soumettre, pour abdiquer ses droits, pour renoncer à lui-même et aux idées qui lui étaient chères. C'était un exalté aimable et doux. Il avait ses amitiés secrètes, il s'était choisi quelques confidens, avec lesquels il formait des projets, discutait son avenir, et qui se prêtaient à ses illusions. Qui pouvait prévoir sa mélancolique destinée? On lui appliquerait volontiers ce qu'un historien allemand a dit de don Juan d'Autriche : « C'est le propre de certaines âmes que de se complaire dans des désirs et des projets vagues. Quand leurs premiers desseins ont échoué, elles se livrent à des plans plus vastes encore, comme si, sentant doublement leur force, elles voulaient défier la fortune. Le monde est ainsi fait. Il excite l'homme à désirer, à vouloir, il éveille en lui toutes les espérances, lui prodigue les encouragemens et les promesses, lui persuade que les destinées l'appellent, après quoi il lui ferme ses barrières et le fait mourir. »

Dès les premiers succès remportés sur les Français, au lendemain de Woerth, dans l'émotion de la victoire, et encore tout chaud de la forge, le prince Frédéric songe aux grandes conséquences que ne peut manquer d'avoir un si glorieux événement. Il voit déjà la confédération allemande du Nord changée en un empire presque unitaire, qui

embrassera toute l'Allemagne. Si les rois de Bavière, de Wurtemberg font des difficultés, s'il leur répugne d'accepter la suzeraineté d'un roi de Prusse, quelques obligations qu'on leur ait, quelque assistance qu'on ait tirée d'eux, on pèsera sur eux pour les décider, et, s'il le faut, on emploiera la menace, la contrainte. Assuré de la parfaite droiture de ses intentions, de la sagesse de ses conseils, et certain de travailler au bien de tous, il ne craindra pas de faire aux hommes et aux choses une douce violence, et il sait d'avance que les peuples applaudiront, car l'empire qu'il entend fonder sera un empire libéral, doté d'un gouvernement à l'anglaise et d'un ministère responsable, qui ne sera jamais en conflit avec le parlement. « Nous aurons aussi une chambre haute, se disait-il, et nous y ferons siéger les rois et les grands-ducs. Pour les consoler des sacrifices que nous leur demandons, nous les ménagerons beaucoup; on peut tout sauver par de bons procédés. Nous n'aurons garde de nous ingérer dans leurs petites affaires domestiques, dans leurs questions de ménage. En Allemagne, ils ne seront que des pairs; dans leurs états, ils resteront souverains, et nous nous appliquerons si bien à transformer notre vieux cœur prussien en un jeune cœur allemand qu'ils ne verront plus en nous des étrangers, des intrus et des maîtres; et ainsi les rois, les peuples, nous-mêmes, tout le monde sera content. » Telle était l'Allemagne nouvelle et aussi glorieuse qu'aimable qu'il apercevait déjà à travers la fumée des champs de bataille.

On ne lui disait rien; il prit sur lui de parler, d'interroger, et il découvrit tout de suite combien l'omnipotent conseiller de son père était peu disposé à entrer dans ses vues. Les explications furent vives, la querelle fut chaude, mais d'avance il avait perdu son procès. Il tenta vainement de faire goûter au chancelier ses généreux projets, de le réconcilier avec cet empire libéral qui devait rendre tout le monde heureux. Si son rêve avait pu s'accomplir, il y aurait eu en Allemagne un homme très malheureux, et cet homme a toujours regardé ses malheurs personnels comme des infortunes publiques. On croira sans peine que le chancelier songeait, lui aussi, à tirer parti de la victoire pour réunir toute l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne, pour imposer à la Bavière, au Wurtemberg comme à Bade, les mêmes conditions qu'avait acceptées la Saxe dès 1866. Mais il entendait que cet empire allemand ne fût que la confédération du Nord agrandie, qu'on ne fît à la constitution que d'insignifiantes retouches. Cette constitution autoritaire était son œuvre, et son œuvre lui était infiniment chère. Il avait dépensé une prodigieuse activité et autant d'industrie que d'éloquence pour la faire accepter par le Reichstag constituant. N'avait-on pas dit dès ce temps que cette constitution avait été faite par un homme et pour un homme?

Dès ce temps aussi, les libéraux-nationaux avaient prétendu que le seul moyen de concilier l'unité avec la liberté parlementaire était d'instituer une chambre haute et un ministère responsable. M. de Bismarck avait combattu énergiquement leurs propositions ; en vain étaient-ils revenus à la charge, il avait opposé à toutes leurs instances un opiniâtre et inexorable *veto*. Alléguant qu'il n'oserait jamais demander à un roi de Saxe de se réduire à la condition d'un simple pair, il avait substitué à la chambre haute un conseil fédéral formé des mandataires des gouvernemens confédérés, divisé en commissions présidées par quelque ministre ou quelque haut fonctionnaire prussien, et dont les attributions principales sont de préparer les projets de loi et d'enterrer les projets dangereux émanant de la chambre élue. Quant au ministère responsable, il avait en toute occasion exprimé l'invincible antipathie que lui inspirait cette institution. Il avait affirmé qu'un ministère avec lequel il serait obligé de se concerter et de s'entendre serait pour lui le pire des embarras, qu'il avait éprouvé souvent dans le cabinet prussien combien est misérable la situation d'un président du conseil condamné à raisonner avec ses collègues, à les persuader, à les convaincre, que c'est le plus dur et le plus ingrat des labeurs, que les forces dépensées en frottemens sont des forces sottement gaspillées, que la Prusse se trouverait bien de changer sa constitution et de n'avoir désormais qu'un seul ministre responsable, qu'il fallait profiter de l'expérience pour organiser la confédération allemande plus raisonnablement que le royaume de Prusse. Il citait le proverbe qui dit « que deux pierres dures moulent mal, » et il en concluait que huit pierres dures frottant éternellement les unes contre les autres moulent plus mal encore. Le 16 avril 1869, il déclarait sans détour que le jour même où on lui donnerait un collègue, ce collègue serait son successeur.

Le Reichstag constituant, se rendant moins à ses raisons qu'à son autorité, en avait passé par tout ce qu'il voulait et lui avait attribué toute la responsabilité et du même coup tous les pouvoirs. A la fois président du conseil fédéral et son représentant auprès du Reichstag, le chancelier est aussi le seul mandataire responsable de son souverain. Il y a dans sa situation un mystère qu'il faut renoncer à éclaircir ; ce qu'on peut dire de plus net à ce sujet, c'est que le Verbe, qui est la source de la sagesse et qui produit le monde, est engendré par le Père et qu'il unit dans sa personne la nature humaine avec la divine. Ce qu'il y a de plus sûr encore, c'est que M. de Bismarck contrôle tout, dirige tout, et que, sauf le département militaire, qu'il abandonne au roi de Prusse, politique étrangère, politique intérieure, finances, commerce, impôts et le reste, tout est de son ressort. Un jour, il n'a pas craint d'affirmer qu'en ce qui concerne les affaires allemandes,

la vraie souveraineté réside dans le conseil fédéral. Il s'est arrangé ainsi pour avoir deux maîtres, un roi et un conseil, et quand on a deux maîtres, on n'en a point. Un autre jour, il a comparé son roi, en tant que chef d'une confédération, à un stathouder, et il s'est comparé lui-même à un grand-pensionnaire de Hollande. Toutes les fois qu'il s'est plaint de la pesanteur de son fardeau, on l'a obligeamment engagé à se donner des collègues, il s'y est toujours refusé. Mais pour ne pas mourir à la peine, il a obtenu du conseil fédéral et du Reichstag le droit de se faire suppléer par des délégués qui ne sont responsables qu'envers lui, et sur lesquels il se réserve un droit absolu de contrôle et de *veto*. Ce vice-empereur a ses ministres ; ce n'est pas lui qui les nomme, mais c'est lui qui les choisit.

Comment le prince Frédéric avait-il pu s'imaginer qu'il convertirait jamais M. de Bismarck à sa chambre haute et à son ministère impérial responsable ? M. de Bismarck avait décidé depuis longtemps que l'empire ne serait pas, ou qu'il serait autoritaire, et que l'autorité y serait concentrée dans les mains du chancelier. On lui demandait son abdication ; autant valait lui demander sa tête. Après avoir rêvé, le prince s'indigna, se fâcha, et, après s'être fâché, il se contenta de gémir tout bas, de se plaindre à ses amis que les grands politiques sont des hommes bien personnels, qu'ils ne pensent qu'à eux, qu'ils sacrifient tout à leurs convenances, qu'ils dépouillent les plus grands événemens de ce monde de leur poésie et de leur grâce.

Ce noble et intéressant utopiste eut le chagrin d'entendre dire à son père qu'il n'attachait qu'une médiocre importance à la nouvelle dignité qu'on lui décernait, que ce n'était qu'un changement de titre, que sa situation restait la même, qu'il conservait exactement les pouvoirs qu'il avait exercés comme président de la confédération du Nord : « L'essentiel est que je suis un roi de Prusse comme devant. » Et il disait à son entourage : « Aujourd'hui comme hier, je suis votre roi... Mon fils, ajoutait-il, s'est donné corps et âme au nouvel ordre de choses, tandis que je ne tiens qu'à ma vieille Prusse, *während ich mir nicht ein Haar breit daraus mache und nur zu Preussen halte*. C'est lui et ses descendans qui feront de l'empire qui vient d'être restauré une vérité. » C'est aussi ce que pensait le prince. Sa chimère s'était évanouie comme une fumée; pour se consoler, il se promettait de reprendre un jour ses projets, de tout faire pour réparer les péchés d'omission qu'il imputait à M. de Bismarck : « Je serai, écrivait-il, le premier empereur d'Allemagne vraiment constitutionnel... S'imagine-t-on avoir suffisamment payé tant de sang versé en créant un empire qui ne convient qu'aux hommes par qui et pour qui il a été fait ? » Parmi tous les fragmens du journal publiés dans la *Rundschau*, voilà sans doute le passage qui a le plus vivement offensé M. de Bismarck.

et pourtant il a dû se dire : « Ce rêveur avait quelquefois du bon sens et mettait le doigt sur la chose, *den Nagel auf den Kopf.* »

M. Geffcken est un imprudent, et on ne peut nier qu'il ne soit un indiscret. O inconséquences humaines ! il y a quelques années, il m'avait reproché dans un article de revue d'avoir cité, peu de temps après la mort du baron Nothomb, quelques passages d'une lettre où cet éminent et spirituel diplomate, à qui j'étais fort attaché, caractérisait de la façon la plus heureuse la politique intérieure de M. de Bismarck. M. Geffcken m'accusait d'avoir commis une inexcusable indiscrétion. Cependant le passage que j'avais cité ne compromettait personne, et la lettre d'où je l'avais tiré m'était adressée. Le journal de l'empereur Frédéric n'appartenait point à M. Geffcken. On lui avait permis de le lire, on ne lui avait pas permis de le copier ni d'en faire des extraits. Ajoutons qu'il avait jeté la pierre et caché le bras, qu'il s'était avisé d'un ingénieux artifice pour dérouter les soupçons ; ne devait-il pas craindre qu'ils ne se portassent sur des innocens ?

Mais il y a des indiscrétions qui sont des péchés et d'autres qui sont des crimes. M. Geffcken n'est qu'un pécheur ; il n'est pas un criminel, comme le dit le procureur impérial, ni un scélérat comme l'affirme la *Gazette de Cologne.* Il est absurde de prétendre qu'il ait divulgué des secrets d'état, trahi les intérêts de son pays, mis l'empire allemand en péril. Si on en croit le ministère public, les souverains confédérés se sont vivement émus de ses révélations ; ils ont appris avec douleur qu'en 1870 l'héritier de la couronne de Prusse songeait à les dépouiller de leurs prérogatives pour en faire hommage à l'empereur d'Allemagne. Ils peuvent s'imaginer que ses projets ne sont pas morts avec lui, que les traités qu'on a signés avec eux sont caducs, que la constitution impériale qui les garantit n'est qu'un arrangement provisoire. Rien n'est plus propre à troubler leurs relations avec la Prusse. Peut-être l'idée leur viendra-t-elle de se parer contre tout danger en s'assurant l'appui secret des puissances étrangères, et ces puissances elles-mêmes seront peut-être tentées d'exploiter ces défiances, ces zizanies. Si M. Geffcken n'était pas un scélérat, il se serait gardé d'apprendre au monde que l'empire allemand n'est qu'un simulacre d'empire, que le colosse repose sur des pieds d'argile.

Les craintes du procureur impérial et de la *Gazette de Cologne* me paraissent fort chimériques, et je doute que la publication de M. Geffcken ait rien appris ni aux puissances étrangères ni aux rois et aux grands-ducs allemands. Personne n'avait jamais pensé que, le cas échéant, la constitution de l'empire, amendée déjà en plusieurs de ses articles, ne pût l'être encore. Elle a été souvent discutée par le Reichstag ; ses ennemis l'ont définie brutalement « un chaos corrigé par une dictature, » et ils sont d'avis que les dictatures n'ont qu'un temps.

M. de Bismarck, il est vrai, a déclaré que les traités lui sont sacrés, qu'il s'est fait une loi de n'exiger des petits souverains que les sacrifices de pouvoir et de fierté rigoureusement nécessaires, que si les petites monarchies allemandes venaient à disparaître, la grande s'en trouverait mal, qu'il n'aurait garde de porter atteinte à ce qui leur reste d'indépendance et de crédit. Mais, en d'autres occasions, il s'est permis d'insinuer que les opinions changent avec les circonstances, que le particularisme est tantôt en hausse, tantôt en baisse, que le jour viendra où l'on sera plus disposé à sacrifier au bien général certains intérêts personnels. « Il y a des choses qui ne se font pas en trois ans, disait-il le 10 mars 1877, ni même en dix ans. Vous êtes trop pressés; laissons à nos enfans quelque chose à faire. » Pouvait-on avertir plus clairement les grands-ducs et les rois que leur avenir était incertain, qu'on ne leur garantissait qu'un répit de quelques années? De telles déclarations leur ont paru sans doute plus inquiétantes que toutes les publications que pourrait faire M. le docteur Geffcken. Le chancelier n'a jamais dit : Après moi, le déluge! Mais il a paru dire plus d'une fois! Après moi, la crise!

M. Geffcken a payé cher sa fatale imprudence. On l'a puni aussi d'avoir mal placé ses affections. Peut-être l'enquête ordonnée contre lui eût-elle été moins sévère et sa prison préventive moins rigoureuse s'il n'avait eu le tort d'entretenir un commerce d'amitié avec des hommes dont M. de Bismarck se défie et qui lui ont toujours donné de l'ombrage. Le chancelier s'applique à voir clair dans le jeu secret de ceux qu'il regarde comme ses adversaires et ses rivaux. Il aime à fouiller dans leur passé; il a du goût pour les dossiers, pour les mémoires accompagnés de pièces à l'appui. En ordonnant les poursuites contre M. Geffcken, il s'est flatté qu'on ferait peut-être d'intéressantes découvertes dans ses papiers. Il connaissait ses relations avec le général Stosch, en qui il voit un aspirant à sa succession, et avec le baron de Roggenbach, que l'empereur Frédéric tenait pour le plus raisonnable, le plus réfléchi des hommes d'état allemands et pour le plus digne de sa confiance.

Pendant les trois mois qu'a duré le règne de l'empereur Frédéric, M. de Bismarck a éprouvé de grands dégoûts, de grandes inquiétudes, et il ne pardonne jamais à qui l'inquiète. Le baron de Roggenbach avait-il intrigué contre lui? Rien n'est moins certain. Cet homme distingué, qui joint à une intelligence supérieure de toutes les grandes questions de ce temps beaucoup de charme personnel, les grâces d'un esprit naturel, ingénieux et facile, n'est pas de la race des grands ambitieux et n'a pas le tempérament d'un homme de combat. Il doute que les grands emplois vaillent toutes les peines qu'on se donne pour les conquérir, et son exquise finesse, qui lui fait voir les diverses faces

des choses, le rend plus propre à la critique qu'à l'action. Il est assurément de tous les politiques de ce temps celui qui connaît le mieux M. de Bismarck et qui, en rendant justice à son génie, démêle avec le plus de perspicacité ses calculs et ses intérêts secrets, ses arrière-pensées, le machiavélisme de ses combinaisons et, pour trancher le mot, toutes ses mystérieuses diableries. M. de Roggenbach est un juge trop clairvoyant, et les dieux n'admettent pas qu'on pénètre dans le fond de leur âme. Au surplus, en frappant M. Geffcken et en intimidant ses amis, le chancelier a voulu faire un exemple, donner un salutaire avertissement à tous ceux qu'il soupçonne de conspirer contre lui, à tous ceux qui pourraient le discréditer dans l'esprit de son nouveau souverain. « Je rognerai les ongles si courts à ceux dont j'ai lieu de me garder, écrivait le cardinal de Richelieu, que leur mauvaise volonté sera inutile. Il vaut mieux faire trop que trop peu. Par trop peu, on se met au hasard de se perdre, et quand même on ferait quelque chose de trop, il n'en peut arriver aucun inconvénient, n'y ayant rien qui dissipe tant les cabales que la terreur et le crainte. » M. de Bismarck a toujours mieux aimé faire trop que trop peu.

Mais jusqu'ici il s'était fait une loi d'observer les formes et de sauver les apparences; il s'est affranchi cette fois de tout scrupule, il s'est donné libre carrière. N'ayant pu obtenir de la cour de Leipzig la condamnation de M. Geffcken, il a publié l'acte d'accusation et pris pour arbitre entre le tribunal et lui tous les gouvernemens allemands et tous les sujets de l'empire; sans aucun respect de l'autorité des juges, il en appelle de leur justice à celle du premier venu, il a déféré au suffrage universel, qu'il méprise, l'examen des pièces et le soin de casser la sentence. Il a fait plus encore: il a communiqué à ses journaux une analyse des lettres saisies au cours de l'instruction, et non-seulement des lettres de l'accusé, mais de celles de M. de Roggenbach, qui n'est accusé de rien. Un tel mépris de toutes les convenances a étonné, affligé tous ceux qui ne sont pas résolus à ne s'étonner de rien, à donner toujours raison à M. le prieur. Ils ont laissé voir qu'ils regrettaient qu'un si grand homme eût de si fâcheuses faiblesses et fût si peu maître de sa passion, qu'un si grand politique eût l'humeur si policière. Mais qu'importe au chancelier? Depuis que l'empereur Guillaume n'est plus de ce monde, il ne se contraint plus, et paraît se plaire à braver l'opinion. Il exige de ses amis un entier abandonnement à ses volontés, et il a pour ses ennemis moins d'égards que jamais. Il dit aux uns et aux autres : Humiliez-vous, *discite humiliari;* vous n'êtes devant moi que grains de sable, cendre et poussière.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Quand la raison s'éclipse, toutes les passions entrent en scène et les peuples n'ont plus qu'à se bien tenir, à veiller sur leurs trésors mis en péril : leurs trésors sont leur sécurité et leur liberté qui ne sont jamais plus menacées que dans ces momens de trouble où tout est livré au hasard, où la fortune d'un pays semble dependre d'un coup de dé, d'une mobilité ou d'un emportement de l'opinion.

Ce serait sans doute une faiblesse singulière que de s'effaroucher trop vite pour une élection ou une manifestation, de céder aux paniques, mauvaises conseillères. La France, dans son orageuse carrière, en a vu bien d'autres et elle a eu la chance de se tirer de bien d'autres épreuves. Il n'est pas moins certain que cette élection qui vient de s'accomplir à Paris, qui marque d'un sceau ineffaçable la journée du 27 janvier, a sa gravité : elle dévoile toute une situation! Jusqu'ici, le héros du jour, M. le général Boulanger, avait pour ainsi dire rôdé dans les départemens, allant du nord au sud, de l'est à l'ouest : il n'était que l'élu des provinces, de quelques provinces. On semblait même le défier d'affronter la lutte sur un autre terrain, dans des départemens où les républicains croyaient encore être inexpugnables. Il a pris son parti en joueur audacieux. Il a tenté la fortune à Paris même, et c'est en plein Paris qu'il a eu 80,000 voix de majorité. On peut tant qu'on voudra épiloguer, interpréter, atténuer, décomposer le scrutin, le fait est là, et, comme on l'a dit, il est inutile de se fâcher contre les faits parce que cela leur est égal. M. le général Boulanger est l'élu de Paris, les électeurs de Belleville aussi bien que ceux des Champs-Élysées l'ont voulu ainsi! Comment s'explique cet étrange et dangereux succès? Quelle est la signification de cette popularité grandissante et certainement toujours peu rassurante? Quels moyens a-t-on pour détourner ce mouvement d'irréflexion populaire, pour éclairer et apaiser les masses électorales, pour ramener l'opinion abusée et entraînée? C'est toute la question.

Elle est désormais devant nous, cette redoutable question ; on ne peut plus l'éluder, et on se tirerait encore moins d'affaire avec des illusions, des déclamations, des récriminations ou des subterfuges. Ce qu'il y a de bien clair d'abord, c'est que M. le général Boulanger est un homme heureux, et que, s'il compte un succès retentissant de plus, c'est qu'on l'a bien voulu, c'est qu'on n'a rien négligé pour donner à cette élection du 27 janvier un caractère tout exceptionnel de gravité. On aurait pu sans aucun doute, — rien n'eût été plus prudent, — montrer moins d'impatience, prendre un peu plus son temps pour ouvrir ce scrutin, et surtout éviter de laisser un simple incident électoral devenir une sorte d'événement, une façon de manifestation plébiscitaire de Paris. Il n'y avait qu'à se désintéresser d'avance d'une lutte qui, réduite aux proportions ordinaires, ne décidait rien,— où le succès de M. le général Boulanger pouvait être un ennui sans ressembler à une défaite accablante. C'était le meilleur moyen de diminuer l'importance d'une candidature importune et de l'avantage qu'elle aurait pu obtenir. Au lieu d'agir ainsi, on a voulu évidemment jouer la partie. On a cru le moment et l'occasion favorables pour en finir avec une fortune irritante par une grande manifestation républicaine et radicale de Paris, de ce Paris révolutionnaire dont on croyait avoir gardé les faveurs. On s'est jeté à corps perdu dans cette mêlée où toutes les forces du parti républicain, du gouvernement, de l'administration, du régime se sont trouvées confondues, coalisées contre un seul homme. On a tenu à ne pas laisser ignorer que la République était engagée, qu'elle avait son candidat officiel. On l'a affiché sur tous les murs. La lutte s'est trouvée ainsi forcément agrandie. Il n'est point douteux que si le gouvernement et ses amis des comités radicaux avaient réussi à faire élire leur candidat, M. Jacques, on se serait empressé le lendemain de représenter le vote de Paris comme le plébiscite de la grande ville, comme la sanction souveraine de la politique radicale qui règne aujourd'hui, comme un succès pour M. Floquet. C'est le contraire qui est arrivé, et par cela même la victoire de M. le général Boulanger est la défaite éclatante de M. Floquet, du gouvernement, de la chambre, des comités radicaux, du conseil municipal, de toutes les influences coalisées dans l'élection du 27 janvier. On l'a voulu, on a récolté ce qu'on avait semé ; on s'est réveillé en face de l'humiliation cruelle de ce désaveu qu'on s'est attiré par une fausse tactique.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les républicains, étourdis de ce coup imprévu, saisis d'une sorte d'ahurissement, accusent tout le monde hormis eux mêmes, et prétendent expliquer leur défaite par toute sorte de causes, excepté par celles qu'ils pourraient trouver dans leurs propres fautes. Ils accusent Paris, qu'ils appelaient hier encore la ville-lumière, qui continuerait probablement à être pour eux la ville-lumière s'il avait élu M. Jacques, et qui n'est plus, à ce qu'il pa-

raît, qu'une ville déshonorée. Ils ne cessent de s'escrimer contre les conservateurs, qu'ils accusent de s'être alliés à M. le général Boulanger, de s'être faits les auxiliaires du candidat de la dictature. D'abord les conservateurs n'ont pas eu visiblement un rôle aussi décisif qu'on le dit dans le scrutin du 27 janvier; s'ils avaient pu décider de l'élection, ils auraient probablement choisi un autre candidat. Au lieu de se perdre en récriminations stériles, de faire la confession des autres et d'accuser tout le monde, les républicains feraient beaucoup mieux de s'interroger eux-mêmes et de faire leur propre confession. Ils feraient mieux de reconnaître que, s'ils ont décidé au dernier moment le coup de théâtre du 27 janvier par une fausse manœuvre électorale, ils préparent cet étonnant réveil des idées de dictature depuis dix ans par une série d'excès, par toute une politique. On ne peut se lasser de le redire, parce que c'est une vérité plus criante que jamais. Cette fortune devenue irritante, menaçante, elle est leur œuvre. Ce sont les radicaux qui ont conduit l'élu du 27 janvier au ministère de la guerre, qui l'ont soutenu, même quand sa présence devenait un danger, même quand il n'était plus déjà qu'un soldat indiscipliné. Ils lui ont fait son rôle et ont ouvert la voie à son ambition. S'il y a dans le pays tous ces mécontentemens, ces dégoûts, ces irritations, ces mécomptes qui ont fini par se tourner vers M. le général Boulanger et lui ont fait une armée jusque dans Paris, ce sont les républicains, les radicaux qui seuls, par leur politique, ont créé cet état moral où tout est devenu possible. M. le général Boulanger est leur œuvre, leur création : ils ne peuvent le regarder sans voir en lui l'image vivante et ironique de leurs fautes. C'est le gouvernement avec ses vexations et ses procédés désorganisateurs, c'est la chambre avec son impuissance et ses agitations stériles, ce sont tous les complices de la politique de dix ans qui ont été les premiers et grands électeurs du 27 janvier !

Que des conservateurs poussés à bout aient pu aller, comme d'autres, grossir l'armée des mécontens et porter leurs voix à M. le général Boulanger, c'est possible, c'est même vraisemblable. C'est, dans tous les cas, de leur part une dangereuse impatience; mais enfin, de bonne foi, qu'ont fait les républicains pour rassurer et rallier tous ces conservateurs, dont l'alliance ne leur serait peut-être pas inutile aujourd'hui? Ils n'ont cessé de les traiter en ennemis, de les offenser, de les exclure, sans prendre garde qu'ils offensaient et qu'ils excluaient près de la moitié du pays. Toutes les fois qu'une occasion s'est présentée où les républicains auraient pu, dans un intérêt public, renouer quelque intelligence utile avec les conservateurs, ils se sont refusés aux plus légères concessions. Ils ont prétendu maintenir leurs lois de parti, leurs procédés exclusifs de gouvernement, leur politique de vexations religieuses et de déficit dans les finances, toujours arrogans, toujours également satisfaits. M. Jules Ferry lui-même proclamait récemment

encore la grandeur de ces lois scolaires, qui ne sont pas seulement une atteinte aux croyances d'une partie de la population française, qui seront une charge accablante pour le budget. Il n'y a que quelques jours, M. Floquet faisait afficher dans toutes les communes un discours qui n'était qu'une divagation anti-cléricale, une diatribe de club indigne d'un président du conseil. Au moment où la dernière élection est venue, qu'ont fait les républicains? ils ont choisi un candidat qui, à part son obscurité, — l'obscurité n'est point un crime, — ne représentait manifestement que la mairie centrale, l'autonomie communale, l'impôt sur le revenu, toutes les fantaisies du conseil municipal, — enfin, un candidat auquel des conservateurs ne pouvaient se rallier. Le résultat le voilà : c'est ce mouvement croissant de dégoût public qui fait la fortune de M. le général Boulanger. Et le plus sérieux grief des conservateurs, des libéraux, c'est justement que les républicains, par leur obstination, par leur aveuglement, aient préparé cette situation où se rouvrent les perspectives d'une dictature mêlée d'anarchie. Aujourd'hui, le mal est fait : le scrutin du 27 janvier en a dévoilé toute la gravité!

Et maintenant comment sortir de là? Les médecins sont réunis au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, et il faut avouer qu'il y a parmi eux plus de pessimistes que d'optimistes, qu'ils commencent par ne pas trop s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire pour remédier à une crise si étrangement compliquée. Les conseils ne manquent pas, et le malheur est que la plupart des propositions qui se pressent ou se croisent ressemblent à une représaille contre le scrutin de Paris, contre le suffrage universel lui-même. Les uns, dans leur effarement, ne vont à rien moins qu'à réclamer des mesures violentes, des répressions, la guerre aux conspirateurs, des lois d'exception, — comme si la violence n'était pas le meilleur moyen d'irriter les mécontentemens et d'enflammer les instincts d'opposition. Les autres se bornent modestement à proposer de revenir sans plus de retard au scrutin d'arrondissement pour fractionner et atténuer autant que possible le mouvement plébiscitaire qu'ils redoutent. Ceux-ci sont pour la dissolution de la chambre et des élections prochaines; ceux-là, en tacticiens temporisateurs, préfèrent ajourner les élections à l'automne, comptant sur l'influence pacificatrice de l'exposition et du temps. Il en est enfin, et ce sont les plus nombreux, qui avant tout croient que le ministère vaincu, battu, humilié dans l'élection dernière, ne peut plus rester au pouvoir et doit disparaître devant un ministère moins compromis. Depuis quatre jours, les consultations, les conversations se succèdent sans qu'on en soit plus avancé. La question va peut-être s'éclaircir aujourd'hui. M. Floquet paraît vouloir saisir l'occasion d'une interpellation pour exposer ses idées, réclamer un vote de confiance et proposer le scrutin d'arrondissement. Il en

sera ce qui pourra; mais ce serait assurément une puérile illusion de se figurer qu'il peut suffire aujourd'hui de proposer des moyens répressifs, de substituer le scrutin d'arrondissement au scrutin de liste, de mettre à la place de M. Floquet M. Tirard, de varier l'amalgame des opportunistes et des radicaux dans un ministère.

Le temps de ces médiocres expédients est passé. Quelles que soient les lois qu'on votera, quel que soit le ministère qui sera formé, la première condition désormais est de changer de conduite, d'en revenir résolument à une politique réparatrice, — celle que M. Challemel-Lacour conseillait avec éloquence avant l'élection, celle que M. Bardoux vient d'exposer encore avec une raison persuasive après l'élection. L'entreprise est difficile et tardive, dit-on; elle ne peut réussir, elle ne suffirait plus pour rallier les conservateurs, et elle ne trouverait pas une majorité dans une chambre impénitente jusqu'au bout. C'est possible. Ce qui est bien plus certain encore, c'est que la république compromise, diminuée et suspecte, ne peut plus se relever qu'avec une politique nouvelle, une assemblée animée d'un esprit nouveau et des pouvoirs résolus à rendre au pays la sécurité qu'il n'a plus, les garanties d'un régime d'équité, de tolérance et de modération.

Après cela, à quoi peut servir maintenant cette chambre usée et épuisée, dévorée de divisions intestines et d'anarchie vulgaire qui, au lieu d'être la force d'un régime en péril, n'est qu'une faiblesse de plus dans des circonstances difficiles? Qu'elle aille jusqu'au bout, qu'elle doive mourir d'une mort prématurée par une dissolution plus ou moins prochaine, elle est destinée à finir comme elle a vécu, après avoir tout agité et tout compromis, les finances aussi bien que la paix morale, l'intégrité des institutions aussi bien que la dignité parlementaire. On se plaisait récemment à exposer ce qu'elle a fait durant cette législature, à retracer en termes presque pompeux ce qu'on pourrait appeler son bilan ou son testament. La vérité est que tout ce qu'aura fait cette assemblée se réduit à peu près à des actes de violence ou de désorganisation, et une de ses dernières œuvres est cette loi militaire qu'elle vient de voter, qui, après être allée de la chambre au sénat, du sénat à la chambre, va revenir encore une fois au Luxembourg tout aussi incohérente, toujours marquée du même sceau de l'esprit de parti. Où donc était la nécessité de toucher à une organisation militaire éprouvée, à cette loi de 1872 qui reste la vraie et grande réforme, qui a produit les meilleurs résultats, qui a donné à la France une armée sérieuse, solide et dévouée? Quelle innovation prétend-on réaliser? Il ne s'agit pas d'introduire dans notre organisation militaire le principe du service obligatoire; il y est, il est consacré et universellement accepté. Il ne s'agit pas non plus de s'assurer l'avantage du nombre, comme l'a dit M. le ministre de la guerre; il n'est point douteux qu'avec la loi de 1872 on pourra avoir autant d'hommes qu'on le

voudra, même plus qu'on ne pourra en encadrer utilement. Il ne s'agit pas davantage d'établir le service de trois ans; la loi de 1872 n'a apparemment rien d'incompatible dans la pratique avec le service limité, puisque c'est une expérience qui se fait tous les jours, puisque la plupart de nos soldats ne restent pas plus de trois ans au régiment. Tout ce qu'il y a de sérieux est donc acquis, tout ce qui peut faire la force de l'armée est à la disposition de M. le ministre de la guerre; mais ce n'était pas là ce qu'on voulait. Ce qu'on désirait avant tout, c'était une bonne loi radicale supprimant toute dispense sous prétexte d'égalité, flattant les passions d'une démagogie envieuse, et surtout enrôlant tout ce qui porte une robe de prêtre.

On veut mettre l'égalité dans la loi nouvelle, faire passer indistinctement toute la jeunesse française sous le même niveau, par la caserne et la chambrée. C'est l'idéal démocratique! et cette égalité, réussit-on du moins à l'établir? Ce n'est évidemment qu'une chimère puérile, c'est une impossibilité absolue : il n'y a pas de budget au monde qui pût suffire à cet enrôlement universel, et, de toute façon, il faut bien en revenir à des catégories, à des dispenses temporaires, à des exemptions conditionnelles. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il y aura des jeunes gens qui feront trois années de service, d'autres un an, quelques-uns même six mois. L'égalité n'existe pas plus avec la loi nouvelle qu'avec la loi de 1872; mais c'est ici que se manifeste dans tout son éclat le génie des entrepreneurs de réformes démocratiques! L'égalité qu'ils rêvent, ils ne peuvent pas l'établir, ils sont bien obligés de subir la nécessité des choses; seulement là où il y avait des dispenses prévues, définies, réglées par la loi de 1872, ils prétendent créer des dispenses discrétionnaires, ils remettent à l'arbitraire la désignation des exemptés ou des dispensés. L'arbitraire dans la loi constitutive de l'armée, la confusion et la mobilité indéfinie dans le service militaire, voilà le grand progrès!

Au fond, qu'il y ait un peu plus ou un peu moins d'arbitraire, c'est ce dont les radicaux ne s'inquiètent guère. Ils ne font pas une loi d'équité, de prévoyance et d'utilité militaire; ils font tout simplement une loi de parti et de secte. L'essentiel pour eux est de satisfaire leurs passions, d'atteindre, par la suppression des dispenses légales, les classes libérales, les fils de bourgeois et les prêtres, même les curés de paroisse, même les évêques, soumis, comme les autres, au service militaire. On n'a jamais pu faire comprendre à ces réformateurs que ces dispenses qu'ils prétendent proscrire, qui ont existé jusqu'ici, n'ont rien de personnel, rien qui ressemble à un privilège pour certaines classes, que, si elles ont existé de tout temps, c'est que dans une société comme la société française, il y a des intérêts de toute sorte, des intérêts de culture intellectuelle, des intérêts d'un ordre moral et religieux dont on doit tenir compte.

Vainement M. Lefèvre-Pontalis, dans un langage aussi sensé que décisif, a essayé de rappeler ces vérités et a proposé de reprendre un article qui avait été voté par le sénat, qui mettait certaines conditions à l'appel des ministres du culte ou les affectait tout au moins aux services hospitaliers. Ni M. Lefèvre-Pontalis, ni M. Reille, ni M. Keller n'ont été écoutés. La chambre a tenu à aller jusqu'au bout, à tout voter au plus vite, comme si elle sentait le temps et le pouvoir lui échapper. Le résultat est une loi qui ne répond ni à l'intérêt militaire ni aux intérêts moraux du pays, qui ne serait qu'une vaste désorganisation. La compensation, c'est que cette loi est très vraisemblablement destinée à n'être jamais exécutée, à rester le témoignage éphémère des passions, de l'ignorance d'une chambre vouée aux œuvres stériles. La chance encore heureuse, c'est qu'en dehors des vaines agitations et des efforts des partis, notre armée, telle que l'a faite une loi prévoyante, reste ce qu'elle est, solide, discrète, laborieuse, dévouée, — toujours prête à remplir ses devoirs pour la France!

Oui, sans doute, à moins que des événemens imprévus ne viennent confondre tous les calculs, à condition qu'on ne se fie qu'à demi aux apparences et qu'on ait l'œil toujours ouvert, l'Europe est à la paix. Telle est même l'émulation de discours, de déclarations pacifiques, que cet empressement à tranquilliser le monde semble quelquefois être l'effet d'un mot d'ordre concerté entre les gouvernemens.

C'est entendu, si la situation reste à peu près toujours la même sur l'échiquier européen, les intentions ne cessent pas d'être rassurantes, et si l'on reste de toutes parts sous les armes, c'est pour mieux protéger la paix. D'aucun côté, on ne voit pour le moment les signes de conflits si prochains! L'empereur Guillaume II l'a déclaré il y a quelques semaines à l'ouverture de l'empire allemand; il l'a répété il n'y a que quelques jours en ouvrant le parlement particulier du royaume de Prusse et en confiant aux députés prussiens ses impressions sur ses voyages d'automne. L'empereur Guillaume paraît satisfait de tout ce qu'il a vu, de tout ce qu'il a recueilli sur les dispositions des alliés de l'Allemagne. Peut-être attendait-on de M. de Bismarck, qui est rentré récemment à Berlin, quelques explications de plus, un de ces discours qui éclairent ou troublent l'Europe, en lui faisant sentir ce que coûte cette paix dans laquelle elle a provisoirement la chance de se reposer. M. de Bismarck n'a rien dit jusqu'ici, au moins sur les affaires générales du continent, sur les rapports des grandes puissances entre lesquelles s'agitent les questions souveraines. A dire vrai, le chancelier paraît depuis quelque temps occupé de bien d'autres choses, de M. Geffcken, de sir Robert Morier, — ou de la politique coloniale. Ce sont ses obsessions du moment. Ce qui paraît surtout occuper aujourd'hui M. de Bismarck, et l'occupation est certes des plus sérieuses, c'est la politique coloniale, qui devient dé-

cidément, qui peut tout au moins devenir une grosse et embarrassante affaire pour l'Allemagne.

Comment l'Allemagne, qui a des ambitions proportionnées à ses succès et à son rang dans le monde, réussira-t-elle à réaliser ce qu'elle désire, à être une grande puissance maritime et colonisatrice, à s'assurer des stations dans toutes les mers? C'est l'œuvre qu'elle poursuit depuis quelques années, et qui n'est point visiblement sans rencontrer des difficultés assez sérieuses. Elle n'en est encore qu'aux débuts, et elle se trouve déjà engagée dans deux affaires passablement compliquées, l'une sur les côtes de Zanzibar, l'autre dans l'archipel de Samoa. Attirée par l'esprit aventureux d'une compagnie particulière de colonisation à Zanzibar, elle veut maintenant rester là où ses pionniers ont planté le drapeau allemand, c'est bien clair. Elle a réussi à obtenir le concours du gouvernement anglais, et, de concert avec l'Angleterre, elle a organisé le blocus de la côte orientale d'Afrique. Le prétexte habilement choisi a été la répression du trafic des esclaves; en réalité, l'unique objet des Allemands est la prise de possession d'une partie de ces régions de l'Afrique orientale. Seulement tout s'est compliqué par degrés. Les indigènes ont opposé une résistance acharnée à l'invasion étrangère; des colons allemands ont été massacrés. Ce qui n'était d'abord qu'une affaire privée est devenu rapidement une affaire d'état. Aujourd'hui c'est l'empire lui-même qui se substitue à la compagnie primitive de colonisation, qui se croit obligé d'intervenir pour ses protégés, pour ses nationaux, et se trouve insensiblement engagé dans une campagne dont on ne peut mesurer ni l'étendue ni les conséquences. A Samoa, l'Allemagne se trouve mêlée à une guerre civile qu'elle a excitée, dont elle a espéré profiter pour établir sa domination ou son protectorat, et, ici encore, elle se rencontre avec l'Angleterre d'abord, — surtout avec les États-Unis, surveillans jaloux de tout ce qui se passe dans l'Océan-Pacifique. C'est sur tous ces faits, sur ce travail d'expansion de l'Allemagne, que s'est récemment ouvert devant le Reichstag un débat où M. de Bismarck est intervenu avec son autorité de vieil athlète. Muet sur les affaires de l'Europe, le chancelier s'est jeté dans la mêlée pour Zanzibar, pour la défense d'une politique où il voit aujourd'hui un intérêt supérieur de l'empire.

Deux fois en peu de jours, la discussion s'est engagée au parlement de Berlin, et par deux fois le chancelier, animé au feu de la controverse, émoustillé par les critiques du chef des progressistes, M. Richter, de M. Bamberger, s'est mis à disserter sur cette politique coloniale pour laquelle il demande quelques millions. La discussion a certes son intérêt, et par ce qu'elle dit et par ce qu'elle ne dit pas. Chose bizarre! loin de procéder avec la brusquerie de son génie bautain, le chancelier a mis cette fois tout son art à pallier les inconvéniens des expéditions lointaines, à atténuer ses responsabilités. Oh!

ce n'est pas lui, on peut l'en croire, qui a inventé la politique coloniale; il n'a fait que suivre l'inspiration de l'Allemagne, le mouvement national favorable à l'expansion allemande. Il est le plus soumis des chanceliers, il ne fera que ce que le parlement voudra, il ne dépassera pas d'une ligne la limite qui lui aura été tracée! Il n'y a que les progressistes, M. Richter en tête, qui, avec leur malignité, puissent l'accuser d'imposer ses volontés, d'entraîner l'Allemagne dans des conquêtes lointaines ou dans une croisade pour l'abolition de l'esclavage. Il n'a pas de ces arrogances ou de ces naïvetés; l'abolition de l'esclavage le laisse bien tranquille : il ne voit que l'intérêt de l'empire, l'ascendant nécessaire de l'Allemagne à côté des puissances qui règnent sur les mers. Deux millions, c'est tout ce qu'il demande aujourd'hui pour maintenir cet ascendant! Le chancelier met surtout son habileté à bien démontrer au Reichstag qu'il est en parfaite intelligence avec l'Angleterre à Zanzibar comme à Samoa. L'Angleterre, mais c'est l'alliée traditionnelle depuis cinquante ans! Il ne veut pas se séparer d'elle, il ne veut rien faire que d'accord avec elle. Le blocus n'est qu'une forme sensible et visible de cet accord. M. de Bismarck s'étudie en un mot à rassurer tout le monde sur ses intentions, aussi bien que sur les conditions et les conséquences des entreprises coloniales qu'il poursuit.

Voilà qui est au mieux. Il reste à savoir si tout est aussi simple et aussi facile que le laisserait croire le langage de M. de Bismarck, si toutes ces déclarations de bonne amitié prodiguées avec un peu d'affectation à l'Angleterre ne sont pas une tactique destinée à déguiser d'intimes froissemens. Les Anglais ne s'y méprennent peut-être pas. Ils peuvent avoir l'air de sacrifier leurs ressentimens et leurs griefs pour garder l'apparence d'une entente avec le grand empire continental : ils savent bien qu'au moment même où le chancelier les flatte de ses plus caressantes paroles, un de leurs agens les plus estimés, sir Robert Morier, est publiquement, officiellement l'objet des plus violentes attaques à Berlin; ils ne peuvent pas oublier que, s'ils ont consenti au blocus de Zanzibar, ils ne sont pas intéressés à voir les Allemands prendre position sur la côte orientale d'Afrique, étendre des opérations dont ils souffriront dans leur commerce et dans leurs missions. A Samoa, c'est bien autrement grave. Ici il y a entre Allemands, Anglais et Américains une sorte de traité pour reconnaître la neutralité de l'archipel de Samoa. Les Allemands n'ont pas moins tenté par tous les moyens, par la création d'un petit roi de leur façon, par des excitations de guerre civile, même par des interventions à main armée, d'introduire leur protectorat. L'Angleterre fût-elle résignée à ne rien dire, les États-Unis sont là, et ils ne paraissent pas disposés à laisser les Allemands s'établir à Samoa. Les Américains, toujours pleins de susceptibilités jalouses, n'ont pas caché leur intention d'augmenter

leurs forces navales dans l'archipel de l'Océan-Pacifique, et ils ont déjà réclamé diplomatiquement. De sorte qu'en dépit de ses déclarations rassurantes, M. de Bismarck pourrait bien se créer de grosses difficultés avec cette politique coloniale, qui est certes fort légitime pour un grand empire, qui ne laisse pas aussi quelquefois d'être assez compromettante.

Ce n'est pas tout de tenter les grandes entreprises, de s'engager dans les expéditions lointaines ou dans les alliances continentales. Les politiques à grandes prétentions ne vont pas sans les grands armemens, sans des dépenses toujours croissantes : tout le monde l'éprouve aujourd'hui, et ce n'est pas sans peine que les états les plus puissans suffisent à l'excès de leurs charges, arrivent à se créer les ressources extraordinaires dont ils ont besoin.

Les gouvernemens proposent, les parlemens qui représentent les peuples disposent, et les peuples, qui disent toujours le dernier mot par l'impôt, commencent à trouver que les politiques coloniales, les alliances fondées sur le développement continu, outré des forces militaires, coûtent cher. Ce n'est point peut-être la bonne volonté qui manque à beaucoup d'Italiens pour se mettre à la hauteur du rôle assez chimérique que leurs chefs officiels du moment rêvent pour eux. Il n'est pas moins aisé de distinguer que l'Italie, déjà éprouvée par une crise économique des plus graves, commence à se lasser d'une politique dont elle sent le danger et de dépenses auxquelles ses ressources ne peuvent plus suffire. Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à des *meetings* organisés sous des influences assez confuses, on pourrait dire que ces manifestations qui se succèdent à Milan, à Naples, même à Rome, sont le signe d'un état d'esprit entièrement favorable à la paix, aux économies. Cet état d'esprit, en dehors des excentricités des réunions populaires, il existe visiblement dans la nation ; il se révélera peut-être demain dans le parlement qui vient de se rouvrir, et il peut créer plus d'une difficulté à M. Crispi, si le premier ministre du roi Humbert a, lui aussi, de nouveaux projets militaires et financiers à proposer. L'Italie vraie, celle qui ne suit pas les mots d'ordre ministériels, cette Italie veut bien avoir une belle armée, une belle marine, elle veut bien être l'alliée des grands empires, elle ne paraît plus trop disposée à tout sacrifier, même ses relations avec la France, à une politique qui ne lui a valu jusqu'ici que quelques mécomptes, des visites décevantes et des charges nouvelles.

A voir les choses de près, des armemens et des impôts, c'est toujours le dernier mot de la politique régnante, et l'Autriche, à son tour, a quelque peine aujourd'hui à faire accepter la nouvelle loi militaire qu'elle s'est crue obligée de proposer. Cette loi nouvelle, destinée à augmenter l'armée autrichienne, elle a été assez facilement votée à Vienne, au centre de l'empire; elle a rencontré une opposition plus

vive à Pesth, où elle a soulevé les susceptibilités magyares, où elle est apparue comme une œuvre de centralisation allemande, et elle ne sortira pas sans blessure des discussions passionnées engagées depuis quelques jours déjà dans le parlement hongrois. Le chef du cabinet de Pesth s'était flatté d'abord d'enlever d'autorité la loi nouvelle, de la faire accepter tout entière par sa majorité, et il comptait si bien sur son ascendant, qu'il avait commencé par se refuser à toute transaction, en déclarant qu'il n'accepterait ni modification ni amendement, que c'était pour le ministère une question de confiance. L'autorité de M. Tisza et ses menaces de démission n'ont pas suffi pour décourager les résistances. La loi nouvelle a rencontré aussitôt une ardente opposition, non-seulement dans l'extrême gauche et dans ce qu'on appelle le parti de l'indépendance, mais encore dans le parti plus modéré dont le comte Albert Apponyi est le chef, et même dans une fraction libérale de la majorité ministérielle dont le principal orateur est M. Horvath. On accuse la loi de manquer à la constitution, d'annuler les prérogatives du parlement en fixant pour dix ans le chiffre du contingent annuel dont le gouvernement peut seul disposer; on lui reproche de faire une part trop large à l'élément allemand, d'imposer aux volontaires d'un an, aux officiers de réserve, des conditions excessives dans leurs examens sur la langue allemande, de méconnaître les droits de la langue hongroise.

C'est sur tous ces points que s'est engagée une discussion passionnée, orageuse, parfois entrecoupée d'incidens violens. M. Tisza, malgré sa raideur, a bien été obligé de faire quelques concessions, sinon sur le fond, du moins dans la forme, par des explications qui ont atténué ses déclarations premières, même par des engagemens pris au nom de la couronne. Et en faisant des concessions, le président du conseil hongrois a-t-il du moins réussi à rallier les dissidens, à apaiser quelque peu ses adversaires? Bien au contraire, on dirait que les résistances ne font que s'enhardir et s'aggraver. Les manifestations publiques se succèdent. Les discussions du parlement, à mesure qu'elles se prolongent, semblent s'envenimer et devenir de jour en jour plus passionnées, plus tumultueuses. M. Tisza finira sans doute par triompher de toutes les oppositions; mais il est fort exposé à voir du coup sa popularité compromise, et ce serait au moins curieux de voir un des plus chauds partisans de l'Allemagne et de la triple alliance perdre le pouvoir en défendant une loi proposée par l'Autriche pour faire honneur à la politique de la triple alliance!

Et voilà comment l'imprévu se mêle toujours aux affaires humaines. Au moment même où la loi militaire est si vivement agitée à Pesth, l'empire d'Autriche se trouve atteint par l'événement le plus inopiné, la mort soudaine de l'archiduc Rodolphe, héritier de la couronne, enlevé dans l'éclat et la force de la jeunesse. L'archiduc Rodolphe était

populaire à Vienne, aimé dans tout l'empire. Sa mort si brusque, si imprévue, ne change rien sans doute dans un état où les traditions sont si fortes, où la maison des Hapsbourg est si profondément identifiée aux destinées de l'empire; elle n'est pas moins un deuil, une épreuve douloureuse pour l'Autriche, qui voyait dans les qualités du jeune prince les présages heureux du règne de l'avenir.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Notre marché financier a fait bonne contenance devant le résultat de l'élection du 27 janvier. La rente française ne s'était guère éloignée, depuis le commencement du mois, du cours de 83 francs. Quelques spéculateurs ont cru pouvoir vendre impunément sur un événement qui, dans leur pensée, devait provoquer, au point de vue de nos affaires intérieures, d'assez sérieuses complications, conduire à des élections générales anticipées, peut-être à des troubles dans la rue. Mais ces imprudens n'ont pas été suivis. Les petits porteurs d'inscriptions n'ont manifesté aucune alarme, et la haute banque, intéressée au maintien des prix, à cause des grandes opérations financières en cours ou en préparation, a enrayé tout mouvement de recul. La rente française reste donc très ferme à 82.90, et la liquidation ne paraît devoir, d'une manière générale, présenter aucune difficulté.

Sur un point cependant, elle donnera lieu à de grosses différences. Il y a quinze jours, nous signalions ici les embarras devant lesquels se trouvait le syndicat du cuivre, à cause de l'accroissement constant des stocks du metal à Londres et à Paris. On a expliqué, il est vrai, cet accroissement par le fait que, depuis la hausse si brusque des prix à la fin de 1887, la consommation a été alimentée en partie par tout ce que le commerce des métaux a pu ramasser de vieux cuivre, non compris dans les stocks connus, et qu'ainsi le syndicat a dû se charger d'une fraction importante de la production nouvelle de cuivre par les compagnies en exploitation dans le monde entier. La consommation n'aurait donc nullement diminué comme on le pensait, et toutes les réserves de vieux cuivre étant aujourd'hui épuisées, c'est au syndicat seul qu'elle devrait désormais adresser ses demandes. Quoi qu'il en soit de cette explication, la spéculation si fortement engagée à la

hausse, tant sur les actions de la Société des Métaux que sur celles de la compagnie de Rio-Tinto, a cherché à se dégager, et il en est résulté une chute violente des deux valeurs. La première a reculé de 730 à 490, en baisse de 240 francs ; la seconde, à 510, perd 115 francs.

Ces mouvemens de cours si extraordinaires n'ont exercé sur l'ensemble du marché qu'une influence restreinte et momentanée, la baisse n'affectant, dans ce cas particulier, qu'un groupe de spéculateurs très aventureux. D'ailleurs, la détente qui s'est produite au cours du mois dans la situation monétaire, la grande abondance des capitaux, l'abaissement du taux de l'escompte, ont contre-balancé l'influence fâcheuse que pouvaient exercer les incidens politiques et les agitations de cours de quelques valeurs.

La conversion hongroise a réussi, et les souscriptions en espèces ont considérablement dépassé le montant des titres disponibles. Malgré ce succès, le 4 pour 100 a reculé vivement dans les deux dernières journées, à cause des troubles dont la ville de Pest est le théâtre et de la nouvelle, connue vers la fin de la bourse du 30 janvier, de la mort subite du prince impérial d'Autriche, archiduc Rodolphe. La rente hongroise reste en réaction de deux unités à 83 3/4.

Les fonds russes au contraire ont progressé lentement, et l'emprunt 4 pour 100 émis par la Banque de Paris il y a six semaines à 86.45 est aujourd'hui coté 89.60. Les autres catégories ont vu également leurs cours s'améliorer.

L'Italien est resté à peu près immobile à 95.50. Le roi Humbert a ouvert le 28 la session du parlement par un discours très pacifique. Mais la situation financière du royaume est très embarrassée. Le cabinet va proposer de nouveaux impôts et des remaniemens de taxes qui seront fort mal accueillis, et il faut en même temps recourir à l'emprunt pour couvrir les déficits existans ou à prévoir. Un accord a été conclu entre le ministère des finances de Rome et la maison Bleichrœder à Berlin pour le placement en Allemagne d'obligations des chemins de fer italiens, au nombre de 500,000 ou 600,000.

L'extérieure d'Espagne, les fonds turcs, l'Unifiée égyptienne, le 3 pour 100 portugais, les rentes helléniques, les emprunts argentins, ont donné lieu à un courant régulier de transactions, sans modifications de cours bien sensibles.

La tenue des titres des sociétés de crédit a été bonne en général. Cependant il faut noter la baisse importante subie encore par les actions de la Banque de France, conséquence naturelle de la diminution du taux de l'escompte. La Banque de Paris a reculé de 25 francs à 885.

Le Crédit foncier a gagné quelques francs à 1,343.75. Le Crédit lyonnais s'est avancé de 633.75 à 643 75. La Banque parisienne, qui procède en ce moment à l'emission des actions de la Société nouvelle de Panama, a reculé de 427.50 à 410. On craint que cette Banque

n'ait entrepris une tâche supérieure à ses forces. La Société générale, qui ne fait que bien peu parler d'elle, a été portée de 470 à 480 fr.

Le mouvement de hausse s'est poursuivi sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, que la spéculation délaissait depuis si longtemps. Le Lyon a progressé de 1,315 à 1,330, pour revenir à 1,322.50. Le Nord s'est élevé de 1,655 à 1,692.50 et finit à 1,680. Le Midi garde une avance de 20 francs pour la quinzaine, l'Orléans une avance de 12.50. L'Est et l'Ouest, qui ne se négocient qu'au comptant, sont restés aux cours de 800 et 930.

Sur le marché des valeurs autrichiennes, les actions des chemins ont été l'objet de réalisations qui ont ramené la Staatsbahn de 540 à 533 75 et la Sudbahn ou Lombards de 230 à 222.50. La Banque des Pays autrichiens se tient à 595 ; les actions dites Alpines ont été portées de 100 à 115 francs, sur la probabilité de la répartition d'un dividende de 2 à 2 florins 1/2 pour 1888.

Les Omnibus sont en hausse de 15 francs à 1,240, les Voitures de 50 francs à 835. On escompte pour cette valeur les résultats exceptionnels que pourra donner l'exploitation pendant la période de l'Exposition. Le Gaz a progressé de 20 francs à 1,432.50, la compagnie Transatlantique de 10 francs à 575.

Les actions de Panama ont baissé de 122 à 106 francs, les obligations des diverses catégories ont subi un recul variant de 20 à 40 fr. Samedi dernier a été tenue l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie. Ceux-ci ne se sont pas trouvés en nombre pour délibérer valablement. Mais ils ont été invités, après que lecture leur eut été faite de deux rapports, l'un des administrateurs provisoires, l'autre de M. de Lesseps, à émettre le vœu que la Compagnie fût dissoute et que l'autorité judiciaire en confiât la liquidation à une personne désignée par la compagnie elle-même, M. Brunet. Ce vœu a été émis à l'unanimité. M. de Lesseps a accepté d'être le fondateur d'une société nouvelle, dont le capital est fixé à 30 millions, divisé en 60,000 actions de 500 francs. La Banque parisienne, avec laquelle M. de Lesseps a traité, a ouvert la souscription dont elle supportera les frais et qui sera close samedi. C'est ce même jour que doit être prononcée par le tribunal la mise en liquidation de la compagnie actuelle. Si la souscription réussit, la nouvelle société prendra l'actif de l'ancienne et se chargera de l'achèvement du Canal, abandonnant aux porteurs des anciens titres 80 pour 100 des recettes nettes de l'exploitation, après acquittement de toutes charges, y compris celles des nouveaux capitaux à emprunter. D'après M. de Lesseps, il faudrait encore 450 millions pour achever le Canal. On sait malheureusement ce qu'il est advenu des évaluations de depenses énoncées au début de l'entreprise.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

DUC D'ANGUIEN

ET LES DAMES (1)

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645). Le « démariage »; projets et rumeurs. — Marthe du Vigean. Fin du roman. — Mlle de Neuillant. Mmes de Montbazon et de Chevreuse. Le duc de Beaufort. — Déroute des Importans. La Régente et les Condé. La Rochefoucauld. — Le duel de la place Royale; Maurice de Coligny tué par le duc de Guise. — Mlle de Toussy. Ninon. — Les princesses de Gonzague : la reine de Pologne et la Palatine. — Mlle de Boutteville. Son mariage avec d'Andelot. Son frère François. — Henri Chabot devient duc et pair par son mariage avec Marguerite de Rohan. L'aventure de Tancrède. — Les « libertins » dans la maison de M. le Duc. Bussy, Saint-Évremond, Rivière, Bourdelot.

Dans les premiers jours d'octobre 1645, le duc d'Anguien, à peine convalescent, s'arrêtait à Chantilly (2). Sa mère, qui était la maîtresse du logis, avait fait préparer « les eaux qu'il devait prendre » et disposer sa « petite chambre (3), » celle-là même que ses descendans ont toujours occupée (4). Mesdames la Princesse et la duchesse attendaient soucieuses : quel accueil M. le Duc ferait-il à sa femme? L'as-

(1) Ce fragment est tiré du cinquième volume de l'*Histoire des Princes de Condé*, qui paraîtra prochainement chez Calmann Lévy.

(2) Il avait failli mourir à Philisbourg, d'où il était parti le 25 septembre. Dès qu'il eut repris un peu de force, il quitta Chantilly pour Paris. (Voir t. IV, p. 446.)

(3) Mme la Princesse à M. le Prince; Fontainebleau, 3 octobre 1645. A. C.

(4) Elle a été conservée dans l'édifice appelé capitainerie ou châtelet, et construit par Jean Bullant; la fenêtre donne dans la cour basse, derrière la galerie des batailles.

sistance était peu nombreuse ; la sœur même était exclue : sous le prétexte des soins qu'exigeait une grossesse avancée et assez laborieuse (1), « Madame la Princesse n'a pas voulu que Mme de Longueville aye esté à Chantilly ; elle en est très faschée. » Tout se passa convenablement, si ce n'est tendrement ; « l'entrevue fut autant civile et honneste que l'on la peult souhetter : embrassemens de toutes parts, conversation à toute heure du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peult souhetter davantage (2). » Il y a quelques réticences dans ce court récit.

Le prétendu excès de pouvoir imputé à un ministre tout-puissant ne suffisait pas pour faire rompre l'union que l'église avait consacrée au mois de février 1641. La stérilité de l'épouse, permettant d'établir que le mariage n'avait pas été consommé, aurait fourni un argument qu'en pareille circonstance d'habiles casuistes surent employer avec succès. M. le Duc regrettait-il le mouvement généreux ou le calcul qui un moment le rapprocha de sa femme? — La naissance du duc d'Albret s'élevait comme un obstacle à tout projet de séparation conjugale; or le rêve du « démariage » agite l'imagination de Louis de Bourbon; cette idée l'obsède; la présence à ses côtés de la nièce de Richelieu lui rappelle tant d'humiliations infligées par la lourde main du cardinal! il oublie les bienfaits, les devoirs, ne considère plus qu'un odieux souvenir; et si des combinaisons de parti lui imposent quelques ménagemens, si sa fougue est contenue par certains obstacles que nous ferons ressortir plus loin, il est le plus souvent tout à sa passion, brûlant du désir d'être libre pour offrir sa main comme il a déjà donné son cœur.

Sans s'expliquer nettement, sans s'associer à des projets plus ou moins vagues, Madame la Princesse ne combat pas le sentiment de son fils. Quand elle lui écrit, elle donne des nouvelles de tous, mari, fille, petit-fils, amis et amies; jamais un mot de la bru. L'alliance Brézé n'est pas son fait; Mme du Vigean est de ses amies (3), et les filles de la baronne comptaient parmi les « inséparables de Mlle de Bourbon. » Les vers, les complimens sont pour Mlle de Bourbon et sa troupe; ces jeunes filles se marient sans qu'on cesse de les chanter; d'autres noms se mêlent aux leurs : les filles d'honneur de la Reine-régente, Neuillant, Beaumont, Guerchy, Beuvron, Chémerault, sont, elles aussi, accablées d'odes, de sonnets, et deviennent le point de mire des vaudevilles équivoques. Dans ce concert

(1) Le 30 avril 1645, Mme de Longueville avait perdu son premier enfant, Mlle de Dunois. Le 12 janvier 1646, elle donna le jour à un fils, Jean-Louis-Charles, qui entra dans les ordres et mourut en 1694.

(2) Blainville à M. le Prince; Paris, 12 octobre 1645. A. C.

(3) Voir t. III, p. 458-461.

d'éloges ampoulés ou de couplets injurieux, dans ce fatras de poésies, dans ces prologues, dédicaces en prose ou en vers, le nom de Madame la duchesse est à peine prononcé par quelque obscur rimeur (1) ; les chantres ordinaires de la beauté et de la mode, Voiture, Esprit, Sarasin, paraissent l'ignorer ; nulle place pour elle dans les lettres semi-officielles de Balzac ; elle est comme oubliée de tous, adulateurs ou satiristes.

Seul, M. le Prince la défend, prend parti contre le dessein de son fils, le rappelle au devoir. C'est le bon sens qui parle par sa bouche ; Anguien le sait, ne réplique pas ; mais il cherche des prétextes, épie l'occasion. Les premières caresses de son fils ne le ramenèrent pas. Dans l'intervalle de ses deux premières campagnes, sa passion était plus forte que jamais : quand il dit adieu à Mlle du Vigean, en 1644, il s'évanouit.

Placée entre une belle-mère et une belle-sœur grandes, de haute mine, Claire-Clémence, avec sa petite taille, était assez effacée, quoiqu'elle ne manquât pas d'agrémens ; plus tard, elle a montré de l'intelligence et du caractère. Avait-on déjà remarqué quelques accès de cette bizarrerie héréditaire qui reparut longtemps après et se manifesta dans une aventure étrange dont les suites furent tragiques (2) ? — Il est certain que dès ce temps il y avait comme un prélude de la séquestration finale. On rencontre rarement son nom dans le récit d'une fête ; paraît-elle dans une cérémonie, sa présence étonne : « Mademoiselle » se montra surprise de la voir au *Te Deum* chanté pour la victoire de « Norlingue. » — Elle n'est mêlée à aucun des incidens qui firent tant de bruit autour de Mmes de Condé et de Longueville. — C'est au couvent qu'on la retrouve quand son mari est en guerre ; elle quitta les Carmélites de la rue Saint-Jacques (3) pour venir à Chantilly dans l'automne de 1645. Déjà celle qui possédait le cœur de M. le Duc avait résolu d'entrer dans cette sainte maison dont elle ne devait plus sortir.

Marthe du Vigean a-t-elle encouragé les rêves, les projets de son amant ? Désintéressée, généreuse, a-t-elle échappé à toute velléité d'ambition ? — Elle avait obtenu de lui qu'il ne parlât plus à Mlle de Boutteville ; il empêcha Saint-Maigrin de prétendre à sa main, sans se soucier de la haine que cette sommation hautaine devait allumer chez un homme épris et vindicatif (4). — Madame la Duchesse

(1) « Pour Mme d'Anguien, par Mlle de Saint-Géran ; » très plats complimens dans un recueil manuscrit formé par Honorée de Bussy (A. C.). C'est la seule pièce que nous ayons trouvée en feuilletant maint recueil.

(2) Nous en parlerons à notre dernier volume.

(3) « Mme la Duchesse est toujours aux Carmélites. » (Dalmas à M. le Duc, 9 juillet 1645 ; A. C.) Elle fit aussi de longues retraites aux Carmélites de Saint-Denis.

(4) Dès 1643, le maréchal de Guiche avait demandé à M. du Vigean la main de

fut un moment très malade; le petit duc d'Albret était frêle et délicat.— Qui sait? — Le dernier pas cependant eût été difficile à franchir; du Vigean le père avait médiocre réputation, et sa femme était dans l'intimité, presque dans la dépendance de la duchesse d'Aiguillon. En somme, hors la pureté de la fille, c'eût été une triste alliance.

Comment expliquer la brusque conclusion du roman? M. le Duc, qui n'obtenait de sa maîtresse que les faveurs du cœur, ne dédaignait pas le plaisir. Mlle du Vigean se crut-elle un moment délaissée? s'aperçut-elle qu'il fallait renoncer à de trop hautes espérances? ou fut-elle seulement ramenée par la grâce dans ce cloître qu'elle n'avait jamais oublié?

Bien qu'elle ait attendu deux ans pour faire profession, son parti était pris dès 1645; sa sœur le savait (1). Elle-même en fit le récit au duc de Rohan, qui avait été longtemps le confident de cet amour : « Après m'avoir, non sans verser beaucoup de larmes, entretenu trois heures des choses passées, elle me conta comment, au retour d'un sermon du père Desmares (2), elle avait brûlé vos lettres et même votre portrait; ses résolutions pour l'avenir vont à la retraite, lorsqu'elle aura donné assez de temps pour qu'on n'accuse pas sa réputation et qu'on ne puisse dire que c'est un effet de la douleur et du dépit (3). » La réputation de Marthe du Vigean ne souffrit aucune atteinte; tous savaient que « jamais amour ne fut plus passionné d'une part, ni, de l'autre, écouté avec plus de con-

Marthe pour son neveu, le marquis de Saint-Maigrin, lieutenant des chevau-légers de la Reine (Toulongeon à M. le Duc, A. C.); M. le Duc intervint; le soupirant se retira, puis reprit sa parole, se proposa encore, fut repoussé et ne l'oublia jamais. Il sut dissimuler, continua de servir, ne changea rien à ses relations jusqu'au jour où il crut trouver l'occasion de satisfaire le ressentiment qui couvait dans son cœur. Il perdit la vie en cherchant à la ravir à l'objet de sa haine, et tomba au faubourg Saint-Antoine (1652) victime de son acharnement à joindre le Grand Condé pour le frapper de sa main. — Saint-Maigrin (Jacques d'Estuerd de Caussade), très vigoureux officier, lieutenant-général et capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde au moment de sa mort, avait pour grand-oncle ce « mignon frisé, » qui, tout camus qu'il était, fixa un moment les regards de Catherine de Clèves, et que le balafré fit tuer. Lui-même « avait bien joué à la poupée avec Mlle de Brézé, » et on racontait que, s'ennuyant à la chapelle royale où le retenait son service pendant les longues dévotions d'Anne d'Autriche, il s'était parfois « faufilé » pour causer tout bas avec son amie d'enfance. Cet innocent manège n'avait pas échappé aux regards malveillans des désœuvrés, et donna lieu à quelques plaisanteries. M. le Duc n'en devait prendre et n'en prit aucun ombrage; ce n'est pas de ce côté que se portait sa jalousie.

(1) Anne de Fors à son frère; 7 juin 1647, A. C. (publiée par Cousin, *Mme de Longueville*). Marthe ne prononça les grands vœux qu'en 1649; mais elle était cloîtrée et postulante depuis 1647. Elle mourut en 1665.

(2) Oratorien et prédicateur fort écouté; mort en 1687.

(3) Rohan à M. le Duc, 27 juin 1646; A. C. — Henri Chabot était alors marié et en possession de la duché-pairie de Rohan.

duite, d'honnêteté et de modestie (1); » mais elle ne put ni garder pour elle le secret de sa résolution, ni empêcher la malignité d'en rechercher les causes et de l'attribuer « à la douleur ou au dépit. » Toujours est-il que le sacrifice était consommé lorsque le vainqueur de « Norlingue » vint achever sa convalescence et prendre ses eaux à Chantilly.

C'était le tems de la bonne Régence,
Temps où la ville, aussi bien que la Cour,
Ne respirait que les jeux et l'amour,

au printemps, avant l'ouverture de la campagne, sous les majestueux ombrages de Compiègne ; à l'automne, parmi les sites pittoresques de Fontainebleau, lorsque dans ce palais, le plus beau du monde, affluaient ceux qui revenaient de l'armée ; « ce ne sont que comédies, sérénades sur l'eau, promenades en forêt (2)... »

Aucun amant qui ne servît son roi;
Guerrier aucun qui ne servît sa dame (3).

Aussi, lorsqu'on sut que tout était rompu entre Louis de Bourbon et celle qui sera désormais sœur Marthe de Jésus, il devint le but de mainte provocation : « Neuillant veut tout mettre en usage pour vous engager cet hiver (4). » Dans cette aimable fille, assez chansonnée alors, comment reconnaître l'austère dame d'honneur dont la probité ne fléchit pas devant les menaces du plus impérieux des rois, du plus puissant, du plus passionné des amans (5)? — Une héroïne de la galanterie, bien autrement hardie et compromise, l'altière duchesse de Montbazon, crut un moment que le pouvoir de ses charmes enchaînerait à son tour

Ce jeune duc, qui tenait la victoire
Comme une esclave attachée à son char;

(1) Lenet. — Lorsqu'on connut, ou plutôt lorsqu'on devina la rupture des relations entre les deux amans, les prétendans devinrent nombreux, sans qu'aucun ait gardé rancune de se voir éconduit. Un des plus sérieux fut le marquis d'Uxelles, Louis Châlon du Blé, tué en 1658.

(2) Gramont à M. le Duc; 8 octobre 1644. A. C.

(3) Saint-Évremond.

(4) Rohan à M. le Duc ; 27 juin 1646. A. C.

(5) C'est bien cette même Suzanne de Baudéan, fille du comte de Neuillant, qui mariée au duc de Navailles, ferma la « chambre des filles » au jeune Louis XIV, lorsque celui-ci voulait y chercher Mlle de La Vallière. Elle mourut en 1700, âgée de soixante-quatorze ans. Son frère, Charles de Baudéan, s^r de Neuillant, fut tué à Lens.

« elle ne s'est raccommodée avec madame votre sœur qu'à ce dessein (1). » Si Chabot a dit vrai, la longanimité de l'une n'est pas moins surprenante que la fantaisie de l'autre.

Un jour d'été (1643), comme on remettait à Mme de Montbazon deux billets de style équivoque ramassés dans son salon : « C'est la main de Mme de Longueville, s'écria-t-elle aussitôt, et Coligny sort d'ici. » L'anecdote fut promptement colportée ; c'était une calomnie sans vraisemblance. Geneviève de Bourbon était alors irréprochable ; à cette heure même, retirée à la campagne (2), elle souffrait de sa première grossesse. Mais la passion ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se loge dans un cœur violent, à côté d'une intelligence étroite.

Unie à seize ans au vieil Hercule de Rohan, Marie de Bretagne s'était promptement affranchie de toute retenue ; on ne comptait plus ses caprices ; elle ne pardonnait pas à M. de Longueville de l'avoir quittée pour épouser la fille du prince de Condé, ce qui n'empêcha pas le duc de Beaufort d'occuper promptement la place vacante. Les nouveaux amans étaient bien faits pour s'entendre : tous deux avaient peu d'esprit, avec une certaine grossièreté de sentimens qui n'excluait pas la ruse, et qui se reflétait dans le langage de l'homme comme dans les mœurs de la femme. De son grand-père Henri IV, François de Vendôme ne tenait que la vaillance (3). A la mort de Louis XIII, se croyant assuré de la faveur

(1) Rohan à M. le Duc. A. C.

(2) A la Barre, chez Mme du Vigean. (Nesmond à M. le Duc ; 8 juillet 1643. A. C.)

(3) Pour épargner au lecteur des recherches inutiles et lui donner la clé des conflits et des incidens qui vont se succéder, nous plaçons sous ses yeux le tableau suivant :

César, duc de Vendôme (1594-1665), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, marié à Françoise, duchesse de Mercœur, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine.

1	2	3
Louis, duc de Mercœur, puis de Vendôme, épousa en 1651 Laure Mancini, dont il eut le duc de Vendôme, le vainqueur de Cassano et de Villaviciosa.	François, duc de Beaufort (1616-1669), tué dans une sortie au siège de Candie sans avoir été marié.	Élisabeth, mariée au duc de Nemours, que son beau-frère Beaufort tua en duel en 1652.

En 1643, le duc de Vendôme réclamait la surintendance de la navigation, que Richelieu lui avait enlevée dès 1625 pour la réunir à l'amirauté, vacante par la mort de Montmorency (1632). Depuis, le cardinal avait donné le titre et la charge d'amiral à son neveu, le duc de Brézé.

Beaufort revenait d'Angleterre, où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites après la conjuration de Cinq-Mars. Le 2 septembre (1643), il fut mis à Vincennes, d'où il s'évada le 31 mai 1648.

de la Reine, il avait aussitôt essayé de montrer aux Condé l'insolence de sa haine. Le Roi venait de rendre le dernier soupir; entourée par la foule, suffoquée par la chaleur, Anne d'Autriche demande que tout le monde se retire. Le duc de Beaufort se trouvait près d'elle; il relève aussitôt cette parole et, se tournant vers le premier prince du sang, l'invite à quitter la chambre. — « De quel droit me parlez-vous ainsi? — C'est l'ordre de la Reine, et je saurai le faire respecter. »

Du coup, le petit-fils de Gabrielle d'Estrées espérait effacer l'irrégularité de son origine, monter au premier rang. Déjà populaire, les Importans l'avouaient pour leur chef; M. de Beauvais, premier aumônier, qui se vit un moment ministre, était dans les mêmes intérêts; la plus habile des intrigantes du siècle, on pourrait dire le plus infatigable des conspirateurs, Mme de Chevreuse, rentrait d'exil et comptait bien reprendre son influence sur Anne d'Autriche en s'appuyant sur le bras du futur « roi des Halles; » fille d'Hercule de Rohan, elle inspirait et dirigeait l'amant de sa jeune belle-mère. Mais Mazarin mit bon ordre à toutes ces prétentions; la façon dont il fit aboutir à son profit une intrigue ourdie contre lui est un chef-d'œuvre de dextérité. A l'ombre des lauriers de Rocroy, M. le Prince par sa prudence, Mme la Princesse par son assiduité, ses habitudes pieuses, modifièrent les dispositions de la Reine; Beaufort demeura sans pouvoir, Mme de Chevreuse sans crédit. En outrageant Mme de Longueville, la duchesse de Montbazon avait cru tout à la fois servir l'ambition de ses amis et satisfaire ses rancunes de femme. Elle se trompait. On ne tarda pas à mettre les véritables noms sur les lettres ramassées (1), et les rieurs ne restèrent pas longtemps du côté de la duchesse. La Reine exigea une réparation publique : debout devant la princesse de Condé, Mme de Montbazon dut présenter ses excuses en lisant à haute voix un papier accroché à son éventail (8 août); les termes de cette satisfaction avaient été arrêtés « en conseil. » L'orgueilleuse duchesse tenta de se relever par une nouvelle impertinence (2), elle fut chassée de la cour.

(1) Elles étaient adressées par Mme de Foucquerolles au marquis de Maulevrier.

(2) Mme de Chevreuse avait offert à la Reine une collation dans le jardin de Renard, rendez-vous habituel de la société élégante; elle avait assuré Sa Majesté que Mme de Montbazon n'y serait pas. La Reine arrive accompagnée de Mme la Princesse; celle-ci aperçoit son ennemie, veut se retirer; la Reine la retient et fait inviter Mme de Montbazon à sortir sous prétexte d'indisposition. Refus de la duchesse; la Reine quitte la fête avec éclat. Le lendemain, Mme de Montbazon recevait l'ordre de se rendre dans sa maison de Rochefort (ordre du Roi du 22 août, A. C.). — L'inimitié était de longue date entre ces dames. Dès 1642, les habituées de l'hôtel de Condé n'étaient pas priées à l'hôtel de Chevreuse, et réciproquement. — Rancé, le futur fondateur de la Trappe, était alors un des adorateurs de Mme de Montbazon; c'est lui qui l'assista quand elle mourut de la rougeole en 1657.

Quelques jours plus tard, le duc de Beaufort, accusé de complot contre la vie de Mazarin, était « logé au bois de Vincennes; » ses amis, ses parens partaient pour l'exil. C'était la déroute des Importans, de la cabale des Guise, des Vendôme, de tous ceux qui relevaient la tête depuis la mort de Richelieu, de la faction rivale des Condé, y compris Mme de Chevreuse et l'ancien chancelier Châteauneuf, également détesté de Madame la Princesse, qui voyait en lui avec horreur le juge de Montmorency, et de M. le Prince, qui se rappelait les menées de l'abbé de Preaulx à Bruxelles au temps de « l'exil volontaire (1). » Condé et sa femme étaient d'accord cette fois, ce qui n'arrivait pas toujours. A côté de cette royale amie dont elle recevait jadis les tristes confidences, et qui, d'un état voisin de la disgrâce, vient de passer subitement à la toute-puissance, la Princesse, aujourd'hui, se sent plus forte et laisse percer quelques velléités de révolte contre le « traitement » parfois « rude » de son époux (2). La Régente elle-même a peu de goût pour M. le Prince ; mais leurs intérêts actuels se confondent et elle compte entièrement sur le duc d'Anguien, qui s'était offert à elle alors que Louis XIII respirait encore et que tout était incertain.

Dans cette première négociation avec Anne d'Autriche, M. le Duc eut pour intermédiaire un ami, un parent, dont nous n'avons pas encore prononcé le nom, car il n'était pas voué aux armes comme les compagnons habituels de Louis de Bourbon. Déjà âgé de plus de trente ans, Marsillac (3) avait à peine passé quelques jours à l'armée; la guerre ne devait pas lui réussir; il ne parut sur le champ de bataille que pour être mis aussitôt hors de combat (4). Intelligence vigoureuse et profonde, doué d'une rare puissance d'analyse, avec du sang-froid, du courage, la plus illustre naissance, un état presque féodal (5), tous les agrémens de la personne, le futur duc de La Rochefoucauld apporte déjà dans ses entreprises

(1) Voir t. II, p. 309 et suivantes.

(2) Il faut avouer que le traitement de M. vostre père est bien rude; il m'a chassé Dalmas sans aucun subject, » écrivait Mme la Princesse à son fils (21 août 1644, A. C.); quelques jours plus tard, Dalmas, soutenu par M. le Duc, reprenait sa place. C'était un « Gascon insinuant; » après la mort de son mari, Mme la Princesse lui donna la capitainerie de Chantilly.

(3) L'auteur des *Maximes*, François VI de La Rochefoucauld, né en 1613, portait alors le titre de prince de Marsillac; duc et pair en 1650, il mourut en 1680. — Son aïeul, François III, était beau-frère de Louis Ier, prince de Condé.

(4) En 1646, devant Mardick, coup de mousquet à l'épaule droite ; on le crut estropié. En 1652, au faubourg Saint-Antoine, coup de feu à travers la figure; il resta presque aveugle.

(5) Les La Rochefoucauld possédaient d'immenses domaines dans le Poitou et l'Angoumois, et, comme les Plantagenet et les Lusignan, faisaient remonter leur généalogie à la fée Mélusine. C'était une des rares grandes familles qui avaient survécu à la guerre de Cent Ans.

de politique ou d'amour ces habitudes de calcul impitoyable qui ne le garantiront pas des illusions. La postérité apprendra par sa plume qu'avant de s'appliquer à gagner le cœur de la plus charmante des princesses, il avait supputé les avantages qu'il pourrait recueillir de cette bienveillance (1). Il expose avec la même sécheresse les précautions dont il enveloppe les premiers témoignages de son amitié pour le duc d'Anguien, évitant de négocier directement, prenant ses sûretés de tous côtés.

M. le Duc se contenta des assurances que Marsillac avait recueillies de la bouche de la Reine et transmises à Coligny. Nous avons vu par le ton de ses lettres écrites au bivouac, la veille de Rocroy (2), avec quel feu il avait pris parti pour la régence. Aussi Anne d'Autriche aimait-elle à penser que les mesures qui, en fortifiant son pouvoir, grandissaient Mazarin, ne servaient pas moins les intérêts de la maison de Condé.

Au milieu des labeurs et des embarras de sa première campagne, M. le Duc apprenait à la fois le commencement et la fin de ces incidens, l'outrage fait à sa sœur et la réparation, les tentatives des Importans et leur défaite; à son retour d'Allemagne (novembre 1643), tout était accompli. Néanmoins, en revoyant Maurice de Coligny, il lui fit comprendre que la satisfaction donnée par une femme ne suffisait pas et qu'il était temps d'en demander compte aux amis de Mme de Montbazon. Coligny n'attendait qu'un mot : il aimait sincèrement, respectueusement Mme de Longueville, et tenait surtout à ne pas la compromettre; c'était Anguien lui-même qui, le premier, avait, au nom de Madame la Princesse (3), imposé silence à l'amitié de Maurice. Sur ces entrefaites, le duc de Beaufort ayant été mis en prison, Coligny s'adressa au personnage le plus en vue de la coterie, et, sous un prétexte quelconque, appela le duc de Guise. La rencontre eut lieu place Royale. Quand on rapproche ces deux noms, on devine quelle émotion cela causa! L'avantage ne resta pas au petit-fils de l'amiral : Maurice avait plus de cœur que d'adresse; il était convalescent et se servit mal de ses armes, tomba en se fendant, fut injurieusement épargné par son adversaire, désarmé deux fois, frappé. La terrible loi sur les duels était en vigueur; chacun fermait sa porte au blessé; mais le duc

(1) « J'eus enfin sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville; je l'en fis convenir lui-même; il savoit l'état où j'étois à la cour, etc... » (*Mémoires* de La Rochefoucauld.)

(2) Voir t. IV, p. 73 et 488.

(3) « Témoignés à Coligny qu'il vous ofanseret s'il témoignet se vouloir intéresser dans cète afaire, car il ne le fault pas. Brûlés cète lettre. » (Suivant l'usage, cette recommandation ne fut pas observée.) — Mme la Princesse à M. le Duc, 6 août 1643. A. C.

d'Anguien, passant outre aux injonctions de M. le Prince, et, ce qui est plus étrange, aux instances de M. de Châtillon lui-même (1), ouvrit le château de Saint-Maur à son ami, qui, plus malade de chagrin que souffrant de ses plaies, s'éteignit après avoir langui quelques mois. Le duel et sa cause furent vite oubliés; Coligny respirait encore que M. de Guise envoyait des complimens à M. le Duc (2), et Mme de Montbazon elle-même ne tarda pas à charger le duc de Rohan d'un message auquel on ne pouvait se méprendre. Marie de Bretagne ne parvint pas à enrôler le duc d'Anguien parmi ses adorateurs, et continua d'inspirer à Beaufort la haine que le mépris de M. le Duc avait rallumée dans son cœur.

Mlle de Neuillant et autres n'eurent pas plus de succès; on cessa de songer à M. le Duc dans la « chambre des filles. » On le crut occupé de Mlle de Toussy, beauté imposante, dont la haute taille excita l'admiration des ambassadeurs polonais. Un moment compromise par une mère avide, intrigante, Louise de Prie (3) a figuré dans quelques pasquins et vaudevilles. Cet épisode, dont les archives de Condé ont conservé la trace, ne saurait nous arrêter. Ici pas même de roman; rien que le prologue d'un conte licencieux, un marchandage, une négociation qui n'est délicate d'aucun côté et qu'un intermédiaire peu scrupuleux essaie de terminer à coup d'argent. Il n'arriva pas à ses fins : après quelques imprudences, Mlle de Toussy, qui savait calculer, put s'arrêter à temps; elle aussi devint duchesse, gouvernante des enfans de France, avec un grand renom de gravité et de vertu.

Il y a loin de cette destinée à celle de Ninon; c'est à la fin de 1645 que M. le Duc, subitement assidu chez Mlle de Lenclos (4), parut tomber un moment sous le charme de cette créature étrange, dont l'immuable beauté dura presque autant que la vie, toute de

(1) Le père de la victime. Le duel eut lieu le 12 décembre 1643. Maurice de Coligny mourut vers la fin de mai 1644.

(2) 23 mai 1644. A. C.

(3) Louise de Prie, héritière et seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toussy, et de Françoise de Saint-Gelais-Lusignan, pouvait avoir vingt ans en 1646, lorsqu'elle attira les regards de Louis de Bourbon. On attribua au désir de lui plaire le soin inaccoutumé que le nouveau prince de Condé prit de ses ajustemens en quittant le deuil de son père. C'est alors (1647) que la négociation conduite par le chevalier de Rivière prit une tournure assez vive. L'affaire languit ensuite, et dès 1649, Mlle de Toussy était fiancée au maréchal de La Motte-Houdancourt, duc de Cardonne. Elle mourut à Versailles en 1709.

(4) De fier et grand rendu civil et doux,
Ce même duc alloit souper chez vous.
Comme un héros jamais ne se repose,
Après souper il faisoit autre chose.

SAINT-ÉVREMOND.

contrastes, esprit viril dans le corps le plus charmant, courtisane sans vergogne, avec des goûts et même des sentimens délicats, secourable à beaucoup, et ruinant sans scrupule plusieurs générations d'une même famille, la plus volage des maîtresses et le plus sûr des amis. Mais les grâces de Ninon ne furent pas plus puissantes que la hardiesse de Marie de Bretagne, la coquetterie de Neuillant, ou les résistances calculées de Louise de Prie. Personne ne prit la place de Mlle du Vigean; celles qui, sans rallumer ce feu éteint pour toujours, sans ranimer la flamme de cette « passion, la plus respectueuse et la plus polie du monde (1), » pouvaient encore attirer ce « héros de roman (2), » lui inspirer un sentiment plus vif qu'un goût passager, le fixer peut-être, Mlle de Nevers et Mlle de Boutteville, venaient toutes deux de perdre la liberté que l'entrée de Marthe aux Carmélites rendait à ce cœur généreux.

A voir l'image de Louise-Marie de Gonzague-Clèves, princesse de Mantoue et de Nevers, on ne comprend pas tout d'abord le charme qu'elle a exercé : le port est majestueux, la tête régulière, intelligente, le regard impérieux, presque dur; tous les traits accentués du courage, de la volonté, de la force, mais sans ce vernis de grâce qui donne comme un air de famille aux portraits des femmes du XVIIe siècle. C'est qu'aussi elle tient de deux races violentes qui ne connurent guère de frein, sauvages aventuriers du Nord, tyrans raffinés de l'Italie (3). Plus de père; au-delà des monts, le neveu, chef de la famille, dispute Mantoue à l'Espagnol, au Savoyard; en France, Marie gouverne le duché de Nevers, y est traitée en souveraine; elle seule doit régner, vivre dans le monde; à ses sœurs le cloître, c'est leur lot; elle les y retient avec une sévérité inflexible.

La mort soustrait Bénédicte (4) à cette tyrannie; Anne se ré-

(1) *Divers portraits :* le prince de Condé, par Mademoiselle, 1659.

(2) *Ibid.*

(3) Le connétable de Bourbon, tué à l'assaut de Rome, était fils de Claire de Gonzague, et neveu de Frédéric, marquis de Mantoue. Les Gonzague régnaient dans leur patrie depuis 1328; au bout de deux cents ans, ils quittèrent ce titre de marquis de Mantoue, que Cervantes a illustré, pour prendre celui de duc. — La grand'mère de la princesse Marie, Henriette de Clèves, était de la maison de La Marck, et petite-nièce du « sanglier des Ardennes. » — C'est cette même Henriette, nièce du premier prince de Condé et belle-sœur du second (voir t. I, p. 21, 46 à 54; II, 68 à 107), qui porta le duché de Nevers à son mari, Louis de Gonzague. Leur fils, Charles Ier, devint duc de Mantoue par la mort de ses cousins (1627), eut grand'peine à faire reconnaître ses droits, et les transmit (1637), encore contestés, à son petit-fils Charles III, qui réside dans ses états d'Italie. Louise-Marie, fille aînée de Charles Ier et tante du duc régnant de Mantoue, née vers 1612, appelée d'abord Mlle de Nevers, et plus habituellement ensuite la princesse Marie, se fixe à Nevers et administre la province.

(4) Morte en religion à l'âge de vingt ans (1637). Elle était abbesse d'Avenay, grand monastère de Bénédictines, à quatre lieues de Reims.

volte, s'échappe du monastère; pour ses beaux yeux, cet écervelé de Guise délaisse l'archevêché de Reims, puis la délaisse elle-même après un simulacre de mariage. Errante, sans argent, sans asile, elle rencontre un prince dépossédé, l'épouse contre le gré de la Régente, de tous les siens; elle le fait catholique pour rentrer en grâce; c'est en vain : Marie reste sourde à ses humbles prières, la laisse « sans pain (1). » La cadette finira par sortir victorieuse de la lutte et se vengera en sauvant son aînée (2). Ici les traits peuvent faire illusion; leur délicatesse est exquise; n'était le feu du regard, on ne soupçonnerait pas la portée de cette intelligence et la vigueur de ce caractère. Admirablement douée, elle exercera sur les hommes une irrésistible influence, saura manier tous les ressorts de la politique ; on l'appellera la Palatine. Amie de Condé et de Mazarin, elle les servira tous deux sans les trahir, méritera l'estime de Louis XIV en conservant la confiance de Philippe d'Orléans. Si sa conduite est toujours habile et tempérée, ses opinions sont extrêmes ; elle pousse aux dernières limites ce que Bossuet appelait « l'intempérance de l'esprit ; » puis elle surprend le monde par l'austérité de sa pénitence, après l'avoir étonné par la hardiesse publique de ses idées.

Au commencement de 1645, alors que Mlle de Rethelois venait de conclure ce deuxième mariage qui ne semblait être qu'une étape dans sa vie d'expédiens, l'aînée, Louise-Marie, qui, elle aussi, à travers les épreuves d'une jeunesse agitée, avait ému bien des cœurs, depuis Gaston de France jusqu'au marquis de Gesvres (3), entrait dans la maturité avec une attitude hautaine et

(1) *Sic*, dans une des nombreuses pétitions adressées par la princesse Anne à sa sœur Marie (mai 1645; A. C.).

(2) Lors des embarras de cette dernière en Pologne. (Voir l'*Oraison funèbre de la Palatine*, par Bossuet.) — Anne de Gonzague, Mlle de Rethelois, avait environ dix ans, lorsqu'en 1625 on la mit à Faremoutiers, où elle ne se plut guère; mais son père et sa tante la destinaient à prendre l'habit. Elle ne tarda pas à devenir belle et sa résistance augmenta. Le séjour d'Avenay, où on la plaça auprès de sa jeune sœur Bénédicte, ne réussit pas davantage; Henri, duc de Guise, titulaire de l'archevêché de Reims, y fit sa connaissance et l'enleva. (Voir t. III, p. 443-445.) Abandonnée par ce soi-disant mari, elle épousa (mai 1645) le prince palatin Édouard, malgré la résistance de la Régente, qui trouvait qu'il y avait en France assez de princes dépossédés. Ce mari définitif était le petit-fils du roi Jacques d'Angleterre et le quatrième fils de l'électeur palatin, Frédéric V, qui fut élu roi de Bohême, dépouillé de l'électorat, et mourut réfugié en Hollande. — Le frère aîné, Charles-Louis, rétabli dans ses états et titre par le traité de Westphalie, est le père de Madame, seconde femme de Monsieur, duc d'Orléans, ma très loyale, très laide et très spirituelle aïeule. — Édouard mourut catholique à Paris en 1663; il venait de marier sa fille aînée au duc d'Anguien, Henri-Jules, fils du Grand Condé. — La Palatine, Anne de Gonzague, mourut en 1684.

(3) Elle n'avait pas dix-huit ans que Richelieu la « logea au Bois de Vincennes » (1629) pour la soustraire aux poursuites de Gaston, qui voulait l'enlever sans grande

dédaigneuse; les soupirans sont écartés. Dissimulant avec art un certain embarras d'affaires, établie royalement dans le magnifique hôtel de Nevers (1), elle tenait là, en face du Louvre, une manière de cour. Le salon de la marquise de Rambouillet était sur son déclin; celui de Madame la Princesse était rarement ouvert; Mme de Longueville partait pour Munster; le « cabinet de la princesse Marie » devint le rendez-vous de la société polie et des beaux esprits. M. le Duc s'y plaisait. Il trouvait là, non pas la douceur du contraste que lui offrait l'âme simple et pure de Marthe du Vigean, mais une nature vaillante qui attirait son esprit sans avoir prise sur son cœur; âme inquiète, à la fois crédule et hardie, accordant à l'astrologie judiciaire la foi qu'elle refusa longtemps aux dogmes chrétiens, puis finissant par se soumettre à la sévère direction de l'abbé de Saint-Cyran et des solitaires de Port-Royal (2), tout en continuant de consulter les astres. Une recherche inattendue ouvrit un nouvel horizon à Mlle de Nevers.

On voulait remarier le roi de Pologne Wladislas, qui était veuf, sans enfans, avec un frère dans les ordres; le portrait de Marie de Gonzague fut placé sous ses yeux; quoique vieux, malade et usé, il s'enflamma (3); l'union lui convenait; il y trouvait la naissance,

résistance de sa part. Ce mariage revint sur le tapis; il fallut plusieurs fois fuir et se cacher. — Cinq-Mars était fou d'elle; c'est pour l'épouser qu'il conspirait. Les mépris de la princesse Marie avaient réduit le marquis de Gesvres au désespoir, lorsqu'il se fit tuer devant Thionville. — En somme elle était plus aventureuse, surtout plus ambitieuse que romanesque; Alfred de Vigny dit le contraire; mais on n'est pas obligé de chercher la vérité historique dans les œuvres d'imagination.

(1) L'hôtel de Nevers élevait sa façade majestueuse entre la tour de Nesle et le Pont-Neuf, à peu près sur l'emplacement actuel de la Monnaie. Il prit successivement les noms de Guénégaud et de Conti.

(2) Le maréchal de Gramont ne se souciait guère de la suivre jusque-là et refusait plaisamment de se mettre sous la discipline de M. Singlin (2 juillet 1644. A. C.). Elle eut à se défaire de son jansénisme, au moins à le dissimuler lorsqu'elle arriva en Pologne, où les Jésuites étaient fort puissans. Il est constamment question d'astrologie dans la correspondance de cette princesse, postérieurement même à sa conversion, qui date de la mort de Saint-Cyran (1643). Elle avait rassemblé de nombreux documens sur le « grand œuvre, » qui sont conservés aux Archives de Condé.

(3) « Dans la chambre de Sa Majesté, près du lit, j'ai vu un portrait de Votre Altesse, mais moins beau que celui envoyé de Paris par le résident; Sa Majesté porte ce dernier sur lui et le montre aux princes et sénateurs, qui se flattent de n'avoir jamais eu une pareille reine. » (Forni à la princesse Marie; Varsovie, 29 mars 1645. A. C.) — Marie de Gonzague, ou plutôt Louise, car c'est sous ce nom qu'elle régnera, — son époux lui ayant demandé « de s'abstenir, par respect, du saint nom de la B. V. Marie » (lettre de Roncali, 12 juillet 1645, A. C.), — avait alors passé la trentaine. La première femme de Wladislas, Cécile-Renée d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, était morte en 1644. On mit en avant la reine de Suède, Christine, pour unir les deux couronnes; mais ce projet n'eut pas de suite. Mazarin saisit le joint fort habilement et donna le choix entre trois princesses, Mlle de Longueville, Mlle de

sans se lier, croyait-il, à aucune puissance. Mazarin en jugea autrement : Mlle de Nevers était surtout Française ; en la faisant monter sur le trône de Pologne, on assurait de ce côté l'influence de la France ; c'était une flèche dans le flanc de l'Autriche. C'était aussi une combinaison favorable à la politique italienne, ecclésiastique et personnelle du cardinal (1). Enfin, il ne déplaisait pas à Mazarin de voir fermer l'hôtel de Nevers. Bien que les réunions y fussent éclectiques et surtout littéraires, les Importans y donnaient le ton. Sans doute les anciennes habitudes sociales n'admettaient pas les classifications un peu absolues que d'autres temps ont adoptées : tout en accueillant les mécontens, tout en ayant La Châtre, d'Aubijoux, et autres de mêmes tendances, pour ses correspondans habituels, Marie de Gonzague continuait de témoigner une déférence respectueuse à la Régente, conservait ses bons rapports avec Madame la Princesse, prenait hautement parti pour elle dans les querelles de la cour, restait enfin en coquetterie avec le duc d'Anguien et le maréchal de Gramont, alors dévoués au ministre. Mais ceux-ci seraient-ils assez forts pour la maintenir dans le droit chemin, et ne couraient-ils pas plutôt risque d'être entraînés? Elle avait donné des soucis à Richelieu, qui, l'ayant admirée, se montra plein de ménagemens. N'était-elle pas pour beaucoup dans les folles entreprises de Cinq-Mars? On l'affirmait sans rien ajouter de « fâcheux » pour sa réputation ; mais certains chroniqueurs jugèrent avec moins d'indulgence ses relations avec le duc d'Anguien (2). Quelles avaient été les limites de leur intimité? Quel pouvoir exercerait-elle sur lui? Jusqu'où irait l'alliance de ces deux courages? Tout bien pesé, Mazarin, après avoir fait ses stipulations pour la France, pour son frère et pour lui, approuva le projet de mariage et en pressa la

Guise, Mlle de Nevers. Le frère du roi, Jean-Casimir, qui les avait vues toutes les trois en France, indiqua la dernière. A la mort de Wladislas, ce même Jean-Casimir quitta les ordres sacrés pour succéder à son frère et fut le second mari de la reine Louise (1649).

(1) Sur un point surtout : l'élévation de son frère à la dignité de cardinal. Michel Mazarin avait de nombreux concurrens ; il finit par l'emporter (1647), grâce aux efforts de nos premiers diplomates, appuyés de beaucoup de promesses et de quelques largesses, grâce surtout à la « nomination de Pologne. » La renonciation (au chapeau) de Jean-Casimir, frère du roi Wladislas, fut une des conditions du mariage de Marie de Gonzague.

(2) On a été jusqu'à leur attribuer une fille naturelle, qui serait, elle aussi, montée plus tard sur le trône des Jagellons. Ce qui a donné lieu à ce conte, c'est l'intérêt que Marie de Gonzague portait à une jeune fille qui l'avait suivie en Pologne, Marie de Lagrange ; mais cette dernière était très régulièrement issue du marquis d'Arquien et de Françoise de La Chastre. Grâce à l'appui de sa protectrice, elle épousa le prince Sacrowski, et en secondes noces le roi Sobieski.

conclusion (1). Le duc d'Anguien l'appuya de toute son ardeur; quand la cérémonie des épousailles par procuration fut accomplie, il voulut, quoique bien faible encore et malgré la rigueur de la saison (27 novembre 1645), donner à la nouvelle reine de Pologne la conduite jusqu'à Saint-Denis. La Reine et lui ne devaient plus se revoir; l'éloignement resserra les liens de leur amitié; la mort seule les trancha (2).

Les princesses de Gonzague dominent la foule des femmes de la Fronde, surpassent même les plus célèbres; elles ne font pas métier de la conspiration comme Mme de Chevreuse, ni de la galanterie comme Mme de Montbazon; elles ont autant de force, plus de portée que Mme de Longueville, plus de sûreté, moins d'avidité que la duchesse de Châtillon; leur aptitude va jusqu'à diriger un parti, même un état. Toutes deux, par le tour audacieux de leur esprit, la fermeté de leur caractère, la hauteur de leur courage, la souplesse de leur génie, ont plus d'un rapport avec Louis de Bourbon. Elles tiennent une grande place dans son histoire, aux époques agitées de sa vie, comme dans les années calmes, régulières de la fin. L'une essaiera d'assurer aux Condé cette couronne de Pologne que sa ténacité héroïque, son habileté, auront victorieusement disputée aux Suédois, aux Moscovites, aux mille rivaux de ses deux époux. L'autre sera, au temps des témérités coupables, le guide, le soutien du héros égaré, son Égérie trop rarement écoutée; elle ne voudra d'autre héritier que le fils de son ami. Souvent divisées, ces deux femmes de tête et de cœur seront toujours réunies par leur affection pour Condé, leur dévoûment à sa grandeur et à sa maison.

Tout autre était Mlle de Boutteville, dont la beauté précoce, irrégulière, mais éclatante, avait laissé au duc d'Anguien adolescent cette première impression qui rarement s'efface. Isabelle de Mont-

(1) Le traité fut signé le 26 septembre 1645; la négociation durait depuis dix-huit mois. L'entrée des ambassadeurs polonais, le défilé de cette procession richement parée, fut une de ces démonstrations orientales qui ont eu de tout temps le privilège de divertir les Parisiens. Aussitot après la « demande, » Madame la Princesse, considérée comme amie intime, fut la première à offrir ses félicitations. Louise-Marie fut traitée en fille de France. Après la cérémonie du mariage (6 novembre), le Roi la ramena dans son carrosse à l'hôtel de Nevers, où elle resta encore une vingtaine de jours. La reine de Pologne fut accompagnée jusqu'à Varsovie par la veuve du maréchal de Guébriant. Ce voyage a fait l'objet d'un long récit par Jean Le Laboureur. L'ambassadeur extraordinaire de France était le comte de Brégy, qui devait, disait-on, sa fortune à sa femme, nièce de Saumaise, bel esprit, « façonnière et vaine, » enlaidie de bonne heure, mais « propre et s'habillant bien. » On a imprimé quelques lettres de Mme de Brégy, qui avait aussi collaboré aux *Divers portraits* de Mademoiselle et qui joua un rôle secondaire dans les intrigues du temps.

(2) La reine Louise mourut d'apoplexie à Varsovie, en 1667, sans laisser d'enfans.

morency était de la maison, de la famille; on se voyait souvent; M. le Duc fut favorablement accueilli de sa cousine, et peut-être ne l'eût-il pas trouvée cruelle, s'il n'avait fait à Mlle du Vigean le sacrifice de ses espérances. Aujourd'hui c'est l'amitié qui l'arrête. Un de ses braves lieutenans, un de ses camarades intimes, d'Andelot, est follement épris de la belle; devenu, par la mort de son frère, héritier de la pairie de Châtillon, il déclara sa flamme, annonçant en même temps sa prochaine abjuration. On peut voir dans les lettres familières de d'Andelot à M. le Duc jusqu'où il poussait l'indifférence en matière de religion et la part que tenait le souci du salut dans cette résolution (1); mais il lui semblait plus facile d'obtenir la main d'Isabelle devant un autel catholique que dans un temple protestant. Qu'on juge de la colère de sa famille, de la douleur des églises! Le petit-fils de l'amiral allant à la messe! Le maréchal duc de Châtillon sortit de son flegme, fit des menaces terribles, expédia son fils en Hollande et l'y retint plusieurs mois; mais toutes les contraintes, les exhortations des ministres ne firent qu'attiser le feu.

Un beau jour Coligny s'esquiva, enleva sa maîtresse; contre des poursuites de pure forme (2), un refuge lui était assuré dans le gouvernement de Champagne. « J'ay procédé ce matin au saint sacrement de mariage en présence de tout Chasteau-Thierri, écrivait le héros de l'aventure à son jeune général; nous partons présentement pour Stenay; c'est de là que je vous promets d'illustres narrations (3). » Le duc d'Anguien avait ouvertement protégé l'entreprise, qui valait mieux et réussit mieux que l'attentat de Bussy contre Mme de Miramion (4). Il fut loyal ami; c'est après la mort de Gaspard que son feu se ralluma et que Mme de Châtillon prit sur lui un funeste ascendant. Elle aura une grande part dans ses malheurs et dans ses fautes. Nous n'essaierons pas de retracer le portrait trop connu de la duchesse de Châtillon. Elle a eu la mauvaise fortune de figurer dans la galerie de Bussy et méritait d'être flagellée par cet impitoyable satiriste. Esprit solide, avec des vues, du jugement, cœur sec, malfaisante, elle nuira à tous ceux qui l'aimeront, Ne-

(1) Ses amis espéraient alors « le remettre dans le bon chemin en faisant faire Marion huguenote. » (Toulongeon à M. le Duc, A. C.)

(2) Dans quelques pages charmantes, Mme de Motteville raconte comment Mme de Boutteville la mère vint demander à la Régente justice de l'enlèvement de sa fille, les larmes feintes de cette dame, ses cris, les efforts de Madame la Princesse pour paraître indignée, et comment elle finit par se mettre la face au mur pour cacher son envie de rire.

(3) Mars 1645. A. C.

(4) Voir t. IV, p. 292.

mours, Basile Fouquet (l'abbé) (1), Crofts, Digby (2), recevra de toute main argent, bijoux, domaines (3), « l'avarice en personne. » Ambitieuse, elle rêve d'être reine et finit par épouser un souverain; sa beauté, survivant aux années, attire les yeux de Louis XIV enfant; elle faillit s'unir à Charles II, et mourra duchesse de Mecklembourg (4).

Les enfans du décapité Boutteville reprenaient dans le monde le rang que leur assignait le nom de Montmorency. Voici Isabelle brillamment établie; Marie-Louise était déjà marquise de Valençay; restait le fils posthume, que le départ de Mme de Châtillon allait laisser bien seul et presque nu. M. le Duc s'en chargea; c'était œuvre méritoire : né au lendemain de la mort tragique de son père, si chétif qu'on lui refusait son âge (dix-huit ans), franchement contrefait, ce jeune homme n'avait guère pour lui que son esprit malin et caustique. Patience ! « Le petit François » est le futur « tapissier de Notre-Dame, » — « le méchant petit bossu que le prince d'Orange ne vit jamais par derrière (5)! » Le maréchal de Luxembourg continuera Condé, qui le chérira, l'aimera comme son œuvre, se dévouera pour le sauver, lui tendra la main quand tous le quitteront; car il y aura des hauts et des bas, des grandeurs et des misères dans la vie de ce capitaine; il s'en faudra de bien

(1) Frère aîné du surintendant Nicolas. Il a eu longtemps toute la police secrète dans les mains et en a cruellement abusé. Mort en 1680.

(2) Ces deux Anglais, proscrits comme royalistes actifs, passèrent plusieurs années en France et jouèrent un certain rôle dans les affaires du temps, y compris l'histoire amoureuse. — William Crofts, qu'on appelait habituellement Craft ou « Craff le milord, » capitaine des gardes de la reine Henriette-Marie, ambassadeur de Charles II en Pologne, fut créé pair d'Angleterre et mourut sans enfans (1677). C'était « un homme de paix et de plaisir. » — Quant à George Digby, second comte de Bristol, homme d'action, « fier et plein d'ambition, » il avait été lieutenant-général du roi Charles Ier, et s'était vu dépouiller de toute sa fortune. Il prit du service en France, puis rentra en Angleterre avec son roi, et y mourut en 1676, âgé de soixante-quatre ans.

(3) Entre autres les terre et château de Merlou (Mello). Ce domaine ne fut pas aliéné, comme nous l'avons dit (III, 447), mais bien donné à Mme de Châtillon, en usufruit d'abord par le testament de Madame la Princesse (1650), et peu après définitivement en nue propriété par le Grand Condé.

(4) Voir t. II, p. 285, t. III, p. 186, 455, 458, et t. IV, p. 157 et 414. — Isabelle-Angélique de Montmorency, devenue veuve (1649), se remaria en 1664 et n'eut pas d'enfans. — Son second époux, le duc Christian de Mecklembourg, eut pour successeur son frère, dont est issu le grand-duc aujourd'hui régnant à Schwerin. — Isabelle mourut en 1695, peu de jours après son illustre frère, le maréchal de Luxembourg. Sa sœur aînée, marquise de Valençay, était morte en 1684.

(5) « Je ne pourrai donc jamais battre ce méchant petit bossu! » disait un jour Guillaume. Le mot fut rapporté à Luxembourg : « Comment sait-il que je suis bossu ? Il ne m'a jamais vu par derrière. »

peu qu'il ne monte comme criminel d'état sur l'échafaud où périt son père le duelliste, et qu'il ne s'assoie sur la sellette des empoisonneurs à côté de La Brinvilliers et de La Voisin. Tout ce qu'on a faussement reproché à Condé, il le fera : exécutions barbares ordonnées en souriant, sanglantes batailles livrées avec la paix en poche. L'âge, les traverses le modifieront heureusement ; son caractère sortira épuré des épreuves en même temps que son génie grandira. L'humanité, la générosité du glorieux vainqueur de Steinkerque et de Nerwinde effacent le souvenir des légèretés cruelles et des taches qui obscurcissent les premiers triomphes ; le bon grain étouffera l'ivraie.

Voici encore un mariage qui fut le fait de Louis de Bourbon et qui, sans se rattacher à sa vie par les mêmes liens, lui causa plus de soucis, rencontra une opposition plus sérieuse, souleva une agitation plus durable que celui de Châtillon.

La maison de Chabot, souvent honorée de hautes charges, tenait un rang distingué à la cour, aux armées, en province (1). En ce temps, elle était représentée par trois frères qui avaient peu de bien ; l'aîné, soldat modeste et dévoué, servait depuis plusieurs années en Catalogne, où il fut tué. Le troisième était le chevalier Guy-Aldonce, que le duc d'Anguien considérait déjà comme un de ses meilleurs lieutenans. Entre les deux venait Henri Chabot, « un des hommes de France les mieux faits et les plus agréables. » Moins guerrier que courtisan, s'attachant plutôt à la fortune des princes qu'au métier des armes, il appartenait à la suite de Gaston de France, tout en étant admis dans l'intimité de M. le Duc, qui le prit pour confident de ses amours avec Marthe du Vigean. Chabot fut un intermédiaire discret, délicat, plein de tact et de dignité ; par réciprocité et avec la chaleur qu'il apportait dans ses relations amicales, le duc d'Anguien servit Chabot dans la recherche de Marguerite de Rohan (2), le plus noble et un des plus riches partis de France.

Les huguenots les premiers s'émurent de la prétention de Cha-

(1) Philippe Chabot, amiral de France, avait été fort avant dans la faveur de François Ier, qui lui fit donner la Jarretière par Henri VIII. — Le duel de Guy Chabot avec La Châteigneraye, terminé par le fameux coup de Jarnac, fut le dernier des combats en champ clos ; — ce Guy était neveu de l'amiral Philippe. — Son petit-fils, Charles, sieur de Sainte-Aulaye, eut trois fils : 1° Charles, tué devant Lérida en 1646 ; 2° Henri, qui devint duc de Rohan ; 3° Guy-Aldonce, le chevalier, tué devant Dunkerque en 1646. — Henri Chabot, né en 1616, mêlé aux troubles sans y jouer un grand rôle, mourut à trente-neuf ans, laissant à son fils le titre que porte encore l'aîné de sa postérité. L'une de ses filles, « la belle Soubise, » fut aimée de Louis XIV ; une autre, « plus piquante que belle, » Mme de Coëtquen, fut admirée par Turenne.

(2) Née vers 1617, héritière et fille unique de Henri, duc de Rohan.

bot. Déjà affligés de l'abjuration du petit-fils de l'amiral, ils prévoyaient bien ce qui devait advenir si l'héritière du plus grand seigneur et du plus illustre capitaine de leur parti épousait un catholique : encore une pairie enlevée. Les Importans n'étaient pas moins hostiles. Chabot, se dévouant au duc d'Anguien, passait pour un déserteur dans la suite de Gaston ; l'heureuse fortune de ce cadet ameutait tous les envieux. La famille de la future était divisée. Le duc de Sully, cousin-germain et tuteur, prit parti pour Chabot : c'est chez lui (1) que se fit le mariage. La mère, Marguerite de Béthune, opposa une vive résistance, sans avoir jamais beaucoup compté sur la docilité de sa fille, « la pruderie incarnée » : or Mme de Rohan n'était rien moins que prude. Femme de tête et d'intrigue, elle tenait en réserve, caché dans un coin de la Hollande, un prétendu héritier auquel elle s'intéressait particulièrement.

Un beau jour, tandis que l'armée du duc d'Orléans faisait des sièges sur le littoral de la Flandre, on vit apparaître à Calais un jeune homme mystérieusement amené de Leyde. Il portait le nom d'un héros du Tasse et descendit chez le comte de Charost (2), gouverneur de la place, parent et ami de Mme de Rohan. Ainsi accueilli, le bel inconnu laissa là son poétique nom de Tancrède pour prendre le titre du duc de Rohan, et ses amis improvisés affectèrent une vigilance inquiète, comme s'il fallait protéger l'héritier du dernier des grands huguenots contre les embûches de M. de Chabot et de son puissant ami. On parlait de valets achetés, d'assassins arrêtés, de poisons saisis. Le chef de la cour militaire de Gaston, qui était aussi un des plus actifs meneurs de la cabale des Importans, d'Aubijoux, cerveau mal ordonné, plus brouillon qu'intrigant, homme de fantaisie, de boutade, grand duelliste, débauché infatigable, prit feu là-dessus, et par ses propos, ses lettres datées de Gravelines ou de Béthune, propagea activement ces rumeurs. Le scepticisme du maréchal de Gramont en fut un moment troublé, et la princesse Marie elle-même se sentit entraînée (3). Bientôt Tancrède devint à la mode, circula dans Paris, se fit voir dans le carrosse du duc de Guise, eut audience de la Reine, entama une instance. Dé-

(1) Au château de Sully. — Marguerite de Béthune, veuve de Henri, duc de Rohan, était fille de l'ami de Henri IV et tante de Maximilien-François, troisième duc de Sully.

(2) Louis de Béthune, neveu de Sully, lieutenant-général des ville et citadelle de Calais et pays reconquis, duc et pair en 1672, mort en 1683.

(3) Le maréchal de Gramont à la princesse Marie, 13 juin 1645. — Le vicomte d'Aubijoux à la même, 10, 17, 24 août 1645, A.-C. — D'Aubijoux (F.-J. d'Amboise, vicomte), chambellan du duc d'Orléans, gouverneur de Montpellier, lieutenant-général en 1650, mort en 1675.

bouté de ses prétentions (1), il retomba dans l'ombre, ne fut ni empoisonné, ni poignardé, et finit par mourir en soldat pendant la guerre de Paris.

M. le Duc ne se laissa pas émouvoir par les aventures de Tancrède, encore moins par les menaces et les calomnies. De près ou de loin, il reste à la disposition de Chabot, n'épargnant ni les lettres, ni les démarches; c'est son écuyer La Forêt qui porte les messages au château de Sully (2). Il désarme certaines résistances, ramène des amis, des parens, tels que Gramont, La Trémoille, ayant même soin de ne pas rompre toute relation avec Mme de Rohan la mère. Il intervient dans les discussions d'affaires, négocie, améliore les transactions; enfin il fait, non sans peine, régler le point difficile : Henri Chabot est déclaré duc de Rohan par le Roi. On crie à l'abus de pouvoir, rien n'est plus faux; la Couronne ne lésait personne lorsqu'elle rétablissait une pairie éteinte en faveur de ceux qui détenaient légitimement la terre sur laquelle cette pairie était assise. Louis de Bourbon soutenait les vrais principes de l'ancien droit, et il les soutint jusqu'au bout, malgré le mauvais vouloir officiel, malgré les clameurs des partis : au plus fort de ses embarras politiques, au risque de les compliquer, il assura l'enregistrement des lettres patentes qui élevaient définitivement son ami au rang de duc et pair (3).

Ce groupe des amis de la première heure, rivaux d'étude ou d'amour, compagnons de guerre et de plaisir, va s'éclaircissant chaque jour. D'autres prennent, dans ce cercle familier, les places que la mort des uns, le départ des autres, laissent vacantes. Voici d'abord deux officiers de la maison, dont les noms sont comme

(1) Ce procès a donné lieu à de longues et belles plaidoiries. Les avocats et les chroniqueurs ont tout dit sur ce Tancrède, sans arriver à établir s'il était un fils adultérin de Mme de Rohan et du duc de Candale, ou un simple aventurier lancé par Ruvigny pour les besoins de la cause. Ce qui est certain, c'est qu'il n'était pas fils du grand Henri de Rohan. L'arrêt qui le débouta fut prononcé le 26 janvier 1646, et c'était bien jugé.

(2) Lettres de Henri Chabot, du chevalier de Rivière, 1645, etc. — A. C.

(3) La duché-pairie de Rohan, créée (avril 1603) en faveur de Henri de Rohan, fut éteinte le 13 avril 1638 par la mort de ce même Henri sans enfans mâles. Marguerite de Rohan, sa fille, s'étant mariée en 1645, le brevet de duc fut donné par la Régente à Henri Chabot, son époux. Les prétentions du soi-disant héritier ayant été écartées par un arrêt solennel, la vicomté de Rohan fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres du mois de décembre 1648. Le 15 juillet 1652, au lendemain du combat du faubourg Saint-Antoine, dans la période la plus agitée de la seconde fronde, M. le Prince mena le duc de Rohan à la grand'chambre, et d'autorité fit enregistrer les lettres, qui furent transcrites au parlement de Bretagne le 29 août 1653. En dernier appel, l'affaire fut définitivement jugée et réglée par le Roi lui-même en son conseil (1706).

associés par certains traits semblables d'esprit, de caractère, et par une destinée commune : Roger de Rabutin, comte de Bussy, et Charles de Saint-Denys, sieur de Saint-Évremond. Le premier, un peu vassal, voisin plutôt, homme de qualité, moins grand seigneur que sa vanité ne veut le faire croire, vient de remplacer le brave Mauvilly dans le commandement des chevau-légers de Condé ; très bon officier, et d'étoffe à devenir maréchal de France ; vaillant soldat, audacieux même quand on le voit, mais sachant se ménager; personnel, pervers comme son regard, qui inquiète et repousse (1). Beaucoup de charme cependant ; les femmes oublient ses injures (2); Mme de Sévigné lui accorde le pardon que Louis XIV lui refuse.

Cadet de Basse-Normandie, Saint-Évremond hésitait entre la robe du magistrat, la soutane du prêtre et la casaque de l'officier. On lui offre une commission d'enseigne au régiment de Champagne, et il la prend comme il aurait accepté un bénéfice, ou un siège à quelque présidial (3). Appelé auprès de M. le Duc, il reçut devant Allerheim un coup de fauconneau dans le genou ; et quand, à Philisbourg, au mois de septembre 1645, après un terrible accès de fièvre chaude, Anguien reprit connaissance, il vit couché à côté de lui le lieutenant de ses gardes. Cloué sur son lit, celui-ci pouvait tenir un livre, et tout le jour il faisait la lecture : Rabelais d'abord, que M. le Duc ne goûta guère, puis Pétrone, qui le divertit beaucoup ; qu'on s'imagine Pétrone commenté par l'épicurien le plus raffiné du siècle! Saint-Évremond ne s'entendit pas longtemps avec son géné-

(1) Voir t. IV, p. 292, la tentative d'enlèvement de Mme de Miramion.

(2) Et cependant, comme il les traite! Exilé, ruiné, il emprunte le pinceau d'un peintre pour continuer son pamphlet; et de sang-froid, à loisir, sur les murs de son château, il achève de déshonorer celles qui l'ont aimé.

(3) Ce qu'il voulait, c'était « gaigner » à la façon de ses compatriotes quand ils allaient conquérir la Sicile au XIe siècle; il reste fidèle à la tradition et parle sans vergogne de 50,000 livres grivelées sur les gens de guerre, « précaution qui lui a été fort utile dans la suite, » a-t-il soin d'ajouter. — Saint-Évremond mourut à Londres (1703), âgé de quatre-vingt-neuf ans, dont trente passés sous les armes et quarante en exil. A Londres, il vivait dans le plus grand monde, sans jamais engager son indépendance. Beaucoup d'amis, les femmes surtout : Ninon, la duchesse Mazarin, la comtesse d'Olonne, lui restèrent invariablement attachées. Nous ne pouvons guère juger de son visage, ne le connaissant que par les portraits où il est défiguré par une loupe énorme. Pétillant d'esprit, sagace, plein de finesse; moins incisif, moins ferme que Bussy dans son style, il est plus abondant; son œuvre est plus variée; c'est le type du polygraphe. Il y a du fatras dans ses quatorze volumes, mais de l'exquis, du délicat. Sa place était marquée à l'Académie française; il se contenta de persifler les académiciens. Quant à Bussy, il fut admis dans la docte compagnie, sinon comme mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, ainsi qu'il le laisse entendre, tout au moins comme homme de naissance, de savoir et de goût; ses confrères ne savaient pas qu'il méritait d'être reçu comme épistolaire ou comme satiriste, et d'être exclu pour l'indignité de son œuvre.

ral et le quitta (1649) sans rompre; il a recueilli certains traits du Grand Condé qu'il retrace avec une justesse affectueuse, parfois même avec éloquence. Écrivains de même famille et de rang distingué, Saint-Evremond et Bussy se perdent par la plume; l'un expie par un long exil la lettre sur la paix des Pyrénées, et le cantique de Deodatus confine l'autre dans le manoir où il termina sa vieillesse ennuyée (1).

Il faut encore rappeler ici les noms de Rivière et de Bourdelot. Le premier exerça un moment la charge de Tourville sans hériter de l'indépendance, du dévoûment et de la dignité de ce galant homme (2). Agent utile, correspondant agréable, vaudevilliste cynique, athée de profession, complaisant intéressé, il eut un moment la faveur, jamais la confiance, et disparut durant la guerre civile (3). Avec au moins autant d'esprit, plus de portée, plus de fond, Michon, dit Bourdelot, n'avait pas un caractère beaucoup plus respectable (4) : « grand valet d'apothicaire et menteur effroyable, » dit Guy-Patin (n'oublions pas qu'il s'agit d'un « circulateur »), au demeurant habile praticien, versé dans plusieurs sciences, novateur, un peu charlatan, gonflé de vanité, traînant derrière son carrosse estafiers et laquais, courant après les abbayes, les évêchés même, sans croire en Dieu; amusant indifféremment ceux qu'il flatte par une bouffonnerie ou par un sacrilège (5); aujourd'hui

(1) Bussy avait été autorisé à sortir de son château dans les derniers temps de sa vie et fut même reçu par le Roi, mais sans revenir à la cour. Né en 1618, lieutenant-général en 1654, mort en 1693. — Il avait commencé une vie du Grand Condé. Le manuscrit autographe de l'introduction existe dans nos archives.

(2) A la suite de quelque dissentiment, Tourville quitta son office de premier gentilhomme en 1647 et mourut peu après.

(3) Le duc d'Anguien avait remarqué le chevalier de Rivière à Rocroy et l'avait tiré d'affaire après un duel; ce fut l'origine de leurs rapports. (Voir t. IV, p. 297, 497.)

(4) Lorsque Guénaud, retenu à Paris par sa clientèle, cessa d'accompagner M. le Prince dans ses voyages, il désigna pour le remplacer un de ses élèves, le jeune Michon, qui avait pris le nom d'un oncle, médecin assez connu. Bourdelot débuta par la bagarre de Fontarabie, puis fut appelé auprès de M. le Duc pour suppléer à l'insuffisance médicale de Montreuil (voir t. III, p. 318), qu'il finit par remplacer définitivement lorsque celui-ci mourut en Catalogne (août 1647). — La thérapeutique de Bourdelot ne laisse pas d'étonner un peu. Tour à tour apôtre ou proscripteur du tabac, il s'en sert pour guérir les rhumes du Grand Condé (Ballard, *Discours du tabac*), ou lui attribue les accès de folie de Saint-Ibal. Il condamne « l'usage de l'herbe-thé » (A. C. décembre 1644), et purge Mme de Sévigné avec des melons et de la glace (lettre de Sévigné, juillet 1677); etc. — Correspondant habituel de Balzac, il eut de bruyantes querelles avec le savant Meibomius. — Né à Sens en 1610, il mourut à Paris le 9 février 1685, empoisonné par l'imprudence de son valet, qui avait mêlé une forte dose d'opium dans sa conserve de roses.

(5) Un jour, il s'enferma avec le prince de Condé et la Palatine pour brûler devant eux un morceau de la vraie Croix. Le résultat négatif de cette expérience aurait frappé la Palatine et amené sa conversion.

l'abbé Bourdelot est le médecin écouté, le familier, presque l'oracle de M. le Duc, qu'il séduit par ses théories, amuse par sa pétulance, rassure par ses soins intelligens. Bientôt il devient précepteur, puis laisse là son élève, le petit duc d'Albret, pour s'attacher à la reine Christine, qu'il suit à Stockholm et dont il bouleverse toute la cour. Il saura faire oublier ses témérités, ses désertions, ses bassesses; on lui pardonnera jusqu'à ses airs de grand seigneur; il retrouve ses amis, ses protecteurs des premiers jours, et finit par entrer à Chantilly; Dangeau fera mention de sa mort.

L'allure, le ton, les tendances de ces nouveaux-venus ne devaient guère être du goût de M. le Prince, sans qu'il pût se plaindre bien haut, ces choix étant presque tous les siens. C'était à son insu, mais un peu par son fait que le nombre des « libertins » résolus avait grossi autour de son fils. D'ailleurs, s'il se méfiait des esprits forts, il les redoutait moins que les huguenots; contre ceux-ci son antipathie est toujours en éveil, et il semble comme rassuré par les incidens qui ont rompu ou détendu les liens entre M. le Duc et les réformés, la mort de Coligny, le mariage de Châtillon, les querelles avec Ruvigny (1). A la longue la rumeur publique arrive jusqu'à ses oreilles, et alors son mécontentement se traduit par ces boutades qui lui sont habituelles : « Il vaut mieux vous poignarder que de continuer la vie que vous menez (2) ! » Et vraiment, au lendemain des violentes émotions du champ de bataille, à la veille de nouveaux périls, n'échappant au poids de ces redoutables responsabilités que pour retomber dans les peines de cœur, Louis de Bourbon menait la vie assez vite. Le badinage licencieux allait parfois au point d'exciter la médisance; les débauches étaient longues; tout le monde n'y résistait pas. Espenan, venu en congé de Philisbourg, voulut faire le carnaval avec la bande joyeuse; il fut vite enlevé (3).

HENRI D'ORLÉANS.

(1) Ruvigny (Henri de Massué, dit le marquis de), fils d'un bon officier que Sully avait distingué, fut de bonne heure en relations intimes avec la femme et la fille du vieux ministre, et ne pardonna pas à Chabot, assurait-on, de l'avoir supplanté dans la faveur de Mlle de Rohan. De là sa querelle avec le duc d'Anguien, dont il avait été et dont il redevint plus ou moins l'ami. — Lié aussi avec Cinq-Mars, c'est lui qui, en 1642, avait décidé le grand-écuyer à faire visite à M. le Duc. — Homme de mérite et de courage, lieutenant-général en 1652, puis député-général des églises réformées, il joua un rôle important. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Greenwich, où il mourut en 1689. Ses fils prirent du service en Angleterre, et y exercèrent de hautes fonctions.

(2) 18 août 1646. A. C.

(3) 17 mars 1646. B. L. V.

HEURES DE LECTURE

D'UN CRITIQUE

WILLIAM COLLINS.

Les plus récentes écoles de géologie nous ont appris que, contrairement à ce que croyaient les plus anciennes, la nature dans ses évolutions procède plutôt par transitions insensibles que par brusques changemens ou cataclysmes subits. Pas plus que dans la nature, il n'y a dans le domaine des choses de l'esprit de révolutions imprévues ou soudaines, et le poète qui fait le sujet de ces pages en est une preuve intéressante et curieuse. En 1746 parut à Londres un tout petit volume d'odes signées du nom de William Collins. Le livre n'eut absolument aucun retentissement, et ne fut connu que de quelques lettrés, dont la plupart en jugèrent froidement, même lorsqu'ils en constatèrent le mérite, et négligèrent en conséquence de le recommander au public. Cette obscurité où le nom du poète resta enseveli toute sa vie continua si longtemps après sa mort, que, vers la fin du siècle, le plus illustre poète de l'époque, William Cowper, écrivant à un ami, demandait ce qu'était un certain Collins dont il venait de trouver le nom dans les biographies de Johnson. Pour obtenir la place petite, mais légitime, qui lui était due, il lui fallut attendre que l'inspiration romantique eût renouvelé complètement la poésie anglaise avec Coleridge, Southey, Wordsworth, Walter Scott ; alors à cette longue obscurité succéda

une renommée modeste et aimable, quelque chose comme un peu de clair de lune adouci par un voile de nuages sortant d'une nuit longtemps noire. En remontant le courant qui les avait produits, ils avaient reconnu en Collins la molécule première, tout à fait irréductible et indivisible, de la poésie nouvelle qu'ils s'efforçaient de faire triompher.

A Dieu ne plaise que nous cherchions à faire notre poète plus grand qu'il n'est, car c'est par sa petitesse même qu'il est sympathique et instructif. Collins est ce que j'ai dit, un atome; mais un atome d'une qualité singulièrement précieuse et rare, et qui, dans sa mobile ténuité, possède une importance littéraire véritable. Les pages qui suivent manqueraient donc leur but si elles ne retenaient pas le lecteur sur le terrain de l'infiniment petit; mais elles le manqueraient également si elles ne réussissaient pas à associer à cet infiniment petit cette sorte de grandeur qui est repliée en tout germe, ce germe fût-il plus exigu que le grain le plus invisible de pollen fécondant.

I.

De la restauration des Stuarts aux approches de la révolution française, *le pâle troupeau des talens malheureux*, pour employer l'expression d'Auguste Barbier dans son sonnet à Mazaccio, s'est recruté en Angleterre de très nombreuses victimes, et notre poète d'aujourd'hui en fut une des plus regrettables, sinon des plus douloureuses. La thèse pessimiste qu'Alfred de Vigny a si mélancoliquement plaidée dans *Stello* se présente d'autant plus naturellement au souvenir qu'une des trois victimes de son livre appartient au XVIIIe siècle anglais. Les faits, il faut l'avouer, justifient assez bien cette thèse, et cependant si, oublieux volontairement du précepte d'Horace, *simplex duntaxat et unum*, nous nous attardions pour évoquer quelques-unes de ces pâles ombres, je crois fort qu'elles auraient à nous donner une leçon autrement pessimiste que la thèse de Vigny, et que leurs accusations viseraient plus haut encore que la monarchie ou le gouvernement parlementaire. Elles nous diraient en effet de quelles ressources infinies disposent la nature, le hasard et la fortune pour rendre les hommes malheureux.

La variété de ces ressources apparaît clairement dans l'histoire de William Collins. Ni les circonstances de la famille, quoiqu'il fût d'extraction modeste, ni les circonstances de la fortune, quoiqu'il ait eu quelques quarts d'heure besogneux à l'excès, ne lui furent défavorables. Les amitiés sincères et fidèles ne lui manquèrent pas, ni les juges sympathiques et affables jusque dans leur sévérité,

comme Johnson, ni même les protecteurs faciles. La nature seule fut coupable de ses malheurs. En même temps qu'elle le douait des plus rares qualités poétiques, elle déposait en lui un germe morbide qui devait les stériliser et lui créer une des destinées les plus ingrates qu'il y ait eues dans le monde des lettres. J'entends bien l'objection : Eh! quoi donc, la maladie crée-t-elle un droit au titre de talent malheureux? J'aurais cru que c'était là une de ces fatalités qui pèsent indistinctement sur tous les hommes. — A ceux qui parleraient ainsi, je me contenterai d'observer que notre Jean-Jacques est assez justement classé parmi les talens malheureux, et que, cependant, sa seule infortune véritable fut l'hypocondrie. Mais cette néfaste hypocondrie, quelles qu'aient été ses conséquences, n'empêcha en rien sa victime de donner au moins l'entière mesure de son génie ; elle pervertit tout, peut-être, elle ne détruisit et ne stérilisa rien. Il n'en fut pas de même pour le petit William Collins. Le germe maladif qu'il portait en lui le condamna toute sa vie à une brièveté et à une intermittence d'inspiration absolument singulières, en même temps qu'il créait un état d'incertitude, d'irrésolution et d'agitation inquiète qui le rendait incapable de se fixer sur rien pendant huit jours. Il ne fut donc jamais poète que par échappées, et par échappées de quelques minutes et à des intervalles vraiment faits pour étonner. Ceux-là seuls qui étaient assez près de lui pour le voir pendant ces échappées eurent occasion de reconnaître son mérite ; c'est dire que le nombre en fut petit, et que le sentiment qu'il leur inspira fut plutôt celui d'une affectueuse compassion que d'une sérieuse admiration. L'amitié littéraire, d'ailleurs, est de nature si délicate, qu'elle ne va jamais sans une pointe de scepticisme lorsqu'elle ne sent pas son objet appuyé par le grand nombre, et le pauvre Collins eut probablement à souffrir plus d'une fois de ces doutes de l'amitié plus cruels que la complète indifférence. Parlant de notre poète, ce critique d'une si charmante érudition, Isaac d'Israeli, compare la souffrance qui résulte de cette persistance d'obscurité pour un être fait d'imagination et de sentiment à ce que serait pour un homme ordinaire la sensation d'être enseveli vivant ; et, par cette comparaison heureuse, il a exprimé en toute justesse la nature vraie de la fatalité qui pesa sur Collins.

« Il ne vivra pas, » dit une fois un médecin, en examinant un enfant qu'il venait d'aider à entrer dans le monde. En dépit de ce pronostic, l'enfant sortit victorieux des maladies innombrables du premier âge. « C'est égal, il ne vivra pas, » répéta le médecin pessimiste. L'enfant grandit, devint homme, se maria, eut de nombreux rejetons, et à chacune des phases de son existence, le têtu médecin s'obstina dans son oracle lugubre, en dépit des démentis qu'il re-

cevait. A la fin, il se trouva que le médecin avait eu raison, parce que, tous comptes balancés, la vie qu'avait menée le personnage condamné avait été si peu de chose qu'elle équivalait à une non-existence. Je ne sais où j'ai lu cette anecdote à la Sterne, qui ferait bonne figure dans le *Tristram Shandy*, mais elle illustre de la manière la plus exacte l'histoire de William Collins. A chacune des périodes de sa vie, un observateur expérimenté aurait pu dire en le voyant agir et arranger ses plans littéraires : « Tout cela est bien, mais l'enfant ne vivra pas. »

Quoiqu'il puisse sembler presque ridicule d'appliquer à un si petit génie le grand appareil de ces influences de race et de milieu si fort à la mode aujourd'hui, il est deux circonstances que nous voulons noter comme pouvant expliquer dans une certaine mesure cette irrésolution de volonté et cette intermittence d'inspiration qui sont les marques de son caractère et de son talent.

La première de ces circonstances est un de ces détails physiologiques auxquels se complaisait Michelet. Collins naquit en 1721, à Chichester, d'un père chapelier dont il fut le dernier enfant. Il est remarquable qu'entre sa naissance et celle de la plus jeune de ses sœurs il y eut un intervalle de plus de seize ans, et que, par conséquent, sa mère le mit au monde à la veille même du jour où la nature allait mettre fin à sa faculté de procréation, après l'avoir suspendue si longtemps qu'elle semblait avoir voulu devancer la date normale de la période stérile. Qui sait si ce n'est pas dans cette naissance tardive, précédée de cette longue stérilité maternelle, qu'il faut chercher l'origine du germe maladif qui, se développant sous forme de disposition inquiète, après l'avoir rendu incapable de toute persévérance de travail et de toute constance de dessein, finit par engendrer la folie et le conduire à une mort quelque peu prématurée? Comme le caractère, le tour du génie put être déterminé par cette particularité. La nature ayant été en quelque sorte contrainte, rappelée au moment où elle se retirait, ne put donner que ce qu'elle donne aux derniers jours de l'automne, des choses exquises de déclin, des couleurs attendrissantes aux nuances délicatement variées, des rayons d'une lumière en quelque sorte purifiée, des clartés sans chaleur, des splendeurs de crépuscule. Cette hypothèse physiologique a-t-elle quelque vérité? Je ne sais ; en tout cas, elle n'est pas plus étrange que quantité de faits relatifs à la génération, qui sont d'occurrence fort ordinaire. Pourquoi les enfans des vieillards ont-ils généralement, avec une délicatesse physique qui confine à la faiblesse, une extrême pureté de tempérament? Pourquoi les aînés ont-ils d'ordinaire plus d'énergie physique, de vaillance charnelle que les enfans qui suivent? Et pourquoi les

derniers nés sont-ils si souvent remarquables par les qualités de finesse et de ruse pour lesquelles Jacob et Poucet sont restés célèbres ?

Comme les impressions de l'enfance sont de toutes les plus durables et les plus fécondes, le lieu de naissance est toujours pour tout homme d'une importance capitale, puisque ces impressions sont déterminées en partie par le spectacle du milieu où l'âme fait l'apprentissage de la vie. Collins passa toute son enfance dans cette ville de Chichester où il était né, et cette circonstance ne dut pas peu contribuer à lui donner cette imagination rêveusement rétrospective et cette sympathie délicieusement vague pour les choses du passé qui le distinguent. Les vieilles localités sont, en effet, de deux sortes. Les unes, fières de quelque souvenir exceptionnellement illustre ou de quelque période plus particulièrement glorieuse, ramènent si obstinément la pensée vers un point précis du temps que la brume des âges antérieurs et postérieurs en est comme dissipée, et que la vision de cette heure privilégiée surgit devant nous avec une telle netteté que nous en devenons, pour ainsi dire, les contemporains. A cette obsession du souvenir, le cœur peut gagner en patriotisme local et l'imagination en puissance, mais certainement la rêverie n'y trouvera pas au même degré ce sentiment des choses fuyantes, du flottant indéterminé, du *noyé*, du lointain, qui est l'élément préféré où elle se meut et respire. Les autres localités, au contraire, ne se recommandent par rien de mémorable et d'éclatant; elles sont vieilles, et cela leur suffit; leur vétusté leur tient lieu de tout. C'est dans celles-là qu'est vraiment le charme du passé, précisément parce qu'elles n'ont rien qui contraigne l'imagination et mette en fuite la rêverie; c'est en celles-là qu'on aime l'antiquité pour elle-même, qu'on la sent en elle-même, et Chichester est de ce nombre. Son passé plonge jusqu'à la plus lointaine période saxonne; mais les siècles, en s'accumulant sur elle, l'ont faite vénérable plutôt qu'illustre, et lui ont donné la douceur de ce qui n'est plus, plutôt que l'orgueil et le regret de ce qui fut. C'est cette douceur de l'autrefois que respira William Collins dans sa jeunesse; il l'a faite passer dans ses poésies, où elle s'associe de la manière la plus naturelle à la mélancolie qui lui était propre.

J'ai dit que les circonstances de la famille ne lui avaient pas été défavorables. Son père, en effet, quoique simple chapelier, était cependant un personnage de quelque importance dans la ville de Chichester, en ayant été maire plusieurs fois. Un certain M. Ragsdale, qui, quelque vingt-cinq ans après la mort du poète, rassembla ses souvenirs pour une édition projetée, nous a laissé

de ce père un portrait qu'il faut citer : « Son père était *marchand*, mais non *fabricant* de chapeaux. Sa manière de vivre à Chichester était de la bonne sorte; il était pompeux dans ses manières, mais à sa mort il laissa des affaires quelque peu embarrassées. » D'après ce portrait, il ne tient qu'à nous de voir dans M. Collins père quelque chose comme le bourgeois gentilhomme de Molière, qui s'est fait prendre au sérieux, ou le potier d'étain d'Holberg, qui a réussi. Il vendait des chapeaux, il n'en fabriquait pas : délicate nuance. Autant vaut dire qu'à l'instar de M. Jourdain père, il avait chez lui une certaine provision de chapeaux et qu'il en cédait pour de l'argent à ses amis et connaissances (1). De tels pères, il faut le dire, font d'ordinaire des éducations déplorables, en ce sens que leurs façons de parler et d'agir ont l'inconvénient de masquer aux enfans la réalité de leur condition. Quoiqu'il l'ait perdu de très bonne heure, c'est probablement dans les habitudes de ce père aux manières pompeuses et aux affaires embarrassées qu'il faut chercher l'origine de ce manque de prudence pratique qui fut un des fléaux de la vie de Collins, et aussi d'une certaine affectation d'élégance qui lui valut une si verte semonce de son cousin, le docteur Payne, un jour qu'il se présenta chez lui, après sa sortie de l'université, en riche costume et une plume au chapeau. Ce cousin Payne était un *clergyman* qui eut grande influence dans l'éducation de l'enfant, qu'il contribua à faire admettre d'abord aux écoles ecclésiastiques de Chichester et de Winchester, puis à l'université d'Oxford. Un autre de ses parens, le colonel Martyn, un futur combattant de Fontenoy, fut pour lui une véritable providence, car il lui dut de pouvoir passer dans l'aisance ses années de mélancolie et de folie. Collins fut donc, à tout prendre, aussi bien apparenté que tout autre poète, et il ne semble pas qu'il ait jamais eu à reprocher à sa famille autre chose que de n'y pas rencontrer la sympathie qui lui était nécessaire. Aucun de ses parens, en effet, ne semble l'avoir jamais pris au sérieux et n'avoir fait le moindre cas de ses talens, et il fut quelque peu pour eux ce que les enfans qui naissaient à Laputa avec le signe de l'immortalité

(1) M. Moy Thomas, dans l'intéressante préface qu'il a mise en tête de sa charmante édition du poète, nous apprend que parmi les cliens de ce chapelier comme il faut figurait le Caryll de *la Boucle de cheveux enlevée*, qui habitait souvent près de Chichester, dans une propriété dont un des tenanciers était parent de Collins. C'est ce qui résulte d'un livre de dépenses tenu par Caryll même. Vous trouverez peut-être qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que Caryll ait eu besoin d'un chapeau et l'ait acheté chez le chapelier en vogue de la ville voisine. Je n'en disconviens pas ; mais le fait est trop dans le goût de ceux dont une certaine érudition fureteuse est friande pour que je me permette de l'omettre.

étaient, au dire de Swift, pour leurs progéniteurs, ascendans et collatéraux (1).

L'enfant donna de très bonne heure des gages de talent. A douze ans, il faisait des vers, et à dix-sept ans, alors qu'il était encore à Winchester, un jour que son imagination s'était échauffée pour l'Orient après certaines lectures sur la Perse, il composa les *Églogues orientales*, qui ouvrent le mince volume de ses œuvres, première en date de ses productions, et, à notre gré, une des plus aimables. Plus tard, il affecta de les mépriser en les nommant ses *Églogues irlandaises*, mais il avait réellement tort, car il n'a rien laissé où ce qui était sa vraie nature se soit révélé avec plus de simplicité et de candeur. Un petit dessin exécuté trois ans avant cette époque, — le seul portrait qui existe de lui, — nous permet de nous représenter ce qu'il était à ce premier moment d'inspiration, un gentil poupard au visage rond, aux traits nets, presque vigoureux; rien qui indique le mal futur, si ce n'est dans le regard une délicate lueur de mélancolie et dans l'ensemble de la physionomie quelque chose de légèrement pensif. Au-dessous de ce dessin est inscrit ce vers des *Géorgiques :*

Quos primus equis oriens adflavit anhelis,

vers qui non-seulement donne la date de ce matin de sa vie, mais par lequel il a lui-même voulu marquer la première heure de son aube poétique, car il l'a donnée pour épigraphe à ses *Églogues orientales*. Voilà, ce semble, une aube pleine de promesses et qui laisse espérer un beau jour. Hélas! l'enfant ne vivra pas (2).

A l'université d'Oxford, ces signes d'un irrécusable génie poétique se montrèrent, quelques années plus tard, d'une manière plus frappante encore. C'était l'époque où sir Thomas Hanmer donnait son édition de Shakspeare, laquelle, entre les éditions de Pope et de Johnson, marque une étape importante dans la revision et l'élu-

(1) Un des modernes éditeurs de Collins, trop zélé peut-être pour sa mémoire, M. Willmott, dans une éloquente notice toute scintillante d'images, insinue assez nettement que ses sœurs le lésèrent quelque peu dans le règlement de la succession du colonel Martyn. Une surtout, Anne Durnford, est l'objet de tous ses anathèmes, et vraiment elle les mérite, si elle est bien réellement coupable d'avoir, comme il l'en accuse, fait un autodafé des papiers de son frère.

(2) Avant ses *Églogues orientales*, Collins avait composé diverses pièces, une sorte d'épithalame, paraît-il, sur quelque mariage princier, et un sonnet qui eut l'honneur d'être loué par Johnson, qui préludait alors à son rôle de dictateur critique. Le poème, quoique imprimé, n'a jamais été retrouvé. Quant au sonnet, qui n'est d'ailleurs un sonnet que par le titre, en dépit de l'opinion de Johnson, nous nous permettrons de le trouver banal, quoique mièvre.

cidation du texte du grand poète. A cette occasion, Collins adressa à l'éditeur, qui vivait dans son voisinage, à Oxford même, une épître qui est un des meilleurs morceaux de poésie critique qu'il y ait dans la langue anglaise. C'est, dis-je, une preuve de génie autrement frappante que les *Églogues*. Pour produire les *Églogues*, il suffisait, à tout prendre, de la fraîcheur d'imagination de la première jeunesse; mais ici il fallait quelque chose de plus, du sérieux d'esprit et des facultés habituées déjà à la discipline de la réflexion. C'est la première fois, peut-être, qu'on ait parlé de Shakspeare d'une manière tout à fait moderne, comme nous en parlons nous-même, et cela tout en tenant compte, dans une mesure très judicieuse, de l'admiration de l'école classique pour les modèles français. Qui le croirait? Collins, dans cette épître à Hanmer, parle de la poésie française, de l'art dramatique français et de ses deux illustres représentans avec infiniment plus de mesure que Dryden, plus de sympathie sincère qu'Addison et plus de justesse que Pope. Le passage vaut vraiment d'être cité : « Par des pas graduels et lents, la France, plus exacte, vit le bel empire de l'art s'établir sur ses rivages. *Correctement hardie*, et juste dans tout ce qu'elle peignit, elle arriva par longueur de travail à une perfection brillante, jusqu'à ce qu'enfin Corneille, enflammé par l'esprit de Lucain, exhala le libre accent que Rome et son poète lui avaient insufflé, et que le jugement classique conquit au doux Racine la force tempérée du vers plus chaste de Virgile. » Quiconque comparera ce passage de l'épître de Collins au passage de l'épître à George II, où Pope a parlé de la littérature dramatique française, ne pourra manquer d'être frappé en même temps et de la supériorité de Pope comme versificateur et de l'infériorité de son jugement sur celui de Collins. Shakspeare, et ses plus illustres contemporains, Ben Jonson, John Fletcher, ne sont pas caractérisés avec moins de bonheur et de vrai sentiment. « Le rôle qui appartient à la critique, Ben Jonson le connut avec trop de scrupules; chez lui, la nature fut presque perdue dans l'art. D'une trempe plus souple, le noble Fletcher vient après lui le premier par l'ordre du temps, comme le premier par le nom. Dans ces scènes où son génie nous tient délicieusement attentifs, nous trouvons toute pensée enflammée qui échauffe l'âme féminine, tout soupir touchant, toute tendre larme, les vœux de l'amant et les terreurs de la vierge : grâces et sourires réclament son inspiration. » Eh bien! au moment même où il produisait cette œuvre presque magistrale, Collins quittait brusquement l'université d'Oxford sans prendre ses derniers grades. Nulle bonne raison n'a été donnée de cette résolution subite qui ressemble à une incartade d'enfant trop fantasque. C'était, a-t-on dit, pour se dérober aux précoces créanciers que son imprévoyance, trop précoce

aussi, lui avait créés. Le fait a été expliqué d'une manière plus naturelle par la mort de sa mère, qui arriva à cette époque ; quoi qu'il en soit, Collins se trouva, par ce départ inopiné, privé du bénéfice de ses études universitaires. Encore une fois, vous le voyez, l'enfant ne vivra pas.

Collins avait été élevé en vue du ministère religieux, mais le premier résultat de cet avortement universitaire fut de rendre plus difficile la réalisation de ce plan de famille. Il ne se sentait d'ailleurs aucune vocation sérieuse pour une profession qui exige moins de dilettantisme que de dévoûment et plus de prudence que de rêverie. Pour la même raison, il était impropre à la carrière militaire, à laquelle il songea un instant, et dont son oncle Martyn, qu'il alla, paraît-il, visiter alors dans sa garnison de Flandre, le détourna lui-même. Alors il se résolut à courir les hasards de la vie littéraire, sans s'être interrogé d'avance sur la direction qu'il devrait donner à ses talens très réels, et s'être créé des moyens d'attendre qu'il pût les mettre en lumière. « Il était toujours à élaborer des plans de vastes publications, qui n'allaient jamais plus loin que les prospectus pour souscriptions, » dit, dans une lettre publiée en 1781, son ancien camarade d'université, l'aimable curé de Selborne, Gilbert White, qui l'a jugé sévèrement, avec un mélange de compassion et de mépris dont quelques-uns des admirateurs du poète ont été indignés (1). Parmi ces projets, Gilbert White, dont la mémoire est ici probablement infidèle, nomme une histoire du moyen âge; Samuel Johnson, mieux informé, parle d'une histoire de la renaissance des lettres. De vastes sujets véritablement, de longue, de difficile exécution, et de médiocre ressource, on en conviendra, pour assurer le pain de chaque jour. Il va sans dire que jamais une ligne ne fut écrite de ce livre projeté, bien que Collins en ait caressé la pensée toute sa vie. Est-ce à dire pour cela que ces beaux plans restèrent absolument stériles? Rien n'est stérile en ce monde, pas même les chimères, car souvent ce qui est pour nous pur château en Espagne peut aisément devenir un substantiel et fructueux

(1) Particulièrement, sir Egerton Brydges, critique qui fut célèbre pendant la première partie du présent siècle et qui était dans tout le feu de l'enthousiasme juvénile à l'époque où la lettre de White fut publiée. M. Willmott s'est fait l'écho de cette indignation, et il y a même ajouté, car il ne nomme pas l'auteur, pourtant suffisamment célèbre et populaire de cette lettre. Un étranger est généralement mal venu à se prononcer sur des querelles de si délicate nature; cependant, cette précaution prise, nous nous permettrons de dire que les sentimens exprimés par Gilbert White peuvent s'expliquer et se justifier aisément. Collins, avec ses espérances chimériques, ses projets ambitieux, si disproportionnés aux moyens dont il disposait pour les réaliser, pouvait difficilement être apprécié et compris par ce modeste camarade qui ne voulut jamais sortir de sa paroisse de Selborne, et trouva qu'en décrire la faune et la flore était une occupation suffisante pour ses judicieux talens.

domaine pour d'autres mieux favorisés par les circonstances. Ce fut là le cas de Collins. Ces plans, il les élaborait en compagnie de deux de ses camarades d'université, les deux frères Warton, Joseph, encore cité aujourd'hui pour son *Essai sur Pope*, dont leur père avait été l'ami, et Thomas, le premier en date des historiens littéraires de son pays qui ait eu le sentiment du moyen âge et soit remonté aux origines de la poésie anglaise. Nous surprenons bien dans les vers des deux frères, mais plus particulièrement dans ceux de Joseph, l'influence des idées poétiques de Collins et les traces de sa manière ; et pourquoi alors Thomas n'aurait-il pas bénéficié dans une certaine mesure des conversations de son camarade sur des sujets qui leur étaient chers à l'un et à l'autre? Et il put en bénéficier longuement et tout à loisir, l'amitié des deux frères étant restée fidèle au poète jusqu'à la fin. La chose est d'autant plus probable que Samuel Johnson, qui n'avait pas, comme Warton, connu Collins dès l'origine et qui ne le fréquenta qu'un très court moment de sa vie, a été lui-même frappé de ses conversations et le jugeait suffisamment armé pour l'entreprise qu'il méditait. « Je l'ai entendu, dit-il, parler avec une grande tendresse de Léon X et avec un vif ressentiment de l'absence de goût de son successeur... C'était un homme d'une vaste littérature et de facultés vigoureuses. Il était versé non-seulement dans la connaissance des langues classiques, mais dans celle des langues italienne, française et espagnole. » Tenons donc pour assuré que, dans les travaux de Thomas Warton, il est entré quelque chose des idées que le pauvre Collins ne put mettre à exécution.

Il fallait vivre cependant, en attendant la réalisation de ces espérances littéraires fondées sur les brouillards de la Tamise. Collins avait eu bientôt fait de dépenser le petit héritage qu'il tenait de sa mère; après quoi il se vit contraint de se nourrir quelque peu de *vache enragée*, selon l'expression populaire consacrée qui peint à merveille l'insalubrité tant morale que matérielle propre à certains dénûmens. C'est dans ces circonstances qu'il fit la connaissance de Samuel Johnson, qui, lui aussi, était encore à se débattre avec les longues misères de sa jeunesse besogneuse. C'était l'époque où Malone nous l'a représenté n'osant s'asseoir à la table de son éditeur Cave, par honte de ses habits déguenillés, et mangeant derrière un paravent sa part du dîner auquel il avait été convié. Il était déjà pourtant célèbre, et il venait justement de publier la vie de Richard Savage, la plus amusante des œuvres sorties de sa plume, véritable roman d'aventures écrit sous la dictée du héros même, et où il avait accepté avec la crédulité de l'amitié tout ce que ce louche Rodomont de Bohême s'était plu à lui raconter. C'est un trait qui

honore singulièrement Johnson que cette fidélité qu'il eut toujours pour ses camarades de misère; s'il y eut en lui un peu du pédant et du *magister*, il n'y eut jamais rien du sycophante et du parvenu. Il aima réellement Collins, car il a rendu justice à ses talens autant que le lui permettait son robuste esprit mieux fait pour voir les couleurs que les nuances et quelque peu apte à confondre les délicatesses avec les mièvreries, et il jugea sa nature morale avec une pénétration sympathique qui lui permit de réduire à leur juste valeur certaines imputations légèrement portées sur son caractère et ses mœurs. L'amitié de Johnson ne fut pas inutile au poète, même au point de vue pratique, ainsi qu'en témoigne l'anecdote que voici. « Un jour qu'il était muré dans sa chambre par un recors qui braillait dans la rue, je parvins à pénétrer jusqu'à lui. En cette circonstance, nous eûmes recours aux libraires, et sur la promesse d'une traduction de la *Poétique* d'Aristote, avec accompagnement de larges commentaires, il obtint une avance assez considérable pour lui permettre de se sauver à la campagne. » Une traduction de la *Poétique* d'Aristote avec commentaires! encore une besogne de facile exécution pour quelqu'un qui est obligé de vivre au jour le jour de son travail. C'est peut-être l'unique fois qu'Aristote ait rendu ce service à un lettré. Quelque temps après, il hérita de son oncle, le colonel Martyn, et il put rendre les guinées avancées par le naïf libraire avec la bonne foi de la parfaite ignorance, car il est difficile d'admettre qu'il ait eut soupçon de ce que la besogne ainsi commandée exigeait de lenteur et de travail. Et voilà un expédient dont un bohème moderne ne s'aviserait pas ; chaque siècle a ses mœurs.

Cette misère de Collins n'eut jamais aucun sombre caractère. Ce fut une misère en quelque sorte élégante, où ne manquèrent pas les dangereuses douceurs. Il fréquentait les cafés littéraires de l'époque, et il y avait fait connaissance avec nombre de gens d'esprit et d'acteurs, parmi lesquels le célèbre Garrick. Par Garrick, il fut introduit dans le monde du théâtre, et il en fréquenta les foyers et les coulisses avec une assiduité où il entrait autre chose encore, paraît-il, que le désir d'en étudier les mœurs, dont il parlait, au dire d'un témoin déjà cité, avec une verve des plus amusantes. « Il passait son temps dans toutes les dissipations du Ranelagh, du Vauxhall et des théâtres, écrit son vieux camarade Gilbert White; je le rencontrais souvent à Londres, et je me rappelle qu'il logea très longtemps dans une petite maison, au coin de *King's-Square-Court*, Soho, en compagnie d'une certaine miss Bundy. » Cette dissipation de Collins est d'autant plus à noter qu'elle est en contradiction avec le caractère que laissent supposer ses poésies et qui fut certainement le vrai. Rien dans ce qu'il a écrit qui se sente de

ce désordre, rien qui indique un attrait pour le vice, pas une image qui ne soit chaste, pas une idée qui ne soit pure, pas une expression qui ne soit suavement pudique. S'il parle des choses de l'amour, ce qui n'a été que rarement, c'est avec une candeur charmante, révélatrice d'une âme innocente, où le plaisir n'a laissé ni remords ni souillures. Collins, — et c'est une de ses originalités les plus marquées, — eut à un degré remarquable le sentiment et le goût de la vertu. Il l'aima comme une chose propre, blanche et de bonne odeur, ce qu'elle est en effet, et il n'en a jamais parlé qu'avec un respect attendri ; qu'il prononce seulement ce nom, et sa page entière en est illuminée comme par magie. Aussi avons-nous peine à croire que ces désordres aient jamais été bien profonds. La vérité sur ce sujet délicat a été très probablement dite par Samuel Johnson. « Ses mœurs étaient pures et ses opinions pieuses ; mais avec une pauvreté prolongée (il y a ici de la part de Johnson une légère exagération) et de longues habitudes de dissipation, on ne peut attendre qu'un caractère quelconque reste toujours exactement le même. Que cet homme, sage et vertueux comme il l'était, ait toujours passé sans s'y laisser prendre à travers les traquenards de la vie, il y aurait à l'affirmer témérité et prévention ; mais on peut dire qu'il conserva au moins sans souillure la source de l'action, que ses principes ne furent jamais ébranlés, que la distinction du bien et du mal ne fut jamais oblitérée en lui, que ses fautes ne furent jamais de malignité ou de parti-pris, mais eurent toujours leur origine dans quelque pression inattendue des circonstances, ou quelque tentation occasionnelle. » Tenons-nous à ce jugement, que corrobore parfaitement la lecture de ses poésies, et disons, en variant quelque peu à son sujet un mot profond de Chamfort, qu'il était de ceux dont les mœurs peuvent être dissolues sans que le cœur soit atteint.

Nous venons de citer ses œuvres comme document biographique. C'est qu'en effet, à les bien lire, elles constituent le meilleur document que nous ayons sur lui, car à défaut de faits qu'elles ne peuvent pas donner, elles nous dévoilent son âme et le secret de ses malheurs. Voici, par exemple, son petit volume d'*Odes*, publié pendant ces années de misère, en 1746. Ce sont des odes à tendances allégoriques, adressées à ces êtres de raison qui s'appellent pitié, terreur, simplicité, paix, liberté, etc. Il peut sembler étrange que des allégories de cette sorte aient un caractère biographique ; il en est pourtant ainsi. On s'aperçoit très vite que ces divers êtres abstraits ont eu pour lui, tour à tour et pour quelques instans, la valeur de petites idoles, et que ces odes ne sont que des prières discrètes par lesquelles il leur demande la puissance et la constance nécessaires pour exécuter les plans multiples de son incertaine imagina-

tion. Rien ne dit mieux ses ambitions passagères et changeantes, ses désirs irrésolus, ses aspirations sans suite. Nous avons là la confession involontaire de cette morbide mobilité que nous avons indiquée comme la source véritable de ses malheurs. Ce n'est pas un seul genre poétique qui l'a tenté, ce sont tous les genres poétiques dont il a envié les couronnes. Comme l'observation n'a pas été faite, ne craignons pas d'insister. Deux odes à la pitié et à la terreur ouvrent le volume. Vous croyez peut-être qu'il les a écrites dans un dessein purement esthétique? Eh! non, c'est qu'au moment où il les écrivit il aspirait à la gloire du poète dramatique, et il nous le dit en termes auxquels il n'y a pas à se méprendre. « Qu'il me soit permis, s'écrie-t-il, après la description d'un temple que son imagination se propose d'élever à la pitié, qu'il me soit permis de m'y retirer souvent pendant le jour, et d'y habiter avec toi l'âme perdue dans des rêves de passion; qu'il me soit permis d'y dépenser les heures mélancoliques de la lampe nocturne, jusqu'à ce qu'enfin, ô vierge! tu puisses te réjouir d'entendre encore une lyre britannique. » Dans sa conclusion de l'ode à la terreur, ce n'est rien moins que la gloire de Shakspeare à laquelle il prétend : « Apprends-moi seulement une fois à sentir comme lui, décrète que sa couronne de cyprès sera ma récompense, et alors, ô terreur! j'habiterai avec toi. » L'ambition est formelle, mais tournez le feuillet et elle a changé de nom et de caractère. Voici une ode à la simplicité, où cette plus essentielle des vertus littéraires est célébrée avec une élégance chaste vraiment digne d'elle. Cette fois, c'est vers la poésie pastorale que s'est porté le feu de paille de son désir : « Que d'autres aspirent à de puissantes tâches; moi, je cherche seulement à trouver ta vallée tempérée où mon chalumeau pourrait résonner souvent pour les jeunes filles et les bergers qui m'entoureraient et où je pourrais apprendre mon chant à tous tes fils. » Plus loin se rencontre une ode sur les mœurs où nous voyons qu'il a envié la gloire de l'humoriste et du romancier, celle de Cervantès et de Le Sage, qui venait justement de mourir et qu'il nomme avec enthousiasme. Il n'y a qu'une gloire à laquelle il n'ose aspirer, parce qu'elle lui semble trop haut pour que le vol même du désir puisse l'approcher, celle de Milton, mais ce regret modeste de son impuissance est encore un aveu d'ambition. Aucun de ces rêves ne devait se réaliser; il est heureux cependant qu'il les ait eus, car le plus clair de sa gloire littéraire est dans les beautés lyriques qu'il a rencontrées en cherchant à les exprimer.

Ces *Odes* sont biographiques encore en un autre sens. Elles nous révèlent les opinions ou plutôt les tendances politiques de l'auteur, et nous laissent apercevoir quelque chose de l'état des esprits en Angleterre au moment où elles parurent. Collins était whig, ou

plutôt, comme on disait alors, *patriote*, pour mieux identifier le parti dominant et triomphant avec la nation même, mieux marquer le contraste avec le parti tory, et faire de ce dernier nom le synonyme de tyrannie à l'intérieur et d'obéissance à l'étranger au dehors. Nous sommes au lendemain de Culloden, au lendemain de Fontenoy aussi, et les vers de Collins conservent, avec une douceur et une suavité mélancolique adorables, le souvenir de cette triste victoire et de cette noble défaite. Douceur! suavité! voilà des termes bien singuliers, et en apparence bien impropres, quand on songe aux événemens qu'il s'agissait de célébrer; cependant ils ne sont que justes. L'ode à une dame sur la mort du colonel Ross, tué à Fontenoy, n'est qu'une exquise élégie héroïque; et, quant à la seconde petite ode sur la même bataille, c'est la plus délicieuse épitaphe qu'on puisse rêver pour un monument funèbre en l'honneur de la masse anonyme des morts de cette journée mémorable. Et Culloden, dont le nom, par une discrétion délicate, n'est pas même prononcé et qu'il faut deviner, comment le célèbre-t-il? Par une ode à la clémence, une ode à la liberté, et une ode aussi à la paix, où ce souvenir récent de guerre civile se partage avec la pensée de la guerre extérieure, toujours grondante, la préoccupation du poète. C'est qu'il a beau être whig et patriote, il n'y a chez Collins aucune des malfaisantes ardeurs du partisan; quand il pense à la guerre civile, ce n'est pas pour triompher sur les cadavres de ses compatriotes, mais pour appeler la clémence à descendre sur cette terre où s'est brisée la rébellion; quand il pense à la guerre extérieure, ce n'est pas pour enflammer les ardeurs belliqueuses, c'est pour inviter la paix à revenir élire domicile dans cette île d'où le tintamarre des armes et les vautours du carnage l'ont fait fuir sur son char attelé de colombes.

Collins avait publié son petit volume d'*Odes* en même temps que son camarade Joseph Warton publiait de son côté un volume de poèmes. Un instant même, ils avaient caressé le projet de se présenter au public fraternellement sous la même couverture; il fut heureux pour Warton que ce projet n'eut pas de suites, car son volume s'enleva fort bien, tandis que celui du pauvre Collins, qui eut grand'peine à trouver un éditeur (le célèbre Dodsley ayant déclaré que ses odes n'étaient pas dans le goût du jour), restait en magasin. Le dépit que le poète ressentit de cet insuccès fut si vif qu'il jeta, dit-on, au feu les exemplaires qu'il avait de son œuvre, et qu'il songea à rembourser le libraire de la maigre somme qu'il en avait reçue. C'est probablement à ce dépit qu'il faut attribuer le silence qu'il garda jusqu'à sa mort, à une ou deux exceptions près, que nous signalerons tout à l'heure. Ce petit volume invendu reste en effet son œuvre capitale; à partir de ce moment,

sa veine semble tarie, et, si elle se réveille, c'est accidentellement, par le fait d'une occasion qui aurait pu ne pas être, et non par la force de l'inspiration intérieure.

Ces pauvres odes pourtant ne lui furent pas inutiles. C'est à peu près à cette époque qu'il paraît avoir fait la connaissance de Thomson, l'auteur des *Saisons*. Si Thomson, comme disent ses biographes, l'aima beaucoup, ce ne fut pas par parité de génie, car on ne saurait trouver deux poètes plus dissemblables. Entre l'inspiration large, facile, abondante de Thomson, qui ramasse comme d'un coup de filet rapide tous les détails d'un sujet pour les fondre dans de vastes ensembles sans s'attarder plus qu'il ne faut aux délicatesses de l'expression, et l'inspiration laborieuse, méticuleuse, minutieuse de Collins, il n'y a certes rien de commun ; si donc, non content d'aimer l'homme, Thomson apprécia sérieusement ses poésies, cela fait honneur à la tolérance de son goût. Thomson était alors une manière de favori de Frédéric, prince de Galles, qui, brouillé avec son père, avait, pour lui faire pièce, installé, sur les conseils de l'aimable et quelque peu turbulent Lyttleton, une manière de petite cour à Richmond, où il s'entourait, sans y prendre grand plaisir, il est permis de le croire, de poètes et de gens d'esprit. Prenant occasion de la publication des *Odes*, l'auteur des *Saisons* présenta Collins au prince, et notre poète devint ainsi un des habitués de ce *Château de l'indolence*, si bien chanté par son ami, et où l'on veut, avec assez de justesse, qu'il lui ait donné une place (1). Collins put donc se croire en voie de sortir de la gêne où il languissait depuis trop longtemps ; mais, hélas ! l'illusion ne fut que d'un instant. Le prince se brouilla bientôt avec lord Lyttleton, qui, tout occupé qu'il fût alors à pleurer sa Lucie Fortescue dans des élégies sincèrement douloureuses, mais sans le moindre souci de la concision, trouvait encore à employer quelques heures aux intrigues politiques, et le château de l'indolence s'évanouit comme une demeure de fées, en laissant ses hôtes sur la plaine nue. A cette aventure, Collins ne perdait que des espérances, mais là encore se révélait le guignon cruellement taquin qui ne cessait de le poursuivre. La mort de Thomson (1748) suivit de près cette éclipse de la fortune, et Collins célébra sa mémoire dans un chant funèbre d'un tour très particulier, une élégie nuancée d'idylle avec une dé-

(1) « Parmi tous les nobles habitués de ce château, il y en avait un particulièrement digne de sérieuse remarque ; un air de tendre mélancolie était répandu sur son visage ; il était pensif et non pas triste, absorbé dans ses pensées et non pas sombre. Il bâtissait dix mille glorieux systèmes et son esprit logeait dix mille pensées glorieuses ; mais tout cela fuyait avec les nuages sans laisser de traces. » Le signalement répond avec trop de délicate précision à celui de Collins pour qu'on hésite à identifier avec lui ce mélancolique personnage.

licatesse merveilleuse, comme il convenait pour le chantre des *Saisons*, un des *dirges* les plus exquis qu'il y ait dans la littérature anglaise.

Cette mort de Thomson fut la première des deux occasions où Collins rompit le silence qu'il gardait depuis ses *Odes*. Voici la seconde. Parmi ses connaissances se trouvait un certain Barrow, whig renforcé, qui avait fait, en compagnie du poète écossais John Home, la triste campagne de guerre civile de 1745, où il avait eu une aventure particulièrement périlleuse, une évasion forcée au moyen d'une corde qui finissait à trente pieds au-dessus du sol. En 1749, Home étant venu à Londres pour négocier avec Garrick la représentation de cette tragédie de *Douglas*, si fameuse en son temps, Barrow le présenta à Collins. Les conversations de ce confrère écossais sur les mœurs, les traditions, les croyances populaires de son pays natal intéressèrent vivement le poète, dont l'imagination, au rapport de Johnson, avait toujours été passionnément éprise de merveilleux et particulièrement studieuse des œuvres où il pouvait se rencontrer. Pour conserver le souvenir de ces conversations, Collins écrivit une épître à Home qui est le pendant de celle qu'il avait adressée autrefois à Hanmer sur Shakspeare, mais plus belle encore et de plus grande portée. Ce n'est rien moins, en effet, qu'une poétique nouvelle dont il jette les fondemens en passant en revue les diverses superstitions écossaises et en montrant le parti que la poésie en pouvait tirer. Cette épître prophétique de tant de futurs chefs-d'œuvre, depuis le *Tam O'Shanter* de Burns jusqu'aux romans et aux poèmes de Scott, resta inconnue de tout le monde, sauf des Warton, à qui Collins la lut en 1754, dans un des intervalles de sa folie, et ne fut révélée que nombre d'années après sa mort par le brouillon que Home en avait emporté en Écosse. A son irrésolution et à son intermittence de verve, le pauvre Collins semble avoir ajouté un troisième moyen de se nuire, c'est-à-dire un don particulier pour cacher ou perdre ce qu'il faisait. Une ode sur la musique en Grèce, dont la seule lettre qui reste de lui parle comme achevée à cette époque, n'a jamais pu être retrouvée.

Cette longue et remarquable épître à Home montre qu'à cette date de 1749 le poète avait encore toute sa force, et que le silence qu'il avait gardé n'était pas d'impuissance. Il avait alors vingt-huit ans et pouvait se promettre, en dépit de ses échecs, une longue carrière poétique. Il le pouvait d'autant mieux que son oncle, le colonel Martyn, venait de mourir, le laissant héritier de sa fortune pour une part qui s'élevait à 2,000 livres sterling. Les jours de pénurie étaient donc passés ; il allait désormais se livrer à son inspiration, sans souci de savoir si elle répondrait au goût de l'acheteur; il allait travailler activement à cette fameuse histoire de la renais-

sance des lettres, toujours projetée ; il allait fonder une revue littéraire dont il exposa le plan à Thomas Warton. Mais la nature avait décrété que l'enfant ne vivrait pas, et s'empressa de mettre à néant les bonnes chances qui pouvaient déjouer son mauvais vouloir obstiné. Juste au moment où le poète entrait dans cette vie nouvelle de labeur tranquille, il s'aperçut que des nuages s'étendaient sur son intelligence. Alarmé, il essaya de résister à cet envahissement de la nuit par les distractions du voyage. Il se rendit en France dans cette intention ; mais le mal fut plus fort que le remède, et il revint en Angleterre dans un état d'anémie extrême, qui cependant avait encore respecté l'intelligence, au dire de Johnson. « Il n'y avait alors dans son esprit de désordre reconnaissable que pour lui-même, mais il avait cessé toute étude, et il avait voyagé sans autre livre qu'un Nouveau-Testament, comme ceux que les enfans portent à l'école. Lorsque son ami (Johnson) le prit dans sa main par curiosité de savoir quel compagnon un homme de lettres avait choisi : « Je n'ai plus qu'un livre, dit Collins, mais c'est le meilleur. » Deux ou trois années d'atonie morale se passèrent sans incident ; mais, en 1754, la crise décisive arriva à Oxford, où il avait voulu aller rendre visite aux Warton. C'est alors que Gilbert White prétend l'avoir vu luttant dans la rue et emporté de force par plusieurs personnes dans un asile d'aliénés. Thomas Warton ne parle que de faiblesse, mais il appuie tellement sur ce point qu'il corrobore le témoignage de White : « Il était venu à Oxford pour changer d'air et se distraire ; il y resta un mois. Je le vis souvent, mais il était dans un tel état de faiblesse et de prostration qu'il ne pouvait pas supporter la conversation. Une fois il alla de son logement, qui était en face de Christ-Church, jusqu'à Trinity-College, mais appuyé au bras de son domestique. » On le transporta à Chichester, où il passa les dernières années de sa triste vie sous la surveillance de sa sœur Anne. Une phrase de l'une des nombreuses lettres de Johnson, qui, pendant cette longue agonie, ne cessa de s'informer du poète avec la plus vive affection, laisse malheureusement soupçonner que cette surveillance ne fut pas aussi tendre qu'elle aurait dû l'être. « Cet esprit chercheur et véhément, écrit-il à Joseph Warton, est aujourd'hui sous le gouvernement de ceux qui, récemment encore, n'auraient pas pu comprendre le moindre et le plus étroit de ses projets. » Une chose curieuse et qu'on n'a pas songé à remarquer, c'est que sa maladie répéta exactement l'histoire de sa vie. Comme son inspiration poétique, sa folie fut intermittente, irrégulière, et comme son caractère, elle se composa d'agitation inquiète et de dépression mélancolique plutôt que de déraison et de fureur. Dans ses périodes de lucidité, rien ne trahissait l'existence du mal qu'une extrême faiblesse ; aussi son infortune fut-elle en quelque

sorte adoucie par la demi-tolérance que lui laissa la nature de converser encore comme autrefois avec ses amis des choses qui étaient chères à son imagination. Enfin, en 1759, arriva l'heure tardive du repos. L'enfant n'avait pas vécu.

Il fut enterré dans une des églises de Chichester. Ses pauvres os y dormirent longtemps sans honneur ; mais, trente ans après, en 1789, son nom ayant fini par émerger de l'ombre où il était resté jusqu'alors enseveli, un lettré de sa ville natale eut la pieuse pensée de lui faire ériger un monument par souscription. L'idée réussit et le monument fut exécuté. Le sculpteur choisi fut Flaxman, peu apprécié, lui aussi, de ses contemporains pendant sa vie, et dont la destinée ne fut pas sans quelque rapport à cet égard avec celle de Collins. L'épitaphe fut écrite par un poète du temps, du nom d'Hayley, imitateur attardé de Pope et auteur d'un badinage héroï-comique en six chants, intitulé : *the Triumphs of temper*, un titre vraiment de bon conseil. Comme cette épitaphe est très suffisamment éloquente, qu'elle peint avec assez de vérité le caractère et le génie de Collins, et qu'enfin elle exprime avec une louable convenance les regrets qu'il est d'usage que la postérité doit éprouver pour les infortunes dont la responsabilité ne lui incombe pas, nous la donnerons pour conclusion à cette esquisse biographique :

« Vous qui révérez les mérites des morts, qui tenez l'infortune pour sacrée, le génie pour précieux, regardez cette tombe où Collins, nom malheureux, sollicite à double titre votre sympathie. Quoiqu'il eût reçu de la nature et acquis par la science le feu de l'imagination et la profondeur de la pensée, condamné par un destin sévère à une extrême pénurie, il passa dans les tortures de la folie le rêve fiévreux de sa vie, et les rayons de son génie ne servirent qu'à lui montrer l'horreur où il était enveloppé et à porter son malheur au comble. Murs qui lui renvoyâtes l'écho de ses gémissemens frénétiques, conservez les justes souvenirs inscrits sur cette pierre. Des hommes qui lui étaient étrangers, enthousiastes de ses chants, ont élevé à ses talens l'hommage affectueux de cette tombe. Elles ne réclamaient pas moins les cendres d'un poète dont la lyre sut rendre les plus tendres notes de la pitié, qui joignit une foi pure à de vigoureux talens poétiques, qui, dans les heures lucides où revivait sa raison, ne chercha de repos pour son esprit troublé que dans un seul livre, le livre de Dieu, qu'il estimait droitement le meilleur. »

II.

Ce fut une nature imaginative et rêveuse dont l'originalité ne put se développer en toute liberté, faute d'être venue au monde dans

un temps qui lui fût propice. C'est cent cinquante ans plus tôt, entre Spenser et Milton, qu'il aurait dû naître, ou quatre-vingts ans plus tard. Cette renaissance dont il rêva d'écrire l'histoire, voilà l'époque qui eût été vraiment *congéniale* à ses aptitudes poétiques. Tout petit qu'il est, son bagage poétique suffit à nous montrer qu'il n'est presque pas de poète de l'*Élisabethan Era* avec qui on ne puisse l'associer. Ce fin sentiment qu'il avait de l'allégorie, par exemple, s'il eût vécu au temps de Spenser, au lieu de s'exprimer par de courtes odes, aurait pu aisément s'épanouir en belles visions. Ce qui est encore plus sûr, c'est que nous pouvons sans invraisemblance le supposer collaborant avec Fletcher pour *la Fidèle bergère*, ou écrivant des sonnets ou des chansons pour l'*Arcadie* de sir Philippe Sidney. Et les fées anglaises ne compteraient-elles pas un poétique annaliste de plus s'il eût été contemporain de Shakspeare, de Ben Jonson, de Michel Drayton? Ses défauts n'auraient pas moins trouvé satisfaction que ses qualités à cette époque. Son ode sur *le Caractère poétique* ne prouve-t-elle pas, en effet, qu'il aurait pu rivaliser avec George Chapman de platonicisme obscur et d'élévation nuageuse? Ou bien supposez-le vivant dans la première partie de notre siècle, et voyez comme il aura aisément sa place marquée dans ce grand renouvellement poétique qui eut lieu alors. Ses facultés auraient pris tout leur développement dans l'air libre et puissant qui souffla sur les contemporains de la révolution française et des guerres napoléoniennes, et il aurait cultivé le poème exotique aux côtés de Southey ou de Moore, le poème légendaire, aux côtés de Coleridge, la poésie intime et minutieusement symbolique, aux côtés de Wordsworth, ou bien il aurait tiré avec Scott d'admirables effets de terreur et de tendresse des superstitions du passé, car il n'est aucun de ces genres de poésie dont on ne trouve en lui le germe très net, et le microscope critique qui l'y découvre n'a même pas besoin d'être très grossissant. Mais s'il y eut jamais une époque défavorable à un génie poétique de la nature du sien, ce fut bien celle où il vécut, et très particulièrement le court moment où est comprise sa carrière, 1740-1750. Nous essaierons dans un instant de marquer le caractère de cette époque ; bornons-nous à dire qu'elle ne lui offrait aucun appui et le laissait livré à ses seules ressources. Tout n'était pas inquiétude maladive dans cette inconstance de désir qui le portait successivement vers tous les genres littéraires : c'est qu'il sentait bien qu'il n'était soutenu par aucun grand courant général, et qu'il manquait de cadres acceptés où son inspiration pût aisément se couler, comme en avaient eu ses heureux prédécesseurs. Il lui fallait tout tirer de lui-même, comme le ver à soie. De là cet air d'isolement qui le distingue, un je ne sais quoi de difficile et de laborieux dans

l'inspiration, d'hésitant, d'incertain et d'obscur dans l'exécution.

Si son époque a mis obstacle à l'expansion de son génie, elle ne l'a ni altéré ni faussé. Son originalité reste *repliée* sur elle-même, mais bien entière; il a su la sauver des contagions de la mode et de l'influence des renommées littéraires du temps. Il a pu goûter les grands talens contemporains sans être entamé par eux. Pas une épithète qui fasse songer à Pope, pas un tour qui rappelle Thomson, dont il a été cependant l'ami. Collins n'imite jamais. Il boit dans son propre verre du vin de son propre enclos, et il importe peu que le verre soit petit et que l'enclos ne soit que de quelques arpens; on ne pourrait peut-être pas en dire autant de tel autre beau talent qui le jugeait avec une commisération dédaigneuse, Thomas Gray, par exemple. Ce que Collins doit à ses contemporains et à ses devanciers se réduit donc vraiment à rien ou à peu de chose. Après minutieuse enquête, je ne vois à relever chez lui que deux emprunts, et encore n'y en a-t-il qu'un seul de certain. Son ode superbe sur *les Passions* n'aurait probablement jamais été écrite sans la *Fête d'Alexandre* de Dryden. C'est la même idée, mais quelle refonte elle a subie! On peut recommander cet emprunt aux imitateurs comme le meilleur exemple de ce qui peut légitimer cette liberté, toujours de délicate nature. Le second emprunt est plus douteux. L'*Ode sur le caractère poétique*, où il fait remonter à la source divine l'origine des différentes formes littéraires, est peut-être une transformation de l'allégorie de Spenser qu'elle raconte à son début; nous avons cependant quelque soupçon que Collins a bien pu la puiser dans les *Plaisirs de l'imagination* d'Akenside, où cette même théorie idéaliste et platonicienne est exposée en toute ampleur. Le poème d'Akenside (1744) a précédé de deux ans les *Odes*, et il est assez admissible que Collins ait ressenti le charme de l'éloquence élevée avec laquelle cette idée y est présentée, puisque tout homme d'un goût véritable, même médiocrement amateur du poème didactique et de la critique en vers, le ressentira encore aujourd'hui.

De tous les poètes qu'il avait rêvé d'être, il n'y en a qu'un seul qui ait réussi à se manifester, le poète lyrique. Mais c'est un vaste champ que la poésie lyrique, qui comprend des genres nombreux, et là non plus il n'est pas certain pour nous qu'il se soit adressé au genre le plus favorable à son originalité. Essayons de découvrir ce qui constitue foncièrement cette originalité, et alors la poésie de Collins nous sera expliquée à la fois dans ses qualités et dans ses défauts. Nous comprendrons ce qui en a fait le charme durable et ce qui en a peut-être retardé le succès.

Son imagination est essentiellement pastorale; elle l'est tellement qu'elle communique ce caractère à tous les genres où il s'est essayé :

ode, dithyrambe, épître familière. Quel que soit le sujet choisi, les images champêtres abondent sous sa plume, que ce sujet les réclame ou non. Il est idyllique d'instinct, inconsciemment; quand il s'adresse au sublime, il le mène involontairement faire un tour à la campagne, et quand il s'attaque à l'héroïque, il le conduit dans la solitude pour qu'il parle de plus près à son cœur. Peut-être faut-il voir dans cette tendance invincible un effet du germe maladif qui était en lui; il n'y a de tels pour être affamés de silence et de repos que les inquiets et les inconstans : c'est l'antidote que discrètement leur propose la nature. Et, d'autre part, qui ne connaît par expérience personnelle cette image illusoire de la vie qui se produit chez tout jeune homme au moment de l'adolescence? Or cette image est fort différente selon les individus: là où il y a pleine santé et force joyeuse, l'illusion hardie, hautaine, prend des formes de gloire bruyante ou de brillante mondanité; là au contraire où couve la mélancolie, cette illusion est un rêve de tendresse au sein de la solitude, de bonheur secret sous une lumière sans violence, de pureté et d'innocence. Il est aisé de deviner à laquelle de ces deux formes d'illusion l'imagination de Collins aima de préférence à croire.

Cet élément pastoral qui s'insinue partout dans Collins, et fait à son insu l'unité charmante de son œuvre, ne s'est exprimé pleinement et volontairement qu'une seule fois, dans ses *Églogues orientales*, dont la nature lui souffla l'idée dès la première heure de son inspiration, lui nommant ainsi le genre pour lequel il était doué avant tout. Depuis la traduction des *Mille et une Nuits*, l'Orient était à la mode tant en France qu'en Angleterre; on sait le parti qu'en surent tirer nos philosophes et nos romanciers, combien il rendit d'oracles de tolérance pour le compte de Montesquieu et de Voltaire, et par combien de thèses subtiles de sérail il aida l'érudition libertine de Crébillon fils à édifier cette *sophistique* du cœur que nous présentent ses romans, tandis qu'en Angleterre, ramené à un enseignement plus modeste, il se bornait, sous la plume d'Addison, dans le *Spectator*, et sous celle de Johnson dans l'*Idler* et le *Rambler*, à enseigner les devoirs du chrétien patriote ou à préconiser les vertus de l'anglican conservateur. Mais quoiqu'un vers de la *Dunciade* nous montre Philips rimant une histoire persane pour un petit écu, le bénéfice de cette mode avait été beaucoup plutôt pour la prose que pour la poésie, en sorte que la première originalité des *Églogues* de Collins est d'être une des seules œuvres du temps où cette mascarade orientale ait emprunté le secours du rythme, et de rester la meilleure, la plus suave et la plus innocente de toutes ces *turqueries* et *persaneries*.

Le plan en est extrêmement ingénieux et d'une réelle nouveauté.

Pope a fait quatre pastorales, dont chacune se rapporte à une des divisions de l'année, idée fort simple, mais qui n'en a pas moins été d'une fécondité assez remarquable. Thomson avouait avoir trouvé dans cette division le germe et le plan de son poème des *Saisons*, d'où il n'était pas non plus très difficile de les tirer. Les *Églogues* de Collins sont visiblement une variante de cette même idée; comme celles de Pope, elles sont au nombre de quatre, mais, au lieu de se rapporter aux divisions de l'année, elles se rapportent, ce qui est beaucoup moins banal, aux divisions du jour, le matin, le midi, le soir, la nuit, et chacune de ces idylles a été fort délicatement construite, de sorte qu'elle s'associe d'une manière tout à fait intime avec l'heure qu'elle allégorise. Voici le matin, l'heure à la fois fraîche et radieuse où la journée est encore innocente, où la lumière limpide ignore les violences du midi et les équivoques séductions du crépuscule. C'est l'heure que choisit judicieusement le berger Selim pour adresser ses leçons de morale amoureuse aux jeunes bergères des campagnes qu'arrose le Tigre, et leur insinuer des conseils qui pourront faire leur vie pareille à une longue matinée, toute de paix et de candeur. Matin qui est le printemps du jour, jeunesse qui est le matin de la vie, morale d'innocence qui est comme la prière au réveil, tout cela est en accord charmant, et ces conseils sont prêchés en vers souvent exquis : « O sexe complaisant à lui-même, vos cœurs croient en vain que l'amour aveuglera le berger qu'il aura une fois enflammé ! C'est en vain que vous espérez gagner un amant par vos défauts, *comme les taches de l'hermine en embellissent la peau.* — Les terreurs propres à l'heure de midi, aux clartés d'une sinistre franchise, sont racontées par Hassan le chamelier. Hassan, poussé par l'appât du gain, a quitté dès l'aube Schiraz, la ville des roses, et s'est engagé dans le désert pour aller chercher par-delà ses sables un or problématique, mais l'heure de midi lui révèle les périls de son entreprise : la faim, la soif, les tourbillons de sable, les bêtes fauves, les serpens aux blessures mortelles. Il avait cependant à Schiraz une belle fiancée dont son départ a brisé le cœur : « Ah ! lui a-t-elle dit, lorsque la tempête soufflera sur toi, puisses-tu ne pas la ressentir davantage que tu ne sens mes soupirs rejetés ! » A ce souvenir, son cœur faiblit, et, mieux inspiré que la cavale de Musset, il pense qu'il y a à Schiraz de frais ombrages, des sources abondantes, de sûrs asiles, et il rebrousse sagement chemin. — La troisième églogue, consacrée au soir, est la plus jolie des quatre, et tout à fait dans le meilleur goût de la pastorale du XVIIIe siècle. Le roi Abbas, conduit par la chasse, a surpris la bergère Abra faisant avec ses compagnes bouquets pour leurs seins et couronnes pour leurs chevelures. Aus-

sitôt aimée, aussitôt enlevée, mais en s'éloignant elle ne dit pas adieu à ses campagnes. Son cœur y reste attaché, et, chaque année, lorsque le printemps revient, quittant les splendeurs de la cour, elle reprend pour un temps sa condition de bergère, accompagnée de son royal amant, qui consent avec joie à devenir paysan pour elle, comme elle s'est résignée à devenir reine pour lui. Il y a dans cette gracieuse idée comme un souvenir lointain de la princesse paysanne Perdita et du travestissement rustique du prince Florizel dans le *Conte d'hiver* de Shakspeare; mais il y a peut-être autre chose encore. C'est presque une idée à la Fénelon, une de ces inventions candides et ingénieuses dont notre suave écrivain a peuplé son *Télémaque*, son *Aristonoüs*, son *Melésichton* pour associer la sagesse à la modestie de la vie. Parmi les contes composés pour l'éducation du duc de Bourgogne, il en est un surtout, l'*Histoire d'Alibée, Persan*, qui, pendant la lecture de l'églogue de Collins, m'est revenu obstinément au souvenir. Le berger Alibée est devenu grand-vizir, mais sa grandeur n'a pas effacé en lui le souvenir de son origine, et tous les jours il se dérobe pendant quelques heures pour méditer sur son changement de fortune devant ses habits rustiques qu'il a précieusement conservés. Collins savait le français; sa pastorale serait-elle une transformation heureuse du conte de Fénelon? Ou bien encore, à l'âge où il la composa, tout plein qu'il était de ses lectures classiques, se rappela-t-il cette souveraine de Babylone, qui, tirée de la condition de paysanne, regrettait tellement, au dire de Quinte-Curce, les ombrages et les ruisseaux de ses vallées natives, que, pour lui en rendre au moins l'illusion, son royal époux inventa les fameux jardins suspendus? J'insiste sur cette églogue, parce qu'elle fait parfaitement comprendre la nature des emprunts littéraires de Collins, emprunts qu'on peut soupçonner plutôt que les constater sûrement. — La nuit. Deux bergers circassiens fuient à travers les montagnes, revêtues de clair de lune, devant une invasion de cavaliers tartares, dont on entend dans le lointain les cris sauvages. — Rien qui ressemble moins, on le voit, aux sujets traditionnels de l'idylle, rien aussi de moins convenu que le sentiment qui anime toutes ces pièces, un sentiment où se trahit un besoin profond de repos qui étonne quand on songe à l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il les composa.

A ces *Églogues* il convient d'associer certaines petites imitations de Shakspeare, qui furent écrites à peu près à la même époque. D'instinct il va chez le grand poète à ce qui s'y trouve de pastoral. Il transforme, par exemple, en chant funèbre, les adieux des deux frères chasseurs de *Cymbeline* à Imogène qu'ils croient morte. Ou bien encore, il s'amuse à joindre bout à bout les fragmens de chan-

sons d'Ophélia et autres héroïnes, et de cette marqueterie exécutée avec adresse il sort tout naturellement une manière d'idylle sentimentale de la plus gentille mélancolie.

Mais c'est dans les *Odes* que cette aptitude innée révèle le mieux ce qu'elle avait d'invincible. Beaucoup ressemblent à des brouillons d'idylles, comme l'*Ode à la simplicité*, par exemple. Dans d'autres, de courts fragmens de pastorales se sont introduits tout naturellement, si naturellement qu'on ne songe pas d'abord à remarquer qu'ils ne sont pas en accord bien exact avec le sujet ; voyez l'*Ode à la terreur*, où il mêle aux souvenirs d'Eschyle et de Sophocle les spectres des cimetières et les lutins des campagnes d'Angleterre. Les personnages de ces odes sont allégoriques, la pitié, la terreur, la simplicité, la clémence, la paix, la liberté, le soir, les passions, etc. D'ordinaire les allégories sont volontiers grandioses, ici elles se sont rapetissées à la stature de fées naines et d'elfes minuscules. Nymphes, vierges, souriantes fiancées, les appelle-t-il selon la formule convenue pour les invocations poétiques adoptée par tous les poètes du temps ; mais ici ces expressions, surtout la première, n'ont rien de conventionnel et sont les noms véritables de ces êtres abstraits qui ressemblent à de gracieuses apparitions de la solitude. Voici la Chasteté, nymphe soupçonneuse ; la Gaîté, nymphe au teint éclatant de santé ; l'Espérance, fée au beau sourire, qui dénoue ses cheveux d'or, la Pitié, vierge aux mains *humides de baume*, aux yeux de *rosée lumineuse* ; la Simplicité, nymphe à la modeste franchise qu'il implore par tout le thym et toutes les bruyères de l'Hybla ; le Soir, nymphe pensive dont les ondées du printemps baignent les tresses soulevées par les brises, dont l'automne remplit le sein de feuilles et dont l'hiver déchire brutalement les robes ; la Terreur, nymphe insensée, qui, pareille aux folles de village, court le long des précipices et escalade les pics où habite le vertige et que hantent seuls les somnambules. Le milieu dans lequel se meuvent, glissent, flottent et volent ces allégories à physionomie rustique est en étroite harmonie avec leur caractere. C'est d'ordinaire un paysage sans rien de vague, mais toujours tout aimable dans sa mignonne précision ; une plaine légèrement ondulée, ou une vallée au pied de collines modestes, traversée par quelque courant limpide, un séjour fait à souhait pour les petits dieux champêtres. Partout des indications de petits temples, grands comme des chapelles rustiques, de grottes à la sonorité mélancolique, d'ermitages, asiles de vertus obscures, de tertres funèbres, sous lesquels dorment d'humbles héros ; une miniature d'Arcadie d'où surgissent en abondance des images de paix, de repos et de silence.

Et il communique à tous les sentimens que ces allégories représentent, quels qu'ils soient, cette douce contagion idyllique. Il est,

je crois, le seul poète qui ait chanté l'héroïsme et la vertu militaire sur le chalumeau, la *tenuis avena* de Tityre. Le choix de cet instrument, il l'a fait non par inadvertance ou maladresse, mais librement, et il en a tiré un chant sans bizarrerie ni dissonance, plein d'élévation mélancolique et presque de grandeur. Voyez plutôt l'ode à une dame sur la mort du colonel Ross, tué à Fontenoy; voyez surtout la petite ode écrite peu après cette première sur ce même événement de Fontenoy. Elle se compose de deux courtes strophes, mais ces deux strophes sont restées célèbres dans la poésie anglaise. Les voici : rien ne peut mieux faire comprendre cet instinct inéluctable qui pousse Collins à associer à toute chose des images champêtres :

Comme ils sommeillent bien les braves qui se sont enfoncés dans leur repos, bénis par tous les vœux de leur patrie! Lorsque le Printemps, avec ses doigts froids de rosée, reviendra parer leur tertre consacré, il le revêtira d'un plus doux gazon que n'en foula jamais le pied de l'imagination.

Par des mains de fées leur glas est sonné; par des formes invisibles leur chant funèbre est chanté; là vient l'Honneur, gris pèlerin, bénir la terre qui enveloppe leur dépouille; et là aussi viendra pour un temps faire séjour la Liberté, ermite en pleurs!

Comme je sens trop tout ce que la traduction enlève à ces strophes d'aérien et de féerique, je veux au moins mettre le texte de la dernière sous les yeux de ceux de nos lecteurs qui connaissent la langue anglaise, afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes du charme de cette poésie :

By fairy hands their knell is rung;
By forms unseen their dirge is sung
There honour comes, a pilgrim grey,
To bless the turf that wraps their clay;
And freedom shall awhile repair
To dwell, a weeping hermit, there!

J'ai dit que Collins s'était parfois inspiré de Shakspeare; eh bien! savez-vous que dans cette petite pièce il a été vraiment son rival? Depuis le *dirge* délicieux, dont Ariel, dans *la Tempête*, abuse les oreilles de Ferdinand pour lui faire croire à la mort de son père :

Full fathom five thy father lies
Of his bones are corals made...

il n'y a rien eu de comparable dans la poésie anglaise à ce petit chant si bizarrement héroïque, rien qui soit venu plus directement

du *pays même de féerie*, pour employer l'expression des romanciers du moyen âge.

Toutes ces qualités idylliques éparses se sont réunies et concentrées un certain jour pour produire son chef-d'œuvre, *l'Ode au soir*, une rareté poétique absolument exceptionnelle, qui n'avait pas eu de précédent et n'a pas trouvé d'imitateurs. Pas même chez ces poètes de *l'Elizabethan era*, qui ont eu de la nature des sentimens si divers, on ne découvre une fusion aussi intime de l'âme du poète avec le phénomène qu'il s'est proposé d'étreindre, et pas même chez les modernes, armés comme ils le sont de toutes les ressources des procédés poétiques, on ne rencontre un talent de peindre aussi parfait. C'est à d'autres arts que la poésie qu'il faut s'adresser pour trouver des exemples de ce rendu merveilleux et de cette mélodie générale qui sort de l'étroite harmonie des choses plutôt encore que du choix des paroles et de la musique du nombre. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet art est absolument naïf, et que ce chef-d'œuvre a été obtenu par les procédés les plus usés, les plus *poncifs*, par tout ce qu'il y a de plus *vieux jeu*, comme on dit aujourd'hui, et ces procédés même ne sont pas employés sans quelque maladresse. Une invocation au soir ouvre l'ode et en occupe plus d'un tiers; aucune description qui vise à être générale, deux courts tableaux bien choisis parmi tous ceux que présente le crépuscule; puis quatre petits croquis du soir aux quatre saisons de l'année, et enfin pour clore le tout, un appel à cette sociabilité que le soir favorise en toute saison. Vous reconnaissez là, n'est-il pas vrai? tous les *trucs* et toutes les conventions de la poésie anglaise au XVIIIe siècle. Cette invocation, elle est habituelle à tous les poètes d'alors, qu'elle soit nécessaire ou non; ce choix soigneux et restreint des tableaux vient de l'école classique; ces petits croquis d'un même phénomène aux diverses époques de l'année sont une mode du temps, et cet appel à la sociabilité enfin est un souvenir de cet élément social que les grands poètes de l'époque précédente ont fait entrer à si forte dose dans leurs œuvres : *Pope's social page*, dit Thomson, et l'expression est aussi heureuse que vraie. Eh bien! toutes ces conventions, tous ces lieux-communs, tous ces encadremens artificiels, ont produit ici quelque chose d'absolument nouveau et original. Collins avait si bien rencontré le sujet qui répondait le plus profondément à sa nature que les défauts mêmes qu'on lui reproche (ce qui, du reste, est le cas pour tout poète lorsque l'inspiration est tout à fait heureuse) l'ont aidé à faire de sa pièce le chef-d'œuvre qu'elle est. L'inversion lui est familière, et elle se prolonge tellement quelquefois que sa pensée en devient obscure; il y en a une dans l'*Ode au soir*, qui se continue pendant

quatre strophes, mais on aurait tort de s'en plaindre. Pendant qu'elle déroule ses méandres et laisse le sens suspendu, les ombres tombent toujours plus épaisses, le silence se fait toujours plus profond, et lorsque enfin elle a rencontré son terme, il se trouve que le tableau du soir est complet, qu'on en a compté tous les bruits, et celui que font les brises mourantes, derniers soupirs du jour qui agonise, et celui que fait la chauve-souris dans son vol violent et lourd en agitant le cuir de ses ailes, et les bourdonnemens de l'escarbot, lorsque, dans son vol incertain et comme assoupi, il vient heurter le front du promeneur pensif.

Si les procédés de composition sont anciens, en revanche le style de cette œuvre est d'une nouveauté singulière. Collins l'a inventé tout entier pour la circonstance, car, si on en rencontre les élémens épars dans ses autres œuvres, on ne le trouve en toute sa perfection que dans celle-ci. Je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer à la fois avec une précision plus flottante et un *lâché* plus net ce spectacle sans substance du soir, dont l'air et la lumière composent les élémens visibles, mais insaisissables. Ces mots tout chargés d'ombre ou tout légers de lumière, ont vraiment la valeur de souffles, d'haleines, de murmures, de brumes transparentes derrière lesquelles tremblent les objets. Il est si nouveau, et surtout si particulier, ce style, que pas un poète depuis Collins, même parmi les plus grands, ne s'est approché de cette exactitude pour ainsi dire fluide, et que dans les plus heureuses descriptions de la nature qui nous ont été données, il semble par comparaison que leurs auteurs se soient contentés d'à peu près. Il y a mieux : aucun poète ne paraît s'être aperçu de ce que cette nouveauté avait de fécond, et ne paraît avoir eu l'idée d'y trouver un point de départ pour une interprétation à la fois plus libre et plus serrée de la nature. Ce n'est que de nos jours que quelques-uns de nos plus récens poètes ont eu l'idée de quelque chose d'analogue; on comprend que nous voulons parler de nos impressionnistes et décadens. *L'Ode au soir* est en effet de la poésie impressionniste au premier chef; d'instinct, Collins a découvert et appliqué inconsciemment la théorie que l'on sait, et il lui a suffi pour cela du désir d'imiter son objet aussi étroitement que possible, car s'il est vrai que les choses sont plus poétiques par leurs aspects que par leurs formes et par leurs couleurs que par leur substance, on comprendra aisément comment le phénomène du soir, qui dissout progressivement toute forme naturelle et détruit la solidité de tout objet, s'accommode mieux que tout autre d'être traité selon cette doctrine, qui, si elle est douteuse dans d'autres cas, est absolument vraie dans celui-ci. Je recommande cette *Ode au soir* aux mieux doués de nos jeunes décadens, M. Paul Verlaine, par exemple : ils y découvriront qu'ils ont eu, il y

a un peu plus d'un siècle, un ancêtre inconscient, et ils y trouveront un modèle du style qu'ils cherchent avec tant de tâtonnemens; qu'ils fassent seulement réflexion que l'inventeur de ce style ne s'en est servi qu'une fois et pour un seul des spectacles de la nature.

Je cherche quelles sont dans les différens arts les œuvres où ce même sujet ait été traité avec un sentiment analogue ou qui m'aient donné une sensation de même nature, et je n'en trouve que trois. Au musée de La Haye, un tableau d'Isaac Van Ostade, *le Soir devant une chaumière*, merveilleux de clair-obscur et où le plaisir du repos a été rendu avec une fidélité sympathique, mais qui manque absolument de ces féeries poétiques du soir dont l'ode de Collins est comme pénétrée. Dans l'œuvre de notre paysagiste Corot, qui connut, au contraire, ces féeries et sut les traduire avec autant d'adresse que de sentiment par son *faire* incorrect avec intelligence, un petit tableau portant ce titre *le Soir*, exposé au Salon de 1846; l'impression m'en reste encore aussi vive qu'au jour de cette lointaine époque où je l'ai ressentie. Enfin, *le Soir* de Lamartine. Ah! certes, il y a là une élévation de rêverie, un vol de sentiment qui ne se rencontrent pas chez Collins; mais pour les raisons que j'ai dites, Collins l'emporte pour le talent de peindre. Les deux œuvres peuvent d'ailleurs difficilement se comparer, ne se rapportant pas tout à fait à la même heure; ce que Collins a peint, c'est surtout le crépuscule, tandis que la rêverie de Lamartine s'exhale en pleine nuit, sous la clarté de la lune. Je n'ai souvenir d'aucune œuvre musicale qui traduise aussi pleinement et aussi simplement cette note; mais s'il y en a quelqu'une, c'est très probablement dans Mendelssohn, et surtout dans ses romances sans paroles, qu'il faut la chercher.

Je n'ai pas tout dit sur les allégories de Collins. A leurs physionomies de nymphes et de modestes divinités, elles joignent une sveltesse et une légèreté délicieuses. On ne les voit jamais qu'en mouvement, et leur passage est toujours rapide; elles touchent le sol juste le temps nécessaire pour montrer leurs élégantes figures et s'envoler aussitôt sur un fond de douce lumière. Ces qualités de sveltesse et de légèreté ont vivement frappé quelques critiques, qui, se méprenant, je le crois, sur leur nature, ont parlé à leur sujet de préraphaélitisme et d'Angelico de Fiésole. Le sentiment qui a dicté l'opinion de ces critiques est fort juste; le choix des noms cités l'est, à mon avis, beaucoup moins. Je le sais bien, ce qui a fait choisir ces noms comme termes de comparaison, c'est la chasteté et la pureté irréprochables de ces allégories; mais pour si chastes et pures qu'elles soient, elles n'ont rien de mystique : ce sont de *vertueuses*, non de pieuses allégories. C'est plus loin, bien plus loin, qu'il faut descendre pour trouver leur vraie

ressemblance. Rappelez-vous ces figures si fines et d'une si lumineuse fantaisie qui formaient la décoration des thermes de Titus, et dont Raphaël, qui les avait vues, s'est servi avec une si gracieuse adresse pour les *loggie* du Vatican; rappelez-vous, aussi, à l'emplacement de cet ancien poste de police romain qui conserve encore son nom de *Cohorte des vigiles*, ces fines petites figures qui s'enlèvent sur leur fond d'ocre avec une telle légèreté et d'un mouvement si naturel, que l'idée de pesanteur ne se présente pas à la pensée du contemplateur. Voilà la vraie ressemblance des allégories de Collins et ce qu'elles rappellent directement. Si maintenant nous cherchons la ressemblance de ces allégories dans la poésie même, ce qui est un moyen moins trompeur, nous la trouverons chez les poètes lyriques du pays et de l'époque où furent peintes les fresques que nous venons de nommer, et très particulièrement dans Horace. Tout romantique en germe qu'il fût, Collins connaissait ses classiques, et c'est évidemment par leur lecture répétée qu'il s'est assimilé leur art de présenter, de vêtir, de parer, de mettre en mouvement une allégorie. Prenez comme exemple telle ode d'Horace, celle à *la Fortune* si vous voulez, et voyez avec quelle rapidité d'oiseau passent sans appuyer jamais toutes ces vertus et abstractions :

> Te spes, et *albo* rara fides colit
> *Velata panno...*

C'est exactement ainsi que se présentent les allégories de Collins :

> Long pity let the nations view
> *Thy sky worn robes of tenderest blue*
> And eyes of dewy light!

Et puis, enfin, pourquoi cette légèreté ne serait-elle pas simplement due aux exigences et aux lois mêmes du genre poétique pratiqué par Collins? Il est clair, en effet, que des allégories ne peuvent faire dans une ode la même figure que dans la poésie épique, où elles peuvent s'étaler à l'aise. Elles passent rapidement, par la raison qu'une ode, quelles que soient ses dimensions, est toujours courte, et elles sont légères par la raison que le mètre de l'ode est chantant, en sorte que, dans les qualités de ces allégories, il faut voir surtout une preuve de la connaissance très fine que Collins eut des lois de son art.

Nous avons insisté sur les mérites du poète sans rien dire de ses défauts, qui sont nombreux, et lui ont été durement reprochés, même par ses amis : obscurité, incorrection, dissonances, etc. Tout cela peut être vrai, mais il y a chez Collins un charme qui efface tous les défauts et en fait quelque chose de très secondaire et de

presque insignifiant. Une touche féerique est visible dans tous ces petits poèmes, une touche pareille à ces marques que laissent les fées sur les enfans qu'elles ont pincés ou sur les jeunes filles qu'elles ont aimées pour qu'elles se souviennent d'elles. C'est tout petit, à peine perceptible, un point rouge ; mais en appliquant la loupe sur ce point minuscule, on découvre l'empreinte de cinq mignons petits doigts, ou l'arc de deux petites lèvres, ou la morsure de deux petites dents du volume d'un grain de mil. Ce n'est rien, mais ces marques si imperceptibles durent, paraît-il, toute la vie, et lorsqu'elles ont été reçues par un poète, elles lui communiquent un charme qui ne peut s'effacer et qui subsiste encore après de longues années, quelquefois après de longs siècles.

III.

L'époque où vécut Collins fut pour la poésie anglaise une période de transition, et l'on sait ce que ces périodes ont d'ordinaire sinon d'absolument stérile, au moins d'incertain, de difficile, de morcelé ! « Lorsqu'on lit nos poètes de cette période, dit Thomas Carlyle dans son essai sur Burns, nos Gray, nos Glover, il semble qu'ils écrivent *in vacuo*, sans aucun appui de substance nationale. » Rien de plus vrai que ce jugement. C'est qu'à ce moment aucun courant dominateur dont l'inspiration individuelle puisse s'aider avec confiance n'existe réellement dans la nation. Le grand courant classique est épuisé et traîne péniblement ses derniers flots, lents, épaissis, vaseux, tout à fait comme nous voyons le Rhin, après avoir refleté dans son large lit tant de châteaux et de vignobles, se traîner péniblement à Leyde entre des rives sans caractère. Il disparaît, ce courant, avec le vieux torysme dont, pendant quatre-vingts ans, il a reflété le vigoureux conservatisme, les robustes préjugés, les opiniâtres espérances, et tout ce qu'il mêlait de franchise d'opinion et de familiarité populaire au scandale de son langage et au cynisme hautain de ses actes. Il a disparu avant même la mort de son dernier représentant illustre, Pope, qui justement agonise en ces années-là. Le whiggisme triomphant depuis l'accession de la maison de Hanovre n'est encore parvenu à créer aucun courant poétique aussi général et d'une telle fécondité, et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il n'y parviendra pas, prouvant ainsi que, quelles que soient la légitimité de sa victoire, la justice de sa cause et la valeur de ses principes, il a sur le parti vaincu cette infériorité que ses racines ne plongent pas aussi profondément dans le sol national et n'en aspirent pas la sève avec autant d'abondance. Sous cette suprématie du whiggisme, qui l'aurait cru, le génie du protestantisme, au lieu de grandir et de s'épanouir, se rabougrit, s'étiole et lan-

guit. Le philosophisme classico-tory a remporté sur lui cette victoire d'infecter, pour un temps, de son esprit ses plus vrais enfans. Il faudra pousser jusqu'au dernier tiers du siècle pour voir ce génie se relever et montrer, avec William Cowper, tout ce qu'il contient de grandeur poétique et de fécondité morale.

Malgré l'absence de tout grand courant général, tout n'est cependant pas infécond dans la poésie de cette époque, et on pourrait même avancer sans paradoxe que la stérilité n'est qu'apparente. Réduits de plus en plus aux seules ressources que leur fournit leur propre génie, ces poètes vont cherchant, tâtonnant, et il se trouve à la fois que par leurs tâtonnemens ils ont, sans trop y prendre garde, soit renouvelé les vieux cadres poétiques, soit semé les germes de genres nouveaux, soit marqué les étapes de la marche en avant vers la poésie nouvelle qui éclatera à la fin du siècle. Voici Akenside, par exemple, qui pour écrire son poème les *Plaisirs de l'imagination*, s'adresse aux vieux cadres du poème didactique; mais il fait mieux encore que les renouveler, car il enfante un sous-genre jusqu'alors inconnu, ce poème psychologique qui va prolonger sa fortune jusqu'à l'époque moderne et dont Campbell et Rogers assureront le succès par leurs *Plaisirs de l'espérance* et leurs *Plaisirs de la mémoire*. Shenstone cultive l'élégie comme Hammond et autres l'ont fait; mais, s'il ne renouvelle guère les cadres du genre, il en renouvelle notablement l'âme et la substance, et trouve des accens qui sont comme un prélude à cette poésie intime, purement personnelle, qui prévaudra soixante ans plus tard. John Dyer écrit un poème intitulé *la Toison*, dont Samuel Johnson, mal inspiré, condamne le sujet comme trop bas pour la poésie; ce n'en est pas moins le premier exemple de ce genre destiné à être cultivé par des talens si divers, tant il se trouvera en harmonie avec les tendances démocratiques modernes, le poème descriptif des humbles réalités, des occupations domestiques, du travail industriel, de la vie servile. Et la preuve que ces poètes sont bien à leur insu des précurseurs, c'est que lorsque la poésie, au commencement de ce siècle, sera renouvelée, leurs successeurs aimeront à se recommander d'eux et même à les saluer comme leurs maîtres, et c'est ce que Wordsworth notamment a fait pour Dyer, et le pauvre Kirke White pour Thomas Warton.

Il en fut de Collins comme de tous ces poètes, à cette notable différence près que le genre de poésie dont on surprend en lui le germe est autrement important et autrement vaste qu'aucun de ceux que nous venons d'indiquer, car ce n'est rien moins que le romantisme même. A cet égard, sa personne vivante en aurait dit plus long que ses œuvres à ses contemporains, s'ils avaient toujours su ou pu le comprendre. Écoutons la description morale qu'a

donnée de son génie le classique Johnson, peu enthousiaste de cette nature de talent : « Il avait appliqué son esprit principalement aux œuvres de fiction et aux sujets de fantaisie, et, se complaisant dans certaines habitudes particulières de pensée, il éprouvait un plaisir infini à ces envolées d'imagination qui passent les bornes de la nature et que l'intelligence ne peut accepter que par une adhésion passive aux traditions populaires. Il aimait les fées, les génies, les géans et les monstres ; il se délectait à errer à travers les méandres de l'enchantement, à contempler la magnificence des palais d'or, à reposer auprès des cascades de jardins élyséens. *L'idée qu'il s'était formée de l'excellence* le conduisit à des fictions orientales et à une *imagerie* allégorique... » Qu'est-ce à dire, sinon que Collins eut le goût, l'inclination, le sentiment et la prescience d'une poésie qui relèverait directement et principalement de l'imagination, et à laquelle la raison ne collaborerait que secondairement, par opposition à la poésie classique, où le premier rôle était attribué à la raison, et qui n'acceptait que secondairement, et encore avec méfiance, le secours de l'imagination. Nous avons dit comment il ne put mettre à exécution aucun de ses projets ; ses œuvres ne doivent donc être prises que comme indications, notations et fragmens de tout ce qu'il avait rêvé, et cependant il y a mieux que cela chez lui, car il s'y trouve l'esquisse très nette d'un certain programme poétique, et ce programme n'est pas autre que celui que l'école romantique anglaise mit cinquante ans plus tard à exécution. Que dit l'épître à Hanmer, où il félicite le critique d'avoir rendu plus facile une alliance étroite et éternelle entre le génie anglais et Shakspeare, sinon que la véritable inspiration nationale doit être cherchée à l'époque du grand poète, et que c'est la source à laquelle il faut toujours revenir? Ce retour à l'*Elizabethan era* n'a-t-il pas été le premier article du programme romantique anglais, le plus universellement accepté par toutes les générations de poètes qui se sont succédé, et le plus pleinement et constamment exécuté? Et que dit-il dans son épître à Home, sinon ce que dira Walter Scott lui-même un nombre de fois infini, non-seulement par ses œuvres, mais par les remarquables préfaces dont il les accompagne, c'est qu'il faut prendre les superstitions populaires comme source d'une nouvelle poésie, d'abord parce qu'elles sont poétiques dans leurs formes et par leurs objets, ensuite parce qu'étant naïves et filles de la crédulité, elles permettent à l'imagination un certain degré de foi sans lequel il n'est pas de véritable inspiration, et puis parce qu'elles fournissent des cadres infiniment variés où les inventions les plus hardies peuvent trouver place ; il aurait pu ajouter enfin, parce qu'elles présentent en abondance des états d'âme exceptionnels qui permettent au poète de plonger dans

les mystères de la nature humaine plus profondément qu'il ne pourra jamais le faire avec le seul secours de la psychologie même la plus subtile. « Malgré ta science, dit-il à Home, ne dédaigne pas les pensées plus communes du pâtre; que ta muse délicate soutienne la foi rustique ; ce sont là *des thèmes d'un effet simple et sûr* qui ajoutent de nouvelles conquêtes au royaume sans limites de la muse, et lancent avec une double force l'essor de son inspiration dominatrice des cœurs. » Puis, passant en revue successivement chacune de ces superstitions écossaises, il montre la force qu'elles ont prêtée aux grands poètes du passé. « Combien de fois ne t'a-t-il pas été donné de les entendre, ces chants étranges parvenus jusqu'à nous, enseignés par le père à son fils attentif, ces chants dont la puissance avait charmé l'oreille d'un Spenser?.. Tu n'as pas à rougir d'occuper ton noble esprit, riche de plus beaux trésors, à ces thèmes fabuleux, car non-seulement ils touchent les cœurs du village, mais dans les vieux temps, ils occupaient les pages de l'histoire. Shakspeare lui-même, le front ceint de toutes les couronnes, dans ses heures de rêverie, donne l'essor à sa brillante imagination pour ces pays féeriques... La muse héroïque employa l'art de son Tasse à des scènes comme celles-ci, qui, *osant s'écarter de la sobre vérité restent cependant fidèles à la nature*, et évoquent aux yeux de l'imagination de nouveaux sujets de plaisir... Heureux poète dont l'esprit exempt de doutes croyait aux merveilles magiques qu'il chantait! » Eh! mais il me semble que voilà bien dans toute son extension le programme poétique d'où sont sortis *Christabel* et *le Chant du vieux marin*, *la Biche blanche de Rylstone* et les poèmes de Scott. Si nous ajoutons maintenant que les *Églogues orientales* sont en quelque sorte une indication de ce genre de poèmes exotiques que Southey, Moore et autres cultiveront avec des succès divers; que, dans l'*Ode au soir*, il a donné le premier modèle d'une nouvelle manière de peindre la nature, qui est la seule que nous acceptions aujourd'hui, c'est-à-dire non plus en s'arrêtant aux surfaces, mais en atteignant les choses dans leur essence par pénétration et intimité de sentimens, et qu'enfin dans les *Odes* nous nous heurtons à chaque instant à des nouveautés d'images, de tours et de diction où se trahit l'inquiétude d'une poésie encore à naître, on comprendra comment Collins a réellement mérité l'honneur d'être regardé comme la première molécule du romantisme moderne. Ce n'est pas une opinion critique que nous énonçons, c'est un fait certain; car, avant cette molécule, il n'y a rien, et après elle, au contraire, les phénomènes de germination et d'embryogénie poétique vont se succéder avec logique, régularité, croissance continue.

Ce qui empêche qu'on remarque autant qu'on le devrait cette

importance littéraire de Collins, c'est l'intervalle considérable qui le sépare du mouvement poétique moderne. Le romantisme du premier tiers de notre siècle, c'est le vrai génie anglais reprenant possession de lui-même après la longue servitude que lui avait glorieusement imposée l'esprit classique ; mais si vigoureuse avait été l'empreinte que ce génie en avait reçue qu'il mit à l'effacer presque autant de temps qu'il l'avait gardée. En acceptant Collins comme point de départ, il s'écoulera encore cinquante ans avant qu'apparaisse la poésie que son œuvre fait pressentir. Il est vraiment curieux de constater avec quelle lenteur marche vers son éclosion cette poésie latente, et combien la gestation en est obscure et pénible. Le miracle de Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, ou de Bacchus enfermé dans la cuisse du même générateur divin, ne s'est pas renouvelé pour son enfantement. Ici nul grand génie poétique jouant le rôle d'initiateur et de révélateur ; si par hasard Collins vous semble petit, songez que ses successeurs (Chatterton excepté et Cowper étant écarté comme n'appartenant pas au courant poétique dont nous parlons) sont encore moins grands. Lentement, sourdement, souvent presque accidentellement, on voit cette poésie conquérir ses organes l'un après l'autre avec Warton, Gray, l'évêque Percy et ses *Reliques de la vieille poésie anglaise*, Chatterton, Lisle Bowles, et lorsque enfin l'enfant vient au monde, il a mis si longtemps à se faire qu'on a oublié s'il a eu des progéniteurs et qu'on n'a même aucune envie de le savoir.

Les circonstances dans lesquelles s'opéra ce renouvellement poétique suffiraient à elles seules à expliquer l'ingrate destinée littéraire de Collins et sa tardive renommée après sa mort. Lorsque le poète produisit ses chants, le public anglais n'avait pas encore d'oreilles pour les nouveautés, surtout lorsqu'elles étaient de si délicate nature, et lorsqu'il en eut enfin, ces oreilles ressentirent trop puissamment le charme de la poésie victorieuse pour se soucier beaucoup de concerts vieux de cinquante ans. Il est d'ailleurs remarquable que cette indifférence du public dont Collins eut à souffrir fut le partage de tous ses successeurs ayant quelque nouveauté. Ce fut en particulier le cas pour Thomas Gray, dont les odes, inspirées par la vieille poésie galloise et la *Voluspa* scandinave, ne réussirent pas mieux que les églogues et les odes de Collins, et qui, sauf l'admiration de quelques fidèles, ne conquit jamais d'autre récompense que celle d'une estime quelque peu glaciale. Gray était vraiment un second Collins pour la rareté et l'intermittence de l'inspiration ; heureusement il fut plus avisé et sut assez habilement organiser sa vie pour que l'insuccès ne pût nuire à ses goûts studieux. Chatterton fut encore moins compris, si c'est possible,

que ses deux prédécesseurs. A la vérité, il excita autour de lui quelque étonnement; mais cet étonnement vint beaucoup plutôt de la mystification poétique qu'il exécuta avec tant d'adresse que de son génie véritable, que personne ne sut reconnaître, et dont on ne s'avisa que quelque vingt-cinq ans après sa mort, lorsque les nouveaux poètes, Coleridge en tête, l'eurent salué avec enthousiasme comme un de leurs maîtres.

Collins fut-il autre chose qu'un point de départ non aperçu, et mérite-t-il à un degré quelconque d'être appelé un initiateur? La question est de fort délicate nature. Son influence, qui semble avoir été nulle sur ses contemporains, les Warton exceptés, ne le fut peut-être pas autant sur quelques-uns de ses successeurs, et ici admirez comme le guignon, lorsqu'il a choisi une victime, sait varier à son égard méfaits et mystifications. Ces successeurs, dont quelques-uns lui ont fait des emprunts assez visibles, ou qui, tout au moins, ont puisé chez lui les germes de quelques-unes de leurs poésies, se sont arrangés pour le nier, ou pour le passer sous silence, ou pour parler de lui avec une dédaigneuse compassion. C'est en particulier le cas de Gray, qui, après avoir marchandé l'éloge à ses qualités, lui reprochait avec sévérité d'être incorrect et de manquer d'oreille. Eh bien! il est évident pour nous que Gray s'est maintes fois souvenu de Collins. L'*Ode au soir* est certainement pour quelque chose dans les strophes de début de la fameuse élégie sur le cimetière de campagne, car quelques-unes des images ont une analogie assez frappante avec celles de Collins. Un emprunt plus considérable, et dont personne, je crois, ne s'est encore aperçu, c'est que l'idée de l'ode remarquable de Gray, intitulée *le Voyage de la poésie*, doit avoir été prise dans *l'Épître à Hammer*, où Collins raconte les voyages de la poésie à travers les siècles; la seule différence, c'est que l'itinéraire de la muse est beaucoup plus complet et véridique chez Collins, qui ne passe sous silence ni l'Italie de la renaissance ni la France de Louis XIV, tandis que Gray conduit d'emblée la poésie de la Rome antique en Angleterre, où il arrête le cours de ses pérégrinations. Ce n'est pas avec dédain, comme Gray, c'est avec mépris que parle de Collins Chatterton, dont le caractère, s'il eût vécu, n'eût pas été probablement égal au génie, car le peu qu'il a eu l'occasion d'en laisser voir le montre enclin à la violence et à la malice satirique. Dans un ravissant paysage d'hiver à la ville intitulé *Février,* il commence par prier sa muse de lui permettre quelques dissonances : « Laisse-moi chanter comme chantent les chats à minuit ou comme chante Collins. » Les critiques, cependant, ont fait remarquer que vraisemblablement Chatterton a pris l'idée première de ses *Idylles africaines* dans les *Églogues orientales* de ce poète si méprisé, et que les superbes

pastorales archaïques où il a fait dialoguer des paysans anglais du temps de la guerre des Deux Roses offrent une certaine ressemblance avec la quatrième de ces églogues. Voici enfin Lisle Bowles, premier en date de tous les poètes romantiques, celui qui le premier leva l'étendard de la révolte contre l'école trop prolongée de Pope et eut plus tard, à ce sujet, avec lord Byron, une si vive querelle. Nous appelons très particulièrement l'attention des lecteurs qui sont curieux de ces sortes de découvertes sur sa belle et longue pièce intitulée : *l'Espérance, fragment allégorique.* Cette pièce porte pour épigraphe deux vers empruntés à l'ode de Collins sur les passions, et ce n'est que justice; car, à la bien lire, elle n'est autre chose qu'une transformation de l'ode même, ou, si vous l'aimez mieux, une adaptation à un autre sujet de l'idée de cette ode, seulement accomplie non plus avec les moyens de Collins, mais avec les moyens du maître souverain en matière d'allégories, Edmond Spenser. On voit, par ces exemples, que, si Collins n'a été un initiateur pour aucun des poètes qui sont venus après lui, il a été au moins quelque peu leur collaborateur secret.

Le soupçon que nous faisons peser sur les successeurs de Collins ne doit pas, en tout cas, s'appliquer au dernier des trois poètes que nous venons de nommer. Ce n'est pas l'honnête Bowles qui aurait jamais renié les emprunts qu'il aurait pu lui faire. A l'époque où il écrivait la pièce dont nous avons donné le titre, la nouvelle école poétique était née, beaucoup par son impulsion, et avec elle avait fini le temps des dénis de justice, des dédains compatissans et des silences artificieux. Aux quelques admirateurs qui, pendant trente ans, s'étaient dévoués à ne pas laisser périr le nom du poète, voix isolées parlant à des auditoires fort clairsemés, a succédé toute une génération de lettrés enthousiastes. Où ne retrouve-t-on pas, à ce premier moment de l'éveil romantique, le nom de Collins? Il arrive même parfois alors qu'il est loué non-seulement pour les qualités qu'il a, mais pour celles qu'il n'eut jamais. Southey, qui l'admire, s'attache à venger son caractère; Charles Lamb le qualifie de sublime, ce qu'il est en effet quelquefois; mais le plus singulier compliment que son génie ait reçu est celui que lui fait Robert Burns, dans une lettre à son amie mistress Dunlop, d'avoir su toucher et peindre le cœur, ce qui lui est arrivé aussi, mais encore plus rarement que d'être sublime. Parmi les enthousiastes, nous rencontrons l'auteur jadis si célèbre des *Mystères d'Udolphe*, mistress Anne Radcliffe; et, qui le croirait, rarement on a mieux parlé du poète qu'elle ne l'a fait et avec plus de justesse (1). Mais il est deux de ces témoignages d'admiration qu'il

(1) Dans un passage de son *Voyage en Hollande*, très judicieusement extrait par M. Willmott, pour son édition du poète.

faut séparer de tous les autres. Wordsworth jeune, et encore sans aucune célébrité, se promenant en bateau sur la Tamise, près de Richmond, se rappela l'élégie que Collins avait écrite sur la mort de Thomson, et, préludant à ce système de registre poétique de ses impressions qu'il a poursuivi toute sa vie, il composa une courte poésie pour consacrer la minute de ce souvenir. La pièce n'est pas du très bon Wordsworth, mais elle est écrite dans le vrai sentiment de Collins et imite avec finesse quelques-uns des mouvemens de ses poésies. En voici la dernière strophe, où l'*Ode au soir* est discrètement rappelée :

Maintenant, pendant que nous voguons, suspendons en son honneur la rame retentissante, et prions pour que jamais plus enfant du chant ne connaisse les chagrins de ce poète. Quel calme! quelle tranquillité! le seul bruit qu'on entende est celui de la rame suspendue qui s'égoutte! Les ténèbres du soir s'amassent autour de nous, accompagnées par les plus saintes puissances de la vertu.

Plus précieux encore est le second témoignage, parce qu'il émane d'un génie plus simple, plus large et que le système n'égara jamais. Walter Scott avait pour Collins une tendresse toute particulière. Il l'a cité fréquemment, toujours avec un même sentiment de charité mélancolique, mais jamais mieux peut-être que dans quelques vers de sa *Fiancée de Triermain*, vers qui sont simplement la traduction des quelques charmantes lignes de Johnson que nous avons citées plus haut, mais où l'on remarquera qu'il a tourné adroitement en éloge ce qui, chez Johnson, était une sorte de souriant reproche :

Car Lucie aime, — comme Collins, nom à la mauvaise étoile, dont les chants n'eurent d'autre récompense qu'une tardive renommée, qui, après avoir refusé de ceindre sa tête vivante du laurier, est venu le déposer sur son monument funèbre après sa mort, — car Lucie aime à fouler comme lui des plages enchantées, à errer comme lui à travers le labyrinthe du pays de féerie, à contempler l'éclat des créneaux d'or, et à sommeiller doucement auprès de quelque courant élyséen.

Arrêtons-nous sur ces citations, qui nous montrent la poésie pressentie par Collins arrivée enfin à la vie et récompensant sa prescience par la renommée qu'il n'avait pu encore obtenir, et plaçons sous l'autorité de ces deux derniers illustres noms nos propres sentimens d'admiration pour ce petit, mais *vrai* poète.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

FIANCÉS DE RADEGONDE

TROISIÈME PARTIE (1).

XIII.

Les bureaux de *la Volonté du Poitou* étaient situés dans la rue de la Prévôté, à dix minutes à peine de la préfecture. Au-dessus de l'entrée d'un ancien hôtel à pignon, on pouvait lire écrit en lettres rouges sur fond noir : *la Volonté du Poitou*, journal hebdomadaire. Les lettres à cru sur la pierre contournaient les sculptures gothiques de la porte. La maison, déchue de son ancienne splendeur, abritait nombre d'industries dont les enseignes écrites par le même procédé se superposaient jusqu'à l'appui des fenêtres du premier étage : un tonnelier étalait ses merrains devant sa porte, la croisée de gauche laissait voir l'intérieur d'un magasin de serrurerie.

La porte n'avait point de concierge. Gaudru s'enfonça dans l'allée humide. Au fond du corridor, une baie vitrée dont les car-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

reaux opaques de graisse et de poussière laissaient à peine distinguer l'imprimerie installée dans la cour. Sur le mur à gauche, une flèche précédant les mots : *Bureau de rédaction* indiquait la route à suivre. Après avoir grimpé quelques marches dans une obscurité complète, Gaudru se trouva en face d'un homme en blouse pliant des journaux et les mettant sous bande.

— M. Sylvain Laglaine? demanda-t-il avec l'assurance d'un ami de la préfecture.

— Il est à son courrier; il ne reçoit point à cette heure, à moins que ce ne soit pour affaires du journal.

— Veuillez lui faire passer cette lettre.

L'employé, après l'avoir prise, frappa à la porte du cabinet de la rédaction, et, moins d'une minute après, un homme s'avançait, l'échine pliée, vers M. Gaudru.

— Je regrette, monsieur, dit-il avec un léger accent méridional, qu'on vous ait fait attendre; votre nom est de ceux devant lesquels toutes les portes s'ouvrent.

Joignant le geste à la parole, il invita son visiteur à pénétrer.

Sylvain Laglaine était un homme de trente-cinq ans environ. On ne pouvait juger sa taille : il était grand ou petit, selon qu'il se courbait; il avait l'échine assez souple pour dominer ou se tenir au-dessous de son interlocuteur. Sa figure imberbe et ronde lui donnait à la fois l'aspect d'un abbé en civil ou d'un acteur de province; ses lèvres épaisses semblaient marmotter constamment un rôle; son front haut et marqué de deux proéminences très accusées annonçait de l'intelligence; ses yeux gris et bridés, ombragés de cils clairs, montraient plus de finesse que de bienveillance. Les cheveux se faisaient rares sur le sommet de la tête, mais ils rachetaient leur absence sur le front par une sorte de crinière épaisse et noire descendant sur le collet de son habit. Ses mains, courtes et velues, étaient à moitié cachées par les manches étroites d'une redingote de professeur d'écriture.

Sylvain Laglaine était le fils d'un marbrier des environs d'Agen. Son père avait voulu l'élever au-dessus de son état et lui donner une instruction supérieure. Sylvain avait fait des études remarquables : doué d'une mémoire prodigieuse et d'une faculté d'assimilation peu commune, il avait dévoré en quelques années toutes les matières qu'on lui avait fournies. Le proviseur du lycée d'Agen, après s'être servi de l'enfant comme enseigne, l'avait fait concourir pour l'École normale; entré dans un bon rang, il n'avait pu s'y maintenir. L'air de Paris l'avait promptement enivré. Ce grand garçon, dont l'enfance et la jeunesse avaient été particulièrement studieuses, s'échappa subitement comme un cheval qu'on débride

pour le mettre à la prairie ; l'argent de son père, joint à la pension donnée par la ville, passa en orgies basses et enragées. Peu à peu ses facultés de travail s'en ressentirent : à la fin de la première année, il avait des notes déplorables, et sa conduite le mettait à l'index. La municipalité d'Agen, sur le rapport du directeur, lui suppprima sa pension. Après avoir quitté l'école, il continua à vivre à Paris avec les maigres secours de son père ; mais comme ses passions n'auraient pu s'en contenter, sur le conseil d'un compagnon de plaisirs, il fit du reportage dans de petits journaux; à l'aide des relations qu'il y avait faites, il plaça quelques nouvelles qui l'aidèrent à vivre et à continuer son existence. Après plusieurs années de cette vie de fièvre, il finit même par se classer parmi les fournisseurs habituels de la littérature scandaleuse et intransigeante.

A la suite d'une affaire désagréable où, moyennant finances, il avait assumé la responsabilité d'articles incriminés, il se vit forcé de quitter Paris. Sa signature était devenue assez dangereuse pour qu'on n'acceptât plus sa « copie » sans contrôle. Des amis influens dans le parti lui procurèrent la position de rédacteur politique d'un journal de Montpellier, *l'Avant-poste*. Il avait connu là Émile Colasson, professeur de rhétorique ; le journal les avait mis en rapport. Colasson préludait à son avenir politique : il fournissait à *l'Avant-poste* des articles foudroyans contre la réaction, qu'il prétendait anéantir. Ces deux hommes, se complétant, devaient s'entendre. Certaine besogne malpropre, inspirée par Colasson, était faite sans répugnance par Laglaine. Le professeur et le journaliste formaient une alliance étroite. Trop fins l'un et l'autre pour s'exposer sans profit à tirer les marrons du feu, ils s'étaient mutuellement donné des gages. Chacun devait parvenir suivant ses aptitudes ; tous deux devaient partager le bénéfice, quel qu'il fût. Le premier résultat de la campagne fut de faire nommer Émile Colasson préfet de la Vienne, le second fut de faire confier à Sylvain Laglaine la direction politique et autre de *la Volonté*, organe du gouvernement.

C'était d'après ce pacte ancien, conclu entre les deux hommes, que Colasson envoyait à Laglaine le pauvre grainetier, pour en tirer tel parti qu'il jugerait profitable.

Mme Colasson, la fille du tailleur, n'avait point été inutile aux deux hommes ; avec cette souplesse particulière aux femmes, elle avait vite appris son nouvel état et ne faisait pas trop mauvaise figure dans les salons de l'hôtel, dont elle eût aussi bien pu tirer le cordon. Certaines manières pouvaient trahir son origine, mais elles passaient inaperçues aux yeux des habitués de la préfecture. Le trio formait une alliance offensive et défensive d'après laquelle

on cherchait à placer avantageusement Sylvain; ce devait être le couronnement de l'œuvre. Depuis son arrivée à Poitiers, Mme Colasson avait sondé les familles, jetant sa ligne dans la ville et les faubourgs, sans avoir encore pu ramener le poisson qui devait servir de pâture à son ami. Gaudru venait lui-même s'offrir. Colasson avait embrassé d'un coup d'œil les avantages de la situation; il avait fait partager sa confiance à son complice. Laglaine était en mesure de bien tenir l'emploi, surtout avec la perspective d'en toucher seul les bénéfices.

Pendant que Laglaine lisait la lettre attentivement, Gaudru inspectait avec une curiosité bourgeoise la pièce dans laquelle il était reçu. C'était déjà avoir le pied à l'étrier, de pénétrer dans le sanctuaire où s'élaborait la pensée du journal.

— Monsieur, je vous écoute, dit Laglaine à Gaudru en tournant son fauteuil de paille vers la chaise de son visiteur; vous désirez m'entretenir de votre candidature prochaine, me dit le préfet: je suis à votre service et prêt à vous aider, si faire se peut, de mes faibles lumières.

Le journaliste avait pour principe, quand il avait affaire à un nouveau-venu, de le faire parler avant de rien dire lui-même : il y a souvent dans les paroles de celui qui débute, grâce à l'émotion qu'il éprouve, des symptômes de son caractère. Laglaine savait en tirer profit; c'étaient autant de notes inscrites dans sa mémoire.

— Monsieur, je suis forcé de vous mettre au courant de ma situation, parce que je n'ai personne pour m'épargner l'ennui de vous parler de moi.

Le journaliste s'inclina.

— Je suis dans les affaires depuis longtemps déjà; j'ai une terre qui doit me donner une certaine influence dans mon pays; j'ai beaucoup hésité entre ma paresse et mon devoir. Pour trancher la difficulté, j'ai consulté le premier magistrat du département. M. le préfet m'a encouragé; il vous faut deux choses, m'a-t-il dit : un journal et un secrétaire. Je crois pouvoir vous procurer l'un et l'autre; allez trouver M. Laglaine. S'il consent, votre affaire est faite, et me voilà.

Le journaliste avait senti aux premiers mots qu'il était inutile de se mettre en frais d'éloquence, aussi se servit-il de vieilles phrases :

Je suis bien occupé pour me charger de la mission délicate de servir de secrétaire et d'organe à un homme tel que vous; aujourd'hui je ne saurais répondre affirmativement. Je suis loin, toutefois, de repousser votre flatteuse demande : il faut beaucoup réfléchir. Votre proposition me trouble un peu; c'est chose grave que de

s'inféoder à un homme. J'ai besoin de me renseigner sur vos idées, sur vos vues, avant de me consacrer à vous. C'est affaire de conscience : en politique, vous savez que je ne transige jamais ; la ligne de mon journal m'impose une grande prudence ; l'homme privé vous appartient, mais l'homme politique se réserve.

Il faut aussi, avant d'aller plus loin, vous éclairer sur certains points matériels du journalisme ; vous les ignorez sans doute. Dans le cas où j'entrerais tout entier au service de votre cause, il serait nécessaire d'avoir ici quelqu'un qui pût me seconder, me remplacer au besoin. Notre tirage, en temps ordinaire, est de quinze mille ; je l'ai élevé à ce chiffre par des chroniques qu'il me faudra abandonner. Le journal doit être, pendant la période électorale, distribué gratuitement dans toutes les communes. La polémique à laquelle on peut s'attendre, — et que nous ferons naître au besoin, — m'expose fatalement à des risques ; je ne puis les encourir sans certaines compensations dont je ne précise pas la nature : toute peine mérite un dédommagement, — je parle dans l'intérêt de notre cause. Absorbé par vous, je fais fatalement défaut à d'autres ; enfin, monsieur, je ne dis pas non, toute chose est faisable ; je tiens seulement à vous bien renseigner. Je puis toutefois vous affirmer à l'avance que, si je mène la campagne, j'en garantis le succès, pour peu que je puisse m'y consacrer entièrement. Loin de moi, monsieur Gaudru, la pensée de mettre en doute vos mérites et votre dévoûment ; mais, je vous le répète, mon rôle m'impose des précautions que je ne prendrais certes pas dans mon intérêt personnel. Pardonnez-moi donc d'entrer dans certains détails et de vous amener à être précis. Il ne doit y avoir entre nous aucune surprise... L'estime et l'amitié qui résulteront, je l'espère, de nos rapports, me sont trop précieuses pour risquer de les compromettre par une légèreté ou le moindre oubli.

Le journal devant vous être entièrement consacré, il est juste que je vous éclaire sur les frais qu'il entraîne. Il renonce à tout bénéfice pendant le temps de votre candidature ; il trouvera sa compensation dans la réussite. C'est l'organe du gouvernement, et l'état se doit, dans une certaine mesure, aux candidats qu'il patronne ; mais, après la campagne, il lui faudra reprendre son courant et conserver un certain nombre d'abonnés fidèles. Notre journal n'est point un de ces organes éphémères, nés de la nécessité d'un jour, que le lendemain voit disparaître ; il m'a coûté trop d'efforts, son influence est trop considérable dans l'Ouest, pour le réduire à l'état de tremplin uniquement réservé à votre élévation. Il faut consacrer chaque jour deux ou trois colonnes de notre

feuille pour votre service; nous devons les prendre sur nos annonces, et les annonces, c'est le charbon qui chauffe la machine. Vous êtes commerçant, monsieur Gaudru, vous devez comprendre: c'est un compte à établir.

Je me résume, monsieur Gaudru : avant de vous soutenir de ma plume et de ma personne, je l'avoue avec franchise, je veux vous soumettre à une enquête sévère; si, comme tout me porte à le supposer, elle vous est favorable, j'établirai avec conscience les frais que doit entraîner votre candidature.

— Je ne sais, monsieur, comment vous remercier de l'attention... du temps... de... enfin de tout ce que vous allez faire pour moi. Vous m'autorisez à faire part de notre conversation à M. le préfet?

— Comment donc, monsieur Gaudru, je vous en prie.

Le grainetier consulta sa montre; il était trop tard pour retourner à la préfecture; d'autre part, sa journée avait été trop remplie : il était à bout de forces morales. Il n'avait point l'habitude de penser autant en un jour, et surtout de se livrer à de pareils efforts; son rôle politique lui causait une fatigue extrême; il fallait le temps de s'assouplir à son nouvel état. Bien qu'il n'écoutât guère sa femme et qu'il fît bon marché de son opinion, il n'entreprenait jamais rien sans la consulter : c'était un interlocuteur muet, quelque chose comme la glace devant laquelle l'acteur répète.

Il remit au lendemain sa visite au préfet et rentra chez lui. Il raconta à Mme Gaudru tout ce qui s'était passé, en ajoutant à son rôle quelques répliques à effet, trouvées en route. La bonne Mme Gaudru ne fut pas moins enthousiaste que son époux; il ne fut pas même question de Radegonde : le point de départ était oublié. Gaudru, tout à son ambition, ne pouvait se souvenir d'une aussi petite chose. A l'heure du repas seulement, elle demanda timidement à son mari si Radegonde pouvait se mettre à table. Le succès avait adouci le grainetier; d'autre part, il ne considérait pas l'incident comme bien sérieux; aussi répondit-il :

— Pourquoi pas? Seulement qu'elle ne me parle de rien. Si elle est raisonnable, avant peu je lui trouverai un établissement qui lui fera oublier sa folie.

Radegonde, à la prière de sa mère, consentit à se montrer; elle-même avait mis pour conditions qu'on ne lui parlerait de rien. La vie de famille reprit son cours sans nouveau traité, chacun en soi se flattant d'avoir remporté la victoire; les revendications restaient intactes dans les deux partis.

Le lendemain, à l'heure où l'on pouvait décemment se présenter à la préfecture, Gaudru, déjà vêtu de noir et cravaté de satin,

frappait à la porte de son nouvel ami. Le préfet avait abandonné sa morgue et sa tenue d'apparat ; il était familier sans être simple. Cette qualité n'était pas dans sa nature ; quand il essayait de la prendre, elle le gênait comme un habit d'occasion ; aussi, malgré ses efforts pour mettre son partenaire à l'aise, restait-il toujours un peu magistral.

— Eh bien ! mon cher monsieur Gaudru, que vous a dit notre ami Laglaine?

— Mon cher préfet, il m'a répondu, comme vous, qu'il allait prendre des informations sur moi, et qu'il me... qu'il vous donnerait la réponse aujourd'hui... Ah ! vous n'êtes pas précisément confiant dans votre état !

— Informations est beaucoup dire, monsieur Gaudru. Laglaine a dû vous faire entendre, avec cette brutalité qui est la garantie de son caractère, qu'il ne pourrait consacrer son temps et sa plume à un candidat n'ayant aucune chance de succès. Votre personne n'est pour rien dans cette enquête. Vous ignorez vous-même l'influence dont vous disposez ; c'est un mode de renseignemens que nous seuls pouvons pratiquer ; avant de soutenir un homme, nous devons nous enquérir, auprès de ceux du parti, de l'accueil qu'on lui réserve. Voilà ce qu'a entendu Laglaine, et c'est là ce qu'il faut comprendre. Votre honorabilité et votre bonne foi ne sont point en cause ; il faut savoir si politiquement votre candidature est admise par les comités.

— Évidemment, mon cher préfet. M. Laglaine a bien voulu me mettre au courant de l'influence des journalistes et du rôle qu'il lui faudra jouer ; je n'ai pas très bien saisi, mais nous y reviendrons. Ce qu'il m'a bien fait comprendre, par exemple, c'est le prix ; mais, bast ! nous sommes en mesure ; on n'entreprend rien sans que ça coûte.

— Monsieur Gaudru, notre intention était de faire la connaissance de ces dames avant mardi ; mais le temps nous manque. Vous voudrez bien nous excuser si nous ne nous sommes point encore présentés chez vous.

— Eh ! mon cher préfet, nous n'en sommes pas là ; est-ce qu'on se gêne entre amis !

— C'est ce que je pense ; avec un esprit éclairé comme le vôtre, on ne craint pas de malentendu ; toutefois, il est essentiel que ces dames se connaissent. Voulez-vous les prier, monsieur Gaudru, de passer la soirée avec nous aujourd'hui ? Je fais prévenir Laglaine, et nous causerons de nos affaires.

Gaudru était tout fier de cette invitation.

— Si vous croyez que c'est utile, mon cher préfet, ces dames n'hésiteront point, elles seront heureuses, au contraire ; mais il

ne faudrait pas causer à Mme Colasson le moindre dérangement; enfin, à vos ordres.

Ses yeux trahissaient une joie qu'essayaient de tempérer ses paroles.

Il prit congé du préfet; il avait hâte de mettre son armée sur le pied de guerre. Le temps fut bien employé rue du Parvis. Mme Gaudru n'avait jamais été à pareille fête; un maire de village ne serait pas plus embarrassé d'une harangue à son roi; elle fouillait dans ses souvenirs, dans ce qu'elle avait lu. Une voisine avait été marraine d'une cloche avec l'adjoint, elle lui demanda des conseils. Elle consulta surtout Radegonde, mais la modestie de celle-ci ne pouvait la tirer d'embarras. La pauvre fille ne partageait pas l'enthousiasme de ses parens; il lui répugnait d'entrer dans un monde qui n'était pas le sien, et pour des raisons qu'elle n'approuvait pas.

A huit heures, il faisait encore jour. Les boutiquiers, sur leurs portes, purent voir passer le voisin Gaudru, tout de noir habillé, étendu au fond d'une pictavienne, à moitié enseveli sous les jupes de « ses dames. »

Du haut de sa fenêtre, le cœur gonflé, Sosthène assistait au départ; malgré la parole de son amie, il l'accusait en lui-même de se prêter à ce complot.

Mme Charlotte Colasson, la préfète, était un singulier mélange de distinction et de vulgarité. Ceux qui la voyaient pour la première fois pouvaient croire à une substitution en l'entendant parler, tant son ramage différait de son plumage. Comme beaucoup de filles du peuple, elle avait l'art de se bien arranger; elle avait perfectionné ce don naturel dans les magasins de modes où s'était écoulée sa jeunesse. A cette cause, sans doute, était due son élévation récente; mais son intelligence se bornait à la faculté d'orner sa personne. Il était impossible d'être plus peuple; elle s'en faisait gloire. Ne pouvant être autrement, n'ayant jamais rien appris et trop bornée pour rien apprendre, elle se faisait une sorte de singularité par sa façon de tout dire. Ceux qui lui voulaient du bien lui trouvaient de la verve et du naturel; c'était de la charité, car, au fond, elle était sotte et ignorante.

Au repos, elle était charmante; aussi son mari faisait-il des efforts surhumains pour lui imposer un rôle muet. Elle figurait à merveille, comme les femmes de cafés-concerts sur l'estrade; mais quand, fatiguée de son attitude, elle voulait la quitter, c'était toujours par une de ces fugues qui ne permettent aucun doute: elle allait tout de suite aux extrêmes. C'était un spectacle réellement singulier de voir sortir de cette bouche ravissante des expressions qu'un paveur eût désavouées.

La position, au début, l'avait amusée. Elle s'était d'abord soumise aux volontés de son mari. L'hôtel et les gens l'écrasaient ; mais elle n'était pas femme à s'en laisser imposer longtemps. La petite modiste méridionale était vite regrimpée sur les épaules de la dame; elle prenait le bénéfice de la situation et en négligeait les charges. On la voyait se traîner par les rues, à pied ou en voiture, dans des toilettes tapageuses; elle courait les magasins, se montrait dans les endroits publics, à Blossac, au théâtre, dans la loge de la préfecture; elle se gorgeait de plaisirs sans modestie, sans prudence et surtout sans tenue. La médisance, du reste, ne disait rien encore; elle n'avait pas autrement besoin d'hommages: son succès de grisette échappée lui suffisait. Elle «épatait les bourgeois,» comme elle se plaisait à dire; enfin, on eût dit une soubrette profitant de l'absence de sa maîtresse pour porter ses robes et se faire traîner dans les voitures de la maison.

La soirée improvisée pour la présentation des Gaudru était tout intime, comme l'avait dit le préfet. C'était une de ces réunions mixtes où les femmes ont pour but d'occuper le tapis; pendant qu'elles causent, les hommes se retirent dans les coins et s'entretiennent de leurs affaires du bout des lèvres pour ne point donner de gravité à des questions à peine ébauchées: politique de salon, enfin.

En entendant la voiture rouler sur le sable de la cour, le préfet était allé au-devant de ces dames. On crut devoir passer sous silence les présentations. Il amena Mme Gaudru jusqu'au milieu de la pièce où se tenait la préfète. Mme Colasson s'était levée et, avec son assurance de fille du Midi, elle tendit la main à Mme Gaudru, qui s'inclinait plus que de raison. M. Gaudru suivait; le préfet le nomma simplement. Le grainetier prit la main que lui tendait la préfète. Pendant qu'on approchait des sièges, Radegonde s'était tenue au dernier plan; elle observait. Elle avait été tout d'abord frappée de la beauté et de la distinction physique de la jeune femme, ce soir-là particulièrement jolie. Son teint mat, ses grands yeux noirs au reflet violent, ses cheveux lustrés relevés aux tempes en accroche-cœurs, sa bouche aux lèvres rouges, sa robe de gaze ouverte et courte, lui donnaient assez l'air d'une danseuse espagnole.

— Votre fille, dit-elle, madame Gaudru? Gentille,.. hé!.. Venez vous asseoir, mon enfant... Quel âge?

— Vingt ans bientôt.

— Ah! ah! il va falloir songer...

Gaudru avait aperçu Laglaine qui venait à lui. Les deux hommes échangèrent une poignée de main au milieu du salon.

— Voulez-vous me présenter à ces dames? dit le journaliste.

— Volontiers... Ma bonne amie,.. M. Sylvain Laglaine, celui qui écrit le journal du Poitou.

— *La Volonté du Poitou*, madame, et j'ajoute... pour vous servir.

Le grainetier crut devoir saluer cette réflexion d'un gros rire. Le journaliste s'inclina profondément devant Radegonde ; la jeune fille lui répondit à peine, surprise que quelqu'un daignât la remarquer dans ce milieu où elle s'efforçait de disparaître.

Outre le rédacteur de *la Volonté*, il y avait là huit ou dix habitués de la préfecture. Mme Gaudru se sentit rougir ; elle s'était décidée à venir en chapeau, et toutes les femmes étaient tête nue.

Un jeune avocat et sa femme, amie intime de la préfète, et qui l'accompagnait souvent dans ses courses à travers la ville. Un conseiller de préfecture, noble, célibataire, ambitieux et nul, qui avait renié ses ancêtres et trahi son parti pour parvenir, plus républicain que son chef, aidait souvent Laglaine dans la rédaction de son journal. Un professeur de la faculté et sa femme, figure effacée, faisant nombre. Un jeune officier de chasseurs en tenue, passant pour très épris de la préfète, lui faisant une cour assidue, non sans profit, disaient les méchantes langues. Enfin un homme jeune encore, très distingué de tournure et de manières, correctement vêtu et cravaté de blanc, se tenait debout et paraissait écouter avec attention. Un observateur eût cherché quelle pouvait bien être la femme de cet être assez particulier dans ce salon, car il était marié. En s'adressant à lui, le préfet avait dit : — Mme de Champereux s'est engagée pour vous.

Un peu en dehors du cercle de lumière projetée par une lampe à vaste abat-jour, abritée sous une corbeille remplie de plantes vertes, une femme de quarante ans environ causait familièrement avec le préfet; elle était belle, quoiqu'un peu flétrie, une beauté faite de charme et de grâce plus que de lignes, plus séduisante enfin que réellement belle. Mme de Champereux était, comme son mari, plus habillée que ne le comportait cette réception intime.

— Où allez-vous ce soir, comtesse? lui demandait le préfet. Je n'ose me flatter que ce soit pour nous seuls que vous ayez fait de pareils frais de toilette.

— Vous êtes un ingrat, répondait la jeune femme en minaudant; cette toilette est doublement pour vous, et vous le savez bien. Si je vais ce soir chez les Couvreux, c'est encore pour essayer de vous amener le baron, comme vous m'en avez prié. Ah! c'est un rôle bien difficile que celui que vous me faites jouer : autant mettre d'accord le feu et l'eau. Les besogneux de notre monde ne peuvent vous être utiles, et les autres se retranchent derrière leurs

parchemins pour de là vous bombarder sans risques. Ce n'est point une des moindres souffrances de ma situation que de vous voir attaquer sans oser vous défendre. — Elle ponctua sa phrase par un soupir bruyant.

— Aussi vous suis-je plus dévoué que je ne saurais le dire, comtesse ; avant peu, j'espère vous en donner la preuve.

Il essayait de prendre la main de la jeune femme.

— Prenez garde,.. mon mari... Le comte, en effet, s'avançait.

— Voici l'heure, dit-il, d'aller chez les Couvreux ; monsieur le préfet, nous allons prendre congé de vous.

Le couple salua; la comtesse serra affectueusement la main de Mme Colasson, et le préfet offrit son bras jusqu'à la voiture.

Pendant son absence, sa femme, répondant à la question de l'un des invités, faisait brièvement, avec sa verve méridionale, la biographie des époux sortans :

— Le comte de Champereux, disait-elle, plus qu'aux trois quarts ruiné dans un commerce de bêtes. La seule qui lui donne du lait, c'est encore sa femme. Espèce d'intrigante qui veut se faire entretenir par la république, et après, en demande pardon à son confesseur. Déjeune dans la roture, dîne dans la noblesse et couche sur la paille quand son mari ne l'a pas mangée. — Pendant cette tirade, Colasson rentrait.

— Voyons, ma chère, modère-toi. Ce pauvre M. de Champereux est en effet dans une situation difficile. Il a compromis son bien dans des spéculations agricoles ; néanmoins, c'est un homme de valeur, et sa femme est un trait d'union à ménager.

— Trait d'union est joli, reprit Laglaine à mi-voix; un trait pour son mari surtout.

— Je le répète, reprit le préfet, le comte est un homme d'une grande expérience ; il l'a payée assez cher dans son affaire du cheptel. Je crois rendre service au département en le faisant nommer inspecteur d'agriculture.

— Y compris les eaux et les bois, dit la préfète, qui ne pouvait se taire.

La conversation menaçant de tourner en querelle de ménage, Colasson s'empressa de rompre les chiens ; il prit familièrement le bras de Gaudru, fit signe à Laglaine, et les trois hommes allèrent s'asseoir à la place que venait de quitter la comtesse.

— Vous avez causé de vos affaires hier ; si vous le voulez, nous allons jeter ce soir les bases de votre association. C'est bien ainsi qu'il faut dire, je pense ? Avez-vous mûrement réfléchi ? Êtes-vous décidé à vous consacrer à M. Gaudru, mon cher Laglaine ?

— Aujourd'hui, je puis vous répondre ; hier, j'en eusse été inca-

pable, comme je l'ai dit à notre honorable candidat : j'avais besoin de me former une opinion. A cette heure, je suis prêt et je lui appartiens.

Gaudru tendit la main au journaliste.

— Je n'attendais pas moins de vous, dit le préfet ; maintenant précisons. Les élections ont lieu en septembre, nous sommes en juillet, nous n'avons que le temps : deux mois, ce n'est guère ; mais les campagnes les plus courtes, à mon avis, sont les meilleures. Vous allez chercher un rédacteur pour vous remplacer, et, aussitôt en fonctions, vous entamez la lutte.

— Si M. Gaudru veut prendre la peine de passer à mon bureau demain, nous arrêterons nos conventions, et je lui soumettrai les chiffres que j'ai établis ; chez nous, rien à la légère.

— C'est entendu, reprit le grainetier ravi en se frottant les mains.

— Monsieur Laglaine, criait la préfète, arrivez vite ! Assez de politique comme ça : ici vous appartenez aux dames. Vous qui savez tout, — ça ne serait pas la peine de faire votre vilain métier si vous n'en saviez pas plus long que les autres, — qu'est-ce qu'on joue demain au théâtre ?

— Madame la préfète, ce que vous voudrez.

— Je ne vous demande pas de fadeurs. Sérieusement que joue-t-on ? Je voudrais conduire Mlle Gaudru dans ma loge ; elle ne connaît pas le théâtre. Je vous emmènerai, si vous êtes bien sage.

— On donne *Faust*, je crois.

— Ah ! une jolie pièce, qui apprend aux jeunes filles qu'il ne faut pas trop se promener au clair de la lune avant le mariage. Ça va, mais vous m'en répondez ?

— Oui, sauf erreur ou changement.

— Alors, madame Gaudru c'est entendu pour demain ? Au fait, mademoiselle, j'oubliais de vous présenter M. Sylvain Laglaine, un homme de beaucoup d'esprit,.. dit-on,.. puisqu'il en vend.

— Ce soir, j'en donne, madame.

— Ah ! charmant !..

Laglaine, pendant ce temps, regardait Radegonde. Son examen fut sans doute favorable, car il s'assit dans le groupe tout près de la jeune fille.

— Nous venons, mademoiselle, de comploter contre vous. Le projet arrêté entre M. votre père et nous va sans doute vous condamner à un exil de quelques mois. Il est vrai que, si vous devenez chrysalide en Poitou, c'est pour vous éveiller papillon à Paris. J'ajoute, mademoiselle, qu'une des raisons qui me décident à servir M. votre père est la perspective pleine de douceur de m'abriter sous votre

toit. Pour un pauvre déshérité comme votre serviteur, c'est une source dans le désert que ces quelques mois de vie intime parmi vous.

Radegonde se retourna brusquement vers le journaliste; elle ne l'avait point encore regardé.

— Monsieur, répondit-elle, j'ai pour habitude de me soumettre aux volontés de mon père; s'il lui convient de se retirer à la campagne, je l'y suivrai avec plaisir. J'ajoute qu'en ma qualité de papillon, les chenilles ne me font pas peur.

— Comment dois-je l'entendre?

— Comme une politesse.

— Tiens! la petite a de l'esprit; de qui tient-elle?

On avait apporté le thé. Mme Gaudru l'avait en horreur; elle se brûlait horriblement, faute de savoir attendre. Mme Colasson avait prié Radegonde de l'aider; la jeune fille avec aisance et simplicité remplissait sa mission embarrassante. Laglaine était impressionné; le projet flottant jusqu'ici prenait consistance. Quand on se sépara, tout était convenu : le sort des La Chalerie était décidé et le bonheur de Sosthène bien compromis.

XIII.

Moins de huit jours après la soirée de la préfecture, la famille Gaudru s'installait au Bournais. Le grainetier ne s'était jamais occupé des affaires de son beau-père. Pour ce motif, Gaudru n'avait pas de relations dans sa commune; il fallait qu'il se fît connaître. Cette raison l'avait déterminé à établir son quartier-général au Bournais, et puis il était attiré par cette sensation délicieuse de se sentir propriétaire là même où il n'avait jamais été qu'invité mal reçu.

L'habitation principale était une sorte de ferme enclavée dans les bâtimens d'exploitation; les ouvertures donnaient au midi sur la cour et au nord sur un jardin assez vaste pour fournir les légumes et les fruits de la maison. De ce côté, la vue était assez riante; un petit ruisseau, affluent de la rivière d'Embarde, bornait le jardin à son extrémité et le séparait d'une garenne touffue. Un pont de bois peint réunissait les deux rives, une allée de vieux tilleuls, taillés en voûte, aboutissait à un berceau de verdure construit sur la rive. Le mépris de Contensin pour les choses de la nature qui ne rapportaient pas avait protégé cette partie du jardin d'un nettoyage qui lui eût coûté sa poésie. Un vieux saule désemparé

abritait la toiture chauve ; des liserons, des clématites sauvages, du houblon, des plantes grimpantes et surtout des oseraies poussant sans culture, donnaient à cette grotte de feuillage un charme mystérieux qu'aucun art n'eût atteint.

Le reste était un vulgaire jardin de curé, divisé en plates-bandes, bordées de buis, plantées d'arbres fruitiers et de légumes. La maison n'avait qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage; sa toiture en ardoises la distinguait des étables et des granges recouvertes en tuiles courbes.

La cuisine, comme dans toutes les fermes, occupait la plus grande partie du rez-de-chaussée. Contensin y vivait exclusivement. A côté, une grande pièce servait de salon, de salle à manger, de chambre et de bureau. La cheminée en pierre peinte était surmontée d'un groupe décerné en prix par le comice agricole du canton ; autour de la glace, des cadres renfermaient des médailles et des photographies d'animaux et de machines. Dans un angle, un grand lit en noyer verni, de ceux que les paysans appellent des lits à bateau ; les courtines étaient en drap bleuâtre, provenant des laines de la maison foulées dans un moulin du pays.

Au milieu de la pièce, une table ronde, également en noyer, était recouverte d'une toile cirée illustrée de médaillons représentant les rois de France. Dans l'angle opposé à celui du lit, un bureau en bois noirci, avec un petit miroir au centre. Il était surmonté d'une rangée de livres brochés traitant d'agriculture et de jardinage. Une pendule sans gaine, à cadran enluminé, ouvrage de la Forêt-Noire, était accrochée au mur ; les poids, tombés jusqu'à terre, indiquaient que la main du maître n'était plus là pour les remonter. Les murs étaient tendus d'un papier grisâtre à fleurs bleues. De distance en distance, accrochées sans art, des lithographies achetées aux colporteurs. La cheminée était fermée en cette saison par un devant de feu représentant Achille découvert par Ulysse à la cour du roi Lycomède.

Le mobilier était un assemblage incohérent d'anciens meubles, mélangés de produits modernes dans la proportion qu'avait nécessité l'usure. Quelques chaises de saule teintées d'ocre et paillées de jonc, étaient rangées autour des murs ; au coin de la cheminée, deux fauteuils de paille, recouverts de coussins d'andrinople rouge, étalaient de larges dossiers en forme de lyre. Dans les deux coins restant, deux buffets d'acajou plaqué ; sur les tablettes, des piles d'assiettes en porcelaine épaisse et deux soupières en faïence craquelée, dans la forme élégante de l'époque de Louis XVI. Les deux fenêtres étaient vitrées de petits carreaux dont la teinte verdâtre annonçait la vétusté. On voyait encore les patères et les tringles,

mais les rideaux, brûlés par le soleil sans doute, avaient disparu.

Le salon que nous venons de décrire était séparé de la cuisine par un large corridor servant de vestibule ; un escalier de pierre en prenait la moitié ; les marches étaient creusées par l'usage : il avait pour rampe une longue perche maintenue à ses deux extrémités ; la main en la frottant l'avait polie comme de l'ivoire dans la partie où l'écorce avait disparu.

Deux portes pleines fermaient le vestibule sur le jardin et sur la cour ; les deux impostes, garnies de fer ouvragé, donnaient à peine la lumière suffisante ; aussi les portes restaient-elles presque constamment ouvertes.

Le premier étage, peu élevé, se composait d'une suite de petites chambres ouvrant sur un long corridor ; quelques-unes étaient meublées comme des cellules de moines, la plupart étaient vides et n'avaient jamais servi qu'à étendre des fruits secs l'hiver ou des graines après la récolte.

Le vieux Contensin n'y montait guère ; sa vie était étroitement confinée entre sa cuisine et sa chambre. Après la mort de sa femme, qui prenait encore quelque soin de la maison, il avait laissé tomber en ruines tout ce qui ne lui servait pas.

Aussi Gaudru fut-il effrayé quand il vint passer l'inspection du Bournais, avant de s'installer avec sa famille.

Pour faire de bonnes élections, lui avait dit Laglaine, il faut avoir table ouverte dans une maison large et hospitalière ; chacun, en y entrant, doit trouver bon accueil et, la quittant, emporter bon souvenir. Comment remplir ce programme avec une masure délabrée, moins confortable que la dernière ferme du pays, où tout manquait, depuis les lits dans les chambres jusqu'aux objets les plus élémentaires, d'autant qu'on avait à lutter contre un adversaire solidement établi dans le canton, dont le château offrait largement tout ce qui manquait à la ferme? On devait conserver le cachet démocratique ; c'était une note particulière, mais il fallait se montrer généreux sans faste, et offrir une plantureuse hospitalité sans vouloir lutter d'élégance.

Gaudru se mit à la hauteur de la situation ; il ouvrit sa caisse, et Mme Gaudru y puisa largement. Radegonde, sans enthousiasme, aidait sa mère, et Laglaine prodiguait ses conseils, pour se donner le plaisir de monter une maison sans bourse délier. Il caressait son projet avec délices ; la présence de Radegonde lui adoucissait singulièrement la lourdeur de son patron. Il s'installait en homme qui, une fois dans la place, ne sera pas facile à déloger. Il s'embarquait à l'aventure, ne sachant pas au juste où le navire le porterait, mais

convaincu d'avance qu'il le déposerait sur une rive meilleure. Il se promettait pour cela de le diriger de son mieux. Il jouait du reste son rôle en conscience; il croyait sincèrement à son utilité. Certaines phrases lui avaient monté à la tête.

— L'influence aujourd'hui, disait-il, est aux industriels, aux gens pratiques; ceux-là seuls sont capables de conduire les affaires publiques qui ont bien mené les leurs. La véritable noblesse de nos jours est la noblesse industrielle, celle qui produit : — il citait l'Angleterre et ses lords négocians, — 1789 n'avait fait qu'ébranler les vieilles maisons. C'est à nous, disait-il, de les coucher par terre.

Laglaine lui infusait doucement une série de maximes faciles à retenir pour qu'il les débitât au courant de leurs tournées électorales; il ne les placerait pas toujours à propos, mais quand son homme serait saturé de politique ronflante, il se proposait d'en jouer comme d'un orgue dont il suffit de pousser le bouton.

Il était doué d'une faculté précieuse pour ce rôle; il avait une mémoire de perroquet. Il écoutait avec importance, attendait le moment de parler, et répétait fidèlement comme étant de lui la phrase qu'il venait d'entendre.

Le journaliste avait le plus grand intérêt à faire réussir son candidat; en cela Gaudru avait raison de lui accorder sa confiance : quelques années de journalisme en province lui avaient donné la pratique des menées électorales. Le temps passé en Poitou, grâce aux informations de la préfecture, lui avait fait acquérir la connaissance des gens. Il possédait un personnel en double; il aurait pu, dans chaque commune, trouver des agens distincts pour l'une ou l'autre cause.

Sous cette apparence politique et sans en négliger les profits, Gaudru n'oubliait pas son but principal : prendre la place du voisin de La Chalerie, et surtout l'humilier, l'abaisser, et lui faire payer cher l'humiliation qu'il avait subie.

Il avait revu Changobert sans lui rien confier; il avait su par lui que la nouvelle somme était destinée en partie à soutenir la candidature. Ce n'était point, avait-il ajouté, un emprunt personnel, la somme était moralement garantie par son comité, dans le cas d'un échec invraisemblable; l'argent serait remboursé par le parti, autrement l'indemnité annuelle pendant la session suffirait à l'amortir.

Gaudru trouvait plaisant de prêter des verges pour se frapper lui-même; il saurait bien en faire des bâtons pour abattre son ennemi. Il savait ce que valent ces comités besogneux : l'argent dépensé, ils s'évanouissent, il reste des hypothèques et celui qui les a contractées; sur ce terrain, le grainetier n'avait besoin de

l'aide de personne. Une fois sa mine creusée dans la fortune de son ennemi, il saurait la faire éclater à temps.

L'installation au Bournais fut une révélation pour le pays : on avait vu le grainetier, après la mort de son beau-père, dans des dispositions si conciliantes que cette candidature opposée fut une véritable surprise. Notre homme, jusqu'ici, n'avait point manifesté d'opinions précises ; mais quand il eût levé son drapeau, tout le parti l'acclama et se porta vers lui, les uns par conviction, les autres par intérêt, quelques-uns par vengeance, et beaucoup en haine inconsciente de la noblesse.

Laglaine avait soigneusement dressé la liste de ceux qui pouvaient leur servir ; sans perdre de temps, l'installation matérielle assurée, nos deux hommes prirent la campagne : chaque matin, ils se mettaient en route et visitaient un certain nombre de communes ; dans chacune d'elles, une réunion les attendait. Laglaine préparait son candidat durant la route ; il lui serinait son rôle ; après quoi, dans le premier cabaret du village, le bonhomme débitait quelques phrases creuses, Laglaine les complétait par un de ces discours familiers, bon enfant, débité en langage du peuple, mêlé de mots crus, au gros sel, de confidences, de promesses et de calomnies sur l'adversaire, dites à l'oreille, un doigt sur la bouche, le tout entrecoupé de rasades, de petits verres, de poignées de main, de hâbleries et de beuveries sans fin. C'était ainsi tous les jours ; le caractère méridional de Laglaine se prêtait merveilleusement à cet emploi. Il avait du loustic d'atelier et du commis-voyageur, un esprit fin sous une forme grossière, une verve intarissable et un estomac qui évaporait à mesure les fumées du liquide absorbé : c'était une machine à boire : il enfournait sans qu'on s'en aperçût : son cerveau semblait protégé par une enveloppe imperméable, l'ivresse ne l'atteignait jamais. Par là il imposait le respect. De plus, il avait l'aspect peuple ; comme ces chasseurs qui se couvrent de peaux pour approcher plus sûrement les bêtes, il se déguisait dans la mesure nécessaire. Son costume était sans forme précise : il ne portait pas la blouse, mais personne n'aurait su dire de quoi il était vêtu. C'était enfin un véritable acteur. Il ajoutait à sa puissance un appoint formidable dont Gaudru faisait tous les frais : il avait toujours la main ouverte, il distribuait sans compter et promettait plus encore ; ni l'un ni l'autre ne lui étaient à charge.

Le soir, en rentrant au Bournais, quand ils y rentraient, pendant que Gaudru s'abattait de fatigue comme un cheval qui atteint péniblement son écurie, Laglaine faisait sa correspondance et rédigeait ses articles. Il avait organisé un service de voitures qui lui permettait d'utiliser son activité prodigieuse. Il allait presque chaque nuit

à Poitiers; pour cela, il mangeait et dormait en roulant. Gaudru, lui, se contentait de souffler.

Dès le lendemain de son arrivée au Bournais, il s'était mis en quête d'un homme adroit et mauvais coucheur dont il pût faire un garde particulier; il fit en outre assermenter trois garçons de ferme; il les mit sous les ordres de Noirot, avec recommandation de veiller sans cesse et de déclarer procès-verbal à bêtes et gens du voisin sous le moindre prétexte. Le garde de la commune était un ancien serviteur dévoué au château; on le mit à la retraite pour le remplacer par un garçon sortant de l'armée, à qui on promit un bureau de tabac. En vue de la chasse prochaine, Gaudru avait fait semer dans toutes les pièces avoisinant les bois de La Chalerie des carrés de maïs et de blé noir; il se proposait d'y faire massacrer sans pitié les faisans qui viendraient au gagnage. En attendant, malgré le treillage, grâce à quelques ouvertures habilement ménagées par Noirot, les lapins faisaient de grands dégâts. Gaudru fit un procès en indemnités. Un champ de pommes de terre avait été retourné par des sangliers et des cerfs, Laglaine obtint de la préfecture un arrêté par lequel les grands animaux étaient considérés comme nuisibles; on condamna le baron à détruire et, pour aller plus vite, on ordonna des battues administratives. Il joignit à son arsenal tous les procédés connus et inconnus: chanterelles, agrenages, collets, procès pour poursuites, arrêts de chiens, etc.. Le champ était assez vaste: il comptait le cultiver et en tirer bonne récolte.

M. de La Chalerie, de son côté, ne restait point inactif; il avait rassemblé avec soin les débris de son bataillon, un peu mis en déroute par les attaques violentes de son ennemi imprévu. Le journal ultramontain et légitimiste du Poitou le soutenait avec une énergie égale à celle que déployait *la Volonté*.

Le Lys était le journal de la noblesse de l'Ouest; dirigé par un prêtre qui ne manquait pas de talent, sa rédaction se recrutait parmi des gentilshommes, heureux d'essayer leur plume dans ce tournoi littéraire et d'écouler leur prose sous des pseudonymes transparens.

Le journal attaquait, dans ses chroniques violentes, les menées de la préfecture; il dévoilait brutalement les origines du préfet, sa façon de vivre, ses manières, et mettait à découvert l'existence des gros bonnets du parti libéral. On disait que la préfète, connue pour être de *bonne maison*, avait une influence prépondérante sur l'élégance des femmes de la ville; elle était *fidèle à la mode:* on la consultait volontiers. On citait ses mots comme ceux de la maréchale Lefèvre. La personne du préfet n'était point épargnée. Il con-

naissait bien l'administration; il avait été *à bonne école*. Chez lui, on savait tailler en plein drap. Quand il faisait une faute, on *savait la raccommoder*. Avec lui point de violence, *nulle déchirure qu'il ne sût recoudre*. Ce n'était pas bien méchant, mais les rédacteurs du *Lys* se plaisaient dans ces jeux d'esprit : les soirées de la ville et les réunions de châteaux se vengeaient à bon compte.

Laglaine était pris à partie plus violemment. Son adversaire avait publié un portrait à la plume assez juste, malgré des exagérations confinant à la charge. On l'appelait homme *de marbre*, faisant allusion au métier de son père. On dévoilait adroitement les turpitudes de ses débuts à l'école et ses orgies récentes; on citait des actes de chantage sous forme de fables grecques; on racontait l'histoire d'un ménage à trois, sorte d'association dont les profits étaient communs. Il n'était pas difficile de deviner qu'il s'agissait du préfet, de sa femme et du journaliste.

Tout ceci était prévu et rangé dans le casier profits et pertes, comme faisant partie des charges de la situation.

Gaudru fut attaqué avec non moins d'acharnement; pour lui, on ne conservait aucune pitié.

De quel droit ce nouveau-venu, riche, heureux, même considéré, venait-il s'enrôler sous les drapeaux de l'armée du désordre, et, par pure ambition, jeter le désarroi dans un arrondissement depuis longtemps acquis au parti bien pensant? C'était vraiment trop fort cette attaque de libéralisme subite, remontant à peine à quelques jours! Il n'avait jusqu'ici manifesté aucun symptôme; on parlait de ses antécédens : il avait fait sa fortune par la fraude, disait-on. Pour peu qu'il fît un honnête usage du bien mal acquis, on était prêt à l'absoudre ; mais pour servir cette cause infâme, haro sur le grainetier! On cherchait les raisons dans un article assez habilement fait; on attribuait à une grande déception le revirement du bonhomme. Il avait une fille charmante, disait-on; il l'avait offerte en échange d'un titre à redorer. Personne ne s'était senti le courage de se salir les doigts en donnant la main au père ; pour se venger, il s'était jeté violemment dans le parti radical. On donnait à entendre que du dévoûment de Laglaine, Chimène serait le prix. On demandait, sous forme d'annonce, un homme énergique pour repêcher ce candidat fourvoyé.

La Volonté ne daignait pas relever ces mesquines injures, ou feignait de ne pas comprendre : le parti réservait sa poudre pour des combats plus sérieux. Les maires avaient été officieusement prévenus, les juges de paix muselés, les curés avertis et les gardes champêtres embrigadés. Ces manœuvres suffisaient à beaucoup gêner le parti légitimiste, qui se disait simplement « conservateur. »

Au cours de leurs tournées, les deux armées ennemies se rencontraient parfois dans la même commune. Il ne faut jamais exposer le paysan à se prononcer. Laglaine le savait par expérience. L'habitant des campagnes promet inévitablement sa voix à tous les candidats; aussi se trouve-t-il fort embarrassé quand deux champions sont en présence. Quelques-uns seulement affichent leurs sympathies; les maires indécis, pour ne pas se compromettre, se contentent de manger aux deux râteliers.

Les cabarets seuls affirment hautement leur opinion; les professions de foi collées à la porte servent de drapeaux : quelques maisons aussi affichent ouvertement l'un ou l'autre placard, mais beaucoup les lacèrent. Pendant cette période, les villages de France rappellent assez l'Italie du moyen âge, les Capulet, les Montaigu.

Au milieu de cette agitation croissante, la date des élections se rapprochait rapidement. Chacun multipliait ses efforts; ceux qui, au début, s'étaient réservés, à la dernière heure, grisés par la lutte, se jetaient à corps perdu dans la mêlée: il est difficile de rester spectateur sur un champ de bataille; l'odeur de la poudre excite les moins courageux; on oublie les coups reçus pour sentir seulement le plaisir de les rendre. La bataille terminée, le fusil refroidi, on est tout surpris de l'effort dépensé en le comparant au but atteint.

Pendant la dernière semaine, Gaudru et Laglaine avaient concentré leurs forces à Poitiers. Laglaine était indispensable à son journal; il fallait porter les derniers coups, et Gaudru était plus à même de répondre à ses électeurs.

Gaudru avait transformé ses magasins à fourrages en salle de conseil. La terre durcie du sol avait été soigneusement balayée; une grande table montée sur des tréteaux, entourée de bancs de collège, occupait le milieu. Partout des chaises grossières; sur le mur, des affiches, des proclamations, des cartes de l'arrondissement; dans un angle, un buste de la république en plâtre posé sur une draperie rouge; sur la table, des bulletins, des professions de foi, du papier et des plumes, surtout des boîtes de cigares et des pots à tabac ; dans un coin, une table chargée de bouteilles de bière et de verres. Un garçon de café du voisinage les remplaçait à mesure.

La porte de la cour donnant sur la rue des Jésuites restait ouverte; la salle ne désemplissait pas : il arrivait des gens de tous les coins de l'arrondissement. Ils entraient là comme à l'auberge, buvaient un verre de bière, allumaient un cigare, regardaient le candidat, crachaient sur le sol et s'en allaient.

Gaudru se tenait au milieu de la table une partie du jour, à moi-

tié endormi, ne disant rien, écœuré par la fumée. Il était là parmi ces gens dont la plupart lui étaient inconnus. Les hommes le regardaient avec une curiosité indiscrète; il conservait une attitude de dieu indien. Alors il avait parfois le regret de s'être attelé à cette maudite galère; il eût préféré le rôle de soldat à celui de chef; mais il fallait marcher. Laglaine arrivait vers quatre heures pour faire son courrier et prononcer sa harangue, les poches bourrées de papiers, un cigare à la bouche, rouge et suant comme un ouvrier; il revenait du journal, de la préfecture, des faubourgs, de l'imprimerie; il avait écrit son article du lendemain, corrigé les épreuves de celui du jour.

La salle prenait à son arrivée l'aspect d'un café-concert, quand le chanteur en vedette paraît sur l'estrade: on se serrait autour de la table; les apartés cessaient; on déposait les verres vidés rapidement; ceux qui n'étaient point au fait s'informaient auprès des habitués; un demi-silence atténuait le bruit général. Gaudru lui-même s'agitait; il commençait son rôle actif dans la personne de son secrétaire.

Laglaine n'était point autrement fier de l'attention qu'on lui prêtait; il conservait sa tournure débraillée et impertinente; il interpellait familièrement ses « connaissances,» serrait les mains, demandait des nouvelles, parlait à tous en général, et, peu à peu, la conversation intime tournait à la conférence. Il parlait de l'état des esprits, des progrès de la cause, des nouveaux-venus; il encourageait les hésitans, affirmait le succès, en montrait à l'avance les avantages.

« Citoyens, terminait-il, la république est fondée pour la troisième fois en France; aujourd'hui ne laissons pas dérober un bien qui nous a coûté si cher. La coalition qui étouffe la liberté veille sans relâche, elle se montre aujourd'hui plus acharnée que jamais; mais l'avenir est au travailleur, à l'homme d'action, au soldat de la liberté, au peuple enfin, qui n'est rien dans le partage et qui est tout dans la production.

« N'oublions pas que la noblesse, la religion, les privilèges enfin sont comme les cancers opérés avec douleur et dont un germe oublié ramène le mal et ses nouveaux dangers. Arrachons jusqu'à la dernière racine, sous peine de perdre à jamais la santé; j'entends la justice et la liberté. » Puis, passant du général au particulier, il arrivait à Gaudru, qu'il citait comme un exemple d'intelligence, de travail et de probité. Il finissait par un parallèle entre lui et son adversaire, qu'il chargeait comme le bouc des anciens de toutes les calamités présentes et futures. Il allait ainsi, se grisant de ses pa-

roles, parfois durant une heure. Pendant ce temps, Gaudru semblait boire à petites gorgées une boisson délicieuse. La conférence finissait, comme elle avait débuté, par une conversation générale et bruyante; les questions à l'orateur se multipliaient et se croisaient avec ses réponses, qui étaient rarement entendues.

XIV.

Sosthène, depuis le départ des Gaudru, n'avait pas eu de nouvelles de Radegonde; il la croyait à jamais perdue pour lui. Parfois il entrait comme tout le monde dans la salle des réunions; il se dissimulait dans la foule, dans l'espoir d'entendre parler de sa promise. Il sut ainsi que les deux femmes étaient restées au Bournais, attendant l'issue de l'aventure. Il ignorait le serment que Radegonde avait fait à sa mère.

Un matin, après s'être assuré que Gaudru était à son poste, il partit à pied; il n'y pouvait tenir : il voulait la voir. Peu au courant de la route, il erra longtemps dans la campagne avant d'arriver à la ferme. Pour abréger son chemin, il s'était engagé dans les terres et avait bientôt perdu toute direction.

Les murs d'un grand parc lui cachaient l'horizon; c'était celui de la Cybilière : il eût été sans doute mal venu à y demander son chemin. Après avoir contourné l'enceinte, il se trouva au bord d'un ruisseau sans pont; il en suivit le cours pour chercher un passage. La journée était chaude, le soleil haut; il marchait, rasant la berge, pour se maintenir à l'ombre des saules, dont les basses branches lui accrochaient la tête.

En se baissant pour traverser une feuillée, il se trouva tout à coup en face d'un individu qui suivait le cours d'eau en sens contraire. Il tenait sur l'épaule un sac de toile humide et grouillant, et à la main une longue ligne terminée par un chiffon rouge.

— Mon brave homme, lui dit Sosthène, je cherche un passage pour gagner l'autre rive; je vais au Bournais, j'ai quitté la route pour abréger, et je me suis perdu.

— Tout de même, répondit le pêcheur, mais pas tant que ça; vous voyez bien c'te garenne, là, devant vous, à gauche; la maison est au mitan du bouquet de bois. Vous n'en avez pas pour un quart d'heure, la rivière passée.

Après avoir traversé le pont, Sosthène s'était engagé dans une petite route poussiéreuse, creusée comme un sillon entre deux haies d'épines aux fruits rouges. Il marchait au hasard, heureux de se rapprocher de celle qu'il aimait; il lui suffisait d'être plus près

d'elle pour se sentir ici plus léger qu'ailleurs. Son compagnon ne l'avait pas trompé : en moins de dix minutes, il avait atteint la garenne, dont les hauts peupliers faisaient un point vert dans la plaine dorée. Le bois était entouré d'un fossé plein d'eau, couvert en partie d'osiers, de liserons blancs et d'herbes aux fleurs odorantes. A défaut de passage, il se résigna à le franchir.

Au centre de la garenne, un chemin fraîchement fauché conduisait à l'habitation par le jardin. Tant qu'il fut à l'abri, le jeune homme s'avança sans hésiter; mais, sur la lisière du bois, il trembla à la pensée de se montrer à découvert. Il allait se retirer, quand un chien qu'il connaissait pour l'avoir constamment vu aux pieds de sa maîtresse, rue du Parvis, vint jusqu'à lui en aboyant. Radegonde, avertie, parut sous l'ombre des tilleuls; elle mit la main sur ses yeux et aperçut Sosthène se dérobant. La jeune fille courut vers lui :

— Pourquoi fuyez-vous? cria-t-elle.

Sosthène s'arrêta.

— J'espérais n'être pas vu; je fuyais devant votre chien pour n'être point trahi. Pardonnez-moi, une espèce de folie s'est emparée de moi; je ne pouvais pas y tenir, j'avais besoin de me rapprocher de vous. Votre père est occupé là-bas, je m'en suis assuré avant de me mettre en route; j'aurais mieux fait de m'épargner le chagrin de vous voir, ça me fait plus mal que je n'aurais cru. Je m'en vais, adieu; je ne recommencerai pas.

Radegonde regarda du côté de la maison : les volets étaient fermés, personne ne paraissait aux fenêtres; le jardin, brûlé par le soleil de midi, était désert; elle tendit sa main à Sosthène avec un geste franc qui disait plus qu'aucune expression.

— Vous n'avez pas entendu parler de moi depuis longtemps; je n'avais rien à ajouter à mes dernières paroles, dit-elle. Je ne suis pas de celles qui changent. Pour avoir la paix, j'ai juré de ne plus vous voir; j'ai tenu mon serment : j'ai horreur de mentir et de tromper. Si je sais garder la foi jurée pour les choses qui me coûtent, jugez combien je dois la respecter pour celles qui sont d'accord avec mon plus cher désir. Je n'ai pas cherché cette occasion; si j'avais prévu votre projet, je vous en aurais détourné. Mais, puisque vous êtes ici, je veux bien vous dire que je vous aime toujours; que la solitude n'a fait qu'augmenter mon affection pour vous. Je déplore les folies auxquelles j'assiste, je ne saurais être heureuse de ce qui enivre les miens. La lutte me laisse indifférente, et le succès m'attristera; je ne suis pas glorieuse, je le regrette en voyant les satisfactions faciles que donne l'amour-propre. J'ai, moi, un autre amour qui me rend heureuse.

— Si vous saviez, Radegonde, comme vous me faites du bien! Sans avoir perdu toute confiance, je comparais ce que je puis vous offrir à tout ce que vous avez le droit d'espérer. Ma raison me disait de me guérir de vous pendant votre absence. Merci, maintenant j'emporte du courage : on dit pourtant que vous épousez le secrétaire de votre père, qu'il s'emploie pour lui dans cette espérance; il a de l'esprit et de l'instruction, celui-là, et je suis un peu effrayé.

— Mon pauvre ami, vous ne l'avez pas vu; alors même que je vous aimerais moins, je ne saurais jamais, eût-il un royaume, être la femme d'un être pareil. Je le connais trop, il ne peut être dangereux pour moi; il n'a pas encore trouvé l'occasion de se déclarer, mais je vous garantis qu'en peu de mots, je lui ôterai tout espoir.

— Pourtant, si votre père réussit, vous partirez : c'est la séparation pour longtemps, pour toujours.

— Séparation peut-être, mais momentanée seulement; ne me perdez pas de vue. Soyez fidèle et attentif; sur un signe, accourez. Maintenant, partez, et n'essayez plus de me revoir; vous emportez assez de confiance, j'espère, pour dormir en paix jusqu'à l'heure décisive. J'ai juré, ne me rendez pas la tâche plus difficile. Ma mère peut venir au jardin, partez, je vous en prie.

Radegonde tendit son front, devenu rosé par l'émotion, au fiancé de son cœur; il y mit un long baiser et s'éloigna, la tête tournée vers elle, jusqu'à la lisière du petit bois.

Le fossé franchi, Sosthène reprit le chemin qu'il avait parcouru déjà. Autant il était venu avec hésitation, autant il marchait vite et d'un pas assuré au retour : c'est qu'il allait maintenant le cœur léger, l'âme satisfaite; il se sentait fort contre les doutes qui l'envahissaient malgré lui. La peau tiède de la jeune fille laissait à ses lèvres une sensation délicieuse; il lisait la franchise dans ses yeux limpides, il emportait l'assurance communicative qu'elle lui avait donnée; il saurait maintenant marcher seul, sans crainte. Pouvait-il douter de ses paroles?

XV.

A l'exemple de son adversaire, le baron de La Chalerie s'était installé à la ville avec ses plus chauds partisans. Le vieux duc de Quercy-Sergenton avait mis à la disposition du comité conservateur le rez-de-chaussée de son hôtel, situé rue des Grandes-Écoles, à petite distance de la rue du Parvis-Saint-Hilaire.

Le duc possédait une des grosses fortunes territoriales de France ; il avait quitté la vie politique pour vivre à Poitiers ; il exerçait une grande influence sur l'aristocratie du pays. Fort âgé, ayant perdu l'activité physique, son énergie morale semblait en avoir bénéficié : c'était un des plus ardens à la lutte.

L'hôtel avait été construit par une des illustrations départementales de l'empire. Le rez-de-chaussée, disposé en appartemens de réception, n'était jamais habité. La duchesse se tenait cloîtrée dans son appartement du premier étage ; elle le quittait une fois par jour, quand il faisait beau, pour faire sa promenade, invariablement la même. Les jours de soleil l'hiver et les soirées fraîches l'été, on pouvait voir sur la route de Paris, entre les rochers et le Clain, une vieille berline à cou de cygne et à soupente, doublée de satin bouton d'or, traînée par deux énormes chevaux du Mecklembourg ; ils avaient tellement l'habitude d'aller au pas qu'un bras plus jeune que celui du vieux cocher n'aurait pu les mettre au trot. Un valet de pied, debout derrière la voiture, descendait aux côtes et marchait à la portière ; la vieille duchesse montrait sa tête blanche encapuchonnée et ne dédaignait pas de causer avec son serviteur.

Très charitable, la duchesse avait le monopole de toutes les bonnes œuvres de la ville : de son côté, le duc présidait toutes les réunions politiques. Par ce fait, les salons de l'hôtel servaient toute l'année, successivement, à des réunions politiques et à des ventes de charité. Ils se laissaient mutuellement une entière liberté dans leur domaine respectif : pendant la période d'élections, la duchesse licenciait son personnel, et le duc le sien quand les ventes ou les réunions charitables commençaient.

Le lendemain de son entrevue avec Radegonde, le soir, vers cinq heures, Sosthène se rendit rue des Grandes-Écoles ; là, comme chez le grainetier, les séances étaient publiques : il entra comme dans un bazar.

Sous le dôme du vaste salon, la grande table était installée : autour se tenaient les électeurs pour écrire, parler ou bien entendre. Ici, le niveau était sensiblement plus élevé, mais l'assistance était moins nombreuse. Ni cigares, ni boissons ; le tabac était rigoureusement interdit. Peu de blouses, beaucoup d'habits râpés : on aurait dit une réunion de vieux professeurs, mélangés de fermiers riches. Pourtant, dans l'assemblée, quelques hommes élégans tranchaient sur l'ensemble.

Le baron de La Chalerie, à partir d'une certaine heure de la journée, se tenait également à la disposition de ses électeurs.

Sosthène se faufila, non sans crainte ; en raison de son origine

peut-être, il avait une certaine appréhension mêlée de respect pour la classe aristocratique.

La réunion à cette heure battait son plein; on discutait à haute voix une mesure à prendre. Le jeune homme se dissimula dans l'embrasure d'une fenêtre, cherchant des yeux quelqu'un de connaissance qui pût le renseigner et répondre un peu de lui.

Dans la pénombre, tournant le dos au jour, il aperçut un de ses voisins pérorant au milieu d'un groupe.

Le père Alix était un dévoyé; il enveloppait ses opinions dans une forme tellement encombrée de figures que personne n'aurait su dire à quel parti il accordait sa préférence. Sa verve le faisait écouter comme un bateleur qui débite son boniment. Chaque camp se flattait de le compter parmi les siens; aucun n'avait la preuve qu'il lui fût attaché. Au fond, c'était un philosophe; il se contentait de peu, mais il tenait à son bien comme à ses idées.

— Tiens! te voilà, petit? dit-il. Que diable viens-tu faire ici? On lâche donc ses voisins? J'avais pensé, au contraire, que tu servais sous les ordres d'un lieutenant qui n'a pas les yeux dans sa poche. Hein! petit; qu'est-ce que cela veut dire? Conte-moi ton histoire.

— Je n'ai rien à vous conter, père Alix; je viens ici comme je vais chez le voisin, en simple curieux. Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse? Pourvu que j'écoule mes marchandises, il ne m'importe guère qu'elles soient achetées par des républicains ou des légitimistes.

— Tu ne dis pas tout à fait ce que tu penses. Je ne suis pas ici pour te confesser, mais si on me demandait pour qui tu votes, je pourrais le dire, je crois, sans me tromper. Vois-tu, mon garçon, ceux qui ont intérêt à connaître une chose sont les derniers à la voir; les indifférens, les curieux, les voisins la découvrent toujours. Gaudru ne s'aperçoit pas que tu en contes à sa fille, et moi que ça ne regarde pas, je vous ai pincés plus d'une fois. Cette espèce de bourgeois parvenu n'a pas le bon sens de t'accorder Radegonde; il te l'a peut-être déjà refusée. S'il est nommé, elle est perdue pour toi. Sans être sorcier, on devine aisément que tu dois être contre l'élection de Gaudru.

— Vous avez peut-être raison; moi, je ne dis rien. Mais, dans ce cas, oseriez-vous me blâmer?

— Non, moi je ne blâme jamais ceux qui ont une idée.

— Eh bien! père Alix, que feriez-vous à ma place?

— Tu m'en demandes beaucoup.

Vois-tu, mon garçon, la vérité n'est ni là-bas, ni ici. Pendant que le parti d'à côté se sert de faux républicains comme Gaudru,

radicaux pour n'avoir pu être autre chose, faisant de la politique en haine de ceux qu'ils ne peuvent égaler, tu rencontres ici des gens à idées étroites, ne voyant rien de ce qu'il faudrait regarder. Les uns font verser la charrette pour vouloir la mener trop vite; les autres l'empêchent de rouler. Quel est le meilleur des deux?

Non, ceux qui mangent la cuisine du meilleur appétit ne sont pas toujours ceux qui la font le mieux. Pour bien mener les affaires des autres, il faut commencer par bien gouverner les siennes. Je veux une aristocratie, je veux toutes les aristocraties, c'est-à-dire le choix des plus dignes, surtout pas de bavards! Quand on veut faire un mur, on appelle un maçon et non pas un notaire; si on a une jambe cassée, on ne s'adresse pas au curé. Tout est là, vois-tu; les meilleurs sont les meilleurs, et les bavards, dans tous les partis, ne seront jamais que des bavards et des impuissans.

Maintenant, viens, j'ai soif et chaud.

On pourrait croire que le père Alix, en prononçant ce discours, avait voulu catéchiser Sosthène et le pousser dans un sens ou dans l'autre. Le bonhomme ne visait pas si haut; il avait parlé avant tout pour se satisfaire lui-même. Son interlocuteur était un prétexte vivant. Il s'adressait à quelqu'un pour n'avoir pas l'air d'un fou parlant seul; et, en fait, il pérorait pour lui. Sosthène n'était point suffisamment préparé à cette philosophie pratique; il n'y comprit rien: il était trop préoccupé de ses petites affaires pour élever aussi haut ses vues.

Les derniers jours avant l'élection donnaient à tous une sorte d'agitation fébrile. Plus de repos; les uns employaient leur temps à courir les communes, les autres à réchauffer le zèle dans les réunions.

Les journaux du matin répandaient dans le pays les injures les plus basses. Le travail était suspendu presque partout; dans le moindre hameau, les cabarets étaient pleins, et ceux qui travaillaient encore n'avaient point dû trouver à servir l'un ou l'autre candidat.

La dernière semaine s'acheva sous le coup de cette fièvre terrible. Le dimanche matin, *la Volonté* parut imprimée sur papier rose vif; on l'avait tirée à soixante mille exemplaires. Le journal était distribué gratuitement dans le moindre village.

Laglaine l'avait fait coller partout : on le voyait dans les mains des enfans, des vieillards, des lettrés, des ignorans; s'il avait osé, il en eût fait paver la route. On en avait semé à terre; des boîtes remplies étaient déposées au coin des bornes; sur la route, les

arbres étaient ornés de petits drapeaux tricolores; sur l'étoffe, le nom de Gaudru flottait au gré des vents.

Laglaine avait amassé dans son dernier numéro tout ce que sa haine, son ambition, son esprit et son expérience lui avaient dicté. Ce dernier coup devait porter sans parade, le journal paraissant quand il était trop tard pour y répondre. C'était la manœuvre de la dernière heure.

Le Lys avait dépensé sa verve durant la campagne; il n'aurait su être plus violent au dernier jour qu'il ne l'avait été au début. Les injures étaient oubliées ; le dernier mot appartenait à *la Volonté*. De part et d'autre, des agens dévoués parcouraient les communes pour surveiller le scrutin.

Dès six heures du soir, dans la salle ordinaire des séances, les deux candidats, entourés de leurs fidèles, attendaient anxieusement les premières nouvelles.

Le préfet était chez Gaudru. Mme Gaudru elle-même avait quitté Le Bournais pour être plus à portée; elle était dans une agitation extrême. Radegonde l'exaspérait par son calme.

A sept heures, le résultat de la ville arriva : Gaudru l'emportait de quarante voix; c'était de bon augure. Successivement, jusqu'à minuit, suivant les distances, les gendarmes des cantons apportaient le vote de leurs communes. Le vote de Saint-Cernin arriva vers dix heures. Le baron faisait beaucoup de bien; naturellement son pays lui était hostile. Le grainetier, presque inconnu jusqu'ici, l'emportait de quatre-vingts voix. A minuit, il manquait seulement un village éloigné, dont le chiffre ne pouvait modifier le résultat. Gaudru était nommé, et pendant que les lampes s'éteignaient tristement dans l'hôtel du duc de Quercy-Sergenton, des bandes avinées, acclamant la Commune et chantant la *Marseillaise*, parcouraient la ville.

Gaudru était ivre de fatigue et de surprise; depuis qu'il était entré dans la fournaise, il n'avait pas pris le temps de respirer. Il était devenu candidat, puis député sans avoir pu réfléchir. Il se demandait encore si tout ce bruit était pour son compte.

Au milieu du brouhaha des entrées et des sorties, impossible de se reconnaître. Tout le monde voulait se montrer ; on montait les uns sur les autres pour arriver à serrer la main du nouveau député. Chacun se vantait d'être pour quelque chose dans son élection; tous voulaient prendre date en vue de la curée. Plus d'un sortait tout chaud de la réunion légitimiste pour venir féliciter Gaudru.

Laglaine, monté sur une chaise, haranguait le peuple. Son maître se contentait de serrer au hasard les mains qui lui étaient tendues. La nuit, commencée dans les transes, s'acheva dans l'orgie : un limo-

nadier des environs transporta ses marchandises dans la grange du nouvel élu, et jusqu'au jour on fêta son succès.

Au matin, Laglaine quitta la fête pour aller surveiller le journal. Le lendemain, dès la première heure, il publia le résultat, accompagné de réflexions outrageantes qu'un ennemi généreux se fût épargnées.

Le Lys inscrivait simplement le chiffre des voix obtenues par les deux candidats. Dans une note simple et attristée, il constatait que le peuple n'était pas encore mûr pour la vérité ; il émettait le vœu qu'on ne lui fît pas payer trop cher les leçons qui devaient l'éclairer.

Mme Gaudru n'était pas moins fière que son mari ; on pouvait craindre qu'elle en fît une maladie. La transition brusque d'une vie obscure à la première position politique du département lui donnait une idée si haute de son maître et d'elle-même, qu'elle avait peine à digérer tant de bonheur. Elle énumérait les avantages ; sa pensée ne pouvait les embrasser : Paris, la chambre, la présidence, les réceptions, les caresses des uns, l'humiliation des autres, la puissance enfin, lui apparaissaient comme un conte de fée. Radegonde, au milieu de cet enthousiasme général, seule voyait juste. Elle connaissait son père ; malgré son respect, elle le jugeait à sa valeur. Tout ceci était la ruine de ses espérances ; aussi la joie de son entourage se changeait en tristesse pour elle.

Gaudru ne savait comment se reconnaître ; il était comme un soldat fait tout à coup capitaine au lendemain d'une bataille. Il ressentait une fatigue physique insurmontable ; il aurait voulu rester tranquille, silencieux, et qu'on vînt l'adorer comme une idole; mais le désir d'être acclamé l'emporta. Il sortit le lendemain pour se rendre à la préfecture ; il fallait remercier le préfet. Sa femme elle-même alla faire sa visite à la préfète : son rôle politique commençait. Gaudru ressemblait à un enfant vêtu d'un habit neuf ; il avait une attitude un peu hautaine, mais tempérée par une douce familiarité. Elle, ne prenait pas tant de précautions : traversant la rue comme une reine qui daigne aller à pied, elle répondait avec une raideur tout à fait comique aux saluts et aux félicitations qu'on lui distribuait au passage.

L'entrevue entre le préfet et le nouvel élu fut ce qu'elle devait être. Gaudru exprima sa reconnaissance, et le préfet offrit ses félicitations, en laissant entendre qu'il se réservait de juger l'homme à l'œuvre : s'il avait inventé le pantin, c'était assurément pour en tenir les fils.

Mme Colasson fut moins politique avec Mme Gaudru ; elle l'embrassa avec effusion, sans réserve : — Quelle joie ! quel succès !

Comme la campagne avait été bien menée! Je vous disais bien, il fallait avoir confiance; c'est que, ajoutait-elle, M. Laglaine est un rude champion. Avec quel talent son journal était rédigé, et quelle éloquence! la persuasion sortait de sa bouche. Quand il aime les gens, rien ne lui coûte pour assurer leur triomphe; il se mettrait dans le feu pour ceux qu'il apprécie. Il ne tarit pas d'éloges sur M. Gaudru, sur Mme et Mlle Gaudru, dont il apprécie les charmes, ajoutait-elle.

Écoutez, chère madame, si vous n'êtes pas ingrate, vous accorderez à notre ami une récompense... dont il est assurément digne. M. Gaudru a plus que jamais besoin de s'attacher un homme rompu aux affaires politiques; à sa place, je n'hésiterais pas. Mlle Radegonde pourrait plus mal faire.

Mme Gaudru était trop enivrée pour soupçonner le piège; elle respirait à cette heure la bienveillance et la béatitude. Elle ne disait pas non; elle serait flattée. Sa fille avait bien son idée, mais, si M. Laglaine pouvait lui plaire, elle ne mettrait certainement pas d'obstacles à ce projet.

— Nous allons rentrer au Bournais, pour nous reposer quelques jours avant la session. — Dans sa bouche le mot de session avait quatre S. — Les jeunes gens pendant ce temps pourraient se voir, se connaître; on jetterait les bases de l'affaire pour lui donner suite plus tard, à Paris.

Mme Colasson considérait ce projet comme un consentement; elle n'en demandait pas plus à cette heure. Elle-même prodiguait ses louanges à Gaudru : il était appelé à rendre les plus grands services; son élection faisait une brèche dans les murailles du parti opposé; le gouvernement saurait mettre à sa place une si haute personnalité. Répétant la leçon de son mari, elle allait jusqu'à laisser entrevoir le portefeuille du commerce; pour cela, l'aide de Laglaine était indispensable, ne fût-ce que pour le mettre au courant et lui servir de secrétaire.

Les deux femmes s'embrassèrent, en se jurant alliance et fidélité.

XVI.

Après les grandes secousses, le calme s'impose. Gaudru, gorgé d'honneurs, avait besoin de se recueillir, de se remettre physiquement et moralement. Après quelques jours passés à Poitiers pour jouir de son succès et poser devant ses concitoyens, la famille rentra au Bournais. Là, une nouvelle satisfaction attendait le député:

il pouvait voir le chemin parcouru depuis sa visite au baron. Il avait totalement oublié l'alliance qu'il avait recherchée; il était maintenant républicain de naissance.

Dans leur dernière entrevue pour des règlemens de comptes, le journaliste s'était montré, grâce aux fonds secrets de la préfecture, très coulant sur certains frais qu'il ne voulait pas comprendre dans les dépenses électorales. Bien qu'étrangement généreux par vanité, le négociant ne fut pas moins sensible à cet acte de désintéressement inattendu, et l'intimité s'en resserra davantage. Il fut convenu, séance tenante, que Laglaine viendrait partager leur villégiature et goûter le repos gagné en commun.

Il va sans dire que Radegonde n'avait point été consultée; elle avait montré si peu d'enthousiasme pendant la lutte et une joie si mitigée après la réussite, qu'on ne s'était guère occupé d'elle. Moins honnête, elle aurait certes pu abuser de sa liberté pour revoir Sosthène, mais elle préférait attendre : elle avait horreur de la ruse; à peine l'avait-elle aperçu passant sous ses fenêtres.

Après l'élection, il avait témoigné un tel désespoir qu'elle avait été jusqu'à mettre un doigt sur ses lèvres pour lui dire qu'elle l'aimait toujours; mais là s'étaient bornés leurs rapports.

Mme Gaudru avait amassé, dans la meilleure chambre de la ferme, tout ce que la maison renfermait de confortable : elle tenait à prouver sa reconnaissance à Laglaine.

Le journaliste apparut un matin, vêtu d'un veston de couleur incertaine qui lui donnait assez l'air d'un congréganiste en voyage. Mme Gaudru l'installa elle-même, pour lui faire apprécier en maîtresse de maison ses attentions personnelles. Une voiture et un cheval reposé furent mis à sa disposition pour les courses à la ville. On fit tout de suite le programme des réjouissances. Le préfet devait venir présider un banquet dans la commune de Saint-Cernin; à cette occasion, on ferait quelques tournées dans les environs pour s'informer des besoins du pays. Laglaine fut, dès la première heure, empâté comme un coq.

Tout ceci lui était, du reste, tout à fait indifférent; il visait plus haut : il s'était aperçu de l'absence de Radegonde à son arrivée. Elle seule n'était point au salon quand il descendit de voiture; il en conclut qu'après le succès comme avant, elle se tenait dans la même réserve aggressive; mais il l'avait comprise dans le chapitre des récompenses et semblait assuré de l'appui de ses parens. On verrait bien si la volonté d'une petite fille viendrait renverser l'échafaudage laborieusement élevé par un homme qui savait son monde.

Le premier jour, après l'installation, Radegonde ne parut qu'à l'heure du dîner. Laglaine fut étincelant de mauvais esprit, de gaîté fausse, de verve familière, de bonhomie à côté, d'allusions incomprises. Évidemment, il était troublé et s'adressait à un genre qu'il ne connaissait pas. Rompu aux choses banales de l'amour qui s'achète, il n'avait en rien la clé de celui qui se donne, et ne savait pas le premier mot de cette langue si douce, balbutiée dès quinze ans par la jeune fille la plus innocente.

Radegonde jouissait de son embarras et naturellement ne l'aidait en rien. Cet homme si hardi, si audacieux, devenait timide et gauche devant la jeune fille, et son embarras s'augmentait de l'aisance et du calme de son adversaire.

Il en fut réduit toute la soirée à des galanteries avec Mme Gaudru. La vieille femme ne s'en tenait pas d'aise. Il cherchait ainsi à s'aiguiser l'esprit, comme un tireur fait des contres avant l'assaut.

Les jours suivans n'apportèrent aucune modification à l'attitude générale des partis. Mme Gaudru essayait de masquer par son amabilité personnelle la froideur de sa fille. Gaudru, de son côté, promenait son hôte, lui montrait ses terres et lui exposait ses projets. Pour le journaliste, ces attentions en ce moment lui paraissaient une visite à la salle du festin auquel on n'est pas convié. Il épuisait tous les moyens pour rencontrer Radegonde seule, mais la jeune fille mettait autant de soin à l'éviter qu'il mettait d'énergie à la poursuivre. Pourtant, un jour, par un bel après-midi de septembre, Gaudru, qui ne pouvait se rassasier de se montrer à ses électeurs et d'essayer son pouvoir, proposa une visite aux vignobles de la commune. Les coteaux du Clain sont plantés de vignes, — en temps ordinaire, la production abondante est une des fortunes du pays; mais la maladie, depuis quelques années, détruit les plantations. Le nouveau député avait inscrit en tête de son programme politique l'examen de la question et la promesse de secours aux vignerons à demi ruinés.

Septembre est la saison bénie à la campagne; les jours n'ont plus cette longueur interminable si lourde en juillet et août. A l'automne, le soleil s'éveille comme le chasseur matinal. Il éclaire sans brûler, et prête à la campagne, déjà rafraîchie par les brumes du matin, la coloration puissante et variée que ne donne jamais la lumière crue des jours chauds. Le matin et à la fin du jour, le soleil oblique allonge dans la plaine l'ombre des grands arbres; les plans étagés de l'horizon se colorent en bleu, les feuilles se rougissent des dernières pousses d'août, les récoltes de la terre sont enlevées par places, les prairies reverdissent, les animaux sont au pacage, et la poudre des chasseurs égaie les champs de chaume.

Les arbres s'inclinent sous le poids de leurs fruits, le voyageur fatigué n'a qu'à tendre la main pour se désaltérer. A l'Orient, les vignes commencent à se dorer ; des volées de perdreaux traversent la plaine pour s'abriter au bois, des grives piailleuses, ivres de genièvre et de raisin, couronnent les sorbiers rouges de leurs poitrines tigrées. L'automne est la fête de la nature.

Gaudru, pénétré de son importance, marchait à pas lents. Il était vêtu, malgré la chaleur, d'une redingote noire qu'il ne quittait plus. Mme Gaudru, de son côté, avait une robe de soie : des gens investis de fonctions aussi importantes ne pouvaient se montrer au peuple simplement habillés comme tout le monde. Le nouveau député était surpris que le gouvernement n'imposât pas un uniforme à ceux qui le représentaient. Il comblait cette lacune par une attitude un peu hautaine, pour n'être pas confondu avec les simples mortels. Laglaine, par un sentiment tout contraire, affectait la tenue d'un étudiant en villégiature; il avait ajouté à son complet un chapeau de paille à larges bords, procédant à la fois du berger et du matelot. Le galon de couleur tendre flottait au gré des vents.

Radegonde avait chaussé des bottines plus épaisses et abrité sa chevelure blonde sous un chapeau de paille. Sa robe de toile un peu ouverte laissait voir un angle de peau blanche et jeune que la marche et la chaleur du jour rosaient progressivement.

Le soleil à deux heures était en haut du ciel; la route poudreuse suivie par les promeneurs était ombragée par des saules et des pommiers chargés de fruits. La campagne était couverte d'ouvriers qui rentraient les dernières récoltes. Le chemin était parfois barré par une haute charretée d'avoine ou par des bœufs couplés traînant à leur suite la charrue renversée. Gaudru arrêtait tous les travailleurs; il était triomphant : sa joie se répandait en paroles creuses.

Mme Gaudru interrogeait les filles qui rentraient à la ferme, le tablier de toile plein de feuilles d'ormeaux, ou bien les enfans barbouillés du jus des mûres, des dernières cerises ou des premiers raisins.

On avait suivi en quittant Le Bournais le chemin de la rivière d'Embarde. Gaudru avait pris familièrement le bras de Laglaine. Le député commençait à traiter le journaliste en secrétaire intime. Les deux femmes suivaient sans rien dire. Radegonde était soucieuse : Laglaine était là comme une menace constante ; elle soupçonnait bien la récompense qu'il ambitionnait. Sa répugnance pour l'homme s'augmentait de la terreur que ses parens l'obligeassent à payer leur dette. Elle était trop femme pour ne pas sentir

leur encouragement tacite. Mme Gaudru avait déjà dans la voix des caresses de belle-mère d'avant le mariage, et Gaudru des mots touchans de beau-père à gendre. Elle avait échappé jusqu'ici aux tentatives maladroites de Laglaine ; mais elle sentait bien qu'il n'en pourrait être toujours ainsi. Un jour, qui était proche, elle serait mise en demeure de se prononcer.

Pour gagner les coteaux, il fallait passer la rivière sur un pont de bois à l'usage des piétons. La passerelle, assez étroite, était protégée d'un seul côté par une rampe de saule. Gaudru avait traversé le premier, aidant sa femme. Laglaine avait profité de l'occasion pour offrir ses services à Radegonde; elle avait essayé de se dégager, mais il avait pris sa main pour la conduire avec des attentions de chien d'aveugle.

— Merci! disait-elle, merci, il n'y a aucun danger; vous me jugez donc bien maladroite?

— Non, mademoiselle, je suis loin de vous juger aussi mal; mais si vous saviez comme je tremble à la pensée d'un danger pour vous, vous pardonneriez un excès de prudence qui frise l'indiscrétion, je le vois.

— Monsieur Laglaine, nous allons encore y revenir. Gardez vos bouquets à Chloris, je vous tiens quitte de toute galanterie. Restons chacun dans notre rôle : vous ami de mon père et moi simplement la fille de la maison. Si vous acceptez, je m'engage à être pour vous un bon camarade, toujours prêt à rire et à vous obliger, s'il y a lieu; mais je déclare que si vous persistez dans votre rôle d'amoureux menaçant, je suis résolue à me défendre. Je suis toujours devant vous comme un enfant qui va recevoir un soufflet; nous ne sommes jamais seuls une minute que je ne voie votre conversation tourner, votre œil s'attendrir, votre bouche s'ouvrir en cœur et vos sourcils en accent circonflexe. Voyons! monsieur Laglaine, pour un homme d'esprit, avouez que c'est intolérable? Vous m'obligez à vous dire des choses qu'une jeune fille doit garder pour elle.

— Allons, mademoiselle, puisque vous jugez si bien, je n'ai rien à vous apprendre. Vous savez, à n'en pas douter, que je vous aime; les symptômes que vous venez de décrire en sont une preuve suffisante, l'occasion est trop rare et votre volonté à m'entendre trop hostile pour que je ne profite pas de cet instant précieux. Je vous aime à en perdre l'esprit.

— Ça, je dois en convenir.

— Depuis le jour où je vous ai vue...

— Ah! voilà ce que je craignais, vous allez me chanter une romance.

— Vous ne sauriez me décourager, vous allez m'entendre, — il prit la main de la jeune fille; — en me consacrant à votre père, je l'avoue, j'ai ambitionné votre personne comme récompense, je n'ai songé qu'à vous conquérir; j'ai fait un métier odieux, j'ai avalé des couleuvres, j'ai été couvert d'injures, je me suis traîné dans la boue sans rien voir, j'avais les yeux sur vous. J'ai rêvé de faire ma place près de votre père, que j'affectionne un peu comme mon œuvre, près de vous, que j'adore comme un dieu. J'essaierai de me faire grand pour lui; pour vous, je veux rester humble et obscur.

Radegonde avait violemment retiré sa main. Le journaliste, à ce geste, eut un sourire amer : il croyait avoir enfin trouvé la corde sensible; mais, cette fois encore, il s'était humilié en vain. Quand les paroles d'amour ne troublent pas celle à qui elles s'adressent au point de lui ôter tout jugement, celui qui les exprime court grand risque d'être ridicule : certaines choses ne peuvent être dites ni entendues de sang-froid.

— Mon Dieu! monsieur Laglaine, je ne vous dirai pas que votre attention, votre distinction, si vous voulez, me laisse indifférente, je mentirais. Une fille de commerçans comme moi, dont les mains sont encore noires de l'encre des grands-livres et les cheveux empoussiérés des balayures de magasins, dont l'éducation et le savoir sont à la hauteur de son état doit se trouver flattée de la sympathie d'un homme comme vous. J'en suis très fière; mais, mon cher monsieur, si l'estime et la considération s'imposent, l'amour ne se commande pas, et je n'ai pas d'amour pour vous. Un des bénéfices de ma mauvaise éducation est de dire ce que je pense : les jeunes filles bien élevées ont peut-être des phrases aimables pour répondre sans offenser les convenances, moi je ne sais pas. Vous me demandez si je vous aime; je vous réponds simplement : « Non. » Dès mon enfance, j'ai mis dans ma cervelle de n'appartenir qu'à l'homme que j'aimerais, et, monsieur Laglaine, vous n'êtes pas celui-là...

— Mademoiselle, vous me déchirez le cœur.

— Encore la romance.

— Je vous en supplie, ne me répondez pas si vite; donnez-moi le temps, vous me connaissez à peine. Jugez-moi avant de me condamner. Vos parens consentent, souffrez-moi dans votre ombre; peut-être...

— Prenez garde, monsieur Laglaine de viser trop haut; je vous ai offert une bonne amitié, je vous l'offre encore : en exigeant de l'amour, vous pourriez obtenir de la haine.

— Vous êtes décidément d'une hauteur qui désarme. Pourtant si je persistais; si, fort de l'appui de vos parens, je passais outre, oseriez-vous protester l'engagement de votre père?

— A la parole de mon père, j'opposerais la mienne, elle vaut mieux dans l'espèce ; et, puisque vous m'y forcez, je dois vous dire que... j'aime quelqu'un, et je vous sais mauvais gré de m'obliger à cette confidence.

Le coup était rude ; tout autre en eût été renversé. Radegonde s'était arrêtée, rougissante : elle était révoltée qu'une pareille confession lui fût imposée par un étranger.

Quant à lui, soit qu'il soupçonnât la réponse ou qu'il ne la considérât pas comme sérieuse, il dissimula son mécompte sous un sourire narquois : « Ma pauvre enfant, semblait-il dire, vous parlez de choses que vous ne savez pas ; une fille dans les conditions ordinaires de la vie accepte toujours le fiancé qu'on lui impose. Devant une volonté sévèrement exprimée, les papillons bleus de la jeunesse s'envolent pour ne plus revenir. Je suis cet élu de la famille ; vous aurez beau faire, j'attendrai avec patience, je compte sur la fatigue, sur l'habitude et sur la persistance : un jour viendra où vous accueillerez favorablement ma demande. De l'amour, je ne vous en demande pas plus que je ne vous en offre. Ceci n'est pas le mariage ; au fond, c'est une affaire, et celle-ci me convient ; j'en ai calculé les avantages, j'ai déjà fait des avances : il me faut un jour toucher le prix du temps et des efforts dépensés au service de votre cause. »

Le regard de Laglaine disait tout cela effrontément. Radegonde, avec une attitude résolue, semblait accepter la lutte ; elle avait compris et ne se montrait point surprise. La conversation ne pouvait se prolonger après cet ultimatum ; le journaliste se contenta de dire... « Bien ! » entre ses dents serrées, et Radegonde, hâtant le pas, vint se ranger près de sa mère. De la promenade, Laglaine ne s'approcha d'elle ; on aurait pu demander la raison de la gêne qui existait entre eux. Radegonde l'espérait un peu, mais la grosse femme ne remarqua rien, et les jours suivans, Laglaine continua à vivre dans la famille Gaudru comme si rien ne s'était passé.

ADRIEN CHABOT.

(La quatrième partie au prochain n°.)

MÉMOIRES

D'UNE

PRINCESSE ARABE

Memoiren einer arabischen Prinzessin, par Émilie Ruete, 2 vol. Berlin.

La vie de la femme arabe nous est mal connue, et nous en sommes réduits à deviner ses sentimens et ses idées. Il est vite fait de dire qu'elle ne compte pas, n'étant rien qu'un petit animal sensuel qu'on mène par la crainte. Il est vite fait de lui accorder beaucoup de compassion, avec un peu de mépris, et de croire qu'il n'est pas une princesse d'Arabie ou d'Afrique qui ne consentît avec joie à être balayeuse chez nous. Peu de princesses ayant eu jusqu'ici l'occasion d'en faire l'épreuve, et aucune ne nous ayant raconté ses impressions, nous étions libres d'en croire ce qu'il nous plaisait.

Voici qu'une d'entre elles s'est mise à nous faire ses confessions. Une fille de sultan, après avoir vécu vingt ans en altesse musulmane, s'est fait enlever par un marchand de Hambourg, et a mené vingt autres années la vie d'une brave ménagère allemande. Elle a appris dans ce nouveau milieu à analyser tant bien que mal ses sensations, et elle publie ses *Mémoires*. L'objet de son récit candide est justement de comparer la première partie de sa vie à la seconde, la famille arabe à la famille chrétienne. Si les volumes de la transfuge qui s'appelle aujourd'hui, de son nom de chrétienne,

Mme Émilie Ruete, tombent jamais, d'aventure, sous les yeux d'un de ses compatriotes, il la blâmera en son cœur d'avoir raconté ce qui devait être tû, d'avoir ouvert à tous les regards le harem de son propre père et dévoilé les secrets de la vie domestique dans la maison qui fut la sienne. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes raisons d'être choqués, ces pages sincères ont d'autant plus de prix, qu'elles sont écrites avec la confiance de bouleverser nos idées. Nous allons retracer le tableau de la jeunesse de Mme Ruete, tel qu'elle-même nous le présente. Le lecteur décidera ensuite jusqu'à quel point sa confiance était sage et juste.

I.

Elle était née dans un palais de l'île de Zanzibar, elle s'appelait Salmé, et elle était couleur chocolat. Son père était le glorieux Sejjid-Saïd, imam de Mascate en Arabie, sultan de Zanzibar par droit de conquête depuis 1784. Il semble qu'elle soit venue au monde vers 1844, alors que son père avait au moins quatre-vingts ans, mais elle ne prononce aucun chiffre, peut-être parce qu'elle-même ne sait qu'à peu près la date de sa naissance. Les dates et les nombres existaient à peine dans le milieu où elle a grandi. On y était à l'abri de la manie de calculer qui donne de la sécheresse à notre vie en lui ôtant beaucoup d'imprévu. Les événemens du passé flottaient au hasard dans les mémoires. On flottait soi-même dans le temps, sans autre mesure de la vie que la vie elle-même. La petite princesse Salmé voyait bien que son père avait la barbe blanche, que plusieurs de ses sœurs auraient pu être ses grand'mères, qu'un de ses neveux était presque un vieillard, et que beaucoup de générations de femmes s'étaient succédé dans le harem : la chronologie de tous ces personnages lui échappait, comme aussi leur compte exact. Combien avait-elle eu de frères et de sœurs? Combien son père avait-il eu d'épouses légitimes? Combien des autres, les *surari* (1)? Elle l'ignorait, et cette ignorance était poétique. Il entrait dans ses affections de famille une part de mystère et d'inconnu qui avait un grand charme. Elle éprouva des émotions délicieuses en pénétrant pour la première fois dans le harem de ville de son père, où elle allait trouver une légion de frères et de sœurs qu'elle n'avait jamais vus. Elle marcha tout un jour de découverte en découverte, et elle trouva cela très intéressant.

Elle-même avait passé sa première enfance dans le harem de campagne de Sejjid-Saïd, proche la ville de Zanzibar. L'endroit se

(1) Au singulier, *surie*.

nommait Bet-il-Mtoni, et c'était le plus bruyant et le plus compliqué des palais. Bet-il-Mtoni se composait à l'origine d'une cour immense, entourée de bâtimens. A mesure que la famille s'était accrue, on avait ajouté une aile, une galerie, un pavillon, collés les uns aux autres dans un vaste et pittoresque fouillis. Depuis si longtemps que cela durait, le palais était devenu une petite ville d'un millier d'habitans. Il y avait un nombre si prodigieux de chambres, de portes, de corridors et d'escaliers; un tel enchevêtrement de constructions de toutes formes et de toutes grandeurs, qu'il fallait une longue habitude pour s'y reconnaître. D'un bout à l'autre de ce labyrinthe bruissait une cohue bariolée et chatoyante de femmes brunes, noires et blanches, d'enfans clairs ou foncés, d'eunuques grondeurs et d'esclaves des deux sexes : porteurs d'eau, cuisiniers, nègres coureurs, masseuses, nourrices, brodeuses, enfin l'interminable domesticité des pays d'Orient. Les couleurs vives se heurtaient dans les costumes, les bijoux étincelaient aux bras des femmes, à leurs oreilles, à leur cou, à leurs jambes, sur leur tête. Les mendiantes mêmes, dit la princesse Salmé, avaient des bijoux ; on n'est pas une femme, à Zanzibar, si l'on n'a des anneaux de jambes et des bracelets. Des nuées de perroquets et de pigeons, voletant, jacassant et roucoulant dans les galeries ouvertes, ajoutaient au papillotage et au vacarme de cette foule remuante, qui s'interpellait dans une douzaine de langues et de patois. Les eunuques querellaient les esclaves et les renvoyaient à leur ouvrage avec des coups. Les enfans criaient et se bousculaient. Les sandales de bois des femmes claquaient sur les dalles de marbre, et les pendeloques d'or de leurs chevilles nues tintaient délicatement.

La cour était le grand passage, la grande salle de jeux, le grand refuge des oisifs et des paresseux, la grande ménagerie et la grande basse-cour. Des multitudes de canards, d'oies, de pintades, de paons et de flamans, des gazelles apprivoisées et des autruches y vivaient en liberté. Les habitans des diverses parties du palais la traversaient en se rendant les uns chez les autres. Les gens du dehors, messagers, porteurs de fardeaux, artisans, fournisseurs, s'y croisaient dans un pêle-mêle affairé. A l'une des extrémités, une douzaine de larges bassins, enclos de galeries couvertes, recevaient jour et nuit des centaines de baigneurs et de baigneuses. On y arrivait en passant sous des orangers énormes, aux branches peuplées et bruyantes, car elles servaient d'asile ordinaire à tous les enfans qui avaient mérité le fouet. Enfin c'était dans la grande cour que les jeunes princes et leurs sœurs apprenaient des eunuques à monter les pur-sang de l'Oman et les grands ânes blancs de Mascate. Matin et soir, ils prenaient leurs leçons, évoluaient et galopaient,

juchés sur de hautes selles brodées. Les lamelles d'or et d'argent des harnais faisaient un cliquetis sonore, et des bandes effarées d'oiseaux fuyaient devant les pieds des bêtes. Mouvement, bruit, lumière, couleur, tout était intense à Bet-il-Mtoni, tout entrait de façon aiguë dans les yeux et dans les oreilles.

Il n'y avait qu'un seul coin tranquille et silencieux : c'était l'appartement du maître de tant de biens, le vieux Sejjid-Saïd à la barbe de neige. Il habitait une aile donnant sur la mer, et ses fenêtres ouvraient sur une vaste terrasse ronde, surmontée d'un toit pointu en bois peint et fermée par des balustrades également en bois peint. Cet édifice inspirait une admiration sans bornes à la princesse Salmé, qui le compare à un gigantesque établissement de chevaux de bois, sans les chevaux de bois. Quand le vieux sultan n'était pas occupé à donner des audiences ou à faire ses prières, il s'en allait seul sur sa terrasse, et on le voyait se promener de long en large pendant des heures, la démarche boiteuse à cause d'une ancienne blessure, la tête penchée en avant, l'air absorbé et soucieux. Qui saurait dire quels ennuis courbaient cette tête blanchie? Il en est de communs à tous les monarques, sous toutes les latitudes, mais Sejjid-Saïd en avait d'autres qui nous échappent. Il nous est impossible de nous imaginer ses réflexions lorsqu'un de ses enfans, ou une de ses *sarari*, venait lui adresser une prière, et qu'il était obligé de les renvoyer à leur tyran commun, l'épouse légitime, l'impérieuse *bibi* Azzé.

Bibi est un mot souali signifiant *celle qui donne des ordres*, et qui s'emploie à Zanzibar dans les cas où nous disons *son altesse*. Il convenait admirablement au tout petit bout de femme, sans jeunesse et sans beauté, privée d'enfans, qui tenait Bet-il-Mtoni sous sa férule et décidait souvent des affaires de l'état. Elle était la dernière des *bibis* de Sejjid-Saïd, la seule survivante, et elle avait appesanti sur lui un joug plus lourd que celui du plus opprimé des maris chrétiens. C'est en vain que le Coran a dit : « Les hommes sont supérieurs aux femmes... Les maris ont le pas sur leurs femmes. » Bibi Azzé laissait dire le Coran et dictait ses volontés. C'est en vain que Sejjid-Saïd s'était attaché à énerver l'influence inévitable de l'épouse en la fractionnant, qu'il avait ajouté les jeunes Persanes aux jeunes Arabes, les jeunes Abyssines aux jeunes Circassiennes, jusqu'à ce que Bet-il-Mtoni devînt une ruche colossale, que Bet-il-Sahel, son palais de ville, fût comble, qu'un troisième et un quatrième palais regorgeassent à leur tour. Il n'en obéissait pas moins avec docilité à la terrible Azzé, et il n'y gagnait que d'être pris entre deux feux. D'une part, le troupeau de ses *sarari*, qui avaient toujours quelque chose à demander; de l'autre,

une créature despotique, à qui il soumettait jusqu'aux caprices innocens ou baroques des jeunes favorites. Les impressions d'enfance les plus vives de la princesse Salmé se rapportent à cette belle-mère redoutée. Il lui semble encore la voir passer suivie de son cortège, l'air hautain, très raide dans toute sa petite personne. Chacun demeurait pétrifié à son aspect. Sa belle-fille est obligée d'emprunter une comparaison à l'armée prussienne, où le sentiment de la hiérarchie est si vif, pour nous faire comprendre à quel point on avait la conscience de son néant devant *bibi* Azzé. — « Tous ceux, dit-elle, qui la rencontraient dans la maison, étaient anéantis de respect comme un conscrit d'ici devant un général. » — Il ne se peut rien dire de plus fort.

La vieille sultane ne sortait guère de son palais blanc, enseveli dans les grands cocotiers. Sejjid-Saïd portait sa chaîne auprès d'elle pendant quatre jours de la semaine. Il allait passer les trois autres à Zanzibar, dans l'heureux Bet-il-Sahel, où il n'y avait pas de *bibi* et où personne ne connaissait la contrainte. Lui-même prenait alors une autre physionomie. On lisait sur son visage qu'il était en congé. Les trois jours écoulés, il revenait subir les caprices d'Azzé et tourner en rond sur sa terrasse. Comment l'avait-elle réduit là? Par quels liens mystérieux le tenait-elle? Soit ignorance, soit discrétion, la princesse Salmé garde le silence sur cette énigme. Elle se borne à constater à plusieurs reprises « le pouvoir incroyable » que sa belle-mère exerçait sur son père.

Sejjid-Saïd n'avait pas toujours été dompté. Il avait eu jadis des colères de fauve. On se contait tout bas dans le harem qu'il s'était jeté un jour, le sabre à la main, sur une bibi qui avait eu des torts, et qu'il l'aurait tuée sans l'intervention d'un eunuque. L'âge avait eu raison de sa vivacité, et le bouillant conquérant de 1784 avait pris l'air débonnaire d'un roi de féerie. On en abusait un peu à Bet-il-Sahel, où les sarari et leurs filles en faisaient à leur tête. La princesse Salmé, qui y passa la plus grande partie de son temps à dater de sa septième ou huitième année, ne nous déguise rien de cet intérieur extravagant.

C'est la première fois que nous sommes initiés par un écrivain très bien renseigné, et tout à fait digne de foi, aux tribulations d'un homme en possession de cent femmes ou davantage. Elles surpassent encore ce que nous imaginions. Il est vrai que Sejjid-Saïd prenait plaisir à braver les difficultés. Presque centenaire, il continuait à faire venir d'Asie et d'Afrique de jolies filles dont les jeunes passions agitaient ses palais. Les Abyssines se distinguaient entre toutes par leur cœur orageux. Jalouses et vindicatives, elles étaient promptes à la colère et tenaces dans

leurs rancunes. Les Circassiennes, plus calmes, n'en étaient pas plus faciles à gouverner. Elles avaient conscience de leur supériorité de race et se montraient arrogantes. L'une d'elles, nommée Courschit, déjà sur le retour, était la seule personne dans tout le royaume qui fût capable de tenir bibi Azzé en échec. Elle avait un fils qu'elle dominait entièrement et par lequel elle avait une main dans les affaires publiques. D'une force de volonté peu commune, elle s'était fait une place à part à Bet-il-Sahel, où chacun la consultait avec déférence. Sa haute taille et son regard pénétrant, auquel rien n'échappait, faisaient peur aux petits enfans. Chacun admirait son intelligence, mais on ne l'aimait pas.

Aucune de ces créatures primitives n'avait la moindre notion d'une discipline morale. La nature les avait faites bonnes ou mauvaises. Les mœurs leur imposaient l'observance de certaines règles extérieures. L'idée de se vaincre soi-même leur était aussi étrangère que l'idée de la précession des équinoxes. Tant mieux si leurs instincts étaient bons; s'ils étaient mauvais, la crainte du châtiment était pour elles le commencement, le milieu et la fin de la sagesse, et cette sagesse telle, qu'elle leur était rendue plus difficile encore par les rivalités de races. On se groupait par nations et par couleurs, et il naissait de ces alliances des inimitiés et des amitiés également furieuses. Les harems de Sejjid-Saïd étaient des fournaises de haine et d'amour. Les passions y avaient une violence grandiose, inconnue à nos sociétés policées où chacun est dressé de longue main à se maîtriser. La princesse Salmé fut frappée du contraste à son arrivée en Europe. Elle crut que nos sentimens étaient pâles et froids comme notre ciel, et elle nous plaignit, car elle est bonne. Depuis vingt ans, elle cherche une Allemande qui sache le sens des mots *aimer* et *haïr* comme le savait la dernière de ces filles incultes, que nous méprisons dans notre orgueil de civilisés, et elle ne l'a pas trouvée. Elle ne la trouvera jamais, et ne comprendra jamais pourquoi. Dès qu'elle parle de ces sortes de choses, il éclate aux yeux que l'Arabe et l'Européen sont deux frères ennemis, aussi inintelligibles l'un à l'autre qu'ils sont irréconciliables.

Vingt ans d'éducation chrétienne et allemande ont passé sur la princesse Salmé, et elle demeure aussi incapable que le premier jour de s'assimiler nos manières de sentir et nos idées. Elle garde l'impression persistante d'une diminution de vie, qui date du jour où elle a quitté son pays. Si elle savait manier les idées abstraites, elle nous dirait : — « C'est vous qui prenez pour la vie ce qui n'en est que le fantôme, qui vous amusez de puérils, tels que des chemins de fer et des observatoires. Rien ne compte pour

l'homme que ce qu'il a senti, et l'on sentait plus en une semaine à Bet-il-Sahel qu'à Berlin en une année. Mon père, le grand Sejjid-Saïd, en savait plus long sur les passions qu'un philosophe allemand. Il était le vrai sage. Vous vous figurez que l'Oriental, parce qu'il est grave et réservé, dort sa vie, et je vous déclare, moi fille d'esclave, qui ai goûté aux deux coupes, que c'est la vôtre qui est insipide. »

Je vois bien ce que nous pourrions lui répondre. Je vois non moins clairement que cela serait tout à fait inutile. La fille de Sejjid-Saïd, épouse chrétienne d'un honnête Allemand, n'a pas un seul mot contre les harems dans ses deux volumes de *Mémoires*, et ce n'est point du tout parce qu'elle se souvient de ses origines, car elle ne tait rien de ce que le respect filial l'aurait obligée de taire, si elle avait pénétré l'ignominie du sort maternel. Pliée dès le berceau aux usages musulmans, elle les préfère aux nôtres dans le fond de son cœur. Peu s'en faut qu'elle ne proclame, au nom de son expérience, la faillite du mariage chrétien ; on sent que, si elle ne le fait pas, c'est surtout parce qu'elle n'ose pas. Elle se plaît à rapprocher la gaîté insouciante de ses amies de jeunesse, la satisfaction que leur inspirait leur destinée, des sourires de commande d'une Berlinoise dont le ménage est profondément troublé sous ses dehors corrects. — « Je puis déclarer en bonne conscience, écrit-elle avec un plaisir ingénu, que j'ai entendu parler plus souvent ici que dans ma patrie d'aimables maris qui rossent leur femme ; un Arabe croirait se déshonorer lui-même. » Sa naissance la destinait à être une bibi, et bibi elle serait si elle avait encore le choix ; il n'y a pas d'indiscrétion à le dire, puisque M. Ruete est mort depuis longtemps. Sa veuve ne se doute pas qu'il suffit du contact avec les *sarari*, de la lutte contre leur influence, pour avilir misérablement l'épouse musulmane.

Rendons justice à sa franchise ; elle ne dissimule pas qu'elle nous juge au travers de rancunes. Mme Ruete, princesse de Zanzibar, a eu à se plaindre de nos usages. Nous avons perdu le sens de l'aristocratie, et cela paraît insupportable aux races qui en ont gardé la tradition. Nous avons fait souffrir cette altesse déclassée, et elle gémit doucement sur de petites choses puériles, qui nous font sourire malgré son air piteux. On dirait un de ces petits oiseaux des tropiques, gros comme une émeraude, que nous avons la cruauté de mettre en cage et qui se roulent en boule avec des attitudes frileuses, cachant leur tête dans leurs plumes hérissées pour ne pas voir leur maussade prison, sans soleil, sans lumière et sans fleurs. L'un de ses gros chagrins est d'avoir été traitée par les commerçans de Hambourg en femme de commerçant hambourgeois, et non en fille de grand monarque. Elle n'était pour eux que Mme Ruete,

épouse un peu noire de M. Ruete, négociant en cotonnades ou en quincaillerie, qui avait fait un mariage bizarre pendant un voyage d'affaires en Afrique. — « Je ne trouvai pas, écrit-elle avec mélancolie, les égards auxquels je croyais avoir droit. » — Elle ressentit profondément sa déchéance, et lorsqu'on lui assurait que la condition de la femme était très supérieure chez les chrétiens; que la dignité humaine était plus respectée chez une laveuse de vaisselle allemande que chez une bibi de sultan, elle songeait combien son sort eût été différent, combien glorieux et chevaleresque, si elle s'était éprise d'un des beaux esclaves qui marchaient en avant avec un fracas d'armes, quand elle sortait dans les rues de Zanzibar. Chez son peuple, la jeune fille garde en se mariant le nom, le rang, le titre qu'elle tient de ses parens, et il en résulte des aventures adorables, auxquelles la princesse Salmé rêvait sans doute quand elle se fit enlever.

Son peuple en conclut qu'il n'y a pas d'unions inégales. Ni l'opinion ni la coutume ne s'opposent chez elle à ce qu'un prince épouse une bergère. Il n'y a aucun inconvénient à cela, puisque la bergère ne devient pas princesse et reste pour tous « une telle, fille d'un tel. » En Arabie, où la force et le courage n'ont rien perdu de leur prix, il n'est pas rare qu'un chef donne sa sœur ou sa fille à un esclave qu'il a distingué pour sa valeur. Celui-ci est alors affranchi de droit, mais rien de plus. Il demeure le serviteur de sa femme et lui parle humblement. Il l'appelle « Maîtresse » ou « Altesse. » Il observe le soir de ses noces une étiquette spéciale.

Ce soir-là, l'épousée d'un rang supérieur ne se lève pas à l'entrée de l'époux. Elle reste assise sur ses talons, immobile et muette, chargée de bijoux, ses riches habits inondés de senteurs, le visage couvert d'un masque de satin noir garni de dentelles d'or et d'argent, toute semblable, dans sa pose rigide, à quelque magnifique idole fraîchement encensée, qui garde encore l'odeur des vapeurs de parfums. L'époux s'approche : elle se tait. Il doit parler le premier, et c'est l'aveu de son servage. Il lui adresse des paroles d'hommage : elle répond, mais n'ôte pas son masque; il faut qu'il s'abaisse plus bas encore avant d'être admis à la contempler. Alors il s'incline devant sa souveraine et dépose à ses pieds son tribut. Riche, il offre un trésor. S'il est pauvre, s'il ne possède d'autres biens que son bras et son fusil, il place devant elle deux ou trois monnaies de cuivre.

La princesse Salmé est convaincue que les distances survivent au mariage, et que le respect d'un ancien esclave, devenu gendre d'un grand de la terre, est impérissable comme la majesté de sa compagne. Jamais il ne la fait souvenir que Mahomet a défini la femme : « un être qui grandit dans les ornemens et les parures

et qui est toujours à disputer sans raison. » Il ose encore moins garder dans sa mémoire le passage du Coran où il est dit : « Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci... Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises... Vous réprimanderez celles dont vous aurez à craindre la désobéissance ;.. vous les battrez. » L'ancien esclave est serviteur avant d'être époux. Ses sentimens de dévotion rayonnent autour de lui, et la fille de roi reste fille de roi sous la tente d'un affranchi. C'est un roman, direz-vous. Assurément. Quelle jeune fille n'a le sien? Le roman de la jeune Arabe est naïf et simple. La fille de prince rêve d'un mari qui la saluera poliment et ne lui donnera pas de coups de bâton.

Il est aisé d'imaginer les peines amères d'une pauvre *kibibi* (1), qui ignorait tout de l'Europe, en se réveillant un beau matin bourgeoise allemande. Nous la plaignons de toute notre âme. Nous ne saurions aller plus loin et nous représenter une bourgeoise allemande, anglaise ou française, heureuse du bonheur des *kibibi* et jouant avec contentement le rôle d'ingénue des *Mille et une Nuits*. La princesse Salmé consacre tout un chapitre à nous démontrer que le sort de ses sœurs d'Orient est aussi digne et plus enviable que celui de l'Européenne, soumise au travail servile et durement préoccupée. En lisant ce plaidoyer, je songeais à un groupe aperçu au cours d'un voyage. C'était un soir d'automne, sur une route d'Anatolie. Devant nous marchait un couple très inégal de taille et divers d'aspect. A gauche, un cavalier à la barbe grisonnante, monté sur un cheval léger couvert de chaînettes d'argent. L'homme avait une culotte flottante de couleur sombre, beaucoup d'armes à la ceinture, le haut du corps noyé dans un manteau de fine laine blanche qui encapuchonnait son turban. Grandi par sa haute selle à dossier, il avait des contours d'une élégance exquise et hautaine. Sa personne exhalait l'habitude paisible du commandement.

A sa droite trottait menu un tout petit âne harnaché d'un mauvais bât et d'un licou de corde. Une femme empaquetée dans une ample cotonnade bleue était à califourchon sur le bât. Son corps rondelet et affaissé ballottait doucement sur sa monture, et l'on avait l'impression de quelque chose de très humble, qui ne comptait pas.

Il y avait un contraste risible entre ces deux silhouettes, et lorsqu'elles disparurent à un détour du chemin, l'un de nous dit : « Le résumé de la question de la femme en Orient. » Les argumens

(1) Petite altesse, petite bibi.

de la princesse Salmé sont impuissans contre le souvenir de ce petit paquet informe, cheminant dans l'ombre de ce beau cavalier.

II.

Les souffrances qu'elle a endurées en Europe ont été pour elle sans compensation. Elle n'a rien trouvé dans notre monde qui la dédommageât de ce qu'elle avait perdu en quittant le sien. L'éducation musulmane l'avait marquée de sa forte empreinte, et elle était vouée à l'immobilité intellectuelle de ceux de sa religion et de sa race. Elle a acquis en Allemagne de l'instruction, elle a lu et travaillé, mais sa pensée ne se meut pas. Condamnée à perdre rarement une idée, à n'en acquérir jamais, elle a vieilli parmi nous sans nous comprendre ni nous aimer. Le sens de notre civilisation lui échappe ; il y a un mur entre son esprit et le nôtre.

On s'en explique les causes en lisant la partie des *Mémoires* où elle décrit l'éducation que garçons et filles recevaient en commun dans les palais de sa famille. On imaginerait difficilement un système plus propre à couler les esprits dans un moule définitif, et à consommer ainsi la séparation entre l'Arabe et l'Européen. Il y a là des pages d'un vif intérêt dans leur gaucherie littéraire. Personne n'ignorait l'enfantine simplicité des moyens par lesquels l'Islam gouverne absolument les intelligences et les cœurs de cent millions d'êtres humains, mais les occasions d'observer ces moyens à l'œuvre, autrement que du dehors, avaient été rares. Le mahométan est un des hommes du monde qui se communiquent le moins. Il fallait les indiscrétions d'une renégate pour que nous sussions avec certitude comment se forme cette âme revêche et fermée, à quelles influences elle est soumise au foyer paternel et quels enseignemens elle y reçoit. Nous devons à la princesse Salmé d'assister à son développement, depuis l'heure de la naissance jusqu'au plein épanouissement de l'individu.

La première enfance est livrée à la mère, quelle qu'elle soit, d'où une infériorité pour les fils de la classe riche, la seule qui puisse posséder des harems. Ce que sont les sarari, on le sait. Ce que peut être leur direction morale, on le devine, même dans les cas d'exception où une invincible bonté native a servi de contrepoison à la pernicieuse atmosphère d'un pareil lieu. La princesse Salmé avait été du nombre des privilégiées, et aussi bien élevée qu'il était possible de l'être à Bet-il-Mtoni ou à Bet-il-Sahel. Sa mère était une robuste Circassienne, laide et douce, dont l'histoire tient en quelques lignes. Elle était fille de cultivateurs qui avaient trois enfans. Vers six ou sept ans, elle avait été enlevée par des ca-

valiers qui avaient massacré le père et la mère et emporté les petits pour les vendre. Elle avait toujours gardé dans l'oreille les cris déchirans de sa petite sœur, qui avait appelé leur mère toute la journée. Les cavaliers se séparèrent avant la nuit, et elle n'entendit plus jamais parler des siens. Les hasards des marchés d'esclaves l'amenèrent à Zanzibar, où le sultan la donna à ses filles pour les amuser, en attendant le moment de prendre le joujou pour soi. Elle grandit, vécut et mourut dans le harem, résignée et inoffensive, pensant peu et brodant beaucoup. Sa fille l'aimait tendrement.

Quand celle-ci vint au monde, dans une des innombrables chambres de Bet-il-Mtoni, ses yeux avaient à peine vu la lumière que deux mains noires la saisirent, la saupoudrèrent de parfums violens et l'emmaillottèrent avec une longue bandelette à la façon des momies d'Égypte, les jambes allongées, les bras collés au corps. Elle demeura ainsi, droite et raide, pendant quarante jours, afin de garantir à jamais sa taille des déviations. Au bout de la première semaine, Sejjid-Saïd fit une visite à sa mère et lui remit les bijoux du nouveau-né : de lourds anneaux d'or pour les oreilles, des anneaux de jambe et des bracelets. Après son départ, les esclaves percèrent six trous dans chacune des oreilles de l'enfant et y passèrent des fils de soie rouge.

Le quarantième jour, le chef des eunuques se présenta chez l'accouchée. Il rasa la tête du nourrisson selon certains rites, au milieu des nuages de fumées odorantes des brûle-parfums. La petite princesse fut alors déficelée. On chargea de joyaux ses bras et ses jambes, on lui attacha au cou un fil d'amulettes, on la coiffa d'un bonnet de drap d'or, et l'on remplaça les fils de soie rouge par les pendans massifs que la coutume du pays l'obligeait à ne plus quitter jusqu'à la mort. Une chemise de soie, imbibée d'eau de senteur, complétait sa toilette. On la posa dans un berceau où le jasmin, le musc, l'ambre et la rose mêlaient leurs odeurs pénétrantes, et on la présenta aux amies et voisines qui eurent la curiosité de la voir. Un nouveau-né, fût-il fils d'un maçon, est toujours un objet intéressant pour toutes les femmes. Une naissance était un événement dans les harems du vieux sultan, malgré la grande habitude qu'on en possédait ; Sejjid-Saïd avait encore, dans les derniers temps, cinq ou six enfans par an.

La princesse Salmé, qui a élevé plusieurs enfans dans les brumes et les neiges du nord de l'Allemagne, se rappelle avec envie les joyeuses layettes de sa patrie, composées d'un écrin et d'un lambeau de soie rose ou bleu. Elle compare le lot de la ménagère allemande, ce lot devenu le sien, à celui des femmes de sa famille arabe, et elle soupire. Ève chassée du Paradis terrestre pleurait ainsi les

doux loisirs et l'absence de soucis de son beau séjour. Là-bas, à Zanzibar, pas de bas à raccommoder, pas de gants de laine troués au bout des doigts, pas de « grandes lessives. » Oh! les grandes lessives allemandes! comme elles doivent symboliser la loi de malédiction du travail pour une fille de sultan que ses esclaves endormaient en l'éventant, et qui ne songeait pas plus à travailler que les perruches perchées sous sa fenêtre. Elle ignorait jadis jusqu'au nom des fers à repasser. Aujourd'hui, elle plie peut-être des draps et elle empile des torchons.

Ses premières années s'écoulèrent à trotter pieds nus et en chemise dans Bet-il-Mtoni avec les autres altesses de son âge. Dès que ces marmots étaient capables d'associer deux idées, ils épousaient les querelles de leurs mères et se groupaient de même par races. Les fils et filles de Circassiennes apprenaient de bonne heure que leurs mères avaient coûté plus cher que les sarari noires, et ils méprisaient dans leur cœur les frères et sœurs nés d'Abyssines. Les enfans d'Abyssines les payaient en haine. Ils ne pouvaient voir sans colère leur peau claire ou blanche, et ils les appelaient d'un nom injurieux : « Fils de chat, » parce que quelques-uns d'entre eux avaient les yeux bleus. On se subdivisait encore entre altesses de même nuance. Il arrivait aussi que des amitiés éclataient d'un camp à l'autre, sans souci de l'esprit de caste. Chacun se choisissait une famille dans cette famille monstrueuse. Chaque frère avait une sœur favorite, sa confidente et son alliée, et tous deux avaient leurs belles-mères préférées. Or, ceux qu'on ne préférait pas, dans ces gynécées farouches, on les tenait en grande défiance, ayant des raisons de croire que quiconque n'était pas avec vous était contre vous.

La princesse Salmé n'est point choquée de ces détails. Ils ne jettent aucune ombre, ils ne répandent aucune amertume sur le souvenir brillant et doux de la maison paternelle, objet de ses éternels regrets. C'est avec une inconscience entière de la férocité des siens qu'elle décrit les tressaillemens de joie des habitantes de Bet-il-Sahel à l'apparition de la phtisie chez une de leurs compagnes. On comptait sur cet hôte familier pour faire de la place dans le palais encombré et obtenir une meilleure chambre. La moindre toux entendue à travers les cloisons était aussitôt guettée par de tendres amies, agitées de la crainte que le symptôme ne fût trompeur, et embellissant déjà en imagination leur nouveau logis : « Ces pensées étaient assurément coupables, ajoute la princesse Salmé; mais l'entassement était par trop grand. » N'est-ce pas que le ton paisible et dégagé de cette réflexion donne le frisson?

Il faut convenir que les relations de famille sont trop étendues,

dans ces immenses harems, pour que les liens du sang y aient beaucoup de force. On est tout surpris d'apprendre que la piété filiale y conserve une grande vivacité. C'est merveille avec les épreuves auxquelles elle est soumise. On enseignait sur toutes choses, aux princes et princesses du sang, à respecter et honorer leur père et bibi Azzé. A Bet-il-Mtoni, le premier devoir de la journée, après la prière et le bain, était d'aller saluer ces deux grandes puissances et leur baiser la main. Sejjid-Saïd recevait gracieusement les hommages, s'assurait que les bijoux des petits étaient au complet, leurs cheveux en ordre, et distribuait des bonbons français. Bibi Azzé tendait sa petite main sèche à baiser avec une expression glaciale, et il est vrai que ces filles qui n'étaient pas son sang, ces garçons qui prenaient la place de ceux qu'elle aurait dû avoir, devaient la laisser indifférente, sinon impatiente et irritée. Les complimens terminés, la famille allait déjeuner, et les enfans des sarari pouvaient comparer leur grandeur au néant de celles qui leur avaient donné l'être.

La table était mise dans une galerie ou dans quelque grande salle. Elle était haute de moins d'un demi-pied et assez longue pour contenir les fils, les petits-fils et leurs descendans; les filles, les petites-filles et leurs descendans. Le sultan prenait place au haut bout, assis à l'orientale sur un tapis, et sa superbe lignée s'étageait des deux côtés par rang d'âge, les sexes mêlés. Les princes établis et mariés au dehors amenaient leurs fils. Bibi Azzé venait, quand il lui plaisait de venir. La sœur de Sejjid-Saïd de même. Pas une surie, fût-ce la mère de l'héritier du trône, n'était jamais admise à manger à la table royale. Dans la hiérarchie immuable du palais, elles étaient pour ainsi dire les mères illégitimes et honteuses des enfans légitimes et glorieux du maître.

Il n'est pas davantage question d'elles dans le tableau des réunions du soir. Après le dîner, qui répétait la scène du déjeuner, Sejjid-Saïd sortait devant son logis et s'asseyait sur un siège à l'européenne. Sa prodigieuse postérité se rangeait à droite et à gauche, les jeunes enfans debout par respect, les autres sur des chaises. Un peu en arrière, les eunuques en grande tenue se tenaient adossés au palais. Lorsque tous étaient à leur place, les plaisirs de la soirée commençaient. On versait le café et les sirops, et l'on amenait un orgue de Barbarie colossal, si grand que la princesse Salmé n'a jamais vu son pareil en Europe. Un esclave tournait la manivelle, et le sultan écoutait d'un air sévère. Une boîte à musique alternait quelquefois avec l'orgue, ou bien une aveugle chantait des airs arabes. Au bout d'une heure et demie, Sejjid-Saïd se levait et rentrait. C'était le signal de la dispersion. La soirée du lendemain

était semblable à celle de la veille, et il n'y avait point de différence d'une année à l'autre, ni dans le programme des divertissemens, ni dans l'étiquette inflexible qui décidait des admissions.

Ainsi tout contribuait à enfoncer dans l'esprit des enfans des sarari que leurs mères étaient des êtres inférieurs, qui leur devaient un semblant d'existence et le perdraient en les perdant. Ils savaient que la surie dont l'enfant était mort pouvait être revendue, et que les maris arabes « de cœur étroit » usaient de leur droit, lorsqu'ils étaient las d'une de ces malheureuses. Ils savaient aussi qu'après leur veuvage, elles dépendraient entièrement d'eux, l'usage n'étant point d'assurer leur sort, au moins à Zanzibar. Celle que son fils ou sa fille rejetait n'avait plus qu'à tendre la main, si quelque âme charitable ne la recueillait. Une nièce de la princesse Salmé, appelée Farschu, avait pour mère une Abyssine sauvage et emportée. Farschu perdit son père, dont elle hérita, se querella avec sa mère et l'abandonna. La vieille surie essaya en vain de gagner son pain en travaillant et serait morte de faim, si l'une de ses anciennes belles-sœurs, émue de compassion, ne l'avait prise chez elle.

Ces cas d'ingratitude filiale étaient extrêmement rares, et cela est assurément à la louange des Arabes. Ils voyaient infliger des traitemens humilians à leurs mères, sans que leur respect en fût altéré. Ils assistaient à leur vie sensuelle et oisive, à leurs méchantes intrigues, sans que leur tendresse en fût effleurée. Les princes du sang de la famille de Sejjid-Saïd emmenaient presque tous leur mère lorsqu'eux-mêmes, à leur majorité, quittaient le palais paternel pour fonder un foyer. Ils la gardaient jusqu'à sa mort et donnaient à sa vieillesse, par leurs soins, la dignité qui avait manqué si cruellement à sa jeunesse. La maternité est la revanche du mariage pour la surie. — « Ses rapports avec ses enfans, dit la princesse Salmé, la dédommagent amplement des désavantages qui résultent pour elle de la polygamie et lui créent, à elle aussi, une vie de famille heureuse et satisfaite. » Ce sont là des paroles bien honorables pour le peuple qui les a méritées. Elles prouvent chez lui une âme noble. Toutefois, un Occidental a de la peine à concevoir que les sentimens de respect et d'amour inspirés par la mère ne rejaillissent pas, dans une mesure quelconque, sur le sexe tout entier. Il est embarrassé et froissé par l'illogisme qui enferme les sarari de ces fils modèles dans leur rôle séculaire de femelles.

Sejjid-Saïd s'occupait des siens autant qu'on peut raisonnablement l'exiger d'un *pater familias* de pareille envergure. J'ai recherché avec curiosité les passages des *Mémoires* de nature à

nous éclairer sur les sentimens d'un père qui a compté ses enfans par centaines, et j'ai vu que le cœur du juste est un océan de tendresse. Le vieux sultan s'était réjoui à un nombre singulier de naissances. La petite vérole, la phtisie, le choléra et le typhus avaient fauché sans relâche dans ses palais, de sorte qu'à sa mort il ne laissa que dix-huit fils et autant de filles, faibles débris d'une famille fabuleuse dont la nature ne se hâtait plus assez, sur la fin, de réparer les pertes rapides. Tant de joies et tant de deuils auraient émoussé par l'accoutumance une sensibilité sans profondeur. La sienne résista à tant d'assauts, et sa fille rapporte avec attendrissement l'avoir vu pleurer et prier au chevet d'un fils malade, lui très vieux et ayant encore « plus de quarante enfans. »

Il semble vraiment qu'il les connaissait tous. On a déjà vu qu'il inspectait leur toilette. Il veillait à ce qu'ils allassent à l'école, et recommandait de sa propre bouche à la maîtresse de ne pas leur ménager les coups de bâton. Il emmenait les garçons à la promenade, et faisait fouetter les maîtres d'équitation dont les élèves avaient commis quelque faute. C'était juste et sage, puisque les maîtres avaient carte blanche pour punir leurs élèves : — « Mon père posait en principe qu'en dépit de leurs instructions, ils avaient été trop indulgens envers les princes. » On lui amenait les polissons pris en faute, et il les semonçait. Un frère « très arrogant » avait lancé une flèche à la petite Salmé et l'avait blessée au flanc. Mon père me dit : « Salmé, va, et appelle-moi Hamdân. » J'étais à peine entrée avec mon frère, que celui-ci entendit des paroles effroyables, dont il dut se souvenir longtemps. » — Il donnait des étrennes à ses enfans, des dots quand le temps était venu, et s'astreignait à écouter en leur compagnie, une heure et demie par jour, le grand orgue de Barbarie et les boîtes à musique. Combien de parens chrétiens n'en font pas davantage sans avoir les mêmes excuses. Combien se contentent de faire la police extérieure des âmes dont ils ont la charge, et ne se sont jamais enquis d'une seule des pensées de leur enfant, d'un seul de ses désirs et de ses secrets tourmens.

La part de l'instruction était à peu près nulle dans ces éducations, et son importance était pourtant extrême. A défaut de science, elle inculquait la méthode; elle donnait des habitudes d'esprit que rien ne pouvait plus détruire. Détail frappant dans un pays d'aristocratie : les études étaient les mêmes pour le successeur éventuel du souverain et pour l'esclave que son maître jugeait profitable de dégrossir. Il n'y avait qu'une seule école pour tous, et une seule classe, étrangement mêlée et plus étrangement tenue, installée dans une des galeries ouvertes du palais. Les oiseaux de

la cour l'envahissaient insolemment. Une natte en composait le mobilier. Un peuple accroupi d'écoliers et d'écolières y ployait l'échine sous le bâton d'une triste édentée, qui distribuait la science et les coups dans un esprit de rigide égalité, sans distinction d'âge ni de rang. La même leçon servait à l'altesse et à son groom noir, et les mêmes corrections pleuvaient, administrées avec fureur par une barbare que les injonctions menaçantes du sultan talonnaient. Un seul livre était admis dans la classe : le Coran. Ce n'est pas assez de dire qu'il régnait sur l'école : il était toute l'école.

Les commençans apprenaient à lire dans le Coran. Dès qu'ils savaient épeler, on les exerçait à lire des versets en chœur, d'une voix très haute, et à les réciter de mémoire. Ils allaient ainsi jusqu'au bout du Coran et recommençaient, une fois, deux fois, trois fois, n'entendant jamais une explication, comprenant ce qu'ils pouvaient du texte sacré et redoutant d'y arrêter leur esprit, car ils savaient qu'il est « impie et défendu de réfléchir au livre saint ; l'homme doit croire avec simplicité ce qui lui est enseigné, et l'on observait sévèrement ce précepte » à Zanzibar. Le premier devoir du maître était d'empêcher ses élèves de penser à leur leçon, d'avoir une idée ou de se poser une question, afin que l'habitude de la récitation mécanique s'enracinât pour toujours dans leurs jeunes cerveaux. Ceux d'entre eux qui avaient une mémoire heureuse savaient par cœur à peu près la moitié du Coran au bout de la première année. D'autres passaient deux ou trois ans à nasiller les *sourates*, avant d'en retenir une quantité convenable. De loin en loin, un adolescent très hardi ou très saint osait comprendre et prétendait expliquer, mais cela était rare. « Il y en a tout au plus un sur plusieurs milliers, » dit la princesse Salmé.

On leur donnait quelques notions très légères de grammaire et d'orthographe, et on leur enseignait à compter jusqu'à mille, jamais plus : « Ce qui est au-delà, dit la sagesse musulmane, vient de Satan. » L'éducation des filles n'allait pas plus loin ; il était malséant pour une femme de savoir écrire. Les garçons apprenaient l'écriture en copiant des versets du Coran, après quoi leurs études étaient terminées. On ne connaissait même pas de nom, à Bet-il-Mtoni, la géographie et l'histoire. Quant aux sciences naturelles, la princesse Salmé fait observer que leur enseignement blesserait au plus profond de son âme l'Arabe pieux, puisqu'il ne saurait être question pour lui de lois de la nature. Soit dit en passant, il n'en a pas toujours été ainsi, et il existe encore de nos jours des Arabes pieux qui croient pouvoir apprendre la physique et l'astronomie sans manquer de respect à Allah ; mais la princesse Salmé ne peut parler que de l'état d'esprit qui règne chez son peuple

et qu'elle a connu. L'Arabe de Zanzibar estime que c'est blasphémer son Dieu que de supposer des règles et des forces à côté de sa volonté, même émanant d'elle et lui étant assujetties. Il n'a pas été gâté, comme le Turc, par notre contact (vous voyez, ajoute la princesse Salmé, si le Turc s'en trouve bien), et il repousse avec horreur la seule pensée de lois de la nature : « On ébranlerait tout son être en lui en parlant, on causerait au dedans de lui un affreux déchirement. » Les classes modèles de Bet-il-Mtoni et de Bet-il-Sahel, suivies du dehors par les enfans du sang royal, faisaient de parfaits musulmans, ainsi entendus. L'enseignement qu'on y recevait bouchait une à une les issues par lesquelles l'esprit aurait pu s'échapper à la conquête du doute, ce grand titre de noblesse de l'humanité. L'enfant sortait de l'école la tête farcie de préceptes dont l'examen lui était interdit comme irréligieux, en dehors desquels il eût été abominable de chercher une explication du monde et de la vie, et que son devoir était d'appliquer, sans plus raisonner que lorsqu'il les psalmodiait en fausset avec ses camarades. Quant à suspecter leur origine divine, il aurait plutôt nié la lumière du soleil. Depuis qu'il existait, il entendait dire à son père, à sa mère, à ses maîtres, à ses esclaves, qu'il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et que Mahomet est son prophète. Ces deux idées étaient devenues, si l'on me passe l'expression, partie de sa chair. Il ne songeait pas plus à les mettre en question qu'à se dépouiller de son corps. Des pratiques minutieuses achevaient l'œuvre de routine; dans les palais de Sejjid-Saïd, les cinq prières quotidiennes prenaient plus de trois heures aux fidèles scrupuleux qui accomplissaient avec soin les rites musulmans.

Rien n'égale l'étroitesse du système, si ce n'est sa puissance. Il façonne depuis plus de dix siècles des cerveaux qui sont comme des forteresses imprenables, des peuples qu'on anéantirait plutôt que d'en obtenir l'abandon d'une parcelle d'eux-mêmes. Il réussit à enfermer la pensée humaine dans des limites précises et sacrées, au-delà desquelles la princesse Salmé a constaté chez nous qu'il n'y a qu'impiété, mauvaise foi, mécontentement de tout ce qui existe. Elle a reconnu que l'abus de l'instruction est le grand malheur des civilisés, plus que l'âpre climat, plus que l'accablant labeur des pays du Nord, plus que la sécheresse désolante des cœurs européens. Comment se peut-il que nous ne nous en apercevions pas ? « On prise par-dessus tout l'instruction et la science. Et puis l'on s'étonne de voir disparaître la piété, le sentiment de la vénération, la droiture, le contentement, pour faire place à des luttes sans merci, à un athéisme effrayant, au mépris de toutes les institutions divines et humaines !.. On ferait mieux d'enseigner davan-

tage la parole de Dieu et ses saints commandemens, et de perdre moins de temps à subtiliser sur la force et la matière. » Pour sa part, elle n'a jamais été plus trompée, plus exploitée, plus en proie aux fourbes et aux charlatans, que depuis qu'elle a fait des études et qu'elle est une personne « éclairée, » vivant dans une société « éclairée. » C'était l'âge d'or à Zanzibar; c'est l'âge de fer à Berlin. « O gens heureux de mon pays! s'écrie-t-elle, vous ne vous doutez pas de tout ce qui est lié à la sainte civilisation! » Il fait beau, vraiment, nous entendre parler sur un ton de pitié des barbares et des sauvages. Nous sommes par trop outrecuidans d'aller « éclairer de force » des gens qui nous valent bien et qui nous méprisent de tout leur cœur.

Un musulman ne peut point ne pas nous mépriser. L'idéal qui lui a été proposé par sa religion était peu élevé, et il l'a atteint facilement. Il ne mesure pas la hauteur du nôtre, puisqu'il est incapable de sortir de ses propres idées, et il voit nos vains efforts pour l'atteindre, nos chutes répétées et honteuses. Il est forcé de nous condamner. C'est l'histoire de la fille de Sejjid-Saïd. Dans son apprentissage de civilisée, elle n'a remarqué que les pierres et les boues du chemin, jamais le but où il tendait. Elle ne nous tient pas compte de ce que nos défaites sont les accidens d'une lutte ennoblissante pour monter plus haut, de ce que le cri de ralliement de nos foules souffrantes, et souvent coupables, demeure malgré tout, à travers leurs plaintes et leurs fautes : *Sursum corda!* Elle sait seulement que nous faisons le mal que nous ne voudrions pas, que nous ne faisons pas le bien que nous voudrions, et elle constate, cette fois sans les réticences des pages sur le mariage, la banqueroute morale de la civilisation chrétienne. Un reste de prudence l'empêchant d'en rendre notre religion responsable, elle s'en prend à l'instruction, ce qui revient au même dans sa pensée, puisque c'est accuser nos églises de ne pas avoir su garder, comme la sienne, la direction des esprits et le gouvernement des âmes. Elle accuse notre vaine science d'être la mère de la plupart des maux dans notre société aigrie et corrompue, et elle oppose à nos misères et à nos discordes le riant tableau de la vie d'une femme arabe à Zanzibar, de cet être qui passe chez nous pour l'un des plus dégradés et des plus maltraités de la création.

III.

On connaît déjà le cadre de ce grand bonheur. Il est brillant et gai, un peu criard. Les hautes pièces de Bet-il-Mtoni et de Bet-il-Sahel

étaient uniformément blanchies à la chaux et sans rideaux. Elles n'avaient rien des exquises douceurs de ton et des intimités de la chambre obscure d'Haouâ, la belle Mauresque aux bras aussi froids que le marbre, qu'Eugène Fromentin connut à Blidah et dont il a raconté la mort tragique dans *Une Année dans le Sahel*. Une lumière plus vive y éclairait des couleurs plus crues, un décor plus riche et plus barbare. Des nattes blanches y remplaçaient assez souvent les tapis, et ce sol blanc, ces murs blancs, faisaient un fond très froid. Les murailles étaient divisées en panneaux par des niches montant jusqu'au plafond. Des rayons de bois peints en vert formaient étagères dans les niches et recevaient les vases et les assiettes en porcelaine peinte, les verres et les flacons en cristal taillé et gravé, bibelots favoris des Arabes de ces contrées, qui les achètent à tout prix. Entre les étagères couraient des divans bas, au-dessus desquels étaient placées des glaces de fabrique européenne, surmontées et flanquées de pendules de toutes formes et de tous styles; autre luxe favori de Zanzibar, où certaines maisons riches ressemblent à un magasin d'horlogerie.

La place de la maîtresse du logis est marquée par le *meddé*, sorte de matelas recouvert du drap d'or le plus fin et garni de coussins, dont le chevet est appuyé à la muraille. Dans un coin est le grand lit des Indes, aux incrustations curieuses, si haut perché qu'on y monte à la façon d'une amazone se mettant en selle, en posant son pied dans la main d'une esclave, qui vous enlève. Çà et là, des coffres en bois de rose, garnis de milliers de petits clous à tête de cuivre et contenant la garde-robe, les bijoux, la parfumerie. Des portes et des fenêtres grandes ouvertes, dans l'espoir d'avoir un peu d'air; une odeur enivrante, faite de tous les parfums violens qui existent; une immense rumeur de pas et de voix, de rires et de querelles, montant des cours et des escaliers, arrivant des corridors et des galeries; quelque chose de voyant et de tumultueux, de baroque et de pittoresque, de joyeux et d'inquiétant: tels sont ces intérieurs qu'on a peine à envier, mais qui doivent en effet demeurer inoubliables.

Les vêtemens des femmes sont d'un goût sauvage. C'est un costume à la fois étriqué et lâche, qui ne drape pas et laisse pourtant les lignes du corps indécises. Il ôte à la femme tout ce qu'il peut lui ôter de son sexe; je ne vois pas de reproche plus grave à faire à un costume.

Il se compose d'un pantalon presque collant, en soie de couleur vive, qui rejoint les anneaux de jambe par des lignes de broderies et des bouffans, et d'une chemise montante, aux manches étroites et demi-courtes, qui retombe par-dessus le pantalon et tranche sur

sa couleur : vert émeraude sur cerise, azur sur jaune, rose sur orange, or sur pourpre, argent sur violet. Cette chemise se taille dans des étoffes coûteuses et éclatantes : brocards d'or et d'argent, satins brochés et damassés, à ramages et à fleurs multicolores, velours pesans de Lyon, soies molles de la Chine. En été, les chaleurs accablantes des tropiques font préférer aux soieries les toiles peintes, les cotonnades bigarrées, les mousselines de l'Inde. Quel qu'en soit le tissu, la chemise se brode et rebrode, se passemente, se galonne, se chamarre, se garnit de dentelles, de petits glands, de petites houppes en fil d'or et d'argent, de pompons de soie, de boutons de métal, de pendeloques d'orfèvrerie, de verroteries, enfin de cent petits ornemens qui tremblotent, dansent et chatoient à chaque mouvement. Plusieurs rangs de colliers s'étagent sur la poitrine. Les bras sont chargés de bracelets jusqu'au coude ; les mains portent des bagues énormes. La tête est entourée de mouchoirs de soie bariolés, qui cachent le front jusqu'aux sourcils et s'enchevêtrent d'énormes pompons, de lourdes franges encadrant le visage, de longs rubans flottant dans le dos et auxquels sont cousus des pièces de monnaie ou des plaques d'or ornées de pierres précieuses.

La princesse Salmé a placé sa photographie en tête de ses *Mémoires*. Elle avait choisi pour poser une toilette relativement simple. Sa petite figure brune est néanmoins écrasée par cet attirail. On distingue deux yeux noirs très perçans, une grande bouche au pli mélancolique et deux petits pieds nus, potelés et charmans. Le reste est comme enseveli sous cet amas d'ornemens.

Il n'était rien moins que facile de se procurer ces costumes somptueux. En ce temps-là, il y avait peu de magasins à Zanzibar et nulle industrie. Les esclaves cousaient et enjolivaient les vêtemens. Quelques-unes de leurs maîtresses ne dédaignaient pas de travailler avec elles aux broderies et aux dentelles. Des artisans hindous établis dans l'île fabriquaient une partie de l'orfèvrerie. Le reste des bijoux et tous les matériaux du costume étaient apportés du dehors, et de très loin. A Sejjid-Saïd revenait le soin laborieux de pourvoir d'objets de toilette les harems de la famille : les siens d'abord, avec leurs enfans et leurs esclaves ; ceux des fils, petits-fils et arrière-petits-fils, des gendres, petits-gendres et arrière-petits-gendres établis à Zanzibar, avec leurs enfans et leurs esclaves. Il envoyait aussi des présens aux familles de ses nombreux descendans mariés dans l'Oman et à la foule des parens pauvres de l'Arabie. Soit plusieurs centaines de femmes à contenter, et quelles femmes ! sans autre occupation au monde que leur toilette. La question des pommades prenait l'importance d'une affaire d'état, car les

mécontentemens d'un harem ne sont pas à mépriser. Les complots prennent naissance, derrière ses fenêtres grillées, ailleurs que dans les tragédies ; on en verra un exemple au cours de ce récit.

Le vieux sultan aurait déjà eu fort à faire s'il s'était borné à distribuer en gros et au hasard le nécessaire et le superflu à toutes ces femmes, mais les sarari et leurs filles ne le tenaient pas quitte à si bon marché. Elles comptaient sur lui pour procurer l'étoffe nouvelle, la nuance à la mode, l'objet étrange, et peut-être fabuleux, rêvé par une imagination d'Abyssine. Cet homme extraordinaire venait à bout d'accomplir le miracle. Chaque année, une flotte partait de Zanzibar, chargée de produits africains. Dès que les navires avaient gagné la pleine mer, ils orientaient leurs voiles vers les points les plus divers de l'horizon. Les uns gagnaient Marseille ou l'Angleterre, les autres le Golfe-Persique, les ports de l'Inde et de la Chine. Chaque capitaine emportait une liste minutieuse de commissions, où toutes les fantaisies s'étaient donné carrière et qu'il devait exécuter avec l'argent de sa cargaison. Malheur à celui qui ne savait pas trouver l'introuvable !

Le retour de la flotte était l'événement mémorable de l'année. C'était l'heure des grandes convoitises, des rivalités sans merci et des jalousies amères. Dès que les navires étaient rentrés au port et déchargés, les eunuques assortissaient les lots sous la direction des filles aînées du sultan. La princesse du conte de fées, condamnée à démêler une chambrée d'écheveaux de fil, n'avait pas une tâche plus immense. On en jugera par un chiffre. Une Arabe de qualité consomme annuellement pour 500 dollars de parfumerie. On se fatiguerait à calculer ce qu'une pareille somme, multipliée par les bibi, les sarari et les kibibi de la famille impériale, représentait de petits pots, de flacons et de sachets, d'essences, de poudres, d'huiles et de pommades, à l'ambre, au musc, au benjoin, au basilic, au jasmin, au géranium, à la rose, à la verveine, au réséda, à la vanille, à la lavande, et c'était cette provision qu'il s'agissait de partager sans léser ni favoriser personne. Venaient ensuite les étoffes, qui se distribuaient par pièces ; les dentelles et tout ce qu'une femme peut inventer de coudre sur ses vêtemens pour les embellir ; les bijoux et les mille colifichets qui donnent à une Arabe parée l'aspect d'une madone de Naples ou de Séville en costume de fête ; les joujoux des enfans, les bibelots, les riens singuliers chers à la fantaisie orientale, les objets utiles commandés par les personnes prévoyantes ; l'argent destiné aux menues dépenses : cadeaux, aumônes, honoraires de la diseuse de bonne aventure, de la sorcière, des voyans et des voyantes, du magicien qui conjure les maladies et de la magicienne qui exorcise les possédés.

C'était enfin prêt! La portion des marchandises réservée à d'autres occasions avait été portée dans les chambres du trésor. Le premier jour de la distribution, — elle en durait trois ou quatre, — était fixé et annoncé. L'impatience, la joie et l'angoisse étaient au comble dans les harems, et l'aube tant désirée éclairait maint visage tempêtueux. A Bet-il-Sahel, elle se levait sur un palais déjà en mouvement, dont l'entrée était assiégée par les femmes de la famille qui habitaient au dehors. L'étiquette arabe leur interdisait de se montrer dans les rues en plein jour, et elles s'étaient mises en route de bon matin. Le soleil levant revêtait de rose et d'or leurs groupes brillans, qui s'engouffraient dans la grande porte pour ne la repasser qu'à la nuit. Elles y étaient reçues par le plus grognon des esclaves du sultan, Saïd le Nubien, à la barbe grise. Sejjid-Saïd aimait ce vieux serviteur, fidèle et soumis. Les enfans l'avaient en aversion et leurs mères ne l'aimaient guère, parce qu'il les accueillait mal. Ces visites dès l'aurore l'exaspéraient. On l'entendait grommeler dans sa barbe, tout en prenant ses grosses clés, « qu'il y avait une heure qu'il était debout sur ses mauvaises jambes, toujours pour ouvrir à des dames! » Les enfans se vengeaient en lui cachant son trousseau de clés. Le bonhomme les cherchait en grondant dans les quelques centaines de chambres où elles pouvaient se trouver, et cela ne le mettait pas de meilleure humeur.

Il finissait par ouvrir, et l'on entrait dans la grande cour du palais de ville, auprès de laquelle celle de Bet-il-Mtoni était le temple de la paix et du silence. La princesse Salmé a vu en Allemagne une opérette dont un tableau lui a rappelé, « en petit, » la cour de Bet-il-Sahel dans la journée. Ce rapprochement est glorieux pour les théâtres d'opérette allemands, car il n'est pas aisé de reproduire, même « en petit, » un tohu-bohu aussi intense. L'un des angles servait d'abattoir. Les bouchers égorgeaient les bêtes selon le rite musulman, en accompagnant chaque coup de la formule : « Au nom de Dieu, le Miséricordieux. » La veille des fêtes et des festins, le sang des victimes s'étendait comme une nappe rouge, à l'inexprimable horreur des Hindous mandés pour affaires. Un peu plus loin était le coin des petits enfans, occupés à écouter leurs bonnes, des négresses pour la plupart, raconter de ces histoires effroyables qui donnent le cauchemar. Plus loin encore, la cuisine, installée en plein air au pied d'une colonne, et l'endroit du palais où il s'administrait le plus de gifles. On s'y bousculait, on s'y chamaillait, on s'y battait, et il en sortait des repas auprès desquels les noces de Gamache n'étaient qu'un dîner de poupée. Des bœufs, des vaches, des moutons, des chèvres et des gazelles y rôtissaient tout entiers. « On y voyait souvent des poissons d'une telle grosseur,

qu'il fallait deux nègres vigoureux pour les porter. Les petits poissons n'étaient acceptés que par paniers, et la volaille par douzaines. La farine, le riz et le sucre ne se comptaient aussi qu'en gros, au sac, et le beurre, qu'on faisait venir du Nord à l'état liquide, ne se comptait que par cruches d'environ un quintal. » De longues files de porteurs déchargeaient brutalement sur le sol leurs paniers de fruits, dont la moitié était écrasée du coup. On se heurtait un peu partout à des barbiers en plein air, à des porteurs d'eau, à des eunuques affairés. Les arrivans se frayaient un passage comme ils pouvaient et gagnaient les deux grands escaliers, mais la cohue y était si pressée qu'on mettait souvent une demi-heure à atteindre le premier palier.

L'heure solennelle qui décide des toilettes d'une année a enfin sonné. Une nuée d'eunuques court chercher les paquets, et les dernières minutes d'attente paraissent éternelles. Le grand moment arrive pourtant, comme tous les momens de ce monde, désirés ou redoutés; il est venu, il est passé. On crie, on pleure, on rit; on développe et on déplie; on interpelle et on se précipite; l'agitation devient folle, car il s'agit à présent d'échanger des morceaux de ses pièces d'étoffes, de ses franges, de ses dentelles, contre d'autres morceaux, afin de varier ses ressources et de panacher ses costumes. Le sol est couvert d'étoffes déployées, de brimborions, de femmes accroupies, armées de ciseaux et coupant avec tant d'ardeur, qu'elles entaillent parfois leurs vêtemens. Les ressentimens et les désespoirs s'exhalent dans le même temps en paroles peu mesurées. Il s'écoule deux semaines avant que le harem ait repris sa physionomie accoutumée.

Le sultan achevait de vider ses magasins à la fin du grand jeûne. On sait que le ramadan dure trente jours, pendant lesquels il est défendu d'avaler quoi que ce soit, aussi longtemps que le soleil est sur l'horizon. « Il vous est permis de boire et de manger, dit le Coran, jusqu'au moment où vous pourrez déjà distinguer un fil blanc d'un fil noir. A partir de ce moment, observez strictement le jeûne jusqu'à la nuit. » Dans la ville de Zanzibar, un coup de canon avertit le matin les fidèles que l'on distingue un fil blanc d'un fil noir. « Celui qui est en train de manger, ajoutent les *Mémoires*, cesse sur le champ. Celui qui a saisi un verre, afin d'étancher une dernière fois sa soif, le pose sans y avoir goûté. » Jusqu'au soir, le bon musulman « ne doit même pas avaler exprès sa salive. » Sous ce ciel enflammé, la privation d'eau pendant quatorze ou quinze heures n'est pas une petite pénitence.

Il en est du jeûne des mahométans comme du carême des chrétiens. Le riche fait avec le ciel des accommodemens, et il y a le bon jeûne, comme il y a le bon maigre. La haute société de Zan-

zibar faisait carnaval pendant le ramadan. Les esclaves et le petit monde jeûnaient et travaillaient; on n'aurait pas souffert qu'un malheureux nègre sans aucune religion, suant depuis l'aube sous le bâton, donnât le scandale d'avaler une gorgée d'eau. Les grands de la terre se souvenaient que le Prophète a dit à propos du jeûne: « Dieu veut votre aise, il ne veut pas votre gêne. » Ils dormaient le jour et festoyaient la nuit. Les harems de Sejjid-Saïd n'avaient aucun motif d'être plus austères que le reste; les nuits du ramadan s'y passaient dans les délices.

On y rompait le jeûne avec une collation de fruits, suivie aussitôt d'un dîner copieux, qui n'était lui-même qu'une façon de prélude à une bonne chère prolongée jusqu'à l'aube. Des chanteuses venaient dire leurs airs traînans, et des récitatrices déclamer, devant un auditoire excité, qui ne cessait pas un instant de boire et de manger. A minuit, un nouveau coup de canon réveillait l'armée des cuisiniers et des marmitons, les feux se rallumaient dans la cour, et des odeurs de cuisine se répandaient dans les galeries, éclairées par des milliers de lanternes de couleur. Entre trois et quatre heures du matin, on servait le souper, ou *suhur*. Les nourrices éveillaient les petits enfans endormis çà et là sur les nattes et les divans, et l'on se remettait à table jusqu'à ce que le canon de l'aurore arrêtât le dernier morceau dans la main en route vers la bouche. Le harem repu et content se couchait tout habillé, selon l'usage arabe, et dormait pendant la chaleur du jour.

Malgré de tels adoucissemens, la fin du grand jeûne était attendue avec la même impatience par le riche et par le pauvre, car elle amenait les étrennes, une distribution d'aumônes et des réjouissances générales. Le ramadan se termine au moment où l'on aperçoit la nouvelle lune, moment très fugitif, puisque l'astre naissant se couche avec le soleil. Dès que le jour baissait, tous les yeux de Zanzibar cherchaient le mince croissant sur l'horizon crépusculaire. On envoyait des esclaves monter sur les plus grands cocotiers des environs. Les possesseurs de longues vues étaient assiégés d'emprunteurs. Lorsque le ramadan, qui avance chaque année de onze jours, tombait sur le ciel obstinément couvert de la saison des pluies, on se contentait sans doute de voir la lune avec les yeux de la foi, ces yeux si précieux. Quoi qu'il en soit, un dernier coup de canon saluait la libératrice, et une immense allégresse montait de la ville vers les cieux, emplissant l'air de joyeuses clameurs. Des cavaliers se dispersaient au galop pour porter aux campagnes l'annonce officielle de la bonne nouvelle. On se cherchait dans les maisons et dans les rues pour se féliciter, échanger des vœux et se pardonner.

La nuit qui suivait était très agitée dans les harems. Chaque créa-

ture féminine avait préparé dans le plus grand mystère trois toilettes neuves, pour les trois jours de la fête, et les impatientes n'attendaient pas que les ténèbres fussent dissipées pour se parer. A quatre heures du matin, elles étaient sous les armes. La plante de leurs pieds et la paume de leurs mains, fraîchement teintes avec le henné, brillaient d'une belle couleur orangée. Toute leur personne était parfumée à donner des vertiges. « Une Occidentale, dit la princesse Salmé, aurait autant de peine à croire ce qui se consomme de parfumerie dans l'espace de ces trois jours, qu'une Orientale ce qui se boit de bière à Berlin pendant les fêtes de la Pentecôte. » Sarari et kibibi sortaient dans les corridors et couraient les unes chez les autres jouir de la surprise, de l'admiration et de la rage des amies et des rivales. On se représente les regards qu'elles échangeaient en s'apercevant. Il n'était pas sept heures que le palais tout entier « ressemblait à une salle de bal » gigantesque, où la foule pressée circule avec peine.

Sejjid-Saïd allait faire ses dévotions à la mosquée. Il offrait au retour sa main à baiser et se dirigeait vers les chambres du trésor, suivi de sa fille favorite, la belle Chole, et du géant Djohar, chef des eunuques. Chole, surnommée l'Étoile du matin, était la merveille de Zanzibar, la perle des palais impériaux, la prunelle des yeux paternels. Sa beauté était parfaite, sa grâce d'une déesse, son humeur douce et enjouée. Le sultan l'idolâtrait et lui confiait, par un privilège unique, la clé du trésor. Une si haute faveur, des charmes si éclatans, ne pouvaient rester impunis; l'innocente Chole était en butte à des inimitiés féroces. Une imprudence de son père combla la mesure. Sejjid-Saïd voulut lui témoigner sa tendresse d'un façon éclatante et lui fit don d'un diadème de diamans. Après sa mort, Chole périt empoisonnée.

Ils entraient tous trois, suivis par des regards envieux. Le monarque vénérable, dans sa mansuétude, avait pris la peine de demander aux sarari et aux princesses ce que chacune d'elles désirait. Chole, incapable de rancune, aidait sa mémoire, et Djohar inscrivait les noms sur les objets. Assurément un musulman surpasse autant un chrétien en patience qu'en gravité et en discrétion. Les esclaves chargés de porter les présens les rapportaient souvent, accompagnés d'audacieuses paroles de refus. Sejjid-Saïd reprenait ses étrennes et les changeait : « Et voici, on obtenait presque toujours ce qu'on réclamait. » Le sultan avait pourtant ce jour-là bien autre chose en tête que ses harems. Il donnait aussi des étrennes aux mâles de sa famille; « à tous les grands chefs asiatiques et africains qui se trouvaient à Zanzibar ; à tous les fonctionnaires de l'état ; à tous les soldats et leurs officiers ; à tous les

matelots et leurs capitaines ; aux régisseurs de ses quarante-cinq plantations ; et finalement à tous ses esclaves, dont le nombre s'élevait à plus de 6,000 ou 8,000. Naturellement, les cadeaux étaient proportionnés au rang des destinataires ; les esclaves, par exemple, recevaient des étoffes communes. » N'est-ce pas merveilleux ? Peut-on se lasser d'admirer l'intelligence, l'ordre et la prévoyance du patriarche qui se procurait des étrennes variées pour 15,000 personnes en échangeant des dents d'éléphant, des clous de girofle, de la gomme de copal et des graines de sésame ? « — Preuve que notre père était un fameux homme d'affaire, » — ajoute sa fille avec un juste orgueil. Fameux homme en effet !

D'un bout de l'année à l'autre, son indulgence faisait à ses harems une vie douce et peu recluse. Après le déjeuner de famille, il descendait donner ses audiences dans la grande salle du rez-de-chaussée. Les fenêtres du palais se peuplaient aussitôt de têtes de femmes, qui regardaient arriver les hommes et guettaient les signes d'intelligence « visibles pour elles seules. » Les masques et les jalousies ne sont que vanité, quand une femme veut être vue. L'histoire suivante en fait foi.

La foule des hommes massés devant le palais remarqua un jour un jeune chef de l'Oman, qui se tenait debout dans l'attitude extatique que les peintres prêtent aux martyrs. Sa main portait une lance renversée, dont le fer traversait son pied, et son visage levé vers le ciel exprimait la béatitude. La divinité qu'il adorait était toute terrestre. C'était Chole, qui regardait par une fenêtre, et dont l'éblouissante beauté l'avait éperdu. On dut l'avertir qu'il était blessé. Il avait donc vu, et bien vu.

Deux ou trois heures s'écoulaient ainsi à faire des remarques sur les passans, et c'était passionnant. Rien n'a pu rendre à l'exilée ces séances savoureuses. La princesse Salmé a connu bien des docteurs allemands. Leur entretien était un désert aride auprès des « conversations souverainement amusantes et fécondes » des fenêtres de Bet-il-Sahel. Les Occidentaux se figurent à tort qu'une Orientale perd son temps dans une oisiveté insipide. Leur erreur est née de ce que notre monde de philistins ne sait plus la différence entre les nobles loisirs d'une aristocratie et la coupable fainéantise de la plèbe. Il y a d'autres occupations sur la terre, plus intéressantes et plus raffinées que les sordides travaux de la ménagère allemande. La princesse Salmé est excédée de s'entendre demander par les Berlinoises ou les Hambourgeoises « comment les gens peuvent exister, dans son pays, sans rien faire ? » Cette question prouve que l'Allemagne du Nord, malgré ses prétentions et ses hobereaux, a complètement perdu l'intelligence de la vie aristo-

cratique. Une dame arabe a des esclaves qui travaillent pour elle et a qui elle fait donner des coups de bâton lorsqu'ils fainéantent. Elle-même regarde par la fenêtre en échangeant des réflexions acérées avec ses amies, et elle n'appelle point cela « être à rien faire, » pas plus que la reine Éléonore de Guyenne ou la belle Laure de Noves ne s'imaginaient « être à rien faire » quand elles présidaient leurs cours d'amour. L'activité laborieuse d'un bourgeois de Brême est chose estimable, mais chose qui ne convient ni à tous les sangs, ni à toutes les âmes. Dieu a créé l'Européen avide de lucre, et le nègre pour que l'Arabe puisse dormir à l'ombre quand il ne va pas à la guerre.

Les mères prudentes craignaient les fenêtres du harem et dissuadaient leurs filles d'y paraître. Elles savaient que peu d'époux musulmans supportent un semblable relâchement avec l'indulgence sereine que l'âge avait donnée au sage Sejjid-Saïd. Elles-mêmes les évitaient et s'occupaient à se visiter d'une chambre à l'autre, ou à broder. Les savantes du palais lisaient des romans. Il aurait été infiniment intéressant de savoir quels romans, de quel temps et de quels pays, et ce que les altesses de Zanzibar y comprenaient. Les *Mémoires* sont muets sur tous ces points.

Vers une heure, chacun se retirait pour passer la grosse chaleur dans un frais repos. Le harem se couchait et coulait un temps exquis à grignoter des gâteaux et des fruits, à bavarder et à dormir. Au réveil, il se mettait en grande toilette, et les kibibi allaient dîner avec le sultan. Elles écoutaient le grand orgue de Barbarie, et des plaisirs plus vifs commençaient avec la nuit. Il arrivait de nombreuses visiteuses. On babillait, on jouait aux cartes, on mangeait des friandises, on entendait de la musique nègre, enfin c'était à peu près comme nos soirées, sauf qu'on ne parlait jamais de la pluie et du beau temps; la princesse Salmé déclare qu'elle ignorait ce sujet de conversation avant de venir en Europe, et elle nous raille agréablement de la place qu'il tient dans nos réunions mondaines. Quiconque ne recevait pas sortait. Les sarari et les altesses s'en allaient en visite, accompagnées de cortèges resplendissans.

D'abord, les esclaves porteurs de lanternes. On reconnaissait les personnes de qualité au nombre et aux dimensions de leurs lanternes. Les plus grandes mesuraient deux mètres de tour et comptaient cinq coupoles, « dans le style d'une église russe, » garnies de verres de couleur. Une grande dame en avait six, portées au bout de longs bâtons par six hommes choisis pour leur force. Venaient ensuite, deux à deux, vingt esclaves richement vêtus, couverts d'armes incrustées d'or et d'argent. Ils écartaient les passans, que le savoir-

vivre obligeait à disparaître dans les boutiques, dans les rues latérales, dans les maisons. La populace de Zanzibar, mal élevée comme toutes les populaces, jugeait cet usage oppressif et se dérangeait mal volontiers pour d'autres que les esclaves redoutés du palais impérial. Après les gardes en armes marchait leur maîtresse, enveloppée jusqu'aux yeux dans la pièce de soie noire, bordée de couleur ou d'or, appelée le *schele*, les pieds chaussés de souliers de maroquin rouge à fines broderies et à hauts talons; une femme arabe de condition moindre l'accompagnait, et la marche était fermée par une bande d'esclaves femelles, parées de leurs plus beaux atours. La troupe brillante cheminait avec dignité par les rues tortueuses et obscures, jusqu'au moment où elle rencontrait le cortège d'une amie en route vers le même but. On s'abordait et on se mêlait; le babil et les apostrophes dominaient le cliquetis des armes; les habitans allongeaient des têtes curieuses par les fentes des portes, par les fenêtres, par-dessus le rebord des toits en terrasse, et c'était à travers une ville émue qu'on arrivait à la maison de l'hôtesse. « — On aurait pu nous suivre à la trace, disent les *Mémoires*, longtemps après notre passage, aux parfums pénétrans et tenaces dont les rues demeuraient pleines. » A minuit, chacun était rentré chez soi, et l'on se couchait avec la conscience d'avoir bien et utilement employé sa journée. « — On voit, ajoute triomphalement la princesse Salmé, combien il est faux que les Orientales de distinction ne fassent rien. » En effet.

De temps en temps, on tourmentait le pacifique Sejjid-Saïd pour qu'il permît à une portion du harem d'aller en vacances dans une de ses plantations. Le bonhomme cédait. Filles et femmes partaient au point du jour, grimpées sur les grands ânes blancs et enveloppées d'une nuée de coureurs, de porte-parasol, d'eunuques à cheval, de soldats semblables à des panoplies vivantes, ayant chacun une lance, un fusil, un bouclier, un sabre et un poignard. A peine hors de la ville, les coureurs excitaient les ânes, et toute cette foule s'élançait en désordre, sans souci des glapissemens des eunuques. C'était un tourbillon, un ouragan, un éparpillement, et l'on arrivait à la plantation par petits groupes, au mépris de toutes les lois de l'étiquette. Nul ne sait ce que peut être notre vie terrestre, s'il n'a goûté à l'existence enchantée qui attendait le harem à la campagne. On se donnait des indigestions du matin au soir. On était assailli de visites par le voisinage. On s'amusait en liberté dans les bois. Ce n'était que jeux, ris et festins, que feux d'artifice et concerts. Une partie des nuits se passait dehors, dans l'air tiède et parfumé. De grands cercles de femmes, dont les yeux et les pierreries brillaient dans l'ombre, se formaient sous les arbres géans,

autour d'une clairière où des nègres et des Hindous en vêtemens blancs dansaient au clair de lune. Ces nuits divines sont caractérisées par la princesse Salmé d'un mot bien européen, bien littéraire, qui produit un effet singulier sous la plume d'une ancienne kibibi : « De pareilles soirées, dit-elle, sont des plus romantiques. »

Comme son pauvre cœur se serre en nous contant ces choses ! Reléguée par son imprudence dans un monde dur et trompeur, avide et hypocrite, elle ne reprend des forces pour supporter le présent qu'en se replongeant par l'esprit dans le passé. Contre les soucis qui l'accablent, contre les épines dont les civilisés « ont semé si abondamment le sentier de sa vie, » l'infortunée n'a qu'une seule défense : « le souvenir sacré des siens et de sa patrie. » Elle s'écrie éloquemment : « Je m'y ensoleille à peu près chaque jour. » Il nous reste à raconter comment son grand malheur lui est arrivé.

IV.

Sejjid-Saïd faisait de loin en loin un voyage à Mascate, afin de mettre ordre aux affaires de son royaume de l'Oman. Salmé, déjà grandelette, le vit partir pour une de ces expéditions. Il emmenait quelques-unes de ses filles et deux sarari favorites. La surveillance de ses harems et le gouvernement de Zanzibar demeuraient confiés pendant ses absences à l'un de ses fils, appelé Chalid, excellent musulman, dont le premier soin était de rétablir la discipline parmi les troupeaux féminins remis à sa garde. Adieu les complaisances et les faiblesses ! Chalid ne connaissait que la loi. On le vit bien lors de l'incendie de Bet-il-Sahel.

C'était pendant une de ses régences. Le feu prit au palais dans la journée, à l'heure où une dame arabe ne doit pas être aperçue hors de sa maison. La nombreuse population de Bet-il-Sahel, affolée de terreur et fuyant les flammes, s'étouffa aux portes pour fuir. Elle trouva les issues fermées et gardées par la troupe. Chalid n'avait eu qu'une pensée en apprenant l'incendie : sauver la règle et empêcher ses sœurs et ses belles-mères d'être vues dehors en plein jour. On réussit à éteindre le feu, et ce fut tant mieux pour elles. On n'eût pas réussi que c'eût été tant pis pour elles. Périsse le harem plutôt qu'un principe ! Chalid ne fut pas récompensé de sa fidélité aux préceptes du Coran. Ses deux filles devinrent les chefs du parti de l'émancipation de la femme à Zanzibar.

La semaine qui avait précédé le départ du vieux sultan avait été laborieuse pour les femmes de ses palais. Elles avaient profité de

l'occasion pour donner de leurs nouvelles à leurs parens de l'Oman, et rien n'égale la difficulté d'écrire une lettre quand on ne sait pas écrire, qu'on ne peut pas voir l'homme qui tient la plume en votre nom, et qu'on a un nègre pour intermédiaire. Il fallait d'abord faire la leçon au nègre, qui allait la répéter au scribe, lequel avait déjà dans la tête la matière d'une douzaine de lettres. Le nègre embrouillait, le scribe embrouillait, et ce n'était pas du tout ce qu'on avait voulu dire. La maîtresse du nègre le renvoyait chez un autre écrivain public, chez un troisième, chez un quatrième, sans avoir meilleure fortune. Au moment du départ de la flotte, il ne lui restait d'autre ressource que de choisir entre les différens textes celui qui s'éloignait le moins de sa pensée.

Un lourd ennui succéda à ces fatigues. Trois années se passèrent sans ramener la flotte. Elle parut enfin, mais elle ne rapportait qu'un cadavre; Sejjid-Saïd était mort pendant la traversée. Ses fils et ses filles se partagèrent ses plantations et ses trésors. Les sarari sans enfans furent pourvues, ainsi qu'il l'avait ordonné dans son testament, et chacun s'en alla de son côté, cédant la place au harem de Madjid, le nouveau sultan.

Ce qui arriva ensuite décourage décidément de la polygamie, quoi que puisse dire la princesse Salmé. Dès que le chef de la famille eut disparu, ses enfans se liguèrent les uns contre les autres, et se déchirèrent avec la même fureur qui avait animé dans les harems leurs mères les sarari. Le frère devint odieux au frère, la sœur à la sœur. Une folie d'espionnage et de délation s'empara d'eux, sans en excepter la douce Salmé, et des haines impies aboutirent à de vilaines actions, à des tracasseries sans fin ni trêve. Le seul qui eût échappé à la contagion était Madjid, le successeur de Sejjid-Saïd. Il n'y gagna qu'un complot, dont une de ses sœurs fut l'âme. La princesse Salmé s'y laissa entraîner, et deux jeunes filles cloîtrées préparèrent une révolution, afin de détrôner le sultan au profit d'un de ses frères. Les conjurés furent découverts, le prétendant assiégé dans son palais, pris et banni. Le sultan pardonna aux femmes, mais il ne leur rendit pas les esclaves armés contre ses soldats et tués dans le combat. Elles en furent appauvries; c'était une perte de capital, une vraie catastrophe financière. D'autre part, l'opinion publique, plus sévère que le monarque outragé, mit au ban le logis des deux sœurs. Plus de visites, plus de réunions joyeuses, plus de fêtes, plus d'invitations; jusqu'aux marchands de bibelots qui refusaient de franchir le seuil de leur porte! La vie était devenue intolérable. Dégoûtée et repentante, la princesse Salmé s'en fut passer quelque temps à la campagne. A son retour, M. Ruete parut.

Il était jeune, et il venait au bon moment. Leurs maisons étaient mitoyennes. On se voyait d'une terrasse à l'autre, on s'intéressait mutuellement; on s'aima. Nous avons dit que M. Ruete représentait une maison de commerce de Hambourg. Il y avait peu d'espoir que le sultan de Zanzibar vît ce beau-frère de bon œil. Les amoureux recoururent à l'enlèvement classique. Une première tentative manqua. L'Angleterre intervint fort à propos pour en protéger une seconde. La politique britannique a de ces mystères insondables. Il lui convenait qu'un négociant allemand scandalisât le royaume en épousant une princesse musulmane, une fille du vénéré Sejjid-Saïd. Ses agens s'en mêlèrent, et un capitaine de vaisseau de la marine royale, transformé pour la circonstance en Figaro, enleva de nuit la brune Rosine. Il la mena à son bord, et le bateau partit sur-le-champ pour Aden, où la princesse Salmé, dûment baptisée et mariée, devint pour le reste de ses jours cette infortunée Mme Émilie Ruete.

Elle n'a pas eu à se plaindre de son époux, loin de là; mais M. Ruete se fit écraser par un tramway après trois ans de mariage, et elle resta seule, dans une sorte d'effarement et d'épouvante, en face d'une existence trop compliquée et trop difficile pour elle. L'habitude nous empêche de sentir le poids de la civilisation. Elle nous donne le change sur les effets véritables des organisations savantes et des inventions ingénieuses accumulées autour de nous par les siècles. Nous nous imaginons que le progrès allège notre vie et brise une à une les chaînes dont notre ignorance et notre simplicité nous avaient chargés à l'origine. La réalité est très différente. Chaque découverte accroît nos besoins, chaque idée nouvelle augmente le trouble et la fatigue de nos esprits, chaque pas en avant ajoute au fardeau de notre labeur. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre; la peine est en raison du but; mais nous devons comprendre l'effroi d'une créature primitive, pour laquelle nos aspirations sont lettre close, en se sentant prise tout à coup dans l'engrenage de cette puissante machine: une nation civilisée. L'ancienne princesse Salmé eut l'impression d'être broyée. Dans sa souffrance, elle se demanda si elle avait fait un bon marché en échangeant sa demi-barbarie contre la glorieuse civilisation germanique. Elle fit la balance entre les deux existences, compara les arrangemens sociaux, la vie matérielle, les deux morales, se compara elle-même à la kibibi ignorante d'autrefois, et nous avons donné à mesure ses conclusions, qui peuvent se résumer ainsi: à Zanzibar, le bonheur, parce qu'il n'y a point de mensonges, ni dans les institutions, ni dans les sentimens; en Europe, des trompe-l'œil partout et une foule de désespérés, qui se plaignent d'avoir été leurrés par de fausses promesses de justice, de vertu et de bien-être.

Il faut remarquer encore une fois à son honneur qu'elle aurait pu essayer de nous tromper. Elle pouvait peindre avec des couleurs à la Rousseau les compagnes de sa jeunesse, et les proposer à notre admiration, comme le bon sauvage inventé par le XVIIIe siècle. Nous ne l'aurions pas crue, mais nous aurions hésité dans nos jugemens, et c'est déjà beaucoup. Elle n'en a rien fait. Mme Ruete a voilé les côtés scabreux de son sujet en personne délicate et bien élevée; ses *Mémoires* ne parlent point du tout de vices, et le ciel sait pourtant si le vice chôme dans les harems. Elle a été assez franche sur le reste pour que l'Éden qu'elle vante nous semble un abominable enfer, et elle sait à merveille ce que nous en pensons; mais elle entreprend de nous prouver que nous avons tort, et que c'est là le vrai bonheur. Elle est très brave, cette petite Arabe. Les énormités ne l'effraient jamais. Ainsi, elle n'ignore pas que l'esclavage est mal vu, en ce moment, par l'Europe. Elle insinue même que la philanthropie y est pour peu de chose, la politique pour beaucoup, ce qui est possible. Quoi qu'il en soit, elle défend énergiquement l'esclavage par des raisons sans artifice, et d'autant plus fortes, car ce sont les vraies, les bonnes raisons, toutes pratiques et franchement égoïstes.

Puisque l'Arabe ne travaille pas, il faut bien que quelqu'un travaille pour lui, et qui serait-ce, si ce n'est le nègre? Celui-ci est d'ailleurs très heureux avec son maître musulman, fort supérieur au maître chrétien. Il est battu, cela est vrai; mais c'est sa faute, sa très grande faute : pourquoi est-il paresseux? Un nègre n'a pas le droit aristocratique de ne rien faire, et il est insensible à tout autre raisonnement que le bâton. On est bien obligé de le fouetter, et ce n'est pas, après tout, une si grande affaire. Les Européens établis là-bas s'imaginent qu'il se passe des drames, parce qu'ils entendent des hurlemens. La vérité, la voici : « Les nègres sont des poltrons qui ne savent pas supporter la douleur tranquillement. » Ils font « un tapage effroyable » pour quelques coups de bâton; les consuls étrangers interviennent, et les vraies victimes sont les Arabes, qu'on est en train de ruiner, et « qui rappellent de tous leurs vœux les temps bienheureux où ils étaient encore à l'abri des idées subversives des Européens. » Les esclaves de Zanzibar sont très contens au fond. Les consuls étrangers se gardent bien de parler de leur air riant dans les momens où ils ne sont pas battus, de la bonté avec laquelle on les encourage à avoir beaucoup d'enfans, ces « dividendes du propriétaire, » des soins touchans que l'on prend des négrillons. Les consuls, et aussi les négocians européens, ne racontent que le mal. Eux, cependant, achètent des femmes jaunes ou noires, dont ils ont des petits, et liquident toute la famille quand ils quittent le pays. Un musulman ne ferait jamais cela.

Les souffrances des convois d'esclaves sont réelles. Il est certain qu'il meurt quantité de ces pauvres diables en route. Mme Ruete comprend la pitié qu'ils nous inspirent. Elle la partage, s'attendrit avec nous, et tout à coup déroute le lecteur par un point de vue entièrement nouveau. Elle demande que les bonnes dames des sociétés anti-esclavagistes, qui tricotent avec tant de zèle des bas de laine pour des peuples qui vont tout nus, réservent un peu de leur compassion, devinez pour qui? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille : pour les conducteurs des convois. Voilà d'honnêtes marchands qui ont peut-être mis toute leur fortune dans une caravane d'esclaves, qui partagent ses fatigues, qui ont chaud et soif avec elle, qui sont ruinés si elle crève, et personne ne pense à eux que pour les vilipender. Le chrétien n'a vraiment pas le sens de la justice, et comme il a perdu, d'autre part, le sens de la honte du travail, il est inutile d'attendre de lui un jugement équitable sur l'esclavage. Qu'il consente du moins à ne le supprimer que peu à peu ; qu'il laisse à l'Arabe le temps de chercher un autre expédient; qu'il renonce surtout à l'idée grotesque de faire accepter la loi du travail par les rois de l'humanité. Ce n'est pas la princesse Salmé qui conseillerait aux siens de courber la tête sous cette loi exécrable. Elle en a trop pâti depuis que, ruinée par les gens d'affaires allemands, elle traîne une existence mesquine et humiliée.

Elle songea à retourner dans son pays, et n'osa pas. Il lui revint une lueur d'espoir au printemps de 1875, en lisant dans le journal que son frère Sejjid-Bargasch, sultan de Zanzibar par la mort de Madjid, se préparait à visiter l'Angleterre. C'était pour lui qu'elle avait conspiré jadis, pour lui qu'elle avait fait tuer ses meilleurs esclaves et bravé la disgrâce : il était impossible qu'il la repoussât lorsqu'elle viendrait à lui en suppliante. Puis, le gouvernement anglais, qui avait si obligeamment dérangé un bateau de guerre pour dénouer son petit roman, le gouvernement anglais ne pouvait l'avoir oubliée. Elle courut à Londres et vit qu'en effet elle n'était pas oubliée. Il convenait à présent à la politique britannique d'effacer le souvenir d'un incident équivoque, pénible pour l'amour-propre d'un souverain ami. On n'avait pas besoin de se gêner avec Mme Ruete. Sir Bartle-Frere lui signifia brutalement que son gouvernement n'entendait pas « qu'on ennuyât leur hôte avec des affaires désagréables. » Il lui promettait au surplus monts et merveilles pour ses enfans, à condition qu'elle retournât en Allemagne sans essayer de voir son frère. Elle le crut, se rembarqua, ne reçut rien et perdit du coup « la foi et la confiance aux hommes. »

Privée désormais d'espérance, accablée sous le sentiment de son impuissance et de la méchanceté humaine, abîmée définitivement dans « des situations que le plus cruel ne souhaiterait pas à son ennemi, » la pauvre kibibi, que la nature avait créée pour regarder en l'air et manger des confitures, reprit sa chaîne avec un morne désespoir. « J'étais, dit-elle, plus semblable à un automate qu'à une créature pensante. » Ce fut alors qu'elle écrivit ses *Mémoires* pour ses enfans. Ils étaient peut-être destinés à souffrir aussi, et il ne fallait pas leur laisser croire que le monde était partout laid et ennuyeux, de peur qu'ils ne devinssent de ces impies que les civilisés nomment pessimistes, qui regimbent sous la main de Dieu et blasphèment son œuvre. Leur mère leur devait de leur parler de la terre chaude et généreuse de sa belle jeunesse, des hommes justes qui l'habitaient et du bonheur qu'on y respirait.

Elle avait terminé sa tâche. Elle a repris la plume pour raconter un dernier événement qui l'a transportée de joie et dont le résultat, en dernière analyse, a été d'achever son effondrement moral. En 1885, on lui apporta la nouvelle extraordinaire que le gouvernement germanique, informé de son désir ardent de revoir sa patrie, dérangeait à son tour un bateau de guerre pour procurer une jouissance sentimentale à une pauvre veuve. Il va de soi que la politique était de nouveau de la partie. L'Allemagne tournait les yeux vers l'Afrique orientale, et elle était bien aise de montrer aux indigènes qu'elle possédait une fille de sultan, tandis que les Anglais n'en avaient pas. Le ministère des affaires étrangères expédia la princesse Salmé à l'escadre de Zanzibar, qui s'en servit en guise d'enseigne. Les officiers allemands l'exhibèrent à la population, qui la fêta. Le consul anglais sentit le coup et se plaignit à Sejjid-Bargasch. Celui-ci traita l'enthousiasme populaire à grands coups de fouet et ne réussit qu'à échauffer les têtes. Mme Ruete ne vit ni parens ni amis; elle ne toucha pas un sou de seize héritages auxquels elle avait droit; mais elle fut acclamée, et les Allemands la remballèrent pour Berlin grisée de soleil et de vivats, le cœur débordant de reconnaissance envers ses bienfaiteurs berlinois, qui lui avaient procuré un tel bonheur.

Rentrée à son foyer du Nord, elle se hâta d'ajouter à ses *Mémoires* ce *post-scriptum* éblouissant, et voici qu'au milieu de l'hymne de joie un sentiment amer se fait jour. En revoyant sa patrie avec ses yeux de transfuge et de renégate, elle ne l'a plus trouvée parfaite. Des choses qu'elle n'avait pas remarquées autrefois l'ont frappée et choquée. D'autres l'ont indignée parce qu'elle en avait perdu l'habitude. Quoi de plus naturel, pour un monarque oriental, que de s'approprier un bien dont il a envie? Sejjid-Bargasch s'

conformait à l'usage, et sa sœur le lui impute à crime. Quoi de plus louable, pour un chef de famille arabe, que de maintenir l'ordre et la soumission dans sa famille? Sejjid-Bargasch avait donné de sa main cinquante coups de bâton à une sœur soupçonnée d'aimer sans sa permission, et Mme Ruete le traite de tyran brutal. Quel devoir plus impérieux, pour un bon disciple du Prophète, que de faire respecter par son harem les lois de la décence musulmane? Sejjid-Bargasch avait surpris sa favorite à la fenêtre, échangeant un salut avec un Européen. Il l'avait tant fouettée qu'elle en était morte, et Mme Ruete pousse des cris d'aigle. — « Il faisait prier ensuite sur les tombes de ses victimes! » s'écrie-t-elle avec horreur. Assurément, et c'était très bien de sa part; après que justice était faite, il tâchait de sauver les âmes. Mme Ruete n'a plus du tout le sens du monde africain, et elle ne peut pas acquérir le sens du nôtre. C'est à cette constatation désolante qu'a abouti le voyage triomphal de 1885. — « J'avais quitté ma patrie, écrit-elle, Arabe des pieds à la tête et homme musulmane. Que suis-je aujourd'hui? Une mauvaise chrétienne et à peine une demi-Allemande. »

L'expérience est faite en ce qui la concerne, et confirme ce que nous savions déjà. Il y a incompatibilité d'humeur entre nous et l'Arabe. Ni le temps, ni la politique, ni les missionnaires n'y peuvent rien changer. Qu'on en accuse la race ou la religion, il n'importe guère. L'antipathie est là, et elle subsistera aux siècles des siècles, car elle ne peut pas ne pas être. La princesse Salimé s'est fatiguée vingt ans à chercher pourquoi elle ne nous aimait pas, elle le cherche encore, et chaque page de ses *Mémoires* lui crie pourtant le mot de l'énigme. Nous sommes des irréconciliables, son peuple et nous, parce que nous avons des manières trop diverses de comprendre des termes aussi essentiels que ceux de dignité humaine et de sentiment moral; parce qu'il y a un désaccord trop profond entre nos conceptions de la tâche de l'humanité et de sa vie sur la terre; parce que nos mots d'ordre sont trop différents. Le mot d'ordre de l'Arabe est : *Immobilité;* le nôtre : *En avant!* Il n'y a rien de commun entre nous.

Lucien de Barine.

LE

CENTENAIRE D'UNE CONSTITUTION

I.

LES MÉCOMPTES ET LES SUCCÈS DES ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis sont entrés à pleines voiles dans le second siècle de leur brillante existence, en justifiant à la fois l'enthousiasme et la critique. Même aux parages fortunés du pays de Californie, tout ce qui brille n'est pas or. Nul ne s'étonnera de rencontrer dans la carrière d'un grand peuple, si courte et déjà si remplie, les mécomptes, les erreurs et les fautes qui se mêlent aux plus beaux succès humains. Mais l'histoire américaine de ces cent années se signale par une contradiction caractéristique.

D'un côté, le problème démocratique par excellence, l'exercice de la souveraineté populaire, n'a pas reçu la solution satisfaisante. Le Nouveau-Monde débute par une république conservatrice, rurale et bourgeoise, très ouverte à l'opinion et fortement empreinte des traditions monarchiques anglaises. Finalement, l'évolution républi-

caine aboutit par une pente fatale à l'enrôlement des masses électorales et du suffrage universel, enfermés strictement dans les cadres de deux armées disciplinées que mènent des politiciens professionnels, payés en fonctions publiques ou en argent comptant. Ce gouvernement de parti par la corruption ne saurait passer pour un progrès dans l'ordre politique.

L'extrême démocratie n'a pas non plus préservé les Américains des dangers de la démocratie, comme on se plaisait à le croire sur la foi des oracles. Elle semble, au contraire, avoir aggravé la querelle du capital et du travail, malgré les avantages exceptionnels d'une situation privilégiée entre toutes. Elle a laissé croître le paupérisme à la source même des richesses, et surgir des antagonismes de classes dans un pays d'égalité libre où les classes n'existaient pas. Le lecteur européen, mieux instruit par sa propre expérience, apprend sans trop de surprise que le péril social devient menaçant aux États-Unis (1).

En revanche, l'Amérique offre le spectacle d'une nation forte, puissante, pleine de sève, et parvenue à un tel degré de prospérité agricole, industrielle, commerciale et financière, que ses plus hardis concurrens de la vieille Europe se demandent avec inquiétude comment ils feront désormais pour lutter contre une aussi redoutable rivale. Chaque jour, elle donne des preuves nouvelles d'activité et d'initiative. Loin d'être en décadence, elle n'a pas encore atteint son apogée. Si ses destinées ne sont pas compromises par quelque catastrophe ou quelque vice intérieurs, rien ne l'empêchera d'occuper à son tour le premier rang dans le monde.

Entre tant de forces vives et de faiblesses, le contraste est frappant. Il faut en chercher l'explication dans la sagesse d'instinct et les qualités solides auxquelles l'Amérique doit ses institutions et sa grandeur. C'est l'esprit conservateur dont elle se trouve largement douée qui lui a permis jusqu'ici de pallier ses fautes, de revenir de ses écarts par des circuits et des retours plus ou moins heureux, et de se relever de ses chutes. Après avoir été sa ressource dans les dangers du passé, cet esprit d'autrefois ou ce qu'il en reste est encore aujourd'hui sa meilleure sauvegarde contre les périls du présent et de l'avenir. Bien que le peuple des États-Unis n'ait pu échapper aux atteintes du *morbus democraticus*, comme M. Sumner Maine (2) et d'autres l'ont constaté, son tempérament paraît assez vigoureux pour vivre avec le mal, sinon pour en guérir.

(1) Voir, entre autres, un curieux volume, très répandu en Amérique, *Our Country, its possible future, and its present crisis*, par R. Josiah Strong. New-York, 1887.

(2) Sumner Maine, *Popular Government*.

I.

Le malaise social dont souffrent actuellement les diverses nations d'Europe suit, aux États-Unis, une marche analogue et présente les mêmes symptômes généraux. Il s'y complique de certaines circonstances spéciales, où l'on voyait naguère des élémens de prospérité. La surabondance des biens tourne à la congestion des richesses, et l'immigration, cette source intarissable d'énergies humaines, se change, dit-on, en fleuve empoisonné.

Dans une de ses lettres à Alexandre Hamilton, le vicomte de Noailles, son compagnon d'armes pendant la guerre de l'Indépendance, prédisait en termes enthousiastes que les États-Unis étaient appelés au plus brillant avenir et deviendraient le refuge des opprimés du monde entier. Durant un siècle, en effet, les Américains ont tenu pour la plus pure des gloires nationales l'attraction fascinante que leur pays exerçait sur les étrangers. Ils le célébraient à l'envi comme la terre promise de tous les déshérités et la patrie d'adoption pour les victimes des vieilles monarchies ou des féodalités vermoulues d'Europe. La presse citait avec orgueil le nombre sans cesse croissant des nouveaux-venus, dont l'affluence inouïe faisait rapidement monter la population de 12 à 50 millions d'âmes. Mais qui doit en tirer vanité? Cet énorme contingent d'immigration n'est-il pas un signe de vitalité et d'énergie de race, surtout pour les nations qui le fournissent (1)?

Sur ce point, d'ailleurs, la satisfaction morale se doublait d'un gros profit matériel. On sait calculer en Amérique. L'immigrant adulte y est estimé 1,500 dollars (7,500 fr.), prix marchand d'un bon nègre à l'époque encore peu lointaine de l'esclavage (2). Multipliez ce prix par 470,000, nombre des adultes sur une immi-

(1) D'après les statistiques, la population des États-Unis, qui comptait 4 millions d'âmes environ en 1790, n'en aurait compté au recensement de 1880 que 15 millions au lieu de 50, si l'accroissement n'était que le résultat normal de l'excédent des naissances sur les décès; 35 millions d'habitans, soit 70 pour 100 du nombre total, sont donc dus à l'immigration européenne. Pendant ce temps, la race française au Canada montre une force de multiplication intrinsèque extraordinaire. Le chiffre de 60,000 Français résidant au Canada lors du traité de Paris, en 1763, s'est élevé à 3 millions, sans aucun secours ou appoint d'immigration quelconque, tout au contraire, puisque un demi-million de Canadiens ont émigré aux États-Unis. Certaines familles ont vingt enfans et au-delà; la moyenne est de dix à douze.

(2) Est-il besoin d'observer que les termes de cette comparaison et les calculs qui l'accompagnent sont littéralement américains? (Carnegie, *le Triomphe de la démocratie*, p. 28.) D'autres écrivains n'évaluent l'immigrant qu'à 1,000 dollars (5,000 fr.); mais la base de l'estimation est toujours le prix du bon nègre sur le marché.

gration totale de 800,000 têtes environ, comme en 1882 par exemple (1), voilà déjà une valeur productive représentant 3 milliards 1/2 de francs au bas mot. Ajoutez seulement 1 milliard 1/2 pour le reste, vieillards, femmes, enfans, à 5,000 francs l'un en moyenne, sans oublier le petit pécule personnel de chaque arrivant (625 francs) (2), c'est un apport gratuit de forces vives et d'argent évalué en tout à plus de 5 milliards 1/2 pour une seule année.

Mieux encore : les Américains firent coup double. Ils inventèrent et vendirent en Europe des machines dont chacune, exécutant le travail de 100 ouvriers, en réduisait 95 au chômage ou à la misère, et les obligeait indirectement à s'expatrier avec leur famille et leur avoir. Ainsi le Nouveau-Monde exportait la pauvreté dans l'ancien pour en importer la richesse sous la forme palpable de forces musculaires et de monnaie métallique s'ajoutant aux bénéfices mercantiles. Cette façon ingénieuse et neuve de faire pencher de son côté la balance du commerce fut longtemps lucrative. Le capital humain de l'immigration produisait de gros revenus. D'immenses étendues de terres incultes se couvraient de riches moissons. Des cités florissantes s'élevaient comme à la baguette jusque dans les solitudes du Far-West. Les canaux se creusaient, les chemins de fer sillonnaient le pays en tous sens; les industries se multipliaient à vue d'œil, créant d'abondantes sources de prospérité ; l'exploitation active des mines répandait l'or à foison. C'était merveille.

Mais ce brillant tableau n'est pas sans ombres inquiétantes, et l'Amérique enrichie commence à trouver qu'elle a trop de parens pauvres. Les frères malheureux d'Europe ne sont plus que des hordes de déclassés, de mendians et de vauriens; ils arrivent le cœur rempli de haine contre la propriété, l'esprit et la conscience pervertis par les instincts anarchiques et sauvages qui fermentent dans les cloaques des sociétés en décrépitude. Quant aux Chinois, si utiles et si recherchés aux débuts difficiles de la Californie, ils sont dénoncés comme un fléau public. Hier encore, enfans laborieux et sobres d'une race inférieure, qu'il fallait relever, disait-on, en l'initiant aux idées supérieures de la démocratie libérale ; aujourd'hui, païens incorrigibles et imbus de tous les vices. La noble civilisation du Christ est mise en péril par les sectateurs dégénérés de Confucius, qui travaillent à moitié prix et font baisser le taux des salaires. La présence de tous ces intrus malfaisans trouble la pureté de l'atmosphère

(1) Pendant la période précédente, de 1870 à 1880, la moyenne des immigrans n'était que de 230,000 environ. On assure que, dans ces dernières années, le chiffre de l'immigration ne s'éloigne guère d'un million.

(2) Selon d'autres, la moyenne du pécule apporté par l'immigrant ne serait que de 455 francs. Toute supputation exacte est impossible.

transatlantique. Bref, « l'Amérique a trop longtemps réchauffé dans son sein le virulent reptile de l'immigration. »

Sauf l'exagération manifeste du langage, ce revirement complet d'opinion n'a rien que de naturel. M. Blaine, à propos de la question des tarifs, affirme que l'égoïsme éclairé en est la clé (1). Sa remarque s'applique fort bien à l'importation humaine, tour à tour encouragée ou combattue selon les intérêts du moment.

La tourmente révolutionnaire européenne, le surcroît de population et de production, le service militaire universel, l'augmentation progressive des dettes publiques et des impôts, l'insuffisance alléguée des salaires, résultant de la concurrence acharnée, le bon marché des transports et la rapidité des voyages, toutes ces causes multiples contribuent à jeter en Amérique une armée grandissante de mécontens cosmopolites, qui se chiffrent déjà par 700,000 ou 800,000 chaque année. Les optimistes affirment que cette formidable immigration s'assimilera. Suivant eux, les États-Unis ont l'estomac assez robuste pour la digérer, quitte à éprouver quelque sensible malaise. Bien des observateurs de sang-froid croient à un véritable péril, surtout si l'envahissement ne s'arrête pas. Outre les repris de justice, toujours nombreux dans ses rangs, l'immigration fournit les plus gros contingens aux statistiques du crime comme du paupérisme, et par la contagion de l'exemple favorise encore le recrutement des « classes dangereuses. » L'ignorance absolue des règles de la liberté constitutionnelle expose fatalement les nouveaux-venus à servir de jouets ou d'instrumens aveugles aux corrupteurs et aux intrigans de tous les partis. L'avenir des institutions démocratiques se trouve ainsi compromis par la perversion du suffrage populaire, leur unique base. Déjà les trois quarts des cabaretiers et débitans de boissons, qui forment un grand potentiel électoral, sont étrangers; 75 pour 100 des immigrans se portent vers l'Ouest. Bientôt l'élément exotique prédominera dans ces contrées, dont l'influence paraît devoir être décisive sur les destinées de la république.

La science et l'hygiène se préoccupent de la question. Que deviendra la race anglo-saxonne, par trop mélangée de croisemens hétéroclites (2)? Les lettrés s'en inquiètent. Quel langage parlera-

(1) Blaine, *Twenty years of Congress.*

(2) Il y a quarante ans déjà, le patriotisme en éveil des Américains de bonne souche signalait le danger. En 1852, le général Scott raconta dans un banquet qu'à l'époque où il était maître de Mexico et de tout le pays, la grande majorité des Mexicains désiraient vivement leur annexion aux États-Unis. Pour préparer ce résultat, on offrait au général la présidence avec 250,000 dollars (1,250,000 francs) par an. « Mais, dit-il, je n'étais pas d'avis d'annexer le Mexique. Je répugnais à l'idée de voir 8 mil-

t-on aux États-Unis dans cent ans? A quel idiome barbare aboutira la confusion des langues de cette Babel moderne? La poésie même s'en mêle et, sous le nom d'Ella W. W., la Muse inhospitalière fait entendre à ce sujet les accens de sa lyre revêche dans une longue pièce de vers dont l'aigreur cadencée ne saurait être rendue par une traduction insuffisante.

« Trop longtemps pour le bien de tes enfans, Colombia, ton cœur large et tendre a partagé les splendeurs de ton pays (*home*) avec tous ceux qui voulaient y entrer. Trop longtemps, tes loyaux yeux bleus et ton sourire ont illuminé tes portes grandes ouvertes, et invité le mendiant exotique à puiser à pleines mains dans tes trésors. Les orgueilleuses nations sœurs, dont tu aides à nourrir les affamés, t'expédient leur rebut, leurs noires brebis galeuses et leurs révoltés. Si sordides et ignorans qu'ils soient, tu les accueilles tous; et nous, tes enfans, nous sommes éloignés de tes genoux et de ton sein. Ce sont eux qui nous gouvernent par les lois que leur nombre vote, et nous sommes esclaves sur la terre des hommes libres... Colombia, ces intrus nés au-delà de l'Océan nous enlèveront-ils le fruit de notre labeur? Nos cœurs se gonflent de colère et de jalousie... Écoute enfin notre voix. Ferme-leur impitoyablement tes portes. Réserve tes faveurs à tes seuls enfans (1). »

C'est-à-dire, en simple prose française, que, malgré tous les avantages naturels, la lutte pour l'existence devient déjà presque aussi rude et acharnée aux États-Unis qu'ailleurs. Le travail national prétend se faire protéger sous toutes les formes; l'indigence est un produit d'Europe, il faut l'exclure comme les autres. A chacun ses pauvres!

Les patrons veulent conserver le monopole du marché intérieur. Les ouvriers entendent garder le monopole de la main-d'œuvre, et refusent d'admettre les concurrens étrangers. De là ces lois prohibitives pour supprimer ou enrayer l'introduction non-seulement des Chinois, mais des Italiens, des Hongrois, des Scandinaves, et cette inspection minutieuse infligée aux nouveaux-venus, qui sont rembarqués parfois sous de singuliers prétextes. On exige d'eux, pour les laisser s'établir définitivement, la justification d'un pécule. On leur impose l'épreuve d'un examen élémentaire de lecture et d'écriture, sorte de baccalauréat d'immigration. Avant tout, on réclame l'assurance formelle qu'ils ne sont

lions d'hommes, dont 7 de races inférieures (Indiens et métis), se mélanger à notre race anglo-américaine. Et puis j'avais dans le cœur l'amour du sol natal. A tout je préférais mon pays et ses institutions. J'ai voulu revenir y mourir en leur restant fidèle, et me voilà. » (Lieber, *On civil Liberty and Self-Government.*)

(1) *The North American Review*, février 1888.

pas engagés d'avance, condition qui paraîtrait contraire au bon sens, si elle ne s'expliquait par la crainte de voir les patrons faire venir d'Asie ou d'Europe des travailleurs à vil prix pour remplacer leurs ouvriers en grève ou trop exigeans. Les Américains proclament la fraternité humaine en général, mais, en particulier, ils se réservent le choix des frères.

D'ailleurs, le paupérisme et l'ignorance ne sont pas les seuls motifs d'exclusion. Sous prétexte de *landlordisme* aristocratique et féodal, les susceptibilités républicaines repoussent également les étrangers instruits, honorables et fortunés, qui viennent acheter des terres dans l'Ouest, afin de s'y livrer en grand au fermage ou à l'élevage le plus innocemment bucolique et le plus conservateur possible. Le congrès a été instamment invité à édicter les lois nécessaires pour empêcher ces aliénations de vastes domaines à des propriétaires exotiques. De sorte que certains immigrans sont éloignés parce qu'ils sont trop pauvres, et d'autres parce qu'ils sont trop riches.

Assurément les Américains trouvent des argumens à faire valoir pour excuser de pareilles mesures. Il n'est pas sans intérêt psychologique toutefois de voir le libéralisme démocratique se transformer, suivant l'occurrence, en rigueurs économiques ou personnelles, et emprunter aux anciens systèmes les entraves réglementaires les plus décriées.

Le laisser-aller de la vie politique et sociale était inoffensif et la fraternité facile, tant que l'Amérique restait rurale, cléricale et peu peuplée. Mais sa situation a changé profondément ; l'idylle évangélique des pères pèlerins et des premiers colons se perd dans le lointain. L'agriculture, cette force musculaire calme et puissante de la démocratie conservatrice, n'est plus aussi en honneur qu'autrefois, surtout dans les états de l'Est, dont les fermes commencent à être désertées. Détail à noter : les petits propriétaires agricoles sont beaucoup moins nombreux aux États-Unis qu'en France, où de temps immémorial l'agriculture se plaint de manquer de bras (1). Le commerce, l'industrie, la spéculation, attirent les masses par l'appât d'une richesse plus facile et plus rapidement conquise. A peine si les habitans des villes, centres d'irritabilité nerveuse, figuraient pour un vingtième parmi la population totale des États-Unis en 1820. Ils en forment aujourd'hui plus du quart. C'est dans les bas-fonds des cités industrielles et commerciales que se réfugient la misère et le vice, cortège fatal des civilisations avancées. Les plus mauvais élémens du pays s'y concentrent, et

(1) D'après le recensement général de 1880, les États-Unis comptent à peine 3 millions de propriétaires ruraux contre 5 millions au moins pour la France.

par leur fermentation produisent, au moral comme au physique, ce que la science médicale appelle des foyers d'infection.

L'Amérique en a été préservée quelque temps. Devait-elle cette immunité à ses institutions populaires? « Vous pouvez vous vanter de votre démocratie ou d'une ... cratie quelconque, et de n'importe quel fatras politique, disait Carlyle à un Américain. La vraie raison pour laquelle votre population laborieuse vit satisfaite et prospère, c'est que vous avez une immense étendue de terres à la disposition d'un très petit nombre proportionnel d'habitans. » La quantité des terres publiques disponibles diminue rapidement; 72 millions d'acres ont été concédés pendant le court espace de quatre années (1880-1884). Pourtant il en reste encore à distribuer, et déjà les difficultés au milieu desquelles se débat l'ancien monde ont fait leur apparition dans le nouveau. Que sera-ce quand l'espace libre n'existera plus, d'ici à vingt ou trente ans, dit-on? Les *portes d'or du Pacifique* livreront-elles passage à quelque lamentable exode du paupérisme américain, rejeté par l'Ouest vers les archipels et les contrées asiatiques? Verra-t-on alors, par un juste retour des choses d'ici-bas, la Chine relever définitivement sa grande muraille?

L'alcoolisme, suivi du cortège habituel des maux privés qui en font un péril et un malheur publics chez les diverses nations du globe, exerce ses ravages aux États-Unis. Plus de 3 milliards 1/2 de francs y constituent le budget annuel de l'intempérance (1). Contre ce fléau, la partie saine de la population combat avec une énergie qui honore son esprit conservateur. La campagne a été vigoureusement conduite, et couronnée de succès partiels aux élections locales. On a réussi dans plusieurs états à relever sensiblement le prix des licences, et à réduire ainsi le nombre des cabarets (2). C'est un résultat.

(1) « Les statisticiens qui ont étudié spécialement la question de l'intempérance affirment qu'en 1879 le peuple allemand a dépensé en boissons enivrantes 650 millions de dollars (3 milliards 250 millions de francs ; le peuple français, 580 millions de dollars (2 milliards 900 millions de francs); le peuple anglais, 750 millions de dollars (3 milliards 750 millions de francs); le peuple des États-Unis, 720 millions de dollars (3 milliards 600 millions de francs), soit en tout la somme formidable de 2 milliards 700 millions de dollars, ou 13 milliards 1/2 de francs en une seule année. Il faudrait y ajouter une somme égale, représentant les pertes ou les frais occasionnés par le manque de production, les maladies, la misère ou les crimes qui résultent de l'ivrognerie, pour évaluer le dommage causé à la société par ce vice honteux. » (*The Independent* de New-York, du 8 septembre 1881). — « Sur les 25 millions de francs que le crime et le paupérisme coûtaient annuellement aux contribuables de l'état de New-York (frais de secours, hospices, prisons, etc.), 18 millions étaient imputables aux crimes et délits ou aux maladies résultant de l'ivrognerie. » (*The North American Review*, décembre 1888.)

(2) Dans l'état du Maine, on a été jusqu'à prohiber la vente des boissons alcooliques.

Mais la lutte pour le bien a fait naître une force corruptrice nouvelle. Les fabricans et les débitans d'alcools se sont groupés en grands syndicats afin de résister aux mesures législatives entravant la liberté de la bouteille et de l'ivrognerie, qu'ils classent parmi les libertés nécessaires. Cette puissance liquoriste (*liquor power*) dispose de fonds considérables et connaît les moyens de s'en servir. Avec des assemblées représentatives composées comme l'on sait, les marchandages n'ont que trop beau jeu. Là cependant où les adeptes de la tempérance l'emportent, les bons effets attendus des lois qu'ils édictent sont trop souvent annulés par la complicité achetée des agens même supérieurs.

Tombée entre les mains des moins dignes, l'administration municipale tolère ou favorise tous les désordres et les abus. Les villes ont vu doubler leurs dettes depuis 1870. L'influence des groupes enrégimentés et mercenaires y augmente sans cesse ; le courtier électoral, le *boss* au service des gros monopoles et des intérêts mercantiles y trafique des voix de 10,000 ou 20,000 votans comme d'un bétail. Ces pouvoirs irresponsables, devenus les maîtres du scrutin, constituent un réel danger.

Par une contagion inévitable, le niveau de la moralité générale s'abaisse, surtout parmi les populations urbaines. Le chiffre des divorces grossit rapidement, jusque dans les anciens états puritains de l'Est (1). Les familles nombreuses, l'orgueil naguère, la force et l'espérance de la démocratie américaine, se font rares. On parle tout bas des fâcheux procédés qui compromettent l'avenir de la race anglo-saxonne. Les voyageurs ont rapporté d'Amérique sur ce sujet scabreux des observations positives qu'il semble convenu entre économistes de traduire par le mot d'Horace, *vitio parentum rara juventus*.

La diffusion de l'enseignement n'a pas donné tous les résultats heureux que l'on s'en était promis un peu témérairement, malgré les exemples du passé. « Les républiques de la Grèce, celle de Rome et toutes les autres, je crois, qui ont surgi, puis disparu, étaient beaucoup plus instruites et lettrées à la fin qu'au commencement de leur existence, dit M. Strong ; les progrès de l'intelligence et du savoir ne compensent pas la déchéance de la moralité. » Ce cri de découragement scolaire ne doit assurément pas arrêter les efforts

(1) D'après le tableau comparatif des divorces et des mariages dans les états de la Nouvelle-Angleterre, la proportion des divorces variait, en 1860, entre 2 pour 100 (dans le Massachusetts, où elle était la plus basse) et 7 pour 100 (dans le Connecticut). En 1878, elle s'était élevée, dans les mêmes états, à 5 pour 100 et 10 pour 100, soit une augmentation moyenne de 3 pour 100 en dix-huit années.

ni les dépenses raisonnables en faveur de l'instruction générale; mais c'est un symptôme de mécompte et un document à noter.

Il ne paraît pas qu'aux États-Unis le développement de l'instruction ait arrêté ou ralenti la marche ascendante du paupérisme, de l'alcoolisme, du suicide, de l'aliénation mentale et du crime. L'abondance et l'autorité des témoignages, comme la précision des chiffres, ne laissent malheureusement subsister aucun doute à cet égard. Des écoles nouvelles se fondent, et l'on ne saurait qu'y applaudir. Mais en même temps les prisons se remplissent et se multiplient hors de la proportion normale avec le nombre des habitans. Pour améliorer les hommes et former des citoyens utiles, le perfectionnement des méthodes pédagogiques ne supplée pas aux bons exemples domestiques et aux traditions de famille. « Quand doit commencer l'éducation de l'enfant? demandait-on à Olivier Wendel Holmes. — Cent ans avant sa naissance. »

Puis l'école, elle aussi, est devenue la chose du politicien. On sait que le gouvernement fédéral n'a pas à s'en occuper. Son intervention s'est bornée à la doter richement par des concessions gratuites de terres, dont l'ensemble dépasse aujourd'hui 34 millions d'hectares. L'instruction à chaque degré dépend entièrement des états particuliers et des villes, qui rivalisent d'ailleurs de prodigalité sur ce chapitre. Le total annuel des dépenses scolaires atteint 465 millions de francs (1). La cité de New-York à elle seule y figure pour plus de 20 millions. C'est aux législatures locales et aux conseils municipaux qu'appartient le maniement de cet énorme budget, comme le règlement des questions relatives à l'enseignement. Quel vaste champ d'action et d'intrigues pour les ambitieux qui se disputent par tous les moyens l'influence électorale et politique, sans oublier les profits! Faut-il s'étonner que les Américains éprouvent de vives inquiétudes à voir des assemblées si discréditées façonner l'âme des générations futures et s'ériger en bureaux patentés de l'esprit public?

Bientôt pourtant le peuple américain devra déployer toutes ses qualités intellectuelles et morales pour triompher des difficultés nouvelles qui résultent de sa prospérité même. Le temps n'est plus où chacun, ayant sa large place au soleil, s'efforçait librement de conquérir le bien-être, sans avoir à envier l'opulence irritante du prochain. Aujourd'hui, la richesse nationale des États-Unis est prodigieuse; sa valeur dépasse 218 milliards de francs. La richesse privée s'est également accrue dans des proportions inouïes. On a vu s'élever de colossales fortunes individuelles, les plus conside-

(1) Carnegie, *le Triomphe de la démocratie.*

rables du monde. Plusieurs atteignent 80 ou 100 millions de francs et au-delà. Deux au moins dépassent sensiblement le milliard. Les millionnaires au dollar ou à la livre sterling se coudoient dans les principaux centres d'affaires (1). Les fortunes territoriales ne le cèdent guère à celles qui proviennent du commerce ou de l'industrie ; l'avenir, assure-t-on, multipliera le nombre des unes et des autres.

En tant que créateurs et condensateurs des capitaux indispensables pour commanditer et mener à bien les grands travaux et les vastes entreprises modernes, ces riches citoyens rendent service à leur patrie. Il est naturel d'ailleurs que d'énormes fortunes aient jailli spontanément du sol dans un pays neuf, en voie de développement fiévreux, alors que les cités florissantes surgissaient soudain du milieu de solitudes jusque-là sans valeur, et que les chemins de fer, traversant des déserts fertiles, centuplaient le prix des terres, et favorisaient les spéculations les plus fructueuses. Maintes opérations gigantesques, agricoles, industrielles ou commerciales, procurèrent aussi tout d'abord des bénéfices extraordinaires. Mais, par un effet non moins inévitable, les ouvriers s'entassaient dans les villes, et le paupérisme y grandissait à mesure que s'y concentraient les trésors. Nous sommes loin de l'époque où, interrogé sur l'esprit des classes ouvrières aux États-Unis, un chef socialiste répondait : « Leur prospérité est décourageante ; il n'y a rien à faire ici pour nous. » Aujourd'hui, malgré le bénéfice de l'égalité politique absolue, le franc jeu de la liberté, dans la plus démocratique et la meilleure des républiques, a produit la plus brutale antithèse entre la démocratie saturée d'or et la démocratie affamée.

C'est un lieu-commun fort usé que de disserter sur l'amour des richesses, péché mignon des races vouées au commerce ; et les Anglo-Saxons se piquent d'être les premiers commerçans du monde. Mais, dans les gouvernemens populaires, où les supériorités sociales portent ombrage et sont annulées, la puissance financière, restée seule debout par la nécessité des choses, se trouve maîtresse absolue. Elle peut alors présenter des inconvéniens graves, comme toutes les grandes forces sans contre-poids. Rien ne l'empêche en effet, selon ses intérêts et ses calculs, d'exercer le pouvoir, de le dominer ou de le corrompre.

Aussi les Américains signalent-ils le péril du *mammonisme*, c'est-à-dire du culte fanatique consacré au dieu *Mammon*, au veau d'or, devenu mastodonte chez eux, où tout prend des proportions énormes. « Chaque pays a son aristocratie, dit M. Strong ; nous

(1) Voir à ce sujet les curieux détails donnés par M. de Varigny, *les Grandes Fortunes aux États-Unis*. *Revue* du 1er mai 1888.

avons aussi la nôtre, en dépit du caractère niveleur de nos institutions. Elle a pour armoiries des marques de fabriques et pour blason des livres de commerce. C'est l'aristocratie de l'argent ; et ici plus qu'ailleurs l'argent est roi. » Naguère encore *la Tribune* de Chicago constatait que, sur les soixante-seize sénateurs de l'Union, vingt étaient des millionnaires en dollars. « Les uns sont sénateurs parce qu'ils sont riches ; d'autres sont riches parce qu'ils sont sénateurs, » dit malignement M. Bryce (1).

On sait de quel poids les syndicats financiers pèsent sur les décisions des législateurs et sur les opinions de la presse. Trop souvent aussi la voix du peuple est la voix du dieu dollar. Aux trois ou quatre derniers scrutins présidentiels, les deux partis nationaux se coudoient de très près. Le résultat final, comme fréquemment dans les grandes consultations populaires ou même dans les assemblées représentatives, se trouvait aux mains du groupe flottant des votans les moins convaincus et les moins éclairés. Une corruption restreinte suffit en pareil cas à produire les plus importantes conséquences. Aussi le sort du pays pour quatre ans a-t-il tenu aux votes de quelques milliers ou de quelques centaines d'électeurs indécis, dont les convictions ne se fixaient qu'à l'aide d'argumens monnayés. Aux élections récentes de novembre 1888, le principal marché des votes se tenait dans les états d'Indiana et de New-York, qui devaient décider du succès. Les suffrages s'y achetaient publiquement par lots de cinq, à prix débattus ; la cote officielle de la vénalité électorale variait entre 25 et 500 francs (2). On assure que chaque scrutin quadriennal coûte un demi-milliard. Pour couvrir d'aussi énormes dépenses et alimenter le « fonds de corruption, » suivant le terme consacré, les souscriptions individuelles affluent ; on en cite qui atteignent le million. Naturellement ce ne sont là que des avances, dont se rembourseront largement les capitalistes du parti vainqueur dans ces enchères du pouvoir. Les plus gros souscripteurs, syndiqués sous le nom modeste de comité d'avis (*advisory committee*), se flattent de faire entrer au moins un des leurs dans le cabinet du président et d'inspirer sa politique.

Les abus de ce que les Américains se complaisent à appeler la *ploutocratie* républicaine ont surexcité les colères et les convoitises que la richesse éveille forcément autour d'elle. D'ailleurs, les ambitieux qui ont encore leur fortune à faire ne manquent pas d'exploiter le contraste entre les rudes labeurs de l'indigence et les jouissances matérielles du luxe, entre l'incertitude du lende-

(1) James Bryce, *the American Commonwealth*, t. I, p. 158. London, 1888.
(2) *The Nation*, de New-York, du 6 décembre 1888.

main et le repos doré dans la sécurité de l'avenir. Le capital est représenté comme une insulte et un défi à la misère; les capitalistes et la société entière, accusés de suprême injustice, sont nettement désignés et offerts en proie au parti de la haine.

Par une réciprocité méritée, les maximes corruptrices appliquées comme instrument de règne se retournent contre ceux qui en profitent. Voilà plus de cinquante ans que la doctrine alléchante : « Aux vainqueurs les dépouilles! » est ouvertement pratiquée dans l'ordre politique. Les ouvriers et les pauvres la transportent sur le terrain économique et social, où le nombre leur promet la victoire. Pour se mettre en règle avec les principes, ils n'ont qu'à rajeunir une autre formule connue : Qui crée la richesse? — Le peuple travailleur. — Que possède le peuple? — Rien. — Que doit-il posséder? — Tout.

L'égalité civile et politique des enthousiastes naïfs de 1789 en France et en Amérique est qualifiée aujourd'hui de fallacieuse et de surannée. Ce n'était qu'une égalité théorique entre inégaux, génératrice d'aristocraties nouvelles par la liberté de s'élever laissée à chacun. Dès que l'on admet des inégaux, fussent-ils également traités, il n'y a plus d'égalité pratique; l'expérience des républiques mêmes le prouve depuis cent années. Ce dogme bourgeois des inégaux libres dans l'égalité libre a fait son temps. Il est comparable à un faux théorème qui, partant du principe vrai que tous les angles droits sont égaux, conclurait à l'égalité de tous les champs rectangulaires d'une étendue quelconque. Ce n'est pas l'égalité des angles qui importe, c'est l'égalité de surface des propriétés. Comme tout le monde ne peut s'élever au plus haut degré de la richesse, chacun doit être rabaissé au plus bas niveau par respect envers tout le monde. Pour empêcher les supériorités de se produire, il faudra supprimer la liberté de la concurrence, et détruire du même coup l'initiative individuelle et ses précieux fruits. Sans doute la ruine universelle résultera de cette liquidation sociale. La péréquation des fortunes ne sera que l'exacte répartition de la misère. Mais le principe du niveau commun triomphera. On se partagera civiquement ce qu'il y aura, n'y eût-il rien.

Dans les contrées d'exploitation nouvelle, où la propriété est constituée d'hier, comme dans les vieux pays où son origine remonte à un lointain mystérieux, les revendications contre ses détenteurs ne diffèrent pas sensiblement. Ce sont toujours et partout les mêmes griefs, malgré les réfutations péremptoires maintes fois présentées. Le capital est, dit-on, plus attaqué aux États-Unis qu'ailleurs. Et pourtant la transformation soudaine d'un continent presque entier fait éclater aux yeux l'utilité féconde et les bienfaits

de cette force civilisatrice dont le capitaliste, grand ou petit, est le condensateur nécessaire et le véhicule.

En dehors des spéculations condamnables, comment la richesse du riche viendrait-elle aggraver la pauvreté du pauvre, d'après l'allégation américaine, puisque le capital disponible ne peut donner de profit ou de revenu qu'à la condition de se convertir annuellement en travail, en salaires et en produits, reconstitutifs eux-mêmes du capital par leur vente? Dans ce *circulus* économique, imposé par la nature des choses, la solidarité est étroite entre le travail, le capital et la main-d'œuvre, non sans notables avantages pour celle-ci. Le million de capital circulant, qui rapporte 40,000 fr. d'intérêts annuels à son propriétaire unique ou collectif, est distribué en salaires jusqu'à concurrence de 960,000 francs chaque année, et cela indéfiniment; car le million initial ne saurait être repris ou gardé sans cesser aussitôt d'être productif pour son possesseur. La part de la main-d'œuvre sur le capital d'autrui s'élève donc à 96 pour 100; la part du capitaliste sur son propre capital n'est que de 4 pour 100. Cette dernière rémunération d'un service éminent peut-elle être taxée d'excessive? En cas de désastre privé, c'est le capital qui, d'ordinaire, supporte à lui seul presque toutes les pertes. Une question si grosse et si complexe ne peut qu'être effleurée dans ces pages. Mais si les précédens calculs sont exacts, ce qui est vrai en Europe l'est aussi en Amérique.

Le taux des salaires et de l'intérêt, ainsi que le prix de toutes choses, est réglé par la loi fondamentale de l'offre et de la demande. Cette loi d'airain, comme on la nomme, ressemble, sous ce rapport, à toutes les lois naturelles, qui sont aussi des lois d'airain. L'homme a le droit ou le devoir de lutter sans cesse pour en atténuer les conséquences rigoureuses. Mais la science et l'expérience ne lui permettent pas l'espoir d'en supprimer les causes premières ni tous les effets fâcheux. La démocratie, dans le Nouveau-Monde et dans l'ancien, doit donc se résigner à les subir. Seulement on ne saurait admettre que les capitalistes, par des coups de pure spéculation, aient plus de droits que les travailleurs, par les révoltes et les grèves, à troubler le jeu régulier des lois économiques dans des vues de lucre et de profits personnels. L'Amérique surtout a vu s'organiser et grandir des syndicats de compagnies (*trusts*) et des monopoles assez puissans pour accaparer toute une industrie, amener tour à tour la hausse ou la baisse factice, et infliger ainsi des pertes et des privations cruelles aux producteurs, aux consommateurs et à la main-d'œuvre.

Le président Cleveland a cru devoir signaler publiquement le péril

de ces coalitions financières avant de quitter le pouvoir, qu'elles ont contribué d'ailleurs à lui faire perdre. « Le communisme est une chose haïssable, une menace contre la paix et la bonne organisation du gouvernement, écrivait-il dans son message du 3 décembre dernier. Mais le communisme de la fortune et du capital combinés, l'expansion insolente des cupidités et des égoïsmes qui minent la justice et l'intégrité des institutions libres, ne sont pas un danger moindre que le communisme de la pauvreté et du travail exaspérés par l'oppression, et poussés par l'iniquité au désordre et à l'attaque des citadelles de la loi. » Ces paroles peuvent surprendre, écrites officiellement par un chef d'état. Elles en disent long sur la situation sociale de son pays. Parce que, ou bien que, récemment sortis des couches démocratiques, les *merchant princes*, les gros potentats de l'argent, auraient-ils, en Amérique, la main plus dure et plus pressurante qu'ailleurs? Selon M. Cleveland, leurs procédés creusent le gouffre, qui « va sans cesse s'élargissant entre deux classes nettement séparées, celle des riches et des puissans, et celle des travailleurs et des pauvres. »

Il serait déloyal de ne pas citer, en regard des rapacités du capital, les largesses extraordinaires de nombreux capitalistes américains, rivalisant de générosité pour secourir l'infortune privée et pour fonder une quantité d'œuvres et d'établissemens philanthropiques de tout genre. Qui ne connaît, entre tant d'autres, le nom d'un Peabody, donnant ses millions par vingt-cinq à la fois? Tel possesseur d'un million d'acres de bonnes terres, M. Gerrit Smith, non content de consacrer au soulagement de la misère plus de 500,000 francs par an, distribuait en pur don trois mille fermes de 15 à 75 acres chacune. Il s'en faut que les fortunes américaines soient toutes mal acquises ou mal employées. L'énergie, l'initiative et l'intelligence individuelles de ceux qui sont parvenus à les créer n'ont-elles pas contribué puissamment à la grandeur et à la prospérité nationales? En dépit des abus, on ne saurait méconnaître l'importante fonction économique du capital, son rôle indispensable et bienfaisant dans l'activité normale de la production, de la consommation et du commerce, comme dans l'accroissement de la richesse publique, qui ne pourrait exister et s'accroître sans richesse privée. Que gagnerait-on d'ailleurs à empêcher la formation de grosses fortunes particulières ou à les détruire, en dehors du plaisir de faire à son prochain le mal que l'on ne voudrait pas qu'il vous fît?

Faut-il omettre aussi de constater la part de responsabilité qui incombe aux classes laborieuses dans leurs propres malheurs? Les calculs les plus précis, renouvelés à maintes reprises en Amérique, en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne, prouvent

que les ouvriers versent annuellement aux débitans de boissons la moitié ou les deux tiers de leurs salaires. A chaque heure de travail en moins dans la journée correspond une heure de séjour et de dépense en plus au cabaret. L'aggravation de misère qui en résulte, à part le reste, est-elle imputable aux capitalistes? Quelle combinaison sociale pourrait remplir ce tonneau sans fond des Danaïdes?

Les explications ne sont pas des remèdes. Il est équitable d'indiquer les causes du mal et d'établir l'inanité de certaines revendications injustifiables en principe. Mais la victoire théorique du raisonnement se change en défaite sur le terrain pratique des infortunes, méritées ou non, et des nécessités impérieuses de la vie difficile. Pour être en règle avec les raisons de l'esprit, on n'est pas quitte envers les raisons du cœur. Au positivisme désespérant de la science moderne et darwinienne, dont le dernier mot serait l'écrasement des faibles, le mysticisme moscovite, par l'éloquent organe d'illustres écrivains doublés d'apôtres, oppose « la religion de la souffrance humaine (1), » pieux renouveau du culte chrétien des Sept Douleurs. Pourquoi cette foi généreuse et ardente, popularisée chez nous par de brillans interprètes, n'aurait-elle le don d'échauffer les âmes et de porter ses fruits bienfaisans que sous les frimas de la Russie? A défaut de procédés scientifiques pour apaiser les haines sociales, reste à la portée de chacun, ignorant ou lettré, riche ou pauvre, la solution évangélique et individuelle, qui est aussi celle du bon sens. Seule, en effet, elle pourrait réussir, sinon à supprimer les antagonismes, du moins à amortir les conflits imminens en rapprochant les classes par la sympathie réciproque d'un bon vouloir amical et d'une cordialité vraiment fraternelle. Comme le disait naguère l'un de nos grands savans sous une auguste coupole éclairée d'en haut : « Entre le droit des uns et le devoir des autres, l'intervalle est immense : la charité doit le remplir. Tout est perdu si on l'exige ; tout l'est bien plus encore si on la refuse (2). »

Actuellement, aux États-Unis, les solutions pacifiques et amiables ne semblent pas en faveur ; la violence s'efforce de prévaloir sous le couvert des institutions républicaines, dont le socialisme anarchique est logiquement, aux yeux des masses, le terme final. « N'essayons pas de calmer nos inquiétudes par la pensée que notre régime populaire présente des sécurités contre la révolution, écrit M. Josiah Strong. C'est à cause de nos libertés démocratiques mêmes que le conflit fatal entre le socialisme et la société mo-

(1) Voir *le Roman russe*, par le vicomte de Vogüé, de l'Académie française.
(2) Discours de M. Bertrand à l'Académie française, 13 décembre 1888.

derne paraît devoir éclater d'abord dans notre pays. Les hommes sont naturellement disposés à s'en prendre de leurs maux au gouvernement, et à chercher des remèdes dans des combinaisons gouvernementales nouvelles. Ils espèrent soulager leurs infortunes en démocratisant de plus en plus le pouvoir. De larges concessions libérales suffiraient probablement ailleurs pour enrayer provisoirement les revendications socialistes; mais, en Amérique, tous les palliatifs, tous les subterfuges, tous les expédiens de ce genre sont épuisés. Aucun droit politique ne reste à offrir au peuple : il les possède tous. Aussi sera-t-il le premier à découvrir que le suffrage universel et le bulletin de vote ne sont pas une panacée souveraine. C'est ici que l'on a vu s'accomplir l'extrême et dernière évolution dans la forme du gouvernement; c'est ici que les fanatiques, les agités et les agitateurs seront les premiers à tenter de vivre sans gouvernement quelconque. Au-delà de la république, il n'y a plus que l'anarchie. »

Déjà le socialisme militant, avec ses journaux, son programme, ses forces prêtes pour l'action, paraît plus solidement organisé aux États-Unis qu'en Europe. La grande armée du désordre se divise en différentes légions de mécontens, dont la nomenclature complète serait trop longue à donner. Chacun connaît la vaste association des Chevaliers du travail, dirigée par M. Powderly. On assure qu'elle est très dépassée aujourd'hui et en voie de décadence. Deux groupes principaux se partagent inégalement l'influence sur la classe ouvrière. L'un et l'autre se proposent de bouleverser les institutions économiques et sociales existantes. Mais le parti du travail, *the Socialistic labor party*, garde encore quelque mesure. Il n'attaque directement ni la famille ni la religion, et ne va pas jusqu'aux excès des anarchistes. Sa *platform* contient même, dit-on, certaines revendications raisonnables. Au contraire, l'Association internationale des travailleurs, qui réunit les plus nombreux adhérens, se montre aussi extrême que violente. Elle professe le matérialisme grossier, l'amour libre et l'anarchie. « A bas la propriété individuelle! A bas l'état et toute autorité! A bas la religion et la famille! » Tel est son programme. « Agitation pour former une organisation insurrectionnelle, rébellion pour faire appel à la force, » voilà son cri de ralliement. « Écrasons les monopoles afin qu'ils ne nous écrasent pas, proclame le manifeste de Pittsburg. Sachons tuer quiconque s'oppose à nous, et jouer de la dynamite et du couteau. » Très divisées entre elles au sujet de l'ordre de choses à établir, les différentes sectes révolutionnaires s'entendent sur ce qu'elles veulent renverser, accord provisoire toujours facile.

En dehors de la presse périodique la plus avancée, toute une

littérature socialiste, indigène ou étrangère, circule aux États-Unis; son influence y grandit chaque jour. Les écrits de M. Most, de M. Philipps, de l'Allemand Karl Marx, de l'Anglais M. Ruskin, des chefs connus ou occultes du parti irlandais, sont lus avec confiance et avidité depuis les rives de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique. Le novateur américain le plus populaire et le plus hardi, M. Henry George, indique clairement dans ses livres la situation pénible et les griefs de la classe ouvrière, ainsi que les destructions projetées. Mais il expose très vaguement les moyens de réaliser son idéal de société nivelée par la possession des terres en commun. Un de ses derniers ouvrages, *Progrès et Pauvreté*, a fait grand bruit en Amérique. Au milieu de pensées confuses, de contradictions et de hardiesses singulières, entremêlées à de volumineuses banalités, on est surpris de rencontrer çà et là des aperçus ingénieux et des appréciations justes, dont l'auteur tire d'ailleurs des conclusions fausses.

Dans tout cet ensemble de revendications, de plaintes, de menaces, de théories et de projets, aucune solution rationnelle et pratique ne se révèle; rien de nouveau n'apparaît. On y retrouve, sous diverses formes, les mêmes systèmes chimériques et surannés, tels que la nationalisation du sol, des instrumens de production et des capitaux, autrement dit la suppression de la propriété individuelle, base indispensable de la civilisation moderne. Ces doctrines, impuissantes à rien fonder, peuvent beaucoup pour détruire. Elles flattent en même temps les illusions de l'ignorance, trop portée à croire qu'il existe des remèdes empiriques à tous les maux, et les préjugés d'une demi-science, souvent sincère, qui en sait juste assez pour s'abuser par la forme doctrinale de ses erreurs.

Si la science et les économistes n'ont pas pu découvrir ou faire accepter toutes les solutions désirables, ils rendent d'inappréciables services, et contribuent dans une large mesure au progrès général. Leurs combinaisons de la production, de l'industrie et du commerce contemporains ont eu l'heureux résultat d'abaisser le prix des produits en élevant ou en maintenant le taux des salaires, de façon à augmenter beaucoup les facilités d'existence du plus grand nombre. Que les socialistes en fassent seulement la moitié autant, on leur en saura gré. Ils nous promettent bien le bonheur universel, mais c'est par les ruines et le sang qu'ils se disent forcés d'y préluder (1).

(1) Un volume anonyme, *The Centennial of a Revolution*, publié à New-York en 1888, conclut ainsi : « Dans la grande bataille des idées, faisons-nous solidaires des révolu-

Une première fois déjà, en 1877, les grèves des chemins de fer ont montré les révolutionnaires américains à l'œuvre. Quoiqu'il ne se trouvât pas encore aux États-Unis beaucoup de socialistes déterminés, les destructions matérielles furent évaluées à 100 millions de dollars (500 millions de fr.), et la répression des troubles coûta nombre d'existences humaines. Pour rétablir l'ordre, dix états se virent obligés d'invoquer l'intervention exécutive du président et de réclamer l'assistance des troupes fédérales. Les soulèvemens de Cincinnati en 1884 et de Chicago en 1886 prouvent que le feu couve sous les cendres.

Aujourd'hui, les socialistes organisent une nouvelle prise d'armes, bien plus redoutable, assure-t-on, que celle de 1877. Il est vrai que les récentes grèves, menées par les Chevaliers du travail, ont entièrement échoué; le salaire, battu par le capital, a été contraint de se soumettre. Les conservateurs libéraux d'Amérique ont-ils lieu de se féliciter sans réserves d'une victoire trop complète? Si, pour sortir du malaise réel dont elle souffre, la classe ouvrière ne peut plus compter ni sur les scrutins du suffrage universel, qu'on lui présentait comme le remède universel à ses maux, ni sur les grèves pacifiques dont ses chefs disaient merveille, elle ne voudra plus croire qu'aux chances d'un bouleversement général, et n'aura plus à tenter que la révolte suprême, le coup du désespoir. C'est ce qu'elle prépare.

D'importantes recrues sont venues grossir les rangs du socialisme militant. La presse du parti ouvrier, dans l'état de Michigan, se vantait naguère d'avoir fait élire à la législature dix-neuf de ses candidats. Diverses élections locales indiquent des progrès constans. M. Henry George a pu recueillir soixante-sept mille voix pour la mairie de New-York, le tiers des suffrages exprimés. Vingt-cinq mille hommes enrégimentés et exercés forment le premier noyau des troupes révolutionnaires. Deux cent mille socialistes et huit cent mille Chevaliers du travail sont prêts, dit-on, à se lever au premier signal.

Ces nombres, dont nous ne saurions garantir l'exactitude, paraîtront minimes comparativement au chiffre de la population totale des États-Unis. Il faut pourtant tenir compte d'une observation vérifiée en tout pays : mille insurgés, bien armés et résolus, réussissent à dominer par la terreur vingt ou trente mille habitans pai-

tionnaires de tous les pays, de ceux qui, en Europe, s'appellent l'Internationale. La révolution partout et n'importe où!.. Qu'ils viennent, les communistes, les anarchistes, les socialistes et tous les autres. Nous sommes tous à la nage avec eux dans le même courant. Vogue la galère! Lâchez tout! Vive la commune! » Ces quelques lignes sont pleines de promesses.

sibles et à vaincre dans le combat, malgré leur infériorité numérique, la masse beaucoup plus nombreuse des bons citoyens, inopinément groupés pour la défense de l'ordre.

Sans doute, les conservateurs américains sont plus énergiques que ceux des anciennes contrées d'Europe, et plus habitués à se défendre eux-mêmes. Ils n'hésiteraient pas à repousser par les armes une attaque qui menacerait le foyer, la ferme, ou l'usine de chacun. Très pratiquement, ils pensent que la force pacifique des majorités électorales doit savoir se changer au besoin en force matérielle effective. A leurs yeux, le bulletin de vote est une sorte de bon à valoir sur le capital de coups de fusil et de canon dont dispose un groupe d'électeurs ou un parti. On peut les supposer personnellement déterminés à convertir cette valeur fiduciaire de coups et blessures en espèces frappantes pour faire honneur à leur signature, si quelque minorité révolutionnaire les y obligeait. Ils n'en seraient pas moins mis en déroute au début, comme en 1877, selon toutes probabilités. L'armée régulière n'est pas assez forte pour les couvrir et leur donner le temps de s'organiser avant que l'on ait à déplorer de grandes ruines, surtout si l'insurrection éclate à la fois sur plusieurs points éloignés.

Les pessimistes, en Amérique ou ailleurs, répandent de sombres pronostics sur les péripéties de la lutte, jugée par eux inévitable et imminente. Le journalisme, les revues, les livres abondent en renseignemens inquiétans. A les en croire, le spectre rouge se dresse menaçant en face du spectre d'or ; la démocratie famélique, irritée et déçue, va bientôt monter à l'assaut de la démocratie enrichie et satisfaite. Cette alarme est peut-être prématurée.

Toutefois, les républiques n'ont pas la main heureuse pour résoudre les grosses difficultés politiques, économiques ou sociales. A part même l'extermination systématique des Indiens et la répression des émeutes et insurrections anciennes ou récentes, la question du travail servile a coûté la vie à un demi-million d'hommes. Que coûtera la question du travail libre? Comme économie d'existences humaines, les États-Unis n'ont rien à remontrer aux autres peuples. L'émancipation des esclaves au Brésil et des serfs en Russie s'est opérée sans effusion de sang ni troubles fâcheux.

Les optimistes, tout en admettant la gravité de la crise actuelle, ne voient pas le mal aussi profond. Suivant eux, les choses s'arrangeront, sinon sans luttes partielles, du moins sans catastrophes comparables à la guerre civile de la sécession, en 1861. Les prophètes de malheur n'annonçaient-ils pas alors que les États-Unis allaient tomber en décomposition, ou tout au moins se diviser en

trois ou quatre tronçons et s'épuiser par des rivalités ruineuses? Les événemens ont démenti les prévisions de mauvais augure, et l'Amérique a repris un nouvel essor. Pourquoi les optimistes n'auraient-ils pas encore raison cette fois?

L'Europe suit avec le plus sympathique intérêt les phases de ce conflit redoutable qu'elle aussi ne pourra manquer d'affronter quelque jour. Tous ses vœux sont pour un dénoûment pacifique, qui lui importe à elle-même au premier chef. L'accord, ou du moins le *modus vivendi* entre le travail et le capital, est la grosse affaire du temps. Sous peine de déchéance prochaine, tous les peuples doivent s'efforcer de l'établir. Car si l'équité défend que la science et la richesse puissent écraser l'ignorance et la pauvreté du grand nombre, la loi du progrès, qui s'accomplit toujours par l'élite, ne permet pas non plus que l'ignorance et la pauvreté puissent détruire la richesse et la science. Ce serait un noble rôle d'amener la réconciliation des classes et de préparer ce pacte de fraternité scientifique et chrétienne, d'où dépend l'avenir de l'humanité. Que l'Amérique donne l'exemple, ses rivaux l'applaudiront. N'est-ce pas son tour de découvrir un nouveau monde dans l'ordre économique et social?

II.

Aux dangers éventuels du socialisme, les Américains opposent les réalités incontestables de leur prospérité présente et passée. « Nous avons réussi, disent-ils, comme aucun autre pays ne l'a fait avant nous. » Par cette simple affirmation, ils ont réponse à toutes les critiques et aux sinistres présages. Dans la joie légitime du triomphe, ils montent au Capitole pour rendre grâces aux dieux et surtout à eux-mêmes.

Chaque peuple a sa dose de chauvinisme, de *jingoism*, ou de *spreadeaglism*. En manquer totalement serait un signe d'atonie. Mais, dans la belle humeur du succès, les Américains se montrent bons princes. Leur amour-propre national est moins sensible que par le passé aux piqûres de la critique. Eux-mêmes se jugent souvent avec une crudité de langage qui ne permet pas de les prendre au mot. Notons en passant un trait de modestie. Ils ne font guère parade de chauvinisme belliqueux. Pourtant, les expéditions de leurs volontaires, les campagnes de leurs troupes régulières au Mexique et ailleurs, la conquête de la Californie par soixante et un hommes en trente-sept jours et les combats sur mer livrés à diverses épo-

ques, abondent en brillans faits d'armes. Pour les deux partis en lutte, les batailles de la guerre de sécession sont de beaux titres de gloire et d'honneur militaires. Elles ont révélé par le talent, la persévérance et la hardiesse des chefs, ainsi que par le dévoûment, l'énergie et le courage des soldats, toutes les qualités guerrières propres aux grandes races. Le prestige des généraux victorieux les a fait choisir comme présidens. Mais la république américaine tient surtout au titre de démocratie pacifique, et ne fait des conquêtes qu'en rougissant.

Il convient de signaler aussi les progrès de la littérature et de la presse depuis trente ans. Au milieu de la mêlée quelque peu brutale des affaires, des entreprises et de la course au dollar, la science et la poésie même ont su se faire une place honorée. Pendant que les vieilles familles gardent les respectables traditions anglo-saxonnes, les nouvelles se débarrassent des travers reprochés jadis au sans-gêne transatlantique, et s'initient en voyage aux raffinemens de ce qui reste en Europe des bonnes façons d'autrefois. Le camp féminin arbore et maintient brillamment le *standard* de la distinction et de la grâce mondaines *at home* et à l'étranger. Le goût se développe. Nos œuvres et nos objets d'art, anciens ou modernes, de la meilleure marque, s'en vont trop vite à notre gré, emportés par de vrais connaisseurs dans ce Nouveau-Monde où se forme une aristocratie non-seulement d'argent, mais encore d'élégance, floraison imprévue d'une démocratie qui en témoigne déjà quelque humeur.

C'est surtout à célébrer la prospérité matérielle et l'habile exploitation des ressources de leur pays que s'attachent les panégyristes américains. Parmi leurs plus bruyantes manifestations retentit la note dominante du livre de M. Carnegie, *le Triomphe de la démocratie* (1). Ce petit volume, grand par l'orgueil patriotique qui l'anime, expose avec enthousiasme l'ensemble des richesses et des progrès de l'Amérique. L'auteur n'exagère pas ce qu'il dit. Seulement il ne dit pas tout et ne montre que le beau côté des choses ; c'est son droit. D'ailleurs, pour M. Carnegie, les joies du triomphe national américain s'embellissent des satisfactions d'un triomphe personnel qui se résume dans la conquête d'une situation éminente, celle de premier métallurgiste du Nouveau-Monde. Bien que non naturalisé, et resté Anglais ou Écossais, il tient à honneur de ne pas se montrer ingrat envers sa patrie d'adoption.

On ne saurait dresser ici l'inventaire complet de tant de biens

(1) Andrew Carnegie, *le Triomphe de la démocratie, ou l'Amérique depuis cinquante ans ;* traduction française. Paris, 1886.

acquis ou naturels aux mains d'une seule nation. Chacun en connaît au moins les principaux : le coton, le blé, le bétail, les mines d'or et d'argent, la houille, les huiles minérales, etc. Cette étonnante puissance de production est un phénomène unique au monde.

Nul n'ignore combien les succès agricoles des États-Unis ont été écrasans pour les cultivateurs des vieux pays d'Europe. Voici pourtant que les gros profits diminuent à cause de la concurrence des blés du Canada, de la Colombie et des Indes. Les vastes entreprises des *Wheat* et *Bonanza farms*, qui exploitent d'immenses espaces par la culture extensive, ne sont plus aussi fructueuses qu'autrefois. Quant aux petits ou moyens propriétaires, ils semblent se décourager, malgré les privilèges du *homestead* (1). Plusieurs renoncent à leurs fermes qui ne rapportent même plus 15 pour 100 dans les régions de l'Est. L'élevage du bétail, toujours lucratif, doit lutter contre de nombreux concurrens d'autres contrées : l'exportation des viandes en Europe ne se développe pas sans difficultés ni résistances. Si l'agriculture ne donne plus les incroyables bénéfices auxquels sont accoutumés les spéculateurs des États-Unis, elle reste assez florissante pour contenter les nouveaux immigrans, pour satisfaire largement à la consommation intérieure et subvenir à l'insuffisance de la production européenne.

Les Américains exaltent avec raison les progrès de leur industrie. Non-seulement ils ont cessé pour des articles de premier ordre, tels que le fer et la houille, d'être les tributaires de l'étranger ; mais ils exportent une grande quantité de leurs produits, et seraient en mesure d'en exporter bien davantage s'ils trouvaient des débouchés. Pour la fabrication de l'acier, entre autres, ils serrent de près l'Angleterre et espèrent la devancer bientôt. Il y a dix ans déjà, M. Gladstone constatait ce développement prodigieux et prévoyait que la primauté industrielle passerait aux cousins d'outre-mer. « Les États-Unis seuls nous enlèveront le sceptre du commerce, écrivait l'illustre homme d'état. Nous n'avons aucune raison, et je n'ai pour ma part aucune envie de murmurer contre cet avenir. S'ils obtiennent la supériorité, ce sera par le droit du plus fort, et, dans cette circonstance, le plus fort veut dire le meilleur. Ils deviendront, selon toute vraisemblance, ce que nous sommes actuellement, les premiers serviteurs et les pourvoyeurs en chef

(1) Le *homestead* est un lot de 160 acres ou 65 hectares environ, de terres publiques, accordé par la loi à tout Américain qui le réclame, à charge de le clôturer. Ce lot est insaisissable et à l'abri des poursuites pour dettes. Toutefois, la loi n'est pas absolue. Pour annuler ce privilège et pour emprunter avec garantie sur cette propriété, il suffit de la signature de la femme jointe à celle du mari.

du genre humain, en même temps que les plus importans employeurs de main-d'œuvre, parce que leurs services rendus au monde seront les plus utiles et les plus nombreux. Nous n'avons pas plus de titres à faire valoir contre les États-Unis que Venise, Gênes ou la Hollande n'en eurent autrefois contre nous (1). » Ces brillantes promesses commencent à se réaliser. « L'Amérique, dit M. Carnegie, est aujourd'hui la première nation manufacturière du monde. » Ses produits défient la concurrence européenne par les bas prix de fabrication, grâce au perfectionnement des procédés et de l'outillage. Toute rivalité avec elle devient presque impossible sur les marchés neutres.

L'activité remarquable de la navigation sur les lacs et les fleuves est encore un élément de prospérité. Toutefois les Américains ont laissé l'Angleterre s'emparer du monopole presque exclusif de la grande navigation à vapeur. « Les trois quarts de nos transports maritimes se font sous pavillon étranger, » disait à New-York, en 1880, M. Sherman, alors ministre des finances (secrétaire du trésor) (2).

L'Amérique se montre fière de ses grands travaux. La liste en est longue et flatteuse, depuis l'ouverture du canal de l'Érié jusqu'aux énormes constructions destinées à fixer et à régler l'estuaire du Mississipi, « le père des eaux, » souvent irrité et formidable dans ses colères. Mais les Alpes traversées par les deux tunnels du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, le percement de l'isthme de Suez et de l'isthme de Panama, un jour ou l'autre, sont l'œuvre des Européens et font bonne figure au tableau du progrès.

Que ne disent pas les Américains de la rapide construction et du vaste développement de leurs chemins de fer? C'est une belle entreprise, rondement menée. L'ensemble du réseau mesure près de 220,000 kilomètres. L'inventaire général des diverses compagnies comprend 19 milliards de francs d'actions à 2 pour 100 et 18 milliards 1/2 d'obligations à 4 3/4 pour 100. A travers des contrées où les routes n'existaient pas, où la terre était pour rien dans la majorité des parcours, la rapide exécution des voies ferrées était aussi aisée qu'avantageuse pour l'avenir du pays. Qui ne sait, d'ailleurs, les facilités de toute nature accordées aux compagnies? Rien que les terres publiques, prodiguées gratuitement en leur faveur par le gouvernement fédéral, égalent en étendue la superficie de huit des principaux états de l'Union, et dépassent en valeur la moitié de la dette nationale. De plus, l'or étranger a prêté lar-

(1) R.-H. W. Gladstone, M. P., *Kin beyond Sea.*

(2) Discours prononcé au banquet annuel de la chambre de commerce de New-York

gement son concours. Malgré ces conditions exceptionnelles, cent vingt-cinq compagnies avaient fait faillite avant 1876, avec un passif qui s'élevait à plus de 20 milliards de francs (1), et aujourd'hui encore la gestion de cent huit compagnies est confiée à des séquestres judiciaires.

De son côté, la vieille Europe, écrasée par des budgets de guerre ou de paix armée, a créé presque dans le même temps un système de voies ferrées fort peu inférieur en développement. Mais au prix de quelles dépenses, de quelles difficultés internationales, techniques, légales, économiques et militaires n'a-t-elle pas construit ce réseau soigné, qui va de Cadix et Lisbonne à Saint-Pétersbourg, de Brest à Moscou, pour atteindre demain Salonique et Constantinople, sans compter les lignes russes s'avançant jusqu'à Samarcande vers l'Asie centrale!

La réglementation européenne, surtout en France, a su éviter la plupart des inconvéniens de la liberté absolue, qui amène le plus souvent l'oppression générale par la guerre mutuelle, puis par la ligue des monopoles réconciliés au détriment du public. La législation sur les chemins de fer américains et les procédés des compagnies ont imposé des charges exagérées à la production, ou troublé toutes les relations commerciales par des crises artificielles et volontaires dont le pays eut fort à souffrir (2). Une loi rendue indispensable par l'excès des abus, et votée le 4 février 1887, l'*interstate commerce act*, a chargé une commission spéciale de contrôler la gestion des compagnies et de régler les rapports entre les lignes d'états différens (3). Les premiers travaux des commissaires ont montré que la question ne sera pas facile à résoudre.

Ce sont là quelques mécomptes, inséparables de la meilleure fortune. Les Américains, du haut de leurs prospérités, ne se formaliseront pas si on leur demande quels rapports directs la largeur et la longueur des fleuves, la profondeur des lacs, la richesse des mines et des puits de pétrole, l'étendue et la fertilité des terres, les quantités de coton, de blé ou de bétail peuvent

(1) Dans ces 20 milliards de pertes, les capitaux étrangers figuraient pour plus de 5 milliards.

(2) En 1869, au plus fort de la lutte entre les compagnies rivales, « les tarifs des transports entre New-York et Chicago ont varié de 1 dollar à 37 dollars 1/2 par tonne. Sur la ligne de Saint-Louis et sur celle de l'Érié, les tarifs ont sauté de 7 dollars à 46 et de 2 dollars à 37 par tonne. » (Charles F. Adams, *The railroad system.*)

(3) Par une disposition très libérale dont les États-Unis sont coutumiers, il a été décidé que sur les cinq membres composant cette commission, trois au plus pourraient appartenir au même parti politique.

avoir avec le triomphe de la démocratie. N'est-ce pas le triomphe de la nature? Quant aux constructions de villes, de monumens, de chemins de fer, etc., les Américains ne les doivent qu'à eux-mêmes. Ils ont le droit de s'en glorifier personnellement. C'est le triomphe du travail sans épithète. En quoi des ports, des canaux, des ponts et des viaducs démocratiques se distinguent-ils des autres?

Dans les comparaisons avec l'Europe, et surtout dans les parallèles entre les États-Unis et l'Angleterre, on oublie trop de noter combien diffèrent pour les deux pays les conditions essentielles d'existence. Le système aristocratique et monarchique anglais est tenu de recourir à des combinaisons économiques compliquées et délicates, pour faire vivre une population de 36 millions d'habitans sur un sol qui peut en nourrir à peine la moitié par ses produits naturels indigènes. Le système démocratique américain est chargé de la tâche facile de laisser vivre et se développer spontanément un peuple de 60 millions d'hommes dans de vastes et fertiles contrées qui pourraient aisément en alimenter plus du double. Sans déprécier le mérite de leur succès, on reconnaîtra que les Américains avaient la partie belle.

Voici même qu'ils se plaignent de réussir trop. L'excès des richesses les incommode. Un gros excédent annuel de recettes encombre depuis quelque temps les caisses du gouvernement de l'Union, qui ne sait que faire de cette surabondance de biens (1). La dette nationale se paie trop vite et l'or s'accumule inutile dans les caves du trésor fédéral, au préjudice des banques et des affaires privées. L'erreur plus ou moins intéressée du *Bland bill* au sujet de la frappe obligatoire du dollar d'argent, « le dollar de nos pères, » dont personne ne veut, aggrave la pléthore monétaire des finances nationales.

Aussi était-ce un véritable cri d'alarme sur l'embarras des ri-

(1) La moyenne de cet excédent, depuis quelques années, est d'un demi-milliard de francs environ. Pour l'exercice courant, 1888-1889, l'excédent serait, dit-on, beaucoup plus faible : à peine atteindrait-il 130 millions de francs. Mais, d'autre part, les dépenses ont été majorées d'une année à l'autre de 190 millions environ. Au profit de qui ou de quoi cet excédent subit de dépenses qui correspond à l'excédent habituel des recettes? Comme contre-partie de la prospérité exubérante des finances nationales, la gêne financière est très grande dans les états particuliers, dans les comtés, les villes, etc. Les contribuables y sont écrasés d'impots, qui pèsent principalement sur la propriété foncière. Les dettes locales et municipales, presque insignifiantes il y a cinquante ans, s'élevaient déjà, en 1880, d'après le recensement général, à 4 milliards 110 millions de francs, et, en 1886, à 5 milliards 300 millions. (Voir William H. Jones, *Federal taxes and State Expenses*. New-York, 1888, et Henry Adams, *Public Debts*. New-York, 1888.)

chesses que le président poussait naguère dans son message. Il suppliait lamentablement le congrès de délivrer le gouvernement fédéral du poids écrasant de ses économies. Enlacé comme un nouveau Laocoon par l'hydre sans cesse renaissante du hideux *surplus*, M. Cleveland appelait au secours.

L'exécutif ne se bornait pas à exposer les inconvéniens imprévus de l'opulence budgétaire, il offrait un remède et invitait les chambres à l'étudier. Son projet, qui consistait, on le sait, à diminuer le surplus et l'encaisse métallique par une réduction notable des droits de douane, galvanisa les vieux partis politiques atteints d'anémie. Sous une forme incidente, suivant l'usage américain, reparaissait l'éternelle question de la protection et du libre échange, libre échange mitigé d'ailleurs, tel que ses partisans mêmes le comprennent aux États-Unis. Le terrain sur lequel devait se livrer la bataille du scrutin présidentiel se trouvait dès lors indiqué.

Jadis et jusqu'à nos jours, la querelle des tarifs douaniers avait divisé le pays en deux sections très nettes. Les républicains du Nord et de l'Est, où se concentraient le commerce et l'industrie, étaient des protectionnistes déterminés. Les démocrates, qui dominaient dans le Sud agricole, exportateur de coton, et dans certains états du l'Ouest, exportateurs de blé et de viande, se ralliaient presque totalement à l'opinion libre-échangiste. Quoique cette ancienne classification subsiste encore aujourd'hui dans ses grandes lignes, des intérêts nouveaux l'ont modifiée sensiblement. Les deux doctrines opposées comptent des adhérens plus ou moins nombreux dans chaque parti. L'industrie du Sud et de l'Ouest a fait des progrès. Puis d'importantes questions de monopoles et autres se sont greffées sur la question principale.

Tout d'abord, le groupe nombreux des politiciens ne verrait pas sans une amère douleur diminuer les gros excédens du trésor, dont le numéraire amoncelé se prête, sans effet trop marqué sur la masse, à toutes sortes de combinaisons, de grapillages, de corruptions et d'entreprises qui profitent largement au parti détenteur du pouvoir. Le dégrèvement des tarifs affaiblirait notablement les recettes annuelles de la douane, évaluées à 1 milliard de francs environ. Une poule aux œufs d'or de ce calibre trouvera toujours d'acharnés défenseurs.

De leur côté, les ouvriers industriels, qui avaient paru pencher un instant vers le libre échange, sous l'impulsion de M. Henry George, sont redevenus pour la plupart aussi protectionnistes que les patrons. Ils craignent qu'avec l'unité télégraphique du globe, le régime de la concurrence universelle par le bon marché des produits ne fasse bientôt tomber le prix du travail producteur aux plus

bas cours de la main-d'œuvre en un point quelconque du monde, aux Indes ou en Chine, par exemple, et ne les réduise ainsi à des salaires de meurt de-faim (*starving wages*). Tout compte fait, dans l'état actuel des choses, les hauts tarifs leur paraissent la garantie indispensable d'un salaire vital suffisant, malgré les sacrifices qu'ils ont à subir de ce chef comme consommateurs.

Une clientèle électorale aussi nombreuse est à ménager. En face du drapeau républicain de la protection à outrance, les démocrates et le président candidat se gardaient bien d'arborer franchement l'étendard libre-échangiste. Leur programme timide restait largement protecteur ; les réductions de droits ne devaient guère porter que sur les matières premières et sur des articles n'ayant pas de similaires aux États-Unis. Quant au travail indigène, les deux partis étaient d'accord pour lui réserver le monopole de la production nationale par l'exclusion de la main-d'œuvre étrangère.

Les élections de novembre dernier ont assuré la victoire de M. Harrison et des républicains. Sous leur direction, les États-Unis demeureront sans doute plus protectionnistes que jamais, au moins pour un temps. Le maintien du régime douanier sera accepté sans grand enthousiasme, dit-on, comme la revision prudente des tarifs aurait été subie avec résignation. Il ne semble pas que cette lutte économique, ramenée à des proportions si exiguës, ait profondément remué les masses populaires. Celles-ci ne se sentaient pas atteintes au vif de leurs intérêts immédiats, quel que fût le résultat final. Le faible écart entre les vainqueurs et les vaincus, et les contradictions des derniers scrutins (1), laissent planer une fâcheuse incertitude sur la véritable opinion de la majorité. Le pays, habitué au système protecteur, y trouve l'avantage de conserver son indépendance d'action. Il hésite à s'aventurer dans l'inconnu d'une expérience nouvelle, et se défie des théories absolues du libre échange, qui ne lui permettrait plus d'être l'arbitre de son propre sort. Avant tout, les Américains veulent rester les maîtres chez eux. Leur situation agricole privilégiée, le superflu de leurs produits alimentaires les met à l'abri des représailles économiques périlleuses. Ils peuvent attendre tranquillement d'avoir acquis la supériorité industrielle définitive. Alors, rien ne les empêchera d'abaisser toutes les barrières et de faire du libre échange rémunérateur : ils seront les plus forts.

(1) Dans les élections parlementaires, les républicains n'ont obtenu qu'un faible avantage sur les démocrates. Dans l'élection présidentielle, quoique le candidat républicain ait été définitivement élu par les collèges du second degré, c'est son compétiteur démocrate, le président Cleveland, qui l'a emporté par quelques milliers de voix au scrutin primaire.

Cette supériorité prochaine, assure-t-on, cette richesse et cette force toujours grandissantes, ajoutent de nouveaux motifs aux inquiétudes des nations habituées de temps immémorial à marcher en tête de l'humanité. Évidemment l'axe de la puissance économique et politique se déplace à leurs dépens. Autour d'elles se dressent les plus formidables agglomérations d'hommes qu'on ait jamais vues. Il n'était question autrefois que de l'équilibre européen. C'est l'équilibre du monde qui doit nous préoccuper aujourd'hui. La vieille Europe, rapetissée par comparaison, commence à peser d'un poids léger dans la balance de l'univers, rétréci lui-même depuis que la rapidité scientifique des communications se joue des distances et de l'étendue. Verrons-nous l'antique reine de la civilisation et du progrès dépossédée bientôt de sa couronne, et peut-être étouffée un jour entre les trois colosses qui l'englobent?

Au plus loin, les Chinois pourront tôt ou tard lui causer de graves préjudices. Voilà bien des siècles que les Européens s'efforcent de pénétrer dans le vaste empire du Milieu. S'il ouvre enfin ses portes, ce n'est pas l'Europe qui entrera; c'est plutôt la Chine qui débordera en masses compactes, comme d'innombrables colonnes de termites rongeurs, ne laissant rien sur leur passage. Sobres, ingénieux, acharnés à l'ouvrage même le plus rebutant, âpres aux moindres gains, les Célestes viendront-ils refouler et affamer par le vil prix de la main-d'œuvre nos habiles et intelligens travailleurs, chevaliers, eux aussi, du travail libre, anobli par le christianisme et la science? Quelque quatre-vingt mille Chinois, cantonnés en Californie et dans les états voisins, ont suffi pour inquiéter l'Amérique. Que serait-ce si toute une invasion ouvrière nous menaçait?

Serons-nous protégés contre la concurrence et l'infiltration asiatiques par un autre colosse aux cent cinq millions de têtes, l'empire russe, aussi hautement personnifié que sagement conduit vers ses hautes destinées? Sa situation limitrophe l'appelle à jouer le premier rôle; c'est lui qui tient de ce côté les clés de l'Europe et de l'Asie.

Chacun de ces trois états gigantesques, la Russie, la Chine et les États-Unis, pourrait facilement à son gré agiter et modifier le monde. Non-seulement, depuis Monroë et sa doctrine, les Américains se sont établis les arbitres de leur continent tout entier, en déclarant qu'aucune ingérence étrangère n'y serait tolérée par eux; ils ont encore conquis la primauté du nombre parmi les peuples de sang anglo-saxon, et se flattent de les diriger, sinon de les absorber dans l'avenir. Après le pangermanisme et le panslavisme, verrons-nous le *panyankisme* surgir à notre horizon suffi-

samment obscurci? Ce dernier néologisme, ajouté à tant d'autres, s'imposera-t-il pour désigner un nouvel essai d'unification de race qui pourrait prendre des proportions fabuleuses? « Les hommes de langue anglaise sont devenus sept fois plus nombreux pendant la période séculaire qui vient de s'écouler. Si la progression observée persiste, on en comptera dans un siècle 700 millions ou même 1 milliard, suivant l'estimation de M. Burham Zinche (1). » C'est prévoir de loin; et les événemens déconcertent parfois les plus savans calculs. En attendant, les Anglo-Saxons dépassent déjà le chiffre de 100 millions, sur lesquels 60 millions au moins sont Américains.

En face de groupemens aussi redoutables, quelle mince figure ferait notre Occident divisé et armé contre lui-même? Garderait-il quelque chance d'ébaucher l'Union latine, que la maison de Bourbon était si bien en passe d'accomplir au siècle dernier par le pacte de famille, et que manquèrent si follement ensuite des gouvernemens sans racines et sans traditions? Nos républiques semblent marquées de la fatalité du mauvais œil pour tout ce qui touche aux relations internationales; et les Napoléons, en définitive, malgré l'impérial génie du premier de la race, ont toujours eu la victoire maladroite et la défaite irréparable.

Quant à l'Angleterre, se rattacherait-elle à la ligue anglo-saxonne patronnée par les États-Unis? La verrait-on, au contraire, se rapprocher du groupe germanique, ou rechercher l'alliance latine pour résister à des ambitions débordantes qui, sous prétexte de nationalité fraternelle ou filiale, ne l'embrasseraient que pour mieux l'étouffer? Tout abritée qu'elle est dans son île, l'isolement politique lui deviendrait impossible, à cause de sa situation économique spéciale. Depuis longtemps déjà, elle ne parvient plus à tirer sa nourriture de son propre sol; et peu à peu les autres pays se refusent à recevoir les produits de ses manufactures, qui servent à payer ses importations alimentaires. Les Américains ne se contentent plus de fabriquer eux-mêmes, pour leur propre usage, la plupart des objets qu'ils faisaient jadis venir du dehors et surtout de la Grande-Bretagne. Ils s'efforcent avec succès de développer leur exportation industrielle autant que leur exportation agricole, de lutter victorieusement sur les divers marchés du monde, et d'y supplanter la concurrence anglaise. Seulement l'enjeu de la partie n'est pas égal pour les deux états rivaux. L'Amérique joue sur le velours, assurée qu'elle est de son pain quotidien et de l'abondance des denrées nécessaires à la subsistance de ses habi-

(1) *The North American Review*, décembre 1887.

tans. Pour l'Angleterre, la victoire ou la défaite pourrait être une question de vie ou de mort.

On remarquait naguère en haut lieu que les différentes colonies anglaises ne tenaient à la métropole que par un fil, facile à couper. Qu'arriverait-il si ce fil était coupé en effet, et si la Grande-Bretagne, privée de la pension alimentaire que lui fait sa servante indienne, n'avait plus de débouchés pour y placer les produits de son industrie? Elle serait prise par la famine, et ses nombreux artisans n'auraient plus d'autre ressource que l'émigration, qui prend déjà des proportions inquiétantes.

Avant de se voir exposée à tomber au rang d'une Hollande modeste et proprette dans son honnête aisance bourgeoise, mais ne comptant plus guère parmi les puissances, l'Angleterre trouvera bien moyen de s'entendre avec les États-Unis. Entre ces deux peuples consanguins, les rapports actuels manquent un peu de cordialité; on constate certaines susceptibilités d'amour-propre, jointes à des conflits d'intérêts matériels immédiats. Par ses exportations de blé et de matières premières, comme par sa population irlandaise, l'Amérique pénètre assez avant dans les affaires de la Grande-Bretagne. Celle-ci, de son côté, par le *Dominion* canadien, par l'émigration, par le monopole de la navigation à vapeur, par la prépondérance de son commerce et de ses banques, se trouve profondément mêlée aux préoccupations des Américains. Cette réciprocité d'influences amène des malentendus passagers, des jalousies de famille, que des concessions mutuelles apaiseront, quand l'avantage commun l'exigera. La similitude des tempéramens, l'atavisme social, politique et religieux, contribueront puissamment à resserrer les liens de parenté rompus il y a un siècle, à l'aide de Français libéraux et chevaleresques que le roi Louis XVI se permit d'envoyer, avec La Fayette et autres marquis, prendre une éclatante revanche de la perte du Canada.

M. Gladstone tire hardiment l'horoscope de l'union future, à laquelle son retentissant article sur « les cousins d'outre-Mer » avait déjà fait quelque allusion. « Nous voyons, dit-il, se dessiner dans le lointain la plus séduisante perspective pour tout Anglais et tout Américain, celle d'une influence morale puissante ou même souveraine qui peut, sans être cherchée, échoir avant un siècle à notre race anglo-saxonne, grâce à la prépondérance de sa force numérique toujours croissante, ainsi qu'à son active et pénétrante énergie dans l'ordre matériel et mental des choses (1). »

(1) *Universitas hominum*, par R.-H. W. Gladstone, M. P., *the North American Review*, décembre 1887.

Cette pensée de nouer une alliance étroite entre tous les peuples de langue anglaise n'est pas aussi nouvelle qu'on pourrait croire. L'auteur anglais James Harrington y rêve dès le XVIIe siècle, et baptise du nom d'*Oceana* « la grande idée » de fédération coloniale avec la métropole. De nos jours, le même sujet a été traité sous diverses formes. M. Seeley, professeur à Cambridge, publiait en 1883 son intéressant ouvrage sur l'*Expansion de l'Angleterre*. Plus récemment, en 1886, le célèbre historien anglais, M. Froude, reprenant pour son livre le titre d'*Oceana*, rajeunissait l'antique projet qui flotte évidemment dans les imaginations britanniques, et semble hanter aussi les songes des Américains. L'un d'eux écrivait naguère dans un élan d'enthousiasme : « Au besoin, nous remorquerons l'Angleterre jusqu'aux embouchures du Mississipi! » Il ne faut défier de rien les vaillans fils de l'Amérique. Toutefois, avant de se laisser faire et de signer le contrat, l'Angleterre, avec le riche apport de ses possessions d'Australie, du Canada, des Indes, du Cap et le reste, serait en mesure de poser quelques conditions.

Autrefois, le doge de Venise épousait l'Adriatique en grande pompe. Pourquoi un comité de riches amateurs des deux mondes ne se donneraient-ils pas la satisfaction de commander, pour l'exposition française de 1889, un tableau allégorique représentant une cérémonie du même genre qui populariserait leur idée? On verrait en peinture le mariage politique de Neptune, sous les traits du Président, avec l'Amphitrite moderne, *Britannia rule the waves*. Autour d'eux, des tritons et des sirènes, figurant les plus renommés politiciens d'Amérique et les nobles *ladies* du *peerage* mêlées aux beautés professionnelles des deux rives de l'Océan, formeraient des groupes symboliques. Dans le fond, et bien en vue, au milieu des rayons lumineux d'un beau soleil couchant, apparaîtrait M. Gladstone, appuyé sur sa hache de bûcheron druidique, et soufflant des fanfares de triomphe dans une conque irlandaise. La reproduction de cette allégorie par les journaux illustrés reposerait les esprits fatigués des tableaux de statistique et de la cote des *greenbacks* ou des consolidés.

Heureusement pour nous, l'alliance intime à ce point n'est pas encore conclue, sans quoi l'Angleterre, reliée au Nouveau-Monde par ses câbles sous-marins, par ses flottes de rapides paquebots, et surtout par l'union nationale de race et d'intérêts, deviendrait un avant-poste des États-Unis menaçant nos rivages. Le Pas-de-Calais marquerait la fin de l'Europe et le commencement de l'Amérique. Ce serait notre tour de nous opposer à la construction du tunnel sous la Manche.

Si tout n'est pas fiction pure dans ces hardiesses d'imaginations débridées, serait-il impossible d'entrevoir le programme d'une vaste confédération entre des colonies et deux nations ne formant au fond qu'un même peuple, ayant même religion, même langue, mêmes lois (1)? On commencerait par une sorte de *Zollverein*, ou d'union douanière; les États-Unis s'empresseraient de fournir presque exclusivement les denrées de première nécessité à l'île douairière, leur vénérable métropole. Viendrait ensuite l'union des flottes, déjà qualifiée de *Seas Union*, et enfin un syndicat politique anglo-saxon, de forme quelconque, aux combinaisons duquel le fédéralisme américain se prêterait à merveille. Chaque pays garderait son *home rule*, tout en acceptant le lien fédéral.

Verrait-on quelques lords sénateurs, accompagnés de hauts délégués coloniaux, aller siéger au sénat de Washington, et réciproquement quelques sénateurs lords venir prendre séance à la chambre des pairs de Westminster? Le gouvernement de la Grande-Bretagne se rapprocherait-il de la royauté présidentielle, ou l'Amérique inclinerait-elle vers une présidence monarchique? Non moins hardi que positif, M. Moncure Conway va droit au fait, et avec sa verve habituelle, il propose, comme le meilleur dénoûment, « d'importer aux États-Unis le prince de Galles pour l'investir de la présidence à vie. Car, dit-il, son éducation politique sous l'œil d'une reine strictement constitutionnelle, au sein de la paix et de la dignité domestique et nationale, a été infiniment plus saine que celle de nos candidats présidentiels de hasard... La présidence à court terme est plus funeste que la royauté. Celle-ci éteint les ambitions suprêmes; la présidence les rallume et les exaspère. Chaque élection présidentielle est une révolution (?), » ajoute l'auteur, non sans exagérer toutefois. Ne serait-ce pas plutôt un œuf quadriennal contenant un germe révolutionnaire qu'il faut empêcher d'éclore, de peur que tôt ou tard ne sorte de sa coquille fragile une redoutable guerre de partis? La solution de M. Conway est aussi originale qu'imprévue; son simple énoncé trahit quelque désarroi dans les idées républicaines.

Les sentimens de rivalité loyale entre les deux peuples étaient exprimés naguère avec des formes respectueuses et courtoises, gage d'une sympathie réelle que de récentes susceptibilités ne sauraient sérieusement compromettre. A l'occasion du jubilé de la reine d'Angleterre, au glorieux règne de laquelle il rend un juste

(1) On sait que la *common law* anglaise est encore en usage actuellement aux États-Unis.

(2) *Notre roi en habit noir* (*The North American Review;* mars 1887).

hommage en le qualifiant de *Victorian Era*, M. Allen Thorndike Rice, l'éminent directeur de la *North American Review*, manifeste « son admiration profonde pour cette petite île qui est placée à l'avant-garde de la civilisation, et qui domine sur un septième de la race humaine. » Il établit une comparaison élégante entre les progrès de l'Amérique et ceux de l'Angleterre pendant les cinquante dernières années. Comme tout bon *gentleman* anglo-saxon, M. Rice donne une allure de sport à son parallèle présenté sous ce titre : *the Race for primacy*, la course pour la primauté. Naturellement sa conclusion est en faveur de sa patrie ; il ne doute pas que le prix ne soit remporté par l'Amérique. Les paris sont ouverts.

Mais le point qui nous intéresse, ce n'est pas de deviner laquelle des deux nations sortira victorieuse de cette compétition de famille, ni de supputer les millions de dollars ou de livres sterling que l'une et l'autre auront ajoutés à leur capital. Il nous importe surtout de connaître les qualités morales et intellectuelles qui ont permis aux Américains d'élever un grandiose édifice social et de le conserver florissant jusqu'ici. Car les bonnes chances du hasard ne suffisent pas pour expliquer le succès. La démocratie s'impose aujourd'hui à tous les régimes. Encore faut-il savoir avec quelles difficultés elle doit compter et à quelles conditions seulement elle peut espérer de réussir.

DUC DE NOAILLES.

L'EXAMEN CHIMIQUE

DES VINS

II[1].

LES VINS MANIPULÉS ET FALSIFIÉS.

Nous pourrions inscrire comme épigraphe, en tête de la seconde partie de cette étude, la fameuse sentence : « La lettre tue et l'esprit vivifie. » Faudrait-il admettre, sous prétexte de loyauté commerciale, que, dans aucun cas, une boisson fermentée ne doit subir une manipulation, un traitement quelconque destiné à l'améliorer ; que l'on ne doit vendre, et que, sous peine d'altérer sa santé, l'on ne peut consommer habituellement que du vin tel que la nature l'a fait (2)? Poser la question en ces termes, c'est la résoudre. Il serait parfaitement absurde, et personne d'ailleurs ne le souhaite, de renoncer aux collages et à la filtration, pratiques souvent très avantageuses. Depuis des siècles, les piquettes et les vins de seconde cuvée suppléent assez bien aux vins véritables, lorsque ceux-ci sont trop rares ou trop chers. On a cherché le moyen de rendre plus abondans ces produits secondaires et de les améliorer au moyen du sucrage. Où est le mal? Les vins doux, les vins de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

(2) Formule employée autrefois dans les contrats de vente du Bas-Languedoc, et servant à désigner les liquides provenant de suc de raisin sans mélange.

liqueur, les muscats, les vins de Champagne et d'Anjou, ne sont pas rigoureusement naturels et subissent tous des préparations rationnelles; mais, personne ne l'ignore, les négocians et les producteurs qui traitent ces liquides ne se cachent point du public et se gardent bien de nuire à la renommée de leurs produits en persistant à user de méthodes reconnues dangereuses ou en essayant des innovations maladroites. De plus, il s'agit de boissons fort chères, dont l'usage n'est pas régulier, dont l'abus serait peut-être nuisible à la longue, mais par la faute des consommateurs eux-mêmes et non par celle des producteurs. En dernier lieu, la routine séculaire de l'agriculture a vulgarisé certaines pratiques, et il serait singulier qu'au bout de tant d'années écoulées un procédé dont personne ne s'est jamais plaint fût brusquement interdit comme mauvais et nuisible.

A toutes ces considérations, que bien d'autres écrivains ont exposées avant nous et mieux que nous, on pourra opposer des argumens spécieux. On trouvera que la pente est dangereuse, et qu'à force d'encourager, d'autoriser, ou même de ne pas improuver telle ou telle manipulation, on en arrivera à laisser passer impunies les fraudes les plus dangereuses. Que faut-il tolérer? Que faut-il permettre?

La réponse est bien simple : il faut d'abord proscrire impitoyablement toute opération, quelle qu'elle soit, notoirement nuisible à la santé publique, et en second lieu considérer comme falsificateur tout propriétaire, négociant ou débitant qui ne donne pas son vin pour ce qu'il est réellement; le mot « vin, » employé seul, désignant, comme nous l'avons déjà dit, « le produit pur de la fermentation du raisin frais. »

I.

Abordons en premier lieu une question qui a soulevé des controverses acharnées, et sur laquelle on est loin d'être complètement d'accord : la théorie du « plâtrage. » Il est d'usage, dans bon nombre d'exploitations du Bas-Languedoc, de saupoudrer les raisins de gypse ou de sulfate de chaux avant de les précipiter dans la cuve; quelquefois aussi on incorpore le plâtre dans le moût pendant la fermentation, ou bien on l'ajoute au vin lui-même après la décuvaison. Cette méthode est loin d'être nouvelle, car elle était connue des anciens et pratiquée par eux; elle ne résulte pas non plus d'habitudes locales, puisque l'on rapporte que les Persans, en plein moyen âge, préparaient le vin de Schiraz dans des cuves enduites de plâtre.

Étudions l'effet chimique produit par le plâtrage. Il est impossible, *a priori*, de fournir une solution rigoureuse de ce problème, parce que le vin, encore une fois, constitue un mélange trop complexe; le gypse ajouté modifie plus ou moins, et très inégalement, l'équilibre mutuel de tous les principes, mais comment se faire une idée exacte des détails du phénomène? Autant vaudrait demander à un cuisinier quel effet produirait l'introduction d'un ingrédient nouveau dans un plat dont la recette serait compliquée! Les savans se sont rappelé que la chimie se reliait, sous bien des rapports, aux sciences mathématiques, et, comme cela se pratique fréquemment en algèbre supérieure, ils ont eu recours à la méthode des approximations successives. Imaginons donc d'abord qu'en sus de l'eau, de l'alcool et d'un peu de glycérine, le vin ne renferme d'autre sel dissous que de la crème de tartre, hypothèse qui offre l'avantage de nous permettre de réaliser de toutes pièces des liquides artificiels ainsi constitués, et sur lesquels nous expérimenterons. Ajoutons du sulfate de chaux : suivant la théorie préconisée par M. Chancel, recteur de l'académie de Montpellier, la crème de tartre est décomposée par le gypse, et il se forme du sulfate neutre de potasse, de l'acide tartrique libre et enfin du tartrate neutre de chaux. Le sulfate potassique reste en solution, ainsi que l'acide tartrique. Le tartrate de chaux, qui est insoluble, se dépose petit à petit, car la réaction n'est pas immédiate; les molécules, en se précipitant, entraînent avec elles diverses matières en suspension dans le vin; celui-ci, un peu éclairci et purifié comme par un collage, ne gagne ni ne perd en acidité. En somme, le traitement ainsi conçu ne présente pas grande utilité, tout en étant d'ailleurs inoffensif.

Mais, dans la pratique, on ne procède pas ainsi, et presque toujours, à Narbonne, à Béziers, à Aigues-Mortes, on saupoudre purement et simplement la vendange avec du plâtre. Que se passe-t-il alors? le même phénomène que celui déjà noté, avec cette différence que le marc, contenant une forte dose de crème de tartre, cède de ce tartre au vin nouveau à mesure que celui-ci, par l'effet du plâtrage, s'en dépouille progressivement. Au bout du compte, le liquide renfermera, comme dans le cas précédent, de l'acide tartrique libre et du sulfate de potasse; mais n'étant plus saturé de crème de tartre, grâce à l'addition de gypse, il aura été capable de dissoudre une bonne quantité de ce sel. A ce gain en bitartrate correspond un accroissement notable de l'acidité, ce que confirme un titrage alcalimétrique comparatif réalisé successivement avec deux vins parfaitement semblables : l'un absolument naturel, l'autre plâtré à la cuve. Or, si l'addition d'un principe

basique gâte la couleur d'un vin, l'influence d'un acide relève au contraire cette même teinte et l'avive sensiblement.

Voilà donc les bons effets du plâtrage, effets connus de tous les temps, à demi expliqués par la chimie ; mais ce même traitement amène d'autres résultats dont il n'est pas impossible de se faire une idée, si l'on serre les phénomènes et les transformations de plus près. Profitant des travaux antérieurs de MM. Bussy et Buignet, ainsi que des études subséquentes de M. Chancel, qui reprit à nouveau ce même sujet après l'avoir examiné une première fois, M. Magnier de La Source est allé plus loin que ses devanciers : il a fait observer qu'une bonne partie de la potasse qu'on retrouve dans les cendres d'un vin naturel ne se rattache nullement à l'acide tartrique sous forme de bitartrate; en d'autres termes, qu'après séparation et dosage de la crème de tartre, on ne retire de cette matière qu'un peu moins des deux tiers de la dose totale d'alcali obtenue par incinération directe. De quel composé inconnu fait partie cet excès de potasse ? S'il faut en croire M. Magnier, elle accompagne certains principes colorans de nature et de constitution incertaines, formés dans la cuve elle-même ; grâce au plâtrage, ces mêmes agens mystérieux troquent leur potasse contre de la chaux, et gagnent en éclat et en brillant, circonstance qui rend encore mieux compte de l'heureuse influence du plâtre sur la couleur que le simple inconvénient d'acidité. Il est plus que probable qu'aucun des innombrables composés minéraux ou organiques qui s'élaborent simultanément ou successivement dans le récipient où bouillonne le moût n'est indifférent à l'influence du sulfate de chaux introduit; les opérations chimiques accompagnant la vérification, déjà très peu simples en elles-mêmes, se compliquent d'une foule de petites réactions secondaires, parfois inverses les unes des autres, dont les effets se traduisent par des dissolutions et précipitations successives. Or il est évident que chaque parcelle qui s'insolubilise et se précipite au fond du liquide le purifie et le nettoie par entraînement. Mais ce n'est pas tout : la fermentation vineuse elle-même se trouve accélérée et facilitée par la seule présence du gypse, comme l'a prouvé M. Audoynaud, qui a constaté scientifiquement une influence utilisée depuis bien des années par les vignerons, éclairés eux-mêmes par le seul instinct d'une routine séculaire.

Le plâtrage a servi de prétexte à une lutte acharnée : il s'est vu attaqué sans merci par des adversaires impitoyables, tandis que des défenseurs autorisés luttaient vaillamment en sa faveur. Quelques-unes des objections invoquées sont sérieuses et méritent d'attirer l'attention des hygiénistes et des économistes; d'autres sont

beaucoup plus aisées à réfuter. Par exemple, supposons que le propriétaire ajoute à la vendange un plâtre obtenu par la cuisson de gypses impurs et notamment souillés de calcaire, il aura introduit dans son moût du carbonate de chaux dont l'effet est de saturer les acides du vin et de contribuer à le rendre plat. On découvera finalement une boisson très médiocre ; mais ce n'est pas le plâtrage qu'on doit incriminer, il faut s'en prendre à l'inexpérience du plâtreur. On a fait valoir aussi l'insalubrité notoire des eaux dites « séléniteuses, » et l'on a dit, non sans apparence de raison, qu'un minéral susceptible de rendre l'eau indigeste ne peut manquer de communiquer cette propriété au vin lui-même. Ce raisonnement paraît spécieux au premier abord ; pratiquement, il perd de sa valeur. Si l'on se reporte aux explications précédentes, le sulfate de chaux entraîné par le moût ne persiste pas inaltéré et se transforme en sulfate de potasse; l'excès de poudre non dissoute s'hydrate et se cristallise dans le marc ; et, à mesure que l'alcool se forme, la petite quantité de sulfate calcaire qui a pu échapper à l'influence de la crème de tartre et des autres sels potassiques retombe également dans la lie, parce que le gypse, peu soluble dans l'eau pure, se dissout encore moins bien dans l'eau alcoolisée. Donc un vin plâtré ne contient pas plus de sulfate de chaux qu'un vin pur. Mais alors qu'arrivera-t-il si le producteur, croyant bien faire, force la dose de plâtre et en met deux ou trois fois plus qu'il n'est strictement nécessaire, ou bien s'il se trompe et en ajoute un excès par distraction? Vu la très médiocre solubilité du plâtre, tout ce qui aura été ajouté en trop s'accumulera dans les lies sans se dissoudre ni prendre part à la réaction : c'est ce qu'a fait voir M. Henri Marès. Cet agronome ayant prié Wurtz de lui analyser un vin surplâtré (8 kilogrammes par hectolitre), l'illustre chimiste ne retrouva que 3.92 de sulfate de potasse par litre de liquide ; le vin restait en-deçà des limites de tolérance actuellement fixées.

Mais, en définitive, l'objection la plus sérieuse qu'on puisse présenter à l'égard du plâtrage est la suivante : le sulfate de potasse que contiennent forcément les vins traités est un sel sinon vénéneux, du moins purgatif, comme il est facile de s'en assurer en ingérant des doses croissantes de cette substance fondue dans l'eau. Pour un vin plâtré au tonneau, le sulfate tient lieu d'une quantité équivalente de crème de tartre ; dans un vin plâtré à la cuve, le sulfate et le bitartrate de potasse coexistent, ce dernier à dose moins considérable que si le moût eût fermenté sans mélange.

Ainsi parlerait plus d'un chimiste instruit, si on le questionnait relativement à la pratique que nous discutons en ce moment. Nous nous garderons bien de lui demander si la crème de tartre, élimi-

née en tout ou en partie, n'est pas, elle aussi, passablement rafraîchissante, au point que l'ancienne pharmacopée s'en servait comme purgatif léger. Nous tomberions dans la même erreur que notre contradicteur. Il vaut mieux répondre en ces termes : Personne au monde ne connaît la constitution complète et exacte d'un vin ; on ignore si une fraction de la crème de tartre précipitée par le réactif Berthelot et Fleurieu n'a pas été formée, sous l'influence même de ce réactif, avec de l'acide tartrique et de la potasse empruntés aux éthers ou sels du vin ; on ne connaît pas dans cette hypothèse la proportion de tartre dissoute dans le vin avant le traitement à l'alcool éthéré ; on ne sait pas davantage ce qui a pu se passer durant la dessiccation et la calcination d'un vin naturel ou plâtré. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un sel de potasse, quel qu'en soit le genre, agit sur l'organisme à faible dose et rend malade absorbé en quantité plus forte. Or, dans le cas où le plâtre est ajouté au vin, celui-ci, ne s'enrichissant pas en potasse, ne peut devenir plus malsain, même si le vigneron plâtre à la cuve, et augmente par cela même la teneur naturelle en potasse ; l'accroissement du poids de cette base au litre est assez faible pour être négligé, à moins qu'il n'y ait abus ou erreur.

Notons bien que les agriculteurs du Midi consomment toujours eux-mêmes habituellement des vins plâtrés sans se porter plus mal pour cela. Il y a quelques mois, tout le personnel enseignant de l'école d'agriculture de Montpellier a publiquement repris l'expérience qu'avaient inconsciemment répétée bien des fois des milliers de Biterrois et de Narbonnais, et s'est abreuvé de vin plâtré sans que nul des patiens ait jamais été malade, et sans qu'une enquête médicale sérieuse ait constaté quelque anomalie. Néanmoins, il faut bien le dire, l'opinion publique à Paris est absolument défavorable au plâtrage, et l'Académie de médecine s'est hâtée de prononcer à ce sujet une condamnation qu'il est permis de trouver trop sévère, trop prématurée.

Assurément il faut blâmer sans restriction le procédé en question lorsqu'il n'est pas intelligemment pratiqué, mais il est certain que des motifs moins sérieux, des préjugés difficiles à justifier militent contre le plâtrage. Les vins plâtrés sont, pour la plupart, des produits assez médiocres en eux-mêmes, auxquels le gypse assure une existence factice, et qui, abandonnés à eux-mêmes, eussent encore moins duré ; somme toute, ils sont inférieurs aux crus non plâtrés, qui, moins beaux peut-être au début, s'améliorent avec le temps et finissent par surpasser les premiers. Parce qu'un bon vin du Midi n'a pas besoin de plâtre, on s'imagine, dans le Nord et l'Ouest, qu'un vin est mauvais à cause du gypse qu'il renferme ;

tandis que, s'il en contient, c'est que le producteur a tenu à améliorer une boisson médiocre elle-même (1). A l'heure actuelle, du reste, les fraudes sur les vins ont pris une telle extension, que bien des hygiénistes, ignorant ou feignant d'ignorer qu'il s'agit d'une pratique très ancienne et au fond très innocente, croient de leur devoir de condamner sans appel ce qu'ils appellent une falsification nouvelle, de peur que le plâtrage, une fois toléré, ne serve de prélude à d'autres falsifications. Enfin, nous est-il permis de glisser ici une allusion discrète à la défiance et au mépris instinctifs qu'inspire encore à certains savans, d'esprit un peu étroit, tout procédé agricole ou industriel en usage sur les bords de la Méditerranée, mais inconnu aux riverains de la Seine et de la Loire? Naturellement, les viticulteurs du centre et de l'ouest de la France sont les premiers à récriminer sur les inconvéniens du plâtrage, qu'ils ne pratiquent pas; du reste, agissant ainsi, ils ne font qu'user de leur droit strict.

La législation provisoire qui règne actuellement, et qui autorise le plâtrage jusqu'à concurrence de 4 grammes de sulfate de potasse par litre dans le vin fait, est fort sage; de cette façon, les intérêts du producteur se trouvent sauvegardés, puisque un plâtrage modéré lui permet de bonifier son vin sans aucun danger pour le consommateur. Dans une circulaire ministérielle de septembre 1886, laquelle, d'ailleurs, n'a jamais été appliquée, on a abaissé la limite de tolérance jusqu'à 2 grammes seulement par litre. Un pareil règlement, s'il était jamais mis en pratique, équivaudrait à l'interdiction absolue du plâtrage, et cela pour deux raisons. D'abord le propriétaire qui mêle du plâtre à ses raisins ne peut pas savoir rigoureusement ce que les meilleurs chimistes ne connaissent qu'imparfaitement, c'est-à-dire la dose exacte de sulfate potassique comparée avec celle du plâtre employé, que les réactifs permettront de retrouver au bout de la vinification. De peur de se voir refuser son vin sous prétexte qu'il fournit 2 gr. 1/2 de sulfate de potasse par litre, il se verra contraint de ménager tellement le gypse que l'opération sera sans utilité. En second lieu, les vins naturels abandonnent dans leurs cendres du sulfate de potasse, parfois jusqu'à un bon demi-gramme; ce sulfate normal, dont le poids est inconnu, viendra s'ajouter à celui résultant du plâtrage, de façon qu'un vin faiblement plâtré pourrait sembler dépasser la limite de 2 grammes, si la nature l'a suffisamment enrichi en sulfate. Au contraire, avec le taux de 4 grammes, le sulfate naturel ne joue

(1) Cependant, au sud de Narbonne, il arrive souvent qu'on ajoute du sulfate de chaux à de forts beaux vins, afin de hâter leur clarification.

que le rôle d'un appoint négligeable, et le viticulteur, ayant ses coudées franches, peut traiter rationnellement son moût avec une dose raisonnable de plâtre.

Par exemple, une fois que le liquide a été corrigé avec du sulfate de chaux, il ne doit plus être vendu qu'avec la qualification de vin « plâtré, » formellement mentionnée sur l'acte de vente. Agir autrement serait déloyal. Du reste, à quoi bon chercher à dissimuler un traitement qui laisse des traces indélébiles? Toutes les fois qu'une solution aqueuse ou alcoolique, acide ou neutre, contient, soit de l'acide sulfurique, soit un sulfate soluble, quelle qu'en soit l'espèce, elle se trouble et louchit lorsqu'on l'additionne de quelques gouttes de chlorure de baryum dissous dans l'eau; il se forme un « précipité » très lourd, qui ne tarde pas à se réunir au fond du vase. Recueillie, lavée, séchée et pesée, cette poudre blanchâtre insoluble fournit, au moyen d'une règle de proportion, le poids de l'acide sulfurique entraîné par le réactif.

Traitons quelques centimètres cubes de vin ordinaire par le chlorure barytique dissous dans de l'eau aiguisée d'acide chlorhydrique. Dès que les premières gouttes de chlorure se seront mêlées au vin, celui-ci se troublera légèrement; mais ce trouble cessera bientôt d'augmenter, malgré de nouvelles additions de sel. Filtrons et traitons de même la liqueur limpide ainsi obtenue; la transparence n'en sera pas altérée, tous les sulfates s'étant accumulés sur le filtre qui les a arrêtés. Recommençons l'expérience avec un vin plâtré : nous voyons aussitôt se former un nuage épais qui grossit peu à peu; il nous faudra dépenser beaucoup de chlorure de baryum pour qu'après filtration le précipité ne se reforme plus. Enfin, le papier du filtre nous permettra de recueillir une assez bonne dose de sulfate de baryte.

Dans un laboratoire, il est facile d'apprécier le poids du précipité et, en opérant sur un volume connu de vin, de se faire une idée exacte du poids de sulfate de potasse par litre, puisque c'est au moyen de cet élément que l'on juge du taux du plâtrage. Mais fort souvent le négociant, lorsqu'il veut faire des coupages, n'a besoin que d'obtenir en peu de temps par lui-même des résultats approchés. Il opère alors suivant la méthode préconisée par M. Marty, professeur au Val-de-Grâce et adversaire irréconciliable du plâtrage. M. Marty prépare une liqueur barytique de force telle, que chaque centimètre cube entraîne juste 1 centigramme de sulfate de potasse. Il prélève ensuite plusieurs échantillons de vin égaux entre eux et contenant chacun 10 centimètres cubes. Au premier échantillon, il ajoute 1 centimètre cube de sa liqueur; pour le second, il en dépense 2, et ainsi de suite. Au bout de quelques minutes,

toutes les « prises » ainsi traitées et numérotées sont filtrées séparément, et chacune des liqueurs limpides reçoit une nouvelle addition de chlorure de baryum. Si le vin devient louche, c'est qu'il reste des sulfates non absorbés et que la dose primitive de sel de baryum était insuffisante ; s'il reste clair, c'est que le réactif a réussi tout d'abord à le purger de sulfate. Il est clair que deux échantillons consécutifs, le numéro 2 et le numéro 3, pour fixer les idées, se trouvent forcément celui-là trouble, celui-ci clair. Dès lors, le vin essayé contient par chaque 10 centimètres cubes plus de $0^{gr},02$ de sulfate de potasse, c'est-à-dire par litre plus de 2 grammes, et cependant moins de $0^{gr},03$ pour 10 centimètres cubes, ou moins de 3 grammes par litre. Il est possible, en bien graduant les doses, d'approcher encore de plus près du titre réel au moyen d'une seconde opération.

D'autres méthodes, différentes du plâtrage, mais permettant d'arriver au même but, ont été successivement employées par les agriculteurs ou proposées par les hygiénistes et les théoriciens. Jadis, en Languedoc, on immergeait quelquefois dans la cuve un sachet de sel de cuisine suspendu à une ficelle ; sans bien comprendre pourquoi, on avait dû constater qu'en opérant ainsi la couleur du vin était plus franche, plus brillante. Sans doute, les acides du moût mettaient en liberté quelques traces d'acide chlorhydrique dont l'influence était favorable, et, dans tous les cas, on ne saurait blâmer les anciens vignerons d'employer quelques poignées de sel, alors que les sophistiqueurs modernes ne se gênent pas, pour donner plus d'apparence à leurs vins, d'y incorporer de l'huile de vitriol ou de l'eau-forte. Au contraire, guidés par un sentiment très louable et voulant ne modifier que la composition quantitative du vin sans y introduire aucune matière étrangère, comme le plâtre, quelques auteurs ont prôné le phosphatage et le tartrage de la vendange, deux méthodes destinées, d'après eux, à satisfaire à la fois les producteurs et les consommateurs ; l'acide tartrique donne d'assez bons résultats dans quelques cas particuliers et semble nécessaire aux vins de jacquez ; quant au phosphate de chaux, sa présence a pour effet de favoriser, toujours aux dépens de la crème de tartre, la formation du phosphate de potasse, matière qui n'est ni plus vénéneuse ni plus innocente que le sulfate ou que le bitartrate de même base. En admettant que l'usage quotidien des vrais plâtrés n'offre aucun inconvénient, l'emploi des vins phosphatés est parfaitement inutile, et, si les premiers liquides sont dangereux, les seconds ne le sont pas moins. Actuellement, la parole est aux producteurs, qui auront à se prononcer, au point de vue pratique, entre l'une ou l'autre des deux méthodes.

Il serait aussi fastidieux de décrire tout au long les diverses méthodes de collage ou de filtrage des vins que superflu d'énumérer les avantages que présentent ces deux opérations. Le filtrage rend les vins limpides et brillans, et leur communique une jolie nuance flatteuse à l'œil. Mais à raison des transformations chimiques incessantes qui s'opèrent dans le liquide, les résultats obtenus n'ont qu'une durée assez courte (1). De temps immémorial, on a cherché à obtenir une classification plus complète, plus radicale, au moyen du collage. Il ne faut pas s'imaginer que cette dernière opération ait pour but immédiat d'engendrer des phénomènes chimiques susceptibles de provoquer le départ des molécules suspendues dans le liquide sans lui être incorporées. Sang, blanc d'œuf, gélatine, kaolin débourbé, alumine enfin, n'agissent que par adhésion ou entraînement physique, et l'effet produit peut assez bien se comparer à celui d'un filet à maille étroite nettoyant et balayant le liquide comme un épervier jeté sur une troupe de poissons, de sorte que les impuretés du vin tombent au fond du tonneau et grossissent d'autant la lie, comme les poissons saisis par l'épervier sont irrésistiblement précipités vers les couches inférieures et projetés dans la vase.

Un même vin étant analysé à deux reprises, avant et après le collage, on constate, comme il était facile de le prévoir, divers changemens dans sa constitution chimique. Le poids de l'extrait sec diminue dans une proportion appréciable, parce que les matières en suspension dans le vin entraînent dans leur chute une petite partie des substances solides dissoutes. A la suite de collages répétés, le tannin s'élimine progressivement, toujours pour la même raison, tandis que la couleur devient de moins en moins intense. En définitive, bien que les collages intelligemment pratiqués avec des réactifs innocens et consacrés par l'usage produisent de très bons résultats, il vaut mieux ne pas abuser de semblables traitemens, qui risquent, sinon de détériorer complètement le vin, du moins de nuire à ses meilleures qualités et même d'affaiblir sa force alcoolique.

II.

Parmi les nombreux composés chimiques dont l'ensemble constitue le vin, deux figurent dans cette boisson à doses très inégales : l'alcool et le sucre, ou, pour mieux s'exprimer, la glucose ou la

(1) D'après les conventions généralement adoptées dans le commerce des vins, le vendeur, si son vin est filtré, est tenu de le déclarer expressément, parce que l'éclat passager qu'un vin doit à la filtration pourrait induire en erreur sur les qualités réelles du liquide.

lévulose. Il peut arriver qu'on ait besoin, soit d'augmenter artificiellement le titre alcoolique et de rendre un vin plus « sec, » soit de forcer la proportion de sucre, afin de réaliser du vin doux. Grâce à un phénomène de réciprocité assez curieux pour valoir la peine d'être noté en passant, lorsque le producteur ou le fabricant de vins d'imitation n'ajoute pas directement l'alcool supplémentaire, il a recours au sucre, qui fermente et engendre de l'alcool qui s'ajoute à celui formé par le jus de la grappe, et, d'autre part, une addition d'alcool faite à propos intervient souvent pour assurer le « mutage » et créer les vins doux du Languedoc, de Roussillon ou d'Espagne. La coïncidence qui vient d'être signalée n'est nullement fortuite; le changement du sucre en alcool constitue une réaction, non pas réversible, comme celle qui fournit les éthers, mais de même genre, c'est-à-dire limitée. Par ce terme, nous voulons exprimer que l'influence du produit qui se forme, grâce à l'évolution, l'entrave progressivement, la ralentit et finalement l'arrête avant qu'elle ne soit complète.

L'opération qu'on nomme « vinage » consiste, comme l'on sait, à mêler un peu d'alcool à un vin que sa médiocre teneur en esprit rend trop faible ou d'une conservation difficile. Réalisée dans certaines conditions dont nous parlerons dans le prochain paragraphe, elle doit être qualifiée de véritable fraude; au contraire, modérément pratiqué et limité aux seules circonstances où il devient absolument nécessaire, le vinage ne peut qu'être utile et permis. Du reste, nous négligeons en ce moment, et continuerons à négliger plus tard, le côté économique du sujet pour rester uniquement dans le domaine de la chimie.

Quand le « bouilleur de cru » brûle une partie de sa récolte pour la transformer en eau-de-vie qu'il ajoute ensuite au restant de son vin, il obtient une boisson évidemment suralcoolisée artificiellement, mais non malsaine. D'abord le liquide ainsi traité ne reçoit que de la pure eau-de-vie de vin, ce qui est le point essentiel; ensuite il est fort possible que l'assimilation de ce supplément, dérivé d'un vin de même nature et de même constitution chimique, soit plus prompte et plus complète que si l'on avait incorporé du trois-six étranger. D'autre part, les critiques les plus minutieux seraient en droit de faire observer, non sans apparence de raison, que ce mélange mystérieux et intime, cette coordination des principes de natures diverses, peut spontanément s'opérer dans le vin naturel, et, au contraire, ne pas se produire sur-le-champ dans le cas que

(1) L'expert, avant d'analyser un vin commun, commence toujours par le filtrer; tous les corps non dissous sont éliminés, et par suite ne se retrouvent jamais dans l'extrait.

nous examinons. Ce n'est qu'au bout d'un certain délai, après l'établissement complet de l'équilibre interne, que l'excès d'alcool devient parfaitement innocent. Toutefois, si cette objection est exacte à la rigueur, elle est trop absolue ; en effet, les bouilleurs de cru n'ont pas d'intérêt à forcer outre mesure le titre en alcool, et leurs opérations ont simplement pour but d'assurer la conservation de certains liquides destinés au transport et dont la plupart ne se consomment qu'au bout d'un certain délai pendant lequel s'atténuent les inconvéniens propres au vinage. Quant aux vins de liqueur dits secs, ils sont « travaillés » dans une mesure beaucoup plus large ; mais, exclus de la consommation quotidienne, absorbés à doses habituellement modérées, conservés parfois durant des années entières, de pareils produits sont innocens bien que factices, pourvu qu'ils aient été corsés avec de la bonne eau-de-vie.

Au point de vue de l'hygiène, il est préférable que l'alcool destiné à fortifier le vin, au lieu d'être introduit directement, soit ajouté à la vendange sous forme de sucre. Le sucre fermente et donne de l'eau-de-vie, qui se réunit, au fur et à mesure de sa production, avec l'alcool de raisins, et, comme celui-ci, s'incorpore à l'état naissant avec les autres élémens du vin. On réalise de cette manière une boisson assez salubre. En France, ce procédé a été prôné par Chaptal, pour améliorer les petits vins du Bas-Languedoc ; le docteur Gall le préconisa en Allemagne, lorsqu'il enseigna aux vignerons des bords du Rhin l'art de tirer parti des raisins verts ou insuffisamment mûrs. Il existe une différence entre la « chaptalisation » et la « gallisation » (ces deux barbarismes ont été consacrés par l'usage) : la première des deux méthodes se réduit à sucrer le moût ; la seconde consiste à l'arroser d'eau sucrée. Le vin obtenu suivant les recommandations de Gall est forcément alcoolique ; mais à cause de l'introduction de l'eau et vu la médiocre qualité des raisins traités, il manque d'extrait, de tannin, de bouquet, et la couleur laisse à désirer. Le Bourguignon Petiot a conseillé un autre mode d'opération : soit avant, soit après la fermentation, il sépare le jus du marc et fait cuver à part ce marc avec de l'eau sucrée. De cette façon, les raisins fournissent successivement deux produits : les vins de première cuvée ou les véritables vins ; les vins de seconde cuvée obtenu par « petiotage » (encore un néologisme), et les profits d'un vigneron s'accroissent d'autant.

Il ne faut pas oublier que les vins de seconde cuvée, très salubres, recommandables sous tous les rapports et susceptibles de rendre de vrais services, ne peuvent, dans aucun cas, être vendus sous le nom de « vins naturels, » mais seulement sous la dénomi-

nation de « vins de sucre, » par exemple. Malheureusement, débités avec leur véritable étiquette, ils risqueraient souvent de manquer d'acheteurs, parce qu'une bonne partie du public se défiera moins d'un vin frelaté prétendu naturel que d'un liquide sain, loyalement qualifié de piquette ou livré comme vin de sucre.

Les vins artificiels que nous venons de mentionner peuvent être presque toujours reconnus par un chimiste, parce qu'ils renferment un petit excès de sucre non fermentescible ; de plus, éprouvés au polarimètre, ils dévient vers la gauche les vibrations lumineuses. Pour être irréprochables, ces mêmes vins doivent nécessairement avoir été obtenus avec du sucre raffiné de première qualité. L'emploi des sucres bruts et des cassonades est déjà bien moins avantageux, et l'usage des mélasses mérite d'être sévèrement blâmé. Plus les réactifs sont souillés d'impuretés, plus on risque d'introduire dans le vin factice des doses assez notables d'alcools supérieurs dont la présence est fort nuisible. Le préjugé auquel nous avons fait allusion n'est donc pas toujours dépourvu de fondement. N'oublions pas que les matières étrangères qui accompagnent les sucres d'ordre inférieur produisent des effets incomparablement plus pernicieux lorsque la betterave comme matière première remplace la canne, précisément à raison de l'abondance de ces alcools dans le jus de betterave fermenté. Pour un semblable motif, il convient de repousser aussi les glucoses, lesquelles, en outre, préparées avec de l'acide sulfurique, peuvent être accompagnées de principes très délétères, comme les sels d'arsenic. A présent que l'état livre aux agriculteurs du sucre en pain exempt de droits à un prix minime, l'emploi de tout autre succédané devient tout à fait inexcusable.

L'opération du mutage, ainsi nommée parce qu'en arrêtant la fermentation, elle rend le vin « muet », a pour but d'accroître artificiellement dans un vin la dose de sucre. Il existe un assez grand nombre de procédés de mutage ; mais, comme nous l'avons déjà noté, c'est surtout au moyen d'alcool étranger qu'on entrave la fermentation du moût. Celui-ci reste plus ou moins sucré, suivant que l'agent qui intervient pour limiter l'évolution opère plus ou moins tôt. Ensuite, à un vin préparé selon les règles ordinaires, on ajoute le moût ainsi traité ; la liqueur obtenue diffère des vins véritables en ce qu'elle renferme de plus qu'eux, outre une bonne dose de sucre, tout le supplément d'alcool qui a servi de réactif.

Quant aux détails de manipulation, ils variaient et varient encore à l'infini ; nous ne saurions expliquer tout au long les traitemens que les vins et les moûts subissent encore en Sicile et en Espagne, ni exposer rationnellement les méthodes suivies jadis à Cette et à

Mèze par les fabricans de vin d'imitation (1). Notons seulement que l'alcool, le plus souvent ajouté au moût, quelquefois répandu sur les raisins non encore écrasés, n'était pas le seul agent dont on se servait pour muter. De même qu'une température modérée favorise la fermentation, de même une chaleur suffisante arrête le phénomène. C'est par ce moyen qu'avant le phylloxéra les paysans provençaux préparaient le « vin cuit; » les Romains ignoraient si peu l'effet du chauffage, que déjà ils transportaient au loin des moûts concentrés, qu'une simple addition d'eau ramenait ensuite à un degré convenable de dilution: les fermens travaillaient de nouveau dans le mélange attiédi, et il se formait définitivement du vin. Depuis peu d'années, les Argentins se sont mis à suivre les mêmes erremens que les contemporains de Pline, et déjà ils expédient en Allemagne des cargaisons de moûts fermentés destinés à faire une concurrence désastreuse à nos vins nationaux. Du reste, au lieu d'employer des appareils tels qu'étuves ou chaudières, il est aussi avantageux, pour peu que le climat s'y prête, et plus économique, d'utiliser l'influence des rayons solaires. Le moût, contenu dans des futailles peintes en noir, pour que les douves s'imprègnent mieux de calorique, est exposé en plein midi.

On a fréquemment muté à l'acide sulfureux en allumant des mèches soufrées à l'intérieur d'un récipient dans lequel une pompe refoule une pluie de moût. L'intervention de l'acide sulfureux arrête complètement la fermentation, il est vrai; mais ce réactif si énergique a le désavantage d'imprégner le moût de gaz sulfureux (2). Ce dernier s'emploie aussi pour traiter les vins marchands ordinaires, lorsque l'on craint pour leur conservation et qu'on veut prévenir toute fermentation ultérieure; bien qu'une telle pratique soit loin de présenter les mêmes inconvéniens qu'implique l'addition au vin, dans le même dessein, de l'acide salicylique, elle nous amène tout naturellement à parler des fraudes coupables qui lèsent le consommateur dans sa santé ou dans sa bourse, falsifications dont la science a signalé le danger et que les tribunaux doivent impitoyablement punir.

(1) Il s'agissait non de réaliser des produits de contrefaçon frauduleuses, mais d'obtenir à bon marché des imitations de vins exotiques qu'on livrait au commerce sous leur véritable nom, sans en dissimuler la provenance. Du reste, les manipulations pratiquées par des négocians d'une honorabilité incontestable n'avaient rien de mystérieux, ne transformaient que les vins de premier choix récoltés sur les bords de l'étang de Thau, et ne différaient pas de celles qu'emploient encore les vignerons d'Andalousie, de Porto, de Madère ou d'Alicante.

(2) Sous le premier empire, lors du blocus continental, alors que les vins du Languedoc étaient sans valeur et que les sucres coûtaient fort cher, on évaporait les moûts concentrés, puis traités à l'acide sulfureux, pour en retirer de la glucose.

III.

Parmi les nombreuses méthodes de traitement des vins qui s'offrent à la disposition des négocians en gros peu scrupuleux, des vendeurs au détail malhonnêtes ou des propriétaires trop avides de bénéfice, il n'en est pas de plus simple, de plus universellement employée que le « mouillage » ou addition d'eau au vin. Aussi parlerons-nous en premier lieu de cette pratique, avant d'aborder l'examen des autres falsifications.

Tout d'abord, le mouillage est-il une fraude? Les marchands de vin des grandes villes, les premiers intéressés dans la question, soutiennent naturellement la négative, et, dans leurs *meetings*, proclament bien haut leur sentiment par l'organe de leurs orateurs. C'est leur droit strict; mais il est probable que la plupart des consommateurs, si on leur demandait leur avis, émettraient une opinion absolument contraire. Circonstance bizarre! on a vu souvent de fort honnêtes gens, personnellement incapables de commettre la moindre indélicatesse, venir publiquement se faire les défenseurs du mouillage, les avocats des « mastroquets, » et prendre sur eux de déclarer licite et presque loyale l'addition d'eau au vin marchand. Comme toutes les questions qui se rapportent aux vins, le sujet est loin d'être simple et demande une discussion sérieuse; et si nous nous permettons de condamner cette pratique que d'autres absolvent, nous exposerons du moins les motifs du jugement que nous empruntons aux écrits des chimistes les plus autorisés.

Qu'ils soient de bonne ou de mauvaise foi, les partisans de l'eau dans le vin déclarent que, celui-ci contenant naturellement beaucoup d'eau, une addition supplémentaire de ce liquide ne modifie pas la composition qualitative du vin, et, par suite, que cette pratique n'offre que l'inconvénient d'affaiblir le liquide, inconvénient auquel il est facile, pour le consommateur, de remédier, s'il s'en aperçoit, en buvant un peu plus sec.

Par malheur, le client qui achète du *vin* n'admet pas ce raisonnement et prétend se faire donner, pour son argent, une boisson sans mélange; un marchand qui essaierait de débiter franchement, sous quelque nom que ce soit, du vin coupé d'eau, risquerait fort de ne jamais rien vendre. La tromperie est donc manifeste. Quant à l'argument « chimique » si l'on peut s'exprimer ainsi, il serait à peu près juste si, dans les entrepôts des gros commerçans ou dans les caves des marchands de vin, on ne se servait jamais que d'eau distillée pour allonger les vins.

Or, non-seulement cette circonstance théorique n'est jamais réa-

lisée, mais souvent encore le « baptiseur, » n'osant pas aller puiser ouvertement de fortes quantités d'eau aux fontaines publiques, qui fournissent du moins un liquide clair et assez pur, s'adresse aux puits et quelquefois aux ruisseaux de ses magasins (1). De cette façon des impuretés s'introduisent dans les vins, et le plus innocent de ces produits d'addition est le bicarbonate de chaux (les eaux de Paris n'en sont jamais exemptes) qui, saturant les acides du vin, le rend plat, moins salubre, et altère plus ou moins la couleur, circonstance fâcheuse qui détermine le marchand à recourir aux teintures artificielles. En revanche, comme un vin vieux de quelques mois ne contient plus déjà que des traces infimes de chaux, et qu'au contraire les eaux de puits ou de rivière en renferment toujours, la présence dans un vin d'une certaine quantité de chaux, accusée par les réactifs ordinaires de cette base (2), trahira infailliblement le mouillage aux yeux de l'expert.

Comme le mouillage a été mis en pratique depuis bien des années et date peut-être du jour où l'on a fondé le premier cabaret, on a dû chercher de bonne heure des recettes propres à démasquer la fraude. Les anciens s'imaginaient disposer d'une méthode simple et commode, que mentionne Rabelais lorsqu'il énumère le programme détaillé des « leçons de choses » que le bon Ponocrates donnait à son écolier Gargantua. Le mélange suspect, versé dans une coupe de bois de lierre, se dédoublait en vin pur qui restait au fond du vase et en eau qui filtrait à travers le bois. Après avoir mentionné cette légende à titre de pure curiosité, et sans perdre notre temps à la discuter, ajoutons qu'à l'aide d'un simple œnobaromètre Houdart et d'un petit alambic de Salleron, il est souvent facile, sans entreprendre d'analyse chimique, de constater la présence de l'eau dans un vin en constatant le déficit d'extrait sec (3). Ce modeste matériel suffit même à l'expérimentateur pour apprécier la quantité d'eau frauduleusement introduite, s'il peut

(1) Les vins transportés par bateau ont été quelquefois mêlés d'eau de mer qu'ajoutaient les marins afin de dissimuler une soustraction frauduleuse. Mais cette ruse grossière est aisée à déjouer; le vin mariné est tellement riche en chlorures, qu'un simple essai au nitrate d'argent permet de tout découvrir. Les vins naturels se troublent un peu par quelques gouttes de ce réactif; la présence de l'eau salée convertit ce léger nuage en précipité abondant.

(2) Entre autres, par l'oxalate d'ammoniaque.

(3) Un fraudeur, par exemple, croit faire merveille en ajoutant 20 litres d'eau à un hectolitre de vin rouge de Béziers pesant 10 degrés, parce que le liquide, ainsi mouillé, sera encore assez spiritueux en pesant 8 degrés 1/3. Mais si l'extrait sec œnobarométrique du vin pur vaut 19 grammes (ce qui correspond à 23 grammes d'extrait dans le vide), celui du mélange tombera à 15 grammes, chiffre notoirement insuffisant qui dévoilera la sophistication.

se procurer des échantillons authentiques de crus de la même récolte et de la même provenance. Toutefois, le praticien n'a de vin type à sa disposition qu'assez rarement ; de plus, lorsque le mouillage n'est pas trop grossier, l'expérience de l'œnobaromètre ne permet pas de trancher sur-le-champ la question. Il faut alors opérer dans le laboratoire et se renseigner exactement sur la faiblesse du coefficient d'acidité, l'insuffisance de la glycérine, le défaut de cendres, etc., et une fois cette longue et minutieuse série d'analyses terminée, il faut, avant de conclure, rapprocher les nombres obtenus, les discuter en les comparant aussi bien entre eux qu'au degré alcoolique. Le mouillage finit alors par ressortir d'une façon ou de l'autre.

Suivant M. Armand Gautier, l'addition d'eau dans le vin peut être signalée sans difficulté, dans un très grand nombre de cas, au moyen de l'application d'une règle très simple qui n'exige que la connaissance du degré et de l'acidité. Analysons, à ce double point de vue, deux vins naturels de consommation courante, provenant de raisins d'espèces analogues, mais inégalement mûrs. Le vin numéro 1, fabriqué avec des fruits arrivés à parfaite maturité et gorgés de sucre, se trouvera riche en alcool, mais pauvre en crème de tartre et en acides ; au contraire, le liquide numéro 2, obtenu à l'aide de raisins sûrs ou du moins aigrelets, fournira peu d'alcool, tout en possédant un coefficient d'acidité élevé. (Tel est un peu le cas des vins du Midi de la récolte 1888.) Cette observation, généralisée dans une juste mesure, nous apprendra qu'en définitive la teneur en alcool et la tendance acide sont réciproques l'une de l'autre, la première croissant lorsque l'autre diminue, et *vice versa*. M. Gautier exprime ce résultat en additionnant les deux chiffres, traduisant l'un la force alcoolique exprimée en degrés et fraction de degré ; l'autre, l'énergie acide représentée en grammes et en parties de gramme d'acide sulfurique par litre. Le total varie bien un peu d'une individualité à l'autre, mais entre des limites assez étroites.

Un vin de l'Hérault peu alcoolique et pesant 7°8 aura 5 gr. 6 d'acidité ; total de 7.8 + 5.6 : 13.4. Avec un vin du Gers plus spiritueux, les chiffres seraient 10 et 4, somme 14. Prenons enfin un vin de Roussillon (récolte 1881) ; nous trouvons alcool : 12.3 ; acidité 2.9, somme 15.2. L'addition peut fournir des valeurs souvent égales à 16.7 unités et même davantage, mais il est très rare que le total alcool-acide tombe au-dessous de 13 (1).

(1) Il va sans dire que ce total, résultant de la juxtaposition de deux grandeurs hétérogènes (un volume et un poids), est dépourvu de toute signification concrète et n'a qu'une utilité empirique.

Lorsqu'on ajoute de l'eau dans un vin, on affaiblit la teneur en alcool par le fait de l'augmentation de volume produite, et, par la même raison, on atténue l'acidité. Si, par-dessus le marché, l'eau employée par le « mouilleur » est de nature calcaire, l'effet produit est encore plus net, car alors la chaux dissoute sature une partie de l'acidité. Versons 25 pour 100 d'eau de puits dans notre vin du Gers de tout à l'heure, le mélange ne pèsera plus que 8 degrés ; l'acidité absolue, partiellement détruite par la chaux, tombera de 4 à 3.5 et, rapportée au litre, subira un nouveau déchet qui l'amènera à 2.8. Comme 8 et 2.8 ne font que 10.8, l'insuffisance du coefficient alcool-acide devient manifeste, et la fraude serait trahie sur-le-champ aux yeux d'un chimiste.

Il semble au premier abord qu'un vinage frauduleux, —pratiqué, cela va sans dire, au moyen d'alcools de mauvaise qualité, — et destiné à renforcer un vin plat et faible, doive être assez difficile à déceler. On remarquera que le marchand, s'il déverse généreusement des torrens d'eau dans ses barriques de vin, opère avec beaucoup plus de précision s'il ajoute du trois-six et se borne à incorporer à son vin 4 ou 5/100es d'alcool pur, sans jamais dépasser la limite qu'il s'est assignée à lui même. Comment reconnaître ce faible excès, dont l'influence physiologique n'est malheureusement pas négligeable, et qui force le consommateur à ingurgiter un petit verre de mauvaise eau-de-vie pour chaque grand verre de vin qu'il boit ?

Nous avons déjà observé, dans la première partie de ce travail, que le vin figurait un mélange complexe d'élémens divers très nombreux en état d'équilibre transitoire et instable. Quelques grammes d'alcool venant se diffuser dans un litre de vin augmentent à peine le volume total, et cependant abaissent à un certain point le poids de l'extrait par litre. Effectivement, l'alcool étranger trouble toute l'organisation interne du liquide, phénomène qui se manifeste par l'expulsion d'une bonne partie de la crème de tartre. L'acidité diminue encore plus que l'extrait, puisque c'est principalement la crème de tartre qui rend le vin capable de saturer les alcalis (1). Donc on a lieu de soupçonner qu'un vin est viné lorsque son acidité est insuffisante, lorsque le poids de l'extrait sec rapporté au litre se trouve un peu faible, lorsque le résidu incinéré est relativement plus faible encore, et lorsque enfin on n'arrive pas à une certaine dose de crème de tartre. En Allemagne, on préfère choisir

(1) M. Gautier fait observer que, si on relève artificiellement de 6 unités le degré d'un vin, l'alcool introduit suffit pour faire perdre, par litre de liquide, 1 gr. 1/2 de bitartrate de potasse qui se dépose.

une autre base de comparaison, et, lorsque l'on veut s'assurer si un vin commercial a reçu de l'alcool, on titre la glycérine, substance qui se forme toujours en même temps que l'eau-de-vie durant la fermentation vineuse. Il est clair que l'insuffisance relative de la glycérine implique un vinage. L'expérience établit que jamais le rapport pondéral de la glycérine à l'alcool du vin n'est inférieur à 1/15e. Qu'on livre à un chimiste un vin pesant 12 degrés, ce qui répond à 95 grammes d'alcool pur par litre, s'il n'y retrouve que 4 gr. 3 de glycérine, il dira que le liquide est forcément fraudé, puisque le rapport 43/950 ne surpasse pas 1/22e.

Trop souvent à Paris et dans les grands centres, les vins destinés à être vendus au détail sont vinés d'abord, mouillés ensuite. Comme deux fûts de vin de même capacité acquittent toujours à l'octroi la même taxe d'entrée, qu'ils contiennent, le premier, un liquide très peu alcoolique pesant 6 à 7 degrés au plus, et le second, un vin des plus généreux titrant 13 degrés et davantage ; comme, d'autre part, passé une certaine limite,—15 degrés si notre mémoire est sûre,— les droits à percevoir augmentent brusquement dans une large limite et se confondent avec ceux applicables aux eaux-de-vie, l'intérêt du négociant en gros est d'introduire dans l'enceinte des fortifications une boisson très surchargée d'alcool. Cette manière de procéder revient en somme à passer en franchise quelques grammes de trois-six par chaque litre entrant à Paris. Notre commerçant parviendra à son but par l'une ou l'autre des méthodes suivantes : ou bien il remontera un vin léger avec un autre vin très spiritueux, pratique qui n'a rien de blâmable, ou bien il aura recours aux vins espagnols, dont une bonne partie sont déjà frelatés avant leur entrée en France, circonstance fâcheuse, mais dont les négocians français ne sont pas responsables; ou bien il traitera directement ses vins par l'eau-de-vie, quelquefois bonne, plus souvent mauvaise, et méritera le nom de falsificateur.

Naturellement, Paris compte beaucoup de négocians assez consciencieux pour ne pas se livrer à cette manœuvre, que l'absurdité des lois fiscales semble encourager implicitement; de plus, les vins ds luxe destinés à la consommation des classes riches, ou ceux qu'achètent les bons restaurans, les hôtels de premier ordre, ne subissent pas un semblable traitement. Les droits d'entrée, indépendans de la provenance, de la nature, de la bonté du vin, pourvu qu'il ne dépasse par 15 degrés d'alcool, grèvent bien lourdement des liquides achetés aux viticulteurs de province, aux maisons de Marseille ou de Cette, sur le pied de 15 à 20 francs l'hectolitre. L'effet de la taxe se fait déjà moins sentir sur le bordeaux coté 150 fr. la barrique, et les crus de Beaune, de Pomard, de Musigny, n'aug-

mentent guère de valeur après avoir payé l'impôt. Il est clair que, dans les deux derniers cas énumérés, le marchand n'a aucun intérêt à forcer le titre alcoolique : il risquerait fort, en échange d'un petit bénéfice, de déprécier sa marchandise en la transformant.

Une fois que le vin destiné à abreuver le peuple de Paris a franchi le mur d'enceinte, sa valeur intrinsèque, accrue des frais de courtage, de transport, de régie, d'octroi, grevée encore des frais de vinage, devient considérable. Mais ce n'est pas tout : il faut tenir compte des trop nombreux intermédiaires, vendeurs en demi-gros, commissionnaires, placeurs, qui relient les deux termes extrêmes de la chaîne : le négociant plusieurs fois millionnaire, dont les achats en France ou à l'étranger se chiffrent par centaines et milliers d'hectolitres, et l'humble débitant de Charonne ou de Belleville, qui vend des canons sur le comptoir.

Il en résulte que le prix du vin, calculé sur l'hectolitre d'après les bases que nous venons de poser, puis ramené au taux par litre au moyen d'un simple déplacement de virgule, est déjà sensiblement supérieur au tarif ordinaire de vente au détail, même si l'on ne tient pas compte du petit bénéfice légitime que le cabaretier a le droit de réaliser aux dépens de ses cliens. Les intermédiaires qui, achetant assez cher, tiennent à vendre bon marché, s'efforcent de se dédommager en mouillant le vin. Prenant en considération la rigueur des lois fiscales, plusieurs chimistes, et notamment le laboratoire municipal de Paris, ferment les yeux sur cette pratique et la tolèrent dans une très faible mesure sans l'approuver. Comme les liquides qui pénètrent dans l'enceinte de Paris se trouvent toujours suralcoolisés, les mêmes experts, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'un vin destiné à être vendu au détail pèse moins de 10 degrés, décident avec raison que ce vin a été trempé par trop libéralement et concluent à la fraude. Seulement, le principe sur lequel ils s'appuient n'est emprunté ni à la science théorique, ni à la chimie expérimentale, et ne dérive que d'une routine favorisée par des règlemens trop absolus.

D'après ce que nous venons de dire, il est assez fréquent qu'un liquide suspect ait été à la fois viné et mouillé (1), et cette fraude complexe, loin de rendre la tâche de l'expert plus délicate, la facilite grandement. Alors, par exemple, l'extrait, doublement affaibli par l'introduction de l'alcool, puis par celle de l'eau, diminue dans

(1) Beaucoup plus rarement le mouillage précède le vinage. Cette circonstance peut néanmoins se présenter lorsqu'un vin naturellement très spiritueux et très chargé en couleur a été trop généreusement baptisé après son entrée en ville : on le remonte alors avec de l'alcool. Quoique sensible, la perte d'acidité est alors moins forte que dans le cas général.

une large proportion. La glycérine fait défaut, tout comme dans le cas du vinage pur et simple. L'acidité devient tellement minime qu'elle finirait par disparaître presque complètement, si le chimiste défalquait de la dose d'acide que lui indiquent ses réactifs la fraction qui est imputable au gypse dont on a saupoudré la vendange.

Une pareille mixture ne mérite plus le nom de vin et ne saurait être recommandée au lieu et place de la boisson tonique et fortifiante que produisent les coteaux français. Les falsificateurs ont voulu cependant « parer » cette ignoble décoction de façon à ce que l'infortuné consommateur l'achetât sans trop de difficulté : ne pouvant guère ni en améliorer le goût, ni remédier à une insalubrité des inconvéniens de laquelle ils ne se soucient guère, ils se sont du moins efforcés de rendre leurs produits agréables à l'œil et de flatter le sens de la vue, à défaut de celui du goût. En même temps, vexés de voir toujours leurs manipulations découvertes par les chimistes chargés d'examiner les denrées suspectes, ils ont voulu jouer au plus fin, en s'efforçant de corriger les défauts sur lesquels se fondaient les experts. Ont-ils réussi dans leur entreprise ? Après avoir répondu brièvement à cette question, nous terminerons notre travail par l'exposé des sophistications les plus coupables et les plus dangereuses : celles qui ont pour résultat d'introduire dans le vin des substances étrangères à sa constitution.

IV.

C'est du nom de Scheele, le pharmacien suédois inventeur de la glycérine, que dérive l'expression de « scheelisage, » employée aujourd'hui pour désigner l'addition frauduleuse de glycérine au vin. Un liquide mouillé ou viné sera « scheelisé » dans l'espoir de dérouter l'expert en lui faisant retrouver un extrait sec considérable, dans lequel figurera presque toute la glycérine introduite. Précisément, le dosage exact de la glycérine est chose difficile et compliquée. Un novice sera peut-être embarrassé ; un savant plus exercé passera outre, isolera la glycérine, en comparera le poids à celui de l'alcool, et constatera aisément la tromperie en vertu d'un principe très généralement vérifié : le fraudeur a une tendance à forcer la dose et à trop « scheeliser, » d'autant plus que la glycérine ne coûte presque rien et ne communique pas de mauvais goût au vin. En revanche, un excès de cette matière n'est pas, à la longue, sans inconvénient pour la santé des buveurs.

Au moins la glucose et la dextrine, qui servent au même usage que la glycérine, n'ont rien de malsain. La glucose existe à l'état

libre dans les vins naturels, et se rencontre même en assez grande abondance dans ceux récoltés en Espagne. L'examen polarimétrique du vin sophistiqué par la dextrine fera reconnaître une forte déviation vers la droite de la part des vibrations lumineuses (1), et il en sera de même si le falsificateur a employé la glucose commerciale, toujours mêlée de dextrine.

Ni la dextrine, ni la glucose, ni la glycérine ne figurent dans les produits de l'incinération de l'extrait. Aussi quelques praticiens, au lieu d'apprécier le poids de celui-ci, pèsent directement les cendres quand ils soupçonnent un mouillage ou un vinage, et concluent à la fraude dans le cas où le résultat se trouve trop faible. Ils feront bien alors de ne compter comme cendres que le résidu débarrassé de chlorure de sodium, car une petite dose de sel marin glissée adroitement dans un vin mouillé n'en altère presque pas le goût et contribue à grossir le résidu incinéré.

Bien des siècles se sont écoulés depuis le jour où l'on s'est mis à frelater les vins par incorporation de matières étrangères, cette addition n'étant pas faite, cela va sans dire, dans le dessein d'améliorer réellement ces liquides, mais bien avec l'intention de leur donner une plus belle apparence, propre à séduire les acheteurs. Pline déclare qu'à part les vins de Béziers, les crus de la Narbonnaise étaient fraudés, soit avec des herbes, soit avec des drogues malsaines (2). Dès le XIIIe siècle de notre ère, on ajoutait aux vins des sels de plomb ou de fer et de l'alun. Du temps de Louis XV, on corrigeait l'acidité des vins piqués en dissolvant un peu de litharge dans le liquide aigri. L'acide acétique est absorbé par la litharge et forme avec elle de l'acétate de plomb (sucre de Saturne), composé doué d'une saveur douce, quoique nuisible au plus haut degré. Jean Jacques Rousseau mentionne cette pratique dans un passage de l'*Émile*; il explique longuement à son élève les inconvéniens de la falsification par la litharge, et lui enseigne les moyens de la mettre en évidence. Le professeur s'apercevant que ses tirades n'intéressent guère Émile (ce que nous croyons sans peine), entame, à l'usage de son lecteur, une dissertation soporifique et déclamatoire que nous n'avons pas à résumer ici. A l'épo-

(1) Les cendres d'un vin plâtré à la cuve ou salé dans les mêmes conditions sont riches en sulfate de potasse ou en chlorure sodique. Le poids de l'un ou l'autre sel étant dosé, puis défalqué de celui de l'ensemble des cendres calcinés, on voit que le résidu net est, à peu de chose près, égal à celui qu'abandonne un vin ordinaire. Inversement, lorsque le salage a pour but de dissimuler un mouillage préalable, les cendres, une fois dépouillées de chlorure, se réduisent à peu de chose.

(2) Le compilateur ajoute, en parlant des vignerons du sud de la Gaule : « Quippe etiam aloen mercantur qua saporem coloremque adulterant. »

que actuelle, quelques-uns des lieux-communs sur lesquels a brodé le philosophe genevois pourraient encore servir; mais il faudrait modifier le sujet de la leçon et corriger le texte à paraphraser (1). Depuis longtemps, en effet, on a abandonné l'emploi de la litharge, moins peut-être parce que les tribunaux proscrivent cette drogue dangereuse que parce qu'elle est trop facile à reconnaître. On préfère aujourd'hui saturer les acides du vin, soit par la craie, dont l'emploi peut être autorisé sous certaines réserves, soit par des carbonates alcalins à base de potasse ou de soude, comme faisaient déjà les Romains lorsqu'ils amélioraient leurs vins aigris avec de la cendre de sarment ou de la lie de vin brûlée. Il vaut mieux, comme le conseille M. Gautier, coller ou filtrer le vin, puis le chauffer après incorporation de quelques centièmes de bonne eau-de-vie. L'excès d'acide acétique s'évapore ou s'éthérifie, ce qui développe le bouquet, comme l'on sait déjà ; il se dissipe bien un peu d'alcool, mais celui qu'on a introduit préalablement compense cette perte, et, grâce à l'influence de la chaleur, il se marie assez bien avec les autres élémens du vin pour que les inconvéniens spéciaux au vinage en soient largement atténués. D'autres œnologues conseillent de dissoudre dans le liquide aigri du tartrate neutre de potasse. Ce sel passe à l'état de crème de tartre en cédant à l'acide acétique la moitié de son potassium.

Cette petite digression nous a entraîné en dehors de notre sujet; revenons aux fraudes qui altèrent la composition même du vin. En général, le consommateur préfère les vins qui sont doués d'une jolie nuance à ceux dont la teinte est moins riche, parce qu'une belle couleur, flatteuse à l'œil, signale un liquide généreux et salubre, exempt de maladies et susceptible de se conserver longtemps, et le consommateur a parfaitement raison, lorsque, hésitant entre plusieurs vins naturels, vieux de quelques mois, il choisit instinctivement l'échantillon le plus agréable au sens de la vue. Renforcées ou non par des alcools frelatés, les boissons mouillées n'offrent pas un aspect engageant, surtout après que le calcaire entraîné par l'eau a rongé le principe colorant naturel. Il s'agit de « parer » la marchandise, et pour arriver à ce but le débitant, non content de

(1) Dans une note annexée au passage de l'*Émile* que nous venons de rappeler, Rousseau fait observer que le vin débité chez les marchands de Paris est fréquemment souillé par des traces de plomb, sans avoir été pour cela traité par la litharge. Les quelques gouttes de vin qui découlent sur le comptoir, pendant le mesurage, sont précieusement recueillies dans des baquets et utilisées de nouveau sous le nom de « baquettures. » Au contact de l'air, le liquide attaque le plomb et devient tout à fait insalubre. Aussi les règlemens de police actuels prohibent-ils formellement l'usage des feuilles de plomb sur le comptoir.

recourir aux crus dits teinturiers, ce qui n'est pas blâmable, emploie les acides ou bien les agens tinctoriaux étrangers aux vins.

Lorsque, pour apprécier le degré d'acidité d'un vin, on additionne la liqueur de quelques gouttes d'une matière alcaline : potasse, soude ou chaux, on constate que la nuance du vin tourne au violet sale, puis au vert. Les bases produisent donc sur la couleur un effet fâcheux. Au contraire, un accroissement d'acidité favorise l'éclat de la teinte, et l'expérience avait fait reconnaître cette influence avant que la chimie eût été appliquée aussi bien à l'œnologie qu'à la falsification des vins. Le salage et surtout le plâtrage renforcent l'acidité et avivent la couleur, mais, en général, les producteurs seuls salent et plâtrent ; les négocians scrupuleux, lorsqu'ils veulent renforcer l'acidité d'un vin déjà fait, ont recours à l'acide tartrique, à la crème de tartre et au tannin. Cette pratique, non seulement n'est pas condamnable, mais doit être recommandée dans bien des cas ; elle s'est généralisée au point que la fameuse règle alcool-acide, posée par M. A. Gautier et recommandée par lui, a beaucoup perdu de son ancienne valeur. Peu soucieux d'un avantage qui cependant, en se plaçant au point de vue des mouilleurs, n'est pas à dédaigner, nos sophistiqueurs, trouvant que tannin, crème de tartre ou acide tartrique coûtent trop cher, ont voulu produire le même effet au moyen de réactifs bon marché.

Dans ce dessein, ils se sont adressés à l'acide sulfurique ou huile de vitriol, dont la valeur commerciale est à peu près nulle. Un vin légèrement « vitriolé » gagne en couleur et ne devient pas insalubre. Doué d'affinités violentes, l'acide sulfurique s'empare immédiatement de la potasse de la crème de tartre et met en liberté une quantité équivalente d'acide tartrique, de sorte que le vin se trouve à peu près dans les mêmes conditions que s'il eût été plâtré simplement. Le chimiste et le consommateur auraient mauvaise grâce à se plaindre si la dose de vitriol introduite, tout en restant fort petite, était intelligemment mesurée. Mais, ainsi qu'il arrive toujours lorsqu'il s'agit d'incorporer au vin une drogue dont le prix n'est pas élevé, le fraudeur s'imagine que si 30 grammes par hectolitre de liquide produisent un bon effet, 300 grammes feront encore mieux, et il ajoute trop de vitriol. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les graves inconvéniens de la présence de l'acide sulfurique libre dans notre boisson quotidienne.

A certaines administrations ou à certains consommateurs qui, à tort ou à raison, ne veulent, sous aucun prétexte, accepter des vins plâtrés, et qui cependant tiennent à acheter des liquides d'une couleur agréable pour un prix modéré, on présente quelquefois des

vins très rouges dont le titre acide est très élevé, et qui, éprouvés par le réactif de Marty, se troublent à peine. Ils ne renferment donc que des traces de sulfates, et, à plus forte raison, ne contiennent pas d'acide sulfurique libre. Un chimiste ne s'y trompera pas; et, soit au moyen de l'azotate d'argent, soit par les réactifs caractéristiques des nitrates, il s'assurera facilement que le vin suspect est beaucoup plus riche en chlorures qu'un vin naturel, ou qu'il contient des nitrates, ce qui n'arrive jamais avec du pur jus de raisin. Le même praticien conclura à une introduction frauduleuse d'acide chlorhydrique ou nitrique. On a même vendu ouvertement, et probablement fort cher, un prétendu « régénérateur sans plâtre » destiné à améliorer la couleur des vins, et qui n'était autre que de l'eau-forte. Que le sophistiqueur trop zélé dépasse tant soit peu la mesure, et il débite à ses cliens, non plus un vin fraudé, mais un véritable poison (1).

Il peut arriver que tous les agens ci-dessus énumérés, auxquels nous aurions pu joindre l'acide oxalique, trop dangereux pour avoir été beaucoup employé, soient impuissans à rehausser suffisamment la coloration naturelle du vin. Le fraudeur n'hésite pas alors et ne se fait pas faute de recourir à certains principes tinctoriaux destinés à donner à son liquide un « éclat emprunté. »

Aux yeux de toute personne de bon sens, la tromperie dans le cas actuel est patente, manifeste. Cependant, si l'on écoutait les plaidoiries intéressées des marchands de vin eux-mêmes, ou si l'on prêtait l'oreille à l'exposé des circonstances atténuantes que développent certains esprits faux dont la compétence en la question est plus que douteuse, on entendrait soutenir la thèse suivante : « La couleur artificielle incorporée au vin le rend plus joli et plus agréable à l'œil; le consommateur achète une boisson de bel aspect, ce qui ne lui fait pas de tort, au contraire. De plus, l'agent colorant supplémentaire introduit dans le liquide se marie aux substances qui donnent la nuance normale, supplée à la faiblesse, à l'insuffisance de ces dérivés, concourt avec eux à jouer un rôle préservateur et, en somme, entretient au sein du mélange l'équilibre et l'harmonie nécessaires à la bonne conservation de ce dernier (2). » Mensonge

(1) A Montpellier, M. Moitessier a trouvé dans un vin falsifié jusqu'à 7 grammes par litre d'acide nitrique non saturé. Du reste, il est possible à un chimiste de s'assurer qu'un liquide travaillé contient de l'acide nitrique libre : on apprécie d'abord dans le vin la totalité de cet élément, combiné ou non, puis on dose les nitrates dans les cendres. Le second résultat étant plus faible, on en conclut qu'il y a eu de l'acide volatilisé. On agirait de même pour constater la présence des autres acides minéraux.

(2) Voir, dans l'ouvrage de M. Gautier, pages 132-133, quelques lignes curieuses extraites d'un prospectus rédigé par un sieur Lebœuf, « viticulteur et fabricant de couleurs artificielles. »

et sophisme que tout cela! En effet, nous l'avons déjà dit, si l'on hésite entre plusieurs crus *naturels* inégalement colorés, on pourra préférer celui dont la teinte est la plus riche, parce que très souvent une belle nuance rouge est l'indice de certaines qualités intrinsèques. Le consommateur n'a pas tort de se fier instinctivement au jugement de son regard; mais une boisson médiocre ou mauvaise a beau être colorée en rouge éclatant, elle n'en devient pas meilleure pour cela, et l'acheteur naïf qu'aura séduit l'aspect élégant de la liqueur sera manifestement trompé, puisque la relation habituelle entre le coloris et la qualité sera ici purement imaginaire. Mais ce n'est pas tout : mieux encore que les recherches scientifiques, l'expérience journalière a démontré que le rouge introduit dans les vins produisait sur eux à peu près le même effet que provoque sur une jeune femme le carmin qu'elle s'applique sur son visage (qu'on nous pardonne cette comparaison bizarre, mais juste, qui s'impose immédiatement à notre esprit). Le fard, après avoir d'abord embelli en apparence, finit à la longue par gâter la peau et détruire le teint; la combinaison de la drogue colorée avec les principes dissous dans le vin est aussi toujours et forcément passagère; quoi qu'on fasse, le liquide frelaté ne conserve pas son éclat primitif. Au bout d'un temps plus ou moins court, la substance étrangère ne tarde pas à se séparer du vin; elle se précipite, mais non pas seule, car il s'effectue alors une sorte de collage qui entraîne dans les lies presque toute la matière colorante naturelle et d'autres principes encore. Affaibli et désorganisé par toutes ces pertes, privé de tout agent tinctorial, le vin devient absolument impropre à la consommation. Mais qu'importe au marchand! le tour est joué.

Notons bien que nous supposons gratuitement que le cramoisi factice du vin est innocent par lui-même. Or, plusieurs des matières usitées dans ce dessein malhonnête sont malsaines par elles-mêmes; d'autres, et la fuchsine est du nombre, à peine nuisibles lorsqu'elles sont chimiquement pures, peuvent gravement incommoder le consommateur quand elles sont souillées par les traces des réactifs ayant servi à les fabriquer. En vain les industriels qui préparent des couleurs artificielles destinées à corser la nuance des liquides trop pâles promettent monts et merveilles dans leurs réclames; ils ont beau garantir leurs produits comme étant purs et inoffensifs, ils n'en trompent pas moins les sophistiqueurs qui se flattent de pouvoir manipuler leurs vins en toute sûreté. Le mal ne serait pas grand, si, en définitive, le malheureux consommateur ne finissait par supporter les conséquences de cette double tromperie.

Les colorans employés sont tantôt d'origine végétale (1), tantôt, mais plus rarement, de nature animale (2); presque toujours la fraude s'opère au moyen des dérivés artificiels préparés au moyen du goudron de houille et se rattachant par leur structure chimique au groupe dont la benzine forme le noyau (3). Il est aisé de comprendre que les teintures de la première des trois catégories, moins différentes par leur constitution des véritables principes rouges du vin, sont par cela même les plus difficiles à découvrir et à signaler. Malheureusement pour le public, et heureusement pour les experts chimistes, les fraudeurs opérant en 1888 préfèrent de beaucoup employer les composés obtenus par synthèse chimique, parce que ces drogues, tout en ne coûtant pas cher, colorent magnifiquement les vins, et peut-être aussi parce qu'on les vend sous des noms de fantaisie (terminés en « ine, » afin de leur donner une apparence scientifique) propres à éblouir la niaiserie des sophistiqueurs.

Certains auteurs spécialistes ont dû consacrer des volumes entiers à la description des effets de cette triple série de fraudes, ainsi qu'à l'énumération des moyens qu'on emploie pour les dévoiler. Il nous serait impossible d'embrasser tous les cas particuliers de ce vaste sujet, même en nous limitant à une énumération fastidieuse. Désirant toutefois ne pas laisser absolument de côté une question aussi importante, nous nous bornerons à dire quelques mots des falsifications les plus fréquentes; mais, à ce propos, il ne faut pas oublier que la mode règle l'emploi des teintures artificielles elles-mêmes, et que plusieurs de celles-ci, pour des motifs qui seraient trop longs à exposer, sont délaissées peu à peu, après avoir été fréquemment mises en usage.

L'alun sert quelquefois d'auxiliaire aux principes colorans de nature végétale, dont il embellit la nuance et dont il augmente sensiblement la fixité. Les sels d'alumine, en effet, se combinent aisément avec les substances tinctoriales pour former des « laques » de nuance brillante; introduit dans un vin pur, l'alun, agissant sur les œnolines, en corsera la nuance, purifiera le liquide, et lui donnera la saveur caractéristique un peu âpre, spéciale aux crus du Bordelais ou de la Bourgogne. Hâtons-nous de dire que cette pratique doit être condamnée; l'alun, sans être précisément toxique, a des propriétés qui en rendent l'emploi dangereux, surtout à haute dose. Or M. Maumené affirme avoir analysé des échantillons

(1) Tels sont : la mauve noire, les baies de sureau, de troëne, de phytolaque, de myrtille; les décoctions de betterave rouge, de campêche, de bois de Fernambouc; l'orcanette, l'orseille, l'indigo, etc.

(2) Par exemple la cochenille.

(3) Comme la fuchsine, les couleurs d'aniline, le grenat, la safranine, etc.

de vin renfermant de 4 à 7 grammes d'alun par litre. Mais le fraudeur ne se donne guère la peine d'aluner si fortement une boisson naturelle; et, en général, la présence d'un excès d'alun implique l'introduction d'un colorant étranger auquel le sel alumineux donne un peu plus de fixité. N'oublions pas que l'alumine, base de l'alun, figure elle-même au nombre des matières minérales propres aux vins ordinaires; l'addition d'alun ne peut donc être constatée qu'au moyen d'une analyse quantitative bien dirigée; au-delà seulement d'un quart de gramme d'alumine par litre, le vin est suspect.

Deux des matières végétales auxquelles l'alun sert d'auxiliaire méritent d'être citées : d'abord les fleurs de mauve noire ou passerose (*Althæa rosea*) cèdent à l'eau ou bien au vin une couleur rouge foncé peu stable par elle-même, mais que le minéral fixe passagèrement. L'alun ravive aussi la nuance du suc de baies de sureau, lui communique une jolie couleur vineuse, sans pour cela en atténuer les propriétés purgatives. On a vendu autrefois sous le nom de « teinte de Fismes, » ou « teinte pour bordeaux, » une affreuse mixture composée d'alun et de baies de sureau, le tout délayé, soit dans l'eau, soit dans un peu de mauvais vin.

Le carmin ammoniacal, qu'on obtient en triturant avec de l'alcali volatil l'insecte nommé cochenille, ne s'emploie pas davantage sans fixatif; car le vin à la cochenille reçoit souvent de l'alun, voire même de l'acide oxalique, ces deux agens étant destinés à forcer la nuance rouge et à la rendre plus stable. Mais c'est peine perdue : la couleur, par cela même qu'elle est d'origine animale, refuse de s'unir avec les œnolines et ne tarde pas à se précipiter. La saveur des vins fraudés avec la cochenille est du reste peu marquée.

Quant à la nomenclature des dérivés du goudron de houille dont les sophistiqueurs font usage pour rehausser l'éclat de leurs boissons frelatées, elle serait aussi longue qu'ennuyeuse. D'abord les expressions employées par la chimie moderne ne brillent guère par la simplicité; ensuite plusieurs drogues, outre leurs appellations scientifiques, sont connues dans le commerce sous des noms vulgaires essentiellement variables. De plus, afin de dérouter l'expert ou de l'amener sur une fausse piste, les fraudeurs les plus ingénieux emploient des mélanges adroitement combinés, au lieu de matières pures, et s'imaginent ainsi « défier l'analyse. »

Que leur appellation ou leur structure chimique soit simple ou complexe, les principes colorans tirés du goudron de houille doivent être recherchés au moyen d'une méthode générale relativement simple. Si, à la température d'ébullition, on traite le vin fraudé par une base métallique telle que l'oxyde mercurique par exemple,

les œnolines sont entraînées, tandis que les teintures persistent inaltérées. Après traitement et filtration, on recueille une liqueur parfaitement décolorée si le vin est naturel, une décoction teinte en rouge ou en rose s'il a été falsifié. Souvent l'excès de la base employée comme réactif a pour effet de dissimuler provisoirement la nuance pourpre du dérivé artificiel, mais elle reparaît au moyen de quelques gouttes d'acide sulfurique.

Il ne faut pas perdre de vue que certains crus naturels (celui de jaquez, par exemple) se comportent en pareille circonstance comme si leur nuance était factice. Aussi est-il toujours indispensable d'essayer de teindre un flocon de laine blanche avec le liquide obtenu au moyen des opérations que nous venons d'indiquer. Enfin la laine arrosée d'ammoniaque doit se décolorer ou rester rouge. Si elle verdissait un peu, le praticien aurait affaire à un vin pur de constitution anormale ou, beaucoup plus probablement, à une boisson ingénieusement falsifiée par une teinture tricolore jaune, bleue et rouge (1) ; mais jamais un chimiste sérieux n'établira son opinion sur une seule expérience ; il répétera plusieurs fois ses épreuves analytiques, en variant les nombreux réactifs dont il dispose : borax, carbonate de soude, etc. (2).

Dans certaines régions de l'Europe où la culture de la vigne, bien que voisine de sa limite, prospère encore, en Suisse, dans le centre et à l'ouest de la France, on récolte surtout du vin blanc dont la vente est facile, lorsque la qualité en est passable. Mais souvent les gens du pays ou les négocians trouvent plus avantageux de travestir ces liquides en vin rouge, en les teignant avec les divers agens colorans artificiels ou en les mêlant à des vins rouges très foncés. Cette dernière pratique mérite plutôt le nom de coupage que celui de falsification ; elle n'en est pas moins blâmable. Dans le premier cas, la tâche de l'expert est facile, car le défaut de tannin, d'une part, est un indice certain, et, d'autre part, l'excès de teinture rend les essais colorimétriques très nets ; aussi les fraudeurs préfèrent-ils combiner les deux procédés.

On a vendu quelquefois du cidre et du poiré pour du vin blanc. Cette grossière tromperie ne saurait échapper, nous n'osons dire à un dégustateur, mais même à l'immense majorité des consommateurs. De plus, un chimiste, après avoir constaté par l'aréo-

(1) L'alcali détruit le principe rouge et ne laisse subsister que les colorans bleu et jaune, qui, mélangés, paraissent verts.

(2) M. Gautier étudie simplement la nuance des taches produites par quelques gouttes de vin suspect versées sur un bâton de craie enduit d'albumine ou blanc d'œuf. Il affirme avoir obtenu d'excellens résultats par ce procédé, qu'on ne saurait pourtant recommander à un novice.

mètre une densité supérieure à celle des vins, s'apercevra tout de suite de l'extrême faiblesse du titre en alcool, et s'il n'est pas pressé par le temps et qu'il puisse apprécier le sucre et l'extrait, il trouvera des doses beaucoup plus fortes qu'avec les vins (jusqu'à 30 grammes de sucre par litre et 70 grammes d'extrait). Nous venons de parler d'un fait curieux, mais exceptionnel : en pratique, les marchands de vin se contentent de mêler souvent à leurs vins blancs ou rouges une bonne fraction de jus de pommes ou de poires, surtout si la boisson primitive semble un peu âpre ou si elle manque d'extrait. Du reste, il paraît que les deux produits se mêlent difficilement. Cette composition « contre nature » offre toujours un aspect trouble et désagréable. Huit ou dix réactions s'offrent au praticien, qui a beau jeu pour caractériser la fraude. Le moyen le plus sûr consiste à rechercher et à doser l'acide malique, qui joue, au sein du poiré et du cidre, le rôle que l'acide tartrique remplit dans les vins, et qui supplée par son abondance au défaut de celui-ci. Comme, au bout de quelques mois, un vin naturel ne contient plus que des traces d'acide malique, la découverte d'une certaine proportion de cet acide dans le vin incriminé démasque aussitôt la fraude. Si la quantité reconnue est très petite, il y a incertitude, non pas sur le fait même de la tromperie, mais sur sa nature, car plusieurs des principes colorans végétaux destinés à embellir les vins rouges contiennent aussi de l'acide malique.

Avant de terminer notre travail, nous regretterions de ne pas exposer en quelques mots le sentiment des chimistes au sujet des piquettes de raisins secs. La question économique n'est pas assurément de notre compétence; il ne s'agit pas de rechercher s'il faudrait sacrifier la prospérité de dix départemens français et ruiner un million de viticulteurs pour le plus grand profit de quelques négocians ou armateurs, étrangers pour la plupart, le tout uniquement pour satisfaire aux intérêts de cent mille vignerons hellènes dont nous n'avons que faire. Laissons surtout de côté les fouilles de Delphes ou de Thèbes, les creuses déclamations sur l'influence de la France à Athènes, et n'interrogeons que la chimie abstraite.

L'extrait de ces prétendus « vins » atteint une proportion très élevée, si l'on réfléchit à leur médiocre teneur en alcool, et ce poids anormal de résidu sec s'accorde à merveille, une fois l'analyse complètement achevée, avec l'abondance corrélative de sucre réducteur, de gomme et de tartre. Mais l'observation la plus profitable se réalise par l'intermédiaire du polarimètre. On voit alors les piquettes de raisins secs, rendues transparentes par décoloration au noir animal, forcer presque toujours les vibrations lumi-

neuses d'un rayon polarisé à s'incliner vers la gauche de l'observateur. Nous savons que ce caractère n'est pas absolument spécial aux liquides dont nous parlons, et que certains crus du Rhin, même excellens (le Johannisberg est du nombre), sont également « lévogyres. » Mais la confusion est impossible ; aussi, quand un vin marchand « tourne à gauche, » on peut être certain qu'il n'a pas été obtenu tout entier avec du raisin frais.

En dépit de leur saveur *sui generis*, que ne saurait méconnaître un palais exercé, les liquides fabriqués avec des raisins desséchés n'ont rien de positivement malsain, sous la réserve expresse que ces mêmes raisins n'aient pas été mélangés de figues ou de caroubes. De plus, en France aussi bien qu'à l'étranger, on provoque la fermentation des fruits en les noyant dans un fort excès d'eau, et, une fois l'opération chimique terminée, on vine largement le tout avec de la mauvaise eau-de-vie. Il est superflu de faire ressortir l'inconvénient de ce procédé. En résumé, les vins de raisins secs ne sont pas des *vins*, dans la véritable acception du mot : ce sont des piquettes, c'est-à-dire de simples boissons de ménage, impropres au commerce en gros, et susceptibles tout au plus d'être détaillées sous leur véritable nom. Autant il serait injuste de méconnaître les services qu'elles ont pu rendre autrefois dans certains départemens, comme succédanées des vins, alors que ceux-ci étaient rares, autant il serait absurde de favoriser leur importation aux dépens des vins nationaux, incomparablement plus salubres, et dont la production est déjà suffisante pour alimenter notre pays.

Nos lecteurs partageront-ils les sentimens que nous éprouvons nous-même, après avoir résumé les traits principaux de la chimie œnologique? — Cette science, presque uniquement fondée sur les recherches de nos compatriotes, est éminemment française par son origine et ses développemens. Les conclusions qu'elle propose se trouvent absolument conformes aux intérêts des propriétaires petits ou grands, des commerçans honorables, aussi bien que des prolétaires consommateurs. En prescrivant aux uns une fabrication loyale, en détournant les autres de certaines pratiques, elle contribue à défendre la santé et la bourse du peuple des villes, empoisonné par les sophistiqueurs nationaux ou étrangers. — N'est-ce pas là le plus bel éloge qu'on puisse en faire?

ANTOINE DE SAPORTA.

LES

ILES NORMANDES

On ne s'intéresse guère en France à ce qui se passe dans les îles de la Manche, et on y voit flotter le drapeau anglais avec autant d'indifférence que s'il s'agissait d'une station navale de l'Océan-Pacifique. Mais les touristes français commencent à les visiter, Jersey au moins, la plus voisine du groupe ; c'est l'occasion de faire une partie sur mer, de « voyager à l'étranger, » d'admirer des sites qu'on dit pittoresques.

Si court que soit le voyage, le Français trouve amplement matière à s'étonner. Pas de gendarmes !.. Non, pas de figures rébarbatives soupçonnant un malfaiteur dans tout nouveau-venu. Les deux ou trois *policemen* qui assistent au débarquement ne s'occupent qu'à vous aider à trouver un portefaix ou l'omnibus de votre hôtel. Pas davantage de douaniers, ni de visite de bagages ! Descendez, allez, venez, ni la police ni l'autorité ne s'occupent de vous. Le capitaine du navire vous a demandé votre nom en vous retirant votre billet de passage, et c'est tout. Cet enregistrement n'est pas sans arrière-pensée ; mais la précaution est prise contre la compagnie des paquebots plus que contre le voyageur. Un étranger commet-il un délit, la justice du pays ne manque jamais d'ajouter à la prison et à l'amende le bannissement pour un certain nombre d'années. Or, dans une île, comment conduire un banni « à la frontière ? » Avec cet enregistrement des noms, on retrouve le navire qui a introduit le délinquant, et la compagnie ou l'armateur est forcé de reprendre et d'emmener son ancien passager.

Notre touriste français, qui a pris un « aller et retour » et qui reviendra à ses propres frais, ne se doute pas de ce machiavélisme, et il jouit de cette liberté, sans soupçon et sans défiance, à laquelle sur le continent il est si peu habitué. Mais, débarqué et courant l'île, bien des choses l'étonnent. Ce n'est pas seulement l'apparence anglaise de la ville, et la tyrannie anglaise du dimanche dont il a déjà ouï parler et qui l'enveloppe de son brouillard pénétrant (1); c'est autant et peut-être davantage la singularité de certaines expressions françaises. Il ouvre un journal, on y parle de la Cohue, de bailli, de connétable, etc.; il regarde aux annonces, et il voit une vente annoncée en ces termes : *A bailler à fin d'héritage.* Il se dit : « On parle français dans ce pays, mais que veulent dire tous ces archaïsmes? Suis-je au pays des Sept-Dormans? » En effet, cette courte traversée lui a fait remonter le cours des âges : il est dans l'ancien duché de Normandie, et la loi qui régit ce pays est encore la « coutume de Normandie. »

I.

Les Anglais, oublieux de l'histoire, se laissent volontiers aller à regarder l'archipel de la Manche comme une « possession » au même titre, par exemple, que Gibraltar ou Malte. Une de leurs géographies scolaires dit naïvement : « Les îles de la Manche (*Channel-Islands*) sont tout ce qui nous reste de nos possessions en France... (2). » C'est le contre-pied de l'histoire, car l'Angleterre a été conquise par un duc de Normandie; on pourrait plutôt dire (si la disproportion actuelle n'était vraiment hyperbolique) que l'Angleterre, avec l'empire britannique tout entier, est une dépendance de ce dernier fragment du duché de Normandie.

Jusqu'aux derniers siècles du moyen âge, l'histoire de cet archipel ne se sépare pas de celle de la Normandie et, plus particulièrement, du Cotentin, auquel il fait face.

Comme l'histoire authentique des îles ne commence qu'au milieu du moyen âge, l'imagination de maint écrivain crédule s'est donné libre carrière dans leurs origines historiques. D'abord on ne sait pas d'où viennent leurs noms ni quelle en est la signification (3). Leur iden-

(1) Le respect du dimanche est, du reste, comme on sait, imposé par la loi autant que par l'usage, et un contrat passé et signé le dimanche serait nul et non avenu.

(2) *Historical School Geography*. London, Simpkin and Marshall, 1882.

(3) La désinence *ey* dans les formes anglaises, Jersey, Guernesey, Alderney, rappelle celle qui termine tant de noms de petites îles autour de la Grande-Bretagne Dans ces

tification avec des îles nommées dans l'itinéraire d'Antonin (IVe siècle) est pure conjecture : c'est par un calembour naïvement inconscient, comme on en a souvent fait en géographie et surtout en ethnographie, qu'on a voulu retrouver Jersey dans *Cæsarea*. Et ce nom de César, faisant rêver les imaginations, a donné lieu à une autre légende. On sait comme en France les « camps de César » sont nombreux : il suffit qu'un antiquaire du pays ait donné ce nom aux débris d'une enceinte souvent très moderne pour que le nom reste dénomination locale et passe pour témoignage historique. Mais à Jersey on a fait mieux encore : César étant venu dans l'île (puisqu'elle a gardé son nom !) la donna à douze de ses « gentilshommes, » qui se la partagèrent ; et c'est là l'origine des douze paroisses de Jersey !

Ce qui est certain, c'est que les îles suivirent la destinée du littoral, et notamment celle du promontoire qui reçut son nom de Constance Chlore (Cotentin). Au VIe siècle, ce fut dans une de ces îles (on ignore laquelle) que Chilpéric, roi de Soissons, exila l'évêque de Rouen, Prétextat. Les oscillations du littoral et les invasions de la mer qui en furent la conséquence ont certainement modifié le contour des côtes et probablement élargi le fossé entre le continent et les îles normandes. Mais c'est à une époque géologique que les îles ont été détachées ; elles existaient à l'époque romaine. Tout au plus peut-on supposer que, pendant les premiers siècles de notre ère, Jersey aurait été rattachée au continent par une sorte d'isthme découvert à marée basse et dont les récifs de la « Chaussée-des-Bœufs » seraient les derniers vestiges.

Plusieurs écrivains de notre temps parlent gravement d'un « cataclysme » qui, à la suite d'une « marée monstrueuse, » aurait séparé les îles du continent en 709. Ils racontent aussi qu'avant cette date, lorsque l'évêque de Coutances ou son archidiacre allait visiter les églises de Jersey, on mettait une planche sur le ruisseau d'eau de mer qui séparait Jersey du Cotentin. Cataclysme, marée et planche sont de pures légendes dont l'histoire ne porte pas trace ; la marée de 709 a même pour inventeur un écrivain du commencement de ce siècle, l'abbé Manet (1). De même, dans un livre récent sur la géologie de Jersey, on assure qu'en 1203 « le seigneur de Pratel fit bâtir une église aux Écrehou, *attendu que les habitans*

derniers noms, elle provient d'un radical germanique qui signifie « île ; » mais, dans les premiers, il n'y a qu'une adaptation toute moderne. Jersey parait venir d'une forme française, *Jeresye;* Guernesey (en français du XIIIe siècle, *Gernereye*) a été formé sur l'analogie de Jersey ; la forme Alderney (en français, Auregny) doit être toute moderne.

(1) Voir A. Chèvremont, *les Mouvemens du sol*. Paris, 1882, surtout p. 321 et 343.

ne pouvaient plus venir entendre la messe à Portbail en Cotentin (1). » Ces italiques de l'auteur ont une apparence de document; mais si on fouille l'histoire et si on va chercher dans la *Gallia christiana* la charte de donation de Pierre de Pratel à l'abbaye de Val-Richer, on ne trouve rien de semblable. Le seigneur donne l'île d'Écrehou au couvent afin qu'on y bâtisse une église, à charge de prier pour son âme, pour celles de ses parens et de ses ascendans. On ne dit même pas que l'île fût habitée! — Quant aux forêts dont on a plusieurs fois, à marée basse, retrouvé les racines sous-marines sur le littoral de la Normandie ou des îles normandes, elles proviennent d'affaissemens du sol à diverses époques de l'histoire, et souvent même dans les temps modernes. C'est ainsi que la forêt de la Breguette, dont on a plusieurs fois retrouvé les vestiges dans la baie de Saint-Ouen, à Jersey, a été submergée par l'inondation de la mer en 1356.

Quoi qu'il en soit de ces origines historiques ou plutôt géologiques, l'archipel faisait partie du duché de Normandie. Mais les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre avec Guillaume le Conquérant, se sentaient trop puissans pour être de fidèles vassaux de leur suzerain le roi de France. La guerre sortit bientôt de cette rivalité. Au commencement du XIIIe siècle (1204), Philippe-Auguste prononça la confiscation du fief, conquit toute la Normandie continentale et la réunit à la couronne. Le duc Jean (c'est en Angleterre le roi Jean-sans-Terre) se maintint dans les îles, dont Philippe-Auguste ne put s'emparer. De cette époque date la séparation de fait. Un peu plus tard, dans un traité conclu, en 1259, entre Louis IX de France et Henri III d'Angleterre, ce dernier reconnut tenir ces îles en fief du roi de France et de ses successeurs. Elles restèrent fief français jusqu'au traité de Brétigny (1360), qui affranchit le roi d'Angleterre de la suzeraineté française. Ce dernier devenait souverain des îles, et tout lien était désormais rompu, de droit comme de fait, avec l'ancienne métropole.

C'était pour les rois d'Angleterre une importante possession, surtout quand ils régnaient en Guyenne et dans plusieurs provinces de la France du sud-ouest. C'était un lieu de refuge pour leurs navires; et plus tard, dans ces guerres qui, jusqu'à notre siècle, font la trame de l'histoire de France et d'Angleterre, les îles du Cotentin fournissaient aux Anglais une place d'armes et de ravitaillement, une base d'opérations contre la Normandie et la Bretagne. Les rois de France n'en avaient qu'un désir plus ardent, moins de recon-

(1) R. P. Ch. Noury, *Géologie de Jersey*. Paris, 1886, p. 149.

quérir un lambeau de Normandie que d'enlever aux Anglais un poste avancé dans les eaux françaises.

Si nous écrivions l'histoire des îles, nous aurions à raconter toute une série de combats sur mer et sur terre, d'expéditions et de coups de main. Déjà, avant le traité de Brétigny, des expéditions avaient eu lieu avec des chances diverses. Ensuite, ce sont d'abord Yvain de Galles en 1372 et, s'il faut en croire une légende, Duguesclin en 1374 ; puis, au commencement du XVe siècle, le Breton Penhoët et l'Espagnol Pero-Nino. En 1461, Pierre de Brézé, envoyé par Louis XI, s'empare de Jersey, qui reste huit ans au roi de France. Sous notre roi Henri II, Du Bruel, parti de Saint-Malo, s'établit dans l'île de Serk, s'y fortifia, et de là il inquiétait et dévastait Jersey et Guernesey, quand cette petite île fut reprise sur lui par trahison. Le XVIIIe siècle ne vit qu'une seule tentative, celle de Rullecourt, en 1781. Rullecourt avait trop peu d'hommes pour être sûr du succès ; son audace faillit pourtant être heureuse. La milice de Jersey combattit vaillamment avec les troupes anglaises pour repousser cette attaque.

Les sentimens de nationalité qui déterminent aujourd'hui de si violens mouvemens d'opinion n'existaient pas alors. Du reste, les insulaires étaient séparés depuis longtemps de la Normandie continentale ; leur destinée s'était greffée sur celle de l'Angleterre ; ils avaient souffert de la guerre que leur faisait la France, quand des troupes françaises étaient descendues chez eux et avaient ravagé leurs îles ; et ils avaient fini par trouver leur intérêt à être Anglais. La course en temps de guerre et la contrebande en temps de paix étaient devenues deux sources de richesse pour les habitans des îles normandes. Carnot et Bonaparte firent des projets d'expédition dans l'archipel, mais ce ne furent que des projets, car la mer appartenait à l'Angleterre.

L'Angleterre devait, au XIXe siècle, se retrouver maîtresse incontestée des îles, et son ascendant politique et moral s'est accru par les facilités de communication de la navigation à vapeur. Les îles se sont rapprochées de l'Angleterre et les relations sont devenues plus intimes ; de nombreux Anglais se sont établis dans les îles ; la langue anglaise s'est implantée dans l'archipel, comme langue de l'empire, langue de la haute société et langue du commerce extra-insulaire. L'union morale et intellectuelle est venue affermir l'union politique. Le gouvernement anglais n'a rien négligé, ni soins ni argent, pour augmenter la défense de l'île ; il essaya même de faire de l'archipel un second Gibraltar en construisant un grand port militaire à Auregny. Les travaux de la digue projetée absorbèrent millions sur millions ; il fallut pourtant y renoncer, car la fureur

de la mer, si dangereuse en ces parages, détruisait l'œuvre édifiée à tant de peines. La défense de l'île reste donc dans ses milices... et surtout dans la flotte de l'Angleterre.

Cette terre si voisine de France, et où le Français entend parler sa langue, était un lieu de refuge tout désigné pour les victimes de nos luttes religieuses et civiles. Au XVIe siècle, la réforme y fut prêchée par des réfugiés huguenots, que l'on trouve dans toutes les îles de l'archipel. L'une d'elles, Auregny (en anglais Alderney), vit sa population doublée par cette émigration. L'influence du clergé indigène avait été affaiblie par les mesures de sécularisation des biens ecclésiastiques sous Henry VIII. Un siècle plus tard, après la révocation de l'édit de Nantes, pendant que tant de réfugiés allaient s'établir en Angleterre et que des régimens huguenots gagnaient pour Guillaume d'Orange la bataille de la Boyne, environ trois cents familles protestantes venaient s'établir dans les îles. Parmi ces exilés se trouvait un des plus célèbres des chefs cévenols, Jean Cavalier : la reine Anne l'avait nommé gouverneur de Jersey ; mais il n'y resta pas.

A peu d'exceptions près, ces familles hugenotes s'établirent dans les îles, y firent souche et se mêlèrent à la population indigène. Il n'en fut pas de même des autres exodes de France qui eurent lieu plus tard. Ce furent alors moins des réfugiés que des émigrés de passage, attendant, — souvent longtemps, — la fin de la tourmente pour regagner la France d'un coup d'aile. Pendant la révolution française, les îles reçurent un nombre considérable d'émigrés, venus surtout de Bretagne et de Normandie. A certain moment, il y eut, dit-on, près de 11,000 Français dans Jersey et Guernesey. En 1814, c'est de Jersey que le duc de Berry s'embarqua pour rentrer en France par Cherbourg. En 1848, quelques vaincus de février allèrent faire un court séjour à Jersey, et l'un d'eux y trouva l'occasion d'un aimable article dans la *Revue des Deux Mondes* (1). Peu après, le coup d'état du 2 décembre 1851 jeta de nouvelles épaves sur le rivage des îles, et Victor Hugo y alluma aussitôt ce phare de poésie vengeresse que de loin l'empire voyait briller, sans pouvoir arrêter sa lumière. Victor Hugo s'était d'abord établi à Jersey, l'île la plus voisine et, pour cette raison, toujours la plus peuplée d'émigrés ; mais ayant, lui et quelques autres proscrits, offensé par des paroles imprudentes les opinions des Jersiais, il se transporta à Guernesey et y resta. — Enfin, quelques années après que Victor Hugo était rentré dans la patrie, les pères jésuites, qui n'avaient plus en France la liberté ni d'enseigner ni de vivre en

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1849.

commun, sont venus fonder un collège à Jersey. Plus récemment encore, M. le Comte de Paris a reçu une fois à Jersey une députation de ses partisans venus de l'ouest de la France... Qui seront les prochains réfugiés français dans les îles normandes?

II.

C'est a son ossature de rochers fièrement dressés au-dessus des vagues les plus furieuses que l'archipel doit (comme le Mont-Saint-Michel) d'avoir survécu à sa séparation d'avec le continent. « Jersey, a dit Victor Hugo,

> Jersey dort dans les flots, ces éternels grondeurs,
> Et dans sa petitesse elle a les deux grandeurs!
> Par le sud Normandie et par le nord Bretagne...

Guernesey, plus petite, est peut-être plus pittoresque. La douceur du climat a permis à l'homme de faire un jardin de ces enceintes de rochers, jardin potager surtout, dont les produits vont en Angleterre. De nombreuses et vastes serres donnent un raisin semblable à celui de l'Espagne ou de la Sicile. Auregny (en anglais *Alderney*, et en patois *Ourgni*) au nord-est, n'est guère qu'à trois lieues du cap de la Hague, mais cet étroit bras de mer est sillonné de courans dangereux qu'exprime bien le nom de *Passage de la Déroute*. Auregny, pauvre et peu peuplée, est le point le plus fortifié de l'archipel, et l'Angleterre y a une forte garnison. Au centre de l'archipel, le rocher de Serk, où l'on n'aborde que par une sorte de couloir d'accès difficile, en est la « perle » pour les touristes qui aiment les sites sauvages et désolés. Entre Jersey et la côte française, quelques groupes de rochers inhabités jusqu'à ces dernières années, et, par conséquent, *res nullius*, ont soulevé récemment quelques difficultés, surtout parce qu'il s'agissait d'exclure les pêcheurs français (1).

La population totale de l'archipel était, en 1881, de 88,000 âmes,

(1) Dans le groupe des Écrehou, a 12 kilomètres de Portbail, les premiers habitans ont été des Jersiais établis en 1852, et encore était-ce de passage. En 1886, les pêcheurs britanniques ont revendiqué un droit exclusif de pêche et « pour prévenir tout conflit, » l'amiral Peyron, ministre de la marine, a *engagé* les marins français de s'abstenir de pêcher aux Écrehou; la pêche aux huitres n'était pas comprise dans cet avis, parce qu'elle est régie par des conventions spéciales — Aux Minquiers, où les Français pêchent concurremment avec les Jersiais, la France entretient depuis 1865, près de la pointe sud-ouest, un bateau-feu muni d'une cloche de brume, et l'hydrographie des Minquiers a été faite par la marine française. Si la stérile propriété des Minquiers devait jamais être contestée, la France y aurait plus de titres que l'Angleterre.

accusant une légère diminution sur le recensement de 1871 ; dans chacune des deux grandes îles, la capitale forme la moitié (ou davantage) de la population totale (1).

Malgré l'unité de leur origine et de leur histoire, les îles n'ont pas, à proprement parler, d'unité politique : elles sont partagées en deux bailliages, celui de Jersey (avec les rochers à peine habités des îles Chausey) et celui de Guernesey, avec Auregny et Serk ; Herm et Jethou sont considérés comme faisant partie de Guernesey. Chacun de ces bailliages a ses états et sa « cour royale. » Auregny et Serk, qui ressortissent aujourd'hui à la cour royale de Guernesey, avaient même antérieurement chacune une cour de justice spéciale. L'archipel n'a même pas l'unité des mesures ni des monnaies. Jersey a la monnaie anglaise, qui seule a cours légal ; Guernesey a la monnaie française. Le *chelin* (c'est ainsi qu'on écrit le mot anglais *shelling*) n'a pas exactement la même valeur dans les deux îles. Toutes deux font frapper en Angleterre de la monnaie de cuivre à leurs armes.

D'après une légende historique fort en vogue encore, quoiqu'elle soit contraire aux documens, ce serait le roi Jean-sans-Terre qui, après la séparation de ces îles d'avec la Normandie continentale, leur aurait donné les institutions qui furent séculaires et qui, avec quelques modifications, subsistent encore. Ces institutions seraient définies dans une charte en dix-huit articles, en latin, qu'on appelait les « constitutions du roi Jean. » Ce texte est simplement une compilation fabriquée au XVIIe siècle. « Si Jean, dit un historien français, est le créateur des institutions des îles, ce qui est possible et même probable, il faut reconnaître qu'il ne nous est resté aucun acte écrit de cette création. Il semble qu'il n'en ait laissé aucun ; en effet, quand les rois d'Angleterre, au XIIIe et au XIVe siècle, voulurent connaître les coutumes et les institutions des îles, « les lois que le roi Jean y avait établies, » ils eurent recours au témoignage oral des habitans, à la voie des enquêtes (2). » Nous n'avons pas ici à faire l'histoire des institutions politiques et civiles des îles ; il nous suffit de dire ce qu'elles sont aujourd'hui.

Chaque bailliage forme une sorte de république sous le protectorat de l'Angleterre, et les lois votées par le parlement de Londres ne sont applicables aux îles que lorsque celles-ci sont nommées dans la loi même. Encore cette loi doit-elle être envoyée aux états des îles pour être enregistrée, et ceux-ci ont le droit de pré-

(1) Nous aurions voulu dire comment ce chiffre général se partage entre les habitans nés dans les îles, les sujets britanniques nés ailleurs, la garnison et les étrangers ; mais nous n'avons nulle part trouvé ces détails.

(2) *Les Cours royales des îles normandes*, par Julien Havet. Paris, 1878, p. 6.

senter des observations au conseil privé du souverain ; ce n'est qu'après ces observations et la décision du conseil privé que la loi est enregistrée par les états locaux. Mais la plupart des lois des îles sont celles que leur donnent leurs états.

Dans chaque bailliage, le souverain est représenté par un lieutenant-gouverneur commandant en chef les forces militaires ; mais l'autorité civile appartient à un *bailli* (à Guernesey on écrit *baillif*) également nommé par la reine.

Les deux bailliages, absolument indépendans l'un de l'autre, ont des institutions un peu différentes. Nous allons décrire celles de Jersey.

A Jersey, le corps législatif est représenté par l'assemblée des états, formée de 51 membres, les uns inamovibles et siégeant *ex officio*, les autres élus. Ce sont : le bailli, président ; 12 jurés-justiciers élus à vie par les douze paroisses de l'île ; les 12 recteurs ou ministres anglicans des mêmes paroisses (nommés par la couronne) ; les 12 connétables ou maires des paroisses, élus pour trois ans, et 14 députés également élus (la paroisse de Saint-Hélier, capitale de l'île, en élit 3). Le lieutenant-gouverneur et les fonctionnaires qui représentent la couronne (c'est-à-dire le procureur-général, l'avocat-général et le vicomte) (1) ont droit de parler dans cette assemblée, mais n'ont pas de vote. Ce n'est que depuis 1856 que 14 députés des paroisses font partie des états de Jersey. Dans leur forme actuelle et avec cette adjonction, ces états ont à peu près perdu leur caractère aristocratique ; mais la présence du clergé anglican *ex officio*, quoique ses ouailles soient peut-être la minorité de la population, montre l'importance sociale et politique que la religion a conservée dans tout pays anglais. Les lois qui émanent des états sont valables pour trois ans et deviennent perpétuelles par la sanction du conseil privé du souverain. Le lieutenant-gouverneur a un droit de *veto* sur la décision des états, mais il n'en use guère que dans les cas où la prérogative royale lui paraît lésée.

La cour royale est la plus haute autorité judiciaire (2) ; elle est composée du bailli et de « 12 jurés-justiciers, » assistés du procureur-général, de l'avocat-général et du vicomte. Les jurés-justiciers sont des juges élus à vie et non rétribués. C'est une organisation bien contraire à nos idées françaises, que des juges doivent leurs fonctions non à des études juridiques, mais à l'élection de leurs concitoyens. En Angleterre, l'institution des juges, choisis seulement

(1) Le vicomte est l'exécuteur des arrêtés de la cour royale et ses fonctions correspondent à peu près à celles du *high sheriff* d'Angleterre.

(2) On en trouvera l'histoire, comme celle des autres cours royales de l'archipel, dans l'érudit ouvrage de M. Julien Havet.

pour leur situation sociale, ce qu'on appelle familièrement *the great unpaid*, — et encore ne sont-ils pas élus, mais choisis d'après leur situation terrienne et sociale, — commence à être battue en brèche, et à côté de ces magistrats improvisés commencent à figurer des magistrats payés (*stipendiary*) et choisis parmi des hommes de loi. A Jersey, où les « jurés-justiciers » sont élus au suffrage universel des contribuables, ces élections présentent souvent des scènes aussi peu édifiantes que les élections politiques (1).

Au-dessous de la cour royale siègent un tribunal de police correctionnelle et un tribunal pour le recouvrement des menues dettes, qui sont présidés par un juge salarié. Les causes criminelles appartiennent à la cour royale; la procédure ressemble à la procédure anglaise, et, comme celle-ci, elle donne à l'accusé les plus grandes garanties.

Une sorte de classement des affaires de police correctionnelle se fait préalablement dans le cabinet du connétable de Saint-Hélier, à l'hôtel de ville. Tous les matins, on lui amène les personnes arrêtées la veille pour ivresse, tapage nocturne, etc. Dans les cas légers, le connétable admoneste les délinquans et les fait remettre en liberté. Dans les cas plus sérieux, ou quand il y a récidive, ou plainte formelle d'une partie intéressée, il les renvoie devant le tribunal de police correctionnelle. Dans les cas de querelle, le connétable concilie les parties et leur fait promettre « d'observer la paix » pendant un certain temps. Cela n'est pas toujours aisé, si nous en jugeons par certaine querelle entre Irlandaises qui faisaient retentir la salle de leurs cris aigus, le matin où M. le connétable Baudains nous permit d'assister à cette audience (qui n'est pas publique).

La loi civile des îles est l'ancien coutumier de Normandie, récemment réédité comme « code » du pays (2). Il subsiste avec toutes ses particularités et toutes les complications qu'y ajoutent les prescriptions du droit féodal religieusement conservées. « Presque tous les immeubles, dit un juriste français, sont tenus à fief, et, à ce titre, grevés de rentes perpétuelles en vertu de l'hypothèque générale qui s'attache à tous les contrats; chaque acheteur qui acquiert un immeuble ainsi grevé grève tous ses autres immeubles, affectés à l'accomplissement de son obligation. Il en ré-

(1) On peut voir le récit d'une élection de juré-justicier dans *les Souvenirs de Jersey*, par Auguste Luchet, réfugié politique. Saint-Hélier (sans date), p. 110 et suiv.

(2) *L'Ancienne coutume de Normandie*, réimpression éditée avec de légères annotations par William-Laurence de Gruchy, juré-justicier à la cour royale de l'île de Jersey, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Jersey, Charles Le Feuvre, 1881.

sulte que tous les immeubles de l'île sont grevés hypothécairement d'une foule de dettes, que ces dettes ne sont pas rachetables, et qu'il est impossible de purger les immeubles des innombrables hypothèques qui les grèvent. Le vendeur, de son côté, obligé de garantir, hypothèque de droit à sa garantie tous ses immeubles. Il en résulte des confusions inextricables, aperçues depuis longtemps, mais auxquelles les jurisconsultes jersiais ne trouvent pas de remèdes. Ce sont de terribles complications que celles du vieux droit normand, renforcé des coutumes jersiaises et de la jurisprudence de la cour qui, en quatre ou cinq siècles, a plutôt obscurci qu'éclairé la question. Les avocats jersiais s'y perdent, les magistrats, qui souvent n'ont pas fait d'études spéciales, s'y perdent mieux encore, mais on n'en est pas encore venu à l'idée d'une réforme sérieuse (1). »

En effet, les anciennes redevances féodales se sont conservées et se paient en argent : c'est ce qu'on appelle les *rentes*. Ces rentes sont encore par *quartiers* ou *denerels* de froment, d'orge, etc., ou par couples ou pièces d'oies, de chapons, de poules, de poussins, ou même par œufs. Chaque année, aux *chefs-plaids*, la cour royale détermine la valeur correspondante en argent de chacune de ces *rentes*. Ces *rentes* sont payées aux « seigneurs, » c'est-à-dire aux représentans des droits des anciennes seigneuries, passées pour la plupart en des mains bourgeoises. A l'origine, cette redevance était due au seigneur comme loyer de la terre ou de la maison abandonnée au serf ou au vassal, et lorsque ces baux devinrent héréditaires et passèrent de père en fils, on tenait, suivant l'expression juridique, *à fin d'héritage*, c'est-à-dire à perpétuité. Le terme « bailler à fin d'héritage, » que nous avons cité plus haut, signifie donc vendre une terre ou une maison que l'acheteur pourra laisser à ses propres héritiers, mais naturellement en payant les *rentes* dont ledit immeuble est grevé. Les formes extérieures du régime féodal ont été jusqu'à un certain point conservées ; car, deux fois par an, aux *chefs-plaids* de la cour royale, appelés aujourd'hui « assises d'héritage » (qui ont lieu en mai et en octobre, et auxquels assiste le lieutenant-gouverneur), les francs-tenans de la couronne et les seigneurs des fiefs sont tenus de répondre (en personne ou par procureur) à l'appel de leurs noms. Pour les anciens fiefs ecclésiastiques qui, depuis la confiscation de la réforme, appartiennent

(1) Ch. Dubois, *la Communauté de l'île de Jersey*, dans les *Mémoires de l'académie des sciences, etc., d'Amiens* (3e série, t. 1er, 1874, p. 52).— Les complications et les inutiles archaïsmes des institutions et des lois de Jersey ont également frappé des écrivains anglais. (Voir l'article intitulé *Jersey Affairs*, dans le *Frazer's Magazine* de juillet 1875.)

aujourd'hui à la couronne, c'est le lieutenant-gouverneur qui répond au nom du souverain. Cette cérémonie s'appelle *la suite de cour*. Le soir, la cour fait les frais d'un dîner offert aux membres et officiers de la cour et aux francs-tenans.

A Jersey, on ne peut acquérir de propriété que si l'on est indigène ou Anglais. Tout étranger est par là exclu de la propriété; mais s'il lui naît un enfant dans le pays, il peut acquérir au nom de son enfant. Cette prohibition n'existe pas à Guernesey; et c'est ainsi que Victor Hugo a pu devenir propriétaire d'Hauteville-House. Le droit successoral a aussi gardé ses anciennes complications et ses anciens privilèges. « Entrez à l'audience, dit M. Dubois, vous entendrez un aîné revendiquer son préciput, le manoir paternel, le vol du chapon, c'est-à-dire un ou deux arpens à l'entour, et le dixième du surplus; vous entendrez des frères revendiquer contre leurs sœurs les droits de masculinité, c'est-à-dire les deux tiers de la succession paternelle... » La *clameur de haro* est encore une réalité : « Le citoyen des îles qui se prétend, justement ou non, lésé dans sa personne ou dans son droit, prend des témoins et crie trois fois : *Haro, à l'aide, mon prince!* L'autorité lui doit protection immédiate, et le ministère public, représenté par les officiers de la couronne, est tenu de faire valoir sa réclamation (1). »

Le pouvoir exécutif de l'île se réduit à peu de chose, par la large autonomie laissée aux paroisses (communes). Dans chaque paroisse, c'est le connétable, assisté de centeniers (adjoints), qui est chargé de l'ordre et de la police. Chaque paroisse administre seule sa police, ses chemins, ses écoles, ses établissemens de bienfaisance. C'est le conseil paroissial, au nombre de 25 à 30 membres, qui répartit les *râts* ou impôts (2) et qui décide des questions importantes. Toutes ces fonctions, étant électives, sont gratuites et temporaires, à commencer par celles du connétable, élu pour trois ans, mais rééligible. L'ensemble des autorités municipales s'appelle la *police*. A Saint-Hélier, capitale de Jersey (et à Saint-Pierre-Port, capitale de Guernesey), il y a des agens de police salariés; mais dans les paroisses de campagne, c'est affaire au connétable, assisté de ses centeniers, de faire la police et d'arrêter les délinquans. Tout citoyen doit leur prêter main forte et la leur prête réellement; car les îles sont un pays trop conservateur pour qu'on voie la foule prendre parti pour un délinquant ou un malfaiteur contre le représentant de l'autorité publique. Toutes les élections se font par le

(1) Luchet, *Souvenirs de Jersey*, p. 12.

(2) Ce mot *rât*, auquel correspond l'anglais *rate*, vient du latin *rata*, en sous-entendant *pars*, c'est-à-dire « la partie fixée. » En français du continent, ce mot ne s'est conservé que dans le composé *prorata*.

suffrage universel des contribuables. Le livre du *rât* ou de l'impôt est le registre électoral : quiconque y est inscrit pour la contribution annuelle la plus modeste est électeur.

Les impôts ont conservé leurs anciennes formes et leurs anciens noms ; la *dîme* est toujours en vigueur, et on la doit en nature sur les produits du sol : les pommes de terre pourtant sont exceptées, parce que la culture a été introduite dans l'île postérieurement à l'établissement de cet impôt. Les trois quarts sont pour la couronne, et le dernier quart est partagé entre le recteur de la paroisse et le doyen ou recteur de Saint-Hélier, qui est le chef ecclésiastique de l'île (1). En fait, la dîme se paie aujourd'hui en argent, suivant une échelle de conversion fixée par la couronne et par chaque recteur en particulier ; mais cet accord n'a rien d'obligatoire, et chacune des parties a toujours le droit d'exiger ou d'effectuer le paiement de la dîme en nature. — Les revenus que la couronne tire de la dîme, comme aussi des terres, des droits seigneuriaux, etc., qu'elle possède dans l'île, y sont dépensés à peu près complètement (traitement des fonctionnaires de la couronne, dépenses de la prison, du collège, etc.).

Les *râts* sont les contributions paroissiales. L'île a peu de dépenses, l'entretien de la garnison et des forts revenant à la couronne, et presque toutes les fonctions étant gratuites. Les deux seuls impôts sont des droits de havre et des droits sur les vins et liqueurs. Ces revenus s'élèvent en moyenne à 35,000 livres sterling par an, soit 875,000 francs ; ils sont administrés par les états de Jersey et employés aux travaux publics, à l'instruction, au paiement des intérêts de la dette publique, etc. Ces deux droits sont les seuls qu'on prélève dans les ports de Jersey, qui sont ports francs. La seule prohibition sur les produits du dehors est, dans toutes les îles, celle du bétail à cornes vivant. Il ne peut être introduit que pour la boucherie, et il est parqué en un endroit d'où il ne sort que pour être abattu. Cette mesure a pour but de conserver la pureté de la race indigène : les vaches jersiaises sont réputées pour la quantité de leur lait ; elles se vendent à de très hauts prix, et, malgré ce prix élevé, il s'en exporte un grand nombre en Angle-

(1) « Il ne faisait pas bon la refuser insolemment jadis, et les présens de la mer n'en étaient point exempts. Ainsi le prouve un extrait des registres du 23 juillet 1608, portant que Jean-André, de Saint-Brelade, « atteint et convaincu par sa propre confession que la femme du ministre de ladite paroisse lui présentant un acte de justice concernant la dîme du poisson, dit qu'on lui baillât ledit acte à torcher ses fesses ; pour lequel mépris, contemptement et irrévérence de justice, au grand scandale et pernicieux exemple, est condanné d'être fustigé de verges par l'officier depuis la Cohue d'ici au cimetière, à sang répandu. » (Luchet, *Souvenirs de Jersey*, p. 143).

terre et même en Amérique. Ce soin à maintenir la noblesse et les mérites de la race explique les nombreuses annonces qu'on voit dans les journaux du pays, de taureaux « au service du public. »

Les institutions que nous venons de décrire sont celles de Jersey. Celles de Guernesey leur ressemblent par l'esprit, mais en diffèrent par le détail; ainsi les jurés-justiciers n'y sont pas élus par le suffrage universel, mais par une sorte de suffrage à deux degrés. Nous n'insistons pas sur ces détails, parce que nous n'écrivons pas un traité constitutionnel sur les îles normandes; nous ne voulons qu'esquisser le caractère général de ces institutions, survivance et développement des anciennes institutions du duché de Normandie. Quant à l'esprit de ces institutions, Victor Hugo l'a résumé d'un mot : « Une féodalité de droit, une république de fait. » C'est le *home rule* que ces îles doivent à leur petitesse et à leur fidélité.

L'île, ou plutôt le rocher de Serk, mérite une mention à part. L'île, devenue inhabitée par des événemens de guerre, avait été donnée en fief, par la reine Élisabeth, à un gentilhomme jersiais, Hélier de Carteret, en 1564, et celui-ci y établit quarante familles. L'île a gardé son organisation féodale, quoique la seigneurie ait, par plusieurs ventes faites avec la permission du souverain, passé entre les mains de plusieurs familles : la seigneurie appartient aujourd'hui à la famille Collings. La justice y est rendue par un sénéchal que nomme le « seigneur; » il est inamovible et assermenté à la cour royale de Guernesey. « Il se tient chaque année trois *chefs-plaids*; ils sont tenus par le sénéchal, en présence du prévôt, du greffier, du seigneur ou de son *député* (représentant) et des quarante *tenans* de l'île. Dans ces *chefs-plaids* sont rendues les ordonnances de police. Pour qu'une ordonnance passe, il faut qu'elle soit votée par la majorité des *tenans* présens et sanctionnée par le seigneur (1). » Le ministre (anglican) est payé par le seigneur. Le seigneur a rendu l'instruction primaire obligatoire par un édit, et on enseigne le français dans l'école de Serk. Serk est le plus parfait microcosme féodal qui existe en Europe.

III.

Dans ces institutions, le français est resté la langue officielle, malgré l'union de plus en plus intime avec l'Angleterre et malgré les énormes progrès faits par la langue anglaise dans les îles. Mais cette prérogative de la langue française a été considérée jusqu'à ce jour comme le palladium des libertés locales. En 1880, les jour-

(1) J. Havet, *les Cours royales des îles normandes*, p. 181.

naux ont raconté les mésaventures d'une pétition adressée aux états de Jersey par plusieurs armateurs pour une affaire relative au port de Saint-Hélier. La pétition était rédigée en anglais. Un débat s'engagea sur la question de savoir si cette pétition devait être admise. Plusieurs membres firent valoir qu'aucune loi ne consacre le français comme seule langue dont on doive se servir dans les actes de la vie publique; néanmoins, la tradition l'emporta, et l'assemblée décida que la pétition en langue anglaise ne serait pas admise.

Nous fûmes témoin d'une discussion analogue à la séance des états de Jersey, à laquelle le hasard du voyage nous permit d'assister le 24 août 1887. Si court que fût ce spectacle, il nous en apprit beaucoup sur la vie politique de l'île; l'esquisse n'en sera peut-être pas hors de propos.

Le bulletin de convocation a été envoyé aux membres des états en français; les documens imprimés qui les attendent à leurs places sont publiés en français. La séance est présidée par le bailli, devant qui l'huissier pose la masse. On fait l'appel des membres, et chacun, à son nom, répond: *Présent.* On constate l'absence de ceux qui « font défaut. » Le bailli récite une prière (en français), terminée par le *Notre Père*, etc.; et il dit: « Les états sont maintenant constitués. » L'avocat-général lit en anglais une lettre du secrétaire d'état (de Londres); cette lettre est une réponse à l'adresse des états de Jersey à la reine à l'occasion de son jubilé. Il est décidé que cette lettre sera « logée au greffe, » c'est-à-dire déposée aux archives. L'avocat-général donne lecture d'une autre lettre, encore en anglais, émanant du conseil privé de la reine.

Il s'agit de la vente projetée d'une propriété de la couronne, de la garenne de Gorey, c'est-à-dire des alentours immédiats du château historique de Montorgueil. Les états avaient adressé une pétition à la reine pour protester contre ce projet, et le conseil privé leur répond que cette pétition ne peut être prise en considération, et il affirme le droit de la trésorerie de vendre ou d'aliéner les propriétés de la couronne dans l'île. Cette question n'est pas une pure question de prérogative ni de sentiment, car les officiers de la couronne (fonctionnaires) et plusieurs recteurs tirent une partie de leurs revenus des propriétés que la couronne a dans l'île.

Cette lettre donne lieu à une discussion. Chaque membre de l'assemblée parle de sa place (il n'y a pas de tribune) et en français; il s'adresse non à l'assemblée, mais à « monsieur le président. » Un premier fait remarquer qu'il s'agit de l'ancien patrimoine de sa majesté comme duchesse de Normandie; un second demande pourquoi sa majesté vend sa propriété quand rien ne la force qu'elle n'a pas d'enfans à doter. « J'avoue, conclut-il, que

cela me paraît un moyen pitoyable. » Mais un troisième soutient que la couronne a le droit de vendre. Finalement, la lettre du conseil privé est « logée au greffe et référée au comité. »

Le vicomte lit un document anglais émanant du conseil d'administration de la prison et demandant le renouvellement d'une subvention. M. Baudains, connétable de Saint-Hélier, demande s'il y a une traduction française. Le révérend Luce, recteur de Sainte-Marie, propose que l'acte soit d'abord lu en français avant d'être « logé au greffe, » et sa proposition est appuyée par le recteur de Grouville. « Mais, dit un autre membre, la loi de 1771 ne spécifie pas dans quelle langue ces propositions doivent être faites. » Le bailli fait remarquer que la langue des documens de l'administration des prisons est l'anglais, et que cela est rendu nécessaire par l'envoi trimestriel des rapports au secrétaire d'état à Londres. Un membre ajoute que depuis quarante ans les documens de la prison sont rédigés en anglais. On vote sur la question de savoir si le document sera « logé au greffe ; » la grande majorité est pour l'affirmative ; et, à la contre-épreuve, les deux recteurs de Sainte-Marie et de Grouville se lèvent seuls. Ce vote est un peu une inconséquence ; car, si le document contesté eût été une pétition émanant d'habitans de l'île, il eût été rejeté comme rédigé en anglais. L'anglais n'est admis que dans les documens ayant un caractère impérial (au sens où nos voisins prennent ce mot) et exprimant des rapports avec le pouvoir central.

Le reste de la séance fut consacré à la présentation et à la discussion d'un projet de loi sur la police des incendies. Ce projet une fois « logé au greffe, » comme le reste, « les états sont levés, » dit M. le bailli. Les orateurs que nous avions entendus avaient tous parlé un français excellent, en hommes dont notre langue est la langue maternelle ; mais bien peu, dans l'assemblée, avaient pris la parole, et nous ne pouvons naturellement deviner quelle teinte et quel accent aurait eus l'éloquence de ses membres discrets. Le procureur-général et l'avocat-général sont des Anglais, de sorte qu'on ne peut critiquer leur accent britannique ; et, quant au bailli, c'est peut-être parce qu'il représente sa majesté qu'il doit avoir un peu de cet accent en parlant français. Les lois et règlemens sont publiés en français. Pourtant, dans ces dernières années, plusieurs règlemens ont été publiés dans les deux langues ; mais l'anglais est donné comme traduction, avec cette mention : *the French is the text of the law*, « le français est le texte de la loi. »

Dans l'administration de la justice, le hasard des causes amène indifféremment des parties ou des témoins ne parlant qu'une des deux langues du pays. Nous allons à une séance de la cour royale, qui avait lieu justement trois jours après celle des états. Entré dès

l'ouverture des portes, nous voyons successivement arriver et s'installer le public, les journalistes, les avocats, les écrivains (avoués). L'anglais domine dans la conversation ; les avocats eux-mêmes, qui tout à l'heure vont plaider en français, causent surtout en anglais. « La cour ! Levez-vous, messieurs ! » dit un huissier en français. Le bailli, qui préside, assisté de deux jurés-justiciers, dit en français la prière terminée par le *Notre Père*. Les avocats sont en robe noire, l'avocat-général en robe rouge, les juges en manteaux rouges. Dans la première affaire, le prévenu ne sait pas le français. On lui demande donc en anglais s'il a un avocat, et s'il veut plaider coupable ou non coupable. L'avocat-général requiert le renvoi aux assises, et le tribunal le prononce en anglais. Dans la seconde affaire, le prévenu est un jeune Français de Dinan, coupable de vol dans un restaurant français de Church-Street : l'affaire alors se passe et se plaide tout entière en français. Sa jeunesse et son air repentant lui valent l'indulgence de l'avocat-général et des juges : il obtient un mois de prison avec travail forcé et cinq ans de bannissement ; le président ajoute qu'il espère que cette leçon profitera au condamné. Le reste de la séance se passe en affaires civiles plaidées en français.

Au tribunal de police correctionnnelle, mêlé de plus près aux affaires de la vie, il a fallu ouvrir la porte plus largement à l'anglais. Là, les avocats sont, depuis six ans, admis à plaider en anglais. Les affaires se traitent indifféremment dans l'une ou l'autre langue, suivant la langue parlée par le prévenu : en anglais, s'il s'agit de gens de Saint-Hélier ou de soldats de la garnison (car les soldats anglais relèvent de la justice civile pour les délits commis en dehors de la caserne) ; en français, s'il s'agit de gens de la campagne ou de Français, comme c'est le cas trop souvent pour notre honneur national : ivrognerie, violences (ce qu'on appelle là-bas *assauts*), et, pour les femmes, « tapage et vagabondage nocturne. »

La semaine suivante, nous faisions les mêmes observations dans les prétoires de Guernesey. Quoique la capitale y soit encore plus anglicisée qu'à Jersey, la langue française y garde ses prérogatives officielles et judiciaires, et, avec le respect de la tradition qui caractérise le pays, elle les gardera sans doute jusqu'à ce que, dans deux ou trois générations, le pays soit entièrement anglisé. Quelle leçon de libéralisme pour ces états du continent où la loi ne reconnaît qu'une langue politique et officielle et l'impose à ceux qui ne la comprennent pas !

IV.

Les résidens anglais sont nombreux dans les îles de la Manche, « les îles d'Hyères de l'Angleterre » (V. Hugo). La douceur du cli-

mat, le bon marché et l'agrément de la vie y ont retenu beaucoup de visiteurs, et ainsi s'explique le nombre de familles anglaises fixées et en quelque sorte naturalisées dans les îles de la Manche. Il y a cinquante ou soixante ans qu'a commencé cette occupation pacifique, et avec elle l'assimilation de l'archipel à la métropole, devenue toute voisine par la navigation à vapeur. Cette émigration se porta de préférence sur Guernesey, plus rapprochée de l'Angleterre et plus anglisée aujourd'hui que Jersey.

Les hautes classes prirent rapidement le ton britannique, et la population des deux villes suivit. Saint-Hélier et Saint-Pierre-Port ont l'apparence de villes anglaises. Les noms anciens des rues ont survécu dans la mémoire et le langage de quelques habitans. La place Royale de Saint-Hélier s'appelle encore en patois le *Vier-Marchi* (Vieux-Marché) ; mais ce n'est que par les livres ou les anciens plans que l'on peut savoir les noms des voies au début de ce siècle, noms souvent pittoresques ; car on ne connaît plus que *Old-Street* au lieu de *Vier-Chemin*, *Regent-Road* au lieu de *rue du Frêd-Vent*, et *Church-Street* au lieu de *rue Trousse-Cotillon*, où s'engouffrait le vent de la rade. Ces anciens noms ont disparu des murs de la ville sans y laisser aucune trace. A Saint-Pierre-Port de Guernesey, nous avons relevé, à deux coins de rues, deux noms gravés trop profondément dans la pierre pour qu'on eût pris la peine de les faire disparaître : *Ruelle-Brûlée* et *Rue-aux-Prêtres*. Le nom si connu aujourd'hui de la résidence de Victor Hugo, Hauteville-House, indique bien par sa forme hybride, comme dans les dénominations locales, que l'anglais a supplanté le français ou s'est fondu avec lui. — Tel est du moins l'état de choses dans les deux villes : les paroisses rurales de Jersey et de Guernesey ont encore gardé leur caractère normand et français.

La double nationalité de l'archipel rend la presse mixte. Jersey a aujourd'hui deux journaux français, la *Chronique*, fondée en 1814, et la *Nouvelle Chronique*, fondée en 1855, paraissant chacune le mercredi et le samedi (1), et quatre journaux anglais, mais dont un seul, la *British Press*, paraît tous les jours (sauf le dimanche, bien entendu). Guernesey a deux journaux français paraissant seulement le samedi : la *Gazette de Guernesey*, fondée en 1791, et le *Bailliage*, fondé en 1882 ; et cinq journaux anglais, mais aucun quotidien (1). Les journaux français de l'archipel offrent un mélange

(1) Ces journaux tirent de 1,500 à 2,000 exemplaires. Le tirage est plus élevé le samedi, à cause du marché qui amène les gens de la campagne à la ville de Saint-Hélier.

(2) Voici les chiffres de tirage de ces différens journaux : le *Bailliage*, 500; la *Gazette de Guernesey*, 400 ; le *Guernesey Advertizer*, 3,600 ; le tirage des autres journaux anglais de Guernesey varie de 1,000 à 1,200.

d'articles locaux et d'articles empruntés aux journaux de Paris. Quelques annonces anglaises se mêlent aux annonces françaises; et les journaux français de Guernesey publient même quelquefois des articles anglais.

L'enseignement secondaire se donne dans des établissemens entièrement anglais, et le français n'y tient pas plus de place que dans les établissemens analogues d'outre-Manche. Il devrait en être autrement dans les écoles primaires (ou élémentaires, comme on dit là-bas) ; mais l'enseignement du français y était tellement négligé que, pour lui donner plus d'importance, les états de Jersey, par une loi du 21 février 1872, ont décidé qu'une somme d'argent serait annuellement accordée pour encourager l'enseignement de la langue française dans les écoles élémentaires, et que cette somme serait distribuée d'après le rapport d'un inspecteur (1). Depuis plusieurs années, ces fonctions d'inspecteur sont confiées au Révérend Ed. Luce, recteur de Sainte-Marie, un des plus zélés (et peut-être un des derniers!) défenseurs de la langue française dans l'île de Jersey. Ses rapports annuels sont publiés aux frais des états, et on peut y voir que les résultats ne sont guère satisfaisans.

L'examen pour le français suit immédiatement l'examen annuel pour l'instruction générale. En 1886, 2,457 élèves furent présentés à ces examens (dont 691 au-dessous de sept ans), et 813 livres sterling furent distribuées aux écoles, en subventions, pour l'enseignement du français; mais, depuis plusieurs années, les examens sont moins satisfaisans, et M. Luce le constate par l'abaissement de la moyenne des points. Pourtant, pour améliorer cet enseignement, les états avaient décidé qu'à partir du 1er mai 1886 « aucune subvention pour le français ne sera accordée à une école, à moins que la personne enseignant le français pendant l'année qui précédera l'inspection n'ait été muni ou munie d'un brevet de capacité pour l'enseignement de la langue française. » Pour faciliter l'obtention de ce brevet, le comité des états a établi un cours supérieur « ouvert au corps enseignant des différentes écoles subventionnées par les états, » cours confié à un professeur français établi depuis longtemps dans l'île, M. P. Bouchet. Un certain nombre « d'élèves enseignans » suivent ce cours qui devrait être « supérieur, » mais nous croyons savoir que la préparation insuffisante de la plupart des élèves en fait un cours plutôt « inférieur » que « supérieur. »

(1) Ces questions sont résolues par le *Règlement sur l'enseignement de la langue française dans les écoles élémentaires* (adopté par le comité le 11 septembre 1885). L'article 2 est ainsi conçu : « Pour qu'une école élémentaire ait droit à ladite subvention en somme d'argent, la langue française devra être enseignée à tous les élèves dans ladite école. »

Encore même ce cours n'est-il pas toujours fréquenté par ceux qui en auraient le plus besoin.

Dans son *Rapport* de 1886, M. Luce se plaint que, dans plusieurs écoles, « les élèves les plus avancés sont abandonnés à eux-mêmes pour leurs études françaises, et qu'on se borne à leur conseiller d'apprendre la grammaire française. Ce manque de direction intelligente fait que l'étude du français est faible. » Et dans son rapport de 1887, après avoir constaté que l'étude de la langue française est loin d'être satisfaisante, M. Luce ajoutait : « La cause en est évidemment dans l'insuffisance de plusieurs membres du corps enseignant. Quelques-uns mêmes, après avoir obtenu le brevet de capacité requis, semblent se croire dispensés d'étudier davantage le français et finissent naturellement par devenir incapables de l'enseigner, ainsi que l'expérience ne le démontre que trop. En outre, quelques-uns d'entre eux, étrangers à notre île, se figurent sans doute que le français n'est qu'une langue d'agrément, et en conséquence ne prennent qu'un soin très médiocre de l'enseigner. Nous avons une tout autre idée de la langue française, qui est notre langue nationale, dont notre Robert Wace a fixé les principaux traits, et qui garde ses traditions les plus chères...» Les instituteurs étrangers auxquels M. Luce fait allusion sont des Anglais. Quelques-uns de ces instituteurs anglais, nous a-t-on dit, viennent dans les îles pour avoir occasion d'y apprendre un peu de français, et, quand ils ont obtenu ce brevet, retournent en Angleterre et se font regarder comme passés maîtres en français (1).

L'école ne contribue donc que peu à maintenir la connaissance grammaticale et littéraire du français parmi les jeunes générations. C'est par l'usage de la vie qu'il se maintient, surtout dans les paroisses rurales, et là encore l'anglais gagne tous les jours. On le voit aisément par la langue du culte. Dans les églises de Saint-Hélier, les services se font presque tous en anglais; les services en français sont l'exception. Dans les paroisses de Saint-Clément, de Grouville, de Saint-Martin, de Saint-Brelade, de Saint-Sauveur, de Saint-Jean et de la Trinité, il y a alternativement service français et service anglais; mais le service anglais est le plus fréquenté. Dans les quatre autres paroisses (c'est-à-dire celles de Saint-Ouen, Saint-Laurent, Saint-Pierre et Sainte-Marie), le service ne se fait encore qu'en français.

Nous parlons là du culte de l'église établie, autrement dit angli-

(1) Dans les écoles de Jersey, on se sert, pour l'étude du français, de syllabaires et de premiers livres de lecture imprimés dans l'île. Les grammaires et les livres de lecture plus avancée viennent de France. *La Comédie enfantine*, de M. L. Ratisbonne, est, nous a-t-on dit, de lecture assez fréquente dans les classes les plus élevées.

can. Les îles, en effet, passèrent à la réforme en même temps que l'Angleterre par la volonté d'Henry VIII, et comme par une mesure administrative qui ne souleva pas grande opposition ni mécontentement, sinon des prêtres et des moines, dépossédés de leurs cures et de leurs couvens. Le roi confisqua et s'attribua les fiefs et bénéfices qui dépendaient de l'évêché de Coutances ou des monastères de Normandie. C'est en vertu de ce « droit » que la couronne nomme les recteurs et aussi qu'elle se réserve une forte partie du produit de la dîme. Les îles qui, malgré leur séparation d'avec la Normandie, dépendaient encore de l'évêché de Coutances, furent rattachées au diocèse anglais et anglican de Winchester. Le clergé de Jersey est sous la direction du « doyen » de Jersey, et nul ecclésiastique ne peut occuper cette dernière fonction s'il n'est né dans l'île. C'est le doyen qui préside la cour ecclésiastique à laquelle ressortissent les affaires matrimoniales, demandes en séparation de corps, en divorce, etc., puisque le mariage est un contrat religieux. L'autorité qui peut démarier est, en effet, celle qui a marié.

La réforme calviniste, apportée de France, avait de son côté fait de tels progrès dans les îles que plus tard l'église établie ou anglicane eut à lutter vigoureusement pour reprendre possession du terrain. Elle y parvint à peu près, avec l'appui du pouvoir. Les îles subirent, du reste, le contre-coup des persécutions religieuses, en sens inverse suivant le temps, qui signalèrent les règnes d'Henry VIII, Édouard VI, Marie et Élisabeth. Le catholicisme y reçut le coup de grâce avec le vandalisme ordinaire dans les persécutions religieuses. « Les idoles, livres papistiques et autres choses superstitieuses, » furent partout détruits, et le fait d'en posséder était puni de fortes amendes. Les détails de ces persécutions sont souvent cruels, comme il est toujours arrivé en matière religieuse. Les reviremens de la politique amenèrent pourtant quelquefois des épisodes qui égaient l'histoire, par exemple lorsqu'à l'avènement de Marie la Catholique, la messe en latin fut rétablie pour quelques années avec le catholicisme. « Les curés catholiques qui, pour conserver leur paroisse, avaient passé au protestantisme, recommencèrent à chanter la messe en latin. Quelques-uns s'étaient mariés et se trouvaient fort embarrassés de leur femme et de leurs enfans (1). »

Les recensemens britanniques ne mentionnant pas la religion, il est difficile de se rendre un compte exact de la proportion numérique des diverses religions. Il ne paraît pas pourtant que l'anglicanisme ait la majorité ; il ne compte guère plus de la moi-

(1) M. Lelièvre, *la Réforme dans les îles de la Manche*, dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, 1885, p. 13.

tié de la population à Jersey (1); mais, quoique les sectes protestantes soient nombreuses, aucune propagande n'a encore été faite pour le *désétablissement*. Après l'anglicanisme, le méthodisme wesleyen, qui s'est implanté dans les îles à la fin du XVIIIe siècle et qui a profité du vieux levain laissé par le calvinisme, occupe la place la plus importante; il a à Jersey vingt-quatre chapelles, dont dix-neuf françaises et cinq anglaises. Dans les chapelles des indépendans, le service se fait généralement en français; il y a aussi deux chapelles évangéliques françaises, et plusieurs autres sectes protestantes font leur culte en anglais. Le catholicisme n'est guère représenté que par des Français et des Irlandais; on prêche en français dans une église de Saint-Hélier et dans deux chapelles de la campagne, et en anglais dans une église de Saint-Hélier. Une cathédrale catholique est en construction à Saint-Hélier.

Il en est à peu près de même à Guernesey (2), si ce n'est que le français y tient encore moins de place. Parmi les églises anglicanes de Saint-Pierre-Port, une seule a un service en français. Dans les églises de campagne, anglicanes et dissidentes, on fait alterner les deux langues. Les catholiques ont à Saint-Pierre-Port une église de langue anglaise et une autre moins importante de langue française.

Les sectes dissidentes se sont fait une grande place dans les îles, et le Français de passage qui entre, par exemple, dans une église méthodiste, n'est pas peu surpris de voir fleurir dans des pays de langue française des systèmes religieux qui lui semblent si peu d'accord avec le génie français; il se sent froid à l'âme, sans que sa raison soit plus éclairée. Cet esprit sévère et sombre a fini par détruire les fêtes, les jeux, les danses, les divertissemens qui, pendant de longs siècles, ont été la gaîté de la vie dans les campagnes. Au XVIe siècle, on voit à plusieurs reprises la cour royale de Guer-

(1) « Une bonne moitié de la population de l'île de Jersey est non conformiste, » dit M. M. Lelièvre dans *le Bulletin de la Soc. du protest. français* de 1885, p. 109. — Un haut fonctionnaire de Saint-Hélier nous disait : « L'église établie est certainement en minorité : les méthodistes wesleyens représentent à peu près la moitié de la population et les catholiques romains un dixième; et il existe, en outre, de nombreuses sectes. » — D'autre part, le révérend Luce, recteur de Sainte-Marie, nous écrit à ce sujet : « L'église établie n'est pas en minorité. Le nombre des dissidens *proprement dits* est peu élevé; mais un grand nombre de gens sont anglicans de nom, et fréquentent tantôt le culte anglican, tantôt le culte dissident. Je puis prendre cette paroisse comme un exemple des autres. Il y a eu trente naissances pendant l'année 1887; vingt et un enfans ont été baptisés à l'église (anglicane); les autres sont dissidens, catholiques-romains ou rien. »

(2) Sur Guernesey, M. Henri Boland, qui y rédige le journal *le Bailliage*, nous écrit : « L'église établie et les non-conformistes (ou dissidens) se partagent le pays en nombre à peu près égaux; mais ces derniers ont le plus grand nombre de lieux de culte et de communians. Les catholiques romains, au nombre de 1,500 environ, sont Irlandais et Français; ils ont trois églises dans l'île. »

nesey interdire, sous peines sévères, les danses, les jeux et les divertissemens usités les dimanches et jours de fête, aux mariages et autres occasions de réunion. La littérature populaire du pays, contes, chansons, etc., a disparu du même coup. Il y a encore cinquante ans, nous disait M. Allès à Guernesey, c'était l'usage que la jeunesse allât le dimanche à des fêtes de village où l'on chantait et où l'on dansait : on appelait cela « aller au son. » Rien de semblable ne se fait plus aujourd'hui.

Auregny, que je n'ai pu visiter, est plus anglais encore, et le français y est presque éteint, m'a-t-on dit. C'est une île de garnison pour ainsi dire : six cents soldats pour onze cents habitans ; ceux-ci se sont anglicisés au contact de ceux-là. L'îlot de Serk est encore le recoin resté le plus français de l'archipel, quoique, depuis quelques années, l'afflux des touristes anglais y répande la langue anglaise. Depuis 1887, le service religieux s'y fait en anglais le matin et en français le soir. L'île a près de six cents habitans, mais en été il y passe à peu près autant de touristes anglais, dont la plupart restent quelques jours. Jusqu'ici, la population de l'île était demeurée absolument française, et le patois qu'on y parle est une variété de celui de Jersey.

L'envahissement de la langue anglaise est une marée qui monte chaque année plus haut. Les deux villes sont devenues anglaises, et les campagnes le deviennent dans les jeunes générations par l'attraction des villes et par l'influence des écoles qui sont aujourd'hui tout anglaises, et où le français est matière facultative et comme d'agrément. L'église et le prétoire sont les deux sommets qui émergent encore et maintiennent la tradition de la langue française ; et pour combien de temps encore ? Mais que les insulaires s'en rendent compte ou non, cette langue est le palladium de leurs institutions et de leur indépendance. Le jour où tout sera anglais, les dissidences et les complications de législation frapperont les yeux plus que maintenant ; les Anglais, tous les jours plus nombreux dans les îles, les supporteront moins patiemment. Ils diront : Puisque ce pays est anglais, pourquoi n'a-t-il pas les institutions du reste de l'Angleterre ?.. Les îles deviendront comté anglais, et n'auront pas plus d'individualité et d'indépendance que, par exemple, l'île de Wight.

Il n'y a point dans les îles de société littéraire pour la défense de la langue française, et c'est en vain que l'*Alliance française* essaierait d'y établir une « branche. » La *Société jersiaise* est une société d'histoire locale, publiant des documens intéressans et des mémoires instructifs, mais elle se désintéresse des questions contemporaines. En 1867, il s'était fondé à Guernesey une société qui disait dans son programme : « Le but de la *Société guernesiaise* est la cultivation et la conservation de la langue française dans l'île,

et la propagation par son moyen de connaissances générales et utiles. » Mais les hommes d'action qui avaient fondé cette société ne rencontrèrent qu'apathie et indifférence, leur œuvre languit quelques années et ne laissa guère de traces. Deux Guernesiais généreux, mécènes à l'américaine, MM. Guille et Allès, après avoir fait fortune dans le commerce aux États-Unis, sont revenus dans leur pays et y ont créé, à leurs frais, un établissement à la fois bibliothèque-musée et institut, ouvert gratuitement à tous. La bibliothèque y est riche en livres français; on y voit des journaux et des revues de France sur les tables de lecture (1). On doit y organiser des cours publics et des conférences, et il y aura dans le nombre des conférences françaises,.. s'il se trouve des conférenciers, et si ces conférenciers trouvent un public!

M. Ed. Luce rappelait tout à l'heure que les îles normandes avaient donné à la littérature française Robert Wace, l'auteur du *Roman de Rou*. C'est le seul écrivain que nous leur devions. La séparation d'avec la Normandie continentale s'est fait sentir aussi dans le langage. Bien que le français des îles soit, dans le fond, le même que le nôtre, nous y rencontrons nombre d'expressions qui nous étonnent; mais leur étrangeté n'est qu'archaïsme, et c'est chez nous que les mots ont perdu leur vieux sens conservé dans les îles. C'est ainsi que l'édifice où l'on juge s'appelle encore la *cohue*, qu'*acteur* est « demandeur, » que le *contrôle* est le « substitut, » etc. Des anglicismes se mêlent aujourd'hui à ces vieilles acceptions. Il n'est pas de touriste ou d'écrivain français qui ne se soit amusé de ces archaïsmes, de ce particularisme d'expression (2); mais est-ce bien aux dépens des insulaires qu'il faut rire? Quand on lit : *Défense de trépasser sur ce champ*, ce sont eux qui ont gardé au mot son vieux sens de « passer à travers, » et il me semble que leur *bannie au rabais* est meilleur français que notre « mise en adjudication. »

Au-dessous du français parlé par les insulaires qui ont reçu de l'instruction vit le patois parlé par le peuple des campagnes. Les patois de Jersey et de Guernesey sont de simples variétés des patois de notre Normandie. En patois, Jersey s'appelle *Jerri*; Guernesey a perdu son ancien nom français du XIIIe siècle *Gernereye* (conservé par un sceau du temps), et son nom patois actuel est la forme anglaise écrite différemment, *Guernezi*. Quelques amateurs locaux, pour qui la langue de leur enfance garde des charmes par-

(1) Sous le titre *Institutions de langue française à Guernesey*, M. H. Boland a écrit d'intéressans articles sur Guernesey dans la *Revue internationale* (de Florence), de septembre et octobre 1885.

(2) Un certain nombre de ces expressions ont été relevées par Victor Hugo, *l'Archipel de la Manche*, p. 29 et 55.

ticuliers, ont de notre temps écrit d'assez nombreuses poésies dans les deux patois jersiais et guernesiais. Le plus apprécié de ces poètes est le Guernesiais George Métivier (mort en 1881, à l'âge de quatre-vingt-onze ans), qui a aussi publié un dictionnaire du patois de son île. A Jersey, M. A.-A. Le Gros (mort en 1879) a publié pendant une dizaine d'années, sous le nom de *Nouvelle Année*, un recueil de poésies originales dans les patois des deux îles, recueil accompagné de courts glossaires (1). Aujourd'hui encore, les almanachs et journaux du pays publient de temps à autre des variétés en patois, soit vers, soit prose.

Nous citerons une de ces poésies pour égayer un peu notre sujet, et pour donner au lecteur français une idée du patois des îles normandes avant qu'il ne disparaisse :

UN' BUONN' NOUVELLE ANNÉE

Buonn' nouvelle année, buonn's gens,
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Jours sans peine et niis sans plieurs,
Port' freumée contr' les docteurs;
D'aigrifins être à l'abri;
Rein à faire av le fossi :
V'lo l'heureus' nouvelle année,
Qui par nous vo's est s'u'aitée!

Buonn' nouvelle année, buonn's gens,
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Homm's à vous, ò jeun's biautés!
Miots ès coupl's désappointés!
Buons travas et buonn' foison,
Joie et paix dans chaqu' maison :
V'lo l'heureus' nouvelle année
Qui par nous vo's est s'u'aitée!

Buonn' nouvelle année, buonn's gens!
I' un' millieur' que chell' de d'vant!
Cœur ligi à cause du bein
Qu'ou puôrez faire a plien' main;
Tant d'pas vers Dieu avanchi
Que vers fosse allez franchi, —
V'lo l'heureus' nouvelle année
Qui par nous vo's est s'u'aitée! (2).

Il y a dans les îles une colonie française qui, à Jersey, est importante par le nombre. Elle compte environ 8,000 personnes à

(1) Un Anglais, M. J.-L. Pitts, qui s'est pris d'affection pour le patois des îles, a publié en deux volumes une anthologie de poésies patoises, avec traduction en vers français, sous ce titre : *Patois Poems of the Channel Islands*, Guernesey, s. d..

(2) Nous avons emprunté ce morceau aux *Rimes et poésies jersiaises de divers auteurs*, recueillies et mises en ordre par A. Mourant. Jersey, 1865, p. 161.

Jersey et 500 à Guernesey, résidant d'une façon fixe; ce sont pour la plupart des journaliers, des ouvriers, des domestiques de ferme, quelques fermiers et quelques commerçans (1). Ceux d'entre eux qui se fixent dans le pays ou qui s'y marient sont à peu près perdus pour la mère patrie, d'autant que leurs enfans, nés dans le pays, y ont l'avantage de l'indigénat (et pas de conscription !). Si ces enfans fréquentent les écoles du pays, écoles tout anglaises, ils s'anglicisent rapidement. Il n'y a d'écoles françaises que des écoles libres, l'une pour les filles, tenue par des sœurs, l'autre, pour les garçons, par les frères de la doctrine chrétienne. L'école des frères, fondée en 1863, recevait du gouvernement français une subvention de 500 francs, qui lui est supprimée depuis 1871. Elle avait,

(1) Voici une note sur la statistique des résidens français à Jersey (en mai 1886), que, lors de mon passage dans l'île (août 1887), m'a obligeamment communiquée M. Féret, alors consul de France à Jersey :

Paroisse de	Saint-Hélier (capitale de l'île)	4,500
»	Saint-Brelade	100
»	Saint-Ouen	500
»	Saint-Laurent	500
»	Saint-Pierre	150
»	Saint-Clément	70
»	Saint-Laurent	250
»	Saint-Jean	120
»	Grouville	250
»	Trinité	300
»	Saint-Martin	380
»	Sainte-Marie	80
	TOTAL	7,200

Dans ce total, on n'a point fait figurer les pères de la Compagnie de Jésus, au nombre de 350 environ (maison Saint-Louis de Gonzague, Waverley-Terrace), ni les 70 élèves appartenant à leur école navale préparatoire transportée de Brest à Jersey. En outre, il convient de tenir compte des omissions volontaires ou involontaires de la part des déclarans, de sorte que le chiffre s'élève facilement à 8,000 individus, dont 4,830 de sexe masculin et 3,170 de sexe féminin. — Voici comment se classent ces 8,000 Français par rapport à leur position sociale :

Cultivateurs, fermiers	780
Laboureurs, domestiques de ferme	2,500
Ouvriers et artisans	2,200
Commerçans	650
Commissionnaires en marchandises	20
Journaliers, hommes de peine	1,600
Rentiers	100
Professeurs de français et pasteurs protestans	150
TOTAL	8,000

en 1887, cent quatre-vingt-dix élèves, dont cinq ou six protestans. L'enseignement est donné par cinq frères, d'après le même programme et avec les mêmes livres que dans les écoles de France ; la seule différence est qu'on enseigne aussi l'anglais ; et, dans la division supérieure, la classe se fait en anglais le matin et en français le soir. Les parens demandent les premiers que leurs enfans sachent les deux langues. Encore à Jersey la colonie française, quoique généralement pauvre, est-elle assez nombreuse pour que quelques dons généreux permettent à ces écoles de vivre pauvrement ; mais à Guernesey, il n'en est pas de même, et un Français a le cœur serré en visitant l'espèce de hangar dans lequel, à côté de la chapelle française, des sœurs de la congrégation de Paramé ont réuni une centaine de petites filles ; ce sont les enfans de familles françaises ou de familles mixtes (Français et Anglais, etc.). Et à Guernesey, le milieu est tellement anglais que, pendant les récréations, les sœurs sont plus d'une fois forcées d'intervenir pour empêcher ces enfans de parler anglais entre elles. Ces écoles congréganistes de Jersey et de Guernesey sont, en un sens, les seules institutions françaises nationales des îles normandes, les seuls endroits où l'on parle aux enfans français de leur patrie française, les seules digues qui les défendent contre l'anglicisation. A ce titre, elles mériteraient d'être aidées par la métropole ; mais aux yeux de la métropole, elles ont un grand tort, celui d'être « cléricales !.. »

Les Français dont nous avons donné le chiffre sont ceux qui résident, sont connus, et pour la plupart sont immatriculés au consulat français de Jersey et à l'agence consulaire de Guernesey. C'est une population laborieuse et honnête qui fait peu parler d'elle. Mais à côté d'elle il y a dans les deux villes une population flottante française dont on a pu dire que les déserteurs en forment la partie la plus honorable. Ce sont, en général, de ces gens qui, suivant l'expression d'un poète anglais, « ont quitté leur pays pour le bien de leur pays. » La belle saison, la saison des bains de mer, amène en outre des côtes voisines de France un escadron volant de Françaises qui n'appartiennent à aucune société de tempérance, et qui sont tout le contraire de rosières. D'après un article de journal que nous avons lu à Jersey, ce serait même une immigration régulière : — il eût été plus exact de dire une migration, terme appliqué au retour périodique et à l'instinct passionnel de certains oiseaux. Ce sont ces Français — et ces Françaises — qui fournissent un contingent trop nombreux à la police correctionnelle, et les journaux du pays, dans leur bulletin des tribunaux, ne manquent jamais d'ajouter : un tel, Français ; une telle, Française !..

Un Français, en effet, est un étranger pour l'insulaire, et « Normand » y est encore un terme d'injure. Tel est le résultat d'une longue séparation politique et d'une alliance séculaire avec l'Angleterre. En 1881, les Jersiais ont célébré avec pompe et enthousiasme le centième anniversaire de « la victoire de Jersey, » remportée par quelques soldats anglais et par la milice de l'île sur la petite bande de Rullecourt. « Les Français n'ont qu'à revenir en ennemis et on les recevra de même! » telle était la pensée de tous. Tout citoyen des îles doit le service dans la milice de dix-huit à quarante-cinq ans (1); les miliciens sont convoqués à époques fixes pour faire l'exercice sous la direction d'anciens sous-officiers de l'armée anglaise; la milice est partagée en infanterie et en artillerie. Elle est équipée et habillée aux frais du gouvernement anglais; elle a ses arsenaux, ses champs de manœuvre et de tir. C'est une garde nationale, mais une garde nationale sérieusement exercée et animée de l'esprit de discipline.

Il est pénible pour nous, Français, de voir le drapeau anglais flotter sur des îles qui sont la dépendance géographique de notre côte et qui émergent en quelque sorte des eaux françaises. Mais l'histoire ne se refait pas; et pût-elle, par extraordinaire, se refaire, les insulaires ne voudraient pas de nous. Et qu'auraient-ils à gagner, en effet, à une semblable annexion? Un préfet, des sous-préfets, des gendarmes, des gardes champêtres, des douaniers, personnages dont ils se passent fort bien; ils recevraient leurs lois et leurs règlemens tout faits de Paris, sans qu'ils pussent y intervenir que par la parole d'un député, six-centième partie d'une assemblée; ils verraient leur jeunesse enlevée par l'inscription maritime ou par la conscription. ... Leurs intérêts sont d'accord avec leurs sentimens particularistes. Tout ce que nous leur souhaitons, c'est de garder leurs institutions et leur autonomie sous le protectorat anglais; mais, qu'ils y fassent bien attention, cette autonomie, dont les insulaires sont si fiers, n'aura plus de raison d'être le jour où la langue française aura disparu des îles; leur autonomie reposait sur leur nationalité, et cette nationalité, que devient-elle? Ils la laissent s'envoler aux quatre vents de l'horizon!

HENRI GAIDOZ.

(1) Les jeunes gens de seize à dix-huit ans sont même convoqués à des exercices préparatoires.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Tout va donc par sauts et par bonds dans notre pauvre monde politique français. On flotte dans les incohérences et les contradictions, passant de la panique aux jactances. On se venge d'un mécompte de scrutin, d'une popularité importune par les procédés des gouvernemens dans l'embarras et des dominations effarées. La dernière chose dont on se préoccupe, c'est de garder un peu de sang-froid devant les incidens qui se succèdent, c'est d'opposer à des manifestations qui peuvent sans doute être menaçantes la fermeté d'une politique clairvoyante, réfléchie et sensée. Bien au contraire : loin de reconnaître virilement la vérité des faits et de sonder sans faiblesse une situation certainement épineuse, on se jette dans les divagations et les déclamations ; on se met à la recherche des expédiens et des palliatifs qui ne remédient à rien, qui ne servent qu'à déguiser la confusion des idées, le trouble des résolutions, la pauvreté de l'empirisme de parti.

Qu'est-ce donc que cette dernière élection de Paris, qui est devenue l'unique et irritante obsession des esprits, qui est l'explication de tout ce qui se fait depuis quelques jours ? Elle n'a d'autre signification et d'autre importance que celles qu'on s'est exposé à lui donner en engageant à toute outrance, sans nécessité et sans raison, une partie qu'on croyait gagner et qu'on a perdue. Par le fait, elle ne change rien, elle n'a et elle ne pouvait avoir aucun résultat immédiat. La constitution existe encore. M. le président de la république n'a pas,

que nous sachions, quitté l'Élysée, le sénat est toujours au Luxembourg, le gouvernement n'a pas cessé de disposer de l'administration, de la force, du budget et des gendarmes. Tout est à sa place ou paraît y être aujourd'hui comme hier. Que cette élection du 27 janvier, qui strictement ne change rien, qui n'est qu'un incident de plus, ait néanmoins, puisqu'on l'a voulu, toute la valeur d'un symptôme, c'est bien évident; qu'elle soit une expression nouvelle et singulièrement frappante d'un mouvement d'opinion qui ne cesse de s'étendre, qui va du nord au sud et a fini par gagner Paris lui-même, la ville des agitations et des révolutions, c'est encore plus clair : c'est même la seule chose claire dans ce coup de scrutin du 27 janvier. Oui, assurément, l'opposition a grandi en France dans la mesure même où s'est accentuée la politique qui règne depuis quelques années. Les esprits se sont aigris; les mécontentemens, les irritations, les doutes, les mécomptes se sont accrus, envenimés, et toutes ces impatiences, ces révoltes coalisées aveuglément, sans réflexion, ont fini par se concentrer sur un nom, — le nom du premier venu. C'est certain, c'est en même temps redoutable; mais c'est précisément parce qu'il en est ainsi qu'il y a une véritable puérilité à se figurer qu'on va dompter ce mouvement ou ramener l'opinion fatiguée et déçue avec de petits artifices, de petites combinaisons de scrutin, ou avec des violences nouvelles, des menaces d'épuration, — même avec un petit changement ministériel mettant à la place de l'obscur M. Ferrouillat l'obscur M. Guyot-Dessaigne. C'est pourtant tout ce qu'on a fait, c'est tout ce qu'on a découvert de plus utile depuis quelques jours pour combattre la fortune grandissante du dernier élu de Paris.

On a commencé par une sorte d'effarement au lendemain de cette étrange élection du 27 janvier. On a essayé bientôt de se ressaisir; on s'est mis à chercher les moyens, non pas de satisfaire et de rassurer l'opinion, mais de la surprendre ou de la déjouer par une réforme de scrutin destinée à changer l'échiquier électoral, par les procédés perfectionnés d'un radicalisme tacticien. M. le président du conseil, qui ne fait rien comme les autres, qui n'est jamais plus superbe que lorsqu'il ne sait plus où il va, M. le président du conseil Floquet s'est chargé de la besogne. Il n'a trouvé rien de mieux que de se tracer un programme où il mêle un peu tout, le scrutin d'arrondissement, imaginé pour déconcerter les manifestations plébiscitaires, et la revision constitutionnelle, qui répond à tous les vœux de M. le général Boulanger, les complaisances pour les radicaux et la menace de lois répressives, même d'une aggravation du code pénal. C'est ce qu'il appelle pour le moment sa politique. M. le président du conseil a déjà livré son premier combat au Palais-Bourbon pour le scrutin d'arrondissement, et il a enlevé le succès au pas de charge, d'autant plus

aisément d'ailleurs qu'il a eu pour complices ses adversaires plus ou moins dissimulés, les opportunistes, qui pour le coup ne lui ont pas manqué. Il livre aujourd'hui sa seconde bataille décisive pour la revision, sans s'apercevoir qu'avec sa diplomatie radicale il est la dupe d'une étrange confusion, qu'au moment même où il croit prendre des garanties préservatrices par le scrutin uninominal, il ébranle tout par la revision, il donne raison à M. le général Boulanger : de sorte que des deux principaux articles du programme auquel il a attaché sa fortune ministérielle, l'un contredit l'autre. La question est de savoir si M. Floquet réussira jusqu'au bout, s'il va avoir une majorité pour la revision comme il l'a eue pour le scrutin d'arrondissement, et, s'il a sa majorité, comment il réussira à concilier dans son gouvernement des idées aussi complètement incohérentes.

C'est en effet la faiblesse de ce radicalisme régnant aujourd'hui. Il y a des choses dont il ne se doute pas, sur lesquelles les événemens ne l'éclairent pas. Il reste fatalement agitateur, même quand il essaie de se modérer, et les réformes les plus simples, les plus rationnelles, il ne réussit qu'à les gâter, à les compromettre, en leur donnant le caractère d'une œuvre de parti ou d'un expédient de circonstance, en les faisant entrer de gré ou de force dans ce système de désorganisation croissante contre lequel le pays se cabre si violemment aujourd'hui. Évidemment, par lui-même, le scrutin qui vient d'être voté, ou si l'on veut rétabli, est le régime le plus naturel, le plus logique, le mieux fait pour assurer une représentation sincère des vœux, des sentimens, des intérêts des populations. Il a de plus l'avantage de tempérer l'agitation électorale en la fractionnant, et les réformateurs improvisés, qui s'en aperçoivent un peu tard aujourd'hui, n'ont pas à convertir ceux qui, de tout temps, ont pressenti quelle intensité redoutable le scrutin de liste pouvait donner à des courans déchaînés, à des emportemens d'opinion. D'où vient donc que cet honnête scrutin d'arrondissement, qui vient d'être voté avec une hâte fiévreuse par le sénat comme par la chambre des députés, a pris pour ainsi dire une apparence suspecte, qu'il rentre dans le monde avec une sorte de défaveur qu'il ne mérite certes pas? C'est d'abord qu'il a un vice d'origine, qui risque de l'affaiblir dans son autorité morale. On a si bien pris son temps pour le rétablir qu'il a tout l'air d'être une représaille contre les électeurs parisiens, une réponse irritée à l'élection du 27 janvier. Un jour, il y a de cela près de quarante ans, sous la deuxième république qui régnait alors en France, Paris, qui est toujours la ville des fantaisies révolutionnaires, se donnait le plaisir de quelques élections retentissantes, et notamment de l'élection d'un socialiste qui avait, lui aussi, passé par d'autres camps. Aussitôt les chefs de partis qui gouvernaient l'assemblée du temps se ras-

semblaient et délibéraient ; ils décidaient qu'on devait sans plus de retard proposer une loi destinée à réglementer et à moraliser le suffrage universel : c'était la loi du 31 mai 1850 ! La loi était bonne ou mauvaise, plutôt bonne que mauvaise, elle était dans tous les cas une réponse au vote de Paris, — et l'histoire sait ce qui en est arrivé. On fait un peu de même aujourd'hui, avec cette différence que ce sont des républicains qui sont au pouvoir, que c'est une majorité républicaine qui donne à une mesure utile par elle-même l'apparence d'une revanche contre le suffrage universel, et c'est là ce qu'on peut appeler un vice d'origine.

Le fait est qu'on compromet ce malheureux scrutin d'arrondissement, et par l'occasion qu'on saisit pour le rétablir et encore plus par la manière dont on l'entend. Il n'y a pas à s'y tromper, c'est clair : le rapporteur de la commission l'a déclaré, M. le président du conseil l'a répété ou laissé entendre, tout le monde l'a avoué avec une sorte de naïveté. On a cédé, il faut bien dire le mot, à la peur ! On s'est uniquement inspiré des « nécessités de l'heure présente ; » on a voulu se donner une « arme, » un moyen plus sûr de manier et de diriger des élections. On dirait, en vérité, que le régime électoral d'un pays n'est plus qu'un expédient de circonstance que les partis peuvent changer à volonté. Il y a quelques années, les républicains ont cru que le scrutin de liste leur serait plus favorable, ils l'ont remis dans nos lois. Le scrutin de liste a trompé leur confiance, ils reviennent au scrutin d'arrondissement parce qu'ils croient trouver en lui un bon serviteur, un instrument complaisant. On ne prend même pas la peine de déguiser que tout ce qu'on fait, on le fait contre un homme. Et voyez où l'on arrive en donnant ce caractère à une réforme qui aurait pu être bienfaisante : on n'a pas seulement affaibli d'avance l'autorité morale de ce scrutin qu'on rétablit, on a demandé à la chambre née du scrutin de liste de se déconsidérer dans son origine, de proclamer qu'elle n'a été bonne à rien, si ce n'est à faire un testament qui est l'aveu de son indignité et de son incapacité, si bien qu'après cela on ne voit pas bien à quoi elle peut servir. Est-on du moins à demi assuré d'obtenir quelque résultat sérieux? Il est possible sans doute qu'avec le scrutin d'arrondissement, et aussi avec un peu de candidature officielle, avec beaucoup d'intimidation à l'égard des fonctionnaires, avec quelques-unes de ces lois répressives que promet M. Floquet, on ait quelques succès partiels. Ce serait cependant une étrange illusion de croire qu'avec un simple expédient de scrutin, on arrêtera ce mouvement d'opinion qu'une fausse politique a suscité et enflammé. Le scrutin d'arrondissement, soit ; mais il faudrait sûrement d'autres moyens, une autre politique, — et qu'a donc à proposer M. le président du conseil ? C'est bien simple, il propose cette

revision pour laquelle il joue en ce moment son existence ministérielle.

Il en sera ce qui pourra. M. le président du conseil restera au pouvoir ou tombera. Ce qui est certain, c'est que dans les circonstances présentes, puisqu'on prétend s'inspirer des circonstances, cette revision est bien la plus étrange des mesures. M. le président du conseil, dans sa sagesse, juge sans doute que la désorganisation d'où est né le mouvement de résistance dont on s'effraie aujourd'hui n'est pas assez complète : il veut y ajouter une crise constitutionnelle, une espèce d'interrègne des institutions. Quoi donc! M. le président de la république, le monde en est témoin, a trop de pouvoir, il en est embarrassé : M. Floquet rêve de le délivrer de quelques-unes de ses prérogatives et même de lui imposer un ministère indépendant avec une quasi-inamovibilité. Le sénat, cela est bien clair, abuse de ses droits, se mêle trop des affaires publiques et paralyse, par ses usurpations, le génie de la démocratie radicale : le chef du cabinet entend l'élever à la dignité d'une assemblée impuissante et inutile ! En un mot, M. le président du conseil propose de livrer ce qui reste de forces sociales et de pouvoirs modérateurs, de démanteler la place devant l'ennemi. C'est ce qu'il appelle rassurer le pays, mettre la république dans sa vérité et combattre M. le général Boulanger! Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toute cette agitation est assez vaine. La chambre, par un de ces miracles de confusion entre les partis dont elle a offert plus d'une fois le spectacle, vînt-elle à voter la revision, il n'en sera ni plus ni moins, toutes les propositions iront échouer au Luxembourg. On n'ira pas plus loin pour le moment, et que M. Floquet reste au pouvoir ou qu'il soit remplacé par un autre ministère, tout peut finir par une trêve forcée, nécessaire, de quelques mois, dans l'intérêt de l'exposition, qu'on ne peut pas décemment compromettre.

C'est l'exposition qui décide aujourd'hui; mais l'exposition n'a qu'un temps. La lutte, voilée momentanément par les fêtes, ne continuera pas moins pour éclater aux élections, et, alors comme aujourd'hui, avec le scrutin d'arrondissement comme avec le scrutin de liste, la question sera la même. On n'échappera à l'anarchie radicale et aux menaces de dictature que par une politique généreusement résolue à rendre au pays la confiance dans ses institutions, l'ordre dans ses finances et la paix morale.

Eh! oui, sans doute, il n'y a point à en disconvenir, les affaires de notre pays ne sont pas dans le plus brillant état. Elles souffrent des violences stériles des partis, des agitations vaines, de l'incohérence de tous les pouvoirs, des passions égoïstes et imprévoyantes qui les gouvernent : c'est la faiblesse, c'est le malheur de la France, qui n'au-

rait besoin que d'être mieux conduite, d'avoir un gouvernement, pour reprendre aussitôt sa position en Europe. Nous en faisons l'aveu tous les jours devant le monde qui nous regarde et qui nous juge sans indulgence; mais enfin, de bonne foi, la France est-elle donc aujourd'hui le seul état pour lequel il y ait des luttes intestines, des fermentations révolutionnaires, des embarras de gouvernement?

Les autres nations, il est vrai, ont l'avantage de la stabilité des institutions traditionnelles; à part cette garantie contre la mobilité du pouvoir, elles ont comme notre pays, plus peut-être que notre pays, leurs difficultés, leurs conflits intérieurs, leurs incohérences, leurs crises sociales et même leurs crises dynastiques. Des incertitudes, des malaises, des incidens, il y en a partout. L'Angleterre a beau se croire inexpugnable dans son île et dans sa liberté, elle n'a pas moins ses embarras. Sans parler de l'Irlande, que sa politique de coercition irrite sans la dompter, qu'elle ne soumettra pas avec de petites inhumanités de police comme celles qui viennent d'être exercées contre un prisonnier, M. O'Brien, l'Angleterre se sent envahie par le mouvement démocratique. Elle vient d'assister à la première application des récentes réformes du « gouvernement local, » et elle a aujourd'hui à Londres un conseil assez étrangement composé, tout radical d'esprit et de tendances, une façon de commune ou de conseil municipal de Paris. L'Angleterre se prépare peut-être de l'occupation avec ses expériences. L'Italie, au milieu de ses rêves d'ambition diplomatique, vient d'avoir ses scènes de dévastation, ses agitations ouvrières, ses émeutes en pleine ville de Rome. La puissante Allemagne elle-même, à part les dangers d'un socialisme qui ne cesse de s'étendre et de gagner les principales villes, l'Allemagne a subi, depuis un an, la grave et délicate épreuve d'une double transmission de règne par la mort de deux empereurs, de l'avènement d'un nouveau souverain. Rien n'est changé en apparence, on le dit; en réalité, tout est peut-être changé plus qu'on ne le croit, et ces événemens qui se sont succédé au milieu des péripéties intimes et des drames de famille ont créé une situation dont on ne peut prévoir encore les suites, qui reste pour le moment livrée à d'obscures et insaisissables influences. L'Allemagne n'a peut-être pas épuisé les conséquences de ses derniers deuils dynastiques; elle entre à peine dans le nouveau règne, et voici qu'à son tour l'Autriche vient de se réveiller surprise par une sorte de catastrophe, par la mort imprévue, mystérieuse et sombre de l'archiduc Rodolphe, du jeune prince qui semblait destiné à porter un jour la couronne des Hapsbourg.

Toutes les nations ont donc, aussi bien que notre pays, leurs crises et leurs épreuves, qui, sans se ressembler, n'ont pas moins, à des degrés divers, leur signification et leur importance dans la situation

générale; mais de tous les événemens qui ont retenti depuis quelques jours en Europe, le plus étrange, assurément, est cette fin prématurée du prince héritier d'Autriche. A vrai dire, dans cette mort qui a si cruellement atteint l'empereur François-Joseph, qui a été un deuil pour Vienne, pour l'empire, tout semble fait pour saisir les imaginations, et la jeunesse de la victime, et ce qu'il y a d'obscur dans cette tragédie dont le petit château de Meyerling garde le secret. La veille encore, l'archiduc Rodolphe paraissait plein de vie; il était parti, disait-on, pour un rendez-vous de chasse non loin de Baden : le lendemain il n'était plus; un messager portait la lugubre nouvelle à la Burg de Vienne. Comment le jeune prince a-t-il péri? On a commencé par dire qu'il avait été frappé d'apoplexie : c'était la version officielle du premier moment, qui n'a trouvé que des incrédules. Les imaginations n'ont pas tardé à s'emparer du sinistre événement pour l'expliquer et le commenter en lui donnant une couleur romanesque. On a parlé d'un suicide; on a parlé aussi d'un duel à la suite d'une liaison avec une jeune fille de grande naissance, et des noms ont été indiscrètement prononcés. D'autres ont laissé entendre que le prince avait été frappé par un garde-chasse dans une aventure nocturne. Chacun a son histoire. Ceux qui ont su la vérité n'ont pas cru devoir la dire. La supposition la plus vraisemblable, c'est qu'il y aurait eu à Meyerling quelque drame intime d'amour où le malheureux archiduc n'aurait pas péri seul. Ce qui est à remarquer, c'est que, depuis quelque temps, les dynasties allemandes ne sont pas heureuses. Il y a peu d'années, le roi Louis de Bavière disparaissait mystérieusement dans un lac solitaire des Alpes bavaroises. L'an dernier, l'empereur Frédéric s'éteignait victime d'un mal inexorable au milieu des circonstances les plus tragiques et de dissensions de famille qui lui ont survécu. Aujourd'hui l'archiduc Rodolphe disparaît, dans la fleur de ses trente ans, victime de quelque obscure fatalité. Il était assurément intelligent. Il avait su se faire aimer à Vienne, dans l'empire, par ses qualités séduisantes, par sa nature gracieuse et son esprit cultivé. Il était lettré; il l'était même peut-être trop pour un prince, ou du moins, pour son malheur, peut-être se plaisait-il plus au roman qu'à l'histoire. Il a disparu regretté de tous, laissant un deuil irréparable à la maison souveraine dont il était l'ornement, à l'empereur François-Joseph, — et un vide dans l'empire.

Ce n'est point sans doute que dans un vieux pays comme l'Autriche, où la tradition monarchique est toujours puissante, l'hérédité soit interrompue ou mise en péril par la mort d'un prince. A défaut du malheureux jeune homme qui aurait pu un jour être appelé à régner, et qui ne laisse pas d'héritier direct, qui ne laisse qu'une fille, il y a les frères de l'empereur. Il y a l'archiduc Charles-Louis, et celui-ci eût-il

la pensée de décliner d'avance la couronne, il y aurait son fils, l'archiduc François-Ferdinand, qui est un prince de vingt-cinq ans. Il n'y a point d'ailleurs à prévoir de si loin. Le fait est que l'empereur François-Joseph n'est point à un âge où la vacance du trône puisse apparaître comme une éventualité prochaine, et que, dans tous les cas, il a autour de lui toute une lignée de princes faits pour lui succéder. C'est tout ce qu'on peut dire, c'est assez pour qu'il n'y ait ni doute ni trouble dans la transmission du pouvoir souverain. Il est pourtant évident que cette disparition d'un jeune prince qu'on s'était accoutumé à voir grandir pour le règne ne peut pas être considérée comme un simple accident sans gravité et sans conséquence. C'est au contraire un événement qui peut être sérieux pour l'avenir, qui l'est dès aujourd'hui, d'autant plus qu'il éclate dans un moment où les complications extérieures et intérieures ne manquent pas dans l'empire. Si engagée qu'elle soit avec l'Allemagne, l'Autriche n'en est peut-être pas à sentir le poids de la triple alliance et à se ménager la possibilité de nouvelles combinaisons diplomatiques. Elle a aussi devant elle bien des problèmes intérieurs, et un des plus pressans aujourd'hui est cette loi militaire qui est l'objet de discussions passionnées dans le parlement de Pesth, qui, malgré l'insistance de l'empereur lui-même, du ministère de la guerre de Vienne, n'a pas pu jusqu'ici triompher des résistances hongroises. Tout se réunit pour créer une situation que la disparition du jeune archiduc n'aggrave pas si l'on veut, qu'elle a peut-être plus vivement mise à nu, et qui ne laisse pas d'être difficile, de rester incertaine pour l'avenir. Et voilà comment les états les plus stables eux-mêmes ont leurs épreuves, dont toute leur politique peut un jour ou l'autre se ressentir!

Quelles que soient les différences des situations, les crises sont toujours des crises pour tous les pays, et si l'Italie, heureusement pour elle, n'a point, comme l'Autriche, ses drames dynastiques, elle n'a pas moins ses embarras, ses malaises, ses incidens pénibles, qui sont la rançon de toute une politique. Évidemment, l'Italie a eu, depuis quelques années, l'ambition des grandeurs; elle a eu le goût des expéditions lointaines, des grands travaux, des grandes combinaisons diplomatiques et des grands armemens, qui ne vont pas sans les grandes dépenses. Pour faire honneur à ses alliances nouvelles, elle a cru pouvoir sacrifier jusqu'à ses relations industrielles et financières avec la France, en dénonçant un traité de commerce utile aux deux pays. Bref, elle s'est engagée dans des expériences hasardeuses et de vastes entreprises, sans trop proportionner sa politique à ses forces ou à ses intérêts. Pendant quelques années, l'Italie a pu avoir toutes les illusions du grand rôle qu'on lui promettait, et une des dernières scènes faites pour flatter son orgueil a été cette représentation du voyage de

l'empereur Guillaume à Rome, dont M. Crispi parlait encore tout récemment. Aujourd'hui les illusions commencent un peu à se dissiper, et depuis que le parlement est réuni, on ne peut s'y tromper, il y a un sentiment de malaise qui se traduit dans les discours, dans une certaine opposition timide et décousue encore peut-être, déjà visible et impatiente pourtant. On se réveille en face de la réalité, des déficits croissans du budget, des crises du travail. Le nouveau ministre du trésor, que M. Crispi a récemment adjoint à son cabinet, M. Perazzi, ne l'a point caché dans un exposé financier, œuvre d'une sincérité courageuse et sensée. Il a nettement avoué qu'on avait abusé, que l'Italie a eu, il y a quelques années, sa période de prospérité, et qu'elle en est aujourd'hui à la phase des mécomptes, que le déficit est de 191 millions, et qu'il faudra de toute façon ralentir les dépenses, recourir à des taxes nouvelles. L'état financier n'a donc rien d'absolument rassurant, et il a surtout cela de caractéristique, de grave, qu'il se lie à une crise économique assez générale, dont la dénonciation du traité de commerce avec la France est certainement une des causes. Le fait est que, soit par l'excès des entreprises, soit par la suppression des débouchés les plus naturels, l'agriculture, l'industrie, le travail, souffrent cruellement au-delà des Alpes. Dans toutes les régions, à Rome et dans les provinces, dans les Pouilles comme en Lombardie, en Sicile comme dans les Romagnes, les faillites se multiplient, la détresse est extrême. Voilà la vérité !

Le malheur est que ces crises du travail, arrivées à un certain degré d'intensité, finissent fatalement par des violences, par des scènes comme celles qui se sont passées récemment à Rome. Elles ont le plus souvent les mêmes causes, elles ont toujours les mêmes effets. On a voulu transformer Rome, faire une Rome nouvelle avec ses boulevards, avec ses monumens. On a engagé d'immenses travaux qui ont surexcité l'esprit de spéculation, pour lesquels il a fallu attirer des masses d'ouvriers. On a créé un mouvement factice qui a tourné toutes les têtes. Le jour est venu où tout cela a fini par la ruine de toutes les entreprises et de toutes les fortunes, par la faillite, par la suspension forcée du travail, — et tous ces ouvriers qu'on avait attirés, qui ont été sans doute excités par les propagandes socialistes, se sont jetés dans la rue en réclamant, eux aussi, la révolution sociale. Ils ont saccagé, dévasté, épouvanté Rome pendant quelques heures. C'était la première fois que des scènes semblables se produisaient à Rome, et le gouvernement paraît s'être laissé un peu surprendre. La force publique, tardivement appelée, a sans doute bientôt repris possession de la ville; mais le mal était fait et le remède n'est pas facile. M. Crispi s'est plu, on ne sait pourquoi, à donner un rôle dans ces troubles aux associations qui se sont récemment formées pour soutenir la politique

de la paix, de l'économie dans les dépenses. C'est la plus vaine des explications. On ne demande la paix, les réductions des dépenses, que dans l'intérêt du travail. Cette sédition d'un instant n'a visiblement d'autre cause qu'une situation économique poussée à bout, et elle ne serait pas sans compensation si elle démontrait aux chefs de l'Italie que la meilleure politique pour leur pays est de s'occuper de ses affaires, de ses intérêts, de tout ce qui peut assurer son indépendance réelle par la liberté et par le travail.

Un des signes les plus caractéristiques, les plus curieux du malaise toujours agité des nations continentales de l'Europe, c'est cette passion nouvelle pour les expéditions lointaines, pour l'expansion coloniale, qui semble saisir certaines puissances, qui les pousse dans toutes les mers, vers des territoires plus ou moins inoccupés. L'Italie elle-même, à la recherche de quelque position favorable, est allée dans la Mer-Rouge, à Massaouah. Elle a cru probablement trouver une diversion à son activité; elle a envoyé des soldats, elle a essayé de s'établir, d'étendre sa domination. Qu'y a-t-elle gagné? Elle a perdu des hommes dans des luttes barbares, elle a même essuyé quelque revers et elle a dépensé beaucoup d'argent : elle n'en est pas plus avancée. Elle est restée campée sur le rivage de la Mer-Rouge, à Massaouah, sans tenter de renouveler ses marches à l'intérieur, et c'était ce qu'il y avait de plus sage. L'Allemagne, convaincue sans doute qu'on n'est pas un grand empire si on n'a pas des colonies, l'Allemagne est à l'œuvre depuis quelques années. Elle cherche sur tous les continens des postes qu'elle pourra occuper, dans toutes les mers des îles où elle pourra planter son drapeau. Elle a de hardis explorateurs, des compagnies de colonisation, qu'elle s'empresse de soutenir en envoyant quelques navires, même, s'il le faut, quelques compagnies de débarquement. Elle ne se décourage pas, elle est tenace dans ses desseins, et elle vient de mettre de nouveaux crédits à la disposition du chancelier pour l'extension coloniale qu'elle poursuit par tous les moyens. Elle a réussi, il y a peu de temps, à s'entendre avec l'Angleterre, qui s'est prêtée à ses désirs, pour organiser le blocus de Zanzibar, et ce blocus, qu'elle a obtenu de la complaisance de lord Salisbury, n'est manifestement pour elle qu'une manière de déguiser son intention de se créer un établissement définitif sur la côte de l'Afrique orientale. Maintenant elle est dans la Polynésie, aux îles Samoa, et ici elle est tombée dans une fourmilière de rivalités anglaises et américaines. Il y a deux ans à peine, il est vrai, il y a eu entre Allemands, Anglais et Américains un semblant, une velléité d'accord pour reconnaître l'indépendance et la neutralité de ces îles livrées depuis longtemps aux guerres civiles entre chefs indigènes. L'accord était probablement assez ambigu : l'Allemagne en a profité pour intervenir plus que jamais dans les

luttes intestines des populations de Samoa, et aujourd'hui, sous prétexte de venger ses nationaux battus, quelque peu massacrés par l'un des chefs, elle est entrée directement en guerre. Elle obtiendrait vraisemblablement encore la connivence anglaise ; mais les Américains sont moins commodes. Ils ont déjà protesté, ils ont même menacé d'envoyer des forces navales ; ils sont capables de répondre à la guerre par la guerre, — et c'est là toute la question, qui ne mettra pas sans doute le monde en feu, qui n'a pas moins sa gravité.

Que va faire l'Allemagne? Un instant, à ce qu'il semble, M. de Bismarck a eu l'idée de temporiser. Le président Cleveland et son secrétaire d'état, M. Bayard, qui ont pris une attitude des plus vives dans cette affaire des Samoa, vont quitter le pouvoir le 4 mars, et le chancelier a pu croire que l'administration nouvelle se montrerait plus accommodante; mais le nouveau président, M. Harrison, et ses amis du sénat, se sont hâtés de déclarer qu'ils continueraient la politique de M. Cleveland. Dès lors, il n'y avait plus rien à espérer de la présidence nouvelle, et M. de Bismarck, qui n'est point homme à braver légèrement un conflit avec les Américains, a eu recours à la diplomatie. Il a proposé de reprendre à Berlin, de concert avec l'Angleterre et les États-Unis, la conférence de 1887. Les États-Unis ont accepté, à condition toutefois que les Allemands cesseraient toute hostilité dans l'archipel de Samoa. Une conférence, c'est sans doute le meilleur moyen de dégager une question de ce qu'elle a de dangereux. Il sera seulement curieux de savoir comment M. de Bismarck se tirera de cette négociation avec les Américains, qui semblent maintenant disposés à étendre la doctrine de Monroë jusqu'à la Polynésie, et avec les Anglais, qui ne suivent qu'avec mauvaise humeur la politique complaisante de lord Salisbury vis-à-vis de l'Allemagne. C'est peut-être se donner bien du mal pour une politique coloniale qui n'intéresse qu'à demi la grandeur de l'empire allemand.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la chambre par 307 voix contre 218 s'est prononcée pour l'ajournement de la revision. M. Floquet monte à la tribune et annonce que le cabinet donne sa démission.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première semaine de février a été pour plusieurs fonds d'état une période de brusque enlèvement. La raison immédiate de cette hausse a été l'abaissement successif du taux de l'escompte à 3 pour 100 sur les grands marchés de Londres, de Paris et de Berlin, et la disparition du report sur notre rente 3 pour 100 en liquidation. Il s'était en outre formé, pendant la persistante immobilité des cours en janvier, un découvert que le peu d'effet produit sur les places financières par le résultat de l'élection du 27 janvier a déconcerté. Ce découvert, en voyant le report tomber au pair pour fin février, s'est mis à racheter. Le 3 pour 100 a été en quelques jours porté de 83 francs à 83.75. L'amortissable s'est avancé de 86.92 à 87.40. Un coupon trimestriel de 1 fr. 12 a été détaché sur le 4 1/2 au cours de 104.70, et ce fonds s'est établi depuis aux environs de 104 francs.

La poussée a été plus vive encore sur les fonds russes ; le 4 pour 100 1880 a gagné 1.50 à 90 francs, et le 4 pour 100 nouveau, émis en décembre 1888, s'est élevé de 90 à 92 francs. Le Hongrois, de 84.60 a pu atteindre 85 1/2. L'Extérieure a gagné 2 points à 75 1/2, l'Unifiée près de 15 francs à 437.50, le Portugais 1.50 à 66.

Cette hausse était trop brusque. Elle a été promptement enrayée par des réalisations; les cours ont dû reculer, et les fonds publics étrangers ne conservent qu'une partie de l'avance obtenue dans les premiers jours qui avaient suivi la liquidation.

Mais la spéculation haussière n'est pas disposée à s'émouvoir d'une réaction momentanée, résultat direct de ses propres exagérations. Elle compte sur l'intérêt considérable que la haute banque internationale, à Londres, Paris et Berlin, ne peut manquer d'avoir au maintien des cours, à cause des grandes opérations financières récemment réalisées et de celles qui ne sont encore qu'en préparation.

La Société générale, le Crédit industriel, la Banque d'escompte, la Société lyonnaise vont émettre, le 21 février courant, 420,000 obligations 4 1/2 pour 100 du gouvernement portugais, dont 340,617 ont pour objet la conversion de la totalité des emprunts 5 pour 100 en circulation, et le solde la conversion d'une dette intérieure et divers travaux publics. Prix d'émission, 488 fr. par obligation de 500 fr., prix nominal.

Il est toujours question, pour un avenir plus ou moins rapproché, de la conversion de certains emprunts argentins, de celle des obligations privilégiées d'Égypte, et de la reprise des conversions russes et hongroises.

Une opération d'un tout autre genre, et dont la mise en train paraît être fort laborieuse, est celle qui concerne l'émission en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Angleterre, de 732,700 obligations de chemins de fer italiens, qui sont de véritables valeurs d'état, malgré la dissimulation de l'étiquette. Le syndicat comprend les plus grandes maisons d'Italie et d'Allemagne, et le groupe Baring et Hambro de Londres. Ces titres ont été cédés par le gouvernement italien au syndicat au prix de 280 francs. Elles seront émises, vers la fin du mois, à 292 francs. Les séries précédentes des mêmes titres avaient été cédées au syndicat à 307 francs et émises à 317 francs. Le crédit de l'Italie est donc en forte réaction; aussi la rente italienne n'a-t-elle pris qu'une part très fugitive au mouvement général de hausse des fonds publics. Après avoir un moment atteint et dépassé 96 francs, elle a été ramenée à 95.70, sur l'impression produite par l'exposé financier de M. Perazzi et par les émeutes de Rome.

D'après le nouveau ministre du trésor, le déficit de 1888-1889 est de 191 millions, les insuffisances des exercices précédens de 270 ; on peut évaluer à 100 millions le déficit de 1889-1890. Il est proposé de couvrir une partie de ce passif par l'aliénation de ce qui reste des fonds de la Caisse des pensions, instituée en 1881 avec un capital correspondant à 27 millions de rente 5 pour 100. Ce capital avait été déjà fort entamé ; on disposerait du solde, soit 240 millions, et les pensions seraient à l'avenir payées sur les ressources générales du budget. Le ministre a annoncé en outre des économies et a présenté quelques projets d'augmentation d'impôts existans, auxquels les députés ont fait le plus froid accueil. Il est probable que la réaction sur la rente italienne eût été plus forte si les cours n'étaient vigoureusement soutenus par le syndicat italo-allemand des obligations de chemins de fer. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a ouvert la campagne en faveur de ces titres, en recommandant à ses lecteurs de souscrire pour donner une nouvelle preuve de l'amitié qui unit l'Italie à l'Allemagne.

L'amélioration du cours est importante sur les titres des banques. Le Crédit lyonnais a été porté de 642.50 à 676.25, sur la fixation à 25 francs du dividende de 1888, alors que le dividende de 1887 n'avait été que de 17 fr. 50. Le Crédit foncier a gagné 23.75 à 1,361.25, la Banque de Paris 10 francs à 895, la Banque d'escompte 11.25 à 538.75, la Société générale 8.75 à 483.75.

La Banque de France, après avoir baissé de près de 300 francs depuis la fin de décembre, est en reprise de 110 francs pour la première

quinzaine de février. Les bénéfices réalisés par cet établissement pendant la partie écoulée du semestre courant sont sensiblement supérieurs à ceux de la période correspondante de 1888.

Le Comptoir d'escompte a une plus-value de 10 francs à 1,047.50, ex-coupon de février. Le rapport présenté à l'assemblée du 31 janvier déclare que l'exercice 1888 a été très favorable et a donné des résultats, d'un caractère, il est vrai, un peu exceptionnel, permettant la répartition pour 1888 d'un dividende de 50 francs.

La Banque transatlantique et la Banque maritime sont en hausse, la première de 17.50, la seconde de 35 francs.

La spéculation, après avoir porté l'action du Nord à 1,730, s'est arrêtée; les réalisations ont ramené le cours de 1,710, ce qui laisse encore une hausse de 25 francs en février.

Les Omnibus, après un enlèvement brusque de 50 francs en une seule Bourse, ont reculé de 30 francs, et restent à 1,270. Les Voitures sont en hausse de 45 francs à 845, les acheteurs escomptant les produits exceptionnels de 1889. Des mouvemens de cours désordonnés se sont encore produits sur les actions des Sociétés intéressées au marché du cuivre. La Société des Métaux a valu 550 et 485; elle reste à 505. Le Rio-Tinto a oscillé de 530 à 495 et finit à 510. Le syndicat, renonçant, au moins pour l'instant, à poursuivre en Angleterre la constitution d'une banque destinée à se charger d'une partie du stock de cuivre, s'est décidé à en fonder une à Paris, sous le nom de *Compagnie auxiliaire des Métaux*, au capital de 40 millions de francs, divisé en 8,000 actions de 5,000 francs chacune. Cette compagnie aura le droit, par ses statuts, d'émettre des obligations jusqu'à concurrence de 120 millions, et des engagemens dits « Bons warrants, » les uns et les autres garantis par des stocks de cuivre.

Les valeurs du Panama sont lourdement tombées, les actions de 95 francs à 60 francs, les obligations ordinaires à des prix variant de 50 francs à 80 francs, les obligations à lots libérées à 150 francs. La souscription ouverte par M. de Lesseps et la Banque parisienne, en vue de la création d'une Société nouvelle, a échoué, et le tribunal a prononcé la liquidation judiciaire de la compagnie. Le liquidateur a obtenu des entrepreneurs la continuation des travaux jusqu'au 15 mars.

Le Nord de l'Espagne s'est élevé de 347.50 à 385 francs. Ce haut cours, qui depuis longtemps avait cessé de figurer à la cote, a provoqué des ventes. Le dernier prix est 363.75.

La Compagnie transatlantique a gagné 25 francs à 600 francs, les Messageries 25 francs également à 660, le Suez 15 francs à 2,228.75.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-ONZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIXe ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1889.

Livraison du 1er Janvier.

LE DIVORCE DE JULIETTE, COMÉDIE EN TROIS ACTES, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie française. 5

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — L'ENTREVUE DE STUTTGART. — II. — COMMENTAIRES ET CONSÉQUENCES, par M. G. ROTHAN. 70

DEMOISELLE MICIA. — MŒURS GALICIENNES, dernière partie, par Mme MARGUERITE PORADOWSKA. 102

L'EXAMEN CHIMIQUE DES VINS. — I. — LES VINS NATURELS, par M. A. DE SAPORTA. 142

L'ÉGYPTE ET L'OCCUPATION ANGLAISE. — III. — SITUATION FINANCIÈRE, par M. EDMOND PLAUCHUT. 169

LE SAHARA, par M. P. DE TCHIHATCHEF. 187

M. FRANCESCO CRISPI ET SA POLITIQUE, par M. G. VALBERT. 203

REVUE DRAMATIQUE. — ODÉON, *Germinie Lacerteux*. 215

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 236

Livraison du 15 Janvier.

LES FIANCÉS DE RADEGONDE, première partie, par M. ADRIEN CHABOT. . . . 241

L'ÉTAT MODERNE ET SES FONCTIONS. — IV. — L'ÉTAT, LA RELIGION, L'ÉDUCATION ET L'ASSISTANCE PUBLIQUE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 282

Nos Remontes. 321
Études d'histoire religieuse. — Le Poète Prudence, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 357
L'Égypte et l'Occupation anglaise. — IV. — Le Soudan, le Nil, l'Armée, par M. Edmond PLAUCHUT. 391
Le Testament du docteur Irnerius, par M. Emilio VACANO. 426
Revue musicale. — Opéra-Comique, *l'Escadron volant de la reine;* reprise du *Pré aux Clercs*, par M. Camille BELLAIGUE. 458
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 476

Livraison du 1er Février.

Les Fiancés de Radegonde, deuxième partie, par M. Adrien CHABOT. . . . 481
Vers Kairouan, par M. Guy de MAUPASSANT. 520
La Philosophie de Lamennais. — I. — Lamennais théologien et théocrate, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 549
L'Égypte et l'Occupation anglaise. — V. — La Justice et l'Instruction publique, Conclusion, par M. Edmond PLAUCHUT. 581
Madame de Chateaubriand, par M. M. PALÉOLOGUE. 606
La Lutte pour la présidence aux États-Unis, par M. A. MOIREAU. 642
Le Peuple d'Israël et son historien, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. . . . 672
M. Geffcken et le *Journal* de l'empereur Frédéric, par M. G. VALBERT. . 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Février.

Le Duc d'Anguien et les Dames, par M. le Duc d'AUMALE. 721
Heures de lecture d'un critique. — William Collins, par M. Émile MONTÉGUT. 744
Les Fiancés de Radegonde, troisième partie, par M. Adrien CHABOT. . . . 781
Mémoires d'une princesse arabe, par M. Arvède BARINE. 817
Le Centenaire d'une constitution. — I. — Les Mécomptes et les Succès des États-Unis, par M. le duc de NOAILLES. 852
L'Examen chimique des vins. — II. — Les Vins manipulés et falsifiés, par M. Antoine de SAPORTA. 886
Une Visite aux Iles normandes, par M. Henri GAIDOZ. 917
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

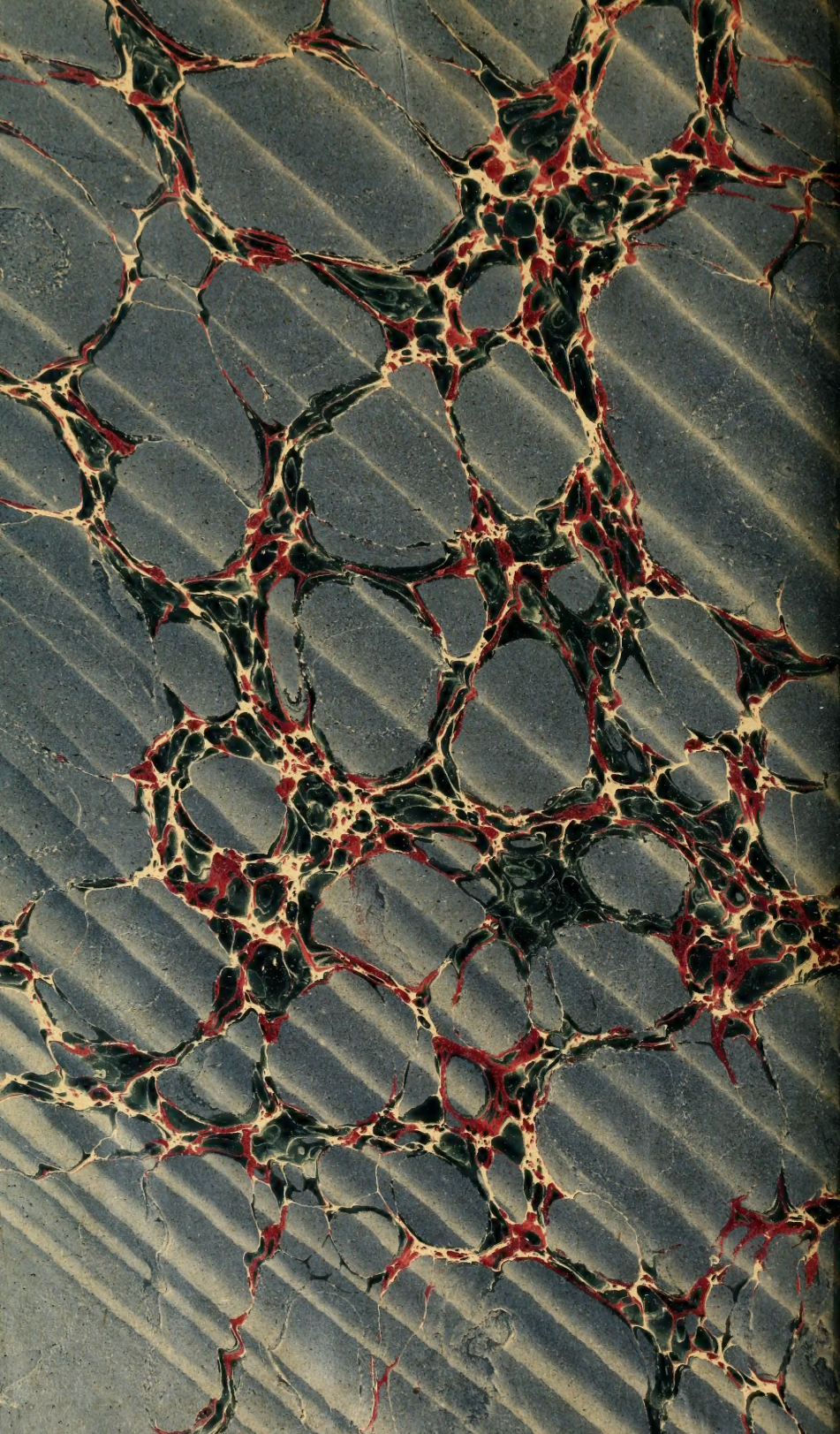

AP
20
R5
pér.3
t.91

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY